

OEUVRES COMPLÈTES
DE
SAINT FRANÇOIS
DE SALES

ÉVÊQUE ET PRINCE DE GENÈVE

NOUVELLE ÉDITION

Revue et corrigée avec le plus grand soin
PAR UNE SOCIÉTÉ D'ECCLÉSIASTIQUES

TOME HUITIÈME

LETTRES

(TROISIÈME PARTIE (*suite*) QUATRIÈME
ET CINQUIÈME PARTIES)

PARIS

BERCHE ET TRALIN, ÉDITEURS

69, RUE DE RENNES, 69

1898



Bibliothèque Saint Libère

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2012.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

SAINT FRANÇOIS

DE SALES

VIII

IMPRIMERIE
CONTANT-LACUERRE



BAR-LE-DUC

OEUVRES COMPLÈTES
DE
SAINT FRANÇOIS. DE SALES



LETTRES

III

LETTRES.

III^E PARTIE. — LE FONDATEUR D'ORDRE.

(Suite.)



DCLIV.

S. François de Sales, à M. de Frouville.

Le Saint loüé de la generosité avec laquelle il a permis à sa fille de se faire religieuse.

9 aoust 1620.

MONSIEUR, ayant sçeu avec combien de resolution vous avez consenti à la soudaine et inopinée retraite de Mademoiselle de Frouville, vostre fille bien-aymée, je ne me puis retenir de m'en resjouyr de tout mon cœur avec vous, comme d'une action en laquelle Dieu aura prins son bon playsir, et dont les anges et les saints auront glorifié extraordinairement la divine Providence.

Car je sçay bien, Monsieur, que ceste fille vous estoit parfaitement precieuse, et que vous n'auriez peu la donner à la divine Volonté que premierement vous ne vous fussiez abandonné tout à fait vous-mesme à son obeyssance, qui est le plus excellent bon-heur que l'on puisse souhaitter.

Or, j'augure de plus que, pour ce saint sacrifice spirituel que vous avez si franchement fait à Dieu, sa souveraine et intime bonté vous donnera les mesmes benedictions qu'elle donna en pareille occasion au grand Abraham. Et ce sont les desirs que je fay sur vous et sur toute vostre mayson, qu'en vous benissant elle vous benisse, establissant vostre posterité en sa grace contre toutes sortes de contradictions; et vous saluant tres-humblement avec Mademoiselle d'Interville vostre compaigne, je demeure, Monsieur, vostre, etc.

DCLV.

S. François de Sales, à une Supérieure de la Visitation.

Le Saint approuve la pratique de ceste supérieure, qui, consultée fort souvent par des femmes mariées sur les devoirs de l'estat, les renvoyoit toutes à l'*Introduction à la vie devote*.

1^{er} octobre 1620.

JE me ressouviens, ma tres-chere fille, que vous m'escrivistes une fois que messieurs les confesseurs de ce pays-là vous renvoyoient les femmes, affin de les esclaircir, par vostre entremise, des difficultez et scrupules qu'elles avoient és choses secrettes de leur vocation. Ma tres-chere fille, vous faites bien de les renvoyer à l'*Introduction*, où je desclare suffisamment tout cela, en sorte que si elles le veulent considerer, pour peu qu'on les ayde, si elles sont si rudes et si simples qu'elles ne l'entendent pas, elles le pourront utilement; car vostre vocation et la qualité de fille ne vous permettent pas de leur rendre service en autre façon.

Je vous enverray la copie du bref par lequel nostre Congregation est establee en tiltre de religion. J'ay presché ce soir au couvent des Carmelites de ceste ville. O Dieu soit beny, qu'estant toutes filles et servantes de la Mere de Dieu, quoyqu'elles soient grandes et vous petites, vos cœurs soient unis par sa sainte dilection, que ceste sacrée Mere verse dans le cœur de toutes les sœurs. Soyez tousjours courageuse, ma tres-chere fille; et vivez toute en celuy pour lequel et par lequel vous estes créée et baptisée, et eslevée à ceste sublime dignité d'epouse de Jesus-Christ. Vostre plus humble, etc.

DCLVI.

S. François de Sales, à la Mere Paule-Hieronyme de Monthouz, supérieure à Nevers.

Le Saint prescrit à ceste supérieure quelques conditions pour la reception des filles.

2 novembre 1620.

CE n'est icy qu'une lettre d'attente, ma tres-chere fille, pour seulement vous dire qu'au premier jour je respondray par le menu à toutes celles que vous m'avez fait la consolation de m'escrire jusqu'alors. Vous pourrez cependant respondre à Monseigneur l'Evesque que ces bonnes filles de Moulins, comme vous aussi, n'estes là que pour faire le service de la fondation,

et que, quand le monastere sera establi, vous pourrez retourner en vos maysons de profession, ou rester, et que partant il ne faut rien demander pour ces filles là à la mayson de Moulins, qui demeure obligée de les recevoir quand elles retourneront... Il semble qu'il n'est pas bon de presser nostre sœur M. Aymée de Merville, ains, qu'elle-mesme laisse librement les dix mille francs.

Tenez vostre courage hautement relevé, et saintement humilié en Dieu, ma tres-chere fille.

Certes, ces filles si ineptes ne doivent point estre receues à profession; et quand on les recognoist telles avant la reception à l'habit, elles ne doivent point y estre admises. Mais je vous diray cela en destail.

Vous pourrez employer les sœurs qui doivent estre domestiques, et qui ne sont point vestues, au service du dehors, par lequel elles meritent tousjours davantage leur reception future à l'habit.

Je vous remercie de vos beaux breviaires, et enverray les miens vieux à la premiere commodité. Ma tres-chere fille, je suis tres-parfaitement tout à fait vostre, et comme à ma chere fille,.... et comme à ma sœur Marie-Aymée.

DCLVII.

S. François de Sales, à Madame de Chantal.

Sur les Constitutions des religieuses de la Visitation, et sur Madame de Port-Royal, qui desire de se retirer dans une autre religion en laquelle l'observance religieuse soit en vigueur.

C'EST tousjours ainsi, ma tres-chere Mere, que je vous escriis, sans loysir et sans haleyne; voilà que M. de Tellier, gentilhomme de Madame de Mercœur, envoie prendre mes lettres; et faut que je les finisse avant que de les avoir commencées. J'ay accommodé les Constitutions, le plus que j'ay sceu, au gré du tres-bon P. Binet et au vostre. Et ne voy pas que pour des Constitutions on y puisse guere plus rien adjouster. Reste à voir comme on pourra tenir toutes les maysons jointes; et certes je ne sçay pour le present aucun moyen qui ne trayne quant et soy (1) des grandes respugnances; mais je vous en escriray plus long apres que, pendant ces festes, j'y auray un peu mieux

(1) Avec soi.

peusé avec l'advis de Monsieur l'Abbé d'Abondance que nous avons de conversations. Que je seray content si je vous puis voir bien logées ! L'hostel de M. Zameths n'est ce me semble que trop beau ; neantmoins , à faute d'un assez beau , il se faudra contenter d'un trop beau. Par la premiere occasion , je vous supplie , un peu des nouvelles de Madame la generale des galeres , de M. de Frouville , et de Madame de Villesmin , et de Madame de Montigni , si elle est tousjours malade ou non.

Helas ! il n'est nullement vray que je me sois fasché en la partie superieure des advis que vous m'avez envoyez sur les Constitutions. Mais ayant de prime abord jetté les yeux sur celuy de l'exclusion des maldives qui est tout à fait contre mon esprit et sentiment , je dy par une inconsiderée soudaineté : Qui laissera gouverner la prudence naturelle , elle gastera la charité , et ne sera jamais fait.

D'escrire à present à Madame de Port-Royal , ma fille , il n'y a nul moyen. Que ne ferois-je pas pour contenter son cœur ? Voicy mon advis. Puisque elle n'a jamais peu croire que ce fust la volonté de Dieu qu'elle demeurast en cest Ordre et que parmy toutes ses actions de vœux , de profession , de susception de charge , elle a tousjours excepté devant Dieu de se retirer dudit Ordre à la premiere bonne occasion , je pense qu'elle fera donq bien de faire un essay pour cela , et de faire escrire à Rome pour avoir dispense ; laquelle , si elle exprime bien son intention ne sera pas , si je ne me trompe , difficile d'estre obtenue ; car , quand elle dira que ce n'est pas pour retourner au monde , mais pour se retirer en une religion en laquelle l'observance religieuse est en vigueur , il n'y aura rien à dire ; mais il ne faut pas qu'elle nomme la religion en laquelle elle se veut retirer ; ains seulement qu'elle die qu'ayant la licence elle se retirera en un monastere pour faire profession , auquel l'observance est en vigueur. Or , il suffira que cela s'essaye par la voye d'un banquier ordinaire , mais auquel par le moyen du commis d'un secretaire d'Estat qu'elle *m'escrit* luy estre grandement affectionné , on envoye une lettre qui puisse obliger M. l'Ambassadeur de favoriser l'affaire en cas de besoin. Avec cela , et le memorial estant bien fait , comme il ne peut manquer de l'estre si elle-mesme s'explique bien à celuy qui le dressera , je ne doute point qu'elle ne soit consolée d'un despeche favorable , estant une chose assez ordinaire.

Puis , quant à l'execution , il faudra prendre le byais le plus doux et avantageux qu'on pourra. Mais , ma tres-chere Mere ,

voyez une tres-fascheuse rencontre. Car il seroit expedient que ceste fille fust un peu assistée et dressée par vostre amour tout affectionné, et neantmoins voilà qu'à Turin le monastere est accepté et le P. D. (1)....

DCLVIII.

*S. François de Sales, à la Mere de Monthouz,
Superieure à Nevers.*

Les religieuses qui vont faire des fondations doivent y aller sans aucune inquiettude sur leur retour. Advis sur l'usage qu'elles peuvent faire des tourieres, faute de soeurs converses. Le sentiment des tentations doit estre mesprisé s'il n'y a point de consentement. Importance de la clausure : à quelles conditions on doit recevoir des filles : il ne faut pas communiquer indiscrettement les Constitutions aux seculiers. Respect deu aux evesques. Advis sur la reception des personnes difformes, riches et pauvres; sur les associées, sur des choses de bienséance. On ne doit pas se haster de recevoir des sujets, ny trop entreprendre, mais agir en tout avec prudence.

9 novembre 1620.

MA tres-chere fille, pour la fondation de Roan (2), il en faut escrire à nostre Mere, puisque Roan est au delà de Paris et que d'envoyer des filles d'icy là, il y auroit bien de la peyne.

Il seroit à propos de dire ou faire dire doucement à M^{sr} l'Evesque que vous prendrez le P. Lallemand pour faire vos confessions extraordinaires, à ce commencement, bien qu'il suffise pour cela d'en conférer avec vostre Pere spirituel.

Je ne pense pas qu'on puisse rien demander pour les sœurs qui vous ont accompagnée de Moulins, pour la rayson que je vous ay escrite l'autre jour que je respondis à cest article. Il n'y a nul mal de demander aux novices comment elles se portent : mais quand elles marquent des maux de nulle consequence, il ne faut pas les attendrir, ains seulement leur dire : « Vous serez bientost guerie, Dieu aydant; » puisqu'à la verité le sexe est merueilleusement enclin à se plaindre ou à desirer d'estre plaint, et c'est la verité que ces tendretez prennent leur source de paresse et amour-propre. O mon Dieu! que S. Bernard dit une chose estrange et remarquable des religieux malades! Mais je vous la diray un jour. Vous avez donc fait grandement bien pour la fille N., trop amye de soy-mesme, de l'exercer et occuper exterieurement.

(1) Il y a ici, évidemment, une phrase inachevée, et le sens est que M^{me} de Chantal devrait quitter Paris pour se rendre à Turin (?).

(2) Rouen.

Ma chere fille, il ne faut pas que vous autres qui fondez des maysons, fassiez ces pensées, si vous reviendrez ou non, avant qu'il en soit tems. Or, il n'en est pas tems au commencement de vostre besongne. *Escoute, ma fille, et considere, et abbaïsse ton aurreille, et oublie ta mayson; et le roy te desirera, car il est ton Dieu* (Ps. 44); c'est-à-dire, il te fera reyne, car il est bon. Faites bien ainsi : bandez tout à fait vostre esprit avec fidellité et douceur à une magnanimité et force particuliere.

Servez-vous à ce commencement des sœurs domestiques de dehors (1), et cependant elles demeureront en leur habit modestement seculier. Nous n'avons point encore pensé s'il faudra les garder une année ainsi; mais nous y penserons bientost.

Vous avez bien fait touchant ce sentiment, puisqu'il n'y avoit nul consentement ny arrest volontaire : cela doit estre negligé et mesprisé, sinon qu'il y eust quelque violence tout à fait extraordinaire.

Je treuve bon l'advis donné à nostre sœur de Lyon, sur la reception d'une fille tout à fait bonne, et nullement phantasque ny bigearre, mais d'un esprit tout à fait grossier. Il ne faut pas remplir la mayson de telles filles; mais prenez celle-là, car il se treuve si peu de personnes en ce sexe sans phantaysie et malice et bigearrerie, que quand on en treuve on les doit recevoir.

Je dy cecy pour ma tres-chere fille N. (2), que j'ayme cordialement. Si quelquesfois elle est difficile à traitter en ses incommoditez corporelles, petit à petit cela passera : l'esprit humain fait tant de destours sans que nous y pensions, qu'il ne se peut qu'il ne fasse des mines; celuy pourtant qui en fait le moins est le meilleur.

Il n'y a nul danger, ains il est expedient de faire dextrement bien concevoir au Pere spirituel l'importance de la constitution de la clausure, toute tirée du saint Concile de Trente; et de mesme à Monseigneur l'Evesque. Il ne faut pas donner promesse à point de filles de les recevoir, sinon en ceste façon : « Nous vous recevons en ce qui nous regarde, mais il faut que Monseigneur l'Evesque le treuve bon; » et faut tousjours conferer avec le Pere spirituel, car il saura tousjours bien les deffauts, s'il y en a.

Il faut esviter de prester vos Constitutions, en disant qu'à la premiere impression beaucoup de fautes se sont glissées, pour la haste de ceux qui les ont transcrites, que l'on corrige, et que

(1) C'est-à-dire les tourières. — (2) De Chatelut.

bientost on les fera imprimer, et qu'alors vous les communiquerez volontiers. Mais les personnes estant discrettes et de condition, en les advertissant de ce deffaut, qui, à la verité, est grand, vous pourrez, selon vostre prudence, les prester.

Il ne vous faut pas laisser peindre, si Monseigneur l'Evesque ne le demande, ou vostre Pere spirituel, auquel vous pourrez obeyr en cela, comme és autres choses indifferentes, c'est-à-dire, qui ne sont pas contre vostre Institut. J'en dy de mesme des autres sœurs, auxquelles il faut pourtant bien donner des remedes contre la vanité; de laquelle toutesfois il n'y a pas grand sujet d'estre peint sur de la toile, puisqu'il n'y en doit point avoir d'estre peints en nostre personne à l'image de Dieu.

Il faut à la verité bien reverer l'evesque, établi superieur en l'Eglise par le sacrement de son Ordre, c'est-à-dire par le Saint-Esprit, comme dit S. Paul, et par la Regle propre, et par les Constitutions : et Dieu benira vostre obeyssance, qui est l'ancienne obeyssance des religieux anciens.

Il ne faut pas dire au *Confiteor : et beatum Augustinum*; parce que vostre Congregation est sous le tiltre de Sainte-Marie de la Visitation, quoyque sous la Regle de S. Augustin.

Il n'est pas necessaire de donner des Constitutions aux pretendantes, qu'en les leur expliquant.

La philosophie des bains de ceste bonne fille est gracieuse. En somme, il n'y a rien qu'un esprit foible ne glose : on ne peut remedier à telles nyaiseries qu'avec la patience d'inculquer la verité.

Pour ces filles indisposées à estre de la Congregation, il faudra suivre le conseil des sages et spirituels, apres un peu d'essay de correction. En somme, ce sont des choses que le Saint-Esprit, le conseil et l'œil vous feront discerner.

La fille au bras court doit estre receue, si elle n'a pas la cervelle courte; car ces difformitez exterieures ne sont rien devant Dieu.

Vostre sentiment est le mien : il ne faut pas recevoir les riches au chœur, parce qu'elles sont riches, mais parce qu'elles ont le talent d'y servir : et si elles ne l'ont pas, qu'elles soient des associées, si elles sont foibles, ou vieilles, ou malades; si elles sont fortes, on les pourra employer au service de la mayson, ou du moins à cooperer aux domestiques. Si quelque consideration les fait mettre parmy les associées, comme seroit leur delicatesse, ou la bonté de leur esprit, cela les tiendroit habiles à servir de superieures, ou aux autres offices, hors celuy d'assistante.

Et les pauvres ne doivent estre rejeitées, puisque Nostre Seigneur a tant aymé la pauvreté, que de tous les apostres la plus-part estoient pauvres de condition : mais pourtant il faut avoir quelque esgard aux charges de la mayson, autant que la sainte prudence et la grandissime confiance en Dieu le dicteront. En vostre chappelle, vos fenestres doivent estre voilées, affin qu'on ne vous puisse pas voir distinctement; mais avec cela il faut oüyr le sermon le voile de vos faces levé.

On peut recevoir associées les femmes et filles qui ne sçavent pas lire; car tout ce qui est dit de la lecture s'entend de celles qui sçavent lire.

Vous aurez les indulgences de tout l'Ordre de S. Augustin, car le bref de vostre institution vous les donne, vous permettant de les avoir imprimées.

Ne recevez pas legerement des filles; mais, selon que la prudence vous enseignera, ou de differer, ou de haster, faites-le; et si elles s'en vont ailleurs, Dieu les veuille conduire, et en soit loué.

N'entreprenez que doucement, selon la petitesse des moyens que vous verrez vous pouvoir arriver, et pour les choses necessaires. Dieu ne vous abandonnera point.

Nostre sœur (1) m'escrit une lettre toute sainte et dit qu'elle donnera tout à fait les dix mille francs à Nevers sans contredit.

Or sus, ma tres-chere sœur, tenez vos yeux sur Dieu et sur son eternité de recompense, et sur le cœur de la tres-sainte Vierge, et marchez tousjours humblement et courageusement; et à jamais sans reserve je suis tout vostre, et vostre Pere, et vostre serviteur. Vive Jesus. Saluez Monseigneur l'Evesque, vostre Pere spirituel, et le Pere Lallemand.

DCLIX.

S. François de Sales, à Madame de Chantal, à Paris.

Il despire l'apostasie d'un jeune homme de ses amys (2). Pensées sur les afflictions et l'abandon entier à Dieu.

22 décembre 1620.

JE suis grandement affligé, ma tres-chere Mere, de la perte spirituelle de cest amy qui a tant demeuré avec moy. O la vanité de l'esprit humain, tandis qu'il se fie en soy-mesme! O que les

(1) De Merville. Voy. la lettre du 2 novembre.

(2) Voy. Lettre CCCXXX, page 147 (Tome VII).

hommes sont vains quand ils se croient eux-mêmes ! *Il est expedient que le scandale arrive, mais mal-heur à ceux par qui il arrive* (Matth., 18).

Ce jeune homme a toujours repoussé le joug tres-doux de Notre Seigneur : j'espere toutesfois de le voir un jour repasser la mer, et venir à port. Mais il escrivit luy-mesme sa perte à N. avec tant de respect, de sousmission et de courtoisie, que rien plus, et avec ces termes : *Je me separe de la communion de l'Eglise pour me retirer en Angleterre, où Dieu* (dit-il) *m'appelle*. Qui ne gemiroit sur ce mot-là : *Je me separe de la communion de l'Eglise!* puisque se separer de l'Eglise c'est se separer de Dieu? Laisser l'Eglise! ô Dieu, quelle frenesie! Mais la chair et le sang le luy ont persuadé. La curiosité, l'instabilité, la liberté, la presumption de son esprit, fondées sur le talent naturel de bien et promptement parler, avec la sensualité, l'ont tout à fait perdu. En somme, le jugement est une partie rare, toujours accompagnée de maturité et d'humilité. Or sus, peut-estre n'en sçavez-vous rien encore? S'il est ainsi, n'en sçachez donc rien, ma tres-chere Mere, et demeurez en paix.

Que de consolations, au contraire, de sçavoir que nostre petite Congregation se multiplie en bonnes ames; que ma toujours plus chere fille du Port-Royal tient son cœur haut eslevé en Dieu, que ma chere dame de Montigny souffre en patience sa maladie! Ma Mere, resaluez-la de ma part cherement, et luy faites sçavoir que je la cheris cordialement, et la croix sur laquelle elle est.

Je saluë tres-parfaitement madame N., à laquelle je dy par vostre entremise, n'ayant nul loysir, que sa retraite est comme une datte qui enfin produira une belle palme de triomphe; mais peut-estre seulement d'icy à cent heures, ou à cent jours, ou cent sepmaines, ou cent mois; et les contradictions qu'elle a eues serviront à cela.

Dieu nous fasse de plus en plus abonder en la pureté et simplicité de sa dilection, et en la fermeté et sincerité de celle du prochain. Or sus, il faut que je finisse, en vous assurant, ma tres-chere Mere, que, par la cheute de ce jeune homme, Dieu m'a gratifié de nouvelles douceurs, suavitez et lumieres spirituelles, pour me faire tant plus admirer l'excellence de la foy catholique.

Bonsoir, ma tres-chere Mere : je vous dy courtement qu'ouy; cest abandonnement en Dieu, parmy les douleurs interieures et exterieures, est tres-bon; et est bon de dire aussi vocalement

les parolles que vous me marquez de tems en tems, pour faire sçavoir au cœur qu'il est en Dieu, par le tesmoignage que ces parolles luy rendent.

Il avoit dit, le grand saint Etienne : *O Seigneur Jesus ! recevez mon esprit... et l'ayant dit, il s'endormit en Nostre Seigneur.* Il faut donc dire quelque chose de semblable, et s'endormir en Nostre Seigneur, et puis de tems en tems repeter les mesmes parolles, et s'endormir. O Dieu ! que c'est une bonne chose de ne vivre qu'en Dieu, ne travailler qu'en Dieu, ne se resjouyr qu'en Dieu ! Jesus-Christ soit à jamais nostre jour en l'éternité, et nostre cierge ardent en la vie presente. *Amen.*

DCLX.

S. François de Sales, à la Mere de Monthouz, Superieure du monastere de Sainte-Marie de Nevers.

Tesmoignage de son affection pour elle.

Lyon, jour de Noël, 1620 (1).

CESTE chere damoiselle, qui vous porte ce billet, est digne d'estre singulierement cherie, parce qu'elle cherit tres-affectionnement la divine Majesté de laquelle nous celebrons aujourd'huy la sainte naissance; mais oultre cela, ma tres-chere fille, elle vous ayme saintement, et a desiré que je vous escrivisse par son entremise. Je le fay de tout mon cœur, ma tres-chere fille, sans vous dire autre sorte de nouvelles, sinon que nostre chere sœur Emmanuelle est toute pleine de ferveur en la reforme du monastere de Sainte-Catherine qui se fait à Rumilly; car, que vous diray-je de plus, ma tres-chere fille, puisque ceste bonne et vertueuse ame vous dira tres-amoureusement tout ce qui se passe icy. (Elle) assure que le pere Suffren, (s'il n'y a de l'impossibilité,) vous fera la faveur de vous voir (et de vous) dire par lettre et de vive voix... (Je l'ay remercié de la prose latine qu'il vous donna... Venez...) c'est un personnage tout aymable, et qui a une affection toute sincere pour vous et pour vostre monastere. Vivez toute en Dieu, ma tres-chere fille, et pour Dieu, que je supplie vous recevoir dans le sein de sa tres-sainte dilection, avec toute vostre chere compagnie, qui suis sans fin, ma tres-chere fille, vostre, etc.

(1) On a mis la date 1612, évidemment erronée; nous mettons 1620, année où se fit la réforme de Rumilly.

DCLXI.

S. François de Sales, à la Mere Fabre.

Le Saint luy envoie une lettre de recommandation pour l'evêque de Clermont, et luy apprend quelques nouvelles de sa Congregation, de sa famille, et de quelques autres personnes.

1620.

MA tres-chere fille, voilà une lettre pour Monseigneur de Clermont, puisque vous l'avez voulu, et je dy ainsi, parce que n'ayant pas l'honneur d'estre cogneu de ce prelat, je ne pense pas que ma lettre puisse adjoûter aucun degré de chaleur à son saint zele.

Je croy que vous pourrez rester encor là quelques mois, ne voyant encor rien de prest à Turin, quoyque Monseigneur le Prince persevere à dire que tout se fera. Au contraire la signora dona Genovefa, lassée de tant de remises, viendra peut-estre icy commencer son noviciat.

Vous sçavez la bonne troupe qui est proche d'icy, où nous avons encor la Sœur Peronne Marie, qui est en verité une tres-excellente fille. Elle partira demain pour retourner à Grenoble, d'où elle avoit amené une rare fille pour faire le nombre necessaire pour Nevers, Orleans et Paris.

Je louë Dieu que vostre arrivée en ce pays-là a esté accueillie avec tant de joye, et j'espere que la suite sera tousjours correspondante; *car les amys de Dieu sont trop plus honnorez.*

Vous avez en ce pays-là le bon Pere Theodose, capucin, mon grand amy, à qui j'escriray au premier jour; et le bon Pere Anselme de Rome, qui m'ayme incomparablement, et qui demeure à Riom, et je m'asseure qu'il vous ira voir.

Nostre bon Monsieur le Premier (1) est presque tout à fait remis, et attendons qu'il nous assigne le tems pour venir icy à la recreation, et faire le baptesme du petit Charles Chrestien. Madame nostre Presidente, ma niepce, est une vraye Sœur de la Visitation du dehors.

J'attens la consecration de mon frere pour me preparer au voyage, mais avant mon despart vous aurez une fois de mes nouvelles.

Tout à vous, etc.

(1) Le président Fabre.

DCLXII.

S. François de Sales, à Madame de Chantal.

Madame de Chantal eut à Paris plusieurs desplaysirs, dont l'un fut la sortie de certaines filles qui formerent des plaintes contre la mayson et sa superieure : ceste lettre regarde une de ces filles qui estoit sortie, et à qui ses sœurs refusoient sa dot. Le Sainct marque un souverain desinterressement et une charité parfaite envers ceste fille ; il ne veut point qu'on en vienne à des procez pour avoir sa dot, ny qu'on fasse aucune avance pour l'engager à revenir. Enfin il fait voir que la prudence humaine est une veritable sottise.

1621.

MA tres-chere Mere, si vous cognoissiez qu'il fust plus utile que vous demeurassiez là encore quelque tems, quoyque mes sens y respugnent, ne laissez d'y demeurer doucement, car je me plays à gourmander cest homme exterieur, et j'appelle homme exterieur mon esprit mesme, en tant qu'il suit ses inclinations naturelles (1).

Voilà que j'escris à ma tres-chere fille selon mon veritable sentiment. C'est la verité ; on parle perpetuellement d'estre enfant de l'Evangile, et personne presque n'en a les maximes entierement en l'estime qu'il faut. Nous avons trop de pretentions et de desseins : nous voulons avoir les merites du Calvaire et les consolations du Thabor tout ensemble ; avoir les faveurs de Dieu et les faveurs du monde. Playder, oh ! vraiment, je ne le veux nullement. *A celui qui te veut oster ta robbe, donne-luy encore ta tunique.* Que pense-t-elle ? Quatre vies des siennes ne suffiroient pas pour terminer son affaire par voye de justice. Qu'elle meurre de faim et de soif de justice ; car bien-heureuse sera-t-elle. Est-il possible que ses sœurs ne luy veüillent rien donner ? Mais si cela est, est-il possible que les enfans de Dieu veüillent avoir tout ce qui leur appartient, leur pere Jesus-Christ n'ayant rien voulu avoir de ce monde qui luy appartient ?

O mon Dieu ! que je luy souhaite de bien ! mais surtout la suavité de la paix du Sainct-Esprit, et le repos qu'elle doit avoir en mes sentimens pour elle : car je puis dire que je sçay qu'ils sont selon Dieu, et non-seulement cela, mais qu'ils sont de Dieu. Qu'est-il besoin de tant d'affaires pour une vie si passagere, et de faire des corniches dorées pour une imaigne de papier ? Je luy dy paternellement mon sentiment ; car je l'ayme, certes, incroyablement : mais je le dy devant Nostre Seigneur, qui sçayt que je ne me mens point.

(1) Reproduction du septième alinéa de la lettre du 7 août 1620.

Je voudrois bien regagner son cœur; car il me semble qu'elle n'en trouvera pas un qui soit plus pour elle que le mien : et il n'est pas bon d'abandonner les amitez que Dieu seul nous avoit données. Je me souviens tousjours que ceste fille couroit un jour si vistement à la dilection de Dieu et despoüillement de soy-mesme, et si fortement. O plust à Dieu que jamais elle ne fust partie d'icy! Dieu eust bien trouvé d'autres moyens de faire ce qu'elle a fait : toutesfois je me reprens, et dy que Dieu a tout bien fait, et a tout bien permis; et j'espere que comme sans nous il nous avoit donné ceste fille, sans nous aussi il la nous redonnera, si tel est son bon playsir. Mais l'inviter à venir, il ne le faut pas faire, si Dieu ne nous fait cognoistre expressement qu'il le veuille : il luy faut laisser faire ce coup purement à luy seul, à sa divine providence (1).

O ma Mere! je crains souverainement la prudence naturelle au discernement des choses de la grace; et si la prudence du serpent n'est destrempée en la simplicité de la colombe du Saint-Esprit elle est tout à fait veneneuse.

Que vous diray-je plus? Rien autre, ma tres-chere Mere, sinon que je cheris incomparablement vostre cœur, et comme le mien propre, si mien et tien se doit dire entre nous, où Dieu a establi une tres-invariable et indissoluble unité, dont il soit eternellement beny. *Amen.*

DCLXIII.

S. François de Sales, à une Superieure de la Visitation.

Le Saint demande grace pour une fille que l'on devoit renvoyer d'un monastere de cest Ordre. Il explique à la superieure ce que c'est que Dieu, autant qu'une creature en est capable.

Annessy, 2 avril 1624.

JE ne scaurois determiner, ma tres-chere fille, sur la demande que vous me faites de l'opinion que j'ay, s'il est à propos qu'on retienne ou qu'on renvoye ceste fille, parce que je ne la cognois pas assez : bien croy-je que l'on pourroit luy donner encore un peu de tems, comme six sepmaines, et luy dire ouvertement ce que l'on requiert en son esprit et en sa conduite, affin qu'elle vacquast serieusement à l'acquerir; et, si elle se rendoit souple, on la pourroit garder : car veritablement elle a un extreme besoin de demeurer en la vie religieuse, son esprit, ce me semble, ne pouvant que courir fortune de beaucoup de detracquemens au monde. C'est pourquoy il faut par charité faire ce qui se pourra bonnement faire pour son salut. Que si de son

(1) Reproduction du dixième alinéa de la lettre du 7 août 1620.

costé elle ne coopere pas en s'humiliant, se sousmettant, renonçant à son esprit, et suivant celuy de l'institut auquel elle aspire, ce sera son dam (1) et sa coulpe seule.

Quant à l'autre demande que vous me faites, il est impossible d'y respondre entierement, non-seulement à moy, mais aussi aux anges et aux cherubins; car Dieu est au-dessus de toute intelligence : et s'il y avoit une intelligence qui peust comprendre ou parfaictement dire ce que Dieu est, il faudroit que ceste intelligence fust Dieu; car il faudroit qu'elle fust infinie en perfection. Voyez, je vous supplie, les trois premiers chapitres du II^e livre de *l'Amour de Dieu*; mais surtout voyez le premier chapitre, et encore les IX, X, XI, XII, XIII, XIV, XV^e chapitre du III^e livre de *l'Amour de Dieu*; car cela vous donnera une suffisante lumiere pour concevoir en quelque sorte ce que c'est que Dieu : c'est-à-dire, vous apprendrez, autant qu'il est requis, ce qu'il en faut croire; et voicy ce que pour le present je vous en puis dire.

Dieu est un esprit infini, qui est la cause et le mouvement de toutes choses, auquel et par lequel tout est, tout subsiste et a son mouvement. Il est par consequent invisible de soy-mesme, ne pouvant estre veu qu'en l'humanité de Nostre Seigneur, qu'il a unie à sa divinité. Il est infini, il est partout, il tient tout par sa puissance : rien ne le tient pour le comprendre; ainsi il comprend et contient tout, sans estre contenu de chose quelconque.

En somme, ma fille, comme nostre ame est en nostre corps sans que nous la voyions, ainsi Dieu est au monde sans que nous le voyions; comme nostre ame tient en vie tout nostre corps tandis qu'elle est en iceluy, ainsi Dieu tient en estre tout le monde tandis qu'il est en iceluy; et si le monde cessoit d'estre en Dieu, il cesseroit tout aussitost d'estre; et comme, en certaine façon, nostre ame est tellement en nostre corps qu'elle ne laisse pas d'estre hors de nostre corps, n'estant pas contenue en iceluy, puisqu'elle void, elle entend, elle oye, elle fait ses operations hors de nostre corps et au delà de nostre corps, ainsi Dieu est tellement au monde, qu'il ne laisse pas d'estre hors du monde, et au delà du monde, et tout ce que nous pouvons penser : et pour fin, Dieu est le souverain Estre, le principe et la cause des choses qui sont bonnes, c'est-à-dire qui ne sont point peché.

(1) Ce sera son *dam* et sa *coulpe*; c'est-à-dire : Elle seule aura *regret*, parce que seule elle sera coupable.

O ma fille! c'est un abysme; c'est l'esprit qui vivifie tout, qui cause tout, qui conserve tout, duquel toutes choses ont besoin pour estre; et luy n'a besoin de nulle chose, n'ayant jamais esté que tres-infini en tout ce qui est, et tres-heureux, ne pouvant ny commencer d'estre, ny finir, parce qu'il est cternel, et ne peut n'estre pas eternel. A luy seul soit honneur et gloire. *Amen.*

Je n'ay pas dit cecy pour vous dire ce que c'est; mais pour vous faire tant mieux entendre que je ne le puis, ne sçay dire, et que je ne sçay que confesser que je suis un vray neant devant luy, que j'adore tres-profondement, comme aussi l'humanité de nostre Sauveur à laquelle il s'est uny, affin qu'en icelle nous le puissions aborder et le voir en nos sens et sentimens au ciel, et en nos cœurs et en nos corps icy en terre au divin sacrement de l'Eucharistie. *Amen.*

DCLXIV.

*La Comtesse de Dalet, à la Mere de Chastel, superieure
du monastere de la Visitation, à Grenoble.*

Elle se plaint de la dureté de sa mere pour elle, parce qu'elle avoit fait vœu de fonder un monastere de la Visitation.

Avant le 25 avril 1621.

Ouy, ma tres-chere Mere! il est vray que j'ay eu l'honneur d'estre battue et flagellée pour ma bien-aymée vocation; mais, certes, de tous les outrages que Nostre Seigneur permit m'estre faits par celle à qui je dois le plus au monde, et pour laquelle aussi j'avois plus de respect, nul n'a esté esgal à la honte de m'avoir chassée de ma propre mayson à coups de pierres et de poings sur ma personne et sur mes pauvres petits enfans. Si vostre charité n'a jamais veu de ces gueuses qui ont des enfans à leur cou et en leurs bras, j'estois en cost equipage: mais, ma tres-chere Mere, ô que nous avons un Dieu plein de misericorde! Il permit bien en ce rencontre que mes sens fissent quelque revolte à cause de mes pauvres petits enfans; neantmoins mon ame estoit en une si grande tranquillité, paix et joye, que n'osant chanter exterieurement à cause de la bien-seance, je chantois mentalement plusieurs versets des psalmes de David, que Dieu me mettoit au cœur, et je faysois des actions de grace tres-ardentes à la divine Bonté de m'avoir donné de si belles occasions de luy tesmoigner mon amour; et je ne me souviens pas d'avoir jamais eu des sentimens pareils.

Une pauvre paysanne me receut, lorsque ma mere m'eut ainsi chassée, et me presta deux de ses couvrechef, dont je fis des coiffes de nuict pour moy et pour mes pauvres enfans. Elle me quitta son lict, où je couchay mes quatre petits; et quant à moy, j'avois tant de choses à dire à mon Dieu, que je ne me couchay point ceste nuict-là.

DCLXV.

S. François de Sales, à la Mere de Chastel, à Grenoble.

Ceste lettre est relative au differend qui s'estoit eslevé entre la comtesse de Dalet et sa mere. au sujet de l'entrée en religion de la premiere, et de quelques discussions d'intérest entre la mere, qui estoit peu riche, et la fille, qui l'estoit beaucoup.

25 avril 1621.

EN somme, ma tres-chere fille, il est vray, ainsi que je l'ay souvent dit, que la discretion est une vertu sans laquelle, au rapport de S. Anthoine, nulle vertu n'est vertu, non pas mesme la devotion, si toutesfois la devotion veritable peut estre sans une veritable discretion.

Ceste bonne dame, des belles et rares qualitez de laquelle vous m'avez la premiere rendu amateur, se plaint admirablement de Madame sa fille, de quoy ayant treuvé un essaim d'abeilles avec leur miel, elle s'amuse trop avec elles, et mange trop de ce miel, contre l'enseignement du Sage, qui a dit : *As-tu treuvé du miel, manges-en discrettement* (Prov. 25).

Elle vous aura dit toutes ces raysons en meilleurs termes que je ne scaurois vous les presenter, hormis peut-estre celle-là, que vostre religieuse mayson luy a une tres-grande obligation, ainsi que vous-mesme m'avez escrit. Voyez, ma tres-chere fille, de contribuer au contentement de ceste mere ce que vous pourrez aupres de ceste fille, laquelle, à la verité, est obligée de quitter, je ne dy pas un peu, mais beaucoup de ses consolations, pour spirituelles qu'elles soient, pour en laisser beaucoup à sa mere.

Je confesse que je ne sçay comme il se peut faire qu'une mere de tant d'esprit, de perfection et de pieté, et une fille de grande vertu et de devotion, ne demeurent tout à fait unyes en ce grand Dieu, qui est le Dieu d'unyon et de conjonction : mais je sçay bien pourtant que cela se fait, et que mesme les anges, sans cesser d'estre anges, ont de contraires volonteiz sur un mesme sujet, sans pour cela estre en division ny dissension, parce qu'ils sont parfaitement amoureux de la volonté de Dieu,

laquelle, soudain qu'elle paroist, est embrassée et adorée de tous. Ah! mon Dieu, n'y a-t-il pas moyen que l'on ayde ces deux dames à la cognoistre, ceste sainte volonté? car je suis asseuré qu'elle les rangeroit toutes deux à son obeyssance.

Ceste bonne dame qui est mere me parle d'un vœu de chasteté fait par sa fille, et dit que c'est precipitamment. A cela je ne touche point; car il y va bien des considerations pour juger qu'un vœu de chasteté puisse ou doive estre dispensé ou dispensable, puisqu'il n'y a point d'estime comparable à l'ame chaste.

Mais elle parle, ceste mere, d'autre chose, qui est qu'elle aymeroit mieux que sa fille fust religieuse tout à fait, puisqu'en ce cas-là on ne la luy demandera plus pour caution, et que l'administration des biens des enfans lui sera confiée. Mais je ne sçay non plus que dire sur cela, ne sçachant pas quelle est la vocation du ciel, et voyant les enfans de ceste bonne dame si petits : ceste seule chose me touche plus que les autres.

Tout ce de quoy ceste dame se plaint, c'est qu'elle dit que sa fille fait bourse à part, parmy tant de peynes et travaux qu'elle void à sa mere, sans la souslager de son assistance. Or cela, ma tres-chere fille, est tout à fait contraire à mes sentimens. S. François ne pouvoit gouster l'amas des fourmis : mais il me semble qu'une fille qui a des moyens ne doit jamais les espargner pour sa mere, je dy mesme pour son repos et juste contentement.

Je vous escriis la teste pleyne d'affaires, et entre plusieurs tintamarres; et de plus je vous escriis à tastons; car je sçay bien que pour bien parler en ceste occasion, il faudroit ouyr bien au long les parties : mais tandis que cela ne se peut, il faut parler pour la mere; il y a tousjours un juste prejudgé pour elle.

Au reste, elle ne desire de vous sinon que vous employiez vostre entremise pour moderer le zele que sa bonne fille a à ses retraittes, qui est chose qui ne se peut ny doit refuser, la moderation estant tousjours bonne en tous les exercices, hormis en celuy de l'amour de Dieu, qu'on ne doit point aymer par mesure. Employez-vous donc bien à ceste moderation, à laquelle il sera bien aysé de reduire ceste bonne fille, puisque sa bonne mere luy permet qu'elle aille jouyr de la devotion en paix, toutes les grandes festes de l'année, et, outre cela, de six sepmaines en six sepmaines trois jours, qui est beaucoup.

C'est assez; je m'asseure, ma tres-chere fille, qu'apres avoir invoqué le Saint-Esprit, il vous donnera de la clarté pour bien faire ou conseiller ceste moderation.

Je suis en Nostre Seigneur parfaitement vostre. Je le supplie

de regner tousjours en vostre ame, en vostre chere Congregation, et qu'il vous inspire toutes de prier souvent pour moy.
Amen.

DCLXVI.

S. François de Sales, à Madame la Comtesse de Dalet.

Le Sainct l'exhorte à secourir sa mere; en mesme tems luy inculque que l'amour des parens exige beaucoup des enfans. Dieu souffre qu'on les ayme avec luy, pourveu que ce soyt pour luy.

25 avril 1621.

MADAME, je serois bien en peyne de vous escrire sur le sujet qui m'y convie, si je n'estois authorisé de Madame vostre mere : car à quel propos oserois-je mettre la main aux affaires qui se passent entre vous deux, et vous parler de vostre conscience, moy qui sçay que vous estes l'unique digne fille d'une si digne mere, pleyne d'esprit, de prudence et de pieté? Mais puisqu'il le faut, sous ceste si favorable condition, je vous diray donc, Madame, que Madame vostre mere m'escrit tout ce qu'elle vous a dit et fait dire par plusieurs excellens personnages, en comparayson desquels je ne suis rien, pour vous ranger au desir qu'elle a que vous ne l'abandonniez de vostre assistancce filiale en coste grande presse d'affaires temporelles en laquelle les occurrences que vous sçavez ont poussé sa mayson, qu'elle ne peut supporter de voir tomber sous le faix, et surtout faute de vostre secours, qu'elle tient y estre seule et uniquement necessaire.

Elle propose trois partis pour cela : ou que vous vous retiriez tout à fait en religion, affin que les creanciers ne vous desirent plus pour caution, et que la disposition des biens de vos enfans luy soit libre, ou que vous vous remaryez avec les avantages qui vous sont offerts, ou que vous demeuriez avec elle avec une seule bourse. Elle met dans sa lettre vos excuses pour les deux premiers partis; car elle dit que vous avez voué à Dieu vostre chasteté, et que vous avez quatre bien petits enfans, desquels deux sont des filles : mais pour le troisieme je ne voy rien dans sa lettre.

Quant au premier, je ne suis pas pour interposer mon jugement, si le vœu que vous avez fait vous oblige à ne point desirer dispense, bien qu'elle allegue une si grande precipitation qui peut prevenir la juste consideration; car veritablement la pureté de la chasteté est de si haut prix, que quiconque l'a vouée est tres-heureux de la garder, et n'y a rien à preferer que la necessité de la charité publique.

Quant au second, je ne sçay si vous vous pourriez légitimement descharger du soing que Dieu vous a imposé de vos enfans en vous rendant leur mere, et eux estant si petits.

Mais pour le troisieme, Madame, je vous dy que vostre bourse doit estre commune à Madame vostre mere en cas de si grande necessité. O Dieu! c'est la moindre communication qu'on doive aux peres et aux meres. Je cuide bien entrevoir quelque rayson pour laquelle il semble qu'une telle fille chargée d'enfans puisse garder sa bourse; mais je ne sçay pas si vous l'avez; et si, je pense qu'il faut que ceste rayson soit grande et grosse, pour la faire voir et considerer tout à fait. Entre les ennemis, l'extreme necessité rend toutes choses communes; mais entre les amys, et de tels amys comme sont les filles et les meres, il ne faut pas attendre l'extreme necessité, car le commandement de Dieu nous presse trop. Il faut en ce cas relever le cœur et les yeux en la providence de Dieu, qui rend abondamment tout ce que l'on donne sur sa sainte ordonnance.

Je dy trop, Madame; car je n'avois rien à dire sur cela, que de renvoyer vostre chere conscience, pour ce regard, à ceux auxquels vous vous en confiez.

Au reste, pour vos exercices spirituels, Madame vostre mere se contente que vous les fassiez à vostre accoustumé, hormys pour vos retraittes à Sainte-Marie qu'elle desire d'estre limitées aux grosses festes de l'année, et cela à trois jours sur chaque quarantaine. Vous pouvez aussi vous en contenter, et suppleer, par des retraittes spirituelles dans vostre mayson, la longueur de celles que vous pouvez faire en celle de Sainte-Marie.

O mon Dieu, ma chere dame, qu'il faut faire de choses pour les peres et meres! et comme il faut supporter amoureusement l'excez, le zele et l'ardeur, à peu que je die encore l'importunité de leur amour! Ces meres, elles sont admirables tout à fait: elles voudroient, je pense, porter tousjours leurs enfans, surtout l'unique, entre leurs mammelles. Elles ont souvent de la jalousie; si on s'amuse un peu hors de leur presence, il leur est advis qu'on ne les ayme jamais assez, et que l'amour qu'on leur doit ne peut estre sans mesure que par le demesurement. Quel remede à cela? Il faut avoir patience, et faire au plus pres que l'on peut tout ce qui est requis pour y correspondre. Dieu ne requiert que certains jours, que certaines heures. et sa presence veut bien que nous soyons encore presens à nos peres et à nos meres: mais ceux-ci sont plus passionnez; ils veulent bien plus de jours, plus d'heures, et une presence non divisée. Hé! Dieu

est si bon que, condescendant à cela, il estime les accommodemens de nostre volonté à celle de nos meres, comme faits pour la sienne, pourveu que nous ayons son bon playsir pour fin principale de nos actions.

Or sus, vous avez là Moïse et les prophetes, c'est-à-dire tant d'excellens serviteurs de Dieu : escoutez-les. Et moy, j'ay tort de vous entretenir si longuement, mais j'ay un peu de complaisance de parler avec une ame pure et chaste, et de laquelle il n'y a aucune sorte de plainte que pour l'excez de devotion; tare (1) si rare et si aymable, que je ne puis n'aymer pas et n'honorer pas celle qui en est accusée, et n'estre pas à jamais, Madame, vostre, etc.

DCLXVII.

S. François de Sales, à Madame la Comtesse de Dalet.

Le vœu de chasteté doit estre gardé, au prejudice mesme de la conservation de sa posterité. Quelle sorte d'assistance les enfans qui sont mariez et qui ont famille doivent à leurs parens. La retraitte est necessaire aux personnes devotes pour conserver leur pureté, et elle contribue à leur unyon avec les personnes du monde qui ne s'accoumodent pas volontiers des exercices de la vie devote.

11 may 1621.

MADAME, c'est en la presence de Dieu que je vous dois particulièrement escrire ceste lettre, puisque c'est pour vous dire ce que vous devez faire pour sa plus grande gloire és choses que vous m'avez marquées. Apres donc avoir invoqué son Saint-Esprit, je vous dy que je ne voy nulle juste occasion en tout ce que vous me dites, et que Madame vostre mere me dit, pour laquelle vous deviez violer le vœu que vous avez fait de vostre chasteté à Dieu : car la conservation des maysons n'est pas considerable, sinon pour les princes, quand leur posterité est requise pour le bien public; et si vous estiez princesse, ou celuy qui vous souhaite prince, on vous devoit dire : Contentez-vous de la posterité que vous avez; et à luy : Faites de la posterité d'une autre princesse. En somme, le Saint-Esprit a fait redire clairement qu'il n'y a rien d'estimable en comparayson d'une ame continente (Eccli. 26). Demeurez donc là, puisque Dieu vous a inspiré de le vouloir, et vous donne la grace de le pouvoir. Ce grand Dieu benira vostre vœu, vostre ame et vostre corps, consacrez à son nom.

2. Il est tout vray que vous n'estes nullement obligée par

(1) Faute.

droit de justice d'assister de vos moyens la mayson de Monsieur vostre pere, puisque vos moyens et ceux de vos enfans, par l'ordre establi en la respublique, sont separez et independans de la mayson de Monsieur vostre pere, et qu'il n'est point en necessité effective, et d'autant plus qu'en effect vous n'avez rien receu de vostre dot, promise seulement, et non payée.

3. Au contraire, s'il est veritable que vous ruyneriez vos enfans et ce qui est à eux, et que vous vous ruyneriez vous-mesmo, si vous vous chargiez des affaires de vostre mayson paternelle, sans pour cela l'empescher de se ruyner, vous estes obligée, du moins par charité, de ne le faire pas, car à quel propos ruyner une mayson pour en laisser encore ruyner une autre, et donner des remedes contre un mal irremediable, aux despens de vos enfans? Si donc vous sçavez que vostre secours sera inutile au souslagelement de Monsieur vostre pere, vous estes obligée de ne l'y point employer au prejudice des affaires de vos enfans.

4. Mais, Madame, si vous pouvez l'ayder sans endommager vos enfans, comme il semble apparemment que vous le puissiez faire, puisque vous estes unique, et que tout ce que vous pourrez empescher d'estre vendu demeurera enfin à vos enfans, Monsieur vostre pere et Madame vostre mere ne pouvant avoir d'autres heritiers, il m'est advis que vous le devez faire, car, ce ne seroit qu'abandonner vos moyens d'une main, et les reprendre de l'autre.

5. Et quand mesme vous incommoderiez vos affaires pour contenter Madame vostre mere, pourveu que ce ne fust pas avec trop de perte de vos enfans, encore me sembleroit-il que vous le devriez faire, pour le respect et l'amour que vous estes obligée de luy porter.

6. Et quant au reste, je pense qu'il seroit plus à propos, pour vostre repos et par la suite de l'eslection que vous avez faite d'une perpetuelle pureté, que vous demeurassiez à part en vostre petit train, à la charge que vous vissiez souvent Madame vostre mere, laquelle, si j'entens bien sa lettre, ne seroit point marrye que mesme vous fussiez religieuse, pourveu que vous luy communiquassiez vos moyens pour la retenir en possession des biens de la mayson.

Et veritablement, ne vous voulant point ranger à un second maryage, ny ne pouvant pas seconder le courage que je voy en ceste dame à tenir grand train et portes ouvertes à toutes sortes d'honnestes conversations, je ne voy comme ce ne seroit pas

plus à propos que vous demeurassiez à part, n'y ayant rien d'egal à la separation des sejours pour conserver l'unyon des cœurs entre ceux qui sont de contraires, quoyque bonnes, humeurs et pretentions. Voilà mon opinion, Madame, sur la cognoissance que j'ay de l'estat de vos affaires. Oh! s'il eust pleu à Dieu que je vous eusse veuë à Lyon, que de consolation pour moy, et combien plus certainement et plus clairement j'eusse peu vous expliquer mon sentiment! Mais puisque cela n'a pas esté, je m'attendray à recevoir vos resplices, s'il vous semble que j'ay manqué à comprendre le fait que vous m'avez proposé, et je m'essayeray à en reparer les manquemens. Et je vous supplie, Madame, de ne point vous mettre en aucune consideration qui vous puisse oster la liberté de m'escire, puisque je suis et seray desormais tout à fait et sans reserve vostre tres-humble et tres-affectionné serviteur, qui vous souhaite le comble des graces de Nostre Seigneur, et surtout un progres continuel en la tres-saincte douceur de charité, et la sacrée humilité de la tres-aymable simplicité chrestienne; ne me pouvant empescher de vous dire que j'ay treuvé parfaitement douce la parolle que vous mettez en vostre lettre, disant que vostre mayson est des communes, et rien plus : car cela est cherissable en un aage où les enfans du siecle font de si gros brouas de leurs maysons, de leurs noms et de leurs extractions. Vivez tousjours ainsi, ma tres-chere fille, et ne vous glorifiez qu'en la croix de Nostre Seigneur, par laquelle le monde vous est crucifié, et vous au monde. *Amen.* Je me dy derechef de tout mon cœur, Madame, vostre, etc.

DCLXVIII.

S. François de Sales, à Madame la Comtesse de Dalet.

En quelle necessité doit estre une famille pour empescher une personne de prendre le party du cloistre. La tentation est dangereuse dans ces circonstances.

Après le 11 may 1621.

MA tres-chere fille, je vous diray franchement que quant à l'obligation de vostre conscience, je ne varye nullement, et persevere à ce que je vous ay dit il y a long-tems, qui est en un mot, que si la necessité de la personne de ce bon seigneur est telle que vous soyez requise en presence pour la secourir, vous devez arrester. Si ce n'est que la necessité du meilleur estat des biens, vous n'y estes pas voirement obligée; mais pourtant, si ceste necessité estoit extreme et grande, et qu'elle ne peust estre

remédiée que par vous, c'est-à-dire, que vous ne peussiez suppléer par autrui aux affaires, vous pourriez librement arrêter le tems requis à cela, que je remets à vostre discretion et prudence, ne pouvant dissimuler avec vous qu'en ceste occasion je ne voye quelque sorte de tentation.

Car sans doute, si vous vous fussiez remariée à quelque chevalier du fond de Gascogne ou de Bretagne, vous eussiez tout abandonné, et on n'eust rien dit : maintenant que vous n'avez pas fait à beaucoup prez un si grand abandonnement, et que vous avez reservé assez de liberté pour avoir un soing moderé de vostre mayson et de vos enfans, parce que ce peu de retraite que vous avez fait est pour Dieu, il se treuve des gens qui taschent de le faire estimer mauvais et contre le devoir.

Ce que je ne dy pas pour ce bon chevalier qui vous souhaite auprez de soy, car vrayement il a rayson de desirer le bien de vostre conversation, qui ne peut que luy estre agreable; mais pour ceux qui en parlent par maniere de conscience et de scrupule, qui, à mon advis, ne sont pas bien fondez en cela, bien qu'en la lettre de Monsieur N. je les voye fort doctes et de grand esprit. Mais je reviens à vous dire que vostre discretion vous doit regler, selon ce que je vous en ay dit autresfois, ce que maintenant je repete.

Au demeurant, pendant vostre sejour, ces bonnes filles font au mieux qu'elles peuvent, affin qu'à vostre retour vous ne trouviez point de decadence en ceste heureuse vie en laquelle Dieu les a mises sous vostre conduite.

Je vous souhaite mille et mille benedictions celestes pour l'avancement de vostre cœur au tres-sainct amour du Crucifix, auquel il est voué et consacré eternellement.

Je suis, comme vous sçavez, de toute mon ame, ma tres-chere fille, tout parfaitement vostre, en celuy qui, pour nous rendre siens, s'est fait tout nostre, Jesus-Christ, qui vit et regne és siecles des siecles. *Amen.*

DCLXIX.

S. François de Sales, aux Consuls et Habitans de Montferrand.

Le Saint leur promet de laisser le plus long-tems qu'il pourra la Mere Fabre dans le monastere de Sainte-Marie. nouvellement fondé dans leur ville.

Annessy, 21 mai 1621.

MESSIEURS, je respons à vostre lettre, et correspons, autant que je le puis, à vos desirs, vous assurant que je laisseray, le

plus long-tems que le service de Dieu me le permettra, ma sœur Marie-Jacqueline Fabre, au monastere où, par vostre pieté, elle se treuve maintenant, et où je suis grandement consolé qu'elle employe les graces que la divine Providence luy despartira. Que si je pouvois vous dire que ce sera pour toute sa vie, je le ferois volontiers, pour contenter vostre zele et celuy de tant d'ames qui se consolent avec elle; mais vous vous imaginez bien quelles occasions peuvent se presenter pour la retirer et destiner ailleurs, selon que la gloire de celuy auquel elle est vouée le requerra. Je vous le souhaite tres-uny, propice, et à toute vostre honorable ville, Messieurs; je suis en luy vostre tres-humble, etc.

DCLXX.

La Mere de Chastel, à S. François de Sales.

La Mere de Chastel, jugeant que ses infirmités habituelles ne luy permettoient pas de s'acquitter de sa charge de superieure, demande au Saint sa deposition.

Vers le mois de may 1621.

MONSEIGNEUR, l'infirmité dont je suis accablée m'abat de telle sorte, que j'en viens quelquesfois jusque dans l'ennuy et le desgoust de ma vie. Dieu, m'ayant donné une si grande adersion naturelle pour les charges, me fait assez cognoistre par ce chastiment qu'il ne me les a point destinées. Je ne croy plus pouvoir en conscience tenir une place que je ne merite pas. C'est faire une injustice à mes sœurs, qui sont les espouses de Jesus-Christ, de leur laisser plus long-tems une superieure incapable de les servir, à cause de ses infirmités, aussi bien que de les instruire, et indigne de les gouverner par son deffaut de conduite. Ce reproche me ronge continuellement le cœur; et ce ver s'attachant immédiatement à ceste premiere et maistresse partie, tout le reste de mon corps se rend à la douleur, et demeure sans force et sans courage, etc.

DCLXXI.

S. François de Sales, à la Mere de Chastel.

Response à la lettre precedente.

Vers le mois de may 1621.

JE le croy bien, ma tres-chere fille, que ce seroit vostre advis que nous voulussions vous oster la charge et la qualité de Mere, mais ce n'est nullement le nostre.

Hélas ! ma chere fille, croyez-vous que Nostre-Dame fust moins la mere de Nostre Seigneur lorsqu'elle parut oultrée de douleur, et qu'estant accablée d'ennuys, et toute submergée d'affliction, elle respiroit ceste parole : *Ouy, mon Fils, parce qu'il vous plaist ainsi*, que lorsque, d'un accent magnifique et d'un cœur tressaillant de joye, elle chanta le celeste cantique de son *Magnificat*? Ne craignez point de mal edifier nos sœurs. Dieu y pourvoyera. Vostre cœur est naïf, rond et sincere; vostre chemin est bon, et je n'y treuve rien à redire, sinon que vous considerez trop scrupuleusement vos pas, par la crainte de tomber. De quoy vous mettez-vous tant en peyne? Dieu est si bon! ne vous empressez point tant pour luy, car il en reprint Marthe; ne veüillez point estre si parfaite.

S. Paul vous advertit qu'*il ne faut pas estre plus sage qu'il ne faut*. N'examinez point tant vostre ame de ses progres; il vous est utile d'ignorer vos grâces et les richesses que vous avez acquises devant Dieu : souslagez vostre pauvre cœur, que je chers paternellement devant Dieu, et Dieu veut que j'aye de la consolation à le dire. Demeurez donc paysible, ma tres-chere fille; soyez Mere, et bonne Mere, tout autant que Dieu vous l'ordonnera.

DCLXXII.

S. François de Sales, à une Superieure de la Visitation.

La prudence humaine est fort à craindre dans les choses spirituelles : elle est opposée à la charité, à la confiance en Dieu, à l'establissement des maysons religieuses.

24 juillet 1621.

O MA tres-chere fille! quelle pityé de considerer les effects de la providence humaine en ces ames dont vous m'escrivez, le mien et tien regner d'autant plus puissamment és choses spirituelles qu'il semble estre un mien et tien spirituel; et cependant il estoit tout à fait, non-seulement naturel, mais charnel. O combien tout cela est esloigné de ceste pure charité, *qui n'a pas de jalousie ny d'esmulation, et qui ne cherche ce qui luy appartient*? Ma fille, ceste prudence est opposée à ce doux repos que les enfans de Dieu doivent prendre en la Providence celeste.

On diroit que l'erection des maysons religieuses et la vocation des ames se fait par les artifices de la sagesse naturelle; et je croy que, quant aux murailles et à la charpenterie, l'artifice en peut estre : mais la vocation, l'unyon des ames appellées, la

multiplication d'icelles, ou elle est surnaturelle, ou elle ne vaut rien tout à fait. Nous avons trop de considération d'estat et trop de finesse mondaine en ces choses que Dieu fait par une speciale grace. Tousjours les pauvres rejettez ont eu la benediction et la multiplication, comme Lia, Anne et les autres.

Mais, ma tres-chere fille, il faut demeurer en paix, en douceur, en humilité, en dilection non feinte, sans se plaindre, sans remuer les levres. O si nous pouvons avoir un esprit d'une entiere despendance du soing paternel de nostre Dieu en nostre congregation, nous verrons multiplier avec suavité les fleurs des autres jardins, et en benirons Dieu, comme si c'estoit és nostres. Qu'importe-t-il à une ame veritablement amante, que le celeste Espoux soit servi par ce moyen ou par un autre? Qui ne cherche que le contentement du Bien-aymé, il est content de tout ce qui le contente.

Croyez-moy, le bien qui est vray bien ne craint point d'estre diminué par le surcroist d'un autre vray bien. Servons bien Dieu, et ne disons point : *Que mangerons-nous? que boirons-nous?* d'où nous viendront des sœurs? C'est au maistre de la mayson d'avoir ceste sollicitude, et à la dame de nos logis de les meubler; et nos maysons sont à Dieu et à sa sainte Mere. Dissimulez avec amour toutes ces petites tricheries humaines, ma tres-chere fille. Donnez, tant que vous pourrez, l'esprit d'une veritable et tres-humble generosité à nos cheres sœurs, que je saluë de toute mon ame. Vous estes tousjours plus ma tres-chere fille tout à fait bien-aymée, et je suis vostre, etc.

DCLXXIII.

S. François de Sales, à une Sœur touriere de la Visitation.

Il fait l'esloge de son employ, en monstre l'importance, et conclut qu'il n'y a rien de petit au service de Dieu.

2 aoust 1621.

MA tres-chere fille, je suis grandement consolé de sçavoir que vous estes arrestée plus particulièrement au service de Nostre Seigneur, en la mayson de sa tres-sainte Mere, en une condition que j'estime de grand profit. *J'ay choysi d'estre abject,* dit le Prophete, *en la mayson de mon Dieu, plus que d'habiter les tabernacles des grans,* qui souvent ne sont pas si pieux.

Vous avez esté heureuse d'avoir jusqu'à present servy Dieu dans la personne d'une maistresse de laquelle vous avez eu toutes sortes de subjects de profiter spirituellement; mais vous

estes encore plus heureuse d'aller servir ce mesme Seigneur en la personne de celles qui, pour le mieux servir, ont quitté toutes choses.

C'est un grand honneur, ma chere fille, d'avoir en charge la conservation d'une mayson toute composée d'espouses de Nostre Seigneur : car qui garde les portes, les tours et les parloirs des monasteres, il garde la paix, la tranquillité et la devotion de la mayson, et de plus peut grandement edifier ceux qui ont besoin d'aborder le monastere.

Il n'y a rien de petit au service de Dieu; mais il m'est advis que coste charge du tour est de tres-grande importance, et grandement utile à celles qui l'exercent avec humilité et consideration.

Je vous remercie de la participation que vous m'avez donnée de vostre contentement, et vous prie de saluer Mesdames de Lamignon, et, quand vous la verrez, Madame de Villeneuve. Vostre humble frere et serviteur, etc.

DCLXXIV.

*S. François de Sales, à une Superieure de la Visitation,
qui travailloit à la fondation d'un monastere.*

Il l'exhorte à se bien acquitter de son office, à estre humble et courageuse,
et à mettre toute sa confiance en Dieu.

4 aoust 1621.

JE vous cognois assez, ma tres-chere sœur, ma fille, pour vous cherir de tout mon cœur en la dilection de Nostre Seigneur, qui, ayant disposé de vous pour la charge en laquelle vous estes, s'est par consequent obligé soy-mesme à soy-mesme de vous prester sa tres-sainte main, en toutes les occasions de vostre office, pourveu que vous correspondiez de vostre part, par une sainte et tres-humble, mais tres-courageuse confiance en sa bonté. Dieu *appelle* à son service *les choses qui ne sont point, comme les choses qui sont*, et se sert du rien comme du beaucoup pour la gloire de son nom.

Demeurez en vostre propre abjection comme dans la chaisne de vostre superiorité, et soyez vaillamment humble et humblement vaillante, en celuy qui fit le grand coup de sa puissance en l'humilité de sa croix.

Une fille ou une femme qui est appelée au gouvernement d'un monastere, est appelée à une grande besongne et de grande importance, surtout quand c'est pour fonder et establir; mais

Dieu estend son bras tout-puissant à mesure de l'œuvre qu'il donne. Tenez vos yeux en ce grand Sauveur, et il vous deslivrera *de la pusillanimité et de l'orage.*

Les sœurs qui sont avec vous sont bien-heureuses de servir là, par leur bon exemple et humble observance, de fondement à cest edifice spirituel. Je suis à jamais vostre tres-humble, et tres-affectionné serviteur en Nostre Seigneur, etc.

DCLXXV.

S. François de Sales, à Madame de Chantal.

Pensées sur la grandeur et la providence de Dieu. Il felicite Madame de Chantal de ce qu'elle a prins possession de sa nouvelle mayson de la rue Saint-Antoine, à Paris. Il luy conseille de revenir en Savoye, dans le dessein de retourner quand Dieu le voudra, mais de ne se pas presser, afin de visiter tous les couvens de son Ordre sur la route. Il despiore la sortie d'une fille. Il consent qu'au lieu du capitule, des versets, et de l'orayson propre du jour, qu'on disoit à l'Office de la Vierge, on die l'Office de Nostre-Dame tout entier, avec la memoire de l'office de chaque jour à la fin. Les choses qui sont bonnes en elles-mesmes n'ont pas besoin d'estre autorisées du Saint-Siege. Il envoie un plan du monastere, suivant l'idée de S. Charles, pour servir à toutes les fondations, selon la commodité des lieux. Precautions pour les grilles du chœur et des parloirs.

24 aoust 1621.

O MON Dieu! ma tres-chere Mere, que j'ay esté ayse ce matin de treuver mon Dieu si grand que je ne pouvois pas seulement assez imaginer sa grandeur! Mais, puisque je ne le puis magnifier ny aggrandir, je veux bien, Dieu aydant, annoncer partout sa grandeur et son immensité. Cependant, cachons doucement nostre petitesse en ceste grandeur; et, comme un petit poussin, tout couvert des aisles de sa mere, demeure en assurance tout chaudement, reposons nos cœurs sous la douce et amoureuse providence de Nostre Seigneur, et abritons-nous chaudement sous sa sainte protection. J'ay bien eu d'autres bonnes pensées, mais plutost par maniere d'escoulement de cœur en l'eternité et en l'Eternel, que par maniere de discours.

Dieu soit loué de quoy vous estes en vostre mayson. Les difficultez que vous avez eues d'y aller y affermiront vostre demeure, selon la methode qu'il plaist à Dieu d'employer en son service.

Je juge qu'il soit à propos que vous reveniez, avec une bonne resignation, pour retourner là quand le service de Dieu le requerra; car il faut ainsi vivre une vie exposée au travail, puisque nous sommes enfans du travail et de la mort de nostre Sauveur. Mais vous ne vous devez point haster; car, comme vous dites, l'hyver ne vous empeschera point vostre voyage, estant necessaire que vous vous arrestiez un peu parmy nos filles qui sont en France.

Helas ! que je despire affectionnement ceste absolue separation que ceste grande fille fait de nous, pour demeurer à la mercy du monde ! or neantmoins je n'en puis mais.

Quant à l'Office, on m'a dit qu'on y treuvoit à redire de quoy, és festes principales, on mettoit les psalmes de Nostre-Dame avec le chapitre, les versets et l'orayson du jour. Mon Dieu ! que ceste plainte est delicate ! Les Peres de l'Oratoire font bien plus ; et en Italie plusieurs evesques ont composé tout entierelement les Offices des saints de leurs Eglises. Mais il n'y a remède : il faut souffrir que chacun parle à son gré ; et pour adoucir tout, tant que nous pourrons, il faudra donc dire tout à fait l'Office de Nostre-Dame, et à la fin adjouster une commemoration du jour ; car à cela on n'auroit rien à dire.

On a obtenu à Rome la continuation du petit Office encore pour dix ans, apres les sept escheus que l'on avoit desjà. Mon solliciteur dit que l'on a tort de recourir à Rome pour les choses és quelles on s'en peut passer ; et des cardinaux l'ont dit aussi : car, disent-ils, il y a des choses qui n'ont point besoin d'estre autorisées, parce qu'elles sont loysibles, lesquelles quand on veut autoriser, sont examinées diversement ; et le Pape est bien ayse que la coustume autorise plusieurs choses qu'il ne veut pas autoriser luy-mesme, à cause des consequences. Mais de cela nous en parlerons à vostre retour.

J'ay fait faire icy un beau plan de monastere que je vous enverray au premier jour ; et celuy qui l'a fait est tres-bon maistre, et l'a fait sur les descriptions que S. Charles a fait faire des monasteres, en s'accommodant neantmoins à l'usage de la Visitation ; et je pense qu'il faudra faire au plus pres qu'il se pourra, selon la commodité des lieux, tous les monasteres ainsi ; et tousjours les treilles bien serrées, et les jalousies de bois esloignées des grilles ; car c'est un grand playsir de parler en assurance és parloirs. Il faudra aussi mettre un balustre derriere la grille du chœur, en la mesme façon qu'au parloir.

J'attens M. Crichant, que je caresseray de tout mon cœur. Dieu vous benisse, ma tres-chere Mere, et vous sanctifie de plus en plus ! Je suis pour jamais, ma tres-chere Mere, vostre, comme vous sçavez.

DCLXXVI.

S. François de Sales, à Madame de Chantal.

Le Salut la louë de son desinteressement, et de ce qu'elle ne rebute pas les personnes disgraciées de la nature.

20 septembre 1621.

QUE voulons-nous, ma tres-chere Mere, sinon ce que Dieu veut ! Laissons-le conduire nostre ame, qui est sa barque ; il la fera surgir à bon port.

Je suis bien aysé, ma tres-chere Mere, que vous aymiez les boiteuses, les bossues, les borgnesses, et mesme les aveugles, pourveu qu'elles veüillent estre droictes d'intention : car elles ne laisseront pas d'estre belles et parfaites au ciel, et si l'on persevere à faire la charité à celles qui ont ces imperfections corporelles, Dieu en fera venir, contre la prudence humaine, une quantité de belles et agreables, mesme selon les yeux du monde.

Voilà les Constitutions. En somme, si ces examineurs et censeurs sans autorité, qui font tant de questions sur toutes choses, se peuvent donner un peu de patience, ils verront que tout est de Dieu.

Nos sœurs d'icy font tousjours bien ; nous avons de braves et douces novices, que j'ay confessées avec les autres, pour l'extraordinaire d'aoust, et je les treuve à mon gré.

Il sembloit bon que l'on mist es Constitutions que la supérieure puisse changer les officieres à son gré parmy l'année. Faites-le, s'il vous plaist, à l'endroit le plus convenable. Dieu vous remplisse de plus en plus de son tres-saint amour ! *Amen.*

DCLXXVII.

S. François de Sales, à une Religieuse de la Visitation.

Tendresse paternelle du Saint envers une religieuse de la Visitation, qui s'estoit plainte qu'il ne la regardoit plus comme sa fille, sans doute parce qu'il avoit esté long-tems sans luy donner de ses nouvelles.

Annessy, 20 septembre 1621.

Ouy, certes, il est vray, ma tres-chere fille, j'ay tort, mais je dy tres-grand tort, si je ne vous cheris d'une dilection toute particuliere. Vostre cœur, qui en a une singuliere pour le mien, merite pour le moins bien ce reciproque. Helas ! avec cela, ma tres-chere fille, le maistre et le createur de l'amour a fait celuy qu'il m'a donné pour vous, d'une façon que, le recevant, je le

dois employer de toutes mes forces. Aussi fay-je, certes, ma tres-chere fille; luy-mesme, l'auteur, le sçayt et le void bien, et je ne doute point qu'il n'en assure vostre esprit. Non, non, ma fille, n'ayez point crainte de me surprendre; j'entens tres-bien vostre langage; vos plaintes ne sont point aigres, ce sont des douceurs d'un enfant envers son pere : si elles sont apprestées au verjus, ce n'est que pour leur donner le haut goust. Faites-en souvent, de ces plaintes, ma tres-chere fille; je proteste de mon costé que vous l'estes et le serez à jamais invariablement, car j'ay un extreme playsir à repeter ceste verité.

O que nostre chere sœur Angelique est bien-heureuse d'estre en ceste vocation avec le bon playsir de Dieu, qui luy donne la clarté et la consolation convenable, et propre à graver profondement son tres-sainct et pur amour en son esprit !

M. Floccard, qui vouloit revenir icy à cause de sa femme, avoit rayson; car sa femme est digne d'estre aymée, puisqu'elle tasche de tout son cœur de bien aymer Dieu; et ayant sceu l'honneur que vous faites à son mary, qui est en Piedmont dès il y a cinq mois. Or sus, ma tres-chere fille, je suis invariablement et tres-singulierement vostre tres-humble et tres-fidelle serviteur, et vous estes ma tres-chere fille en celuy qui est nostre tout, qui est beny és siecles des siecles.

DCLXXVIII.

S. François de Sales, à Madame de Chantal.

Le Saint insinue à la sainte Mere de soigner sa santé, il luy parle des affaires des monasteres, des Constitutions, du desir de deux monasteres romains de se reduire sous la Regle de la Visitation, et l'entretient de differentes personnes de leur cognoissance mutuelle.

Le 21 septembre 1621.

JE viens finalement à vous, ma tres-chere Mere, pour vous dire que j'ay receu trois de vos cheres lettres, et vous rends graces du soing que vous avez de m'escire ainsi souvent; aussi est-ce la plus grande consolation que j'aye en ceste espece, car vos lettres sont, en comparayson de toutes les autres, ce que m'est vostre chere ame en parangon des autres, selon qu'il a pleu à Dieu de le faire. Vous avez donc esté bien malade, puisque vostre cœur n'a pas peu dissimuler qu'il ne pouvoit pas donner assez de force à vostre corps pour aller à Bourges. Ayez-en soing encore, de ce corps; car il est à Dieu, ma tres-chere Mere. Ce qui ne peut se faire aujourd'huy se fera demain, et ce qui ne se peut faire icy se fera au ciel.

Le porteur, M. Crichant, que j'ayme grandement, vous dira en quel estat nous sommes en ce pays; et dans quinze jours ou trois sepmaines nous verrons, comme j'espere, clair en nos affaires. Alors, si je voy qu'il soit à propos, je vous enverray un homme pour vous accompagner. Si moins, je vous laisseray encorè là en paix, quoyqu'avec quelque sorte d'impatience de vous revoir de deçà, puisque, comme vous m'escrivez, l'air de Paris ne vous est pas salutaire.

Voilà les Constitutions; de sçavoir si en les faisant reimprimer il faudra les faire derechef approuver par les docteurs de Paris, c'est à l'imprimeur de le sçavoir. Je pense, quant à moy, que non, puisque mesme M. de Damas, qui a approuvé la premiere impression, est docteur de Paris. Il est vray qu'il ne faut plus recourir à Rome, puisqu'on peut esviter cest iucomparable tracac qu'on y a en telles matieres. Le pape a ouctroyé encore pour dix ans le petit Office, reste de sçavoir si on fera tirer le despeche (1), car il coustera encore peut-estre beaucoup.

Deux maysons de Congregation de Provence, qui ne sont és terres du Pape, veulent estre reduictes en monasteres de nostre Institut, et en ont escrit à Grenoble, affin d'y pouvoir envoyer des filles pour faire le noviciat; si cela reüssit, ce sera par l'ordre de Rome, et cela affirmera de plus en plus l'approbation, comme aussi un autre monastere ancien de la val d'Aouste, qui fera mesme supplication. En somme, si ces examinateurs et censeurs sans autorité, qui font tant de questions sur toutes choses, se peuvent donner un peu de patience, ils verront que tout est de Dieu. Je ne pense pas qu'il faille pour encore employer vostre argent en des chandeliers. J'en diray la rayson à M. Crichant, si je m'en ressouviens tantost qu'il va partir. M. Jentat ne part pas encor, et je reserveray à ce tems-là d'escire à beaucoup de dames auxquelles il ne m'est pas possible de faire response maintenant. Je receus hyer des lettres de Paris, mais je n'ay eu loysir encore de les voir, à cause de nos troubles qui m'entretenrent hyer au soir bien tard avec M. le President, pour conferer de plusieurs choses. O certes! il est vray, la mort de M. de Termes m'a infiniment tourmenté le cœur; je ne puis m'empescher que je n'en sente de tems en tems des vives atteintes. Mais il est bien heureux d'estre mort si chrestienement et pour une si juste cause. Je recommande à Dieu M. vostre fils et vostre beau-fils et M. vostre nepveu, et 'out ce à quoy vostre maternité

(1) L'expédition.

m'oblige. J'ay grande envie d'escrire à nostre Monseigneur l'Archevesque quand il sera dehors de Bourges. Il me semble que Dieu l'ayme bien. J'escriray à nos sœurs Anne-Catherine-Jeanne-Marie et Helene-Angelique. Nos sœurs d'icy sont toutes bien, et nous avons des braves et douces novices que j'ay confessées avec les autres pour l'extraordinaire d'aoust, et je les treuve à mon gré. Il y a quantité de bonnes et braves postulantes, non en la mayson, car il n'y en a plus, mais parmy ce pays. Quand je sçauray ce que je pourray faire pour ma tres-chere fille de Port-Royal, je le feray, mais de quel cœur! C'est beaucoup que sa mere soit gagnée. Hyer je receus une lettre de Madame la Premiere de Bourgogne, qui m'escrit que nos sœurs seront receues à Dijon pour la Saint-Martin. Si cela est, voylà une nouvelle peyne pour vous. Je n'ay point veu Madame de Royssiere, ny ne sçay pas où elle est; bien que, par la lettre de Madame la Premiere, il semble qu'elle ne soit plus à Dijon.

Il sembleroit bon que l'on mist és Constitutions que la superieure puisse changer les officieres à son gré parmy l'année, mais je n'ay pas eu le loysir de l'insérer : faites-le, s'il vous plaist, à l'endroit le plus convenable (1). En somme, je me porte bien, mais je confesse que je suis plus accablé d'affaires que jamais. Mon diocese m'en donne à cause de quelques accidens et d'une pretention que M. Crichant vous dira. Le bon Pere Binet ne me presse point de vous laisser. Je luy escriray par M. Jantat et Madame la marquise de Menelay, qui me sont si cordialement. Nous vivons de regle quant au manger, et je n'escriis plus le soir, parce que mes yeux ne le peuvent pas porter, ny certes mon estomach. Il ne tiendra pas à moy que je ne sois longuement vieux. J'escriray par M. Jantat à Orleans à nostre superieure, et à toutes nos superieures, et à la bonne Mere des Carmelites d'Orleans, et à la sousprieuse. Ceste bonne Mere m'est une si parfaitement bonne fille. desjà il y a vingt ans. Dieu vous conserve, Dieu vous benisse, Dieu vous remplisse de plus en plus de son tres-sainct amour. *Amen*, ma tres-chere Mere.

(1) Cette lettre renferme presque entièrement celle du 20.

DCLXXIX.

Madame de Chantal, à S. François de Sales.

Elle s'interesse auprès du Sainct pour le desseln qu'avoit la Mere Angellique Arnauld de passer dans l'Ordre de Saincte-Marie, et luy envoie des lettres de sa part, etc.

Vers le 11 novembre 1621.

MON tres-cher Seigneur et unique Pere, que faites-vous, et que fait-on dans nostre pauvre petit pays? J'advouë que j'en suis bien en peyne, et quelquesfois il m'en prend d'estranges esmotions. Nostre bon Dieu vous conserve, et reduise ses ennemys sous l'obeyssance de sa volonté!

Voilà des lettres de ceste chere fille de Port-Royal : veritablement elle est digne de compassion; car ses desirs croissent parmy les contradictions, si entierement qu'il ne se peut dire. Enfin qu'on luy die ce que l'on voudra, et que l'on fasse tel jugement qu'il playra, cela ne sera que de l'huyle jettée sur le feu de son ardent desir; et s'il la faut faire despartir de ceste pretention, il n'y a que vous seul qui le puissiez faire, car, comme elle m'escrit encore, à vostre seule parolle elle quittera tout avec une entiere paix; mais tout le monde ensemble ne scauroit faire cela.

Elle me dit encore que, pour je ne sçay quoy au delà de tout ce qu'elle peut penser, elle sent que Dieu l'appelle à la Visitation. J'ay ce mesme sentiment; mais, pour Dieu, mon vray Pere, dites-moy franchement si c'est le vostre; car, pourveu que vous nous parliez bien clair, comme ayant seul autorité de le faire, puisque sans reserve elle s'est remise à vous, j'espere qu'on amenera tous les autres là. Dites-moy seulement si vous pensez que ce soit la volonté de Dieu qu'elle sorte de là; car, pour les difficultez, je n'en fay point d'estat. L'on asseure, et Monseigneur de Nantes me disoit encore hyer, que ses vœux sont nuls; elle peut donc en sortir en conscience. Il ne reste à sçavoir sinon s'il sera plus utile à la gloire de Dieu qu'elle demeure là, contre tous ses sentimens et attraicts interieurs, et la croyance ferme qu'elle a de la necessité du secours de l'obeyssance (qui est ce que je treuve de plus important pour elle, et de plus considerable), ou qu'elle vienne icy, où il y a mille apparences de profit particulier pour elle. Je ne me scaurois tenir d'adjouster que, Dieu luy ayant donné si fort l'esprit de cest institut, je croy que c'est pour en tirer sa gloire au service de tout l'institut: mesme il a fallu contenter mon cœur à vous dire mon sentiment encore

ceste fois, et je vous supplie, mon vray Pere, que le plus tost qu'il vous sera possible, l'on ayt de vos nouvelles là-dessus.

Le tres-bon Monseigneur de Nantes ayme cest iustitut parfaitement; mais de vous je n'oserois escrire ce qu'il en dit: c'est sa douccur et ses delices que de parler de vous et de vous considerer; mais il le fait avec admiration. Il me tesmoigna un desplay-sir de s'en aller sans vous avoir veu, et de n'avoir profitté du tems quand vous estiez icy la derniere fois; mais en tout cela il n'y a que de sa faute et manquement de se determiner: c'est une ame sainte et innocente.

Ceste ville est tousjours grandement affligée par les continuelles pertes qui arrivent tous les jours des meilleures, des plus braves et des plus gens de bien qu'elle eust, et de toute condition. On ne void que deuil. Les craintes qu'on ne brusle la ville continuent aussi; mais pour cela Messieurs de la ville mettent le meilleur ordre qu'ils peuvent, et l'on fait garde generale et continuelle en tous les quatiers; et pour cela l'on fait force prieres partout; et j'espere que Dieu destournera ce malheur.

Je vous escriis si empressement que je n'ay pas le loysir de penser à ce que j'avois à vous dire: il me vient seulement en memoire de vous demander si vous entendez que l'on se serve de cuillers d'argent à la communauté, ou si c'est seulement pour les malades; car je le comprends ainsi, que ce n'est que pour l'infirmerie.

Mon unique Pere, Dieu comble vostre chere ame et la mienne de son tres-sainct amour! Hé mon Dieu! qu'il y a long-tems que vous ne m'avez rien dit de ceste chere ame! Je m'en vay la semaine prochaine revoir (1) celle que vous avez icy. Nostre Seigneur en ayt pityé, et me donne lumiere et force pour le servir plus fidellement et utilement!

Je saluë tres-humblement Monseigneur de Chalcedoine, nos bonnes amyès que vous cognoissez partout, et nos pauvres sœurs. Mon tres-cher Seigneur, vous sçavez que je suis vous-mesme, par la grace de Dieu, qui soit eternellement beny. *Amen.*

(1) En retraite.

DCLXXX.

*S. François de Sales, au Pere Etienne Binet,
de la Compagnie de Jesus,*

Superieur de la mayson professe de Saint-Louis de Paris.

Il luy raconte que Madame Angélique Arnauld, abbesse de Port-Royal, voulant se retirer de son Ordre pour passer dans celuy de la Visitation, le sollicitoit avec empressement; mais, bien loin d'y consentir, il la renvoye au Pape.

Annessy, 11 novembre 1621.

MON reverend Pere, avec mille actions de graces de la peyne qu'avez prinse à m'escire, je vous diray pour response qu'estant à Paris je ne vouleus jamais acquiescer au desir que Madame de Port-Royal m'a tesmoigné de se retirer de l'Ordre auquel elle avoit si utilement vescu jusqu'à l'heure, et veritablement je n'apportay en ce pays non pas mesme une cogitation de cela, mais coup sur coup je receus par lettres force bonnes remonstrances, par lesquelles elle m'excitoit à treuver bonnes ses pensées, et appreuver ses souhaicts.

Je gauchis tant que je peus, et je ne me tesmoignay pas seulement froid, mais tout à fait contraire à ses dispositions, jusqu'à ce qu'apres dix-huit mois, une personne de grande consideration m'escrivit, en sorte que je jugeay convenable de ne point faire le juge souverain en ceste occasion, ains de laisser la decision finale à l'evenement. Je m'abstins donc de la conseiller, et luy escravis que puisque son cœur ne trouvoit pas de repos en tout ce que je luy avois dit, elle pourroit faire faire la sollicitation de ce qu'elle desiroit; que si Sa Sainteté en faysoit la concession, il y auroit une tres-probable apparence que son desir est la volonté de Dieu, attendu que, la chose estant de soy-mesme difficile, elle ne pourroit reüssir sans un special concours de la faveur divine; que si au contraire Sa Sainteté l'esconduisoit, il n'y auroit plus aucune occasion de faire autre chose que de s'humilier et abbaïsser son cœur.

Voilà, mon Reverend, jusqu'ou j'ay passé. Je voyois bien que ceste pretention estoit extraordinaire, mais je voyois aussi un cœur extraordinaire. Je voyois bien l'inclination de ce cœur-là à commander; mais je voyois que c'estoit pour vaincre ceste inclination qu'elle vouloit se lyer à l'obeyssance. Je voyois bien que c'estoit une fille, mais je voyois qu'elle avoit esté plus que fille à commander et gouverner, et qu'elle le pouvoit bien estre à bien obeyr.

Pour l'interest de la Visitation, certes, mon Reverend Pere, je proteste devant Dieu et devant Vostre Reverence que je n'y

pensay nullement; ou si j'y pensay, ce fut si peu que je n'en ay nulle memoire. Je confesse bien que j'ay une particuliere dilection pour l'institut de la Visitation; mais Madame de Chantal, vostre chere fille et la mienne, vous dira que pour cela je ne voudrois pas avoir fourvoyé la plus excellente creature du monde, et la plus accreditée, de sa juste vocation, encore qu'elle deust devenir sainte canonisée en la Visitation. Je me resjouy quand Dieu y tire de bons sujets; mais je n'employeray jamais ny parole ny artifice, pour saint qu'il fust, pour en attirer aucune, sinon quelques foibles prieres devant Dieu. L'inconstance des filles est à craindre; mais on ne peut pas deviner, et la constance en celle-cy est esgalement, ains avantageusement, à bien esperer.

Mon Dieu! mon Pere, que nostre ancienne amitié me fait extraordinairement apprinvoiser et espancher mon ame avec la vostre! C'est trop, je me laisse aller à l'avis d'autruy, je m'en remettray aussi volontiers à l'avis de ceux qui prendront la peyne d'examiner ceste affaire, mais surtout au vostre, lequel donc j'attendray tres-affectionnement, et recevray tres-cherement; estant à jamais, mon Reverend Pere, vostre tres-humble, etc.

DCLXXXI.

S. François de Sales, à Madame de Chantal.

Il la rassure contre les craintes d'une guerre entre la Savoye et Geneve, et luy parle de plusieurs affaires.

1621.

ENFIN, ma tres-chere Mere, M. Crichant est donc arrivé, puisque, comme je voy par vostre derniere lettre, vous avez receu celle que je vous envoyois par luy; mais je suis marry de l'alarme que vous avez prinse pour l'estat de nos affaires de deçà, qui, graces à Dieu, jusqu'à present, n'a rien d'extraordinaire, sinon que ceux de Geneve s'estant mis en extreme deffiance, font contenance de se preparer à la guerre; mais on ne croit pas pourtant qu'ils veüillent commencer, puisque, s'ils l'entreprennent sans le commandement du roy, ils seroient tout à fait ruynez, et l'on ne peut se persuader que Sa Majesté les veüille porter à ce dessein, de sorte que nous dormons les nuicts entieres et fort doucement sous la protection de Dieu.

Nous avons veu Madame de Royssieu, qui n'eut loysir de demeurer icy que deux jours: elle nous a dit tout ce qui s'est passé à Dijon, où il sera à propos que vous arrestiez deux ou

trois mois pour appayser ces messieurs du party contraire, qu'il faut combattre et abattre par la douceur et humilité, encore qu'à mon advis nous ayons l'avantage, puisque M. le duc et Madame la duchesse de Bellegarde, Madame de Termes et la pluspart du Parlement est pour nous, et particulièrement Monseigneur l'Evesque de Langres qui a le zele, la prudence et l'autorité apostolique en ce pays-là, et qu'oultre cela nous aurons l'assistance de Monseigneur nostre bon Archevesque.

Madame de Royssieu m'a dit que M. le premier President avoit quelque amertume contre moy, à rayson de ce qui s'est passé de la part de M. de Sauzea, en quoy, s'il est vray, il a un tort tres-grand, car non-seulement je n'envoyois pas M. de Sauzea au Puys-d'Orbe, mais, avec toute la dexterité qui me fut possible, je m'essayay de divertir la poursuite que l'on faysoit pour l'y attirer, comme sçachant bien que son courage estoit trop fort et trop verd pour la conduite d'une telle mayson, que je voyois devoir estre conduite doucement et avec respect; mais, ma tres-chere Mere, je vous supplie de ne point parler de cecy, si vous ne voyez tout à fait qu'il en soit tems, et je croy que son cœur se laissera gagner par la verité, puisque mesme, comme m'asseure Madame de Royssieu, Madame la premiere Presidente est toute portée à nous favoriser, comme aussi elle me l'a tesmoigné par une sienne lettre, et que la bonté et sincerité de son cœur me le fait croire fermement.

Nos sœurs de Grenoble, avec leur pere spirituel, M. d'Aoste, qui est un grand serviteur de Dieu, desirent que l'on fasse imprimer le Formulaire de la reception des pretendantes au noviciat, et des novices à la profession, avec les Regles et les Constitutions; mais je croy pourtant que cela doit estre en deux petits volumes, et que le Formulaire des receptions soit en lettres assez grosses pour estre leues aysement.

J'ay grandement regretté la mort du bon M. le comte de Fiesque, que j'honorais certes avec amour, dés il y a tantost vingt ans que j'eus le bien de le voir à Paris, à quoy il m'avoit mesme obligé, à ce dernier voyage qu'il me fit la faveur de me voir de si bon cœur chez les PP. de l'Oratoire; mais je me resjouy de quoy ayant vescu si devotement, on ne peut doubter qu'il ne soit trespasé saintement entre les bras de la misericorde de Dieu, ny mesme qu'il a exposé sa vie pour une si juste et digne cause. Je me suis imaginé en ceste occasion là les douleurs du cœur de Madame la comtesse, sa chere femme, et n'ay peu contenir le mien d'en recevoir de la tendreté, bien que j'ay

eu confiance en Dieu, à qui elle est, qu'il la tiendrait de sa main paternelle, en la tranquillité et resignation qu'il a accoustumé de donner à ses enfans bien ayez quand ils sont affligez. Je ne me ressouviens pas d'avoir jamais veu ceste dame qu'une fois chez Madame de Guise, où je ne luy parlay presque point, et une autre fois chez M. de Montelon, où je l'entretins environ une heure; mais je confesse la verité que je treuvay son ame tellement à mon gré, que je ne puis ne la cherir pas et ne l'estimer pas autant qu'il m'est possible, et je luy escrirois fort volontiers pour le luy tesmoigner, si ce n'estoit la pensée que j'ay que vous ferez aussi bien cest office pour moy comme moy-mesme, puisque vous cognoissez mon cœur comme le vostre, lequel je vous prie de luy offrir avec mon tres-humble service.

Je suis extremement consolé que ceste bonne dame ayt esté souslagée en ses douleurs parmy nos sœurs de Bourges, qui, je m'asseure, auront reciproquement receu grand contentement de sa presence. Et à ce propos, ma tres-chere Mere, je ne fay nulle difficulté que les evesques, et en leur absence les Peres spirituels des maysons de la Visitation, ne puissent, ains ne doivent charitablement faire entrer les dames en telles occurrences, sans qu'il soit besoin quelconque que cela soit desclaré dans les Constitutions, par la douce et legitime interpretation de l'article du Concile de Trente qui est mis en la Constitution de la clausure : car on le prattique bien ainsi en Italie et par tout le monde, mesme pour des moindres occasions; car je vous laisse à penser si l'on fait bien entrer des jardiniers, des jardinières, non-seulement pour l'agencement necessaire des jardins, mais aussi pour les embellissemens non necessaires, ains seulement utiles à la recreation, comme sont les berceaux, les pallissades, les parterres, les entrées de telles gens estant jugées, non parce que ce qu'ils font soit necessaire, mais seulement parce que ces gens-là sont necessairement requis pour faire telle besongne, si nous ne pouvons pas justement estimer l'entrée des dames desolées par quelque evenement inopiné estre necessaire, quand elles ne peuvent pas aysement treuver hors du monastere les souslagemens et consolations si convenables. En Italie tout communement on fait entrer les filles desquelles on craint en quelque sorte le peril de leur pudicité; les mal maryées, quand elles sont en doute d'estre grandement maltraitées de leurs marys; les filles qu'on veut instruire non-seulement en la devotion, mais aussi à lire, escrire, chanter, de sorte qu'à mon advis M. de Langres pourra prendre resolution sur cela, qui suffit és occa-

sions de grande pieté qui tiennent lieu de necessaire morale, et qui, à mon advis, n'a pas deu estre exprimé, pour eviter la censure de tant de gens qui ont tant de complaysance à controoler semblables choses, selon le zele qu'ils se forment en leur rigueur.

Je vous ay desjà escrit que vous preniez la peyne de voir si rien n'aura esté oublié és Constitutions, affin que vous le fassiez adjouster; car je ne puis jamais gagner tant de loysir, que tout ce que je fay ne se ressente de mon tracas, et me semble qu'il va tous les jours croissant.

Vous pourrez bien, ma tres-chere Mere, complayre à Mademoiselle la princesse de Montpensier, en ce qui regarde l'addition des commemoraysons des Saints qui occurrent, et de Paris porter cest usage és monasteres dans lesquels vous passerez venant à Dijon, et de Dijon icy, m'estant advis que la grande pieté et vertu de ceste grande princesse merite que l'on reçoive ses desirs, comme quelque sorte d'inspiration.

M. Duret, qui vous presenta sa petite niepce, tandis que nous estions là, m'avoit, il y a quelque mois, prié de vous remercier avec luy de la reception de ceste fille; mais maintenant il me fait prier de vous ramentevoir le desir que je vous avois tesmoigné pour la consolation de ceste fille et de ses parens, qui me fait croire qu'il y a eu quelque changement en ceste affaire, ou bien qu'à la façon de la Cour il desire mon remerciement pour engager davantage celle à qui il sera fait; mais comme que ce soit, en tout ce qui se pourra bien et legitimement passer, je vous le recommande comme mon bon et ancien amy.

M. Crichant m'a dit que nostre tres-chere et tres-bonne Mademoiselle Villesavin avoit une de mes lettres qu'elle aymoît bien fort, et parce que je croy que ce soit celle par laquelle je luy envoyay l'*Exercice du Matin* et de la *Reunyon à Dieu*, que j'escrivis avec une grande affection, je vous prie de luy en demander une copie dextrement comme de vous-mesme, m'estant advis que l'affection que je porte à ceste ame me fit exprimer mieux qu'à mon ordinaire.

J'avois escrit jusqu'icy, quand j'ay receu vostre lettre du 26 octobre, laquelle me donne sujet de vous supplyer, comme je fay de tout mon cœur, de ne vous mettre nullement en peyne de ce qui se passe en ce pays-icy, puisque, comme vous dira M. de La Pesse, present porteur, graces à Dieu, il n'y a rien à craindre.

M. Crichant m'a veritablement escrit du bruslement des deux ponts, mais il ne me donne point advis comme ce sera passé cest

accident pour le regard de Madame Bondeau, marchande gantière, qui demouroit sur le Pont aux Oyseaux, de laquelle je ne puis pourtant m'empescher d'estre en soucy, et à laquelle j'avois escrit par luy-mesme.

Je fay response au Reverend P. Binet. Apres que vous l'aurez veue, je vous prie de la luy faire recevoir cacheptée. Quant au bon M. Duval, je croy que s'il eust esté à ma place, il eust fait comme moy, qui encore à present ne me puis resoudre que comme j'ay fait, estimant de ne pouvoir nommer un meilleur arbitre en l'affaire dont il s'agit que le Pape, lequel accordant la demande de Port-Royal, tesmoignera suffisamment de la volonté de Dieu et speciale, puisqu'il s'agit d'un poinct où il y a beaucoup de difficultez.

Madame de Villeneuve ne m'escrit nullement de l'affaire de nostre chere sœur Helene-Angelique, ny de rien qui en approche; mais M. Crichant m'escrit bien que M. et Mademoiselle d'Interville desireroient extremement que vous fussiez presente à la profession de ceste tres-chere-fille, à la consolation de laquelle je ne sçay ce que je ne voudrois pas contribuer; or, pour toutes telles affaires, il me semble que vous pouvez vous resoudre plus aysement que je ne sçauois faire icy, puisque ce que vous voyez sur les lieux mesmes vous donne meilleure instruction que je n'en sçauois prendre; c'est pourquoy je vous supplie de vous servir en ceste occasion de vostre propre jugement; car, comme vous dites, il se pourroit bien faire que les affaires de Dijon vous donneroient assez de loysir pour estre encore à Paris au mois de febvrier; attendu mesme qu'aussitost que j'auray l'assurance de ceste affaire, et que je sçauray comme elle se devra conduire, j'escriray à nostre grande fille de Montferrand, affin qu'elle aille vous attendre là, et parmy tout cela, il se passera fort aysement deux ou trois mois.

Certes, et moy aussi je desirerois bien fort de revoir la bonne Madame la presidente Amelot, mais je ne le desire pas pourtant, puisque je ne voy rien qui me puisse faire esperer ce contentement en ce monde. Il faudra donc attendre apres ceste vie; cependant je vous prie de la saluër tres-cherement et tres-cordialement de ma part.

Je recomande à Dieu le cœur du bon M. de Marillac, qui, je m'asseure, a bien sceu treuver une sainte et veritable consolation au desplaysir de sa perte.

Je me ressouviens fort bien d'avoir veu M. Guichard, à Paris et à Belley.

DCLXXXII.

*S. François de Sales, à la Mere Angelique Arnauld,
Abbesse de Port-Royal (1).*

Il n'est pas necessaire d'agir contre ses inclinations lorsqu'elles ne sont pas mauvaises : quand nous pouvons suivre nos inclinations naturelles.

Paris, 25 mai 1619.

MADAME, non, je vous supplie, ne soyez jamais en crainte de m'importuner par vos lettres; car je vous dy en vraye verité qu'elles me donneront tousjours une tres-grande consolation, tandis que Dieu me fera la grace d'avoir le cœur en sa dilection, ou du moins desireux de la posseder. Or, cela soit dit pour une bonne fois. Il est vray, sans doute, ma tres-chere Mere, que si je ne fusse pas venu en ceste ville, mal-ayement eussiez-vous peu communiquer vos affaires spirituelles avec moy; mais puisqu'il a pleu à la Providence celeste que j'y sois, il n'y a nul inconvenient que vous employiez ceste occasion, si vous pensez qu'il soit à propos.

Et ne croyez nullement que j'ay ceste cogitation, que vous recherchiez l'excellence du personnage; car, bien que ceste sorte de pensée est grandement convenable à ma misere, si est-ce qu'en telles rencontres elle ne me vient pas, ains au contraire, il n'y a peut-estre rien qui soit plus capable de m'ache-miner à l'humilité, admirant que tant de serviteurs et servantes de Nostre Seigneur ayent une si grande confiance en un esprit si imparfait, comme est le mien; et je prens un grand courage sur cela de devenir tel qu'on m'estime, et espere que Dieu me donnant la sainte amitié de ses enfans, me donnera la sienne tres-sainte, selon sa misericorde, apres qu'il m'aura fait faire une penitence convenable à mon mal.

Mais j'ay quasi tort de vous dire tout cecy; c'est donc ce meschant esprit, qui, à jamais privé d'amour sacré, voudroit empêcher que nous jouyssions des fruicts de celuy que le Saint-Esprit veut estre prattiqué entre nous; affin que, par les réciproques communications saintes nous ayons moyen de croistre en sa celeste volonté.

Il est mal-aysé, ma tres-chere sœur, de treuver des esprits universels, qui puissent esgalement bien discerner en toutes matieres : aussi n'est-il pas requis d'en avoir de tels, pour estre

(1) Ici commence cette correspondance instructive dont nous avons voulu réunir les pièces éparses, afin de la rendre plus intéressante.

bien conduit; et n'y a point de mal, ce me semble, de recueillir de plusieurs fleurs le miel qu'on ne peut pas trouver sur une seule.

Ouy; mais, ce me dites-vous. cependant je vay dextrement favorisant mes inclinations et humeurs.

Ma chere sœur, je ne voy pas qu'il y ayt grand danger en cela, puisque vous ne voulez pas suivre vos inclinations qu'elles ne soient approuvées; et quoyque vous cherchiez des juges favorables, si est-ce toutesfois que, les prenant bons, sages et doctes, vous ne scauriez mal faire de suivre leurs opinions, bien que désirées par vous, pourveu qu'au reste vous proposiez naïvement vos affaires et les difficultez que vous avez.

Il suffit, ma tres-chere sœur, de se sousmettre aux advis; et n'est pas si necessaire ny expedient de les desirer contraires à nos inclinations, ains seulement de les vouloir conformes à la loy et doctrine celestes. Pour moy, je pense que nous ne devons pas appeller les amertumes en nos cœurs, comme fit Nostre Seigneur, car nous ne les pouvons pas gouverner comme luy, il suffit que nous les souffrions patiemment. C'est pourquoy il n'est pas requis que nous marchions tousjours contre nos inclinations, quand elles ne sont pas mauvaises, et qu'ayant esté examinées elles ont esté treuvées bonnes.

Il n'y a pas grand mal d'oüyr les personnes et les affaires du monde, quand c'est pour y mettre du bien, et ne faut point estre pointilleuse en l'examen qu'on en fait; car c'est chose moralement impossible de demeurer beaucoup au fin point de la moderation.

Mais, ma tres-chere sœur, je ne voudrois pas que vous manquassiez à l'orayson, au moins d'une demy-heure; si non que ce fust pour des occasions violentes, ou quand l'infirmité corporelle vous tient.

Au reste, je vous supplie de croire que rien ne m'empeschera d'avoir le contentement de vous revoir, que l'impossibilité; et prendray tout le loysir que vous desirerez : tant il est vray que je desire infiniment le vostre, et que Dieu m'a donné une tres-singuliere affection pour vostre cœur, que sa divine Majesté veuille combler de ses benedictions. Alors donc nous parlerons à souhaict de vostre conduite, et de tout ce qu'il vous playra me proposer, sans que je m'excuse de rien, sinon quand je n'auray pas la lumiere requise pour vous respondre. Demeurez donc toute à Dieu, et en luy je seray à jamais, ma tres-chere fille, sans reserve et de toute mon ame, vostre tres-humble, etc.

DCLXXXIII.

*S. François de Sales, à la Mere Angelique Arnauld,
alors à Maubuisson.*

Il reçoit la confession generale d'une personne à Paris. Il exhorte l'abbesse à qui il escrit, à une douce, paysible et forte humilité, et à la frequente communion. Il enseigne ce que c'est que de communier selon l'esprit.

25 juin 1619.

JE ne vous escriis pas, ma tres-chere fille, car je n'en ay pas le loysir, ce matin une ame pressée de retourner aux champs, et venant faire sa confession generale à la desrobée, m'ostant ceste commodité. Je saluë chèrement vostre chere ame, à laquelle il ne se peut dire combien la mienne chetive est affectionnée, ne cessant de luy desirer la perfection du divin Amour; et vrayement je la reverray avant mon despart, s'il se peut, affin que, la cognoissant encore plus particulièrement, je puisse, si Dieu en dispose ainsi, la servir plus à son souhaict és occurrences.

Dites cependant à ceste fille bien-aymée que je vous ay tant recommandée, et que j'ay tant à cœur, que je persevere à luy dire que Dieu la veut tirer à une excellente sorte de vie, dont elle doit benir ceste infinie bonté, qui l'a regardée de son œil aymable; mais je luy dy aussi que le chemin par lequel elle doit suivre ceste vocation n'est point extraordinaire; car, ma chere fille, c'est une douce, paysible et forte humilité, et une tres-humble, forte et paysible douceur. Dites-luy, ma tres-chere fille, qu'elle ne doit en sorte quelconque penser si elle sera des ames basses ou des hautes; ains qu'elle suive la voye que je luy ay marquée, et qu'elle se repose en Dieu, qu'elle marche devant iceluy en simplicité et humilité.

Qu'elle ne regarde point où elle va, mais avec qui elle va: or, j'entens qu'elle va avec son Roy, son Espoux et son Dieu crucifié. Où qu'elle aille, elle sera bien-heureuse. C'est aller avec l'Espoux crucifié, que de s'abaisser et s'humilier, se mespriser soy-mesme jusqu'à la mort de toutes nos passions, et je dy jusqu'à la mort de la croix. Mais, ma tres-chere fille, notez que je resprique que cest abaissement, ceste humilité, ce mespris de soy-mesme doit estre pratiqué doucement, paysiblement, constamment, et non-seulement suavement, mais allegrement et joyusement.

Dites-luy qu'elle communie hardyment, en paix, avec toute humilité, pour correspondre à cest Espoux qui, pour s'unir à nous,

s'est aneanty et suavement abbaissé jusqu'à se rendre nostre viande et pasture, de nous qui sommes la pasture et la viande des vers. O ma fille! qui se communie selon l'esprit de l'Espoux s'aneantit soy-mesme, et dit à Nostre Seigneur : Maschez-moy, digerez-moy, aneantissez-moy. et convertissez-moy en vous.

Je ne treuve rien au monde de quoy nous ayons plus de possession et sur quoy nous ayons tant de domination, que la viande que nous aneantissons pour nous conserver, et Nostre Seigneur est venu jusqu'à cest excez d'amour, que de se rendre viande pour nous : et nous, que ne devons-nous pas faire, affin qu'il nous possede, qu'il nous mange, qu'il nous masche, qu'il nous avale et ravale, qu'il nous fasse à son gré! Si l'on murmure, sentez-le humblement et amoureusement : les murmurations se convertiront en benedictions. Du reste, je vous en parleray en presence.

Ne prenez point garde à bien bastir vos lettres pour me les envoyer : car je ne cherche point les beaux edifices ny le langage des anges, ains le nid des colombes et le langage de la dilection. Vivez toute à Dieu, ma tres-chere fille, et recommandez souvent à sa bonté l'ame de celuy qui, d'une affection invariable, est tout dedié à la vostre.

Je pensois ne vous escrire que pour vous saluër, mais insensiblement je vous ay escrit.

Mon frere vous saluë tres-humblement, et moy nos tres-cheres sœurs. Je saluë la petite sœur, fille de M. Thouzé, et luy souhaite une heureuse perseverance.

DCLXXXIV.

S. François de Sales, à Madame de Chantal.

(Voyez lettre DCVII, tome 7, p. 533.)

DCLXXXV.

S. François de Sales, à Madame de Chantal.

(Voyez ci-devant, lettre DCLVII, p. 5.)

DCLXXXVI.

S. François de Sales, à une Dame.

Consolations à une mere sur la mort de son fils.

23 aoust 1610.

AYANT scou vostre situation, ma tres-chere fille, mon ame en a esté touschée de la mesure de l'amour cordial que Dieu m'a donné pour vous : car je vous voy ce me semble, grandement assaillie de desplaysir, comme une mere qui est separée de son fils unique, et certes bien aymable.

Je ne doute pas pourtant que vous ne pensiez bien et ne soyez tres-assurée que ceste separation ne soit pas de longue durée, puisque tous nous allons à grans pas où ce fils se retrouve, entre les bras, comme nous devons esperer, de la misericorde de Dieu. C'est pourquoy vous devez mitiger et adoucir, tant qu'il vous sera possible, par la rayson, la douleur que la nature vous donne.

Mais je vous parle trop reservement, ma tres-chere fille. Il y a si long-tems que vous avez désiré de servir Dieu, et que vous estes apprinse à l'eschole de la croix, que non-seulement vous acceptez celle-cy patiemment, mais, je m'asseure, doucement et amoureusement, en consideration de celui qui porta la sienne jusqu'à la mort, et de celle qui n'ayant qu'un fils, mais fils d'amour incomparable, le vid mourir sur la croix avec des yeux pleins de larmes, et un cœur plein de douleur, mais de douleur souëfve et douce, en faveur de vostre salut et de celui de tout le monde.

Enfin, ma tres-chere fille, vous voylà despoüillée et desnuee du vestement le plus precieux que vous eussiez. Benissez le nom de Dieu, qui vous l'avoit donné, et l'a reprins; et sa divine Majesté vous tiendra lieu d'enfans. Pour moy, j'ay desjà pryé Dieu pour ce deffunct, et continueray selon le grand desir que j'ay à vostre ame, laquelle je prie la bonté eternelle de Nostre Seigneur vouloir remplir de benedictions : et suis sans reserve tout vostre, ma tres-chere fille, et vostre, etc.

DCLXXXVII.

*S. François de Sales, à la Mere Angelique Arnauld,
Abbesse de Port-Royal, alors à Maubuisson.*

Il luy escrit de Paris au retour du voyage d'Andilly, où il avoit beny la famille
de M. Arnauld.

3 septembre 1619.

SI faut-il, ma tres-chere fille, que je vous die que nous sommes arrivez icy joyeusement. Et comme se pouvoit-il faire autrement, apres tant de caresses receues à Andilly, et par M. vostre pere en ceste ville? Car, à mon advis, il m'a veu et entretenu de bon cœur, et croy qu'enfin j'auray grand accez en son amitié, si son loysir et mon sejour me permettoient de le voir souvent. Je vous escriray sur ce sujet mes pensées, avant que je parte. Cependant ce billet vous porte une tres-intime et tres-chere salutation de la part de mon ame, qui vous void incessamment, et ayme toute uniquement la vostre. O Dieu eternel, benissez l'ame de ceste fille, qu'il vous a pleu lyer à la mienne, et respandre sur elle vostre grace en affluence, affin qu'elle vous serve en l'esprit de la dilection des espouses eternellement. Je saluë tendrement nos cheres sœurs Marie et Marie-Eugenie, et leur souhaite mille benedictions. *Amen.*

DCLXXXVIII.

*S. François de Sales, à la Mere Angelique,
de Port-Royal.*

Amitié forte et saincte du sainct prelat. Il parle de son despart de Paris, en 1619, qui estoit prochain, mais encore incertain. Il la porte à respondre aux desseins de Dieu, qui vouloit l'employer à des choses importantes. Au sujet d'un livre qu'on luy portoit, il soutient qu'on peut passer un jour sans pecher mesme veniellement, et qu'il en a mesme l'experience. Il luy conseille de ne point se charger de trop d'austeritez, mais d'aller au port royal de la vie religieuse, par l'amour de Dieu et du prochain, l'humilité, la douceur, etc.

Avant le 12 septembre 1619.

IL n'y a donc plus en moy de Monsieur pour vous, ny en vous de Madame pour moy; les anciens cordiaux et charitables noms de pere et de fille sont plus chrestiens, plus doux, et d'une plus grande force pour tesmoigner la dilection sacrée que Nostre Seigneur a voulu estre en nous. Je dy ainsi hardyment que Dieu a voulu estre en nous, parce que je le sens puissamment, et ne croy pas que ce sentiment puisse venir d'ailleurs. Et de plus, je cognois qu'il m'est profitable, et qu'il m'encourage à mieux faire : c'est pourquoy je le conserveray soigneusement.

De vous dire que vous en fassiez de mesme, je ne le feray pas ; car s'il playst à Dieu, il vous l'inspirera, et je ne puis doubter qu'il ne le fasse.

Or sus donc, ma tres-chere fille, c'est la verité que je suis meshuy en si grande incertitude du toms de mon despart, que je n'ose plus me promettre la consolation de vous revoir de mes yeux mortels : mais si j'en ay le loysir, je le feray tres-affectueusement ; et si je croy que vostre cœur bien-aymé en doive recevoir quelque notable utilité, je feray tout ce que je pourray pour cela.

Cependant, ma tres-chere fille, souvenez-vous de ce que je vous ay dit : Dieu a jetté les yeux sur vous pour se servir de vous en chose de consequence, et vous tirer à une excellente sorte de vie. Portez donc respect à son eslection, et suivez fidellement son intention. Animez continuellement vostre courage d'humilité, c'est-à-dire, vostre misere, et le desir d'estre humble ; animez-les de confiance en Dieu, en sorte que vostre courage soit humble, et vostre humilité courageuse.

Parsemez toutes les pieces de vostre conversation, tant interieure qu'exterieure, de sincerité, douceur et allegresse, suivant l'advis de l'Apostre : *Resjouyssez-vous tousjours en Nostre Seigneur ; je vous dy derechef, resjouyssez-vous. Que vostre modestie soit cognuë à tous les hommes* (Philip. 4). Et s'il est possible, soyez esgale en humeur, et que toutes vos actions se ressentent de la resolution que vous avez faite d'aymer constamment l'amour de Dieu.

Ce bon porteur, que j'ayme cordialement parce qu'il est tout vostre, vous porte le livre du Pere Dom Sens, general des Feuillans, où il y a une grande et profonde doctrine spirituelle, pleyne de maximes tres-importantes. S'il vous sembloit qu'il vous portast hors de la sainte allegresse que je vous conseille si fort, croyez que ce n'est point sa pretention, mais seulement de rendre serieuse et grave ceste joye, comme il faut aussi qu'elle soit : et quand je dis grave, je ne dis pas morne, ny affectée, ny sombre, ny desdaigneuse, ny altiere, mais je veux dire sainte et charitable.

Le bon Pere a une opinion fondée en sa vertu et humilité, qu'on ne puisse pas passer un jour sans peché veniel dont on se puisse accuser en confession. Mais l'experience en cecy m'a fait voir le contraire : car j'ay veu plusieurs ames bien examinées ne dire rien que je puisse remarquer estre peché, et entre autres l'heureuse servante de Dieu, Mademoiselle Acarie. Je ne

dis pas que peut estre il ne se passast quelques coulpes venielles; mais je dy qu'elle no les pouvoit remarquer en son examen, ny moy recognoistre en sa confession, et que partant j'avois rayson de luy faire repeter l'accusation de quelque coulpe ancienne.

Vous ne direz point cecy à personne, s'il vous playst, ma tres-chere fille; car je revere si hautement ce bon Pere, et tout ce qu'il dit, que je ne voudrois pas qu'on sceust qu'en cecy mesme je me retirasse de luy. Oultre que je ne sçay pas comme il aura touché cest article, ne l'ayant pas leu en son livre, que je n'ay point veu encore; ains seulement le luy ayant oüy dire, et que je parle à vostre cœur confidemment.

Ne vous chargez pas trop de veilles ny d'austeritez, et croyez-moy, ma tres-chere fille; car j'entens bien ce que je dy en cecy. Mais allez au port royal de la vie religieuse par le chemin royal de la dilection de Dieu et du prochain, de l'humilité et de la debonnaireté.

Si jamais vous m'escrivez des nouvelles de vostre cœur, vous n'avez pas besoin de vous signer, ny de marquer le lieu d'où vous m'escrirez, ny de parler de vous; ains seulement de la fille que je vous ay recommandée. Je ne sçay pourquoy je vous escris si largement, c'est mon cœur qui ne se lasse pas de parler au vostre, mais il faut que je finisse pour entrer au bain, puisque je suis entre les mains du medecin. Dieu soit à jamais au milieu de vostre cœur, ma tres-chere fille, et je suis de tout le mien invariablement vostre pere et serviteur.

DCLXXXIX.

*S. François de Sales, à la Mere Angelique,
de Port-Royal.*

Nos miseres spirituelles ne sont point à craindre tant que nous ne les ayons pas.

Avant le 19 septembre 1619.

Ce n'est pas escrire que d'escrire si peu, ma tres-chere fille; mais c'est pourtant faire en partie ce que l'on doit quand on fait ce que l'on peut. J'ay dit à M. Michel Fabre, mon assistant continuel, que, s'il se pouvoit, il vous allast voir de ma part: car si je pouvois j'irois moy-mesme, et m'en estimerois plus heureux, ayant tousjours une tres-singuliere complaysance et consolation à seulement penser que vous estes ma tres-chere fille; et imaginez-vous que M. ayant demeuré icy huit jours, ce

n'a pas esté sans faire mention de vous, mais non pas, certes, assez selon mon gré.

Or, je ne crains point toutes ces miseres dont vous m'escrivez que vous estes accablée, tandis que, comme vous faites et ferez tousjours, vous ne les aymerez pas et ne les nourrirez pas : car petit à petit vostre esprit se fortifiera contre vostre sens, la grace contre la nature, vos resolutions sacrées contre vos indignations.

Envoyez-moy bien de vos nouvelles, ma tres-chere fille, et ne vous mettez point en des pensées pour me faire des exhortations à ne point m'incommoder pour vous respondre : car je vous assure que je ne m'incommode point, ains je m'accommode grandement quand le loysir me le permet.

A la premiere occasion, j'escriray à la chere sœur Catherine de Gesnes, qui m'est, je vous assure, toute chèrement chere : la pauvre fille, hélas ! elle est du vray monastere de la croix et volonté de Dieu. Ma tres-chere fille, Dieu m'a rendu vostre, et je le seray invariablement à jamais et tout à fait sans reserve ; il est vray, ma tres-chere fille, je le suis plus qu'il ne se peut dire.

DCXC.

*S. François de Sales, à la Mere Angelique,
de Port-Royal.*

Le Sainct luy donne advis de son despart de Paris. Il la rassure sur la crainte qu'elle avoit que sa fervour ne durast pas. Il luy recommande d'eviter les parolles injurieuses, de moderer ses vivacitez, etc. Il l'encourage à souffrir avec patience les epreuves que Dieu luy envoie, et luy donne des conseils pour en profiter.

12 septembre 1619.

JE pars enfin demain matin, ma tres-chere fille, puisque telle est la volonté de celui auquel nous sommes, nous vivons et nous mourons. O qu'il soit loüé, ce grand Dieu eternel, pour les misericordes qu'il exerce envers nous ! Vostre consolation console mon cœur qui est si fort uny avec le vostre que rien ne sera jamais receu en l'un, que l'autre n'y ayt sa part, ains le tout, puisqu'en verité ils sont en communauté, ce me semble, parfaite ; et qu'il me soit loysible d'user du langage de la primitive Eglise, *un cœur et une ame.*

Cecy estoit escrit quand j'ay receu vostre seconde lettre ; mais je poursuis à vous respondre à la premiere.

J'espere que Dieu vous fortifiera de plus en plus : et à la pensée ou plutost tentation de tristesse sur la crainte que vostre fervour et attention presente ne durera pas, respondrez une fois pour toutes, que ceux qui se confient en Dieu ne sont jamais

confondus, et que tant selon l'esprit et selon le corps et le temporel vous avez jetté vostre soing sur le Seigneur, et il vous nourrira. Servons bien Dieu aujourd'huy, demain Dieu y pourvoyera. Chaque jour doit porter son soucy. N'ayez point de soucy du lendemain; car Dieu qui regne aujourd'huy regnera demain. Si sa bonté eust pensé, ou pour mieux dire cogneu que vous eussiez besoin d'une assistance plus presente que celle que je vous puisse rendre de si loing, il vous en eust donné, et vous en donnera tousjours, quand il sera requis de suppleer au manquement de la mienne. Demeurez en paix, ma tres-chere fille. *Dieu opere de loing et de pres, et appelle les choses esloignées au service de ceux qui le servent* (Rom. 4); *sans les approcher, absent de corps, present d'esprit*, dit l'Apostre (1. Cor. 5).

J'espere que j'entendray bien ce que vous me direz de vostre orayson, en laquelle pourtant je ne desire pas que vous soyez curieuse de regarder vostre procedé et façon de faire : car il suffit que tout bonnement vous m'en fassiez sçavoir la mutation plus remarquable, selon que vous en avez souvenance apres l'avoir faite. Je treuve bon que vous escriviez selon les occurrences, pour m'envoyer par apres selon que vous estimerez estre convenable, sans craindre de m'ennuyer; car vous ne m'ennuyerez jamais.

Prenez garde, ma tres-chere fille, à ces mots de sot et de sotte, et souvenez-vous de la parolle de Nostre Seigneur : *Qui dira à son frere Raca* (qui est une parolle qui ne veut rien dire, ains tesmoigne seulement quelque indignation), *il sera coupable de conseil* (1. Cor. 5); c'est-à-dire, on deliberera comme il faudra le chastier. Apprinvoyez petit à petit la vivacité de vostre esprit à la patience, douceur, et affabilité parmy les nyaiseries, enfances et imperfections feminines des sœurs qui sont tendres sur elles-mesmes, et sujettes à tracasser autour des aureilles des meres. Ne vous glorifiez point en l'affection des peres qui sont en terre et de terre, mais en celle du Pere celeste qui vous a aymée, et donné sa vie pour nous.

Dormez bien : petit à petit vous reviendrez aux six heures, puisque vous le desirez. Mangez peu, travaillez beaucoup, avoir beaucoup de tracas d'esprit, et refuser le dormir au corps, c'est vouloir tirer beaucoup de service d'un cheval qui est efflanqué, et sans le faire repaistre.

Pour la seconde lettre : ne falloit-il pas que vous fussiez espreuvée en ce commencement de plus grandes pretentions? Or sus, il n'y a rien en cela que des traicts de la providence de

Dieu, qui a abandonné ceste pauvre creature, affin de faire que ses pechés soient plus fortement chastiés, et que par ce moyen elle revienne à soy et à Dieu, duquel il y a si long-toms qu'elle s'est despartie. J'eusse voulu que vous ne vous fussiez pas raillée et mocquée de ces gens-là ; mais qu'avec une modeste simplicité vous les eussiez odifiéz par la compassion dont ils sont dignes, selon que Nostre Seigneur vous a enseigné en sa passion : neantmoins, Dieu soit beny de quoy encore la chose est ainsi passée avec tant d'edification des autres prochains, selon que le bon M. du V. escrit.

Ma tres-chere fille, je vous dis adieu, et conjure vostre cœur de croire que jamais le mien ne se separera de luy : il est impossible ; ce que Dieu unit est inseparable. Tenez vostre courage haut et levé en ceste eternelle Providence, qui vous a nommée par vostre nom, et vous porte gravée en sa poitrine maternellement paternelle, et en ceste grandeur de confiance et de courage. Pratiquez soigneusement l'humilité et debonnaireté : ainsi soit-il. Je suis incomparablement vostre, ma tres-chere fille. Demeurez en Dieu. *Amen.* Je pars un peu plus à la haste, parce que la R. desire que je luy fasse la response avant mon retour. Ce qui n'est point Dieu doit estre peu en nostre estime. Dieu soit vostre protecteur. *Amen.*

DCXCI.

*S. François de Sales, à la Mere Angelique Arnauld,
Abbesse de Port-Royal, alors à Maubuisson.*

Mespris du Sainct pour les grandeurs mondaines, preference qu'il donne à l'estat ecclesiastique et à l'estat religieux sur toutes les conditions du siecle. Il luy marque son empressment pour voir M. d'Andilly, son frere, qui estoit à Tours à la suite du roy. Son desgoust de la Cour. Son affection pour ceste abbesse et pour ses sœurs.

Tours, jeudy 19 septembre 1649.

LE second jour se passe, ma tres-chere fille, de nostre arrivée en ce lieu, et je n'ay encore sceu voir M. d'Andilly, quoyque je l'aye désiré : ce sera, Dieu aydant, demain, mais en attendant faut-il pas que mon cœur saluë le vostre.

Je sçeu à mon despart de Paris, que vous estiez rentrée dans Maubuisson avec vostre petite chere troupe ; mais je n'ay peu sçavoir si vous aviez treuvé vos papiers, vos meubles de devotion, et vostre argenterie sacrée : car celle qui s'est elle-mesme desrobée à Dieu, pourquoy ne desroberoit-elle pas toute autre chose.

Or sus, ma tres-chere fille, parmy toutes ces grandeurs de la Cour (où il faut que je vous die que je suis fort caressé) je n'estime rien tant que nostre condition ecclesiastique. O Dieu! que c'est bien autre chose de voir un train d'avettes qui toutes concourent à fournir une ruche de miel, et un amas de guespes qui sont acharnées sur un corps mort, pour parler honnestement.

Je vous escriray avant mon despart de ce lieu, apres que j'auray veu ce cher frere; et croyez-moy, ma tres-chere fille, mon ame se console à vous escrire, tant il est vray que Dieu veut que mon ame regarde la vostre, la chersse, et sois parfaicte-ment vostre. Je saluë les cheres sœurs Catherine, Agnes, Marie et Anne, et nostre bonne seculiere qui m'est si chere, ma sœur Catherine de Gesnes. En somme, mon cœur se retourne à tous momens de vostre costé, et ne cesse point de respandre des souhaicts pour vostre advancement au pur et courageux, mais humble et doux amour divin. — FRANÇOIS, Ev. de Geneve.

DCXCII.

*S. François de Sales, à la Mere Angelique Arnauld,
Abbesse de Port-Royal.*

Pour avoir part à la gloire de Jesus-Christ, il faut avoir part à ses souffrances.

22 septembre 1619.

A MESURE que je m'esloigne de vous, ma tres-chere fille, selon les lieux, je me sens interieurement de plus en plus joint et uny à vostre cœur selon l'esprit; et cognois bien par là que c'est le bon playsir de Dieu, que nous ayons ce sentiment de veritable et sincere dilection. J'ay veu enfin Monsieur vostre frere, que je proteste estre l'un des aymables personnages que j'aye veus jamais, pour la bonté et pieté de cœur que Dieu luy a donnée. Le jour precedent il avoit eu l'advis du despart de son pauvre petit François, et neantmoins son esprit estoit en une tranquillité parfaicte, et avec un certain repos en la volonté de Dieu, qu'autre que Dieu mesme ne peut luy avoir donné.

J'avois escrit jusqu'icy, ma tres-chere fille, quand j'ay esté emporté du tracas à la Cour, et apres disné j'ay receu ce cher frere tousjours plus ferme de courage, quoy qu'attendry jusqu'aux yeux sur la maladie de nos sœurs Catherine de Gesnes et Marie.

O ma fille! Dieu me soit en ayde : à peu que je ne luy aye dit les parolles de cest ancien prophete : *He! comment, Seigneur, vous affligez donc encore ces filles, qui pour l'amour de vous*

m'ont repeu et nourri? Mais non, ma fille toute tres-cherre, j'ayme mieux avec l'autre prophete dire : *Je suis muet sous vos verges, et n'ouvre nullement ma bouche; car c'est vous qui faites cela* (Ps. 38). En somme, il sera tousjours vray que ceux qui pretendent d'avoir part avec Jesus glorifié, doivent premierement avoir part avec Jesus crucifié. Or sus, ma fille, tenez vostre courage haut eslevé en Dieu, en sa providence, en l'éternité. *Amen.*

Je suis ce que ce mesme Dieu veut et sçayt que je suis pour vous, et je ne le sçauerois mieux dire qu'ainsi. Je vous escriray à toutes rencontres, estimant qu'en contentant mon ame en cela, je le feray selon le gré de la vostre, que je prie Nostre-Seigneur de rendre toute sainte. *Amen.*

DCXCIII.

S. François de Sales, à M. Arnauld le Pere.

Il le console sur quelques sujets d'affliction, luy tesmoigne son affection toute particuliere pour luy et pour toute sa famille benie de Dieu, l'exhorte à se mesnager et à moderer son travail.

Amboise, 22 septembre 1619.

MONSIEUR, je vous regarde de bien loing, selon le corps, mais de bien pres selon l'esprit, et vois vostre cœur paternel affligé de plusieurs accidens survenus depuis mon despart. Mais je voy encore. ce me semble, que Dieu, vostre bon ange, vostre prudence et vostre courage, vous souslagent et fortifient parmy toutes ces secousses. Vous sçavez trop bien la condition de ceste miserable vie, que nous menons en ce monde, pour estre estonné des evenemens qui y arrivent de diverses sortes. Que vous puis-je donc dire en ceste occasion? Laissons prendre à Dieu ce qu'il luy plaist, et le remercions de ce qu'il nous laisse, et encore plus de ce qu'il nous rendra le tout avec une usure nompareille, au jour auquel nous verrons sa face. J'ay et auray à jamais part à vos contentemens et à vos desplaysirs, puisque je suis inseparable d'affection d'avec vous et vostre famille benite de Dieu, laquelle, en la personne de M. d'Andilly et de moy, vous conjure d'avoir bien soing de vostre personne pour ne point tant travailler desormais, qu'à mesure que l'aage decline vous devez vous souslager par un juste repos. Vous ferez incomparablement plus en dix ans de labour moderé, qu'en un ou deux de peyne excessive. Il faut, certes, diminuer la charge à mesure que le tems amoindrit les forces. Me promettant que

vous prendrez en bonne part coste cordiale remonstrance, je vous supplie, Monsieur, de bien perseverer à m'aymer, comme sans fin je seray vostre, etc.

DCXCIV.

*S. François de Sales, à la Mere Angelique Arnauld,
Abbesse de Port-Royal.*

Une grande perfection ne s'acquiert pas en un jour. Le Sainct s'abandonne à la Providence pour le temporel ; il ne veut pas retourner à Paris, malgré l'esperance qu'il avoit d'en estre évesque. Sa compassion pour les ames.

16 decembre 1619.

JE commence par où vous finissez, ma tres-chere et tres-veritablement bien-aymée fille ; car vostre derniere lettre entre celles que j'ay receues finit ainsi : Je croy que vous me cognoissez bien. Or il est vray, certes, je vous cognois bien, et que vous avez tousjours dedans le cœur une invariable resolution de vivre toute à Dieu, mais aussi que ceste grande activité naturelle vous fait sentir une grande vicissitude de saillies.

O ma fille ! non, je vous prie, ne croyez pas que l'œuvre que nous avons entrepris de faire en vous puisse estre sitost faite.

Les cerisiers portent bientost leurs fruicts, parce que leurs fruicts ne sont que des cerises de peu de durée ; mais les palmiers, princes des arbres, ne portent leurs dattes que cent ans apres qu'on les a plantés, ce dit-on. Une mediocre vie ne peut s'acquérir en un an ; mais la perfection à laquelle nous pretendons, ô Dieu ! ma chere fille, elle ne peut venir qu'en plusieurs années, parlant de la voye ordinaire.

Dites bien encore cecy à ceste fille que je vous ay tant recommandée, qu'en verité je ne la puis oublier ny jour ny nuict, mon ame reclamant incessamment la grace de Dieu sur elle, et dites-luy hardyment que non je ne m'estonneray jamais de ses foiblesses et imperfections. Ne seroy-je pas un desloyal arrogant, si je ne la regardois en douceur parmy les efforts qu'elle a faits de s'affermir en la douceur, en l'humilité, en la simplicité ? Qu'elle continue fidellement ses poursuites, et je continueray sans cesse de soupirer et respirer pour son bien et advancement. Le bon Pere me remercie si bonnement de la dilection que je porte à ceste chere fille, sans considerer que c'est une affection qui m'est si precieuse et tellement naturalisée en mon ame, que personne ne m'en doit sçavoir non plus de gré que de quoy je me souhaite du bien à moy-mesme.

Mais dites-luy, à ceste chere fille, qu'en l'exercice du matin

elle mette son cœur en posture d'humilité, de douceur, et de tranquillité, et qu'elle s'y remette apres disner, pendant graces, et à vespres, et le soir; et que parmy la journée elle se souviennne que je le luy ay dit.

Dites-luy que je demeure icy en mon diocese, tandis qu'il plaist à Dieu; et que comme rien ne m'en peut tirer que quelque particuliere occasion que je croiray estre à la gloirc de Nostre Seigneur; aussi cela se presentant je n'auray non plus de difficulté de me despendre maintenant des faveurs que je reçois, qu'auparavant qu'elles me fussent données. Je suis et seray, et veux estre à jamais à la mercy de la providence de Dieu, sans que je veuille que ma volonté y tienne autre rang que de suivante. Vous avez tousjours tout, mais mesnagez-le.

On m'invite d'aller derochef à P. en une agreable condition. J'ay dit : Je n'iray point là, ny ne demeureray icy, sinon ensuite du bon playsir celeste. Ce pays est ma patrie, selon ma naissance naturelle : selon ma naissance spirituelle, c'est l'Eglise. Partout où je penseray mieux servir celle-cy, j'y seray volontiers, sans m'attacher à celle-là.

Non, ma fille, ne laissez pas l'orayson, que pour des occasions qu'il est presque impossible de recouvrer. Il n'y a point de mal, ains du bien, à traiter avec nostre bon ange.

Mais disons un mot de nos cheres filles. Helas! la pauvre N. perdra-t-elle aussi le fruict de sa vocation? O mon Dieu! ne le permettez pas. Sa pauvre sœur est en grand danger, à ce qu'on m'escrit; et je vous assure que mon ame en est toute affligée; et voudrois, si je pouvois, beaucoup faire pour retenir ces deux sœurs pour Dieu, qui les veut, pourveu qu'elles ne resistent.

Je n'escris point pour le present à nostre chere sœur Catherine de Gesnes. Je croy que l'assemblée de L. n'aura rien peu contre elle, puisque vous ne m'en dites rien. O non; car Dieu protegera ceste chere ame, et ne permettra pas qu'une si rude tempeste la vienne accabler. Qu'elle reprenne cest esprit, et qu'elle vive joyeuse.

Quant à la C., il ne faut pas treuver estrange le refus qu'on en a fait : le bien qui en doit reüssir est trop grand pour n'avoir point de difficulté et de contradiction. M. reviendra à soy; certes, je ne me suis sceu empescher de luy escrire bien amplement, encore que je ne le cognoisse point, m'estant advis que je le devois pour le bien des affaires de Nostre Seigneur.

Demeurez en paix, ma tres-chere fille, et pryiez souvent pour mon amendement, affin que je sois sauvé, et qu'un jour nous

tressaillions en la joye eternelle, nous ressouvenant des attraicts dont Dieu nous a favorisez, et des reciproques consolations qu'il a voulu que nous eussions en parlant de luy en ce monde. O ma fille, il soit à jamais l'unique pretention de nos cœurs! *Amen.*

DCXCV.

*S. François de Sales, à la Mere Angelique Arnauld,
Abbesse de Port-Royal.*

Compliment de condoléance sur la mort de son pere. Il la louë sur son exactitude à observer sa regle. Il luy propose des remedes aux pensées de vanité. Le secret doit estre inviolable dans les personnes qui gouvernent et dirigent les autres. Remedes aux distractions durant l'orayson.

Annessy, 4 febvrier 1620.

O! MA tres-chere fille, que vous puis-je dire sur ce trespas! Nostre bonne Mere de la Visitation m'en a donné l'advis; mais en mesme tems elle m'escrit qu'elle avoit veu Madame vostre mere et ma tres-chere fille vostre sœur Catherine de Gesnes, braves, resoluës et vaillantes, et que M. du Belley avoit receu de vos lettres, par lesquelles vous luy tesmoignez vostre assurance en ceste occasion.

Je n'en doubtois pas, ma tres-chere fille, que Dieu n'eust soing de vostre cœur en ces occurrences, et que s'il le blessoit d'une main, il n'appliquast son bausme de l'autre; *il frappe et guerit; il mortifie et vivifie*; et tandis que nous pouvons lever les yeux et regarder dans la providence celeste, l'ennuy ne nous scauroit accabler. Mais c'est donc assez, ma tres-chere fille, Dieu et vostre bon ange vous ayant consolée, je n'y mets plus la main; *vostre amertume tres-amere est en paix*. Qu'est-il besoin d'en plus parler? A mesure que Dieu tire à soy, piece apres piece, les thresors que nostre cœur avoit icy-bas, c'est-à-dire ce que nous y affectionnions, il y tire nostre cœur mesme; *et puisque je n'ay plus de pere en terre*, dit S. François, *je diray plus librement, nostre Pere qui est és cieux*. Ferme, ma tres-chere fille, tout est à nous, et nous sommes à Dieu.

J'ay celebré pour ceste ame, et celebre tous les jours avec memoire particuliere d'icelle devant Dieu. Mais, ma fille, et nos sœurs Catherine de Gesnes, Anne et Marie, que font-elles, les pauvres filles? Elles sont constantes, n'est-ce pas? car elles sont nos sœurs. De M. d'Andilly et de M. Arnauld mon fils, il n'en faut pas doubler. Certes, quand je me souviens comme M. d'Andilly me parla de son petit François, j'en suis encore consolé. La paix de Dieu soyt tousjours au milieu de nos cœurs. *Amen.*

Je respons desormais à vos deux dernieres lettres du 19 novembre et du 14 decembre. Il est vray, je suis merueilleusement accablé d'affaires; mais vos lettres, ma fille, ne sont pas des affaires; ce sont des rafraischissemens et allegemens pour mon ame : cela soit dit pour une bonne fois.

C'est beaucoup qu'exterieurement vous soyez plus observatrice de la regle. *Dieu forma premierement l'exterieur de l'homme, puis il inspira le spiracle de vie au dedans, et cest exterieur fut fait en homme vivant* (Gen. 2). Les humiliations, dit Nostre Seigneur, precedent et introduisent bien souvent l'humilité; continuez en cest exterieur qui est plus aysé, et petit à petit l'interieur s'accommodera.

O Dieu, ma fille! je voy vos entortillemens dans ces pensées de vanité; la fertilité jointe à la subtilité de vostre esprit, preste la main à ces suggestions : mais de quoy vous mettez-vous en peyne? *Les oyseaux venoient becqueter sur le sacrifice d'Abraham : que faisoit-il? avec un rameau qu'il passoit souvent sur l'holocauste, il les chassoit* (Gen. 15). Ma fille, une petite simple prononciation de quelque parolle de la croix chassera toutes ces pensées, du moins leur osterá toute nuysance. O Seigneur! pardonnez à ceste fille du vieil Adam, car elle ne sçayt ce qu'elle fait. O femme! voilà ton Pere sur la croix, il faut chanter tout doucement, *Deposuit potentes de sede, et exaltavit humiles* (Luc. 1). Je dy qu'il faut faire ces rejets tout doucement, simplement, et comme si on les disoit par amour, et non pour la necessité du combat.

Accoustumez-vous à parler un peu tout bellement, et à aller, je veux dire, marcher tout bellement, à faire tout ce que vous ferez, doucement et bellement, et vous verrez que dans trois ou quatre ans vous aurez rangé tout à fait ceste si subite soudaineté. Mais souvenez-vous bien de faire ainsi tout bellement, et parlez tout bellement és occasions où la soudaineté ne vous pressera point, et où il n'y aura nulle apparence de la crainte; comme par exemple, à vous mettre au liet, à vous lever, à vous asseoir, à manger; quand vous parlerez avec nostre sœur Marie ou Anne, ou avec nostre sœur Isabelle; en somme, en tout et partout, ne vous en dispensez point.

Or je sçay bien que parmy tout cela vous ferez mille eschappées le jour, et que tousjours ce naturel si actif fera des saillies; mais il ne m'en chaut pas, pourveu que ce ne soit pas vostre volonté, vostre deliberation, et que tousjours vous apercevant de ces mouvemens, vous taschicz de les appaiser.

Prenez bien garde à ce qui peut offenser le prochain, et à ne rien découvrir de secret qui lui puisse nuire; et s'il vous arrive, tâchez à reparer le tort tant que vous pourrez sur-le-champ. Ces menues envies ne sont rien, ains elles sont utiles, puisqu'elles vous font voir clairement vostre amour-propre, et que vous faites l'acte contraire.

Mais ma fille, cest amour de la propre excellence n'est-il pas gracieux en ceste fille, que je vous ay tant recommandée, et qui en verité m'est chere comme mon ame. Car, qu'y a-t-il de plus gentil que ceste petite adersion, laquelle produict d'estre appellée fille de ceste pauvre mere; mais demandez-luy, je vous prie, si elle a encore point de sentimens de quoy je l'appelle ma fille, et si elle voudroit point que je l'appellasse ma mere. O vray Dieu! qu'il luy a consté d'efforts pour me dire ceste petite nyaiserie! certes, ma fille, je ne sçay pas combien luy couste, mais je ne voudrois pour rien du monde qu'elle ne me l'eust dit, puisqu'en cela elle a prattiqué une si profonde resignation et confiance envers moy.

Elle est derechef encore plus agreable, quand elle me defend de dire cecy à ceste pauvre mere. O ma fille, dites-luy que ces menues communications de son ame à la mienne, entrent en un lieu d'où elles ne sortent jamais qu'avec congé de celle qui les y met. Au reste, ma tres-chere fille, je ne sçay pas ce que ceste fille m'a fait, mais je treuve ses miseres qu'elle me décrit si naïvement, si bien remarquées, que rien plus. Or, dites-luy qu'elle m'escrive tousjours simplement, et qu'encore qu'estant là aupres d'elle, elle ne m'eust jamais monstré des lettres qu'elle escrivoit à ses sœurs, maintenant si j'y estois, elle n'en feroit nulle difficulté; car elle me cognoist bien mieux qu'elle ne faysoit pas, et sçayt bien que je ne suis pas d'humeur mesprisante.

Pour l'orayson, ma tres-chere fille, je treuve bon que vous lisiez un peu dans vostre Theotime, affin d'arrester vostre esprit, et que de tems en tems, à mesure que vous appercevrez que vous estes en distraction, vous disiez tout bellement des parolles contraires à Nostre Seigneur. Mais voyez-vous, ne vous estonnez pas de ces distractions: si j'estois sainte, si je parlerois au pape, et semblables; car pour estre fort vaines, elles n'en sont que plus parfaicement distractions; et n'y faut nul autre remede que de ramener doucement le cœur à son object.

Je vous ay respondu à tout, ma tres-chere fille. O Dieu! sa-luëz un peu bien tendrement de ma part la pauvre chere sœur

ainée : mon cœur regarde le sien avec compassion. Je sçay qu'il est tellement en Nostre Seigneur, que non pas mesme ce rude coup n'a sçeu luy oster la paix interieure : mais son ennuy et ses apprehensions auront esté grandes. Ceste sœur m'est chere tout extraordinairement. Dieu soit à jamais nostre tout. *Amen.* Je suis en luy tout vostre d'une façon que la seule Providence vous peut faire concevoir. La grace, paix, et consolation du Saint-Esprit soit avec nous. *Amen.*

Mon frere est tousjours aupres de Madame. Oserois-je saluër le petit frere Simon et la chere petite sœur? Mais ma fille Marie-Angelique, certes, je la saluë de tout mon cœur, et le bon M. Manceau, et, quand vous la verrez, vostre grande amye et ma chere sœur de la Croix. Dieu soit au milieu de vostre cœur. *Amen.*

DCXCVI.

*S. François de Sales, à la Mere Angelique Arnauld,
Abbesse de Port-Royal.*

Les superieurs doivent avoir une grande charité et une grande condescendance pour les ames imparfaites qui ont bonne volonté, et dont le mal vient d'une trop grande vivacité; moyens de les temperer et de les encourager.

14 may 1620.

Pour tout ce que vous m'escrivez en trois de vos lettres, ma tres-chere fille, je ne laisse pas d'avoir une tres-parfaicte confiance que la fille que je vous ay tant recommandée, et qu'en verité j'ayme comme mon ame propre, reüssisse une grande servante de Dieu; car elle ne fait point de faute à dessein, ny pour aucune volonté qu'elle ayt de nourrir ses inclinations revesches, vaines et un peu mutines.

Or, cela estant, il n'y a rien à craindre; sa promptitude naturelle est la cause de tout son mal; car elle anime sa vivacité, et sa vivacité anime sa promptitude. Partant vous luy direz de ma part que son soing principal soit à tenir son esprit dans la modestie, douceur et tranquillité, et que pour cela mesme elle alentisse toutes ses actions exterieures; son port, son pas, sa contenance, ses mains; et s'il luy plaist encore, un peu sa langue et son langage, et qu'elle ne treuve point estrange si cela ne se fait point en un instant : pour mettre un jeune cheval au pas, et l'asseurer sous la selle et la bride, on employe des années entieres.

Mais voyez-vous, ma tres-chere fille, vous luy estes un peu trop severe à la pauvre fille; il ne luy faut point tant faire de

reproches, puisqu'elle est fille de bons desirs : dites-luy que, pour toute broncharde qu'elle pourroit estre, jamais elle ne s'estonne, ny ne se despice contre soy-mesme, qu'elle regarde plutost Nostre Seigneur qui du haut du ciel la regarde, comme un pere fait son enfant, qui encore tout foible à peine d'asseurer ses pas, et luy dit : Tout bellement, mon enfant; et s'il tombe l'encourage, disant : Il a sauté, il est bien sage; ne pleurez point; puis s'approche et luy tend la main. Si ceste fille est un enfant en humilité, et qu'elle sçache bien qu'elle est enfant, elle ne s'estonnera point d'estre tombée; car elle ne tombera pas aussi d'en haut.

O Dieu! ma tres-chere fille, si vous sçaviez combien mon cœur ayme ceste fille, et de quels yeux je la regarde dés icy à tous momens, vous auriez un grand soing d'elle, encore pour l'amour de moy, outre ce que vous luy estes, car vous m'aymez d'un amour qui est assez fort pour vous faire aymer tout ce que j'ayme.

Quand le grand Apostre recommande à Philemon le pauvre garçon Onesime, et luy dit mille parolles si douces qu'elles ravissent d'amour : *Si tu m'aymes*, dit-il, *si tu m'as receu dans ton cœur, reçois aussi mes entrailles*, appellant ainsi le pauvre cher Onesime, qui avoit fait un mauvais traict à Philemon, pour lequel Philemon estoit courroucé. O ma chere Philemone, ma fille, veux-je dire, si vous m'aymez, si vous m'avez receu dedans vostre cœur, recevez-y aussi ma chere fille Onesime, et la supportez, c'est-à-dire, recevez mes entrailles; car ceste fille est en verité cela pour Nostre Seigneur : et si quelquesfois elle vous donne la peyne, supportez-la souëvement à ma consideration; mais surtout à la consideration de celuy qui l'a tant aymée, que pour l'aller prendre dans son neant, où elle estoit, il s'est abbaissé jusques à la mort, et la mort de la croix.

Et quant à vous, ma tres-chere fille, comme n'aymerez-vous pas Dieu, qui vous ayme tant? Quel tesmoignage de son amour, ma fille, en cest heureux trespas de ce bon pere, auquel vous avez tant souhaitté une telle fin! Certes, j'en suis ravi. Mille benedictions sur vostre cœur, ma chere fille, et sur toutes nos cheres sœurs, et surtout ce qui est à vous, en vous et pour vous : et j'y auray donc ma bonne part, puisque je suis infiniment à vous en Jesus-Christ, et pour Jesus-Christ.

DCXCVII.

*S. François de Sales, à la Mere Angelique Arnauld,
Abbesse de Port-Royal.*

Le Saint l'exhorte à vaincre ses mauvaises inclinations, et à ne s'en point troubler, parce que c'est la condition de ceste vie. Il faut fuyr l'affectation dans les conversations. Les fautes venielles ne nous privent point du fruit de nos resolutions. Il ne faut ny s'excuser ny s'accuser qu'avec justice. On ne doit pas trop attenuer son corps, affin de vaquer mieux à ses exercices spirituels et à l'observntion de ses regles.

JE voy clairement ceste fourmilier d'inclinations que l'amour-propre nourrit et jette sur vostre cœur, ma tres-chere fille, et sçay fort bien que la condition de vostre esprit subtil, delicat et fertile, contribue à cela; mais pourtant, ma tres-chere fille, enfin ce ne sont que des inclinations, desquelles puisque vous sentez l'importunité, et que vostre cœur s'en plaint, il n'y a pas de l'apparence qu'elles soient acceptées par aucun sentiment deliberé. Non, ma tres-chere fille; vostre chere ame ayant conceu le grand desir que Dieu luy a inspiré de n'estre qu'à luy, ne vous rendez pas aysée à croire qu'elle preste son consentement à ces mouvemens contraires. Vostre cœur peut estre tresmoussé par le mouvement de ses passions, mais je pense que rarement il peche par le consentement.

O moy miserable homme! disoit le grand Apostre : *qui me delivvrera du corps de ceste mort* (Rom. 7)? Il sentoit un corps d'armée composé de ses humeurs, adversions, habitudes et inclinations naturelles, qui avoit conspiré sa mort spirituelle; et parce qu'il les hayt, il ne les peut supporter sans douleur; et sa douleur luy fait faire cest eslan d'exclamation, à laquelle il respond luy-mesme que « la grace de Dieu par Jesus-Christ le garantira, » non de la crainte, non de la frayeur, non de l'alarme, non du combat, mais ouy bien de la desfaite, et l'empeschera d'estre vaincu.

Ma fille, estre en ce monde et ne sentir pas ces mouvemens de passions sont choses incompatibles. Nostre glorieux S. Bernard dit que c'est heresic de dire que nous puissions perseverer en un mesme estat icy-bas, d'autant que le Saint-Esprit a dit par Job, parlant de l'homme, que *jamais il n'est au mesme estat*. C'est pour respondre à ce que vous dites de la legereté et inconstance de vostre ame; car je le croy fermement, qu'elle est continuellement agitée des vens de ses passions, et que par consequent elle est tousjours en branle; mais je croy aussi fermement que la grace de Dieu, et la resolution qu'elle vous a don-

née. demeure continuellement en la pointe de vostre esprit, où l'estendart de la croix est tousjours arboré, et où la foi, l'esperance et la charité prononcent tousjours hautement : *Vive Jesus!*

Voyez-vous, ma fille, ces inclinations d'orgueil, de vanité de l'amour-propre se meslent partout, et fourrent insensiblement leurs sentimens presque en toutes nos actions; mais pour cela ce ne sont pas les motifs de nos actions. S. Bernard les sentant un jour qu'elles le faschoient, tandis qu'il preschoit : « Retire-toi » de moy, Satan, dit-il, je n'ay pas commencé pour toy, et ne » finiray pas pour toy. »

Une seule chose ay-je à vous dire, ma tres-chere fille, sur ce que vous m'escrivez que vous fomentez vostre orgueil par des affectations en discours et en lettres. Es discours certes quelques-fois l'affectation passe si insensiblement, qu'on ne s'en apperçoit presque pas; mais si pourtant on s'en apperçoit, il faut soudain changer de style : mais és lettres, à la verité, cela est un peu, ains beaucoup plus insupportable; car on void mieux ce que l'on fait, et si on s'apperçoit d'une notable affection, il faut punir la main qui l'a escrite, et luy faysant escrire une autre lettre d'autre façon.

Au reste, ma tres-chere fille, je ne doute point que parmy ceste si grande quantité de tours et de retours de cœur, il ne se glisse par cy, par là, quelques fautes venielles, mais pourtant, comme estant passageres, elles ne nous privent pas du fruict de nos resolutions, ains seulement de la douceur qu'il y auroit de ne point faire ces manquemens, si l'estat de ceste vie le permettoit.

Or sus, soyez juste : n'excuser ny n'accuser aussi qu'avec meure consideration vostre pauvre ame, de peur que si vous l'excusez sans fondement, vous ne la rendiez insolente, et si vous l'accusez legerement, vous ne luy abbatiez le courage, et la rendiez pusillanime.

Marchez simplement, et vous marcherez confidemment.

Encore faut-il que j'adjouste en ce bout de papier ce mot important. Ne chargez point vostre corps d'aucune autre austerité que de celle que la regle vous impose; gardez vos forces corporelles pour en servir Dieu és pratiques spirituelles que souvent nous sommes contraincts de laisser, quand nous avons indiscrettement surchargé celuy qui, avec l'ame, les doit exercer.

Ecrivez-moy quand il vous playra, sans ceremonie ny crainte; n'employez point le respect contre l'amour que Dieu veut estre entre nous, selon lequel je suis à jamais invariablement vostre tres-humble frere et serviteur, etc.

DCXCVIII.

S. François de Sales , à Mademoiselle Lemaistre ,

Fille aînée de M. Arnauld, depuis Religieuse à Port-Royal.

Il la console , et la prie d'asseurer Madame sa mere qu'il veut estre un de ses enfans.
Son affection pour toute ceste famille.

24 janvier 1621.

JE n'escriis jamais moins que quand j'escriis beaucoup, ma tres-chere fille. La multitude des lettres en empesche la longueur, au moins à moy. Mais vostre cœur est bon, ma tres-chere fille, et je croy fermement qu'il cognoist bien le mien, puisque Dieu l'a ainsi voulu. Mais de ne vous point escrire du tout, il ne m'est pas possible. En somme, ce n'est que pour vous saluër de toute l'estendue de mes affections, ma tres-chere fille, et vous assure que je n'oublie point vos afflictions, ny la condition de vostre vie attachée à la croix. Dieu par sa bonté en veuille bien sanctifier son nom et exalter sa gloire. Je vous prie au reste de dire à Madame vostre mere, que je suy de cœur l'un de ses enfans; mais je le dy en verité : et quand elle ira en esprit à Rome voir celuy qui y est nostre bon frere, c'est son chemin de passer icy, et sa commodité de s'arrester un peu parmy ces montaignes. Or sus, de plus je saluë M. d'Andilly et Mademoiselle d'Andilly; en somme toute ceste chere famille, où la crainte, ains l'amour de Dieu regne, et sur laquelle j'invoque tres-affectueusement la providence et protection divine. Saluëz bien à part, et comme vostre ame sçayt qu'il le faut, le cœur de nostre sœur Marie-Angelique; et dites-luy que le mien est à elle, et que Dieu l'a voulu et le veut, ma tres-chere fille. *Amen.*

DCXCIX.

La Mere Angelique Arnauld, à Madame de Chantal.

Elle luy rend compte de son interieur, du dessein qu'elle avoit de passer de son Ordre dans celui de la Visitation, de ses dispositions à l'esgard de certaines personnes qu'elle voyoit.

Maubuisson, avant le 12 septembre 1621.

MA tres-chere Mere, ma misere est si extreme, et mon embarras si grand, qu'il m'est impossible de treuver une sepmaine pour faire une pauvre retraite. Celle-cy, que j'y avois destinée, doit estre employée à entendre les comptes de ceste mayson avec des commissaires de l'Ordre (de Cistcaux); ce qui me sera si

desplaysant, que rien plus : et avec cela, combien de hasards de pechez en tant de discours, et peut-estre de murmeures avec ces personnes!

Voyant tout cela, j'ay essayé de faire une petite reveuë en la maniere que Philotée l'enseigne, et je me suis confessée ce matin à M. Manceau, pendant que de bonne fortune ma guette continuelle s'estoit allée promener à Port-Royal. Je me suis confessée seulement depuis l'Assomption, de sorte que je n'ay rien treuvé que je ne vous aye desjà demandé, excepté que tous les acquiescemens que je fay à la divine volonté pour mon dessein ne sont point veritables, ce me semble, y ayant une certaine propriété dont je ne me deffay jamais, et qui fait que dés qu'on me contredit je ressens une douleur extreme, dont j'ay esté malade quelquesfois, et encore hyer.

Je pense souvent que si co que je souhaite n'arrive pas, il est impossible que je n'en meure, ne me pouvant aucunement resoudre de vivre dans ma condition. Quoyque je die assez que je le veux si Dieu le veut, ce n'est point de bon cœur; et je le dy plutost de peur que si l'on recognoissoit autre chose, on ne dist que c'est une tentation, ce que je ne veux nullement croire. Il me semble que quand mesme Monseigneur l'Evesque de Geneve me le diroit, je ne le croyrois pas : et mesme, quand je pourrois sans luy executer mon dessein, je ne voudrois pas pourtant le faire, car j'aymerois mieux mourir que de luy desobeyr; mais cependant je ne pourray, ce me semble, jamais arracher ce desir de mon cœur.

J'ay omis de vous dire dernièrement que tous les jours je ne manque point à regarder ce qui se passe dans le cœur des seculiers, quand on ouvre la grille pour voir Nostre Seigneur, et durant le sermon j'y suis si attentive que j'en pers l'attention au sermon. Je fay souvent une mine bien chagrine; et depuis que je vous ay escrit, je me suis souvent impatientée contre mes sœurs, et je les ay reprises aygrement. J'ay deux ou trois fois fait des actions d'hypocrisie, refusant quelque chose que l'on me donnoit, sous pretexte d'abstinence, quoyque ce ne fust que parce qu'il me desplaysoit; et si c'eust esté quelque chose qui m'eust pleu, je l'eusse bien prins.

Je parle tous les jours presque tout du long de la refection, bien souvent de nouvelles et de sottises; et je reprens la lectrice, ou avec mocquerie, ou avec impatience. Je ne parle point du tout à mes sœurs, ne treuvant point de tems, parce que j'en perds. J'ay quitté une fois l'orayson à demy-faite par

legereté et indevotion ; et une fois pour le dernier sujet j'omis d'aller à l'Office.

La grande circonstance de toutes mes fautes, c'est que pour l'ordinaire, les faisant, je voy actuellement le mal que je fay, et comme je devrois faire pour me bien conduire ; et quoyque j'essaye de disputer contre la lumiere, je ne puis la chasser. Cela m'arrive particulièrement quand mes fautes sont contre la charité ; et si, je ne scaurois vaincre ma mauvaise humeur. Je cours tousjours, et c'est avec affection, parce qu'il m'a semblé que ma promptitude en cela ne vous desplaysoit pas trop. Enfin, ma tres-chere Mere, je suis toute imperfection ; et ma douleur, c'est que je ne voy point du tout le moyen de me corriger où je suis, car tout m'est occasion de faute. Je ne dy pas cecy pour vous importuner, ma tres-chere Mere ; c'est qu'il m'eschappe : pardonnez-le-moy.

Il y a icy un gardien des Capucins à nostre porte, qui est fort habile, et homme de bien, mais d'une humeur je ne scay quelle : il veut que je le carresse, que je luy die mes affaires, et que j'aye une fort grande confiance ; et moy, je ne le puis, dont il est si mal edifié qu'il s'en plaint fort, comme si je luy faysois des mespris insupportables : de quoy je suis bien loin exterieurement ; mais en verité interieurement j'ay assez de peyne à estimer des humeurs badines, et a croire que les ames qui se repaissent de ces nyaiseries ayent un grand esprit d'orayson, ainsi qu'on dit de celuy-cy. Il a dit qu'il ne viendroit plus dans ceste mayson, si je ne faysois autrement. D'ailleurs il presche tres-bien, et nos anciennes dames l'entendent volontiers, quoyque sans fruit.

Ma chere Mere, j'ay du respect humain ; je suis embarrassée dans une fascheuse affaire, et j'ay tout plein d'ennemys. Il ne faut qu'un homme comme cela pour me descryer dans son Ordre ; car ils s'entre-supportent en ces vaines recherches d'honneur. Or, pour luy dire mon secret, il est impossible, et je ne dois pas assurement le faire ; mais je le trompe à ceste heure, que je veux le tirer de son alienation d'amuserie : j'y perds bien du tems, et cela avec evagation d'esprit ; car ce sont des discours en l'air que je luy fay, et encore avec des equivoques et semblables tricheries, pour m'en deffaire.

Il faut que je fasse ainsi avec presque tous les religieux. Leur conversation m'est mille fois plus perilleuse que celle des seculiers ; parce qu'à ceux-cy, quand je pense un peu à moy, je leur dy de bonnes choses, mais par rapport aux autres, ce seroit faire

la suffisante et la prescheuse ; et quand je les escoute, ils ne me disent que des nyaiseries ; et si je ne respons pas de mesme qu'eux, on dit que je fay la refroydie, qu'on ne me cognoist plus, que je ne fay plus cas que des cvesques, etc. Je paye à present les interests du tems passé, où j'entretenois tout le monde. Ainsi j'ay fait mille cognoissances dont je ne me puis deffaïre. L'autre jour je fis paroistre à une de ces personnes que j'en mesprisois d'autres, que je sçavois qu'ils n'estimoient pas ; et cela par flatterie.

Si Dieu ne m'assiste, ainsi que je l'espere de sa bonté, par vostre moyen, ma tres-chere Mere, non, je ne pourray plus supporter dans ces enlacements, et en mille autres embarras pour les choses temporelles de ceans, qui vont avec une confusion extreme, et apportent des desordres et d'extremes incommoditez à mes pauvres sœurs, et point de moyen pour les regler. Dieu amenera Monseigneur, je le croy, parce que vous me le dittes, et il aura pityé de moy.

Le bon M. de Belley, qui m'a escrit, est venu : je l'ayme bien, parce qu'il est bon ; mais il me broüille encore l'esprit avec ses tres-vaines et extravagantes louanges ; car mon meschant esprit s'y plaist, et j'ay peyne à deschirer ses lettres, qui sont de si beaux panegyriques. Je ne sçaurois m'empescher de luy respondre et de l'entretenir, et cependant j'en ay presque du scrupule, m'imaginant que ce n'est pas tant le respect pour son merite que l'estime que je sçay qu'il fait de moy, qui m'en plaist. Je ne sçay si je le dois prier de venir, ou non. Ses sermons esmeuvent fort nos anciennes ; pour moy, ils contentent plus la vanité de mon esprit qu'ils ne touchent ma volonté.

Mais, à propos de volonté, ma chere Mere, je ne sçay si ce n'est pas erreur, mais il me semble que rien ne la peut toucher, et que je ne sçaurois vouloir plus que je veux. Je vous supplie, ma tres-chere Merc, mandez-moy ce que je feray par rapport à M. de Belley.

Ma pauvre sœur Le Maistre m'escrivoit l'autre jour qu'elle estoit bien fâchée, apprehendant que vous ne creussiez qu'elle ne se soucioit plus de vous aller voir, quoyqu'elle n'eust plus peur de son mary. La rayson qu'elle a eue pour s'en dispenser : je vous supplie tres-humblement d'avoir un peu pityé de ceste pauvre sœur ; elle est un peu tendre, mais elle est bonne, et fera beaucoup ; mais il la faut presser. S'il vous playsoit de prendre un peu d'autorité sur elle, et de luy faire rendre compte de ses dispositions interieures, vous l'obligeriez infiniment ; car elle le

fera volontiers estant excitée, mais elle n'osera jamais autrement.

J'ay peur qu'elle ne s'engage à M. de Belley; je n'aymerois pas cela : car, voyez-vous, ma chere Mere, il me semble que ces admirateurs des personnes ne leur font pas faire grand chemin. La mode est à ceste heure qu'on se contente de peu; et il me semble qu'on fait grand tort par ce moyen à plusieurs ames.

Je suis bien ayse que vous avez une mayson, mais, c'est-à-dire, que vous vous en irez bientost. Oh bien, que la sainte volonté de Dieu soit faite sans reserve en tout. Je vous supplie de prier Dieu pour moy, ma chere Mere, et que je sois tousjours vostre enfant, etc.

Ma chere Mere, tout en vous escrivant, je viens de me mettre en cholere, et de parler avec bien du mespris de quelqu'un, et j'ay dy quelque chose afin qu'on fist ma volonté.

DCC.

La Mere Angelique Arnauld, à Madame de Chantal.

Elle luy rend compte de son interieur, et touche quelques mots de sa resolution de passer dans l'Ordre de Sainte-Marie.

De Maubuisson, 12 septembre 1694.

MA tres-chere Mere, hélas! me voilà toute restablie dans mon tracas, où je veux estre, puisque Dieu le veut; mais je ne puis m'empescher de jetter les yeux sur le doux repos que j'aurois aux pieds de ma tres-chere Mere, s'il playsoit au Seigneur que j'y peusse vivre et mourir. Je suis en de perpetuelles contestations avec ceux avec qui je vis : ils veulent une chose, et moy d'autres, qui ne sont pas, à mon advis, mauvaises; mais je me deffens avec mon indiscretion et mon arrogance ordinaires.

Ma sœur Marie-Angelique continue comme de coustume, mais je ne fay pas semblant de la voir. Il faut, ma chere Mere, que je vous die ma mechanceté. Il arriva qu'en revenant elle dit quelque chose de vous, ma tres-chere Mere, comme si elle vous eust beaucoup aymé, et eust esté bien-heureuse avec vous. J'eus si grand despit, comme je croy, par orgueil, m'imaginant qu'elle me mesprisoit, que je luy dis : *C'est que c'est chose nouvelle*. Voyez, ma tres-chere Mere, la force de mon orgueil, qui me fait ainsi trahir mon cœur.

J'ay parlé trois fois des affaires d'Estat, et dit une opinion qu'on m'avoit apprinse au prejudice de quelqu'un. J'ay monstré par vanité une lettre que j'ay escrite, parce qu'elle me sembloit bien. J'en ay bien fait d'autres, dont je ne me souviens pas, ma tres-chere Mere. Je ne croy pas que je vous ennuy en vous disant ces petites particularitez, affin qu'au moins, en la maniere que je puis, je sois vostre petite novice.

Vos lettres ne sont-elles pas parties, ma chere Mere? O mon Dieu! quand viendront les responses, et seront-elles favorables? Si le bon Pere le veut bien, je me promets, Dieu aydant, de venir à bout de toutes les difficultez. Je ne sçay si j'iray au Lys. On me fait accroire que j'en ay envie, affin de vous voir. Il est bien vray que j'en ay une envie qui ne sera jamais rassasiée, et je desire que Dieu me fasse la misericorde de me donner tout à fait à luy sous vostre conduite. Mais je n'ay garde, pour me contenter, de vouloir entreprendre indiscrettement une si grande affaire, dont je m'excuse autant que je puis, excepté que je dy, comme il semble que je dois, que si l'on me le commande absolument, j'iray. On ne veut pas cependant que je parle ainsi.

Ma chere Mere, pour l'amour de Dieu, ayez-moy tousjours, et faites par vos prieres et vos soings maternels que je sois toute à luy; car je suis vostre vraye enfant, qui me remets toute entiere entre vos mains. Que Dieu vous conserve, et soit beny! Je vous saluë, s'il vous plaist, ma chere Mere, toutes mes cheres sœurs, et particulièrement ma chere maistresse.

DCCI.

La Mere Angelique Arnauld, à Madame de Chantal.

Sur une Feuillantine, et sur les bruits qui couroient contre l'Ordre de la Visitation.

De Maubuisson, vers novembre 1621.

MA tres-chere Merc, la superieure des Feuillantines m'escrit, et tesmoigne fort desirer que nous ayons grande amitié ensemble: c'est mon frere qui est cause de cela. J'honore bien fort ceste Mere, la croyant une grande servante de Dieu; mais ses lettres me sont si fort à charge, que rien plus; et je ne sçay que luy dire, car mon cœur ne peut s'ouvrir de ce costé-là. Comment faut-il faire? Je vous supplie, ma chere Mere, de me le dire. Je vous envoie sa lettre, et ce que je luy respons; si vous le treuvez bon, vous le donnerez, s'il vous plaist, à M.

Manceau qui vous ira voir ceste sepmaine, et il la portera. Voyez-vous, ma chere Merc, mon frere ayme passionnement ceste bonne fille, et il veut qu'elle m'ayme et que je l'ayme; et je pense qu'il voudroit bien que j'allasse avec elle; mais Dieu ne m'y appelle point du tout.

Il faut que je vous die, ma tres-chere Mere, que j'y ay pensé profondement, et à la Visitation aussi. Je fay estat, tout au pis, que je ne vous y verray jamais, ny Monseigneur; que vous mourrez tous deux bien devant moy; que nostre chere maitresse, que j'ayme tres-fort, mourra aussi. Je m'imagine que nostre sœur qui s'appelloit *Petit* au monde, ce qui me desplaist tres-fort, sera ma superieure; et cela ne me peut desgouster, puisque cela n'empescheroit pas que je ne gardasse la Regle et les Constitutions.

Il y a des personnes qui viennent icy, qui me parlent de cest institut nouveau avec des mespris estranges, croyant qu'on ne va chez vous que pour estre à son ayse : cela ne me fait plus de despit, comme il faysoit devant que je fusse entierement resoluë d'en estre. Que Dieu me fasse ceste grace, et desjà je m'en resjouy bien fort, m'estant advis que je dois avoir bien cher de mener une vie incogneue et abjecte au monde.

Encore ce sont des religieux et des personnes d'eglise qui me parlent comme je viens de dire. Ils me disent qu'en embrassant cest institut je perdray la resputation que j'ay, qui est si vaine, et que j'ay si injustement acquise. Je dy pourtant tout doucement que vostre Regle a esté faite par le plus grand Docteur de la sainte Eglise, et vos Constitutions par un grand et saint Evesque; qu'elles ne peuvent donc qu'estre bonnes : puis je les escoute avec humilité. Mais à quelqu'un qui me disoit qu'on alloit demander tous les matins à chacune ce qui luy playsoit à son disner, je dis bien rudement que cela estoit bien esloigné de la verité.

Adieu, ma chere Mere, je suis toute vostre. Dieu soit beny!

DCCII.

S. François de Sales, à Madame de Chantal.

(Voyez la lettre DXVI, tome 7, page 424.)

DCCIII.

S. François de Sales, à la Mere Angelique Arnauld.

Il l'exhorte de demeurer tousjours en paix.

24 janvier 1622 (1).

QUE vous puis-je dire en ceste occasion, ma tres-chere fille, sinon qu'entre les consolations, que j'attens bien grandes, de revoir nostre bonne Mere, celle de l'oüyr parler de vostre cœur en est une? Mais je ne veux pas dire pourtant que je veuille attendre son retour pour en apprendre des nouvelles, de ce cher cœur. Dittes-moy donc, ma tousjours plus chere fille, que fait-il? car maintenant il sçayt la resolution qui a esté prinse par ces six ou sept grands serviteurs de Dieu, qui s'assemblerent pour son sujet. Or sus, il faut donc attendre le mot de Rome et cependant demeurer en paix; et quand le mot sera venu, demeurer en paix; et quoy qu'il die, demeurer en paix; et tousjours demeurer en paix de tout nostre pouvoir. Le passe-port des filles de Jesus-Christ, c'est la paix; la joye des filles de Nostre-Dame, c'est la paix. Il est vray, ma tres-chere fille, que vous n'avez point de cœur qui soit, ny plus, ny certes tant vostre, que le mien. Dieu soit beny. *Amen.*

DCCIV.

S. François de Sales, à la Mere Superieure de la Visitation de Sainte-Marie, à Lyon.

Sur les veritez de la Foy.

28 novembre 1621.

SELON vostre lettre, ma tres-chere fille, du 14 novembre, nous avons desjà pensé de choysir icy une Superieure pour Valence, mais Dieu soit loué, de quoy pour maintenant vous n'en aurez pas besoin, puisque, par sa misericorde, celle qui y est est hors de danger, ainsi que vous nous écrivez du 19 de ce mesme mois; et je suis grandement consolé de ce que vous me dites qu'elle et ses compaignes sont si bien disposées à souffrir pour Nostre Seigneur, qui ne leur aura pas donné ce courage qu'avec plusieurs autres vertus: je vous prie par la premiere commodité de les biens saluër toutes, specialement la Superieure, la fondatrice et Mademoiselle de La Gamelle. J'ay certes

(1) Malgré la date, nous rapprochons cette lettre des précédentes auxquelles elle se joint naturellement.

grande compassion du cœur de la mere de vostre malade; car, bien qu'en verité cest accident de la fille soit honorable devant Dieu et ses anges, et par consequent doive estre souffert avec amour et douceur, si est-ce neantmoins que je sçay combien les cœurs des meres sont tendres et sujets à s'inquieter en des pareilles occasions, és quelles, selon les yeux vulgaires des hommes, il y a quelque sorte d'abjection, et c'est l'abjection des maux qui mortifie principalement l'esprit du sexe; que si j'ay du loysir : j'escriray quatre mots à ceste bonne mere.

Les veritez de la foy, ma tres-chere fille, sont quelquesfois agreables à l'esprit humain, non pas seulement parce que Dieu les a revelées par sa parolle, et proposées par son Eglise, mais parce qu'elles reviennent à nostre goust, et que nous les pene-trons bien, nous les entendons facilement, et sont conformes à nos inclinations. Comme, par exemple, qu'il y a un paradis apres ceste vie mortelle, c'est une verité de la foy que plusieurs treuvent bien à leur gré, parce qu'elle est douce et desirable. Que Dieu soit misericordieux, la plupart du monde le treuve fort bon, et le croit aysement, parce que la philosophie mesme nous l'enseigne; cela est conforme à nostre goust et à nostre desir.

Or, toutes les veritez de la foy ne sont pas de la sorte : comme, par exemple, qu'il y ayt un enfer oternel pour la punition des meschans, c'est une verité de la foi, mais verité amere, effroyable, espouvantable, et laquelle nous ne croyons pas volontiers, sinon par la force de la parolle de Dieu.

Et maintenant je dy premierement que la foy nuë et simple est celle par laquelle nous croyons les veritez de la foy, sans consideration d'aucune douceur, suavité et consolation que nous ayons en icelles, par le seul acquiescement que nostre esprit fait à l'autorité de la parolle de Dieu, et de la proposition de l'Eglise : et ainsi nous ne croyons pas moins les veritez effroyables que les veritez douces et aymables : et alors nostre foy est nuë, parce qu'elle n'est point revestue d'aucune suavité ny d'aucun goust; elle est simple, parce qu'elle n'est point meslée d'aucune satisfaction de nostre propre sentiment.

Secondement, il y a des veritez de la foy lesquelles nous pouvons apprendre par l'imagination; comme, que Nostre Seigneur soit nay en la cresche de Bethleem, qu'il ayt esté porté en Egypte, qu'il ayt esté crucifié, qu'il soit monté au ciel. Il y en a des autres lesquelles nous ne pouvons nullement apprendre par imagination; comme la verité de la tres-saincte Trinité, l'eternité, la presence du corps de Nostre Seigneur au tres-sainct sacrement

de l'Eucharistie : car toutes ces veritez sont veritables d'une façon qui est inconcevable à nostre imagination, d'autant que nous ne sçavons imaginer comme cela peut estre ; mais neantmoins nostre entendement le croit fermement et simplement, sur la seule asseurance qu'il prend en la parole de Dieu : et ceste foy-là est veritablement nuë, car elle est destituée de toute imagination, et elle est parfaitement simple, parce qu'elle n'est point meslée d'aucune sorte d'actions que de celle de nostre entendement, lequel purement et simplement embrasse ces veritez sur le seul gage de la parole de Dieu ; et ceste foy ainsi nuë et simple est celle que les saints ont pratiquée et pratiquent parmy les sterilité, aridité, desgousts et tenebres.

Vivre en verité, et non point en mensonge, c'est faire une vie totalement conforme à la foy nuë et simple, selon les operations de la grace, et non selon les operations de la nature ; parce que nostre imagination, nos sens, nostre sentiment, nostre goust, nos consolations, nos discours, peuvent estre trompez et errans : et vivre selon ces choses-là, c'est vivre en mensonge, ou du moins en un perpetuel hasard de mensonge ; mais vivre selon la foy nuë et simple, c'est vivre en verité.

Ainsi qu'il est dit du malin esprit, qu'il ne s'arreste pas en la verité, parce qu'ayant eu la foy au commencement de sa creation, il s'en escarta, voulant discourir sans la foy sur sa propre excellence, et voulant faire sa fin soy-mesme, non selon la foy nuë et simple, mais selon les conditions naturelles, qui le porterent à l'amour demesuré et desreglé de soy-mesme : et c'est le mensonge auquel vivent tous ceux qui n'adherent pas avec simplicité et nudité de foy à la parole de Nostre-Seigneur, mais qui veulent vivre selon la prudence humaine, qui n'est autre chose qu'une fourmilere de mensonges et de vains discours.

Voilà ce qu'il m'a semblé vous devoir estre dit sur vos deux demandes. Je desire fort de sçavoir comme vous aurez fait sur la reception de la fille, pour laquelle M. de Saint-Nizier faysoit difficulté. Je voy bien qu'il n'y aura pas loysir d'escire à nostre sœur Colin, c'est pourquoy je vous prie de la saluër cordialement de ma part, et de me recommander à la misericorde de Nostre Seigneur, puisque je suis de tout mon cœur parfaitement et tout à fait invariablement tout vostre, qui saluë toutes nos sœurs et M. Brun.

DCCV.

S. François de Sales, à une Religieuse de la Visitation.

Il se plaint de la tendresse desordonnée des meres. — Il faut avoir une parfaite confiance en Dieu pour le temporel. — Sentiment du Saint sur les grans et les petits esprits, sur ceux qui sont propres à la religion, sur les vertus et les vices naturels.

13 decembre 1621.

JE compatis infiniment à ceste bonne dame. Elle n'est que de trop bon naturel, ou du moins son bon naturel n'est pas assez dompté par le surnaturel en elle. Helas! ces pauvres meres temporelles ne regardent pas assez leurs enfans comme ouvrages de Dieu; et les regardant trop comme enfans de leur ventre, elles ne les considerent pas assez comme enfans de la Providence eternelle, et des ames destinées à l'éternité; et les considèrent trop comme enfans de la production temporelle, et propres au service de la respublique temporelle. Or bien, si je puis, je luy escriray maintenant, si j'en ay tant soit peu le loysir.

Puisque vous voylà montée en vostre nouvelle mayson, *j'ay confiance en Dieu que vous dites : Ah! mon âme, vole au mont comme un passereau* (Ps. 10). Mais vous regardez trop vos pensées. Que vous importe-t-il si vostre cœur reçoit des atteintes des apprehensions anciennes du temporel? Mocquez-vous de ces apprehensions, et demeurez ferme sur la parolle de nostre Maistre : *Cherchez premierement le regne de Dieu et sa justice, et toutes les choses necessaires à ceste chetive vie vous seront adjoustées* (Matth. 6). C'est là le port de nostre assurance; et ne permettez point de resplices ny de mais sur cela.

Qu'appellez-vous grand esprit, ma tres-chère fille, et petit esprit? Il n'y a point de grand esprit que celuy de Dieu, qui est si bon qu'il habite volontiers en nos petits esprits; il ayme les esprits des petits enfans, et en dispose à son gré mieux que de vieux esprits.

Si la fille du procureur dont vous m'escrivez est douce, maniable, innocente et pure, ainsi que vous le dites, mon Dieu! gardez-vous bien de la renvoyer : car, sur qui habite l'Esprit du Seigneur, sinon sur les pauvres et innocens qui ayment et craignent sa parolle (Is. 66)? icy nous avons des filles du voile noir associées qui font tres-bien : mais qu'importe-t-il que celle-cy soit associée, jusqu'à ce qu'elle soit capable du cœur? C'est pour de telles filles que ce rang de sœurs a esté mis és Constitutions.

O quand les filles ont le cœur bon et le desir bon, encore

qu'elles n'ayent pas ces grandes ardeurs de resolutions, il n'importe : les ardeurs viennent quelquesfois de la condition naturelle des esprits, comme quelquesfois aussi les indifferences ; et Dieu sçayt bien enter sa grace sur l'un et sur l'autre dans les vergers des Religions.

Mais pour toutes telles occurrences, vous avez *Moïse et les Prophetes*. Vous avez vostre tres-bon Pere spirituel. Oyez-le, escoutez-le, et le saluëz chèrement de ma part. Vivez, ma tres-chere fille, de ceste vie divine toute remise és mains de Nostre Seigneur. Je suis de plus en plus tres-entierement tout vostre.

DCCVI.

*S. François de Sales, à la Mere Fabre,
Superieure à Montferrand.*

Les religieuses ne cessent jamais d'appartenir au monastere où elles ont fait profession. Project de rapprocher la Mere Fabre de son vieux pere. Ne commencer une mayson qu'avec des sœurs bien formées. Divers projects de fondations.

Au commencement de 1622.

MA tres-chere fille, il faut que je vous die naïvement, comme à vous, que je n'ay nulle autorité és maysons qui ne sont pas en mon diocese, ny sur les personnes, ni sur les despendances, hormys sur les sœurs qui sont sorties d'icy, qui, selon leurs vœux et la reciproque obligation qu'elles ont à ce monastere, duquel elles sont tousjours, et le monastere envers elles, pour les recevoir en toutes bonnes occurrences, demeurent tousjours membres inseparables de ceste mayson, de laquelle elles ne sont nullement privées, puisqu'elles n'en sont point dehors, sinon par obeyssance et selon l'institut.

C'est pourquoy, ma tres-chere fille, en toutes occasions de fondation, il faut que les Superieures des lieux où l'on a recours pour avoir des sœurs, prennent advis et conseil avec les Peres spirituels et autres sages amys et amyes, et qu'avec le consentement du chapitre et l'obeyssance de l'Evesque, ou, en son absence, du Pere spirituel, elles disposent des personnes convenables à la fondation ; et quand c'est hors du diocese qu'il faut aller fonder, et que l'obeyssance est donnée par le Pere spirituel, il faut que le vicaire-general de l'evesché atteste que le Pere spirituel est député pour la direction du monastere.

Et faut observer encore cela, quand, selon que le Concile de Trente l'ordonne, un monastere eslit et desire une Superieure d'un autre monastere hors du diocese où se fait l'eslection : de sorte, ma tres-chere fille, que pour les deux fondations que vous

me marquez, vous n'aviez nul besoin de m'avertir, sinon en ce qui regarde la disposition de votre chere personne, pour laquelle je ne voy nul lieu de me dispenser, contre les promesses faites à tant de personnes, mais surtout à Monsieur votre pere, qui ne peut quasi plus rien esperer, pour l'accomplissement de ses consolations en ce monde, que de vous voir au monastere de Chamberi que l'on va entreprendre, affin de vous avoir aupres de luy, d'où il a esloigné tous messieurs vos freres, par les charges honorables dont ils sont tous promus maintenant, puisque, comme vous sçavez, M. de Felicia est senateur et juge-mage de la province de Chablais; M. de Charmettes est à la Cour aupres de Madame; Monsieur nostre président de Gevevois icy, dont il ne peut s'absenter, non plus que M. de Vaugelas (1) de la Cour de France; de sorte qu'il ne reste que Monsieur le doyen de la Sainte-Chapelle. Mais, comme que ce soyt, il est malaysé de respliquer au desir d'un pere, si juste comme est celuy de voir sa fille, puisque cela se peut bonnement faire et selon la gloire de Dieu; et bien que ce tres-bon pere, comme tout dedié à Dieu luy-mesme, se remet tres-volontiers à tout ce qui sera jugé plus à propos pour l'employ de sa fille au service de la plus grande gloire de ceste celeste Majesté, si est-ce que cela mesme nous oblige tant plus à le consoler en ce qui se pourra. Voyez la lettre qu'il m'escrit, ma tres-chere fille, et vous cognoistrez ce que vous et moy devons vouloir en ceste occasion. Voylà donc quant à ce poinct.

Et quant à la fondation de Madame de Chasseron, je vous diray mon advis, qui est que l'on la contente en tout ce que l'on pourra, et surtout quant à la qualité, et quant aux autres privileges de fondatrice dont elle pretend jouyr dès maintenant; mais j'appreuverois merveilleusement que l'on ne se hastast pas tant de faire le monastere de Riom, non-seulement pour donner du tems aux autres instituts des filles Carmelites, Ursulines, et autres qui y sont, mais principalement pour en donner à vostre monastere de la ville de Montferrand, de se bien establir, surtout en personnes : car c'est cela que j'apprehende en toutes les fondations, qu'elles ne se fassent sans filles bien formées et solides en ceste vertu religieuse que l'institut requiert autant ou plus qu'aucun autre institut qui soit en l'Eglise, puisque d'autant

(1) Claude Fabre, baron des Pérogés, et membre de l'Académie française, auteur des *Remarques sur la langue française*, et d'une traduction de *Quinte-Curce*, sur laquelle il avait été trente ans, en la changeant et la corrigeant sans cesse.

plus qu'il y a moins d'austerité extérieure, il faut qu'il y ayt de l'esprit intérieur.

Je voudrois donc que l'on prinst du tems pour ce monastere de Riom, et que, s'il ne pouvoit, on retirast les filles qui en veulent estre en vostre monastere de Montferrand, avec leurs pensions annuelles; puis, la nouvelle mayson estant faite à Riom, comme une nouvelle ruche, on y envoyast des filles toutes faites, comme un essaim d'abeilles prest à faire le miel.

J'entens de mesme de la proposition que l'on fait pour Aurillac, où j'aurois grande inclination, en voyant tant en ce bon Pere Recteur qui vous escrit. Je croy que nostre Mere ira là; et avec ces dames du pays et elle, vous pourrez prendre meilleur advis, par l'opinion de vos bons Peres spirituels que vous avez là et vos amys, que non pas la mienne, qui ne voy pas dés icy ce qui pourroit estre plus à propos. A cela donc je vous renvoye, m'estant advis que je le dois. L'inconvenient que vous apportez pour Aurillac seroit dissipé par celuy que je propose, que les filles viennent faire leur noviciat à Montferrand.

Je ne voy pas qu'il y ait aucun inconvenient que Madame Dalet entre és monasteres de ceste province-là; au contraire, il me semble que la gratitude et bien-seance requierent qu'elle y entre.

Vivez tout à Dieu, ma tres-chere fille, et ne bougez ce reste de tems d'aupres du petit enfant, qui vous dira, au commencement de ces ans, que l'eternité, de laquelle il vient, à laquelle il est, à laquelle il va, est seule desirable. Bonjour, ma tres-chere fille, et à toutes nos sœurs.

DCCVII.

Madame de Chantal, à S. François de Sales.

Elle annonce au Saint l'establissement de sa communauté à la rue Saint-Antoine de Paris, et les difficultés qu'elle avoit essayées pour cela; luy parle des motifs de son retour, et du desir de luy faire la reveue de son ame, dans la crainte de n'en avoir pas le tems.

Au commencement de 1622.

SEIGNEUR Dieu! mon unique Pero, qu'il y a long-tems que je n'ay receu de vos nouvelles! Est-ce pour me mortifier? O! mais je me contente de tout ce qui vous playst, car vous estes mon vray et tres-chere Pere.

Enfin nous voicy en nostre nouveau mesnage, avec un applaudissement et un contentement de tout le quartier, graces à Dieu: mais croyez que ce changement de lieu n'a pas esté sans

d'extremes difficultez d'une part d'où nous n'en attendions nullement. Trois ou quatre heures avant de partir, nous ne scavions où nous en estions, quoyque Nostre Seigneur me donnast tous-jours confiance que tout s'appayseroit, comme il arriva par sa grace; car toutes ces passions n'avoient point de fondement. Messieurs les grans-vicaires ne nous cognoissoient pas, et il fallut monstrier nostre établissement, et le pourvoir de Monsieur de Saint-Jacques (1), que, par bonne fortune, nous avions par escrit et en bonne forme; car icy il faut faire ses affaires d'une autre façon qu'ailleurs. Veritablement je n'avois jamais trouvé un tel monde. Graces à Nostre Seigneur et à sa tres-saincte Mere, nous voicy en paix avec tous; nostre mayson est payée (2) et accommodée, et toutes nos affaires heureusement faites.

Dans quinze jours j'espere remettre le gouvernement à l'assistante (3), pour la voir un peu cheminer. Certes (la gloire en soit à Dieu), ceste mayson va bien pour le spirituel et le temporel; elle est grandement aymée et estimée. On parle un peu de nostre despart, mais l'esperance d'un prompt retour appayse ce murmure. Toutesfois Madame la marquise de N. dit que, si je pouvois demeurer l'hyver, il seroit encore mieux.

Quand je luy eus dit mes petites raysons, que je pensois qu'il estoit en quelque sorte necessaire pour le bien de l'institut que je fusse quelque tems aupres de vous; que toutes nos maysons desiroient ardemment nostre retour, croyant en recevoir quelque utilité; qu'il y avoit quelque apparence d'un plus grand profit qu'icy, où demeuroit une superieure plus capable et plus vertueuse que moy; qu'il y avoit quelque fondation à faire (4); elle me dit : Voylà des raysons qui sont meilleures que les miennes, qui ne sont fondées que sur la prudence humaine; et la chose merite bien que M. de Geneve la considere : mandcz-la luy.

Je le luy promis, et je le fay simplement, mon tres-unique Pere, quoyque j'y aye eu une grande respugnance, qui n'estoit toutesfois qu'en la partie inferieure; car, par la grace de Dieu, je veux, ce me semble, et d'une volonté tres-absolue, que ce qui est la plus grande gloire de Nostre Seigneur se fasse; et je ne me sens aucune respugnance à cela dans la rayson. Que si je sentoie que Dieu me voulust davantage icy, je vous le dirois tout

(1) Le curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas.

(2) Des dots de quelques filles qui entrèrent alors dans l'Ordre avec des vocations fort extraordinaires.

(3) La Mère de Beaumont, qui fut élue supérieure le 25 janvier 1622.

(4) La fondation de Dijon.

franchement; mais veritablement, quand les raysons me sont presentées dans l'entendement d'une part et d'autre, je ne me sens inclinée à rien, qu'à ce que Dieu desirera et à ce que vous me commanderez; de sorte que, par sa grace, me voicy preste à tout ce qu'il vous playra. J'ay seulement à vous proposer simplement que je ne pense pas qu'il faille faire grande difficulté de voyager l'hyver, parce que nous nous arresterons souvent, et qu'il sera peut-estre utile que nous sejourillions deux ou trois sepmaines à Bourges, à Nevers et à Moulins, surtout en ces deux derniers lieux. Peut-estre est-ce presumption à moy de penser pouvoir les servir. Vous estes mon pere et mon juge, et par la grace de Dieu vous pouvez faire tout ce qu'il vous playra; vous me commanderez, s'il vous plaist.

Que bien-heureux sont ces deux bons Israélites, d'aller voir mon seul, unique, vray et cher Pere! Certes, si je suis icy retardée, j'y demcureray avec une affection d'autant plus grande, que je feray un grand sacrifice à Dieu, et plus grand que vous ne sçauriez penser: car il me semble que si nous mourions l'un ou l'autre sans que je me confesse encore une fois à vous, je serois au hasard d'avoir beaucoup de scrupules et d'inquiettudes. Mais j'ay desjà dit à Nostre Seigneur tout tranquillement que, pour obeyr à sa sainte volenté, je ne voulois avoir esgard à quoy que ce fust qui me regardast; et je me confie en sa misericorde, qu'il me fera la grace de faire encore une bonne reveuë devant vous.

Ce n'est pas que j'aye rien d'importance depuis que vous estes absent d'icy, et ne sçay si ce n'est point tentation: vous pouvez le juger; car je n'ay rien de nouveau, sinon pour ce qui regarde ma charge, en laquelle je croy que je fay beaucoup de fautes par imprudence, deffaut de charité, de zele, de soing, de bon exemple; et cependant je ne me confesse et je ne pense à me corriger que de fautes particulieres que je cognois. Cela toutes-fois ne me met en peyne; mais j'espere un jour bien examiner tout cela avec vous, et me tenir cependant en paix.

Vous n'avez point de nouvelles à m'escire, dites-vous: eh! n'avez-vous point quelque mot à tirer de vostre cœur? car il y a si long-temps que vous ne m'en avez rien dit. Bon Jesus! quelle consolation d'en parler un jour cœur à cœur! Que ce divin Sauveur m'en fasse la grace; et cependant, mon unique Pere, qu'il nous rende plus purement et simplement tous siens. Vostre tres-humble, etc.

D. S. B.

DCCVIII.

S. François de Sales, à Madame de Vaudan.

Le Saint la louë sur ce qu'elle prenolt du tems pour arranger ses affaires avant de se faire religieuse. etc.

Au commencement de 1622.

MADAME, je louë Dieu de vostre perseverance, et vous avez rayson de prendre suffisamment du loysir pour pourvoir dignement aux affaires que vous laissez au monde. Cependant l'œil de la Providence eternelle, qui regarde vostre cœur, ne laissera pas de vous tenir au nombre de ses espouses, puisque si vous n'estes pas encore religieuse par l'effect, vous l'estes en affection, et ne differez de l'estre que pour l'estre mieux.

Continuez, je vous prie, Madame, à prier pour mon ame, puisqu'elle chérit tres-affectueusement la vostre, et que je suis vostre tres-humble, etc.

DCCIX.

S. François de Sales, à une Superieure de la Visitation.

Le Saint l'exhorte à supporter avec courage la charge de sa superiorité.

22 janvier 1622.

MA tres-chere fille, rien tout à fait maintenant parmy ce deluge de lettres que j'escris, sinon que je vous souhaite tousjours de plus en plus courageuse en ce saint service de Dieu auquel vous estes. Oh! combien de veritables consolations vostre ame recevra-t-elle au jour auquel, comme dit l'Evangile d'aujourd'huy, le grand maistre de la vigne dira à son facteur : *Appelle les ouvriers, et leur rens le salaire!*

Il faut estre constante et toute remise en ceste sainte Providence, qui vous a mise en besongne. J'ay sceu, j'ay veu vos peynes interieures et exterieures : J'ay cogneu que Dieu a soumis sa main à vostre cœur, affin qu'il ne fleschist point sous la pesanteur du fardeau. C'en sera tousjours de mesme quand vous dresserez vos yeux et vos esperances devers son sanctuaire.

Je vous voy toute pleyne de consolation sur le passage de la bonne Mere, que le porteur va prendre : car je vous laisse à penser quel contentement de se revoir ensemble, nostre Mere, nostre sœur Paule-Hieronyme, et ma fille Marie-Aymée (1). Je suis tres-parfaitement tout vostre, etc.

(1) La Mere de Blonay, qui pourrait bien être celle à qui le Saint écrit.

DCCX.

*S. François de Sales, à la Mere Claude-Agnes Joly
de la Roche, à Orleans.*

Le Sainct luy donne advis du passage de Madame de Chantal par Orleans, en retournant de Paris en Savoyo, etc.

23 janvier 1622.

LES larmes (1) receues par les mains de Madame de Roissieu, vostre lettre tout maintenant, venuë par la voye de Lyon, mais surtout une dilection tesmoignée par l'un et l'autre moyen, ma tres-chere fille, me donnent une extreme douce consolation. M. Rolland vous dira toutes les nouvelles que vous pourriez desirer de deçà, dont, comme je croy, plusieurs vous escrivent plus amplement que moy, qui n'en ay nul loysir; aussi est-il à propos que je sois court, pour ne point divertir la consolation que vous aurez à recevoir la bonne Mere.

Si faut-il pourtant que je vous dye que rien ne me pouvoit estre plus doux et agreable en vostre lettre que la bonne nouvelle que vous me donnez de la favorable souvenance que Monseigneur l'Evesque d'Orleans a de moy; et, bien que je sçache que ce bien provienne de son bon naturel, qui est ferme et genereux, si ne laisse-je pas de le recognoistre de Dieu, qui, m'ayant donné une singuliere affection envers ce prelat, a voulu qu'il y eust en luy ceste agreable correspondance, et qu'il eust une bonne inclination pour moy. Je cognois certes en luy beaucoup d'excellentes qualitez grandement propres au service de Dieu et de l'Eglise, lesquelles il faut esperer devoir estre esgalement utiles quand elles seront bien employées, ainsi qu'il commence à les rendre par la predication, et qu'il continuera sans doute tousjours plus fructueusement. Ce luy sera un grand bien de s'obliger à la vie apostolique, par ceste solemnelle action de l'autorité apostolique. Je sçay la grande esperance que son peuple a de luy, et je sçay que, s'il l'entreprend, il la surpassera, et son courage le luy fera entreprendre. J'ay grandement envie de luy escrire; mais il n'y a moyen maintenant, tant je suis accablé: et cependant je vous prie, ma tres-chere fille, de luy bayser humblement les mains de ma part, l'asseurant de mon fidelle service; et, sans en faire semblant, sçavoir dextrement de luy s'il aura agreable que je luy escrive parfois.

(1) Ce sont sans doute des larmes de Vendôme que la Mere de La Roche avait envoyées, par Madame de Roissieu, à son saint fondateur.

Vostre cheré et cordiale sœur prieure (1) des Carmelites, recevra, je m'asseure, le chapelet et ma lettre par M. Jantat, à qui, si je m'en souviens bien, je remis le tout; et n'estant pas encore party de Belley, ce n'est pas merveille si Mademoiselle M. et vous ne l'avez encore pas recçu. Cependant je saluë tres-cherement le cœur de ceste fille bien-aymée, qui sera sainte aussi bien que sa mere, si mes souhaicts sont exaucez; et si la bonne Mere la peut voir entrant en la ville ou sortant, j'en seray consolé : aussi leur escriis-je que ceste chere sœur est mon ancienne et partiale fille. Je saluë aussi tres-affectueusement et tendrement la Mere sous-prieure, qui sçayt bien que Dieu veut que je la cherrisse comme je le fay.

La fille qui accompagna icy Madame de Roissieu me demanda une recommandation pour elle envers vous; et je la luy donnay comme à une fille, l'humeur et l'interieur de laquelle je ne cognois nullement. Vous entendrez bien ce que je desire, qui est surtout le bien et la consolation de vostre mayson.

Je confesse que j'ay grand tort de ne point escrire à ma sœur Marie-Françoise Bellet, que j'affectionne grandement, non-seulement parce qu'elle est ma fille, mais parce qu'elle estoit chere à la bonne Mere Le Blanc; ny à ma petite fille M. A. Marguerite Clement, qui, à la verité, est grandement bien-aymée de mon ame, nonobstant la petite duplicité des soupçons (2) qu'elle me demanda avant son despart. Or sus, ce sont toutes mes douces filles en Nostre Seigneur, que je supplie continuellement de les rendre tout à fait saintes, et vous de mesme, ma tres-chere fille, à qui je suis entierement tout dedié, et en verité tres-cordialement vostre. *Amen.*

DCCXI.

S. François de Sales, à une grande Dame.

Le Saint la remercie de la protection et des faveurs qu'elle avoit accordées aux religieuses de son institut, et la prie de les leur continuer apres le despart de la Mere de Chantal.

Annessy, 23 janvier 1622.

MADAME, puisque non une seule rayson, mais plusieurs bien justes et urgentes retirent la bonne Mere superieure de la Visi-

(1) C'est la Mère Marie de Jésus, l'ainée des trois filles de Madame Acarie, fondatrice des Carmélites en France, et religieuse de cet Ordre, sous le nom de Sœur de l'Incarnation. Le saint évêque de Genève la nomme Sœur de celle à qui il écrit, parce qu'elles étoient toutes deux ses filles spirituelles. — (2) Scrupules ?

tation Sainte-Marie, de Paris à Dijon, et de deçà, il est bien raysonnable que je vous remercie, ainsi que je fay tres-humblement, des consolations et des faveurs qu'elle a recueillies de vostre continuelle charité : vous supplyant neantmoins de les luy continuer en la personne de ceste troupe de filles qu'elle laisse là pour le service de la gloire de Dieu, qui est tout vostre amour, et duquel la Providence a préparé vostre cœur pour estre le refuge et la protection des petites servantes de son fils, qui en sont d'autant plus necessiteuses, que l'aage et l'imbecillité de leur establissement est plus tendre et sujet à la contradiction.

J'espere que l'humilité et la cognoissance de leur petitesse les conservera, non-seulement en la grace de Dieu, mais aussi en vostre bien-vueillance, Madame; et que parmy tant d'autres ames plus relevées et dignes de votre faveur, que vostre pieté appuye de son zele, elles aussi en leur rang vivront à l'abry de vostre debonnaireté, laquelle se souviendra que son miroir et son exemplaire et patron ayme plus tendrement les petites gens basses et infirmes; ouy mesme les plus jeunes petits enfans, pourveu qu'ils se laissent sousmettre à ses mains, et prendre entre ses bras : et pour moy, je vous supplie de m'advoïer, comme je le suis de toute l'affection de mon cœur, vostre, etc.

DCCXII.

*S. François de Sales, à une Religieuse novice
de la Visitation.*

Il la felloite sur sa future profession, ainsi qu'une de ses sœurs qui estoit à peu pres dans le mesme cas.

Annessy, 24 janvier 1622.

OR sus, ma tres-chere fille, enfin vous voylà donc sur l'autel sacré en esprit, affin d'y estre sacrifiée et immolée, ains consumée en holocauste devant la face du Dieu vivant. O que ceste journée soit comptée entre *les journées que le Seigneur a faites* (Ps. 117)! Que ceste heure soit une heure entre les heures que Dieu a benistes de toute eternité, et qu'il a assignées pour l'honneur de toute l'eternité! Que ceste heure soit fondée en la tres-sainte humilité de sa croix, et aboutisse à la tres-sacrée immortalité de la gloire! Que de souhaicts mon ame fera sur ceste chere journée pour l'ame de ma chere fille! O combien de saintes exclamations de joye de bon augure sur ce cœur bien-aymé! O combien d'invocations à la tres-sainte Mere Vierge, aux saints et aux anges, affin qu'ils honnorent de leur speciale

faveur et presentent ceste consecration de l'esprit de ma tres-chere fille, de laquelle ils ont obtenu la vocation, et inspiré l'obeyssance à la vocation.

Je ne separe pas de vostre esprit, ma tres-chere fille, celui de la tres-chere sœur N., ma fille bien-aymée. C'est pourquoy je le considere avec le vostre en la mesme action : car, comme vous sçavez, elle se trouva avec vous unye d'affection et d'amour au jour de vostre visitation; et semble que dès-lors elle immola desjà en resolution son cœur avec le vostre.

Que je suis consolé, quand je m'imagine, que selon mon esperance on vous annoncera en toute verité ceste parolle de la mort vitale : *Vous estes morte, et vostre vie est cachée avec Jesus-Christ en Dieu!* car, ma tres-chere fille, de la verité de ce mot despend la verité de l'evenement qu'on prononce consecutivement : *Mais quand Jesus-Christ apparoistra*, et ce qui s'ensuit (1).

Ma tres-chere fille, je saluë vostre chere ame et celle de la sœur N., et je suis à jamais en unyon d'esprit selon Dieu tres-singulierement tout vostre.

DCCXIII.

S. François de Sales, à la Mere de Beaumont, Superieure à Paris.

Il l'exhorte à supporter sa charge avec courage, l'assurant de la protection du Seigneur.
Il luy recommande l'humilité, la douceur, et l'amour maternel à l'égard de ses filles.

25 janvier 1622.

MA tres-chere fille, je vous souhaite de tout mon cœur une grande humilité dedans un grand courage, afin que vostre courage soit tout à fait en Dieu, qui par sa bonté vous soutienne, et en vous la sainte charge que l'obedience vous a imposée. Jô l'espere, ma tres-chere fille, et que vous serez comme l'ancienne Anne, laquelle, avant qu'elle fust mere, changeoit souvent de visage, comme touchée de diversité de pensées et d'apprehensions, mais estant devenuë mere, dit l'Escriture sacrée, *sa face ne fut plus variante ny diversifiée*, parce que, je croy, elle fut accoycée en Dieu, qui luy avoit fait cognoistre son amour, sa protection et son soing sur elle.

Car ainsi, ma tres-chere fille, jusqu'à present le soucy de vostre conduite, et l'apprehension de vostre future superiorité, vous a

(1) Ce sont des paroles du Formulaire.

un peu agitée, et vous a souvent fait varier en pensées; maintenant que vous voylà mere de tant de filles, vous devez demeurer tranquille, sereine, et tousjours esgale, vous reposant en la Providence divine, qui ne vous eust jamais mis toutes ses cheres filles entre les bras et dans vostre sein, que quand et quand elle ne vous eust destiné un secours, un ayde, une grace tres-suffisante et abondante pour vostre soutien et appuy.

Le Seigneur, disoit Anne, mortifie et vivifie; il mene aux enfers, et il en ramene; le Seigneur rend pauvre et riche, il abaisse et souleve. O disons, ma tres-chere fille, comme une autre Anne : Le Seigneur charge et descharge. Il est vray, car quand il impose quelque chose à une de ses filles, il la renforce tellement, que, souffrant la charge avec elle, elle est comme deschargée. Pensez-vous qu'un si bon pere comme Dieu voulust vous rendre nourrice de ses filles, sans vous donner abondance de laict, de beurre et de miel? Or de cela il n'en faut point doubter; mais prenez seulement garde à deux ou trois mots que mon cœur va dire au vostre.

Rien ne fait tant tarir le laict des mammelles que les regrez, les afflictions, les melancholies, les amertumes, les aigreurs. Vivez en sainte joye parmy vos enfans; monstrez-leur une poitrine spirituelle de bonne veuë et de gracieux abord, affin qu'elles y accourent en gayeté. C'est cela que le Cantique marque en la louëge des mammelles de l'Espoux : *Tes tettins sont meilleurs que le vin odorant des parfums precieux. Le laict, le beurre et le miel sont sous ta langue.*

Je ne dy pas, ma fille, que vous soyez flatteuse, cajoleuse et ryeuse; mais douce, souëfve, amyable, affable. En somme, ayez d'un amour cordial, maternel, nourricier et pastoral vos filles; et vous ferez tout : vous serez tout à toutes; mere à chacune, et secourable à toutes. C'est la seule condition qui suffit, et sans laquelle rien ne suffit. Ma fille, je me confie que Dieu, qui vous a choysie pour le bien de plusieurs, vous donnera les secours, la force, le courage et l'amour pour plusieurs. A luy soit à jamais honneur, gloire et benediction. *Amen.*

Je suis invariablement vostre, et je me confie que vous n'en doutez nullement.

DCCXIV.

S. François de Sales, à une Dame.

Remèdes à la trop grande crainte de la mort et de l'enfer, et aux pensées d'arrogance et de vanité; conserver la paix de son cœur dans ces sortes de tentations.

Annessy, 8 febvrier 1622.

MADAME, je respons à nostre chere Sœur superieure de Montferrand sur ce que vous me proposez par vostre lettre, bien marry que, pour ce qui regarde sa personne, je ne puis pas seconder le desir de Madame de Chasseron : car quant au vostre, Madame, je sçay bien les limites dans lesquelles vous le contentez, affin que le service de Dieu soit en toutes occasions purement pratiqué : c'est pourquoy je ne vous fais point d'excuse.

Quant à la crainte de la mort et de l'enfer qui afflige vostre chere ame, c'est veritablement une tentation de l'ennemy, mais que l'amy bien-aymé de vostre cœur employera pour sa bonté à vostre progrez en la pureté et humilité; et quand, par une entiere sousmission et resignation à sa providence, vous vous despoüillerez du soing du succéz de vostre vie, mesme eternelle, és mains de sa douceur et de son bon playsir, il vous deslivrera de ceste peyne, ou vous donnera tant de force pour la supporter, que vous aurez sujet d'en benir la souffrance.

Ma tres-chere fille, les suggestions de vantance, oüy mesme d'arrogance et outrecuidance, ne peuvent nuyre à une ame qui ne les ayme pas, qui tous les jours dit souvent à son Dieu, avec le roy David : *Seigneur, je suis fait comme un neant devant vous, et je suis tousjours avec vous* (Ps. 72); comme s'il eust voulu dire : Je vous regardé, ô souveraine bonté, comme l'estre infini, et me regarde comme un neant devant vous; et, bien que vous soyez tel, et moy telle, je demeure tousjours pléyne de confiance avec vous : mon neant espere en vostre douce infinité avec d'autant plus d'assurance que vous estes infiny. J'espere en vous, en comparayson duquel je suis un vray neant.

Ma tres-chere fille, demeurez en paix dedans vostre amertume. Vous sçavez bien en la poincte de vostre esprit que Dieu est trop bon pour rejetter une ame qui ne veut point estre hypocrite, quelles tentations et suggestions qui luy arrivent. Or sus, je recommanderay vostre necessité à ce grand Dieu d'affluence et d'abondance : et cependant sospirez souvent devant luy, et presentez-luy doucement vos intentions : *Je suis vostre, ô Seigneur, sauvez-moy*. Il le fera, ma tres-chere fille; et qu'à

jamais son saint nom soit beny. Je suis sans reserve, Madame, vostre tres-humble, etc.

DCCXV.

S. François de Sales, à une Postulante de la Visitation.

Advis à une fille qui vouloit entrer dans l'Ordre de la Visitation.

Annessy, 6 mars 1622.

JE ne vous vois jamais, que je sçache, ma tres-chere fille, sinon sur la montaigne de Calvaire, où resident les cœurs que l'Espoux celeste favorise de ses divines amours. O que vous estes heureuse, ma tres-chere fille, si fidellement et amoureuusement vous avez choysi ceste demeure, pour en icelle adorer Jesus crucifié en ceste vie! car ainsy serez-vous assurée d'adorer en la vie eternelle Jesus-Christ glorifié.

Mais, voyez-vous, les habitans de ceste colline doivent estre despoüillez de toutes les habitudes et affections mondaines, comme leur Roy le fut des robbes qu'il portoit quand il y arriva; lesquelles, bien qu'elles eussent esté saintes, avoient esté profanées quand les bourreaux les luy osterent dans la mayson de Pilate.

Gardez-vous bien, ma chere fille, d'entrer au festin de la croix, plus delicieux mille et mille fois que celui des nopces seculieres, sans avoir la robe blanche, candide, et nette de toute intention que de playre à l'Agneau. O ma chere fille, que l'eternité du ciel est aymable, et que les momens de la terre sont miserables! Aspirez continuellement à ceste eternité, et mesprisez hardyment ceste caducité et les momens de ceste mortalité.

Ne vous laissez point emporter aux apprehensions, ny des erreurs passées, ny des craintes des difficultez futures, en ceste vie crucifiée de la religion. Ne dites point : Comment pourray-je oublier le monde et les choses du monde? car vostre Pere celeste sçayt que vous avez besoin de cest oubly, et il vous le donnera, pourveu que, comme une fille de confiance, vous vous jettiez entierement et fidellement entre ses bras.

Nostre Mere, vostre superieure, m'escrit que vous avez de tres-bonnes inclinations naturelles. Ma chere fille, ce sont des biens du manyement desquels il vous faudra rendre compte : ayez soing de les bien employer au service de celui qui vous les a donnez. Plantez sur ce sauva geon les greffes de l'eternelle dilection, que Dieu est pres de vous donner, si par une parfaite

abnegation de vous-mesme , vous vous disposez à les recevoir. Tout le reste je l'ay dit à la Mere. A vous je n'ay plus rien à dire, sinon que, puisque Dieu le veut, je suis de tout mon cœur, vostre tres-humble frere et serviteur.

DCCXVI.

S. François de Sales, à Madame de Chantal.

Parfaite resignation du Saint; il ne veut vivre que de la foy. Son indifference par rapport à la maladie comme à l'estat de santé. Il a revu le Directoire de ses religieuses; il revoit les Constitutions.

MA tres-chere Mere, vous verrez en la lettre de ce bon Pere le desplaysir, qui certes m'a un peu touché; mais ceste nouvelle m'ayant prins dans le sentiment que j'avois d'une totale resignation en la conduite de la tres-sainte Providence, je n'ay rien dit en mon cœur, sinon : *Ouy, Pere celeste; car tel est vostre bon playsir.* Et ce matin, à mon premier resveil, il m'est venu une si forte impression de vivre tout à fait selon l'esprit de la foy et la pointe de l'ame, que malgré mon ame et mon cœur je veux ce que Dieu voudra, et je veux ce qui sera de son plus grand service, sans reserve ny de consolation sensible, ny de consolation spirituelle : et je prie Dieu, que jamais il ne permette que je change de resolution.

J'ay eu depuis Pasques de perpetuelles incommoditez; mais je n'y voyois aucun remede, ny aucun danger. Elles sont tout à fait passées, graces à Dieu, que je supplie de me les renvoyer quand il luy playra.

J'ay revu les Directoires : je les fay copier, pour vous les envoyer. Je reverray aussi les Constitutions, affin qu'avant vostre despart vous les fassiez reimprimer. Je les tiendray tousjours courtes, reservant beaucoup de choses pour mettre au livre des advertissemens, la briefveté estant requise en semblables affaires : et quand on escriroit trente ans, on n'empescheroit pas qu'il ne demeurast tousjours quelque doute pour les esprits delicats et barguignans. Le soing des superieurs, leur devotion et leur esprit doit supplcer à tout.

Mille tres-cheres salutations à vostre chere ame, ma tres-chere Mere, à laquelle Dieu m'a donné d'une maniere incomparable.

— FRANÇOIS, evesque de Geneve.

DCCXVII.

S. François de Sales, à la Mere Fabre.

M. l'Evêque de Clermont, et les magistrats de Montferrand firent bien des difficultez pour le laisser sortir et aller gouverner le monastere de Dijon. Le Saint luy envoya à ce sujet, avec son obediensce, deux lettres pour M. l'Evêque de Clermont, l'une de luy-mesme, et l'autre de M. le president Fabre. Il parle de la fondation de Chamberi, à laquelle on destinoit la Mere Fabre ; de la retraite de Madame la comtesse de Dalet, fondatrice du monastere de Montferrand et de la remise de ses enfans entre les mains de ses parens ; de quelques poincts qui regardoient le gouvernement et l'estat de quelques maysons ; enfin d'un conseil qu'il donne à une damoiselle fort riche.

26 avril 1622.

TENEZ, ma tres-chere fille, voylà deux lettres pour Monseigneur de Clermont, l'une du bon Monsieur vostre pere, l'autre de moy, qui tendent à mesme fin ; vous les verrez toutes deux, et s'il vous plaist les cachepter, et apres que le cachet sera sec, vous les luy rendrez. Voylà vostre obediensce sans date, voylà encore la lettre que Monsieur vostre Pere vous escrit, et celle qu'il m'escrit à moy, par lesquelles vous verrez comme tout se dispose à la fondation d'un monastere à Chamberi ; et tandis que pour le commencement on fera preparer les logis, nostre Mere pourra y estre, et vous à Dijon ; affin que comme en passant vous establissiez ceste mayson-là avant que de venir establir celle de Chamberi : et ainsi sera vray tout ce que nous escrivons à Monseigneur de Clermont.

Je ne voy nulle sorte de difficulté en l'affaire de la bonne Madame de Dalet, et me semble qu'il n'est point necessaire d'employer le tems à voir comme réussira la remise de ses enfans entre les mains de M. et Madame de Blonfan ; car il suffit de bien pourvoir à la personne et au bien maintenant, et d'avoir une tres-probable conjecture que tout ira bien. Dieu n'est-il pas bon, ma tres-chere fille, d'avoir ainsi explané ou aplani le chemin de la retraite à ceste chere ame, laquelle, comme vous savez, je ne cognois pas ? mais j'ay certain secret instinct pour elle, qui ne se peut dire combien elle m'est chere. Je suis bien ayse que vous la souslagiez de vostre presence en ceste affaire : nostre Mere cependant sera vostre avant-courriere à Dijon et puis à Chamberi.

En la visite on pourra bien se dispenser és poincts moins essentiels : vous pourrez mesme, si vous le jugez à propos, procurer dextrement que l'on commette quelques personnes qui ayent le loysir et la volonté entiere, comme seroit quelque bon Pere Jesuite, ou quelque Pere de l'Oratoire, ou quelque bon ecclesiastique. Je me resjoüy de quoy ceste mayson-là est pleyne

de bonnes filles. Celle qu'à mon advis vous voulez laisser en vostre place, m'a escrit, et je luy respons.

Je respons aussi à Madame de Bonnefoy, et luy desire une tres-bonne charité. C'est la verité que, son esprit estant de la condition que vous me marquez, elle doit moins faire de consideration à se retirer et mettre à l'abry. Je fay chercher la lettre de Madame de Chasseron, pour l'envoyer. Hyer j'eus icy une damoiselle de grans moyens, nullement propre au maryage; et neantmoins je no sceus jamais luy conseiller la religion à laquelle elle avoit pensé, qui estoit la Visitation, ny aucune autre; ains la renvoyay au maryage : et aujourd'huy je ne puis conseiller le maryage ny à Madame Dalet, ny à Madame Bonnefoy, ains suis tout à fait tiré à leur proposer la religion. O que Madame Dalet est heureuse d'avoir un esprit si ferme au desir de la perfection du saint amour! Je la saluë tres-cordialement et toutes nos sœurs; mais vostre chere ame, ma fille bien-aymée, je la saluë de toute l'estendue des affections de la mienne, qui suis vostre, etc.

DCCXVIII.

S. François de Sales, à Madame de Chantal.

Pensées sur l'eschange que fit Nostre Seigneur de son cœur avec celui de sainte Catherine de Sienne. Souhaicts de benedictions à Madame de Chantal pour son voyage, et à toutes ses filles : l'esloignement des lieux n'empescho pas l'unyon des cœurs.

29 avril 1622.

JE m'en vay à l'autel, ma chere fille, où mon cœur respandra mille souhaicts pour le vostre, ou plutost nostre cœur respandra mille benedictions sur soy-mesme : car je parle plus veritablement ainsi. Dieu! ma chere sœur, ma fille bien-aymée, à propos de nostre cœur, que ne nous arrive-t-il comme à ceste beniste sainte, de laquelle nous commençons la feste ce soir, S^{te} Catherine de Sienne, que le Sauveur nous ostant nostre cœur, et mist le sien au lieu du nostre! Mais n'aura-t-il pas plus tost fait de rendre le nostre tout sien, absolument sien, purement et irrevocablement sien? Ouy, qu'il le fasse, ce doux Jesus; je l'en conjure par le sien propre, et par l'amour qu'il y confirme, qui est l'amour des amours; que s'il ne le fait (ô mais il le fera sans doute, puisque nous l'en supplions), au moins ne scauroit-il empescher que nous ne luy allions prendre le sien, puisqu'il tient encore sa poitrine ouverte pour cela : et si nous devons ouvrir le nostre, pour, en ostant le nostre, y loger le sien, ne le ferions-nous pas? Qu'à jamais son saint nom soit beny!

Allez, ma fille, allez : mon esprit vous va suyvant, et respendant sur vous mille benedictions. Au nom de Dieu, nous allons, et demeurons avec une fort pure intention de servir de tout nostre cœur à la gloire eternelle de sa divine Majesté, icy où nous demeurons, et là où nous allons. O Dieu ! que c'est une douce chose, que d'avoir la sainte unité des cœurs, qui, par une merveille incogneue au monde, nous fait estre en plusieurs lieux sans division ny separation quelconque ! Demeurons et allons en paix, ma tres-chere fille : et comme une seule ame se console en l'une et l'autre main, tenant son fils de l'une et son pere de l'autre ; ainsi resjoyssons-nous de quoy en une parfaite unité d'esprit, et de tout nous-mesmes, icy où nous demeurons, et là où nous allons, nous nous tenons à ce Sauveur que nostre cœur veut cherir reveremment comme son pere, et tendrement comme un fils. Or sus, je m'en vay presenter ce cœur à ce cher Sauveur en la sainte messe.

O Seigneur Jesus ! sauvez, benissez, confirmez et conservez ce cœur qu'il vous a pleu de rendre un en vostre divin amour : et puisque vous luy avez donné l'inspiration de se dedier et consacrer à vostre saint nom, que vostre saint nom le remplisse comme un baume de divine charité, qui en une parfaite unité respande les varietez des parfums et odeurs de suavité requises à l'edification du prochain. Ouy, Seigneur Jesus, remplissez, comblez, et faites surabonder en grace, paix, consolation et benediction, ceste ame qui en vostre saint nom va et demeure où vostre gloire la veut et appelle. *Amen.*

Mille benedictions à nos cheres filles. Dieu, qui les a assemblées les benisse, leurs saints anges soient à jamais autour d'elles, respendant à pleynes mains les graces et consolations celestes dans leurs cœurs bien-aymez, et que la Sainte Vierge, desployant sa poitrine maternelle sur elles, les conserve en la vertu de son amoureuse eternité. *Amen.* Vive Jesus !

DCCXIX.

Madame de Chantal, à S. François de Sales.

Dans l'usage de quelques communautés religieuses, à la feste de la Pentecoste, on tire au sort les dons du Saint-Esprit, et l'on distribue à chacun celuy qui luy est escheu escrit sur un billet, ou peint sur une petite image. C'est ceste pratique dont il s'agit au commencement de ceste lettre. Le sort apporta pour le Saint le don d'intelligence; pour elle, son partage fut le don de conseil. Elle luy parle ensuite de quelques establissemens. Estime que S. Vincent de Paul faisoit de S. François de Sales. On a envie d'attacher celuy-cy à la France : il s'en rapporte au Pape.

16 may 1622 (1).

MON tres-honoré Seigneur et unique Pere, que ceste feste est grande, en laquelle Dieu verse si abondamment ses precieux dons sur ses fidelles ! Voylà celuy de l'entendement que la divine Providence vous a marqué pour ceste année. J'espere que vous l'employerez fidellement. Il m'est escheu celuy de conseil. Dieu me fasse la grace de recevoir ceux que vous me donnerez de sa part, et de les bien accomplir.

Je vous supplie de prier fort cest Esprit tres-sainct de recevoir le propos d'un vœu que nous avons medité, et qu'il me donne une grace abondante pour l'accomplir parfaitement. J'ay eu sur ce sujet certaines craintes et representations qui ont fait fremir ma chair; mais mon cœur demeure invariable en son desir, et en sa resolution de suivre la tres-adorable volonté de Dieu.

Je vous ay desjà mandé les dispositions de nostre establissemment à Orleans et à Nevers : mais, mon vray Pere, j'oubliay de vous demander l'obeyssance pour traiter de ces fondations; car la mienne ne porte que pour Paris, Bourges et Dijon; et, quoyque je puisse dire sans scrupule que je ne fay rien sans vostre ordre, je suis pourtant bien ayse de le monstrer par escrit.

J'apprens hyer par M. Vincent, qui vous honnore et estime plus qu'il ne se peut penser ny dire, tout le dessein que l'on a de vous attirer en France. Tous les plus pieux et les plus solides esprits d'icy, considerant ceste proposition, et pesant de part et d'autre toutes les raysons, sont en grand suspens pour sçavoir ce qui sera le plus à la gloire de Dieu.

M. Vincent me le disoit hyer, adjoustant qu'il sembloit que Dieu vous avoit mis comme un boulevard contre ceste miserable Geneve, et comme un mur inexpugnable entre la France et l'Italie, pour empescher l'heresie d'y entrer; que l'on ne sçavoit aussi si Dieu vous avoit destiné pour estre icy, comme sur le theatre du monde, pour servir d'exemple et de lumiere à

(1) Cette lettre et la suivante sont évidemment de 1621; mais toutes les éditions portent 1622.

tous les prelates de la France; qu'en une si grande vigne un tel ouvrier profiteroit grandement, et plus qu'en un petit coing du monde.

On dit que vous devez peser vous-mesme ceste affaire, et sentir ce que Dieu y desire de vous. On vous loüe extremement de ce que vous vous en rapportez au Pape, pourveu, dit-on, que vous luy exprimiez au long toute l'affaire.

Enfin, mon tres-unique Pere, les jugemens des hommes veulent mesnager tout ce qui est du leur, et encore ce qui est d'autrui : mais dittes-moy si je vous devois celer cecy, ou si je fay bien de vous le dire. J'aurois, ce me semble, la conscience chargée de vous taire quelque chose, et il faut que je vous die une fois pour toutes, que quand je regarde du costé où vous estes, je me sens fort inclinée à ce que vous y demeuriez; mais si je regarde en deçà, et si je pense que peut-estre Dieu vous y appelle pour sa plus grande gloire, je demeure en indifference, desirant infiniment que Nostre Seigneur accomplisse sa tres-sainte volonté en vous.

Vous m'obligez grandement de me dire ainsi des nouvelles de vostre tout bon et tres-aymable cœur : faites-le tousjours, mon Pere, je vous en prie; c'est ma tres-chere consolation. Mais ne vous dois-je pas dire en simplicité, que par deux ou trois fois il m'est venu un peu d'esmotion en l'amour-propre, de ce que vous ne me respondes rien à tout ce que je vous demande, qui touche mon particulier, et sur mes petites plaintes : vous avez grand tort, mon cher Pere, car mon amour-propre en seroit grandement satisfait. Hé Dieu! que j'en ay tousjours mon plein sac, de ce miserable amour-propre : Dieu le veuille aneantir.

Je vous remercie grandement de la charité que vous faites à mes enfans; j'avois besoin d'estre souslagée et aydée en ceste charge. Je me contente de leur avoir acquis le bien et le thresor de vostre sainte assistance devant Dieu. Je ne quitterois pas cela pour aucune bonne fortune, etc.

DCCXX.

S. François de Sales, à Madame de Chantal.

Response à la lettre precedente, au sujet des dons du Saint-Esprit.

29 may 1622.

O que puisse-je, ma tres-chere Mere, bien recevoir et employer le don du saint entendement, pour penetrer plus clairement dans

les saints mysteres de nostre foy! car ceste intelligence assujettit merueilleusement la volonté au service de celuy que l'entendement recognoist si admirablement tout bon, sans lequel il est enfoncé et engagé : en sorte que, comme il n'entend plus qu'aucune chose soit bonne en comparayson de ceste bonté, aussi ne peut-il plus vouloir la volonté aymer aucune bonté en comparayson de ceste bonté : ainsi qu'un œil qui seroit planté bien avant dans le soleil, ne peut envisager d'autre clarté.

Mais parce que, tandis que nous sommes au monde, nous ne pouvons aymer qu'en bien faisant, parce que nostre amour y doit estre actif, comme je diray demain au sermon, Dieu aydant, nous avons besoin de conseil, affin de discerner ce que nous devons prattiquer et faire pour cest amour qui nous presse; car il n'est rien de si pressant à la prattique du bien, que l'amour celeste. Et affin que nous sçachions comme il faut faire le bien, quel bien il faut preferer, à quoy nous devons appliquer l'activité de l'amour, le Saint-Esprit nous donne son don de conseil.

Or sus, voylà nostre ame bien partagée avec un bon partage des dons sacrez du ciel. Le Saint-Esprit, qui nous favorise, soit à jamais nostre consolation. Mon ame et mon esprit l'adorent. Je le supplie qu'il soit tousjours nostre sapience et nostre entendement, nostre conseil et nostre force, nostre science et nostre pieté, et qu'il nous remplisse de l'esprit de la crainte du Pere eternal. Ce ne fut pas sans vous que nous celebrasmes ceste feste de la Pentecoste; car je me souviens fort de la sainte devotion que vous avez à ceste solemnité.

DCCXXI.

Madame de Chantal, à S. François de Sales.

Elle demande au Sainct des advis sur la difficulté qu'elle a de faire des actes interieurs.

Dijon, 29 juin 1622.

J'AY plusieurs choses à vous dire, mon unique Pere, mais je ne sçay où elles sont, tant mon chetif esprit est accablé et distraict par mille tracas. Ce saint jour toutesfois me recrée, où je me represente que mon unique Pere recevra mille caresses de ces grans et saints Apostres, qu'il ayme et qu'il sert avec tant d'affection. Certes, je suis gaye, et rien ne me fasche, graces à Dieu; car je veux bien tout ce qui luy playst, ne sentant aucun desir en la poincte de l'esprit, que celuy de l'accomplissement de la tres-sainte volonté divine en toutes choses.

A ce propos, mon tres-cher Pere, je ne sens plus cest abandonnement et ceste douce confiance, et je n'en scaurois faire aucun acte : il me semble bien toutesfois que ces vertus sont plus solides et plus fermes que jamais. Mon esprit en sa fine pointe est en une tres-simple unité ; il ne s'unit pas : car quand il veut faire des actes d'unyon, ce qu'il ne veut que trop souvent essayer de faire, en certaines occasions il sent de l'effort, et void clairement qu'il ne peut pas s'unir, mais seulement demeurer uny. L'ame ne voudroit pas bouger de là ; elle n'y pense pas, et elle ne fait autre chose que former au fond d'elle-mesme un certain desir presque imperceptible que Dieu fasse d'elle, et de toutes les creatures, et en toutes choses, tout ce qui luy playra.

Elle ne voudroit faire que cela pour l'exercice du matin, pour celuy de la sainte messe, pour la preparation à la sainte communion, pour action de graces de tous les bienfaits de Dieu ; enfin, pour toutes choses, elle voudroit seulement demeurer en ceste tres-simple unité d'esprit avec Dieu, sans estendre sa veuë ailleurs, et en elle dire quelquesfois vocalement le *Pater*, pour tout le monde, et pour les particuliers, et pour soy-mesme, sans divertir toutesfois sa veuë, ny regarder pourquoy ny pour qui elle prie. Souvent, selon les occasions et la nécessité, ou l'affection, qui vient sans estre cherchée, l'ame s'escoule en ceste unité : pour ce sujet, j'ay bien la veuë que cela suffit pour tout ; neantmoins, mon unique Pere, fort souvent il me vient des craintes : je me force à faire des actions d'unyon, d'adoration, l'exercice du matin, de la sainte messe, de l'action de graces, ce qui me fait grand'peyne.

Que si je fay mal en cela, dites-le moy, s'il vous plaist ; et si ceste simple unité suffit et peut satisfaire à Dieu pour tous ces actes que je viens de dire, auxquels nous sommes obligez ; dites-moy aussi si durant les seicheresses elle suffira, quand l'ame n'en a ny la veuë ny le sentiment, sinon presque en l'extremité de sa fine pointe. Je ne desire pas que vous me fassiez une longue response sur ce sujet ; car en douze parolles vous pouvez me dire tout, repetant ma demande, si vous l'approuvez, et m'assurant que ceste simple unité suffit pour toutes sortes de choses, sans plus souffrir ny recevoir de craintes ny de divertissement en cela. Enfin dites-moy ce qu'il vous playra, et cependant, avec l'ayde de Dieu, je me rendray plus fidelle à ne point faire d'acte, croyant que c'est le meilleur, et que cela suffit en attendant ce que vous me direz.

Mon unique Pere, certes je ne sçay comme je vous ay dit tout

cecy, car je n'en avois nulle pensée quand j'ay prins le papier ; j'en suis toutesfois bien ayse. Il faut encore dire tout cecy, c'est que ceste unité n'empesche pas que tout le reste de l'ame ne resente quelquesfois une inclination et un penchant du costé du retour vers vous : je ne sens d'inclination et d'affection qu'à cela ; je ne m'y amuse nullement, et n'en ay aucune inquiettude, graces à Dieu, à cause de ceste unité en la poincte de l'esprit. Mais quand, par maniere d'eslection, l'incomparable bon-heur de me revoir à vos pieds et de recevoir vostre sainte benediction se passe dans mon esprit, incontinent je m'attendris jusqu'aux larmes, et il me semble que je fondray en pleurs quand Dieu me fera ceste misericorde ; mais tout aussitost je me divertis, et il m'est impossible de rien souhaitter pour cela, laissant purement à Dieu et à vous la disposition de tout ce qui me regarde.

Je sens aussi de l'inclination, de la tendresse, et de la compassion pour nos pauvres sœurs, qui attendent si long-tems leur chetive Mere qu'elles ayment tant.

Je ne scaurois m'imaginer, mon unique Pere, que j'ay besoin de me justifier aupres de vous au sujet de l'affaire de N., car je sens que vous estes tres-asseuré que je ne vous cele jamais ny mal ny bien de tout ce que je fay, estant incomparablement vostre tres-humble, etc.

DCCXXII.

S. François de Sales, à Madame de Chantal.

Considerations sur le trespas de la Sainte Vierge.

Entre le 14 et le 21 aoust 1622.

MA tres-chere Mere, je considerois au soir, selon la foiblesse de mes yeux, ceste Reine mourante d'un dernier accez d'une fiebvre plus souëfve que toute santé, qui est la fiebvre d'amour, laquelle, desseichant son cœur, enfin l'enflamme, l'embrase et le consume ; de sorte qu'il exhale son saint esprit, lequel s'en va droict entre les mains de son Fils. Ha ! veuille ceste sainte Vierge nous faire vivre par ses prieres en ce saint amour. Qu'il soit à jamais le tres-unique objet de nostre cœur. Que puisse nostre unité rendre à jamais gloire à l'amour de Dieu, qui porte le sacré nom d'unissant.

Je n'ay pas une si heureuse naissance, ma tres-chere Mere, que d'avoir paru en ce monde au jour auquel la tres-sainte Vierge nostre Reine parut au ciel,

En son beau vestement de drap d'or recamé,
Et d'ouvrages divers à l'esguille semé,

ainsy que nous dirons dimanche, jour auquel je nasquis avec ceste gloire, que ç'a esté entre les octaves de ceste grande Assomption. Ah! Dieu, ma tres-cherò Mere, que je veux approfondir creusement nostre cœur devant ceste Dame eslevée, affin qu'il luy playse le remplir de ceste surabondante rosée d'Iermon, qui distille de toutes parts de sa sainte plenitude de graces.

O! quelle perfection toute souveraine de ceste colombe, au prix de laquelle nous sommes des corbeaux! Helas! parmy le desluge de nos miserés, j'ay souhaitté qu'elle treuvast le rameau de l'olive du saint amour de la pureté, de la douceur de l'orayson, pour le rapporter en signe de paix à son cher colombeau, à son Noë. Vive Jesus, vive Marie, le support de ma vie!
Amen.

DCCXXIII.

S. François de Sales, à Madame de Chantal, à Dijon.

Le Saint desappreuve le changement de monastere pour les filles, et surtout l'amour de ce changement. Il est tres-fasché de ce que deux maysons vouloient playder ensemble pour un interest temporel. Il ne peut souffrir que par esprit d'interest on vettille descharger une mayson sous pretexte d'une fondation. Il desire que les bienfaitrices n'exigent pas un grand nombre de privileges. Les souffrances et les maladies dans les communautez, presages de benedictions.

30 aoust 1622.

JE suy de retour et en santé, ma tres-cherò Mere, apres mille faveurs receues, et certes dix mille consolations, non-seulement de la part de Madame, de Leurs Altesses et de ces rares princesses, mais de plusieurs bonnes ames, entre lesquelles je vous dy, ma tres-cherò Mere, que l'infante cadette, Madame Françoise-Catherine, est entierement tres-bonne et pleyne de vertus, de bonté et de sainte naïfveté.

J'ay veu sœur Marie-Chrestienne, que j'ay treuvée au-dessus de tout ce que j'en avois pensé, en pieté, en generosité.

Sçachez, ma tres-cherò Mere, que j'ay eu en chemin, et ce matin encore, de plus grans sentimens de la grace que Dieu fait à ceux qu'il employe à son service, et auxquels il donne le vray goust des vertus, ayant eu ceste pensée sur les parolles que l'Eglise inculque, et qui donneront le dernier coup à la conversion de S. Augustin : *Non point és banquets et yvrogneries, non point és couches et impudicitez, mais revestez-vous de Nostre Seigneur Jesus-Christ* (Rom. 13). Qu'à jamais ce Sauveur

soit nostre robe royale, qui nous couvre et deffende du froid de l'iniquité, et nous eschauffe de ce divin amour que nostre cœur cherche.

Je suis tout à fait d'avis que l'on n'ouvre point la porte au changement des maysons par le souhaict des filles; car le changement est tout à fait contraire au bien des monasteres qui ont la clausure perpetuelle pour un article essentiel. Les filles, comme foibles, sont sujettes aux ennuy, et les ennuy leur font treuver des expedions importuns et indiscrets. Que ces changemens donc procedent du jugement des superieures; et non du desir des filles, qui ne scauroient mieux desclarer qu'elles ne doivent point estre gratifiées, que quand elle se laissent emporter à des desirs si peu justes. Il faut donc demeurer là, et laisser chaque rossignol dans son nid; car autrement le moindre desplaysir qui arriveroit à une fille seroit capable de l'inquietter et luy faire prendre le change; et, au lieu de se changer elle-mesme, elle penseroit d'avoir suffisamment remedié à son mal quand elle changeroit de monastere.

Au reste, j'apprens une extreme tentation entre les monasteres de M. et de N. (1) pour certains mille escus, que je voudrois plutost estre au fond de la mer qu'en differend entre eux. Est-il possible que des filles nourries en l'eschole de la folie de la croix, soient tellement affectionnées à la prudence du monde, qu'elles ne se sachent pas accommoder par condescendance ou par resignation! La lettre que m'en escrivit N. tesmoigne que le bon droit est grandement enraciné en l'esprit de l'une et de l'autre. Je suis capable de souffrir toute autre sorte de desplaysir, mais celui-cy est au-dessus de mes forces. Pour qui travaille-t-on, sinon pour Dieu? et si c'est pour Dieu, pourquoy dispute-t-on? Je hay ces sortes de sagesse et de prudence. Qu'importe-t-il que l'argent soit d'un costé ou d'autre, pourveu qu'il soit pour Dieu: et neantmoins, ma chere Mere, il faudra dire ou à l'une ou à l'autre qu'elle a tort. Quand nous aurons ouy l'une ou l'autre, celle qui aura le tort aura grand tort, et non un petit tort; car il n'y a rien de petit en ces opiniastretes du mien et du tien.

J'ay aussy presqu'une mesme adersion au desir que les superieures ont que l'on descharge leur mayson par le moyen des fondations; car tout cela despend du sens humain, et de la peyne que chacun a à porter son fardeau. Soit donc, que l'on descharge la mayson par la fondation de N., il me semble qu'il importe peu.

(1) Moulins et Nevers.

Je vous ay escrit cy-devant sur le sujet des bienfaictrices, qui desirent tant de conditions, lesquelles, comme vous, je ne voudrois pas estre en grand nombre.

Les malades de la mayson de Paris donnent un grand presage de la benediction que Dieu y veut mettre, quoyque le sens y respugne. Cependant vivez heureuse dans le sein de la bonté de Nostre Seigneur; qu'il soyt beny és siecles des siecles. *Amen.*

DCCXXIV.

S. François de Sales, à une Superieure de la Visitation.

Le Sainct fait l'esloge d'un evesque qui devoit passer chez luy. Il encourage une religieuse à supporter patiemment ses maladies corporelles.

Annessy, 14 octobre 1622.

DIEU soit loué, ma tres-chere fille, de tout ce que vous m'escrivistes le 2 septembre : à luy louanges des graces qu'il fait à ce digne prelat, qui, les recevant avec recognoissance et sans resistance, fera des merveilles pour le bien de la sainte Eglise. On m'a dit de divers endroicts qu'il passera icy, et je le recevray en la simplicité de mon cœur, selon nostre petitesse, avec la confiance que vous me dites que je luy dois tesmoigner, Mais pourtant je n'ay encore point de certaines assurances de cest honneur.

La Cour ne manque pas d'occupations et de divertissemens.

A Dieu encore la louange de l'exercice que sa providence vous donne par ceste affliction de maladie qui vous rendra sainte, moyennant sa sainte grace; car, comme vous sçavez, vous ne serez jamais espouse de Jesus glorifié, que vous ne l'ayez premicrement esté de Jesus crucifié; et ne jouyrez jamais du licet nuptial de son amour triomphant, que vous n'ayez senti l'amour affligeant du licet de sa sainte croix. Cependant nous prierons Dieu qu'il soyt tousjours vostre force et vostre courage en la souffrance, comme vostre modestie, douceur et humilité en ses consolations. Je saluë chèrement vostre cœur et celui de toutes vos sœurs; et suis tout à fait de plus en plus vostre, ma tres-chere fille.

DCCXXV.

S. François de Sales, à la Mere Fabre.

Le Sainet luy annonce que bientost elle sera transferée à Chamberi. Il luy recommande une grande indifference pour les lieux, les tems, les nations, les personnes, un grand zele pour la gloire de Dieu, et une grande confiance en sa bonté.

15 octobre 1622.

MILLE et mille benedictions, si mes souhaicts sont exaucez sur vostre cœur bien-aymé, ma tres-chere fille. Or sus, vous voylà donc en œuvre pour le bon gouvernement de ce nouveau monastere (de Dijon), qui, moyennant la grace de Dieu, vous reüssira heureusement, tandis qu'en nostre Chamberi on en disposera un autre. Or, quand tout sera resolu et qu'on aura pourveu à tout le commencement, alors il sera force de vous y avoir (1).

Vous voyez donc bien, ma tres-chere fille, que Dieu vous appelle à beaucoup de peynes, d'abnegation de vous-mesme et de choses aigres, affin que sans difference de lieux, de nations et de personnes, vous serviez à la dilatation de sa gloire purement et simplement, sans aucun interest que celuy de son tres-sainct aggrement : et vous devez vous reposer en cela, ma tres-chere fille, et aggrandir tous les jours vostre cœur et vostre courage en une parfaite confiance du secours celeste. puisque ceste divine providence n'employe jamais les ames à des choses grandes et difficiles, qu'il ne veuille quant et quant despartir sa tres-sainte assistance.

Je ne cesse point d'implorer le Sainct-Esprit pour vous, affin qu'il vous eschauffe de plus en plus, et qu'enfin il vous brusle toute du feu sacré de son saint amour, selon lequel je suis totalement tout vostre plus humble et invariable Pere.

DCCXXVI.

S. François de Sales, à Madame de Chantal,

Qui estoit à Dijon pour la fondation d'un monastere de la Visitation, et qui alloit repartir pour Annessy. Sentimens sur la resignation à la volonté de Dieu et sur l'amour divin.

Annessy, 22 octobre 1622.

VOYEZ, je vous prie, vous-mesme, ma tres-bonne et tres-chere Mere, les lettres cy-jointes; et voyez s'il y a apparence

(1) La translation de la Mere Fabre à Chambéri ne s'exécuta qu'en 1635.

que sans vous incommoder beaucoup, vous puissiez donner ce contentement tant désiré à ces chères ames : car, si cela se peut bonnement, pour moy, non-seulement j'y consens, mais je le souhaiterois tres-volontiers, surtout s'il est vray que venant de Dijon à Montferrand, ce fust vostre passage de voir vostre chere fille (1); et encore plus, si venant de Montferrand à Lyon, c'estoit vostre passage de voir Saint-Estienne de Forez; et je confesse que ce me seroit de la consolation de sçavoir des nouvelles de ces nouvelles plantes, que Dieu, ce me semble, a plantées de sa main pour son plus grand honneur et service.

Il vous faut dire, ma tres-chere Mere, que ce matin, estant un peu en solitude, j'ay fait un acte de resignation non pareil, mais que je ne puis escrire, et que je reserve pour vous dire de bouche, quand Dieu me fera la grace de vous voir.

O que bien-heureuses sont les ames qui vivent de la seule volonté de Dieu! Hélas! si, pour en savourer seulement un bien peu par une consideration passagere, on a tant de suavitez spirituelles au fond du cœur, qui accepte ceste sainte volonté avec toutes les croix qu'elle presente, que sera-ce des ames toutes destrempées en l'unyon de ceste volonté! O Dieu! quelle benediction, de rendre toutes nos affections humblement et exactement sujettes à celles du plus pur amour divin! Ainsi l'avons-nous dit, ainsi a-t-il esté resolu; et nostre cœur a pour sa souveraine loy la plus grande gloire de l'amour de Dieu. Or, la gloire de ce saint amour consiste à brusler et consumer tout ce qui n'est pas luy-mesme, pour reduire et convertir tout en luy. Il s'exalte sur nostre aneantissement, et regne sur le throsne de nostre servitude. Mon Dieu! ma tres-chere Mere, que ma volonté s'est treuvée dilatée en ce sentiment! Playse à sa divine bonté continuer sur moy ceste abondance de courage pour son honneur et gloire, et pour la perfection et excellence de ceste tres-incomparable unité de cœur qu'il luy a pleu nous donner. *Amen.* Vive Jesus!

Je prie la Vierge Marie qu'elle vous tienne en la protection de sa pitoyable maternité; et vostre bon ange et le mien, qu'ils soient vos conducteurs, affin que vous arriviez en prosperité entre les accueils de ce pauvre et tres-unique Pere, et de vos cheres filles, qui toutes vous attendront avec mille souhaicts, et particulièrement moy, qui vous suis en Nostre Seigneur, ne plus ne moins que vous-mesme. Dieu soyt à jamais nostre tout. Je

(1) Madame de Toulangeon.

suis en luy plus vostre que je ne sçaurois dire en ce monde car les parolles de cest amour n'y sont pas.

Or sus, je croy qu'un bon mois, ou cinq semaines, feront la rayson de tous ces destours; mais j'entens tousjours qu'il n'y ayt point de peril des gens d'armes sur les chemins de ces lieux-là : apres quoy nous vous dirons pourquoy et comme à present je n'ay nuls moyens d'escrire davantage, quoyque je me porte bien, graces à Dieu. Ce porteur d'un costé me presse infiniment, affin qu'il vous puisse treuver à Dijon. D'ailleurs on me presse aussi pour d'autres bonnes affaires, lesquelles je ne puis abandonner. Tout se porte assez bien icy, et je suis de plus en plus vostre tres-humble, etc.

DCCXXVII.

*S. François de Sales, à une Superieure de la Visitation,
sa cousine.*

Il l'exhorte à aymer Dieu purement. et à porter les autres à la mesme vertu.

Annessy, 2 novembre 1622.

JE beny de tout mon cœur le nom sacré de Nostre Seigneur, de la consolation que sa divine providence donne à vostre ame au lieu où vous estes, et de la constance qu'elle establit en vostre affection. Certes, ma tres-chere cousine, ma fille, qui ne veut aggreer que ce celeste amant, il est partout tres-bien; car il a ce qu'il veut. O que vous estes heureuse, et que vous le devriendrez tousjours davantage, si vous perseverez à marcher en ce chemin! Et combien vous rendez-vous parfaitement aggreable à l'Espoux de ces ames qu'il attire sur vostre giron, pour les rendre ses espouses, si vous leur apprenez à regarder seulement les yeux de ce Sauveur, à perdre petit à petit les pensées que la nature leur suggerera d'elles-mesmes, pour les faire penser tout à fait en luy.

O ma tres-chere cousine! que de benedictions pour vostre esprit, que Dieu a destiné pour cultiver et gouverner sa sacrée pepiniere! Vous estes la mere, la nourrice, et la dame d'atours de ces filles et espouses du Roy. Quelle dignité! A ceste dignité, quelle recompense, si vous faites cela avec l'amour et les mamelles de mere! Tenez vostre courage fort et ferme en ceste poursuite, et croyez tres-invariablement que je vous chers et affectionne sans condition et reserve, comme ma tres-chere cousine et fille bien-aymée.

Je vis il y a seulement un mois nostre sœur N., mais je la vis fort peu; et neantmoins je la vis dedans l'ame, et treuvay qu'elle estoit toute pleyne de bonnes affections. O que bien avantagees sont les filles de Sainte-Marie de la Visitation, parmy tant de moyens et d'occasions de bien aymer et servir Nostre Seigneur! Helas! ce sont des miracles de voir de ces bonnes filles en ces monasteres, exposées à tant de venues et de visites. Ma tres-chere cousine ma fille, Dieu soit loué. *Amen.* Et je suis vostre, etc.

DCCXXVIII.

S. François de Sales, à une Superieure de la Visitation.

Souhaicts de benediction.

19 decembre 1622.

DIEU, qui void les desirs de mon cœur, sçayt qu'il y en a de tres-grans pour vostre continuel advancement en son tres-sainct amour, ma tres-chere fille, surtout maintenant que, selon la disposition de la sainte Providence eternelle, vous voylà mere et conductrice d'une troupe d'esprits consacrez à la gloire de celui qui est l'unique bien auquel nous devons aspirer.

Nostre Mere a bien rayson de vous souhaitter une grande humilité, car c'est le seul fondement de la prosperité spirituelle d'une mayson religieuse, qui n'exalte jamais ses branches ny ses fruicts, qu'à mesure qu'elle enfonce ses racines en l'amour de l'abjection et bassesse.

Je suis plein de tres-bonne esperance, ma tres-chere fille, et vous conjure de prendre de plus en plus confiance en la misericorde de Nostre Seigneur, laquelle vous tiendra de sa sainte main, vous protegera de sa force.

Je ne pars pas encore de ceste ville, et comme je pense, j'auray encore la consolation de vous escrire : cependant Dieu soit à jamais au milieu de vostre cœur et de vostre monastere, ma tres-chere fille, et je suis de tout mon cœur, vostre, etc.

DCCXXIX.

Madame de Chantal, à S. François de Sales.

Sur des constructions à faire dans l'église et chœur des religieuses.

30 octobre.

Vive Jesus!

MONSIEUR, je croy que le balustre pour clorre l'autel se pourroit differer jusqu'à ce que nous soyons là, affin que nous don-

nions la façon pour le faire, en sorte qu'il puisse servir pour une plus grande eglise. Nous les faysons assez hauts, toutesfois si vous jugez qu'il soit necessaire en ce commencement, il suffira de le faire faire legerement, de bois de sapins, mais tousjours haut assez, affin que l'on ne puisse passer par-dessus aysement. Si le soupied de vostre chœur n'est plus haut que de deux marches que celuy de l'eglise, ne sera nul besoin de faire une tribune, et faudra seulement prendre l'hauteur convenable du costé des seculiers, pour poser la grille; car la nostre est posée à un pied et demy d'hauteur du costé du chœur des religieuses, et de celuy des seculiers il y a trois pieds ou trois et demy pour le moins. Il faut que les pilliers du balustre des grilles soient ronds tous d'une mesme sans façon, mais tournez et fort menus. Pour le tableau, si vous le jugez necessaire, nous vous en laisserons faire comme vous jugerez mieux. Puisque le prix de la mayson est fait, et que l'on est d'accord pour les payemens, nous passerons le contrat quand il playra à Monsieur le Chevalier; mais je pense que ce sera assez à tems quand nous serons là. Je prie Dieu qu'il soit vostre recompense de tant de charité et de travail par lequel vous nous obligez si estroitement. Mille tres-humbles saluts aux bons Peres, et à tous les amys et amyes, s'il vous playst. Je demeure, Monseigneur, vostre tres-humble servante en N. S. J.-C. — FREMIOT, de la Visitation Sainte-Marie, D. S. B.

DCCXXX.

S. François de Sales, à Madame de Chantal.

Le Saint s'excuse sur ses nombreux travaux; il prie la Sainte Vierge de luy accorder
ses graces.

A la Visitation.

QUOYQU'EXTREMEMENT occupé, comment pourrois-je m'empescher de saluër ma tres-chere fille, au jour de la plus heurieuse salutation qui fut jamais faite? hé! je supplie ceste glorieuse Vierge qui fut aujourd'huy saluée, qu'elle nous impetre quelque part à la tres-sacrée consolation qu'elle receut; mais Dieu vous benisse, vous remplisse de graces, Dieu soyt avec nous, ma tres-chere fille; car je n'ay pas davantage de loysir, grace à Nostre Seigneur, lequel nous fait la faveur de nous employer icy et là à son tres-saint service; car c'est à cela que je suis occupé en diverses sortes, de maniere que le cœur de ma tres-chere fille, comme le mien, en sera bien ayse.

Salut à toutes nos filles tres-cherement, à la chere petite sœur, à qui j'escriray au premier rencontre de loysir.

Ce matin, jour de l'Annonciation.

DCCXXXI.

S. François de Sales, à la Mere de Chantal.

Il l'entretient des difficultez qui l'ont empesché de la voir.

QUE diray-je plus ma tres-chere Mere? En somme il faut acquiescer à la providence de Dieu en ces petits momens, qu'il faut employer tanstost en cecy, tanstost en cela, au prejudice de l'extreme desir que j'ay de voir ma pauvre tres-chere Mere. J'alloys, M. Flocard et M. de Conflans me sont venus parler de vos affaires; quand ils m'ont laissé, j'alloys derechef, il m'a fallu arrester avec les deputez d'un monastere qui est de ma charge, qui me sont venus proposer leurs necessitez, pour continuer leur reforme. Quel moyen de refuser ceste si bonne audience à des gens qui viennent pour Dieu, et de deux journées loing, pour une si bonne affaire. Le cœur de ma Mere, comme le mien propre, se fust courroucé et mutiné, si pour tel sujet je n'eusse renoncé à son contentement qui est le mien mesme; mais demain c'est le jour de sainte Clementine, et de la naissance de ma mere; Dieu ne me permettra pas que je sois ainsi retenu; car mesme j'ay à conferer avec elle de choses qui sont pour son amour divin, et asseurer la partie; il faut aller dire la messe pour ceste mere aupres d'elle, et elle l'ouyra cordialement dés sa chambre, affin qu'elle et moy, d'un cœur, d'un esprit, et d'une ame, offrions à sa divine Majesté la suite de nostre vie pour consacrer à son service tous les instans qui nous en restent; cependant je vay à la priere que nous esperons de convertir bientost en actions de graces pour la paix. Bonsoir, ma tres-chere Mere, reposez bien vostre cœur sur la poitrine de Nostre Sauveur. *Amen.*

DCCXXXII.

S. François de Sales, à la Mere de Chantal.

Il consent à ce que Madame de Vigni soit reccue dans le monastere.

JE ne treuve nul inconvenient que l'on recoive Madame de Vigni et toutes autres bienfaictrices, surtout quand elles ne

veulent plus sortir du monastere, ou que du moins elles en veulent sortir peu souvent; car en cela il n'y a rien de contraire à la bien-seance; je ne croy pas qu'il faille recevoir dans les monasteres de la Visitation toutes les filles repentantes, mais je ne croy pas aussi qu'il les faille esconduire toutes. Il faut moderer la prudence par la douceur et la douceur par la prudence.

Il y a quelquesfois tant à gagner ès ames penitentes, qu'on ne doit leur rien refuser. Il me semble que les balustres doivent estre à la grille du chœur comme à celle du parloir. Je pense aussi, ma tres-chere Mere, qu'il faudra dire qu'avec un peu de loysir on pourra pourvoir à Marseille.

DCCXXXIII.

Billets divers de S. François de Sales, à Madame de Chantal.

Sur différentes affaires.

†

MA tres-chere Mere, vostre Baron ne me parla point de son cousin M. de Rabutin, ny moy à luy; mais je croy qu'il ne desire pas que vous luy parliez, comme en effect aussi bien sera-ce chose inutile, sinon en general, et dissimulant la particularité: j'iray si je puis, cest apres disné voir M. de Colombier. Cependant je vous donne le bonjour de tout mon cœur.

†

Nous avons donc prins ceste matinée pour vous faire avoir l'exhortation de Monseigneur de Belley, qui tesmoigna hyer de desirer de vous voir; ce sera sur les neuf heures et demye, ma chere fille et tres-bonne Mere, à qui je donne mille fois le bonjour.

†

Ma chere fille, je vous advertis que Mademoiselle Desorilles est de mesme parentée que M. de Corselles, affin que vous ne luy disiez pas ce que nous dismes de la bisayeule. Mais Dieu la benit, la bonne Mademoiselle Desorilles, et je prie Sa Majesté qu'elle vous benisse aussi infiniment.

†

Voylà vostre contract que je vous renvoye, ma tres-chere fille: je croy qu'il va bien, ce que vous avez remarqué estant corrigé. M. de Blonay ne me vid point hyer au soir; s'il vient me parler,

je m'essayeray de le tirer aux 3 mille livres. Voilà des lettres de Madame la Presidente, et une medaille, et certains *agnus Dei*, et les heures qu'elle envoie à sa fille. Ce soir je vous iray voir, car j'ay desjà demandé mon congé pour deux heures. Madame de la Flechere viendra ce soir ou ce matin, et ira descendre droict chez vous, venant toute seule, sans fille de chambre, selon que vous verrez par sa lettre; je ne sçay s'il sera mieux que l'action de demain se fasse avant vostre office ou apres. Je voudrois que ce fust devant pour accompagner mon cher hoste à l'office où il veut estre.

Bonjour, ma tres-chere fille, Nostre Seigneur soit à jamais le saint amour de nostre cœur. *Amen*. Je pense ce soir vous aller voir à trois heures.

Dieu benisse le cœur de ma tres-chere Mere.

†

Quel remede, ma tres-chere Mere, à ceste invincible subjection, de recevoir des gens, lorsque plus j'ay desir de me revoir moy-mesme aupres de vous. Il n'y a eu moyen quelconque de m'en eschapper. Ce sera demain, Dieu aydant, mal gré bon gré toutes adventures. Et cependant Dieu benisse nostre cher cœur et le rende de plus en plus tout sien eternellement, *Amen*. M. le senateur de Monthouz est icy, qui demain vous ira voir, ainsi qu'il m'a dit et la cousine. Ma tres-chere Mere, toute tres-aymée, bonsoir mille et mille fois, *Amen*.

†

Il est mieux, ma tres-chere fille, que vous luy escriviez, puisque le reste s'est passé avec vous. Je voudrois bien que M. de Beaumont en fust, parce qu'il rangeroit plus puissamment l'esprit de la partie; toutesfois, si l'assemblée est de telle qualité qu'elle puisse suffire, il n'y aura pas grand hazard, puisque mesme ce n'est que pour prendre un compromis. Je vous donneray Pierre si vous en avez besoin; vous sçavez bien que je suis vostre. Bonsoir, ma tres-chere fille. J'ay bien esté content de voir ces bonnes damoiselles ce matin, et particulièrement Madame de Gouffier, que je voy toute telle que vous m'avez dit.

Dieu aggrandisse de plus en plus son saint amour en nostre cœur.

†

Voylà des lettres : mais j'ay oublié de vous dire, ma tres-chere Mere, que quand M. le President vous parlera des may-

sons, et que vous viendrez à traiter de l'estimation des maysons, il seroit bon d'obtenir de luy, qu'assemblant les experts, il leur fasse prester serment, et leur fasse prendre les resolutions, parties absentes. Bonsoir, ma tres-chere Mere : Dieu vous benisse. Si je puis : demain je vous iray dire une messe.

†

J'envoyeray prier M. des Hayes de prester son carrosse, et de vous aller prendre; s'il se treuve prest, je m'asseure qu'il le fera; si moins, il faudra comme tousjours avoir patience. Je pense toutesfois que si on prioit Madame de Moyssieux, peut-estre vous envoyeroit-elle bien le sien, ou Madame la comtesse de Joigny; et, je m'advise que celuy de Madame de Moyssieux n'est pas à elle, mais à son beau-frere. Nostre Seigneur soit au milieu de vostre cœur.

†

Ma tres-chere Mere, voylà les lettres; et celle que j'escrivois, quand ma sœur A. Jacqueline est venue, estoit à M. Delcaval; regardez donc si vos desirs ont du pouvoir sur mon esprit, que ne les sçachant pas je les seconde. Qu'à jamais les divines inspirations fassent de si puissantes influences en nostre cœur, que sa volonté soit parfaitement faite en nous, *Amen*. Vive Jesus!

DCCXXXIV.

Madame de Chantul, à S. François de Sales (1).

Elle parle au Sainct d'une grande tribulation intérieure qui l'affligeoit, et luy en demande le remede.

JE vous escriis, et je ne puis m'en empescher, car je me treuve au matin plus ennuyée de moy qu'à l'ordinaire. Je voy que je chancelle à tout propos dans l'angoisse de mon esprit, qui m'est causée par ma difformité interieure, laquelle est bien si grande, que je vous assure, mon bon Seigneur et tres-unique Pere, que je me perds quasi en cest abysme de misere.

La presence de mon Dieu, qui autresfois me donnoit des contentemens indicibles, me fait maintenant trembler de tout mon corps, et frissonner de crainte. Il me semble que cest œil divin, que j'adore de toute la sousmission de mon cœur, perce mon ame d'oultre en oultre, et regarde avec indignation toutes mes

(1) Probablement en 1606. Voyez la lettre du 29 juin, tome VII, page 281.

œuvres, mes pensées et mes paroles, ce qui me tient dans une telle destresse du cœur, que la mort mesme ne me semble point si penible à supporter, et je m'imagine que toutes choses ont pouvoir de me nuire. Je crains tout, j'apprehende tout, non que je craigne que l'on nuise à moy, comme à moy, mais je crains de desplayre à mon Dieu.

Oh ! qu'il me semble que son assistance s'est esloignée de moy ! Cela m'a fait passer ceste nuict dans de grandes amertumes, et je n'ay fait autre chose que dire : Mon Dieu, mon Dieu, hélas ! pourquoy me deslaissez-vous ? Je vous appartiens, faites de moy comme d'une chose qui est à vous.

Au poinct du jour, Dieu m'a fait gouster, mais presque imperceptiblement, une petite lumiere, en la tres-haute et supreme pointe de mon esprit ; tout le reste de mon ame et ses facultez n'en ont point jouy : mais elle n'a duré environ qu'un demy *Ave, Maria*, et mon trouble s'est rejezté tout à corps perdu sur moy, et m'a tout offusquée et obscurcie.

Nonobstant la longueur de ceste dereliction, mon tres-cher Seigneur, j'ay dit, mais sans sentiment : Ouy, Seigneur, ce qui vous aggreera, faites-le, je le veux ; aneantissez-moy, j'en suis contente ; accablez-moy, je le veux bien ; arrachez, coupez, bruslez tout ce qu'il vous playra ; ouy, je suis à vous.

Dieu m'a appris qu'il ne fait pas grand estat de la foy, quand on en a l'experience par les sens et les sentimens ; c'est pourquoy, contre mes contrarietez, je ne veux point de sentiment. Non, je n'en veux point, puisque mon Dieu me suffit. J'espere en luy, nonobstant mon infinie misere ; j'espere qu'il me supportera encore : enfin que sa volonté soit faite.

Voylà mon foible cœur entre vos mains, mon vray Pere et Seigneur ; vous luy donnerez, s'il vous plaist, la medecine qu'il doit prendre.

DCCXXXV.

S. François de Sales, à Madame de Chantal.

Le Sainct la console dans les peynes interieures dont elle est affligée.

ENFIN ce beau jour, si propre pour aller vers vous, ma chere fille, s'escoule ainsi sans que j'aye ce contentement ; au moins il faut que je supplée en quelque sorte par ce petit mot, que je sauve d'entre les affaires que certains religieux m'apportent.

Bonsoir donc, ma tres-chere fille ; ayez bien soing de souslager doucement vostre pauvre cœur ; gardez-vous bien de luy sca-

voir mauvais gré de ces fascheuses pensées qui luy sont autour : non, ma fille, car le pauvre n'en peut mais, et Dieu mesme ne luy en sçayt aucun mal-gré pour cela ; au contraire, sa divine sagesse se plaist à voir que ce petit cœur va tremblottant à l'ombre du mal, comme un foible petit poussin à l'ombre du milan, qui va voltigeant au-dessus ; car c'est signe qu'il est bon, ce cœur, et qu'il abhorre les mauvaises phantaisies.

Mais, ma tres-chere fille, nous avons nostre Mere, sous les ayles de laquelle il nous faut fourrer. Recourons à la croix et l'embrassons de cœur ; et demeurons en paix à l'ombre de ce saint arbre. Mon Dieu ! il est impossible que rien ne nous offense, tandis qu'avec une vraye resolution nous voulons estre tout à Dieu ; et neantmoins nous sçavons bien que nous le voulons.

Bonsoir derechef, ma tres-chere fille ; ne vous inquiettez point, mocquez-vous de l'ennemy, car vous estes entre les bras du Tout-Puissant. Dieu soit à jamais nostre force et nostre amour ! Demain, moyennant sa grace, nous vous irons voir, ma tres-cherement unique fille de mon cœur.

DCCXXXVI.

S. François de Sales, à Madame de Chantal.

Le Saint luy dit qu'il prie Dieu avec ferveur pour elle, afin qu'elle profite de la communion journaliere qu'il luy avoit permise.

MON Dieu ! ma chere fille, certes, il me tarde que je vous voye ; au reste, je me porte fort bien, et vostre cœur, tout autant que je le puis cognoistre. J'ay prié avec une ardeur tres-particuliere ce matin pour nostre advancement au saint amour de Dieu, et me sens des plus grans desirs que jamais au bien de nostre ame. Ah ! ce dis-je, ô Sauveur de nostre cœur, puisque meshuy nous serons tous les jours à vostre table, pour manger non-seulement vostre pain, mais vous-mesme, qui estes nostre pain vivant et suressentiel, faites que tous les jours nous fassions une bonne et parfaite digestion de ceste viande tres-parfaicte, et que nous vivions perpetuellement embausmez de vostre sacrée douceur, bonté et amour.

Je vay au sermon du Pere François. Ce soir j'en fay un à Sainte-Claire ; mais l'autre soir, ce sera vers demain, il faut escrire à Dijon, car mardy nous enverrons ; mais, si je puis, je vous verray. Bonsoir, mon unique et tres-chere sœur, ma fille. Je ne veux pas que vous jeusniez ceste année.

DCCXXXVII.

S. François de Sales, à Madame de Chantal.

Tesmoignaiges d'amitié du Sainct à la bien-heureuse Mere de Chantal, qui avoit la fiebvre, et à qui il annonce la réussite d'un maryage.

VRAYEMENT le serain d'hyer, ny le vent ne m'ont fait aucun ennuy, ma tres-chere Mere, mais oüy bien l'accablement d'aujourd'huy, qui m'a empesché d'aller saluër vostre cher cœur en presence, nonobstant le juste empressement du mien; je veux dire de vous aller voir moy-mesme qui en avois tant de desir. Or sus, il n'y a remede, c'a esté le beny maryage de mademoiselle de Chabannes, qui enfin reüssira, comme je pense. Conservez-vous bien parmy ceste fiebvre salutaire. O! Dieu vous conserve, ma tres-chere Mere, et vous comble de benedictions partout où vous estes, et moy aussi. Vive Jesus! *Amen.*

DCCXXXVIII.

S. François de Sales, à Madame de Chantal.

Le Sainct se resjouyt du restablissement de la santé de Madame de Chantal. Il l'excite à unir son cœur à Dieu plus que jamais. Sentiment sur l'unyon des bien-heureux avec Dieu.

QUE je suis consolé, ma tres-chere Mere, de la bonne nouvelle de vostre santé! Le grand Dieu, que ma pauvre ame et la vostre veut à jamais servir, soit beny et loué, et veuille de plus en plus fortifier ceste chere santé, que nous avons desdiée à sa sainteté infinie!

Mais cependant nostre cher cœur, comme se porte-t-il, Helas! ma tres-chere Mere, que je luy desire de benedictions? Quand sera-ce que l'amour, triomphant entre toutes nos affections et pensées, nous rendra tous unis au cœur souverain de nostre Sauveur, auquel le nostre aspire incessamment! ouy, ma tres-chere fille, il aspire incessamment quoique insensiblement pour la pluspart du tems.

Certes, j'ay esté bien marry ce matin qu'il m'ayt fallu quitter ma besongne sur le point qu'il m'estoit arrivé une certaine affluence du sentiment que nous aurons pour la veuë de Dieu en paradis; car je devois escrire cela en nostre livre, mais maintenant je ne l'ay plus. Neantmoins, puisque je me suis diverti seulement pour aller prendre les arrhes de ceste mesme veuë en la sainte messe, j'espere qu'il me reviendra quand il en sera tems. O Dieu! ma tres-chere unique Mere, aymons parfaitement

ce divin object, qui nous prepare tant de douceur au ciel. Soyons bien tout à luy, et cheminons nuict et jour entre les espines et les roses, pour arriver à ceste celeste Hierusalem.

La grande fille va par un chemin fort asscuré, pourveu que son aspreté ne la descourage. Les voyes les plus faciles ne nous menent pas tousjours plus droictement ny asseurement; on s'amuse quelquesfois tant au playsir qu'on y a, et à regarder de part et d'autre les veuës agreables, qu'on en oublie la diligence du voyage : il faut estre court. Voyez ce billet qu'on m'a envoyé ce matin; et parce que je n'ay point veu ceste pauvre creature, et que peut-estre vous la verrez devant moy, j'ay pensé que je ferois bien de vous l'envoyer. Helas ! ma tres-chere Mere, que la vanité fait de tort à ces chetifs petits esprits, qui ne se cognoissent pas et se mettent parmy les hasards ! Mais pourtant, comme vous sçavez, en bien remonstrant il faut user d'amour et de douceur; car les advertissemens font meilleure operation comme cela, et autrement on pourroit detracquer ces cœurs un peu foibles.

Seulement je ne sçay comme vous pourrez dire que vous sçavez la dissension. Or bien, Dieu inspirera à vostre cœur ce qu'il dira pour ce regard, comme je l'en supplie, et de m'inspirer aussi ce que je prescheray ce soir. J'escris entre plusieurs distractions. Bonsoir, ma tres-chere Mere. Je suis vostre, etc.

DCCXXXIX.

Madame de Chantal, à S. François de Sales.

Elle s'explique sur un accident qui luy estoit arrivé. pour prevenir l'alarme qu'on pourroit donner au Saint.

MON tres-honoré Seigneur et unique Pere, je supplie mon Dieu de remplir vostre ame de tout soy-mesme et de ses tres-cheres benedictions, surtout de celle de l'amour tres-pur de Jesus.

Mais affin que l'on ne vous donne point l'alarme, je vous diray moy-mesme que ce matin je me suis treuvée fort mal. Apres disner il m'a prins des tremblemens, je suis demeurée comme morte; mais à present je me porte fort bien, Dieu mercy. Ne soyez point en peyne, pour l'amour de ce grand Dieu, que mon ame ayme, adore, et desire servir avec un cœur uniquement unique, et parfaitement pur. Mon Pere, demain en tenant ce Sauveur, faites qu'il me donne sa grace si abondamment, qu'à jamais nous l'adorions, le servions, et l'aymions parfaitement. Je sens

une extreme consolation quand je sçay que vous travaillez apres ce divin ouvrage de l'*Amour divin*, amour apres lequel je sospire, mais d'une ardeur vehemente. Hé, mon Dieu! quand sera-ce que nous nous en verrons tous abysmez! J'ay veu la bonne tante : oh! que c'est une venerable dame! Croyez que je me porte bien : vous sçavez que je ne voudrois pas mentir à mon escient. Vive Jesus, et sa tres-sainte Mere. *Amen.* Monseigneur, vostre tres-humble, tres-obeyssante et indigne fille, etc.

DCCXL.

S. François de Sales, à Madame de Chantal.

Le Saint l'engage à recevoir pour novice Mademoiselle du Plessis, niepce de M. de Marillac.

DIEU soit loué, ma tres-chere Mere! Non, ne dites pas encore l'office; mais si vous pouvez bien descendre pour la messe, je le veux bien; et tenez-vous assise le plus que vous pourrez, en lieu où ce grand vent qui tire dans le chœur ne vous frappe point.

Je me prepare pour le sermon avec beaucoup de desir, non toutesfois sans deffiance de bien rendre ce devoir à ce grand saint, bien que je veuille que ce soit luy-mesme qui fasse le sermon, toutes les conceptions d'iceluy estant tirées de luy-mesme.

Hier Madame la presidente Amelot m'amena Mademoiselle du Plessis, niepce de M. de Marillac, et me pria que j'intercedasse pour elle affin que l'on pust avoir resolution demain. Elle m'assura que les sœurs Carmelites l'aymoient et cherissoient grandement, et ne l'ont rejettée pour autre occasion que pour son incommodité corporelle.

Il me semble que ce soit une bonne fille, et si je mets en quelque consideration qu'elle est de bon lieu et bien apparantée; elle a deux cens livres annuelles à perpetuité, c'est-à-dire, qui demeureront à la mayson, et ce qu'il faut pour l'entrée.

Elles reviendront demain, pour sçavoir la response, et, en cas qu'on la reçoive, quand on la mettra au premier essay. Madame Amelot est si vertueuse, que, comme je croy, elle parle sincerement des qualitez de la fille. Bonjour, ma tres-chere Mere; je suis incessamment vostre.

DCCXLI.

S. François de Sales, à Madame de Chantal.

Il luy parle d'une fille qui se presentoit pour entrer dans l'Ordre de la Visitation, et de quelques autres qui vouloient faire leurs vœux.

JE vous remercie de vostre beau present, ma tres-cherc Mere ma fille, et encore plus de vostre billet : soyez assuree que je me gouverneray bien, et que je tiendray ce que je vous ay promis.

La fille de Saint-Claude ne viendra qu'apres avoir esté en N. On pourra la renvoyer consolée, sans pourtant s'engager de paroles qu'à mesure qu'on le verra convenable. Si M. de Chapot, ou les autres, vont la voir, encouragez-la fort à se l'yer à Nostre Seigneur; elle a besoin de courage, et pour le reste c'est une bonne fille.

Bonjour, ma tres-cherre Mere, la tres-saincte Vierge nostre Maistresse veuille bien naystre et resider en nos cœurs! Nos filles qui veulent faire les vœux pourront bien faire un peu d'orayson preparatoire sur les vœux de Nostre-Dame, et de tant de filles et femmes assemblées, qui la firent à Nostre Seigneur, et qui les gardent avec tant de fidellité, qu'elles souffrent plus volontiers pour le divin Maistre que de s'en despartir.

Helas! que je souhaite de sainteté à ceste chere trouppes de filles, et surtout à ceste tres-unique, tres-aymée et tres-honorée Mere, ma fille vraiment Mere! Dieu la benisse, et marque son cœur au signe eternel de son pur amour! *Amen.*

DCCXLII.

S. François de Sales, à Madame de Chantal.

Le Saint ne veut pas que l'on consulte la prudence de la chair dans le choix des filles qui doivent composer sa congregation, ny qu'on en exclue les personnes infirmes et difformes.

MA tres-cherre Mere, sur cest article que vous m'escrivez de la reception des filles, il y a un extreme danger qu'on ne se jette trop sur la prudence humaine, qu'on ne se fonde sur la nature, et trop peu sur la grace de Dieu. J'ay peyne d'empescher qu'on ne considere la foiblesse de la complexion et les infirmités corporelles. On voudroit qu'au festin il n'y entrast ny borgne, ny boiteux, ny maladif. En somme, on a bien peyne de combattre contre l'esprit humain pour l'abjection et pure charité.

J'adjouste donc ce mot, ma tres-cherre Mere, pour vous dire

que selon vostre ordre j'ay escrit à nostre sœur de N. amoureusement; et je vous assure, ma tres-chere Mere, que c'est de tout mon cœur, car j'ayme ceste pauvre fille d'un cœur parfait.

Mais c'est grand cas; il n'y a point d'ames au monde, comme je pense, qui cherissent plus cordialement, tendrement, et, pour le dire tout à la bonne foy, plus amoureusement que moy; et mesme j'abonde un peu en dilection, et és parolles d'icelle, surtout au commencement.

Vous sçavez que c'est selon la verité et la varieté de ce vray amour que j'ay aux ames; car il a pleu à Dieu de faire mon cœur ainsi. Mais neantmoins j'ayme les ames independantes, vigoureuses, et qui ne sont pas femelles; car ceste si grande tendreté broüille le cœur, l'inquiette, et le distraict de l'orayson amoureuse envers Dieu, empesche l'entiere resignation et la parfaicte mort de l'amour-propre : ce qui n'est point Dieu n'est rien pour nous.

Comme se peut-il faire que je sente ces choses, moy qui suis le plus affectif du monde, comme vous sçavez ma tres-chere Mere? En verité je le sens pourtant : mais c'est merveille comme j'accommode tout cela ensemble; car il m'est advis que je n'ayme rien du tout que Dieu, et toutes les ames pour Dieu. He! Dieu Seigneur, faites encore ceste grace à toute mon ame, que ce soit en vous seulement.

Ma tres-chere Mere, ce discours est infiny. Vivez joyeuse, toute pleyne de Dieu et de son saint amour. Bonsoir, ma tres-chere Mere.

DCCXLIII.

S. François de Sales, à Madame de Chantal.

Advis de nostre saint fondateur à nostre digne Mere, copiez sur l'original escrit de la main de ceste sainte fondatrice, dans le propre livre de ses Constitutions.

JE desire que vous soyez extremement petite et basse à vos yeux, douce et condescendante comme une colombe; que vous aymiez vostre abjection et la pratiquiez fidellement. Employez de bon cœur toutes les occasions qui vous arriveront pour cela. Ne soyez pas prompte à parler, ains respondes tardivement, humblement, doucement, et dites beaucoup en vous taysant, par modestie et esgalité.

Supportez et excusez fort le prochain, avec grande douceur de cœur.

Ne philosophez point sur les contradictions qui vous arrivent;

ne les regardez point, mais Dieu en toutes choses, sans nulle exception ; acquiescez à tous ses ordres tres-simplement.

Faites toutes choses pour Dieu, unissant ou continuant vostre unyon par de simples regards ou escoulemens de vostre cœur en luy.

Ne vous empressez de rien, faites toutes choses tranquillement en esprit de repos ; pour chose que ce soit, ne perdez vostre paix interieure, quand bien mesme tout bouleverseroit : car qu'est-ce que toutes les choses de ceste vic, en comparayson de la paix du cœur ?

Recommandez toutes choses à Dieu, et vous tenez coy et en repos dans le sein de la parternelle Providence.

En toutes sortes d'evenemens soyez fidellement invariable en ceste resolution de demeurer en une tres-sainte unité, et unique simplicité de l'adherence à Dieu, par un amour du soing eternel que la divine Providence a pour vous. Quand vous treuverez vostre esprit hors de là, ramenez-l'y doucement et tres-simplement.

Demeurez invariable en la tres-sainte nudité d'esprit, sans vous revestir jamais d'aucuns soings, desirs, affections ny pretentions quelconques, sous quelque pretexte que ce soit.

Nostre Seigneur vous ayme, il vous veut toute sienne. N'ayez plus d'autres bras pour vous porter que les siens, ny d'autre sein pour vous reposer que le sien et sa divine Providence. N'estendez vostre veuë ailleurs ; et n'arrestez vostre esprit qu'en luy seul.

Tenez vostre volonté si intimement unye à la sienne, que rien ne soit entre deux ; oubliez tout le reste, ne vous y amusant plus, car Dieu a convoité vostre beauté et simplicité.

Prenez bon courage, et vous tenez humblement rabbaissée devant la divine Majesté ; ne desirez rien que le pur amour de Nostre Seigneur.

Ne refusez rien, pour penible qu'il soit ; revestez-vous de Nostre Seigneur crucifié ; ayez-le en ses souffrances, et faites des oraysons jaculatoires là-dessus.

Faites bien cecy, ma tres-chere Mere, ma vraye fille ; mon ame et mon esprit vous benit de toute son affection ; et Jesus-Christ soit celuy qui fasse en nous, de nous et par nous, et pour luy, sa tres-sainte volonté ! *Amen.*

J'ay, graces à Dieu, les yeux fixez sur ceste eternelle Providence, de laquelle les decrets seront à jamais les loyx de mon cœur.

DCCXLIV.

*Copie d'un cahier de plusieurs demandes
faites par Madame de Chantal à son bien-heureux Pere.*

Elle les escrivoit de sa main, et laissoit de la place pour les responses. Elle commence ainsi :

Au nom de Jesus et de Marie.

1^o Tu dois demander à ton tres-cher Seigneur s'il trouvera à propos que tu renouvelles tous les ans, aux reconfirmations, entre ses mains, tes vœux, ton abandonnement general et remise de toy-mesme entre les mains de Dieu; qu'il specifie particulièrement ce qu'il jugera qui le touche le plus, pour en faire cest abandonnement parfaict et sans exception, en sorte que je puisse vraiment dire : *Je vis, non pas moy; mais Jesus-Christ vit en moy.* Que, pour parvenir là, ton bon Seigneur ne t'espargne point, et qu'il ne permette que tu fasses aucune reserve, ny de peu ny de prou; qu'il te marque les exercices et pratiques journalieres requises pour cela, affin qu'en verité et reellement l'abandonnement soit parfaict.

R. Je respons, au nom de Nostre Seigneur et de Nostre-Dame, qu'il sera bon, ma tres-chere fille, que toutes les années vous fassiez le renouvellement proposé, et que vous rafraischissiez le parfaict abandonnement de vous-mesme entre les mains de Dieu. Pour cela, je ne vous espargneray point; et vous retranchez les parolles superflues qui regardent l'amour, quoyque juste, de toutes les creatures, notamment des parens, des maysons, des pays, et surtout du pere, et tant qu'il se pourra les longues pensées de toutes ces choses-là, sinon és occasions ésquelles le devoir oblige d'ordonner ou procurer les affaires requises, affin de parfaitement pratiquer ceste parolle : *Oye, ma fille, et entens, penche ton oreille; oublie ton peuple et la mayson de ton pere.* Devant disner, devant souper, et le soir en allant vous coucher, examinez si, selon vos actions du tems present, vous pouvez dire sincerement : « *Je vis moy, mais non pas moy; ains Jesus-Christ vit en moy.* »

2^o Si l'âme, estant ainsi remise, ne se doit pas, tant qu'il sera possible, oublier de toutes choses, pour le continuel souvenir de Dieu, et en luy seul se reposer par une vraye et entiere confiance?

R. Ouy, vous devez oublier ce qui n'est pas de Dieu et pour Dieu, et demeurer totalement en paix sous la conduite de Dieu.

3^o Si l'âme ne doit pas, specialement en l'orayson, s'essayer d'arrester toutes sortes de discours; et, au lieu de regarder ce qu'elle a fait, ce qu'elle fera, ou qu'elle fait, regarder Dieu, et ainsi simplifier son esprit et le vuidier de tout et de tous soings de soy-mesme, demeurant en ceste

simple veuë de Dieu et de son neant, toute abandonnée à la sainte volonté de Notre Seigneur, dans les effects de laquelle il faut demeurer contente et tranquille, sans se remuer nullement pour faire des actes de l'entendement ny de la volonté. Je dy mesme qu'en la pratique des vertus, et aux fautes et chutes, il ne faut bouger de là, ce me semble; car Notre Seigneur met en l'ame les sentiments qu'il faut, et l'esclaire là parfaitement; je dy pour tout, et mieux mille fois qu'elle ne pourroit estre par tous ses discours et imaginations. Vous me direz : Pourquoi sortez-vous donc de là ? O Dieu ? c'est mon mal-heur, et malgré moy ; car l'expérience m'a appris que cela est fort nuisible : mais je ne suis pas maistresse de mon esprit, lequel sans mon congé veut tout voir et mesnager. C'est pourquoy je demande à mon tres-cher Seigneur l'ayde de la sainte obeysance pour arrester ce miserable coureur, car il m'est advis qu'il craindra le commandement absolu.

R. Puisque Nostre Seigneur, dès il y a si long-tems, vous a attirée en ceste sorte d'orayson, vous ayant fait gouster les fruicts tant desirables qui en proviennent, et cognoistre la nuisance de la methode contraire, demeurez ferme; et avec la plus grande douceur que vous pourrez, ramenez vostre esprit à ceste unité, et à ceste simplicité de presence et d'abandonnement en Dieu; et d'autant que vostre esprit desire que j'employe l'obeysance, je luy dy ainsi : Mon cher esprit, pourquoy voulez-vous pratiquer la partie de Marthe en l'orayson, puisque Dieu vous fait entendre qu'il veut que vous exerciez celle de Marie ? Je vous commande donc que simplement vous demeuriez ou en Dieu ou aupres de Dieu, sans vous essayer d'y rien faire, et sans vous enquerir de luy de chose quelconque, sinon à mesure qu'il vous excitera. Ne retournez nullement sur vous-mesme, ains soyez là pres de luy.

4^o Je retourne donc à mon tres-cher Pere, si l'ame, estant ainsi remise, ne doit pas demeurer toute reposée en son Dieu, luy laissant le soing de ce qui la regarde, tant interieurement qu'exterieurement, et demeurant comme vous dites, dans sa providence et sa volonté, sans soing, sans attention, sans eslection, sans desir quelconque, sinon que Nostre Seigneur fasse en elle, d'elle, et par elle sa tres-sainte volonté, sans aucun empeschement ny resistance de sa part ? O Dieu qui me donnera ceste grace que, seule, je vous demande, sinon vous, bon Jesus, par les prieres de vostre bon serviteur ?

R. Dieu vous soit propice, ma tres-cherre fille ! L'enfant qui est entre les bras de sa mere n'a besoin que de la laisser faire et de s'attacher à son cou.

5^o Si Nostre Seigneur n'a pas un soing tout particulier d'ordonner tout ce qui est requis et necessaire à ceste ame ainsi remise ?

R. Les personnes de ceste condition luy sont cheres comme la prunelle de son œil.

6° Si elle ne doit pas recevoir toutes choses de sa main; je dy tout, jusqu'aux moindres petites, et lui demander aussi conseil de tout?

R. Pour cela, Dieu veut que nous soyons comme un petit enfant. Il faut seulement prendre garde de ne pas faire des attentions superfluës, s'enquerrant de la volonté de Dieu, en toutes les particularitez des actions, menuës, ordinaires et non considerables.

7° Si ce ne sera pas un bon exercice de se rendre attentive sans attention penible, de demeurer tranquillement dans la volonté de Dieu, en tant de petites occasions qui nous contrarient et voudroient nous fascher? car pour les grosses on la void de loin, comme d'estre destournée de ceste consolation, qui semble estre utile ou necessaire, estre empesché de faire une bonne action, une mortification, cecy ou cela, quel qu'il soit, luy semble estre bon, et, au lieu, estre divertie par des choses inutiles et dangereuses, et quelquefois mauvaises.

R. Ne consentant point aux choses mauvaises, l'indifference, pour le reste doit estre pratiquée en toute rencontre sous la conduite de la providence de Dieu.

8° De se rendre fidelle et prompte à l'observance des regles, quand le signe se fait : il y a tant d'occasions de petites mortifications! cela surprend au milieu d'un compte, de quelque action : on peyne de se despendre; il ne faut plus faire trois poincts pour achever l'ouvrage, une lettre à former, se chauffer un peu; que sçay-je?

R. Ouy, il est bon de ne s'attacher à rien tant qu'aux regles; de sorte, que s'il n'y a quelque signalée occasion, allez où la regle vous tire, et la rendez plus forte que tous ces menus attraits.

9° De se laisser gouverner absolument pour tout ce qui est du corps, recevant simplement tout ce qui nous est donné au fait, bien ou mal; accepter ce qui sera de trop, selon nostre jugement, sans en rien dire, ny tesmoigner nulle sorte de desagrement, prendre les souslagemens du dormir, reposer, chauffer, de l'exemption de quelque exercice penible, comme mortification; dire à la bonne foy ce que l'on peut faire; que si l'on insiste, céder sans rien dire. Ce poinct est grand et difficile pour moy.

R. Il faut dire à la bonne foy ce que l'on sent, mais en telle sorte que cela n'oste pas le courage de respliquer à ceux qui ont soing de nous; au reste, de se rendre si parfaitement manvable, c'est ce que je desire bien fort de vostre cœur.

10° De se porter avec grande douceur à la volonté des sœurs, et de toute autre, sitost qu'on la cognoistra, encore que l'on pust facilement s'en destourner, et examiner : cecy est un peu difficile, et pour ne rien laisser à soy-mesme ; car, combien de fois voudroit-on un peu de solitude, de repos, de tems pour soy ? cependant on void une sœur qui s'approche, qui desireroit ce quart d'heure pour elle, une parolle, une visite, etc.

R. Il faut prendre le tems convenable pour soy, et cela fait, regaigner l'occasion de servir les desirs des sœurs.

11° Voylà ce qui m'est venu en veuë : il me semble que je pourrois m'exercer et mortifier. Mon tres-cher Seigneur l'approuvera, s'il le treuve à propos, et ordonnera ce qu'il luy playra, et, mon Dieu m'aydant, je luy obeyray.

R. Faites-le et vous vivrez. *Amen.*

12° Je demande, pour l'amour de Dieu, de l'ayde pour m'humilier. Je pense à me rendre exacte à ne jamais rien dire dont il me puisse venir quelque gloire ou estime.

R. Sans doubte, qui parle peu de soy-mesme fait extrêmement bien ; car, soit que nous en parlions en nous excusant, soit en nous accusant, soit en nous loüant, soit en nous mesprisant, nous verrons que tousjours nostre parolle sert d'amorce à la vanité. Si donc quelque grande charité ne nous attire à parler de nous et de nos appartenances, nous nous en devons taire.

Le livre de l'*Amour de Dieu*, ma tres-chere fille, est fait particulièrement pour vous ; c'est pourquoy vous pouvez, ains devez avec amour pratiquer les enseignemens que vous y avez treuvez.

La grace de Dieu soit avec nostre esprit à jamais. *Amen.*

13° Je veux oublier cecy, parce que souvent j'en ay esté en peyne. Tous les predicateurs et les bons livres enseignent qu'il faut considerer et mediter les bienfaits de Nostre Seigneur, sa grandeur, nostre redemption, specialement quand la sainte Eglise nous les represente. Cependant l'ame qui est en l'estat cy-dessus, voulant s'essayer de le faire, ne le peut en façon quelconque, d'où souvent elle se peyne beaucoup. Mais il me semble neantmoins qu'elle le fait en une maniere fort excellente, qui est un simple ressouvenir ou representation fort delicate du mystere, avec des affections fort douces et savoureuses. Monseigneur l'entendra mieux que je ne pourray le dire : mais aussi quelquesfois on se treuve durant la memoire de ses benefices, en quelque occasion où il seroit requis de discourir, comme quand on en veut faire des confessions ou renouvellemens, qu'il faut avoir de la contrition ; cependant l'ame demeure sans lumieres, seiche et sans sentimens ; ce qui donne une grande peyne.

R. Que l'ame s'arreste aux mysteres , en la façon d'orayson que Nostre Seigneur luy a donnée; car les predicateurs et livres spirituels ne l'entendent pas autrement. Et quant à la contrition, elle est fort bonne, seiche et aride; car c'est une action de la partie superieure et supreme de l'ame.

DCCXLV.

S. François de Sales, à la Mere Fabre.

Le Saint blasme l'attachement de quelques religieuses à leurs employs, et l'inconstance d'une autre qui ne se playsoit pas dans le lieu où elle estoit.

JE ne puis penser, ma tres-chere fille, que Monseigneur l'Archevesque apporte aucun surcroist de loyx à vostre mayson, puisqu'il a veu que celles qu'on a pratiquéés sont, graces à Dieu, bien receues. Que s'il luy playsoit de faire quelque notable changement, il le faudroit supplyer qu'il luy plust de rendre ses ordonnances compatibles à la sainte correspondance que ces maysons doivent avoir toutes ensemble en la forme de vivre; à quoy ces messieurs que vous sçavez vous assisteront de leurs remonstrances et intercessions.

Car, à la verité, ce seroit chose, à mon advis, de mauvaise edification, de separer et disjoindre l'esprit que Dieu a voulu estre un en toutes ces maysons. Mais j'espere en Nostre Seigneur *qu'il vous donnera la bouche et la sagesse convenable* en ceste occasion, pour respondre saintement, humblement et doucement. Vivez toute en ceste sacrée confiance, ma tres-chere fille.

J'escrivis l'autre jour à nos sœurs de Valence; et la chere petite douce fondatrice est bien-heureuse d'avoir à souffrir quelque chose pour Nostre Seigneur, qui, ayant fondé l'Eglise militante et triomphante sur la croix, favorise tousjours ceux qui endurent la croix; et puisque ceste petite creature doit demeurer peu en ce monde, il est bon que son loysir soit employé à la souffrance.

J'admire ces bonnes sœurs qui s'affectionnent si fort à leurs charges. Quelle pityé ma tres-chere fille! Qui n'affectionne que le maistre le sert gayement, et presque esgalement en toutes charges. Je pense que ces filles ainsi faites n'eussent pas esté bonnes pour celebrer le mystere d'aujourd'huy : car si Nostre-Dame leur eust donné Nostre Seigneur entre leurs bras, jamais elles ne l'eussent voulu rendre; mais S. Simon tesmoigne bien que, selon son nom, il avoit la parfaicte obeyssance, recevant ceste douce charge si doucement, et la rendant si joyusement.

J'admire bien encore ceste autre sœur qui ne se peut playre où elle est. Ceux qui ont la santé forte ne sont point sujets à l'air; mais il y en a qui ne peuvent subsister qu'en changeant de climat. Quand sera-ce que nous ne chercherons que Dieu! O que nous serons heureux quand nous serons arrivés à ce poinct-là! car partout nous aurons ce que nous chercherons, et chercherons partout ce que nous aurons. Dieu vous fasse de plus en plus prosperer en son pur amour, ma tres-chere fille, avec toutes vos cheres sœurs, que je salue, etc.

DCCXLVI.

S. François de Sales, à la Mère Fabre.

Le Sainct l'encourage à faire un bon usage de ses infirmités et traverses.

MA tres-chere fille, je ne vous puis dire autre chose sur ce que vous m'crivez, sinon que Dieu fera plus que les hommes ne peuvent penser pour ceste Congregation, spirituellement et temporellement; et n'en avons-nous pas d'assez bon gages jusqu'à present?

Ma tres-chere fille, vostre cœur tient un rang dans le mien, qui me fait faire sans cesse mille souhaicts pour vostre consolation et prosperité interieure. Eh! mon Dieu, puisque vous avez tiré ce cœur de ma grande fille à vous, perfectionnez-le en vostre saint amour. Il le fera, ma fille vraiment chere et bien-aymée, n'en doutez point; mais recueillez souvent les saintes affections et resolutions que nous avons prises.

Ne vous troublez aucunement de vos infirmités, qui ne vous sont données que pour vous affermir. Je compatiss grandement à vostre peyne, quoyque je ne doute pas qu'elle ne soit agreable à vostre esprit: qu'il l'accepte, comme venant de ce Pere celeste, lequel donne les tribulations avec un amour nonpareil aux enfans de sa providence. Souffrez toute vostre fiebvre en Dieu, et la souffrance vous sera heureuse, ma tres-chere grande fille.

Je desire que le zele de la plus grande gloire de Dieu arde (1) et regne continuellement en vostre cœur, et qu'en toute occasion il paroisse par modestie, douceur, humilité et devotion. Croyez-moy, ma tres-chere fille, je vous chers tres-precieusement, et ne manque deux fois le jour de faire orayson speciale à vostre

(1) Brûle.

intention. Oh ! que cest amour est doux , qui nous fait aspirer les uns pour les autres au ciel ? Dieu vous benisse à jamais , ma tres-chere fille !

DCCXLVII.

S. François de Sales, à la Mere Fabre.

Le Sainct l'instruict des advs qu'elle doit donner aux postulantes avant leur vesture.

JE vous seconderay le plus doucement qu'il me sera possible , ma tres-chere fille , en vostre juste intention ; bien qu'entre nous il n'y a ny second ny premier , ains une simple unité . J'ay pensé que peut-estre il seroit à propos demain , qu'avant de venir à la sainte messe , vous fissiez appeller toutes vos filles vers vous , et puis que vous fissiez venir les deux qui doivent estre receues , et qu'en presence des autres vous leur disiez trois ou quatre paroles en ce sens :

Vous nous avez demandé d'estre receues entre nous pour y servir Dieu en unité de mesme esprit et de mesme volonté ; et , esperant en la Bonté divine que vous vous rendrez bien affectionnées à ce dessein , nous sommes pour vous recevoir ce matin au nombre de nos sœurs novices , pour , selon l'avancement que vous ferez en la vertu , vous recevoir par apres à la profession , dans le tems que nous adviserons . Mais , avant que de passer plus oultre , pensez derechef bien en vous-mesmes à l'importance de ce que vous entreprenez ; car il seroit bien mieux de n'entrer pas parmy nous , qu'apres y estre entrées donner quelque occasion de n'estre pas receues à la profession : que si vous avez bonne volonté , vous devez esperer que Dieu vous favorisera .

Or , entrant ceans , sçachez que nous ne vous y recevons que pour vous enseigner , tant que nous pourrons , par exemples et advertissemens , à crucifier vostre corps par la mortification de vos sens et appetits de vos passions , humeurs , inclinations , et propre volonté ; en sorte que tout cela soit meshuy sujet à la loy de Dieu et aux regles de ceste Congregation .

Et à cest effect , nous avons commis la peyne et le soing particulier de vous exercer et instruire , à ma sœur de Brechard cy-presente , à laquelle partant vous serez obeyssante , et l'escouterez avec respect et tel honneur , qu'on cognoisse que ce n'est pas pour la creature que vous vous sousmettez à la creature , mais pour l'amour du Createur , que vous recognoissez en la creature ; et quand nous commettrions un autre , quelle qu'elle fust , pour estre vostre maistresse , vous devriez luy obeyr avec toute humilité pour la mesme rayson , sans regarder en la face de celle qui gouvernera , mais en la face de Dieu qui l'a ainsi ordonné .

Vous entrerez donc dans ceste eschole de nostre Congregation , pour apprendre à bien porter la croix de Nostre Seigneur par abnegation , renoncement de vous-mesmes , resignation de vos volontez , mortification

de vos sens; et moy je vous cheriray cordialement, comme vostre sœur, mere, et servante : toutes nos sœurs vous tiendront pour leurs sœurs tres-aymées.

Cependant vous aurez ma sœur de Brechard pour maistresse, à laquelle vous obeyrez, et suivrez ces advertissemens avec humilité, sincérité et simplicité, que Nostre Seigneur requiert en toutes celles qui se rangeront en ceste Congregation.

Vous vous tromperiez bien, si vous pensiez estre venues pour avoir plus grand repos qu'au monde; car, au contraire, nous ne sommes icy assemblées que pour travailler dignement à deraciner nos mauvaises inclinations, corriger nos deffauts, acquerir les vertus. Mais bien-heureux est le travail qui nous donnera le repos eternel !

Or je ne dy pas, ma tres-cherce fille, que vous disiez ny ces parolles, ny tout cecy; mais ce que vous verrez à propos, plus pour l'edification et reveil des autres que pour celles-cy.

Je treuverois encore bon qu'apres que vous aurez tiré quelque promesse d'elles, qu'elles se comporteront bien, vous adjoustassiez :

Benies seront celles qui vous donneront bon exemple, et qui vous consoleront dans vostre entreprinse. *Amen.*

Voylà ce que j'ay pensé, de quoy vous pourrez vous servir, si vous l'estimez à propos. Bonsoir, ma tres-cherce Mere, ma fille vrayement. Vive Jesus et Marie! *Amen.*

DCCXLVIII.

S. François de Sales, à la Mere Fabre.

Les personnes qui vivent en communauté ne doivent pas ambitionner de faire tout ce que font les autres, excepté ce qui est de regle, mais se conduire chacune selon la mesure de sa grace et la direction des personnes chargées de la conduire.

MA tres-cherce grande fille, selon mon advis il n'y aura point d'inconvenient de laisser communier ceste bonne sœur: ains il faut, s'il est possible, arracher aux sœurs de la Congregation ceste imperfection ordinaire aux femmes et filles, de la vayne et jalouse imitation. Il les faut affermir, s'il est possible, à ne vouloir pas toutes faire tout ce que les autres font, ains seulement à vouloir tout ce que les autres veulent; c'est-à-dire à ne faire pas toutes les mesmes exercices, fors ceux de la regle.

Ainsi, que chacune marche selon le don de Dieu; mais que toutes ayent ceste unique et simple pretention de servir Dieu, ayant ainsi toutes une mesme volonté, une mesme entreprinse, un mesme project, avec une grande resignation d'y parvenir, une

chacune selon les moyens que la Superieure et le Pere spirituel jugeront expediens ; en sorte que celles qui communient plus souvent n'estiment pas moins les autres qu'elles , puisqu'on s'approche maintes fois plus pres de Nostre Seigneur en s'en retirant avec humilité, qu'en s'en approchant selon nostre goust propre ; et que celles qui ne communient pas si souvent ne se laissent point emporter à la vayne emulation.

Il est vray qu'il ne faut pas permettre que la regle soit oultrepassée, sinon rarement, et pour des sujets pareils à celuy-ci. Ma tres-chere fille, que nous serons heureux si nous sommes fidelles ! Mon ame saluë cordialement vostre esprit, que Dieu benisse de sa tres-saincte main ! *Amen.*

DCCXLIX.

S. François de Sales, à une Religieuse (1).

Il l'exhorte à la pratique des vertus, spécialement à l'esgalité d'esprit.

Vous me distes, ma tres-chere fille, qu'en vostre mayson on faysoit particuliere profession de l'esgalité d'esprit ; pour Dieu, je vous en conjure, taschez de bien establir cest esprit-là en tout, avec celuy de la douceur et humilité reelle. Je regarde meshuy vostre mayson comme une pepiniere de plusieurs autres : c'est pourquoy il faut songer d'y enraciner les grandes et parfaites vertus de l'abnegation de son amour-propre, l'amour de son abjection, la mortification des humeurs naturelles, la sincere dilection, affin que Nostre Seigneur et sa tres-saincte Mere soient glorifiez en nous et par nous.

Nous avons icy la Cour ; cela m'oste beaucoup de mon loysir d'escire à mon gré : mais ma grande fille se contentera bien aussi de lire dans mon cœur de loing que je suis parfaitement sien, en celuy qui, pour estre nostre, et affin que nous fussions siens, voulut bien mourir pour nous. Vivez toute à Dieu, ma tres-chere fille, donnez tous les momens de vostre vie, avec un grand soing, à celuy qui vous prepare son aymable eternité. Je suis tout vostre.

(1) La Mère Fabre (?).

DCCL.

S. François de Sales, à la Mere Fabre.

Le Saint luy tesmoigne son chagrin sur quelque contre-tems arrivé aux filles de Saincto-Marie. Il respecte les personnes qui en estoient cause. Il ne veut pas qu'on suive le mouvement de la sagesse mondaine, mais l'esprit de l'Évangile.

MA tres-chere fille, ceste brouillerie me tient en peyne jusqu'à ce que je sçache qu'elle soit accoysée. L'ennemy qui a veu que c'estoit tout de bon que ce petit institut s'augmentoit pour la gloire de Dieu, a suscité ceste bourrasque, et encore une autre contradiction, de la part de certaines servantes de Dieu que j'honore infiniment, et croy que leur rare pieté ne leur permettra pas de vivre longuement sans se remettre sur le train d'une pure et simple dilection de Dieu et du prochain.

Sa divine bonté nous veuille à jamais deffendre de la prudence et sagesse, et des saillies de l'esprit humain, et nous fasse tout à fait vivre en la suite du saint Évangile, qui est simple, doux, amyable, humble, et qui ayme le bien en tous, pour tous et partout où il est, et qui nous fait tellement aymer nostre vocation, que nous n'en aymons pas moins les autres, en ce qui nous fait parler avec veritable sentiment d'honneur, de respect et d'amour, de tout ce que Dieu veut estre en son Eglise pour le bien de ses enfans et pour son service. Ce grand Dieu vive à jamais en vostre ame, ma tres-chere fille, et je saluë toutes nos cheres sœurs.

DCCLI.

*S. François de Sales, à la Mere de Chastel,
à Grenoble (1).*

Pensées de Dieu bien differentes des nostres. Advis à ceste Mere sur son orayson, sur l'estat de son ame, sur la maniere dont elle doit se comporter avec le nouvel Evêque de Grenoble, sur le Pere spirituel, et le confesseur qu'elle doit luy demander, etc.

OR sus, vous avez veu que la divine Providence a bien disposé, et tres-favorablement pour vous et vostre mayson, sur la recep-

(1) Une autre lettre reproduit celle-ci pour le fond, et n'offre même de variantes que les deux alinéas suivans, dont l'un est le premier, l'autre le dernier :

Que diray-je à ceste chere fille, qui m'est si fort à cœur? Vivez toute en Nostre Seigneur, ma tres-chere fille, et croyez que la sainte amitié que je vous porte vit fort entierement et immortellement en mon esprit. Qu'à jamais pussions-nous perir en nous-mesmes, pour nous retrouver tous en Nostre Seigneur!

— Or sus, etc.....

Demeurez en paix, ne permettez plus tant à vostre esprit de faire des

tion de M. Mistral. Si ceste mesme Providence establit une maison à Valence, elle vous fera voir de mesme que nous ne sçavons guere, et que nostre prudence doit demeurer doucement en paix, et faire hommaige à la divine disposition qui fait tout reüssir au bien des siens. Oh! que ses cogitations sont bien differentes des nostres, et ses veuës incogneues à nos sentimens!

Non, ne craignez pas que vos sentimens me fassent rien faire; car, encore que je vous chers tres-parfaitement toutes, si est-ce que je sçay bien que vos sentimens ne sont pas vous-mesmes, encore qu'ils soient en vous.

Je vous ay assez bien entendue sur vostre orayson : ne vous mettez point sur l'examen pointilleux de ce que vous y faites. Ce que je vous en dy suffira pour le present.

Si vous avez un nouvel Evesque, vous n'avez pourtant rien de nouveau à faire avec luy, sinon de luy offrir vostre obeyssance, et de luy demander sa protection; et selon que vous le verrez aysé et doux, ou par vous-mesme, ou par une discrete entremise, vous pourrez luy demander un Pere spirituel, à qui vous vous puissiez adresser és occurrences et par le soing duquel vous puissiez traiter avec luy quand l'affaire le requerra. Si c'est M. Scadon, j'espere qu'on en aura de la satisfaction; car bien que je ne le cognoisse guere, si est-ce que j'en ay oüy dire de grans biens.

Murmurez tant que vous voudrez contre moy, car je ne m'en soucie point, et sçay bien que vous sçavez que je vous chers, et ay une tres-entiere confiance en vous. Que si je ne vous ay pas fait voir ces lettres, c'est que je n'y ay pas seulement pensé; comme à la verité ceste multitude et varieté d'affaires m'oste la memoire de la pluspart des choses.

Ouy, il faut demander M. Daoust à ce nouvel Evesque; car à la verité Monsieur le grand-vicaire ne sçauroit en cela avoir ce soing particulier, parmy le soing universel que son office luy donne.

Demeurez en paix, ma tres-chere fille, et n'espiez pas si particulierement les sentimens de vostre ame; mesprisez-les, ne les

reflexions sur vostre misere et sur vostre capacité; car à quoy est bon tout cela? Despendez-vous pas de la providence de Dieu en tout et partout! Or, *celuy qui habite dans le sejour du Seigneur demeurera en sa protection.* N'espiez pas si parfaitement les sentimens de vostre ame; mesprisez-les, ne les craignez point, et relevez souvent vostre cœur en une absolue confiance en celuy qui vous a appellée dans le sein de sa dilection.

craignez point, et relevez souvent vostre cœur en une absolue confiance en celuy qui vous a appelée dans le sein de sa dilection.

DCCLII.

S. François de Sales, à la Mere de Chastel,

Superieure du monastere de la Visitation, à Grenoble.

Le Sainct luy mande que sa sœur doit venir le voir, et luy parler d'un prestre qui desiroit estre Pere spirituel de sa communauté.

MA tres-chere fille, vous me serez bonne, s'il vous playst, et m'excuserez si je vous escriis peu. Mais vous estes trop ma tres-chere fille pour user d'excuses envers vous. La chere sœur viendra donc icy samedy, à ce que M. le President, vostre beau-frere, m'a fait dire, et croyez qu'elle sera parfaitement la bien-venue; car je la cheris d'une dilection incomparable.

Nous avons parlé, le bon M. d'Ulmo et moy; et nous n'avons rien conclu, sinon qu'il attendra jusqu'à ce que vous soyez en Chalamont, coulant ainsi le tems doucement; et, entre cy et là, Dieu luy-mesme accommodera toutes choses, ainsi que nous devons esperer. Je treuve bien en luy le bon cœur que vous me dites, et pour cela il faut grandement l'honorer et le cherir. En somme, il faudroit sçavoir en quelle qualité on le tient, et croy qu'il voudroit celle de Pere spirituel, pour deux raysons, l'une parce que l'amour, etc. (*Le reste manque.*)

DCCLIII.

*S. François de Sales, à une Superieure
de la Visitation (1).*

Ce que c'est que de vivre selon l'esprit. et de vivre selon la chair.

QU'IL est bien raysonnable, ma tres-chere fille, que je vous escrive un peu! et que je le fay de bon cœur? Plust à Dieu que j'eusse l'esprit necessaire à vostre consolation! Vivre selon l'esprit, ma bien-aymée fille, c'est penser, parler et operer selon les vertus qui sont dans l'esprit, et non selon les sens et sentimens qui sont en la chair. De ceux-cy il s'en faut servir, il les faut assubjettir, et non pas vivre selon iceux; mais ces vertus spirituelles, il les faut servir, et leur faut assubjettir tout le reste.

(1) La Mère Fabre.

Quelles sont ces vertus d'esprit, ma chere fille? C'est la foy, qui nous monstre des veritez toutes relevées au-dessus des sens; l'esperance, qui nous fait aspirer à des biens invisibles; la charité, qui nous fait aymer Dieu plus que tout et le prochain comme nous-mesmes, d'un amour non sensuel, non naturel, non intéressé, mais d'un amour pur, solide et invariable, qui a son fondement en Dieu.

Voyez-vous, ma fille, le sens humain, appuyé sur la chair, fait que maintes fois nous ne nous abandonnons pas assez entre les mains de Dieu, nous estant advis que, puisque nous ne valons rien, Dieu ne doit tenir compte de nous, parce que les hommes, qui vivent selon la sagesse humaine, mesprisent ceux qui ne sont point utiles. Au contraire, l'esprit, appuyé sur la foy, s'encourage emmy les difficultez, parce qu'il sçayt bien que Dieu ayme, supporte, et secourt les miserables, pourveu qu'ils esperent en luy.

Le sens humain veut avoir part en tout ce qui se passe; et il s'ayme tant, qu'il luy est advis que rien n'est bon s'il ne s'en est meslé. L'esprit, au contraire, s'attache à Dieu, et dit souvent que ce qui n'est pas de Dieu ne luy est rien; et comme il prend part aux choses qui luy sont communiquées par charité, aussi quitte-t-il volontiers sa part és choses qui luy sont scellées, par abnegation et humilité.

Vivre selon l'esprit, c'est aymer selon l'esprit; vivre selon la chair, c'est aymer selon la chair: car l'amour est la vie de l'ame, comme l'ame est la vie du corps.

Une sœur est bien douce, bien agreable, et je la cheris tendrement: elle m'ayme bien, elle m'oblige fort; je l'ayme reciproquement pour cela. Qui ne void que j'ayme selon les sens et la chair? car les animaux, qui n'ont point d'esprit, et n'ont que la chair et les sens, ayment leur bienfaicteur et ceux qui leur sont doux et agreables.

Une sœur est rude, aspre et incivile; mais, au partir de là, elle est tres-devote, et mesmo desiruse de s'adoucir et civiliser: et partant, non pour playsir que j'ay en elle, ny pour interest quelconque, mais pour le bon playsir de Dieu, je la cheris, je l'accoste, je la sers, je la caresse. Cest amour est selon l'esprit; car la chair n'y a point de part.

Je suis meffiante de moy-mesme, et pour cela je voudrois bien que l'on me laissast vivre selon ceste inclination: qui ne void que ce n'est pas selon l'esprit? Non certes, ma tres-chere fille; car, tandis que j'estois encore bien jeune, et que je n'avois point

encore d'esprit, je vivois desjà ainsi. Mais, quoyque selon mon naturel je sois craintif et apprehensif, neantmoins je me veux essayer de surmonter ces passions naturelles, et petit à petit bien faire tout ce qui appartient à la charge que l'obeysance procedante de Dieu m'a imposée : qui ne void que c'est vivre selon l'esprit? Ma chere fille, vivre selon l'esprit, c'est faire les actions, dire les parolles, et faire les pensées que l'esprit de Dieu requiert de nous.

Et quand je dy faire les pensées, j'entens des pensées volontaires. Je suis triste, et partant je ne veux pas parler : les charretiers et les perroquets font ainsi.

Je suis triste; mais puisque la charité requiert que je parle, je le feray : les gens spirituels font ainsi.

Je suis mesprisé, et je m'en fasche : si font bien les paons et les singes.

Je suis mesprisé, et je m'en resjouy : les Apostres faysoient ainsi.

Vivre donc selon l'esprit, c'est faire ce que la foy, l'esperance et la charité nous enseignent, soit és choses temporelles, soit és choses spirituelles.

Vivez toute selon l'esprit, ma tres-chere fille; demcurez doucement en paix; soyez toute asseurée que Dieu vous aydera; reposez-vous en toute occurrence entre les bras de sa misericorde et bonté paternelle.

Dieu soit à jamais vostre tout! et moy, je suis en luy tout vostre, vous le sçavcz bien.

Monsieur vostre pere se porte bien, et tout ce qui vous appartient selon le sang : ainsi en soit-il de ce qui vous appartient selon l'esprit! *Amen.*

DCCLIV.

S. François de Sales, à une Religieuse, Superieure de la Visitation.

Maniere de distinguer les fausses revelations d'avec les bonnes; remedes à ces illusions. D'une damoiselle que ses parens avoient obligée de renoncer à un maryage, et qui, pour ceste rayson, avoit prins le parti du couvent. On peut estre appellé de Dieu en bien des manieres differentes : il y a bien peu de vocations pures; comment on peut cognoistre si une vocation est bonne.

Annessy.

PUISQUE je n'ay sçeu plus tost, ma tres-chere fille, je respondray maintenant aux deux poincts principaux pour lesquels vous m'avez cy-devant escrit.

En tout ce que j'ay veu de ceste fille, je ne treuve rien qui ne me fasse penser qu'elle ne soit fort bonne fille, et que partant il la faut aymer et cherir de fort bon cœur; mais quant à ses visions, revelations et predictions, elles me sont infiniment suspectes, comme inutiles, vaines et indignes de consideration : car d'un costé elles sont si frequentes, que la seule frequence et multitude les rend dignes de soupçon; d'autre part, elles portent des manifestations de certaines choses que Dieu desclare fort rarement, comme l'assurance du salut eternel, la confirmation en grace, le degré de sainteté de plusieurs personnes, et cent autres choses pareilles qui ne servent tout à fait à rien, de sorte que S. Gregoire, ayant esté interrogé par une dame d'honneur de l'imperatrice, qui s'appelloit Gregoire, sur l'estat de son futur salut, il luy respondit : Vostre douceur, ma fille, me demande une chose qui est esgalement et difficile et inutile. Or, de dire qu'à l'advenir on cognoistra pourquoy ces revelations se font, c'est un pretexte que celuy qui les fait prend pour esviter le blasme des inutilitez de telles choses.

Il y a de plus, que quand Dieu se veut servir des revelations qu'il donne aux creatures, il fait preceder ordinairement ou des miracles veritables, ou une sainteté tres-particuliere en ceux qui les reçoivent. Ainsi, le malin esprit, quand il veut notablement tromper quelque personne, avant que de luy faire faire des revelations fausses, il luy fait faire des presages faux et luy fait tenir un train de vie faussement sainte.

Il y eut du tems de la bien-heureuse sœur Marie de l'Incarnation, une fille de bas lieu, qui fut trompée d'une tromperie la plus extraordinaire qu'il est possible d'imaginer. L'ennemy, en forme de Nostre Seigneur, dit fort long-tems ses heures avec elle, avec un chant si melodieux, qu'il la ravissoit perpetuellement. Il la communioit fort souvent sous l'apparence d'une nuée argentine et resplendissante, dedans laquelle il faysoit venir une fausse hostie dans sa bouche : il la faysoit vivre sans manger chose quelconque. Quand elle portoit l'aumosne à la porte, il multiplioit le pain dans son tablier, de sorte que si elle ne portoit du pain que pour trois pauvres, et il s'en treuvoit trente, il y avoit pour donner à tous tres-largement, et du pain fort delicieux, duquel son confesseur mesme, qui estoit d'un Ordre tres-reformé, envoyoit çà et là parmy ses amys spirituels, par devotion.

Ceste fille avoit tant de revelations, qu'enfin cela la rendit suspecte envers les gens d'esprit. Elle en eut une extremement

dangereuse, par laquelle il fut treuvé bon de faire essay de la sainteté de ceste creature, et pour cela on la mit avec la bien-heureuse sœur Marie de l'Incarnation, lors encore maryée, où estant chambriere, et traitée un peu durement par feu M. Acarie, on descouvrit que ceste fille n'estoit nullement sainte, et que sa douceur et humilité exterieure n'estoit autre chose qu'une dorure exterieure que l'ennemy employoit pour faire prendre les pilules de son illusion; et enfin on descouvrit qu'il n'y avoit chose du monde en elle, qu'un amas de visions fausses : et quant à elle, on cogneut bien que non-seulement elle ne trompoit pas malicieusement le monde, mais qu'elle estoit la premiere trompée, ny ayant de son costé aucune autre sorte de faute, sinon la complaysance qu'elle prenoit à s'imaginer qu'elle estoit sainte, et la contribution qu'elle faysoit de quelques simulations et duplicitez, pour maintenir la resputation de sa vaine sainteté. Et tout cecy m'a esté raconté par la bien-heureuse sœur Marie de l'Incarnation.

Voyez, je vous prie, ma tres-chere fille, l'astuce et finesse de l'ennemy, et combien ces choses extraordinaires sont dignes de soupçon : neantmoins, comme je vous ay dit, il ne faut pas maltraiter ceste pauvre fille, laquelle, comme je croy, n'a point d'autre coulpe en son affaire, que celle du vain amusement qu'elle prend en ses vaines imaginations.

Seulement, ma tres-chere sœur, il luy faut lesmoigner une totale negligence, et un parfait mespris de toutes ses revelations et visions, tout ainsi que si elle racontoit des songes ou resveries d'une fiebvre chaude, sans s'amuser à les refuter ny combattre, ains au contraire, quand elle en veut parler, il faut luy donner le change, c'est-à-dire, changer de propos, et luy parler des solides vertus et perfections de la vie religieuse, et particulièrement de la simplicité de la foy, par laquelle les saints ont marché, sans visions ny revelations particulieres quelconques, se contentant de croire fermement à la revelation de l'Escriture sainte, et de la doctrine apostolique et ecclesiastique.

Inculquant bien souvent la sentence de Nostre Seigneur, qu'il y aura plusieurs fayseurs de miracles et plusieurs prophetes auxquels il dira à la fin du monde : *Retirez-vous de moy, ouvriers d'iniquité : je ne vous cognois point.* Mais pour l'ordinaire il faut dire à ceste fille : Parlons de nostre leçon que Nostre Seigneur nous a recommandé d'apprendre, disant : *Apprenez de moy que je suis doux et humble de cœur.* Et en somme, il faut tesmoigner un mespris absolu de toutes ses revelations.

Et quant au bon Pere qui semble les approuver, il ne faut pas le rejeter ny disputer contre luy, ains seulement tesmoigner, que pour espreuver tout ce trafic de revelations, il semble bon de les mespriser et n'en tenir compte. Voylà donc mon advis pour le present quant à ce point.

Or, quant à la vocation de ceste damoiselle, je la tiens pour bonne, bien qu'elle soit meslée de plusieurs imperfections du costé de son esprit, et qu'il seroit desirable qu'elle fust venue à Dieu simplement et purement, pour le bien qu'il y a d'estre tout à fait à luy. Mais Dieu ne tire pas avec esgalité de motifs tous ceux qu'il appelle à soy; ains il s'en treuve peu qui viennent tout à fait à son service, seulement pour estre siens et le servir.

Entre les filles desquelles la conversion est illustre en l'Evangile, il n'y eut que la Magdelene qui vint par amour et avec amour : l'adultere y vint par confusion publique, comme la Samaritaine par confusion particuliere : la Chananée vint pour estre souslagée en son affliction temporelle; S. Paul, premier hermite, aagé de quinze ans, se retira dans sa spelonque (1) pour eviter la persecution; S. Ignace de Loyola par la tribulation, et cent autres.

Il ne faut pas vouloir que tous commencent par la perfection : il importe peu comme l'on commence, pourveu que l'on soit bien resolu de bien poursuivre et de bien finir. Certes, Lia entra fortuitement et contre la civilité dans le lict de Jacob destiné à Rachel; mais elle s'y comporta si bien, si chastement et si amoureuxment, qu'elle eut la benediction d'estre la grande Mere de Nostre Seigneur. Ceux qui furent contraincts d'entrer au festin nuptial de l'Evangile ne laisserent pas de bien manger et de bien boire.

Il faut regarder principalement les dispositions de ceux qui viennent à la religion pour la suite et perseverance; car il y a des ames lesquelles n'y entreroient point, si le monde leur faysoit bon visage, et que l'on void neantmoins estre bien disposées à veritablement mespriser la vanité du siecle. Il est tout certain, ainsi qu'en raconte l'histoire, que ceste pauvre fille de laquelle nous parlons n'avoit pas assez de generosité pour quitter l'amour de celuy qui la recherchoit en maryage, si la contradiction de ses parens ne luy eust contraincte : mais il n'importe, pourveu qu'elle ayt assez d'entendement et de valeur pour cognoistre que la necessité qui luy est imposée par ses parens vaut mieux cent

(1) Grotte.

mille fois que le libre usage de sa volonté et de sa phantaysie (lisez en Platus, *De l'estat religieux*, ch. 36, la response qu'il a faite à ceux qui disent qu'ils ne peuvent cognoistre s'ils sont appellez de Dieu), et qu'enfin elle puisse bien dire : Je perdois ma liberté, si je n'eusse perdu ma liberté.

Or, ma tres-chere fille, le moyen d'ayder cest esprit, pour luy faire cognoistre son bonheur, c'est de le conduire le plus doucement que l'on pourra aux exercices de l'orayson et des vertus, de luy tesmoigner un grand amour de vostre part et de toutes nos sœurs, sans faire nul semblant de l'imperfection du motif par lequel elle est entrée, de ne point luy parler avec mespris de la personne qu'elle a aymée ; que si elle en parle, il faut renvoyer le propos à Dieu, comme seroit de luy dire : Dieu le conduira par le chemin qu'il sçayt estre le plus convenable.

Vous me demandez si on pourra permettre l'entrevue entre eux deux. Je dy qu'à mon advis il ne faut pas l'esconduire tout à fait, si elle est grandement désirée : mais pour le commencement il faut gauchir et byaiser le refus ; puis quand vous recognoistrez que la fille est bien resoluë au parti bien-heureux de l'amour de Dieu, vous pourrez permettre deux ou trois entreveues, pourveu qu'ils permettent la presence de deux ou trois tesmoins ; et si vous en estes l'une, il faut avec dexterité les ayder à se dire adieu, et à louer leurs intentions passées, leur donner le change, et dire qu'ils sont bien-heureux de s'estre arrestez au chemin dans lequel la rayson les a conduicts, et qu'une once du pur amour divin qu'ils se porteront l'un à l'autre desormais, vaut mieux que cent mille livres de l'amour par lequel ils avoient commencé leurs affections.

Il y a une bonne histoire à ce propos és *Confessions de S. Augustin*, de deux gentils-hommes qui avoient espousé deux damoiselles, qui, apres avoir renoncé aux pretentions des nopces, se firent, à l'imitation les uns des autres, tous quatre religieux.

Et ainsi, sans faire semblant de craindre par trop leurs entrevues, il faut petit à petit les conduire de la voye de l'amour en celle d'une sainte et pure dilection. Si ceste fille a l'esprit conditionné, comme l'on m'a dit de vostre part, je m'asseure que bientost elle se treuvera toute transformée, et qu'elle admirera la douceur avec laquelle Nostre Seigneur l'attire en son licet nuptial, parmy tant de fleurs et de fruicts adorans tout à fait celestes.

Quant à ce que le monde dira de ceste vocation, il ne faut

faire nulle sorte de reflexion ; car ce n'est pas aussi pour luy qu'on l'accepte. Je fay response à ceste ame selon mon sentiment ; vous la mesnagerez comme vous verrez le mieux à faire.

Quant à Mademoiselle N., je dy de mesme qu'il la faut laisser venir, bien que le choix du lieu tesmoigne quelque imperfection de tendreté ou de motif meslé parmy sa vocation ; comme reciproquement il y en peut avoir en l'adversion que nostre sœur S. de N. a par adventure de la voir venir de deçà : mais gardez-vous bien de luy dire ceste mauvaise pensée qui me vient à l'esprit ; car, au reste, c'est une bien brave sœur, que j'ayme parfaitement, parce que, comme je m'asseure, elle ne vit pas selon ses sentimens, ses adversions et inclinations, qui luy font desirer l'esclat et la gloire de son monastere, ains plutost selon l'esprit de la croix de Nostre Seigneur, qui luy fait perpetuellement renoncer aux saillies de l'amour-propre.

J'avois oublié de vous dire que les visions et revelations de ceste fille ne doivent pas estre treuvées estranges, parce que la facilité et tendreté de l'imagination des filles les rend beaucoup plus susceptibles de ces illusions que les hommes : c'est pourquoy leur sexe est plus adonné à la creance des songes, à la crainte des pechez, et à la credulité des superstitions. Il leur est souvent advis qu'elles voient ce qu'elles ne voient pas, qu'elles oyent ce qu'elles n'oyent pas, et qu'elles sentent ce qu'elles ne sentent point.

Playsante histoire d'une de mes parentes, de laquelle le mary estant mort en Piedmont, s'estant imaginée qu'il l'avoit laissée grosse, elle demeura en ceste imaginaire grossesse quatorze mois, avec des imaginaires douleurs et des imaginaires sentimens des mouvemens de l'enfant, et à la fin escria tout un jour et toute une nuict parmy des tranchées imaginaires d'un imaginaire enfantement ; et qui l'eust creue à son serment, elle eust esté mere sans faire aucun enfant.

Il faut donc traiter cest esprit-là avec le mespris de ces imaginations, mais un mespris doux et serieux, et non point moqueur ny desdaignoux. Il se peut bien faire que le malin esprit ayt quelque part en ces illusions ; mais je croy plutost qu'il laisse agir l'imagination sans y cooperer, que par de simples suggestions. La similitude apportée pour l'explication du mystere de la sainte Trinité est bien jolie, mais elle n'est pas hors de la capacité d'un esprit qui se complaist en ses propres imaginations.

DCCLV.

S. François de Sales, à une Supérieure de la Visitation.

Choix de jeunes filles destinées pour estre envoyées en France. Une supérieure de la Visitation ayant consulté le Sainct à l'esgard d'une fille qui avoit une conduite extraordinaire, il respond qu'il faut l'examiner de pres et avec loysir, et l'esprouver par des emplois vils. Quand la presence du Pere spirituel est necessaire pour les contracts. Il faut faire un juste choix des livres qu'il convient de faire lire à la communauté. On doit parler avec retenue des voies par lesquelles Dieu nous conduit. En quel cas les saillies de l'amour-propre ne sont pas dangereuses. Pourquoi Dieu nous laisse nos mauvaises inclinations. Il ne veut pas d'empressement dans son service.

VOYLA que dés avant-hyer, nous sommes dans le choix des filles qu'il faut envoyer en France, ma tres-chere fille? Et nostre Mere m'escrit que vous luy en donnerez une, et la mayson de Lyon une autre, qui avec les huict que nous en fournirons, feront le nombre qu'elle desire. Mais je ne sçay pas encore comme nous ferons pour aller prendre la vostre. Or, on y pensera; et cependant parmy ce tracas, je vous respons, ma tres-chere fille, le plus courtement que je pourray.

Je voy en ceste sœur (Anne-Marie), je ne sçay quoy de bien bon, et qui me plaist. Il y a un peu d'extraordinaire qui doit estre consideré sans empressement, affin qu'il n'y arrive point de surprinse, ny du costé de la nature qui se flatte souvent par l'imagination, ny du costé de l'ennemy qui nous divertit souvent des exercices de la solide vertu, pour nous occuper en ces actions specieuses. Il ne faut pas treuver estrange qu'elle ne soit pas si exacte à faire ce qu'elle fait : car cela arrive souvent aux personnes qui sont attachées à l'interieur, et ne se peuvent tout à coup si bien ranger en toutes choses; de sorte qu'en un mot il faut empescher qu'elle ne fasse grand cas de ces veuës, de ces sentimens et douleurs, ains que, sans faire beaucoup de reflexion sur tout cela, elle fasse en simplicité les choses auxquelles on l'employe. On la pourra retirer de la cuisine, apres qu'elle y aura encore servy quelque tems. O que ceste cuisine est excellente et aymable, parce qu'elle est vile et abjecte!

On peut retirer les sœurs du chœur au rang des associées, et les associées au rang de celles du chœur, quand la rasyon le requiert, ainsi qu'il est dit des sœurs domestiques au premier chapitre des Constitutions.

Si je vay à Rome, je m'essayeray de servir Madame de Sautereau en son desir.

De sçavoir quand és contracts il est requis que le Pere spirituel soit present ou non, cela despend de la nature des contracts; car il y en a où cela est requis, et des autres où cela n'est pas requis,

comme l'évesque en quelques contracts a besoin de la presence de son chapitre, en des autres non. C'est aux gens d'intelligence de marquer cela és occasions; car on n'en sçauroit faire une regle generale.

Il y a quelquesfois de l'incommodité; mais on ne sçauroit comme l'oster, sans tomber en une plus grande. Que M. Dutine se nomme vostre Pere spirituel, ou non, dans les contracts, cela ne fait ny froid, ny chaud; car ce nom là se peut entendre en diverses sortes.

On peut laisser lire le livre *de la Volonté de Dieu* jusques au dernier, qui, n'estant assez intelligible, pourroit estre entendu mal à propos par l'imagination des lectrices, lesquelles, desirant ces unyons, s'imagineroient aysement de les avoir, ne sçachant seulement pas ce que c'est.

J'ay veu des femmes religieuses, non pas de la Visitation, qui, ayant leu les livres de la Mere Therese, trouvoient pour leur compte qu'elles avoient tout autant de perfections et d'actions d'esprit comme elle, bien qu'elles en fussent bien esloignées, tant l'amour-propre nous trompe. Ceste parolle, « Nostre Seigneur souffre en moy telle ou telle chose, » est tout à fait extraordinaire; et bien que Nostre Seigneur ayt dit quelquesfois qu'il souffroit en la personne des siens pour les honorer, si est-ce que nous ne devons parler si avantageusement de nous-mesmes; car Nostre Seigneur ne souffre qu'en la personne de ses amys et serviteurs fidelles; et de nous vanter ou prescher pour tels, il y a un peu de presumption; souvent l'amour-propre est bien ayse de s'en faire accroire.

Quand le medecin doit entrer dans le monastere pour quelque malade, il suffit qu'il ayt licence au commencement par escrit, et elle durera jusqu'à la fin de la maladie; le charpentier. et le maçon, jusqu'à la fin de l'œuvre pour laquelle il entre.

Vostre chemin est tres-bon, ma tres-chere fille; et n'y a rien à dire, sinon que vous allez trop considerant vos pas, crainte de choir. Vous faites trop de reflexion sur les saillies de vostre amour-propre, qui sont sans doubte frequentes, mais qui ne seront jamais dangereuses, tandis que tranquillement, sans vous ennuyer de leur importunité, ny vous estonner de leur multitude, vous direz non. Marchez simplement, ne desirez pas tant le repos de l'esprit, et vous en aurez davantage.

De quoy vous mettez-vous en peyne? Dieu est bon, il void bien qui vous estes : vos inclinations ne vous sçauroient nuyre, pour mauvaises qu'elles soient, puisqu'elles ne vous sont laissées que

pour exercer vostre volonté superieure à faire une unyon à celle de Dieu plus avantageuse. Tenez vos yeux haut eslevez, ma tres-chere fille, par une parfaicte confiance en la bonté de Dieu. Ne vous empressez point pour luy; car il a dit à Marthe qu'il ne le vouloit pas, ou du moins qu'il trouvoit meilleur qu'on n'eust point d'empressement, non pas mesme à bien faire.

N'examinez pas tant vostre ame de ses progres. Ne veuillez pas estre si parfaicte, mais à la bonne foy faites vostre vie dans vos exercices et dans les actions qui vous occurrent de tems en tems. Ne soyez point soigneuse du lendemain. Quant à vostre chemin, Dieu, qui vous a conduite jusqu'à present, vous conduira jusqu'à la fin. Demeurez tout à fait en paix, sur la sainte et amoureuse confiance que vous devez avoir en la douceur de la Providence celeste.

Priez tousjours bien devotement Nostre Seigneur pour moy, qui ne cesse de vous souhaitter la suavité de son saint amour, et en iceluy celle de la dilection bien-heureuse du prochain, que ceste souveraine Majesté ayme tant. Je m'imagine que vous estes là en ce bel air, où vous regardez comme d'un saint hermitage le monde qui est en bas, et voyez le ciel, auquel vous aspirez, à découvert. Je vous assure, ma tres-chere fille, que je suis grandement vostre, et croy que vous faites bien de vivre totalement dans le giron de la Providence divine, hors de laquelle tout n'est qu'affliction vaine et inutile.

Dieu soit à jamais au milieu de vostre cœur. *Amen.*

DCCLVI.

S. François de Sales, à une Superieure de la Visitation.

Le Sainct luy escrit au sujet d'une fille qui vouloit faire plus d'orayson que la communauté. L'institut est une eschole de vertu qui conduit, par des moyens dont le plus convenable est la parfaicte obeyssance et la mort de la propre volonté, à laquelle la devotion mesme doit estre soumise.

MA tres-chere fille, je vous diray, sur la difficulté qu'a ceste bonne fille, qu'elle se trompe grandement si elle croit que l'orayson la perfectionne sans l'obeyssance, laquelle est la chere vertu de l'Espoux, en laquelle, par laquelle et pour laquelle il a voulu mourir. Nous sçavons par les histoires et par experience que plusieurs religieux et autres ont esté saints sans l'orayson mentale; mais sans l'obeyssance, nul.

C'est bien fait, ma tres-chere fille; il ne faut point de reserve ny de condition; car qui recevrait des ames en ceste sorte, la

Congregation se verroit toute pleyne du plus fin èt par consequent du plus dangereux amour-propre qui soit au monde : l'une mettroit en condition de communier tous les jours, l'autre d'oüyr trois messes, l'autre de faire quatre heures d'orayson, l'autre de servir tousjours les malades; et, par ce moyen, chacune suivroit son humeur ou sa presumption, en lieu de suivre Nostre Seigneur crucifié.

Il faut que celles qui entreront sçachent que la Congregation n'est faite que pour servir d'eschole et de conduite à la perfection, et que l'on y acheminera toutes les filles par les moyens les plus convenables, et que les plus convenables seront ceux qu'elles ne choisiront point. *Qui se gouverne soy-mesme*, dit S. Bernard, *il a un grand fou pour gouverneur*. Qu'elle demeure donc en paix entre les bras de sa Mere, qui la portera et la menera par le bon chemin.

Il faut aymer l'orayson, mais il la faut aymer-pour l'amour de Dieu. Or, qui l'ayme pour l'amour de Dieu n'en veut qu'autant que Dieu luy en veut donner; et Dieu n'en veut donner qu'autant que l'obeysance permet. Si donc ceste fille (que j'ayme neantmoins bien fort, pour le bien que vous m'en dites) se veut perfectionner à sa guise, il la faut remettre à elle-mesme; mais je ne croy pas, si elle est bien devote, et qu'elle ayt le vray esprit d'orayson, qu'elle ne se sousmette à la pure obeysance. Elle est trop prevoyante de dire que, pour un peu de tems, elle s'accommodera à ne faire que demy-heure, mais pour tousjours, qu'il luy fascherait.

La vraye servante de Dieu n'est point soigneuse du lendemain : elle fait fidèlement ce qu'il desire aujourd'huy; demain elle fera ce qu'il desirera, et, passé demain, ce qu'il desirera, sans dire ny cecy ny cela. C'est ainsi qu'il faut unir sa volonté, non au moyen de servir Dieu, mais à son service et à son bon playsir. *Ne soyez point soigneuse du lendemain, et ne dites point : Que mangerons-nous, ny : De quoy nous vestirons-nous? ny : De quoy vivrons-nous? Votre Pere celeste sçayt que vous avez besoin de tout cela : cherchez seulement le regne de Dieu, et toutes choses vous seront données* (Matth. 6). Cela s'entend du spirituel comme du temporel.

Que donc ceste fille prenne un cœur d'enfant, une volonté de cire, et un esprit nud et despoüillé de toutes sortes d'affections, hormis de celle d'aymer Dieu; et quant aux moyens de l'aymer, ils luy doivent estre indifferens.

Vivez doucement et saintement entre les peynes que vous

avez sous vostre charge, ma tres-chere fille, toute bien-ayméc, et je prie Dieu qu'il soit la vie de vostre ame. *Amen.*

DCCLVII.

S. François de Sales, à une Supérieure de la Visitation.

Les surprinses des passions sont inevitables en ceste vie. L'amour-propre ne meurt jamais. Vertu de l'indifference dont la partie sensible de nostre ame est incapable. Maniere de remedier aux fautes contre l'indifference.

OH! je voy, ma tres-chere fille, dedans vostre lettre, un grand sujet de benir Dieu pour vostre ame, en laquelle il tient la sainte indifference en effect, quoyque non pas en sentiment.

Ce n'est rien, ma tres-chere fille, que tout ce que vous me dites de vos petites saillies.

Ces petites surprinses de passions sont inevitables en ceste vie mortelle; car pour cela le grand Apostre crie au ciel : *Helas! pauvre homme que je suis!* je sens deux hommes en moy, le vieil et le nouveau; deux loyx, la loy des sens et la loy de l'esprit; deux operations, de la nature et de la grace : *Eh! qui me delivrera du corps de ceste mort?* Ma fille, l'amour-propre ne meurt jamais qu'avec nos corps; il faut tousjours sentir ses attaques sensibles ou ses pratiques secrettes, tandis que nous sommes en cest exil : il suffit que nous ne consentions pas d'un consentement voulu, deliberé, arrêté et entretenu; et ceste vertu de l'indifference est si excellente, que nostre vieil homme, et la portion sensible, et la nature humaine, selon ses facultez naturelles, n'en fut pas capable, non pas mesme en Nostre Seigneur, qui, comme enfant d'Adam, quoyque estant absent de tout peché et de toutes les appartenances d'iceluy en sa portion sensible, et selon ses facultez humaines, n'estoit nullement indifferent, ains desira ne point mourir en la croix, l'indifference estant toute reservée et l'exercice d'icelle, à l'esprit, à la portion supreme, aux facultez embrasées de la grace, et en somme, à luy-mesme, selon qu'il estoit le nouvel homme. Or sus, demeurez donc en paix.

Quand il nous arrive de violer les lois de l'indifference és choses indifferentes, ou par les soudaines saillies de l'amour-propre et de nos passions, prosternons soudainement, sitost que nous pouvons, nostre cœur devant Dieu, et disons en esprit de confiance et d'humilité : *Seigneur, misericorde! car je suis infirme.* Relevons-nous en paix et tranquillité, et renouons le filet de nostre indifference; puis continuons nostre ouvrage.

Il ne faut pas ny rompre les cordes, ny quitter le luth, quand on s'apperçoit du desaccord; il faut prester l'aureille pour voir d'où vient le detracquement, et doucement tendre la corde ou la relascher, selon que l'art le requiert.

Demeurez en paix, ma tres-chere fille, et escrivez-moy confidemment, quand vous estimerez que ce soit vostre consolation : je vous respondray tousjours fidellement et avec un playsir particulier, vostre ame m'estant chere comme la mienne propre.

DCCLVIII.

*S. François de Sales, à une Maistresse des Novices
de l'Ordre de la Visitation.*

Il luy promet l'assistance de Dieu si elle est humble. si elle se repose en Dieu. si elle travaille par un motif d'obeyssance. Il ne faut pas rechercher son repos au prejudice de l'amour de Dieu.

DIEU vous suggerera, ma tres-chere fille, tout ce qu'il veut de vous, si, en l'innocence et simplicité de vostre cœur, avec une entiere resignation de vos inclinations, vous luy demandez souvent en vostre cœur : *Seigneur, que voulez-vous que je fasse?* Et je suis consolé que vous avez desjà ouï sa voix, et que vous le serviez en la nourriture de ces filles.

L'excuse aussi n'estoit pas bonne de dire : Je n'ay pas des mammelles, je n'ay point de laict : car ce n'est pas de nostre laict ny de nos mammelles que nous nourrissons les enfans de Dieu; c'est du laict des mammelles du divin Espoux, et nous ne faisons autre chose sinon les monstrier aux enfans, et leur dire : Prenez, sucez, tirez et vivez. Tenez donc ainsi vostre cœur ouvert et grand, pour bien faire tout le service qu'on vous imposera.

A mesure que vous entreprendrez, sous la force de la sainte obeyssance, beaucoup de choses pour Dieu, il vous secondera de son secours, et fera vostre besongne avec vous, si vous voulez faire la sienne avec luy; or, la sienne est la sanctification et perfection des ames.

Travaillez humblement, simplement et confidemment à cela; vous n'en recevrez jamais aucune distraction qui vous soit nuisible. La paix n'est pas juste, qui fuit le labour requis à la glorification du nom de Dieu.

Vivez toute à ce divin amour, ma tres-chere fille, et sçachez que c'est de tout mon cœur que je cheris vostre ame bien-aymée, et ne cesse jamais de la recommander à la misericorde

eternelle de nostre Sauveur, à laquelle je vous conjure de me recommander reciproquement fort souvent.

Je suis tout vostre, ma tres-chere fille.

DCCLIX.

S. François de Sales, à une Superieure de la Visitation.

Le Saint l'exhorte à bien unir son cœur à celui du Fils de Dieu.

MA tres-chere Mere, que vous diray-je? La graco et paix du Saint-Esprit soit tousjours au milieu de vostre cœur! Mettez-le, ce cher cœur, dans le costé percé du Sauveur, et l'unissez à ce Roi des cœurs, qui est comme en son throsne royal, pour recevoir l'hommage et l'obeysance de tous les autres cœurs; et tient ainsi sa porte ouverte, affin que chacun le puisse aborder et avoir audience.

Et quand le vostre luy parlera, n'oubliez pas, ma tres-chere Mere, de luy faire parler encore en faveur du mien, affin que sa divine et cordiale Majesté le rende bon, obeysant et fidelle.

Bonjour, ma tres-chere Mere; je suis sans fin vostre tres-humble, etc.

DCCLX.

S. François de Sales, à une Superieure de la Visitation (1).

Il luy mande de venir en un monastere sans tarder, affin qu'elle y soit rendue avant son despart.

MA tres-chere Mere, je vous escriis peu selon mon desir, beaucoup selon mon loysir, dont je n'eus jamais moins, ce me semble, ny jamais plus de force et de santé. En somme donc, vous aurez le samedy saint un carrosse à Orleans, qui y arrestera le jour de Pasques, passé lequel vous pourrez partir et venir.

Je voy la mortification qu'il y a de voyager parmy ces bons jours, et, pour toute bonne chose, je voudrois vous deslivrer de ceste peyne; mais nous sommes pressez de mon retour pour l'incertitude du tems auquel il me le faudra faire, et chacun crie que vous veniez avant mon despart. En quel estat sont les affaires, vous l'apprendrez de la bonne Madame de Roissieux, une toute bonne, toute vertueuse, etc.

(1) De Paris, avril 1619.

DCCLXI.

S. François de Sales, à une Supérieure de la Visitation.

Il parle d'une sœur rebelle et annonce une exhortation.

IL n'y a rien à craindre, ma tres-chere fille; il y a du malheur en l'esprit de ceste sœur, qui luy fait parler et de vostre chastiment et du mien avec une esgale fausseté. Elle n'a garde de se faire du mal qui cuyse; elle ayme trop sa peau. Demain je luy parleray, mais non pas seul, affin qu'elle ne die pas que je la flatte. Si elle porte un cousteau, il le luy faut tres-bien oster. Elle est veritablement hors de sens, mais non pas tant qu'elle soit excusable en ses fautes. Je ne suis marry, sinon de la peyne que vous en avez, et du trouble qu'elle excite en la mayson; enfin, elle me contraindra de l'enfermer et la traiter en forcee. Je pars et vous vay faire l'exhortation promise.

DCCLXII.

S. François de Sales, à une Supérieure de la Visitation, à Annessy.

Sur un point de Constitution de Sainte-Marie, touchant les confessions.

JE ne sçay rien de ceste coustume, et nostre Mere (ou je suis le plus trompé du monde) n'a pas eu intention en cela de se lyster à faire ainsi toutes les années, comme peut-estre elle a fait deux ou trois fois au plus. Helas! si quelques-unes desirent de se confesser à quelque confesseur autre que l'ordinaire, elles le pourront sans difficulté, et sans que les autres, qui n'ont pas ce goust-là, soient obligées à changer le confesseur.

On peut le dire à M. Michel, qui, comme je pense, est capable de cela, et de choses plus grandes que cela. O Dieu! qu'il est vray que la ferveur ne despend pas de la bouche des confesseurs differens, mais de la grace de Dieu, et de la simplicité et humilité de cœur! Helas! les Constitutions sont claires, qu'on peut appeller des confesseurs outre les quatre fois, pour la consolation de celles qui le desirent. Vous pouvez donc appeller quelque Pere Barnabite.

Bonjour et bonne estrenne, ma tres-chere fille. Vive Jesus!

DCCLXIII.

S. François de Sales, à une Supérieure de la Visitation.

Les religieuses d'un institut ne doivent pas mépriser celles d'un autre Ordre. Il faut travailler à acquérir l'humilité, dont le démon est l'ennemy, et supporter avec douceur d'estre méprisé des autres.

MA fille, gardez-vous bien de correspondre en sorte quelconque à ces bonnes sœurs, ny à leur fondatrice, sinon par une tres-invariable humilité, douceur et naïveté de cœur. *Ne vous deffendez nullement, ma tres-chere fille*; ce sont les propres parolles du Saint-Esprit, escrites par S. Paul. Il y a quelques-fois des tentations humaines parmy les serviteurs et servantes de Dieu : si nous sommes animez de la dilection, nous les supporterons en paix.

Si ces bonnes ames méprisent nostre institut, parce qu'il leur semble moindre que le leur, elles contreviennent à la charité, en laquelle les fortes ne méprisent point les foibles, ny les grandes les petites. Il est vray, elles sont plus que vous; mais les seraphins méprisent-ils les petits anges? et au ciel, où est l'image sur laquelle nous nous devons former, les grans saints méprisent-ils les moindres? Mais apres tout cela, en somme, qui plus aymera sera le plus aymé, et qui aura le plus aymé sera le plus glorifié. Ayez bien Dieu, et pour l'amour de Dieu toutes creatures, notamment celles qui vous mépriseront; et ne vous mettez point en peyne.

Le malin esprit fait des efforts, parce qu'il void que ce petit institut est utile au service et à la gloire de Dieu; et il le hayt particulièrement, parce qu'il est petit et le moindre de tous : car cest esprit est arrogant, et hayt la petitesse, parce qu'elle sert à l'humilité, luy qui a tousjours aymé la hauteur, la fierté est l'arrogance, et qui, pour n'avoir pas voulu demeurer en sa petitesse, a perdu sa grandeur. Travaillez en l'humilité, en l'abjection; laissez dire et faire. *Si Dieu ne bastit la mayson, en vain travailleront ceux qui l'edifient*; et si Dieu la bastit, en vain travailleront ceux qui la veulent destruire. Dieu sçayt quand et de quelles ames il remplira vostre monastere. Demeurez en paix; et je suis vostre, etc.

DCCLXIV.

S. François de Sales, à la communauté des Filles-Dieu de Paris, ordre de Fontevault.

Il les engage à reformer certaines pratiques qui s'estoient introduites dans leur communauté, et dont il voyoit avec regret l'establisement.

De Sales, le 22 novembre 1602.

Mes tres-reverendes Dames et cheres Sœurs, j'ai prins une telle confiance en vostre charité, qu'il ne me semble plus avoir besoin de peface ou avant-propos pour vous parler, soit en absence, comme je suis contrainct de faire maintenant, soit en presence, si jamais Dieu dispose de moy en sorte que j'aye le bien de vous revoir. J'ayme en tout la simplicité et la candeur : je croy que vous l'aymez aussi; ce que je vous supplie de continuer, parce que cela est fort seant à vostre profession : je pense que les tuniques blanches que vous portez en sont le signe. Je vous diray donc simplement ce qui m'a esmeu à vous escrire à toutes ensemble.

Croyez-moy, je vous en supplie, je suis fort importuné de l'affection extreme que je porte au bien de vostre mayson ; car icy, où je ne puis vous rendre que fort peu de services, elle ne laisse pas que de me suggerer une infinité de desirs, qui vous sont inutiles et à moy. Je n'ose pas pourtant rejeter les inclinations, parce qu'elles sont bonnes et sinceres, mais surtout parce que je croy fermement que c'est Dieu qui me les a données. Que si elles me mettent en danger de quelques inquiettudes, ce n'est pas leurs qualitez, mais par la foiblesse de mon esprit, qui est encore sujet au mouvement des vens et de la marée. Or c'est un vent qui agite maintenant mon esprit en l'affection qu'il vous porte, et ne saurois m'empescher de vous le nommer; car c'est le seul sujet qui m'a fait desrober ce loysir pour vous escrire à la presse d'un monde d'affaires qui m'environnent en ce commencement de ma charge.

Je partis de Paris avec ce contentement de vous avoir en quelque sorte tesmoigné l'estime que je faysois de la vertu de vostre mayson, de laquelle l'opinion me donnoit beaucoup de consolation et me profittoit interieurement, m'animant au desir de ma perfection. La sainte parolle dit que *Jonas se consola à l'ombre du lierre et de l'arbre. Mais un vent chaud et cuisant desseicha presque tout en un moment cest arbrisseau.* Un vent fit presque le mesme effect en la consolation que j'avois en vous; mais pensez, je vous supplie, que ce fut un vent du midy d'une entiere charité.

Ce fut un rapport auquel je fus obligé de donner creance par la consideration de toutes les circonstances. Seigneur Dieu! que je fus marry, et de ce que l'on me disoit, et de l'avoir sceu seulement en un tems auquel je n'avois pas loysir d'en traiter avec vous! car je ne sçay si mon affection me trompe, mais je me persuade que vous m'eussiez donné une favorable audience, et n'eussiez sçeu treuver mauvaise aucune remonstrance que je vous eusse faite, puisque vous n'eussiez jamais descouvert en mon ame ny en tous ses mouvemens, sinon une entiere et pure affection à vostre advancement spirituel et au bien de vostre mayson.

Mais n'ayant pas deu arrester pour cela, estant arrivé icy pour un bien plus grand, je me suis mis à vous escrire sur ce sujet, bien que j'aye quelque tems debattu en moy-mesme si cela seroit à propos ou non; car il me sembloit presque que cela seroit inutile, d'autant que ma lettre seroit sujette à recevoir des resplices, et m'en feroit donner; qu'elle arriveroit peut-estre hors de sayson; qu'elle ne vous representeroit pas naïvement ny mon attention ny mon affection; que vous estes en lieu où vous serez conseillées de vive voix par un monde de personnes qui vous doivent estre en plus grand respect que moy; et que si vous ne croyez à Moïse et aux Prophetes qui vous parleront, mal-aysement croirez-vous à ce pauvre pecheur qui ne peut que vous escrire; et, oultre cela, qu'à ce qu'on m'a dit, quelques autres predicateurs meilleurs et plus experimentez à la conduite des ames que je ne suis, vous en ont parlé sans effect.

Neantmoins il a fallu que toutes ces raysons ayent cedé à mon affection et au devoir que l'extreme desir de vostre bien m'impose. Dieu employe bien souvent les plus foibles pour les plus grands effects. Que puis-je sçavoir s'il veut porter son inspiration dans vos cœurs sur les parolles qu'il me donnera pour vous escrire? J'ay prié; je dirois bien plus, et je ne dirois que la verité, mais cecy suffira; j'ay arrousé ma bouche du sang de Jesus-Christ à la messe, pour vous pouvoir envoyer des parolles convenables et preignantes. Je les porteray donc icy sur ce papier: Dieu les veuille conduire et adresser en vos esprits pour y servir à sa gloire!

Mes cheres sœurs, on m'a dit qu'il y a en vostre mayson des pensionnettes particulieres et des proprietes dont les malades ne sont pas esgalement secourues; que les saines ont des particularitez aux viandes et habits sans nécessité, et que les entretiens et recreations n'y sont pas fort devotes. On m'a dit tout cela et beaucoup d'autres choses qui s'ensuivent. J'aurois aussi beaucoup de choses à vous dire sur ce sujet; mais ayez la patience, je vous supplie, faites-moy cest honneur de lire attentivement et doucement ce que je vous en represente. Gratifiez en cela mon zele à vous servir.

Mes bonnes dames, vous devez corriger vostre mayson de tous ces deffauts, qui sont sans doubtte contraires à la perfection de la vie religieuse. L'Agneau pascal doit estre sans macule; vous estes des agneaux de la pasque, c'est-à-dire du passage; car vous avez passé de l'Égypte du monde au desert de la religion, pour vous acheminer en la terre de promission. Certes, il faut que vous soyez sans tache ou macule apparente. Mais ne sont-ce pas des macules bien noires et manifestes, que ces deffauts et grans manquemens que j'ay marquez cy-devant, et principalement en une telle mayson? Il les faut donc corriger. Vous les devez corriger à mon advis, parce qu'ils sont petits, ce semble, et partant il les faut combattre pendant qu'ils le sont; car, si vous attendez qu'ils croissent, vous ne les pourrez pas aysement guerir. Il est aysé de destourner les fleuves en leur origine, où ils sont encore foibles; mais plus avant ils se rendent indomptables. *Prenez-moy*, dit le Canti-

que, ces petits renardeaux qui ruynent les vignes. Ils sont petits, n'attendez pas qu'ils soient grans; car, si vous attendez, non-seulement il ne sera pas aysé de les prendre, mais quand vous les voudrez prendre, ce sera lorsqu'ils auront desjà tout gasté. Les enfans d'Israël disent en un psalme : *Filia Babylonis misera;... beatus qui tenebit et allidet parvulos tuos ad petram! La fille de Babylone est miserable;... ó que bien-heureux est celuy qui ecrase et brise ses petits contre la pierre!* Le desordre, le desreglement des religions est vraiment une fille de Babylone et de confusion. Ah! que bienheureux sont les esprits qui n'en souffrent que les commencemens, ou plutost les terrassent ou fracassent à la pierre de la reformation!

L'aspic de dissolution et de desreglement n'est pas encore enclos en vostre mayson; mais prenez bien garde à vous, ces deffauts en sont les œufs; si vous les couvez en vostre seing, ils escloront un jour à vostre ruyne et perdition, et vous n'y penserez pas. Mais si ces deffauts sont petits, comme il peut sembler à quelques-unes, n'estes-vous pas beaucoup moins excusables de ne les pas corriger? Quelle misere, disoit aujourd'huy S. Chrysostome, dans l'homelie de l'Evangile de sainte Cecile, de laquelle nous faysons la feste, quelle misere de voir une troupe de filles avoir combattu, battu et vaincu le plus fort ennemy de tous, qui est le feu de la chair, et neantmoins se laisser vaincre à chetif ennemy, Mammon, dieu des richesses! Et certes, toutes proprietéz et particularitez de moyens en religion se reduisent à Mammon de l'iniquité. C'est pourquoy, disoit-il, ces pauvres vierges sont toutes appellées folles, parce qu'apres avoir dompté le plus fort, elles se rendent au plus foible.

Vostre mayson excelle en beaucoup d'autres perfections, et est incomparable en icelles à toutes autres : ne sera-ce pas un grand reproche d'en laisser ternir la gloire par ces chetives imperfections? On vous appelle, par une ancienne estime et prerogative de vostre mayson : *Filles de Dieu*; voulez-vous perdre cest honneur par le deffaut d'une reformation en ces petites defectuositez, pour un potage de lentilles perdre la primogeniture que vostre nom semble vous avoir donnée par le consentement de toute la France?

C'est à la verité une marque de tres-grande imperfection au lyon et à l'elephant, qu'apres avoir vaincu les tigres, les bœufs, les rhinoceros, ils s'effrayent s'espouvantent et tresmoussent, le premier devant un petit poulet, et l'autre devant un rat, dont la seule veue leur fait perdre courage : cela est un grand dechet de leur generosité; et est aussi une grande tare (qui signifie deffaut) à la bonté de vostre mayson, d'y avoir des pensions particulieres et semblables deffauts, apres que l'on a veu tant d'autres qualitez louables. Soyez donc fidelles en la reformation de ces menues imperfections, affin que vostre Espoux vous constitue sur beaucoup de perfections, et qu'il vous appelle un jour à sa gloire.

Mais apres tout cela, permettez-moy, je vous supplie, de vous dire mon opinion touschant ces deffauts. Ils sont à la verité petits, si on les met en comparayson des plus grans : car ce ne sont que commencemens;

et tout commencement, soit en mal, soit en bien, est tousjours petit. Mais si vous les considerez en comparayson de la vraye et entiere perfection religieuse, à laquelle vous devez aspirer, ils sont sans doute tres-grans et tres-dangereux. Est-ce, je vous supplie, un petit mal, que celui qui attaque et gaste une partie noble de vostre corps, à sçavoir le vœu de pauvreté? On peut estre bonne religieuse sans chanter au chœur, sans porter tel ou tel habit, sans telle ou telle abstinence; mais sans la pauvreté et communauté, nulle ne le peut estre.

Le vermisseau qui rongea la courge de Jonas sembloit estre petit; mais sa malice estoit si grande que l'arbrisseau en perit. Les deffauts de vostre mayson semblent bien minces; mais leur malice est si grande qu'elle gaste vostre vœu de pauvreté.

Ismaël estoit petit garçon, mais incontinent qu'il commença à picquer et agacer Isaac, la sage Sara le fit eschapper, avec Agar sa mere, hors la mayson d'Abraham, c'est-à-dire, du grand pere celeste. Il y a eu une Sara et une Agar : cette partie superieure et en certaine façon surhumaine, et l'autre plus basse et humaine; l'esprit et l'interieur, et le corps avec son exterieur. L'esprit a engendré le bon Isaac : c'est le vœu que vous avez fait comme un sacrifice volontaire sur la montaigne de la religion, ainsi qu'Isaac, sur la montaigne de vision, s'offrit de volonté en sacrifice. La chair et partie corporelle n'engendre qu'Ismaël : c'est le soing et le desir des choses exterieures et temporelles. Pendant que cest Ismaël, ce soing et desir, n'attaque point vostre Isaac, c'est-à-dire vostre vœu et profession, bien qu'il demeure chez vous et en vostre mayson, j'en suis content, et, ce qui est le principal, Dieu n'en est point offensé; mais quand il agace vostre vœu, vostre pauvreté, vostre profession, je vous supplie, mais je vous conjure, chassez-le et le bannissez. Qu'il soit tant petit qu'il voudra, qu'il soit tant enfant qu'il vous plaira, qu'il ne soit pas plus grand qu'une fourmy; mais il est mauvais, il ne vaut rien, il vous ruynera, il gastera vostre mayson.

Encore treuve-je ce mal en vostre mayson bien grand, parce qu'il y est maintenu, parce qu'il y est en repos, et qu'il y sejourne comme habitant ordinaire. C'est le grand mal que j'y voy, que ces particularitez sont meshuy bourgeoises. *Les mousches mourantes*, dit le Sage, *perdent la suavité du bausme et unguent*. Si elles ne faysoient que passer sur l'unguent, et le succer en passant, elles ne le gasteroient pas; mais y demeurant mortes et comme ensevelies, elles le corrompent. Je veux que les manquemens et deffauts de vostre mayson ne soient pas que mousches; mais le mal est qu'elles s'arrestent sur vostre unguent; elles y arrestent, et y sont ensevelies avec faveur. Pour petit que soit le mal, il croist aysement quand on le flatte et qu'on le maintient. *Nul ennemy*, disent les soldats, *n'est petit quand il est mesprisé*. Ce sont les raysons que Dieu m'a données pour vous prier de vouloir reformer vostre mayson, touchant ces petites ou grandes fautes que l'on m'a dit y estre; mais je ne puis assouvir le desir que j'en ay.

J'ay encore voulu considerer quels empeschemens vous pourroient

rendre ce saint œuvre mal-aysé, et vous en dire mon advis. Je me doute que vous n'estimez pas qu'en ces pensions et autres particularitez il y ayt aucune propriété contraire à vostre vœu, parce qu'à l'adventure tout s'y fait sous la permission et licence de la supérieure. C'est desjà un mauvais mot que celui de permission et licence parmy l'esprit de perfection. Il seroit mieux de vivre sous les loyx et ordonnances, que d'avoir exemptions, licences et permissions. Vous voyez desjà un sujet de reformation.

Moïse avoit donné une permission et licence touchant l'intégrité du mariage. Nostre Seigneur, reformant ce saint sacrement, et le remettant en sa pureté, protesta que Moïse ne l'avoit permis qu'à force et contraincte, *pour la dureté de leurs cœurs*. Bien souvent les supérieures plient ce qu'elles ne peuvent rompre, et permettent ce qu'elles ne peuvent empêcher; et la permission par apres a esté ruse et malice, qu'ayant duré quelque tems elle s'en fait accroire; et au contraire des choses qui vieillissent, elle se renforce et semble perdre petit à petit sa laideur et sa difformité. *Les permissions n'entrent jamais que par grace dans les monasteres; mais y ayant prins pied, elles y vont demeurer par force, et n'en sortent jamais par rigueur.*

Mais, outre cela, je dy qu'il n'est rien de si semblable que deux gouttes d'eau : neantmoins l'une peut estre de roses, et l'autre de ciguë; l'une guerit, et l'autre tue. Il y a des permissions qui peuvent estre aucunement bonnes; mais celle-cy ne l'est pas : car c'est enfin une propriété, quoyque voilée et cachée; c'est l'idole que Rachel tenoit cachée sous sa robe. On dit que la supérieure le permet, et que c'est sous son bon playsir; voilà Rachel qui parle. Mais ce sont les pensions d'une telle sœur, et non pas d'une autre; voilà l'idole de la propriété. Si ce n'est pas propriété que l'une a plus de commodité sans nécessité, et l'autre plus de nécessité sans commodité, que veut dire qu'estant toutes sœurs, vos pensions ne sont pas sœurs? L'une souffre, et l'autre ne souffre point; *l'une a faim*, diray-je presque comme S. Paul, *l'autre abonde*. Ce n'est pas là une communauté de Nostre Seigneur. Appelez-la comme vous voudrez; mais c'est une pure propriété; car là où il n'y a point de propriété, il n'y a point de *mien* et de *tien*, qui sont les deux mots qui ont produit le malheur du monde. Le religieux qui a un liard ne vaut pas un liard, disoient les anciens.

L'amour et tendre affection que vous portez à vostre mayson peut aussi estre un grand empeschement à la reformation d'icelle, parce que cette passion ne peut permettre que vous pensiez mal d'elle, n'y que vous oyiez de bon cœur les reprehensions qu'on vous en fait. Mais prenez garde, je vous supplie; car l'amour-propre est rusé, il se fourre et glisse partout, et nous fait accroire que ce n'est pas luy. Le vray amour de nos maysons nous rend jaloux de leurs perfections reelles, et non de leur reputation seulement. La femme du bon Tobie print à point d'honneur un advertissement de son mary, parce qu'il sembloit revoquer en doute l'estime de sa famille. Elle estoit trop pointilleuse : si ce mal n'y estoit

pas, elle en devoit louer Dieu; s'il y estoit, elle le devoit corriger. Il nous faut *manger le beurre et le miel* avec Nostre Seigneur, adoucir nos esprits, et nous humilier, *choysissant le bien et rejettant le mal*. Les abeilles ayment leurs ruches, qui sont comme leurs maysons; je vous dis un jour que c'estoient comme des religieuses naturelles entre les animaux; mais'elles ne laissent pas d'esplucher par le menu ce qui y est, et de les purger à certain tems.

Rien n'est si constant sous le ciel qu'il ne perisse; rien de si pur qu'il ne recueille quelque poussiere. C'est bien fait de ne point dire inutilement les deffauts que l'on void dans les maysons, et de ne les point manifester; mais de ne les vouloir pas recognoistre, ny confesser à ceux qui peuvent estre utiles pour y donner remede, c'est un amour desordonné. L'Espouse, au Cantique, confesse son imperfection. *Je suis noire*, dit-elle, *encore que belle... Ne prenez pas garde à ce que je suis brune, c'est le soleil qui m'a haslée*. Je pense que vous en pouvez bien dire autant de vostre mayson: elle est belle et vertueuse, c'est la verité; mais la longueur du tems et des années a un petit alteré son teint. Pourquoi ne luy redonnerez-vous pas ses couleurs par un saincte reformation? Quand il y a quelque deffaut passager dans une mayson, on le peut dissimuler; mais quand il est permanent et par maniere de coustume, il le faut chasser alors. Il suffit d'y appeler ceux qui y peuvent servir. Ce fut un amour demesuré en David, de ne vouloir pas qu'on deffist Absalom, tout mauvais et rebelle qu'il estoit. Quiconque ayme sa mayson, en procure la santé, la pureté et reformation.

Je pense qu'il y a un autre empeschement à la reformation de vostre mayson; c'est qu'à l'adventure vous estimez qu'elle ne pourroit se maintenir sans ces pensions, parce qu'elle est pauvre. Au contraire, je pense que ce monastere est pauvre parce que ces pensions y sont. Il y a en Italie deux nobles respubliques, Venise et Genes. A Venise, les particuliers ne sont pas si riches qu'à Genes. La richesse des particuliers empesche celle du public. Si une fois vous estiez à bon escient pauvres en particulier, vous seriez par apres riches en commun.

Dieu veut que l'on se fie en luy, chacun selon sa vocation. Il n'est pas requis en un homme laïque et mondain de s'appuyer en la providence de Dieu en la sorte que nous autres ecclesiastiques devons faire; car il nous est deffendu de thesauriser et faire marchandises, mais il n'est pas deffendu aux mondains: ny les ecclesiastiques seculiers ne sont pas obligez d'esperer en ceste mesme Providence comme les religieux; car les religieux y doivent esperer si fort, qu'ils n'ayent aucun soing de leur particulier pour avoir des moyens. Or, entre les religieux, ceux de S. François excellent en cest endroit, qui est la confiance et resignation qu'ils ont en la Providence divine, n'ont nul moyen ny en particulier ny en general, pratiquant pleynement la parole du Psalmiste: *Jacta cogitatum tuum in Domino, et ipse te enutriet; Jette tout ton soing en Nostre Seigneur, et il te nourrira*.

Chacun doit jeter tout son soing en Dieu, et aussi il nourrit tout le

monde; mais chacun ne le jette pas en mesme degré de resignation : les uns l'y jettent sous le travail et industrie que Dieu leur a donnée, et par laquelle Dieu les nourrit; les autres, plus purement, sans l'entremise d'aucune industrie, tendent à cela. *Ils ne sement ny ne recueillent, et le Pere celeste les nourrit.* Or, vostre condition religieuse vous oblige à vous resigner en la providence de Dieu, sans l'ayde ny faveur d'aucunes pensions ny proprieté particulieres; c'est pourquoy vous devez les rejeter.

David admire comme *Dieu nourrit les petits poussins des corbeaux* : aussi est-ce chose admirable. Mais ne nourrit-il pas les autres animaux? Si fait; mais non pas de la sorte, ny immediatement, d'autant que les autres sont aydez de leurs peres et meres, et n'ont d'ailleurs moyen de travailler. Nostre Seigneur les nourrit presque miraculeusement; aussi, nourrit-il tousjours ses devotes servantes et creatures, lesquelles, par la condition de leur estat et profession, se sont desvouées à la communauté et pauvreté particuliere, sans l'entremise d'aucun moyen contraire à leur condition.

Les Cordeliers ont estimé qu'ils ne pouvoient vivre en ceste estroite pauvreté que leur regle primitive requeroit : les Capucins leur ont fait voir clairement que si. Pendant que S. Pierre se fia en celuy qui l'appelloit, il fut assuré; quand il commença à doubter et perdre la confiance, il enfonça dans les eaux. Faysons ce que nous devons, chacun selon sa condition et profession, et Dieu ne nous manquera point. Pendant que les enfans d'Israël estoient en Egypte, il les nourrissoit de la viande que les Egyptiens donnoient; lorsqu'ils furent au desert, où il n'y en avoit aucune, il leur donna la manne, viande commune à tous et particuliere à nul; et laquelle, si je ne me trompe, represente une certaine communauté. Vous estes sorties de l'Egypte mondaine, vous estes au desert de la religion : ne recherchez plus les moyens mondains; esperez fermement en Dieu : il vous nourrira sans doute, quand il devoit faire pleuvoir la manne.

Je me doute encore qu'il y ayt un autre empeschement à vostre reformation; c'est qu'à l'adventure ceux qui vous l'ont proposée ont manié la playe un peu asprement : mais voudriez-vous pour cela rejeter vostre guerison? Les chirurgiens sont quelquesfois contraincts d'aggrandir la playe pour amoindrir le mal, lorsque, sous une petite playe, il y a beaucoup de meurtrisseures et concasseures : ça esté peut-estre cela qui leur a fait porter le rasoir un petit bien avant dans le vif. Je loue leur methode, bien que ce n'est pas la mienne, surtout à l'endroit des esprits nobles et bien nourris, comme sont les vostres. Je crois qu'il est mieux de leur monstrier simplement le mal, et leur mettre le fer en main, affin qu'ils fassent eux-mesmes l'incision. Neantmoins, ne laissez pas pour cela de vous reformer. J'ay accoustumé de dire que *nous devons recevoir le pain de correction avec beaucoup d'estime, encore que celuy qui le porte soit desaggreable et fascheux, puisque Elie mangeoit le pain porté par les corbeaux.* Ainsi celuy nous doit aggreer qui procure nostre bien, soit qu'il en soit de tout autre poinct desaggreable et fascheux. *Job rascloit l'ordure et supuration de ses ulceres avec une piece de pot cassé; c'estoit une dure abjec-*

tion, mais elle estoit utile. Le bon conseil doit estre reçu, soit qu'il soit trempé au fiel, ou qu'il soit confit au miel.

Que tous ces empeschemens ne soient point assez forts, je vous prie, pour vous retarder de faire le voyage de ceste vostre et necessaire reformation. Je prie Dieu qu'il *envoye ses anges pour vous porter entre leurs mains, afin que vous ne heurtiez point aux pierres d'achoppement*. Il me reste à vous dire mon advis touchant l'ordre que vous devez tenir.

Priez Dieu, par des oraysons communes et distinctes, à cest effect qu'il vous fasse voir les deffauts de vostre mayson, et les moyens pour y remedier et pour recevoir la grace. Puisqu'il est le Dieu de paix, appeaisez vos esprits, mettez-les en repos; ne permettez pas que la contention que vos esprits auront peut-estre faite contre ceux qui vous auront cy-devant voulu corriger, fasse aucun prejugué contre la lumiere celeste; ne tenez plus vostre party, ny celui de vostre mayson; faites tout ainsi que si vous vouliez instituer une nouvelle Congregation. Selon vostre ordre et vostre regle, traitez-en les unes avec les autres en esprit de douceur et de charité. Lors vostre Epoux vous regardera avec ses anges, comme nous faysons les abeilles quand elles sont doucement empressées à la confection de leur miel, et je ne doute point que ce saint Espoux ne parle à vostre cœur, pour vous dire ce qu'il dit à son serviteur Abraham : *Cheminez devant moy, et soyez parfaict*. Entrez plus avant au desert de la perfection : vous avez desjà fait la première journée par l'exacte chasteté, et la seconde par l'obeyssance, et une partie de la troisieme par quelque sorte de pauvreté et communauté; mais pourquoy vous arrestez-vous en si beau chemin, et pour si peu de chose, comme sont les pensions particulieres? Marchez plus avant, achevez la journée, mettez tout en commun, renoncez à la particularité, afin que, selon la sainte parolle, vous fassiez une sainte immolation et entier sacrifice en esprit et en bien.

Après que vous aurez traité de vostre affaire avec vostre Epoux et par ensemble, appelez à vostre secours et pour vostre conduite quelques-uns des plus spirituels qui sont à l'entour de vous; ils ne vous manqueront pas. J'en nommerois quelques-uns; mais vous les nommerez mieux que moy, et ceux-là mesme à l'adventure que je voudrois nommer; ce sont gens extremement bons à cela, des esprits doux et gracieux, condescendans quand ce vient à l'effect, bien que leurs reprehensions semblent un petit aspres et mordicantes. A ceux-là vous devez confier vostre affaire, afin qu'ils jugent de ce qui sera plus convenable; car vostre sexe est sujet dès la creation à la condition de l'obeyssance, et ne reüssit jamais devant Dieu qu'en se soumettant à la conduite et instruction. Voyez toutes les excellentes dames de la Mere de misericorde jusqu'à present, et vous treuverez que je dy vray. Mais en tout je presuppose que l'authorité de Madame de Fontevrault tienne son rang.

C'est peut-estre trop parler et trop escrire d'un sujet duquel vous avez à l'adventure les aureilles déjà trop battues; mais Dieu, devant lequel je vous excite, sçayt que j'ay beaucoup plus d'affection que de pa-

rolle en cest endroit. Je suis indigne d'estre escouté; mais j'estime vostre charité si grande, que vous ne mespriserez point mon advis, et crois que le bon Jesus ne m'a pas donné tant d'amour et de confiance en vostre endroit, qu'il ne vous ayt donné une affection reciproque de prendre en bonne part ce que je propose pour le service de vostre mayson, laquelle je prise et honnore à l'esgard de toute autre, et l'estime une des bonnes que j'ay veues. C'est cela qui m'a fait desirer qu'elle soit meilleure et parfaite. Il me fasche de voir de si grandes qualitez, comme sont celles de vostre mayson, esclaves sous les menues imperfections, et, comme parle l'Escriture, de voir *vostre vertu reduitte en captivité, et vostre beauté spirituelle entre les mains des ennemys*. C'est pitié de voir une precieuse liqueur perdre son prix par le meslange d'une petite souilleure, et un vin exquis par le meslange de l'eau. *Ton vin, dit un prophete, est meslé d'eau.*

Je vous diray comme à vostre saint patron S. Jean, qui receut commandement d'escrire aux prelates d'Orient : *Je sçay vos œuvres, qui sont presque toutes bonnes* : vous estes presque telles, bonnes religieuses; *mais j'ay quelque petite chose à dire contre vous*, il vous manque quelque chose. *Je vous loue en toutes choses*, dit S. Paul à ses Corinthiens; *mais en cela je ne vous loue pas*. Je vous supplie et conjure par la charité qui est entre nous, ostez de vostre mayson ce qui est de trop, et adjoustez ce qui y fait deffaut. Donnez-moy, je vous prie tres-humblement, ceste consolation de lire ceste lettre en repos et tranquillité d'esprit, et de la priser, non au poids du vulgaire, mais au poids du sanctuaire et de la charité; et je prie Dieu qu'il vous donne les resolutions necessaires à vostre bien, pour la plus grande sanctification de son saint nom en vous, affin que vous soyez de nom et d'effect ses vrayes filles. Je me promets l'assistance de vos oraisons pour toute ma vie, et plus particulièrement pour ceste entrée que je fay en la laborieuse et dangereuse charge d'evesque, *affin que, preschant le salut aux autres, je ne sois resprouvé à damnation.*

Dieu soit nostre paix et consolation.

Je suis et seray toute ma vie, mes reverendes dames et tres-cheres sœurs en Jesus-Christ, vostre, etc.

DCCLXV.

S. François de Sales, à S. S. le Pape Clément VIII.

Il luy fait part du dessein de Madame la duchesse de Longueville, de fonder à Paris un monastere de Carmélites, et d'establiir cest Ordre en France. Il pense que ceste entreprinse est digne d'estre appuyée par l'autorité apostolique.

Au commencement de 1603.

BEATISSIME PATER,

Cùm essem Lutetiæ Parisiorum, ejus rei gerendæ gratiâ, de cujus exitu non ità pridem ad Beatitudinem Vestram litteras de-

TRES-SAINCT PERE.

Estant à Paris pour l'affaire au sujet de laquelle j'ay eu l'honneur d'escrire il n'y a pas long-tems (1) à Vostre Sainteté, je ne pus eviter de pres-

(1) Voyez tome VI, p. 356.

cher devant le Roy, les princes et le peuple. A ceste occasion, Madame Catherine d'Orléans, duchesse de Longueville, princesse tres-illustre, non-seulement par la noblesse de son sang et des princes de sa mayson, mais encore par la charité de Jesus-Christ qui regne dans son cœur, ayant dessein de fonder dans Paris un monastere de Carmelites, me fit appeller avec d'autres theologiens d'une pieté eminente et d'un profond sçavoir, pour deliberer ensemble sur ceste fondation.

Nous nous assemblâmes pour cest effect pendant quelques jours; et la chose estant meurement examinée, les raysons de part et d'autre bien pesées et considerées, nous treuvâmes que ce dessein estoit inspiré de Dieu, et qu'il tourneroit à sa plus grande gloire et au salut d'un grand nombre de personnes. Une seule chose nous fit de la peyne, et sembloit devoir tout arrester; c'estoit la difficulté de faire venir en France des Peres (carmes) de la reforme de S^{te} Therese, pour gouverner ces religieuses. Mais ayant fait reflexion qu'il s'est estably tout recemment à Rome un monastere de Carmelites dechaussées, qui est dirigé par un Pere de la Congregation de l'Oratoire, la difficulté s'a-neantit aussitôt.

On a donc jetté les yeux sur trois hommes distinguez par leur doctrine et par l'integrité de leurs mœurs, et tres-versez dans la conduite des affaires, pour prendre soing des biens de ceste communauté, et pour presider à ceste bonne œuvre. Par ce moyen on a obvié aux inconveniens qui pourroient arriver dans la suite par l'injure des tems et la caducité des lieux.

di, facere non potui quin plures conciones haberem, cum ad populum, tum ad Regem ipsum et principes. Eâ autem occasione, Catharina Aurelianensis, princeps à Longavillâ, virgo non tantum magnorum principum sanguine, sed etiam, quod caput est, Christi caritate perillustris, quæ per id tempus monasterium foeminarum ordinis Carmelitarum reformatarum in ipsâ Parisiensi civitate fundare animo moliebatur, me aliquot excellenti pietate et doctrinâ theologis adjungendum duxit, quorum sententiis animi sui consilium et sensum expenderet et probaret.

Itaque convenimus omnes aliquot diebus; eâque re exactè perpensâ, vidimus perspicuè consilium hoc à Deo originem duxisse, et ad ejus gloriam multorumque salutem quam maximè spectare. Angebat tamen quòd fieri posse non videbatur, ut fratres ejusdem ordinis, qui monasterii hujusmodi gubernacula susciperent, in Galliam facilè inducerentur: verum huic difficultati obviâ itum est, ex recenti exemplo ejus monasterii illius ejusdemque ordinis, quod in Urbe unius ex patribus Congregationis Oratorii curæ commissum est.

Quare selecti sunt viri tres, doctrinâ, morum integritate ac rerum gerendarum peritiâ conspicui, qui, maximo monasterii bono, operi præfici possent, atque itâ deinceps omnibus difficultatibus quæ ex locorum et temporum injuriâ oriantur sigillatim (occurrere).

Ità factum est satis, ut aliud superesse non videretur, quàm ut sacrum hoc negotium Sanctæ Sedis Apostolicæ judicio fulciretur, et Regis voluntati permitteretur : ac Regis quidem, præter multorum spem, statim consensus accessit. Quare nunc ad Beatitudinis Vestræ pedes mittitur hic nuntius, qui suppliciter ab eâ petat apostolica mandata, quibus res constet et perficiatur.

Ego verò, Beatissime Pater, qui omnibus propemodùm hâc de re consiliis interfui, et si dignus non sum cujus testimonium audiatur, non possum mihi temperare quin, quemadmodùm facturum me recepi, testatum faciam, quoad per me fieri potest, è re christianâ fore, ut hi cœlestes motus, hoc tempore, et eo præsertim loco, Vestræ Beatitudinis apostolicis benedictionibus promoveantur. Id princeps hæc virgo, id permultæ aliæ, id ego cum eis, humillimis petimus precibus. Deus autem optimus maximus Beatitudinem Vestram nobis et bonis omnibus quàm diutissimè servet incolumem !

Il ne reste rien maintenant à desirer, sinon que le Saint-Siege Apostolique donne les mains à ceste entreprinse, et l'abandonne à la volonté du Roy, qui a desjà donné son consentement, contre l'attente de presque tout le monde. C'est pourquoy, Tres-Saint Pere, cest envoyé va se jeter aux pieds de Vostre Sainteté, pour la supplier d'accorder ses bulles apostoliques, affin d'achever heureusement et cimenter à perpetuité cest établissement.

Pour moy, Tres-Saint Pere, quoyque tres-indigne que mon tesmoignage soit entendu, cependant, parce que j'ay esté present à toutes les deliberations que l'on a faites sur ceste affaire, et que je me suis engagé à desclarer ce que j'en pense à Vostre Sainteté, je ne puis m'empescher de vous asseurer, autant qu'il est en moy, que ce sera chose vraiment chrestienne, en ce tems et surtout en ce lieu, que ces inspirations celestes soient autorisées et animées par la benediction apostolique. C'est la grâce que vous demande tres-humblement ceste vertueuse princesse, et que sollicitent beaucoup d'autres auxquelles je m'unis avec confiance, suppliant la divine Majesté de vous conserver long-tems en santé pour ma consolation particuliere et celle de tous les gens de bien. J'ay l'honneur d'estre, avec un tres-profond respect, Tres-Saint Pere, etc.

DCCLXVI.

S. François de Sales, à Madame Rose de Bourgeois, abbesse du Puits-d'Orbe.

Consolations contre les souffrances corporelles. Advis touchant les importunitéz des tentations.
Traitté abrégé ou exposition de la paix de l'ame et de l'humilité.

Après le 18 avril 1604.

MA tres-chere Sœur, voicy le grand mot qui me rend si absolument vostre : c'est Dieu qui le veut, et je n'en doute nullement. Il n'y a point de meilleur tiltre que celuy-là en tout le monde. Vous aurez desjà sçeu toutes les nouvelles de ma guérison, laquelle est si entiere, que j'ay

presché le Caresme tout entierement. Mon mal aussi fut peu de chose, ce me semble; mais les medecins, qui croyoient que j'estois empoisonné, donnerent tant de crainte à ceux qui m'ayment, qu'il leur estoit advis que je leur eschappois des mains. Tout au sortir du lict je vous escrivis, et m'asseure que vous avez la lettre. Depuis encore vous ay-je escrit, mais parmy la presse d'un monde d'affaires qui m'empescherent de vous beaucoup entretenir, comme j'eusse beaucoup désiré de faire, ne me manquant jamais le sujet, pour l'extreme contentement que j'y prens.

Non-seulement vostre laquais, mais monsieur nostre bon et chere Pere m'a fait sçavoir combien de maux vous avez souffert, et de quelle sorte luy en est compassionné. Nostre Seigneur en soit beny! voilà le chemin du ciel le plus assuré et le plus royal; et, à ce que j'entens, vous estes pour y demeurer quelque tems, puisque, à ce que m'escrit nostre bon pere, vous estes encore és mains des medecins et chirurgiens. J'ay sans doute une extreme compassion à vos souffrances, et les recomande souvent à Nostre Seigneur, affin qu'il vous les rende utiles, et qu'au sortir d'icelles on puisse dire de vous, comme il fut dit du bon homme Job : *En toutes choses il ne pecha oncques, mais il espera en son Dieu.*

Courage, ma bonne sœur, ma bonne fille; voyez vostre Espoux, nostre Roy, comme il est couronné d'espines et tout deschiré sur la croix, en sorte que *l'on pourroit compter tous ses os.*

Considerez que la couronne de l'espouse ne doit pas estre plus douce que celle de l'Espoux; et si on l'a tellement descharné, qu'on ayt peu compter tous ses os, il est bien raysonnable qu'on en voie l'un des vostres. *Comme la rose est entre les espines, ainsi ma bien-aymée est entre les filles.* C'est le lieu naturel de cette fleur, c'est le plus propre aussi de l'espouse. Acceptez mille fois le jour ceste croix, et la baysez de bon cœur, pour l'amour de celui qui vous l'envoie. C'est sans doute qu'il vous l'envoie par amour, et comme un riche present. Representez-vous souventesfois le Sauveur crucifié tout vis-à-vis de vous, et pensez qui souffre plus de l'un ou de l'autre, et vous treuverez vostre mal beaucoup moindre. Mon Dieu! que vous serez eternellement heureuse, si vous souffrez pour Dieu ce peu de maux qu'il vous envoie!

Vous ne vous abuserez point en vous imaginant que je suis pres de vous en ces tribulations: je le suis de cœur et d'affection, et *prononce souvent devant vostre Espoux vos souffrances et travaux*, et en sens une grande consolation. Mais, ma chere fille, ayez confiance, soyez ferme: *Si vous croyez, vous verrez la gloire de Dieu.* Que pensez-vous que soit le lict de la tribulation? Ce n'est autre chose que l'eschole de l'humilité: nous y apprenons nos miserables et foiblesses, et combien nous sommes vains, sensibles et infirmes. Hé bien! ma tres-chere fille, sur ce lict-là vous avez descouvert les imperfections de vostre ame. Et pourquoy, je vous prie, plutost là qu'ailleurs, sinon parce qu'ailleurs elles demeurent dedans l'ame, et là elles sortent dehors? L'agitation de la mer esmeut tellement les humeurs, que ceux qui entrent sur icelle pensant n'en avoir point, ayant un peu vogué, cognoissent bien qu'ils en sont pleins, par

les convulsions et vomissemens que ce branle desreglé leur excite. C'est un des grans profficts de l'affliction, que de nous faire voir le fond de nostre neant, et de faire sortir au-dessus la crasse de nos mauvaises inclinations. Mais quoy! pour cela faut-il se troubler, ma chere fille? non sans doute: c'est lors qu'il faut esmonder et espurer davantage nostre esprit, et se servir avec plus de force de la confession que jamais.

Ceste inquiettude d'importance, et d'autres inquiettudes dont vous avez esté assaillie, et qui ont laissé de la peyne en l'esprit, ne m'estonnent point, puisqu'il n'y a rien de pis. Ne vous troublez donc point, ma fille bien-aymée. Se faut-il laisser emporter au courant et à la tourmente? Laissez enrager l'ennemy à la porte; qu'il heurte, qu'il bucque, qu'il crie, qu'il hurle, et fasse pis qu'il pourra: nous sommes asseurez qu'il ne scauroit entrer dans nostre ame que par la porte de nostre consentement. Tenons-la bien fermée, et voyons souvent si elle n'est pas bien close; et de tout le reste ne nous en soucions point, car il n'y a rien à craindre.

Vous me demandez que je vous envoie quelque chose touchant la paix de l'ame et l'humilité: je le ferois volontiers, ma tres-chere fille, mais je ne sçay si je le sçauray faire en si peu de loysir. Comme j'ay à vous rescrire, en voicy trois ou quatre mots, ma fille bien-aymée. C'est par une inspiration divine que vous m'interrogez de la paix de l'ame et de l'humilité ensemblement; car c'est bien la verité que l'une ne peut estre sans l'autre.

Rien ne nous trouble que l'amour-propre et l'estime que nous faysons de nous-mesmes. Si nous n'avons pas les tendretez ou attendrissemens de cœur, les gousts et sentimens en l'oraysons, les suavitez interieures en la meditation, nous voilà en tristesse; si nous avons quelques difficultez à bien faire, si quelque difficulté s'oppose à nos justes desseins, nous voilà empressez à vaincre tout cela et nous en deffaire, avec de l'inquiettude. Pourquoi tout cela? Parce que sans doute nous ayons nos consolations, nos ayses, nos commoditez. Nous voudrions prier dans l'eau de naffe, et estre vertueux à manger du sucre; et nous ne regardons point au *doux Jesus, qui, prosterné en terre, suë sang et eau de detresse* pour l'extreme combat qu'il sent, en son interieur, entre les affections de la partie inferieure de son ame et les resolutions de la superieure.

L'amour-propre est donc une des sources de nos inquiettudes; l'autre est l'estime que nous faysons de nous-mesmes. Que veut dire que, s'il nous arrive quelque imperfection ou peché, nous sommes estonnez, troublez et impatiens? Sans doute, c'est que nous pensions estre quelque chose de bon, resolu et solide; et partant, quand nous voyons par effect qu'il n'en est rien, et que nous avons donné du nez en terre, nous sommes trompez, et par consequent troublez, offensez et inquiettez. Que si nous sçavons bien qui nous sommes, au lieu d'estre esbahis de nous voir à terre, nous nous estonnerions comment nous pouvons demeurer debout. C'est là l'autre source de nostre inquiettude: nous ne voulons que des consolations, et nous nous estonnons de recognoistre et toucher au doigt nostre misere, nostre neant et nostre imbecillité.

Faysons trois choses, ma tres-chere fille, et nous aurons la paix. Ayons une attention bien pure de vouloir en toutes choses l'honneur de Dieu et de sa gloire; faysons le peu que nous pourrons pour cette fin-là, selon l'advis de nostre pere spirituel, et laissons à Dieu tout le soing du reste Qui a Dieu pour object de ses intentions, et qui fait ce qu'il peut, pourquoy se tourmente-t-il? pourquoy se trouble-t-il? qu'a-t-il à craindre? Non, non, Dieu n'est pas si terrible à ceux qu'il ayme; il se contente de peu; car il sçayt bien que nous n'avons pas beaucoup.

Et sçachez, ma chere fille, que Nostre Seigneur est appelé *prince de paix* en l'Escriture, et que partant, partout où il est maistre absolu, il tient tout en paix. Il est vray neantmoins qu'avant que de mettre la paix en un lieu, il y fait la guerre, separant le cœur et l'ame de ses plus cheres, familiares et ordinaires affections, comme sont l'amour demesuré de soy-mesme, la confiance de soy-mesme, la complaysance en soy-mesme, et semblables telles affections. Or, quand Nostre Seigneur nous separe de ces passions si mignonnes et si cheries, il semble qu'il escorche le cœur tout vif, et l'on a des sentimens tres-aigres; on ne peut presque qu'on ne debate de toute l'ame, parce que ceste separation est sensible.

Mais tout ce debattement d'esprit n'est pourtant pas sans paix, lorsqu'enfin, accablez de ceste detresse, nous ne laissons pas pour cela de tenir nostre volonté resignée en celle de Nostre Seigneur, et la tenons là clouée sur son divin bon playsir; ny ne laissons nullement nos charges et l'exercice d'icelles, mais les executons courageusement. De quoy Nostre Seigneur nous donna l'exemple au jardin; car, tout accablé d'amertume interieure et exterieure, tout son cœur se resigne doucement à son Pere et en sa divine volonté, disant : *Mais vostre volonté soit faite; et non la mienne!* et ne laissa pour toutes ses angoisses de venir trois fois voir ses disciples et les admonester. C'est bien estre prince de paix, que d'estre en paix parmy la guerre, et vivre en douceur parmy les amertumes.

De cecy je desire que vous tiriez ces resolutions. La premiere, c'est que bien souvent nous estimons avoir perdu la paix, parce que nous sommes en amertume; et neantmoins nous ne l'avons pas perdue pourtant: ce que nous cognoissons, si pour l'amertume nous ne laissons pas de renoncer à nous-mesmes et vouloir despendre du bon playsir de Dieu, et nous ne laissons pas pour cela d'executer la charge en laquelle nous sommes.

La seconde, c'est qu'il est force que nous souffrions de l'ennuy interieur, quand Dieu arrache la derniere peau du vieil homme *pour le renouveler en l'homme nouveau, qui est creé selon Dieu;* et partant, nous ne devons nullement nous troubler de cela, ny estimer que nous soyons en la disgrace de Nostre Seigneur.

La troisieme, c'est que toutes les pensées qui nous rendent de l'inquiettude et agitation d'esprit ne sont nullement de Dieu, qui est prince de paix: ce sont donc des tentations de l'ennemy, et partant, il les faut rejeter et n'en tenir compte.

Il faut en tout et partout vivre paysiblement. Nous arrive-t-il de la

pèyne, ou interieure ou exterieure, il la faut recevoir paysiblement. Nous arrive-t-il de la joye, il la faut recevoir paysiblement, sans pour cela tres-saillir. Faut-il fuyr le mal, il faut que ce soit paysiblement, sans nous troubler; car autrement, en fuyant nous pourrions tomber, et donner loysir à l'ennemy de nous tuer. Faut-il faire du bien, il le faut faire paysiblement, autrement nous ferions beaucoup de fautes en nous empressant: jusque mesme à la penitence, il la faut faire paysiblement. *Voicy*, disoit ce penitent, *que ma tres-amere amertume est en paix.*

Lisez, ma bonne fille, les chapitres 15, 16 et 17 du *Combat spirituel*, et les adjoustez à ce que j'ay dit; et pour le present cela suffira. Si j'avois icy mes papiers, je vous enverrois un traité que je fis à Paris pour ce sujet, en faveur d'une fille spirituelle, et religieuse d'un digne monastere, qui en avoit besoin et pour soy et pour les autres. Si je le treuve, à la premiere fois je vous l'enverray.

Quant à l'humilité, je n'en veux guere dire; ains seulement que vostre chere sœur de N. vous communique ce que je luy en ay escrit. Lisez bien ce que la Mere Therese en a dit au *Chemin de perfection*. L'humilité fait que nous ne nous troublons pas de nos imperfections, nous ressouvenant de celles d'autruy: car pourquoy serions-nous plus parfaicts que les autres? et, tout de mesme, que nous ne nous troublions point de celles d'autruy, nous ressouvenant des nostres: car pourquoy treuverons-nous estrange que les autres ayent des imperfections, puisque nous en avons bien? L'humilité rend nostre cœur doux à l'endroit des parfaicts et des imparfaicts, à l'endroit de ceux-là par reverence, à l'endroit de ceux-cy par compassion. L'humilité nous fait recevoir les peynes doucement, sçachant que nous les meritions; et les biens avec reverence, sçachant que nous ne les meritions pas. Et, quant à l'exterieur, j'appreuverois que tous les jours vous fissiez quelque acte d'humilité, ou de parolles ou d'effect: j'entens de parolles qui sortent du cœur; de parolles, comme vous humiliant à une inferieure; d'effect, comme faisant quelque moindre office ou service, ou de la mayson ou des particulieres.

Ne vous faschez pas de demeurer au liet sans meditation; car endurer les verges de Nostre Seigneur n'est pas un moindre bien que mediter. Non, sans doubte; car il est mieux d'estre sur la croix avec Nostre Seigneur que de la regarder seulement. Mais je sçay bien que là, dessus le liet, vous jettez mille fois le jour vostre cœur és mains de Dieu, et c'est assez. Obeyssez bien aux medecins; et quand ils vous deffendront quelque exercice, ou de jeusne, ou d'orayson mentale, vocale, ou mesme d'office, hormis la jaculatoire, je vous prie, tant que je puis, et par le respect et par l'amour que vous me voulez porter, d'estre fort obeyssante; car Dieu l'a ainsy ordonné. Quand vous serez guerie et bien fortifiée, reprenez tout bellement vostre chemin: et vous verrez que nous irons bien loing, Dieu aydant; car nous irons où le monde ne peut atteindre, hors ses limites et confins.

Ma chere fille, vous m'escrivez que vous estes partout la cadette; mais

vous vous trompez, les fruicts que j'espere de vous estant plus grans que de nulle autre. Croyez, je vous supplie, que je n'ay rien plus à cœur que vostre advancement devant Dieu ; et , si mon sang y estoit utile, vous verriez bien en quel rang je vous tiens. Je laisse à part l'extreme confiance que vous avez en moy, qui m'oblige avec un extreme zele à vostre bien. Vous voudriez, ce me dites-vous, m'envoyer vostre cœur. Croyez que je le verrois de bon œil, car je l'ayme tendrement, et me semble qu'il est bon, puisqu'il est voué à Nostre Seigneur. Mais vous sçavez le rendez-vous de nos cœurs : là ils se peuvent voir les uns les autres malgré la distance des lieux.

Parlez à ce bon Pere, dont je vous ay parlé, de vostre interieur : il aura assez de conformité avec moy, et moy avec luy, pour ne point distraire vostre esprit à la diversité des chemins, laquelle aussi luy seroit fort nuisible. Bref, recevez-le comme un autre moy-mesme. Mais avec cela je vous prie de faire en sorte que cest autre bon Pere, qui a désiré de vous ayder, ne puisse pas recognoistre que vous ne le goustez pas, parce qu'à l'avenir il sera utile pour estre employé à l'œuvre que vous et moy desirons, pour obtenir quelque chose du Saint-Pere.

Mais que ce mot icy ne vous eschauffe point, car il faut surtout aller bellement et pied à pied ; l'edifice en sera plus ferme. Et ne faut nullement donner aucune alarme de rien qui se passe, afin que les benedictions du ciel viennent en nostre terre comme la rosée sur l'herbe ; que l'on voit descendre avant que de s'en appercevoir ; et ainsi faut-il conduire imperceptiblement tout vostre dessein jusqu'au comble de sa perfection. Et courage, ma chere et bien-aymée fille ; Dieu nous en fera la grâce. Quant à cest autre bon Pere, j'appreuve que vous l'oyiez et l'escoutiez, et qu'encore vous vous prevaliez de ses conseils en les executant ; mais non en ce qu'ils se trouveront contraires aux projects que nous avons faits de suivre en tout et partout l'esprit de suavité et de douceur, et de penser plus à l'interieur des ames qu'à l'exterieur. Mais en tout vous devez participer avec moy, puisque je suis vostre chetif pere.

Non , ma chere fille, je n'ay jamais creu qu'il fust à propos que les religieuses eussent aucune chose en particulier, tant qu'il sera possible ; mais je peux avoir dit que, tant que les superieures le permettent, les particulieres peuvent user de ceste liberté-là, avec preparation d'esprit de tout quitter et mettre en commun quand les superieures l'ordonneront. C'est pourquoy il est expedient d'oster peu à peu les particularitez, et de rendre les necessitez et les commoditez communes et esgales entre les sœurs, et ainsi faire manquer les farines d'Egypte avec la manne tombée dans vostre desert.

Ma mere, qui vous offre tout son service, et celuy de tous les siens, continue au desir qu'elle avoit d'avoir l'honneur de voir ma sœur aupres de vous. C'est que de ses grandes passions et des miennes : Dieu veuille que ce soit avec autant de vostre consentement.

Il n'estoit jà besoin de me faire des excuses de la lettre ouverte ; car mon propre cœur voudroit estre ouvert devant vos yeux, si ces imper-

fections et imbecillitez ne vous donnoient trop d'ennuy. Vivez, je vous supplie, avec moy, en toute assurance; et croyez que je ne desire rien tant que de vous voir avec un esprit tout plein de charité, laquelle est toute franche et saintement libre. Et pourquoy dy-je cecy? parce qu'il me semble que vous avez quelque apprehension de m'offenser. Je ne suis nullement tendre et douillet en cest endroit, et particulièrement avec les âmes, l'amitié desquelles est enracinée sur le mont du Calvaire avec la croix de Notre Seigneur.

J'escris à celle de vos filles que vous desirez. le plus promptement que j'ay sçeu pour son mal. Oh! que nostre S. Bernard dit divinement bien que l'office de la charge des ames ne regarde pas les ames fortes! car celles-là vont à leur propre pied; mais il regarde les ames foibles et languissantes, lesquelles il faut porter et supporter sur les espauls de la charité, laquelle est toute-puissante. La pauvre est de la seconde sorte, languissante sous les melancholies et embarrasemens de sa diversité de foiblesse, qui semblent accabler sa vertu. Il faut l'ayder tant qu'on pourra, et laisser le reste à Dieu. Je ne finirois jamais de vous escrire, si je suivois mon inclination pleyne d'affection. Mais c'est assez : la messe m'appelle, où je vay presenter Notre Seigneur à son Pere pour vous, ma tres-chere fille, et pour toute vostre mayson, pour obtenir de sa divine bonté son Saint-Esprit, qui adresse toutes vos actions et affections à sa gloire et pour vostre salut. Je le supplie qu'il vous preserve de vaines tristesses et inquiettudes, et qu'il se repose en vostre cœur, afin que vostre cœur se repose en luy. Amen.

DCCLXVII.

*S. François de Sales, à Madame Rose Bourgeois, abbesse
de l'abbaye royale du Puits-d'Orbe.*

En quoy consiste la devotion, et les moyens pour y parvenir; enumeration des devoirs
d'une abbesse.

Avant le 3 may 1004.

Vous avez, Madame ma chere fille, deux qualitez; car vous estes religieuse, et vous estes abbesse : il faut servir Dieu en l'une et l'autre, et à cela doivent estre rapportez tous vos desseins, et exercices, et affections.

Ressouvenez-vous qu'il n'est rien de si heureux qu'une religieuse devote, rien de si mal-heureux qu'une religieuse sans devotion.

La devotion n'est autre chose que la promptitude, ferveur, affection et mouvement que l'on a au service de Dieu; et y a difference entre un homme de bien et un homme devot : car celuy-là est homme de bien, qui garde les commandemens de Dieu, encore que ce ne soit pas avec grande promptitude ny ferveur; mais celuy-là est un devot, qui non-seulement les observe, ains les observe volontiers, promptement, et de grand courage.

La vraye religieuse doit estre devote, et procurer d'avoir une grande promptitude et ferveur.

Pour ce faire, il faut premièrement prendre garde de n'avoir point la conscience chargée d'aucun péché; car le péché est un pesant fardeau, que qui le porte ne peut acheminer contre mont. C'est pourquoy il se faut confesser souvent, et ne jamais laisser dormir le péché dans nostre sein.

Secondement, il faut oster tout ce qui peut entraver les pieds de nostre ame, qui sont les affections, lesquelles il faut retirer et despendre de tout object non-seulement mauvais, mais de celuy qui n'est pas bien bon; car un cheval entravé ou picqué ne peut courir.

Oultre cela, il faut demander ceste promptitude à Nostre Seigneur; et partant, il faut s'exercer à la priere et meditation, ne laissant passer aucun jour sans la faire l'espace d'une petite heure.

Et touchant la priere, je vous adverty que premièrement vous ne devez jamais laisser l'office ordinaire qui est commandé de l'Eglise, et plutost il faut laisser toutes autres prieres.

Secondement, il faut, après l'office, preferer la meditation à toutes autres prieres; car elle vous sera plus utile, et plus agreable à Dieu.

Troisiesmement, ayez l'usage des oraysons jaculatoires, qui sont des soupirs d'amour que l'on jette devant Dieu pour requerir son ayde et son secours.

A quoy vous servira beaucoup de garder en vostre imagination le point de la meditation que vous aurez le plus gousté, pour le remascher le long de la journée, comme l'on fait les tablettes pour le corps? A cela mesme vous servira une croix, ou une imaigne devote pendue à vostre cou ou à vostre chapelet, la manyant et baysant souvent en l'honneur de celuy qu'elle represente; et, lorsque l'horloge sonne, de dire un petit mot de cœur ou de bouche, comme seroit : *Vive Jésus!* ou bien : *Voicy l'heure de se reveiller*, ou bien : *Mon heure s'approche*, et semblables.

Quatricsmement, ne passer aucun jour, s'il est possible, sans lire quelque peu dans quelque livre spirituel, mesme avant la meditation, pour resveiller en vous l'esprit spirituel.

Prenez pour coustume de vous mettre en la presence de Dieu le soir avant vostre repos, le remerciant de ce qu'il vous a conservée, et faisant l'examen de conscience, ainsi que les livres spirituels vous l'enseignent.

Le matin, faites-en de mesme, vous preparant à servir Dieu le long du jour, vous offrant à son amour, et luy offrant le vostre.

Je suis d'advys que vostre meditation se fasse le matin, et que le jour precedent vous lisiez le point de ce que vous voudrez mediter, dans Grenade, Bellintany, ou quelqu'autre semblable.

Pour acquerir la sainte promptitude à bien pratiquer la vertu, ne laissez passer aucun jour sans en pratiquer quelque action particuliere à ceste intention; car l'exercice sert merueilleusement pour se rendre un chemin aysé à toutes sortes d'operations.

Ne manquez jamais, pour ce commencement, de communier tous les premiers dimanches du mois, oultre les bonnes festes, et le soir de devant confessez-vous, et excitez en vous une sainte reverence et joie spirituelle, de devoir estre si heureuse que de recevoir vostre dœux Sauveur; et faites

alors une nouvelle resolution de le servir fervemment, laquelle, l'ayant receu, il faut confirmer, non par vœu, mais par un bon et ferme propos.

Le jour de vostre communion, tenez-vous le plus devote que vous pourrez, soupirant à celui qui sera en vous et à vous; et le regardez perpétuellement de l'œil intérieur, gisant ou assis dans vostre propre cœur comme dans son throsne; et luy failes venir l'un apres l'autre vos sens et vos puissances pour oüyr ses commandemens, et luy promettre fidellité : cecy se doit faire apres la communion, par une petite meditation de demy-heure.

Gardez-vous de vous rendre melancholique et importune à ceux qui sont aupres de vous, de peur qu'ils n'attribuent cela à la devotion, et qu'ils ne la mesprisent; au contraire, rendez-leur le plus que vous pourrez de consolation et de contentement, affin que cela leur fasse honorer et estimer la devotion, et la leur fasse desirer.

Procurez en vous l'esprit de douceur, joye et humillité, qui sont les plus propres à la devotion, comme aussi la tranquillité, sans vous empresser ny pour cecy ny pour cela; mais allez vostre chemin de devotion avec une entiere confiance en la misericorde de Dieu, qui vous conduira par la main jusqu'au pays celeste; et partant, gardez-vous des chagrins et disputes.

Touchant vostre qualité d'abbesse, c'est-à-dire de mere d'un monastere, elle vous oblige à procurer le bien de toutes vos religieuses pour la perfection de leurs ames, et par consequent à reformer leurs mœurs et toute la mayson.

1^o Le moyen de ce faire, en ce commencement, doit estre doux, gracieux et joyeux, sans commencer par la reprehension des choses qui ont esté supportées jusqu'à présent; ains vous devez vous-mesme, sans leur dire mot, monstrier tout le contraire en vostre vie et conversation, vous occupant devant elles à de saints exercices, comme seroit, faysant quelquesfois des prieres en l'eglise, ou bien mesme la meditation, disant le chapelet, faysant lire queque livre spirituel pendant que vous travaillez de l'esguille; et les caressant plus doucement et modestement que jamais, faysant une speciale amitié avec celles qui se rangeront à la devotion : ne laissez pourtant de bien caresser les autres, pour les attirer et gagner en mesme chemin.

2^o Tenez-vous courte avec les conversations mondaines, et ne permettez pas, que le moins que vous pourrez, qu'elles soient en vostre chambre particuliere, pour petit à petit procurer que le dortoir des dames en soit entierement exempt; ce qui seroit bien requis, et vostre exemple est un grand moyen.

3^o A la table, procurez que l'on lise quelque beau livre spirituel, comme de Grenade, *De la vanité du monde*. Gerson, Bellintany, et tels autres; et mettez en coustume que ce soit tous les jours.

4^o En l'office, il faut que vostre convenance devotè donne loy à toutes les religieuses de modestie et de reverence; ce que vous ferez aysement, si vous vous mettez en la presence de Dieu au commencement de chaque

office. J'estime que d'introduire le Breviaire du concile de Trente sera une chose utile et proufitable.

5° Ne faites point trop l'austere pour le commencement; mais soyez gracieuse à tout le monde, hormis aux personnes bien mondaines, avec lesquelles il faut estre courte et retirée.

6° Il sera bon que vous employiez quelqu'une de vos religieuses pour vous ayder en la conduite des choses temporelles, affin que vous ayez tant plus de commoditez pour vous a'lonner au spirituel et aux offices de charité.

7° Enfin ne vous empressez point pour ce commencement; mais faites tout ce que vous ferez si gayement et avec tant de douceur, que toutes filles ayent occasion de vouloir embrasser la devotion petit à petit; et lorsque vous les y verrez embarqués, il faudra traiter plus entierement du restablissement de la perfection de la regle, qui sera le plus grand service que vous puissiez faire à nostre Sauveur: mais tout cela doit proceder non tant de vostre autorité comme de vostre exemple et douce conduite.

8° Dieu vous appelle à toutes ces saintes besongnes; escoutez-le et obeyssez. N'estimez jamais d'avoir trop de peyne ny de patience à la poursuite d'un si grand bien. Que vous serez heureuse, si à la fin de vos jours vous pouvez dire comme Nostre Seigneur: *J'ay consommé et parfaict l'œuvre que vous m'avez mis en main!* Desirez-le, procurez-le, pensez à cela, priez pour cela; et Dieu, qui vous a donné la volonté pour desirer, vous donnera des forces pour le bien faire.

MÉDITATION POUR LE COMMENCEMENT DE CHAQUE MOIS, AVANT
LA COMMUNION.

(Voyez Tome III, page 332.)

DCCLXVIII.

*S. François de Sales, à Madame Rose Bourgeois, abbesse
de l'abbaye royale du Puits-d'Orbe.*

Il l'exhorte à la reforme de son monastere.

Annessy, le jour de la Sainte Croix, 3 may 1604.

MADAME, j'ay envoyé à Madame la presidente Brulart, vostre sœur, un escrit que je desire vous estre communiqué; non pas que celuy que je vous ay donné ne suffise pour vous et pour ce tems, mais affin que vous ayez tousjours plus d'esclaircissement en vostre esprit, à l'avancement duquel je me sens tant obligé, que je ne suis de rien plus desirieux en ce monde, non-seulement pour ceste grande confiance que Dieu vous a donnée en mon endroit, mais aussi pour celle qu'il me donne que vous servirez beaucoup à sa gloire: n'en doutez point, Madame, et ayez bon courage. Je suis infiniment consolé du playsir que vous prenez à lire les œuvres et la vie de la Mere Therese: car vous verrez le grand courage qu'elle eut à reformer son Ordre, et cela vous animera sans

doubte à reformer vostre monastere; ce qui vous sera bien plus aysé qu'il ne fut pas à elle, puisque vous estes superieure perpetuelle. Mais tenez la methode que je vous ay dite, de commencer par l'exemple; et, bien qu'il vous semblera prouffiter peu au commencement, ayez neantmoins de la patience, et vous verrez ce que Dieu fera. Je vous recommande surtout l'esprit de douceur, qui est celuy qui ravit les cœurs et gagne les ames. Tenez bon et ferme, en ce commencement, à bien faire tous vos exercices, et preparez-vous aux tentations et contradictions; car le malin esprit vous en suscitera infiniment, pour empescher le bien qu'il prevoit devoir sortir de vostre resolution : mais Dieu sera vostre protecteur; je l'en supplie de tout mon cœur, et l'en supplieray tous les jours de ma vie. Je vous prie de me recommander à sa misericorde, et croire que je suis autant que vous le sauriez desirer, et que je puis, Madame, vostre, etc.

Mon compaignon m'a dit en chemin que vous desiriez venir à Saint-Claude, et qu'à ceste occasion j'auray le bien de vous voir. Je vous prie qu'en ce cas-là je le sçache avant le tems, affin que je me puisse treuver en lieu et loysir propre à vostre consolation.

DCCLXIX.

S. François de Sales, à Madame l'Abbesse du Puits-d'Orbe.

Conseils à une personne souffrante; les douleurs du corps sont des esprouves favorables; jamais on ne rend plus de services à Dieu que dans cest estat; exercices spirituels à faire lorsqu'on s'y treuve.

Avant le 9 octobre 1604.

MA tres-chere Sœur, Nostre Seigneur vous veuille donner son Saint-Esprit, pour faire et souffrir toutes choses selon sa volonté! Vostre homme N. me presse si fort de le depescher, que je ne sçay si je pourray vous respondre entierement. Au moins vous diray-je quelque chose, selon que Dieu m'en donnera la grace. J'ay esté consolé que N. arrivast si à propos avec mes lettres. Tous vos desgoustemens ne m'estonnent point; ils cesseront un jour, Dieu aydant : et si bien vous avez donné peu de satisfaction à ce bon Pere, je m'asseure qu'il ne s'en troublera point; car je le tiens pour capable de cognoistre les divers accidens d'une ame qui commence à cheminer au chemin de Dieu. Pour moy, ma chere sœur et fille, n'en doutez nullement, vous ne sçauriez m'estre importune; et si Nostre Seigneur m'avoit autant donné de liberté et de commodité de vous assister, comme j'en ay de volonté et d'affection, vous ne me verriez jamais las de vous servir à la gloire de Dieu : car je suis pleynement vostre, et vous ne sçauriez avoir trop d'assurance de moy pour cest esgard.

Touchant la meditation, je vous prie de ne vous point affliger, si parfois, et mesme bien souvent, vous n'y estes pas consolée; mais poursuivez doucement, et avec humilité et patience, sans pour cela violenter vostre esprit. Servez-vous du livre quand vous verrez vostre esprit las; c'est-à-dire, lisez un petit, et puis meditez jusqu'à la fin de vostre demy-heure.

La Mere Therese en usa ainsi du commencement, et dit qu'elle s'en treuva fort bien. Et puisque nous parlons confidemment, j'adjousteray que je l'ay ainsi essayé, et je m'en suis bien treuvé. Tenez pour regle que la grace de la meditation ne se peut gaigner par aucun effort d'esprit; mais il faut que ce soit une douce et affectionnée perseverance, pleyne d'humilité.

Tous vos autres exercices, vous les continuerez en la façon que je vous les ay marquez.

Pour le coucher, je ne changeray point d'opinion, s'il vous playst; mais si le lict vous desplayst, et que vous n'y puissiez pas tant demeurer que les autres, je vous permettray bien de vous lever une heure plus matin : car, ma chere sœur, il n'est pas croyable combien les longues veilles du soir sont dangereuses, et combien elles debilitent le cerveau. On ne le sent pas en la jeunesse; mais on le ressent tant plus par apres, et plusieurs personnes se sont rendues inutiles par ce moyen.

Je viens à votre jambe malade, et qu'il faut ouvrir. Ce ne sera pas sans des douleurs extremes; mais, mon Dieu! quel sujet est-ce que sa bonté vous donne de probation en ces commandemens! O courage, ma chere sœur, nous sommes à Jesus-Christ, voilà qu'il vous envoie ses livrées : faites estat que le fer qui ouvrira votre jambe soit l'un des clous qui perça les pieds à Nostre Seigneur. O quel bon-heur! Il a choysi pour vous ces sortes de faveurs, et les a tant cheries, qu'il les a portées en paradis; et voilà qu'il vous en fait part : et vous me dites que vous me laissez à penser comme vous servirez Dieu pendant le tems que vous serez sur le lict; et suis content d'y penser, ma bonne fille.

Sçavez-vous ce que je pense? A vostre advis, ma chere sœur, quand fut-ce que nostre Sauveur fit le plus grand service à son Pere? Sans doute que ce fut estant couché sur l'arbre de la croix, ayant pieds et mains percez : ce fut là le plus grand acte de son service. Et comme le servoit-il? En souffrant et en offrant : ses souffrances estoient une odeur de suavité à son Pere. Et voilà donc le service que vous ferez à Dieu sur votre lict; vous souffrirez et offrirez vos souffrances à sa Majesté. Il sera sans doute avec vous en ceste tribulation, et vous consolera.

Voilà votre croix qui vous arrive : embrassez-la, et la caressez pour l'amour de celuy qui vous l'envoie. David affligé disoit à Nostre Seigneur : *J'ay fait le muet, et n'ay dit mot, parce que c'est vous, ô mon Dieu, qui m'avez fait ce mal que je souffre*; comme s'il disoit : Si un autre que vous, ô mon Dieu, m'avoit envoyé ceste affliction, je ne l'aymerois pas, je la rejetterois; mais puisque c'est vous, je ne dy plus mot, je l'accepte, je la reçoÿ, je l'honore.

Ne doutez point que je ne prie fort Nostre Seigneur pour vous, affin qu'il vous fasse part de sa patience, puisqu'il luy plaist de vous faire part de ses souffrances : je le dois, je le feray, et seray en esprit pres de vous pendant tout vostre mal; non, je ne vous abandonneray point.

Mais voicy un baume precieux pour adoucir vos douleurs. Prenez tous les jours une goutte ou deux du sang qui distille des plaies des pieds de Nostre Seigneur, et les faites passer par la meditation; et avec imagi-

nation trempez reveremment vostre doigt en ceste liqueur, et l'appliquez sur vostre mal, avec l'invocation du doux nom de Jesus, *qui est une huyle respandue*, disoit l'Espouse au Cantique; et vous verrez que vostre douleur s'amoinrira.

Pendant ce tems-là, ma chere fille, dispensez-vous de l'office pour tous les jours que les medecins vous le conseilleront, encore qu'il vous semblera que vous n'en ayez pas besoin : je vous l'ordonne comme cela au nom de Dieu.

Si ces lettres vous arrivent avant le coup, faites chercher partout le traitté de Cacciaguerre, *De la tribulation*, et le lisez pour vous preparer : si moins, faites-le lire paysiblement par quelqu'une de vos plus devotes, pendant que vous serez au lict; et, croyez-moy, cela vous souslagera incroyablement. Jamais je ne fus si touché d'aucun livre que de celui-là, en une maladie tres-douloureuse que j'eus en Italie.

L'obeyssance que vous rendrez au medecin sera infiniment agreable à Dieu, et mise en compte au jour du jugement.

Je ne puis vous envoyer maintenant l'escrit de la communion, car vostre homme me presse trop : je vous l'envoyeray bientost, car j'en auray commodité : mais cependant vous treuverez dans Grenada tout ce qui est requis, et dans la *Prattique spirituelle*.

Oh! que j'ay esté consolé de voir que vous avez franchi toutes difficultez, pour faire tout ce que je vous escrivis touchant vos vœux et la confession! Ma chere sœur, il faut tousjours faire comme cela, et Dieu sera glorifié en vous.

Vous aurez tres-souvent de mes lettres, et à toutes occasions.

Pendant que je vous penseray affligée dans le lict, je vous porteray (mais c'est à bon escient que je parle), je vous porteray une reverence particuliere et un honneur extraordinaire, comme à une creature visitée de Dieu, habillée de ses habits, et son espouse speciale. Quand Nostre Seigneur fut à la croix, il fut desclaré Roy, mesme par ses ennemys, et les ames qui sont en croix sont desclarées reynes.

Vous ne sçavez pas de quoy les anges nous portent envie : certes, de nulle autre chose que de ce que nous pouvons souffrir pour Nostre Seigneur, et ils n'ont jamais rien souffert pour luy. S. Paul, *qui avoit esté au ciel*, et parmy les felicitez du paradis, *ne se tenoit pour heureux qu'en ses infirmittez, et en la croix de Nostre Seigneur*. Quand vous aurez la jambe percée, dites à vos ennemys la parole du mesme Apostre : *Au demeurant, que nul ne me vienne plus fascher ny troubler; car je porte les marques et signes de mon Seigneur en mon corps*. O jambe! laquelle estant bien employée vous portera plus avant au ciel que si elle estoit la plus saine du monde! Le paradis est une montagne à laquelle on s'achemine mieux avec les jambes rompues et blessées qu'avec des jambes entieres et saines.

Il n'est pas bon de faire dire des messes dans les chambres : adorez de vostre lict Nostre Seigneur à l'autel, et contentez-vous. *Daniel ne pouvant aller au temple, se tournoit de ce costé-là pour adorer Dieu* : faites-en de

mesme. Mais je suis bien d'advis que vous communiez tous les dimanches et bonnes festes au lict, autant que les medecins vous le permettront : Nostre Seigneur vous visitera volontiers au lict de l'affliction.

J'ay receu le billet joint à vostre lettre. Ne doutez nullement que je ne l'aye tres-aggreable. Je l'accepte de tout mon cœur, et vous promets que j'auray le soing de vous que vous desirez, autant que Dieu m'en donnera de force et de pouvoir. Je prie sa divine Majesté qu'il vous comble de ses benedictions, et toute vostre mayson. Dieu soit eternellement beny et glorifié sur vous, en vous et par vous! *Amen.* Je suis, ma tres-chere fille, vostre, etc.

Je vous supplie, qu'il vous playse faire recommander à Dieu un bonne œuvre que je souhaite voir accomplie, et surtout de la recommander vous-mesme pendant vos tourmens, car en ce tems-là vos prieres, quoyque courtes et de cœur, seront infiniment bien receues. Demander en ce tems-là à Dieu les vertus qui vous seront les plus necessaires.

DCCLXX.

S. François de Sales, à Madame l'Abbesse du Puits-d'Orbe.

Conseils sur quelques exercices religieux à l'usage des communautes de femmes, sur les reformes qu'une abbesse peut introduire, et les pratiques qu'elle doit faire observer, etc.

A Sales, le jour de Saint-Denys, 9 octobre 1604.

MADAME, j'ay longuement retenu vostre laquais Philibert; mais ç'a esté parce que je n'ay jamais eu un seul jour à moy, encore que je fusse aux champs; car la charge que j'ay porte tout partout son martyre avec soy, et ne puis pas dire qu'aucune seule heure de mon tems soit à moy, sinon celles auxquelles je suis à l'office : tant plus desire-je d'estre tres-estroitement recommandé à vos prieres.

Je vous envoie, ma chere fille (et voilà le mot que vous voulez, et que mon cœur me dicte), un escrit touchant la façon de faire l'orayson mentale, qui me semble la plus aysée et utile. Je vous y ay mis quelques exercices et des oraysons jaculatoires. Cela suffira bien pour enseigner la forme qu'il faut tenir à passer la journée. Je desire que vous la communiquiez à Madame la Presidente, vostre sœur, et à Madame de Chantal; car je pense qu'elle leur sera utile.

Quant à la matiere de vos meditations, je desire que pour l'ordinaire ce soit sur la vie et mort de Nostre Seigneur; car ce sont les plus aysées et les plus profittables.

Les livres que je vous conseille, ce sont Bruno, jesuite; Capiglia, chartreux; Bellintany, capucin; mais surtout Grenade, au *Vrai Chemin*, pour le commencement. Bruno et Capiglia vous pourront servir pour les festes et dimanches, les autres deux le long de l'année. Mais, quoyque vous voyiez ces autheurs, qui sont excellens, ne vous despartez point de la forme que je vous ay envoyée.

Faites tousjours l'entrée de l'orayson en vous mettant en la presence de Dieu, l'invoquant et proposant le mystere; et apres les considerations,

faites tousjours les actes des affections, non pas de toutes, mais de quelques-unes, et les resolutions; apres cela l'action de graces, l'offre, la priere; enfin lisez bien le petit memorial que je vous envoie, et le pratiquez.

Quant à la meditation de la mort, du jugement et de l'enfer, elle vous sera fort utile; et vous en trouverez les matieres en Grenade, bien au long. Mais, ma fille, je vous prie que toutes ces meditations-là des quatre fins se finissent toutes par l'esperance et la confiance en Dieu, et non pas par la crainte et l'effroy; car, quand elles finissent par la crainte, elles sont dangereuses, surtout celle de la mort et de l'enfer.

Il faut donc, qu'ayant consideré la grandeur des peynes et l'eternité, et vous estant excitée à la crainte d'icelles, et fait resolution de mieux servir Dieu, vous vous representiez le Sauveur en croix, et, recourant à luy les bras estendus, vous l'alliez embrasser par les pieds, avec des acclamations interieures pleynes d'esperances : *O port de mes esperances! ah! vostre sang me garantira; je suis vostre, Seigneur, et vous me sauverez;* et retirez-vous en ceste affection, remerciant Nostre Seigneur de son sang, l'offrant à son Pere pour vous desliver, et le priant qu'il vous l'applique. Mais ne faillez pas à tousjours finir par l'esperance, autrement vous ne retirerez nul profit de telles meditations; et tenez ceste regle perpetuellement, que jamais vous ne devez finir vostre orayson qu'avec confiance : car c'est la vertu la plus requise pour impetrer de Dieu, et celle qui l'honore le plus. Vous pouvez donc faire ces meditations des quatre fins tous les trois mois une fois, et ce en quatre jours.

Pour l'ordre de prier la journée, il me semble de vous avoir assez esclaircie en ce petit memoire que je vous envoie. Je vous le diray neantmoins icy un peu plus particulierement.

Sçachant que vous estes fort matineuse, je dy que le matin estant levée vous devez faire vostre meditation et l'exercice du matin, que j'ay appelé *preparation*, à la charge que le tout ne durera au plus que trois quarts d'heure, ne desirant pas que la meditation et l'exercice arrivent à une heure. Apres cela vous pouvez disposer de vos affaires de ce jour-là, jusqu'à l'office, s'il y a du tems.

À la messe je vous conseille plutost de dire vostre chappelet qu'aucune autre priere vocale; et, le disant, vous le pourrez rompre quand il faudra observer les poincts que je vous ay marquez, à l'Evangile, au *Credo*, à l'levation, et puis reprendrez où vous aurez laissé; et ne doutez nullement qu'il n'en sera que mieux dit pour toutes ces interruptions; et si vous ne le pouvez achever à la messe, ce sera à quelque heure du jour, et ne sera besoin que de poursuivre où vous aurez laissé.

Au repas, j'appreuverois que vous observassiez de faire dire le *Benedicite*, et les graces ecclesiastiques qui sont à la fin du Breviaire; et cela, vous le pouvez introduire au mesme tems que vous introduirez le Breviaire de Trente, ou devant, s'il vous semble; et petit à petit faire que chaque dame le die à son tour; car l'Eglise ne l'a pas fait mettre, sinon affin que nous l'observions. Estant à Annessy, je l'observe tousjours.

Un petit devant le soupper, il vous seroit fort utile de prendre un demy-quart d'heure de recueillement à remascher la meditation du matin , sinon qu'à ceste heure-là l'on dist Complies au monastere.

Le soir, avant que d'aller coucher, j'approuve que si l'église n'est point esloignée de vos chambres, ny trop incommode, vous y alliez toutes ensemble; et qu'y estant arrivées et mises à genoux, et en la presence de Dieu, la semainière fasse l'office de l'examen de conscience, en cette sorte : *Pater noster*, et dire secretement le reste; *Ave Maria*, et *Credo*, et à la fin, *Carnis resurrectionem, vitam æternam. Amen.* Puis toutes ensemble le *Confiteor* jusqu'à *meâ culpâ.* et s'arrester un demy-quart d'heure à faire l'examen, puis achever le *meâ culpâ*, et le reste, *Misereatur* et *Indulgentiam* : apres cela les Litanies de Nostre-Dame; et apres, l'orayson de Nostre-Dame, ou celle qui est apres, *Visita, quæsumus, Domine, habitationem istam* et ce qui s'ensuit; et les autres respondent, *Dormiam et requiescam. ✕. Benedicamus Domino. ñ. Deo gratias. ✕. Requiescant in pace.* Et dés ceste heure-là que chacun se retire à sa cellule, apres s'estre entre-saluées toutes ensemble.

Au demeurant, ma chere dame, surtout il faut que vous la premiere teniez un ordre, non-seulement pour les offices, mais aussi pour s'aller coucher et lever; autrement vous ne pourrez pas continuer en santé : et cela s'observe en toutes assemblées. Les veilles du soir sont dangereuses pour la teste et l'estomach. Je vous conseilerois que le disner n'eust pas plus tard que dix heures, ny le soupper que six, ny le coucher que neuf à dix, et le lever entre quatre et cinq, si quelque complexion particuliere ne requiere davantage de tems pour dormir, ou n'en puisse pas tant dormir. Mais il faut que, pour n'en pas tant dormir, la cause soit bien recongneue : car, entre les filles, il semble que six heures soient presque requises; et voulant faire autrement, on demeurera sans vigueur le long de la journée.

Ne faites point l'orayson mentale apres le disner, si ce n'est pour le moins quatre heures apres, ny jamais apres soupper. Aux jours de jeusne, on peut faire collation à sept heures; et pour le regard du jeusne, pour vous, il suffira de commencer par le vendredy, et vous en contenter pour quelque tems; et mesmement parce qu'il faut que vous soyez avec les autres, et qu'il faut les conduire petit à petit.

Estant malade, ne faites pas d'autre orayson que jaculatoire. Ayez soing de vous, obeyssant soigneusement au medecin, et croyez que c'est une mortification agreable à Dieu; et quand vos sœurs le seront, soyez fort affectionnée à les visiter, secourir, et faire servir et consoler. Mesme s'il y en a de malades, monstrez-leur une tendre compassion, les dispensant aysement de leur charge de l'office, selon que vous jugerez convenable, car cela les gaignera infiniment.

Pour le regard des communions et confessions, je treuve bon que ce soit tous les huict jours, et que le soir du samedy, vous adjoustiez au *Visita* l'orayson du Saint-Sacrement.

Je vous envoie un petit formulaire de confession, que j'ay dressé expres

pour vous. Je n'y mets pas tout, mais seulement ce que j'ay creu à propos pour vostre instruction. Vous pourrez lé communiquer à Mesdames Bru-lart et de Chantal, et aux religieuses que vous verrez disposées à en faire profict. Je n'ay pas icy les livres qui en traittent, et peut-estre le disent-ils mieux que moy : mais il n'importe ; si vous le treuvez ailleurs, tant mieux.

Quant à la reformation de vostre mayson, ma chere fille, il faut que vous ayez un cœur grand, et qui dure. Je vous voy dedans sans doute, si Dieu vous donne sa grace et quelques années de vie. Ce sera vous qui serez employée de la divine Providence à ceste sacrée besongne, et sans beaucoup de peynes. Cela me plaist que vous estes peu de filles. La multitude engendre confusion. Mais comment commencerez-vous ? Voicy mes pensées.

L'exacte reformation d'un monastere de filles consiste en l'obedience bien observée, la pauvreté et la chasteté. Il vous faut bien garder de donner ny peu ny prou aucune alarme de vouloir reformer ; car cela feroit que tous les esprits chatouilleux dresseroient leurs armes contre vous, et se roidiroient. Sçavez-vous ce qu'il faut faire ? Il faut que d'elles-mesmes elles se reforment sous vostre conduite, et qu'elles se lyent à l'obeysance et pauvreté. Mais comme quoy ? Allez de loing en loing, gaignez ces jeunes plantes qui sont là, et leur inspirez l'esprit d'obeysance ; et pour ce faire, usez de trois ou quatre artifices.

Le premier, c'est de leur commander souvent, mais des choses fort petites, douces et legeres, et ce devant les autres ; et puis là-dessus les en louer modestement, et les appeller à l'obeysance avec des termes d'amour : Ma chere sœur, ou fille, et semblables ; et plutost leur dire avant que de le faire : Si je vous prie de cecy ou de cela, le ferez-vous pas bien pour l'amour de Dieu ?

Le second, c'est de leur jetter devant des livres propres à cela, et entre autres il y en a trois admirables que je vous conseille d'avoir, et quelques-fois leur en lire à part les poincts les plus sortables. Ce sont Platus, *Du bien de l'estat religieux*, lequel est imprimé en françois à Paris ; *le Gerson des religieux*, composé par le Pere Pinel, imprimé à Lyon et à Paris ; *la Desirant, ou Thresor de devotion*, imprimé à Paris et à Lyon. Item ; parler souvent de l'obedience, non pas comme la desirant d'elles, mais comme desirant de la rendre à quelqu'un. Par exemple, mon Dieu ! que les abbesses qui ont des superieures qui leur commandent, ou bien des superieurs, sont bien plus ayses ! elles ne craignent point de faillir, toutes leurs actions sont bien plus agreables à Dieu ; et semblables petites amorces.

Le troisieme, c'est de commander si doucement et amyablement qu'on rende l'obeysance aymable ; et, apres qu'elles vous auront obey, adjouster : Dieu vous veuille recompenser de ceste obeysance ! et ainsi vous tenir fort humble.

Le quatrieme, c'est de faire profession vous-mesme de ne vouloir rien faire que par l'advis et conseil de vostre pere spirituel, auquel neantmoins vous n'attribuerez nullement aucun titre de commandement, ny à ce que

vous ferez par sa direction aucun tiltre d'obeyssance, de peur d'exciter des contradictions, et que les malins ne suscitent des jalousies en l'esprit de ceux qui sont superieurs de vostre monastere, car cela gasteroit tout; et je suis experimenté en de semblables accidens, pour les avoir veus arriver en France, en des monasteres où il n'y a pas eu peu de peyne d'ap-payser ces orages.

J'en dy de mesme de la pauvreté : il faut les y conduire petit à petit; en sorte qu'inspirées en ceste douce façon, dans quelque tems toutes leurs pensions soient mises ensemble en une bourse, de laquelle on tirera tout ce qui sera necessaire, esgalement et à propos, selon la necessité d'une chacune, comme il se fait en plusieurs monasteres de France que je sçay. Mais surtout il ne faut donner nulle alarme de tout cela, ainsi les y conduire par de douces et soüefves inspirations; à quoy aussi serviront les livres susdits.

Quant à la chasteté, il faut commencer ainsi : lesmoigner vous-mesme que vous n'estes jamais si contente que quand vous estes seule avec elles; qu'il vous semble que c'est la plus grande consolation d'estre ainsi en vostre conversation particuliere entre vous autres sœurs; que vous voudriez que chacun demeurast en son lieu, les mondains chez eux, et vous avec elles; qu'aussi bien les mondains ne viennent aux monasteres que pour en tirer ou pour faire des contes çà et là; et semblables petites inspirations; mais que ce soit en sorte qu'il semble que vous ne le dites que pour vostre particulier; et vous verrez que petit à petit elles seront bien ayses de retrancher les sorties au monde et les entrées des mondains : et enfin un jour (il suffira bien si c'est apres une année, voire deux), vous ferez passer cela en constitution et en ordre; car c'est enfin la gardienne de la chasteté, que la clausure.

Je me console de sçavoir que presque tout est de jeunesse; car cest aage est propre à recevoir les impressions. Au monastere de Montmartre, pres Paris, les jeunes, avec leur abbesse encore plus jeune, ont fait la reformation.

Quand vous rencontrerez des difficultez et des contradictions, ne vous essayez pas de les rompre; mais gauchissez dextrement, et pleyez avec la douceur et le tems : si toutes ne se disposent pas, ayez patience, et advancez le plus que vous pourrez avec les autres. Ne tesmoignez pas de vouloir vaincre; excusez en l'une son incommodité, en l'autre son aage; et dites le moins qu'il vous sera possible que c'est faute d'obeyssance.

Mais, dites-moy, estimez-vous peu ce que vous avez desjà fait pour l'office, pour le voile, et semblables choses? Seigneur Jesus! Nostre Seigneur demeura trois ans et demy à former le college de ses douze apostres; encore y avoit-il un traistre et beaucoup d'imperfections quand il mourut. Il faut avoir un cœur de longue haleyne; les grands desseins ne se font qu'à force de patience et de longueur de tems. Les choses qui croissent en un jour se perdent en un autre. Courage donc, ma bonne fille! Dieu sera avec vous.

Ma fille, j'appreuve la charité que vous voulez faire à ceste pauvre crea-

ture esgarée, pourveu qu'elle revienne avec l'esprit de recognoissance et penitence; et si elle vient en ceste sorte, elle trouvera doux comme sucre et miel d'estre reculée au dernier rang, et de ne point avoir droit aux honneurs de la mayson, jusqu'à ce que les vertus qu'elle pourra faire paroistre, en contre-eschange des fautes passées, la puissent relever aux autres honneurs, hormys le rang, qu'il est bien raisonnable qu'elle perde absolument. En particulier, je suis bien d'avis que vous releviez son esprit avec douceur, et que vous invitiez toutes les dames à en faire de mesme; car l'Apostre dit tout net que *les plus spirituels doivent relever les desfaillans, en esprit de douceur, quand ils viennent en esprit de penitence.* Ainsi faut-il mesler la justice avec la bonté, à la façon de nostre bon Dieu, affin que la charité soit exercée, et la discipline observée.

Je trouverois bon que l'exercice de l'examen ne se fist qu'une grosse demy-heure ou trois quarts d'heure apres soupper, et que pendant les trois quarts d'heure on fist un peu de recreation à deviser honnestement, voir à chanter des chansons spirituelles, au moins pour ce commencement.

Vos jeunes filles doivent estre communiées pour le plus tard à onze ans, presupposant qu'elles ayent la cognoissance qu'ordinairement l'on a en ce tems-là. Et la premiere fois qu'elles communient, il est bon de prendre vous-mesme la peyne de les bien instruire de la reverence qu'elles y doivent porter, et de leur faire marquer le jour et l'an en leur Breviaire, pour en remercier Dieu toutes les années suivantes.

Voilà, ce me semble, que je vous ay respondu à tout ce que vous me demandiez, Madame ma chere sœur. Il me reste à vous dire que sans ceremonie je suis extremement vostre, et à toute vostre abbaye, où j'espere voir un jour fleurir de toutes parts la sainte devotion; en ce que je pourray, je contribueray, et ce que Dieu me donnera d'esprit, et mes foibles prieres. Je ne manque jamais de vous loger amplement en la memoire de la sainte messe; et croyez que si vous vous desirez prez de moy, je me desire bien aussi prez de vous. Mais nous sommes assez prez, puisque Dieu nous joint au desir de le servir. Demeurons en Dieu, et nous serons ensemble. Je le prie de tout mon cœur qu'il vous fortifie de plus en plus en son amour, avec toutes mesdames vos religieuses, que je saluë, et prie de ne me point oublier en leurs oraysons, mais de me donner quelques-uns des soupirs de devotion qu'elles jettent au ciel, où est leur esperance. Amen.

DCCLXXI.

S. François de Sales, à Madame l'Abbesse du Puits-d'Orbe.

Il proteste qu'il est tout desvoué au service de son ame et à la reforme de son monastere. Il l'advertit des contradictions qu'elle aura, et l'encourage à tenir ferme, commençant par travailler à l'interieur. Il consent qu'elle renouvelle ses vœux entre ses mains par escrit. Il dit qu'il a escrit à M. son pere pour le faire entrer dans ses vœues. Il luy enuoye un escrit sur la meditation. Ira-t-il la voir dans sa mayson? Il recommande la lecture de table, et de preparer doucement les cœurs à la reforme. Il luy conseille de suivre les advis du Pere de Villars, et de ne point s'ecarter de ceux qu'il luy a donnez. Il luy apprend la mort du P. Ancina, evesque de Saluce. Il luy designe les livres propres à son estat et à son dessein. Enfin, il donne advis à l'abbesse que Madame sa mere et luy veulent luy donner mademoiselle de Sales pour pensionnaire.

16 octobre 1604.

MADAME ma tres-chere sœur et fille en Nostre Seigneur, je vous veux mettre icy quelques poincts à part que je desire vous estre particuliers.

Je vous supplie par les entrailles de Nostre Seigneur de croire, sans aucunement doubter, que je suis entierement et irrevocablement au service de vostre ame, et que je m'y employeray de toute l'estendue de mes forces, avec toute la fidellité que vous scauriez jamais souhaitter. Dieu le veut, et je le cognois fort bien : je ne puis rien dire davantage. Sur ce bon fondement, j'appliqueray mon esprit et mes prieres à penser en tout ce qui sera utile et requis pour faire une parfaite reformation de tout vostre monastere ; ayez seulement un grand courage et plein d'esperance. C'est tout ce qu'il nous faut pour le present ; car vous serez assaillie sans doute ; mais, avec l'esprit d'une douce vaillance, nous chevirons (1) de ce bon dessein, Dieu aydant ; et pour le present, il faut bien establir l'interieur de vos cœurs et le vostre surtout, car c'est la vraye et solide methode ; et dans quelque tems nous establirons à l'exterieur, à l'edification de plusieurs ames. Croyez que j'y penseray à bon escient. Quant au desir que vous avez de refaire vos vœux entre mes mains et m'en envoyer un escrit, puisque vous estimez que cela vous donnera tant de repos, j'en suis content, pourveu que vous adjoustiez à l'escrit ceste condition, à l'endroit où vous parlerez de moy, *sauf l'authorité de tous legitimes superieurs*, et ne faut pas que rien de cela se sçache.

J'escris à M. vostre pere et le mien une lettre propre, à mon advis, pour gaigner son esprit à nostre dessein, lequel je ne luy despeins pas si grand comme il est, parce que cela le rebuterait, luy estant proposé tout à coup ; et petit à petit il le gousterait indubitablement. Je me dispense un peu de vous en ceste lettre-là, mais vous sçavez bien que ce n'est tout que pour la gloire de Dieu et vostre bien, à quoy je regarde sans plus tout cecy. Je sçay que vous me tenez pour trop vostre pour interpreter aucune chose venante de moy qu'à bien et à droicte intention.

Il faut avoir patience en ce qu'il veut ses opinions estre suivies, car il fait tout par excez d'amitié ; et j'espere qu'ainsi, comme je luy escris, nous gaignerons beaucoup sur luy. J'escris un mot à Madame vostre sœur, que je ne puis qu'aymer extremement estant ce qu'elle est. M. vostre pere me semble le desirer par la lettre qu'il m'a escrite.

(1) Viendrons à bout.

J'ay bien peur que l'escriit de la meditation ne soit si mal fait que vous ne sçachiez pas le lire. Vous prendrez la peyne, s'il vous plaist, de le faire mettre au net pour le pouvoir lire avec plus de fruict. J'estois si indisposé quand je le fis escrire, que je ne pus y mettre la main pour l'escrire, me contentant de le dicter.

Il n'y a nulle apparence humaine que je puisse jamais avoir la consolation de voir le Puits-d'Orbe; mais le grand desir duquel je suis porté à vostre service spirituel, me fait esperer que Nostre Seigneur m'y conduira par sa providence quand il en sera tems, si ma chetive cooperation est requise à vostre bon dessein.

Perseverez à faire lire à la table, et mesme quelquesfois en vostre chambre, en compaignie de vos sœurs. Il faut disposer petit à petit la matiere de l'entiere reformation; et la plus grande preparation c'est de rendre les cœurs doux, traittables et desireux de la perfection.

Prevalez-vous de l'assistance du bon Pere de Villars, lequel, en response du billet que je vous donnay à Saint-Claude, m'escriit qu'il aura un particulier soing de vous servir. Vous ferez bien de vous arrester aux devotions que je vous ay presentées, et de ne point varier sans m'en advertir. Dieu aura agreable vostre humilité en mon endroit, et vous les rendra fructueuses.

M. l'evesque de Saluce est decedé depuis peu. C'estoit l'un des plus grans serviteurs de Dieu qui fust de cest aage, et de mes plus intimes amys : il fut fait evesque en un mesme jour avec moy. Je vous demande un chappelet pour son repos; car je sçay que si je fusse trespasé devant luy, il m'en eust fait faire la charité comme cela partout où il eut du credit. Si j'eusse eu le tems à moy, je vous eusse escriit en meilleur ordre; mais tout ce que j'escriis, ce n'est que par morceaux, selon le loysir que je puis avoir. Croyez que j'ay bien besoin de vos prieres.

Les livres que vous pouvez avoir pour le present, sont : Platus, *Du bien de l'estat de religion*; le Gerson *des religieux*, de Luce Pinel; Paul Morigie, *De l'institution et commencement des religions*; les œuvres de Grenade, imprimées nouvellement à Paris; Bellintany, *De l'orayson mentale*; les Meditations de Capiglia, chartreux; celles de S. Bonaventure; *Le Desirant*; les œuvres de François Arrias, et surtout l'Imitation de Nostre-Dame; les œuvres de la Mere Therese; le Catechisme spirituel de Cacciaguerre, et ses autres œuvres. Cela vous suffira, ou une partie avec ceux que je sçay que vous avez desjà. Dieu, notre chere sœur, soit vostre conducteur, protecteur et conservateur, vostre pretention et vostre confiance. Amen. Vostre, etc.

Madame, j'oublois presque de vous dire que ma mere et moy avons fait un project de vous envoyer, apres l'hiver prochain, ma jeune sœur que vous vistes à Saint-Claude, en intention que si Dieu la favorise de l'inspiration d'estre religieuse, elle le soit, le tems estant venu, par vostre grace et assistance; trop heureuse qu'elle sera d'arriver en ceste mayson là à mesme tems que la devotion s'y allumera. Que si elle n'est pas digne de ce lieu, ou moy de ce contentement, au moins aura-t-elle ce bonheur,

où qu'elle aille, d'avoir esté en si bon lieu. Et le tout se fera, Dieu aydant, sans aucune incommodité de personne, sinon celle de son esprit. Voyez, Madame ma chere sœur, si nous voulons nous obliger bien estroitement à vostre service; cela dit sans ceremonie.

 DCCLXXII.

S. François de Sales, à Madame l'Abbesse du Puits-d'Orbe.

De la clausure des religieuses : regles sur la conduite d'une abbesse vis-à-vis de la Mere prieure.

9 novembre 1604.

J'AY eu du contentement à sçavoir de vos nouvelles, apres tant de tems que j'avois demeuré sans en recevoir, ma tres-chere fille, par vous-mesme; car que me peuvent dire de certain de vous ny de vos affaires toutes les autres?

Mais, ma tres-chere fille, tous les remedes humains se sont trouvez inutiles pour la guerison de ceste pauvre jambe, qui vous donne une peyne qu'il faut sagement convertir en penitence perpetuelle. A la verité, j'ay tousjours eu ceste cogitation que toutes ces applications reüssiroient tres-mal, et que c'estoit un coup que la Providence celeste vous avoit donné, afin de vous donner sujet de patience et de mortification. O quels thresors pouvez-vous assembler par ce moyen! Il le faut faire dores-ne-avant, et vivre comme une veritable rose entre les espines.

Mais on m'a escrit que vous estiez au Puits-d'Orbe avec de vos filles, et que le reste estoit demeuré à Chastillon : cela est vray; car je l'eusse deviné. Mais c'a esté pour peu, ce me dites-vous, et pour un bon et legitime sujet : je le crois; mais croyez-moy aussi, ma chere fille, que comme les filles qui ont quitté le monde devoient ne le jamais vouloir voir, aussi le monde qui a quitté les filles ne les voudroit jamais voir; et pour peu qu'il les voye, il s'en fasche et murmure. C'est la verité aussi que l'on perd tousjours quelque chose aux sorties, qui peuvent, voire mesme avec quelque perte temporelle, estre evitées. Pour cela, si vous escoutez mon advis, vous sortirez le moins qu'il vous sera possible, et mesme pour ouyr les sermons, puisque vous avez bien le credit d'avoir quelquesfois le predicateur dans vostre oratoire, qui dira des choses toutes propres pour vostre assemblée. Certes, il faut avoir quelque esgard à la voix commune, et faut beaucoup faire des choses pour eviter les bruits des enfans du monde. *Certes, je sçavois, disoit ce grand spectacle de religion et de devotion, saint Paul; si je sçavois qu'en mangeant de la chair, je donnusse du scandale au prochain, je n'en mangerois jamais.* Contentez en cela messieurs vos parens, et je croy qu'apres vous pourrez confidemment leur demander du secours pour vous bien loger; car il me semble que je les voy qui disent : Pourquoi loger à commodité des filles qui sortent et vont parmy le monde? Et le desplaysir qu'ils ont de ces sorties, fait qu'ils en exagerent la quantité et qualité.

C'est l'ancienne coustume du monde, de trouver qu'il leur est loysible de parler des ecclesiastiques à toutes mains; et il croit que pourveu qu'il ayt

quelque chose à dire sur eux, il n'y aura plus rien à dire sur ses partisans.

Or sus, n'y auroit-il pas moyen que vous sçussiez trouver le byais par lequel il faut prendre et garder le cœur de Madame la prieure nostre sœur; car, encore que, selon le monde, c'est aux inférieurs à rechercher la bienveillance des superieurs, si est-ce que, selon Dieu et les Apostres, c'est aux superieurs à rechercher les inferieurs et à les gagner. Car ainsi fait nostre Redempteur; ainsi ont fait les Apostres; ainsi ont fait, font et feront à jamais tous les prelatz zelez en l'amour de leur maistre.

Je confesse que je n'admire nullement que vos proches se scandalisent de voir la froideur de l'amitié qui est entre deux sœurs naturelles, deux sœurs spirituelles, deux sœurs religieuses. Il faut remedier à cela, ma très-chere fille, et ne permettez pas que ceste tentation dure. Il se peut faire qu'elle ayt le tort; mais du moins avez vous celui-là, de ne la pas ramener à vostre amour par le tesmoignage continuel et inaccessible de celui que vous luy devez selon Dieu et le monde.

Vous voyez de quelle liberté j'use à vous dire mes sentimens, ma chere fille, que je desire estre toute victorieuse de la victoire que l'Apostre annonce : *Ne soyez point vaincus par le mal, mais vainquez le mal par le bien.* Si je vous parlois autrement, je vous trahirois, et je ne puis ny ne veux vous aymer que tout à fait paternellement, ma très-chere fille, que je prie Nostre Seigneur de vouloir combler de ses graces et consolations. Je saluë très-humblement toute vostre chere compaignie. Vostre, etc.

DCCLXXIII.

S. François de Sales, à Madame l'Abbesse du Puits-d'Orbe.

Consolation sur une infirmité corporelle.

16 novembre 1605.

MA sœur et ma très-chere fille, opprimé et accablé d'affaires en ceste visite de mon diocèse, que je fay, je ne laisse pas de prier nostre bon Dieu tous les jours, et de luy offrir le saint sacrifice, afin que vous ne soyez pas accablée des douleurs que vostre jambe vous apporte, ny des difficultez que nos saintes entreprinses ont et doivent avoir en ces commencemens.

Monsieur nostre bon pere m'escrit souvent de vos nouvelles : rien ne peut arriver de plus souhaitable que quand elles sont bonnes, comme elles sont tousjours selon Dieu, en qui je sçay que vous jettez toute vostre veue interieure, au bon plaisir duquel tous vos desseins et tous vos desirs se vont fondre. Courage, ma chere fille; Dieu vous sera propice sans doute, pourveu que vous luy soyez fidelle. Quel bon-heur que sa divine Majesté vous veuille employer à son service, non-seulement en agissant mais aussi en pastissant!

Ayez soing de conserver la paix et la tranquillité de vostre cœur : laissez bruire et gronder les vagues tout autour de vostre barque, et ne craignez point; car Dieu y est, et par consequent le salut. Je sçay, ma chere

sœur, que les petits ennuyés sont plus fâcheux, à cause de leur multitude et de leur importunité, que les grans, et les domestiques que les estrangers; mais aussi je sçay que la victoire en est souventesfois plus agreable à Dieu que plusieurs autres, qui, aux yeux du monde, semblent de plus grand merite.

Adieu, ma chere sœur: on me ravit les lettres pour les emporter, et n'ay loysir que de me dire vostre, etc.

DCCLXXIV.

S. François de Sales, à une Superieure (1).

Il luy peint les douceurs de la vie du cloistre, et l'encourage à perseverer dans ses bonnes resolutions.

Le 14 septembre, veille de l'Exaltation de la tres-sainte Croix.

(Le commencement manque)..
 un cœur de longue haleyne à la poursuite de vostre saint project; oüy, ma fille, il le fera luy-mesme, car il desire de pouvoir dire de vostre Religion: C'est un jardin fermé, une fontaine scellée; y a-t-il rien de si doux que de ne voir guere de terre et beaucoup de ciel? Mais souvenez-vous que je parle d'une clausure tres-douce, comme celle des Chartreux, et vous jugerez aussitost qu'elle est faysable, pour peu qu'on y veuille employer de loysir, d'industrie, de priere.

Je voudrois bien sçavoir tout nettement ce que je dois esperer de l'assistance de M. Viardot pres des Peres Jesuites pour vostre mayson.

Or bien, la gloire de Dieu soit faite. Pour moy, ma fille, tant que je vivray et que mes forces se pourront estendre au travers de ceste distance de lieux en laquelle il nous faut vivre, je n'abandonneray jamais l'entreprise de servir vostre chere ame et tout vostre monastere; quand vous ne le voudriez pas, encore pensez que je me desguiserois sous la personne d'un autre pour vous rendre le service auquel je me sens attaché par la main de Nostre Seigneur. Ce me seroit pourtant une consolation de vous voir assistée de quelqu'un qui fust propre à vostre dessein, et qui, par la veue et presence, sceut mieux juger des particulieres convenances que je ne sçaurois faire de si loing. Vous exclamez de desir de me revoir; mais, croyez-moy, ma fille, mon cœur en pousse des clameurs bien fortes devant Dieu; s'il les exauce, sans doubté, je vous reverray plus tost que les circonstances de ma charge ne me le promettent pas. Nous parlons de la clausure, mais j'y suis bien à bon escient, et nos montaignes sont les murailles de mon monastere, et la malice de nostre aage sert de portier, qui m'empesche de sortir. Mais laissons-nous aller à la providence de Dieu, qui sçayt ce qui est mieux. Non, ma fille, demeurez ferme à ne point dire vos heures ny l'office tant que les medecins vous diront que le recit vous seroit dommageable; vous ne laisserez pas, je m'asseure, de faire exhaler de vostre cœur mille parfums, de courtes, mais ardentes prieres, aux pieds de Jesus-Christ crucifié, qui doit estre

(1) L'abbesse du Puits-d'Orbe.

l'ordinaire object de vos pensées en ce saint tems de vos tribulations. Le feu, si on l'applique, servira bien à cest effect, car il fera monter vos affections, comme l'encens s'esleve à mesure qu'il se consume icy bas ; mais.

J'escriray à vos jeunes filles comme vous désirez, mais je ne sçay quelle inscription mettre au-dessus de la lettre. Je vous l'envoyeray en blanc, et vous l'y ferez mettre telle que vous jugerez. Par cy-apres vous pourrez me faire escrire tant que vous voudrez par l'entremise de Madame de Chantal, qui a treuvé une voye fort aysée à Autun, par laquelle je vous escriray aussi le plus que je pourray. Je ne retiens vostre homme qu'un seul jour, tant que je desire vous.
l'assurance que vous desirez de ma chetive et inutile santé, et de tout ce qui est à vous de deçà.

Courage, ma fille. courage ; à quoy sert-il de deguiser nostre bonheur ? Non sans doute, Dieu nous donne des grandes conjectures qu'il est nostre, et que nous serons un jour du tout à luy. Ce bon succez du commencement de nostre reformation, ces bons desirs, ces bonnes affections à la poursuite de la vertu, ces feux, ces fers, ces lits de douleurs, ceste jambe boiteuse, ces contradictions, que pensez-vous que soit tout cela ? Marques de l'amour de Dieu, signes de son bon playsir en nous. Il niche sur l'aubespine de nos affections. Nous voylà revestus de ses saintes livrées, soyons fidelles jusques à la mort, il nous couronnera sans doute.

Oüy, ma fille, je prieray incessamment sa bonté qu'elle soit aupres de vous, et vous tienne de sa main, affin que rien ne vous esbranle. J'ay confiance en sa miséricorde qu'il nous l'accordera. Jesus soit vostre cœur, son cœur soit vostre courage, son courage vostre force, et sa force vostre secours. *Amen.*

Je suis, ma chere fille, plus vostre que mien, vostre autant que vous-mesme, puisque celuy qui vous a donné à vous-mesme m'a rendu vostre F.

Au bas : J'escris un billet de salutation à Madame de Chantal, vostre sœur si affectionnée ; elle l'aura par commodité, car il n'y a rien qui presse.

DCCLXXV.

S. François de Sales, à Madame l'Abbesse du Puits-d'Orbe.

Le Saint luy adresse des souhaets de santé et de prospérité, et luy promet de luy adresser ses conseils escrits.

A Dijon, le 1^{er} decembre 1608.

Je vous avois promis, ma chere sœur, ma fille, de vous escrire par le retour de vostre laquais, mais l'ayant rencontré en lieu où je ne pouvois le faire, je repare ce deffaut, vous escrivant le soir de mon arrivée en ceste ville ; mais que vous escriray-je doncques, ma chere fille ? rien, sinon qu'à mesure que je me suis esloigné de vous corporellement, mon esprit s'est retourné plus ardemment de vostre costé pour vous souhaitter mille benedictions. Sa divine Majesté vous les donne tres-abondantes, et vous

veuille fortifier de plus en plus és saintes resolutions qu'il vous a inspirées. Hélas! je regrette sans doute tant d'incommoditez qui s'opposent à nos desirs, mais faysant ce qui est en nous doucement et constamment, le bon Dieu supplera au reste, et vous consolera de son assistance speciale. Je vous escriray, Dieu aydant, avant mon despart d'icy, et, à mon premier loysir, je vous mettray par ordre tout ce qui me semble propre à la reprinse de nos bons propos. Ah! que je desire de bon-heur à vostre chere ame, ma fille bien-aymée! qu'à jamais puissions-nous vivre pour ce saint amour celeste! Je suis avec une affection inviolable, ma chere fille, vostre tres-fidelle et tres-affectionné serviteur.

FRANÇOIS.

DCCLXXVI.

S. François de Sales, à Madame l'Abbesse du Puits-d'Orbe.

Il l'exhorte à perseverer constamment dans la reforme de son monastere, malgré sa mauvaise santé. Il veut qu'elle travaille à ceste œuvre doucement, courageusement et avec confiance en Dieu sans altorer sa santé.

Decembre 1608.

MA tres-chere fille, j'attens impatientement des nouvelles plus grandes de vostre santé, que celles que j'ay receues jusqu'à present : ce sera quand il playra à Nostre Seigneur, auquel je la demande affectionnement, estimant qu'elle sera employée à sa gloire, et à l'acheminement et perfection de l'œuvre commencée en vostre monastere.

Je suis en peyne de sçavoir si vous aurez encore point rencontré de personnage propre pour la conduite de ceste troupe d'ames, qui sans doute ne peuvent autrement estre qu'avec beaucoup de troublement et d'inquietudes, qui sont ces herbes qui croissent volontiers dans les monasteres mal cultivez, et principalement en ceux des filles.

Mais surtout je voudrois fort entendre quels progres vous esperez pour la clausure; s'il sera pas possible de tenir la porte fermée aux hommes, au moins avec la moderation que je vous avois escrite, laquelle n'estoit que trop facile, ce me semble, et telle que M. vostre pere ne pouvoit trouver mauvaise. Certes, il faut travailler tout doucement, ma chere fille, mais bien soigneusement; car de là despend le bon ordre de tout le reste.

Courage, ma chere fille : je sçay combien d'ennuys, combien de contradictions il y a en semblables besongnes; mais c'est parce qu'elles sont grandes et pleynes de fruct. Mesnagez vostre santé, afin qu'elle vous serve à servir Dieu. Soyez soigneuse, mais gardez-vous des empressements. Presentez à Dieu vostre petite cooperation, et soyez certaine qu'il l'aggreera et benira de sa sainte main. Adieu, ma chere fille, je supplie sa sainte bonté qu'elle vous assiste à jamais, et je suis extremement, et de tout mon cœur, tout vostre, et plus que vostre.

DCCXXVII.

S. François de Sales, à Madame l'Abbesse du Puits-d'Orbe.

Il faut faire le bien avec joye, et sans se décourager de ses deffauts. Advis generaux sur la clausure des religieuses, sur les confesseurs extraordinaires, sur le manient des pensions, sur les chapitres, et la charité mutuelle; sur la necessité et la maniere de faire revenir au monastere les religieuses. Advis particuliers à une abbesse sur plusieurs points importants.

1^{er} may 1600.

Ouy, ma fille, je vous le dy par escrit aussi bien que de bouche, res-jouyssez-vous tant que vous pourrez en bien faysant; car c'est une double grace aux bonnes œuvres, d'estre bien faites, et d'estre faites joyeusement. Et quand je dy en bien faysant, je ne veux pas dire que s'il vous arrive quelque deffaut vous vous adonniez à la tristesse pour cela : non, de par Dieu, car ce seroit joindre deffaut à deffaut; mais je veux dire que vous perseveriez à vouloir bien faire, et que vous retournez tousjours au bien, soudain que vous cognoistrez vous en estre esloignée, et, moyennant ceste fidelité, que vous viviez joyeuse pour le general.

J'ay à vous dire, oultre l'ancien escrit que je vous envoie, que vous devez tenir le cloistre et le dortoir fermez aux hommes : ainsi la clausure s'en fera doucement.

Le concile de Trente ordonne à tous les supérieurs et superieures des monasteres, qu'au moins trois fois l'année, ils fassent confesser ceux qu'ils ont sous leurs charges à des confesseurs extraordinaires; ce qui est grandement requis pour mille bonnes raysons. C'est pourquoy vous l'observerez, faysant venir quelque bon moyne, ou quelque bien devot prestre, auquel toutes ayent à se confesser ceste fois-là. Je vous ay dit la rayson pourquoy toutes s'y doivent confesser, ce qui ne sera point grief à aucune; car celles qui voudront ne se confesseront que d'un jour ou deux, s'estant prealablement confessées; et celles qui voudront pourront en user autrement.

Il faut que ce soit vous, ma fille bien-aymée, qui ayez l'administration des pensions; mais deputez une des dames, qui ayt soing de tenir compte de ce qui s'en employe.

Il sera à propos, dans vos petits chapitres, de recommander la mutuelle et tendre dilection des unes aux autres, et de tesmoigner que vous l'avez en leur endroit, mais particulièrement envers celle de laquelle vous m'escrivez, laquelle il faut, par charité, revoquer à une bonne et douce intelligence et confiance avec les autres. Je luy escris un petit mot.

Vous treuverez bien, croy-je, les premiers advis que je vous escrivis, il y a cinq ans, sur la façon avec laquelle vous deviez doucement reduire tous ces esprits à vostre bon dessein. Vous y verrez beaucoup de choses que, pour briefveté, je ne diray pas maintenant.

Quant à celle qui est absente, il faut escrire à elle ou à son frere, que, pour la plus grande gloire de Dieu, le salut de vos ames, d'edification du prochain et l'honneur de vostre monastere, vous avez prins resolution avec toutes les sœurs religieuses, de vivre plus retirées dans vostre mayson qu'on n'a pas fait cy-devant; que la chose estant si raysonnable et si hon-

neste, vous ne doutez pas qu'elle ne s'y veuille ranger; dont vous la conjurez et sommez par l'obeyssance qu'elle vous a vouée, hors laquelle elle ne peut faire son salut; luy promettant qu'elle ne treuvera, ny en vous ny és autres, sinon une douce et tres-aymable conversation, laquelle seule, outre son devoir, peut la semondre à une sainte retraite; et choses semblables. Si pour cela elle ne revient, il faudra l'arraysonner deux autres fois, avec des intervalles de trois sepmaines. Que si enfin elle ne revient, vous luy manderez qu'elle se determine doncque de n'estre plus regeue, et d'estre forclose de sa place. Mais je croy que ses parens la feront revenir; et, estant revenue, vous la traitterez doucement et avec grande patience.

Si j'oublie quelque chose, je le diray à nostre sœur, qui vous ira voir infailliblement, et elle vous cherit bien fort. Pour vostre particulier, ne faites point faute de faire l'orayson mentale tous les jours, à la mesme heure qu'elle se fait au chœur, si vous ne pouvez y aller; et ce pour demy-heure. Ne vous tourmentez pas, encore que vous ne puissiez pas avoir des sentimens aussi forts que vous le desireriez; car c'est la bonne volonté que Dieu requiert. Lisez tous les jours un quart-d'heure dans des livres spirituels, et ce devant qu'aller à vespres, ou avant de les dire quand vous n'y pourrez pas aller.

Vous vous coucherez tous les jours à dix heures, et vous vous levez à six. Quand vous serez contraincte d'estre au lict, faites lire quelqueune de tems en tems, selon vostre commodité. Baysez souvent vostre croix que vous portez; renouvellez les bons propos que vous avez faits d'estre tout à Dieu, immediatement avant le coucher, ou en y allant, ou dans vostre oratoire, ou ailleurs; et faites un plus grand renouvellement par demy-douzaines d'aspirations et d'humiliations devant Dieu.

Je vous donne pour vostre special patron de ceste année, le glorieux S. Joseph, et pour vostre patronne, S^{te} Scolastique, sœur de S. Benoist, de laquelle vous treuverez beaucoup d'actions en sa vie, comme en celle de S. Benoist, dignes d'estre imitées.

Voyez-vous, ma tres-chere et bonne fille, entreprenez de vous acquerir un grand courage au service de Nostre Seigneur; car, pour assurez, sa bonté vous a choysie pour se servir de vous, pourveu que vous le vouliez, pour le veritable restablissement de sa gloire et celle des ames. En vostre mayson vous ne scauriez tenir un chemin plus assurez que celui de la sainte obeyssance: c'est pourquoy je me resjouy grandement que vous y soyez affectionnée, pour l'intention que vous me marquez; mais ressouvenez-vous donc bien de ce que je vous ay recommandé de la part de Nostre Seigneur, auquel je vous recommande, le supplyant, par sa mort et sa passion, qu'il vous comble de son saint amour, et vous rende de plus en plus toute sienne.

Pour moy, ma tres-chere sœur, ma fille bien-aymée, j'ay une volonté fort entiere à vous cherir, honorer et servir; et jamais rien ne m'ostera ceste affection, puisque c'est en ce mesme Sauveur et pour luy que je l'ay prinse, estant à jamais vostre humble frere et serviteur, etc.

DCCLXXVIII.

S. François de Sales, à Madame l'Abbesse du Puits-d'Orbe.

Tesmoignages d'amitié.

4 janvier 1611.

Si vostre lettre m'a comblé de joye, je le demande à mon cœur, qui a esté tout absorbé de consolation, voyant, et la souvenance que vous avez de moy, et l'honneur que vous continuez de me faire en m'aymant, mais tendrement et chèrement, comme vous me le tesmoignez. Mais que puis-je faire ny dire, ma tres-cherc sœur, qui puisse dignement vous satisfaire sur ce sujet? Je confesse ingenuement que je suis vaincu, et que, comme vous me devancez infiniment de toutes parts, vous le faites tres-particulièrement en celle-cy, de me rendre les devoirs et les tesmoignages d'amitié pour celle-là avec laquelle je vous ayme.

Je la sens si grande, si forte et si fidelle, qu'il ne me semble pas qu'aucun autre me puisse devancer de ce costé; mais je ne sçay comme mon mal-heur a voulu que je vous en aye rendu si peu de preuves ceste année passée. Il faut, ma chere sœur, l'attribuer aux occasions qui ne s'en sont point presentées, et non jamais à nulle sorte de mecoissance des obligations que je vous ay, qui sont indicibles, puisqu'elles ne sont pas comprehensibles. Croyez, ma tres-chere sœur, que mon cœur est fraternellement amoureux du vostre, et que, si j'avois la commodité d'assouvir ces desirs, je serois bientost en vostre solitude, laquelle, vous dites, je redoubte par son aspreté, mais laquelle j'ayme precisement pour mille sujets, mais principalement pour l'amour de vous, qui, par vostre presence, me l'avez rendue cy-devant plus douce et plus agreable que ne furent jamais les plus delicieuses conversations des villes.

Il ne faut pas oublier de dire quatre mots, avant de finir, de la chere sœur qui a manqué de nous estre ravie ces jours passez par un brave et galant gentil-homme qui la recherchoit en maryage. Je seray tousjours extremement ayse de son contentement; mais, quand il sera de n'estre point maryée, cette joye redoublera en moy.

Mon Dieu! ne nous verrons-nous jamais tretous ensemble? J'en fus un peu, à dire vray, impatient; mais je ne croy plus qu'elle m'ayme, puisque, nonobstant que je luy escrivisse dernièrement, je n'ay point de ses nouvelles que par vostre entremise. Or sus, si ne laisseray-je pas de luy escrire.

Vous cognoistrez bien, ma tres-chere sœur, par la longueur de ceste lettre, le playsir que j'ai de la faire et de m'entretenir avec vous. Mais il n'y a remede; vostre charité me pardonnera; je n'ay pas tous les jours le bien de vous pouvoir entretenir; quand j'en ay la commodité, il s'en faut prevaloir. Je ne vous parle point de M. ny de Madame de Chantal, ils vous escrivent tretous.

Vous me dites sur la fin de vostre lettre je ne sçay quoy de vos belles et bonnes confitures, et desquelles, estant avec vous, j'ay si abondamment usé. Mais, ma chere dame, vous estes, avec la petite sœur, la sou-

veraine friandise pour m'attirer par devers vous : tout le reste n'est qu'*accessoire* ; ces deux personnes , que je viens de nommer , sont le principal.

Il faut finir en vous recommandant le soing de vostre santé , avec la joye interieure et la recreation exterieure , qui vous serviront pour un entier restablissement. Faites-le , ma chere sœur , sinon pour vous , pour le moins en consideration de ceux qui la souhaitent entiere et parfaite. Je suis de ceux-là , et vous le croyez , n'est-ce pas ? Ma chere sœur , il faut bien le faire , et m'aymer absolument presque sans reserve. Je suis en Nostre Seigneur , que je vous desire propice eternellement , ma tres-chere sœur , vostre , etc.

DCCLXXIX.

S. François de Sales , à Madame l'Abbesse du Puits-d'Orbe.

Chacun doit suivre sa vocation au despens mesme de l'amour des parens ; les fautes de fragilité ne doivent point nous descourager , non plus que les secheresses dans la devotion. Il faut s'attacher au solide , qui est l'affranchissement de nos mauvaises inclinations , et la perseverance dans le bien. Conseils relatifs à quelques affaires particulieres au monastere.

A Sales , le 20 avril 1611.

OR sus , ma chere sœur , ma fille , je m'en vay vous escrire tant que je pourray sur le sujet de vostre lettre , qui m'a esté rendue par la sœur que vous aymez tant , et qui vous cherit reciproquement de tout son cœur.

Il est vray , nous l'avons enfin , ceste chere sœur ; mais ce n'est pas moy pourtant qui vous l'ay ostée , c'est Dieu qui nous l'a donnée , ainsi que , Dieu aydant , la suite le tesmoignera. Je ne doute nullement que ceste petite conversation que vous eustes ensemble à Bourbilly ne vous fust bien douce : car c'est une heureuse rencontre que deux esprits qui ne s'ayment que pour mieux aymer Dieu ; mais il ne se pouvoit faire que ceste sensible presence durast long-tems , puisque nostre commun Maistre vous demande l'une là , l'autre icy , pour son service. Nous ne laissons pourtant pas d'estre tousjours jointcs et unys , nous entretenant les uns aux autres par la commune pretention et entreprinse que nous avons.

Je suis bien ayse de quoy vous manquez peu aux exercices que je vous ay marquez ; car cela monstre que ces fautes que vous y faites ne proviennent pas d'infidellité , mais de foiblesse ; et la foiblesse n'est pas un grand mal , pourveu qu'un fidelle courage la redresse petit à petit , ainsi que je vous conjure de faire , ma chere fille , pour la vostre , sans vous affliger nullement de ce que vous n'avez ny sentiment ny goust ordinairement en tous vos exercices ; car Nostre Seigneur ne requiert pas cela de nous : aussi ne despend-il pas de nous de l'avoir ou de ne l'avoir pas.

C'est pourquoi il nous faut mettre sur le solide , et considerer si nostre volonté est bien affranchie de toutes mauvaises affections , comme seroit toute dureté de cœur envers le prochain , impatience , mespris d'autruy , amitez trop ardentes envers les creatures , et semblables choses. Que si nous n'avons point de reserve d'estre tout à Dieu ; si nous avons le courage de plutost mourir que de l'offenser , et moyennant que telles soient les resolutions de nos cœurs , et que nous les sentions tousjours plus fortes en

nous, il n'y a rien à craindre, ny à prendre de la peyne pour n'en sentir pas les desgousts et les sentimens.

Or voicy une bonne preuve de la fortification de ces cheres resolutions, que par la grace de Dieu vous avez perseveré à conserver ce que je vous dis en confession, ainsi que vous m'asseurez; car cela vaut mieux que cent mille gousts spirituels. Faites donc tousjours ainsy.

Je diray la messe que vous me demandez, bien que jamais je n'en die point qui ne soit tres-expressément vostre : mais je n'ay peu me remettre en memoire le sujet que vous dites que je sçay; aussi n'en est-il pas besoin.

Si Madame Theniée persevere à ne vouloir pas se ranger, vous n'aurez point de part à sa coulpe : cependant je me resjouy de quoy le reste de nos articles s'observe. Et pour la particuliere qui ne veut pas s'accommoder à la communauté, il faut user de support et de benignité envers elle, et Dieu la reduira au train des autres.

Hé bien! ma chere fille, la multitude des difficultez vous fit peur, et vous eustes des pensées de tout quitter; cependant vous avez veu que tout est fait : il en sera de mesme en tout le reste; la perseverance vaincra tout.

Pour les pensions, elles sont bien entre vos mains, puisque nul autre ne s'en peut charger; mais vous pourrez bien faire tenir compte d'icelles à une des filles. Vous m'avez bien fait rire, quand vous m'avez escrit que vous eussiez remis lesdittes pensions, à chacune desdittes religieuses la sienne, si vous n'eussiez eu peur que je ne me faschasse à vous. Da, ma chere fille, quand m'avez-vous veu fascher à vous? Je suis pourtant bien ayse que l'on craigne un peu de desplayre à un pauvre chetif pere; car vrayement vous ne me desplayrez jamais, ma chere fille, que quand vous desplayrez à Nostre Seigneur, et que vous vous esloignerez de son pur et saint amour.

Il faut vrayement aller au chapitre, malgré toute la respugnance que vous y avez; et, apres la lecture de la regle, il faut dire quelque chose, quand ce ne seroit que : *Dieu nous fasse la grace d'observer ce qui a esté leu.*

En la Feste-Dieu, je ne voy nul inconvenient que l'on fasse le tour du cloistre; car cela ne tire point consequence, à cause de la grandeur de la solemnité.

Helas! ma fille, si personne ne seroit aux ames que ceux qui n'ont point de difficultez és exercices, et qui sont parfaicts, vous n'auriez point de pere en moy, et il ne faut pas laisser de souslager les autres, encore que l'on soit soy-mesme en perplexité. Combien y a-t-il de bons medecins qui ne sont guere sains? et combien se fait-il de belles peintures par des peintres bien laids? Quand donc vos filles viennent à vous, dites-leur tout bellement et en charité ce que Dieu vous inspirera, et ne les renvoyez point vuides d'aupres de vous.

Vous faites bien de faire venir ainsi des Peres des Minimés de tems en tems; car cela eslargira le cœur aux filles, et souslagera leurs ames. Je

suis marry avec vous du desgoust qu'elles ont de vostre chappelain ordinaire; mais l'entremise des Minimes peut suppleer à tout cela, puisque, comme vous dites, il est certes mal-aysé de trouver des prestres bien conditionnez, et que celuy-cy est assez capable. Enfin, ma tres-chere sœur, ma tres-chere fille, il faut reprendre vostre premier courage, et plutost mourir que de demordre.

Tenez-vous le plus que vous pourrez aupres de vos filles; car vos absences ne leur peuvent donner que des subjects de murmures, et rien ne leur peut tant adoucir leur subjection que la vostre; rien ne les peut tant retenir dans l'enclos de l'observance, que de vous y voir avec elles; et c'est en cela qu'il faut se crucifier pour celuy qui a esté crucifié pour nous. Que vous serez heureuse, si vous aymez bien vostre petit troupeau! car, apres l'amour de Dieu, celuy-là tient le premier rang.

Je vous escriray tousjours quand je pourray, et tant que je pourray; et sans varier je persevereray à jamais en l'affection que je vous ay une fois de si bon cœur dediée. Demeurez ferme en ceste creance; car elle est, Dieu aydant, infailible. Non, ny la mort, ny les choses presentes, ny celles qui sont à venir, ne me separeront jamais de ceste dilection que je vous porte en Jesus Nostre Seigneur, auquel soient honneur et gloire. Vostre, etc.

Mais, voyez-vous, ma chere fille, ce que je vous dy. Je vous le recomande bien estroitement, car la sœur m'a dit que vous vouliez que je parlasse ainsi.

Ma chere sœur, asseurez toutes nos bonnes et bien-aymées sœurs et filles, que je les honnore et cheris tres-intimement, et specialement madame vostre tres-chere sœur, marry de ne leur pouvoir escrire maintenant: et pour vous humilier encore un peu, saluez de ma part M. Lafon, et ces bonnes filles qui servent Dieu en la personne de ses servantes; car tout cela m'est cher.

DCCLXXX.

S. François de Sales, à Madame l'Abbesse du Puits-d'Orbe.

Il la felicite sur l'avancement de sa mayson en la pieté.

Annessy. 18 décembre 1612.

SANS doute, ma tres-chere sœur, que je ne passeray jamais en Bourgogne sans aller voir vostre ame bien-aymée, qui est tousjours presente à la mienne; mais je ne suis pas prest pour aller en ces quartiers-là. Il faut que je me treuve à Paris pour le saint Careme. Monsieur m'escrit que vostre mayson s'avance fort à la pieté, dont je me resjoyuy selon la mesure avec laquelle je vous souhaite toute santé.

Hyer je reçeus vostre billet, et j'y respons hastivement ce matin; mais je ne sçay nulles nouvelles de vostre santé, c'est-à-dire l'estat de vostre pauvre jambe, de laquelle vous ne me faites nulle mention, non plus que si vous n'estiez pas ma chere fille, et que ceste jambe ne fust pas la meilleure des deux pour vous avancer en la profession de l'amour divin: et vous

sçavez, ma tres-chere fille, que je vous ay tousjours dit que vous m'escrivissiez plus amplement par l'entremise de madame la Presidente, qui aura bien le soing de m'envoyer vos lettres, comme aussi de vous faire tenir les miennes.

M. l'abbé de Saint-Maurice ne donne pas la survivance pour le prieuré de Semur, ne le pouvant faire; mais, en toute occurrence de vacance, je feray tout ce qui me sera possible pour monsieur vostre frere. Je suis plus que jamais, ma tres-chere fille, d'un cœur invariable, vostre tres-humble serviteur.

DCCLXXXI.

S. François de Sales, à Madame l'Abbesse du Puits-d'Orbe.

Il la felicite du bon ordre qu'elle avoit mis dans son monastere par le moyen d'un bon prestre.

23 février 1643.

Je suis, certes, bien marry, ma tres-chere sœur, ma fille, que vous n'avez receu mes lettres, que je vous ay escrites et adressées à Dijon, non point tant pour autre sujet, que pour la consolation que vostre bon naturel vous fait recevoir quand vous voyez de mes escrits. Or sus, Dieu soit loué. Meshuy, quand nostre Merc de Chantal escrira à Bourbilly, je me serviray de l'occasion, puisqu'elle est plus assurée. Mais dites-moy, je vous prie, ma chere fille, eussiez-vous bien peu croire qu'une affection plantée de la main de Dieu, arrousée par tant d'obligations que je vous ay et à vostre mayson, fust sujette à diminution ou esbranlement? Non, certes, ma tres-chere sœur, ma fille, il n'est pas possible qu'une amitié vraie et solide puisse jamais cesser.

Quelle joye de quoy vostre monastere va si bien, et qu'il fait honneur devant Dieu et ses anges à M. de Sauzea! Certes, je ne suis pas ange, mais je l'en honnore davantage, et prie Dieu qu'il restablisce de plus en plus ceste sainte famille en son amour. J'escrivis il y a quelque tems audit sieur de Sauzea une response assez ample aux siennes: je ne sçay s'il l'a receue. Au reste, pour vostre particulier, faites souvent renaistre toutes les saintes resolutions qu'au commencement de nos ferveurs Dieu nous despartoit si abondamment: que si elles ne sont plus si sensibles, il n'importe, pourveu qu'elles soient fermes et fortes. J'ay bien entendu tout ce que vous m'escrivez, et me suffit. Dieu, par sa bonté, vous tienne tous les jours de sa tres-sainte main; c'est une priere quotidienne que je luy fay.

Je vous remercie de la toille; si vous venez l'esté prochain, vous nous communiquerez bien de la recette; et cependant on employera ce que j'en ay.

Je dy, si vous venez, parce que, encore que ce me seroit un contentement extreme de vous voir à souhaict en nos pauvres petites contrées, si est-ce que je ne voudrois pas tirer sur moy le contregré de messieurs vos proches, s'ils en avoient, en ne vous le conseillant pas, ny aussi prejudicier à ma consolation en vous conseillant. Dieu vous inspirera ce qui sera pour sa gloire et la vostre.

Cependant il faudra donc escrire dans le livre quelque chose , à mesure que, parmy les frequentes pensées que j'ay sur vous, il playra à Nostre Seigneur jeter dans mon cœur des advis propres pour le vostre. Je saluë infiniment toute vostre chere troupe, et specialement nostre sœur. Je saluë encore M. de Sauzea, si par fortune il est là. Mes freres sont tous vos serviteurs tres-humbles, surtout mon frere de Boisy, qui n'est pas present maintenant que j'escriis, et si, je ne l'ay point adverty. Aymez-moy tousjours cordialement, ma tres-chere sœur, ma fille, puisque de tout mon cœur je suis vostre. Dieu vous benisse. *Amen.*

Vostre, etc.

DCCLXXXII.

S. François de Sales, à Madame l'Abbesse du Puits-d'Orbe.

Il luy fait desclarer ses intentions par Madame de Chantal, et attend sa response par la mesme voye. Marqués de son amitié.

16 juillet 1613.

MA tres-chere sœur, ma fille, ce billet n'est que pour vous advertir que nostre bonne sœur de Chantal est la meilleure et plus grande lettre que je vous puisse envoyer; car elle vous peut dire toutes choses, et parler de mon cœur envers vous comme du sien mesme. Elle me rapportera dedans le sien tout ce que vous luy confierez. Je vous prie aussi de luy bien confier, car il y a si long-tems que je ne voy rien de vostre cœur, que le mien en est mortifié.

Croyez bien ceste chere sœur, surtout quand elle vous assurera que je suis plus parfaitement vostre que chose du monde : car je le suis en vérité. Je ne prie point sans vous, je ne celebre point sans vous; et si je ne le dy pas par vantance, car je m'y sens infiniment obligé.

Je saluë toute vostre chere troupe, toutes unyes en Nostre Seigneur. Pour monsieur N., je ne sçay s'il est là; je l'embrasse de cœur. Dieu soit à jamais au milieu de vostre cœur, ma tres-chere et bien aymée fille, à qui je suis tout dédié. *Amen.*

DCCLXXXIII.

S. François de Sales, à Madame l'Abbesse du Puits-d'Orbe.

Le Sainct lui conseille de ne pas transporter sa communauté hors du diocèse de Langres; il luy designe les lieux qui estoient propres à ceste translation. Il desapprouve les affections de deference, et la remise des pensions entre les mains des religieuses.

30 janvier 1618.

DIEU, qui a fait vostre cœur pour son paradis, ma tres-chere fille, luy fasse la grace d'y bien aspirer! Je vous escriis sans loysir, comme je fay presque tousjours, en ceste multiplicité d'affaires qui m'accablent.

Je vous ay desjà escrit qu'il ne falloit nullement penser à transplanter vostre monastere à Lyon; car à quel propos oster une si noble fondation d'une province et d'un diocèse, pour le porter en un autre? Ny le pape, ny l'evesque, ny le pays, ny le parlement, ne le permettront jamais. De-murez donc ferme en la resolution de le transferer des champs à la ville,

mais en une ville de la province et du diocese; s'il se pouvoit, à Langres, ou à Chastillon, ou à Dijon; et icy, il seroit mieux : et ne faut point craindre que vos parens vous y faschassent; car y vivant en une bonne et sainte reformation, chacun vous y reverra avec un amour noppareil; et puis, il ne faut pas tant regarder à vostre personne particuliere qu'au public et à la posterité. Mais si vous ne pouvez ranger vostre esprit à cest advis, du moins que ce soit à Chastillon.

Je n'appreuve nullement que vous separiez vos filles, tenant les unes comme vos affectionnées et partisanses, et les autres comme distraictes de l'affection qu'elles vous doivent, ny qu'on leur remette leurs pensions ou autres particularitez. Il ne faut que vostre courage à tout cela; et croyez que si vous estes bien resolue de vivre en charité avec elles, leur montrant un cœur de douce mere, qui a oublié tout ce qui s'est passé jusqu'à present, vous les verrez toutes revenir à vous dans bien peu de mois.

Madame la premiere vous escrira. Je vous prie, écrivez-luy en esprit de douceur et d'humilité; et, sans faire compte des choses passées, tesmoignez que vous estes fille de Nostre Seigneur crucifié.

Et non-seulement à elle, mais écrivez aussi à M. le President et à M. d'Origny, leur disant qu'après tant de tourmens que vous avez soufferts, enfin Nostre Seigneur et vostre vocation vous convient de les prier de vous assister au dessein qui a tousjours esté en vostre ame, de reduire vostre monastere à quelque perfection de la vie religieuse, et qu'és occasions vous les advertirez des moyens requis à cest effect, à ce qu'ils vous aydent. Car enfin, ma tres-chere fille, il faut avoir la paix, et la paix naist de l'humilité. De renvoyer ce point à eux, il n'est pas raysonnable; il faut que ce soit vous qui commenciez.

En somme, il faut amollir et briser ce cœur, ma tres-chere fille, et convertir nostre fierté en humilité et resignation.

Je saluë nos sœurs, et particulièrement Madame la Prieure. Dieu, par sa bonté, vous comble de son Saint-Esprit, affin que vous viviez en luy et à luy.

DCCLXXXIV.

S. François de Sales, au Pere Claude de Coex, prieur de l'abbaye de Talloires, ordre de Saint-Benoist.

Annessy, 10 juillet 1609.

MONSIEUR, puisque Dieu a choysi un nombre de personnes fort petit, et encore des moindres de la mayson, en aage et en credit, il faut que le tout s'entreprenne avec une tres-grande humilité et simplicité, sans que ce petit nombre fasse semblant de reprendre et censeurer les autres par parolles, ny par gestes exterieurs, mais que simplement il les edifie par bon exemple et conversation.

Le commencement estant si petit, il faut avoir une grande longanimité à la poursuite, et se ressouvenir que Nostre Seigneur, après trentre-trois ans, ne laissa que six-vingts disciples bien assemblez, entre lesquels il y

en eut beaucoup de discoles. La palme, reyne des arbres, ne produict son fruict que cent ans apres qu'elle est plantée. Il convient donc d'estre doué d'un cœur genereux et de longue haleyne, en une œuvre de si grande importance. Dieu a fait des reformations par de moindres commencemens; et il ne faut rien moins prétendre qu'à la perfection.

Pour venir au particulier, mon advis est que vostre sainte brigade soit soigneuse de communier devotement à tout le moins une fois chaque semaine; qu'on luy apprenne à bien et deument examiner sa conscience tous les soirs; qu'on luy monstre à faire convenablement l'orayson mentale, selon la disposition des sujets: surtout qu'on luy enseigne à obeyr au directeur tres-volontairement, tres-fermement, et tres-continuellement.

Quant à l'habit, je ne pense pas qu'il soit à propos de le changer qu'apres que l'année sera expirée; bien desirerois-je qu'il fust en tout le plus uniforme qu'il se pourra faire, tant en la façon qu'en la matiere, et que le froc fust large, à la façon des benedictins reformez. Il me semble qu'on doit garder la chemise pour l'honesteté, pourveu toutesfois que le collet ne soit pas immoderement estendu, ains fort sobrement et d'une mesme maniere. Chacun aussi portera la ceinture et le bonnet de mesme façon, et le tout bien proprement.

Pour le regard des lits, plus ils seront simples, plus aussi seront-ils à propos: que chacun ayt le sien, et qu'ils soient tellement disposez, qu'en se couchant et levant on ne se voye point les uns les autres, affin que les yeux mesmes soient mondes et nets. J'appreuverois fort que ceux qui ont de la barbe fussent rasez à la teste et au menton, selon les anciennes coutumes des benedictins; et que, tant qu'il sera possible, on n'allast plus seul à seul, mais tousjours avec un compaignon.

Il sera expedient qu'aux divins offices le petit troupeau entre et demeure, et sorte ensemblement, avec mesme contenance et ceremonie, d'autant que la composition exterieure, soit aux offices, soit à table, soit en public, est un puissant motif pour beaucoup de bien.

A ce commencement, il n'est pas necessaire d'adjouster aucune abstinence à celle des vendredys et samedys, sinon celle des mercredys, selon la vieille coutume et mitigation observée au monastere.

Voilà mon petit advis pour ce commencement; la fin pretendue sera bien autre chose, Dieu aydant: car, comme vous sçavez, *la premiere chose en intention est la derniere en execution*. Mais, pour bien servir en ceste besongne, il faut avoir un courage inexpugnable, et attendre le fruict en patience. Je sçay et vois vostre regle qui dit merveilles; il n'est pas pourtant expedient de passer d'une extremité à l'autre sans milieu.

Plantez bien avant, Monsieur, ceste affection dans vostre cœur, de restablir les murs de Hierusalem; Dieu vous assistera de sa main. Surtout prenez garde d'user le lait et le miel, parce que les viandes ne pourroient estre encore maschées par les foibles dens des invitez. Adieu, et ayez bon courage d'estre l'un de ceux par lesquels le salut sera fait en Israël.

DCCLXXXV.

S. François de Sales, à Madame l'Abbesse de Montmartre, Ordre de Saint-Benoist (1).

Il luy recommande de proceder à la reforme de son monastere sans precipitation, et avec douceur et tranquillité, selon la conduite de Dieu mesme, et de prendre advis de personnes spirituelles, avec la soumission nécessaire à son sexe.

MADAME, j'ay receu double consolation de la lettre que vous m'escrivistes il y a quelques mois; car elle me tesmoigne vostre bien-vueillance, que je desire beaucoup, et me donne advis des graces que Dieu fait à vostre monastere, qui me sont des nouvelles les plus cheres que je puisse recevoir, d'autant que j'honore et prinse extremement ceste mayson, par une certaine inclination que Dieu m'en a donné.

J'espere qu'en nos jours on verra vostre mont sacré parsemé de fleurs dignes du sang dont il a esté arrosé, et que leur odeur rendra tant de tesmoignages à la bonté de Dieu, que ce sera un vray mont de martyrs.

La faveur que le Roy vous fit dans l'octave de vostre grand Apostre, quittant la nomination, en est un bon presage, mesmement estant accompagné de la bonne volonté de ces vertueux esprits qui concourent avec le vostre au desir d'une entiere reformation. Je represente souvent à l'autel ce saint dessein à Celuy qui l'a dressé, et qui vous a donné l'affection de l'embrasser, affin qu'il vous fasse la grace de le parler.

Il m'est advis que j'en voy la porte ouverte : je vous supplie seulement, Madame (et pardonnez à la simplicité et confiance dont j'use), que, parce que ceste porte est estroicte, et mal-aysée à passer, vous preniez la peyne et la patience de conduire par icelle toutes vos sœurs l'une apres l'autre; car de les y vouloir faire passer à la foule et en presse, je ne pense pas qu'il se puisse faire : les unes ne vont pas si vite que les autres.

Il faut avoir esgard aux vieilles : elles ne peuvent s'accommoder si aysément, elles ne sont pas souples; car les nerfs de leurs esprits, comme ceux de leurs corps, ont desjà fait contraction.

Le soing que vous devez apporter à ce saint ouvrage doit estre un soing doux, gracieux, compatissant, simple et debonnaire. Vostre aage, ce me semble, et vostre propre complexion le requierent; car la rigueur n'est pas seante aux jeunes. Et croyez-moy, Madame, le soing le plus parfait, c'est celuy qui approche de plus pres au soing que Dieu a de nous, qui est un soing plein de tranquillité et de quietude, et qui, en sa plus grande activité, n'a pourtant nulle esmotion, et n'estant qu'un seul, condescend neantmoins et se fait tout à toutes choses.

Surtout, je vous supplie, prevalez-vous de l'assistance de quelques personnes spirituelles, desquelles le choix vous sera bien aysé à Paris, la ville estant fort grande; car je vous diray, avec la liberté d'esprit que je dois employer partout, mais particulièrement en vostre endroit :

(1) Madame Marie de Beauvillers, fille de Claude de Beauvillers, comte de Saint-Aignan.

Vostre sexe veut estre conduict, et jamais en aucune entreprinse il ne reüssit que par la sousmission; non que bien souvent il n'ayt autant de lumiere que l'autre, mais parce que Dieu l'a ainsy estably. J'en dy trop, Madame, puisque je ne doute point de vostre charité et humilité; mais je n'en dy pas assez selon l'extreme desir que j'ai à votre bon-heur, auquel seul vous attribuerez, s'il vous plaist, ceste façon d'escrire; car je n'ay sceu retenir mon esprit de vous presenter naïvement ce que ceste affection luy suggere.

Au demeurant, Madame, ne doublez point que je ne vous communique et applique beaucoup de sacrifices, que Nostre Seigneur me permet de luy presenter. Je vous supplie de les contre-eschanger de vos prieres et plus ferventes devotions : vous n'en donnerez jamais part à personne qui soit de meilleur cœur, ny plus que moy, Madame, vostre tres-humble, etc.

DCCLXXXVI.

S. François de Sales, à une Religieuse de l'Ordre de Saint-Benoist.

Il faut s'appuyer sur la divine Providence à l'exclusion des creatures qui peuvent nous manquer : exercer ses emplois avec affection, et ne point tenir à ses volontez. Quand les Jugemens temeraires sont mortels ou veniels

30 janvier 1612.

IL ne m'arrivera jamais, ma tres-chere sœur, ma fille, d'oublier vostre cœur, que le mien aymera perpetuellement en Nostre Seigneur. Je voy par vostre lettre, que vous ne vous appuyez pas assez en la sainte Providence divine. Ma chere fille, si elle retiroit vostre bonne sœur, ce que nous devons esperer n'arriver pas si tost, vous ne laisseriez pas pour cela d'estre sous la protection de ce tres-bon Pere eternel, qui vous couvriroit de ses aisles. Nous serions miserables, ma fille, si nous n'establissons nostre appuy en Dieu que par l'entremise des creatures que nous affectionnons; mais avec cela, ma chere sœur; il ne se faut pas former des craintes inutiles. Il suffira bien de recevoir les maux qui de tems en tems nous arrivent, sans les prevenir par l'imagination.

Pour la charge que vous avez, c'est une tentation de n'y avoir pas l'amour requis pour le tems auquel vous y serez : au contraire, je voudrois, et Dieu voudroit que vous l'exercassiez gayement et amoureusement; et par ce moyen il auroit soing du desir que vous avez d'estre deschargée, et le feroit reüssir en son tems : car notez, une fois pour toutes, qu'il ne faut jamais s'aheurter avec une de nos volontez; ains, quand il nous arrive quelque chose contre nostre gré, il le faut accepter de bon cœur, quoyque de bon cœur on desirast que cela ne fust point : et quand Nostre Seigneur void que nous sommes ainsy souples, il condescend à nos intentions. J'escriray a vostre sœur qu'elle vous fasse faire les services comme les autres, car cela est bon.

Quand les pensées nous arrivent du mal d'autrui, et que nous ne les rejettons pas promptement, ains nous y amusons quelque peu, pourveu que nous ne fassions pas un jugement entier, disant en nous-mesmes : Il est

vrayement ainsy, ce n'est pas peché mortel, quand bien nous dirions absolument : Il est ainsy, pourveu que ce ne fust pas en chose d'importance. Car, quand ce de quoy nous jugeons nostre prochain n'est pas chose grieve, ou que nous ne jugeons pas absolument, ce n'est que peché veniel; et de mesme pour avoir obmis quelque verset de l'office ou quelque ceremonie, il n'y a que peché veniel.

Et quand la memoire de telle faute nous arrive apres la confession, il n'est pas requis de retourner vers le confesseur, pour aller à la communion; ains est bon de n'y pas retourner, mais le reserver à dire pour l'autre confession suivante, affin de le dire si on s'en souvient.

Tandis que vostre sœur n'a pas voulu recevoir vostre pension, il n'y a nulle faute pour vous; mais ce sera chose bonne qu'elle la manye. Ma tres-chere sœur, il ne faut point perdre courage, encore que vous ne prattiquez pas si fidellement les resolutions que vous faites : vous devez fortifier vostre cœur, pour en venir à l'exécution. Continuez donc, tres-chere sœur, ma fille, et ne cessez point d'invoquer Dieu et d'esperer en luy, et il vous fera abonder en ses benedictions; ainsi l'en supplie-je, par le merite de sa passion et les intercessions de sa Mere et de sainte Françoise. Nostre doux Sauveur soit donc avec vous, ma chere sœur, ma fille; et je suis tout en luy, vostre, etc.

La bonne Mere de Chantal, qui est malade sans danger, comme j'espere, vous saluë de tout son cœur. Je la recommande à vos prieres, et moy aussi, ma chere sœur, ma fille. A Dieu.

DCCLXXXVII.

S. François de Sales, à une Abbesse.

Il la felleite de ce que l'exercice de l'orayson mentale a esté introduit dans son monastere, parce que sans cela les trois vœux de religion ne peuvent estre que mal gardez. Advantage de la lecture des œuvres de salucte Therese. Un bon confesseur peut faire un grand bien dans une communauté.

Annessy, 18 aoust 1614.

MA tres-chere sœur, à ceste premiere fois que je vous escriis, je vous veux dire deux ou trois mots de peface, qui puissent servir pour toutes les lettres que je vous enverray desormais selon les occurrences.

1. Que ny vous ny moy n'y fassions plus aucune peface; car l'amour de Dieu que vous avez sera une peface envers vous, et le desir que j'ay de l'avoir sera vostre peface envers moy.

2. En vertu de ce mesme amour, ou possédé ou désiré, assurez-vous, ma chere sœur, que vous et toutes vos filles treuverez tousjours mon ame ouverte et dediée au service des vostres.

3. Mais tout cela sans ceremonies, sans artifices, d'autant qu'encore que nos vocations soient differentes en rang, ce saint amour auquel nous aspirons nous esgale et unit en luy.

Certes, ma tres-chere sœur, et vous et vos filles estes tres-heureuses d'avoir enfin rencontré la veine de *ceste eau vivante qui rejailit à la vie eternelle* et de vouloir en boire de la main de Nostre Seigneur, auquel,

avec Ste Catherine de Genes, et la bien-heureuse Mere Therese, il me semble que vous faites ceste priere : *Seigneur, donnez-moy de ceste eau.*

Qu'à jamais ceste bonté divine soit louée, qui luy-mesme s'est rendu une source d'eau vive au milieu de vostre compagnie : car à ceux qui s'adonnent à la tres-sainte orayson, Nostre Seigneur est une fontaine en laquelle on puise par l'orayson l'eau de lavement, de refrigerer, de fertilité et de suavité.

Dieu sçayt, ma tres-chere sœur, quels sont les monasteres ésquels ce saint exercice n'est point prattiqué; Dieu sçayt quelle obeyssance, quelle pauvreté et quelle chasteté y est observée devant les yeux de sa divine providence, et si les assemblées des filles ne sont pas plutost des compagnies de prisonnières que de vrayes amoureuses de Jesus-Christ.

Mais nous n'avons pas tant besoing de considerer ce mal-là, que de peser au juste poids le grand bien que les ames reçoivent de la tres-sainte orayson. Vous n'estes donc point trompées de l'avoir embrassée; mais trompées sont les ames qui, s'y pouvant appliquer, ne le font pas.

Et neantmoins, en certaine façon à ce que je voy) le doux Sauveur de vos ames vous a trompées d'une tromperie amoureuse, pour vous tirer à sa communication plus particuliere, vous ayant lyées par des moyens que luy seul a sçeu trouver, et conduittes par des voyes que lui seul avoit cogneues. Relevez donc bien haut vostre courage, pour suivre soigneusement et saintement ses attraicts; et, tandis que la vraie douceur et humilité de cœur regneront parmy vous, ne craignez point d'estre trompées.

Le frere N. est un vray ignorant, mais ignorant qui sçayt plus que beaucoup de sçavans : il a les vrais fondemens de la vie spirituelle, et sa communication ne vous peut qu'estre utile : je m'asseure que son superieur ne vous le refusera pas, tandis que vous en userez avec discretion, et sans luy donner trop de distraction.

Je n'ay peu encore lire les livrets que vous m'avez envoyez; ce sera à mon premier loysir.

Vous avez bien fait de vous apprinvoiser avec la bien-heureuse Mere Therese, car en verité ses livres sont un thresor d'enseignemens spirituels : surtout, faites regner entre vous la dilection mutuelle, franche et spirituelle, la communauté parfaite, tant aymable et si peu aymée en ce siecle, mesme és monasteres que le monde admire; la sainte simplicité, la douceur de cœur et l'amour de la propre abjection : mais ce soing, ma tres-chere sœur, il faut qu'il soit diligent et ferme, et non empressé, ny à secousses.

Je seray bien ayse de sçavoir souvent de vos nouvelles, et ne doutez point que je ne vous responde. M. N. me fera tenir prou vos lettres.

En particulier, ce m'a esté de la consolation de sçavoir la bonté et vertu de vostre pere confesseur, qui, avec un esprit vrayement de pere envers vous, coopere à vos bons desirs, et est encore bien ayse que les autres y contribuent. Plust à Dieu que tous les autres de vostre ordre fussent aussi charitables et affectionnez à la gloire de Dieu; les monasteres qui sont en leur charge seroient plus parfaicts et plus purs.

Je resalue mes cheres sœurs Anne et Marie-Salomé, et me resjouy de quoy elles sont entrées en ceste religion en un teins auquel la vraye et parfaite pieté commence à y resseoir; et pour leur consolation, je leur dy que leur parente, madame Descrilles, qui est maintenant novice à la Visitation, tasche aussi fort de son costé de s'avancer en Nostre Seigneur.

Ma tres-chere sœur, je vous escriis sans loysir, mais non pas sans une infinie affection envers vous et toutes vos filles, que je supplie toutes de recommander mon ame à la misericorde de Dieu, comme de ma part je ne cesseray point de vous soubaitter benediction sur benediction, et que la source de toute benediction vive et regne à jamais au milieu de vos cœurs. *Amen.*

Je suis, d'un amour tout cordial, vostre tres-humble, etc.

— — — — —
 DCCLXXXVIII.

S. François de Sales, à une Abbesse de l'Ordre de Sainte-Claire.

Les religieuses doivent renoncer à toute propriété. L'orayson doit estre prattiquée dans les communautés religieuses, et l'usage de la confession et de la communion y doit estre frequent. Importance des confesseurs extraordinaires; objection frivole sur ce sujet, avec sa response. L'utilité des communications spirituelles: la maniere d'en bien user.

Thonon, 12 septembre 1615.

Ne pensez jamais, ma tres-chere sœur, que je puisse oublier vostre personne, ny les necessitez temporelles de vostre monastere, que j'ay treuvéés, certes, encore plus grandes qu'on ne m'avoit dit. Je prevoy seulement qu'il nous faudra attendre que les soupçons de contagion cessent pour faire faire plus fructueusement la queste, et cependant je feray faire les patentes requises. Au reste, mon cœur, amoureux de la sainteté de vostre assemblée, quoyque je ne l'aye veue qu'en passant, et plutost entreveue que veue, ne me permet pas de partir sans vous exhorter en Nostre Seigneur, de poursuivre constamment l'exécution de la sacrée inspiration que Dieu vous a donnée, de perfectionner de plus en plus ceste vertueuse compaignie, par une pure et simple privation de toute propriété, par les exercices de la sainte orayson mentale, et par une fervente frequentation des divins sacremens.

Et ne doubtez point, ma chere sœur, que le Pere Garinus ne vous soit favorable, si vous luy representez naïvement et humblement vos dignes pretentions; car c'est un docteur de grand jugement et longue experience, grandement zelé aux constitutions ecclesiastiques, et à l'establissement du concile de Trente, comme sont tous les gens de bien. Vous luy pourrez donc confidemment dire ce que vous m'avez touché un mot de vos affaires; car je sçay bien qu'il ne le trouvera pas mauvais, estant, comme il est, de mes meilleurs amys, et qui sçayt bien que je n'ay pas accoustumé de rien gaster, et que je ne suis point entrepreneur d'autorité, ains homme qui ne trouble rien; et pourrez encore luy dire tout ce que j'ay dit; de quoy, pour vous rafraichir la memoire, je vous feray une repetition.

Premierement, que le renoncement de toute propriété et l'exacte communauté de toutes choses, est un point de tres-grande perfection, et qui doit estre désiré de tous les monasteres, et suivy partout où les superieurs le veulent : car, encore que les religieuses qui n'en ont pas l'usage en leurs maysons ne laissent pas d'estre saintes, la coustume les dispensant, si est-ce qu'elles sont en extreme danger de cesser d'estre saintes, quand elles contredisent à l'introduction d'une si sainte observance, tant aymable et tant recommandée par le Pere saint François et la Mere sainte Claire, et qui rend les religions riches en leur pauvreté, et parfaitement pauvres en leurs richesses.

Le *mien* et le *tien* estant les deux mots qui, comme disent les saints, ont ruyné la charité; et ne sert à rien de dire, nostre voile, nostre robe, nos chemisettes, ou nos mutandes, si en effect leur usage n'est pas indifferend et commun à toutes les sœurs, les paroles estant peu de chose, si les effects ne correspondent. Et comme peut estre dite commune une chose que nul n'employe que moy? Or, j'ay veu en un monastere, où j'avois une fort proche parente, que toute la difficulté de cest article estoit en la douilletterie de quelques sœurs, en ce qui regarde les chemisettes et les linges; j'admiray que la lessive ne suffist pas pour ce sujet à des filles de celui qui baysoit tendrement les lades, et de celle qui baysoit les pieds des sœurs revenantes de dehors.

Certes, qui est douillet de porter un linge ou un drap lavé, parce qu'il a esté, auparavant le lavement, porté par son frere chrestien, je ne scay pas comme il ose dire qu'il ayme son prochain comme soy-mesme; et faut qu'il ayt un grand amour-propre, qui le fasse estimer si net en comparayson des autres.

Or, la façon de mettre tout en coman est bien aysée, quand tout est ensemble en un coffre ou en une garde-robe, et qu'une distribue à toutes, selon leurs necessitez indistinctement, ce qu'il leur faut, sans avoir esgard à autre chose qu'à la necessité, et à la volonté de la superieure. En quelques congregations mesme, on change les chappelets et tous les petits meubles de devotion, au sort, à chaque commencement d'année.

Quant à l'orayson et à la frequence des sacremens, il n'y a point de difficulté, ce me semble, sinon pour le dernier, de gagner le Pere confesseur, affin qu'il ne laisse pas de faire la charité aux sœurs, les oyant en confession quand il en sera requis par la superieure.

Mais il y a un point d'importance duquel je vous touchay un mot, que pour le bien de vostre famille vous devez demander à vos superieurs, et qu'ils ne peuvent en bonne conscience vous refuser : c'est que deux ou trois fois chaque année ils vous ayent à offrir des autres confesseurs extraordinaires (suivant le commandement du sacré concile de Trente), qui oyent les confessions de toutes les sœurs. Et la congregation des Cardinaux a déclaré que, les superieurs estant negligens en cest article, les evesques le fassent eux-mêmes, et que cela se fasse mesme plusieurs autres fois de l'année, s'il est requis. Or, il est requis, quand la superieure void des sœurs grandement troublées et difficiles ou respugnantes à se confesser au

confesseur ordinaire, pourveu que ce ne soit pas tousjours, ains parfois seulement et sans abus.

Mais pour ce dernier poinct, il semble qu'il ne soit pas convenable de le demander, puisque l'ordre mis par le concile suffit pour la satisfaction de vostre congregation. Et ne faut nullement recevoir les allegations au contraire; car rien ne se fait en ce monde, qui ne soit contredit par les esprits minces et fascheux; et de toutes choses, pour bonnes qu'elles soient, on en tire des inconveniens quand on veut picoter. Il se faut arrester à ce que Dieu ordonne, et son Eglise, et à ce que les saints et saintes enseignent; ny il ne faut pas dire que vostre ordre soit exempt des constitutions du sacré concile : car, oultre que le concile est sur tous les ordres, s'il y a aucun ordre qui doive obeyr aux conciles et à l'Eglise romaine, c'est le vostre, puisque le Pere saint François l'a si souvent inculqué.

Mais, ce dit-on, il se pourroit faire qu'une fille seachant qu'elle pourra avoir un confesseur extraordinaire, elle gardera ses pechez jusques à sa venue, là où, s'il n'y avoit point d'esperance d'autre confesseur, elle ne les garderoit pas.

Il est vray que cela pourroit arriver; mais il est vray aussi qu'une fille qui sera si mal-heureuse que de faire de mauvaises confessions et des communions indignes pour attendre l'extraordinaire, elle ne fera pas grand scrupule d'en faire plusieurs, et plusieurs mauvaises, pour attendre la mutation du confesseur ou la venue du superieur. Et en somme, cest inconvenient n'est pas comparable à mille et mille pertes d'ames que la subjection de ne se confesser jamais qu'à un seul peut apporter, comme l'experience le fait cognoistre; et, en somme, c'est une presumption insupportable à qui que ce soit, de penser mieux entendre les necessitez spirituelles des fidelles, et de s'imaginer d'estre plus sage que le concile. Il vous faut donc tenir bon à ce poinct, et ne se laisser point emporter aux considerations de l'esprit humain.

Restent les communications spirituelles, lesquelles aussi je vous dy estre fort utiles, pourveu qu'elles soient faites à propos. Et premierement, nul, comme je pense, ne les vous peut deffendre; car, tant que j'ay sceu voir en la regle de S. François et S^{te} Claire, il n'y a rien qui les empesche; ains seulement ce qui y est dit empesche toute sorte d'abus. Et je vous diray comme on les fait entre les filles de la Mere Therese, qui sont à mon advis les plus retirées de toutes; elles se font donc en ceste sorte :

La fille qui desire communiquer quelque chose le dit à la superieure : la superieure considere si la personne à laquelle on veut communiquer est de bonne qualité, et propre à consoler; et si elle est telle, on la demande ou prie de venir; et estant venue, on mene la fille qui veut communiquer à la treille, et le rideau demeure sur la treille : et puis on donne tout à l'ayse loysir de communiquer, chacun se retirant en lieu d'où on ne puisse oüyr ce que dit celle qui communique, pourveu seulement qu'on la puisse voir. Que si on void une fille qui veuille trop souvent communiquer avec une mesme, passé trois fois, on luy refuse, sinon que l'on vist une grande apparence de beaucoup de fruicts, et que les personnes fussent hors de soupçons de vanité, meures d'aage et exercées en vertu.

Vous avez veu, je m'assure, ce que la bienheureuse Mere Therese en dit, et cela suffira pour respondre à tous les inconveniens qu'on en pourroit alleguer. Et jamais ce ne fut l'intention des saints de priver les ames de telles saintes conferences, qui servent infiniment à beaucoup de vertus, et sont sans danger, estant bien faites. C'est grand cas, comme c'est une subtile tentation : nous voulons garder la liberté de la propriété qui est contre la perfection, et ne voulons pas recevoir la liberté des communications, laquelle estant bien entenduë, nous ayde à la perfection. Nous treuvs des inconveniens où les saints n'en treuvent point, et n'en treuvs point où les saints en treuvent tant.

Or, ces communications ne se doivent pas faire pour apprendre des diverses manieres de vivre en un monastere, mais pour apprendre à mieux et plus parfaictement pratiquer celle à laquelle on est obligé; et si, elles n'empeschent point les conferences publiques, ains elles servent pour les mieux digerer, et appliquer une chacune en son particulier.

J'avois oublié de dire que quand le confesseur extraordinaire vient, il faut que toutes les filles se confessent à luy, affin que celles qui en ont besoin ne soient pas descouvertes, et que le malin ne seme point de reproches parmy la mayson. Mais celles qui ne veulent pas preudre confiance à l'extraordinaire, pourront, avant que de se confesser à luy, faire leur confession à l'ordinaire, et, par apres, dire seulement quelques pechez jà confessez à l'extraordinaire, pour servir de matiere à l'absolution.

J'ay esté bien long, ma tres-chere seur; mais j'ay voulu en ce cy vous bien desclarer mon sentiment, affin que vous le sceussiez bien distinctement; et tenez bon hardyment, pour introduire en vostre mayson la sainte et vrayement religieuse liberté d'esprit, et pour en bannir la fausse et superstitieuse liberté terrestre. Ramenez ces benistes ames aux observances des saints conciles, et vous serez bien-heureuse. Nostre maistre Garius, et tous vos superieurs majeurs, gens discrets et raysonnables, vous ayderont, je n'en doute point; et mesme vostre bon confesseur, qui est bien vertueux et sage religieux, ainsi que je puis cognoistre, et qui entendra bien la rayson, quand elle luy sera bien remontrée.

Je vous saluë mille et mille fois és entrailles de la misericorde de Nostre Seigneur, auquel je vous supplie de me recommander continuellement avec toute vostre-chere et vertueuse compaignie.

DCCLXXXIX.

*S. François de Sales, à la Mère de Ballon,
religieuse de l'abbaye de Sainte-Catherine, de l'ordre de Cîteaux,
et sa parente.*

Vers le mois d'avril 1616.

MA fille, Dieu se sert du tems pour faire reïssir les decrets de sa providence. Je cognois l'esprit de madame l'abbesse; elle ne fera pas la moitié des choses que sa respugnance de maintenant luy suggere. Nous ne sommes pas de mesme humeur, elle est moy; mais je ne laisse pas d'esperer qu'elle ne quittera pas tout à fait ma conduite, que j'essayeray de rendre bonne,

douce et juste. Voyez-vous, ma fille, l'esprit humain ayme ses ayses et son propre jugement : ainsi il ne faut pas treuver estrange si on reçoit avec contradiction les conceptions d'autruy, quelque saintes qu'elles soient. Or sus, demeurez en paix, souffrez en paix, attendez en paix; et Dieu, qui est le Dieu de paix, fera reussir sa gloire au milieu de ceste guerre humaine. Faites belle moisson pendant qu'il en est la sayson; recueillez bien les benedictions des contradictions; vous profiterez plus ainsy dans un jour, que vous ne seriez en dix d'une autre sayson. Dieu parlera pour ceux qui se taysent, et triomphera pour celles qui endureront, et il couronnera la patience d'un evnement salutaire.

DCCXC.

S. François de Sales, à la Mère de Ballon.

La mere de Ballon, estant sur le point de quitter son abbaye pour commencer une reforme à Rumilly, fut tentée de rester dans son monastere. En consequence, elle escrivit au saint ses raysons, et se persuadoit qu'il ne les des-apprenveroit pas. Voicy la response que luy fit le saint.

10 aoust 1622.

MA chere fille, si j'avois comme vous à esperer une reforme, je ne pourrois voir assez tost l'heure que j'y fusse. Puis donc que vous avez l'obedience de vos superieurs, vous n'avez pas de quoy apporter du retardement à son execution. Ainsy, partez au plus tost pour Rumilly, et saluez bien de ma part, a vostre arrivée, mes cheres filles qui y sont desjà.

DCCXCI.

S. François de Sales, à Madame l'Abbesse de Sainte-Catherine.

Le saint Evsque escrit à l'Abbesse de sainte-Catherine, dont l'abbaye, qui estoit de son diocese, n'estoit point reformee et n'avoit point de clausure.

29 aoust 1622.

JE respons clairement à vostre lettre, ma tres-chere cousine, ma fille. Il est vray que dés il y a long-tems je me suis apperceu des desirs que plusieurs de vos filles avoient de la reformation; et tout autant que la conscience me l'a peu permettre, je vous l'ay signifié de tems en tems. Mais il est vray aussi que j'eusse souhaité qu'elles eussent eu encore un peu de patience, puisque nous sommes à la veille de voir un ordre general pour la reformation de tous les monasteres de ceste province de deçà les mons, notamment des filles, parmy lesquelles les moindres deffauts sont plus blasmez que les grans parmy les hommes. Or, ma tres-chere cousine, voilà donc la chose au jour. Qu'il se soit passé quelques impatiences, quelques immortifications, quelques fiertez, quelques desobeysances, quelques amours-propres, quelques imprudences, certes, il ne se peut estre pas nyé; mais, pour tout cela, le fond de l'affaire ne laisse pas d'estre bon et selon la volonté de Dieu. Tous les deffauts qui arrivent en une bonne œuvre n'en gastent pas la bonté essentielle : d'où que le bon vienne, il le faut aymer. Mon inclination estoit que l'on attendist de

faire celuy-cy jusqu'à ce que l'ordre en fust venu de Rome, afin qu'il y eust moins de resistance. La ferveur de la charité de quelques-unes, ou, si vous voulez, l'ardeur de la propre volonté des autres, a fait choysir un autre moyen qui leur sembloit plus court. Il ne faut pas pour cela le rejeter, ains il faut y contribuer tout ce que la saincte, sincere et veritable charité nous suggerera; et nous faut prendre garde de ne permettre pas à nostre propre interest ou amour d'employer nostre propre prudence contre la volonté de l'Espoux celeste. Mais de tout cecy il en faut parler plus au long, Dieu aydant.

Madame ma tres-chere cousine, ma fille, que ceste affaire ayt esté entreprinse, je le sceus le jour avant mon despart de ceste ville; que l'on en soit venu à l'exécution, je le sceus en Argentine; mais vous avez esté la premiere qui m'avez donné cognoissance de la particularité, bien que depuis j'en aye appris encore davantage. Il importe peu que le bien se fasse d'une façon ou d'autre, pourveu qu'il se fasse en sorte qu'il en revienne plus grande gloire à Nostre Seigneur. Je suis, madame ma chere cousine, vostre, etc.

DCXCII.

S. François de Sales, à une Religieuse.

Le Satnet se justifie aupres d'elle de l'opinion qu'on avoit qu'il vouloit procurer la clausure de son monastere.

IL m'est advis que je voy vostre cœur comme un cadran qui est posé au soleil, et qui ne remue point, ains demeure immobile, tandis que l'esguille et la calamite qui est dedans s'agite incessamment, et, par de continuelles inquiettudes, s'eslance du costé de sa belle estoile; car ainsi vostre cœur demeurant immobile, vostre volonté tend par de bons mouvemens à son Dieu. C'est elle qui, emmy la meslée des passions, crie tousjours intelligiblement : Vive Jesus! Vous avez donc bien rayson de demeurer en paix; ouy, demeurez en paix, ma tres-chere fille, et priez Nostre Seigneur qu'il lui playse de s'asseoir sur mes levres comme sur son throsne, pour de là bien faire entendre ses volonteiz et ordonnances à mes auditeurs pendant ce Caresme.

Il faut que je me resjouysse avec vous de ceste petite confiance avec la chere petite cousine, que vrayement mon cœur ayme tendrement comme vous : j'espere que Nostre Seigneur la rendra fort savante.

Il faut que je vous die ce mot sur l'opinion qu'on a prinse que je procurois d'enfermer vostre monastere. Quiconque me cognoistra dira aussitost qu'il ne faut pas croire de moy des duplicitez. Si j'avois ceste pensée de procurer vostre enfermement, je l'aurois dit, je m'en serois desclaré, non pas à vous, qu'en vraye verité j'estime correspondre a mon affection, mais à Madame l'Abbesse et autres, qui m'ont parlé confidemment, tant je vay loyaument en semblables occasions.

Je vous veux un jour tout dire ce que Son Altesse m'a communiqué de son dessein pour cela, et ce que je luy ay resplicqué; vous verrez si je

suis doux en cela, et si c'est vous loger au sepulchre. Non, je n'ay pas voulu, en un monastere où j'avois toute autorité, les enfermer, parce que les filles n'y avoient pas inclination, et ay tousjours dit que ces grans traicts despendoient de l'inspiration, et non de l'autorité extérieure, laquelle peut bien faire des enfermées, mais non pas des religieuses.

Soyez bien ferme à ne point mescroire de moy, ma bonne fille, et soyez toute certaine que je suis tout ouvert de cœur avec vous; et pour les autres, Dieu les assistera s'il veut que je les serve, et s'il ne le veut pas, sa volonté soit faite : pourveu que Sa Majesté soit glorifiée en elles, comme je m'assure qu'elle sera tousjours, je seray tres-satisfait, et renonceray de bon cœur au contentement spirituel que j'esperois avoir d'estre utile à leur bien. Mon Dieu! ma chere fille, non-seulement pour celuy-là, mais pour tous les autres encore, je renonce et resigne tout mon interest au profit de la gloire de Dieu, et prie Dieu qu'il me rende tout purement resigné moy-mesme à son amour.

DCCXCIII.

S. François de Sales, à une Prieure des Carmélites.

Esloge de la bienheureuse Marie de l'Incarnation, dite dans le monde Madame Acarie, fondatrice des Carmélites en France.

Janvier 1620.

MA tres-chere fille et reverende Mere, j'ay recou vos deux lettres avec un contentement à la verité tout particulier, d'avoir veu en icelles des marques evidentes que l'affection que Dieu avoit mise en vostre cœur pour moy, il y a dix-huict ans, estoit non-seulement toute en vie, mais avoit prins de saints accroissemens avec celle que vous avez pour la divine Bonté, que l'excellente profession que vous faites a rendue, je m'assure, tres-grande.

C'est une qualité des amitez que le ciel fait en nous, de ne perir jamais, non plus que la source dont elles sont issues ne tarit jamais, et que la presence ne les nourrit, non plus que l'absence ne les fait languir, ny finir; parce que leur fondement est partout, puisque c'est Dieu, auquel j'ay rendu graces tres-humbles de vostre vocation, et de celle des deux cheres sœurs à un si saint institut; et surtout de quoy il vous y maintient avec tant de faveur, que toutes trois vous y rendez du fruct, et devenez toutes, les unes apres les autres, Meres en une si honorable famille, pour l'establissement de laquelle en France vostre veritablement sainte mere avoit tant prié et travaillé, comme pour sa finalle retraitte et vostre habitation en ceste vie.

O mon Dieu! ma tres-chere fille, ma Mere, que de benedictions sur vous! que de fidelles correspondances vostre ame doit rendre à la douceur que la divine Providence a exercée en vostre endroict! Oserois-je bien parler en confiance à vostre cœur? Certes, je ne pense jamais en vostre bienheureuse Mere, que je n'en ressente du profit spirituel, avec mille consolations de voir que ses vœux ont esté exaucez en ses trois filles.

Or, j'espere que ses trois fils aussi, quoyqu'il tarde, recevront quelque bonne affluence de la misericorde de celui à qui je sçay qu'elle les avoit consacrez. J'ay eu le bien de les avoir tous reveus à ce dernier voyage que j'ay fait en France, et le contentement d'avoir recogneu en leurs ames de grandes marques du soing que le Saint-Esprit a d'eux.

Vous me demandez par vostre premiere lettre, ma reverende Mere, certaines reliques que je m'essayeray de trouver; et si ma queste en cela se rencontre heureuse, je vous les enverray; mais preparez-vous aussi de m'envoyer alors une image d'un portraict que vous avez, que j'eusse sans doute fait copier tandis que j'estois à Paris, si j'eusse sceu qu'il y en eust eu au monde.

Et pour finir, ma tres-chere fille, ce m'est une satisfaction nompareille, que la superieure et les sœurs de Sainte-Marie de la Visitation vous ayent veue, parce que je sçay que cela les aura toutes encouragées à servir bien le Fils et la Mere de Dieu, à qui elles sont consacrées. A la verité, estant ce qu'elles me sont, elles ne pourront qu'avoir en vous une tres-cordiale et tres-assurée confiance en vostre dilection, en vous rendant tousjours, et à tout vostre monastere, un veritable honneur et respect, selon la grande estime et amour que toute la mayson de ceste ville dont elles sont, a conçu de toutes les vostres. Et puisque je parle avec vous, ce me semble, cœur à cœur, je puis adjouster, et selon la veritable regle, que je leur ay souvent inculqué qu'il falloit que chacun cultivast la vigne en laquelle il estoit, fidellement et tres-amoureusement pour l'amour de celui qui nous y a envoyez; mais qu'il ne falloit pour cela laisser de cognoistre et recognoistre franchement la plus grande et excellente des autres, et à mesme mesure leur porter toute reverence et veneration.

C'est assez pour ceste fois, car je me promets de vous escrire souvent, et, si vous me le permettez, de joindre tousjours le mot de nostre ancienne alliance, vous appelant ma fille, à celui que le rang que vous tenez en vostre ordre vous a acquis, et suis de tout mon cœur à jamais, ma reverende Mere, vostre, etc.

DCCXCIV.

S. François de Sales, à M. de Marillac.

Le Sainct le remercie de ce qu'il luy a envoye un portraict de la sœur Marie de l'Incarnation, fondatrice des Carmelites en France, nommée dans le monde Madame Acharie.

Annessy. 24 avril 1621.

MONSIEUR, je vous rens mille actions de graces du portraict de la bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation; et ne sçay ce que je pourrois recevoir de plus utile et agreable à mon ame, puisque d'un costé j'ay un amour si plein de reverence pour ceste sainte personne, et d'autre part une si grande necessité de reveiller souvent en mon esprit les pieuses affections que sa veue et sa tres-sainte communication a exitées autresfois en moy, tandis que six mois durant j'estois presque son confesseur ordinaire, et que, pour tant de diverses occasions du service de Dieu, elle me parloit et entretenoit presque tous les jours.

On m'a dit que l'on avoit escrit et fait imprimer sa vie; et ce fut la Mere prieure de Lyon que je vis l'autre jour estant la. O quel prolict elle rendra, et mesme aux seculiers, si la piece de son histoire, du tems qu'elle fut au monde, a esté bien representée, comme je croy qu'elle l'est, puisque c'est M. Duval qui l'a composée! En somme, je suis amateur et admirateur de ceste sainte ame, et ayme tous ceux qu'elle ayroit en ceste vie et vous tres-particulierement, Monsieur, de qui elle-mesme me proucura la bienvueillance, que je vous supplie me conserver; et, vous remerciant derechef de ce saint pourtraict, je vivray, Dieu aydant, et mourray, vostre, etc.

DCCXCV.

*S. François de Sales, à une Religieuse
Supérieure Carmélite.*

Le Sainct la console sur la peyne qu'elle avoit d'avoir esté eslue superieure; il l'encourage à supporter humblement le poids de sa charge. et luy donne quelques advis pour s'en bien acquitter.

Ma tres-chere fille, quelle consolation pour vous que c'est Dieu mesme qui vous a fait superieure, puisque vous l'estes par les voyes ordinaires! C'est pourquoy sa providence vous est obligée, à cause de sa disposition, de vous tenir de sa main, affin que vous fassiez bien ce à quoy il vous appelle. Croyez, ma tres-chere fille, il faut aller à la bonne foy, sous la conduite de ce bon Dieu, et ne point disputer contre ceste regle generale, que *Dieu, qui a commencé en nous le bien, le parlayra* selon sa sagesse, pourveu que nous soyons fidelles et humbles.

Mais on va rechercher entre ses serviteurs quelqu'un qui soit fidelle; et je vous dy que vous serez fidelle, si vous estes humble. Mais seray-je humble? Ouy, si vous le voulez. Mais je le veux. Vous l'estes donc. Mais je sens bien que je ne la suis pas. Tant mieux, car cela sert à l'estre plus asscurement. Il ne faut pas tant subtiliser, il faut marcher rondement; et comme il vous a chargée de ces ames, chargez-le de la vostre, affin qu'il porte tout luy-mesme, et vous et vostre charge sur vous. Son cœur est grand, et il veut que le vostre y ayt place. Reposez-vous ainsy sur luy; et quand vous ferez des fautes ou des deffauts, ne vous estonnez point; ains, apres vous estre humiliée devant Dieu, souvenez-vous que « la vertu de Dieu se manifeste plus glorieusement dans nostre infirmité. »

En un mot, ma chere fille, il faut que vostre humilité soit courageuse et vaillante en la confiance que vous devez avoir en la bonté de celui qui vous a mise en charge; et pour bien couper chemin à tant de resplices que la prudence humaine, sous le nom d'humilité, a accoustumé de faire en telles occasions, souvenez-vous que Nostre Seigneur ne veut pas que nous demandions nostre pain annuel, ny mensuel, ny hebdomadal, mais quotidien. Taschez de faire bien aujourd'hui, sans penser au jour suivant; puis le jour suivant, taschez de faire de mesme, et ne pensez pas à tout ce que vous ferez pendant tout le tems de vostre charge : ainsy allez de jour

en jour faysant vostre office sans estendre vostre soucy, puisque vostre Pere celeste, qui a soing aujourd'huy, aura soing demain et passé demain de vostre conduite, à mesure que, cognoissant vostre infirmité, vous n'espererez qu'en sa providence.

Il n'est advis, ma tres-chere fille, que je vay bien à la bonne foy avec vous de parler ainsi, comme si je ne sçavois pas que vous sçavez mieux que moy tout cecy : mais il n'importe, car cela fait plus de coup quand un cœur amy nous le dit. Je suis vostre, etc.

DCXCVI.

S. François de Sales, à une Religieuse de la Visitation (1).

Ce que c'est que de vivre selon l'esprit, et de vivre selon la chair.

QU'IL est bien raysonnable, ma tres-chere fille, que je vous escrive un peu ! et que je le fais de bon cœur ! Plust à Dieu que j'eusse l'esprit necessaire à vostre consolation ! Vivre selon l'esprit, ma bien-aymée fille, c'est penser, parler et operer selon les vertus qui sont dans l'esprit, et non selon les sens et sentimens qui sont en la chair. De ceux-cy il s'en faut servir, il les faut assujettir, et non pas vivre selon iceux ; mais ces vertus spirituelles, il les faut servir, et leur faut assujettir tout le reste.

Quelles sont ces vertus de l'esprit, ma chere fille ? C'est la foy, qui nous monstre des veritez toutes relevées au-dessus des sens ; l'esperance, qui nous fait aspirer à des biens invisibles ; la charité, qui nous fait aymer Dieu plus que tout et le prochain comme nous-mesmes. d'un amour non sensuel, non naturel, non interessé, mais d'un amour pur, solide et invariable, qui a son fondement en Dieu.

Voyez-vous, ma fille, le sens humain, appuyé sur la chair, fait que maintes fois nous ne nous abandonnons pas assez entre les mains de Dieu, nous estant advis que, puisque nous ne valons rien, Dieu ne doit tenir compte de nous, parce que les hommes qui vivent selon la sagesse humaine mesprisent ceux qui ne sont point utiles. Au contraire, l'esprit appuyé sur la foy s'encourage emmy les difficultez, parce qu'il sçayt bien que Dieu ayme, supporte, et secourt les miserables, pourveu qu'ils osperrent en luy.

Le sens humain veut avoir part en tout ce qui se passe ; et il s'ayme tant, qu'il luy est advis que rien n'est bon s'il ne s'en est meslé. L'esprit, au contraire, s'attache à Dieu, et dit souvent que ce qui n'est pas de Dieu ne luy est rien ; et comme il prend

(1) Les lettres qui vont suivre devaient commencer à la page 147.

part aux choses qui luy sont communiquées par charité, aussi quitte-t-il volontiers sa part és choses qui luy sont scellées, par abnegation et humilité.

Vivre selon l'esprit, c'est aymer selon l'esprit; vivre selon la chair, c'est aymer selon la chair : car l'amour est la vie de l'ame, comme l'ame est la vie du corps.

Une sœur est bien douce, bien agreable, et je la cheris tendrement : elle m'ayme bien, elle m'oblige fort; je l'ayme reciproquement pour cela. Qui ne void que j'ayme selon les sens et la chair? car les animaux qui n'ont point d'esprit, et n'ont que la chair et les sens, ayment leur bienfaicteur et ceux qui leur sont doux et agreables.

Une sœur est rude, aspre et incivile; mais, au partir de là, elle est tres-devote, et mesme desiruse de s'adoucir et civiliser : et partant, non pour playsir que j'ay en elle, ny pour intérêt quelconque, mais pour le bon playsir de Dieu, je la cheris, je l'accoste, je la sers, je la caresse. Cest amour est selon l'esprit; car la chair n'y a point de part.

Je suis mesliant de moy-mesme, et pour cela je voudrois bien que l'on me laissast vivre selon ceste inclination : qui ne void que ce n'est pas selon l'esprit? Non certes, ma tres-chere fille; car tandis que j'estois encore bien jeune, et que je n'avois point encore d'esprit, je vivois desjà ainsi. Mais quoyque selon mon naturel je sois craintif et apprehensif, neantmoins je me veux essayer de surmonter ces passions naturelles, et petit à petit bien faire tout ce qui appartient à la charge que l'obeyssance procedante de Dieu m'a imposée : qui ne void que c'est vivre selon l'esprit? Ma chere fille, vivre selon l'esprit, c'est faire les actions, dire les parolles, et faire les pensées que l'esprit de Dieu requiert de nous.

Et quand je dy faire les pensées, j'entends des pensées volontaires. Je suis triste, et partant je ne veux pas parler : les chartiers et les perroquets font ainsi.

Je suis triste; mais puisque la charité requiert que je parle, je le feray : les gens spirituels font ainsi.

Je suis mesprisee, et je m'en fasche : si font bien les paons et les singes.

Je suis mesprisee, et je m'en resjouys : les apostres faisoient ainsi.

Vivre donc selon l'esprit; c'est faire ce que la Foy, l'Esperance et la Charité nous enseignent, soit és choses temporelles, soit és spirituelles.

Vivez toute selon l'esprit, ma tres-chere fille; demeurez doucement en paix; soyez toute assurée que Dieu vous aydera; reposez-vous en toute occurrence entre les bras de sa misericorde et bonté paternelle.

Dieu soit à jamais vostre tout! et moy, je suis en luy tout vostre, vous le sçavez bien.

Monsieur vostre pere se porte bien, et tout ce qui vous appartient selon le sang: ainsi en soit-il de ce qui vous appartient selon l'esprit! *Amen.*

DCCXCVII.

S. François de Sales, à une Religieuse de la Visitation.

Le Sainet l'exhorte à bien unir son cœur à celui du Fils de Dieu.

MA tres-chere Mere, que vous diray-je? La grace et paix du Sainct-Esprit soit tousjours au milieu de vostre cœur! Mettez-le, ce cher cœur, dans le costé percé du Sauveur, et l'unissez à ce roy des cœurs, qui est comme en son throsne royal, pour recevoir l'hommage et l'obeyssance de tous les autres cœurs, et tient ainsi sa porte ouverte, affin que chacun le puisse aborder et avoir audience.

Et quand le vostre luy parlera, n'oubliez pas, ma tres-chere Mere, de luy faire parler encore en faveur du mien, affin que sa diyine et cordiale Majesté le rende bon, obeyssant et fidelle.

Bonjour, ma tres-chere Mere; je suis sans fin vostre tres-humble, etc.

DCCXCVIII.

S. François de Sales, à une Religieuse de la Visitation.

Les vœux simples obligent autant que les solennels. Dans les convents de femmes, le vœu de chasteté est fondamental, et les autres essentiels. On peut obtenir dispense des vœux pour une cause tres-forte. Desobeyssance obstinée cause des passions. Le noviciat peut estre prolongé sans donner atteinte au concile de Trente.

Vos vœux, ma tres-chere fille, sont aussi forts que les vœux de tous Ordres de religion, pour obliger la conscience des sœurs à leur observation. Il est vray neantmoins qu'une fille qui voudra perdre son ame et son honneur, se pourra maryer apres les vœux, comme feroit la plus grande professe de France, si elle vouloit se perdre, et se servir de l'edict de pacification. Le formulaire de vos vœux est fait selon ceux des pareilles congregations d'Italie, et exprime beaucoup plus la force de l'obligation, que ne font la plupart des formulaires de la Regle de S. Benoist.

Le vœu de chasteté est fondamental, selon les anciens Peres,

és monasteres des femmes, et les autres ne laissent pas d'estre essentiels.

Il est vray, on peut estre dispensé des vœux simples, et des autres aussi, plus facilement toutesfois de ceux-là que de ceux-cy, mais non sans grande occasion, et lorsqu'il est expedient; dont les Peres Jesuites se treuvent extremement bien, maintenant en partie le lustre de leur tres-illustre compaignie par ce moyen, lequel le monde n'appreuve pas, mais ouy bien Dieu et l'Eglise; et toute l'antiquité des religions a esté comme cela, la solemnité des vœux ayant esté établie depuis peu de centaines d'années.

L'expulsion a tousjours esté parmy les anciens religieus : c'est une chose rigoureuse. Que, pour ne vouloir pas observer le silence, on mist une fille dehors; ce ne seroit pas faute d'observer le silence; mais pour vouloir obstinement troubler et renverser l'ordre de la Congregation, et mespriser le Saint-Esprit qui a ordonné le silence és maysons religieuses. Que si on n'expulse pour l'obstinée desobeysance et le mespris affecté de l'Ordre, je ne sçay pour quoy on expulsera.

Enfin, les religieus mesmes les plus solempnels expulsent; au moins void-on des religieus expulsez de l'Ordre de Saint-François, voire mesme des Capucins; et les Peres Jesuites, qui sont si advisez et prudens, expulsent pour les desobeysances, pour peu qu'elles soient affectionnées et entretenues.

La prolongation du noviciat, se faysant pour cause, n'est pas contraire au concile, comme ont desclaré ceux qui ont la charge des desclarations d'iceluy; et les docteurs mesmes l'entendent ainsi. De fait, les Carmelites la font, selon qu'il semble à propos.

Si ces bons Messieurs eussent autant estudié et pensé pour censeur, comme nous avons fait pour établir, nous n'aurions pas tant d'objections. Or, Dieu soit loué; j'espere que bientost chacun s'accoysera, par la conclusion qu'on y mettra à Rome. Ma tres-chere fille, pour Dieu, ayez bon courage; c'est aussi pour luy que vous vivez et travaillez. Il soit à jamais beny et glorifié! *Amen*. Si ceux qui font ceste objection sont gens d'estude, ils pourront lire Leonard Lessius, jesuite, où ils treuveront ce qu'il leur faut.

DCCXCIX.

S. François de Sales, à une Religieuse de la Visitation.

Explication des deux principaux mysteres de nostre foy, la Trinité et l'Incarnation, par une comparayson tirée de la nature humaine.

MA chere fille, le premier, principal et fondamental article de foy, c'est de croire qu'il n'y a qu'un tres-unique et tres-vray Dieu. Le second article principal, c'est que ce seul vray Dieu est Pere, Fils, et Saint-Esprit, dont le Pere est la premiere personne de la tres-saincte Trinité, le Fils la seconde, et le Saint-Esprit la troisieme : en sorte que les trois personnes ne sont pas plusieurs Dieux; ains un seul vrai Dieu, bien que l'une des personnes ne soit pas l'autre; car le Pere n'est pas le Fils, et le Fils n'est pas le Saint-Esprit; d'autant qu'encore que le Pere ne soit pas un autre Dieu que le Fils et le Saint-Esprit, il est neantmoins une autre personne; et de mesme le Fils n'est pas un autre Dieu que le Pere et le Saint-Esprit, ains seulement une autre personne; et le Saint-Esprit n'est pas un autre Dieu que le Pere et le Fils, ains seulement une autre personne.

La difficulté consiste à bien entendre cecy, et il se peut aucunement comprendre par cest exemple. Vous n'avez qu'une ame, ma chere fille; et neantmoins ceste ame est entendement, memoire et volonté. Votre entendement n'est pas memoire; car il y a beaucoup de choses que vous entendez, desquelles vous ne vous ressouvenez pas quelque tems apres : votre entendement et votre memoire ne sont pas votre volonté; car il y a beaucoup de choses que vous entendez et desquelles vous avez memoire, lesquelles vous ne voulez pas, comme sont les pechez, que vous detestez. Votre ame donc est une toute seule; ses puissances sont trois, entendement, memoire, volonté : et bien que l'une des puissances ne soit pas l'autre, si est-ce que toutes trois ne sont qu'une seule ame; l'entendement estant ame, la memoire ame, la volonté ame, et non trois ames, ains une ame; et bien que ce ne soit qu'une ame, si est-ce que ceste ame en tant qu'entendement n'est pas memoire, en tant que memoire n'est pas volonté.

Ainsi il n'y a qu'un seul Dieu en trois personnes, desquelles trois l'une n'est pas l'autre, et toutes trois ne sont qu'un seul Dieu : en sorte que le Pere est Dieu, le Fils est Dieu, le Saint-Esprit est Dieu, et non trois Dieux, mais un seul Dieu; parce que encore qu'il y ayt trois personnes, toutes trois ensemble n'ont qu'une seule et unique divinité; comme, encore qu'il y ayt

trois puissances en nostre ame, toutes trois neantmoins ne sont qu'une seule ame.

Or Dieu, qui n'est qu'un en divinité ou nature divine, apres avoir créé le monde, et long-toms apres, c'est-à-dire environ cinq mille ans apres la creation, print la nature humaine, joygnant l'humanité à sa divinité au ventre de la Vierge, et par ce moyen il se rendit homme : car, comme ayant la divinité, il est Dieu; aussi ayant l'humanité, il est homme. Mais il faut noter qu'encore que ce soit le seul unique vray Dieu qui ayt prins nostre humanité, si est-ce qu'il ne l'a prinse en la personne du Pere, ny en la personne du Saint-Esprit, ains seulement en la personne du Fils.

Comme si je disois que vostre ame a prins la cognoissance d'escrire, je ne dirois pas pour cela que c'est vostre volonté qui a prins ceste cognoissance; car ce n'est pas la volonté qui cognoist, c'est l'entendement : et neantmoins l'entendement et la volonté ne sont qu'une seule ame. De mesme je dy vray quand je dy que vostre ame agit dedans vostre cœur et dedans vostre cerveau; et neantmoins au cœur elle agit par la volonté et l'amour, et au cerveau elle agit par l'entendement et la cognoissance. Et encore que ce ne soit qu'une seule ame, neantmoins l'une des facultez agit en un endroit où l'autre n'agit pas. Ainsi le seul Fils est incarné, et non le Pere ny le Saint-Esprit; bien que le Pere, le Fils et le Saint-Esprit, ne soient qu'un Dieu.

Il faut encore sçavoir que le Pere, le Fils, et le Saint-Esprit, un seul vray Dieu, sont partout et totalement par tout le monde, comme vostre ame est par tout vostre corps; mais parce qu'au ciel sa divine Majesté se manifeste plus clairement, nous imaginons plus facilement sa presence au ciel. Maintenant donc, ma chere fille, quand vous vous representiez Nostre Seigneur revenant d'Egypte, vous consideriez Dieu le Fils, lequel, bien qu'il fust partout, selon qu'il est Dieu, estoit neantmoins par les chemins en travail, selon qu'il est homme. Quand vous vous representiez Dieu le Pere au ciel, vous le consideriez selon la commune imagination qui le represente plutost au ciel qu'en terre; et, quand vous vous representiez que le Pere et le Fils estoient deux, vous pensiez la verité : car ce sont deux personnes, encore qu'ils ne soient qu'un seul Dieu. Quand vous disiez qu'ils n'estoient qu'un, vous disiez bien aussi; car ils ne sont qu'un seul Dieu et tres-unique, bien qu'ils soient deux personnes.

Mais il y a de plus : c'est que vous consideriez Nostre Seigneur

en tant qu'homme : et, en ceste sorte, il est vrayement different d'avec le Pere en nature : car le Pere n'est pas homme; ains seulement Dieu, et le Fils est Dieu, et un mesme Dieu avec le Pere et le Saint-Esprit. Mais, oultre cela, il est vray homme, ayant deux natures, l'une divine qui est celle-là mesme du Pere et du Saint-Esprit, l'autre humaine qu'il a prinse au ventre de la Vierge; comme nous avons deux natures, l'une spirituelle qui est nostre ame, l'autre corporelle qui est la chair. Et comme le fer enflammé a la nature du fer et celle du feu, et peut estre dit fer et feu tout ensemble; ainsi Nostre Seigneur ayant saisi la nature humaine, comme le feu saisit le fer, il est vrayement Dieu à rayson du feu de la divinité, et vrayement homme à rayson du fer de l'humanité.

Et comme le fer ne laisse pas d'estre fer, et posant, et massif, et ferme, et dur pour estre enflammé, et que le feu ne laisse pas d'estre feu, chaud, lumineux, ardent pour estre enferré; ainsi l'humanité de Nostre Seigneur ne laissa pas d'estre petite, et tendre, et gemissante, et frileuse en la cresse de Bethleem, encore quelle fust jointe à la divinité; et la divinité ne laisse pas d'estre toute-puissante, toute glorieuse, pour estre jointe à l'humanité.

Ma chere fille, je ne pense pas, non, vous avoir desclaré l'affaire; car c'est un abysme lequel il faut regarder simplement et humblement, sans se beaucoup tourmenter pour l'entendre. Il suffit que vostre meditation alloit bien, et que Nostre Seigneur a plus agreable vostre simplicité que la science de ceux qui pensent beaucoup estre. Si vous n'entendez pas ceste lettre, ne vous faschez pas : je l'ay seulement escrite pour vous donner un peu de jour, et non pas le jour du midy que nous aurons en paradis. Bonsoir, ma tres-chere fille; faites devotement les festes aupres de ce vray Dieu petit enfant, auquel je suis tout vostre.

DCCC.

S. François de Sales, à une Religieuse de la Visitation.

Moyens de combattre l'amour-propre et l'estime de soi-mesme, qu'on ne peut arracher du cœur humain. Trois parties de la charité. Advis sur l'orayson et la perfection du cœur, sur la tendresse envers soy-mesme, et sur l'amour du prochain.

JE me represente vostre lettre, ma tres-chere fille, en laquelle, avec tant de sincerité, vous me describez vos imperfections et vos peynes, et voudrois bien pouvoir correspondre au desir que vous avez d'apprendre quelque remede de moy; mais ny le loysir ne le permet, ny, comme je pense, vostre necessité ne le requiert

pas ; car certes, ma tres-chere fille, la pluspart de ce que vous me marquez n'a point d'autre remede ordinaire que la suite du tems et des exercices de la regle en laquelle vous vivez : il y a mesme des maladies corporelles desquelles la cure despend du bon ordre de la vie.

L'amour-propre, l'estime de nous-mesmes, la fausse liberte de l'esprit, ce sont des racines qu'on ne peut bonnement arracher du cœur humain ; mais seulement on peut empescher la production de leurs fruicts, qui sont les pechez ; car leurs eslans, leurs premieres secousses ou premiers mouvemens, on ne peut les empescher tout à fait, tandis qu'on est en ceste vie mortelle, bien qu'on puisse les moderer, et diminuer leur quantité et leur ardeur, par la prattique des vertus contraires, et surtout de l'amour de Dieu.

Il faut donc avoir patience, et petit à petit amender et retrancher nos mauvaises habitudes, dompter nos adversions, et surmonter nos inclinations et humeurs, selon les occurrences ; car en somme, ma tres-chere fille, ceste vie est une guerre continuelle, et n'y a celuy qui puisse dire : Je ne suis point attaqué.

Le repos est reservé pour le ciel, où la palme de victoire nous attend. En terre, il faut tousjours combattre entre la crainte et l'esperance, à la charge que l'esperance soit tousjours plus forte, en consideration de la toute-puissance de celuy qui nous secourt.

Ne vous lassez donc point de travailler continuellement pour vostre amendement et perfection. Voyez que la charité a trois parties : l'amour de Dieu, l'affection à soy-mesme et la dilection du prochain : vostre regle vous achemine à bien prattiquer tout cela.

Jettez maintes fois la journée tout vostre cœur, vostre esprit, et vostre soucy en Dieu avec une grande confiance, et luy dites avec David : *Je suis vostre, Seigneur, sauvez-moy* (Ps. 118).

Ne vous amusez point beaucoup à penser quelle sorte d'orayson Dieu vous donne, ains suivez simplement et humblement sa grace en l'affection que vous devez avoir pour vous-mesme. Tenez vos yeux bien ouverts sur vos inclinations desreglées, pour les deraciner. Ne vous estonnez jamais de vous voir miserable et comblée de mauvaises humeurs. Helas ! traitez vostre cœur avec un grand desir de le perfectionner. Ayez un soing infatigable pour doucement et charitablement le redresser quand il bronchera.

Surtout, travaillez tant que vous pourrez pour fortifier la superieure partie de vostre esprit, ne vous amusant point aux senti-

mens et consolations, mais aux resolutions, propos et eslans que la foy, la regle, la superieure et la rayson vous inspireront.

Ne soyez point tendre sur vous-mesme : les meres tendres gassent les enfans. Ne soyez point pleureuse ny plaignante ; ne vous estonnez point de ces importunités et violences que vous sentez, que vous avez tant de peyne à desclarer : non, ma fille, ne vous en estonnez point ; Dieu les permet pour vous rendre humble de la vraye humilité, abjecte et vile en vos yeux. Cela ne doit point estre combattu, que par des eslans en Dieu, des diversions d'esprit de la creature au Createur, et avec de continuelles affection- à la tres-sainte humilité et simplicité de cœur.

Soyez bonne au prochain, et, nonobstant les souslevemens et saillies de la cholere, prononcez és occurrences fort souvent ces divines parolles du Sauveur : *Je les ayme, Seigneur, Pere eternal, ces prochains, parce que vous les aymez* ; et vous me les avez donnez pour freres et sœurs, et vous voulez que, comme vous les aymez, je les ayme. Aussi surtout aymez ces cheres sœurs avec lesquelles la propre main de la Providence divine vous a associée et lyée d'un lyen celeste ; supportez-les, caressez-les et les mettez dans vostre cœur, ma tres-chere fille. Sçachez que j'ay une tres-particuliere affection à vostre advancement, Dieu m'y ayant obligé.

DCCCI.

S. François de Sales, à une Religieuse de la Visitation.

Le Saint la prepare à accepter avec sousmission la mort d'un enfant qu'elle avait eu estant dans le monde. et qui estoit dangereusement malade.

IL faut attendre, ma tres-chere Mere, l'evenement de ceste maladie le plus doucement qu'on pourra, avec parfaicte resolution de se conformer à la volonté divine en ceste perte, si perte se doit nommer l'absence de quelque tems, qui, Dieu aydant, sera reparée par une presence eternelle.

Hé! que bien-heureux est le cœur qui ayme et cherit la volonté divine en toutes occurrences ! O si une fois nous avons nostre cœur bien engagé à ceste sainte et bien-heureuse eternité ! Allez (ce dirons-nous à tous nos amys), allez, chers amys, allez en cest Estre eternel, à l'heure que le Roy de l'eternité vous a marquée ; nous y irons aussi apres vous. Et puisque ce tems ne nous est donné que pour cela, et que le monde ne se peuple que pour peupler le ciel, quand nous allons là, nous faysons tout ce que nous avons à faire.

Voylà pourquoy, ma Mere, nos anciens ont tant admiré le

sacrifice d'Abraham. Quel cœur de pere! et vostre sainte compatriote, la mere de S. Symphorien, par le traict de laquelle je finis mon livre! O Dieu! ma Mere, laissons nos enfans à la mercy de Dieu, qui a laissé le sien à nostre mercy. Offrons-luy la vie des nostres, puisqu'il a donné la vie du sien pour nous. En somme, il faut tenir les yeux fichez sur la Providence celeste, à la conduite de laquelle nous devons, de toute l'humilité de nostre cœur, acquiescer.

Il faut estre ferme et constant aupres de la croix, et sur la croix mesme, s'il playst à Dieu de nous y mettre. Bien-heureux seront les crucifiez, car ils seront glorifiez. Or sus, ma tres-chere Mere, nostre partage en ce monde est en la croix, et en l'autre il sera en la gloire.

Mon Dieu! ma tres-chere Mere, que je vous souhaite de perfections! et que de courage et d'esperance j'ay maintenant en ceste souveraine bonté et en sa sainte Mere, que vostre vie sera toute resserrée en Dieu avec Jesus-Christ, pour parler avec Nostre Seigneur!

Dieu vous benisse, et marque vostre cœur du signe eternel de son pur amour! Il faut devenir tres-humblement saints, et respandre partout la bonne et souëfve odeur de nostre charité. Dieu nous fasse brusler de son saint amour, et mespriser tout pour cela! Nostre Seigneur soit le repos de nostre cœur et de nos corps! Tous les jours j'apprens à ne point faire ma volonté, et faire ce que je ne veux pas. Demeurez en paix entre les deux bras de la divine Providence, et dans le giron de la protection de Nostre-Dame.

DCCCII.

S. François de Sales, à une Religieuse de la Visitation.

Paix interieure, fille de l'humilité, fruit de la profession.

JE le confesse aussi de ma part, ma tres-chere fille, ce me seroit de la consolation tres-douce de voir un peu clair dedans vostre cœur, que j'ay aymé à tastons, et sur la foy de mon bon ange. Vous devez travailler à la conqueste de la tres-sainte humilité, que le monde ne peut cognoistre, non plus que la paix qu'elle nous donne.

Je me resjouy de quoy vous estes toute professe. O que Dieu soit beny de quoy il vous a tant aymée! car je ne doute point qu'avec la grace de la profession il ne vous ayt donné la grandeur du courage, l'apprehension vive de la sainte eternité,

l'amour de la sacrée humilité, et la douceur de l'amour de sa divine Bonté, requis à la pratique parfaite de la profession.

Quelles chimères de nouvelles! moy, qu'on m'ayt voulu tuer! Les bons ne me tueront pas, parce qu'ils sont bons; ny les mauvais, parce que je ne suis pas bon. Ce n'a rien esté qu'une foible ombre d'attaque qui parut en mon logis. O ma tres-chere fille! vivez tout en Dieu, et pour son eternité. Je vous saluë, ma tres-chere grande fille, avec la dilection que, comme je croy, vous sçavez que mon cœur a pour le vostre; et suis vostre, etc.

DCCCIII.

*S. François de Sales, à une jeune Religieuse
de la Visitation.*

L'ouverture de cœur necessaire envers le directeur. Advis spirituels sur l'humilité.

IL n'y a point de danger en ce qui vous est arrivé, puisque vous le communiquez; mais notez, ma tres-chere fille, que Dieu a commencé ses visitations, en vostre ame, sur le sentiment et l'exercice de la petitesse, bassesse et humilité, pour appreuver l'avis qui vous est donné, de bien vous reduire à ce poinct, et d'estre vrayement une petite fille; je dy toute petite en vos yeux, en vos exercices, en obeyssance, naïveté, et abjection de vous-mesme; petite, et un vray enfant, qui ne cache ny son bien ny son mal à son pere, à sa mere, à sa nourrice. C'est en attendant que nous en parlions plus amplement. Dieu soit tousjours au milieu de vostre cœur, ma tres-chere fille!

DCCCIV.

S. François de Sales, à une Religieuse.

Il l'exhorte à vivre dans l'humilité, la douceur et la simplicité.

MA tres-chere fille, il me semble certes que je le voy, ce Sauveur crucifié, au milieu de vostre ame, comme un bel arbre de vie, qui, par les flammes des bons desirs qu'il vous donne, vous promet les fruicts du divin amour, qu'il produit ordinairement es lieux où sont la rosée d'humilité, douceur et simplicité de cœur.

Vivez donc bien ainsi, ma tres-chere fille: ce sont mes vœux et mes souhaicts continuels, comme vous cherissant d'une affection singuliere, et me confiant que reciproquement vous souspirez souvent devant sa divine misericorde pour l'amendement de mon cœur, dont je vous conjure ardemment, ma tres-chere fille.

Si je puis retourner à Saint-André, ce sera de toute mon affection; vous aurez votre desir. Que si je ne puis, vous aurez plus que votre desir, puisque le bon Pere, que j'ayme et honnore si cordialement, y fera cent fois mieux le service de nostre commun Maistre que moy. Vostre tres-humble, etc.

DCCC.V.

*S. François de Sales, à une Religieuse novice
de la Visitation.*

Le Saint l'exhorte à remercier Dieu de son entrée à la Visitation, et à vivre selon l'esprit de son estat, dans la simplicité, l'humilité et l'amour de la croix.

DIEU veuille recevoir en sa main dextre vostre esprit que vous luy presentez, ma tres-chere fille, et vous fasse sainctement continuer à le servir en ceste Congregation, à laquelle il luy a pleu vous faire entrer! C'est à luy, ma tres-chere fille, que vous en devez le remercyement, qui vous y a puissamment attirée, et a tourné les cœurs de ces cheres Sœurs devers le vostre, et le vostre devers le leur, et tous ensemble devers la Croix et sa Mere tres-saincte.

Vivez ainsi, ma tres-chere fille : demeurez en ce point, et ayez ceste simple simplicité, humilité et abjection, que la divine Sagesse a tant estimée, qu'elle a laissé pour un tems l'exercice de sa royauté, pour pratiquer celui de la pauvreté et abbaissement de soy-mesme, jusques au signe et periode de la Croix, où sa Mere ayant puisé ceste affection, elle l'a respandue par apres dans le cœur de toutes ses vraies filles et servantes. Je suis parfaitement tout vostre. Pour cela, ma tres-chere fille, vostre gloire soit à jamais en la croix de celui sans la croix duquel nous n'aurions jamais la gloire! A Dieu soyons-nous à jamais! *Amen.*

DCCC.VI.

S. François de Sales, à une Religieuse de la Visitation.

Le Saint la fortifie dans ses resolutions.

C'EST la verité, ma tres-chere fille, que mon ame vous cherit tres-parfaitement; et m'est impossible, quand je pense en vous, qui n'est pas peu souvent, que je ne ressente un eslan d'affection fort particuliere.

Or sus, il falloit bien que le serpent se fourrast de force dans l'aspreté de la pierre pour se deffaire de sa vieille peau, et se

rajeunir heureusement, affin d'estre transformé en colombe. Dieu soit loué, ma tres-chere fille, que vous avez souffert les tranchées d'un accouchement, quand vous vous estes enfantée vous-mesme à Jesus-Christ.

Marchez maintenant saintement et soigneusement en ceste nouveauté d'esprit, et gardez bien de regarder en arriere, car il y auroit un extreme danger; et benissez la divine Providence, qui vous avoit preparé une nourrice si aymable. O que Dieu est souverainement bon et gracieux, ma tres-chere fille! Certes, j'ay eu un contentement incroyable à voir comme il vous a conduite en l'abondance de son amour. Hé! ne l'abandonnez donc jamais, et donnez toute liberté à vostre cœur de s'unir et serrer invariablement à son playsir; car il est fait pour cela.

Que ceste chere Mere soit superieure, j'y consens sans difficulté; mais que cela se puisse faire absolument comme vous m'en parlez, je n'en sçay pas les moyens, ny il ne despendra pas de moy, qui suis fort peu de chose icy et rien du tout ailleurs : seulement je repete que pour mon consentement, je le donne, et contribueray de plus ce que je pourray bonnement faire à vostre intention.

Mais, ma tres-chere fille, ne sommes-nous pas enfans adoreurs et serviteurs de la celeste Providence; et du cœur amoureux et paternel de nostre Sauveur? n'est-ce pas sur ce fond sur lequel nous avons basti nos esperances? Faites ce qu'il vous a inspiré pour sa gloire, et ne doutez nullement qu'il ne fasse pour vostre bien ce qui sera meilleur. Ne capitulons point avec luy, il est nostre maistre, nostre roy, nostre pere, nostre tout; pensons à le bien servir, il pensera à nous bien favoriser.

Donc, ma fille, pour conclure, je feray pour vostre contentement tout ce que je pourray, qui est peu; delà je m'asseure qu'on fera de mesme : mais au ciel on fera tout; on vous comblera de consolations par les moyens que la Sagesse supreme cognoist et void, et que nous ne sçavons pas.

Demeurez en paix, nourrissez amoureuxment, soigneusement et fidellement ceste nouvelle enfance aymée, que vostre ame a nouvellement enfantée au Saint-Esprit, affin qu'elle se fortifie en sainteté, et qu'elle croisse en benediction, pour estre à jamais aymée du Bien-aymé. Que vous puis-je desirer de plus, ma tres-chere fille? Je suis tout à fait, je vous assure, vostre tres-humble, etc.

DCCCVII.

S. François de Sales, à une Religieuse de la Visitation.

Il l'encourage à souffrir les adversitez, et luy propose des motifs de consolation.

J'AI reccu tous vos paquets, ma tres-chere fille, haussez vostre teste dans le ciel, voyez que pas un des mortels qui y sont immortels n'y est allé que par des troubles et des afflictions continuelles. Dites souvent entre vos contradictions : C'est icy le chemin du ciel ; je voy le port, et suis assurée que les tempestes ne me peuvent empescher d'y aller. Dieu vous console et benisse mille fois ! Je suis plus parfaitement qu'il ne se peut dire, ma tres-chere fille, vostre tres-humble, etc.

DCCCVIII.

S. François de Sales, à une Postulante de la Visitation.

Le Sainct l'engage à se haster d'entrer à la Visitation.

.....
de nostre bonne Mere. Je voy que nous sommes à la veille de vostre arrivée : que heureuse puisse-t-elle estre ! c'est pourquoy je n'adjoste rien. Si ces bonnes dames veufves vous parlent, dites-leur qu'ayant esté icy, vous les advertirez de tout bien particulièrement, car il ne les faut esmouvoir qu'extremement bien à propos, et apres un peu d'agencement de nostre dessein, pour lequel je viens bien de prier nostre chere Dame et son S. Joseph.

Pour le premier livre que je produiray, je suis tant engagé vers Rigaud (1), que je ne sçay si je le pourray donner à Dijon ; car j'ay desja fort lyé ma liberté par ma promesse.

Or bien *venez, chere fille, venez és montaignes* ; Dieu vous y fasse voir l'Espoux sacré *qui tressaille és monts, et outrepasse les collines, qui regarde par les fenestres, et à travers la treille, les ames qu'il ayme*. Ah ! que cela fust bien chanté hyer en nostre eglise et dans mon cœur. Dieu soit à jamais nostre tout, je suis en luy uniquement, etc.

(1) Imprimeur de Lyon.

DCCCIX.

S. François de Sales, à une Dame.

Un pere et une mere doivent benir Dieu lorsque leurs enfans se consacrent à son service. Il ne faut pas desirer de dispense d'age pour entrer dans la religion, mais attendre l'age déterminé par le Concile de Trente.

VOSTRE lettre, que M. Crinchant m'a rendue, m'est de grande consolation, ma tres-chere fille, estant aysé de voir que, comme je n'oublie point votre cœur, il n'oublie pas non plus le mien.

Vous avez certes rayson de benir Dieu sur l'inspiration qu'il donne à votre fille, la choysissant pour le meilleur party de ceste vie mortelle. Mais, ma fille, il faut faire toutes choses en leur tems. Ce n'est pas certes moy qui ay prefigé l'age auquel il faut que les filles soient religieuses, ains le sacré Concile de Trente.

Croyez-moy, ma tres-chere fille, s'il n'y a rien d'extraordinaire qui presse, demeurez sousmise en paix à l'obeyssance des loyx ordinaires de l'Eglise : *Mieux vaut l'obeyssance que les victimes* (1. Reg. 15); c'est une sorte d'obeyssance grandement agreable à Dieu, que de ne point desirer de dispense sans grande occasion. Nostre Dame n'en demanda point pour enfanter avant le terme ordinaire, ny pour parler avec Nostre Seigneur avant l'age auquel les enfans ont accoustumé de parler.

Marchez ainsi doucement, et tout vous reüssira à benediction, et pour votre personne mesme; apres l'enfant, Dieu ouvrira la porte à la mere : et il n'est pas deffendu de cuire au sacrifice la brebis au laict de la brebiette. En toute occasion, je vous serviray tres-affectionnement. Vous estes hors de necessité d'estre aydée en ces occasions, puisque Dieu vous a laissé le Reverend Pere Suffren, et que ces sœurs de la Visitation sont tant obligées à votre dilection; et, puisque vous avez tapissé leur oratoire au jour de leur entrée en la nouvelle mayson, elles doivent beaucoup faire pour tapisser leur monastere de vos bonnes affections, et de celle de votre chere fille. Recommandez-moy à la misericorde de Dieu, et à la bonté de sa Mere. Votre plus humble, etc.

DCCCX.

*S. François de Sales, à une Dame**retirée dans un cloître, et sur le point d'entrer en religion.*

Le Saint l'encourage à exécuter ce pieux dessein. Il l'exhorte à ne pas trop s'attendrir, mais à envisager les consolations qui suivront ses peynes presentes, qu'il represente comme un enfantement spirituel. Il luy enjoint de sacrifier par advance les raffinemens de la vanité. Il luy interdit quelques superstitions auxquelles elle estoit portée. Il luy donne des advis sur la maniere dont elle devoit converser.

QUE de joye, ma tres-chere fille, que mon cœur reçoit de voir la franchise et rondeur du vostre à ce commencement ! Ne vous estonnez point de ces larmes ; car, bien qu'elles ne soient pas bonnes, elles viennent neantmoins de bon lieu. Si nos resolutions estoient petites et revocables, nous n'aurions pas ces sentimens en ces abnegations et hautes conclusions que nous avons prises. David pleura tant sur Saül mort, quoyque ce fust son plus grand ennemy : pleurons un peu sur ce monde, qui meurt, ains qui est mort pour nous, et auquel nous voulons à jamais mourir.

O ma fille, ma bonne fille, que je suis ayse de vour voir un peu travaillée de ce mal d'enfant ! Non, jamais nulle ame n'enfanta Jesus-Christ sans douleur, sinon la Sainte Vierge, à laquelle en contre-eschange il en donna de grandes en mourant. Mais, ma fille, vous verrez qu'apres ces tranchées de vostre cœur vous aurez mille sortes de consolations. Et moy, ne croyez-vous pas que mon cœur s'attendrisse sur le vostre ? Si fait, je vous assure, mais d'un attendrissement doux et souëf, pour voir que vos douleurs sont des presages de plusieurs faveurs que Dieu vous fera, si constamment et fidellement vous persevererez en ceste entreprinse, la plus digne, la plus genereuse, la plus utile que vous pourriez jamais faire.

Or, poursuivez donc, ma tres-chere fille : tenez bien vostre cœur ouvert. Pour moy, ne doutez nullement de ma fidellité : confiez-vous en moy, sans crainte, sans reserve, sans exception ; car Dieu, qui l'a voulu, me tiendra de sa sainte main, affin que je vous serve bien.

Ce mesme Dieu sçayt que sur vostre despart, il me mit en la pensée de vous dire qu'il falloit retrancher le musc et les senteurs ; mais je me retins sur ma methode, qui est souëfve, de laisser lieu au mouvement que petit à petit les exercices spirituels ont accoustumé de faire dans les ames qui se consacrent entierement à sa divine bonté. Car vraiment mon esprit est extremement amy de la simplicité, mais la serpe avec laquelle on

retranche ces inutiles rejets, je la laisse ordinairement ésmains de Dieu : et voilà, ma tres-chere fille, qu'il vous en va donner un coup, pour ces poudres, pour ces papiers dorez. Qu'à jamais sa misericorde soit benye ! car elle est misericordieuse, je voy bien.

Ouy, donnez ces poudres et ces papiers dorez à quelque dame du monde, qui soit neantmoins de telle confiance que vous luy puissiez marquer le sujet de ce petit renoncement, et ne doutez point que cela scandalise : au contraire, cela edifiera son ame, puisque je presuppose que ce soit une dame qui en ayt une bonne. Vous avez rayson, ma tres-chere fille, de renoncer à tout cela : croyez-moy, ces petites abnegations seront fort agreables à Dieu.

Vrayement il faut que je vous die cecy, puisque j'ay commencé à vous communiquer mon ame avec naïveté. Je n'ay jamais seulement voulu porter de bas d'estame, ny jamais de gants ny lavez ny musquez, dés que je me suis voué à Dieu, ny jamais papier doré ny poudres ; ce sont des mignardises trop menues et vaines. O Dieu ! quel cœur vous me donnez en vostre endroit, marchant de si bon pied.

Helas, ma tres-chere fille, il est certes vray : ces eternels et irrevocables renoncemens, ces adieux immortels que nous avons dit au monde et à ses amitez, font quelque attendrissement à nostre cœur ; et qui ne s'esmouveroit à ces coups de rasoir qui separent et divisent l'ame d'avec l'esprit, et le cœur de chair d'avec le cœur divin, et nous-mesmes d'avec nous-mesmes ? Mais, vive Dieu ! ces coups sont donnez, c'en est fait : non, jamais plus il n'y aura reuyon de l'un à l'autre, moyennant la grace de celuy pour auquel nous unir inseparablement, nous nous sommes separez pour jamais de toute autre chose.

Laissez absolument toutes ces guerisons par parolles : ce sont nyaiseries que cela, que je permettrois à une ame moins resignée que la vostre ; mais à la vostre, ma fille, je dy hautement : Laissez ces enfances et bagatelles, lesquelles, si elles ne sont pechez, sont des amusemens inutiles, tendant à la superstition.

O Dieu ! ma fille, à toutes ces compaignies mondaines qui vous arriveront, il faut rendre une contenance doucement joyeuse. Mais affin que vous vous entreteniez de nouvelles reciproquement, entretenez-les comme venant de l'autre monde ; car si vous leur parlez le langage de leurs lieux, ce ne leur sera pas une grande nouvelle.

Je fus un mois apres ma consecration à l'evesché, que, venant

de ma confession generale, et d'emmy les anges et les saints, entre lesquels j'avois fait mes nouvelles resolutions, je ne parlois que comme un homme estranger du monde, et il me semble que j'avois bonne grace ; et quoyque le tracas ayt un peu allangouri ces bouillonnemens de cœur, les resolutions, par la grace divine, me sont demeurées.

Soyez courte là où vous ne profiterez pas. Ce grand Dieu aggrandisse de plus en plus le regne de son saint amour en nous ! Je suis en luy, mais d'une affection toute particuliere, vostre.

Si j'avois davantage de loysir, je vous escrirois encore ; car je ne me lasse point en ce doux entretien de Dieu, de son amour de nos ames. Demandez fort au petit Jesus naissant sa sainte nudité pour vostre cœur, afin que nuement et purement il soit à luy. Vostre tres-affectionné, etc.

DCCCXI.

S. François de Sales, à une Religieuse.

L'amour de l'abjection soumet l'ame au vouloir divin. Conduite à tenir pour les assouplissemens dans l'orayson.

Vous me dites trois bons mots, ma tres-chere fille, en la lettre que j'ay receuë de vous ; que vous faites une grande violence pour empescher l'eslevation de vostre courage, et pratiquer l'amour de l'abjection ; que c'est à quoy vous vous estudiez maintenant, et que vous trouvez vos desirs plus disposez au vouloir divin qu'auparavant. Il faut bien tousjours faire ainsi, ma chere fille ; car comme dit Nostre Seigneur, le royaume des cieux souffre violence et les violens le ravissent. Plus la sainte humilité vous coustera de travaux, plus elle vous donnera de graces. Continuez donc courageusement à bien ravalier vostre courage par l'humilité, et à l'exalter par la charité ; car ainsi vous monterez et descendrez comme les anges sur la sainte eschelle de Jacob. Estudiez bien ceste leçon, car c'est l'unique leçon de vostre souverain Maistre. *Apprenez de moy que je suis debonnaire, et humble de cœur.* Que vous serez heureuse, ma chere fille, si vous vous resignez pleynement au vouloir de Nostre Seigneur. Ouy ; car ce saint vouloir est tout bon, et sa disposition toute bonne : mieux ne pouvons-nous marcher que sous sa providence et conduite. Mais sçavez-vous ce qui me playst ? c'est que vous me dites que vous me parlez à cœur ouvert : car, ma chere fille, c'est une bonne condition, pour avancer selon l'esprit, que d'avoir le cœur ouvert. pour la fidelle et naïfve communication que nous devons faire entre nous ; d'autant que Nostre Seigneur,

qui se playst tant à communiquer son esprit aux siens, se playst aussi beaucoup à voir que nous nous entrecommuniquions les nostres, pour nous entre-souslager et ayder. Marchez donc comme cela, ma chere fille, et ne vous troublez point pour vos assoupissemens, contre lesquels il faut faire deux choses. L'une, c'est de changer souvent de contenance en l'orayson, comme de tenir tantost les mains croysées sur l'esthomas, tantost jointes, tantost bandées, tantost estre debout, tantost à genoux, sur un genoux, tantost sur l'autre à mesure que les assoupissemens vous arriveront. La seconde chose, c'est d'eslancer souvent des parolles exterieures de bouche, semées parmy vostre orayson plus ou moins dreu, selon que plus ou moins vous vous verrez attaquée des assoupissemens. Dieu vous soit à jamais favorable, ma tres-chere fille, affin que vous cheminiez bien avant en son amour, pour lequel je vous cheriray toute ma vie, et me rendant de plus en plus en vos prieres, je suis vostre bien humble serviteur. — FRANÇOIS, evesque de Geneve.

DCCCXII.

S. François de Sales, à une jeune Dame veufve.

Le Sainct l'exhorte à quitter le monde pour entrer en religion.

MADAME, je voy clair, ce me semble, que Dieu, qui vous appelle si misericordieusement au monastere de la Visitation pour son pur amour, vous ouvre le chemin et facilite librement vostre entrée. C'est pourquoy je vous dy hardyment : Sortez maintenant du monde en effect, puisque desjà vous en estes dehors d'affection. Quelle plus legitime descharge pouvez-vous faire de la personne et des biens de vos enfans, que de les remettre entre les mains de Monsieur vostre pere et de Madame vostre mere? et n'est-ce pas un traict visible et palpable de la Providence divine pour ce sujet, que cela se puisse faire avec l'aggrement, ains avec le desir de ceste mere, jadis si jalouse de vostre presence au monde?

Il m'est advis certes, ma tres-chere fille, que Dieu luy-mesme jette des fleurs et des parfums aux chemins de vostre retraite, affin qu'elle se fasse avec plus de douceur, et que les plus coquilleux l'appreuvent et benissent. Car que peut-on dire? Que vous laissez vos enfans? Ouy; mais où les laissez-vous? Entre les mains de leur premier pere et de leur premiere mere. En chargez-vous vos pere et mere? Non, vous ne les chargez pas tant que vous les deschargez, puisque c'est selon leur gré et à leur souhaict que cela se fait.

Ainsi que vous me describez toute ceste affaire, je n'y voy nulle sorte de difficulté, sinon pour la chere petite fille, que la grand'mere retirera de la religion dans la nourriture du monde. Car quant au garçon, aussi bien dans deux ou trois ans ne le pouvez-vous plus garder dans vostre giron, ny le nourrir de vostre nourriture, ains de la nourriture du college ou de la Cour.

Et quant à la chere petite, si Dieu l'appelle à la religion, elle y viendra, tost ou tard, nonobstant l'inclination de Madame sa grand'mere. Il se servira mesme de la nourriture du monde pour luy faire gouster le bien de la religion. Ceci est vray, je vous assure, ma tres-chere fille : il arrive quelquesfois que les jeunes enfans eslevez en religion en rejettent par apres la subjection, comme les chevaux que l'on charge trop tost de la selle.

La vocation à la religion est une grace trop particuliere pour estre donnée par l'industrie et prudence humaine. Dieu employe bien souvent l'education pour la vocation; mais quand l'education ne previent pas, il ne laisse pas de faire son benefice puissamment et souëvement. Vos offrandes de ceste fille à Dieu luy seront plus utiles que vostre nourriture.

Mais mon esprit s'escarte, par la consolation que je sens à vostre occasion. Je dy donc simplement que je ne voy rien qui vous doive retenir au monde, non pas mesme le presage à la future vocation de vostre fille, qui, estant encore incertain, ne doit pas estre preferé à la certitude de vostre appel, lequel vous devez donc suivre soigneusement, fortement, diligemment, mais sans empressement et sans inquiettude.

Dieu, qui a commencé en vous ceste sainte œuvre, la veuille bien accomplir, affin qu'apres vous avoir tirée, conservée et entretenue dans le monastere de la Visitation en ceste vie, il vous appelle dans le monastere eternel de la perpetuelle Visitation en la vie future; et sur ce desir, que je fay de tout mon cœur, je suis sans fin et sans exception, ma tres-chere fille, vostre, etc.

DCCXIII.

S. François de Sales, à Mademoiselle de Traves.

Il la felicite de ce que sa sœur s'estoit retirée du monde, et il la console sur leur separation.

JE me resjouy avec vous, ma tres-chere fille, de la retraite de la chere sœur, tant parce qu'en verité elle a esté faite genereusement, saintement, et, pour le dire comme je l'entens,

heroïquement et à la façon des anciennes ames du christianisme de l'aage le plus saint. qu'aussi d'autant que, comme m'a escrit la bonne Mere superieure, vous avez autant de part en ceste retraite. et plus encore que si vous fussiez retirée vous-mesme, au cas qu'il vous eust esté loysible.

Oh! c'est ainsi, ma fille tres-cherement bien-aymée, qu'il faut servir Dieu; car c'est le servir en Dieu, et par l'amour souverainement et incomparablement excellent. Je sçay le fort vif et tendre amour de vostre cœur envers ceste sœur, et que ceste petite separation luy aura cousté de grands efforts; et c'est cela qui me donne mille playsirs en la partie superieure; car en l'inferieure, croyez-moy, ma fille, j'ay trouvé mon sentiment engagé dans le vostre.

Vous avez donc si bonne part en ce sacrifice agreable, que je m'en resjouy tres-affectueusement avec vous, et croy que la divine Bonté aura une douce sousvenance de vostre holocauste, qu'elle confirmera vostre conseil, et vous rendra, selon l'intention de vostre cœur, une consolation qui vous fera tousjours croistre en cest amour, où une force qui, sans consolation, vous fera tousjours de plus en plus parfaitement servir ce celeste amour. Je ne sçay que vous dire davantage, ma tres-chere fille, sinon que je suis indiciblement et incroyablement vostre. Vive Jesus! *Amen.*

DCCCXIV.

S. François de Sales, à Madame Cécile de la Rovère.

Il luy demande des nouvelles d'une sœur malade.

MA tres-chere Merc, la glorieuse sainte Cecile m'appelle au chœur pour oüyr les loüanges de son Seigneur, que les musiciens, par devotion particuliere, veulent chanter de sa part. Mais se faut-il pourtant sçavoir des nouvelles de ma pauvre malade avant disner. Commandez donc, je vous prie, que de la main de Mademoiselle de Chantal, ma fille bien-aymée, ou de ma chere sœur de Chantal, me soit envoyé quelque petit billet qui m'en apporte, ou du moins quelque message d'honneur. Cependant, bonjour, ma tres-chere Mere, Dieu soit nostre medecin et nostre guerison luy-mesme.

DCCCXV.

Madame de Chantal, à Monseigneur l'Archevesque de Tarantaise.

Sainte Chantal entretient Monseigneur des difficultez d'establiſſir les Sœurs de la Visitation à Moutiers. Il luy dit qu'elle s'en rapportera à son advis pour la reception des Sœurs.

28 febvrier.

Vive Jesus!

MONSEIGNEUR et tres-honoré pere, la lettre dont il vous a pleu m'honorer m'a donné..... un grand contentement, voyant la sainte affection que vostre bonté nous tesmoigne, et la satisfaction que vous recevez en l'esperance d'avoir de nos cheres sœurs en vostre ville. Je croy que M. Moris soit maintenant aupres de vous, Monseigneur, pour tascher d'avoir la permission de la ville, sans laquelle, sans doute, le Senat ne verifera pas les patentes; ainsi l'a-t-on assuré à nos sœurs. Les affaires de Dieu reçoivent tousjours de grandes difficultez, et d'autant plus grandes qu'elles doivent davantage reüssir à sa gloire; mais enfin sa souveraine sagesse les fait aboutir selon son bon playsir. Quant aux jeunes filles, Monseigneur, que vostre Seig. Ill. treuve bon que l'on reçoive, nos sœurs suivront en cela vos advis, m'assurant, Monseigneur, que vous ne treuverez pas à propos que le nombre en fust grand, ny que leur aage fust si tendre qu'elles fussent encore incapables de recevoir des instructions en pieté et bonne education. Enfin, nous nous en remettons à vostre jugement et sainte dilection paternelle. Notre bon Dieu vous accorde les graces de son saint amour, et vous conserve longuement pour sa gloire et le bon-heur de vostre peuple. Vostre benediction à celle qui est de cœur et avec tout respect, vostre tres-humble et obeyssante fille et servante.
— Jeanne-Françoise FREMIOT, D. L. V. S. M.

DCCCXVI.

Madame de Chantal, à la Superieure de la Visitation de Sainte-Marie, à Lyon.

Sur la mort d'une religieuse.

Vive Jesus!

Nous voicy arrivée heureusement, graces à nostre bon Dieu, qui m'avoit privée de la consolation d'accompagner ma pauvre sœur Blandine, à son heureux passage: je l'aymois certes particulièrement, car c'estoit une petite ame toute angelique: elle

a tesmoigné sa véritable vertu en sa très-grande douceur, patience et resignation ; ô ma vraie très-chère fille, qu'elle est heureuse de jouir de la seule désirable présence de son Dieu ! certes, je m'en suis revenue toute contente d'auprès de vous et de nos chères filles, et je treuve bien du bon advancement de toutes nos petites maysons ; nos sœurs sont fort ayses de nous revoir, car elles sont bonnes. Voylà nos Coustumiers, je n'ay le loisir d'adjouster ce que je vous dy ; je vous prie, envoyez-en une copie à nostre sœur la supérieure de Marseille, et des Directoires, car il nous faut faire escrire quantité d'autres choses : Simon veut partir demain de grand matin, de sorte que je ne puis envoyer les memoires que vous desiriez pour le Md. P. Pierre. Bon soir, ma très-chère fille, priez pour celle qui vous tient cherement au milieu de son cœur. Je saluë toutes nos sœurs ; et, s'il vous playst, tout à part nostre bon M. de S^t-Nizier. Envoyez-nous son attestation. Dieu soit beny éternellement.

DCCCXVII.

*Madame de Chantal, à M^{gr} Charles-Auguste de Sales,
Evesque et prince de Geneve, troisieme successeur du Saint.*

Elle remercie M. Charles-Auguste de Sales de l'assistance qu'il a donnée à une supérieure durant une maladie, et de son affection pour son Ordre.

MON très-honoré Seigneur, vous ne sçauriez croire combien la douceur de vostre lettre est entrée bien avant dans mon cœur. J'ay receu avec le respect que je vous dois, et avec une consolation sensible de voir la tendre affection que vostre cœur paternel a pour ces chères ames que la divine Providence a données à vostre piété et confiées à vostre soing. Je supplie ceste infinie bonté de leur continuer longues années ce bon-heur, par la conservation de vostre vie, mon cher Seigneur, et à vous si douce joye et consolation que vous prenez en leur devotion, et en l'amour et obeyssance filiale qu'elles vous doivent, et desirent de toute leur affection vous rendre, y estant très-estroitement obligées, en particulier par l'assistance charitable que vous avez renduë à nostre chère sœur la supérieure pendant sa maladie, de laquelle elle ne peut assez se louer, ainsi qu'elle me le tesmoigne par sa lettre, dont je vous rens mille très-humbles graces, mon très-cher Seigneur. Vous imitez bien en toute façon la douceur et debonnaire charité de celuy (1) que vous

(1) Saint François de Sales.

honnorez avec un amour et respect tout filial. Je le supplie de vous obtenir de la divine Misericorde une abondance de graces et de benedictions celestes; et vous, mon cher Seigneur, je vous conjure de me donner quelquesfois part en vos saints sacrifices et en vos prieres, puisque je suis avec une affection pleyne de veneration et de dilection, Monseigneur, vostre tres-humble, etc.

DCCCXVIII.

Orayson à nostre Saint Fondateur,

Composée par nostre digne Mere, et escrite de sa propre main dans le livre des Constitutions.

O TRES-HEUREUX saint Francois de Sales! vrayement tres-saint serviteur de Dieu, le cher et tres-asseuré guide de mon ame, le don precieux de mon Dieu, mon vray Pere, dy-je, mon tres-doux maistre, maintenant mon fidelle advocat, regardez nos necessitez, et le cœur que Dieu a joint au vostre; ne permettez pas qu'il en soit jamais desuny; car souvenez-vous que vous m'avez promis que ceste unyon seroit eternelle. Faites donc, mon Pere tres-venerable, par vos saintes intercessions, que je sois fidelle à l'observation des choses que vous m'avez enseignées, que je parviene à ceste souveraine unité dont vous jouyssez si glorieusement; enfin, qu'avec vous je puisse, en la compagnie de la glorieuse Vierge et des saints, louer, benir, aymer eternellement le souverain Bien-aymé de nos ames: ce que je vous demande non-seulement pour moy, mais pour tous les enfans de la sainte Eglise, et en particulier pour celles de la chere Congregation que vous avez engendrée en Nostre Seigneur, et dont vous faisiez memoire en vos saintes prieres pendant vostre pelerinage.

Vous voyez, ô mon Pere tres-saint. les desirs de mon ame; je ne vous les exprimeray pas. Vous savez en quelle veneration vous m'estes; vous voyez mes larmes et mes sentimens, et la confiance pariaicte que je veux avoir en vostre sainte protection. Mon Pere, mon maistre et mon saint, souvenez-vous que mon Dieu m'a donnée à vous, et vous à moy. Ayez donc un continuel soing de moy, je vous en prie, afin que j'accomplisse parfaitement la volonté de mon Dieu, sans reserve. Ainsi soit-il.

IV^E PARTIE. — LE DIRECTEUR.

DCCCXIX.

*S. François de Sales, à M. Frémiot, second Président
à mortier de Dijon, père de M^{me} de Chantal.*

Il l'engage à se préparer à la mort, et luy propose divers moyens.

A Sales, le 16 octobre 1604.

MONSIEUR, la charité est esgalement facile à donner et à recevoir les bonnes impressions du prochain; mais, si à sa generale inclination on adjouste celle de quelque particuliere amitié, elle se rend excessive en ceste facilite. M. de Bourges et Madame de Chantal, vos chers et dignes enfans, m'ont sans double esté trop favorables en la persuasion qu'ils ont faite de me vouloir du bien : car je voy bien, Monsieur, par la lettre qu'il vous a pleu de m'escrire, qu'ils y ont employé des couleurs desquelles ma chetive ame ne fut jamais teincte. Et vous, Monsieur, n'avez pas esté moins aysé, ny, comme je recognois, moins ayse de leur donner une ample et liberale creance. *La charité*, dit l'Apostre, *croit tout, et se resjouit du bien.*

En cela seul, ils n'auront pas sceu passer la mesure à dire, ny vous, Monsieur, à croire que je leur ay voué toutes mes affections, qui vous sont par ce moyen acquises, puisqu'ils sont vostres, avec tout ce qu'ils ont.

Permettez-moy, Monsieur, que je laisse courir ma plume à la suite de mes pensées, pour respondre à vostre lettre. C'est bien la verité que j'ay recogneu en M. de Bourges une si naïfve bonté, et d'esprit et de cœur, que je me suis relasché à conférer avec luy des offices de nostre commune vocation, avec tant de liberté que, revenant à moy, je n'ay sceu qui avoit usé de plus de simplicité, ou luy à m'escouter, ou moy à luy parler.

Or, Monsieur, les amitez fondées sur Jesus-Christ ne laissent pas d'estre respectueuses, pour estre un peu fort simples et à la bonne foy. Nous nous sommes bien coupé de la besongne l'un à l'autre; nos desirs de servir Dieu en son Eglise (car je confesse que j'en ay, et luy ne scauroit dissimuler qu'il n'en soit plein) se sont, ce me semble, aiguisez et animez par la rencontre.

Mais, Monsieur, vous voulez que je continue de mon costé ceste conversation, et sur ce sujet, par lettres. Je vous assure que, si je voulois, je ne m'en scaurois empescher, et de faict je

luy envoie une lettre de quatre feuilles, et toute de ceste mesme estoffe. Non, Monsieur, je n'apporte plus nulle consideration à ce que je suis moins que luy, ny à ce qu'il est plus que moy, et en tant de façons : *amor æquat amantes*. Je luy parle fidèlement, et avec toute la confiance que mon ame peut avoir en celle que j'estime des plus franches, rondes et vigoureuses en amitié.

Et quant à Madame de Chantal, j'ayme mieux ne rien dire du desir que j'ay de son bien eternal, que d'en dire trop peu.

Mais M. le President des comptes, vostre bon frere, ne vous a-t-il pas dit qu'il m'aymoit aussi bien fort? Je vous diray bien au moins que je m'en tiens pour tout-asseuré.

Il n'est pas jusques au petit Celse-Benigne et à vostre Aymée qui ne me cognoissent, et qui ne m'ayent caressé en vostre mayson.

Voyez, Monsieur, si je suis vostre, et par combien de lyens. J'abuse de vostre bonté à vous desployer si grossierement mes affections. Mais, Monsieur, quiconque me provoque en la contention d'amitié, il faut qu'il soit bien ferme, car je ne l'espargne point.

Si faut-il que je vous obeysse encore, en ce que vous me commandez de vous escrire les principaux poincts de vostre devoir. J'ayme mieux obeyr au peril de la discretion, que d'estre discret au peril de l'obeyssance. Ce m'est, à la verité, une obeyssance un peu aspre; mais vous jugerez bien qu'elle en vaut mieux. Vous excédez bien en humilité à me faire ceste demande; pourquoy ne me sera-t-il loysible d'exceder en simplicité à vous obeyr?

Monsieur, je sçay que vous avez fait une longue et tres-honorable vie, et tousjours tres-constante en la sainte Eglise catholique; mais au bout de là, ç'a esté au monde et au manquement de ses affaires. Chose estrange, mais que l'experience et les auteurs tesmoignent: un cheval, pour brave et fort qu'il soit, cheminant sur les passées et alleures du loup, s'engourdit et perd le pas. *Il n'est pas possible que vivant au monde, quoyque nous ne le touchions que des pieds, nous ne soyons embrouillez de sa poussiere.*

Nos anciens Peres, Abraham et les autres, presentoient ordinairement à leurs hostes le lavement des pieds; je pense, Monsieur, que la premiere chose qu'il faut faire, c'est de laver les affections de vostre ame, pour recevoir l'hospitalité de nostre bon Dieu en son paradis.

Il me semble que c'est tousjours beaucoup de reproches mor-

tels de mourir sans y avoir pensé; mais il est double à ceux que Notre Seigneur a favorisez du bien de la vieillesse.

Ceux qui s'arment avant que l'alarme se donne le sont toujours mieux que les autres, qui, sur l'effroy, courent çà et là au plastron, au cuissart, au casque.

Il faut tout à l'ayse dire ses adieux au monde, et retirer petit à petit ses affections des creatures.

Les arbres que le vent arrache ne sont pas propres pour estre transplantez, parce qu'ils laissent leurs racines en terre; mais qui les veut porter en une autre terre, il faut que dextrement il desengage petit à petit toutes les racines l'une apres l'autre: et puisque de ceste terre miserable nous devons estre transplantez en celle des vivans, il faut retirer et desengager nos affections l'une apres l'autre de ce monde. Je ne dy pas qu'il faille rudement rompre toutes les alliances que nous y avons contractées, il faudroit à l'aventure des efforts pour cela; mais il les faut descoudre et desnoïer.

Ceux qui partent à l'imprevue sont excusables de n'avoir pas prins congé de leurs amys, et de partir en mauvais equipage; mais non pas ceux qui ont sceu l'environ du tems de leur voyage: il se faut tenir prest; ce n'est pas pour partir devant l'heure, mais pour l'attendre avec plus de tranquillité.

A cest effect; je croy, Monsieur, que vous aurez une incroyable consolation de choysir de chaque jour une heure pour penser, devant Dieu et vostre bon ange, à ce qui vous est necessaire pour faire une bien-heureuse retraite. Quel ordre à vos affaires, s'il fallait que ce fust bientost? Je sçay que ces pensées ne vous seront pas nouvelles; mais il faut que la façon de les faire soit nouvelle en la presence de Dieu, avec une tranquille attention, et plus pour esmouvoir l'effective que pour esclairer l'intellective.

Sainct Hierosme a plus d'une fois rapporté à la sapience des vieilles gens l'histoire d'Abisag, Sunamite, dormant sur l'estomach de David, non par aucune volupté, mais seulement pour l'eschauffer. La sagesse et consideration de la philosophie accompagne souvent les jeunes gens; c'est plus pour recreer leur esprit, que pour creer en leurs affections aucun bon mouvement: mais entre les bras des anciens, elle n'y doit estre que pour leur donner la vraye chaleur de devotion.

J'ay veu et jouy de vostre belle bibliotheque: je vous presente pour vostre leçon spirituelle sur ce propos, S. Ambroise, *De bono mortis*, S. Bernard, *De interiori domo*, et plusieurs homelies esparses de S. Chrysostome.

Vostre S. Bernard dit que l'ame qui veut aller à Dieu doit premierement bayser les pieds du Crucifix, purger ses affections, et se resoudre à bon escient de se retirer petit à petit du monde et de ses vanitez ; puis bayser les mains, par la nouveauté des actions, qui suit le changement des affections ; et enfin le bayser en la bouche, s'unissant par un amour ardent à ceste supreme bonté. C'est le vray progres d'une honneste retraite.

On dit qu'Alexandre-le-Grand, cinglant en haute mer, decouvrit lui seul, et premierement, l'Arabie heureuse à l'odeur des bois aromatiques qui y sont ; aussi luy seul y avoit sa pretention. Ceux qui pretendent au pays eternel, quoyque cinglant en la haute mer des affaires de ce monde, ont un certain pressentiment du ciel, qui les anime et encourage merveilleusement ; mais il faut se tenir en proue, et le nez tourné de ce costé-là.

Nous nous devons à Dieu, et à la patrie, aux parens, aux amys ; à Dieu premierement, puis à la patrie, mais premierement à la celeste, secondement à la terrestre ; apres cela à nos proches : mais *nul ne vous est si proche que vous-mesme*, dit nostre Seneque chrestien ; enfin aux amys : mais n'estes-vous pas le premier des vostres ? Il remarque que S. Paul dit à son Timothée : *Attende tibi et gregi ; primò tibi, deindè gregi*, dit-il.

C'est bien assez, Monsieur, si ce n'est trop pour ceste année, laquelle s'enfuit et s'escoule de devant nous, et dans ces deux mois prochains nous fera voir la vanité de sa durée, comme ont fait toutes les precedentes qui ne durent plus. Vous m'avez commandé que toutes les années je vous escrive quelque chose de ceste sorte : me voilà quitte pour celle-cy, en laquelle je vous supplie d'oster le plus de vos affections de ce monde que vous pourrez, et, à mesure que vous les arracherez, de les transporter au ciel.

Et pardonnez-moy, je vous en conjure par vostre propre humilité, si ma simplicité a esté si extravagante en son obeysance, que de vous escrivre avec tant de longueur et de liberté sur un simple commandement, et avec une entiere cognoissance que j'ay de vostre extreme suffisance, qui me devoit ou retenir au silence, ou en une exacte moderation. Voilà des eaux, Monsieur ; si elles sortent d'une maschoire d'asne, Samson ne laissera pas d'en boire. Je prie Dieu qu'il comble vos années de ses benedictions, et suis, d'une affection totalement filiale, Monsieur, vostre, etc.

DCCCXX.

S. François de Sales, à M. Frémiot, Président du Parlement de Bourgogne.

Tesmoignage de son amitié.

MONSIEUR, il me semble que j'ay desjà trop mis de tems sans vous escrire pour me ramentevoir en vostre bien-vueillance; mon ame, qui est toute vouée à la vostre, me fait de grans reproches sur ceste intermission, bien que je sçay que vous ne jugerez pas de mes affections par ceste sorte de tesmoignage, et que ce soit le moindre effect de l'infiny devoir que je vous ay.

Je passeray ce caresme à faire residence en ma cathedrale, et à rhabiller un peu mon ame, qui est presque toute descousüe par tant de tracas qu'elle a soufferts depuis la chere consolation que j'eus aupres de vous en vostre mayson à Dijon : c'est une horloge detracquée; il faut la demonter piece à piece, et, apres l'avoir nettoyée et enhuylée, la remonter pour la faire sonner plus juste.

Voilà, Monsieur, ce que je m'essayeray de faire; ce que je vous dy parce qu'estant si tres-fort vostre, comme je suis, vous devez sçavoir ce que je fay. Mon Dieu me fasse la grace de bien faire ce que je doy, pour vivre moins indigne des misericordes avec lesquelles il supporte mes miserres! Je suis sans fin, Monsieur, vostre, etc.

DCCCXXI.

Le Président Frémiot, à S. François de Sales.

Marques de l'estime, du devouement, du respect et de la consideration qu'il portoit à nostre Sainct.

21 juillet 1607.

MONSIEUR, vos vertus et vos merites m'obligeoient assez à vous honorer, et à vous consacrer mes tres-humbles services; mais l'affection qu'il vous playst porter à toute nostre petite famille, et l'estime que vous faites de ma fille de Chantal, m'accable d'obligations : de sorte que, ne pouvant assez m'acquitter, je seray contrainct de faire cession, non-seulement de ce peu de bien que Dieu m'a donné, mais aussi de moy-mesme, qui suis et veux demeurer à jamais vostre tres-humble serviteur.

Je puis bien, Monsieur, vous promettre la mesme chose pour M. de Bourges, mon fils : car, outre l'inclination naturelle qu'il en a, je vous asseure, Monsieur, que son plus grand desir et contentement seroit de pouvoir meriter l'honneur de vos bonnes graces; comme le mien seroit quelquesfois d'avoir le bon-heur de recueillir les doux et agreables fructs de vostre sainte et douce conversation.

Mais puisque vostre charge et de meilleures et plus importantes raysons vous retiennent par-delà les monts, je vous supplie, Monsieur, de faire souvent part à luy, et à moy du doux miel de vos saintes et divins discours, pour nous resveiller du sommeil dans lequel nous nous treuvs

presque tousjours engagez par les affaires du monde, et rappeler nostre esprit à la contemplation de la Divinité et de la beatitude eternelle.

Les freres de l'eglise cathedrale de M. de Bourges sont à la verité de fort honnestes gens, et d'une societé agreable pour leur prelat. Par les lettres qu'il m'en escrit, il s'en loue fort; mais ils ne sont pas tels que les vostres, ny si remplis qu'eux des graces de Dieu.

Le chef donne ceste vigueur aux membres, en les animant des saintes inspirations qui descoulent d'un esprit tout divin, tel qu'est le vostre. M. de Bourges n'est pas comme cela; cependant je puis dire que tous les prelats qui sont en-deçà de vos montaignes, il est le mieux avec ses confreres.

Si les affaires de ceux de vostre chapitre eussent esté en estat, je leur aurois volontiers tesmoigné l'estime que je fay de vostre recommandation; mais quand le procez se jugera, je me souviendray bien des bons et honorables tesmoignages que vous avez rendus de leur vertu et de leur sainte maniere de vivre. Les chanoines sont vrayement dignes d'un tel evesque, et l'evesque digne de tels chanoines.

Je prie Dieu, Monsieur, qu'il veuille les benir tous, et multiplier sur vous toutes ses saintes graces. Je salue humblement tout ce qui vous appartient. Vostre, etc.

(Voyez tome VII, p. 371).

DCCCXXII.

S. François de Sales, à Madame la Présidente Brulart.

En quel cas on doit recommencer une confession generale. Regles de la devotion;
Il faut la rendre aymable, et par là luy faire honneur.

Après le 9 octobre 1604.

MADAME, ce m'a esté un extreme contentement d'avoir eu et veu vostre lettre : je voudrois bien que les miennes vous en peussent donner un reciproque, et particulierement pour le remede des inquiettudes qui se sont eslevées en vostre esprit depuis nostre separation. Dieu me veuille inspirer!

Je vous ay dit une fois, et m'en ressouviens fort bien, que j'avois treuvé en vostre confession generale toutes les marques d'une vraye, bonne et solide confession, et que jamais je n'en avois receu qui m'eust plus entierement contenté. C'est la vraye verité, Madame ma chere sœur, et croyez qu'en telles occasions je parle fort purement.

Que si vous avez obmis quelque chose à dire, considerez si ç'a esté à vostre escient et volontairement; car en ce cas-là, vous devriez sans doubte refaire la confession, si ce que vous auriez obmis ostoit peché mortel, ou que vous pensassiez à ceste heure-là que ce le fust : mais si ce n'est que le peché veniel, ou que vous l'ayez obmis par oubliance ou deffaut de memoire, ne doub-

tez point, ma chere sœur; car, au peril de mon ame, vous n'estes nullement obligée de refaire vostre confession, ains suffira de dire à vostre confesseur ordinaire le poinct que vous avez obmis : de cela j'en respons.

N'ayez pas crainte non plus de n'avoir pas apporté tant de diligence qu'il falloit à vostre confession generale : car je vous redy fort clairement et asseurement que, si vous n'avez point fait d'obmission volontaire, vous ne devez nullement refaire la confession, laquelle, pour vray, a esté tres-suffisamment faite; et demeurez en paix de ce costé-là. Que si vous en conferez avec le Pere recteur, il vous en dira de mesme; car c'est le sentiment de l'Eglise nostre mere.

Toutes les regles du rosaire et du cordon (1) n'obligent nullement ny à peché mortel, ny à veniel, ny directement, ny indirectement; et ne les observant pas, vous ne pecherez non plus que de laisser une autre sorte de bien à faire. Ne vous en mettez donc nullement en peyne, mais servez Dieu gayement et en liberté d'esprit.

Vous me demandez le moyen que vous devez tenir pour acquérir la devotion et paix de l'esprit. Ma chere sœur, vous ne me demandez pas peu : mais je m'essayeray de vous en dire quelque chose, car je vous le dois; mais remarquez bien ce que je vous diray.

La vertu de devotion n'est autre chose qu'une generale inclination et promptitude d'esprit à faire ce qu'il cognoist estre agreable à Dieu. C'est ceste dilatation de cœur de laquelle David disoit : *J'ay couru en la voye de vos commandemens, quand vous avez estendu mon cœur.* Ceux qui sont simplement gens de bien cheminent en la voye de Dieu; mais les devots courent, et, quand ils sont bien devots, ils volent. Maintenant je vous diray quelques regles qu'il faut observer pour estre vrayement devote.

Il faut avant toutes choses observer les commandemens generaux de Dieu et de l'Eglise, qui sont establis pour tout fidelle chrestien; et sans cela il n'y peut avoir aucune devotion au monde : cela, chacun le sçayt.

Oultre les commandemens generaux, il faut soigneusement observer les commandemens particuliers qu'un chacun a pour le regard de sa vocation; et quiconque ne le fait, quand il feroit ressusciter les morts, il ne laisse pas d'estre en peché, et damné, s'il y meurt. Comme par exemple, il est commandé aux eves-

(1) Le cordon de S. Thomas ?

ques de visiter leurs brebis, les enseigner, redresser, consoler : que je demeure toute la semaine en orayson, que je jousne toute ma vie, si je ne fay cela, je me perds. Qu'une personne fasse miracles estant en estat de maryage, et qu'elle ne rende pas le devoir du maryage à sa partie, ou qu'elle ne se soucie point de ses enfans, *elle est pire qu'infidelle*, dit S. Paul; et ainsi des autres.

Voilà donc deux sortes de commandemens qu'il faut soigneusement observer pour fondement de toute devolion; et neantmoins la vertu de devotion ne consiste pas à les observer, mais à les observer avec promptitude et volontiers. Or, pour acquérir ceste promptitude, il faut employer plusieurs considerations.

La premiere, c'est que Dieu le veut ainsi; et est bien la rayson que nous fassions sa volonté, car nous ne sommes en ce monde que pour cela. Helas! tous les jours nous luy demandons que sa volonté soit faite; et quand ce vient à la faire, nous avons tant de peyne! Nous nous offrons à Dieu si souvent, nous luy disons à tous coups : Seigneur. je suis vostre, voilà mon cœur; et quand il nous veut employer, nous sommes si lasches! Comme pouvons-nous dire que nous sommes siens, si nous ne voulons accommoder nostre volonté à la sienne!

La seconde consideration. c'est de penser à la nature des commandemens de Dieu, qui sont doux, gracieux et souëfs, non-seulement les generaux, mais encore les particuliers de la vocation. Et qu'est-ce donc qui vous les rend fascheux? Rien, à la verité, sinon vostre propre volonté, qui veut regner en vous à quelque prix que ce soit; et les choses que peut-estre elle desireroit si on ne les luy commandoit, luy estant commandées, elle les rejette.

De cent mille fruicts delicieux, Eve choysit celuy qu'on luy avoit deffendu, et sans doute que si on ne luy eust permis, elle n'en eust pas mangé. C'est, en un mot, que nous voulons servir Dieu, mais à nostre volonté, et non pas à la sienne.

Saül avoit commandement de gaster et ruyner tout ce qu'il rencontreroit en Amalech : il ruyna tout, hormis ce qui estoit de precieux, qu'il reserva, et en fit sacrifice; mais Dieu desclara qu'il ne veut nul sacrifice contre l'obeyssance. Dieu me commande de servir aux ames, et je veux demeurer à la contemplation : la vie contemplative est bonne, mais non pas au prejudice de l'obeyssance. Ce n'est pas à nous de choysir à nostre volonté. Il faut vouloir ce que Dieu veut; et si Dieu veut que je le serve en une chose, je ne dois pas le servir en une autre. Dieu veut

que Saül le serve en qualité de roy et de capitaine, et Saül le veut servir en qualité de prestre : il n'y a nulle difficulté que celle-cy est plus excellente que celle-la; mais neantmoins Dieu ne se paye pas de cela, il veut estre obey.

C'est grand cas! Dieu avoit donné de la manne aux enfans d'Israël, une viande tres-delicieuse : et les voilà qu'ils n'en veulent pas, mais recherchent en leurs desirs les aulx et les oygnons d'Egypte. C'est nostre chetive nature, qui veut tousjours que sa volonté soit faite, non pas celle de Dieu. Or, à mesure que nous aurons moins de propre volonté, celle de Dieu sera plus aysement observée.

Il faut considrer qu'il n'y a nulle vocation qui n'ayt ses ennuy, ses amertumes et desgoustemens; et, qui plus est, si ce n'est ceux qui sont pleynement resignez en la volonté de Dieu, chacun voudroit volontiers changer sa condition à celle des autres : ceux qui sont evesques voudroient ne l'estre pas; ceux qui sont maryez voudroient ne l'estre pas, et ceux qui ne le sont pas le voudroient estre. D'où vient ceste generale inquiettude des esprits, sinon d'un certain desplaysir que nous avons à la contraincte, et d'une malignité d'esprit qui nous fait penser que chacun est mieux que nous?

Mais c'est tout un; quiconque n'est pleynement resigné, qu'il tourne deçà et delà, il n'aura jamais de repos. Ceux qui ont la fiebvre ne trouvent nulle place bonne; ils n'ont pas demeuré un quart d'heure en un lict, qu'ils voudroient estre en un autre : ce n'est pas le lict qui en peut mais; c'est la fiebvre qui les tourmente partout. Une personne qui n'a point la fiebvre de la propre volonté se contente de tout, pourveu que Dieu soit servy. Elle ne se soucie pas en quelle qualité Dieu l'employe, pourveu qu'elle fasse sa volonté divine; ce luy est tout un.

Mais ce n'est pas tout : il faut non-seulement vouloir faire la volonté de Dieu, mais, pour estre devot, il la faut faire gayement. Si je n'estois pas evesque, peut-estre, sçachant ce que je sçay, je ne le voudrois pas estre; mais l'estant, non-seulement je suis obligé de faire ce que ceste peynible vocation requiert, mais je dois le faire joyeusement, et dois me playre en cela, et m'y aggreer. C'est le dire de S. Paul : *Chacun demeure en sa vocation devant Dieu.*

Il ne faut pas porter la croix des autres, mais la sienne; et pour porter chacun la sienne. Nostre Seigneur veut qu'un chacun renonce à soy-mesme, c'est-à-dire à sa propre volonté. Je voudrois bien cecy et cela, je serois mieux icy et là : ce sont ten-

tations. Nostre Seigneur sçayt bien ce qu'il fait; faysons ce qu'il veut, demeurons où il nous a mis.

Mais, ma bonne fille, permettez-moy que je vous parle selon mon cœur, car je vous ayne comme cela. Vous voudriez avoir quelque petite prattique pour vous conduire.

Oultre ce que j'ay dit qu'il falloit considerer, 1° faites la meditation tous les jours, ou le matin avant disner, ou bien une heure ou deux avant le soupper, et ce sur la vie et mort de Nostre Seigneur; et à cest effect servez-vous de Bellintany, capucin, ou de Bruno, jesuite. Vostre meditation ne doit estre que d'une grosse demy-heure, et non plus; au bout de laquelle adjoustez tousjours une consideration de l'obeysance que Nostre Seigneur a exercée à l'endroit de Dieu son Pere: car vous treuverez que tout ce qu'il a fait, il l'a fait pour complayre à la volonté de son Pere; et là-dessus evertuez-vous de vous acquerir un grand amour de la volonté de Dieu.

2° Avant que de faire, ou vous preparer à faire aucune des choses de vostre vocation qui vous faschent, pensez que les saints ont bien fait gayement d'autres choses plus grandes et fascheuses. Les uns ont souffert le deshonneur du monde; S. François et tant de religieux de nostre aage ont baysé et rebaysé mille fois des ladres et des ulcerez; les autres se sont confinez és deserts; les autres, sur les galeres avec les soldats; et tout cela pour faire chose agreable à Dieu. Et qu'est-ce que nous faysons qui approche en difficulté à cela?

3° Pensez souventesfois que tout ce que nous faysons a sa vraye valeur de la conformité que nous avons avec la volonté de Dieu: si qu'en mangeant et buvant, si je le fay parce que c'est la volonté de Dieu que je le fasse, je suis plus agreable à Dieu que si je souffrois la mort sans ceste intention-là.

4° Je voudrois que souvent parmy la journée vous invocassiez Dieu, affin qu'il vous donnast l'amour de vostre vocation, et que vous dissiez, comme S. Paul quand il fut converty: *Seigneur, que voulez-vous que je fasse?* Voulez-vous que je vous serve au plus vil ministere de vostre mayson? Ah! je me reputeray encore trop heureuse: pourveu que je vous serve, je ne me soucie pas en quoy ce sera. Et venant au particulier de ce qui vous faschera, dites: Voulez-vous que je fasse telle et telle chose? Helas! Seigneur, encore n'en suis-je pas digne, je le feray tres-volontiers; et c'est ainsi que vous vous humilierez fort. O mon Dieu! quel thresor vous acquerrez! plus grand sans doute que vous ne sçauriez estimer.

5° Je voudrois que vous considerassiez combien de saints et de saintes ont esté en vostre vocation et estat, et qu'ils s'y sont tous accommodez avec une grande douceur et resignation, tant au Nouveau qu'en l'Ancien Testament : Sara, Rebecca, sainte Anne, sainte Elisabeth, sainte Monique, sainte Paule, et cent mille; et que cela vous anime, vous recommandant à leurs prieres.

Il faut aymer ce que Dieu ayme : or il ayme nostre vocation ; aymons-la bien aussi, et ne nous amusons pas à penser sur celles des autres. Faysons nostre besongne ; à chacun sa croix n'est pas trop. Meslez doucement l'office de Marthe à celui de Magdeleine ; faites diligemment le service de vostre vocation, et souvent revenez à vous-mesme, et vous mettez en esprit aux pieds de Nostre Seigneur, et dites : Mon Seigneur, soit que je courre, soit que je m'arreste, je suis toute vostre, et vous à moy ; vous estes mon premier Espoux, et tout ce que je feray, c'est pour l'amour de vous, et cecy et cela.

Vous verrez l'exercice de l'orayson que j'envoye à Madame du Puits-d'Orbe (1) : tirez-en une copie, et vous en prevez, car je le desire.

Il me semble que, faisant le matin une demy-heure d'orayson mentale, vous devez vous contenter d'oüyr tous les jours une messe, et, parmy la journée, lire une demy-heure de quelque livre spirituel, comme de Grenade, ou de quelqu'autre bon auteur.

Le soir, faire l'examen de conscience, et le long de la journée, faire des oraysons jaculatoires. Lisez fort le *Combat spirituel* : je vous le recomande. Les dimanches et les festes vous pourrez, oultre la messe, oüyr vespres (mais cela sans astriction) et le sermon.

N'oubliez pas de vous confesser tous les huit jours, et quand vous aurez quelque grand ennuy de conscience. Pour la communion, si ce n'est au gré de M. vostre mary, n'excedez point pour le present les limites de ce que nous en dismes à Saint-Claude : demeurez ferme, et communiez spirituellement ; Dieu recevra en compte la preparation de vostre cœur.

Souvenez-vous dece que je vous ay si souvent dit : Faites honneur à vostre devotion ; rendez-la fort aymable à tous ceux qui vous cognoistront, mais surtout à vostre famille ; faites qu'un chacun en die du bien. Mon Dieu ! que vous estes heureuse d'a-

(1) Sœur de M^{me} Brulart.

voir un mary si raysonnable et souple ! vous en devez bien louer Dieu.

Quand il vous surviendra quelque contradiction, resignez-vous fort en Nostre Seigneur, et vous consolez, sçachant que ses fa-veurs ne sont que pour les bons, ou pour ceux qui se mettent en chemin de le devenir.

Au demeurant, sçachez que mon esprit est tout vostre. Dieu sçayt si jamais je vous oublie, ny toute vostre famille, en mes foibles prieres ; je vous ay tres-intimement gravée en mon ame. Dieu soit vostre cœur et vostre vie !

DCCCXXIII.

S. François de Sales, à Madame la Présidente Brulart.

Advis sur la reforme d'une mayson ; moyens de l'establir. Ne pas rendre la devotion à charge à qui que ce soit, mais plutôt deferer aux personnes auxquelles on est obligé d'obeyr.

MADAME ma sœur, je vous escrivis il y a six sepmaines pour respondre à tout ce que vous m'aviez demandé, et ne doute nullement que vous n'ayez receu ma lettre, ce qui me fera tenir plus resserré en celle-cy.

Selon ce que vous me proposez par la vostre du vingt-sixiesme septembre, j'appreuve que nostre bonne abbesse commence à bien establir ces petites regles que nostre pere (1) a dressées ; non pas pour s'arrester là, mais pour passer par apres plus ay-sement à plus de perfection.

Rien ne nuyt tant à ceste entreprinse que la varieté des propositions qui se font, et surtout celles qu'on fait d'une regle si exacte ; car cela espouvante l'esprit de nostre sœur, et des autres aussi. Il ne faut pas, ce me semble, leur dire combien elles ont de chemin à faire pour tout le voyage, mais seulement du jour à la journée. Et combien que nostre sœur aspire à la perfection de la reforme, si ne faut-il pas pour cela la presser ; car cela l'estourdiroit : au contraire, il lui faut prescher la patience et longue halecyne ; autrement elle voudra que tout se fasse à coup, et s'il y a quelque retardation, elle s'impatientera et quittera tout. Et, à la vérité, il y a occasion de se contenter de ce que Nostre Seigneur a mis en elle jusqu'à present ; il l'en faut remer-cier, et luy en demander davantage.

Pour ma petite sœur, je vous la laisse et ne m'en mets nulle-ment en peync : mais je ne voudrois pas que nostre pere eust peur qu'elle ne devinst trop devote, comme il a tousjours eu

(1) Le père de l'abbesse et de M^{me} Brulart.

peur de vous ; car je suis assuré qu'elle ne pechera pas en excez de ce costé-là. Mon Dieu ! le bon pere que nous avons, et le tres-bon mary que vous avez ! Helas ? ils ont un peu de jalousie de leur empire et domination , qui leur semble estre aucunement violée quand on fait quelque chose sans leur autorité et commandement. Que voulez-vous il leur faut permettre ceste petite humanité. Ils veulent estre maistres, et n'est-pas la rayson ? Si est, certes, en ce qui despend du service que vous leur devez : mais les bons seigneurs ne considerent pas que, pour le bien de l'ame, il faut croire les directeurs et medecins spirituels, et que, sauf les droicts qu'ils ont sur vous, vous devez proucurer vostre bien interieur par les moyens jugez convenables par ceux qui sont establis pour conduire les esprits.

Mais, nonobstant tout cela, il faut beaucoup condescendre à leur volonté, supporter leurs petites affections, et ployer le plus qu'il se pourra, sans rompre nos bons desseins : ces accommodemens aggreeront à Nostre Seigneur. Je vous l'ay dit autresfois : moins nous vivons à nostre goust, et moins il y a de nostre choix en nos actions, plus il y a de honté et de solidité de devotion. Il est force que quelquesfois nous laissions Nostre Seigneur pour aggreer aux autres pour l'amour de luy.

Non, je ne me puis contenir, ma chere fille, que je ne vous die ma pensée : je sçay que vous treuverez tout bon ce qui vient de ma sincerité. Peut-estre avez-vous donné occasion à ce bon pere et à ce bon mary de se mesler de vostre devotion, et de s'en cabrer ; que sçay-je, moy ? à l'aventure que vous estes un peu trop empressée et embesongnée, et que vous avez voulu les presser eux-mesmes, et les astreindre. Si cela est, sans doute c'est la cause qui les fait tirer à quartier maintenant. Il faut, s'il se peut, nous empescher de rendre nostre devotion ennuyeuse. Or, je vous diray maintenant ce que vous ferez.

Quand vous pourrez communier sans troubler vos deux superieurs, faites-le selon l'advis de vos confesseurs. Quand vous craindrez de les troubler, contentez-vous de communier d'esprit ; et croyez-moy, ceste mortification spirituelle, ceste privation de Dieu aggreera extremement à Dieu, et vous le mettra bien avant dans le cœur. Il faut quelquesfois reculer pour mieux sauter.

J'ay souvent admiré l'extreme resignation de saint Jean-Baptiste, qui demeura si long-tems au desert, tout proche de Nostre Seigneur, sans s'empresser de le voir, de le venir escouter et suivre ; et comme est-ce qu'apres l'avoir veu et baptisé, il peut le laisser aller sans s'attacher à luy de presence corporelle, comme

il estoit si estroitement lyé de presence cordiale? Mais il sçavoit que ce mesme Seigneur estoit servy de luy par ceste privation de sa presence réelle. Je veux dire que pour un peu Dieu sera servy, si, pour gagner l'esprit de ces deux superieurs qu'il vous a establis, vous souffrez la privation de la communion réelle; et mesera une bien grande consolation si je sçay que ces advis que je vous donne ne mettent point vostre cœur en inquiettude. Croyez-moy, ceste resignation, ceste abnegation, vous seront extremement utiles. Vous pourriez neantmoins gagner des occasions secrettes pour communier : car, pourveu que vous deferiez et compatissiez aux volontez de ces deux personnages, et que vous ne les mettiez point en impatience, je ne vous donne point d'autre regle de vos communions que celles que vos confesseurs vous diront; car ils voyent l'estat present de vostre interieur, et peuvent cognoistre ce qui est requis pour vostre bien.

Je respons de mesme pour vostre fille : laissez-luy desirer la tres-sainte communion jusqu'à Pasques, puisqu'elle n'a peu la recevoir sans offenser son bon pere. avant ce tems-là. Dieu rescompensera ceste attente.

Vous estes, à ce que je voy, au vray essay de la resignation et indifference, puisque vous ne pouvez pas servir Dieu à vostre volonté. Je cognois une dame, des plus grandes ames que j'aye jamais rencontrées, laquelle a demeuré long-tems à telle subjection sous les humeurs de son mary, qu'au plus fort de ses devotions et ardeurs, il falloit qu'elle portast sa gorge ouverte, et fust toute chargée de vanité à l'exterieur, et qu'elle ne communiast jamais, sinon que ce fust à Pasques, qu'en secret et à deceu (1) de tout le monde; autrement elle eust excité mille tempestes en sa mayson : et par ce chemin elle est arrivée bien haul, comme je le sçay, pour avoir esté son pere de confession fort souvent.

Mortifiez-vous donc joyusement; et à mesure que vous serez empeschée de faire le bien que vous desirez, faites tant plus ardemment le bien que vous ne desirez pas. Vous ne desirez pas ces resignations, vous en desirerez d'autres; mais faites celles que vous ne desirez pas, car elles en valent mieux.

Les psalmes de David, traduicts ou imitez par Desportes, ne vous sont nullement ny deffendus ny nuysibles; au contraire, tous sont profitables : lisez-les hardyment et sans doubte, car il n'y en a point. Je ne contredy jamais à personne; mais je sçay fort bien que ces psalmes ne vous sont nullement prohibez. et

(1) A l'insu.

qu'il n'y a nul lieu d'en faire scrupule. Il se peut faire que quelque bon Pere n'aggrée pas que ses enfans spirituels les lisent, et peut-estre le fait-il avec quelque bonne consideration; mais il ne s'ensuit pas que les autres n'ayent de si bonnes considerations, et voire meilleures, pour les conseiller aux leurs. Une chose est bien asscurée, c'est que vous les pouvez lire en toute bonne occurrence.

Comme aussi vous pouvez entrer au cloistre du Puits-d'Orbe sans scrupule; mais il n'y a pourtant pas lieu de vous ordonner penitence pour le scrupule que vous en avez fait, puisque le scrupule mesme est une assez grande peyne à ceux qui le nourrissent ou souffrent, sans qu'on en impose d'autre. Alcantara est fort bon pour l'orayson.

Tenez vostre cœur fort large, pour y recevoir toutes sortes de croix et de resignations ou abnegations, pour l'amour de celuy qui en a tant receu pour nous. Qu'à jamais son saint nom soit beny, et que son royaume se confirme és siecles des siecles! Je suis en luy et par luy vostre, et plus que vostre frere et serviteur.

DCCCXXIV.

S. François de Sales, à Madame la Présidente Brulart.

Moyens pour arriver à la perfection dans l'estat du maryage.

MADAME, je ne vous puis donner tout à coup ce que je vous ay promis, car je n'ay pas assez d'heures franches pour mettre tout ensemble ce que j'ay à vous dire sur le sujet que vous avez désiré vous estre expliqué par moy. Je vous le diray à plusieurs fois; et, outre la commodité que j'en auray, vous aurez aussi celle-là, que vous aurez bien du tems pour remascher mes advis.

Vous avez un grand desir de la perfection chrestienne: c'est le desir le plus genereux que vous puissiez avoir; nourrissez-le, et le faites croistre tous les jours. Les moyens de parvenir à la perfection sont divers, selon la diversité des vocations; car les religieux, les veufs et les maryez doivent tous rechercher ceste perfection, mais non pas par mesmes moyens. Car à vous, Madame, qui estes maryée, les moyens sont de vous bien unir à Dieu et à vostre prochain, et à ce qui despend d'eux. Le moyen pour s'unir à Dieu, ce doit estre principalement l'usage des sacremens et l'orayson.

Quant à l'usage des sacremens, vous ne devez nullement laisser escouler aucun mois que vous ne communiez; et mesme dans quelque tems, selon les progres que vous aurez faits au

service de Dieu, et selon le conseil de vos Peres spirituels, vous pourrez communier plus souvent.

Mais quant à la confession, je vous conseilleray bien de la frequenter encore plus, principalement s'il vous arrivoit quelque imperfection de laquelle vostre conscience fust affligée, comme il arrive bien souvent au commencement de la vie spirituelle; neantmoins, si vous n'aviez les commoditez requises pour vous confesser, la contrition et repentance y suppleeront.

Quant à l'orayson, vous la devez fort frequenter, specialement la meditation, à laquelle vous estes assez propre, ce me semble. Faites-en donc tous les jours une petite heure, le matin avant de sortir, ou bien avant le soupper; et gardez-vous bien de la faire ny apres le disner, ny apres le soupper, car cela gasteroit vostre santé.

Et pour vous ayder à la bien faire, il faut qu'avant icelle vous sçachiez le point sur lequel vous devez mediter affin que, commençant l'orayson, vous ayez vostre matiere preste: et à cest effect vous ayez les auteurs qui ont touché les points de meditation sur la vie et mort de Nostre Seigneur, comme Grenade, Bellintany, Capiglia, Bruno, dans lesquels vous choysirez la meditation que vous voudrez faire, et la lirez attentivement, pour vous en ressouvenir au tems de l'orayson, et n'avoir d'autre chose à faire que de les remascher, suivant tousjours la methode que je vous ay mise par escrit, en la meditation que je vous donnay le jedy-sainct.

Oultre cela, faites souvent des oraysons jaculatoires à Nostre Seigneur, et à toutes les heures que vous pourrez en toutes compaignies, regardant tousjours Dieu dans vostre cœur, et vostre cœur en Dieu.

Prenez playsir à lire les livres que Grenade a faits de l'orayson et meditation; car il n'y en a point qui vous instruisent mieux, ny avec plus de mouvemens. Je voudrois qu'il ne se passast aucun jour sans que vous donnassiez une demy-heure ou une heure à la lecture de quelque livre spirituel; car cela vous serviroit de predication.

Voilà les principaux moyens de se bien unir avec Dieu: quant à ceux qui servent pour se bien unir avec le prochain, ils sont en grand nombre; mais je n'en diray que quelques-uns.

Il faut considerer le prochain en Dieu, qui veut que nous l'aymions et caressions. C'est l'advis de S. Paul, qui ordonne aux serviteurs de servir Dieu en leurs maistres, et leurs maistres en Dieu. Il faut s'exercer en cest amour du prochain, le caressant

exterieurement, et, bien qu'il semble au commencement que c'est à contre-cœur, il ne faut point laisser pour cela : car ceste respugnance de la partie inferieure enfin sera vaincue de l'habitude et bonne inclination qui sera produitte par la repetition des actions. Il faut rapporter à ce poinct les oraysons et meditations ; car, apres avoir demandé l'amour de Dieu, il faut tousjours demander celuy des prochains, et particulièrement de ceux ésquels nostre volonté n'a nulle inclination.

Je vous conseille de prendre quelquesfois la peyne de visiter les hospitaux, consoler les malades, considerer leurs infirmitéz, attendrir vostre cœur sur icelles, et prier pour eux en leur faisant quelque assistance.

Mais en tout cccy prenez garde soigneusement que M. vostre mary, vos domestiques et messieurs vos parens ne soient offenez par de trop longs sejours aux eglises, de trop grans retiremens et abandonnemens du soing de vostre mesnage ; ou comme il arrive quelquesfois, estre controoleuse des affaires d'autruy, ou trop dedaigneuse des conversations où les regles de devotion ne sont pas si exactement observées ; car en tout cela il faut que la charité nous domine et nous esclaire, pour nous faire condescendre aux volontez du prochain, en ce qui ne sera pas contraire aux commandemens de Dieu.

Vous ne devez pas seulement estre devote et aymer la devotion ; mais vous la devez rendre aymable, utile et agreable à un chacun. Les malades aymeront vostre devotion, s'ils en sont charitablement consolez ; vostre famille l'aymera, si elle vous recognoist plus soigneuse de son bien, plus douce aux occurrences des affaires, plus aymable à reprendre, et ainsi du reste ; M. vostre mary, s'il void qu'à mesure que vostre devotion croist, vous estes plus cordiale en son endroit, et souëve en l'affection que vous luy portez ; messieurs vos parens et vos amys, s'ils recognoissent en vous plus de franchise, de support et de condescendance à leurs volontez qui ne seront pas contraires à celles de Dieu. Bref, il faut, tant qu'il est possible, rendre vostre devotion attrayante. J'ay fait un petit advertissement sur le sujet de la perfection de la vie chrestienne, dont je vous envoie une copie, que je desire estre communiquée à Madame du Puits-d'Orbe : prenez-la en bonne part, comme aussi ceste lettre, qui sort d'une ame qui est entierement affectionnée à vostre bien spirituel, et qui ne desire rien plus que de voir l'œuvre de Dieu parfait en vostre esprit. Je vous supplie de me donner quelque part en vos prieres et communions, comme aussi

je vous assure que je vous feray toute ma vie part aux miennes, et seray sans fin, etc.

DCCCXXV.

S. François de Sales, à Madame la Présidente Brulart.

Il faut se rendre parfait dans son estat, sans desirer celuy auquel on ne peut parvenir.

3 avril 1606.

MADAME ma tres-chere sœur, je vous ay desjà escrit mon advis sur le sujet de vostre dernière lettre; mais voyant que vous le desirez fort, et craignant que, si mes paquets s'estoient esgarez, vous n'en demeurassiez en peyne, je vous diray qu'il n'y a nul danger que vous entriez au monastere de nostre sœur, jusqu'à ce que la clausure y soit exactement establee. Les ames qui vous en font scrupule sont bonnes et devotes, comme elles tesmoignent par leur scrupule, lequel neantmoins n'a nul fondement; c'est pourquoy il ne s'y faut pas arrester. Plust à Dieu que les hommes qui n'entrent en ceste mayson-là que par curiosité et indiscretion, en fissent bien scrupule! car ils auroient bon fondement pour cela; mais non pas vous, jusqu'à ce que, comme je dy, la clausure y soit establee, qui ne sera jamais si tost que je le desire. J'ay sceu tout ce que vous me dites des inquiettudes de toutes les religieuses, et en suis marry; elles arrivent faute d'une bonne conduite et mesnage de leurs esprits. C'est le mal des maux entre ceux qui ont de bonnes volonte, qu'ils veulent toujours estre ce qu'ils ne peuvent pas estre, et ne veulent pas estre ce qu'ils ne peuvent n'estre pas. On me dit que ces bonnes filles sont toutes esprises de l'odeur sainte que respandent les saintes Carmelites, et qu'elles desireroient toutes d'en estre; mais je ne pense pas que cela se puisse aysement. Elles n'employent pas bien ce bon exemple, qui leur doit servir pour les animer à bien embrasser la perfection de leur estat, et non pas à les troubler, et faire desirer celuy auquel elles ne peuvent arriver. La nature a mis une loy entre les abeilles, que chacune d'icelles fasse le miel dans sa ruche, et des fleurs qui luy sont autour. A Dieu, Madame, ma tres-chere fille; tenez bien serré le sacré crucifix sur vostre cœur. Je suis vostre, etc.

DCCCXXVI.

S. François de Sales, à Madame la Présidente Brutart.

Escueils à esviter dans les amitiés et les liaisons les plus spirituelles, mesme avec ses confesseurs et directeurs.

20 avril 1606.

MADAME ma tres-chere sœur et fille en Nostre Seigneur, voicy qu'enfin j'ay receu l'advis que ceste bonne fille que vous cognoissez m'a envoyé, de ce petit accident qui lui estoit arrivé en l'amitié spirituelle de la personne en laquelle elle avoit prins de la confiance; et parce que vous luy direz bien ce que je desire qu'elle sçache sur ce point, et que je ne sçauerois luy escrire, je vous le diray. Quelle ne s'estonne nullement de cest inconvenient; car ce n'est qu'une crasse et rouillure qui a accoustumé de s'engendrer au cœur humain, sur les plus pures et sincerés affections, si on ne s'en prend garde. Ne void-on pas que les vignes qui produisent le meilleur vin sont plus sujettes aux superfluités, et ont plus besoin d'estre emondées et retranchées? Telle est l'amitié mesme spirituelle; mais il y a cela de plus, c'est qu'il faut que la main du vigneron qui les emonde soit plus delicate, d'autant que les superfluités qui y surcroissent sont si menues et delicates, qu'en leur commencement on ne sçauroit presque les voir, si on n'a les yeux bien essuyés et ouverts. Ce n'est donc pas merveille si on s'y trompe souvent. Mais ceste fille doit benir Dieu que cest inconvenient luy ayt esté manifesté au commencement de sa devotion; car c'est un signe evident que la divine Majesté la veut conduire par la main, et, par l'experience de ce danger eschappé, la veut rendre sage et prudente pour en esviter plusieurs autres. O Dieu! que c'est chose rare de voir des feux sans fumée! si est-ce que le feu de l'amour celeste n'en a point pendant qu'il demeure pur; mais quand il se commence à mesler, il commence de mesme à prendre de la fumée d'inquietudes, de desreglemens et mouvemens de cœur irreguliers. Or bien, Dieu soit loué que tout est bien remis et en bon estat. Au demeurant, il n'y a point eu de mal à se desclarer, en sorte que l'on ayt peu recognoistre la personne dont on parloit, puisqu'il ne se pouvoit faire autrement; et le discret conseiller des ames ne treuve jamais rien d'estrange, mais reçoit tout avec charité, compaslit à tout, et cognoist bien que l'esprit de l'homme est sujet à la vanité et au desordre, si ce n'est pas une speciale assistance de la verité. Il me reste à vous dire, ma tres-chere sœur, que le chemin de devotion le plus asseuré, c'est celuy qui

est au pied de la croix, d'humilité, de simplicité, de douceur de cœur.

Dieu soit à jamais en vostre cœur! Je suis en luy et par luy, Madame, etc.

DCCCXXVII.

S. François de Sales, à Madame Brulart (1).

Comment on doit hayr ses imperfections sans se discourager ny se troubler. Advis sur le deffaut ordinaire à la vieillesse, qui est de gronder sans cesse et de repeter tousjours la mesme chose.

Janvier 1606.

MADAME ma tres-chere Mere, vostre lettre, pleyne de termes d'honneur, d'amour et de confiance, me rendroit du tout à vous, si dès long-tems je n'y estois tout dedié; mais, ma tres-chere Mere, vous m'espargnez un peu trop le nom de fils, qui est le nom du cœur, pour me donner un nom respectueux, qui est bien aussi nom du cœur, mais non pas du maternel, qui est celuy de mes delices.

C'est la verité, ma tres-chere Mere, que nous eusmes icy une grande assemblée à nostre jubilé, et, ce qui importe, qu'il s'y fit quelque fruit. J'eus dix mille consolations, et point de peyne, ce me semble. Seulement eusse-je bien désiré avoir l'honneur et le contentement de vous y voir, ma tres-chere Mere; et vous eussiez receu l'hommage que sept ou huict de mes freres et sœurs ne vous ont encore point fait en qualité de vos tres-humbles enfans et serviteurs. Mais, puisqu'il ne se peut d'autre façon, je vous approcheray souvent en esprit, pour, avec vous conjointement, demander à Nostre Seigneur qu'il luy playse consoler vostre ame de ses benedictions, la faysant abonder en son saint amour, et en la sacrée humilité et douceur de cœur, qui ne sont jamais sans ce saint amour.

Pour vous parler selon vostre conscience, ma tres-chere Mere, ne vous fachez point ny ne vous estonnez point de voir encore vivre en vostre ame toutes les imperfections que vous m'avez contées: non, je vous en supplie, ma tres-chere Mere; car, bien qu'il les faille rejeter et detester pour s'en amender, il ne faut pas s'en affliger d'une affliction fascheuse, mais d'une affliction courageuse et tranquille, ce qui engendre un propos bien rassis et solide de correction. Ce propos, ainsi prins en repos et avec maturité de consideration, nous fera prendre les vrays moyens pour l'executer, entre lesquels je confesse que la moderation des affections mesnageres est grandement utile: je ne dy pas le total abandonnement, mais je dy la moderation; car, par ceste moderation, nous sçavons trouver les heures franches pour l'orayson, pour un peu de lecture devote, pour eslever par diverses considerations nostre cœur à Dieu, pour reprendre de tems en tems le maintien interieur, et la posture cordiale de la paix,

(1) La lettre annonce une femme âgée, qui ne peut être la sœur de l'abbesse du Puits-d'Orbe; c'est peut-être la belle-mère de cette dame.

de la douceur et humilité. Mais le grand secret en cecy, c'est d'employer toutes choses. Laissez sept ou huict jours pour bien rasseoir vostre ame, et luy faire prendre profondement ses resolutions. Surtout, ma tres-chere Mere, il faut combattre la hayne et le mescontentement envers le prochain, et s'abstenir d'une imperfection insensible, mais grandement nuisible, de laquelle peu de gens s'abstiennent, qui est que, s'il nous arrive de censurer le prochain, ou de nous plaindre de luy, ce qui nous devoit rarement arriver, nous ne finissons jamais, mais recommençons tousjours, et repelons nos plaintes et doleances sans fin, qui est signe d'un cœur picqué, et qui n'a point encore de vraye charité. Les cœurs forts et puissans ne deuilent que pour grans sujets, et encore pour ces grans sujets ne gardent guere le sentiment, au moins avec trouble et empressement. Courage, ma tres-chere Mere; ces petites années que nous avons encore icy-bas nous seront, Dieu aydant, les meilleures et les plus avantageuses pour l'éternité. Cependant je vous donne tous les meilleurs souhaicts que mon ame peut fournir, et les presente à la majesté divine de Nostre Seigneur, affin qu'il luy playse vous donner, avec la patience qu'il vous a despartie il y a long-tems, le doux et tres-humble aggrement de vos travaux, que les plus grans saincts ont eu à leur fin; et que, moissonnant beaucoup de merites celestes en l'arriere-sayson de vostre aage, vous vous treuviez riche devant la divine face, quand vous la verrez. Croyez, je vous supplie, ma tres-chere Mere, que mon ame vous ayme et honnore specialement, et que les foibles prieres que je pourray contribuer à vostre consolation ne vous seront point espargnées. Aymez-moy bien aussi, ma chere Mere; et pendant vostre maladie tenez-vous à l'ombre de la croix, et voyez-y souvent le pauvre Sauveur languissant. Là, les maladies et langueurs sont salutaires et aymables, où Dieu mesme nous a sauvez par les langueurs. Madame ma chere Mere, je suis, etc.

DCCCXXVIII.

S. François de Sales, à Madame la Présidente Brulart.

Advis aux femmes maryées, sur les devoirs du maryage, les aumosnes,
la confession, la communion, etc.

8 juin 1606.

MA tres-chere dame et tres-aymée sœur, à l'arrivée de M. de Sauzea, j'ay receu mille consolations par le recit qu'il m'a fait de tout ce qui se passe de delà, particulièrement pour vostre regard. Allez tousjours outre, ma chere fille, et ne vous destournez point ny à droicte ny à gauche. Je suis dans une occupation qui me tient la bride si courte, que je ne me puis guere eschapper pour vous escrire selon mon souhaict, ny à Madame nostre abbesse. Je respondray donc brievement à ce que vous me demandez.

Communiez asseurement, selon le conseil de M. de Berulle et Galemant, puisque vous vous y sentez inclinée et consolée. Ne

vous mettez nullement en peyne de l'apparence qu'il y a de quelque irreverence pour l'exercice de la condition dans laquelle vous estes; car, ma chere fille, il n'y a nulle irreverence, mais seulement une apparence. Cest exercice-là n'est nullement des-honneste devant les yeux de Dieu : au contraire, il luy est agreable, il est saint, il est meritoire, au moins pour la partie qui rend le devoir, et n'en recherche pas l'acte, mais seulement y condescend pour obeyr à celuy à qui Dieu a donné l'autorité de se faire obeyr pour ce regard.

Ma chere fille, il ne faut pas juger des choses selon nostre goust, mais selon celuy de Dieu; c'est le grand mot. Si nous sommes saints selon nostre volonté, nous ne le serons jamais bien; il faut que nous le soyons selon la volonté de Dieu. Or, la volonté de Dieu est que, pour l'amour de luy, vous fassiez librement ainsi, et que vous aymiez franchement l'exercice de vostre estat. Je dy que vous l'aymiez et cherissiez, non pour ce qui est exterieur, et qui peut regarder la sensualité en elle-mesme, mais pour l'interieur, parce que Dieu l'a ordonné, parce que, sous ceste vile escorce, la sainte volonté de Dieu s'accomplit.

Mon Dieu; que nous nous trompons souvent! Je vous dy encore une fois qu'il ne faut point regarder à la condition exterieure des actions, mais à l'interieure, c'est-à-dire, si Dieu les veut ou ne les veut pas. Les conceptions mondaines se brouillent et se meslent tousjours parmy nos pensées. En la mayson d'un prince, ce n'est pas tant d'estre souillon de cuisine comme d'estre gentil-homme de la chambre; mais en la mayson de Dieu, les souillons et souillardes sont les plus dignes bien souvent, parce que, encore qu'ils se souillent, c'est pour l'amour de Dieu, c'est pour sa volonté et son amour; et ceste volonté donne le prix à nos actions, non pas à l'exterieur.

Je me confonds souvent en ceste consideration, me voyant en une condition si excellente au service de Dieu : faut-il que l'action, qui est si basse en l'exterieur, soit si haute en merite? et mes predications, mes confirmations, si relevées en l'exterieur, soient si basses en merite pour moy, faute d'amour et de dilection? J'ay dit cecy de la sorte, affin que vous sçachiez que la communion n'est nullement incompatible avec l'obeyssance, en quelque sorte d'action qu'on l'exerce. En l'ancienne Eglise on communioit tous les jours, neantmoins S. Paul ordonne aux maryez qu'ils ne se defraudent point l'un l'autre pour le devoir du maryage. Cela soit dit pour une fois, et qu'il vous suffise que c'est la vraye verité.

Mais la partie qui recherche peche-t-elle point si elle sçayt que l'autre ayt communié? Je dy que non, nullement, surtout quand les communions sont frequentes. Ce que j'ay dit de l'Eglise primitive en fait foy, et la rayson est toute claire. Il y a plus; c'est que, si la partie communiée recherchoit elle-mesme le jour de sa communion, le peché ne seroit que tres-veniel et tres-leger, à cause d'un peu d'irreverence qui en reviendroit : mais ne recherchant pas, ains condescendant, c'est grand merite; la grace de la communion s'en accroist, tant s'en faut qu'elle amoindrisse. C'est assez.

Pour l'aumosne, vous devez sçavoir si c'est l'intention de M. vostre mary que vous en fassiez à proportion de vos facultez et des moyens de vostre mayson. Et parce qu'il me semble que vous m'avez dit qu'ouy, il n'y a nulle difficulté non-seulement que vous la pouvez, mais que vous la devez faire. Quant à la quantité, cela ne se peut mieux juger que par vous-mesme; il faut considerer vos moyens et vos charges, et sur cela proportionner vos aumosnes selon les necessitez des pauvres : car, en tems de famine, la mayson demeurant sobrement pourveue, il faut estre plus liberal à donner; en tems d'abondance, il est moins requis, et plus loysible de beaucoup espargner.

Pour escrire la confession, cela est indifferent : mais, pour vous, je vous assure que vous n'en avez nul besoin; car je me ressouviens que vous fistes exactement et bien la generale, mesme sans l'avoir escriite : ains plusieurs n'appreuvent pas qu'on oscrive, c'est-à-dire, ayment mieux qu'on s'accuse par cœur.

Les confessions annuelles sont bien bonnes; car elles nous rappellent à la consideration de nostre misere, nous font recognoistre si nous avançons ou reculons, et nous font rafraichir plus vivement nos bons propos : mais il les faut faire sans inquiettude et scrupule, non tant pour estre absoute que pour estre encouragée; et n'est pas requis de faire si exactement l'examen, mais seulement de gros en gros. Si vous les pouvez faire de la sorte, je vous les conseille; si moins, je ne desire point que vous les fassiez.

Vous me demandez encore, ma chere sœur, un petit memorial des vertus plus propres à une femme maryée; mais de cela je n'en ay pas le loysir : un jour je vous en mettray quelque chose par escrit, car je desire de tout mon cœur de vous servir; et bien que je sçache que vous ne manquez pas de bons conseils, ayant la communication que vous avez avec tant de sainte est

scavantes ames, si est-ce que, puisque vous voulez encore le mien, je vous le diray.

Quant à ramener ma sœur, ce ne sera pas de silost, puisque ma mere l'a laissée à nostre Madame l'abbesse encore pour ceste année. Vous faites trop de faveur à ceste petite et vile creature de la desirer aupres de vous; mais ma mere juge que la vie des champs est plus propre pour les filles de ce pays que celle des villes : c'est cela qui luy fit prendre resolution d'en importuner plutost Madame de Chantal que vous; et, pour moy, je vous tiens pour si amyces vous deux, qu'avec laquelle qu'elle soit je croiray qu'elle sera encore avec l'autre.

Quelle consolation de sçavoir que de plus en plus M. vostre mary reçoit de la douceur et suavité de vostre société! C'est là une des vertus des femmes maryées, et celle seule que S. Paul inculque.

Je vous supplie, ma chere fille, ne me traittez point avec ceremonie; car je suis vostre tout sincerement. Nostre Seigneur soit à jamais le cœur, l'ame et la vie de nos cœurs! *Amen.*

DCCCXXIX.

S. François de Sales, à Madame la Présidente Brulart.

Il luy recommande l'education de sa jeune sœur, Jeanne de Sales.
 Conseils sur la communion.

Annessy, 30 janvier 1607.

MADAME ma tres-chere sœur et fille bien-aymée, je m'en vay vous dire tout ce que je pourray le plus vistement et briefvement que je sçauray; car je n'ay nul loysir, l'homme de M. de Sainte-Claire m'estant arrivé en un tems que je n'ay que ce soir pour escrire, je pense, vingt lettres. Il vous tarde que vous ne sçachiez de mes nouvelles: mais je ne puis penser à quoy il tient que vous n'en ayez plus souvent; car j'escris à toutes occasions, et mon affection n'en laisse pas escouler une seule qu'elle ne me violente pour l'employer.

La pauvre Madame de Sainte-Claire et son mary m'escrivant combien d'asseurances charitables ils reçoivent de vous, je m'en resjouy en Dieu, pour l'amour duquel je vous les ay recommandez, et vous le servez.

M. vostre bon pere m'escrit qu'affin que ma petite sœur n'oublie les exercices de devotion, vous et Madame de Villers luy en faites des repetitions et la conduisez: là-dessus je luy dy deux ou trois mots de joye, affin qu'il luy playse de le permettre; que s'il vous la remet pour l'avoir pres de vous, je n'en seray que

plus ayse, puisqu'elle ne sera moins aupres de luy, et sera plus pres de vous et de mademoiselle vostre fille, que je pense ne devoir estre guere plus aagée qu'elle. Vous voyez de quelle ceremonie j'use avec vous, car je ne fay rien qu'accepter.

Mais quant à vostre fille, l'ai-je jamais veue? Je croy que non, et estoit avec la sœur de M. vostre mary en un monastere pendant que j'estois à Dijon. Mais si je ne l'ay pas veue encore, je la voy en esprit, et l'honore et cheris comme toute miene, en celuy qui m'a rendu tout vostre et tout sien. Sa lettre ressent à vostre cœur, et m'a beaucoup consolé : si c'est celle-là de laquelle vous me demandiez de la communier; je puis bien dire qu'ouy, qu'elle est bien capable.

Mademoiselle Cotenod (Denyse) m'escrit de Paris comme au chemin de religion; mais je ne sçay quelle religion, ny où ce sera. Or, de par Dieu soit-il; neantmoins cela m'empeschera de luy faire response, aussi bien n'en aura-t-elle pas besoin.

Vous me demandez si vous communiez deux jours l'un apres l'autre. quand il arrive de grosses festes joignantes au jour ordinaire de vostre communion. Je vous avois dit que vous en fissiez selon l'advis de vos confesseurs; mais puisqu'ils ne sont pas d'accord, je vous diray, comme j'ay dit à nostre Madame de Chantal : Quand les festes seront grandes, nonobstant la communion ordinaire, il ne faut pas laisser de les celebrer par une communion extraordinaire; car, comme pourrons-nous bien celebrer une grande feste sans ce festin? Ce que je vous renvoyois à vos confesseurs, c'est que je ne sçay pas clairement les particularitez de vostre necessité. Je sçay bien que vous en avez de fort capables là, et celuy des Carmelites, et aux Jésuites, et celuy de vostre paroisse.

Ceste multitude de pensées qui tracassent vostre esprit ne doivent nullement estre ataquées; car, quand auriez-vous achevé de les deffaire l'une apres l'autre? Il faut seulement, de tems en tems, je veux dire plusieurs et plusieurs fois le jour, les desmentir toutes ensemble, et les rejeter en gros, et puis laisser l'ennemy faire tant de fracas qu'il voudra à la porte de vostre cœur; car, pourveu qu'il n'entre point, il n'importe. Demeurez donc en paix parmy la guerre, et ne vous troublez point; car Dieu est pour vous. Je le supplie qu'il vous rende toute à luy et pour luy. *Amen.* Je suis, sans fin et à jamais, vostre frere et serviteur plus humble.

Vous avez raison de vous accuser de la superfluité et excez dont vous usez à toutes les compaignies; mais apportez-y donc

de la moderation, et voyez de garder ceste regle : c'est que vous traittiez en sorte, qu'en esgard à vostre qualité et de ceux que vous traittez, vous ne fassiez pas comme les moines libéraux et magnifiques de vostre condition, ny aussi comme les plus magnifiques et libéraux. Je suis enclin à ce vice-là; mais je m'en garde fort exactement : il est vray que les regles ecclesiastiques m'y servent de loy et de garant.

DCCCXXX.

S. François de Sales, à Madame la Présidente Brulart.

Ne pas vouloir trop ce que l'on veut ; c'est la source de l'inquiétude. Remede à ce mal. Le desir de la communion est une disposition à bien communier. Sur la legereté de l'esprit dans l'orayson.

4 juin 1608

MADAME ma tres-chere sœur, j'ay receu vostre lettre du 16 may. Que je seray marry si les bons projects de la reformation de ce monastere s'esvanouissent comme cela ! Si est-ce pourtant que si l'esperance que j'ay d'aller en Bourgogne n'est point vayne, je me resous d'aller jusques-là, pour voir ce que c'est. Je ne suis point un homme extreme, et me laisse volontiers emporter à mitiger, quand on ne peut faire absolument. Je n'escris point à Madame l'Abbesse, quoyque je le desire, parce que je n'en ay pas le loysir, et il faut que je luy escrive un peu à mon ayse. C'est grand cas : je pense tousjours que si je la voy à souhaict avec toute sa troupe, si nous ne faysons pas tout ce qui est desirable, nous en ferons quelque chose, car j'ay quelque confiance en la confiance qu'elle a en moy, qui aussi la cheris d'un amour fort particulier en Nostre Seigneur.

Vous me parlez de vostre impatience. Est-ce bien une vraye impatience, ou sont-ce point seulement des respugnances naturelles ? Mais puisque vous la nommez impatience, je la tiendray pour telle ; et en attendant de vous en parler plus amplement de bouche, devant que l'automne se passe, je vous diray, ma chere sœur, en esprit de liberté, qu'à ce que j'ay recogneu de vous par vos lettres, plus que par le peu de conversation que j'ay eu avec vous, vous avez un cœur qui s'attache puissamment aux moyens de vostre pretention.

Vous ne pretendez, je le sçay bien, que l'amour de nostre Dieu : pour y parvenir, il faut employer des moyens, des exercices, des pratiques. Or je dy que vous vous attachez puissamment aux moyens que vous goustez. et voudriez tout reduire là :

c'est pourquoy vous avez de l'inquiettude quand on vous empesche ou qu'on vous distraict.

Le remede seroit de prendre la peyne de bien persuader et bien destromper vostre esprit en ce sentiment : c'est que Dieu veut que vous le serviez ainsi comme vous estes, et par les exercices convenables à cest estat, et par les actions qui en dependent; et ensuite de ceste persuasion, il faut que vous vous rendiez tendrement amoureuse de vostre estat et des exercices d'iceluy, pour l'amour de celuy qui le veut ainsi. Mais, voyez-vous, ma chere sœur, il ne faut pas penser à cecy simplement en passant; il faut mettre ceste cogitation bien avant dans vostre cœur, et, par des recollections et attentions particulieres, vous rendre ceste verité savoureuse et bien venue dans vostre esprit; et croyez-moy, tout ce qui est contraire à cest advis n'est autre chose qu'amour-propre.

Quant à la sainte communion, j'approuve que vous continuiez à la desirer fort frequente, pourveu que ce soit avec la sousmission que vous devez avoir à vostre confesseur, qui void l'estat present de vostre ame, et est si digne personnage.

Ceste varieté, en laquelle vostre esprit se void, en l'orayson et hors de l'orayson, tantost fort, tantost foible, tantost regardant le monde avec playsir, tantost avec desgoust, ce n'est autre chose qu'un sujet que Dieu vous laisse de vivre bien humblement et doucement : car vous voyez par ce moyen quelle vous estes de vous-mesme, et quelle avec Dieu, de sorte que vous ne devez nullement vous en descourager pour cela.

Il n'est ja besoin que Madame vostre chere sœur l'Abbesse m'envoye un homme pour me faire sçavoir de ses nouvelles, ny pour sçavoir comme elle me pourra voir; car si je fay mon voyage, comme j'espere, je vous advertiray assez devant mon despart pour cela.

Je vous recommande à Nostre Seigneur continuellement, et ay vostre dilection fort avant dans mon cœur. Je feray memoire de vous en mes sacrifices.

Je presente mes recommandations à la Mere Prieure des Carmelites : j'honore grandement tout cest Ordre, et la remercie de la charité dont elle use à mon endroit, de prier pour moy, qui suis des plus necessiteux de la sainte Eglise.

Qu'à jamais le saint amour de Dieu vive et regne dans nos esprits. *Amen.* Vostre tres-affectionné et tout dedié frere et serviteur.

DCCCXXI.

S. François de Sales, à Madame la Presidente Brulart.

Advis spirituels.

Decembre 1608.

MADAME ma tres-chere sœur, vous m'avez infiniment consolé à m'escrire si souvent comme vous avez fait : de mon costé, je n'ay jamais manqué de vous escrire par toutes les commoditez qui s'en sont presentées. Je vous ay jusqu'à present respondu de poinct en poinct à tout ce que vous m'avez demandé, et je sçay que vous avez maintenant des lettres en main. Il me reste à vous dire que j'ay escrit si amplement à Madame l'abbesse vostre bonne sœur, que j'espere qu'elle en sera consolée.

Je sçay que sa santé corporelle despend en bonne partie de la consolation spirituelle. Il me semble qu'elle a un petit trop de crainte que je ne m'offense si elle communique son interieur à quelque autre; et la verité est que quiconque veut profiter, il ne faut pas l'aller espanchant çà et là indistinctement, ny changer, à toute apparence, de methode et façon de vivre : mais aussi doit-on vivre avec une honneste liberté; et quand il est requis, il ne faut faire nulle difficulté d'apprendre d'un chacun, et de se prevaloir des dons que Dieu met en plusieurs. Je ne desire rien tant que de voir en elle un cœur estendu, et sans aucune contraincte au service de Dieu : je vous le dy aussi, affin que vous me cognoissiez fort, et que vous alliez à vostre ayse, tant qu'il se peut, en la voye de la sainte perfection.

J'ay escrit assez amplement à M. N., à qui j'avois jetté beaucoup de mon amitié, estant par delà. Je prie qu'il voie le plus qu'il pourra le monastere du Puits-d'Orbe : je m'asseure qu'il luy sera utile; et Dieu, sans doute, l'a préparé pour cela, dont je loüe sa divine Majesté de tout mon cœur.

Pour vous, ma chere sœur, je vous ay desjà dit en une autre lettre que non-seulement j'appreuois le choix que vous aviez fait d'iceluy pour estre vostre confesseur, mais que je m'en consolais; et vous disois que vous pourrez apprendre de luy ce qui sera convenable touchant les aumosnes et autres charitez que vous voulez et devez faire : vous ferez bien aussi de luy obeyr en tout le reste de vostre conduite interieure et spirituelle, sans que pourtant je me veuille exempter de contribuer tout ce que Dieu me donnera de lumieres et de force : car il ne me seroit pas possible de deffaire la sainte lyaison que Dieu a mise entre nous.

Affermissez tous les jours de plus en plus la resolution que

vous avez prinse, avec tant d'affection, de servir Dieu selon son bon playsir, et d'estre entierement sienne, sans vous en rien reserver pour vous ny pour le monde. Embrassez avec sincerité ses saintes volontoz, quelles qu'elles soient, et ne pensez jamais avoir atteint à la pureté de cœur que vous luy devez donner, jusqu'à ce que vostre volonté soit non-seulement du tout, mais en tout, et mesme és choses plus respugnantes, librement et gayement sousmise à la sienne tres-saincte; regardant à ces fins, non le visage des choses que vous ferez, mais celuy qui vous le commande, qui tire sa gloire et nostre perfection des choses les plus imparfaites et chetives, quand il luy playst.

Non, plus de ceremonies entre nous; nos lyens ne sont pas faits de ces cordes-là, ils sont incorruptibles et eternels, puisque nous nous aymerons au ciel pour le mesme amour de Jesus-Christ. qui nous joint de cœur et d'ame icy-bas, et qui me rend vostre, etc.

DCCCXXII.

S. François de Sales, à Madame Brulart.

Il appreuve un changement de confesseur fait pour de bonnes raysons. Advis sur la communication et le commerce avec les herétiques.

Er puisque vous treuvez de l'avancement et de la consolation au changement que vous avez fait, je ne puis que je ne l'appreuve; m'assurant que vous l'avez fait avec telle discretion, le precedent n'en auroit receu aucun mescontentement.

Je ne voy encore rien devant mes yeux qui me puisse promettre le bonheur de vous voir ceste année; et quant à ce que vous me touchez de m'avoir de deça, il ne me semble pas que ce soit chose bien aysée à faire, ny point estre convenable de quelque tems, eu esgard aux lyens avec lesquels Dieu vous a attachée de delà; mais si la providence de Dieu l'exigeoit pour sa gloire et vostre salut, elle sçaura bien faire naistre les occasions encore que nous ne les voyons pas, et les fera sortir de quelque lieu auquel nous ne pensons pas, il est requis en cela d'une entiere resignation au bon plaisir de Dieu. Pour ma part, croyez-moy, je vous en supplie, je n'ay pas moins de desir de vous revoir, et à loysir, que vous sçauriez avoir..... encore vostre main; il faut sçavoir qui est le plus expedient et à propos. Monsieur Viardot pourra fort aysement suppleer à ce que je pourray faire de loing, *il en est fort capable.*

Les medecins m'ont fort deffendu d'escire de ma main au sortir de ceste maladie : c'est pourquoy j'ay employé la main d'autrui jusqu'ici, adjoustant de la mienne que vous vous ressouveniez de ce que je vous ay tant recommandé, et que le faisant vous ferez chose qui aggrera plus à Dieu que si, sans le faire,

vous donniez vostre vie au martyr : parce que Dieu veut l'obeyssance beaucoup plus que le sacrifice. Nostre doux Sauveur vous donnera, s'il luy playst, la lumière pour suivre ce bon chemin auquel vous estes : ayez seulement bon courage.

Je suis bien consolé de voir combien vous estimez le bien de servir Dieu, car c'est signe que vous l'embrasserez estroictement. Je le suis autant du contentement que vous donnez aux vostres, de la gayeté avec laquelle vous vivez ; car Dieu est le Dieu de joye. Continuez et persevrez ; car la couronne est pour ceux qui perseverent.

O ma tres-chere dame, ma bonne sœur, ceste vie est courte ; les recompenses de ce qui s'y fait sont eternelles : faysons bien, adherons à la volonté de Dieu ; que ce soit l'estoile sur laquelle nos yeux s'arrestent en ceste navigation, et nous ne sçaurions que bien arriver. Je prie Dieu nostre Sauveur qu'il vive et regne en vous, et vous en luy.

J'ay receu maintenant vostre lettre precedente, à laquelle je ne puis respondre. Je vous diray seulement que le commerce des huguenots n'est pas absolument deffendu à ceux qui sont meslez avec eux ; mais la verité est qu'il faut s'en abstenir le plus qu'on peut, car il a accoustumé de refroidir la devotion. Quant à prendre leur marchandise, si elle est meilleure que celle des autres, il n'y a nul danger. Je vous souhaite mille et mille benedictions, et suis invariablement, Madame, vostre, etc.

DCCCXXXIII.

S. François de Sales, à M. l'Abbé de Sainte-Catherine.

Esloge de Madame de la Flechere, à l'occasion de la mort de son mary ; estime que le saint Evesque en faysoit.

An 1606.

J'APPRINS hyer au soir la nouvelle du decez de nostre bon M. de la Flechere. O Dieu ! avec quelle ardeur sa chere veufve va sacrifier le sacrifice de toute justice à Dieu ! Quand je n'aurois que ceste parfaicte brebis en mon bercail, je ne peux me fascher d'estre le pasteur de cest affligé diocese. Apres nostre Madame de Chantal, je ne sçay si j'ay fait rencontre d'une ame plus forte dans un corps feminin, d'un esprit plus raysonnable et d'une humilité plus sincere. Je ne doute nullement, Monsieur mon cher confrere, que, passant si proche d'elle, vous n'aliez la visiter. Portez-luy l'asseurance que mes prieres luy sont acquises pour le repos de l'ame de son cher deffunct, et pour sa consolation particuliere, que je m'asseure estre toute en ces deux mots : *Le nom de Dieu soit beny, et, sa volonté soit faite.*

DCCCXXXIV.

S. François de Sales, à Madame de la Flechere.

Le Sainct luy parle de sa cheute et de ses consequences, et la console
sur ses peynes spirituelles.

26 febvrier 1607.

MA chere fille, j'ay eu fort peu de mal de ma cheute qui ne m'auroit apporté qu'une foulure de nerfs, et un os desmis, mais j'en ay l'incommodité de demeurer au lict, et par consequent de ne point celebrer. J'espere neantmoins dimanche prochain, jour de mon S. François, recommencer mon petit train, et mardy prochain partir pour aller achever le maryage de mon frere, chez nostre bonne M^{me} de Chantal. Nostre sœur a bien fait de m'advertir de ces petites tricheries de parolles que ceste pauvre religieuse va semant. Car cela me peut servir, et ne peut nuire à personne, puisque je ne suis point despitieux, et pour cela ne laisseray pas de penser à quelque moyen d'ayder ceste chetive ame, qui à mon advis est pleyne de legereté et inconstance, plutost que de malice; je fais response à l'autre conseil que nostre sœur desire de moy. Pour vous, ma chere fille, je louë Dieu des sentimens de l'amour que vous avez envers luy. Sur lequel il ne faut point faire ces curiositez de penser. S. D. Majesté vous laissera pour vostre inutilité, non! Il ne faut point avoir ces craintes, mais en vous humiliant. et recognoissant que vous estes toute inutile, esperez en la grandeur de la misericorde divine, qu'elle vous sera propice de plus en plus. Il ne faut voyrement pas se hastier de soy-mesme pourveu qu'on se contienne en toute humilité, et dedans les exercices auxquels nostre vocation nous oblige. Vous faites bien pour ce qui regarde l'orayson, et ces distractions et petites envies spirituelles, ne vous amusez point à cela, mais d'un cœur eslevé travaillez devant Dieu avec vostre volonté superieure, vous animant au saint amour; l'exercice que vous m'avez envoyé est bon, mais prenez garde qu'en l'execution vous n'abandonniez point la resolution de vous mortifier és rencontres que vostre vocation vous fera faire. J'envoye le livre cy-joint à nostre sœur, et me reserve à vous en envoyer un à mon retour, n'en ayant pas pour le present, que ce qu'il me faut pour porter où je vay. Je vous recommande M. de Charmeyer, qui est tout malade, à ce que me dit M. de Charmoyssi, et une bonne œuvre que nous allons entreprendre pour le bien de plusieurs ames.

Je suis tout entierement tout vostre en N. S. qui vive et regne és siecles des siecles. *Amen.*

DCCCXXXV.

S. François de Sales, à Madame de la Flechere.

Pour l'exhorter à conserver, durant les rudes espreuves de sa grossesse, le calme d'esprit et la serenité d'ame necessaire pour les supporter avec resignation.

Annassy, 13 juillet 1603.

MADAME, je n'ay pas respondu cy-devant à vostre derniere lettre, parce que je n'ay point rencontré de porteur assure, et maintenant, je n'ay pas le loysir requis pour vous bien satisfaire. J'ay voulu neantmoins vous escrire, pour simplement vous les-moigner que je prie tous les jours N. S. pour vous, mais je dy d'une affection toute speciale, le requerant qu'il vous assiste de ses saintes consolations parmy les travaux que vostre grossesse vous donnera. Voyez-vous, Madame, je m'imagine que l'humeur melancholique se prevaudra de vostre grossesse pour vous attrister beaucoup, et que vous voyant triste, vous vous inquieterez; mais ne le faites pas, je vous prie. Si vous vous treuvez pesante, triste et sombre, ne laissez pas pour cela de demeurer en paix, et bien qu'il vous semblera que tout ce que vous ferez se fasse sans goust, sans sentiment et sans force, ne laissez pourtant pas d'embrasser Nostre Seigneur crucifié et de luy donner vostre cœur, et consacrer vostre esprit avec vos affections telles quelles et toutes languissantes qu'elles sont. La bienheureuse Angeline de Foligny disoit que Nostre Seigneur luy avoit revelé, qu'il n'avoit nulle sorte de bien tant agreable que celui qui luy estoit par force, c'est-à-dire, que celui qu'une volonte bien resolute luy fait contre les allanguissemens de la chair, les respugnances de la partie inferieure, et au travers des seicheresses, tristesses et desolations interieures. Mon Dieu, ma chere fille, que vous serez heureuse si vous estes fidelles en vos resolutions, parmy les croix qui se presentent, à celui qui vous ayma si fidellement jusqu'à la mort, et la mort de la croix. J'escriray au premier loysir sur le sujet de vostre lettre derniere, et à Monsieur de Miendry et à Madame La Forest, vostre bonne sœur. Demeurez avec Jesus, vivez en luy et par luy, qui m'a fait vostre serviteur tout dedié. — FRANÇOIS, evesque de Geneve.

DCCCXXXVI.

S. François de Sales, à Madame de la Flechere.

Il luy envoie des reliques et luy parle de plusieurs personnes dont l'amitié leur est commune.

8 juillet 1613.

MA tres-chere fille, j'ay recou le livret ainsi que vous l'avez donné à ceste bonne fille. Je vous le rendray fort fidellement de la mesme sorte. Car nous en sommes fort resolu et n'y a rien de reservé en nous que nous ne voulons estre pour sa divine Majesté. La bonne Madame de Chantal part dans huict ou dix jours pour terminer finalement toutes les affaires qu'elle peut jamais avoir en Bourgogne. Je suis bien ayse qu'elle aille, soit pour revenir, soit aussi.... Son fils est à la Thuille, mais qui reviendra aujourd'huy. M. de Blonnay est icy qui y va voir sa maistresse, et je luy donneray vostre lettre pour la chere sœur. Je n'ay pas eu loysir de voir nostre Visitation depuis vous, parce que M. d'Abbondance ne fait que de partir tout maintenant, lequel a logé ceans. Je vous envoie encore des devotions de saint Charles. Les reliques sont de l'espoque que je vous dis.

Et moy je suis incomparablement tout vostre, et vostre plus humble tres-affectueux compere et serviteur. — FRANÇOIS, évesque de Geneve.

Je salue M. vostre cher mary et la voysine.

DCCCXXXVII.

S. François de Sales, à Madame de la Flechere.

Nouvelles de choses temporelles.

Annassy, 13 juin 1614.

Ce billet escrit à l'impourveu vous saluera, ma tres-chere fille, de la part de mon ame, qui ayme parfaitement la vostre en Nostre Seigneur. Je n'ay eu nul moyen de respondre à vos lettres jusqu'à present. Mercredy nous allons faire le baptesme du petit nepveu, et la grande niepce se porte beaucoup mieux.

Nous pensons y avoir Monsieur et Madame de Charmoysi; car, encore que mon frere ne le sçache pas, estant neantmoins tous les deux à Dalmaz, pour les nopces de Mademoiselle de Dalmaz, il y a de l'apparence qu'ils viendront à Pretez, où estant, il n'y auroit pas de l'apparence de ne les supplyer pas, principalement parce que nous n'avons encore point veu la chere cousine.

Or sus, cependant, allez bien doucement sur le pavé de Chamberi, à la sollicitation de vostre affaire; mais je dy bien doucement, car c'est l'importance.

Madame nostre sœur de Bons est à la Visitation, mais je ne l'ay encore point veue. Madame de Creville pense estre recue le jour de la Visitation. Saluez, je vous prie, de tout mon cœur nostre sœur Madame de Bressieu, et M. de la Valbonne, et M. d'Aiguebelette. Je suis sans fin tout vostre en Nostre Seigneur.

DCCCXXXVIII.

S. François de Sales, à Madame de la Flechere.

Le Saint profite de la presence d'une sœur pour faire passer sa lettre; Il annonce devoir escrire incessamment, et fait part qu'une de ses cousines doit rentrer bientost au sein de sa famille, selon le desir de M. son mary.

Le 12 novembre 1613.

CESTE sœur ne s'en ira pas sans vous porter ce petit bonsoir que je vous donne, ma tres-chere fille, avec tout mon cœur qui est tout vostre. J'espere bien pourtant de vous escrire encore avant vostre passage pour Chablais, et si vous revenez par où mes freres ont discouru ce matin, je pense que nous vous reverrons ou peu ou prou; comme que ce soit, m'a vrayement tres-chere fille, je vous souhaite mille et mille consolations celestes, et je suis infiniment vostre, et vostre plus humble serviteur et compere.

Vous me demandiez l'autre jour des nouvelles de la chere cousine, mais je n'en ay nulle, sinon par une lettre de Monsieur l'Evesque de Montpellier du 22 octobre, qui me dit simplement qu'elle estoit encore en Normandie; mais maintenant qu'elle a receu des lettres de M. son mary qui la rappellent du decà, je croy qu'elle est à son despart, ou par chemin.

Nostre Seigneur soit à jamais au milieu de nos cœurs, Amen. Vostre tres-humble compere. — FRANÇOIS, evesque de Geneve.

DCCCXXXIX.

S. François de Sales, à une Dame religieuse novice.

Par quels signes on peut cognoistre si les sentimens de devotion que l'on a viennent de Dieu ou de l'esprit malin.

Annusy, le 16 janvier 1603.

MA tres-chere et tres-aymée sœur et fille eu Jesus-Christ, Dieu soit vostre repos et consolation.

J'ay receu vos deux lettres par M. le president Fabre, un peu plus tard que vous ne pensiez et que je n'eusse désiré, mais assez tost pour me donner de la consolation, y voyant quelque tesmoignage de l'amendement de vostre esprit. Dieu en soit loué eternellement.

Pour response, je vous diray premierement que je ne veux pas que vous usiez d'aucune parole de ceremonie ny d'excuse en mon endroit, puisque, par la volenté de Dieu, je vous porte toute l'affection que vous scauriez desirer, et ne m'en scaurois empescher. J'ayme vostre esprit fermement, parce que je pense que Dieu le veut, et tendrement, parce que je le voy encore faible et jeune. Apportez toute confiance et libenté de m'escrire, et demandez ce que vous penserez estre propre pour vostre bien. Cela soit dit une fois pour toutes.

Je voy en vostre lettre une contradiction , laquelle vous y avez mise sans y penser ; car vous me dites que vous estes deslivrée de vostre inquiettude , et neantmoins je vous voy encore toute inquiette à la recherche d'une precipitée perfection. Ayez patience , je vous diray tantost ce que c'est.

Vous me demandez si vous devez recevoir et prendre des sentimens ; que sans eux vostre esprit languit , et neantmoins vous ne pouvez les recevoir qu'avec soupçon , et vous semble que vous les devez rejeter. Une autre fois , si vous m'escrivez sur quelque semblable sujet , donnez-moy exemple de l'action de laquelle vous me donnez l'advis ; comme seroit à dire de quelqu'un de ces sentimens qui vous aura donné le plus de soupçon pour n'estre pas receue : car j'apprendray bien mieux vostre intention. Cependant voicy un advis sur vostre demande.

Les sentimens et douceurs peuvent estre de l'amy ou de l'enemy , c'est-à-dire du malin esprit ou du tres-bon. Or , on peut cognoistre d'où ils viennent , par certains signes que je ne scaurois pas bien dire tous : en voicy seulement quelques-uns , qui suffiront.

Quand nous ne nous arrestons pas en iceux , mais que nous nous en servons comme de recreation , pour par apres faire plus constamment nostre besongne et l'œuvre que Dieu nous a donnée en charge , c'est bon signe ; car Dieu nous en donne quelquesfois pour cet effect. Il condescend à nostre infirmité : il void nostre goust spirituel affadi ; il nous donne un petit de sausse , non affin que nous ne mangions que la sausse , mais affin qu'elle nous provoque à manger la viande solide. C'est donc une bonne marque quand on ne s'arreste pas aux sentimens ; car le malin , douant des sentimens , veut que l'on s'y arreste , et , qu'en ne mangeant que la sausse , nostre estomach spirituel en soit affoibli et gasté petit à petit.

Secondement , les bons sentimens ne nous suggerent point des pensées d'orgueil ; mais au contraire , si le malin prend occasion d'iceux de nous en donner , ils nous fortifient à les rejeter : si que la partie superieure demeure tout humble et sousmise , reconnoissant que Caleb et Josué n'eussent jamais rapporté le raisin de la terre de promission , pour amorcer les Israélites à la conquête d'icelle , s'ils n'eussent pensé que leurs courages estoient foibles et auroient besoin d'estre picquez ; si qu'au lieu de s'estimer quelque chose par le sentiment , la partie superieure juge et reconnoist sa foiblesse . et s'humilie amoureuement devant son espoux , qui respand son bausme et son parfum , affin que les

jeunes fillettes et tendres ames comme elles, le recognoissent, l'ayment et le suivent; là où le mauvais sentiment nous arrestant, au lieu de nous faire penser à nostre foiblesse, nous fait penser qu'il nous est donné pour recompense et guerdon (1).

Le bon sentiment passé ne nous laisse pas affoiblis, mais fortifiez; ny affligez, mais consolez: le mauvais, au contraire, arrivant, nous donne quelque allegresse, et, partant, nous laisse pleins d'angoisses. Le bon sentiment, à son despart, nous recommande qu'en son absence nous caressions, servions et suivions la vertu, pour l'avancement de laquelle il nous avoit esté donné: le mauvais nous fait croire qu'avec luy la vertu s'en va, et que nous ne la scaurions bien servir.

Bref, le bon ne desire point d'estre aymé, mais seulement que l'on ayme celuy qui le donne (non qu'il ne nous donne sujet de l'aymer, mais ce n'est pas cela qu'il cherche), là où le mauvais veut que l'on l'ayme sur tout.

Et partant, le bon ne nous empesche pas à le chercher ny à le caresser: mais la vertu, par maniere d'explication, soy-disant que nous procure le mauvais, nous empresse et inquiette à le rechercher incessamment.

Par ces quatre ou cinq marques, vous pourrez cognoistre d'où viennent vos sentimens: et, venant de Dieu, il ne faut pas les rejeter; mais, recognoissant que vous estes encore un pauvre petit enfant, prenez le laict des mammelles de vostre pere, qui, par la compassion qu'il vous porte, vous fait encore l'office de mere. *Tes mammelles*, dit l'Espoux à sa bien-aymée, *sont meilleures que le vin, fragrantes et odoriferantes de tres-bon unguent et bausme*. Elles sont comparées au vin, parce qu'elles rejouyssent, animent, et font faire bonne digestion à l'estomach spirituel, lequel, sans ces petites consolations, ne pourroit pas quelquesfois digerer les travaux qu'il luy faut recevoir. Recevez-les donc au nom de Dieu, avec ceste seule condition, que vous soyez preste à ne les recevoir pas et ne les aymer pas, et les rejeter, quand vous cognoistrez, par l'advis de vos superieurs, qu'ils ne sont pas bons ny à la gloire de Dieu; et que vous soyez preste de vivre sans cela quand Dieu vous en jugera digne et capable. Recevez-les donc, dy-je, ma chere sœur, vous estimant foible de l'estomach spirituel, puisque le medecin vous donne du vin, nonobstant les fiebvres des imperfections qui sont en vous. Que si S. Paul conseille du vin à son disciple pour la

(1) Arrhes.

foiblesse corporelle, je vous en puis conseiller du spirituel pour la spirituelle.

Voilà ma response assez clairement, ce me semble, à laquelle j'ajouste que vous ne fassiez jamais de difficulté de recevoir ce que Dieu vous envoie à dextre ou à gauche, avec la preparation et resignation que je vous ay ditte; et quand vous seriez la plus parfaite du monde, vous ne devriez pas refuser ce que Dieu vous donne, à condition d'estre presté à le refuser si tel estoit son playsir: neantmoins vous devez croire que quand Dieu vous envoyra ces sentimens, c'est pour vostre imperfection, laquelle il faut combattre, non pas les sentimens qui servent contre elle.

Et pour vous, j'ay seulement un scrupule, en ce que vous me dites que ces sentimens sont de la creature; mais je pense que vous avez voulu dire qu'ils viennent à vous par la creature, et neantmoins de Dieu; car il me semble que par le reste de vostre lettre, vous m'en donnez des argumens. Mais quand ils seroient de la creature, encore ne seroient-ils pas à rejeter, puisqu'ils conduisent à Dieu, ou au moins qu'on les y conduict; il faudroit seulement prendre garde à ne se point laisser surprendre, selon les regles generales de l'usage des creatures.

Je vous diray maintenant ce que je vous avois promis. Il me semble que je vous voy empessée avec grande inquiettude à la queste de la perfection; car c'est cela qui vous fait craindre ces petites consolations et ces sentimens. Or, je vous dy en verité, comme il est escrit au livre des Roys: Dieu n'est ny au vent fort, ny en l'agitation, ny en ces feux, mais en ceste douce tranquillité portée d'un vent presque imperceptible.

Laissez-vous gouverner à Dieu, ne pensez pas tant à vous-mesme. Si vous desirez que je vous commande, puisque vostre Mere maistresse le veut, je le feray volontiers, et vous commanderay premierement qu'ayant une generale et universelle resolution de servir Dieu en la meilleure façon que vous pourrez, vous ne vous amusiez pas à examiner et esplucher subtilement quelle est la meilleure façon. C'est une impertinence propre à la condition de vostre esprit deslyé et poinctu, qui veut tyranniser vostre volonté et la controoler avec supercherie et subtilité.

Vous sçavez que Dieu veut en general qu'on le serve, en l'ayant surtout, et nostre prochain comme nous-mesme; en particulier il veut que vous gardiez une regle: cela suffit; il le faut faire à la bonne foy, sans finesse et subtilité, le tout à la façon de ce monde, où la perfection ne reside pas, à l'humaine et selon le tems, en attendant un jour de le faire à la divine et ange-

lique et selon l'éternité. L'empressement, l'agitation du dessein n'y sert de rien. Le desir y est bon, mais qu'il soit sans agitation. C'est cest empressement que je vous deffens expressement, comme la mere imperfection de toutes les imperfections.

N'examinez donc pas si soigneusement si vous estes en la perfection ou non; en voicy deux raysons : l'une, que pour neant examinons-nous cela. puisque, quand nous serions les plus parfaicts du monde, nous ne le devons jamais sçavoir ny cognoistre, mais nous estimer tousjours imparfaicts : nostre examen ne doit jamais tendre à cognoistre si nous sommes imparfaicts, car nous n'en devons jamais doubter. De là s'ensuit que nous ne devons pas nous estonner de nous voir imparfaicts, puisque nous ne devons jamais nous voir autrement en ceste vie, ny nous en contrister, car il n'y a remede; ouy bien nous en humilier, car par là nous en reparerons nos deffauts; et nous amender doucement, car c'est l'exercice pour lequel nos imperfections nous sont laissées, n'estant excusables de n'en rechercher pas l'amendement, ny inexcusables de ne le faire pas entierement; car il n'en prend pas des imperfections comme des pechez.

L'autre rayson est que cest examen, quand il est fait avec anxieté et perplexité, n'est qu'une perte de tems; et ceux qui le font ressemblent aux soldats qui, pour se presenter à la bataille, feroient tant de tournois et d'excez entre eux, que, quand ce viendroit à bon escient, ils se trouveroient las et recreus; ou comme les musiciens qui s'enroucroient à force de s'essayer pour chanter un motet : car l'esprit se lasse à cest examen si grand et continuel, et, quand le point de l'execution arrive, il n'en peut plus. Voilà mon premier commandement.

L'autre, en suite du premier : *Si vostre œil est simple, tout vostre corps le sera*, dit le Sauveur. Simplifiez vostre jugement, ne faites point tant de reflexions et de resplices, mais allez simplement et avec confiance. Il n'y a pour vous que Dieu et vous en ce monde; tout le reste ne vous doit point toucher, sinon à mesure que Dieu vous le commande, et comme il vous le commande. Je vous prie, ne regardez pas tant çà et là, tenez vostre veue ramassée en Dieu et en vous : vous ne verrez jamais Dieu sans bonté, ny vous sans misere, et vous verrez sa bonté propice à vostre misere, et vostre misere l'object de sa bonté et misericorde. Ne regardez donc rien que cela, j'entens d'une veue fixe, arrestée et expresse, et tout le reste en passant.

Partant, n'espluchez guere ce que font les autres, ny ce qu'ils

deviendront, mais regardez-les d'un œil simple, bon, doux et affectionné. Ne remarquez pas en eux plus de perfections qu'en vous, et ne vous estonnez point de la diversité des imperfections; car l'imperfection n'est pas plus imperfection pour estre extravagante et estrange. Faites comme les abeilles, sucez le miel de toutes les fleurs et herbes.

Mon troisieme commandement est que vous fassiez comme les petits enfans : pendant qu'ils sentent leurs meres qui les tiennent par les manchettes, ils vont hardymment et courent tout autour, et ne s'estonnent point des petites bricoles que la foiblesse de leurs jambes leur fait faire : tandis ainsi, que vous appercevrez que Dieu vous tient par la bonne volonté et resolution qu'il vous a donnée de le servir, allez hardymment, et ne vous estonnez point de ces petites secousses et choppemens que vous ferez, et ne s'en faut fascher, pourveu qu'à certains intervalles vous vous jettiez entre ses bras, et le baysiez du bayser de charité. Allez joyeusement et à cœur ouvert, le plus que vous pourrez; et si vous n'allez pas tousjours joyeusement, allez tousjours courageusement et fidèlement.

Ne fuyez point la compaignie des sœurs, encore qu'elle ne soit pas selon vostre goust; fuyez plutost vostre goust, quand il ne sera pas selon la conversation des sœurs. Aymez la sainte vertu de support et de souplesse : *car ainsi*, dit S. Paul, *vous accomplirez la loy de Jesus-Christ.*

Enfin, Dieu vous a donné un Pere temporel sur lequel vous pouvez prendre beaucoup de consolations spirituelles. N'aymez point plus vostre esprit que vostre corps : retenez ces advis comme de Dieu; car Dieu vous donnera beaucoup de benedictions par son entremise. Il m'a envoyé sa traduction de l'*Institution* de Blossius : je l'ay fait lire à la table, et l'ay gusté incroyablement; je vous prie, lisez-là, et la savourez, car elle le vaut.

Au demeurant, quand il vous viendra des doubtes en ceste vie que vous avez entrepris de suivre, je vous adverty de ne vous point attendre à moy; car je suis trop loing de vous pour vous assister, cela vous feroit trop languir : il ne manque pas de Peres spirituels pour vous ayder; employez-les avec confiance. Ce n'est pour desir que j'aye de ne recevoir pas de vos lettres; car elles me donnent de la consolation, et je les desire, voire avec toutes les particularitez des mouvemens de vostre esprit, et la longueur de la presente vous tesmoignera assez que je ne me lasse pas de vous escrire; mais affiu que vous ne perdiez pas de

tems, et qu'attendant le secours de si loing, vous ne soyez battue et endommagée de l'ennemy.

Quant à mes sacrifices, ne doutez pas que vous n'y ayez part perpetuellement : tous les jours je vous presente sur l'autel avec le Fils de Dieu; j'espere que Dieu l'aura pour agreable.

Asseurez de mesme nostre sœur Anne Seguiet, ma fille tres-chere en Jesus-Christ; et Madame vostre Maistresse, de laquelle j'ay presenté les salutations au bon Monsieur Nouvelet, qui en a fait grand cas.

Si vous scaviez la grande multiplicité des affaires que j'ay, et l'embarrasement où je suis en ceste charge, vous auriez pityé de moy, et prieriez quelquesfois Dieu pour moy; et il l'auroit bien agreable.

Je vous en supplie, et la sœur Anne Seguiet, dites souvent à Dieu, comme le Psalmiste : *Je suis vostre, sauvez-moy*, et comme la Magdeleine estant à ses pieds : *Rabboni*, ah? mon maistre. Et puis laissez-le faire : il fera de vous, en vous, sans vous, et neantmoins par vous et pour vous, la sanctification de son nom, auquel soit honneur et gloire. Vostre affectionné serviteur en Jesus, etc.

DCCCXL.

S. François de Sales, à une Dame Religieuse.

L'indifference en toutes sortes d'evenemens est louable lorsqu'elle a en vue la volonté de Dieu. Advis touchant les distractions dans l'orayson.

23 octobre 1606.

MADAME ma tres-chere fille, vous verrez la lettre que j'escris à M. de Cisteaux et à Madame vostre bonne sœur. Il me reste à vous dire, selon le peu de loysir que j'ay, que j'approuve infiniment l'indifference que vous avez, tant en l'affaire de Bons qu'en toutes autres, puisque c'est en contemplation de la volonté de Dieu. Je n'ayme nullement certaines ames qui n'affectionnent rien, et à tous evenemens demeurent immobiles; mais cela, elles le font faute de vigueur et de cœur, ou par mespris du bien et du mal : mais celles qui, par une entiere resignation à la volonté de Dieu, demeurent indifferentes, ô mon Dieu! elles en doivent remercier sa divine Majesté; car c'est un grand don que celui-là. Je vous dirois mieux cecy de bouche; mais vous l'entendrez, je pense, assez, ainsi que je le dy.

C'est une tentation, de vray, de vous amuser en l'orayson à penser ce que vous avez à me decouvrir de vostre ame; car ce n'en est pas le tems : n'escrimez neantmoins point contre ces

pensées; ains destournez-en tout bellement vostre esprit, par un simple retour à l'object de vostre orayson.

Je vous escriray avec plus de loysir à la premiere rencontre; car maintenant il faut que je parte pour aller faire la visite d'une paroisse; et j'ay beaucoup de gens autour. Dieu soit au milieu de vostre cœur, ma chere fille, et le vucille enflammer de son saint amour! C'est luy qui m'a rendu pour jamais vostre, etc.

DCCCXLI.

S. François de Sales, à une Abbesse.

Advis touchant une confession.

8 aoust 1619.

DIEU soit beny, ma tres-chere fille, de la tres-sainte bonté qu'il exerce envers vostre cœur, que le mien cherit en verité, ce me semble, tout incomparablement et vrayement comme soy-mesme.

Au premier poinct, je dy que vous fassiez donc ceste confession; au second, que vous vous y prepariez par maniere d'une amoureuse humilité; au troisieme, si vous voulez faire quelques marques sur le papier, que je l'appreuverois, mais sans anxiété; au quatrieme, que cela se fasse en un jour, c'est-à-dire en trois ou quatre heures d'un jour, car cela suffit; au cinquieme, que vous changiez de motif; car je vous cognois, à mon advis, fort entierement. Faites-le donc pour ceste bien-aymée humilité; et, pour animer d'une forte resolution l'offrande et totale remise de vostre esprit és mains du Pere eternel, il ne faut point d'autre preparation qu'une humble mais noble et courageuse confirmation des mouvemens, resolutions et propositions que nos exercices ont excitez en nostre esprit.

Je ne suis ny guery, ny malade; mais je pense que bientost je seray tout à fait le premier. O mon Dieu! ma tres-chere fille, il faut laisser nostre vie, et tout ce que nous sommes, à la pure disposition de la divine Providence; car en somme, nous ne sommes plus à nous-mesmes, ains à celuy qui, pour nous rendre siens, a voulu d'une façon si amoureuse estre tout à fait nostre.

J'attens response de M. le Pere de P. et j'espere que ce sera pour mon retour, auquel mon ame me presse grandement à cause de mon devoir; et ne puis m'imaginer que ny retour, ny chose quelconque me puisse jamais separer de vous: non, ny mesme la mort, puisque nostre unyon est en celuy qui ne meurt plus; mais tousjours je vous iray voir, ou avec Monsieur, ou seul, car il faut que je le fasse; et tandis, Dieu soit à jamais au milieu de vostre cœur, et suis invariablement vostre, etc.

DCCCXLII.

S. François de Sales, à une Religieuse.

Le monastere est un hospital spirituel. Il faut souffrir ce qui est necessaire à la guerison de son ame. Remede à la crainte des esprits.

9 septembre 1619.

MA tres-chere fille, depuis que j'ay veu vostre cœur, je l'ay aymé, et le recommande à Dieu de tout le mien, et vous conjure d'en avoir soing. Taschez, ma chere fille, à le tenir en paix par l'esgalité des humeurs. Je ne dy pas : Tenez-le en paix ; mais je dy : Taschez de le faire ; que ce soit vostre principal soucy. Et gardez bien de prendre occasion de vous troubler, de quoy vous ne pouvez si soudainement accoyser la varieté des sentimens de vos humeurs.

Sçavez-vous ce que c'est que le monastere ? C'est l'academie de la correction exacte, où chaque ame doit apprendre à se laisser traitter, rabotter et polir, afin qu'estant bien lissée et explanée, elle puisse estre jointe, unye et collée plus justement à la volonté de Dieu. C'est le signe evident de sa perfection, de vouloir estre corrigée ; car c'est le principal fruit de l'humilité, qui nous fait cognoistre que nous en avons besoin.

Le monastere, c'est un hospital de malades spirituels qui veulent estre guerys, et, pour l'estre, s'exposent à souffrir la saignée, la lancette, le rasoir, la sonde, le fer, le feu, et toutes les amertumes des medicamens. Et au commencement de l'Eglise on appelloit les religieux d'un nom qui signifioit guerisseur. O ma fille ! soyons bien cela, et ne tenez compte de tout ce que l'anour-propre vous dira au contraire ; mais prenez doucement, amyablement et amoureusement ceste resolution. Ou mourir, ou guerir, et puisque je ne veux pas mourir spirituellement, je veux guerir ; et pour guerir, je veux souffrir la cure et la correction, et supplier les medccins de ne point espargner ce que je dois souffrir pour guerir.

Au reste, ma chere fille, on me dit que vous craignez les esprits. Le souverain Esprit de nostre Dieu est partout, sans la volonté et permission duquel nul esprit ne se meut. Qui a la crainte de ce divin Esprit ne doit craindre aucun autre esprit. Vous estes dessous ses aisles comme un petit poussin : que craignez-vous ? J'ay, estant jeune, esté touché de ceste phantaysie ; et pour m'en deffaire, je me forçois petit à petit d'aller seul, le cœur armé de la confiance en Dieu, és lieux où mon imagination me menaçoit de la crainte : et enfin je me suis tellement affermy, que les tenebres et la solitude de la nuict me sont à delices,

à cause de ceste toute presence de Dieu, de laquelle on jouyt plus à souhaict dans ceste solitude.

Les bons anges sont autour de vous comme une compaignie de soldats de garde. *La verité de Dieu*, dit le Psalme, *vous environne et couvre de son bouclier : vous ne devez pas craindre les craintes nocturnes*. Ceste assurance s'acquerra petit à petit, à mesure que la grace de Dieu croistra en vous ; car la grace engendre la confiance, *et la confiance n'est point confondue*.

Dieu soit à jamais au milieu de vostre cœur, ma tres-chere fille, pour y regner eternellement. Je suis en luy, vostre, etc.

DCCCXLIII.

S. François de Sales, à une Superieure.

Le partage des enfans de Dieu en ceste vie est la souffrance.

MA tres-chere fille, certes, s'il se pouvoit, je voudrois tous les jours recevoir des nouvelles de vostre ame, et tous les jours vous en donner de la mienne ; car je m'imagine que vous ne vivez guere sans afflictions : si est-ce que, par sentiment de mon cœur, je cognois que le vostre seroit aucunement souslagé par le commerce spirituel qu'il pourroit avoir avec le mien, selon qu'il a pleu à Dieu de me donner une affection toute singuliere pour vous cherir de toutes mes forces.

Ma tres-chere fille, vous sçavez tres-bien que Dieu reserve le partage de ses enfans pour la vie future, et que, pour celle-cy, il ne donne ordinairement à ses mieux aymez que l'honneur de souffrir beaucoup, et de porter leur croix apres luy. Je voy vostre cœur assis et affermy sur ceste verité ; c'est pourquoy, bien que, d'un costé, je ne puisse pas m'empescher de compastir avec vous, puisque veritablement vous estes ma fille, d'autre part, je me glorifie en la croix de Nostre Seigneur, puisque vous estes si heureuse que d'y participer ; et ne cesseray jamais de prier le Saint-Esprit qu'il establisce de plus en plus le vostre en son obeysance tres-pure, et tres-saint amour.

Faites-moy ce bien, ma tres-chere fille, que par la premiere bonne commodité qui se presentera je puisse sçavoir quelque chose de l'estat de vostre cœur, et de toute vostre chere petite troupe des petits enfans que Dieu vous a donnez, affin que vous fussiez leur mere selon l'esprit encore plus que vous ne l'estes selon le corps, et de nostre frere N. et de nostre sœur N., et surtout de la bonne Mademoiselle vostre mere ; et suis tres-invariablement vostre, etc.

DCCCXLIV.

S. François de Sales, à une Religieuse.

Il luy esorit au sujet de l'anniversaire de sa profession, comparé à un holocauste, à une consecration et à une renaissance spirituelle. Il l'en felicite, et s'en resjouyt avec elle.

OUY-DA, ma bonne et chere fille, benissons Dieu ensemblement de ceste heureuse journée en laquelle, par un feu tout nouveau, vous renouvelastes l'holocauste de vostre cœur, offert et voué pieçà (1) à la divine Majesté; et que ce jour donc soit compté entre les jours memorables de nostre vie. O qu'il tienne le second rang apres celui de vostre baptesme!

Jour du renouvellement de nostre temple interieur; jour auquel, par un eschange favorable, nous consacrasmes nostre vie à Dieu, pour ne plus vivre qu'en sa mort; jour fondement, Dieu aydant, de nostre salut; jour presage de la sainte et desirable eternité de gloire; jour duquel le souvenir nous resjouyra, non-seulement en la mort temporelle, mais en la vie immortelle! Hclas! ma tres-chere fille, il est vray, Dieu, ce me semble, vous faysoit alors renoistre spirituellement entre mes bras interieurs, qui vous embrasserent certes tendrement, et mon cœur fut tout dedié au vostre.

Or je sçay bien que vous avez tres-souvent sujet d'exercer l'amour du mespris, des rabrouemens et de vostre propre abjection. Faites bien cela; car c'est le grand point de l'humilité, de voir, servir, honorer et s'entretenir és occurrences et à propos (car il ne faut pas se rendre importune en la recherche, avec ceux qui nous sont à contre-cœur), et demeurer humble, soumise, douce et tranquille entre eux. C'est un point tres-admirable; car voyez-vous, ma fille, les humilitez que l'on void le moins sont les plus fines. Mais pour l'exterieur pourtant, je voudrois bien, à cause de la bienséance religieuse, que vous vous corrigeassiez de ceste parole hautaine et intemperée.

Ce n'est rien de ressentir ces mouvemens de cholere et d'impatience, pourveu qu'ils soient mortifiez à mesure que vous les voyez noistre, c'est-à-dire que vous taschiez de vous remettre au lyen et pacification du cœur: car cela estant, encore bien que le combat durast tout le jour, ce seroit de l'exercice, mais non pas de la perte pour vous. Ayez bon courage, ma fille. Je voy bien que Nostre Seigneur nous veut aymer et rendre siens. J'espere en Nostre-Dame, que jamais aucun feu n'embrasera nos

(1) Depuis longtemps.

cœurs, que celuy du saint amour de son Fils, pour lequel je suis en toute verité tout vostre, etc.

DCCCXLV.

S. François de Sales, à une Religieuse novice.

Il la felicite de ce qu'elle a prins le parti du couvent. Il releve les avantages de la vie religieuse, de l'obeyssance et de l'humilité.

JE me resjouy grandement, ma tres-chere fille, du bon-heur dont vous jouyssez en ceste sacrée compaignie en laquelle vous estes; car ce vous est un bien inestimable de vivre au service de Dieu en un lieu où toutes les ames le servent, où leur conversation environne vostre jeunesse, pour la confirmer et affermir en ses bons propos.

Et quant à moy, j'auray perpetuellement une grande affection à vostre advancement en la devotion, non-seulement parce qu'estant fille d'un pere que j'honore parfaitement et Madame vostre mere, j'ay mon interest en leur contentement; mais aussi d'autant qu'avec leur permission et celle de Madame vostre abbesse, je pense avoir quelque part en vostre ame, puisqu'elle porte le sacré caractere de la confirmation par mon entremise: c'est pourquoy vous estes un peu ma fille, comme je croy, et je suis beaucoup vostre pere, ayant asseurement senti une affection grandement paternelle pour vous.

Et en ceste consideration, je vous supplie de tout mon cœur de vous exercer fidellement en la sainte humilité et obeyssance envers ces ames sacrées à qui Dieu a confié la vostre, affin qu'un jour elle soit toute sienne et son espouse bien-ayméc. Et tenez-vous joyeuse, ma tres-chere fille, puisqu'il n'y a pas de veritable joye en ceste vie mortelle, que celle de se treuver en la voye plus asseurée pour parvenir à l'immortelle. Vivez donc ainsi humblement et doucement, ma tres-chere fille; et priez-le souvent pour moy, qui suis vostre tres-humble, etc.

DCCCXLVI.

S. François de Sales, à une Religieuse.

Le Saint determine quel boucquet elle doit presenter à son ange gardien à la fin de sa meditation, affin qu'il lo consacre à son Espoux celeste. et de quoy il doit estre composé. Les cheutes logores servent à nous humilier et à nous rendre vigilans. Il faut supporter les deffauts du prochain.

Vous me demandez, ma tres-chere fille, quel boucquet vous pourrez donner à vostre valentin. Il doit estre fait de quelques petites actions de vertu que vous prattiquerez expres en faveur de

ce valentin celeste; et, au bout de la meditation du matin, vous le luy presenterez, affin qu'il le consacre à vostre cher Espoux. Vous pouvez aussi quelquesfois en cueillir au jardin des Olives, sur le mont du Calvaire : je veux dire ces bouquets de myrrhe de vostre S. Bernard, et supplier vostre celeste valentin de les recevoir de vostre cœur, et d'en louer Dieu, qui est comme s'il en respandoit l'odeur, puisque vous ne pouvez, ny assez dignement flairer ses divines fleurs, ny assez hautement en louer la suavité.

Vous le pouvez encore prier, ce brave valentin, qu'il prenne aussi ce bouquet, et que de sa main il le vous fasse sentir, et mesme qu'il vous en rende quelque autre en eschange; qu'il vous donne des gants parfumez, couvrant vos mains d'œuvres de charité et d'humilité, et vous donne des bracelets de corail, des chaisnes de perles : et ainsi faut-il exercer des tendresses d'amour avec ces heureux gentils-hommes de ce Roy de gloire.

Il me semble que ce fut S. Thomas d'Aquin que vous tirastes pour le mois, le plus grand docteur qui ayt jamais esté : il estoit vierge, et la plus douce et humble ame qu'on scauroit dire.

Or parlons un peu de ce cœur de ma tres-chere fille. S'il estoit à la veuë d'une armée d'ennemys, ne feroit-il pas des merveilles, puisque la veuë et la rencontre d'une petite fille maussade et ecervelée le trouble si fort? Mais ne vous troublez pas, ma tres-chere fille; il n'est point d'ennuy si importun, que l'ennuy qui est composé de plusieurs petites, mais pressantes et continuelles importunités. Nostre Scigneur permet qu'en ces petites rencontres nous demeurions courts, affin que nous nous humiliions, et que nous sachions que si nous avons surmonté certaines grandes tentations, ce n'a pas esté par nos forces, mais par l'assistance de sa divine bonté.

Je le voy bien, que par ces menuës tracasseries, il y a force de sujets d'exercer l'amour ou l'acceptation de nostre propre abjection; car que dira-t-on d'une telle fille qui n'a point fait profiter, et n'a point bien dressé, ny donné bonne action à ceste petite fille? Et puis, qu'est-ce que nos sœurs diront, de voir que pour la moindre importunité qu'une creature nous fait, nous nous débattons, nous nous playgnons, nous grondons.

Il n'y a remede, ma tres-chere fille. La fille de S. Athanase eust achepté ceste condition au prix de l'or : mais ma fille n'est pas si ambitieuse; elle aymeroit mieux que l'occasion luy fust ostée, que d'entreprendre de la faire valoir. Recourez bien à l'humilité; et pour ce peu de tems que cest exercice durera,

essayez-vous de le supporter en la presence de Dieu, et d'aymer ceste pauvre chetive pour l'amour de celuy qui l'a tant aymée qu'il est mort pour elle. Ne la corrigez pas, si vous pouvez, en cholere ; prenez la peyne qu'elle vous donne à gré ; et me croyez tout vostre, etc.

DCCCXLVII.

S. François de Sales, à une Religieuse.

Le Sainct la remercie d'un bouquet qu'elle luy avoit envoyé. Eviter les singularitez. Ne point craindre de ne pas faire assez de bien. Rien n'est à craindre en ayant. Les respngnances de la nature ne marquent pas tousjours qu'on manque d'amour de Dieu ; cependant il est important de les vaincre.

QUE nostre cher Jesus crucifié soit à jamais un bouquet entre vos mammelles, ma tres-chere fille. Ouy, car ses cloux sont plus desirables que les œillets, et ses espines que les roses. Mon Dieu ! ma fille, que je vous souhaite sainte, et que vous soyez toute odorante des senteurs de ce cher Sauveur ! C'est pour vous remercier de vostre bouquet, et vous asseurer que les petites choses me sont grandes, quand elles sortent de vostre cœur, auquel le mien est tout dedié, je vous en asseure, ma tres-chere fille.

Le *Pater* que vous dites pour le mal de teste n'est pas deffendu ; mais, mon Dieu ! ma fille, non, je n'aurois pas le courage de prier Nostre Seigneur, par le mal qu'il a eu à la teste, de n'avoir point de douleurs en la mienne. Ah ! il a enduré affin que nous n'endurions point ! S^{te} Catherine de Sienne, voyant que son Sauveur luy presentoit deux couronnes, l'une d'or, l'autre d'espines : « Oh ! je veux la douleur, se disoit-elle, pour ce monde, l'autre sera pour le ciel. » Je voudrois employer le couronnement de Nostre Seigneur pour obtenir une couronne de patience autour de mon mal de teste.

Ne manger point chaud qui ayt eu vie les vendredys de carisme n'est pas mal fait non plus ; mais cela tire un peu à la vanité d'esprit ; quand cela se fait par mortification, cela est bon.

Vivez toute entre les espines de la couronne du Sauveur ; et comme un rossignol dans un buisson, chantez, ma fille : Vive Jesus !

J'ay suivy vostre desir, mais vous verrez que ce papier du livre a beu tout ce que j'y ay escrit ; et je croy certes que vostre cœur en fera de mesme, car c'est le vin delicieux de l'ame, qui l'enivre et ravit saintement.

Que ce divin et celeste amour chemine tousjours en ceste confiance; et, en observant une amoureuse fidelité et loyauté envers ce cher Sauveur, ne vous mettez point en crainte de ne pas assez bien faire : non, ma fille; mais advoüant vostre bassesse et abjection, rejetez vostre soing spirituel en la bonté divine, qui agrée nos petits et chetifs efforts, pourveu qu'ils soient faits avec humilité, confiance et fidelité amoureuse. Or, j'appelle amoureuse la fidelité par laquelle à nostre escient nous ne voudrions rien oublier de ce que nous estimerions estre plus agreable à l'Espoux, parce que nous aymons ses contentemens plus que nous ne craignons ses chastimens.

Ceste chair est admirable à ne vouloir rien de picquant; mais la respugnance que vous avez ne tesmoigne pourtant point aucun manquement d'amour : car, comme je pense, si nous croyons qu'estant escorchez il nous aymeroit plus, nous nous escorcherions, non pas sans respugnance, mais malgré la respugnance. J'appreuverois que par maniere d'essay on taschast deux ou trois fois de se surmonter avec un peu de violence, au moins quelquesfois; car qui ne gourmande jamais ses respugnances, il devient tousjours plus douillet.

La pauvre Mere de nostre Visitation est cruellement tourmentée d'un catarrhe qu'elle a sur la bouche; mais elle s'en resjouyt, et dit que pourveu qu'elle applique son cœur à Dieu, elle treuve de la douceur en ceste cuyante douleur. C'est une bonne fille et bien resignée, qui vous cherit grandement : si fay-je bien moy qui suis tout vostre en Dieu. Ma chere fille, vivez toute en luy. Vostre, etc.

DCCCXLVIII.

S. François de Sales, à une Religieuse.

Exhortation à la pratique des vertus.

SERVEZ Dieu avec un grand courage, et le plus que vous pourrez, par les exercices de vostre vocation. Aymez tous les prochains, mais surtout ceux que Dieu veut que vous aymiez le plus. Ravalez-vous aux actes desquels l'escorce semble moins digne, quand vous sçauvez que Dieu le veut; car, de quelque façon que la sainte volonté de Dieu se fasse, ou par des hautes ou par des basses operations, il n'importe. Souspirez souvent à l'unyon de vostre volonté avec celle de Nostre Seigneur. Ayez patience avec vous-mesme en vos imperfections. Ne vous empressez point, et ne multipliez point des desirs pour les actions

qui vous sont impossibles. Ma chere sœur, cheminez perpetuellement et tout doucement : si nostre bon Dieu vous fait courir, il dilatera vostre cœur; mais de nostre costé arrestons-nous à ceste unique leçon : *Apprenez de moy que je suis debonnaire et humble de cœur.*

DCCCXLIX.

S. François de Sales, à une Religieuse.

Advis sur la devotion.

MA tres-chere fille, si vous savourez vostre poinct en l'orayson, c'est un signe que Dieu veut que vous suiviez ceste methode, du moins alors. Que si neantmoins Dieu nous tire, au commencement de l'orayson, à la simplicité de sa presence, et que nous nous y treuvions engagez, ne la quittons pas pour retourner à nostre poinct, ostant une regle generale que tousjours il faut suivre ses attraiets, et se laisser aller où son esprit nous mene. Les bouillonnemens et dilatemens du cœur ne peuvent quelques-fois estre evitez; mais quand on s'apperçoit de leur venue, il est bon d'adoucir ces mouvemens et de les appayser, en debandant un peu l'attention et les eslans, d'autant que l'orayson, plus elle est tranquille, simple et delicate, c'est-à-dire plus elle se fait en la pointe de l'esprit, plus elle est fructueuse.

DCCCL.

S. François de Sales, à une Religieuse.

Il est plus utile de decouvrir l'estat de son ame de bouche que par escrit. Nos mauvaises inclinations servent à exercer nostre fidelité.

UNE autre fois il vous faut bien tenir vostre cœur ouvert, et sans aucune sorte d'apprehension, car il sera bien plus utile de confesser bouche à bouche que par escrit.

Ces inclinations que vous avez sont de precieuses occasions que Dieu vous donne de bien exercer vostre fidelité en son endroit, par le soing que vous aurez de les resprimer.

Faites aboutir vos oraysons és affections qui leur sont contraires; et soudain que vous sentirez d'avoir fourvoyé, resparez la faute par quelque action contraire de douceur, d'humilité et de charité envers les personnes auxquelles vous avez respugnance d'obeyr, de vous soumettre, souhaitter du bien, et d'aymer tendrement : car enfin, puisque vous cognoissez de quel costé vos ennemys vous pressent le plus, il vous faut roidir et vous bien fortifier et tenir en garde en cest endroit-là. Il

faut tousjours baisser la teste, et vous porter au rebours de vos coutumes ou inclinations, recommander cela à Nostre Seigneur, et en tout et partout vous adoucir, ne pensant presque à autre chose qu'à la pretention de ceste victoire.

De ma part, je prieray Nostre Seigneur qu'il vous la donne, et le triomphe de son saint paradis. Il le fera, ma chere fille, si vous perseverez à la poursuite de son saint amour, avec le soing que vous avez de vivre humblement devant luy, amyablement envers le prochain, et doucement envers vous-mesme. Et moy, je seray tousjours cordialement vostre, etc.

DCCCLI.

S. François de Sales, à une Religieuse.

Sur la patience, et sur la resignation à la volonté de Dieu.

MON Dieu, non, ma chere fille, je ne treuve nullement estrange que vous desiriez de mes lettres; car, oultre ce que Dieu le veut bien, qui est le grand mot de nostre commerce, je sens tant de consolation de vostre communication, que je croy aysement que vous en avez un peu de la mienne. Et ne faut point attendre sujet, ny pour vous ny pour moy, que celuy d'une sainte conversation spirituelle entre nos ames, et de la contribution que nous nous devons les uns aux autres de nos consolations. Je ne dy rien, ma bonne fille, de vostre cœur en ce que vous n'avez pas des larmes; non, ma fille, car le pauvre cœur n'en peut mais, puisque cela n'arrive pas faute de resolution et vive affection d'aymer Dieu, mais faute de sensible passion, laquelle ne despend point de nostre cœur, mais d'autres sortes de dispositions que nous ne pouvons proucurer. Car tout ainsi, ma tres-chere fille, qu'en ce monde il n'est pas possible que nous puissions faire pleuvoir quand nous voulons, ny empescher qu'il ne pleuve quand nous ne voulons pas qu'il pleuve: aussi n'est-il pas à nostre pouvoir de pleurer quand nous voulons par devotion, ny de ne pleurer pas aussi quand l'impetuosité nous saysit. Cela ne vient pas de nostre faute le plus souvent; mais de la providence de Dieu, qui nous veut faire faire nostre chemin par terre et par deserts et non par eau, et veut que nous nous accoustumions au travail et à la dureté. Tenez vostre boucquet en mains; mais s'il se presente quelque autre odeur souveraine et profitable par rencontre, ne laissez pas de l'odorer avec action de graces. Car le boucquet ne se prend sinon que pour ne vous laisser pas le long du jour sans confort et playsir spirituel. Tenez bien ferme sur ceste pos-

ture, que vostre cœur soit bien entierement à Dieu, car il n'en a point de meilleur pour tout. Ne souhaitez pas des persecutions pour l'exercice de vostre fidelité; car il est mieux d'attendre celles que Dieu vous enverra que d'en desirer. Et si (1) vostre fidelité a mille sortes d'autres exercices en l'humilité, douceur, charité au service de vostre pauvre malade; mais service cordial, amoureux, affectionné. Dieu vous donne un peu de loysir pour faire vos provisions de patience et vigueur; puis le tems viendra de les employer. O ma fille, ostez bien toutes les robbes de vostre captivité par des continuels renoncemens à vos affections terrestres, et ne doutez point que le Roy ne vous en donne des royales pour vous tirer à son secret amour.

Vive Jésus! ma chere fille, c'est le mot interieur sous lequel il nous faut vivre et mourir, et avec lequel je proteste d'estre tousjours tout vostre.

DCCCLII.

S. François de Sales, à une Religieuse.

Il se faut supporter soy-mesme avec humilité. renouveler tousjours la resolution de se corriger, et estre doux envers le prochain. La fidelité dans les petites choses nous obtient la grace d'estre fideles dans les grandes. On doit fuyr la mauvaïse tristesse.

MA tres-chere fille, je vous respondray en peu de parolles, puisqu'aussi bien sçay-je ce que vous m'eussiez dit, par vostre lettre, comme si je vous eusse ouy parler de bouche; car enfin, c'est que vous estes tousjours celle-là que vous m'avez dit les années passées: à quoy je vous respondray premierement que vous vous devez doucement supporter, en vous humiliant beaucoup devant Dieu, sans chagrin ny descouragement quelconque.

Secondement, vous devez renouveler tous les propos que vous avez cy-devant faits de vous amender; et bien que vous ayez veu que, nonobstant toutes vos resolutions, vous estes demeurée engagée en vos imperfections, vous ne devez pas pour cela laisser d'entreprendre un bon amendement, et l'appuyer sur l'assistance de Dieu: vous serez toute vostre vie imparfaicte, et y aura tousjours beaucoup à corriger; c'est pourquoy il faut apprendre à ne point se lasser en cest exercice.

Tiercement, travaillez pour acquerir la suavité du cœur envers le prochain, le considerant comme œuvre de Dieu, et qui enfin jouyra, s'il playst à la Bonté celeste, du paradis qui vous est préparé; et ceux que Nostre Seigneur supporte, nous

(1) Encore.

les devons tendrement supporter, avec grande compassion de leurs infirmités spirituelles.

Acceptez de bon cœur ceste petite visite que la divine Bonté vous a faite. Il faut és petites occasions se rendre fidelle, pour impetrer la fidellité és grandes.

Demeurez fort en paix, et repaissez vostre cœur de la suavité de l'amour celeste, sans lequel nos cœurs sont sans vie, et nostre vie sans bon-heur. Ne vous relaschez nullement à la tristesse, ennemye de la devotion. De quoy se doit attrister une fille, servante de celuy qui sera à jamais nostre joye? Rien que le peché ne nous doit desplayre et fascher; et au bout de ce desplaysir du peché, encore faut-il que la joye et consolation sainte y soit attachée. Je vous saluë mille fois, et suis sans fin, ma chere fille, vostre, etc.

DCCCLIII.

S. François de Sales, à une Religieuse.

Effets de l'amour divin dans les cœurs. Recommandation du silence dans les peynes. La veuë de Jesus crucifié peut en un moment appayser toutes nos douleurs. Advantage qu'il y a dans nostre unyon avec luy et dans son amour.

DIEU vous est donc bon, ma tres-chere fille, n'est-il pas vray? mais à qui ne l'est-il pas, ce souverain amour des cœurs? Ceux qui le goustent ne s'en peuvent assouvir, et ceux qui s'approchent de son cœur ne peuvent contenir les leurs de le benir et louer à jamais.

Gardez ce saint silence que vous me dites, car vrayement il est bon d'espargner nos parolles pour Dieu et pour sa gloire : Dieu vous a tenuë de sa bonne main en vostre affliction. Or sus, chere fille, il faut donc tousjours faire ainsi. « Mon Dieu, disoit S. Gregoire à un evesque affligé, comme se peut-il faire que nos cœurs, qui sont meshuy au ciel, soient agitez des accidens de la terre? » C'est bien dit : la seule veuë de nostre cher Jesus crucifié peut adoucir en un moment toutes nos douleurs, qui ne sont que des fleurs en comparayson de ses espines. Et puis nostre grand rendez-vous est en ceste eternité, au prix de laquelle, que peut sur nous tout ce qui se finit par le tems?

Continuez, ma fille, à vous unir de plus en plus à ce Sauveur; abysmez vostre cœur en la charité du sien, et disons tousjours de tout nostre cœur : Que je meure, et que Jesus vive! Nostre mort sera bien-heureuse si elle se fait en vie : *Je vis*, dit l'Apôstre; mais il s'en repent : *non, je ne vis plus en moy, mais mon Jesus vit en moy.*

Benye soyez-vous, ma chere fille, de la benediction que la Bonté divine a preparée aux cœurs qui s'abandonnent en proye à son saint et sacré amour. Et courage, chere fille, Dieu nous est bon; que tout nous soit mauvais, que nous en doit-il chaloir (1)? Vivez joyeuse aupres de luy: c'est en luy que mon ame est toute dediée à la vostre. Les années s'en vont, et l'eternité s'approche de nous. Que puissions-nous tellement employer ces ans en l'amour divin, que nous ayons l'eternité en sa gloire!
Amen.

DCCCLIV.

S. François de Sales, à une Religieuse malade.

Il l'exhorte à prendre les remedes qui luy estoient necessaires dans un esprit de resignation et d'humilité. aymant en cela la volonté de Dieu.

JE vous assure, ma tres-chere Mere, ma fille, que je voudrois bien porter dans mon corps et en mon cœur toutes les peynes que vous avez parmy vos remedes; mais ne pouvant ainsi vous descharger, embrassez saintement ces petites mortifications, recevez ces abjections en esprit de resignation, et, s'il se peut, d'indifference. Accommodez vostre imagination à la rayson, et vostre naturel à l'entendement; et ayez ceste volonté de Dieu en ces sujets d'eux-mesmes desaggreables, comme si elle estoit en des sujets des plus agreables. Vous ne recevez pas vos remedes par vostre eslection, ny par sensualité; c'est donc par obeyssance et par rayson: y a-t-il rien de si agreable au Sauveur?

Mais il y a de l'abjection. Et S. André, et tant de saints, ont souffert la nudité par maniere de croix. O petite croix! tu es aymable, puisque ny les sens ny la nature ne t'ayment point, ains la seule rayson superieure.

Ma tres-chere Mere, mon cœur saluë le vostre filialement, et plus que filialement, au-dessus de toute comparayson. Soyez une petite brebis, une petite colombe, toute simple, douce et aymable, sans resplique ny retour. Dieu vous benisse, ma tres-chere Mere: qu'à jamais vostre cœur soit en luy et à luy. N'occupez pas vostre esprit és affaires; recevez humblement et amyablement les petits traitemens que vostre infirmité requiert. Vive Jesus et Marie! Je suis celuy que ce mesme Jesus a rendu vostre, etc.

(1) Importer. *Chaloir*, d'où vient *non-chalance*.

DCCCLV.

S. François de Sales, à une Religieuse, sa cousine.

La conversation des personnes vaines et mondaines est daugereuse, surtout aux jeunes filles.
 Advis sur la meditation et sur les distractions qu'on y espreuve.

MA chcre fille, mais vraiment tres-chere fille, ma cousine, il la faut certes retirer, ceste pauvre ame, du hasard; car la molle façon de vivre du lieu où elle est, est tellement perilleuse, que c'est merveille quand on eschappe de la meslée. Helas! ma pauvre fille, vous avez rayson de vous estonner qu'une creature veuille offenser Dieu; car cela surpasse tout estonnement: mais pourtant cela se fait, comme par mal-heur on void tous les jours; et l'infortunée beauté et bonne grace que ces pauvres filles fayneantes se font accroire d'avoir, parce que ces miserables le leur disent, est cela qui les perd; car elles s'amusent tant au corps, qu'elles perdent le soing de l'ame. Or sus, ma fille, il faut faire ce qui se pourra. et demeurer en paix.

Et pour vostre regard, ma chere cousine, ma fille, il ne faut pas perdre courage; car vous devez estre si amoureuse de Dieu, qu'encore que vous ne puissiez rien faire aupres de luy et en sa presence, vous ne laissiez pas d'estre bien ayse de vous y mettre, pour seulement le voir et regarder quelquesfois: et quelque peu avant que d'aller en l'orayson, mettez vostre cœur en paix et en repos, et prenez esperance de bien faire; car si vous y allez sans esperance et desjà toute desgoustée, vous aurez peyne de vous remettre en appetit. Courage donc, ma petite cousine; dites à Nostre Seigneur que vous ne le laisserez jamais, encore qu'il ne vous communiqueroit jamais aucune douceur; dites-luy que vous demeurerez devant luy jusqu'à ce qu'il vous ayt benie.

Quand vostre cœur s'esgarera, ou se distraira, ramenez-le tout doucement à son poinct, remettez-le tendrement aupres de son maistre; et quand vous ne feriez autre chose tout au long de vostre heure que de reprendre tout bellement vostre cœur et le remettre aupres de Nostre Seigneur, et qu'autant de fois que vous l'y remettriez il s'en destourneroit, vostre heure seroit bien employée, et feriez un exercice fort agreable à vostre cher Espoux, auquel je vous recommande, de mesme cœur que je suis tout vostre.

DCCCLVI.

S. François de Salles, à une Religieuse Bernardine.

Dire son mal n'est pas s'en plaindre. De la feste de tous les Saints.

O MA chere fille, puisque la cessation de vostre exercice ne vous donne aucun allegement, vous pourriez le reprendre, mais bellement, n'y employant que demy-heure à la fois.

Il est vray sans doute, l'humilité, la patience, l'amour de celuy qui nous donne les croix, requiert que nous les recevions sans en faire des plaintes. Mais voyez-vous, ma tres-chere fille, il y a difference entre dire son mal et s'en plaindre. On le peut donc dire, ains en beaucoup d'occasions on est obligé de le dire, comme on est obligé d'y remedier; mais cela se doit faire paisiblement sans l'aggrandir par parolles ny plaintes.

C'est cela que dit la Mere Therese : car se plaindre, ce n'est pas dire son mal, mais le dire avec des lamentations, doleances, et tesmoignages de beaucoup d'afflictions. Dites-le donc naïvement et veritablement sans nul scrupule : mais que ce soit en sorte que vous ne tesmoigniez point de ne vouloir pas y acquiescer doucement. Car aussi faut-il y acquiescer de tres-bon cœur.

Passez bien devottement ces saintes festes : voyez bien ces belles rues de la Hierusalem celeste où tant de bien-heureux saints resident, où tous jubilent autour de leur grand Roy, et où l'amour de Dieu, comme une celeste source vive, respand de toutes parts ses eaux qui arrousent ces glorieuses ames, et les font fleurir, chacune selon ses conditions, d'une beauté incomprehensible. Que là soient nos cœurs, ma fille, où sont ces vrays et desirables playsirs. Vive Jesus, n'est-ce pas nostre mot du guet! Non, rien n'entrera dans nos cœurs qui ne die en verité : Vive Jesus! Il sçayt, ce doux Sauveur, que je suis en verité tout vostre.

DCCCLVII.

S. François de Sales, à une Religieuse Bernardine, sa cousine.

Sur les festes de la Toussaint et de la Commemoration des morts.

IL faut souffrir ceste incommodité de l'amour de nos parens, qui ne pensent pas qu'il y ayt de la comparayson entre la satisfaction d'estre chez eux, et celle que l'on prend au train du service de Dieu. Soyez donc, ma chere cousine, ma fille, en la

solitude mentale, puisque vous ne pouvez estre en la solitude réelle. Tout est doux aux doux, *et tout est saint aux saints*. Vous sçavez de quelle sorte il faut resister à toutes ces petites attaques d'impatience, chagrin, et autres.

Benissez Dieu, ma chere fille, de ces petits essays qui vous arrivent pour tesmoigner vostre fidellité. Oyez la messe dans vostre cœur quand vous ne pourrez l'oüyr ailleurs, et adorez le Saint-Sacrement.

Quant aux bonnes festes qui approchent, vous n'avez rien à faire de plus apres vos offices, qu'à tenir vostre esprit en la celeste Hierusalem, parmy ces rues glorieuses où vous verrez de toutes parts retentir les loüanges de Dieu : voyez ceste varieté de saints, et vous enquerez d'eux comme ils sont parvenus là; et vous apprendrez que les apostres y sont allez principalement par l'amour, les martyrs par la constance, les docteurs par la meditation, les confesseurs par la mortification, les vierges par la pureté de cœur, et tous generalement par l'humilité. Vous irez le jour des Morts dans le purgatoire, et vous verrez ces ames pleynes d'esperance, qui vous exhorteront de profiter, le plus que vous pourrez, en la pieté, affin qu'à vostre despart vous soyez moins retardée d'aller au ciel. Bonsoir, ma chere fille.

DCCCLVIII.

A Madame ma Mère, Madame de Boisy.

Sur sa santé et sur la resignation à la volonté de Dieu.

Veille Saint-André, 29 novembre.

MADAME ma Mere, la nouvelle que mon jeune frere m'a donnée de vostre meilleure santé, m'a fort consolé. Et neantmoins je ne laisse pas d'appreuver l'advis de mon cousin Chaudens, que le sieur Marcofredo soit consulté sur vostre santé, ou le faisant venir à Sales, ou, si vous le pouvez, allant vous mesme à Geneve pour trois ou quatre jours. Mais en ce dernier cas, il faudroit faire le voyage bientost, pour prevenir les grandes froideures. Si mon frere m'eust aussi bien sçeu dire en quel estat estoit vostre esprit, ma consolation eust esté plus grande; mais, il ne m'a sçeu dire, sinon que par fois vous estiez assez joyeuse et par fois triste, et que vous n'aviez pas voulu que l'on vous fist des souliers, estimant que vous ne vivrez pas assez pour les user. Or, en tout cela il n'y a pas grand mal. Mais je desire pourtant bien que petit à petit vous vous deffaciez et desengagiez de ces petites pensées, lesquelles sont entierement inutiles et infructueuses, et outre cela, elles tiennent la place d'autres cogitations meilleures et agreables à Nostre Seigneur. Il faut un petit plus mettre vostre esprit au large et à l'ayse avec Nostre Seigneur, et ne vous point charger de ces menues affections ou pensées, et vivre librement, laissant à la prudence de Nostre

Seigneur ce qu'il luy playra faire de vous. Mais, avec votre permission, je vous parleray clairement. Il faut, ma chere Mere, ne plus vous amuser à certaines considerations qui ne servent à rien, et sont de trop peu de valeur pour occuper l'esprit, et ayant mis doucement l'ordre qui se peut mettre aux affaires, s'ils vont bien, en louer Dieu; s'ils ne vont pas si bien que vous desireriez, puisque vous ne pouvez pas mieux faire de vostre costé, remettez-le tout entre les bras de Dieu, qui enfin conduict toutes choses selon qu'il void expedient à nostre bien. Voilà mon petit advis, ma chere Dame et bonne Mere. Pour l'amour de Dieu, soyez un peu fort courageuse. Dites cent fois le jour; mais dites-le de cœur : Dieu nous aydera, et vous verrez qu'il le fera. Commandez librement à vos enfans, car Dieu le veut.

Je vous envoie deux lettres de Dijon, et vous souhaitant toutes les graces que Nostre Seigneur donne à ses loyales servantes, je demeure, Madame ma chere Mere, vostre fils tres-humble, — FRANÇOIS, evesque de Geneve.

(Voyez tome VI, pages 198, 223 et 330.)

DCCCLIX.

S. François de Sales, à une de ses Sœurs.

Éviter les emprosemens dans la devotion, et pratiquer les mortifications qui se presentent d'elles-mesmes, de quelque nature qu'elles soient, plutost que d'en chercher d'autres.

20 juillet 1607.

MADAME ma tres-chere sœur, il ne m'est pas possible de me contenir de vous escrire à toutes sortes d'occasions qui s'en presentent. Ne vous empressez point; non, croyez-moy, exercez-vous à servir Nostre Seigneur avec une forte et soigneuse douceur : c'est la vraye methode de ce service. Ne voulez pas tout faire, mais seulement quelque chose, et sans doute vous ferez beaucoup. Pratiquez les mortifications desquelles le sujet se presente plus souvent à vous : car c'est une besongne qu'il faut faire la premiere; apres celle-là nous en ferons d'autres. Baysez souvent de cœur les croix que Nostre Seigneur vous a luy-mesme mises sur les bras. Ne regardez point si elles sont d'un bois precieux ou odorant : elles sont plus croix quand elles sont d'un bois vil, abject, puant. C'est grand cas que cecy me revient tousjours en l'esprit, et que je ne sçay que ceste chanson. Sans doute, ma chere sœur, c'est le cantique de l'Agneau : il est un peu triste, mais il est harmonieux et beau. *Mon Pere, qu'il soit fait, non pas selon que je veux, mais selon que vous voulez.*

Magdeleine cherche Nostre Seigneur en le tenant; elle le demande à luy-mesme : elle ne le voyoit pas en la forme qu'elle

vouloit; c'est pourquoy elle ne se contente pas de le voir ainsi, et le cherche pour le trouver autrement : elle le vouloit voir en son habit de gloire, et non pas dans un vil habit de jardinier; mais neantmoins enfin elle cogneut que c'estoit luy, quand il luy dit : Marie.

Voyez-vous, ma chere sœur, ma fille, c'est Nostre Seigneur en l'habit du jardinier que vous rencontrez tous les jours çà et là és occurrences des mortifications ordinaires qui se presentent à vous. Vous voudriez bien qu'il vous offrist d'autres plus belles mortifications. O Dieu! les plus belles ne sont pas les meilleures. Croyez-vous pas qu'il vous dit : Marie, Marie? Non : avant que vous le voyiez en sa gloire, il veut planter dedans vostre jardin beaucoup de fleurs petites et basses, mais à son gré : c'est pourquoy il est ainsi vestu. Qu'à jamais nos cœurs soient unis au sien, et nos volonteés à son bon playsir! Je suis sans fin et sans mesure, Madame ma sœur, vostre frere, etc.

Ayez bon courage, ne vous estonnez point : soyons seulement à Dieu, car Dieu est nostre. *Amen.*

DCCCLX.

S. François de Sales, à une Niepce.

Sur la maladie de sa mere (1), et sur le despart du docteur Grandis pour la soigner.

1610.

Ma chere fille, ma niepce, vostre lettre m'a certes un peu estonné. Mais j'ay, graces à Dieu, les yeux sur ceste infinie Providence de laquelle les decrets seront à jamais les loyx de mon cœur. Helas! vous pouvez penser ce que mon ame est à ma Mere et ce que l'ame de ma Mere est à la mienne. Et j'espere que la divine Bonté, en consideration de nostre pauvre petite congregation faite en son nom, et pour sa gloire, nous laissera ceste Mere tant utile. M. Grandis a eu peyne à se resoudre d'aller, parce que qu'il tenoit d'un costé la maladie n'estre pas dangereuse, puisqu'elle est intermitte..... et de l'autre, que les medecins de delà auroient desjà fait tous les remedes quand il arrivera. Néantmoins, en une occasion de si grande consequence, enfin il s'est resolu. O! Dieu soit nostre secours, ma tres-chere niepce. Prions bien Dieu; il nous aydera.

L'homme qui accompagne M. Grandis reviendra soudain avec advis nouveau, et que ce soit bien distinct. Tout ce que Dieu ordonnera sera receu, moyennant sa grace, avec resignation; l'unité de mon ame avec celle

(1) On peut au moins se demander s'il s'agit, dans cette lettre, de Madame de Boisy, ou de Madame de Chantal : la Visitation n'avait pas commencé, quand mourut Madame de Boisy.

de ceste Mere n'est pas pour ceste vie seulement mais principalement pour l'autre. Dieu vous benisse, ma tres-chere niepce. M. Grandis ne fera point semblant d'aller expres.

DCCCLXI.

S. François de Sales, à Madame de Cornillon, sa sœur.

Il la console sur la mort de leur mere. Il lui propose pour motifs de consolation, les graces que Dieu avoit faites à la deffuncte pour la disposer à ce passage, et la sainteté de sa vie.

4 mars 1610.

MA tres-chere sœur, ma fille, consolons-nous le plus que nous pourrons, en ce trespas de nostre bonne mere : car les graces que Dieu a exercées en son endroit, pour la disposer à une si heureuse fin, sont des marques fort certaines que son ame est doucement receue entre les bras de sa divine misericorde, si qu'elle est bien heureuse d'estre desprinse et demeslée des travaux de ce monde; et nous aussi, chere sœur, serons bien heureux à nostre retour, si comme elle nous vivons le reste de nos jours en la crainte et amour de Nostre Seigneur, ainsi que nous nous le sommes promis l'un à l'autre l'autre jour à Annessy.

Sa divine Majesté nous attire en ceste sorte au desir du ciel, y retirant petit à petit tout ce qui nous estoit plus cher icy-bas. Soyez donc bien consolée, ma chere fille; et si vostre cœur ne peut s'empescher d'avoir du res-sentiment en ceste separation, faites au moins qu'il soit tellement modéré par l'acquiescement que nous devons au bon playsir de nostre Sauveur, que sa bonté ne soit point offensée, ny le fruict qu'il a mis en vostre ventre, mal mené.

Encore faut-il que je vous die ce mot pour nostre contentement : c'est que ceste pauvre bonne mere, avant que de partir d'Annessy, revit tout l'estat de sa conscience, renouvella toutes les bonnes resolutions qu'elle avoit faites de servir Dieu, et vint si contente de moy que rien plus; car Dieu ne voulut pas qu'elle fust en estat de melancholie, quand il la prendroit à soy. Or sus, ma chere sœur, ma fille, ayez-moy tousjours bien, car je suis plus vostre que jamais; et pleust à Dieu que vous peussiez venir faire la sainte sepmaine avec nous ! Je m'en sentirois fort consolé. Bonjour, ma fille; je suis vostre frere, etc.

(Voyez tome VI, p. 469, et tome VII, p. 366.)

DCCCLXII.

S. François de Sales, à Madame de Drée.

Le saint luy annonce la mort de sa mere.

16 mars 1610.

MADAME ma tres-chere cousine, j'aurois tort d'avoir tant attendu à vous rendre les actions de graces que je vous dois, pour la souvenance que vous avez à moy tesmoignée par le petit poulet que mon frere m'apporta, si je n'avois esté distraict par le trespas de ma pauvre bonne mere, qui m'oblige d'estre à Sales quelques tems pour rendre ceste derniere assistance à

ceste chere personne. Mon excuse est fascheuse; je m'asseure à vostre cœur qui de la grace ay moit fort ceste amye d'effuncte, laquelle de son costé vous honoroit d'une affection toute dediée à vostre service. Mais, ma chere cousine, vous serez toute consolée, quand vous sçaurez qu'elle nous a laissé toutes sortes d'argumens d'esperer que son ame est receue en la main dextre de son Dieu qui est enfin l'unique bon-heur auquel nous aspirons en toute..... de ceste basse et miserable vie mortelle. Or, il faut bien, ma chere cousine, que vous m'aymiez un peu plus maintenant pour reparer le manquement que j'auray en terre de l'amour que ceste mere me portoit. Faites-le, je vous supplie, chere cousine, et soyez bien devote, tandis que je m'attens de vous revoir bientost icy, selon l'assurance que vous en donastes à mon frere, et tousjours et partout je seray, Madame ma cousine, vostre humble et plus affectionné cousin et serviteur. — FRANÇOIS, evesque de Geneve.

P. S. Oserois-je bien demander par vostre entremise, ma chere cousine, le pardon requis à la faute que je fay de ne point escrire à Monsieur le baron mon cousin? Certes, c'est que je suis fort pressé d'escrire. Mais je ne finiray jamais d'estre son serviteur bien humble.

DCCCLXIII.

S. François de Sales, à une de ses Sœurs.

Le Saint luy recommande la douceur et la paix dans les contre-tems de ceste vie.

30 juin 1612.

MA tres-chere sœur ma fille, je suis marry que je n'ay plus tost receu la salutation que maistre Constantin m'avoit apportée de vostre part, car j'eusse eu plus de loysir de vous escrire selon mon cœur, qui est si plein d'affection pour vous, et vous cherit si fort, qu'il ne peut se contenter de vous entretenir pour un peu. Je vis avec beaucoup de contentement de sçavoir que vostre ame est toute dediée à l'amour de Dieu, auquel vous pretendez de vous advancer petit à petit par toutes sortes de saints exercices. Mais je vous recommande tousjours plus que tout celui de la sainte douceur et suavité, és rencontres que ceste vie vous presente sans doute souventesfois. Demeurez tranquille et toute aymable avec Nostre Seigneur sur vostre cœur. Que vous serez heureuse, tres-chere sœur, ma fille, si vous continuez de vous tenir à la main de sa divine Majesté, entre le soing et le train de vos affaires, lesquelles réüssiront bien plus à souhaict quand Dieu vous y assistera! et la moindre consolation que vous en aurez sera meilleure que les plus grandes de celles que vous pourriez avoir de la terre.

Ouy, ma chere fille ma sœur, je vous ayme, et plus que vous ne sçauriez croire : mais principalement dés que j'ay veu

en vostre ame le digne et honorable desir de vouloir aymer Nostre Seigneur avec toute fidellité et sincerité; à quoy je vous conjure de perseverer constamment, et de m'aymer tousjours bien entierement, puisque je suis d'un cœur tout entier et fidelle, ma tres-cherre fille, vostre, etc.

DCCCLXIV.

S. François de Sales, à son Beau-frere.

La vieillesse et la caducité, une longue maladie, la necessité de mourir, et la bonne vie des personnes que l'on regrette, sont autant de motifs de consolations apres leur mort.

Annessy, 13 juillet 1616.

MONSIEUR mon chere frere, la longueur du tems que M. vostre pere a vescu, et les dernieres langueurs qui vous ont, il y a quelque tems, annoncé son trespas et menacé de son absence future, vous auront donné sujet de vous resoudre en la perte du bon-heur que vous aviez de le sentir encore en ce monde; car, en somme, puisque nul n'est exempt de la mort, la plus favorable condition que nous puissions avoir d'elle, c'est quand elle nous laisse longuement jouyr de ceux à qui nous appartenons.

Il faut donc louer Dieu, et le benir de la faveur qu'il vous a faite de vous avoir longuement maintenu ce pere, et acquiescer à sa volonté, par laquelle il vous l'a osté maintenant. Pour moy, je ne veux point icy user des termes ordinaires avec vous : le lyen qui me tient attaché à vostre amitié et service vous servira de gage et d'assurance que je rendray bien mon devoir à prier pour le deffunct et honorer sa memoire; et, quant au reste, je suis, Monsieur mon frere, vostre, etc.

DCCCLXV.

S. François de Sales, à Madame de Cornillon, sa sœur.

Consolations sur la mort de sa jeune sœur Jeanne de Sales; la pensée de la mort conduit à l'amour divin, et la vertu s'accroist dans les afflictions.

15 may 1609.

MON Dieu! ma chere fille, ma sœur, soyez joyeusement devote. Que vous serez heureuse si vous embrassez constamment ce dessein! La pauvre petite sœur, qui s'en est allée si chrestienement et si soudainement, a bien resveillé mon esprit à l'amour de ce souverain bien auquel toute ceste courte vie doit estre rapportée. Aymons-nous bien, chere sœur, et nous tenons bien ensemblement à ce Sauveur de nos ames, en qui seul nous pouvons avoir nostre bon-heur. Je suis tout plein d'esperance que Nostre Seigneur sera de plus en plus fidellement servi, obey et honoré de vous, qui est le plus grand bien que je vous puisse souhaitter.

La multitude des ennuys que vous avez es affaires de vostre

mayson (desquels mon bon frere me parla l'autre jour) vous serviront infiniment pour rendre vostre ame vertueuse, si vous vous exercez à supporter le tout en esprit de douceur, de patience et de debonnairété. Tencz tousjours bien vostre cœur bandé à cela, et considercz souvent que Dieu vous regarde de son œil d'amour, parmy toutes ces petites incommoditez et brouilleries, pour voir comme vous vous y comporterez selon son gré : faites donc bien joliment la pratique de son amour en ces occasions; et s'il vous arrive quelquesfois de vous impatienter, ne vous troublez point pour cela, mais vous remettez soudainement en douceur. Benissez ceux qui vous affligent; et Dieu, ma tres-chere fille, vous benira. Je l'en supplie de tout mon cœur, comme pour ma sœur bien-aymée, et ma fille tres-chere, à laquelle je suis tout dedié.

DCCCLXVI.

*S. François de Sales, à Madame de Cornillon, sa sœur,
qui estoit enceinte.*

Le Saintot, à l'occasion de sa grossesse, l'exhorte à bien former en elle Jesus-Christ; considerations sur le commencement de l'année.

IL ne faut pas que le premier mois de l'année passe que je ne vous saluë, ma tres-chere fille, ma sœur, en vous assurant tousjours du parfaict amour que mon cœur porte au vostre, auquel je ne cesse point de desirer toutes sortes de benedictions; mais aussi, ma chere sœur, je le vous recommande, vostre pauvre cœur : ayez bien soing de le rendre de plus en plus agreable à son Sauveur, et de faire que ceste année soit plus fertile que l'autre en toutes sortes de saintes actions; car à mesure que les années s'en vont, et que l'eternité approche, il nous faut aussi redoubler de courage, et relever nostre esprit en Dieu, le servant plus attentivement en tout ce que nos vocations et professions nous obligent.

Je voudrois bien pouvoir vous envoyer les livres que je vous ay promis, et à Madame de Cornillon ma commere; mais je ne m'en suis pas treuvé un seul : il faut avoir un peu de patience avec moy, comme avec un mauvais payeur.

Cependant, chere sœur, prenez bien courage à faire vostre enfant; je dy celuy du corps et celuy du cœur, mais surtout celuy du cœur, qui est Nostre Seigneur, lequel vous voulez, je m'asseure, produire en vostre vie et en vous-mesme beaucoup mieux doresnavant : mais c'est un enfant lequel, au rebours des autres, souslage, nourrit et maintient sa mere. Aussi faut-il bien,

ma fille, que vous mettiez toute vostre esperance, vostre amour et vostre confiance en luy; car en ceste sorte vous vivrez toute joyeuse et contente.

J'ay appris que mon frere et vous estes tousjours, et de plus en plus exercez par les volontez de Monsieur vostre pere. Ma fille, si vous savez bien prendre ceste croix, vous serez bien-heureuse; car Dieu vous donnera en eschange mille benedictions, non-seulement en l'autre vie, mais mesme en celle-cy; mais il faut estre courageuse et perseverante en douceur et en patience.

Madame de Chantal se recommande mille fois.

DCCCLXVII.

S. François de Sales, à Madame de Cornillon, sa sœur.

Le Saint la console sur la mort de M. le baron de Thorens. leur frere.

Après le 27 may 1617.

O DIEU! ma pauvre tres-chere sœur, que j'ay de peyne pour le desplay-sir que vostre cœur souffrira sur le trespas de ce pauvre frere, qui nous estoit à tous si cher! Mais il n'y a remede: il faut arrester nos volontez en celle de Dieu, qui, à bien considerer toutes choses, a grandement favorisé ce pauvre deffunct, de l'avoir osté d'un siecle et d'une vocation où il y a tant de danger de se damner.

Pour moy, ma chere fille, j'ay pleuré plus d'une fois en ceste occasion; car j'aymois tendrement ce frere, et n'ay sçeu m'empescher d'avoir les resentimens de douleur que la nature m'a causez; mais pourtant je suis maintenant tout resolu et consolé, ayant sçeu combien il est trespasé devotement entres les bras de nos Peres Barnabites, de nostre chevalier, apres avoir fait sa confession generale, s'estre reconcilié trois fois, avoir reçu la communion et l'extreme-onction fort pieusement.

Que luy peut-on desirer de mieux selon l'ame? Et selon le corps, il a esté assisté en sorte que rien ne luy a manqué.

Monseigneur le prince-cardinal et Madame la princesse l'envoyerent visiter, et les dames de la Cour luy envoyerent des presens pour sa bouche; et enfin Monseigneur le prince-cardinal, apres son trespas, envoya douze flambeaux avec les armoyries de Son Altesse, pour honorer son ensevelissement.

Dieu donc soit à jamais beny, pour le soing qu'il a eu de recueillir ceste ame entre ses esleus: car en somme, que devons-nous pretendre autre chose?

Il ne se peut dire combien la pauvre petite veuve a tesmoigné de vertu en ceste occasion. Nous la garderons encore icy quelques jours, jusqu'à ce qu'elle soit bien rassise. Jamais homme ne fut plus generalement regretté que celui-cy. Or sus, ma tres-chere fille, consolons nos cœurs le mieux que nous sçaurons, et tenons pour bon tout ce qu'il a pleu à Dieu de faire; car aussi tout ce qu'il a fait est tres-bon.

Je rends ceste lettre commune à mon tres-cher frere, et à vous, dans l'esperance de vous voir bientôt. Dieu benyisse à jamais vostre cœur, ma tres-cherre sœur, ma fille, et je suis sans fin tres-parfaitement tout vostre, et vostre, etc.

DCCCLXVIII.

S. François de Sales, à une Dame, sa sœur.

Le Saint l'exhorte à vivre dans la conformité avec Nostre Seigneur, et, pour cost effect, de s'élever de plus en plus à la perfection : les embarras des affaires et du mesnage ne sont point contraires ; on peut mesme en tirer advantage.

MA tres-cherre sœur, ce n'est que justement pour vous donner le bonsoir que je vous écris, et vous tenir assurée que je ne cesse point de vous souhaiter mille et mille benedictions du ciel, et à Monsieur mon frere ; mais particulièrement celle d'estre tousjours transfigurée en Nostre Seigneur. Oh ! que sa face est belle, et que ses yeux sont doux et émerveillables en suavité ! et que c'est chose bonne d'estre auprès de luy en la montaigne de la gloire ! C'est là, ma chere sœur et fille, où nous devons loger nos desirs et affections, non en ceste terre, où il n'y a que de vaines beautez et belles vanitez. Or sus, graces à ce Sauveur, nous sommes à la montée du mont Thabor, puisque nous avons des fermes resolutions de bien servir et aymer sa divine bonté ; il nous faut donc encourager à une sainte esperance. Montons tousjours, ma tres-cherre sœur, montons sans nous lasser à ceste celeste vision du Sauveur ; esloignons-nous petit à petit des affections terrestres et basses, et aspirons au bon-heur qui nous est préparé.

Je vous conjure, ma chere fille, de bien prier Nostre Seigneur pour moy, et qu'il me tienne doresnavant dans les sentiers de sa volonté, affin que je le serve en sincerité et fidelité. Voyez-vous, ma tres-cherre fille, je desire ou de mourir ou d'aymer Dieu : ou la mort, ou l'amour ; car la vie qui est sans cest amour est tout à fait pire que la mort. Mon Dieu ! ma tres-cherre fille, que nous serons heureux, si nous ayons bien ceste souveraine bonté, qui nous prepare tant de faveurs et benedictions !

Soyons bien tout à elle, parmy tant de tracas que la diversité des choses mondaines nous presentent. Comme voulons-nous mieux tesmoigner nostre fidelité qu'entre les contrarietez ? Helas ! ma tres-cherre fille ma sœur, la solitude a ses assauts, le monde a ses tracas ; partout il faut avoir bon courage, puisque partout le secours du ciel est prest à ceux qui ont confiance en Dieu, et qui avec humilité et douceur implorent sa paternelle assistance.

Gardez bien de laisser convertir vostre soing en troublement et inquiétude; et tout embarquée que vous estes sur les vagues et parmy les vens de plusieurs tracas, regardez tousjours au ciel, et dites à Nostre Seigneur : O Dieu, c'est pour vous que je vogue et navigue, soyez mon guide et mon nocher; et puis consolez-vous : que quand nous serons au port, les douceurs que nous y aurons effaceront les travaux prins pour y aller. Or, nous y allons parmy tous ces orages, pourveu que nous ayons le cœur droit, l'intention bonne, le courage ferme, l'œil en Dieu, et en luy toute nostre confiance.

Que si la force de la tempeste nous esmeut quelquesfois un peu l'estomach, et nous fait un petit tourner la teste, ne nous estonnons point; mais, soudain que nous pourrons, reprenons haleynes, et nous animons à mieux faire. Vous marchez tousjours entre nos saintes resolutions, je m'en assure : ne vous laschez donc point de ces petits assauts d'inquiétudes et chagrins que la multiplicité des affaires domestiques vous donne; non, ma tres-chere fille, car cela vous sert d'exercices à pratiquer les plus cheres et aymables vertus que Nostre Seigneur nous ayt recommandées. Croyez-moy, la vraye vertu ne se nourrit pas dans le repos exterior, non plus que les bons poissons dans les eaux croupissantes des marais. Vive Jesus! Vostre tres-humble, etc.

DCCCLXIX.

S. François de Sales, à une Dame, sa sœur.

Le Saint l'exhorte à communier souvent, et à s'abandonner à la Providence dans les persecutions.

NOSTRE Sauveur vous arrache le cœur, comme il fit à la devote sainte Catherine de Sienne, de laquelle nous faysons aujourd'huy la feste, pour vous donner le sien tres-divin, par lequel vous vivez toute de son saint amour. Quel bon-heur, ma tres-chere sœur, si quelque jour, au sortir de la sainte communion, je treuvis mon chetif et miserable cœur hors de ma poitrine, et qu'en sa place fust établi le precieux cœur de mon Dieu! Mais, ma tres-chere fille, puisque nous ne devons pas desirer de ces choses si extraordinaires, au moins souhaicte-je que nos pauvres cœurs ne vivent plus desormais que sous l'obeyssance et les commandemens du Seigneur : ce sera bien assez, ma chere sœur, pour en imiter utilement sainte Catherine; et en ceste sorte nous serons doux, humbles et charitables, puisque le cœur de nostre Sauveur n'a point de loyx plus affectionnées que celles de la douceur, humilité et charité.

Vous serez bien-heureuse, ma tres-chere sœur, ma fille, si, parmy toutes ces fadaises de partialité, vous vivez toute en vous-mesme pour Dieu, Dieu qui seul aussi merite d'estre servi et suivi avec passion : car ainsi faysant, ma chere sœur, vous donnerez bon exemple à toutes, et gagnerez la sainte paix et tranquillité pour vous-mesme. Laissez, je vous supplie, philosopher les autres sur le sujet que vous avez de communier : car il suffit que vostre conscience, que vous et moy, sçachions que ceste diligence de recevoir et de reparer souvent vostre ame est grandement requise pour la conservation d'icelle; et si vous en voulez rendre compte à quelqu'un, vous luy pourrez bien dire que vous avez besoin de manger si souvent ceste divine viande, parce que vous estes fort foible, et que, sans ce renforcement, vostre esprit se dissiperoit aysement. Cependant continuez, ma tres-chere sœur, à bien serrer ce cher Sauveur sur vostre poictrine. Faites qu'il soit le beau et le suave boucquet sur vostre cœur, en sorte que quiconque vous approche sente que vous estes parfumée, et cognoisse que vostre odeur est l'odeur de la myrrhe.

Tenez vostre esprit en paix, nonobstant cest embarrasement qui est autour. Remettez à la plus secrette providence de Dieu ce que vous treuverez de mal-aysé, et croyez fermement qu'il fera une douce conduite de vous, de vostre vie, et de toutes vos affaires.

Sçavez-vous ce que font les bergers en Arabie quand ils voient esclairer, tonner, et l'air chargé de foudres? Ils se retirent sous les lauriers, et eux, et leurs troupeaux. Quand nous voyons que les persecutions ou contradictions nous menacent de quelques grands desplaysirs, il nous faut retirer, et nous et nos affections, sous la sainte croix, par une vraye confiance que tout reviendra au proffict de ceux qui ayment Dieu.

Or sus, ma tres-chere fille, ma sœur, tenez bien vostre cœur ramassé; gardez-vous fort des empressements; jettez souvent vostre confiance en la providence de Nostre Seigneur. Soyez tout assurée que plutost le ciel et la terre passeront, que Nostre Seigneur manque à vostre protection, tandis que vous serez sa fille obeyssante, ou au moins desireuse d'obeyr. Deux ou trois fois le jour, pensez si vostre cœur est point inquietté de quelque chose; et treuvant qu'il l'est, taschez soudain à le remettre en repos.

Adieu, ma tres-chere fille.

Dieu soit à jamais au milieu de vostre cœur. *Amen.*

DCCCLXX.

S. François de Sales, à une Dame, sa belle-sœur.

Souhaicts de benediction.

LA benediction que je vous souhaite, ma tres-chere sœur, ma fille, se doit obtenir de la main de Nostre Seigneur; et je croy que sa divine Majesté vous l'octroyera, si vous la requerez avec la sousmission et humilité convenable.

Et quant à moy, ma tres chere-fille, adorant de tout mon cœur ceste divine Providence, je la supplie de respendre sur vostre cœur l'abondance de ses favours, affin que vous soyez benie en ce monde et en l'autre des benedictions du ciel et de la terre, des benedictions de la grace, et de la gloire eternelle. Ainsi soit-il.

Benie soyez-vous en vostre cœur et en vostre corps, en vostre personne et en celle de ceux qui vous sont plus chers; en vos consolations et en vos travaux; en tout ce que vous ferez et que vous souffrirez pour Dieu. Au nom du Pere, du Fils, et du Saint-Esprit. *Amen.*

DCCCLXXI.

S. François de Sales, à une Niepce.

Le Sainct la remercie des nouvelles qu'elle luy adresse : il luy en donne de plusieurs personnes qu'il pense luy faire playsir, et l'engage à supporter avec patience les peynes de ceste vie.

Le 31 may 1605.

Je ne scaurois vous dire combien mon ame se sent obligée à la vostre pour le soing que vous avez eu de me faire advertir de l'estat de la santé de nostre mere, et Dieu soit loué de quoy il luy a pleu nous la conserver. Je veux esperer que ce sera plus longuement que la foiblesse de sa complexion ne nous permet d'esperer; car ceste bonté qui a commencé à nous gratifier ne s'en lassera point, si nous sommes fidentes. J'eusse bien désiré vous donner quelque bonne nouvelle en contre-eschange; mais n'en ay sceu, si ce n'est que Monsieur le President et Messieurs ses freres et sœurs se portent bien : si est-ce que Nostre Seigneur a retiré à soy le bon oncle M. Ladvocat, le jour mesme de l'Ascension, pour bon presage qu'il luy prend part du ciel où il jouyt maintenant; aussi ce bon deffunct receut tous les saints sacremens convenables à ce dernier passage et tesmoigna une grande constance. Ma tres-chere fille, ma niepce, relevez tousjours bien vostre cœur en Nostre Seigneur, evertuez-vous de surmonter toutes les humeurs melancholiques et chagrines, demeurez en paix. *Amen.* Je suis plus qu'il ne se peut dire tout vostre, et à nos cheres sœurs et aussi à vos bien-heureuses novices que j'appelle ainsi parce que je cognois de plus en plus le bon-heur de ceux qui se dedient à l'amour et service de Dieu. Je suis donc, ma tres-chere fille, ma niepce, etc.

DCCCLXXII.

S. François de Sales, à une de ses Niepces.

Il luy recommande de ne pas laisser trop engager son cœur dans l'amour de ses parens, et la console sur ce qu'on ne vouloit pas luy permettre de communier sans entendre la messe.

May 1609.

OR sus, ma chere niepce, ma fille, vous voilà donc aupres de Monsieur vostre pore, que vous regardez comme une imaigne vivante du Pere eternelle; car c'est en ceste qualité que nous devons honneur et service à ceux desquels il s'est servi pour nous produire.

Tenez bien vostre ame en vos mains, affin qu'elle ne vous eschappe ny à gauche ny à droicte; je veux dire, ny qu'elle s'amollisse entre les affections des parens, ny qu'elle s'attriste parmy leurs passions et les diversitez des humeurs avec lesquelles il faut vivre.

Vrayement, je croy fort bien que vous fustes vivement touchée en vous retirant de vostre chere mere; car elle m'escrit que de son costé elle fut extremement pressée: mais un jour ceste société durera eternellement, s'il playst à l'Eternel; et en attendant demeurons tous bien unis en son saint amour.

J'admire que M. N. se soit persuadé ceste opinion, que l'on ne puisse pas communier sans oïyr la messe; car non-seulement elle est sans rayson, mais elle est sans apparence de rayson: puisque toutesfois il faut que vous passiez par là, multipliez tant plus les communions spirituelles, que nul ne peut vous refuser. Dieu vous veut aussi sevrer, ma chere niepce, et vous faire manger des viandes solides, c'est-à-dire des viandes dures; car de plus solides, il n'y en a point au ciel ny en la terre que la sainte communion: mais son refus, qui est plus dur à vostre ame, laquelle aspire à son saint amour, requiert aussi des desirs plus forts.

Je vous escriis sans loysir, ma chere niepce, ma fille, et prie Nostre Seigneur qu'il soit tousjours en vostre cœur. Je suis en luy entierement vostre, etc.

DCCCLXXIII.

S. François de Sales, à une Niepce.

Il luy expose une de ses niepces de la ferveur de sa devotion: il l'encourage à perserverer, et la console sur des tentations d'amour-propre qu'elle esprouvoit.

11 avril 1614.

J'AYME mieux vous escrire sans loysir ny commodité, que de l'attendre plus long-tems, ma tres-chere niepce, ma fille. Vostre

lettre m'a fort pleu, parce que j'y voy les marques de vostre resolution de perseverance au dessein de servir à jamais Nostre Seigneur avec toute la pureté et fidelité que vous pourrez. Que bien-heureux est un cœur, ma chere fille, qui se dedie à une affection si juste et si sainte! Plus nous irons avant, plus nous recognoistrans la grandeur de la grace que le Saint-Esprit nous fait de nous donuer ce courage.

Et, bien que quelquesfois vous receviez des secousses de l'amour-propre et de vostre imbecillité, ne vous en troublez point; car Dieu le permet ainsi, affin que vous luy serriez la main, que vous vous humiliiez et reclamiez son secours paternel.

L'esperance de vous voir avec Madame la primero... m'excuse de vous parler plus long par escrit, principalement pressé comme je suis. Saluez, je vous prie, de ma part, Madame de la Flechere, et toutes deux ensemble Madame de N., si elle est là.

Je suis sans reserve, d'un cœur tout fidelle, vostre, etc.

DCCCLXXIV.

S. François de Sales, à une Niepce.

Le Saint l'exhorte à servir Dieu avec fidelité, et luy marque la joye qu'il a de ce qu'on l'a prié de nommer un enfant avec elle.

OR, je ne doute point de cela, ma tres-chere fille, ma niepce, que ce mesme Sauveur qui vous a prinse par la main ne vous conduise jusqu'à la perfection de son saint amour : car j'espere que vous ne vous secouerez point d'une si douce et si suave conduite, et n'abandonnerez jamais celuy qui, par son infinie bonté, n'abandonne jamais ceux qui ne veulent pas l'abandonner. Vray Dieu! que nous serons heureux, si nous sommes fidelles à ceste immense douceur qui nous attire!

Madame de Lenugeon me pria, il y a bien sept mois, de luy tenir ce dernier enfant qu'elle a fait, et je le prins à fort grand honneur; mais je le treuve encore plus grand et plus agreable, puisque c'est avec ceste heureuse rencontre que vous le devez tenir avec moy, ce que je prens à presage qu'un jour je pourray bien avoir la consolation d'en tenir un des vostres. Mais en tout evenement, nous nous entretiendrons l'un l'autre par la sainte dilection qui me fera tousjours estre, ma tres-chere niepce ma fille, vostre, etc.

Mon cœur saluë le vostre, et est son serviteur.

Ces paroles sont en marge de l'original :

J'ay annoncé la feste de la Pentecoste à M. Fabre, qui attend en devotion, et vous toutes.

DCCCLXXV.

S. François de Sales, à une Niepce.

Le Saint l'exhorte à conformer toujours sa volonté à celle de Dieu, et à mortifier son cœur.

MA chere niepce, je vous escrivis l'autre jour; mais mon cœur, qui vous chérit tendrement, ne se peut assouvir de vous en rendre au moins ce foible tesmoignage, de vous escrire le plus souvent que je puis.

Vivez toute en Nostre Seigneur, ma tres-chere fille, que ce soit l'eau dans laquelle vostre cœur nage; et comme ceux qui cheminent sur la corde tiennent toujours en leurs mains le baston du contre-poids, pour balancer le corps justement, en la variété des mouvemens qu'ils ont à faire sur un si dangereux plancher, vous devez aussi fermement tenir la sainte croix de Nostre Seigneur, affin de marcher asseurement parmy les perils que la variété des rencontres et conversations pourront apporter à vos affections; en sorte que tous vos mouvemens soient balancez au contre-poids de l'unique et tres-aymable volonté de celuy auquel vous avez voué tout vostre corps et tout vostre cœur.

Conservez-le bien, ce cœur, pour lequel le cœur de Dieu fut triste jusqu'à la mort, et apres la mort transpercé par le fer, affin que le vostre vive apres la mort, et soit joyeux toute sa vie. Mortifiez-le bien en ses joyes, et le resjouyssez en ses mortifications, et allez, chere niepce, je veux dire, cheminez toujours couragementement de vertu en vertu, jusqu'à ce que vous ayez atteint le souverain degré de l'amour divin; mais jamais vous ne l'atteindrez, puisque cest amour sacré n'est non plus finy que son object, qui est la souveraine Bonté.

A Dieu, ma tres-chere niepce, aymez-moy toujours constamment en qualité de l'homme du monde qui vous desire le plus de vrayes et solides consolations: ouy, ma fille, je vous souhaite l'abondance de l'amour divin, qui est et sera eternellement l'unique bien de nos cœurs, qui ne nous ont esté donnez que pour celuy qui nous a donné tout le sien. Je suis tres-sincerement tout vostre, ma chere niepce, ma fille.

DCCCLXXVI.

*S. François de Sales, à M. Aymé de Chivron,
baron de Villette, son oncle.*

Il répond aux complimens de condoléance qu'il luy avoit faits au sujet de la mort
de M. de Thorens, son frere.

30 may 1617.

MONSIEUR mon oncle, hélas ! il n'est que trop vray que vous avez perdu un tres-humble nepveu et fidelle serviteur, et moy mon tres-cher frere, que j'aymois incroyablement pour plusieurs bonnes raysons, outre celle du sang. C'est quasi un songe de gens qui veillent, de sçavoir ce pauvre garçon mort aussitost qu'arrivé en ce pays-là, et sans avoir eu le loysir d'avoir veu le prince, auquel il alloit consacrer sa vie et son courage.

Or, apres toutes les idées que le desplaysir me donne, je conclus que, Dieu l'ayant voulu, ç'a esté le mieux. Que son nom soit beny, et les decrets de sa volonté adorez és siecles des siecles, *Amen*.

Certes, je croy bien que M. de Giez, mon cousin, M. le baron de Bonvilarel, et mon nepveu Vuaz, auront ressenty grandement ceste perte, comme sçachant que ce pauvre trespasé les cherissoit et honnoroit tres-particulierement, selon que la nature et plusieurs considerations l'y obligoient : mais s'il leur manque, ce n'est pas par son eslection, ny par sa faute. Dieu par sa bonté les veuille proteger et conduire parmy les hasards où ceste guerre les porte.

Ma pauvre chere sœur tesmoigne entre ses pleurs et regretz la plus aymable, constante et religieuse pieté qu'il est possible de dire : en quoy elle nous contente extremement, pour le desir que nous avons qu'elle conserve l'enfant que nous croyons par bonnes conjectures avoir esté laissé en ses flancs par le deffunct, comme pour quelque sorte d'allegement à ses freres.

Que vous diray-je plus, Monsieur mon cher oncle ? Ce pauvre garçon decedé s'estoit destiné à la vie militaire, et pouvoit mourir de cent façons plus lamentables que celle de laquelle il est mort. Beny soit Dieu qui l'a ravy devant les duels, les mutineries, les desespoirs, et en somme devant ces innombrables occasions d'offenser Dieu, que ceste espece de vocation donne en ce miserable aage.

Et pour tout, je ne puis dire autre chose, sinon : *Ita, pater, quoniam sic fuit placitum ante te* : j'acquiesce et dy *Amen*, non-seulement sur les parolles, mais aussi sur les œuvres de Dieu, le supplyant qu'il vous conserve, et demeurant pour jamais, Monsieur, vostre, etc.

DCCCLXXVII.

S. François de Sales, à Madame de Montfort, sa cousine.

Le Saint la console sur la mort de M. le baron et de M^{me} la baronne de Thorens.

10 septembre 1617.

MADAME ma tres-chere cousine, nous n'avions encore achevé nos plaintes pour la perte que nous avons faite en Piedmont, que voicy

la seconde arrivée, laquelle, je vous assure, nous est infiniment sensible; ceste chere ame ayant tellement vescu parmy nous, qu'elle nous avoit rendus tous parfaitement siens, mais moy plus particulièrement, qu'elle regardoit avec un amour et honneur filial; et puis le contre-coup reçu par sa digne mere donne surcroist à nostre desplaysir.

Mais pourtant, à l'imitation de ceste deffuncte, nous embrassons, ayons et adorons la volonté de Dieu, avec toute soumission de tout nostre cœur; car c'estoient presque ses dernieres parolles, vous assurant que jamais je n'ay veu un trespas si saint que celui de ceste fille, quoyqu'elle n'eust que cinq heures pour le faire. Je vous remercie cependant humblement, et M. de Montfort mon cousin, de l'honneur de vostre souvenance, et suis à jamais, Madame ma cousine, vostre, etc.

DCCCLXXVIII.

S. François de Sales, à Madame de Montfort, sa cousine.

Sur le mesme sujet.

Septembre 1617.

MON esprit ne peut cesser de penser à vous, ma tres-chere cousine, ma fille, et ne voudroit faire autre chose que de vous parler en la façon qu'il peut, et ne sçayt neantmoins que vous dire, estant, comme le vostre, encore tout estonné; sinon, ma tres-chere fille, que le divin Espoux de nos ames veut que nous regardions tous nos evenemens dans le sein de sa celeste Providence, et que nous jettions nos affections en l'éternité, où nous nous reverrons tous, pour ne jamais plus estre separez.

O ma fille! pourquoy nous sommes-nous jamais assurez et confiez en la vanité de ceste vie perissable? Nos pretentions sont au delà, où il faut donc lancer nos affections. En somme, nous voilà, ma tres-chere fille, au vray essay de la fidelité que vous devez à Dieu, auquel vous avez si souvent resigné toutes vos adventures. Ma tres-chere cousine, tenez vostre cœur en haut, et mettez le sacré crucifix sur vostre poitrine, afin qu'il accoyse vos sanglots et souspirs. Soyez bien toute sienne, et croyez-moy, il sera tout vostre. Pour moy, je ne puis pas dire plus que jamais; s'il se pouvoit dire, certes, je dirois qu'inseparablement, plus que jamais, je suis tout vostre, sans condition ny reserve.

(Voyez tome VI, p. 491 et suiv.)

DCCCLXXIX.

S. François de Sales, à une Tante.

Consolations à une de ses tantes sur la mort de son mary. Le bon playsir divin, bien envisagé, est l'unique consolation des affigez. La bonne vie est un heureux presage de salut. La perfection des vraies amitez ne se treuve que dans le paradis.

A Annessy, le 13 mars 1603.

MADAME ma tante, si je ne sçavois que vostre vertu vous peut donner les consolations et resolutions necessaires à supporter avec un courage chrestien la perte que vous avez faite, je m'essayerois à vous en presenter

quelques raysons par ceste lettre; et, s'il estoit requis, je vous les porterois moy-mesme. Mais j'estime que vous avez tant de charité et de crainte de Dieu, que, voyant son bon playsir et sainte volonté, vous vous y accommoderez, et adoucirez vostre desplaysir par la consideration du mal de ce monde, qui est si miserable que, si ce n'estoit nostre fragilité, nous devrions plutost louer Dieu quand il en oste nos amys, que non pas nous en fascher : aussi bien faut-il que tous, les uns apres les autres, nous en sortions selon l'ordre qui est estably; et les premiers ne s'en treuvent que mieux quand ils ont vescu avec soing de leur salut et de leur ame, comme a fait Monsieur mon oncle et mon aisé, duquel la conversation a esté si douce et si utile à tous ses amys, que nous, qui avons esté de ses plus familiers et intimes, ne scaurions nous empescher d'avoir beaucoup de regret de la separation qui s'en est faite; et ce desplaysir ne nous est pas deffendu, pourveu que nous le moderions par l'esperance que nous avons de ne demeurer guere separez, mais que dans peu de tems nous le suivrons au ciel, lieu de nostre repos, Dieu nous en faisant la grace. Ce sera là où nous accomplirons et parlayrons sans fin les bonnes et chrestiennes amitez, que nous n'avons fait que commencer en ce monde. C'est la principale pensée que nos amys decedez requierent de nous, en laquelle je vous supplie de vous entretenir, laissant des desmesurées tristesses pour les esprits qui n'ont pas de telles esperances. Cependant, Madame ma tante, j'ay tant d'affection à la memoire de nostre deffunct et à vostre service, que vous accroistrez infiniment l'obligation que j'ay, si vous me faites l'honneur de me commander avec toute liberté, et de m'employer en grande assurance. Faites-le, je vous supplie de tout mon cœur; et je prie Nostre Seigneur qu'il accroisse en vous ses saintes consolations, et vous comble de graces que vous souhaite vostre, etc.

DCCCLXXX.

S. François de Sales, à M. son Oncle.

Le Saint luy annonce la visite pastorale qu'il se propose de faire, et le playsir qu'il esprouve recevant des nouvelles de la meilleure santé de sa tante et de son cousin.

Le 15 octobre 1606.

MONSIEUR mon oncle, le pied à l'estrier pour aller à la visite ces six sepmaines qui sont entre et l'Advent, je vous remercie humblement du soing qu'il vous a pleu prendre pour les freres Rolland, et puisqu'il vous playst achever l'œuvre, il ne sera pas besoin de faire rayer aucun des noms des freres, mais seulement celui de la mere, laquelle ne pretend rien à l'achapt. L'argent s'envoyera quand et ou bon vous semblera et en telle sommes que vous marquerez. Je me resjouis de la santé de Madame ma tante et de mon petit cousin, et à ce propos, c'est une providence de Nostre Seigneur que vostre voyage soit retardé jusques à ce que leur bon portement soit bien solide. Il est vray que je voy bien l'incommodité que ces traisnemens donne à vos affaires, dont je suis desplaysant, mais ce sont les princes qui esprouvent ainsi leurs plus fidelles, voulant encore

en cela imiter l'Inimitable. Madame de Sainte-Catherine est estrange à la verité et bien trop. Je luy en ay escrit et fait dire bien au long mon opinion, laquelle n'a rien sceu gagner sur la sienne. Dieu sçay ce qu'il fera pour ma cousine qui ne peut estre que mieux que d'estre en un monastere, où elle seroit si peu recogneuë. Je vous salue humblement et Madame ma tante estant. Monsieur, vostre serviteur et nepveu plus humble.

— FRANÇOIS, evesque de Geneve.

Mon frere a chargé de vous envoyer ce que vous desiriez pour vostre paroisse.

DCCCLXXXI.

S. François de Sales, à un Oncle.

Il le console sur la mort de son espouse, par l'esperance qu'il avoit que la bonne vie de la deffuncte luy devoit proeurer le salut eternel, et qu'il iroit bientost la rejoindre.

A Saint-Julien, le 12 octobre 1611.

MONSIEUR mon oncle, quel desplaysir viens-je de recevoir en la triste nouvelle du trespas de Madame ma tante, et qui m'aymoit si tendrement et chèrement, à laquelle j'avois si justement voué tant d'affection! J'irois moy-mesme vous lesmoigner ce ressentiment, si je croyois par ce moyen de pouvoir allegger le vostre, ou que cest engagement auquel je suis parmy les assignations de ma visite me le permist; mais au moins voylà mon frere qui va recevoir vos commandemens pour luy et pour moy, et vous assurer que, comme j'ay honoré de tout mon cœur la vie de ceste chere deffuncte, aussi cheriray-je à jamais son honorable memoire, autant qu'aucun de ses parens et serviteurs qu'elle ayt laissez en ce monde.

Au demeurant, Monsieur mon oncle, ceste si fascheuse separation est d'autant moins dure qu'elle durera peu, et que non-seulement nous esperons, mais nous aspirons à cest heureux repos auquel ceste belle ame est ou sera bientost logée. Prenons, je vous supplie, en gré ceste petite attente qu'il nous faut faire icy-bas; et, au lieu de multiplier nos souspirs et nos larmes sur elle, faysons-les pour elle devant Nostre Seigneur, affin qu'il luy playse haster sa reception entre les bras de ceste divine bonté, si desjà il ne luy a fait ceste grace.

Certes, pour moy, j'ay beaucoup de consolation en la cognoissance que j'avois de l'interieur de ceste bonne tante, laquelle plusieurs fois, avec extreme confiance, me l'avoit communiqué en la sacrée confession: car j'en tire une assurance que ceste divine Providence, qui luy avoit donné un cœur si pieux et chrestien, l'aura comblée de benedictions en ce despart qu'elle a fait d'entre nous.

Benissons et louons Dieu, Monsieur mon tres-cher oncle; adorons la disposition de ses ordonnances, recognoissons la conduite et instabilité de ceste vie, et attendons en paix la future. Je m'en vay à l'eglise, où, par le saint sacrifice, je commenceray les recommandations de ceste chere et precieuse ame, et celles que je dois à jamais continuer pour vous et tout ce qu'elle aymoit le plus. Je suis sans fin et sans reserve, Monsieur mon oncle, vostre, etc.

DCCCLXXXII.

S. François de Sales, à une Cousine.

Il luy apprend la mort de son mary, et luy adresse des consolations spirituelles à ce sujet.

28 septembre 1613.

MON Dieu! que ceste vie est trompeuse, Madame ma tres-chere cousine, et que ses consolations sont courtes! Elles paroissent en un moment, et un autre moment les emporte : et n'estoit la sainte eternité, à laquelle toutes nos journées aboutissent, nous aurions rayson de blasmer nostre condition humaine.

Ma tres-chere cousine, sçachez que je vous escriis le cœur plein de desplaysir, pour la perte que j'ay faite, mais plus encore pour l'imagination vive que j'ay du coup que le vostre recevra quand il entendra les tristes nouvelles de votre viduité si prompte, si inopinée, si lamentable.

Que si la multitude de ceux qui auront part à vostre regret vous en pouvoit diminuer l'amertume, vous en auriez tantost bien peu de reste : car nul n'a cogneu ce brave cavalier decedé, qui ne contribue une particuliere douleur à la recognoissance de ses merites.

Mais, ma tres-chere cousine, tout cela ne vous peut point souslager, qu'apres le passage de vostre plus fort sentiment, pendant lequel il faut que ce soit Dieu qui soustienne vostre esprit, et qu'il luy soit refuge et support. Or, ceste souveraine Bonté sans double, ma tres-chere cousine, s'inclinera vers vous, et viendra dedans vostre cœur, pour l'ayder et le secourir en ceste tribulation, si vous vous jettez entre ses bras, et vous resignez en ses mains paternelles.

Ce fut Dieu, ma tres-chere cousine, qui vous donna ce mary : c'est luy qui l'a reprins, retiré à soy : il est obligé de vous estre propice és afflictions que les justes affections, lesquelles il vous avoit eslargies pour vostre maryage, vous causeront meshuy en ceste privation.

C'est en somme tout ce que je vous puis dire. Nostre nature est ainsi faite, que nous mourrons à l'heure impreveue, et ne sçaurions eschapper ceste condition : c'est pourquoi il faut y prendre patience, et employer nostre rayson pour adoucir le mal que nous ne pouvons éviter; puis regarder Dieu et son eternité, en laquelle toutes nos pertes seront reparées, et nostre societé desunie par la mort sera restaurée.

Dieu et vostre bon ange vous veüillent inspirer toute sainte consolation, ma tres-chere cousine. J'en suppliyerai sa divine Majesté, et contribueray au repos de l'ame du cher trespasé plusieurs saints sacrifices : et à vostre service, ma tres-chere cousine, je vous fay tres-sincerement offre de tout ce qui est à mon pouvoir, sans aucune reserve; car je suis, et veux encore plus puissamment que jamais faire profession d'estre, Madame ma tres-chere cousine, vostre, etc.

DCCCLXXXIII.

S. François de Sales, à une Dame, sa cousine.

Il la console de la mort de son pere, et respond à la recommandation qu'elle luy avoit faite d'un ecclesiastique pour une cure. — Sa prattique dans la collation des benefices.

1^{er} novembre 1614.

Nous avons esté icy, au moins moy, ma tres-chere fille, entre la crainte et l'esperance, pour le sujet duquel j'ay sçeu depuis peu que le seul desplaysir vous estoit demeuré. Et je puis dire en verité que la consideration de vostre ennuy fut une des plus promptes apprehensions dont je fus touché, à l'abord de l'assurance du mal qu'on nous avoit presagé par les bruits incertains qui nous en arrivoient.

Mais, or sus, ma tres-chere cousine, il faut pourtant accoyser vostre cœur; et pour rendre juste vostre douleur, il la faut borner par la rayson. Nous avons deu sçavoir que nous ne sçavons l'heure en laquelle quelque semblable evenement nous arriveroit par le trespas des autres, ou aux autres par le nostre. Que si nous n'y avons pas pensé, nous devons advouer nostre tort, et nous en repentir; car le nom que nous portons tous de mortels nous rend inexcusables.

Ne nous faschons pas, ma fille; nous serons bientost tous reünis. Nous allons incessamment et tirons pays du costé où sont nos trespassez, et en deux ou trois momens nous y arriverons; pensons seulement à bien marcher, et à suivre tout le bien que nous aurons recogneu en eux. Beny soit Dieu, qui a fait la grace, à celuy duquel nous ressentons l'absence, de luy donner le loysir et la commodité de se bien disposer pour faire le voyage heureusement. Mettez vostre cœur, je vous prie, ma tres-chere fille, au pied de la croix, et acceptez la mort et la vie de tout ce que vous aymez, pour l'amour de celuy qui donna sa vie et receut la mort pour vous.

Au reste, rien ne me pourroit empescher de vous rendre le contentement que vous desirez de moy, sinon le devoir que j'ay au service de Nostre Seigneur, et de l'Eglise; lequel s'estant treuvé favorable à vostre souhaict, j'ay esté extrêmement consolé de vous pouvoir donner satisfaction, comme je feray encore en tout ce qui me sera possible.

Mais en la distribution des cures, je suis attaché à une methode (1) de laquelle je ne peux me despartir : si selon icelle je puis faire selon vostre desir, ce sera mon contentement; si je ne puis en l'occasion presente, ce porteur ne perdant point courage, s'advançant aux lettres et en la vertu, comme je pense qu'il a fort bien commencé, il ne manquera pas d'autres occurrences où il trouvera vostre recommandation utile.

Au demeurant, je ne vous assureray pas de mon service fidelle en ceste occasion : il vous a esté dedié une fois pour toutes fort entiereement; et je vous supplie de n'en jamais doubter, non plus que du soing que j'auray d'assister des sacrifices que je presente à Dieu l'ame de ce

(1) C'était le concours; voyez tome IX, page 37.

digne chevalier, les merites duquel je veux à jamais honorer avec tout ce qu'il a laissé de plus cher icy-bas. Dieu soit au milieu de vostre cœur, ma tres-chere cousine, ma fille, et suis de tout le mien vostre, etc.

DCCCLXXXIV.

S. François de Sales, à une Cousine nouvellement mariée.

Advis à une nouvelle mariée, obligée de vivre avec le pere et la mere d'elle ou de son mary.

10 novembre 1610.

ENCORE ne vous escry-je pas à loysir, ma tres-cherero fille, bien que je responde tard à vostre lettre.

Or sus, vous voilà donc dans le mesnage, et il n'y a remede : il faut que vous soyez ce que vous estes, mere de famille, puisque vous avez un mary et des enfans; et il faut l'estre de bon cœur et avec l'amour de Dieu, ains pour l'amour de Dieu, ainsi que je le dy assez clairement à Philothée, sans s'inquieter ny empesser que le moins qu'il sera possible.

Mais je voy bien, chere fille. qu'il est un peu mal-aysé d'avoir soing d'un mesnage en une mayson où il y a mere et pere; car je n'ay jamais veu que les peres, et surtout les meres, laissent le gouvernement entier aux filles, encore que quelques-fois il seroit expedient. Pour moy, je vous conseille de faire le plus doucement et sagement que vous pourrez ce qui est recommandé, sans jamais rompre la paix avec ce pore et ceste mere; car il vaut mieux que les affaires n'aillent pas si bien, et que ceux à qui on a tant de devoirs soient contents.

Et puis, si je ne me trompe, vostre humeur n'est pas faite pour la conteste. La paix vaut mieux qu'une chevance (1). Ce que vous verrez pouvoir estre fait avec amour, il le faut proucurer; ce qui ne se peut faire que par debat doit estre laissé. Quand on a affaire avec des personnes de si grand respect, je ne doute point qu'il ne se passe des adversions et respugnances en vostre esprit : mais, ma tres-chere fille, ce sont autant d'occasions d'exercer la vraye vertu de douccur; car il faut faire bien, et sainement, et amoureusement, ce que nous devons à un chacun, quoyque ce soit à contre-cœur et sans goust.

Voilà, ma tres-chere fille, ce que je puis dire pour le present, adjoustant seulement que je vous conjure de croire fermement que je vous chers d'une dilection parfaicte et vrayement paternelle, puisqu'il a pleu à Dieu de vous donner envers moy

(1) Chevance, de *chevir*, venir à chef, venir à bout. — Donc réussite.

une confiance si entiere et filiale; mais continuez donc bien , ma tres-chere fille , à m'aymer cordialement.

Faites bien la sainte orayson; jetez souvent vostre cœur entre les mains de Dieu, reposez vostre ame en sa bonté, et mettez vostre soing sous sa protection, soit pour le voyage du cher mary, soit pour le reste de vos affaires. Faites bien ce que vous pourrez; et le reste, laissez-le à Dieu, qui le fera ou tost ou tard, selon la disposition de sa providence.

Je voudrois bien sçavoir qui sont ces curcz desquels on murmure contre moy et mon frere; car, tant qu'il nous sera possible, nous tascherons de remedier aux desordres, s'ils se treuvent. Je suis cependant bien ayse que le vostre soit honneste homme et sage.

En somme, soyez à jamais toute à Dieu, ma tres-chere fille, et je suis tout en luy vostre, etc.

DCCCLXXXV.

S. François de Sales, à une Niepce.

Le Sainct l'exhorte à perseverer dans la resolution qu'elle avoit prinse de servir Dieu, et ensuite luy prescrit la maniere dont elle doit vivre.

5 mars 1616.

NE pensez pas, je vous prie, ma tres-chere niepce, ma fille, que ç'ayt esté faute de sousvenance ou d'affection, si j'ay tant tardé à vous escrire; car, à la verité, le bon desir que j'ay veu en vostre ame de vouloir servir fort fidellement Dieu, en a fait naystre un extremesme dans la mienne de vous assister et ayder de tout mon pouvoir, laissant à part le devoir que je vous ay d'ailleurs, et l'inclination que j'ay tousjours eue pour vostre cœur, à cause de la bonne opinion que j'en ay dés vostre plus tendre jeunesse.

Or sus donc, ma tres-chere niepce, il faut donc bien soigneusement cultiver ce cœur bien-aymé, et ne rien espargner de ce qui peut estre utile à son bon-heur; et quoyque en toute sayson cela se puisse faire, si est-ce que celle-cy en laquelle vous estes est la plus propre. Ah! que c'est une rare grace, ma chere fille, de commencer à servir ce grand Dieu tandis que la jeunesse de l'aage nous rend susceptibles de toutes sortes d'impressions! et que l'offrande est agreable, en laquelle on donne des fleurs avec les premiers fruicts de l'arbre!

Tenez tousjours fermes au milieu de vostre cœur les resolutions que Dieu vous donna quand vous estiez devant luy auprez de moy: car si vous les conservez en toute ceste vie mortelle, elles

vous conserveront en l'éternelle. Et pour non-seulement les conserver, mais les faire heureusement croistre, vous n'avez pas besoin d'autres advis que ceux que j'ay donnez à Philothée dans le livre de l'*Introduction*, que vous avez : mais toutesfois, pour vous agréer, je vous veux bien specifier en peu de paroles ce que je desire principalement de vous.

1° Confessez-vous de quinze en quinze jours pour recevoir le divin sacrement de communion; et n'allez jamais ny à l'un ny à l'autre de ces celestes mysteres qu'avec une nouvelle et tres-profonde resolution de vous amender de plus en plus de vos imperfections, et de vivre avec une pureté et perfection de cœur tousjours plus grande. Or, je ne dy pas que si vous vous treuvez en devotion pour communier tous les huit jours, vous ne le puissiez faire; et surtout si vous remarquez que par ce sacré mystere vos inclinations fascheuses et les imperfections de vostre vie s'aillent diminuant; mais je vous ay marqué de quinze en quinze jours, affin que vous ne differiez pas davantage.

2° Faites vos exercices spirituels courtement et fervemment, affin que vostre naturel ne soit point difficile à vous y rendre par l'apprehension de la longueur, et que petit à petit il s'ap-prinvoise avec ces actes de pieté. Par exemple, vous devez inviolablement faire tous les matins l'exercice du matin, qui est marqué en l'*Introduction* : or, pour le faire courtement, vous pourrez en vous habillant remercier Dieu, par maniere d'oray-son jaculatoire, de quoy il vous a conservée ceste nuit-là, et faire encore le deuxiesme et troisieme poinct, non-seulement en vous habillant, mais au lit ou ailleurs, sans difference de lieu ou d'actions quelconques; puis. tout aussitost que vous pourrez, vous vous mettrez à genoux, et ferez le quatrieme poinct, commençant à faire cest eslan de cœur qui est marqué : *O Seigneur, voilà ce pauvre et miserable cœur*. J'en dy de mesme de l'examen de conscience, que vous pouvez faire le soir en vous retirant, partout où vous vous treuverez, pourveu qu'on fasse le troisieme et le quatrieme poinct à genoux, tandis qu'aucune maladie ne vous en empesche.

Ainsi, en l'église, oyez la messe avec une contenance d'une vraye fille de Dieu; et plutost que de relascher de ceste reverence, sortez de l'église, et vous en retirez.

3° Apprenez à faire souvent des oraysons jaculatoires, et des esclancemens de vostre cœur à Dieu.

4° Ayez soing d'estre douce et affable à tout le monde, mais surtout dans le logis.

5° Les aumosnes qui se font chez vous soient aussi faites par vous tousjours, quand vous le pourrez : car c'est un accroissement de vertu que de faire l'aumosne de sa propre main, quand elle se peut bonnement faire.

6° Visitez les malades de vostre bourgade fort volontiers : car c'est une des œuvres que Nostre Seigneur regardera au jour du jugement.

7° Tous les jours, lisez une page ou deux de quelque livre spirituel, pour vous tenir en goust et devotion; et les festes un peu davantage, qui vous tiendra lieu de sermon.

8° Continuez à beaucoup honorer vostre beau-pere, parce que Dieu le veut, le vous ayant donné pour second pere en ce monde; et ayez cordialement le mary, luy rendant avec une douce et simple bien-vueillance tout le contentement que vous pourrez; et soyez sage à supporter les imperfections de qui que ce soit, mais surtout de ceux du logis.

Je ne voy pas pour le present que j'aye à vous dire autre chose, sinon que, lorsque nous vous reverrons, vous me direz comme vous vous serez conduite en ce chemin de devotion; et s'il y a quelque chose à y adjouster, je le feray. Vivez donc toute joyeuse en Dieu et pour Dieu, ma tres-chere fille, ma niepce, et croyez que je vous cheris tres-parfaitement, et suis infiniment, Madame, vostre, etc.

DCCCLXXXVI.

S. François de Sales, à Madame de la Valbonne.

Exhortation à la perseverance dans la pratique des vertus. Advis sur les distractions et les secheresses; la communion en est le remede : sa privation doit estre supportée avec soumission. Il ne faut point se troubler lorsqu'on ne se souvient pas de ses fautes legeres pour s'en confesser.

Annessy, 15 may 1617.

DIEU vous benisse, ma tres-chere niepce, ma fille, de quoy vous persevererez tousjours au soing de luy garder les plus precieuses affections de vostre cœur. Que vous serez heureuse, si ceste perseverance dure jusques à la fin de ceste miserable vie! car ainsi ceste fin sera le sacré commencement d'une belle et tres-sainte eternité.

Il faut bien tousjours tenir ferme en nos deux cheres vertus, la douceur envers le prochain, et la tres-aymable humilité envers Dieu : et j'espere qu'il sera ainsi, car ce grand Dieu, qui vous a prinse par la main pour vous tirer à soy, ne vous abandonnera point qu'il ne vous ayt logée en son tabernacle eternel. Il faut arracher tout à fait le soing des preseances, puisque

mesme on ne possede jamais tant l'honneur qu'en le mesprisant, et que cela trouble le cœur, et nous fait faire des eschappées contre la douceur et l'humilité.

Ne vous estonnez nullement de vos distractions, froideurs et soicheresses : car tout cela se passe en vous, du costé des sens, et en la partie de vostre cœur qui n'est pas entierement à vostre disposition ; mais , à ce que je voy, vostre courage est immobile et invariable és resolutions que Dieu vous a données. Vrayement, ma chere fille, il ne faut pas laisser la sainte communion pour ceste sorte de mal ; car rien ne ramassera mieux vostre esprit que son roy, rien ne l'eschauffera tant que son soleil, rien ne le destrempera si souëfvement que son bausme.

Il n'y a remede, ma tres-chere fille : nous avons renoncé aux consolations mondaines, et, non contens de cela, encore nous faut-il renoncer aux spirituelles. puisque telle est la volonté de Celuy pour lequel nous devons vivre et mourir.

Pensez si nostre Mere eust fait une grande feste de vous voir à la Visitation, et si vostre consolation m'en eust donné une excellente ! Mais, puisque le mary ny le confesseur ne l'ont pas treuvé bon, il faut demeurer en paix.

Comme aussi aux retranchemens des communions : je ne sçay pas leurs motifs en cela, et ne les sçachant pas, il ne faut pas que j'en die autre chose ; ils ne sçavent peut-estre pas aussi les miens, et c'est pourquoy ils ne les jugent pas dignes d'estre suivis. En cela chacun a son goust particulier : mais pour vous, je vous assure bien que vous ne perdrez rien ; car ce que vous ne gagnerez pas en la suavité de la communion, vous le treuverez en l'humilité de vostre sousmission, si vous acquiescez simplement à leurs volontez.

Mais de ceste crainte qu'on vous donne que vos frequentes communions vous pourroient tourner à mal, je pense que vous ne vous en devez point mettre en peyne, et qu'on ne vous a pas dit cela par discernement de l'estat de vostre cœur, mais pour vous mortifier, ou peut-estre simplement par maniere de defaite, comme quelquesfois il arrive aux personnes mesme fort sages de ne peser pas bien toutes choses.

Quand Madame la presidente viendra, au moins alors nous verrons-nous ; et cependant, vivez toute humble, toute douce, toute passionnée de l'amour sacré de l'Espoux celeste. Je suis en luy, ma tres-chere fille, tout parfaitement vostre.

P. S. Et ne vous troublez point de quoy vous ne remarquez point toutes vos menues cheutes pour vous en confesser : non,

ma fille; car, comme vous tombez souvent sans vous en appercevoir, aussi vous vous relevez sans vous en appercevoir. Aussi n'est-il pas dit au passage que vous m'avez allegué, que le juste se void ou sent tomber sept fois le jour; mais qu'*il tombe sept fois, aussi il se releve* sans attention à ses relevées. Ne vous mettez donc pas en peyne pour cela; mais allez humblement et franchement dire ce que vous aurez remarqué: et ce que vous n'aurez pas remarqué, remettez-le à la douce misericorde de celui-là *qui met la main au-dessous de ceux qui tombent* sans malice, affin qu'ils *ne se froissent* point, et les releve si viste-ment et doucement qu'ils ne s'apperçoivent pas ny d'estre tombez, parce que la main de Dieu les a recueillis en leur cheute, ny d'estre relevez, parce qu'elle les a retirez si soudain qu'ils n'y ont point pensé.

Adieu, ma tres-chere fille, ma niepce; conservez tousjours bien vostre ame bien-aymée, et ne tenez pas grand compte de ces années qui passent, sinon pour gagner la tres-saincte eternité.

(Voyez tome VII, p. 498.)

DCCCLXXXVII.

S. François de Sales, à une Tante.

Il la console dans ses afflictions, par les motifs ordinaires.

20 may 1618.

MADAME, j'ay regardé avec compassion l'estat de vostre cœur, dés que j'ay sceu le desplaysir qu'il a receu ces jours passez: car, encore que je sçache bien que, graces à Dieu, l'experience et accoustumance que vous avez faites, dés quelques années en çà, à souffrir les mescontentemens, aura affermy vostre ame et animé vostre courage, pour n'estre plus si extraordinairement sensible à ces coups inevitables de nostre condition mortelle, si est-ce que d'ailleurs je crains que ces charges si frequentes n'estonnent vostre resolution.

Mais toutesfois, Madame, je ne laisse pas d'esperer qu'apres tant de considerations que vous avez faites sur la vanité de ceste vie, et sur la verité de la future; apres tant de protestations de vouloir estre irrevocablement attachée à la suite de la Providence celeste, vous ne treuviez une parfaicte consolation au pied de la croix de Nostre Seigneur, où la mort nous a esté rendue meilleure que la vie: et ceste illusion de la vie de ce monde n'aura pas eu le credit, je m'asseure, de vous faire demarcher des resolutions que Dieu vous fit prendre sur les evenemens d'autres-fois.

En somme, Madame, il faut s'accommoder à la necessité, et la rendre utile à nostre felicité future, à laquelle nous ne devons ny pouvons aspirer que par le chemin de croix, d'espines, d'afflictions. Et en verité il

importe peu, ains il importe beaucoup à ceux que nous cherissons, que leur sejour soit court parmy les tracás et les miserés de ceste vie. Et quant à nous, cela ne nous toucheroit point, si nous sçavions considerer, que c'est la seule eternité à laquelle nous devons dresser tous nos desirs pour Dieu.

Ma tres-chere tante, et certes, pour parler selon mon cœur, ma tres-chere fille, ne vous laissez pas emporter au torrent des adversitez; ains attachez-vous aux pieds de Nostre Seigneur, et dites-luy que vous estes sienne, qu'il dispose de vous, et de ce qu'il a voulu estre vostre à son gré, en vous assurant, et à vous et aux vostres, la tres-saincte eternité de son amour : ces momens ne meritent pas qu'on y pense, sinon pour parvenir à ce bien. Je suis, Madame, vostre, etc.

DCCCLXXXVIII.

S. François de Sales, à une Cousine.

Le Saint la console sur la mort de son pere.

24 juillet 1621.

MON cœur ayme trop le vostre, Madame ma tres-chere cousine, pour ne voir pas et ne sentir pas sa douleur en ceste si recente et veritablement grande perte que nous venons tous de faire; mais, ma tres-chere fille, de mettre la main à vostre cœur, et d'entreprendre de le gucir, il ne m'appartient pas, et surtout le mien estant certes des plus affligés de toute nostre parenté, comme celuy qui cherissoit passionnement ce cher oncle, qui m'honoroit reciproquement, avec beaucoup d'affection, de sa digne et aymable bien-vueillance.

Je prie Dieu, ma chere cousine, qu'il vous souslage luy-mesme de sa sainte consolation, et qu'il vous fasse ramentevoir, en ceste occasion, de toutes les resolutions qu'il vous a jamais données d'acquiescer en toutes occurrences à sa tres-saincte volonté, et de l'estime que sa divine Majesté vous a donnée de sa tres-saincte Trinité, à laquelle nous devons esperer que la chere ame de celuy de qui nous ressentons la separation est arrivée : car, hélas! ma tres-chere cousine, nous n'avons de vie en ce monde que pour aller à celle de paradis, à laquelle nous nous avançons de jour en jour, et ne sçavons pas quand ce sera le jour de nostre arrivée.

Or sus, vostre pere est hors du pelerinage plein de tant de travaux; il est arrivé au lieu de son assurance; et s'il ne possede pas encore la vie eternelle, il en possede la certitude, et nous contribuerons nos prieres à l'acception de son bon-heur perdurable. Ma tres-chere cousine, je vous écris ainsi sans art, plein de desir que vous m'aymiez tousjours, et que vous croyiez que je seray toute ma vie vostre, etc.

DCCCLXXXIX.

S. François de Sales, à un Cousin.

Consolations sur la mort d'un pere fort aagé.

28 juillet 1621.

MONSIEUR mon cousin, ce porteur va de la part de M. de Chalcedoine et du chevalier, mes freres, comme aussi de la mienne, pour vous offrir nostre service en ceste occasion de la perte que vous avez faite, laquelle, comme elle est extreme, aussi nous la ressentons vivement avec vous, et ne laissons pas pourtant de vous prier de souslager vostre cœur de tout vostre pouvoir, en consideration de la grace que Dieu vous a faite, et à tous ceux qui ont le bien de vous appartenir, vous ayant laissé la jouissance de ce bon pere à longues années, ne l'ayant retiré qu'à l'aage apres lequel ceste vie ne pouvoit plus guere durer sans beaucoup de peynes et de travaux, qui accompagnent ordinairement la vieillesse.

Mais vous devez encore plus vous consoler de quoy ce bon pere a vescu toutes ses années dans l'honneur et la vertu, en l'estime publique, en l'affection de sa parenté et de tous ceux qui le cognoissoient, et enfin de quoy il est decedé dans le sein de l'Eglise et parmy les actions de la pieté; de sorte que vous avez de quoy esperer qu'il vous assistera mesme en la vie des bien-heureux: et tandis, je vous offre derechef mon fidelle service, et à Madame la baronne de N. ma cousine, qui suis de tout mon cœur, Monsieur mon cousin, vostre, etc.

DCCCXC.

S. François de Sales, à une Cousine.

Le Sainct luy marque les advis qu'il a donnez à une damoiselle sur sa conduite par rapport aux hommes.

MA tres-chere fille, je saluë vostre cœur de tout mon ame: j'ay dit à ce porteur ce qui m'a semblé à propos, qui est qu'il regardast à trouver parti tout à loysir affin de sortir de ce service, auquel il est plus convenablement.

Ma fille N. doit estre bien sur ses gardes, pour ne donner aucun sujet aux hommes de soupçon, par aucun desreglement de contenance ou amusement, ny sujet de jalousie à l'Espoux celeste, qui est à la verité jaloux des ames qu'il favorise, affin qu'on ne distraye de son amour aucune affection, pour l'appliquer à la creature.

J'ay veu la sœur de Bons à Chamberi, et elle a fait fort devotement et confidemment sa reveue, lorsque je l'ouy en confession en son abbaye.

Dieu vous comble de ses benedictions, ma cousine ma fille! et je saluë vostre sœur de N. et toutes nos autres sœurs.

DCCCXCI.

S. François de Sales, à une de ses Cousines.

Il l'exhorte à faire tous les jours de nouveaux progrès dans la piété.

A Saint-Rambert, le 21 aoust 1608.

MADAME ma tres-chere cousine, à mesure que je m'esloigne de vous selon l'exterieur, mon esprit retourne plus frequemment ses yeux du costé du vostre, d'avec lequel il est inseparable, et je ne manque point d'invoquer tous les jours la bonté de nostre Sauveur sur vous, et la soigneuse assistance de vostre bon ange, pour la conservation de vostre cœur, auquel, d'une ardeur nompareille, je souhaite toutes les plus desirables faveurs du ciel, et surtout ceste inviolable fidellité au saint amour, que vous avez vouée par tant de resolutions au cœur debonnaire de ce doux et cher Jesus.

Vivez tousjours, ma chere cousine, ma fille, avec ce courage d'aggrandir perpetuellement en la dilection de Dieu; tenez bien estroitement sur vostre poitrine, et entre les bras de vos saintes resolutions, celuy qui, par tant de signes visibles, vous a tesmoigné d'avoir eu eternellement vostre nom et vostre cœur gravez en sa volonté pleyne de bien-vueillance en vostre endroit.

Je pars pour aller voir ceste chere sœur que vous aymez tant, avec laquelle vous pouvez penser si je m'entretiendray de vostre ame, laquelle je porte tousjours presente à la mienne par affection. Je vous supplie de visiter par lettre la bonne Mere l'Ancienne, à laquelle vos encouragemens seront profitables; car, pour le present, je n'ay nul loysir que pour vous escrire ces quatre mots, que je fay vous donnant la sainte benediction de Dieu, qui tous les jours me rend plus vivement et singulièrement, Madame ma chere cousine, vostre, etc.

Je finis aujourd'huy ma quarante-uniesme année: priez Nostre Seigneur qu'il rende le reste de mon aage utile à sa gloire et à mon salut. Dieu soit tousjours au milieu de vostre cœur.

DCCCXCII.

S. François de Sales, à une Cousine (1).

Le Saint l'engage à entrer en religion. Le conrago est preferable à la devotion sensible, mais il ne doit point estre empressé.

MA tres-chere sœur, ma cousine et ma plus chere fille, *venez en la montaigne que Dieu vous montrera*, pour y consacrer

(1) Cette lettre devait figurer dans la 3^e partie.

ces petits momens de vie qui vous restent en faveur de la tres-sainte eternité qui vous est preparée.

Ne vous mettez point en peyne de quoy vous n'avez pas les sentimens de devotion et consolation presentement; car le courage fort que vous avez vaut mieux que tout cela. Pensez-vous pas que la pauvre jeune et belle Rebecca pleura bien plus fort lorsqu'elle se separa de son pere, sa mere, et son pays? mais parmy tout cela elle ne laissa pas de dire courageusement : J'iray, et elle fut digne d'estre espouse d'Isaac. Quittez ces empressemens, et achevez vos affaires en tranquillité, comme voyant Nostre Seigneur à vostre costé, qui vous ayde à les faire.

Je prieray, quoyque indignement, pour N. N., et les serviray partout où je pourray.

Dieu, de sa main toute-puissante, vous veuille retirer à soy, et vous amener au lieu auquel il vous a appelée : l'ange qui vous a assistée en vos resolutions soit luy-mesme vostre guide en l'execution. Je suis sans fin. ma tres-chere fille, vostre tres-humble, etc.

DCCCXCIII.

S. François de Sales, à une Cousine.

Il luy souhaite l'amour de Dieu; il est nostre cuirasse et nostre bouclier; il nous faut faire un grand usage de sa protection. et avoir beaucoup d'humilité et de courage.

MADAME ma chere cousine, je ne puis, mais je ne veux pas me contenir de vous escrire, ayant un porteur si asseuré. Ce n'est pourtant que pour vous dire que je demande continuellement à la sainte messe beaucoup de graces pour vostre ame, mais surtout et pour tout, l'amour divin; car aussi est-ce nostre tout : c'est nostre miel, ma chere cousine, dedans lequel et par lequel toutes les affections et toutes les actions de nostre cœur doivent estre confites et adoucies.

Mon Dieu! que le royaume interieur est heureux quand ce saint amour y regne! Que bien-heureuses sont les puissances de nostre ame qui obeyssent à un roy si saint et si sage! Non, ma chere cousine, sous son obeyssance et dans cest estat, il ne permet point que les grans pechez habitent, ny mesme aucune affection aux plus moindres. Il est vray qu'il les laisse bien aborder les frontières, affin d'exercer les vertus interieures à la guerre, et les rendre vaillantes, et permet que les espions, qui sont les pechez veniels et les imperfections, courent çà et là parmy son royaume; mais ce n'est que pour faire cognoistre que sans luy nous serions en proye à tous nos ennemys.

Humilions-nous fort, ma chere cousine, ma fille; advouons que, si Dieu ne nous est cuirasse et bouclier, nous serons incontinent percez et transpercez de toutes sortes de pechez. C'est pourquoy, lenons-nous bien à Dieu par la continuation de nos exercices : que ce soit le gros de nostre soing, et le reste, des despendances.

Au demeurant, il faut tousjours avoir courage; et s'il nous arrive quelque allanguissement ou affoiblissement d'esprit, courons au pied de la croix, et nous mettons parmy ces saintes odeurs, parmy ces celestes parfums, et sans doubté nous en serons confortez et avigourez. Je presente tous les jours vostre cœur au Pere eternel, avec celui de son Fils Nostre Seigneur, en la sainte messe. Il ne le scauroit refuser, à cause de ceste unyon en vertu de laquelle je say l'offre; mais je presuppose que vous en faites autant de vostre costé. Qu'à jamais puissions-nous, d'esprit, de cœur et de corps, luy estre en sacrifice et holocauste de louange! Vivez joyeuse et courageuse avec Jesus sur vostre poitrine. Madame ma tres-chere cousine, je suis celui qu'il a rendu vostre serviteur et cousin, etc.

DCCCXCIV.

S. François de Sales, à une Cousine.

Il l'exhorte à estre fidelle à Dieu, qui luy inspiroit le mespris des vanitez du monde, et se faisoit goustier à son cœur; il la fortifie contre la crainte de la mort, et l'engage à s'y preparer.

MADAME ma tres-chere cousine, que vous faites bien de trouver Dieu bon, et de savourer sa paternelle sollicitude en vostre endroit, (de quoy, estant maintenant en lieu où vous ne pouvez pas jouyr du tems pour vous exercer à la meditation, il se presente en eschange plus frequemment à vostre cœur, pour le fortifier de sa sacrée presence! Soyez fidelle à ce divin Espoux de vostre ame, et de plus en plus vous verrez que, par mille moyens, il vous fera paroistre son cher amour envers vous.

Je ne m'esbahy donc pas, ma chere cousine, si Dieu, vous donnant le goust de sa presence, vous a petit à petit desgoustée du monde. Sans doubté, ma fille, rien ne fait trouver le chicotin si amer que de se nourrir de miel. Quand nous savourerons les choses divines, il ne sera plus possible que les mondaines nous reviennent donner appetit. Mais se pourroit-il bien faire qu'apres avoir consideré la bonté, la fermeté, l'eternité de Dieu, nous puissions aymer ceste veritable vanité du monde? Or sus, il nous faut supporter et tolerer ceste vanité du monde; mais il ne

faut aymer ny affectionner que la verité de nostre bon Dieu, lequel soit à jamais loüé de ce qu'il vous conduict à ce saint mespris des follies terrestres !

Helas ! il est vray, Madame ma chere cousine, la pauvre Madame de Moiron est trespassee : nous ne l'eussions pas dit le caresme passé. Il est vray, nous trespasserons aussi un jour à venir, lequel nous ignorons. Mon Dieu ! ma chere fille, ne serons-nous pas bien heureux si nous mourons avec nostre doux Sauveur au milieu de nostre cœur ? Or sus, il s'y faut donc bien tenir tousjours, continuant nos exercices, nos desirs, nos resolutions, nos protestations. Il vaut mille fois mieux mourir avec Nostre Seigneur, que de vivre sans luy.

Vivons gayement et courageusement en luy et pour luy, et ne nous estonnons point de la mort : je ne dy pas, ne la craignons point du tout ; mais je dy, ne nous troublons point. Si la mort de Nostre Seigneur nous est propice, la nostre nous sera bonne. C'est pourquoy, pensons souvent à la sienne : cherissons bien sa croix et sa passion.

C'est bien dit, ma fille bien-aymée : quand nous verrons mourir nos amys, pleurons-les un peu, regrettons-les un peu par compassion et tendreté, mais avec tranquillité et sans impatience ; et faysons valoir leur deslogement pour nous preparer tout doucement et joyeusement au nostre.

J'ay loüé Dieu de quoy ceste pauvre deffuncte s'estoit retirée, ce me semble, à la devotion un peu plus ceste année derniere ; car c'est un grand signe de la misericorde de Dieu sur elle. Il y a justement une année qu'elle entra en nostre confrerie, laquelle aussi luy a bien rendu son devoir. Vostre tres-affectionné, etc.

DCCCXCV.

S. François de Sales, à un Cousin.

Le Saint s'excuse de n'avoir point respondu plus tost à une de ses lettres, et luy fait son compliment de condoléance sur la mort de son pere.

MONSIEUR mon cousin, je puis dire que ce fut sans ma faute que nous laissames retourner vostre laquais sans response à la lettre que vous avez prins la peyne de m'escrire.

Monsieur Deage (1) fut celuy qui me trompa, ayant luy-mesme le premier esté trompé par sa surdité ; car il me dit que vostre laquais estoit sorty de la ville le soir, pour faire son partement plus matin, qui me garda d'escrire comme je devois.

(1) Mort en 1610.

Je suis trop long à faire ceste excuse : mais pardonnez-moy ce que je crains, le deschet de l'opinion que vous m'asseurez que vous avez de mon affection, laquelle, si elle pouvoit croistre, s'augmenteroit tous les jours, comme vous en faites naistre en tout tems de nouveaux sujets : comme est la patience qu'il vous a plu avoir à ma priere à l'endroit de M. de Bellecombe, de laquelle ne voulant plus abuser, Monsieur, on ne vous priera point de la continuer plus avant, mais de la voir employer avec vostre incommodité et sans leurs proficts, puisqu'ils ne s'en sont servis à faire l'appointement que vous desirez.

J'ay sçeu le trespas de Monsieur vostre pere mon oncle, bientost apres qu'il fut advenu, et en ressentis les afflictions que je devois à l'amitié de laquelle il avoit tousjours honoré nostre mayson, et à la perte que vous avez faite, laquelle je sceus bien profiter par la memoire de celle que peu d'années auparavant j'avois faite moy-mesme sur un pareil sujet. Je n'attendis pas, croyez-le bien, je vous supplie, de recommander son ame à Nostre Seigneur, que vous m'en eussiez adverty; mais luy rendis ce devoir sur-le-champ à la premiere nouvelle, et n'eusse pas retardé non plus à vous escrire, pour vous faire la ceremonieuse offrande du service de nostre mayson et du mien en particulier, si je n'eusse sçeu que vous nous croyez tous vostres pour une bonne fois, sans qu'il soit necessaire d'en renouveler si souvent les recognoissances : et quant aux consolations, je sçay qui vous estes, et ma cousine aussi, et laisse au bon Jesus, lequel vous avez en vostre esprit, à vous faire cest office. J'en dy de mesme de M. Duvillars mon cousin.

DCCCXCVI.

S. François de Sales, à M. de Blonay.

Il luy donne advis que la congregation de la Visitation est sur le point de s'establir, et qu'il songe à luy amener sa fille.

8 febvrier 1610 (1).

MONSIEUR mon cher frere, je vous donne advis que, par la divine misericorde, le tems de la Visitation s'approche; je veux dire qu'enfin nos conclusions sont prises, et que nous attendons à ce printems Madame de Chantal pour commencer nostre petite congregation, à laquelle vous sçavez que le Saint-Esprit a destiné vostre fille, que je tiens pour mienne. Il m'est tombé ce matin dans l'esprit, pensant à elle, que c'est singulierement à son ame que s'adressent les parolles de l'Espoux sacré : *Debout, hastez-vous, mon amy*; car enfin *Amye* (2), c'est son nom, et l'Espoux l'appelle par son nom propre. Dites donc à ceste chere fille amyé qu'elle vienne de bon cœur nous treuver.

Mais, mon cher frere, soyez genereux : dites-luy vous-mesme

(1) Cette lettre a été oubliée. — (2) Aimée de Blonay.

qu'il faut qu'elle oublie son peuple et la mayson de son pere : car elle s'en souviendra tousjours devant Dieu, qui est nostre pere commun. Tenez donc nostre chere fille preste pour nous l'amener assitost apres Pasques; car nous esperons commencer environ ce tems-là.

DCCCXCVII.

*S. François de Sales, à un Gentil-homme
qui desiroit se retirer du monde.*

Le Saint luy donne des avis pour cognoistre la volonté de Dieu. Il luy prescrit un genre de vie particulier pendant trois mois.

MONSIEUR, allez et benissez Nostre Seigneur de la favorable inspiration qu'il vous a donnée pour vous retirer de ce grand et large train, que ceux de vostre aage et de vostre profession ont accoustumé de suivre, et par lequel ils arrivent ordinairement à mille sortes de vices et d'inconveniens, et de là bien souvent à la damnation eternelle. Au demeurant, pour rendre ceste divine vocation fructueuse, et pour plus clairement apprendre l'estal que vous devez choisir, pour la plus grande satisfaction de ceste misericorde infinie qui vous semond à son parfait amour, je vous conseille de pratiquer ces exercices pour ces trois mois suivans.

Premierement, que vous retranchiez quelques satisfactions sensuelles que vous pourriez autrement prendre sans offenser Dieu, et que pour cela vous vous leviez tousjours à six heures du matin. soit que vous ayez bien dormy ou mal dormy, pourveu que vous ne soyez pas malade (car alors il faudroit condescendre au mal), et, pour faire quelque chose de plus tous les vendredys, vous vous leviez à cinq heures. Ce point icy vous donnera plus de loysir de faire l'orayson et la lecture.

Item, que vous vous accoustumiez à dire tous les jours, apres ou devant l'orayson, quinze *Pater noster* et quinze *Ave Maria*, les bras estendus en guise de crucifix.

Davantage, que vous renonciez aux playsirs du goust, mangeant les viandes que vous pourrez avoir à table, lesquelles vous seront les moins agreables, pourveu qu'elles ne soient point mal-saines, et laissant celles auxquelles vostre goust aura plus d'inclination.

Encore voudrois-je que quelquesfois la sepmaine vous couchassiez vestu.

Or, ces petites et foibles austeritez vous serviront à double

fin : l'une pour impetrer plus aysement la lumiere requise à vostre esprit pour faire son choix, car la deperition du corps en ceux qui ont les forces et la santé entiere esleve merveilleusement l'esprit; l'autre pour essayer et taster l'aspreté, affin de voir si vous la pourriez embrasser, et quelle respugnance vous y aurez; car cest essay vous est requis pour la preuve de la foible inclination que vous avez à la retraite du monde; et si vous estes fidelle en la pratique du peu que je vous propose, on pourra juger quel vous seriez, en beaucoup qui s'exerce aux religions.

Priez instamment Nostre Seigneur qu'il vous illumine, et luy dites souvent la parolle de S. Paul : Seigneur, que voulez-vous que je fasse? *Domine, quid me vis facere?* et celle de David : *Doce me facere voluntatem tuam, quia Deus meus es tu.* Surtout, si parmy la nuict vous vous esveillez, employez bien ce tems-là à parler seul à Nostre Seigneur sur vostre choix; protestez souvent à sa Majesté que vous luy resignez et laissez en ses mains la disposition de tous les momens de vostre vie, et qu'il luy playse de les employer à son gré.

Ne faites point de faute de faire l'orayson le matin; et le soir, quand vous pourrez, une petite retraite avant soupper, pour eslancer vostre cœur en Nostre Seigneur.

Faites les passe-tems qui seront plus vigoureux, comme de monter à cheval, sauter, et autres tels, et non pas les mollets, comme de jouer aux cartes et danser. Mais si de ceux-là vous estes touché de quelque gloire : Helas! direz-vous, que me sert tout cecy à l'éternité.

Communiez tous les dimanches, et tousjours avec prieres, pour impetrer la lumiere requise : et ces jours-là de feste vous pourrez bien visiter, par maniere d'exercice, les lieux saints des Capucins, Saint-Bernard, les Chartreux. Dieu vous vueille donner sa paix, sa grace, sa lumiere et sa tres-sainte consolation!

Si vous sentez l'inspiration prendre force du costé de la religion, et que vostre cœur en soit pressé, conferez avec vostre confesseur; et, en cas que vous preniez resolution, allez disposant le grand-pere à cela, affin que, moins qu'il sera possible, l'ennuy et le desplaysir de vostre retraite ne tombent sur la religion, et vous seul en soyez chargé. *Oh! que Dieu est bon à son Israël, qu'il est bon à ceux qui sont droicts de cœur!*

SUITE DE LA LETTRE :

Méditation, ou considerations propres à une personne qui a dessein de quitter le monde.

I^{er} POINCT.

Considerez, premierement, que Nostre Seigneur ayant peu obliger ses creatures à toutes sortes de services et obeysances envers luy, il ne l'a pas neantmoins voulu faire, ains s'est contenté de nous obliger à l'observation de ses commandemens : de maniere que s'il luy eust pleu ordonner que nous jeusnassions toute nostre vie, que nous fissions tous vie d'hermites, de chartreux, de capucins, encore ne seroit-ce rien au respect du grand devoir que nous luy avons; et neantmoins il s'est contenté que nous gardassions simplement ses commandemens.

II^e POINCT.

Considerez, secondement, qu'encore qu'il ne nous ayt point obligez à plus grand service qu'à celui que nous luy rendons en gardant ses commandemens, si est-ce qu'il nous a invitez et conseillez à faire une vie tres-parfaicte, et observer l'entier renoncement des vanitez et convoitises du monde.

III^e POINCT.

Considerez, troisiemement, que, soit que nous embrassions les conseils de Nostre Seigneur, nous rangeant à une vie plus estroicte, soit que nous demeurions en la vie commune et en l'observance seule des commandemens, nous aurons en tout de la difficulté; car, si nous nous retirons du monde, nous aurons de la peyne de tenir perpetuellement bridez et subjets nos appetits, renoncer à nous-mesmes, resigner nostre propre volonté, et vivre en une tres-absolue subjection sous les loyx de l'obeyssance, chasteté et pauvreté. Si nous demeurons au chemin commun, nous aurons une peyne perpetuelle à combattre le monde qui nous environnera, et resister aux frequentes occasions de pecher qui nous arrivent, et à tenir nostre barque sauve parmy tant de tempestes.

IV^e POINCT.

Considerez, quatriemement, qu'en l'une et en l'autre vie, servant bien Nostre Seigneur, nous aurons mille consolations hors du monde. Le seul contentement d'avoir tout quitté pour Dieu vaut mieux que mille mondes : la douceur d'estre conduit par l'obeyssance, d'estre conservé par les loyx, et d'estre comme à couvert des plus grandes embusches, sont de grandes suavitez, laissant à part la paix et tranquillité qu'on y treuve, le playsir d'estre occupé nuict et jour à l'orayson et choses divines, et mille telles delices; et quant à la vie commune, la liberté, la varieté du service qu'on peut rendre à Nostre Seigneur, l'aysance de n'avoir à observer que les commandemens de Dieu, et cent autres telles considerations qui la rendent fort delectable.

CONCLUSION.

Sur tout cela : Helas! direz-vous à Dieu, Seigneur, en quelle condition vous serviray-je? Ah! mon ame, où que ton Dieu t'appelle, tu luy

seras fidelle ; mais de quel costé l'est-il advis que tu ferois mieux ? Examinez un peu vostre esprit, pour sçavoir s'il sent point aucune inclination plutost d'un costé que de l'autre ; et, l'ayant descouvert, ne faites encore point de resolution, ains attendez jusqu'à ce qu'on vous le die.

Autre meditation, ou considerations sur la naissance du Sauveur dans l'estable de Bethleem.

I^{er} POINCT.

Imaginez-vous de voir S. Joseph avec la Sainte Vierge, sur le point de son accouchement, arriver en Bethleem, et chercher partout à loger sans trouver aucun qui les veuille recevoir. O Dieu ! quel mespris et reject le monde fait des gens celestes et saints, et comme ces deux saintes ames embrassent volontiers ceste abjection ! Ils ne s'eslevent point, ils ne font point de remonstrances de leur qualité, mais tout simplement reçoivent ces refus et aspretez avec une douceur nompareille. Ah ! miserable que je suis, le moindre oubly que l'on fait de l'honneur poinctilleux qui m'est deu, ou que j'imagine m'estre deu, me trouble, m'inquiette, excite mon arrogance et ma fierté ; partout je me pousse à vive force és premiers rangs. Helas ! quand auray-je ceste vertu, le mespris de moy-mesme et des vanitez !

II^e POINCT.

Considerez comme S. Joseph et Nostre-Dame entrent dans l'entrée et porche qui servoit parfois d'establerie aux estrangers, pour y faire le glorieux enfantement du Sauveur. Où sont les superbes edifices que l'ambition du monde esleve pour l'habitation des vils et detestables pecheurs ? Eh ! quel mespris des grandeurs du monde nous a enseigné ce divin Sauveur ! Que bien-heureux sont ceux qui sçavent aymer la sainte simplicité et moderation ! Miserable que je suis ! il me faut des palais, encore n'est-ce pas assez ; et voilà mon Sauveur sous un toict tout percé et sur du foin, pauvrement et piteusement logé !

III^e POINCT.

Considerez ce petit enfançon, nay nud, frileux, dans une cresse, enveloppé de bandelettes. Helas ! que tout est pauvre, que tout est vil et abject en cest accouchement ! Que nous sommes douillets et sujets à nos commoditez, amoureux des sensualitez ! Il faut grandement exciter en nous le mespris du monde et le desir de souffrir pour Nostre Seigneur les abjections, mesayses, pauvretes et manquemens.

CONCLUSION.

Si vous estes quelquesfois un peu difficile à traiter en vos infirmités temporelles, petit à petit cela se passera. L'esprit humain fait tant de tours et retours, sans que nous y pensions, qu'il ne se peut qu'il ne fasse des mines : celui pourtant qui en fait le moins est le meilleur.

DCCCXCVIII.

*S. François de Sales, à un Gentil-homme
qui alloit suivre la Cour.*

Quelque dangereux que soit le séjour de la Cour, les personnes bien naves en évitent les escueils. Les principaux sont la vanité et l'ambition : effets de l'un et l'autre ; moyens de s'en garantir. Regles de conduite à l'usage d'un homme de Cour.

8 decembre 1610.

MONSIEUR, enfin donc vous allez faire voile et prendre la haute mer du monde en la Cour. Dieu vous veuille estre propice, et que sa sainte main soit tousjours avec vous.

Je ne suis pas si paoureux que plusieurs autres, et n'estime pas ceste profession-là des plus dangereuses pour les ames bien naves et pour les courages masles ; car il n'y a que deux principaux escueils en ce gouffre : la vanité, qui ruyne les esprits mous, faineans, feminins et flouets ; et l'ambition, qui perd les cœurs audacieux et presomptueux.

Et comme la vanité est un manquement de courage, qui, n'ayant pas la force d'entreprendre l'acquisition de la vraye et solide louange, en veut et se contente d'en avoir de la fausse et vuide ; aussi l'ambition est un excez de courage qui nous porte à pourchasser des gloires et honneurs, sans et contre la regle de la rayson.

Ainsi la vanité fait qu'on s'amuse à des folastres galanteries qui sont à louange devant les femmes et autres esprits minces, et qui sont à mespris devant les grands courages et esprits relevez ; et l'ambition fait que l'on veut avoir les honneurs avant que les avoir-meritez : c'est elle qui nous fait mettre en compte pour nous, et à trop haut prix le bien de nos predecesseurs, et voudrions volontiers tirer nostre estime de la leur.

Or, Monsieur, contre tout cela, puisqu'il vous plaist que je vous parle ainsi, continuez à nourrir vostre esprit des viandes spirituelles et divines ; car elles le rendront fort contre la vanité, et juste contre l'ambition.

Tenez bon à la frequente communion ; et, croyez-moy, vous ne sçauriez faire chose qui vous affermisse tant en la vertu ; et, pour bien vous asseurer en cest exercice, rangez-vous sous les conseils de quelque bon confesseur, et le priez qu'il prenne autorité de vous demander compte, en confession, des retardemens que vous ferez en cest exercice, si par fortune vous en faysiez : confessez-vous tousjours humblement, et avec un vray et expres propos de vous amender.

N'oubliez jamais (mais de cela je vous en conjure) de demander à genoux les secours de Nostre Seigneur avant que de sortir de vostre logis, et de demander le pardon de vos fautes avant que d'aller coucher.

Surtout gardez-vous des mauvais livres, et pour rien du monde ne laissez point emporter vostre esprit sur certains escrits que les cervelles foibles admirent, à cause de certaines vaynes subtilitez qu'ils y hument, comme cest infasme Rabelais, et certains autres de nostre aage, qui font profession de revoquer tout en double, de mespriser tout, et se mocquer de toutes les maximes de l'antiquité. Au contraire, ayez des livres de solide doctrine, et surtout des chrestiens et spirituels, pour vous y recreer de tems en tems.

Je vous recommande la douce et sincere courtoisie, qui n'offense personne et oblige tout le monde; qui cherche plus l'amour que l'honneur; qui ne raille jamais aux despens de personne, ny picquement; qui ne recule personne, et aussi n'est jamais reculée; et si elle l'est, ce n'est que rarement; en eschange de quoy, elle est tres-souvent honorablement avancée.

Prenez garde, je vous supplie, à ne vous point embarrasser parmy les amourettes, et à ne point permettre à vos affections de prevenir vostre jugement et rayson, au choix des subjects aymables; car, quand une fois l'affection a prins sa course, elle traîne le jugement, comme un esclave, à des choix fort impertinens, et dignes du repentir qui les suit par apres bientost.

Je voudrois que d'abord, en devis, en maintien et en conversation, vous fissiez profession ouverte et expresse de vouloir vivre vertueusement et judicieusement, constamment et chrestienement.

Je dy vertueusement, affin qu'aucun ne pretende de vous engager aux desbauches.

Judicieusement, affin que vous ne fassiez pas des signes extremes, en l'exterieur, de vostre intention; mais tels seulement que, selon vostre condition, ils ne puissent estre censeurez des sages.

Constamment, parce que, si vous ne tesmoignez pas avec perseverance une volonté inviolable, vous exposerez vos resolutions aux desseins et attaques de plusieurs miserables ames, qui attaquent les autres pour les reduire à leur train.

Je dy enfin chrestienement, pour ce que plusieurs font profession de vouloir estre vertueux à la philosophique, qui neantmoins ne le sont ny le peuvent estre en façon quelconque, et ne sont autre chose que certains phantosmes de vertu, couvrant à ceux qui ne les hantent pas leurs mauvaise vie et humeurs par des ceremonieuses contenances et parolles.

Mais nous, qui sçavons bien que nous ne scaurions avoir un seul brin de vertu que par la grace de Nostre Seigneur, nous devons employer la pieté et la sainte devotion pour vivre vertueusement; autrement, nous n'aurons de vertu qu'en imagination et en ombre.

Or, il importe infiniment de se faire cognoistre de bonne heure tel qu'on veut estre tousjours; et en cela il ne faut pas marchander.

Il vous importera aussi infiniment de faire quelques amys de mesme intention, avec lesquels vous puissiez vous entreporter et fortifier. Car c'est chose toute vraie, que le commerce de ceux qui ont l'ame bien dressée nous sert infiniment à dresser ou à bien tenir dressée la nostre.

Je pense que vous treuverez bien aux Jesuites, ou aux Capucins, ou aux Feuillans, ou mesme hors des monasteres, quelque esprit courtois qui se resjouyra, si quelquesfois vous l'allez voir pour vous recreer et prendre haleyne spirituelle.

Mais il faut que vous me permettiez de vous dire quelque chose en particulier.

Voyez-vous, Monsieur, je crains que vous ne retourniez au jeu; et je le

crains, parce que ce vous sera un tres-grand mal : cela, en peu de jours, dissiperoit vostre cœur, et feroit fletrir toutes les fleurs de vos bons desirs. C'est un exercice de fayneant; et ceux qui se veulent donner du bruict et de l'accueil, jouant avec les grans, disant que c'est le plus court moyen de se faire cognoistre, tesmoignent qu'ils n'ont point de bonne marque de merite, puisqu'ils ont recours à ces moyens, propres à ceux qui, ayant de l'argent, le veulent hasarder : et ne leur est pas grande louange d'estre cogneus pour joueurs; mais, s'il arrive de grandes pertes, chacun les cognoist pour fous. Je laisse à part les suites des choleres, desespoirs et forceneries, desquels pas un joueur n'a aucune exemption.

Je vous souhaite encore un cœur vigoureux, pour ne point flatter vostre corps en delicatesses, au manger, au dormir, et telles autres mollesses : car enfin un cœur genereux a tousjours un peu de mespris des mignardises et delices corporelles.

Neantmoins Nostre Seigneur dit que *ceux qui s'habillent mollement sont és maysons des roys*; c'est pourquoy je vous en parle : et Nostre Seigneur ne veut pas dire qu'il faille que tous ceux qui sont és cours s'habillent mollement; mais il dit seulement que coustumierement ceux qui s'habillent mollement se treuvent là. Or je ne parle pas de l'exterieur de l'habit, mais de l'interieur : car pour l'exterieur, vous savez trop mieux la bienséance; il ne m'appartient pas d'en parler.

Je veux donc dire que je voudrois que parfois vous gourmandassiez vostre corps à luy faire sentir quelques aspretez et duretez, par le mespris des delicatesses et le renoncement frequent des choses agreables aux sens : car encore faut-il quelquesfois que la rayson fasse l'exercice de sa supériorité, et de l'autorité qu'elle a de ranger les appetits sensuels.

Mon Dieu! je suis trop long, et si, je ne sçay ce que j'escris; car c'est sans loysir et à diverses reprinses : vous cognoisscz mon cœur, et trouverez tout bon. Encore faut-il pourtant que je vous die cecy.

Imaginez-vous que vous fussiez courtisan de saint Louis : il ayroit, ce roy saint (et le roy est maintenant saint par innocence), qu'on fust brave, courageux, genereux, de bonne humeur, courtois, civil, franc, poly; et neantmoins surtout il ayroit qu'on fust bon chrestien.

Et si vous eussiez esté aupres de luy, vous l'eussiez veu rire amyablement aux occasions, parler hardyement quand il en estoit tems, avoir soing que tout fust en lustre autour de luy, comme un autre Salomon, pour maintenir la dignité royale; et un moment apres servir les pauvres aux hospitaux, et enfin maryer la vertu civile avec la chrestienne, et la majesté avec l'humilité.

C'est, en un mot, ce qu'il faut entreprendre, de n'estre point moins brave pour estre chrestien, ny moins chrestien pour estre brave. Et pour cela, il faut estre tres-bon chrestien, c'est-à-dire fort devot, pieux, et, s'il se peut, spirituel; car, comme dit saint Paul, *l'homme spirituel discerne tout*; il cognoist en quel tems, en quel rang, par quelle methode il faut mettre en œuvre chaque vertu.

Faites souvent ceste bonne pensée, que nous cheminons en ce monde

entre le paradis et l'enfer, que le dernier pas est celui qui nous mettra au logis éternel, et que nous ne sçavons lequel sera le dernier, et que, pour bien faire le dernier, il faut s'essayer de bien faire tous les autres.

O sainte et interminable éternité! bien-heureux qui vous considère : ouy; car qu'est-ce, que jeu de petits enfans, ce que nous faisons en ce monde, pour je ne sçay combien de jours? Rien du tout, si ce n'estoit que c'est le passage à l'éternité.

Pour cela donc il nous faut avoir soing du tems que nous avons à demeurer çà-bas, et de toutes nos occupations, affin que nous les employons à la conquête du bien permanent.

Ayez-moy tousjours comme chose vostre, car je le suis en Nostre Seigneur, vous souhaitant tout bonheur pour ce monde, et surtout pour l'autre. Dieu vous benisse et vous tienne de sa sainte main.

Et pour finir par où j'ay commencé, vous allez prendre la haute mer du monde : ne changez pas pour cela de patron, ny de voiles, ny d'ancre, ny de vent; ayez tousjours Jesus-Christ pour patron, sa croix pour arbre, sur lequel vous estendrez vos résolutions en guise de voile; vostre ancre soit une profonde confiance en luy, et allez à la bonne-heure : veuille à jamais le vent propice des inspirations celestes enfler de plus en plus les voiles de vostre vaisseau, et vous faire heureusement surgir au port de la sainte éternité, que de si bon cœur vous souhaite sans cesse, Monsieur, vostre, etc.

DCCCXCIX.

S. François de Sales, à un Homme du monde.

Exhortation à la vie devote. Ce que c'est que la vie éternelle; il faut estre fidelle à l'inspiration que Dieu nous donne d'y aspirer. Importance du bon exemple dans les graus. Qualitez de l'amour paternel. Usage de quelques chapitres du livre de l'*Introduction*, etc.

Annessy, 24 aoust 1613.

MONSIEUR, parmy les lassitudes et autres ressentimens que la maladie m'a laissez, j'ay dressé le memorial qu'il vous avoit pleu desirer de moy, et ay voulu y adjouster un abrégé, affin qu'il vous fust plus commode en vos confessions de le porter et voir; le grand vous demeurant comme en reserve, pour y avoir recours en vos difficultez, et en tirer l'eclaircissement de ce qui se treuveroit obscur en l'abrégé. Le tout est à la bonne foy, sans art ny couleur; car ces matieres n'en veulent point, la simplicité leur servant de beauté, comme à Dieu qui en est l'auteur. Vous y treuverez, Monsieur, des marques de ma maladie : car si j'eusse fait ce petit ouvrage en pleyne santé, j'eusse sans doute employé un soing plus exact de le rendre moins indigne de vostre reception. Je n'ay sçeu non plus l'escrire moy-mesme; mais ceux qui l'ont escrit n'ont point de cognoissance de l'usage auquel je l'ay dedié.

Beny soit Dieu éternellement de la bonté qu'il exerce envers vostre ame, Monsieur, l'inspirant si puissamment à la resolution de consacrer le reste de vostre vie mortelle au service de l'éternelle : vie éternelle,

qui n'est autre chose que la divinité mesme, en tant qu'elle vivifiera nos esprits de sa gloire et félicité ; vie seule vraie vie, et pour laquelle seule nous devons vivre en ce monde, puisque toute vie qui n'aboutit pas à la vitale éternité, est plutôt une mort qu'une vie.

Mais, Monsieur, si Dieu vous a si amyalement inspiré d'aspirer à l'éternité de gloire, il vous a quant et quant obligé à recueillir humblement et pratiquer soigneusement son inspiration, sous peine d'estre privé de ceste grace et gloire : privation laquelle, à l'oüyr nommer seulement, remplit le cœur d'effroy, pour peu qu'il ayt de courage.

C'est pourquoy, en la simplicité de mon ame, je vous conjure, Monsieur, d'estre fort attentif pour bien conserver ce que vous avez, affin que vous ne perdiez point vostre couronne. Vous estes indubitablement appelé à une devotion masle, courageuse, vaillante, invariable, pour servir de miroir à plusieurs en faveur de la verité de l'amour celeste ; digne reparation des fautes passées, si jamais vous l'aviez esté de la vanité des amours terrestres.

Voyez, je vous supplie, Monsieur, comme je laisse aller mon esprit en liberté autour du vostre ; comme ce nom de père, dont il vous a pleu m'honorer, m'emporte. C'est qu'il est entré dans mon cœur, et mes affections se sont rangées aux loyx de l'amour, qui signifie le plus grand, le plus vif et le plus fort de tous les amours. Ensuite duquel il faut que je vous supplie derechef, Monsieur, de pratiquer diligemment les exercices que je marque és chapitres 10, 11, 12 et 13 de la seconde partie de l'*Introduction*, pour le matin et le soir, pour la retraite spirituelle et pour les aspirations en Dieu. La bonté de vostre esprit, le courage noble que Dieu vous a donné, vous serviront grandement à ceste pratique-là, laquelle vous sera d'autant plus aysée, qu'il n'est besoin d'y employer que des momens desrobez, ains retirez justement en diverses occasions çà et là sur les autres affaires. La dixiesme partie d'une heure, voire encore moins, suffira pour le matin, et autant pour le soir.

Oh ! si vous pouviez doucement decevoir vostre chere ame, Monsieur, et en lieu que vous avez entrepris de communier tous les mois un an durant, mais un an de douze mois, quand vous auriez achevé le douziesme, vous y adjoustassiez le treiziesme, puis le quatorziesme, puis le quinziesme, et que vous allassiez ainsi poursuivant de mois en mois : quel bon-heur à vostre cœur, qui, à mesure qu'il recevroit plus souvent son Sauveur, se convertiroit aussi plus parfaitement en luy ! et cela, Monsieur, se pourroit bravement faire sans bruict, sans interest des affaires, et sans que le monde eust rien à dire. L'expérience m'a fait toucher, en vingt-cinq ans qu'il y a que je sers les ames, la toute-puissante vertu de ce divin Sacrement pour fortifier les cœurs au bien, les exempter du mal, les consoler, et en un mot les diviniser en ce monde, pourveu qu'il soit hanté avec la foy, la pureté et la devotion convenables.

Mais c'est assez dit, Monsieur : l'influence celeste, vostre bon ange et vostre generosité, suppleeront à ce que mon insuffisance ne permet pas de vous proposer. Ainsi prie-je Nostre Seigneur qu'il vous fasse de plus en plus abonder en ses faveurs, et suis sans fin, Monsieur, vostre, etc.

DCD.

S. François de Sales, à un Homme de la Cour.

Il l'encourage à perseverer dans la sainte resolution qu'il avoit prinse de servir Dieu.

31 juillet 1614.

MONSIEUR, j'ay receu la lettre par laquelle vostre grandeur s'abbaisse jusqu'à me conjurer que desormais je l'appelle mon fils : et ma petitesse s'esleve bien aussi jusque-là quo de le vouloir faire ; et pensez que je le puis sans faire tort à ce que vous estes.

Bien qu'à la verité ce sera chose rare de voir la disproportion d'un si chetif pere avec un enfant si relevé ; mais la nature mesme, qui est si sage, a bien fait une pareille singularité en une plante que les arboristes nomment communement *le fils avant le pere*, parce qu'elle pousse son fruit avant ses fleurs (1).

Et puis vous ne regardez pas, comme je pense, ma personne, mais cest ordre sacré duquel elle est douée, qui est le premier de tous les ordres en l'Eglise, de laquelle vous avez cest incomparable honneur et bon-heur d'estre un membre vivant, et non-seulement vivant, mais animé de l'amour sacré, qui seul est la vie de nostre vie, comme vos bons desirs le tesmoignent.

Or sus donc, Monsieur, je vous appelleray desormais mon fils ; mais parce que vous seriez ennuyé de voir tousjours des protestations du respect avec lequel j'useray de ce terme d'amour, je vous veux dire une fois pour toutes que je vous nommeray mon fils avec deux differentes mais accordantes affections, dont Jacob appelle deux de ses enfans, fils.

Car voyez-vous, Monsieur, il appella son cher Benjamin son fils avec un cœur si plein d'amour, que pour cela on a depuis appelé ainsi tous les enfans bien-aymez de leurs peres.

Mais son cher enfant Joseph, devenu vice-roy en Egypte, il l'appella son fils avec un amour si plein d'honneur, que pour ce grand honneur il est dit que mesme il l'adora : car si bien ce fut en songe, ce ne fut pas en mensonge, mais en verité, que ce grand gouverneur d'Egypte avait veu, lors de son enfance, que son pere, sous le signe du soleil, luy faysoit une profonde reverence, que l'Escriture sainte appelle du nom d'adoration.

Voilà donc comme je proteste de vous appeller mon fils, et comme mon Benjamin d'amour, et comme mon Joseph d'honneur. Ainsi ce mot de fils sera plus plein d'honneur, de respect et de reverence que celui de monsieur ; mais d'une reverence toute destrempée en l'amour, pour le meslange duquel elle respandra en mon ame une suavité qui n'aura point d'esgale. C'est pourquoy je n'adjousteray point au nom de fils celui de monsieur, sinon quelquesfois, parce qu'il n'en sera pas besoin, l'un estant plus exquisement compris en l'autre qu'il ne scauroit estre exprimé.

Que d'ayse, mon cher fils, quand on me dit que vous estes le seigneur au grand cœur, qui, emmy ces vaines vanitez de la Cour, demeurez ferme en la resolution que ce cœur a prinse de contenter celui de Dieu !

(1) Du moins ses fleurs avant ses feuilles.

Hé, si faites, mon cher fils, perseverez à communier souvent, et à faire les autres exercices que Dieu vous a si souvent inspirez. Le monde croit vous avoir desjà perdu : il ne vous tient plus des siens. Il se faut bien garder qu'il ne vous regaigne; car se seroit vous perdre du tout, que de vous laisser gagner à cest infortuné, que Dieu a perdu et perdra eternellement. Le monde vous admirera, et, malgré sa mauvaise humeur, il vous regardera par honneur quand il vous verra emmy ses palais, ses galeries, ses cabinets, conserver soigneusement les regles de la devotion, mais devotion sage, serieuse, forte, invariable, noble et toute souëfve. Ainsi soit-il, mon cher fils : qu'à jamais Dieu soit vostre grandeur, et le monde vostre mespris; et je suis ce pere qui vous ayme comme son Benjamin, et vous honnore comme son Joseph.

DCDI.

S. François de Sales, à un Seigneur de la Cour.

Il se resjouyt de ce qu'il conserve la pieté au milieu des vanitez de la Cour. Il espere que Dieu sera tousjours l'object de son cœur.

Annessy, 12 septembre 1644.

JE n'ay point de plus grande gloire en ce monde, Monsieur mon fils, que d'estre nommé pere d'un tel fils, ny de plus douce consolation que de voir la complaysance que vous en avez; mais je ne veux rien dire sur ce sujet, qui aussi m'est indicible : il me suffit que Dieu m'a fait ceste grace, laquelle m'est tous les jours plus delicieuse, quand on me dit de toutes parts que vous vivez en Dieu, quoyque emmy ce monde.

O Jesus mon Dieu! quel bon-heur d'avoir un fils qui sçache par merveille si bien chanter les chansons de Sion emmy la terre de la Babylone! Les Israëlites s'en excuserent jadis, parce que non-seulement ils estoient entre les Babylo niens, ains encore captifs et esclaves des Babylo niens; mais qui n'est point en l'esclavage de la Cour, il peut emmy la Cour adorer le Seigneur, et le servir saintement.

Non certes, mon tres-cher fils, quoyque vous changiez de lieu, d'affaires et de conversation, vous ne changerez jamais, comme j'espere, de cœur; ny vostre cœur, d'amour; ny vostre amour, d'objet, puisque vous ne sçauriez choysir, ny un plus digne amour pour vostre cœur, ny un plus digne objet de vostre amour, que celuy qui doit rendre eternellement bien-heureux. Ainsi la varieté des visages de la Cour et du monde ne donnera point de changement au vostre, duquel les yeux regarderont tousjours le ciel, auquel vous aspirez, et la bouche resclamera tousjours le souverain bien que vous y esperez.

Mais pensez, je vous supplie, mon cher fils, si ce ne m'eust pas esté une ayse incomparable de pouvoir aller moy-mesme aupres de vous en l'occasion de ces estats, pour vous parler avec ceste nouvelle confiance que ces noms de pere et de fils m'eussent donnée. Dieu neantmoins ne le voulant pas, puisqu'il permet que je sois attaché icy, ny vous ny moy non plus nous ne le devons pas vouloir. Vous serez donc là mon Josué,

qui combattrez pour la cause de Dieu en presence; et moy je seray icy comme un Moyse, qui tiendray mes mains au ciel, implorant sur vous la misericorde divine, affin que vous surmontiez les difficultez que vostre bonne intention rencontrera.

De vous supplier meshuy de m'aymer, je ne le veux plus faire, puisque je puis plus courtement et expressement vous le dire : soyez donc mon vray fils de tout vostre cœur, Monsieur, puisque je suis de tout le mien, non-seulement, vostre, etc.

DCDII.

S. François de Sales, à un Seigneur de la Cour.

Mesme matiere que la precedente.

Après le 12 septembre 1614.

MONSIEUR, il ne se peut dire de quelle ardeur mon ame souhaite la perfection de l'amour de Dieu à la vostre : les meilleurs moyens pour exprimer ceste passion sont ceux dont vous me gratifiez, pourveu que l'on entende une merveille que j'appellerois miracle, si je n'en estois l'ouvrier apres Dieu et vostre commandement : car ordinairement l'amour paternel est puissant, parce qu'il descend comme un fleuve, qui prend sa source de la pente; mais en nostre sujet, si le mien qui sort de ma petitesse, en remontant à vostre grandeur, prend vigueur à la montée, et accroist sa vitesse en s'eslevant, c'est parce que, si les autres se contentent de ressembler à l'eau, celuy-cy est comparable au feu.

Certes, Monsieur, j'escris sans reflexion, et je voy que j'abuse de vostre bien-vueillance à luy dire ainsi mes saillies.

Dieu vous tienne de sa sainte main, et establisse de plus en plus ce genereux et celeste dessein qu'il vous a donné de luy consacrer toute vostre vie. Il est juste et equitable que ceux qui vivent ne vivent pas pour eux-mesmes, mais pour celuy qui est mort pour eux. Une grande ame, Monsieur, pousse toutes ses meilleures pensées, affections et pretentions, jusque dans l'infiny de l'eternité; et puisqu'elle est eternelle, elle estime trop bas ce qui n'est pas eternel, trop petit ce qui n'est pas infini : et, surnageant à toutes ces menues delices, ou plutost à ces vils amusemens que ceste chetive vie nous peut représenter, elle tient les yeux ficez dans l'immensité des biens et des ans eternels.

Monsieur, à mesure que vous cognoissez que l'air de la Cour est pestilent, usez soigneusement des preservatifs. Ne sortez pas le matin, que ne portiez sur le cœur un epitheme du renouvellement de vos resolutions fait en presence de Dieu. O! si le soir vous lisiez douze lignes dans quelque livret de devotion, apres avoir fait vostre petite orayson! car cela dissiperait les qualitez contagieuses que les rencontres du jour pourroient avoir jetées autour de vostre cœur; et vous purgeant souvent par le doux et gracieux sirop magistral de la confession, Monsieur, j'espererois que vous demureriez comme un celebre pyrauste entre les flammes, sans endommager vos aisles. Que bien-heureuse est la peyne, pour grande

qu'elle soit, qui nous deslivre de la peyne eternelle ! Qu'aymable est le travail duquel la recompense est infinie ! Monsieur, je suis d'un cœur plus que paternel, vostre, etc.

DCDIII.

S. François de Sales, à un Gentil-homme.

Le Sainct le console au sujet de son maryage, qui avoit indisposé mal à propos contre luy sa famille, qui, par la mesme rayson, desbitoit des mauvais discours contre l'homme de Dieu. L'amour conjugal est une marque assurée de la benediction de Dieu sur un maryage.

8 avril 1620.

MONSIEUR mon tres-cher frere, ne prenez pas garde à ce que j'ay tant tardé de vous escrire : car vous auriez grand tort si vous pensiez que pour cela j'ay jamais cessé de vous cherir et honorer tendrement et tres-partialement, et d'autant plus, certes, que je vous sçavois estre en peyne sous la persecution que l'on faysoit à vostre personne et à mon nom ; mais j'avois quelque deffiance que mes lettres n'eussent esté ny utiles, ny à propos, si l'on eust sçeu que vous les eussiez reçues. Or, laissons ceste pensée, et pour moy j'ay tousjours esperé que vostre maryage reüssiroit grandement heureux en son progresz, ceste entrée ayant esté si fascheuse : car c'est une des ordinaires methodes dont la providence de Dieu use, de faire naystre les espines avant les roses.

On m'escrit que vostre amitié nuptiale est si entiere et si parfaite, que rien plus ; et n'est-ce pas là la veritable et certaine marque de la benediction de Dieu sur un maryage ? Et ce que Dieu benit, qu'importe-t-il que les hommes le censurent ? Continuez seulement en ceste benediction, et nourrissez soigneusement ce bon-heur par une perseverante fidellité au service de la divine Majesté ; et que tout le monde parle tant qu'il voudra. Mais on me dit que tous ces messieurs les parens commencent fort à s'appayser, et je le crois aysement : car enfin ils ouvriront les yeux, et verront que la volonté de Dieu doit estre adorée en tout ce qu'elle fait, et qu'elle a fait ceste lyaison de sa sainte main. Je finy donc, vous assurant que je suis sans fin, Monsieur mon tres-cher frere, etc.

DCDIV.

S. François de Sales, à un Gentil-homme.

Trop parler est la plus mauvaise façon de mal parler : la seule moderation corrige cest excez. Mespriser l'injure est le remede à la calomnie.

MONSIEUR, vous m'avez grandement obligé, recevant en bonne part ma franchise, bien qu'à vray dire vous ne pouviez bonnement luy refuser ce gracieux accueil, puisqu'elle alloit vers vous avec le sauf-conduict de vostre semonce, et sous la faveur d'une vraye amitié : aussi n'avois-je garde de luy donner le vol autrement. Je ne veux nullement respliquer sur la desclaration qu'il vous playst de me faire de vostre intention en l'edition du petit livre ; car je serois marry si j'avois jamais eu un seul petit

soupçon au contraire : mais je diray seulement ce mot qui part de la condition de mon esprit.

Si quelqu'un avoit immoderement parlé ou escrit de l'authorité, il auroit grand tort; car il n'y a pas de plus mauvaise façon de mal dire que de trop dire. Si on dit moins qu'il ne faut dire, il est aysé d'adjouster : mais apres avoir trop dit, il est mal-aysé de retrancher; et on ne peut jamais faire le retranchement sitost, qu'on puisse empescher la nuysance de l'excez.

Or, voicy le haut point de la vertu, de corriger l'immoderation modérément. Il est presque impossible d'atteindre à ce signe de perfection; je dy, presque, à cause de celuy qui dit : *Cum his qui oderant pacem, eram pacificus*. Autrement je pense que je ne l'eusse pas dit; car les chasseurs poussent partout dans les buissons, et retournent souvent plus gastez que la beste qu'ils ont cuidé gaster. La pluspart de ces propos mal mesurez qu'on dit ou qu'on escrit sont plus heureusement repoussez par le mespris que par l'opposition; mais n'en parlons donc plus. A Cesar ce qui est à Cesar, mais aussi à Dieu ce qui est à Dieu.

Je vous escriis sans loysir : vous me supporterez, s'il vous playst, selon vostre bonté, et ayant esgard à mon affection, qui est toute inclinée à vous honorer et cherir tres-specialement : et sur cela, je prie Nostre Seigneur qu'il vous remplisse de la grace, paix, et suavité de son Saint-Esprit, et donne sa sacrée benediction à toute vostre famille; laissant au surplus pour ce porteur à vous dire comme nostre fille se porte bien.

Je suis vostre, etc.

DCDV.

S. François de Sales, à un jeune Seigneur

qui s'estoit plaint à luy que la nature ne luy avoit donné aucun penchant pour la vertu.

Il luy apprend ce qu'il devoit faire pour l'acquérir, et luy marque ses devoirs.

PREMIER FRAGMENT.

EH bien, je veux que vous ayez tout autant d'aversion pour la vertu que l'on en peut avoir; je vous assure neantmoins que vous pourrez changer de naturel, et que, pourveu que vous fassiez ce que jo vous diray, vous ne rencontrerez point de difficulté à estre tel que vous devez, et acquérir toute la perfection qui est conforme à vostre qualité.

Monsieur, je vous prie de vous mettre souvent devant les yeux, et de rappeler en vostre esprit ce que la tres-sage bonté de Dieu a voulu operer en vostre ame et par vostre moyen, en vous donnant des biens, de la faveur et de l'authorité.

Les princes et les grans seigneurs ont pour l'ordinaire, en nayssant, ce que le simple peuple s'efforce d'acquérir avec bien de la peyne. Que si quelque chose leur manque, ils peuvent tout en celuy qui leur a tant donné; et il leur suffit de vouloir, pour estre assez puissans. Mais, affin que leur volonté soit plus conforme à la regle de toute bonne volonté, leur perfection doit estre de vouloir seulement ce que Dieu veut. Or, il

est vray que Dieu ne veut autre chose d'un prince, sinon qu'en regissant tous ses sujets avec crainte et amour, il ayme et craigne Dieu avec une crainte filiale, et un amour tres-pur, tres-sainct et tres-cordial.

Souvent leur indulgence est une pure cruauté, et leur justice une tres-grande misericorde : leur exemple est le poinct d'où despend le bon-heur et le mal-heur du peuple; et partant, ils doivent tous dire avec Trajan : « Je dois estre tel prince envers mes sujets que je desirerois de rencontrer un prince si j'estois sujet. » De mesme aussi, comme chaque seigneur et chaque gentil-homme est un petit monarque en sa mayson, ils ne doivent pas s'oublier de ces parolles de l'Apostre : *Vous qui estes maistre, fuites à vos serviteurs ce qui est juste et convenable, vous souvenant que vous avez un autre maistre au ciel, et des roys sur la terre, de qui vous dependez.*

Ils ne doivent donc pas faire chez eux comme des lyons, revolter leurs domestiques et opprimer leurs serviteurs; mais leur pieté doit estre genereuse, et leur courage plein de clemence et de bonté. C'est là leur premiere leçon, d'où ils apprendront à rendre à Dieu et à leur roy tous les offices d'une puissance qui ne doit marcher que sur la justice et sur la bonté.

II^e FRAGMENT.

Mon frere, qu'y a-t-il qui vous empesche d'estre saint? et qu'est-ce que vous voulez que vous ne puissiez pour ce sujet? Un pauvre homme peut bien en verité estre saint; mais un seigneur puissant, comme vous estes, peut non-seulement l'estre, mais faire tout autant de saints qu'il y a de lesmoins de ses actions.

DCDVI.

S. François de Sales, à un Gentil-homme.

Il console une personne qui, relevant de maladie, ressentoit de grandes frayeurs de la mort et des jugemens de Dieu. Il luy fait comprendre que le chagrin et la trop grande crainte de la mort sont une fascheuse tentation. Advis et remodes à ce mal.

MONSIEUR, me voicy certes en une grande peyne de sçavoir combien vous en avez eu parmy ceste forte et fascheuse maladie, de laquelle, comme j'espere, vous releverez, et dont j'eusse eu infiniment plus de desplaysir, si de toutes parts on ne m'eust assureé que, graces à Dieu, vous n'avez esté en nulle sorte de danger, et que vous commenciez à reprendre les forces et le chemin de la guerison.

Mais ce qui me donne plus d'apprehension maintenant, c'est qu'on crie, qu'oultre le mal que vous avez par les accidens corporels, vous estes surchargé d'une violente melancholie : car je m'imagine combien cela retardera le retour de vostre santé, et engendrera les dispositions contraires.

Or c'est icy, Monsieur, où mon cœur est grandement pressé, et, selon la grandeur de la vive et extreme affection dont il vous cherit plus qu'il ne se peut dire, il a aussi une extraordinaire compassion au vostre; et s'il vous plaist, Monsieur, dites-moy, je vous supplie, quel sujet avez-vous de nourrir ceste triste humeur qui vous est si prejudiciable? Je me doute

que vostre esprit ne soit encore embarrassé de quelque crainte de la mort soudaine et des jugemens de Dieu. Helas ! que c'est un estrange tourment que celuy-là ! Mon ame, qui l'a enduré six semaines durant, est bien capable de compastir à ceux qui en sont affligéz.

Mais, Monsieur, il faut que je vous parle un peu à cœur, et que je vous die que quiconque a un vray desir de servir Nostre Seigneur et fuyr le peché ne doit nullement se tourmenter de la pensée de la mort ny des jugemens divins : car, encore que l'un et l'autre soit à craindre, si est-ce que la crainte ne doit pas estre de ce naturel terrible et effroyable qui abbat et desprime la vigueur et force de l'esprit ; ains doit estre une crainte tellement meslée avec la confiance en la bonté de Dieu, que par ce moyen elle en devienne douce.

Et ne faut pas, Monsieur, que nous revocquions en doubte si nous sommes en estat de nous confier en Dieu, quand nous sentons des difficultez à nous garder du peché, ny quand nous avons de la deffiance ou peur qu'és occasions et tentations nous ne puissions pas resister. Oh ! non, Monsieur ; car la deffiance de nos forces n'est pas un manquement de resolution, ains une vraye recognoissance de nostre misere. C'est un sentiment meilleur de se deffier de pouvoir resister aux tentations que non pas celuy de s'en tenir pour asseuré et assez fort, pourveu que ce qu'on n'attend pas de ses forces on l'attende de la grace de Dieu.

En sorte que plusieurs, qui avec une grande consolation se sont promis de faire des merveilles pour Dieu, quand c'est venu au point, ont manqué ; et plusieurs qui ont eu grande deffiance de leurs forces, et une grande crainte qu'à l'occasion ils ne manquassent, sur-le-champ ont fait merveilles : parce que ce grand sentiment de leur foiblesse les a poussez à chercher l'ayde et le secours de Dieu, à veiller, prier, et s'humilier, pour ne point entrer en tentation.

Je dis qu'encore que nous ne sentions en nous ny force, ny mesme courage quelconque pour resister à la tentation, si elle se presentoit maintenant à nous, pourveu que nous desirions neantmoins de resister, et esperions que si elle venoit Dieu nous ayderoit, et luy demanderions son secours, nous ne devons nullement nous contrister : d'autant qu'il n'est pas besoin de sentir tousjours de la force et du courage, et suffit qu'on espere et desire d'en avoir en tems et lieu ; et n'est pas besoin qu'on sente en soy aucun signe ny aucune marque qu'on aura ce courage là, ains il suffit qu'on espere que Dieu nous aydera.

Samson, qui estoit appellé le fort, ne sentoit jamais les forces surnaturelles dont Dieu l'assistoit, sinon és occasions ; et pour cela il est dit que quand il rencontroit les lyons ou les ennemys, l'Esprit de Dieu le saisissoit pour les tuer ; et que Dieu, qui ne fait rien en vain, ne nous donne pas, ny la force, ny le courage, quand il n'est besoin de l'employer, mais qu'és occasions jamais il ne manque ; et partant, il faut tousjours esperer qu'en toutes occurrences il nous aydera, pourveu que nous le resclamions. Et nous devons tousjours nous servir des parolles de David : *Pourquoy es-tu triste, mon ame ? et pourquoy me troubles-tu ?*

*Espere au Seigneur ; et de l'orayson dont il usoit : Quand ma force deffail-
lira, Seigneur, ne m'abandonnez point.* Hé bien donc, puisque vous desi-
rez d'estre tout à Dieu, pourquoy craindrez-vous vostre foiblesse, en
laquelle aussi bien vous ne devez pas mettre aucune sorte d'appuy ?
N'esperez-vous pas en Dieu ? Hé ! qui espere en luy, sera-t-il jamais con-
fandu ? Non, Monsieur, jamais il ne le sera. Je vous conjure, Monsieur,
d'appayser toutes les resplices qui se pourroient former en vostre esprit,
auxquelles il n'est besoin de respondre autre chose, sinon que vous desirez
d'estre fidelle en toutes occurrences, et que vous esperez que Dieu fera
que vous le serez, sans qu'il soit besoin d'essayer vostre esprit s'il le feroit
ou non ; car ces essays sont trompeurs : et plusieurs sont vaillans quand ils
ne voient point d'ennemy, qui ne le sont pas en sa presence ; et au con-
traire plusieurs craignent avant l'escarmouche, auxquels le danger present
donne le courage : il ne faut pas craindre la crainte.

Voilà pour ce poinct, Monsieur. Au demeurant, Dieu sçayt ce que je
voudrois faire et souffrir pour vous voir entierement deslivré. Je suis
vostre, etc.

DCDVII.

S. François de Sales, à un Gentil-homme.

Il le console sur la mort de son espouse.

Annassy, 7 aoust 1621.

MONSIEUR, je viens d'apprendre, par M. le medecin Grandis, le doulou-
reux mais bien-heureux trespas de Madame vostre chere espouse. Certes,
mon cœur en a esté autant vivement touché que de perte que j'aye faite
il y a long-tems ; car la bonté, la pieté et la vertu que j'avois veues en ceste
belle ame m'avoient tellement rendu obligé à l'honorer, que desormais j'en
faysois une profession solemnelle. Qu'elle est heureuse, ceste chere dame,
d'avoir, parmy tant de douleurs et de travaux, conservé la fidellité qu'elle
devoit à son Dieu ! et que ce m'a esté de consolation d'avoir sceu une partie
des parolles de charité que son esprit a lancées avec ses derniers souspirs
dans le sein de la Misericorde divine !

Mais, Monsieur, n'aurois-je pas une immortelle obligation à la faveur
qu'elle me faysoit, puisqu'en ceste extremité de sa vie mortelle elle a si
souvent tesmoigné qu'elle avoit memoire de moy, comme de celuy qu'elle
sçavoit luy estre tout dedié en Nostre Seigneur ? Jamais ceste souvenance
ne sortira de mon ame, et ne pouvant luy offrir le service tres-fidelle que
j'avois juré à sa vertu et devotion, je vous conjure, Monsieur, de l'accepter
et recevoir avec celuy que l'honneur de vostre bien-vueillance avoit desjà
acquis sur mes affections : et cependant, en ceste occasion, employez la
grandeur de vostre courage, pour moderer la grandeur du desplaysir que
la grandeur de vostre perte vous aura donné. Acquiesçons, Monsieur, aux
decrets de la Providence souveraine, decrets qui sont tousjours justes, tous-
jours saints, tousjours adorables, bien qu'impenetrables et obscurs à nostre
cognoissance.

Ceste belle et devote ame est decedéo (1) en un estat de conscience, auquel si Dieu nous fait la grace de mourir, nous serons trop heureux de mourir, en quelque tems que ce soit. Aggreons cette grace que Dieu luy a faite, et ayons doucement patience, pour ce peu de tems que nous avons à vivre icy-bas sans elle, puisque nous avons esperance de demeurer avec elle eternellement au ciel, en une societé indissoluble et invariable. Monsieur, je respandray toute ma vie des benedictions sur Madame vostre chere defuncte, et seray invariablement vostre, etc.

DCDVIII.

S. François de Sales, à MM. de Villers freres.

Compliment de condoléance sur la mort de leur pere.

MESSIEURS, quand le bon Pere Arviset m'a dit l'autre jour à Lyon que nostre bon pere estoit trespasé, je vous assure que je fus touché vivement de la passion que les enfans ont accoustumé de sentir quand leur pere les quitte : car je le respectois et honnois ainsi filialement, ce bon pere, qui m'y avoit obligé en autant de façons qu'il se pouvoit faire.

Mais, puisque tel a esté le bon playsir de Dieu qu'il s'en allast en son repos, non-seulement j'acquiesce, ains je loué la divine Providence, qui luy a donné un bon long sejour en ceste vie mortelle, et, ce qui importe le plus, l'a conduit si amyablement par le chemin de sa crainte et de sa grace, que nous avons tout sujet d'estre assurez qu'il le fait jouyr maintenant de sa gloire. C'est en quoy vous puisez sans doubte la grande rayson de vostre consolation, et vivez, comme j'espere, satisfaits d'estre enfans d'un tel pere, et d'avoir si long-tems esté en l'eschole de sa vertu et pieté.

Il ne me reste donc plus en ceste occasion que de vous supplier de me vouloir tousjours conserver en l'honneur et contentement qu'il m'avoit accordé pour toute ma vie, qui est que je serois de vostre mayson, et censé comme l'un de ses enfans, vostre frere. Je le seray de mon costé en affection, et n'oubliera jamais l'extreme devoir que j'ay à la memoire de ce pere, et au service de sa posterité.

Vous supplyant encore, Messieurs, de me permettre qu'avec ceste lettre je die la mesme verité, et fasse la mesme priere à mesdamoiselles vos cheres espouses, desquelles j'estime et ayme infiniment les bonnes et devotes ames, et auxquelles, comme à vous, je ne cesseray jamais de souhaitter les plus favorables benedictions du ciel, demeurant à tousjours de tout mon cœur, Messieurs, vostre, etc.

(1) Il faut bien comprendre ce mot *décédée* *Decedere, se retirer.*

DCDIX.

S. François de Sales, à un Amy.

Il le console sur la mort de son frere.

MON cher frere (car je suis en la place de coluy que nostre bon Dieu a retiré pres de luy), on me vient de dire que vous pleurez continuellement pour ceste veritablement bien sensible separation. Il ne faut nullement que cela soit; car, ou vous pleurez sur luy, ou pour vous : si c'est sur luy, pourquoy pleurer que nostre frere est en paradis où les pleurs n'ont plus de lieu? que si pour vous, n'y a-t-il point trop d'amour-propre?

Je parle avec vous ainsi franchement, d'autant qu'on jugera que vous vous aymez plus que son bon-heur, qui est incomparable. Et voudriez-vous que pour vous il ne fust pas avec celuy *qui nous donne la vie, le mouvement, et l'estre*, tous tant que nous sommes, qui acquiesçons à son saint playsir et divine volonté?

Mais venez nous voir, et souvent, *et nous convertirons les pleurs en joye*, nous souvenant par ensemble de celle de laquelle nostre bon frere jouyt, et laquelle jamais plus ne luy sera ostée; et en somme, pensez souvent en elle et en luy, et vous vivrez joyeux, comme je le souhaite de tout mon cœur, avec lequel je me recomande à vos prieres, et vous assure que je suis vostre, etc.

DCDX.

S. François de Sales, à un Amy.

Le Sainct le console sur la mort d'une personne qui luy estoit chere.

MONSIEUR, ces quatre lignes vous assureront que j'ay autant participé à vostre desplaysir qu'amy que vous puissiez avoir, et ay infiniment regretté la perte du bon exemple de vertu que ceste chere ame donnoit en sa famille et en son voysinage : et quant à moy, qui l'estimois et avois une particuliere dilection pour elle, je n'ay pas manqué ny ne manqueray de la recommander souvent à Nostre Seigneur, comme aussi tout ce qu'elle a laissé de plus cher en ce miserable monde. Que si je pouvois par quelque bonne rencontre vous tesmoigner en effect ce que je vous suis, vous auriez grand sujet de vous assurer de la veritable profession que je fay d'estre, Monsieur, etc.

DCDXI.

S. François de Sales, à M. de Rochefort.

Consolations à un pere au sujet de la mort de son fils.

20 janvier 1614.

MONSIEUR, me sentant le sentiment que vous avez eu de M. vostre fils, par le ressentiment que j'en ay eu, je m' imagine qu'il a esté extreme; car c'est la verité, que me ressouvenant du contentement que vous preniez à me parler l'autre jour de cest enfant, j'entray en une grande compassion, quand je me respresentay combien vostre regret seroit douloureux à la nouvelle de son decez; mais je n'osay pourtant vous tesmoigner ma

condoleance, ne sçachant pas ny que la perte fust certaine, ny qu'elle vous eust esté annoncée; et maintenant, Monsieur, je viens trop tard pour contribuer de la consolation à vostre cœur, lequel aura, je m'asseure, desjà receu beaucoup de soulagement, pour ne plus demeurer au regret qu'une si sensible affliction luy avoit donné.

Car vous aurez bien sçeu considerer que ce cher enfant estoit à Dieu plus qu'à vous, qui ne l'aviez qu'en prest de ceste souveraine liberalité. Que si sa Providence a jugé qu'il estoit tems de le retirer à soy, il faut croire qu'elle l'a fait en faveur de son bien, auquel un pere bien chersant comme vous doit acquiescer doucement. Nostre siècle n'est pas si agreable, que ceux qui en eschappent doivent estre beaucoup lamentez. Ce fils, pour luy, a, ce me semble, beaucoup gagné d'en sortir avant presque d'y estre bonnement arrivé.

Le mot de mort est espouvantable, ainsi qu'on nous le propose; car on nous vient dire : Vostre cher pere est mort, et : Vostre fils est mort; et ce n'est pas bien parlé entre nous autres chrestiens, car il faudroit dire : Vostre fils, ou vostre pere s'est retiré en son pays et au vostre; et parce qu'il le falloit, il est passé par la mort, en laquelle il n'a point arrêté. Je ne sçay pas, certes, comme nous pouvons en bon jugement estimer nostre patrie ce monde, auquel nous ne sommes que pour si peu, en comparayson du ciel, auquel nous devons estre eternellement. Nous nous en allons, et sommes plus asseurez de la presence de nos chers amys qui sont là-haut, que de ceux qui sont icy-bas : car ceux-là nous attendent, et nous allons vers eux; ceux-cy nous laissent aller, et retarderont le plus qu'ils pourront apres nous; et s'ils vont comme nous, c'est contre leur gré.

Que si quelque reste de tristesse pousse encore vostre esprit pour le despart de ceste douce ame, jetez-vous le cœur devant Nostre Seigneur crucifié, et demandez-luy secours; il vous le donnera, et vous inspirera la pensée et le ferme propos de vous bien preparer pour faire à vostre tour, à l'heure qu'il a marquée, cest espouvantable passage, en sorte que vous arriviez heureusement au lieu où nous devons esperer estre desjà logé nostre pauvre, ains bien-heureux deffunct. Monsieur, si je suis exaucé en mes continuels souhaicts, vous serez comblé de toute sainte prosperité; car c'est de tout mon cœur que je chers et honnore le vostre, et qu'en ceste occasion et en toute autre, je me nomme et dedie, Monsieur, vostre, etc.

DCDXII.

S. François de Sales, à un Docteur.

Qu'il fant acquiescer à la volonté de Dieu dans la mort de nos parens. Comment nous devons considerer nostre separation d'avec eux. Dans quelle disposition l'on doit estre lorsqu'on s'applique à l'estude.

MON cher fils, la vraye science de Dieu nous apprend sur toutes choses que sa volonté doit ranger nostre cœur à son obeyssance, et à treuver bon, comme en effect il est tres-bon, tout ce qu'elle ordonne sur les enfans de son bon playsir.

Vous serez, je m'asseure, de ceux-là, et, selon ce principe, vous acquiescerez doucement et humblement, quoyque non sans sentiment de douleur, à la misericorde dont il a usé envers vostre bonne mere, qu'il a

retirée dans le sein de sa bien-heureuse éternité, ainsi que les dispositions précédentes nous donnent tout sujet de croire, avec autant de certitude que nous en pouvons justement prendre en tel sujet.

Or sus, c'est fait, voilà ce que j'avois à vous dire. Pleurez maintenant, mais modérez vos pleurs, et benissez Dieu; car ceste mere vous sera propice, comme vous devez esperer, beaucoup plus où elle est, qu'elle n'eust sçeu l'estre où elle estoit. Regardez-la donc là avec les yeux de vostre foy, et accoysez en cela vostre ame.

Vostre bon pere se porte bien et se comporte encore mieux. Il y a environ un mois qu'il porte son deuil entremeslé de tristesse et de consolation selon les deux portions de son ame. Etudiez tousjours de plus en plus en esprit de diligence et d'humilité; et je suis tout vostre.

DCDXIII.

S. François de Sales, à Mademoiselle de Villers.

Il luy mande que Madame de Botsy ne peut aller à Dijon pour adorer l'hostie miraculeuse, et il luy marque le tems où elle peut faire le voyage de Saint-Claude, pour luy exposer l'estat de son ame.

A La Roche, le 24 mars 1605.

Vous m'obligez infiniment d'employer, comme vous faites, toutes les occasions qui se presentent à vous pour m'escire; car j'ay tousjours beaucoup de consolations à recevoir de vos nouvelles. J'admire que le paquet de lettres que j'ay envoyé avant ce carême-prenant au sieur de Maillen, pour vous rendre, soit encore en chemin, ne pouvant croire qu'il soit perdu: j'escrivis à presque tous mes amys.

Ma pauvre mere auroit bien du desir d'aller à l'adoration de la sainte hostie (1); mais, sans mentir, je ne pense pas que ses affaires ny sa santé le luy permettent.

Je vous voy si ferme au dessein de venir à Saint-Claude, que je ne puis plus vous dire autre chose, sinon que depuis le 24 d'avril jusqu'au 3 de may je seray empesché aux affaires du synode de ce diocese: hors de là, depuis la Quasimodo jusqu'à la Pentecoste, je ne voy rien devant mes yeux qui me puisse destourner de la consolation que je prendray au bien de vostre presence, si vous prenez la peyne de venir jusqu'à la mayson de ma mere, où j'auray plus de commodité de vous entretenir sur tout ce qu'il vous playra. Mais, puisque vous desirez me communiquer pleynement vostre ame, il sera bien expedient de prendre un loysir convenable. Je ne sçaurois jamais vous oublier en ces foibles prieres que je fay, estant par tant de raysons, d'une affection filiale, Mademoiselle, vostre, etc.

(1) L'hostie miraculeuse de la Sainte-Chapelle de Dijon, donnée par le pape Eugène IV, en 1430, au duc de Bourgogne Philippe-le-Bon: elle avait été mutilée par un juif.

P. S. Je supplie Monsieur votre mary et Messieurs vos enfans de m'aymer en qualité d'un homme qui est entierement acquis à leur merite. Le porteur, qui m'est cogneu de longue main, m'a dit de combien de charité vous usez en son endroit. Dieu en soit glorifié et beny!

DCDXIV.

S. François de Sales, à Mademoiselle de Traves.

Tesmoignages d'amitié, et exhortation à l'amour de Dieu.

18 decembre 1608.

MADAMOISELLE, mon frere, qui va là, vous dira peut-estre que je vous cheris et honnore bien fort; mais vous croiriez peut-estre bien aussi qu'il me feroit ce bon office par charité, et je desire que vous sçachiez que c'est mon cœur qui a vrayement ce sentiment-là. C'est pourquoy je l'escris ainsi de ma main et de mon cœur. Mais dites-moy donc, Mademoiselle, je vous supplie, l'amour de Dieu regne-t-il pas tousjours en vostre ame? N'est-ce pas luy qui tient les resnes de toutes vos affections, et qui dompte toutes les passions de vostre cœur? Oh! je n'en doute nullement: mais, Mademoiselle, il faut que vous permettiez à un esprit qui vous ayme chèrement, de vous demander ce qu'il sçayt, pour le playsir qu'il prend d'ouyr dire et de redire vostre bon-heur. On demande si souvent: Vous portez-vous bien? encore que l'on voye ceux qu'on interroge en fort bonne santé: ayez donc agreable que, sans deffiance de vostre vertu et constance, je vous demande par amour: Aymez-vous bien Dieu, Mademoiselle? Si vous l'aymez bien, vous vous playrez à le considerer souvent, à parler à luy et de luy, à vous reünir souvent en luy au tres-sainct Sacrement. Qu'à jamais puisse-t-il estre nostre propre cœur! Mademoiselle, je suis en luy vostre, etc.

DCDXV.

S. François de Sales, à Mademoiselle de Traves.

Il l'engage à refuser le party du maryage, et l'exhorte à supporter courageusement les peynes de son estat et la charge de sa famille.

18 avril 1609.

MADAMOISELLE, vous voulant honorer, cherir et servir toute ma vie, je me suis enquis de Madame vostre chere cousine ma sœur, de l'estat de vostre cœur, duquel elle m'a dit chose qui m'a consolé. Que vous serez heureuse, ma chere fille, si vous perseverez à mespriser les promesses que le monde vous fera faire! car, en vraye verité, ce n'est qu'un vray trompeur. Ne regardons jamais tout ce qu'il propose, que nous ne considerions ce qu'il cele. Il est vray, sans doute, c'est une grande assistance que celle d'un bon mary; mais il en est peu, et pour bon qu'on l'ayt, on reçoit plus de subjection que d'assistance. Vous avez un grand soing pour la famille qui est sur vos bras; mais il n'amoin-

droit pas, quand vous entreprendriez la charge d'une autre peut-estre aussi grande. Demeurez ainsi, je vous prie, et, croyez-moy, faites-en une resolution si forte et si sensible, que nul n'en doute plus. L'exercice auquel vous estes maintenant vous servira d'un petit martyre, si vous continuez à joindre les travaux que vous y aurez à ceux du Sauveur, de Nostre-Dame, et des saints et saintes, qui, emmy la varieté et multiplicité des importunités que leur soing leur donnoit, ont conservé inviolablement l'amour et la vraye devotion à la tres-sainte unité de Dieu, en qui, par qui, et pour qui ils ont conduit leurs vies à une fin res-heureuse. Que puissiez-vous donc comme eux conserver et consacrer à Dieu vostre cœur, vostre corps, vostre amour, et toute vostre vie. Je suis, en toute sincerité, vostre, etc.

DCDXVI.

S. François de Sales, à Mademoiselle de Traves.

Il leve deux scrupules qu'avoit la personne à qui il escrit : l'un de la crainte d'avoir fait un mensonge, l'autre de communier sans avoir entendu la messe auparavant.

4 juillet 1620.

C'EST la verité, que non-seulement vous estes ma tres-chere fille, mais c'est la verité aussi que tous les jours vous l'estes davantage en mon ressentiment. Et Dieu soit loué, de ce que non-seulement il a créé en mon âme une affection veritablement plus que paternelle, mais de ce qu'il a mis dans vostre cœur l'assurance que vous devez en avoir. Et certes, ma tres-chere fille, quand en m'escrivant vous me dites parfois, vostre tres-chere fille vous cherit, et que vous me parlez en ceste qualité, je confesse que j'en reçois un contentement admirable. Croyez-le, et dites-le bien. je vous supplie, que vous estes tres-asseurement ma tres-chere fille, et n'en doutez jamais.

Ce que vous distes, pour sauver un peu de bien temporel, ne fut pas un mensonge, ains seulement une inadvertance : de sorte que tout au plus ce ne peut estre qu'un peché veniel ; et comme vous m'escrivez, encore y a-t-il apparence qu'il n'y en eut point du tout, puisqu'il ne s'en suyvit aucune injustice contre le prochain.

Ne faites nul scrupule, ny petit ny grand, de communier avant que d'avoir ouy la sainte messe, et surtout quand il y aura une si bonne cause que celle que vous m'escrivez ; et quand il n'y en auroit point, encore n'y auroit-il pas seulement une veritable ombre de peché.

Et tenez vostre âme tousjours en vos mains, ma tres-chere

filles, pour la bien conserver à celui qui, vous l'ayant rachetée, mérite seul de la posséder. Qu'il soit à jamais béni, *Amen*. Certes, je suis très-parfaitement votre en luy, et votre très-humble serviteur, et à la très-chère sœur, et à toute votre maison.

DCDXVII.

S. François de Sales, à Madame de Charmoyssi-Marclaz.

Sur la providence de Dieu.

20 may 1606.

MADAME ma cousine, il faut que je commence ma lettre en vous demandant pardon d'une faute que j'ay faite; mais, je vous assure sans aucune malice, par une pure inadvertance. On m'a apporté la lettre cy-jointe comme venante de votre part, et moy qui, à la vérité, suis chaud à sçavoir de vos nouvelles, je l'ay tout soudainement ouverte, sans considerer l'inscription, et voyant au dedans la main de M. de Charmoyssi mon cousin, je n'eusse pas pour cela laissé de la lire, si je n'y eusse recogneu le mot de vos amitez particulieres: recevez-la donc, s'il vous playst, après qu'elle a esté ouverte, mais tout de mesme comme si elle ne l'avoit pas esté, et pardonnez à ma precipitation qui à desceu le respect que je porte et à l'escrivant et à vous. J'eusse bien peu r'habiller la faute et la vous rendre imperceptible, mais j'ayme mieux me confier en votre bien-vueillance, qu'en mon artifice; et ne laissez pas je vous supplie, Madame ma chere cousine, de me croire fort fidelle en tout ce qui regardera votre service, car je le seray toute ma vie autant que nul homme du monde.

Je garderay doncque, comme vous l'ordonnez, les cent escus et y feray joindre le reste que ma bonne mere vous doit, laquelle avec tous ses enfans, non-seulement se sentent obligez de vous rendre votre bien à votre besoin, mais de fondre tout le leur pour votre service.

Vous ne sçauriez, sans doute, Madame ma chere cousine, communiquer vos desplaysirs, petits ou grans, non plus que vos contentemens, à une ame plus sincere en votre endroit ny plus entierement votre que la mienne, et ne doutez nullement que je n'observe avec toute fidelité le secret auquel, outre la loy commune, la confiance que vous prenez en moy, me lye indissolublement. Je recommanderay l'affaire à Nostre Seigneur et tout maintenant que je vay à l'autel. J'ay esté consolé de voir que vous vous remettiez en la providence de Dieu. C'est bien dit, ma chere cousine, il le faut tousjours faire et en toutes

occurrences, et quand vous vous accoustumerez de faire souventesfois ceste remise, non de bouche seulement, mais de cœur et profondement, et sincerement, croyez que vous en ressentirez des effects admirables. C'est grand cas que je ne puis m'empescher de vous parler des exercices du cœur et de l'ame. C'est parce que je n'ayme pas seulement la vostre, mais je la chers tendrement devant Dieu qui, à mon advis, desire beaucoup de devotion d'elle. Allez cependant tout bellement aux exercices de l'exterieur, et ne vous chargez pas d'aller à Saint-Claude à pied, non plus que ma bonne tante du Fong, laquelle n'est plus de l'aage auquel elle y alla quand je l'accompaignay. Portez-y vostre cœur bien fervent, et soit à pied ou à cheval, ne doutez point que Dieu ne le regarde et que saint Claude ne le favorise.

Nostre Sauveur soit à jamais vostre protection, et je suis, Madame ma cousine, vostre cousin et serviteur plus humble.
— FRANÇOIS, evesque de Genevc.

P. S. Toute vostre petite troupe va bien, et Bonaventure va guerissant.

DCDXVIII.

S. François de Sales, à Madame de Miendry, à Rumilly.

Conseils spirituels.

4 novembre 1608.

MADAME, hasté du soudain despart de....., vostre porteur, je vous respondray briëfvement. Ecrivez-moy tousjours quand il vous playra, avec entière confiance et sans ceremonie; car, en ceste sorte d'amitié, il faut cheminer comme cela. Mocquez-vous, je vous prie, de toutes ces menues pensées de vayne gloire qui se viennent presenter à vostre ame parmy vos bonnes actions; car ce ne sont proprement que des mouches, lesquelles ne vous peuvent faire nul autre mal que de vous importuner. Ne vous amusez donc point à examiner si vous y avez consenty ou non; mais tout simplement continuez vos œuvres comme si cela ne vous regardoit nullement.

Ne poussez pas vostre cœur à la pityé ou compassion en la meditation de la passion du Sauveur; car il suffit en toutes meditations d'en tirer de bonnes resolutions pour nostre amendement et fermeté en l'amour de Dieu, encore que ce soit sans larmes, sans souspirs et sans douceur de cœur; car il y a bien de la difference entre la tendreté de cœur que nous desirons, parce qu'elle console, et la fermeté de cœur que nous devons desirer, parce

qu'elle nous rend vrayz serviteurs de Dieu. Ne respondes non plus aucun mot à la pensée deshonneste qui vous arrive; seulement dites en vostre cœur à Nostre Seigneur : O Seigneur, vous sçavez que je vous honnore; ah! je suis toute vostre : et passez oultre, sans disputer avec ceste tentation.

Ne vous troublez point du deffaut de vostre examen de conscience; car il ne peut pas estre grand, puisque vous avez desir de vous bien purifier : il ne faut pas tourmenter son ame quand on la sent desiruse d'estre fidello à Dieu. Quand vous n'aurez pas vostre confesseur ordinaire, il ne faut pas laisser d'aller à un autre, regardant à Dieu, et non pas à l'homme qui confesse ou absout, mesmement vous confessant souvent, comme vous faites. Dieu soit tousjours au milieu de vostre cœur. Je suis en luy, Madame, vostre, etc.

DCDXIX.

S. François de Sales, à Madame la Presidente de Hercé.

Le Sainct la console sur les surprinses des passions et luy apporte l'exemple de saint Paul. L'amour-propre ne meurt qu'avec le corps; remede à ses saillies. M. l'evesque de Belley estoit venu voir le sainct prelat. et avoit presché chez luy. Le Sainct avoit esté parrain d'un enfant de la dame à qui il escrit, etc...

Annessy, le 7 juillet 1610.

MADAME, Dieu nostre Sauveur sçayt bien qu'entre les affections qu'il a mises en mon ame, celle de vous cherir infiniment et vous honorer tres-parfaitement est l'une des plus fortes, et tout à fait invariable, exempte de vicissitude et d'oubly. Or sus, ceste protestation estant faite tres-religieusement, je vous diray ce petit mot de liberté et de franchise, et recommenceray à vous nommer du nom cordial de ma tres-chere fille, puisqu'en verité, je sens bien que je suis cordialement vostre pere d'affection.

Ma tres-chere fille donc, je ne vous ay point escrit; mais dites-moy, je vous prie, et vous, m'avez-vous escrit depuis mon retour en ce pays? Mais pour cela vous ne m'avez pas oublié : ô certes, ny moy non plus; car je vous dy en toute fidellité et certitude, que ce que Dieu a voulu que je vous fusse, je le suis, et sens bien que je le seray à jamais tres-constamment et tres-fortement, et ay en cela une tres-singuliere complaysance accompagnée de beaucoup de consolation et d'utilité pour mon esprit.

J'attendois que vous m'escrivissiez, non point pour penser que vous le deussiez, mais ne doubtant point que vous ne le feriez, et que par ce moyen je vous escrirois un peu plus amplement. Mais si vous eussiez tardé davantage, croyez-moy, ma tres-

chere fille, je ne pourrois plus attendre, non plus que jamais je ne pourray obmettre vostre chere personne et toute vostre aimable mayson en l'offrande que je fay journallement à Dieu le Pere sur l'autel, où vous tenez, en la commemoration que j'y fay des vivans, un rang tout particulier : aussi m'estes-vous toute particulièrement chere.

Oh ! je voy, ma tres-chere fille, dedans vostre lettre, un grand sujet de benir Dieu pour une ame en laquelle il tient la sainte indifference en effect, quoyque non pas en sentimens. Ce n'est rien, ma tres-chere fille, que tout ce que vous me dites de vos petites saillies. Ces petites surprinses des passions sont inevitables en ceste vie mortelle ; car pour cela le grand Apostre crie au ciel : *Helas, pauvre homme que je suis ! je sens deux hommes en moy, le vieil et le nouveau ; deux loyx, la loy des sens et la loy de l'esprit ; deux operations, de la nature et de la grace. Hé ! qui me deslivrera du corps de ceste mort ?*

Ma fille, l'amour-propre ne meurt jamais qu'avec nostre corps ; il faut tousjours sentir ses attaques sensibles ou ses pratiques secrettes, tandis que nous sommes en cest exil. Il suffit que nous ne consentions pas d'un consentement voulu, deliberé, arrêté et entretenu : et ceste vertu de l'indifference est si excellente, que nostre vieil homme, en la portion sensible et la nature humaine, selon les facultez naturelles, n'en fut pas capable, non pas mesme en Nostre Seigneur, qui, comme enfant d'Adam, quoyque exempt de tout peché et de toutes les appartenances d'iceluy, en sa portion sensible et selon ses facultez humaines, n'estoit nullement indifferent, ains desira ne point mourir en la croix ; l'indifference estant toute reservée, et l'exercice d'icelle, à l'esprit, à la portion superieure, aux facultez embrasées de la grace, et en somme, à luy-mesme en tant qu'il estoit le nouvel homme.

Or sus, demeurez donc en paix. Quand il nous arrive de violer les loyx de l'indifference és choses indifferentes, ou pour les soudaines saillies de l'amour-propre et de nos passions, prosternons soudainement, sitost que nous pouvons, nostre cœur devant Dieu, et disons en esprit de confiance et d'humilité : *Seigneur, misericorde ; car je suis infirme*. Relevons-nous en paix et tranquillité, et renouons le filet de nostre indifference, puis continuons nostre ouvrage. Il ne faut pas ny rompre les cordes, ny quitter le luth quand on s'aperçoit du desaccord ; il faut prester l'aureille pour voir d'où vient le destracquement, et doucement tendre la corde, ou la relascher, selon que l'art le requiert.

Demeurez en paix, ma tres-cherce fille, et escrivez-moy confidemment, quand vous estimerez que ce soit vostre consolation. Je respondray tousjours fidellement et avec un playsir particulier, vostre ame m'estant chere comme la mienne propre.

Nous avons eu ces huict jours passez nostre bon monseigneur de Belley, qui m'a favorisé de sa visile, et nous a fait des sermons tout à fait excellens. Or, pensez si nous avons souvent parlé de vous et de vostre mayson. Mais, que de joye quand M. Jantet me disoit que mon tres-cher petit filleul estoit si gentil, si doux, si beau, et quasi desjà si devout! Je vous assure en verité, ma tres-cherce fille, que je ressens cela avec un amour noppareil, et me ressouviens de la grace et douce petite mine avec laquelle il receut, comme avec un respect enfantin, la filiation de Nostre Seigneur entre mes mains. Si je suis exaucé, il sera saint, ce cher petit François : il sera la consolation de ses pere et mere, et aura tant de faveurs sacrées aupres de Dieu, qu'il m'obtiendra le pardon de mes pechez, si je vis jusqu'à ce qu'il me puisse aymer actuellement. Enfin, ma tres-cherce fille, je suis tres-parfaitement, et sans condition ny exception quelconque, vostre, etc.

Quand vous craindriez la perte de vos lettres en chemin, bien que presque jamais il ne s'en perd, vous pouvez bien ne point vous signer, car je cognoistray bien tousjours vostre main.

Oseray-je bien vous supplier de presenter mes tres-humbles affections et mon service à Madame la marquise de Menelay. Elle est assez humble pour le trouver bon, et le petit François assez sage pour le luy persuader, et Madame de Chenoyse.

Encore faut-il que je saluë Madame de la Haye.

DCDXX.

S. François de Sales, à Madame la Presidente de Hercé.

Le Sainct donne des marques d'une grande affection à ceste dame, dont il avoit baptisé un enfant en qualité de parrain. Il l'exhorte à s'avancer de plus en plus en l'amour de Dieu, mesme dans les contre-tems de la vie.

Annessy, 23 janvier 1616.

JAY bien chargé ce porteur qu'il allast vous saluer, et Monsieur vostre cher mary, et vostre petit homme mon cher filleul, de ma part et tres-humblement. Mais seroit-il bien possible que je ne luy donnasse par ceste petite marque visible de la verité du desir que j'ay de vivre invisiblement en vostre chere ame, Madame ma chere commere, et ma fille tres-aymée? Je ne cesse point, je vous assure, et ne celebre jamais le saint sacrifice, que je ne presente vostre cœur à Dieu, et n'invoque sa protec-

tion et faveur sur vostre chere famille. Je le dois, je le sçay bien : aussi ne le dy-je pas, ma tres-chere fille, pour m'en vanter, mais pour la complaysance que j'ay à le penser, et à croire que je vous fay playsir de vous en asseurer. Or sus, c'est assez, vivez donc de plus en plus en ce celeste amour de Nostre Seigneur qui vous y oblige par mille benedictions qu'il vous a données, et surtout par l'inspiration qu'il vous a despartie de le vouloir et de le desirer; et en ce desir, vivez joyeuse et saintement contente, voire mesme parmy les ennuyes et les affections qui ne manquent jamais aux enfans de Dieu.

Je suis tout à fait invariablement vostre, etc.

DCDXXI.

S. François de Sales, à Madame de Vissilieu.

Il la console par le motif de l'inconstance des choses du monde, et l'engage à jeter la veuë de son esprit sur l'eternité et sur la croix de Jesus-Christ

13 decembre 1611.

IL ne faudroit pas vous avoir au milieu de mon cœur, ma tres-chere fille, pour ne pas avoir avec vous part à vos afflictions; mais il est tout vray qu'estant ce que je vous suis et à vostre mayson, je compastis grandement à toutes vos afflictions, et de Madame la baronne vostre chere sœur. Helas! ma tres-chere fille, il me semble que vous estes un peu plus suceptible des consolations que ceste chere sœur; c'est pourquoy je vous dy que nous avons tort si nous regardons nos parens, nos amys, nos satisfactions et contentemens comme choses sur lesquelles nous puissions establir nos cœurs. Sommes-nous, je vous prie, en ce monde, qu'avec les conditions des autres hommes, et de la perpetuelle inconstance dans laquelle il est estably? Il faut s'arrester là, ma chere fille, et reposer nos intentions en la sainte eternité, à laquelle nous aspirons. O paix du cœur humain! on ne te treuve qu'en la gloire et en la croix de Jesus-Christ. Ma tres-chere fille, vivez ainsi, et resjouissez souvent vostre cœur bien-aymé en la veritable esperance de jouyr un jour eternellement de la bien-heureuse et immuable eternité. Je suis pressé, ma tres-chere fille, et il ne me reste de loysir que pour vous dire que je suis à jamais tout vostre, etc.

Et Madame de Briançon, comment se porte-t-elle? Je luy escri-ray tout à la fine premiere commodité. La niepce qui est icy est bien-heureuse d'estre si bonne et si douce religieuse comme elle est.

DCDXXII.

S. François de Sales, à Madame la Presidente Fabre.

Advis et conseils sur différentes matieres de pieté.

Annessy, 18 novembre 1612.

MA tres-chere sœur, j'ay receu vos deux lettres, toutes douces et de bonnes nouvelles; car vostre chere ame va bien, puisqu'elle veut bien s'avancer au saint amour de Nostre Seigneur. Faysons bien cela, ma tres-chere fille, car enfin tout le reste n'est que vanité: et parce que l'amour ne loge qu'en la paix, soyez tousjours soigneuse de bien conserver la sainte tranquillité de cœur que je vous recommande si souvent.

Que nous sommes bien-heureux, ma chere sœur, d'avoir des travaux, des peynes et des ennuyes! car ce sont les voyes du ciel, pourveu que nous les consacrons à Dieu.

Je vous renvoye les papiers de devotion que je treuve bien utiles: mais si on les imprimoit, je ne voudrois pas que vostre nom y fust descouvert, pour ne point donner lieu aux babillards d'en parler, et surtout l'œuvre estant si courte.

Vous pouvez bien, ce me semble, choysir ce bon Pere-là pour confesseur, puisque aussi bien le Pere recteur est souvent empesché.

Nos bonnes dames de la Visitation font extremement bien; et quand leur logement sera du tout commode, elles seront tres-bien où elles sont maintenant.

Vostre fille chemine fort devotement, et se porte tres-bien. La bonne Mere de Chantal est presque guerie, et a aujourd'hui esté à la sainte messe.

Ce seroit un tres-grand bien qu'à Chamberi il y eust des Ursulines, et voudrois bien y pouvoir contribuer quelque chose; car enfin, bon-heur à ceux qui nourrissent les enfans pour l'amour, crainte et service de Dieu! Il ne faut que trois filles ou femmes courageuses pour commencer; Dieu donnera l'accroissement. Nos dames de la Visitation doivent donner courage d'entreprendre à celles qui seront tant soit peu disposées. Selon mon jugement, ce n'est pas hasarder que de se confier un peu extraordinairement à Nostre Seigneur és desseins de son service.

Ma tres-chere sœur, ma fille, ayez tousjours bien mon ame qui ayme tant la vostre. Je suis en Nostre Seigneur tout vostre. Vostre, etc.

P. S. La bonne Tiollier sera, à mon advis, fort consolée en ceste congregation, laquelle se trouvera composée mercredy pro-

chain de seize bonnes filles laissant à part celles qui sont receues, et qui ne peuvent encore venir. Desormais on ne sera en peyne à refuser, et neantmoins il le faudra faire, si ce n'est pour quelque personne qui puisse rendre quelque extraordinaire service à Nostre Seigneur; et quant aux moyens, rien n'y abonde, et rien n'y manque. Dieu a soing de ses servantes, et Nostre-Dame les pourvoit. Il vous faut tousjours dire des nouvelles de ceste petite assemblée, laquelle, comme je croy, vous est chere. La pauvre Tiollier estoit si empressée, qu'elle oublia le paquet de la bonne Madame d'Aiguebelle, à laquelle pourtant je ne scaurois respondre.

Je saluë de tout mon cœur ma tres-chere niepce (1).

DCDXXIII.

S. François de Sales, à Madame la Presidente Fabre.

Tesmoignage de l'amitié sainte qu'il luy portoit.

Annessy, 10 aoust 1618.

MADAME, ce porteur m'a fort obligé par la peyne qu'il a prinse de me venir voir, mais encore plus par le soing qu'il a eu de me dire de vos nouvelles, puisqu'elles sont toutes bonnes, et qu'avec cela, pour me donner plus de gloire et de contentement, il m'a dit que vous aviez souvent memoire de moy. Car je confesse franchement que ce bon-heur m'est grandement precieux, selon l'extreme affection que je sens en mon ame, à cherir et honorer singulierement la vostre, qui m'est tousjours presente, je vous asseure, au moins en mes principales prieres, qui sont celles de la sainte messe; et aussi, certes, sorois-je extremement ingrat, si je ne respondois de tout mon cœur à la sainte confiance que le vostre a prinse en moy. Dieu par sa bonté vous veuille combler de ses plus desirables benedictions, ma tres-chere fille, et vous rende de plus en plus toute parfaitement sienne.

En ceste esperance, vivez joyeuse, et enfin eternellement sans fin, ma tres-chere fille, selon le souhaict continuel de vostre, etc.

DCDXXIV.

S. François de Sales, à Madame de Granieu, à Grenoble.

Sur la confession.

Annessy, 19 juillet 1618.

JE vous escriis, ma tres-chere fille, à mesure que je vay monter sur le bateau pour aller visiter un monastere de religieux reformez desquels pour le present j'ay charge. Mais ce gentil-homme, qui est, et mon parent et mon grand amy, allant

(1) M^{me} de la Valbonne.

vers Monsieur le Mareschal, il faut, à quelque prix que ce soit, qu'il vous porte de mes nouvelles, puisque mesme il reviendra et m'en pourra rapporter des vostres.

Or, je respons à vos derniers billets, lesquels, comme tout ce qui vient de vous, m'ont donné une consolation nompareille. Vray Dieu, ma tres-chere fille, que sera-ce quand nous verrons eternellement la face du Pere eternel en elle-mesme, puisque le pourtraict mort et muet d'un chetif homme resjouyt le cœur d'une fille qui l'ayme. Mais, ce me dites-vous, ce pourtraict n'est pas muet, car il parle à vostre esprit et luy dit de bonnes parolles. Or bien, c'est à vos seules aureilles, qui escoutent si delicatement, que sans dire mot il parle, vous remettant en imagination ce que je disois, lorsqu'en chaire je vous representois la volonté de Dieu, qui est vostre sanctification. Mais laissons cela : communiez tousjours comme vous faites : confessez-vous hardyment à M. d'Aouste ; en ce parquet-là il n'y a point recusation à craindre. Vrayement, il faut que je die à ma tres-chere fille, que ma mere, avant que mourir, fit sa confession generale, à moy, et me rendoit depuis tous les ans compte de sa vie, avec une grande humilité, et ma pauvre belle-sœur de la sainte mort de laquelle ma sœur Peronne-Marie vous tesmoignera, en fit de mesme. Il n'y a donc point de danger en ce que vous faites devant un tel cousin. Vous pourrez neantmoins rendre cointe à vostre ancien confesseur de tems en tems, pour luy tesmoigner que vous le respectez tousjours.

Ne vous mettez nullement en peyne de n'avoir pas la memoire si tenante en la recherche de vos fautes : car ce n'est pas le manquement de memoire qui desplayst à Dieu : c'est le manquement de volonté ; et, graces à sa bonté celeste, vous ne manquez pas en cecy.

Il est vray, je suis debiteur à M. d'Aouste et à M. de La Gran, de je ne sçay quoy, que je leur ay promis, mais je ne tarderay pas de m'en acquitter à mon premier loysir.

Vivez tousjours toute en Dieu, ma tres-chere fille, et je vous assure que je suis, puisqu'il luy playst, et je sens bien qu'il luy playra tousjours, parfaictement vostre et de tout mon cœur. Je saluë la chere Mere de delà, qui est bien ma fille ; recommandez tousjours mon cœur à la misericorde de Nostre Seigneur, que je supplie vous combler de sa benediction avec Monsieur vostre cher mary, et toute vostre famille.

DCDXXV.

*S. François de Sales, à Mesdames de Villeneuve
et de Frouville.*

Il donne conseil aux deux sœurs d'estre constamment unies entre elles.

Non certes, mes tres-cheres filles, il ne faut qu'une lettre pour deux sœurs qui n'ont qu'un cœur et qu'une pretention. Que cela vous est salutaire de vous tenir ainsi l'une à l'autre! Ceste unyon des ames est comme l'unguent precieux qu'on respandit sur le grand Aaron, ainsi que dit le roy psalmiste, auquel on mesloit tellement plusieurs liqueurs odorantes, que toutes ne faysoient qu'une senteur et une suavité. Mais je ne veux pas m'arrester sur ce sujet. Ce que Dieu a uni en sang et en sentiment est inseparable. tandis que ce mesme Dieu regne en nous; et il y regnera eternellement. Or sus, vivez donc ainsi, mes tres-cheres filles, douces et aymables à tous, humbles et courageuses, pures et sincerés en tout.

Quel meilleur souhaict puis-je faire pour vous? Soyez comme des avettes spirituelles qui ne portent que miel et cire dans leurs ruches. Que vos maysons soient toutes remplies de douceur, de paix, de concorde, d'humilité, de pieté, par vostre conversation; et croyez, je vous supplie, que la distance des lieux, ny du tems, ne m'osteront jamais ceste tendre et forte affection que Nostre Seigneur m'a donnée pour vos ames, que la mienne cherit tres-parfaitement et invariablement. Et parce que la diversité de vos conditions peut requerir que quelquesfois je vous escrive differemment, nonobstant l'unité de vostre dessein, je le seray une autre fois; mais pour le present je me contenteray de vous dire et conjurer de le bien croire sans hesiter, mes tres-cheres filles, que je suis vostre tres-humble et tres-affectionné serviteur. — FRANÇOIS, evesque de Geneve.

DCDXXVI.

S. François de Sales, à Madame veufve Rivolat.

Le Sainct la console sur la mort de son mary, et l'exhorte à supporter ceste separation avec sousmission.

Vous sçachant veufve, ma chere fille, je compastis à la douleur que vous avez soufferte, et vous exhorte neantmoins de ne pas vous laisser emporter à la tristesse : car la grace que Dieu vous a faile de le vouloir servir, vous oblige à se consoler en luy; et les filles de l'amour de Dieu ont tant de confiance en sa bonté, que jamais elles ne se desolent, ayant un refuge auquel elles

treuvent tout contentement. Qui a sçeu puiser à.... ceste source d'eau vive, ne peut longuement demeurer alteré des passions de ceste vie miserable. Je sçay que vous estes malade; mais, ma chere fille, à mesure que vos peynes redoublent, vous devez redoubler vostre courage, en songeant que celuy qui, pour montrer son amour envers vous, a choysi la mort de la croix, vous tirera de plus en plus à son amour et à sa gloire par la croix de tribulation qu'il vous envoie. Cependant je prieray Nostre Seigneur pour vous et vostre trespasé, et desire que vous me recommandiez à sa divine misericorde. Je suis en luy vostre humble, affectueux serviteur. — FRANÇOIS, evesque de Geneve.

DCDXXVII.

S. François de Sales, à une Veufve.

Il faut fuyr les empressemens, et tenir son cœur eslevé vers les choses du ciel.

MA tres-chere mere, que vous diray-je? Rien qu'un mot, faute de temps.

Exercez fort vostre cœur à la douceur interieure et exterieure, et le tenez en tranquillité parmy la multiplicité des affaires qui se presentent à vous.

Gardez-vous fort des empressemens, qui sont la peste de la sainte devotion, et continuez à tenir vostre ame en haut, ne regardant ce monde que pour le mespriser, ny le tems que pour aspirer à l'eternité.

Sousmettez souvent vostre volonté à celle de Dieu, estant preste à l'adorer, autant quand elle vous enverra des tribulations comme au tems des consolations.

Dieu soit tousjours au milieu de nos cœurs, ma tres-chere mere. Je suis en luy sans reserve et d'une affection toute filiale, vostre tres-humble fils, etc.

DCDXXVIII.

S. François de Sales, à une Veufve.

Il l'exhorte à fortifier son cœur contre les langueurs que les maladies peuvent luy causer, à s'exercer dans l'amour de la volonté de Dieu, et dans le renoncement aux consolations exterieures.

BIEN que ce laquais aille expres, ma chere mere, si est-ce qu'il part en un tems auquel je suis fort pressé. Ceste bonne dame m'a dit de vostre part ce que vous luy avez confié, et je louë Dieu qu'il vous ayt donné de nouvelles affections avec ceste nouvelle santé: mais il faut prendre garde, ma tres-chere fille, ma

mere, que le corps et l'esprit vont souvent en contraire mouvement; et à mesure que l'un s'affoiblit, l'autre se fortifie, et quand l'un se fortifie, l'autre s'affoiblit : mais, puisque l'esprit doit regner, quand nous voyons qu'il a prins ses forces, il le faut tellement secourir et establir, qu'il demeure tousjours le plus fort. Sans doute, ma chere mere, puisque les maladies sont comme des coupelles (1), il faut bien que nostre cœur en sorte plus pur, et que nous devenions plus forts parmy les infirmités.

Or quant à vous, je m'imagine que desormais l'aage et la petitesse de vostre complexion vous tiendront souvent allangourie et foible : c'est pourquoy je vous conseille de vous exercer en la volonté de Dieu, et en l'abnegation des contentemens extérieurs, et en la douceur parmy les amertumes. Ce sera le plus excellent sacrifice que vous puissiez faire. Tenez bon, et pratiquez non-seulement l'amour solide, mais l'amour tendre, doux et souëf envers ceux qui sont autour de vous; ce que je dy par l'experience que j'ay que, l'infirmité ne nous ostant pas la charité, nous oste neantmoins la suavité envers le prochain, si nous ne sommes fort sur nos gardes.

Ma tres-chere mere, je vous souhaite le comble de la perfection és entrailles de Jesus-Christ.

Je demeure pour jamais vostre en Nostre Seigneur, etc.

DCDXXVIII.

S. François de Sales, à une Veufve.

Il ne faut pas pousser la curiosité jusqu'à vouloir sçavoir quel est le sort d'une personne que l'on a beaucoup aymée; cela est inutile et contraire à l'amour de Dieu.

MA tres-chere mere, ayant receu vostre lettre et le message que l'on m'a fait de vostre part, je vous diray que je cognois fort distinctement les qualitez de vostre cœur, et entre toutes, son ardeur et force à aymer et cherir ce qu'il ayme : c'est cela qui vous fait tant parler à Nostre Seigneur de ce cher trespasé, qui porte à ces desirs de sçavoir où il est.

Or, ma chere mere, il faut reprimer ces esclancemens, qui procedent de l'excez de ceste passion amoureuse : et quand vous surprendrez vostre esprit en cest amusement, il faut soudain, et mesme avec des parolles vocales, retourner du costé de Nostre Seigneur, et luy dire ou cecy mesme ou chose semblable : O Seigneur, que vostre providence est douce! que vostre misericorde est bonne! Hé! que cest enfant est heureux d'estre tombé

(1) Creusets.

entre vos bras paternels, entre lesquels il ne peut avoir que bien, où qu'il soit!

Ouy, ma chere mere, car il se faut bien garder de penser ailleurs qu'au paradis ou au purgatoire, puisque, graces à Dieu, il n'y a point de sujet de penser autrement. Retirez donc ainsi vostre esprit, et apres cela divertissez-le à des actions d'amour envers Nostre Seigneur crucifié.

Quand vous recommandez cest enfant à la divine Majesté, dites-luy simplement : Seigneur, je vous recommande l'enfant de mes entrailles; mais bien plus l'enfant de vostre misericorde, engendré de mon sang, mais reengendré du vostre. Et passez oultre; car si vous permettez à vostre ame de s'amuser à cest object proportionné et agreable à ses passions inferieures et naturelles, jamais elle ne s'en voudra oster; et sous pretexte de prieres de pieté, elle s'estendra à certaines complaysances et satisfactions naturelles, qui vous osteront le loysir de vous employer autour de l'object surnaturel et souverain de vostre amour. Il se faut sans doute moderer en ces ardeurs des affections naturelles, qui ne servent qu'à troubler nostre esprit et à divertir nostre cœur.

Or sus donc, ma tres-chere mere, que j'ayme d'un amour vrayement filial, ramassons bien nostre esprit dans nostre cœur, et le rangeons au devoir qu'il a d'aymer tres-uniquement Dieu; et ne luy permettons aucun amusement frivole, ny pour ce qui se passe en ce monde, ny pour ce qui se passe en l'autre; mais ayant desparti aux creatures ce que nous leur devons d'amour et de charité, rapportons tout à ce premier amour magistral que nous devons au Createur, et conformons-nous à sa divine volonté. Je suis tres-affectionnement, ma chere mere, vostre plus fidelle, etc.

DCDXXIX.

S. François de Sales, à une Veufve.

Qu'il faut tousjours tenir son ame en repos devant Dieu.

MA tres-chere mere, puisque vous m'avez dit que mes lettres vous consoloyent tousjours beaucoup, je ne veux perdre nulle occasion de vous en faire avoir, pour vous tesmoigner en quelque sorte l'affection que j'aurois de me rendre utile à vostre ame, à vostre ame, dy-je, que je cheris extremement.

Tenez-la tousjours assise et en repos devant Dieu pendant les exercices interieurs, et levée et mouvante pendant les extérieurs, comme font les abeilles, qui ne volent point dans leurs

ruches et faysant leur mesnage, mais seulement à la sortie. Pendant que nous sommes parmy les affaires, il se faut estudier à la tranquillité de cœur, et à tenir nostre ame douce en l'orayson : si elle veut voler, qu'elle vole; si elle se veut remuer, qu'elle se remue, bien qu'encore là la tranquillité et simple repos de l'ame à voir Dieu, à vouloir Dieu, et à savourer Dieu, est extrêmement excellent.

Quand je commence à vous escrire, je ne pense pas à ce que je vous écriray; mais ayant commencé, j'escris tout ce qui me vient, pourveu que ce soit quelque chose de Dieu : car je sçay que tout vous est agreable, ayant de beaucoup fortifié l'entiere confiance que mon cœur avoit au vostre, en ce dernier voyage, où je voy bien, ce me semble, que vous aviez toute assurance en moy.

J'escris à ceste bonne D. N., laquelle m'escrit que je la conseille sur sa vie future; en quoy j'ay de la peyne, pour n'avoir guere veu son esprit, et le mien estant trop commun et trivial pour considerer une vie singuliere comme est la sienne : toutes-fois je luy dy simplement ce que je pense. Dieu vous tienne en sa sainte protection, et vous comble de ses graces.

DCDXXX.

S. François de Sales, à une Veuve (1).

C'est un grand bon-heur à la jeunesse d'avoir quelqu'un pour veiller sur elle, parce qu'en cest aage l'amour-propre aveugle la rayson.

14 juillet 1615.

CESTE fausse estime de nous-mesmes, ma chere fille, est tellement favorisée par l'amour-propre, que la rayson ne peut rien contre elle. Hélas! c'est la quatriesme chose difficile à Salomon, et laquelle il dit luy avoir esté incogneue, que le chemin de l'homme en sa jeunesse. Dieu donne à M. N. beaucoup de graces, d'avoir M. son grand-pere qui veille sur luy. Que longuement puisse-t-il jouyr de ce bonheur!

O ma fille! croyez que mon cœur attend le jour de vostre consolation avec autant d'ardeur que le vostre. Mais attendez, ma tres-chere sœur; *attendez*, dy-je, *en attendant*, affin que je me serve des parolles de l'Escriture. Or, attendre en attendant, c'est ne s'inquieter point en attendant; car il y en a plusieurs qui en attendant n'attendent pas, mais se troublent et s'empressent.

Nous ferons prou, chere fille, Dieu aydant : et tout plein de petites traverses et secrettes contradictions qui sont survenues à

(1) La date changée, la lettre indique M^{me} de Chantal.

ma tranquillité, me donnent une si douce et souëfve tranquillité que rien plus, et me presagent, ce me semble, le prochain établissement de mon ame en son Dieu, qui est certes, non-seulement la grande, mais, à mon advis, l'unique ambition et passion de mon cœur : et quand je dy mon ame, je dy de toute mon ame, y comprenant celle que Dieu luy a conjointe inseparablement.

Et puisque je suis sur le propos de mon ame, je vous en veux donner ceste bonne nouvelle, c'est que je fay et feray ce que vous m'avez demandé pour elle, n'en doubtez point; et vous remercie du zele que vous avez pour son bien, qui est indivis avec celuy de la vostre, si vostre et mien se peut dire entre nous pour ce regard. Je vous diray plus; c'est que je la treuve un peu plus à mon gré que l'ordinaire, pour n'y voir plus rien qui la tienne attachée à ce monde, et plus sensible aux biens eternels.

Que si j'estois aussi vivement et fortement joint à Dieu comme je suis absolument disjoint et separé du monde, mon cher Sauveur! que je serois heureux! et vous, ma fille, que vous seriez contente! Mais je parle pour l'interieur et pour mon sentiment: car mon exterieur, et, ce qui est le pis, mes desportemens, sont pleins d'une grande varieté d'imperfections contraires; *et le bien que je veux, je ne le fay pas*: mais je sçay pourtant bien qu'en verité et sans feintise je le veux, et d'une volonté inviolable.

Mais, ma fille, comment donc se peut-il faire que sur une telle volonté tant d'imperfections paroissent et nayssent en moy? Non, certes, ce n'est pas de ma volonté, ny par ma volonté, quoyqu'en ma volonté et sur ma volonté. C'est, ce me semble, comme le gui, qui croist et paroist sur un arbre et en un arbre, bien que non pas de l'arbre, ny par l'arbre. O Dieu! pourquoy vous dy-je tout cecy, sinon parce que mon cœur se met tousjours au large et s'espanche sans bornes quand il est avec le vostre?

Si vous demeuriez de dolà, je serois bien ayse d'entreprendre le service que le reverend Pere N. desire de moy pour ceste dame; mais cela n'estant point, il me semble qu'un autre, qu'elle aura moyen de voir plus souvent, se rendra plus utile à ceste bonne œuvre; et moy cependant je prieray Nostre Seigneur pour elle: car, sur les bonnes nouvelles que vous m'en donnez, je commence à l'aymer tendrement, la pauvre femme. Helas! quelle consolation de voir reverdir ceste pauvre ame, apres un si dur, si long et si aspre hyver.

Je vous suis ce que Dieu sçayt. *Amen.*

DCDXXXI.

S. François de Sales, à une Veufve.

Pureté des amitez chrestiennes : Dieu en est le lyeu. Tout est fade à ceux qui ayment Dieu. Il y a de l'imperfection à se resjouyr d'estre deslivré des croix et des personnes qui nous les procurent. L'humilité doit supplier au deffaut de courage.

MON Dieu ! ma tres-chere fille , que j'ayme vostre cœur, puisqu'il ne veut rien aymer que son Jesus et pour son Jesus ! Helas ! se pourroit-il bien faire qu'une ame qui considere ce Jesus crucifié pour elle pust aymer quelque chose hors d'iceluy ; et qu'apres tant de veritables esclancemens de fidellité, qui nous ont si souvent fait dire, escrire, chanter, aspirer et souspirer, Vive Jesus ! nous voulussions, comme des Juifs, crier : Qu'on le crucifie, qu'on le tue en nos cœurs ? O Dieu ! ma fille, je dy ma vraye fille, que nous serons forts, si nous continuons à nous entretenir lyez l'un à l'autre par ce lyeu teinct au sang vermeil du Sauveur ! car nul n'attaquera vostre cœur qu'il no treuve de la resistance, et de vostre costé, et du costé du mien, qui est tout dedié au vostre.

Je l'ay veue ceste chetive lettre. *Les iniques*, dit David, *n'ont raconté leurs nyaiseries ; mais cela n'est point comme vostre loy.* O Dieu ! que cela est fade au prix de ce sacré divin amour qui vit en nos cœurs !

Vous avez rayson : puisqu'une fois pour toutes vous avez declaré les resolutions invariables de vostre esprit, et qu'il fait le fin à ne les pas vouloir advouer, ne respondes plus pas un seul mot, jusqu'à ce qu'il parle autrement ; car il n'entend pas le langage de la croix, ny nous aussi celuy de l'enfer.

Vous avez rayson encore de recevoir ce peu de parolles que je vous dy avec tendreté d'amour : car l'affection que j'ay pour vous est plus grande et plus forte que vous ne penseriez jamais.

Vous vous resjouyssez de quoy la fille fascheuse vous a laissée. Il faut qu'un soldat ayt beaucoup gagné en la guerre, quand il est bien ayse de la paix ! Jamais nous n'aurons la parfaicte douceur et charité, si elle n'est exercée entre les respugnances, adversions et desgousts. La vraye paix ne gist pas à ne point combattre, mais à vaincre : les vaincus ne combattent plus, et neantmoins ils n'ont pas la vraye paix. Or sus, il se faut grandement humilier de quoy nous sommes encore si peu maistres de nous-mesmes, et aymons tant l'ayse et le repos.

L'enfant qui va nous naystre (1) n'est pas venu pour se reposer,

(1) Jésus. Cette lettre fut écrite en Avent.

ny avoir ses commoditez ny spirituelles ny temporelles, ains pour combattre, pour se mortifier et mourir. Or sus donc derechef, puisque nous n'avons point de courage, ayons au moins de l'humilité.

Je vous verray bientost; tenez bien prest sur vos levres ce que vous aurez à me dire, affin que, pour peu de loysir que nous ayons, vous le puissiez respandre dans mon ame : cependant pressez bien ce divin poupon sur vostre cœur, affin de pouvoir, avec ceste ame oultrée de playsir celeste, souspirer ces parolles sacrées d'amour : *Mon bien-aimé est à moy, et je suis toute à luy. Il demeurera entre mes mammelles.*

Ainsi soit-il, ma tres-chere fille : que ce divin amour de nos cœurs soit à jamais sur nostre poitrine, pour nous enflammer et consumer de sa grace. *Amen.*

DCDXXXII.

S. François de Sales, à une Veuve.

Le moyen d'estre tout à Dieu, c'est de crucifier nos inclinations les plus vives.

MA tres-chere mere, maintenant que vous diray-je ? Bien des choses sans doute, si je voulois suivre mes affections, lesquelles seront tousjours pleynes pour vous, comme je desire que les vostres soient bien pleynes pour moy, quand surtout vous serez dans le petit oratoire, où je vous supplie d'en respandre beaucoup devant Dieu à l'intention de mon amendement ; ainsi que de mon costé je respans, non les miennes, qui sont indignes, à rayson du cœur où elles sont, mais le sang de l'Agneau immaculé, devant le Pere eternel, en faveur de la bonne intention que vous avez d'estre toute sienne.

Quel bon-heur, ma chere mere, d'estre tout à luy, qui, pour nous rendre siens, s'est fait nostre ! Mais il faut pour cela crucifier en nous toutes nos affections, et specialement celles qui sont plus vives et mouvantes, par un continuel allentissement et attrempement des actions qui en procedent, affin qu'elles ne se fassent pas par impetuosité, ny mesme par nostre volonté, mais par celle du Saint-Esprit.

Surtout, ma chere mere, il nous faut un cœur bon, doux et amoureux envers le prochain, et particulièrement quand il nous est à charge et desgoust ; car alors nous n'avons rien en luy pour l'aymer, que le respect du Sauveur, qui rend l'amour sans doute plus excellent et digne, d'autant qu'il est plus pur et net des conditions caducques.

Je prie Nostre Seigneur qu'il accroisse en vous son saint amour.

Je suis en luy vostre , etc.

DCDXXXIII.

S. François de Sales, à une Veufve.

Les croix, les afflictions, sont les marques du pur amour : elles tirent leur merite du sang de Jesus-Christ, et il nous tient compte de tout ce que nous souffrons.

HELAS, mon Dieu! ma tres-chere mere, que j'ay esté estonné quand par vostre lettre j'ay sçeu, comme tout à coup, la longueur et le danger de vostre maladie! car, croyez-moy, je vous supplie, mon cœur vous cherit filialement; mais Dieu soit loué de quoy vous voilà presque tout eschappée.

Certes, desormais je voy bien qu'il faudra vous apprinvoiser aux maladies et infirmités en ceste decadence d'age en laquelle vous estes. Seigneur Jesus! quel vray bon-heur à une ame dédiée à Dieu d'estre fort exercée par la tribulation avant qu'elle parte de ceste vie! Ma tres-chere mere, comme peut-on cognoistre le franc et vif amour, que parmy les espines, les croix, les langueurs, et surtout quand les langueurs sont accompagnées de longueur?

Aussi nostre cher Sauveur a tesmoigné son amour desmesuré par la mesure de ses travaux et passion. Faites, ma chere mere, faites bien l'amour à l'Espoux de vostre cœur sur le lict de douleur : car c'est sur ce lict où il a fait vostre cœur, avant qu'il fust au monde, ne le voyant encore qu'en son divin project.

Helas! ce Sauveur a compté toutes vos douleurs, toutes vos souffrances, et a payé au prix de son sang toute la patience et tout l'amour qui vous est necessaire pour saintement appliquer tous vos travaux à sa gloire et à vostre salut. Soyez contente à vouloir doucement tout ce que Dieu veut que vous soyez. Jamais je ne manqueray à prier la divine Majesté pour la perfection de vostre cœur que le mien ayme, cherit et honnore tendrement.

A Dieu, ma tres-chere mere, et ma tres-chere fille encore; à Dieu soyons-nous eternellement, et nous, et nos affections, et nos petites peynes, et les grandes, et tout ce que la divine Bonté veut estre nostre! et sur cæ, je suis en luy, ma tres-chere mere, tres-absolument vostre vray fils, etc.

DCDXXXIV.

S. François de Sales, à une Veufve.

Les vertus qui nayssent au milieu des afflictions sont les plus solides.

MA tres-chere mere, je participe par compassion à tant d'aigres douleurs que vous souffrez, et ne laissez pas de recevoir beaucoup de consolation de quoy vous les souffrez on esprit de resignation. Ma chere mere, les vertus qui croissent entre les prosperitez sont ordinairement flouettes et imbecilles; et celles qui nayssent entre les afflictions sont fortes et fermes, ainsi qu'on dit que les meilleurs vins croissent entre les pierres. Je prie Dieu qu'il soit tousjours au milieu de vostre cœur, afin qu'il ne soit point esbranlé parmy tant de secousses, et que vous faysant part de sa croix, il vous communique sa sainte tolerance, et ce divin amour qui rend si precieuses les tribulations.

Je ne cesseray jamais de resclamer le secours de ce Pere eternel sur une fille que j'honore et chers comme ma mere.

Je suis, ma chere mere, vostre en Nostre Seigneur, etc.

DCDXXXV.

S. François de Sales, à une Veufve.

Dessein de Dieu dans les afflictions qu'il nous envoie. Il est important de s'y conformer.

QU'EST-CE que fait vostre cœur, ma tres-chere fille? Nostre frere m'escrit que vous avez receu quelque sorte d'affliction qu'il ne me nomme point. Certes, quelle qu'elle soit, elle me donne bien de la condolance, mais aussi quant et quant de la consolation, puisqu'il dit que Dieu vous l'a envoyée: car, ma tres-chere fille, rien ne sort de ceste main divine que pour l'utilité des ames qui le craignent, ou pour les purifier, ou pour les affiner en son saint amour.

Ma tres-chere fille, vous serez bien-heureuse, si vous recevez d'un cœur filialement amoureux ce que Nostre Seigneur vous envoie d'un cœur si paternellement soigneux de vostre perfection. Regardez souvent à la durée de l'éternité, et vous ne vous troublez point des accidens de la vie de ceste mortalité. Ainsi soit-il.

Ma tres-chere fille, vous avez tousjours part à mes chetives prieres; et tout maintenant je m'en vay offrir vostre cœur bien-aymé au Pere celeste, en l'unyon de celui de son Fils tres-aymé, en la tres-sainte Messe, et suis invariablement, ma tres-chere fille, vostre tres-affectionné, etc.

DCDXXXVI.

S. François de Sales, à une Veufve.

Consolations à une dame sur la mort de son neveu.

Amboise, 22 septembre 1619.

QUE vous diray-je, ma fille, vous voyant parmy ceste amertume? Oh! courage, je vous prie; l'Espoux que vous avez choysi dès que vous fustes separée de celuy qu'on vous avoit choysi, est un faysceau de myrrhe : qui-conque l'ayme, ne peut n'aymer pas l'amertume; et ceux qu'il favorise de son plus estroict amour, sont tousjours picquez de tribulations. Comme pouvoit-on serrer sur la poitrine Nostre Seigneur crucifié, sans que les clous et les espines qui le transpercent, ne vous percent?

O le brave et bon frere que vous avez icy! Helas! le despart de son pauvre petit François ne l'a touché que comme un pere qui void partir son fils de sa mayson, et s'esloigner de luy pour approcher un grand roy, et recevoir ses faveurs. Voilà, certes, comme il faut vivre en ceste vie si pleyne d'inconstances et d'evenements divers. Mais quand ce frere a sceu vostre maladie, et celle de nostre sœur Marie, son cœur s'est attendry, et son sentiment a paru sur ses yeux; et toutesfois il demeure ferme et sans trouble, tant il est vertueux et vertueusement chrestien.

Et moy, ma tres-chere fille, j'espere que Dieu ayant receu en sacrifice de suavité l'acquiescement de ce pere et le vostre, et celuy du grand-pere et de la grand'mere, et des tantes, il ne permettra pas que la tribulation fasse plus de progres : ainsi je l'en supplie, et qu'il vous fasse sainte.

Le grand S. Maurice, patron de la Touraine, dont on fait aujourd'huy la feste, vid tuer toute sa chere legion devant ses yeux; et on peut dire qu'il souffroit autant de fois le martyre du cœur, comme il vid martyriser et meurtrir. Quand pour l'amour de Dieu nous voyons mourir, acquiesçons à la mort de ceux que nous cherissons. Or sus, que puis-je dire davantage? Celle qui vid mourir le plus aymable Fils de tous les fils, vous enverra les consolations qui vous seront convenables, et à Monsieur vostre pere et à Mademoiselle vostre mere.

Je porte au milieu de mon cœur la memoire de Mademoiselle N. vostre chere cousine et ma tres-chere fille, et voudrois bien luy escrire, mais je ne puis parmy ces tintamarres de ceste presse, qui à peyne m'a peu permettre de vous escrire ces lignes. Saluez-la cherement de ma part, je vous supplie, et l'asseurez que je ne passeray pas Bourges, où nous nous acheminons demain matin, sans que je luy envoie une de mes lettres. Aymez ceste chere ame, et l'appuyez de vostre conversation; affin que, selon ses inclinations bonnes et vertueuses, elle serve Dieu de mieux en mieux.

Je n'escriis point non plus à Mademoiselle vostre mere, car je sçay bien qu'elle se contente que ce soit à vous, à qui je dy que je suis finalement vostre serviteur tres-humble. Ma tres-chere fille, demeurez ferme et forte en l'amour de Nostre Seigneur, qui m'a rendu, sans que jamais je varie, parfaitement tout vostre.

DCDXXXVII.

S. François de Sales, à une Veufve.

Consolations sur la mort de son mary.

MADAME, vous ne sçauriez croire combien m'est sensible l'affliction que vous avez. J'honorerois avec une affection toute particuliere ce cher seigneur trespasé, pour plusieurs respects; mais celuy de sa vertu et pieté tenoit lieu de fondement. Quelle pitié, qu'en une sayson en laquelle il est si grande disette de telles ames parmy les gens de ce rang-là, nous voyons et souffrons ces pertes si dommageables au public!

Neantmoins, ma chere dame, toutes choses considerées, il faut accommoder nos cœurs à la condition de la vie en laquelle nous sommes: c'est une vie perissable et mortelle, et la mort qui domine sur ceste vie ne tient point de train ordinaire; elle prend tantost cy, tantost là, sans choix ny methode quelconque, les bons parmy les mauvais, et les jeunes parmy les vieux.

Oh! que bien-heureux sont ceux qui, vivant en continuelle deffiance de mourir, se treuvent tousjours prêts à mourir, en sorte qu'ils puissent revivre éternellement en la vie où il n'y a plus de mort! Nostre bien-aymé trespasé estoit de ce nombre-là; je le sçay bien. Cela seul, Madame, est suffisant pour nous consoler; car enfin, en peu de jours, ou, tost ou tard, en peu d'années, nous le suivrons en ce passage; et les amitez et societez commencées en ce monde se reprendront pour ne recevoir jamais de separation. Cependant ayons patience, et attendons courageusement que l'heure de nostre despart sonne, pour aller où ces amys sont jà arrivez; et puisque nous les avons aymez cordialement, perseverons à les aymer, faisant pour l'amour d'eux ce qu'ils ont désiré que nous fissions, et ce que maintenant ils souhaitent pour nous.

Sans doute, ma chere dame, le plus grand desir que Monsieur vostre trespasé eut à son despart fut que vous ne trespasiez pas longuement dans le regret que son absence vous causeroit, mais que vous taschassiez de moderer, pour l'amour de luy, la passion que son amour vous donnoit; et maintenant en son bon-heur dont il jouyt, ou qu'il attend en asseurance, il vous souhaite une sainte consolation, et que, moderant vostre tribulation, vous conserviez vos yeux pour un meilleur sujet que les larmes, et vostre esprit pour de plus desirables occupations que celles de la tristesse.

Il vous a laissé des gages precieux de vostre maryage: conservez vos yeux pour regarder à leur nourriture, conservez vostre esprit pour relever le leur. Faites cela, Madame, pour l'amour de ce cher mary, et vous imaginez qu'il vous en a priée à son despart, et qu'il vous demande encore cest office; car en verité il l'eust fait s'il eust peu, et il desire cela de vous à present: tout le reste de vos passions peut estre selon vostre cœur, qui est encore en ce monde, mais non pas selon le sien qui est en l'autre.

Et puisque la vraye amitié se plaist à complayre aux justes aggrements

de l'amy, pour complayre à Monsieur vostre mary, consolez-vous vous-mesme, soulagez vostre esprit et relevez vostre courage. Que si ce conseil, que je vous donne avec une sincerité noppareille, vous est agreable, pratiquez-le, vous prosternant devant Nostre Seigneur, acquiesçant à son ordonnance, et considerant l'ame de ce cher deffunct, qui desire à la vostre une vraye et chrestienne resolution; et vous abandonnant du tout à la celeste providence du Sauveur de vostre ame, vostre protecteur, qui vous aydera et vous secourra, et enfin vous reünira avec vostre trespasé, non point en qualité de femme avec son mary, mais d'heritiere du ciel avec son co-heritier, et de fidelle amante avec son fidelle amant.

J'escris cecy, Madame, sans loysir et presque sans haleyne, vous offrant mon tres-affectionné service qui vous est dés long-tems acquis, et celuy encore que les merites et la bien-vueillance de Monsieur vostre mary envers moy pouvoient exiger de mon ame. Dieu soit au milieu de vostre cœur. Ainsi soit-il.

DCDXXXVIII.

S. François de Sales, à une Dame.

La volonté de Dieu donne un grand prix aux moindres actions. En quoy consiste la pureté du cœur. Il ne faut rien aymer trop ardemment, mesme les vertus.

Le 10 juin 1605.

MADAME ma tres-chere sœur, me voicy dans la disposition de vous escrire; mais je ne sçay que dire, sinon que vous marchiez tousjours gayement dans ce chemin tout celeste où Dieu vous a mise. Je le beniray toute ma vie des graces qu'il vous a preparées : preparez-luy aussi de vostre costé, en recognoissance, de grandes resignations, et portez courageusement vostre cœur à l'execution des choses que vous sçavez qu'il veut de vous, malgré tout ce qui pourroit s'y opposer.

Ne regardez nullement à la substance des choses que vous ferez, mais à l'honneur qu'elles ont, toutes chetives qu'elles peuvent estre, d'estre voulues de Dieu, d'estre dans l'ordre de sa providence, et disposées par sa sagesse : en un mot, estant agreables à Dieu, et recogneues pour telles, à qui doivent-elles estre desagreables?

Soyez attentive, ma tres-chere fille, à vous rendre tous les jours plus pure de cœur. Or, ceste pureté consiste à estimer toutes choses et à les peser au poids du sanctuaire, qui n'est autre que la volonté de Dieu.

N'aymez rien trop ardemment, je vous supplie, pas mesme les vertus, que l'on perd quelquesfois en passant les bornes de la moderation. Je ne sçay si vous m'entendez, mais je le crois : mon discours regarde vos desirs et vos ardeurs.

Ce n'est pas le propre des roses d'estre blanches, ce me semble ; car les vermeilles sont plus belles et de meilleure odeur : c'est au contraire le propre des lys.

Soyons ce que nous sommes, et soyons-le bien, pour faire honneur au Maistre dont nous sommes l'ouvrage. On se moqua du peintre qui, voulant représenter un cheval, fit un taureau accompli en toutes ses parties : l'ouvrage estoit beau en luy-mesme, mais peu honorable à l'ouvrier, qui avoit un autre dessein, et n'avoit bien fait que par hazard.

Soyons ce que Dieu veut, pourveu que nous luy soyons tout devouez, et ne soyons pas ce que nous voulons contre son intention ; car, quand nous serions les plus excellentes creatures du ciel, de quoy cela nous serviroit-il, si nous ne sommes au gré de la volonté de Dieu ?

Peut-estre que je dy cela trop souvent ; mais je n'en parleray pas tant par la suite, parce que Nostre Seigneur vous a desjà beaucoup fortifiée sur cest article.

Donnez-moy la satisfaction de m'advertir du sujet de vos meditations pour l'année presente. Je seray charmé de le sçavoir, aussi bien que le fruict qu'elles produysent en vous. Resjouissez-vous en Nostre Seigneur, ma chere sœur, et tenez vostre cœur en paix. Je saluë M. vostre mary, et je suis eternellement, Madame, vostre, etc.

DCDXXXIX.

S. François de Sales, à une Dame.

Consolations pour une personne contraincte, par son service à la cour d'une dame, de quitter une partie de ses exercices de pieté, et de se priver de quelques secours spirituels. A deffaut des secours extérieurs. Dieu en substitue d'intérieurs. Comment elle peut suppleer à ce qui luy manque.

Annessy, 27 septembre 1607.

MADAME, il n'est nullement besoin de faire des excuses et ceremonies pour m'escire ; car vos lettres me consolent bien fort en Nostre Seigneur, pour lequel je vous ayme sincerement.

Je voy que vous avez de l'apprehension de vous ranger au chastcau, d'autant que vous serez privée des commoditez que vous aviez de servir Dieu par la hantise du college des Jesuites : je vous en sçay vrayement bon gré ; mais si faut-il que vous ne perdiez point courage pour cela. Car, encore que vous n'aurez pas tant d'ayde extérieure, si est-ce que, tenant tousjours vos desirs et resolutions d'estre toute à Dieu bien vifs et renfermez en vostre ame, le Saint-Esprit vous consolera par une secrette assistance qui suppleera aux exercices que vous laissez, puisque

vous ne les laissez que pour l'honneur et la gloire de ceste mesme divine Bonté.

Je pense que vos communions vous seront permises, car je ne voy pas que cela vous puisse estre refusé. Vous pouvez bien avoir une demy-heure chaque jour pour vostre orayson mentale, oultre la priere d'appareil qui se fait avec Madame : avec cela vous pouvez justement vous contenter, et suppleer le manquement des autres exercices par des ferventes et frequentes oraysons jaculatoires, ou esclancemens d'esprit en Dieu, et les sermons par une devote et attentive lecture de bons livres.

Au demeurant, d'estre subjecte et vivre en compaignie, vous donnera mille sujets de vous bien mortifier, et rompre vostre volonté, qui n'est pas un petit moyen de perfection, si vous l'employez avec humilité et douceur de cœur. Ce doivent estre vos deux cheres vertus, puisque Nostre Seigneur les a tant recommandées; et la troisieme, une grande pureté du mesme cœur; et la quatrieme, une grande sincerité en vos parolles, surtout en vos confessions.

Nulle compaignie, nulle subjection ne vous peut empescher de parler souvent avec Nostre Seigneur, ses anges et ses saints, ny d'aller souvent parmy les rues de la Hierusalem celeste, ny d'escouter les sermons interieurs de Jesus-Christ et de vostre bon ange, ny de communier tous les jours en esprit. Faites donc avec gayeté de cœur tout cela; et de mon costé, en correspondant a la confiance que vous avez en moy, je prieray sa divine Majesté qu'elle vous remplisse des graces de son Saint-Esprit, et vous rende de plus en plus uniquement sienne. Vostre, etc.

DCDXL.

S. François de Sales, à une Dame.

Marque de la bonne orayson : advis sur cest exercice et sur le choix des livres de pieté, sur la confession et la communion pascale.

En novembre 1607.

MADAME ma tres-chere sœur, je m'estonne comme vous recevez si peu de mes lettres. Il m'est advis que je n'en laisse point des vostres sans quelques responses. Oh bien, Dieu soit loué!

J'ay regretté toutes les pertes qui se sont faites en vostre mayson, de laquelle je suis l'un des enfans, au moins en affection. Helas! la pauvre mademoiselle Jacob doit avoir esté bien affligée de fils, de pere, de mary. Je luy ay une grande compassion, et prie Dieu qu'il luy soit pour tout cela.

J'ay desjà escrit à Madame vostre mere : maintenant j'escriray

à ceste sœur, mais je ne sçay si ce sera avec consolation; car, je ne sçay point de belles parolles, et, ne luy ayant jamais escrit ny parlé de devotion, elle trouvera peut-estre bien estrange mon style; mais, estant du lieu où elle est, elle prendra tout en bonne part.

Je n'iray pas à Salins, mais je veux pourtant bien faire en sorte que ceste année suivante ne se passe pas sans que nous nous revoyons tous, de quoy pourtant je ne desire point que le bruit coure.

Ne vous tourmentez point pour vostre orayson, que vous me dites se passer sans parolles; car elle est bonne, pourveu qu'elle vous laisse de bons effects au cœur. Ne vous violentez point pour parler en cest amour divin : c'est assez parler, qui regarde et se fait voir. Suivez donc le chemin auquel le Saint-Esprit vous tire, sans toutesfois que je desire que vous laissiez de vous preparer à la meditation, comme vous faisiez au commencement; car c'est cela que vous devez de vostre costé, et ne devez point entreprendre d'autre chemin de vous-mesme : mais quand vous vous y voudrez mettre, si Dieu vous tire en un autre, allez-y avec luy. Il faut faire de nostre costé une preparation proportionnée à nostre portée, et quand Dieu nous portera plus haut, à luy seul en soit la gloire.

Vous pourrez utilement lire les livres de la Mere Therese et de S^{te} Catherine de Sienne, la *Methode de servir Dieu*, l'*Abregé de la perfection chrestienne*, la *Perle evangelique* : mais ne vous empressez point à la pratique de tout ce que vous y verrez de beau; mais allez tout doucement, aspirant apres ces beaux enseignemens, et les admirant tout bellement, et vous ressouvenez qu'il n'est pas question qu'un seul mange tout un festin préparé pour plusieurs. *As-tu treuvé du miel, manges-en ce qui suffit*, dit le Sage. La *Methode*, la *Perfection*, la *Perle*, sont des livres fort obscurs, et qui cheminent par la cime des montaignes : il ne s'y faut guere amuser. Lisez et relisez le *Combat spirituel*; ce doit estre vostre cher livre, il est clair et tout praticable.

Non, ma chere fille, vous confessant à de bons confesseurs, ne doutez nullement; car s'ils n'avoient le pouvoir de vous ouyr, ils vous renverroient. Et si, il n'est nullement besoin de faire ces reveues generales en la paroisse, desquelles vous m'escrivez; il suffit d'y rendre son devoir à l'asques, en s'y confessant, ou au moins communiant. Estant aux champs, les prestres que vous treuverez és paroisses vous pourront aussi confesser.

Ne vous laissez point presser de scrupules, ny de trop de desirs : cheminez doucement et courageusement. Dieu soyt à jamais vostre cœur, ma chere sœur; et je suis en luy vostre, etc.

DCDXLI.

S. François de Sales, à une Dame.

Moyen de conserver la paix.

8 avril 1688.

MADAME, j'ay receu vostre premiere lettre avec une particuliere consolation, comme un bon commencement de la communication spirituelle que nous devons avoir ensemble, pour l'avancement du royaume de Dieu dans nos cœurs. Veuille ce mesme Dieu me bien inspirer ce qui sera plus propre pour vostre conduite.

Il n'est pas possible que vous soyez sitost maistresse de vostre ame, et que vous la teniez en vostre main si absolument de premier abord. Contentez-vous de gagner de tems en tems quelque petit avantage sur vostre passion ennemye. Il faut supporter les autres : mais premierement il faut se supporter soy-mesme, et avoir patience d'estre si imparfait.

Mon Dieu! ma chere fille, voudrions-nous bien entrer au repos interieur sans passer par les contradictions et contestes ordinaires? Observez bien ces poincts que je vous ay dits.

Preparez dès le matin vostre ame à la tranquillité; ayez un soing le long du jour de l'y rappeler souvent, et de la reprendre en vostre main.

S'il vous arrive quelque acte de chagrin, ne vous en espouventez point, ne vous en mettez nullement en peyne : mais, l'ayant recogneu, humiliez-vous doucement devant Dieu, et laschez de mettre vostre esprit en posture de suavité; dites à vostre ame : Or sus, nous avons fait un faux pas, allons maintenant tout bellement, et prenons garde à nous. Et toutesfois et quantes que vous retomberez, faites-en de mesme.

Quand vous aurez le repos, employez-le vivement, faysant le plus d'actes de douceur que vous pourrez, és occasions les plus frequentes que vous en ayez, pour petites qu'elles soient; car, comme dit Nostre Seigneur, *qui est fidelle és petites choses, on luy confiera les grandes.*

Surtout, ma fille, ne perdez point courage, ayez patience; attendez, exercez-vous fort à l'esprit de compassion : je ne doute point que Dieu ne vous tienne de sa main; et, bien qu'il vous laissera broncher, ce ne sera que pour vous faire cognoistre

que, s'il ne vous tenoit, vous tomberiez du tout, et affin que vous luy serriez la main de plus fort. A Dieu, Madame; à Dieu soyez-vous entierement, absolument, irrevocablement. Je suis en luy vostre, etc.

DCDXLII.

S. François de Sales, à une Dame.

Sur la sainte humilité.

C'EST avec ma fille qui est bonne, et de laquelle je sens le cœur inesbranlable en la sainte amitié qu'elle me porte, que je me donne tout loysir de respondre. Le tems a aussi esté employé parmy des grans embarrassemens que nostre jubilé m'apporte; et puis vrayement, ma tres-chere fille, les resolutions que vous me communiquiez estoient toutes telles que je les vous pouvois desirer : et faites bien ainsi; ne desmordez nullement de la sainte humilité, et amour de vostre propre abjection. Sçachez que le cœur qui veut aymer Dieu ne doit estre attaché qu'à l'amour de Dieu : si ce mesme Dieu luy en veut donner d'autres, à la bonne heure; s'il ne luy en veut point donner d'autres, à la tres-bonne heure encore : mais je pense bien pourtant que ceste bonne fille ne tiendra pas son cœur. J'en serois grandement marry pour l'amour d'elle qui commettrait une grande faute. Helas! ma chere fille, que c'est un mauvais langage d'appeler courage la fierté et vanité! les chrestiens appellent cela lascheté et couardise, comme au contraire ils appellent courage la patience, la douceur, la debonnaireté, l'humilité, l'acceptation et amour du mespris et de la propre abjection. Car tel a esté le courage de nostre Capitaine, de sa Mere et de ses Apostres, et des plus vaillans soldats de ceste milice celeste; courage avec lequel ils ont surmonté les tyrans, soumis les roys et gagné tout le monde à l'obeyssance du Crucifix. Soyez esgale, ma tres-chere fille, envers toutes ces bonnes filles, saluez-les, honnorez-les, ne les fuyez point, ne les suivez point non plus qu'à mesure qu'elles tesmoigneront de le desirer. Ne parlez point de tout cecy qu'avec une extreme charité. Taschez de tirer ceste ame que devrez aller visiter à quelques sortes d'excellentes resolutions. Et je dy excellentes, parce que ces petites resolutions de ne faire pas mal, ne sont pas suffisantes. Il en faut une de faire tout le bien qu'on pourra, et de retrancher non-seulement le mal, mais tout ce qui ne sera pas de Dieu et pour Dieu. Or sus, nous nous verrons, s'il playst à Dieu, avant Pasques;

vivez toute à celui qui est mort pour nous, et soyez crucifiée avec luy. Il soit beny eternellement par vous, ma tres-chere fille, et par moy qui suis sans fin vostre, etc.

DCDXLIII.

S. François de Sales, à une Dame.

Il faut obeyr aux medecins dans les maladies, et supporter son mal avec amour.

29 septembre 1608.

JE m'advise, ma tres-chere fille, que vous estes malade d'une maladie plus fascheuse que dangereuse, et je sçay que telles maladies sont propres à gaster l'obeysance que l'on doit aux medecins; c'est pourquoy je vous veux dire que vous n'espargniez nullement ny le repos, ny les medecines, ny les viandes, ny les recreations qui vous sont ordonnées : vous ferez une sorte d'obeysance et de resignation en cela, qui vous rendra extremement agreable à Nostre Seigneur. Enfin voilà une quantité de croix et mortifications que vous n'avez pas choysies, ny voulues. Dieu vous les a données de sa sainte main; recevez-les, baysez-les, ayez-les. Mon Dieu! elles sont toutes parfümées de la dignité du lieu d'où elles viennent.

Bonjour, ma chere fille, je vous chers avec empressement : que si j'avois le loysir, j'en dirois davantage; car j'affectionne infiniment que vous soyez fidelle en ces petites et fascheuses occurrences, et que, tant au peu qu'au pron, vous disiez toujours : Vive Jesus! Vostre, etc.

DCDXLIV.

S. François de Sales, à une Dame maryée.

Reflexions sur les vendanges.

12 octobre 1608.

MADAME, on m'a dit que vous estiez bien avant en vos vendanges. Dieu soit loué. Il faut que mon cœur vous die ce mot que je dis l'autre jour à une vendangeuse, qui est bien de vos plus cheres cousines.

Es Cantique des cantiques, l'Espouse sacrée, parlant à son divin Espoux, dit que *ses mammelles sont meilleures que le vin, odorantes en unguens precieux*. Mais quelles mammelles a cest Espoux? Ce sont sa grace et sa promesse; car il a sa poitrine amoureuse de nostre salut, pleyne de graces, qu'il distille d'heure à heure, ains de momens en momens, dedans nos esprits; et si nous voulons bien y penser, nous treuverons qu'il est ainsi : et de l'autre costé, il a la promesse de la vie eternelle,

avec laquelle, comme avec un saint et aymable laict, il nourrit nostre esperance, comme avec sa grace il repaist nostre amour.

Ceste liqueur precieuse est bien plus delicieuse que le vin. Or, comme on fait vendange en pressant les raysins, on vendange spirituellement en pressant la grace de Dieu et ses promesses; et pour presser la grace de Dieu, il faut multiplier l'orayson par les courts mais vifs esclancemens de nos cœurs; et pour presser sa promesse, il faut multiplier les œuvres de charité: car ce seront elles à qui Dieu donnera l'effect de ses promesses. *J'ay esté malade, vous m'avez visité*, dira-t-il. Toutes choses ont leur sayson: il faut presser le vin en l'une et l'autre sorte de vendange; mais il faut presser sans s'empreser, avoir du soing sans inquiettude. Encore pensant, ma chere fille, que les mammelles de l'Espoux soient son flanc percé sur la croix, ô Dieu! combien ceste croix est un cep tortillé, mais bien chargé! Il n'y a qu'un seul raysin, mais qui en vaut plus que mille. Combien de grains y ont treuvé les ames saintes, par la consideration de tant de graces et vertus que ce Sauveur du monde y a monstrées!

Faites belles et bonnes vendanges, ma chere fille, et que les unes vous servent d'eschelon et de passage aux autres. Saint François ayloit les agneaux et moutons, parce qu'ils luy representoient son cher Sauveur, et je veux que nous aymions ces vendanges temporelles, non-seulement parce que ce sont choses appartenantes au soing qui correspond à la demande que nous faysons tous les jours de nostre pain quotidien, mais aussi, et beaucoup plus, parce qu'elles nous eslevent aux vendanges spirituelles.

Tenez vostre cœur plein d'amour, mais d'un amour doux, paysible et rassis. Regardez vos fautes comme celles des autres, avec compassion plutost qu'avec indignation, avec plus d'humilité que de severité. Adieu, Madame, vivez joyeuse, puisque vous estes toute dediée à la joye immortelle, qui est Dieu mesme, qui veuille à jamais vivre et regner au milieu de nos cœurs. Je suis, en luy et par luy, vostre, etc.

DCDXLV.

S. François de Sales, à une Dame maryée.

Il l'instruit comme il faut hayr ses deffauts avec tranquillité, et à ne deslrer inutilement ce qu'elle ne peut avoir.

20 janvier 1609.

MADAME, il n'y a point de doubte que vous vous expliqueriez bien mieux et plus librement à vive voix que par escrit; mais,

en attendant que Dieu le veuille, il faut employer les moyens qui se presentent. Voyez-vous, les assoupissemens, allangourissemens et engourdissemens des sens ne peuvent estre sans quelque sorte de tristesse sensuelle ; mais, tandis que vostre volonté et le fond de vostre esprit est bien resolu d'estre tout à Dieu, il n'y a rien à craindre : car ce sont des imperfections naturelles, et plutost maladies que pechez ou deffauts spirituels. Il faut neantmoins s'exciter et provocquer au courage et activité d'esprit tant qu'il vous sera possible.

Oh ! ceste mort est hidense, ma chere fille, il est bien vray ; mais la vie qui est au delà, et que la misericorde de Dieu nous donnera, est bien fort desirable aussi : et si il ne faut nullement entrer en deffiance, car, bien que nous soyons miserables, si ne le sommes-nous pas à beaucoup pres de ce que Dieu est misericordieux à ceux qui ont volonté de l'aymer, et qui en luy ont logé leurs esperances. Quand le B. cardinal Borromée estoit sur le point de la mort, il fit apporter l'image de son Seigneur mort, affin d'adoucir sa mort par celle de nostre Sauveur. C'est le meilleur remede de tous contre l'apprehension de vostre trespas, que la cogitation de celuy qui est nostre vie, et de ne jamais penser à l'un qu'on n'adjouste la pensée de l'autre.

Mon Dieu ! ma chere fille, n'examinez point si ce que vous faites est peu ou prou, si c'est bien ou mal, pourveu que ce ne soit pas peché, et que tout à la bonne foy vous ayez volonté de le faire pour Dieu. Tant que vous pourrez, faites parfaitement ce que vous ferez ; mais quand il sera fait, n'y pensez plus, ains pensez à ce qui est à faire. Allez bien simplement en la voye de Nostre Seigneur, et ne tourmentez pas vostre esprit. Il faut hayr nos deffauts, mais d'une hayne tranquille et quiette, non point d'une hayne despitense et troublée : et si il faut avoir patience de les voir, et en tirer le profict d'un saint abaissement de nous-mesmes. A faute de cela, ma fille, vos imperfections, que vous voyez subtilement, vous troublent encore plus subtilement, et par ce moyen se maintiennent, n'y ayant rien qui conserve plus nos tares que l'inquiettude et l'empressement de les oster.

C'est une rude tentation de se desplayre en s'attristant au monde, quand il y faut estre par necessité. La providence de Dieu est plus sage que nous. Il nous est advis que, changeant de nature, nous nous porterons mieux : ouy, si nous nous changeons nous-mesmes. Mon Dieu ! je suis ennemy conjuré de ces desirs inutiles, dangereux et mauvais : car, encore que ce que nous desirons est bon, le desir est neantmoins mauvais, puisque

Dieu ne nous veut pas ceste sorte de bien, mais un autre, auquel il veut que nous nous exercions. Dieu nous veut parler dedans les espines et le buisson, comme il fit à Moïse; et nous voulons qu'il nous parle dans le petit vent doux et frais, comme il fit à Elie. Sa bonté vous conserve, ma fille; mais soyez constante, courageuse, et vous resjouyssez de quoy il vous donne la volonté d'estre toute sienne. Je suis en elle tres-entierement vostre, etc.

DCDXLVI.

S. François de Sales, à une Dame.

Les embarras des affaires sont des occasions de pratiquer les vertus; leur multiplicité est une espèce de martyre: il y faut apporter de la patience et de la modération. Par rapport à l'autre vie, elles ne sont rien moins que des affaires: l'unique affaire est celle du salut.

19 may 1609.

JE me ressouviens que vous me dites combien la multiplicité de vos affaires vous chargeoit, et je vous dis que c'estoit une bonne commodité pour acquérir les vraies et solides vertus. C'est un martyre continuel que celui de la multiplicité des affaires; car, comme les mouches font plus de peyne et d'ennuy à ceux qui voyagent en esté que ne fait le voyage mesme, ainsi la diversité et la multitude des affaires fait plus de peyne que leur pesanteur mesme.

Vous avez besoin de la patience; et j'espere que Dieu vous la donnera, si vous la luy demandez soigneusement, et que vous vous efforciez de la pratiquer fidellement, vous y preparant tous les matins par une application speciale de quelque point de vostre meditation, et vous opiniastant de vous mettre en patience le long de la journée, tout autant de fois que vous vous en sentirez distraicte. Ne perdez nulle occasion, pour peu qu'elle soit, d'exercer la douceur de cœur envers un chacun.

Ne vous confiez pas de pouvoir reüssir en vos affaires par vostre industrie, ains seulement par l'assistance de Dieu: et partant reposez-vous en son soing, voyant qu'il fera ce qui sera mieux pour vous, pourveu que de vostre costé vous usiez d'une douce diligence: je dy douce diligence, parce que les diligences violentes gastent le cœur et les affaires, et ne sont pas diligences. mais empressemens et troubles.

Mon Dieu! Madame, nous serons bientost en l'éternité, et lors nous verrons combien toutes les affaires de ce monde sont peu de chose, et combien il importoit peu qu'elles se fissent ou ne se fissent pas. Maintenant neantmoins nous nous empressons comme si c'estoient des choses grandes. Quand nous estions

petits enfans, avec quel empressement assemblyons-nous des morceaux de tuyles, de bois, de la bouë, pour faire des maysons et petits bastimens ! et si quelqu'un nous les ruynoît, nous en estions bien marrys et pleurions : maintenant nous cognoissons bien que tout cela importoit fort peu. Un jour nous en serons de mesme au ciel, que nous verrons que nos affections au monde n'estoient que de vrayes enfances.

Je ne veux pas oster le soing que nous devons avoir de ces petites tricheries et bagatelles, car Dieu nous les a commises en ce monde pour exercice ; mais je voudrois bien oster l'ardeur et la chaleur de ce soing. Faysons nos enfances, puisque nous sommes enfans ; mais aussi ne nous morfondons pas à les faire : et si quelqu'un ruyne nos maysonnettes et petits dessins, ne nous en tourmentons pas beaucoup ; car aussi, quand ce viendra le soir, auquel il se faudra mettre à couvert, je veux dire la mort, toutes ces maysonnettes ne seront pas à propos, il faudra se retirer en la mayson de nostre Pere. Soignez fidèlement vos affaires ; mais sçachez que vous n'avez point de plus dignes affaires que celle de vostre salut, et l'acheminement du salut de vostre ame à la vraye devotion.

Ayez patience avec tous, mais principalement avec vous-mesme : je veux dire que vous ne vous troubliez point de vos imperfections, et que vous ayez tousjours courage de vous en relever. Je suis bien ayse de quoy vous recommencez tous les jours : il n'y a point de meilleur moyen pour bien achever la vie spirituelle, que de tousjours recommencer, et ne penser jamais avoir assez fait.

Recommandez-moy à la misericorde de Dieu, laquelle je supplie de vous faire abonder en son saint amour. *Amen.* Je suis vostre, etc.

DCDXLVII.

S. François de Sales, à une Dame.

Il consent à un voyage que ceste dame et sa sœur malade devoient faire pour le venir voir, et fixe les conditions qu'il met à ce consentement.

30 may 1609.

JE respons brièvement mais exactement à vostre lettre, que le curé de Seyssel m'a rendue. Je voy l'esprit de nostre chere sœur, qui desire de venir faire un voyage, et s'en promet un grand allegement. Encore faut-il un peu condescendre à ceste pauvre fille, qui est vrayement bonne, quoyque infirme ; et pour cela, je luy dirois volontiers qu'elle vinst, si je ne craignois l'inquiettude et la diversité des sentimens que Messieurs vos

parens en prendront. Il se peut neantmoins faire qu'ils l'auront agreable ; et si vous cognoissez que ce soit à la bonne foy et simplement qu'ils l'auront agreable , vous pourrez fort librement luy donner courage de venir, et venir vous-mesme sous les mesmes conditions.

Je vay ainsi reservé en ce dessein , parce que je doute que les congez qu'ils accordent ne soyent pas donnez de bon cœur ; et là-dessus se disent mille choses. Or, quand elle se resoudra de venir, il faut que ce soit sans bruiet et tout simplement, comme pour venir à Saint-Trivier et à Saint-Claude , et vous aussi, et la bonne mademoiselle de N. aussi, si elle est de la troupe , affin d'eviter les curiositez de ceux qui voudront tout enquerir.

Et si, il ne faut pas que ce soit sitost , parce que nous avons un peu de soupçon de guerre qui s'esvacuera , et que Monseigneur le duc de Nemours doit passer icy pour quelques jours , pendant lesquels je ne pourray pas l'abandonner : en sorte que si vous preniez ceste resolution , il faudra prendre le tems un peu bien avant vers le mois d'aoust , sur la fin ou sur le commencement de septembre ; car avant le mois de juillet je seray hors d'icy : et si, il me faudra aller consacrer un digne evesque, que nous avons à Belley ; action, laquelle bien qu'elle soit courte, si est-ce qu'elle me tient en suspens, parce que je ne sçay pas le tems precisement.

Au demeurant , croyez que j'auray bien de la consolation si je vous puis voir entre vos montaignes, qui sont toutes en fort bon air. En un mot, prenez garde que nos congez soient donnez franchement, et, cela estant, ce me sera un grand contentement de vous voir parmy nous, quoyque vous n'y serez nullement bien traittées , encore que nous le voulussions ; mais vous serez receues par certaines sortes de cœurs qui ne sont pas vulgaires.

Quant à la meditation, les medecins ont rayson : tandis que vous estes infirmes, il s'en faut sevrer ; et, pour reparer ce manquement, il faut que vous fassiez au double des oraysons jaculatoires, et que vous appliquiez le tout à Dieu, par un acquiescement à son bon playsir, qui vous separe aucunement de luy, vous donnant cest espeschement à la meditation ; mais c'est pour vous unir plus solidement à luy par l'exercice de la sainte et tranquille resignation.

Que nous importe-t-il que nous soyons avec Dieu ou d'une façon ou d'autre ? En verité, puisque nous ne cherchons que luy, et que nous ne le treuvons pas moins en la mortification qu'en

l'orayson, surtout quand il nous touche de maladie, il nous doit estre aussi bon de l'un que de l'autre; oultre que les oraysons jaculatoires et les esclancemens de nostre esprit sont vrayes continuelles oraysons, et la souffrance des maux est la plus digne offrande que nous puissions faire à celuy qui nous a sauvez en souffrant. Faites-vous lire quelque bon livre parfois, car cela supplée.

Quant à la communion, continuez tousjours; et il est vray ce que je vous ay dit, qu'il n'estoit nul besoin d'ouyr la messe pour communier les jours ouvriers, ny mesme les jours de festes, quand on en a ouy une devant, ou quand on en peut ouyr une apres, quoyque entre les deux ou fasse beaucoup d'autres choses; cela est vray.

Ne vous inquiettez point de ne pouvoir pas servir Dieu selon vostre goust; car, en vous accommodant bien à vos incommoditez, vous le servez selon le sien, qui est bien meilleur que le vostre.

Qu'à jamais soit-il beny et glorifié. Vive Jcsus! et je suis en luy d'un cœur tres-fidelle tout entierement vostre.

Je saluë tres-humblement le P. Gentil.

DCDXLVIII.

S. François de Sales, à une Dame.

Le Sainct la console sur la mort de son fils, qui estoit en bas-âge.

MADAME, Dieu vous a visitée pour preuve de vostre constance et fidellité. L'homme n'est en ce monde que comme un arbre planté de la main du Createur, cultivé par sa sagesse, arrosé du sang de Jesus-Christ, affin qu'il porte des fruicts propres au goust du Maistre, qui desire estre servy en cecy principalement, que de plein gré nous nous laissions gouverner à sa Providence, qui mene les volontaires, et traîne à force les refractaires.

Madame, vous estes sa fille, vous protestez tous les jours et le priez que sa volonté s'accomplisse en la terre comme au ciel; que vous reste-t-il à faire, qu'à vous resoudre courageusement à consoler Monsieur vostre espoux, et à vous conduire en ce pelerinage par les voyes qu'il playra à la Majesté divine de vous tracer?

Luy vous doit estre pour fils, pour pere, pour mere, pour frere, pour tout, en la prescnce duquel si vous vivez tousjours en innocence au moyen de la grace, vous obtiendrez un jour le paradis auquel regne ceste ame bien-heureusc de ce petit innocent, au-

quel je porte plus d'envie que de compassion, sçachant qu'il void la face de Dieu, comme fait son ange qui avoit esté commis à sa tutelle. Attendant donc ce bon-heur de le voir un jour en ceste felicité eternelle, je prie Dieu pour vostre confort d'aussi bon cœur que je suis vostre, etc.

DCDXLIX.

S. François de Sales, à une Dame.

Il la console dans une maladie, et luy donne les moyens d'en faire un saint usage.

20 aoust 1600.

SELON la sainte et parfaite amitié que Dieu m'a donnée pour vous, ma tres-chere fille, j'ay de la peyne de vostre maladie. Or sus, il faut pourtant s'accommoder à non-seulement vouloir, mais à cherir, honorer et caresser le mal, comme venant de la main de ceste souveraine Bonté, à laquelle et pour laquelle nous sommes. Que puissiez-vous hientost guerir, si c'est la plus grande gloire de Dieu, ma chere fille; si moins, que puissiez-vous amoureusement souffrir, tandis qu'ainsi le requiert la Providence celeste, affin que, guerissant ou souffrant, le bon play-sir divin soit exercé.

Que vous puis-je plus dire, ma chere fille? sinon ce que je vous ay si souvent dit, que vous alliez tousjours vostre train ordinaire, le plus que vous pourrez, pour l'amour de Dieu, faysant plus d'actions interieures de cest amour, et encore des exterieures; et surtout contournant tant que vous pourrez vostre cœur à la sainte douceur et tranquillité, et à la douceur envers le prochain, quoyque fascheux et ennuyeux; à la tranquillité envers vous-mesme, quoyque tentée ou affligée, et quoyque miserable.

J'espere en Nostre Seigneur que vous vous tiendrez tousjours en sa main, et que, par consequent, vous ne tresbucherez du tout; que si à la rencontre de quelque pierre vous choppez, ce ne sera que pour vous faire tant mieux tenir sur vos gardes, et pour vous faire de plus en plus resclamer l'ayde et le secours de ce doux Pere celeste, que je supplie vous avoir à jamais en sa sainte protection. *Amen.*

Je suis en luy tres-fermement tout vostre, etc.

DCDL.

S. François de Sales, à une Dame.

Ne point croire aux presages, et remettre tous ses interests entre les mains de la Providence.
Pratique pour les jours de jeusne, et particulièrement de ceux du caresme.

27 mars 1610.

MA tres-chere fille, voicy comme je vous respons. Il n'y eut nulle offense en tout ce qui se passa touchant les presages du peril de Monsieur vostre fils; bien qu'il ne faille pas attendrir son esprit à donner creance à ces preoccupations, mais aller doucement, remettant tout ce qui vous touche entre les mains de la divine Providence; et mesme quand quelque violent presage nous arrive, tel qu'estoit celuy duquel vous m'escrivez, il faut renoncer aux apprehensions qui nous en reviennent, tant qu'il nous est possible, de peur que nostre ennemy, nous treuvant faciles à croire tels pressentimens, n'abuse de nostre facilité.

Mais la verité est qu'il n'abusera jamais de chose quelconque en vostre endroict, tandis que, comme vous faites, vous tiendrez vostre cœur naïvement et humblement ouvert à vostre guide.

Il faut bien tousjours faire pour toutes occurrences comme vous faites pour le procez perdu; c'est-à-dire, il faut bien tousjours s'accommoder à doucement supporter ces rencontres.

Faites comme le Pere François vous a dit touchant le jeusne, et faites hardyment un peu bonne collation.

Pour l'orayson, vous faites bien de vous laisser aller à la mentale, quand Nostre Seigneur vous y semond, lorsque vous dites les vocales.

Dites donc ce reste de caresme cinq *Pater noster* et cinq *Ave*, les genoux nuds et les mains nues, par obeyssance, et pour vous conformer à celuy qui va nud sur la croix pour nous, c'est-à-dire duquel nous allons rememorer la mort.

Il est mieux de choysir quelque pauvre prestre, et luy faire dire une messe le samedy, que de donner tous les jours un liard: ainsi vous souslagerez le prochain, et louerez la Vierge Marie par une excellente action.

Que s'il ne se treuve point de prestre qui ayt besoin de ceste assistance, je pense que sainte Claire en pourra estre aydée. Il est vray qu'en ce cas qu'il y eust d'autres pauvres en necessité, il le leur faudroit appliquer, parce qu'alors le souslagement du prochain est commandé en ce que l'on peut bonnement.

Bonsoir, ma tres-chere fille, demeurez toute en Nostre Seigneur. Je suis en luy tout vostre.

DCDLI.

S. François de Sales, à une Dame.

Le Saint l'exhorte à la patience.

20 mars 1610.

MADAME, je suis extrêmement desplaysant du retardement que je voy pour l'arrivéé du despesche que ce porteur et vous attendez; et s'il estoit en mon pouvoir, vous auriez une prompte satisfaction pour ce regard. Or, esperant que la chose ne peut pas aller beaucoup plus au long, je vous exhorte de vous consoler, et conserver la sainte patience, en vivant tousjours en la crainte de Nostre Seigneur, que je prie vous donner les graces de son Saint-Esprit, et suis vostre humble serviteur en Nostre Seigneur.

DCDLII.

S. François de Sales, à une Dame.

Il l'encourage à souffrir de bon cœur les tribulations. L'amour de Dieu s'entretient par les croix.

11 septembre 1610.

MADAME, mais moy j'ay bien de la consolation de vous voir recevoir si doucement les essays que je fay au service de vostre chere ame, laquelle voyant marquée de plusieurs graces celestes, je ne puis que je n'ayme tendrement et puissamment: c'est pourquoy je vous souhaite de plus en plus beaucoup d'avancement au saint amour de Dieu qui est la benediction des benedictions.

Or vous sçavez, ma tres-chere fille, que le feu que Moïse vid sur la montaigne representoit ce saint amour; et que, comme ces flammes se nourrissoient entre les espines, aussi l'exercice de l'amour sacré se maintient bien plus heureusement parmy les tribulations qu'emmy les contentemens. Vous avez donc bien occasion de cognoistre que Nostre Seigneur desire que vous profitiez en sa dilection, puisqu'il vous donne une santé presque tousjours incertaine, et plusieurs autres exercices.

Mon Dieu, ma tres-chere fille, que c'est chose douce de voir Nostre Seigneur couronné d'espines sur la croix, et de gloire au ciel! car cela nous encourage à recevoir les contradictions amoureusement, sçachant bien que, par la couronne d'espines, nous arriverons à la couronne de felicité. Tenez-vous tousjours bien serrée et jointe à Nostre Seigneur, et vous ne sçauriez avoir aucun mal qui ne se convertisse en bien. Madame, vostre, etc.

DCDLIII.

S. François de Sales, à une Dame.

Il console une personne qui avoit un procez. Les peynes qui viennent des procez sont plus dangereuses à l'ame que celles qui viennent des maladies et des pechez mesmes, cependant c'est le moyen de pratiquer bien des vertus.

19 septembre 1610.

MA tres-chere fille, j'ay sçeu la multitude de vos peynes, et je les ay recommandées à Nostre Seigneur, affin qu'il luy pleust de les benir de la sacrée benediction de laquelle il a beny celles de ses plus chers serviteurs, affin qu'elles soient employées à la sanctification de son saint nom en vostre ame.

Et faut que je confesse qu'encore qu'à mon advis les afflictions qui regardent les personnes propres et celles des pechez soient plus affligeantes, neantmoins celles des procez me donnent plus de compassion, parce qu'elles sont plus dangereuses pour l'ame. Combien de gens avons-nous veues, en paix dans les espines des maladies et pertes des amys, perdre la paix interieure dans les tracas des procez exterieurs? Et voicy la rayson, ou plutost la cause sans rayson : Nous avons peyne de croire que le mal des procez soit employé de Dieu pour nostre exercice, parce que nous voyons que ce sont les hommes qui font les poursuites; et, n'osant pas nous remuer contre ceste Providence toute bonne, toute sage, nous nous remuons contre les personnes qui nous affligent, et nous nous en prenons à eux, non sans grand peril de perdre la charité, la seule perte de laquelle nous devons craindre en ceste vie.

Or sus, ma tres-chere fille, quand voulons-nous tesmoigner nostre fidelité à nostre Sauveur, sinon en ces occasions? Quand voulons-nous tenir en bride nostre cœur, nostre jugement et nostre langue, sinon en ces pas si rabotteux et proches des precipices? Pour Dieu, ma tres-chere fille, ne laissez pas passer une sayson si favorable à vostre advancement spirituel, sans bien recueillir les fruicts de la patience, de l'humilité, de la douceur et de l'amour de l'abjection. Souvenez-vous que Nostre Seigneur ne dit un seul mot contre ceux qui le condamnerent; il ne les jugea point : il fut jugé et condamné à tort, et il demeura en paix, et ne se revancha qu'à prier pour eux. Et nous, ma tres-chere fille, nous jugeons nos juges et nos parties; nous nous armons de plaintes et de reproches.

Croyez-moy, ma tres-chere fille, il faut estre forte et constante en l'amour du prochain : et je dy cecy de tout mon cœur, sans avoir esgard ny à vos parties ny à ce qu'ils me sont; et m'est advis que rien ne me touche en ces rencontres, que la

jalousie de vostre perfection. Mais il faut que je cesse, et je ne pensois pas mesme en tant dire. Vous aurez Dieu tousjours, quand il vous playra. Et n'est-ce pas estre assez riche? Je le supplie que sa volonté soit vostre repos, et sa croix vostre gloire; et je suis sans fin vostre, etc.

DCDLIV.

S. François de Sales, à une Dame mariée.

Il l'exhorte au mespris du monde.

22 mars 1611.

HELAS! ma tres-chere fille. que ce miserable monde est puissant à nous traisner apres ses nyaiseries et amusemens! Or, je suis un peu bien ayse que nous nous soyons un peu apprinvoisez, M. vostre mary et moy, à ceste intention. Je luy parlay bien amplement de mes affaires et des occurrences qui me regardoient, et ne sçavois bonnement comment faire pour luy celer l'extreme mespris que Dieu m'a donné de toutes ces aventures qu'on appelle de fortune et d'establisement; car il ne veut pas que cela soit mesprisé d'un si grand mespris, comme est celuy que, graces à Nostre Seigneur, j'en ressens en mon ame.

O Dieu! ma chere fille, que ce monde est estrange en ses phantaysies, et à quelle sorte de prix est-il servi! Si le Createur ordonnoit des choses si difficiles comme le monde, combien peu treuveroit-il de serviteurs. Or sus, demeurez en paix aupres de la tres-sainte croix, eslevée en ce tems pour enseigne du salut à nos ames.

DCDLV.

S. François de Sales, à une Dame mariée.

Il faut rendre sa conversation utile au prochain. Moyens d'attirer en nous Nostre Seigneur.

Après le 3 avril 1611.

MA tres-chere sœur, escrivant à Monsieur vostre mary en recommandation d'un mien amy qui est chanoine de Lyon, je vous fay ce petit billet pour tout simplement vous saluër de tout mon cœur, mais de la part encore de la chere et bonne sœur Madame de Chantal, laquelle va de bien mieux pour sa santé, et pour le dire encore entre nous deux, pour la sainteté à laquelle les tribulations et maladies sont fort propres pour donner l'avancement, à cause de tant de solides resignations qu'il faut faire és mains de Nostre Seigneur.

Vivez toute pour Dieu, ma chere fille : et puisqu'il faut que vous vous exposiez à la conversation, rendez-vous-y utile au pro-

chain par les moyens que souvent je vous ay escrits. Ne pensez pas que Nostre Seigneur soit plus esloigné de vous tandis que vous estes parmy le tracas auquel vostre tentation vous porte, qu'il ne seroit si vous estiez dans les delices de la vie tranquille. Non, ma tres-chere fille, ce n'est pas la tranquillité qui l'approche de nos cœurs, c'est la fidelité de nostre amour; ce n'est pas le sentiment que nous avons de sa douceur, mais le consentement que nous donnons à sa sainte volonté, laquelle il est plus desirable qu'elle soit executée en nous, que si nous executions nostre volonté en luy.

Bonjour, ma tres-chere sœur, ma fille : je prie ceste souveraine Bonté qu'elle nous fasse la grace de la bien chercher par amour; et je suis en elle tout entierement, Madame, vostre, etc.

DCDLVI.

S. François de Sales, à une Dame maryée à un Magistrat.

Dieu se contente souvent de nostre bonne volonté dans le choix d'un estat de vie : se soumettre à sa determination. Sages precautions des parons pour le maryage des filles : avis touchant le bal. Il ne convient point aux personnes du sexe d'entreprendre des pelerinages, principalement longs. Devotion à la Sainte Vierge ; faire l'aumosne abondamment : cependant la discretion doit les regler dans un pere ou une mere de famille.

Après le 8 avril 1611.

Ce m'a esté un extreme contentement d'apprendre un peu plus amplement que de coustume de vos nouvelles, ma tres-chere sœur, ma fille. Bien que je n'aye pas encore tant eu de loisir pour parler avec Madame de Chantal, que j'aye peu m'enquerir si particulierement comme je desirois de toutes vos affaires, desquelles je pense que vous aurez communiqué avec elle comme avec une parfaicte amye, or pour le moins m'a-t-elle dit que vous cheminez fidellement en la crainte de Nostre Seigneur, qui est le grand mot de la consolation, puisque mon ame desire tant de bien à la vostre tres-chere.

Au reste, pour respondre briefvement à la vostre, N. fit tres-bien d'entrer aux Carmelites, car il y avoit apparence que Dieu en seroit glorifié; mais puisqu'elle en sort par ordre des superieurs, elle doit estimer que Dieu, se contentant de son essay, veut qu'elle le serve ailleurs : si bien qu'elle fera mal, si, apres les premiers ressentimens de sa sortie, elle n'appayse son esprit, et ne prend ferme resolution de vivre toute en Dieu en quelque autre condition; car par plusieurs voyes on va au ciel. Pourveu qu'on ayt la crainte de Dieu pour guide, il importe peu quelle voye on tienne, bien qu'en elles-mesmes les unes soient plus desirables que les autres à ceux qui ont la liberté de choisir.

Mais quant à vous, ma chere fille, de quoy vous mettez-vous en peyne pour ce regard? Vous avez fait charité de proucurer une si sainte retraite à ceste pauvre fille : s'il ne plaist pas à Dieu qu'elle y persevere, vous n'en pouvez mais. Il faut acquiescer à ceste Providence souveraine, laquelle n'est pas obligée de suivre nos eslections et persuasions, mais son infinie sagesse. Si N. est sage et humble, Dieu luy treuvera bien une place en laquelle elle pourra bien servir sa divine Majesté, ou par consolations ou par tribulations.

Cependant les bonnes Meres Carmelites font bien d'observer exactement leurs constitutions, et de rejeter les esprits qui ne sont pas propres pour leur maniere de vivre.

Ma chere fille, ce petit esbranlement de cœur que vous avez en ceste occasion, vous doit servir d'avertissement que l'amour-propre est grand et gros dans vostre cœur, et qu'il faut faire bon guet, de peur qu'il ne s'en rende le maistre. Ah! Dieu par sa bonté ne le vcuille jamais permettre, ains fasse regner sans fin en nous, sur nous, et contre nous, et pour nous, son tres-saint amour celeste!

Touchant le maryage de ceste chere fille, que j'ayme fort bien, je ne puis bonnement vous donner conseil, ne sçachant de quelle nature est ce chevalier qui la recherche. Car ce que Monsieur vostre mary dit est veritable, qu'il pourroit à l'aventure changer toutes ces mauvaises humeurs que vous remarquez; mais cela s'entend s'il est de bon naturel, et que ce ne soit que la jeunesse ou la mauvaise compaignie qui le gaste. Mais si c'est un esprit de nature mal qualifiée, comme il ne s'en void que trop, certes, c'est tenter Dieu de hasarder une fille en ses mains, sous l'incertaine et douteuse presumption d'amendement, et surtout si la fille est jeune et qui ayt besoin de conduite elle-mesme : auquel cas, ne pouvant rien contribuer à l'amendement du jeune homme, ains estant plutost à craindre que l'un ne serve de sujet de perte à l'autre, qu'y a-t-il en tout cela qu'un evident danger? Or Monsieur vostre mary est grandement sage, et m'asseure qu'il fera toute bonne consideration, à quoy vous le servirez; et moy, je prieray, selon vostre desir, qu'il playse à Dieu de bien adresser ceste chere fille, affin qu'elle vive et vieillisse en sa crainte.

De mener au bal ceste jeune fille fort souvent ou rarement, puisque c'est avec vous qu'elle ira, il importe peu. Vostre prudence doit juger de cela à l'œil, et selon les occurrences : mais la voulant dedier au maryage, et elle ayant ceste inclination, il

n'y a pas de mal de l'y conduire, tant souvent que ce soit assez, et non pas trop (1). Si je ne me trompe, ceste fille est vive, vigoureuse et de naturel un peu ardent : or, maintenant que son entendement commence à se deployer, il faut y fourrer et doucement et souëvement les premices et premieres semences de la vraye gloire et vertu, non pas en la lançant de parolles aigres, mais en ne cessant pas de l'advertir avec des parolles sages et amyables à tout propos, et les luy faisant redire, et luy proucurant de bonnes amitez des filles bien nayes et sages.

Madame de N. m'a dit que, pour vostre exterior et la bien-seance de vostre mayson, vous marchiez fort sagement; et tant elle que mon frere de Thorens m'ont dit une chose qui me remplit d'ayse : c'est que Monsieur vostre mary acqueriroit de plus en plus grande et bonne resputation d'estre bon justicier, ferme, equitable, laborieux au devoir de sa charge, et qui en tout vivoit et se comportoit en grand homme de bien et bon chretien. Je vous promets, ma chere fille, que j'ay tressailly de joye à ce recit : car voilà une grande et belle benediction. Entre autres choses, ils m'ont dit que tousjours il commençoit sa journée par l'assistance à la sainte messe; qu'és occasions il tesmoigne un zele solide et digne de sa qualité pour la sainte religion catholique. Dieu soit tousjours à sa dextre, affin qu'il ne change jamais que de mieux en mieux. Vous estes donc bien heureuse, ma chere fille, d'avoir chez vous les benedictions temporelles et spirituelles.

Le voyage de Lorette est un grand voyage pour les femmes : je vous conseille de le faire souvent en esprit, joygnant par intention vos prieres à ceste grande multitude de personnes devotes qui y vont honorer la Mere de Dieu, comme au lieu où premierement l'honneur incomparable de ceste maternité luy arriva. Mais puisque vous n'avez pas de vœu qui vous oblige d'y aller en presence corporelle, je ne vous conseille pas de l'entreprendre, ouy bien d'estre de plus en plus zelée à la devotion de ceste sainte Dame, de laquelle l'intercession est si forte et favorable aux ames, que pour moy je l'estime le plus grand appuy que nous puissions avoir envers Dieu pour nostre advancement en la vraye pieté : et puis parler de cela, pour en sçavoir plusieurs particularitez remarquables. Qu'à jamais le nom de ceste sainte Vierge soit beny et exalté. *Amen.*

(1) Si l'on avait le malheur de chercher à autoriser les bals par ces paroles de notre Saint, qu'on lise *Introduction*, 1^{re} Part., Chap. 23 (tome III), et que l'on se juge soi-même.

Pour vos aumosnes, ma chere fille, faites-les tousjours un peu bien largement, et à bonne mesure; neantmoins avec la discretion qu'autrefois je vous ay dit ou escrit : car si ce que vous jettez dans le sein de la terre vous est rendu avec usure par sa fertilité, sçachez que ce que vous jettez dans le sein de Dieu vous sera infiniment plus fructueux, ou d'une façon, ou d'une autre; c'est-à-dire, que Dieu vous en rescompensera en ce monde, ou en vous donnant plus de richesses, ou plus de santé, ou plus de contentement.

DCDLVII.

S. François de Sales, à une Dame.

Exhortation à se livrer à l'orayson mentale.

21 juillet 1611.

MADAME ma tres-chere fille, je vous escrivis avant-hyer, seulement pour accompagner une lettre que la bonne Mademoiselle N. envoyoit à M. vostre mary, son frere, mais j'ayme bien mieux vous escrire maintenant sur le sujet de vostre lettre.

Tandis que nos corps sont en douleur, il est mal-aysé d'eslever nos cœurs à la consideration parfaite de la honté de Nostre Seigneur; cela n'appartient qu'à ceux qui, par de longues habitudes, ont leur esprit entierement contourné du costé du ciel: mais nous qui sommes encore trop tendres, nous avons des ames qui se divertissent aysement au sentiment des travaux et douleurs du corps. C'est pourquoy ce n'est pas merveille si, durant vos maladies, vous avez intermis l'usage de l'orayson interieure: aussi en ce tems-là il suffit d'employer ces prieres jaculatoires et sacrées aspirations; car, puisque le mal nous fait souvent souspirer, il ne nous couste rien de souspirer en Dieu, et à Dieu, et pour Dieu, plutost que de souspirer pour faire des plaintes inutiles.

Mais maintenant que Dieu vous a rendu vostre santé, il faut bien, ma chere fille, reprendre vostre orayson, au moins pour demy-heure le matin, et un quart d'heure le soir avant souper: car, depuis qu'une fois Nostre Seigneur vous a donné le goust de ce miel celeste, ce vous sera un grand reproche si vous vous en desgoustez, et mesmement puisqu'il vous l'a fait gouster avec beaucoup de facilité et de consolation, ainsi que je me ressouviens fort bien que vous me l'avez advoué. Il faut donc bien prendre courage, et ne point permettre que les conversations, et ceste vaine subjection que nous rendons à ceux que nous hantons, vous privent d'un si rare bien comme est celuy de parler cœur à cœur avec son Dieu.

Vous m'obligerez certes beaucoup de me donner un peu des nouvelles de vostre ame : car la mienne l'ayme chèrement, et ne se peut empescher de desirer de sçavoir en quel estat elle se treuve; mais la varieté des desseins que M. vostre mary a eus de vous faire revenir icy, et de vous faire demeurer aux champs, m'a retenu de vous en demander. Faites-moy donc ce bien, je vous en supplie, de m'escrire quelquesfois, avec assurance que je vous donne de tousjours vous respondre, comme aussi de correspondre fidellement à l'honneur que vous me faites de me vouloir du bien, par une tres-sincere affection à vostre service. Dieu soit à jamais au milieu de vostre cœur, pour le remplir et faire abonder en son saint amour. Ce sont les souhaicts journaliers, Madame ma chere fille, de vostre, etc.

DCDLVIII.

S. François de Sales, à une Dame dont il avoit nommé un enfant sur les fonts de baptesme.

Le respect humain est blasmable en matiere de religion. Advis sur les secheresses interieures.

5 aoust 1611.

JE n'ay pas plus tost veu Monsieur vostre cher mary, que j'ay sceu son despart de ceste ville. Cela a esté cause, ma tres-chere fille, que je n'ay peu luy donner ceste lettre, par laquelle je veux respondre, quoyque couramment à mon accoustumée, aux dernieres lettres que j'ay receues de vous.

Sans doute, ma tres-chere fille, il ne faut pas une autre fois rien rabbatre des coustumes generales avec lesquelles nous professons nostre sainte religion, pour la presence de ces bigearres huguenots, et il ne faut pas que nostre bonne foy ayt honte de comparoistre devant leur affeterie. Il faut en cela marcher simplement et confidemment.

Mais aussi le peché que vous fistes n'est pas si grand qu'il s'en faille affliger apres la repentance : car il ne fut pas commis en une matiere de commandement special, ny ne contient pas aucun desaveu de la verité, mais seulement un indiscret respect; et, pour le dire clairement, il n'y eut en cela aucun peché mortel, ny, comme je pense, veniel, ains une simple froideur procedant de troublement et irresolution. Demeurez donc en paix de ce costé-là.

Quant au bon Pere dom Guillaume de Sainte-Genevieve, il y a environ deux mois que ses superieurs l'ont envoyé pour resider à Tolose.

Le Pere Galesius, à la verité dire, est excellent, et fait mer-

veilles pour estahlir des bonnes resolutions; mais je crains fort qu'il ne soit desjà attaché : toutesfois, on pourroit bien le faire traiter dextrement, et par mesme moyen luy faire entendre qu'on ne l'invite qu'au seul exercice de charité, et en lieu où il n'y a rien à gagner que les ames. Quo si cela ne peut reüssir, il nous faudra un peu considerer où nous pourrons donner de la main.

Le confesseur de Sainte-Catherine, Pere Antenne, prescha il y a deux ans à la Roche, où il donna une fort grande satisfaction, et il y confesse; et, comme je croy, il n'est point arrêté. Nous verrons donc un peu ce qui se pourra faire.

Matres-chere fille, vous faites tousjours trop de considerations et d'examen pour cognoistre d'où les seicheresses vous arrivent : si elles arrivoient de vos fautes, encore ne faudroit-il pas s'en inquietter, mais avec une tres-simple et douce humilité les rejeter, et puis vous remettre entre les mains de Nostre Seigneur, affin qu'il vous en fist porter la peyne, ou qu'il vous les pardonast, selon qu'il luy playroit. Il ne faut pas estre si curieuse que de vouloir sçavoir d'où procede la diversité des estats de vostre vie. Il faut estre sousmise à tout ce que Dieu ordonne.

Hé bien, au demeurant, voilà donc le cher mary qui s'en va, ma chere fille; puisque sa condition et son humeur mesme le portent au desir de paroistre és occasions, il faut humblement recommander son despart et son retour à Nostre Seigneur, avec confiance en sa misericorde qu'il en disposera à sa plus grande gloire.

Vivez doucement, humblement et tranquillement, ma tres-chere fille, et soyez tousjours toute à Nostre Seigneur, duquel de tout mon cœur je vous souhaite la tres-sainte benediction, et à vos petites, mais particulièrement à ma chere bonne petite filleule, qu'on m'a dit estre toute de sucre. La chere cousine est aux vendanges, et on me dit qu'elle se porte bien, comme fait Madame de N., qui, à mon advis, s'avance fort en l'amour de Dieu avec toutes ses sœurs. Vostre, etc.

DCDLIX.

S. François de Sales, à une Dame maryée à un senateur.

Il l'exhorte à se donner toute à Dieu, l'assurant que c'est l'unique bon-heur.

17 aoust 1611.

MADAME, le souvenir de vos vertus m'est si agreable, qu'il n'a pas besoin d'estre nourry par la faveur de vos lettres; elles vous acquierent neantmoins une nouvelle obligation sur moy,

puisque je reçois par icelles, et beaucoup d'honneur et beaucoup de contentement, de voir que non-seulement vous avez réciproquement mémoire de moy, mais que vous l'avez agréablement : aussi n'en sauriez-vous conserver pour personne qui ait plus de sincère affection pour vous, à qui je souhaite continuellement devant Nostre Seigneur mille bénédictions, et celle-là sur toutes et pour toutes, que vous soyez toute parfaitement sienne. Soyez-le, Madame, de tout votre cœur, car c'est le grand, ains l'unique bon-heur qui vous puisse arriver ; et si, Monsieur le sénateur n'en aura point de jalousie, puisque vous n'en serez pas moins sienne, et en recevra de l'utilité, puisque vous ne sauriez donner votre cœur à Dieu que le sien n'y soit engagé. Je suis, Madame, mais je suis de tout le mien, vostre, etc.

DCDLX.

S. François de Sales, à une Dame.

Advis sur l'entrée d'une fille en religion. Dangers des fréquentations entre les confesseurs et les pénitens. Conseil sur la fréquente communion.

MA très-chère sœur, ma fille, j'ay vos deux lettres, dont la première est de l'onze du mois passé, et la seconde de l'onzième de celui-cy ; et j'ay tant à répondre à la première, parce que je l'ay reçue seulement depuis peu, et non guère plus tost que la seconde.

Vous devez croire le confesseur N. en ce qui regarde son entrée en religion ; car vous ne sauriez mieux apprendre l'intention de Nostre Seigneur, que par l'avis de celui qu'il a donné pour directeur à la fille dont il s'agit, que sa divine Majesté ne vouloit pas cest holocauste en effect final, mais seulement en affection et application commencée, comme il fit d'Isaac : c'est-à-dire, si ceste chère fille, estant entrée en l'ordre, ne se treuvoit pas forte pour y perseverer, mon Dieu ! quel mal y auroit-il en cela ? Nul, sans doute ; et en ce cas il faudroit renoncer à nos goûts et plus secrettes affections, pour acquiescer à la sainte volonté de Dieu.

Puisque donc maintenant elle est prête, au jugement de son Pere spirituel et bonnes Meres Carmelites, et que M. son pere contribue son consentement, il semble qu'en toute assurance vous en pouvez faire l'offrande, et que Nostre Seigneur l'aura fort agréable, sauf neantmoins en son bon plaisir de disposer de sa perseverance en cest estat particulier, ou de sa sortie, selon que sa providence trouvera meilleur ; à quoy nous nous conformerons tousjours, et sans respliquer. Car il n'est pas rayson-

nable de prescrire à ceste infinie sapience la façon de laquelle il nous veut rendre siens. Voilà pour le premier point.

Pour le second, je regrette infiniment que ce personnage se laisse si longtemps tromper, et trompe soy-mesme en ceste indiscrette et superflue hantise, et surtout puisqu'elle donne du scandale. O Dieu! que ce leur seroit chose utile à tous deux de renoncer à ces inutiles et inconsiderées complaysances, et que ce seroit aussi une grande charité de les en retirer! Mais, quant à la personne que je cognois, quoyque jadis elle fust aucunement interessée en ce mal, qui, pour n'estre pas vicieux, ne laisse pas d'estre perilleux, je ne treuve aucun inconvenient que quelquesfois, selon les occurrences, elle se confesse en toute liberté à ce personnage-là, dans le cœur duquel, s'il y avoit quelque impureté, elle ne se glisseroit pas par la confession, mais ouy bien par les autres conferences, conversations ou privautez et hantises. Qu'elle s'y confesse donc librement és occasions; mais qu'elle ne luy parle pas hors de là que courtement et promptement.

Pour le troisieme, croyez fermement que vous n'avez ny retenez à vostre escient aucune affection contre la volonté de Dieu, c'est-à-dire pour le peché veniel, encore que plusieurs imperfections et mauvaises inclinations de tems en tems vous surprennent; et ne laissez pas de faire la communion le jeudy, et les festes sur sepmaine, et les mardys du caresme: mais cela, n'en doutez plus, ains employez vostre cœur à estre bien fidelle en l'exercice de la pauvreté parmy les richesses, de la douceur et tranquillité parmy le tracas, et de la resignation du cœur de tout ce qui doit vous arriver en la providence de Dieu. Qu'est-ce qui nous peut manquer, ayant Dieu?

Pour le quatrieme, il est mieux en toute façon que vous oyiez la sainte messe tous les jours, et y faire l'exercice de la messe, que de ne l'öyir pas, sous pretexte de continuer l'orayson chez vous. Je dy qu'il est mieux, non-seulement parce que ceste réelle presence de l'humilité de Nöstre Seigneur en la messe ne peut estre suppléée par la presence mentale, bien que, pour quelque digne respect, on demeure esloigné d'icelle, mais aussi parce que l'Eglise desire fort que l'on assiste à la messe: et ce desir tient lieu de conseil, auquel ceste espece d'obeyssance doit s'accommoder quand on le peut bonnement; et parce que vostre exemple est utile au simple peuple en la qualité que vous estes: or il n'aura point d'exemples de ce que vous ferez en vostre oratoire. Arrestez-vous donc à cecy, ma tres-chere fille.

Je ne prescheray ce caresme qu'au monastere de ceste ville, et cinq ou six fois en la grande eglise. Je suis plein de santé, à mon advis; fusse-je plein de sainteté, comme mon rang et ma charge le requierent!

La bonne Madame de Chantal a tesmoigné et tesmoigne une vertu toute particuliere en l'occasion du trespas de Monsieur son pere, qu'elle n'a sceu que depuis trois jours, parce que, la voyant si affoiblie de sa maladie, je luy celay ceste mauvaise nouvelle tant que je peus, sçachant bien que cela retarderoit le retour de sa santé. *Vanité des vanitez, et toutes choses sont vanité*, ma tres-chere fille, *sinon d'aymer et de servir Dieu*. Ceste bonne sœur a esté toute consolée d'entendre que son pere estoit mort en l'acte de repentance. Demeurez toute en Dieu, ma tres-chere fille, vivez saintement joyeuse, douce et paysible. Je suis, mais fort absolument, ma tres-cherero fille, vostre, etc.

DCDLXI.

S. François de Sales, à une Dame.

Un confesseur peut retrancher la frequente communion; il faut supporter cette privation avec une humble obeysance. Ne pas s'en tenir au desir qu'on a d'estre tout à Dieu, et au goust que l'on sent pour l'oysson; mais avec cela travailler à l'acquisition des vertus.

14 fevrier 1612.

Vous avez maintenant, ma tres-chere fille, ma response à la lettre que N. m'apporta; et voicy celle que je fay à la vostre du quatorziesme janvier. Vous avez bien fait d'obeyr à vostre confesseur, soit qu'il vous ayt retranché la consolation de communier souvent pour vous esprouver, soit qu'il l'ayt fait parce que vous n'aviez pas assez de soing de vous corriger de vostre impatience; et moy je crois qu'il l'a fait pour l'un et pour l'autre, et que vous devez perseverer en ceste patience tant qu'il vous l'ordonnera, puisque vous avez tout sujet de croire qu'il ne fait rien qu'avec une juste consideration: et si vous obeyssez humblement, une communion vous sera plus utile en effect que deux ou trois faites autrement; car il n'y a rien qui nous rende la viande si profitable, que de la prendre avec appetit et apres l'exercice: or, la retardation vous donnera l'appetit plus grand, et l'exercice que vous ferez à mortifier vostre impatience revigorerà vostre estomach spirituel.

Humiliez-vous cependant doucement, et faites souvent l'acte d'amour de vostre propre abjection. Demeurez pour un peu en la posture de la Chananée: *Ouy, Seigneur, je ne suis pas digne de manger le pain des enfans*, si je suis vraiment une

chienne qui rechigne et mord le prochain sans propos par mes paroles d'impatience. Mais si les chiens ne mangent le pain entier, au moins ont-ils les miettes de la table de leurs maistres. Ainsi, ô mon doux Maistre! je vous demande, sinon vostre corps, au moins les benedictions qu'il respand sur ceux qui en approchent par amour. C'est le sentiment que vous pourrez faire, ma tres-chere fille, és jours que vous souliez (1) communier, et que vous ne communiez pas.

Le sentiment que vous avez d'estre toute à Dieu n'est point trompeur; mais il requiert que vous vous amusiez un peu plus à l'exercice des vertus, et que vous ayez un soing special d'acquérir celles ésquelles vous vous treuvez plus deffailante. Relisez le *Combat spirituel*, et faites une speciale attention aux documens qui y sont: il vous sera fort à propos.

Les sentimens de l'orayson sont bons; mais il ne faut pas pourtant s'y complayre tellement qu'on ne s'employe diligemment aux vertus et mortifications des passions. Je prie tousjours pour la bonne Mere des cheres filles. De vray, puisque vous estes en train de l'orayson, et que la bonne Mere Carmelite vous assiste, il suffit. Je me recomande à ses prieres et aux vostres, et suis sans fin ny reserve, tres-parfaitement vostre. Vive Jesus. *Amen.*

DCDLXII.

S. François de Sales, à une Dame.

Sur la folie des gens du monde, qui, pour des affaires d'honneur, courent le risque de perdre la beattitude éternelle.

Annessy, 15 may 1612.

MA tres-chere fille, vostre derniere lettre m'a donné mille consolations, et à Madame N., à qui je l'ay communiquée, n'y ayant rien veu qui ne pust estre monstré à une ame de ceste qualité-là, et qui vous cherit si saintement. Or, je vous escriis sans loysir, pour une depesche qu'il me faut faire pour Bourgogne.

Mais, mon Dieu! ma tres-chere fille, que dirons-nous de ces hommes qui apprehendent tant l'honneur de ce miserable monde, et si peu la beatitude de l'autre? Je vous advoüe que j'ai eu des estranges afflictions de cœur, me representant combien pres de la damnation éternelle ce cher cousin s'estoit mis, et que vostre cher mary l'y eust conduit. Helas! quelle sorte d'amitié de s'entre-porter les uns les autres du costé de l'enfer!

(1) Aviez coutume.

Il faut prier Dieu qu'il leur fasse voir sa sainte lumiere, et avoir grande compassion d'eux.

Je les voy, certes, avec un cœur plein de pityé, quand je desire qu'ils sçachent que Dieu merite d'estre preferé; et n'ont pas neantmoins le courage de le preferer quand il en est tems, crainte des parolles des mal-avisez.

Cependant, affin que vostre mary ne croupisse pas en son peché et en l'excommunication, voilà un billet que je luy envoie, pour se confesser et faire absoudre. Je prie Dieu qu'il luy envoie la contrition requise pour cela. Or sus, demeurez en paix; jettez vostre cœur et vos souhaicts entre les bras de la Providence celeste, et que la benediction divine soit à jamais entre vous. *Amen.*

DCDLXIII.

S. François de Sales, à une Dame.

Il l'exhorte à estre fidelle aux exercices spirituels et aux vertus, et ne point s'inquieter de sa foiblesse. De quelle maniere il faut reprendre son cœur lorsqu'il a failly.

28 may 1612, en haste.

MADAME, il est vray, je desire fort que quand vous penserez tirer de la consolation en m'escrivant, vous le fassiez avec confiance. Il nous faut joindre ces deux choses ensemble : une extreme affection de bien exactement pratiquer nos exercices, tant de l'orayson que des vertus, et de nullement nous troubler, ny inquietter, ny estonner, s'il nous arrive d'y commettre des manquemens; car le premier poinct despend de nostre fidelité, qui doit tousjours estre entiere et croistre d'heure en heure; le second despend de nostre infirmité, laquelle nous ne sçaurions jamais deposer pendant ceste vic mortelle.

Ma tres-chere fille, quand il nous arrive des deffauts, examinons nostre cœur tout à l'heure, et demandons-luy s'il n'a pas tousjours vive et entiere la resolution de servir Dieu; et j'espere qu'il nous respondra qu'ouy, et que plutost il souffriroit mille morts que de se separer de ceste resolution.

Demandons-luy derechef : pourquoy donc bronches-tu maintenant? pourquoy es-tu si lasche? il respondra : J'ay esté surprins, je ne sçay comment; mais je suis ainsi pesant maintenant.

Helas, ma fille, il luy faut pardonner : ce n'est pas par infidellité qu'il manque, c'est par infirmité; il le faut donc corriger doucement et tranquillement, et non pas le courroucer et troubler davantage. Or sus, luy devons-nous dire, mon cœur, mon amy, au nom de Dieu, prens courage, cheminons, prenons

garde à nous, eslevons-nous à nostre secours et à nostre Dieu. Helas! ma chere fille, il nous faut estre charitables à l'endroit de nostre ame, et ne la point gourmander, tandis que nous voyons qu'elle n'offense pas de guet à pens.

Voyez-vous, en cest exercice nous prattiquons la sainte humilité : ce que nous faysons pour nostre salut, est fait pour le service de Dieu; car Nostre Seigneur mesme n'a fait en ce monde que nostre salut. Ne desirez point la guerre, mais attendez de pied coy. Nostre Seigneur soit vostre force.

Je suis en luy, vostre, etc.

DCDLXIV.

S. François de Sales, à une Dame.

Il compastit à ses afflictions, et se resjouyt de son courage et de sa patience; il l'exhorte à continuer, et luy en marque les moyens.

20 juillet 1612.

MADAME, sçachez que j'ay un particulier contentement, quand je reçoÿ de vos lettres, de voir que, parmy beaucoup d'empeschemens et de contradictions, vous conservez la volonté de servir Nostre Seigneur : car c'est la verité que, si vous estes bien fidelle entre ces traverses, vous en aurez d'autant plus de consolations, que les difficultez que vous avez auront esté grandes. Je pense en vous quand moins vous le pensez, et vous voy avec un cœur plein de compassion, sçachant bien combien vous avez de rencontres en ce tracas parmy lequel vous vivez, qui vous peuvent divertir de la sainte attention que vous desirez avoir à Dieu. Pour cela je ne veux point cesser de recommander à sa divine bonté vostre nécessité; mais je ne veux pas aussi laisser de vous conjurer de la rendre utile à vostre advancement spirituel.

Nous n'avons point de recompense sans victoire, ny point de victoire sans guerre. Prenez donc bien courage, et convertissez vostre peyne, qui est sans remede, en matiere de vertu. Voyez souvent Nostre Seigneur, qui vous regarde, pauvre petite creature que vous estes, et vous void emmy vos travaux et vos distractions. Il vous envoie du secours, et benit vos afflictions. Vous devez, à ceste consideration, prendre patiemment et doucement les ennuyes qui vous arrivent pour l'amour de celuy qui ne permet cest exercice vous arriver que pour vostre bien.

Eslevez donc souvent vostre cœur à Dieu : requerez son ayde, et faites vostre principal fondement de consolation au bon-heur quë vous avez d'estre sienne. Tous les objects de desplaysir vous

seront peu de chose, quand vous sçaurez d'avoir un tel amy, un si grand support, un si excellent refuge. Dieu soit tousjours au milieu de vostre cœur, Madame ma tres-chere fille, et je suis de tout le mien, vostre, etc.

DCDLXV.

S. François de Sales, à une Dame maryée.

Avantage d'un saint maryage : on doit, par motif de reconnaissance envers Dieu, y vivre dans la pratique de la vertu, et continuer à pratiquer les bonnes resolutions qu'on avoit prises auparavant.

La veille de Nostre-Dame, à Lyon, 1612.

MADAME, l'esperance que j'ay tousjours eue dés une année en cà, d'aller en France, m'a retenu de vous ramentevoir mon inviolable affection à vostre service par lettre, puisque je croyois que quelque heureuse rencontre me donneroit le moyen de vous rendre ce devoir en presence; mais maintenant que je n'espere presque plus ce bien, et que ce digne porteur me donne une commodité si assurée, je me resjouy de tout mon cœur avec vous, ma tres-chere fille; car ce mot est plus cordial.

Je me resjouy et louë Nostre Seigneur de vostre si estimable et aymable maryage, qui vous servira de fondement pour bastir et eslever en vous une douce et agreable vie en ce monde, et pour heureusement passer ceste mortalité en la tres-sainte crainte de Dieu, en laquelle, par sa grace, vous avez esté nourrie dés vostre berceau; car tout le monde me dit que Monsieur vostre mary est un des plus sages et accomplis cavaliers de France, et que vostre lyaison est non-seulement nouée à la sainte amitié qui la doit serrer de plus en plus, mais aussi desjà benie de la fertilité par laquelle vous estes à la veille de vos couches, ainsi que N. m'assure.

Il faut donc correspondre à toutes les faveurs du ciel, ma tres-chere fille; car elles vous sont sans doute données affin que vous les fassiez profiter à la gloire de celuy qui vous gratifie, et à vostre salut. Je ne puis que je ne croye, ma tres-chere fille, que vous n'employez vostre courage à cela, et que vous ne le fassiez comme sçachant que le bon-heur de vostre mayson et de vostre personne despend de cela en ceste vie passagere, et l'assurance de l'immortelle apres celle-cy.

Or sus, en ce nouvel estat de maryage auquel vous estes, renouvellez souvent les resolutions que nous avons si souvent faites de vivre saintement et vertueusement, de quelle condition que Dieu nous fist estre.

Et si vous l'avez agreable, continuez à me favoriser de vostre

bien-vueillance filiale, comme je vous assure, ma tres-chere fille, que, d'un cœur tout remply d'affection paternelle, je ne celebre jamais la tres-sainte messe que tres-particulierement je ne vous recomande à Dieu avec Monsieur vostre mary, auquel je suis et seray tousjours, ainsi que je suis pour vous, Madame, vostre tres-humble, etc.

DCDLXVI.

S. François de Sales, à une Dame.

De la resignation dans les peynes, et de la douceur chostienne.

17 aoust 1612.

OR sus, que voulez-vous que je vous dye, ma tres-chere fille, sur le retour de nos miseres, sinon qu'autour de l'ennemy il faut reprendre et les armes et le courage pour combattre plus fort que jamais? Je ne voy rien de bien grand au billet. Mais, mon Dieu! gardez-vous bien d'entrer en aucune sorte de deffiance: car ceste celeste Bonté ne vous laisse pas tomber de ces cheutes pour vous abandonner, ains pour vous humilier, et faire que vous vous teniez plus serrée et ferme à la main de sa misericorde.

Vous faites extremement à mon gré de continuer vos exercices emmy les seicheresses et langueurs interieures qui vous sont revenues. Car, puisque nous ne voulons servir que pour l'amour de luy, et que le service que nous luy rendons parmy le travail des seicheresses luy est plus agreable que celuy que nous faisons parmy les douceurs, nous devons aussi de nostre costé l'agreer davantage, au moins de nostre volonté superieure; et bien que, selon nostre goust et l'amour-propre, les suavitez et tendretez nous soient plus douces, les seicheresses neantmoins, selon le goust de Dieu et son amour, sont plus profitables, ainsi que les viandes seiches sont meilleures aux hydropiques que les humides, bien qu'ils ayment tousjours les humides.

Pour vostre temporel, puisque vous vous estes essayéc d'y mettre de l'ordre, et que vous n'avez peu, il faut donc maintenant user de patience et de resignation, embrassant volontiers la croix qui vous est arrivée en partage; et selon que les occasions se presentent, vous pratiquerez l'advis que je vous avois donné pour ce regard.

Demeurez en paix, ma tres-chere fille; dites souvent à Nostre Seigneur que vous voulez estre ce qu'il veut que vous soyez, et souffrir ce qu'il veut que vous souffriez. Combattez fidellement

vos impatiences , en exerçant non-seulement à tout propos, mais encore sans propos, la sainte debonnaireté et douceur à l'endroit de ceux qui vous sont plus ennuyeux ; et Dieu benira vostre dessein. Bonsoir, ma tres-chere fille : Dieu soit uniquement vostre amour.

Je suis en luy et de tout mon cœur, vostre , etc.

DCDLXVII.

S. François de Sales, à une Dame du monde.

Il prescrit à une dame surchargée d'affaires les exercices qui sont propres à cest estat. et l'exhorte à souffrir, sans se plaindre, ses peynes Interieures.

20 septembre 1612.

MADAME ma tres-chere fille, vous sçauvez, par ceste si digne porteuse, parmy quelle multitude de tracas je vous escriis, qui me servira d'excuse si je ne vous parle pas si amplement comme je desirerois. Vous devez mesurer la longueur de vos prieres à la quantité de vos affaires ; et puisqu'il a plu à Nostre Seigneur de vous mettre en une sorte de vie en laquelle vous avez perpetuellement des distractions, il faut que vous vous accoustumiez à faire vos oraysons courtes ; mais qu'aussi vous les vous rendiez si ordinaires, que jamais vous ne les laissiez sans grande necessité. Je voudrois que le matin au lever vous plyassiez le genou devant Dieu, pour l'adorer, faire le signe de la croix, et luy demander sa benediction pour toute la journée, ce qui se peut faire au tems que l'on diroit un ou deux *Pater noster*. Si vous avez la messe, il suffira qu'avec intention et reverence vous l'escoutiez, ainsi qu'il est marqué dans l'*Introduction*, en disant vostre chapellet. Le soir, avant soupper ou environ, vous pourriez aysement faire un peu de prieres ferventes, vous jettant devant Nostre Seigneur autant comme on diroit un *Pater* ; car il n'y a point d'occasion qui vous tienne si subiette, que vous ne puissiez desrober ce petit bout de loysir. Le soir, avant qu'aller coucher, vous pourrez, faysant autre chose, en quel lieu que ce soit, faire la reveue de ce que vous aurez fait parmy la journée de gros en gros, et, allant au lict, vous jeter briefvement à genoux, demander pardon à Dieu des fautes que vous avez commises, et le prier de veiller sur vous, et vous donner sa benediction : ce que vous pourrez faire courtement, comme pour un *Ave, Maria*.

Mais surtout je desire qu'à tout propos, parmy la journée, vous retiriez vostre cœur en Dieu, luy disant quelques parolles de fidellité et d'amour.

Quant aux afflictions de vostre cœur, ma chere fille, vous dis-

cernerez aysement celles auxquelles il y a du remede, et celles esquelles il n'y en a point. Où il y a du remede, il faut tascher de l'apporter doucement et paysiblement : celles où il n'y en a point, il faut que vous les supportiez comme une mortification que Nostre Seigneur vous envoie pour vous exercer et rendre toute sienne.

Prenez garde de ne vous relascher guere aux plaintes, ains contraignez vostre cœur de souffrir tranquillement. Que s'il vous arrive quelque sorte de saillic d'impatience, soudain que vous vous en apercevrez, remettez vostre cœur en la paix et douceur. Croyez-moy, ma chere fille, Dieu ayme les ames qui sont agitées des flots et tempestes du monde, pourveu qu'elles reçoivent de sa main le travail, et, comme vaillantes guerrieres, s'essayent de garder la fidellité emmy les assauts et combats.

Si je puis, je diray quelque chose sur ce sujet à ceste sœur tout aymable, affin qu'elle vous le redie; et je m'en vay pour l'accommodement d'une querelle chaude, qu'il faut empescher. Je suis, mais d'un cœur fort entier, Madame, vostre, etc.

DCDLXVIII.

S. François de Sales, à une Dame.

Il n'y a point de tems plus propre pour marquer à Dieu nostre fidellité, que celui des afflictions dont ceste vie est tousjours pleyne.

Le jour des Innocents, 1612.

JE ne doute point, ma chere fille, que vous ne soyez grandement exercée de diverses rencontres desplaysantes, sachant une partie des sujets qui vous en peuvent donner; mais en quoy, et quand, et comment pouvons-nous tesmoigner la vraye fidelité que nous devons à Nostre Seigneur, qu'entre les tribulations, és contradictions, et au tems des respugnances?

Ceste vie est telle qu'il nous faut plus manger d'absinthe que de miel; mais celui pour lequel nous avons resolu de nourrir la sainte patience au travers de toutes oppositions, nous donnera la consolation de son saint Esprit en sa sayson. Gardez bien, dit l'Apostre, de perdre la confiance, par laquelle estant revigorez, vous souffrirez et supporterez vaillamment le combat des afflictions, pour grand qu'il soit.

J'ay esté, certes, marry, quand j'ay sceu ceste petite altercation survenue entre les deux chers cousins pour ce morceau de pain laissé par le pauvre M. de N. Ainsi arriva-t-il entre les enfans des hommes.

Or sus, je suis pressé. Dieu nous donne la grace de bien et

sainctement commencer et passer ceste nouvelle année prochaine. Que puissions-nous en icello sanctifier le saint nom de Jesus, et faire profiter le sacré soing de nostre salut. Je suis immortellement tout vostre, etc.

DCDLXIX.

S. François de Sales, à une Dame.

Consolations à une mere sur la mort de son fils en bas aage. Les accidens nous sont sensibles, parce que nous ne les voyons pas tels qu'ils sont, ny le but où ils tendent. La mort prématurée n'est point à plaindre, elle est mesme avantageuse.

3 janvier 1613.

JE vous assure, ma tres-chere fille, que vostre affliction m'a touché vivement, ne doubtant point qu'elle ne vous ayt esté fort rude; d'autant que vostre esprit, comme celuy du reste des hommes, ne voyant pas la fin et l'intention pour laquelle les choses arrivent, ne les reçoit pas en la façon qu'elles sont, mais en la façon qu'il les sent.

Voilà, ma chere fille, que vostre fils est en assurance; il possède le salut eternel: le voilà eschappé et garanty du desir de se perdre, auquel nous voyons tant de personnes. Dites-moy, je vous supplie, ne pouvoit-il pas devenir, avec l'aage, fort debauché? Ne pouviez-vous pas recevoir beaucoup de desplaysir de luy à l'avenir, comme tant d'autres meres en reçoivent des leurs? car, ma chere fille, on en reçoit souvent de ceux desquels on en attend le moins: et voilà que Dieu l'a retiré de tous ces perils, et luy a fait recueillir le triomphe sans bataille, et moissonner les fruicts de la gloire sans labour.

A vostre advis, ma chere fille, et vos vœux et vos devotions ne sont-ils pas bien recompensez? Vous les faisiez pour luy, mais affin qu'il demeurast icy avec vous en ceste vallée de misere. Nostre Seigneur, qui entend mieux ce qui est bon pour nous que nous-mesmes, a exaucé vos prieres en faveur de l'enfant pour lequel vous les faisiez, mais aux despens des contentemens temporels que vous en pretendiez.

En verité, j'appreuve bien la confession que vous faites, que c'est pour vos pechez que cest enfant s'en est allé, parce qu'elle procede d'humilité; mais je ne crois pas pourtant qu'elle soit fondée en la verité. Non, ma chere fille, ce n'est pas pour vous chastier, c'est pour favoriser cest enfant, que Dieu l'a sauvé de bonne heure. Vous avez de la douleur de ceste mort; mais l'enfant en a un grand profict: vous en avez receu du desplaysir temporel, et l'enfant en a un playsir eternel. A la fin de nos jours, lorsque nos yeux seront dessillez, nous verrons que ceste

vie est si peu de chose, qu'il ne falloit pas regretter ceux qui la perdoient bientost; la plus courte est la meilleure, pourveu qu'elle nous conduise à l'éternelle.

Or sus, voylà donc vostre petit enfant au ciel avec les anges et les saints innocens. Il vous sçayt gré du soing que vous avez eu de luy ce peu de tems qu'il a esté en vostre charge, et surtout des devotions faites pour luy; en contre-eschange, il prie Dieu pour vous, et respand mille souhaicts sur vostre vie, affin qu'elle soit de plus en plus conforme à la volonté celeste, et que par icelle vous puissiez gagner celle dont il jouyt. Demeurez en paix, ma tres-chere fille, et tenez bien vostre cœur au ciel, où vous avez ce brave petit saint. Perseverez à vouloir tousjours plus fidellement aymer la bonté souveraine du Sauveur, et je le prie qu'il soit à jamais vostre consolation. Je suis sans fin vostre, etc.

DCDLXX.

*S. François de Sales, à une jeune Dame
nouvellement mariée.*

Il la complimente sur son mariage, et, pour son reglement de vie, la renvoie à l'*Introduction*. Il luy conseille la douce humilité, l'ainour de son espoux, le combat de ses inclinations, la pratique des vertus, etc.

12 mars 1613.

DIEU soit beny et glorifié de ce changement de condition que vous avez fait pour son nom, ma tres-chere fille; et je dy tousjours ma tres-chere fille, car ce changement ne change rien en ceste affection vraiment paternelle que je vous ay dediée. Vous verrez bien que si vous avez une parfaite resignation de vostre ame en la providence et volonté de Nostre Seigneur, vous marcherez en ceste vocation, vous y aurez bien de la consolation, et deviendrez fort sainte à la fin. C'estoit ce qu'il falloit à vostre esprit, puisque vous avez rencontré ce gentil-homme si plein de bonne inclination. Vous avez tort de faire scrupule de rompre le jeusne, puisque l'advis du medecin le porte.

Conduisez-vous en la communion au gré de vostre confesseur, car il luy faut donner ceste satisfaction: et vous ne perdrez rien pour cela, car ce que vous n'aurez pas par la reception du sacrement, vous le rencontrerez en la sousmission et obeysance. De regle pour vostre vie, je ne vous en donneray que celle qui est dans le livre: mais si Dieu dispose que je vous puisse voir, et s'il y a quelque sorte de difficulté, je vous respondray.

Il n'est nul besoin que vous m'escriviez vostre confession: que si vous aviez quelque poinct particulier duquel vous desiriez conferer avec mon cœur, qui est tout vostre, vous le pourrez.

Soyez donc douce : ne vivez point selon vos humeurs et selon vos inclinations, mais selon la rayson et la devotion. Aymez vostre mary tendrement, comme vous ayant esté donné de la propre main de Nostre Seigneur.

Soyez bien humble envers tous : vous devez avoir un grand soing de ranger vostre esprit à la paix et tranquillité, et d'estouffer ces mauvaises inclinations que vous avez, par une intention à la prattique des vertus contraires, en vous resolvant d'estre plus diligente, attentive et active à la prattique des vertus ; et marquez ces quatre parolles que je vous vay dire : Vostre mal vient de quoy vous craignez plus les vices que vous n'aymez les vertus.

Si vous pouviez provocquer un peu profondement vostre ame à l'amour de la prattique, de la douceur et de la vraye humilité, ma chere fille, vous seriez brave ; mais il faut y penser souvent. Faites la preparation du matin, et en somme prenez à prix fait ceste besongne, que Dieu vous payera de mille consolations ; et pour cela, n'oubliez de souvent eslever vostre cœur en Dieu, et vos pensées à l'eternité. Lisez, au nom de Dieu, tous les jours un peu, je vous en prie : faites cela pour moy, qui tous les jours vous recommande à Dieu ; et je prie son infinie bonté qu'à jamais elle vous benisse.

DCDLXXI.

S. François de Sales, à une Dame.

Il faut s'abandonner entièrement à la Providence dans les afflictions, et se plaindre modérément de l'auteur de ses peynes. Le souverain remede aux injures est de les dissimuler.

7 janvier 1614.

MA sœur tres-chere, et tousjours de plus en plus tres-chere sœur, je viens tout maintenant de recevoir les deux lettres que vous aviez confiées à M^{me} de Travernay ; et une autre, par laquelle elle me specifie la qualité de vostre desplaysir, que je voy estre grandement fascheux, pour la multitude des accidens qui semblent attachez aux sujets dont il vous est arrivé. Ma tres-chere sœur, ces broüillards ne sont pas si espais que le soleil ne les dissipe. Enfin, Dieu, qui vous a conduite jusqu'à present, vous tiendra de sa tres-sainte main ; mais il faut que vous vous jettiez avec un total abandonnement de vous-mesme entre les bras de sa providence ; car c'est le tems desirable pour cela.

Se confier en Dieu emmy la douceur et la paix des prosperitez, chacun presque le sçayt faire : mais de se remettre à luy en les

orages et tempestes, c'est le propre de ses enfans; je dy se remettre à luy avec un entier abandonnement. Si vous le faites, croyez-moy, ma chere sœur, vous serez tout estonnée de la merveille, qu'un jour vous verrez esvanouir devant vos yeux tous ces espouvantails qui maintenant vous troublent. Sa divine Majesté attend cela de vous, puisqu'il vous a tiré à soy pour vous rendre extraordinairement sienne.

De cest homme, sur lequel vous pensez devoir estre jettée une partie de la faute, parlez-en peu et consciencieusement : c'est-à-dire, ne vous estendez guere en vos plaintes, et n'en faites pas souvent; et quand vous en ferez, n'asseurez rien qu'à mesure que vous en aurez la cognoissance, ou conjecturez de la faute, parlant douteusement des choses douteuses, plus ou moins, selon qu'elles le seront.

Je vous escriis du tout sans loysir, en un jour le plus embarrassé que j'aye eu il y a long-tems. Je suppleeray de plus en plus, s'il playst à Dieu, priant pour vostre repos et consolation. Appaysez, tant que vous pourrez, doucement et sagement les esprits de messieurs vos parens. Helas ! en telles occasions la dissimulation guerit plus le mal en une heure que les ressentimens en un an. Dieu doit faire le tout : c'est pourquoy il l'en faut supplier. Dieu soit à jamais au milieu de vostre cœur, ma tres-chere sœur. Je suis tres-parfaitement vostre, etc.

DCDLXXII.

S. François de Sales, à une Dame.

Il la console en luy faisant envisager les croix comme le chemin de la perfection, et il l'engage d'en profiter par l'exemple de Jesus-Christ.

30 avril 1614.

L'AUTRE jour que la bonne M^{me} de Trevernay fut icy, je sceus plus amplement la varieté des travaux parmy lesquels vous vivez, ma tres-chere sœur, ma fille, et certes, j'en cus de la compassion; mais plus de consolation encore, sur l'esperance que j'ay, que Dieu vous tiendra de sa main, et vous conduira, par ce chemin qu'il a frayé, à beaucoup de perfection : car je veux croire, ma chere sœur, que vous voulez demeurer eternellement lyée à la tres-saincte volonté de ceste divine Majesté, et que vous luy avez consacré toute vostre vie; et cela estant ainsi, quelle grace d'estre non-seulement sous la croix, mais sur la croix et au moins un peu crucifiée avec Nostre Seigneur! Ayez bien courage, ma chere sœur, convertissez la necessité en vertu, et ne perdez pas l'occasion de bien tesmoigner vostre amour envers Dieu

parmy les tribulations, ainsi qu'il tesmoigna le sien envers nous parmy les espines. Mon ame souhaite le comble de toute sainteté à la vostre, et suis d'une affection invariable vostre humble tres-affectionné frere et serviteur.

Le porteur va prendre M. de Charmoy si à une journée de Masan.

DCDLXXIII.

S. François de Sales, à une Dame maryée.

Exhortation à la fidélité envers Dieu et à l'humilité. Il n'est pas mal quelquesfois qu'un directeur esprenne certaines ames par la privation de la communion pendant quelque tems; mais elles ne doivent pas pour cela cesser de frequenter le sacrement de Penitence.

Avant le 25 juin 1614.

JE respons à vos deux lettres, ma tres-chere fille, vous jurant avant toutes choses de ne plus appeller importunité pour moy la reception de vos lettres, laquelle en vraye verité m'est tousjours extremement agreable. Je voy bien en la premiere vostre cœur tousjours plein de bons et vertueux desirs; car il est de naturel fort bon. Mais, ce me dites-vous, vous ne vous corrigez pas assez puissamment de vos imperfections.

Vous sçavez que je vous ay souvent dit que vous devriez estre affectionnée esgalement à la pratique de la fidelité envers Dieu, et à celle de l'humilité: de la fidelité, pour renouveler vos resolutions de servir la divine Bonté aussi souvent que vous les rompez, et vous tenant sur vos gardes pour ne point les rompre; de l'humilité, quand il vous arrivera de les violer, pour recognoistre vostre chetiveté et abjection.

Mais certes, il faut tout de bon avoir soing de vostre cœur, pour le purifier et fortifier selon la multitude et grandeur des inspirations que vous en avez. Et je ne treuve pas mauvais que vous soyez un peu privée de la tres-sainte communion, puisque c'est l'avis de vostre confesseur, pour voir si le desir de retourner à la frequentation d'icelle ne vous fera point un peu prendre plus garde à vostre amendement. Et tousjours ferez-vous bien de vous humilier fort aux avis de vostre confesseur, qui void l'estat present de vostre ame, lequel quoyque je m' imagine assez, sur ce que vous m'en dites par vos lettres, si est-ce qu'il ne me peut pas estre cogneu si particulierement comme à celuy à qui vous en rendez compte.

Or j'entens qu'encore que vous esloignerez un peu vos communions, vous ne laisserez pas pour cela de bien suivre la frequence des confessions: car de celles-cy, il n'y peut avoir aucune rayson de les esloigner; au contraire, elles vous seront

utiles pour assubjettir vostre esprit, qui de soy-mesme n'ayme pas la subjection, et pour l'humilier, et luy faire mieux discerner ses fautes.

Je vay à Lyon, pour contenter Monseigneur l'archevesque de ce lieu-là, qui vouloit venir vers moy en toute façon, si je ne me fusse resolu d'aller aupres de luy, puisque c'estoit bien la rayson que je le previnsse en cest endroict. Ce sera un voyage de quinze jours ou environ, apres lequel j'en veux faire un autre en Chablais, pour estre de retour de tous deux en septembre : mais je repasseray par icy, et seray tousjours bien ayse de vous escrire, si je puis.

Relevez bien vostre esprit en Dieu : lisez le plus souvent que vous pourrez, mais peu à la fois, et avec devotion. Aymez tousjours mon ame, qui cherit tres-parfaitement la vostre. Resaluez Monsieur vostre mary de ma part, et l'assurez que je suis son serviteur. Je vous respons à part, en la feuille cy-jointe, à la demande que vous m'avez faite pour la dame veufve, afin que, si vous voulez, vous puissiez monstrier ma response ; et suis invariablement, ma tres-chere fille, tout vostre.

DCDLXXIV.

S. François de Sales, à une Dame maryée.

La sainteté est souvent le fruit des maladies reçues des mains de Dieu. — Les bons desirs disposent à la sainteté et à la devotion, mais ils n'en sont pas une marque certaine.

26 avril 1615.

MADAME, j'ay sceu vostre maladie, et n'ay pas oublié de rendre le devoir que j'ay à une si chere fille. Si Dieu exauce mes vœux, vous releverez avec un grand accroissement de santé, et surtout de sainteté ; car souvent on sort de tels accidens avec ce double avantage, la fievre dissipant les mauvaises humeurs du corps, et espurant celles du cœur, en qualité de tribulation provenant de la main de Dieu.

Ce n'est pas que je vous appelle sainte, quand je vous parle d'accroissement de sainteté en vous ; non, certes, ma tres-chere fille, car il n'appartient pas à mon cœur de flatter le vostre ; mais que vous ne soyez pas sainte, vos bons desirs sont saints, je le sçay bien ; et je souhaite qu'ils deviennent si grans, qu'enfin ils se convertissent en parfaite devotion. en douceur, patience et humilité.

Remplissez tout vostre cœur de courage, et vostre courage de confiance en Dieu : car celuy qui vous a donné les premiers traits de son amour sacré, ne vous abandonnera jamais, si

vous ne l'abandonnez jamais : de quoy je le supplie de tout mon cœur; et suis sans fin vostre plus humble serviteur, ma tres-chere fille, et à Monsieur vostre mary, que je viens de voir presentement.

DCDLXXV.

S. François de Sales, à une Dame.

Consolations à une mere sur la mort de son fils.

21 may 1615.

QUE mon ame est en peyne de vostre cœur, ma tres chere Mere! Car je le voy, ce me semble, ce pauvre cœur maternel, tout couvert d'un ennuy excessif; ennuy toutesfois que l'on ne peut ny blasmer ny treuver estrange, si on considere combien estoit aymable ce fils, duquel ce second esloignement de nous est le sujet de nostre amertume.

Ma tres-chere Mere, il est vray, ce cher fils estoit un des plus desirables qui fust oncques; tous ceux qui le cogneurent le cogneurent et le cognoissent ainsi. Mais n'est-ce pas une grande partie de la consolation que nous devons prendre maintenant, ma tres-chere Mere? Car en verité, il semble que ceux desquels la vie est si digne de memoire et d'estime vivent apres le trespas, puisqu'on a tant de playsir à les ramentevoir et représenter aux esprits de ceux qui demeurent.

Ce fils, ma tres-chere Mere, avoit desjà fait un grand esloignement de nous, s'estant volontairement privé de l'air du monde auquel il estoit né, pour aller servir son Dieu, et son roy, et sa patrie, en un autre nouveau monde. Sa generosité l'avoit animé à cela, et la vostre vous avoit fait condescendre à une si honorable resolution, pour laquelle vous aviez renoncé au contentement de le revoir jamais en ceste vie, et ne vous restoit que l'esperance d'avoir de tems en tems de ses lettres. Et voilà, ma tres-chere Mere, que, sous le bon playsir de la Providence divine, il est parti de cest autre monde, pour aller en celui qui est le plus ancien et le plus desirable de tous, et auquel il nous faut tous aller, chacun en sa sayson, et où vous le verrez plus tost que vous n'eussiez fait, s'il fust demeuré en ce monde nouveau, parmy les travaux des conquestes qu'il pretendoit faire à son roy et à l'Eglise.

En somme, il a finy ses jours mortels en son devoir et dans l'obligation de son serment. Ceste sorte de fin est excellente, et ne faut pas doubter que le grand Dieu ne la luy ayt rendue heureuse, selon que dès le berceau il l'avoit continuellement favorisé de sa grace, pour le faire vivre tres-chrestienement. Con-

solez-vous donc, ma tres-chere Mere, et souslangez vostre esprit, adorant la divine Providence, qui fait toutes choses tres-souëvement; et, bien que les motifs de ses decrets nous soient cachez, si est-ce que la verité de sa debonnaireté nous est manifeste, et nous oblige à croire qu'elle fait toutes choses en parfaicte bonté.

Vous estes quasy sur le despart pour aller où est cest aymable enfant. Quand vous y serez, vous ne voudriez pas qu'il fust aux Indes; car vous verrez qu'il sera bien mieux avec les anges et les saints qu'il ne seroit par avec les tigres et barbares. Mais, en attendant l'heure de faire voile, appaysez vostre cœur maternel par la consideration de la tres-saincte eternité, en laquelle il est, et de laquelle vous estes toute proche. Et en lieu que vous luy escriviez quelquesfois, parlez à Dieu pour luy, et il sçaura promptement tout ce que vous voudrez qu'il sçache, et recevra toute l'assistance que vous luy ferez par vos vœux et prieres, soudain que vous l'aurez faite et deslivrée entre les mains de sa divine Majesté.

Les chrestiens ont grand tort d'estre si peu chrestiens, comme ils sont, et de violer si cruellement les loyx de la charité, pour obeyr à celles de la crainte: mais, ma tres-chere Mere, il faut prier Dieu pour ceux qui font ce grand mal, et appliquer ceste priere-là à l'ame de vostre deffunct. C'est l'orayson la plus agreable que nous puissions faire à celuy qui en fit une pareille sur la croix, à laquelle sa tres-saincte Mere respondit de tout son cœur, l'aymant d'une tres-ardente charité.

Vous ne sçauriez croire combien ce coup a touché mon cœur; car enfin c'estoit mon cher frere, et qui m'avoit aymé extremement. J'ay prié pour luy, et le feray tousjours, et pour vous, ma tres-chere Mere, à qui je veux rendre toute ma vie un particulier honneur et amour, de la part encore de ce frere trespasé, duquel l'amitié immortelle me vient solliciter d'estre de plus en plus, Madame ma tres-chere More, vostre, etc.

DCDLXXVI.

S. François de Sales, à une Dame maryée.

Le Saint luy indique des remedes contre la trop grande crainte de la mort, qui est un obstacle à l'amour de Dieu.

7 avril 1617.

MADAME, à ceste premiere commodité que j'ay de vous escrire, je tiens ma promesse, et vous presente quelques moyens par lesquels vous pourrez adoucir la crainte de la mort, qui vous donne de si grans effroys en vos maladies et enfantemens: en

quoy, bien qu'il n'y ayt aucun peché, si est-ce qu'il y a du dommage pour vostre cœur, lequel, troublé de ceste passion, ne peut pas si bien se joindre par amour avec son Dieu, comme il feroit s'il n'estoit pas si fort tourmenté.

Premierement donc, je vous assure que si vous perseverez à l'exercice de devotion, comme je voy que vous faites, vous vous treuverez petit à petit grandement allegée de ce tourment; d'autant que vostre ame se tenant ainsi exempte de mauvaises affections, et s'unissant de plus en plus à Dieu, elle se trouvera moins attachée à ceste vie mortelle et aux vaines complaysances que l'on y prend.

Continuez donc en la vie devote, selon que vous avez commencé, et allez tousjours de bien en mieux au chemin dans lequel vous estes; et vous verrez que dans quelque tems ces terreurs s'affoibliront, et ne vous inquietteront plus si fort.

2° Exercez-vous souvent és pensées de la grande douceur et misericorde avec laquelle Dieu nostre Sauveur reçoit les ames en leur trespas, quand elles se sont confiées en luy pendant leur vie, et qu'elles se sont essayées de le servir et aymer, chacune en sa vocation. *O que vous estes bon, Seigneur, à ceux qui ont le cœur droict!*

3° Relevez souvent vostre cœur par une sainte confiance, meslée d'une profonde humilité envers nostre Redempteur; comme disant : *Je suis miserable, Seigneur, et vous recevrez ma misere dans le sein de vostre misericorde, et vous me tirerez de vostre main paternelle à la jouyssance de vostre heritaige. Je suis chetive, et vile, et abjecte; mais vous m'aymerez en ce jour, parce que j'ay esperé en vous, et ay désiré d'estre vostre.*

4° Excitez en vous, le plus que vous pourrez, l'amour du paradis et de la vie celeste, et faites plusieurs considerations sur ce sujet, lesquelles vous treuverez suffisamment marquées au livre de l'*Introduction à la vie devote*, en la meditation de la gloire du ciel, et au choix du paradis : car, à mesure que vous estimerez et aymerez la felicité eternelle, vous aurez moins d'aprehension de quitter la vie mortelle et perissable.

5° Ne lisez point les livres ou les endroits des livres ésquels il est parlé de la mort, du jugement et de l'enfer : car, graces à Dieu, vous avez bien resolu de vivre chrestienement, et n'avez point besoin d'y estre poussée par les motifs de la frayeur et de l'espouvantement.

6° Faites souvent des actes d'amour envers Nostre-Dame, les saints, et les anges celestes; apprinvoisez-vous avec eux, leur

addressant souvent des parolles de louange et de dilection : car ayant beaucoup d'accez avec les citoyens de la divine Hierusalem celeste, il vous faschera moins de quitter ceux de la terrestre, ou basse cité du monde.

7° Adorez souvent, louez et benissez la tres-saincte mort de Nostre Seigneur crucifié, et mettez toute vostre confiance en son merite, par lequel vostre mort sera rendue heureuse; et dites souvent : *O divine mort de mon doux Jesus, vous benirez la mienne, et elle sera beniste : je vous beny, et vous me benirez, ô mort plus aymable que la vie!* Ainsi S. Charles, en la maladie de laquelle il mourut, fit mettre à sa veue l'image de la sepulture de Nostre Seigneur. et celle de l'orayson qu'il fit au mont des Olives, pour se consoler, en cest article, sur la mort et passion de son Redempteur.

8° Faites quelquesfois reflexion sur ce que vous estes fille de l'Eglise catholique, et vous resjouyssez de cela : car les enfans de ceste mere qui desirent de vivre selon ses loyx, meurent tousjours bien-heureux; et, comme dit la bien-heureuse Mere Therese, c'est une grande consolation à l'heure de la mort, d'estre fille de la sainte Eglise.

9° Finissez toutes vos oraysons en confiance, comme disant : *Seigneur, vous estes mon esperance; en vous j'ay jetté ma confiance. Dieu! qui espera jamais en vous, lequel ayt esté confondu? J'espere en vous, ô Seigneur, et je ne seray point confondue eternellement.* En vos oraysons jaculatoires, parmy la journée, et en la reception du tres-sainct Sacrement, usez tousjours de parolles d'amour et d'esperance envers Nostre Seigneur, comme : *Vous estes mon Pere, ô Seigneur! O Dieu, vous estes l'Espoux de mon ame; vous estes le Roy de mon amour, et le Bien-aymé de mon ame! O doux Jesus, vous estes mon cher maistre, mon secours, mon refuge!*

10° Considerez souvent les personnes que vous aymez le plus, et desquelles il vous fascheroit d'estre separée, comme des personnes avec lesquelles vous serez eternellement au ciel; par exemple, vostre mary, vostre petit Jean, Monsieur vostre pere. *O ce petit garçon, qui sera, Dieu aylant, un jour bien-heureux en ceste vie eternelle, en laquelle il jouyra de ma felicité, et s'en resjouyra; et je jouyray de la sienne, et m'en resjouyray, sans jamais plus nous separer!* Ainsi du mary, ainsi du pere, et des autres : vous aurez d'autant plus de facilité, que tous vos plus chers servent Dieu et le craignent.

Et parce que vous estes un peu meslancolique, voyez au livre

de l'*Introduction à la vie devote* ce que je dy de la tristesse et des remedes contre icelle.

Voilà, ma chere dame, ce que pour le present je vous puis dire sur ce sujet, que je vous dy avec un cœur grandement affectionné au vostre, lequel je conjure de m'aymer et recommander souvent à la misericorde divine, comme reciproquement je ne cesseray jamais de la supplier qu'elle vous benisse.

Vivez heureuse et joyeuse en la dilection celeste, et je suis vostre, etc.

DCDLXXVII.

S. François de Sales, à une Dame.

Avantage qu'il y a d'estre tout à Dieu — Exhortation à la joye spirituelle.

Annessy, 7 aoust 1617.

QUEL bon-heur, Madame, d'estre tout à Dieu ! car il ayme les siens, il les protege, il les conduict, il les met au port de la desirable eternité. Demeurez donc ainsi, et ne permettez jamais à vostre ame qu'elle s'attriste, ny vive en amertume d'esprit, ou en scrupule; puisque celuy qui l'a aymée, et qui est mort pour la faire vivre, est si bon, si doux, si aymable.

Il a voulu, ce grand Dieu, que vous fussiez sienne, et vous l'a fait vouloir, et vous l'avez voulu; et il vous a fait prendre tous les vrais moyens pour le devenir. Vous l'estes donc sans doute, ma tres-chere fille; dont je me resjouy infiniment, et en beny sa misericorde, comme estant en elle, sans fin, Madame, vostre, etc.

DCDLXXVIII.

S. François de Sales, à une Dame.

Il l'exhorte à la douceur, à la simplicité, à ne pas se discourager pour ses imperfections.

12 septembre 1617.

J'AY esté vraiment malade, ma tres-chere fille, et bien malade. mais sans peril. Qu'eussiez-vous fait de plus, sçachant le mal que j'avois? car, comme je voy, vous priez tousjours Nostre Seigneur pour moy, qui reciproquement ne manque jamais à vous faire part des chetives oraysons et de la tres-sainte messe que je celebre. Je vay encore un pen traissant, et ne suis pas si parfaitement remis que je ne porte les marques du mal passé; je le suis toutesfois assez pour faire mes exercices ordinaires.

Tenez ferme, ma chere fille, entreprenez d'estre parfaitement, le plus que vous pourrez, servante de Dieu, selon les advis du livre; car ce sera bien suffisamment pour attirer plus de perfec-

tion encore que je n'en ay pas sceu enseigner. Ayez soing de la douceur. Je ne vous dy pas que vous aymiez ce que vous devez aymer, car je sçay que vous le faites; mais je vous dy que vous soyez esgale, patiente et douce. Resprimez les saillies de vostre naturel, un peu trop vif et ardent.

Je ne sçay quel mescontentement vous pouvez avoir de vos confessions, car vous les faites tres-bien. Or sus, demeurez en paix devant Nostro Seigneur, qui vous ayme il y a long-tems, vous donnant la tres-sainte crainte et le desir de son amour. Que si vous n'avez pas bien correspondu jusqu'à present, il y a bon remede, car il faut bien correspondre doresnavant. Vos miseres et infirmités ne vous doivent pas estonner: Dieu en a bien veu d'autres, et sa misericorde ne rejette pas les miserables, ains s'exerce à leur faire du bien, faysant le sujet de sa gloire sur leur abjection.

Je voudrois avoir un bon marteau pour esmousser la poincte de vostre esprit, qui est trop subtil és pensées de vostre advancement. Je vous ay dit si souvent qu'il faut aller à la bonne foy en la devotion, et, comme l'on dit, à la grosse mode. Si vous faites bien, louez Dieu; si vous faites mal, humiliez-vous. Je sçay bien que faire mal de guet-apens vous ne le voulez pas; les autres maux ne servent qu'à nous humilier.

Ne craignez donc plus, et ne soyez plus à picoter sur vostre chere conscience; car vous sçavez bien qu'apres vos diligences il ne vous reste plus rien à faire aupres de Nostre Seigneur, qu'à resclamer son amour qui ne desire de vous que le vostre.

Faites ainsi, ma tres-chere fille, et cultivez soigneusement la douceur et l'humilité interieure. Je fay incessamment mille souhaicts de benediction sur vous; et surtout que vous soyez humble, douce et toute sucrée, et que vous fassiez profict de vos peynes, les acceptant amoureusement pour l'amour de celuy qui pour l'amour de vous en a tant souffert. Je suis, ma tres-chere fille, en luy tres-affectionné, tout vostre, etc.

DCDLXXIX.

S. François de Sales, à une Dame maryée.

Il luy recommande la paix de l'ame et la confiance en Dieu.

Octobre 1617.

JE crois fermement, ma tres-chere fille, que vostre cœur reçoit de la consolation de mes lettres, qui vous sont aussi escrites d'une affection noppareille, puisqu'il a pleu à Dieu que ma dilection envers vous fust toute paternelle, selon laquelle je ne cesse

de vous souhaitter le comble de toutes benedictions : tenez bien vostre courage relevé.

Je vous supplie, ma tres-chere fille, en la confiance que vous devez avoir en Nostre Seigneur, qui vous a cherie, vous donnant tant d'humbles attraicts à son service, et vous cherit en vous les continuant, et vous cherira en vous donnant la sainte perseverance.

Je ne sçay, certes, comment les ames qui se sont données à la divine Bonté ne sont tousjours joyeuses : car y a-t-il bon-heur esgal à celui-là? Ny les imperfections qui vous arrivent ne vous doivent point troubler : car nous ne les voulons point entretenir, et ne voulons jamais y arrester nos affections. Demeurez donc bien en paix, et vivez en douceur et humilité de cœur.

Vous avez bien sçeu, ma tres-chere fille, toutes nos petites affections, lesquelles j'aurois bien sujet de nommer grandes, si je n'eusse veu un amour special de Dieu envers les ames qu'il a retirées d'entre nous : car mon frere mourut comme un religieux entre les soldats; ma sœur, comme sainte entre les religieuses. C'est seulement pour les recommander à vos prieres que j'en touche ce mot.

Monsieur vostre mary a bien rayson, s'il m'ayme; car je le veux à jamais honorer : et vous ma tres-chere fille, je m' imagine que vous m'affectionnez tousjours cordialement, et vostre ame vous respondra pour moy que je suis vostre, puisque Nostre Seigneur, et Createur de nos esprits a mis ceste lyaison spirituelle entre nous. Qu'à jamais son saint nom soit beny, et vous rende eternellement sienne, qui est le souhaict continuel, ma tres-chere fille, de vostre, etc.

DCDLXXX.

*S. François de Sales, à Mademoiselle de Chaillot,
à Briançon.*

Felicitations sur son mariage : conseils pour vivre chrestienement.

Le jour de saint Jean l'Evangeliste, 27 décembre 1617.

MADAMOISELLE, les marques d'une vraye vertu et pieté que j'ay veues en vostre ame, et l'estime que je fay de vostre merite, ne permettront jamais que je cesse de vous honorer et cherir parfaitement. C'est pourquoy, bien que par les projects de l'année passée, je devois m'imaginer que vous n'estiez plus icy, si est-ce que je n'ay peu m'empescher que d'abord mon cœur ne vous cherchast autour de Madame vostre mere, et je ne vous ay pour premierement me resjouyr avec vous de vostre

heureux mariage : car on m'en dit beaucoup de bien : que vous avez tant de contentement, et que vous en rendez tant que Monsieur vostre mary est si vertueux, et que le lyen d'une sainte et forte amitié vous tient unis ensemble, en somme, que vous avez toute occasion de louer Dieu, qui vous a fait rencontrer si favorablement le soing de Monsieur vostre pere et de Madame vostre mere.

Et puis, me ressouvenant que vous avez esté un peu ma fille spirituelle, je vous supplie de vivre bien conformement à la grace que Nostre Seigneur vous a faite, et de correspondre fidellement à la lumiere qu'il vous a envoyée par tant d'instructions qu'il vous a fait donner.

Souvenez-vous, Mademoiselle, de vivre tous les jours en l'humilité, afin que Dieu vous benisse en toute vostre mayson, puisqu'il est certain que *Dieu resiste aux superbes* et vains, *et donne aux humbles sa grace*. Rien ne vous honnora tant que ceste humilité ; car *Dieu exalte les humbles* ; elle vous acquerra toutes sortes de benedictions.

Souvenez-vous encore de bien employer le tems ; il n'y a rien qui fasse tant arriver d'honneur, de reputation et de bon-heur sur nous, que de ne point s'amuser.

Je ne vous dy rien de la sainte devotion, qui est desirable en tout tems et tous lieux : car, comme vous sçavez, parmy les joyes et contentemens, elle modere nos esprits ; entre les adversitez, elle nous sert de refuge et nous delasse ; et, quoy qu'il nous arrive, elle nous fait benir Dieu, qui est meilleur que tout... Elle rend la jeunesse et plus sage, et plus aymable, et la vieillesse moins insupportable et ennuyeuse.

Voyez, je vous supplie, ce que j'ay marqué au livre de l'*Introduction à la vie devote*, de la douceur et suavité que l'on doit soigneusement nourrir au maryage ; et pour bien apprendre à pratiquer les enseignemens que vous y treuvrez, il faut commencer dès maintenant d'en essayer, en faisant l'exercice du matin et du soir ; et quand vous serez quelquesfois en prieres, priez, je vous supplie, un peu pour moy, qui de tout mon cœur vous souhaite, et à Monsieur vostre mary, que je veux honorer de toute ma force, mille et mille benedictions, demeurant, Mademoiselle, vostre, etc.

DCDLXXXI.

S. François de Sales, à une Dame.

Il l'exhorte à conserver la paix intérieure.

Annecy, 18 janvier 1618.

MADAME, conservez-le donc bien, ce cœur, en ce juste contentement qu'il a de se sentir en paix avec Dieu ; paix de laquelle le prix n'est point au monde, non plus que la récompense, puisqu'elle vous est acquise par le mérite du sang de nostre Sauveur, et qu'elle vous acquerra le paradis éternel, si vous la gardez bien.

Faites-le donc, ma tres-chere fille, et ne fuyez rien tant que ce qui la vous peut oster. Et vous le ferez, je le sçay bien ; car vous invoquerez Dieu, afin qu'il vous en continue la grace, et prendrez soing de bien pratiquer ce que je vous ay conseillé, que j'espere de confirmer par mon retour ; puisque, comme j'ay opinion, le voyage de ce prince que je dois accompagner est retardé. Cependant, faites-moy part à vos prieres, puisque je ne cesseray jamais de vous souhaiter toutes sortes de bon-heur, et seray toute ma vie, ma tres-chere fille, vostre, etc.

DCDLXXXII.

S. François de Sales, à une Dame.

Il blâme une de ses filles spirituelles qui, en parlant de luy, disoit des choses outrées à son avantage ; il charge une dame de luy en faire une charitable resprimande.

22 avril 1618.

MA tres-chere fille de mon cœur, sçachez que j'ay une fille, laquelle m'escrit que mon esloignement a fait approcher ses douleurs ; que si elle ne tenoit ses yeux, ils verseroient autant de larmes que le ciel jette de gouttes d'eau, pour pleurer mon despart, et semblables belles parolles. Mais elle passe bien plus avant ; car elle dit que je ne suis pas homme, mais quelque divinité envoyée pour se faire aymer et admirer ; et, ce qui importe, elle dit qu'elle passeroit bien plus outre, si elle osoit.

Que dites-vous, ma tres-chere fille ? vous semble-t-il qu'elle n'ayt pas tort de parler ainsi ? Ne sont-ce pas des parolles excessives ? Rien ne les peut excuser, que l'amour qu'elle me porte, lequel est certes tout saint, mais exprimé par des termes mondains.

Or, dites-luy, ma tres-chere fille, qu'il ne faut jamais attribuer, ny en une façon ny en l'autre, la divinité aux chetives creatures ; et que penser encore de pouvoir passer plus outre en

la loüange, c'est une pensée desreglée; au moins de le dire, ce sont des parolles desordonnées; qu'il faut avoir plus de soing d'esviter la vanité és parolles qu'és cheveux et habits; que desormais son langage soit simple, sans estre frisé. Mais pourtant dites-le-luy si doucement, aymablement et saintement, qu'elle treuve bonne ceste resprimande, laquelle part du cœur plus que paternel que vous cognoissez, comme fille, certes, tres-chere de mon cœur, mais fille en laquelle j'ay mis toute confiance. Dieu soit à jamais nostre amour, ma tres-chere fille, et vivez en luy eternellement. *Amen.*

DCDLXXXIII.

S. François de Sales, à une Dame.

L'unyon spirituelle qui est fondée en Dieu durera eternellement.

30 may 1618.

JE vous diray, Madame, mais aussi, s'il vous playst, ma tres-chere fille, qu'il est impossible de n'avoir pas de ressentiment de douleur en ces separations : car, encore qu'il semble que les unyons qui ne tiennent qu'au cœur et à l'esprit ne soient pas sujettes à ces separations exterieures, ny aux desplaysirs qui en procedent; si est-ce que, tandis que nous sommes en ceste vie mortelle, nous les sentons, d'autant que la distance des lieux empesche la libre communication des ames, qui ne peuvent plus s'entrevoir ny s'entretenir que par cest office des lettres.

Mais pourtant, ma tres-chere fille, il y a bien de quoy vivre content en la tres-saincte dilection que Dieu donne aux ames unies à mesme dessein de le servir, puisque le lyen en est indissoluble, et que rien, pas mesme la mort, ne le peut rompre, demeurant eternellement ferme sur son immuable fondement, qui est le cœur de Dieu, pour lequel et par lequel nous nous cherissons.

Et vous voyez, ce me semble, desjà en ces parolles le desir que j'ay que vous vous serviez de mon ame avec confiance et sans reserve. Que si de m'escrire souvent de ce qui regarde la vostre vous sert de consolation, comme vous me le signifiez, faites-le confidemment; car je vous assure que la consolation sera bien reciproque; et que cela soit dit une fois pour toutes.

Certes, je le dy en verité, je vous cheris tres-particulierement, dés que je vis en vostre cœur les arrhes du saint amour de Dieu envers vous, tesmoignées par les attraicts qu'il vous fait à son service. Bien-heureuse que vous serez, si, comme vous estes resoluë de faire, vous les recevez humblement, et les pratiquez

fidèlement, ainsi que de toute mon affection je le souhaite, demeurant à jamais, ma tres-chere fille, et d'un cœur vrayement paternel, vostre, etc.

DCDLXXXIV.

S. François de Sales, à une Dame.

Le plus grand secret de l'orayson est de suivre les attraicts de la grace avec simplicité de cœur ;
il faut s'acquitter fidèlement de ses devoirs domestiques.

20 juin 1618.

PAR ceste si assurée commodité, je vous diray, ma tres-chere fille, que nostre mere dit la verité. Je suis extremement accablé, non tant d'affaires comme d'empeschemens, mais d'empeschemens dont je ne me puis desprendre. Neantmoins, je ne voudrois certes pas, ma tres-chere fille, que pour cela vous laissasiez de m'escrire quand il vous playra : car la reception de vos lettres me delasse et me recrée beaucoup. Seulement faut-il que vous me soyez un peu bonne en m'excusant, quand je seray un peu tardif à respondre ; puisque je vous puis assurer que ce ne sera jamais que par necessité que je differeray, mon esprit prenant bien plaisir à visiter le vostre.

Je ne vous scaurois rien refuser, ma tres-chere fille ; et partant, les deux pourtraicts que vous desirez se feront. Que n'ay-je désiré de conserver l'imaige de nostre Pere celeste en mon ame, avec l'integrité de sa ressemblance ! Ma tres-chere fille, vous m'ayderez bien à demander la grace qu'elle soit réparée en moy.

Vostre sorte d'orayson est tres-bonne ; ains beaucoup meilleure que si vous y faysiez des considerations et discours, puisque les considerations et les discours ne servent que pour exciter les affections : de sorte que s'il playst à Dieu de nous donner les affections sans discours ni considerations, ce nous est une grande grace. Le secret *des secrets* en l'orayson, c'est de suivre les attraicts en simplicité de cœur. Prenez la peyne, ou de lire, ou de vous faire lire, si vos yeux ne peuvent fournir à cela, le septiesme livre du *Traitté de l'Amour de Dieu*, et vous y treuverez tout ce qui vous sera necessaire de cognoistre de l'orayson.

Je me ressouviens fort bien qu'un jour, en la confession, vous me dites comme vous faysiez, et je vous dy que cela alloit fort bien ; et qu'encore qu'il fallust porter un point, si toutesfois Dieu vous tiroit à quelques affections, soudain que vous seriez en sa presence, il ne falloit point s'attacher au point, ains suivre l'affection ; et quand elle sera plus simple et plus tranquille, elle sera meilleure, car elle attache plus fortement l'esprit à son object.

Mais, ma tres-chere fille, estant une fois resolue de cela, ne vous amusez point, au tems de l'orayson, à vouloir sçavoir ce que vous faites, et comme vous priez; car la meilleure priere ou orayson, c'est celle qui nous tient si bien employez à Dieu, que nous ne pensons pas en nous-mesmes, ny en ce que nous faysons. En somme, il faut aller là simplement, à la bonne foy et sans art, pour estre aupres de Dieu, pour l'aymer, pour s'unir à luy. Le vray amour n'a guere de methode.

Demeurez en paix, ma tres-chere fille, marchez fidellement au chemin auquel Dieu vous a mise : ayez bien soing de contenter saintement celuy qu'il vous a associé; et comme une petite mousche à miel, en faysant soigneusement le miel de la sacrée devotion, faites encore bien la cire de vos affaires domestiques; car, si l'un est doux au goust de Nostre Seigneur, qui estant en ce monde, *mangea le beurre et le miel*, l'autre aussi est à son honneur, puisqu'il sert à faire les cierges allumez de l'edification du prochain.

Dieu, qui vous a prinse par la main, vous conduyse, ma tres-chere fille; croyez que je chers tendrement, et plus que paternellement vostre ame et vostre cœur, que Dieu veuille de plus en plus rendre sien. *Amen*. Vive Jesus!

DCDLXXXV.

S. François de Sales, à une Dame.

La vie mortelle nous est donnée pour acquerir l'eternelle : le moyen de vivre content est de s'abandonner à la Providence.

Paris, 16 janvier 1619.

IL me semble, ma tres-chere fille, que vostre cœur est tellement assuré de l'invariable affection que j'ay pour luy, qu'il ne sçauroit meshuy plus en doubter : ce que Dieu fait est bien fait. Que si j'ay retardé à vous escrire, attribuez-le, je vous prie, à ce tracas insupportable, parmy lequel il faut faire plus qu'on ne peut et qu'on ne veut, et ne faire pas ce que l'on veut, encore que l'on le peut.

J'ay bien apprehendé cy-devant que la maladie de Monsieur vostre pere ne vous tinst en peyne; mais maintenant que, grace à Dieu, il reprend force et santé, je suis bien fort souslagé de ce costé-là.

O Dieu, ma tres-chere fille, que c'est une leçon digne d'estre bien entendue, que ceste vie ne nous est donnée que pour acquerir l'eternelle! Faute de ceste cognoissance, nous establissons nos affections en ce qui est de ce monde dans lequel nous passons; et quand il le faut quitter, nous sommes tout estounez et effrayez.

Croyez-moy, ma tres-chere fille, pour vivre content au pelerinage, il faut tenir presente à nos yeux l'esperance de l'arrivée à nostre patrie, où eternellement nous arresterons, et cependant croire fermement; car il est vray que Dieu, qui nous appelle à soy, regarde comme nous y allons, et ne permettra jamais que rien nous advienne que pour nostre plus grand bien : il sçayt qui nous sommes, et nous tendra sa main paternelle és mauvais pas, affin que rien ne nous arreste.

Mais pour bien juger de ceste grace, il faut avoir une entiere confiance en luy.

Ne prevenez point les accidens de ceste vie par apprehension, ains prevenez-les par une parfaicte esperance qu'à mesure qu'ils arriveront, Dieu, à qui vous estes, vous deslivrera : il vous a gardée jusqu'à present; tenez-vous seulement bien à la main de sa Providence, et il vous assistera en toutes occasions; et où vous ne pourrez pas marcher, il vous portera. Que devez-vous craindre, ma tres-chere fille, estant à Dieu, qui nous a si fortement asseurez *qu'à ceux qui l'ayment tout revient à bon-heur?* Ne pensez point à ce qui vous arrivera demain; car le mesme Pere eternel qui a soing aujourd'huy de vous, en aura soing demain et tousjours : ou il ne vous donnera pas de mal, ou, s'il vous en donne, il vous donnera un courage invincible pour le supporter.

Demeurez en paix, ma tres-chere fille; ostez de vostre imagination ce qui vous peut troubler, et dites souvent à Nostre Seigneur : *O Dieu! vous estes mon Dieu, et je me confieray en vous : vous m'assisterez et serez mon refuge, et je ne craindray rien;* car non-seulement vous estes avec moy, mais vous estes en moy, et moy en vous. Que peut craindre l'enfant entre les bras d'un tel pere? Soyez bien une enfant, ma tres-chere fille : comme vous sçavez, les enfans ne pensent pas à tant d'affaires; ils ont qui y pense pour eux; ils sont seulement trop forts s'ils demeurent avec leur pere. Faites donc bien, ma tres-chere fille, et vous serez en paix. *Amen.* Vostre, etc.

DCDLXXXVI.

S. François de Sales, à une Personne dont il avoit nommé la fille au baptesme.

Il le felicite sur l'arrivée de sa fille, et prédit qu'elle sera la consolation de ses parens.

JE loue Dieu de l'heureuse arrivée de ceste belle fille que vous m'avez accordée pour filleule : Madame sa mere sera un jour recompensée, je dy mesme en ce monde, des travaux qu'elle a soufferts pour la produire, quand elle la verra, pleyne de vraye vertu, luy rendre mille sortes de contentemens. Mes foibles prieres ne luy manqueront pas à ceste intention, ny à vous, Monsieur et Madame sa mere, pour vostre longue posterité, que je souhaitteray tousjours avec grande affection. Vostre commodité fera tousjours nay-tre la mienne, pour l'honneur que je desire de pouvoir aussi veritablement me nommer vostre plus humble compere, comme je suis sincerement, Monsieur, vostre tres-affectionné, etc.

DCDLXXXVII.

S. François de Sales, à une Dame.

Il luy inspire une grande confiance en la Providence divine.

Paris, 26 avril 1619.

MADAME, ce me sera tousjours une fort particulière consolation quand j'auray le bon-heur de recevoir de vos lettres ; car en verité je vous chers et honnore parfaitement, puisqu'il a pleu à Nostre Seigneur de me faire voir vostre cœur, et au milieu d'iceluy le sacré desir d'aymer invariablement ceste divine Bonté, en comparayson de laquelle comme il n'y a rien de bon, aussi n'y a-t-il rien d'aymable.

Mais croyez bien, ma tres-chere fille (car je ne puis empêcher mon cœur de pousser ce mot cordial), croyez, je vous supplie, que si mes souhaicts sont exaucez, vous ferez un continuel progres en ceste sainte dilection ; car je n'oublieray jamais d'en supplier Dieu, et de luy offrir plusieurs sacrifices à ceste intention. Mais il faut dire quelque chose sur vostre lettre.

Vous voyez comme la Providence celeste est douce envers vous, et qu'elle ne differe son secours que pour provocquer nostre confiance. L'enfant ne perira jamais, qui demeurera entre les bras d'un pere qui est tout-puissant. Si nostre Dieu ne nous donne pas tousjours ce que nous luy demandons, c'est pour nous retenir aupres de luy, et nous donner sujet de le presser et contraindre par une amoureuse violence, ainsi qu'il fit voir en Emmaüs avec ces deux pelerins avec lesquels il ne s'arresta que sur la fin de la journée, et bien tard, quand ils le forcerent. En somme, il est gracieux et debonnaire ; car soudain que nous nous humilions sous sa volonté, il s'accommode à la nostre.

Taschez donc, ma tres-chere fille, à fortifier de plus en plus vostre confiance en ceste sainte Providence, et l'adorez frequemment en vos retraittes spirituelles, et par ces regards interieurs dont nous parlons en la pratique.

Je loüe Dieu que vous soyez plus constante, nonobstant vos perpetuels tracas domestiques, parmy lesquels il faut faire valoir vostre dilection, comme le courage és batailles.

Madame de Chantal est icy avec sa petite troupe. Le vingthuitiesme avril, elles commenceront à chanter les offices en public, ayant treuvé beaucoup plus de faveur en l'ame de Monsieur le cardinal que les premieres apparences le promettoient.

Je ne manqueray pas d'imprimer un singulier amour pour vostre personne en ceste congregation, specialement au cœur

de Madame de Chantal; vous assurant que je desire grandement que vous soyez toute comblée de ceste pure charité, qui vous rende à jamais agreable à Dieu et à toutes les creatures qui le servent. Ainsi soit-il. Et je suis, sans fin, vostre tres-humble, etc.

DCDLXXXVIII.

S. François de Sales, à une Dame.

Il la console sur la mort de son pere.

A Paris, le mardy-saint, 26 avril 1619.

MA tres-chere fille, si j'estois aupres de vous, je vous dirois bien plus de choses que je n'en sçaurois escrire, et si j'estois en un autre lieu, je vous escrirois plus amplement que je ne puis faire en celuy-cy. Ces quatre lignes partent de mon cœur, pour faire sçavoir au vostre que si je ne l'ay visité de presence en son affliction, ç'a esté, je vous assure, d'une affliction grande et avec beaucoup de sentimens.

Mais enfin ce pere est trespasé, en sorte que, si la foy de la vie eternelle regne en nos esprits, comme elle doit, nous devons estre grandement consolez. Petit à petit Dieu nous sevre des contentemens de ce monde. O ma tres-chere fille! il faut donc plus ardemment aspirer à ceux de l'immortalité, tenir nos cœurs eslevez au ciel où sont nos pretentions, et où nous avons meshuy une grande partie des ames que nous cherissons le plus.

Qu'à jamais soit beny le nom de Nostre Seigneur, et que son amour vive et regne au milieu de nos ames! La mienne salue cordialement la vostre; et suis, ma tres-chere fille, tres-parfaitement vostre, etc.

DCDLXXXIX.

S. François de Sales, à une Dame.

Mesme sujet que la precedente.

Paris, 17 may 1619.

MADAME et bien-aimée fille en Jesus-Christ, voicy qu'enfin l'heure derniere de M. le comte vostre pere est sonnée en l'horloge de la Providence divine, pour retourner en la main de son Createur. Il est heureusement trespasé, puisqu'apres avoir receu le benefice de l'absolution de ses pechez au sacrement de penitence, et la sainte communion quinze ou vingt jours devant son trespas, il en fit depuis une autre et continua presque tousjours à se confesser, selon que ses fautes luy revenoient en memoire.

Il me voulut voir et communiquer la façon qu'il jugeoit la meilleure pour assurer sa conscience; et certes, depuis que je l'eus visité, il me parloit avec un amour tout plein du respect qu'il portoit à la dignité de laquelle je suis chargé, quoyque indigne; en quoy il monstroit bien sa pieté et religion.

Il me tendoit la main, la teste decouverte, demandant la benediction;

et comme le tems approchoit de luy donner le saint Vialique, on voulut que je l'y disposasse, comme je fis : en sorte qu'il le receut de ma main, d'un desir de devotion admirable; et tandis qu'il eut de ses sentimens, il monstra d'avoir tousjours son cœur en Dieu. Bref, quoyque je l'eusse veu fort peu d'heures avant son decez, je ne me treuvay toutesfois present quand il rendit l'ame; ce fut mon frere qui eut ce bon-heur de luy donner la derniere benediction. Je vous ay voulu escrire cecy, estimant que la conclusion de S. Paul est bonne à ce propos : *Consolez-vous donc en ces paroles*; que ceste consolation est suffisante aux enfans de Dieu, que les morts ayent receu les remedes efficaces de la sainte Eglise devant que mourir : et j'adjouste la consolation du glorieux S. François, que, n'ayant meshuy de pere temporel, vous puissiez d'autant plus librement dire : *Nostre Pere qui estes aux cieux*, au nom duquel Pere celeste j'ay commencé de vous appeller ma fille bien-aymée. Je le prie de vous combler de ses saintes benedictions, et suis à jamais, Madame, vostre tres-humble, etc.

DCDXC.

S. François de Sales, à une Dame.

Consolations à une mere sur la mort de son fils.

(Voyez la lettre 686, page 48)

DCDXCI.

S. François de Sales, à une Dame maryée.

Recommandation de la lecture de *l'Introduction à la vie devote* aux personnes du monde.
Exercices et vertus qu'elles peuvent pratiquer.

Paris, 4 septembre 1619.

MA tres-chere fille, *l'Introduction à la vie devote* ayant esté faite pour des ames de vostre condition, je vous supplie de la lire et observer au plus pres que vous pourrez; car elle vous fournira presque tous les advis qui vous sont necessaires. Seulement j'adjouste en particulier, que vous devez apprendre à faire vos exercices courts, d'autant que vous n'avez pas tousjours le loysir requis pour vous dilater en iceux.

Le matin, demy petit quart-d'heure suffira. Quand vous pourrez ouyr la sainte messe, faites-le; quand vous ne pourrez pas l'ouyr, faites une demy-heure de priere, unissant vostre esprit à la tres-sainte Eglise, en l'adoration de ce saint sacrifice, et du Redempteur de nos ames qui y est cogneu. Ayez grand soing d'estre attentive, en toutes vos prieres, de tenir vostre corps en reverence devant Dieu; en sorte que le prochain voye que c'est à sa divine Majesté que vous parlez. Soyez humble et douce envers tous; car ainsi Dieu vous exaltera au jour de sa visitation.

Priez souvent pour les ames devoyées de la vraye foy, et benissez souvent Dieu de sa grace avec laquelle il vous a maintenue en icelle.

Tout passe, ma tres-chere fille; apres le peu de jours de ceste vie mortelle qui nous reste, viendra l'infinie eternité. Peu nous importe que nous ayons des commoditez ou incommoditez, pourveu qu'à toute eternité nous soyons bien-heureux.

Ceste eternité sainte qui nous attend soit vostre consolation, et d'estre chrestienne, fille de Jesus-Christ, regenerée en son sang; car en cela seul gist nostre gloire, que ce divin Sauveur est mort pour nous.

Au reste, bien que je m'en aille sans esperance apparente de jamais vous revoir en terre, la dilection que Dieu m'a donnée pour vostre ame ne recevra aucune diminution, ains demeurera ferme, stable et invariable; et ne cessera jamais de souhaitter que vous viviez saintement en ce monde, et tres-heureusement en l'autre. En attendant de nous revoir par sa misericorde divine, je seray, ma tres-chere fille, vostre, etc.

DCDXCII.

S. François de Sales, à une Dame.

Consolations à une mere sur la mort de son enfant. — *Avantage de la resignation.*
Annecy, 2 decembre 1619.

LE Pere confesseur de Sainte-Claire de Grenoble me vient de dire que vous avez esté extrêmement malade, ma tres-chere fille, apres que vous avez veu passer le cher N. et guery d'une grande infirmité. Je voy parmy tout cela vostre cœur bien-aymé, qui, avec une grande sousmission à la divine Providence, dit que tout cela est bon, puisque la main paternelle de ceste supreme Bonté a donné tous ces coups.

O que cest enfant est heureux d'estre volé au ciel comme un petit ange, avant que d'avoir presque touché la terre! Quel gage avez-vous là-haut, ma tres-chere fille! Mais vous aurez, je m'assure, traité cœur à cœur avec Nostre Sauveur de ceste affaire; et il aura desjà saintement accoysé la tendreté naturelle de vostre maternité, et vous aurez desjà plusieurs fois prononcé de tout vostre cœur la protestation filiale que Nostre Seigneur nous a enseignée : *Ouy, Pere eternal; car ainsi vous a-t-il pleu de faire, et il est bon qu'il soit ainsi.*

O ma fille, si vous avez fait comme cela, *vous estes heureusement morte en ce divin Sauveur avec cest enfant, et vostre vie est cachée avec luy en Dieu; et quand le Sauveur paroistra,*

qui est vostre vie, alors vous paroistrez avec luy en gloire. C'est la façon de parler du Saint-Esprit en l'Escriture.

Nous pastissons, nous souffrons, nous mourons avec ceux que nous ayons par la dilection qui nous tient à eux; et quand ils souffrent et meurent en Nostre Seigneur, et que nous acquiesçons en patience à leurs souffrances et trespas, pour l'amour de celny qui, pour nostre amour, a voulu souffrir et mourir, nous souffrons et mourons avec eux : tout cela bien ramassé, ma tres-chere fille, sont des richesses spirituelles incomparables; et nous les cognoistrons un jour, quand, pour ces legers travaux, nous verrons des recompenses eternelles.

Cependant, ma tres-chere fille, puisque vous avez esté volontiers malade, tandis que Dieu a voulu que vous le fussiez, guerissez ainsi maintenant de bon cœur, puisqu'il veut que vous guerissiez. Aussi je le supplie continuellement, ma tres-chere fille, que nous soyons à luy sans reserve ny exception, en santé et en maladie, en tributation et en prosperité, en la vie et en la mort, au tems et à l'eternité. Je salue vostre cœur filial, et suis vostre.

DCDXCIII.

S. François de Sales, à une Dame.

Consolations à une dame au sujet de la maladie de son mary. Que l'humilité et la patience sont necessaires dans les afflictions.

17 febvrier 1620.

A vous, ma tres-chere fille, il ne faut point de ceremonie : car Dieu ayant rendu mon cœur si fortement serré au vostre, il n'y a point d'entre-deux, ce me semble. C'est pour dire que je ne vous escriis que ces deux mots, reservant le loysir pour escrire à d'autres à qui il faut faire response.

Mais que sont-ils ces deux mots? humilité et patience. Ouy, ma tres-chere fille, et tousjours, certes, plus chere fille, vous estes environnée de croix, tandis que le cher mary a du mal : or, l'amour sacré vous apprendra qu'à l'imitation du grand amant, il faut estre en la croix avec humilité, comme indigne d'endurer quelque chose pour celuy qui a tant enduré pour nous; et avec patience, pour ne pas vouloir descendre de la croix qu'apres la mort, si ainsi il playst au Pere eternel.

O ma tres-chere fille! recommandez-moy à ce digne amant crucifié et crucifiant, affin qu'il crucifie mon amour et toutes mes passions, en sorte que je n'ayme plus que ccluy qui, pour l'amour de nostre amour, a voulu estre douloureusement, mais amoureusement crucifié.

Mon frere de Boisy, vostre hoste, s'en va estre evesque pour me succeder, Madame l'ayant ainsi desiré, et Son Altesse Serenisme voulu, sans que jamais ny directement, ny indirectement je l'aye recherché. Cela me fait esperer un peu de repos, pour escrire encore je ne sçay quoy du divin Amant et de son amour, et pour me preparer à l'eternité.

Ma tres-chere fille, je suis incomparablement vostre serviteur tres-humble, et de Monsieur vostre mary, et de M. C., mais surtout de vostre chere ame que Dieu benisse. *Amen.*

DCDXCIV.

S. François de Sales, à une Dame.

Moyens pour ne point offenser Dieu par le plaisir de la chassu.

Annessy, 20 juin 1620.

Vous voyez, ma tres-chere fille, de quelle confiance j'euse envers vous. Je ne vous ay point escrit depuis vostre despart, parce que je n'ay scu bonnement le faire; et je ne vous en fay point d'excuse, parce que vous estes veritablement et de plus en plus ma plus que tres-chere fille. Dieu soit loué de quoy vostre retour s'est fait bien doucement, et que vous avez treuvé M. vostre mary tout alegre. Certes, ceste celeste providence du Pere celeste traitte avec suavité les enfans de son cœur, et de tems en tems mesle des douceurs favorables parmy les amertumes fructueuses avec lesquelles il les fait meriter.

M. Michel me demandoit ce que j'avois escrit à M. Le Grand sur le sujet de la chasse; mais, ma tres-chere fille, ce ne fut qu'un article par lequel je luy disois qu'il y avoit trois loyx selon lesquelles il se falloit gouverner, pour ne point offenser Dieu en la chasse.

La premiere, de ne point endommaiger le prochain, n'estant pas raysonnable que qui que ce soit prenne sa recreation aux despens d'autruy, et surtout en foulant le pauvre paysan, desjà assez martyrisé d'ailleurs, et duquel nous ne devons mespriser ny le travail ny la condition.

La seconde, de ne point employer à la chasse le tems des festes signalées, esquelles on doit servir Dieu; et surtout prendre garde de ne laisser pour cest exercice la sainte messe és jours de commandement.

La troisieme, de ne point y employer trop de moyens: car toutes les recreations se rendent blasmables, quand on les fait avec profusion.

Je ne me souviens pas du reste. En somme, la discretion doit regner partout.

Or sus, ma tres-chere fille, Dieu soit à jamais au milieu de vostre cœur, pour unir toutes vos affections à son saint amour. *Amen.*

Ainsi a-t-il, je vous assure, mis en mon esprit une tres-invaryable et tout à fait entiere affection pour le vostre, que je cheris incessamment, priant Dieu qu'il le comble de benediction. Ainsi soit-il, ma tres-chere et tousjours plus tres-chere fille.

DCDXCV.

S. François de Sales, à une Dame enceinte.

Nos ames contractent ayement les qualitez de nos corps : lorsqu'on est malade. l'on ne doit exiger de la part de l'ame que des actes de sousmission et de resignation ; du reste, faire ce qu'on peut des choses exterieures. — Pratique pour une femme durant sa grossesse.

29 septembre 1620.

MA tres-chere fille, je ne suis nullement estonné si vostre courage vous semble un peu plus pesant et engourdy ; car vous estes grosse, et c'est une verité manifeste que nos ames contractent ordinairement les qualitez et conditions de nos corps en la portion inferieure ; et je dy ainsi, ma tres-chere fille, en la portion inferieure, parce que c'est celle-là qui tient immediatement au corps, et qui est sujette à participer aux incommoditez d'iceluy : un corps delicat estant appesanty par le faix d'une grossesse, debilité par le travail du port d'un enfant, incommodé de plusieurs douleurs, ne peut pas permettre que le cœur soit si vif, si actif, si prompt en ses operations ; mais tout cela ne prejudicie nullement aux actes de l'esprit de ceste partie superieure, autant agreables à Dieu comme ils scauroient estre parmy toutes les gayetez du monde, ains certes plus agreables, comme faits avec plus de peyne et conteste ; mais ils ne sont pas si agreables à la personne qui les fait, parce que, n'estant pas en la partie sensible, ils ne sont pas aussi sensibles ny delectables selon nous.

Ma tres-chere fille, il ne faut pas estre injuste, ny exiger de nous que ce qui est en nous. Quand nous sommes incommodez de corps et de santé, il ne nous faut exiger de nostre esprit que les actes de sousmission et d'acceptation du travail, et des saintes unyons de nostre volonté au bon playsir de Dieu, qui se forment en la cime de l'ame ; et quant aux actions exterieures, il les faut ordonner et faire au mieux que nous pouvons, et nous contenter de les faire, encore que ce soit à contre-cœur, languidement et pesamment. Et pour relever ces langueurs, et pesanteurs, et en-

gourdissemens de cœur, et les faire servir à l'amour divin, il faut advouer, accepter et aymer la sainte abjection : ainsi, vous changerez le plomb de vostre pesanteur en or, et en or plus fin que ne seroit celuy de vos plus vives gayetez de cœur. Ayez donc patience avec vous-mesme. Que vostre portion superieure supporte le detracquement de l'inférieure; et offrez souvent à la gloire eternelle de nostre Createur la petite creature à la formation de laquelle il vous a voulu prendre pour cooperatrice.

Ma tres-chere fille, nous avons à Annessy un peintre capucin, qui, comme vous pouvez penser, ne fait point d'imaige que pour Dieu et son temple; et, bien que travaillant il ayt une si grande attention qu'il ne peut faire l'orayson à la mesme heure, et que mesme cela occupe et lasse son esprit, si est-ce qu'il fait cest ouvrage de bon cœur, pour la gloire qui en doit revenir à Nostre Seigneur, et l'esperance qu'il a que ses tableaux exciteront plusieurs fidelles à loüer Dieu et benir sa bonté.

Or, ma chere fille, vostre enfant qui se forme au milieu de vos entrailles sera une imaille vivante de la divine Majesté; mais cependant que vostre ame, vos forces, vostre vigueur naturelle est occupée à ceste œuvre, elle ne peut qu'elle ne se lasse et fatigue, et vous ne pouvez pas en mesme tems faire vos exercices ordinaires si activement et gayement : mais souffrez amoureusement ces lassitudes et pesanteurs, en consideration de l'honneur que Dieu recevra de vostre production; car c'est vostre imaille, qui sera colloquée au temple eternel de la celeste Hierusalem, et sera regardée eternellement avec playsir de Dieu, des anges et des hommes; et les saints en loüeront Dieu, et vous aussi quand vous l'y verrez : et cependant prenez patience de sentir vostre cœur un peu engourdy et assoupy, et avec la partie superieure, attachez-vous à la sainte volonté de Nostre Seigneur, qui en a ainsi disposé selon sa sagesse eternelle.

En somme, je ne pense pas ce que mon ame ne pense pas et ne desire pas pour la perfection de la vostre, laquelle, puisque Dieu l'a voulu et le veut ainsi, est certes au milieu de la mienne. Playse à sa divine bonté que et la vostre et la mienne soient toutes deux selon son tres-sainct et bon playsir, et qu'il remplisse toute vostre chere famille de ses sacrées benedictions, et specialement Monsieur vostre cher mary, de qui, ainsi que de vous, je suis invariablement, etc.

DCDXCVI.

S. François de Sales, à une Dame.

Il la console sur la maladie de son mary. Il souhaite qu'elle soit avantageuse au salut de l'un et de l'autre.

23 octobre 1620.

CERTES, ma tres-chere fille, j'aymerois volontiers les maladies de Monsicur vostre cher mary, si la charité me le permettoit, parce qu'à mon advis elles vous sont utiles pour la mortification de vos affections et sentimens. Or sus, laissons cela à discerner à la celeste et eternelle Providence de Nostre Seigneur, si elles sont pour le bien de vostre ame ou pour celuy de la sienne, toutes deux exercées qu'elles sont par ce moyen en la sainte patience. O ma fille, que le monde appelle souventes-fois bien ce qui est mal, et encore plus souvent mal ce qui est bien ! Cependant, puisque ceste souveraine Bonté, qui veut nos travaux, veut que neantmoins nous luy en demandions la deslirance, je la supplie de tout mon cœur qu'elle redonne une bonne et longue santé à ce cher mary, et une tres-bonne et tres-eternelle sainteté à ma tres-chere fille, afin qu'elle marche fortement et ardemment dans le chemin de la vraye et vivante devotion.

J'escris à la Mere de la Visitation. En somme, graces à Dieu, il y a mal de tous costez ; mais mal qui est un grand bien, comme j'espere. A jamais le bon playsir de sa divine Majesté soit nostre playsir et nostre consolation és adversitez qui nous arriveront ! *Amen.*

DCDXCVII.

S. François de Sales, à une Dame.

Il escrit à ceste dame sur la mort de son frere, qui, ayant voulu luy faire une confession generale, n'en avoit pas eu le tems ; il conclut qu'il est important de se bien preparer à la mort : l'estat religieux est propre à nous procurer cest avantage.

Vers le 17 novembre 1620.

IL est vray, Madame ma tres-chere mere, que feu Monsieur le marquis vostre frere avoit designé de me faire une entiere confession generale de toute sa vie, pour prendre de moy les advis convenables pour en employer le reste plus ardemment au service de Dieu ; mais je ne revins pas assez tost pour luy rendre cest office, puisque Dieu l'appella avant mon despart de Paris, avec la grace qu'il luy fit de bien recevoir ses divins sacremens.

O ma tres-chere mere ! que c'est une diligence bien-heureuse que celle que l'on prend de se bien disposer au despart de ceste vie, puisque le tems en est incertain ! et quand l'estat religieux

n'apporteroit aucun autre bien que celui-là d'une continuelle preparation au trespas, ce ne seroit pas une petite grace.

Aymez tousjours bien ma pauvre ame, ma tres-chere mere, car elle est certes toute vostre; priez souvent pour elle, affin que la misericorde divine la recoive en sa protection parmy tant de hasards et de destroits où ceste vocation pastorale l'a fait passer.

Je pensois que quand Son Altesse donna son placet et ses faveurs à mon frere pour le faire estre mon coadjuteur, comme il est maintenant (devant estre consacré evesque de Chalcedoine à cest effect dans un mois, à Turin, où il est), j'aurois le moyen de tirer quelque petit bout de vie qui me reste, pour me mettre en equipage, et me disposer à la sortie de ce monde; mais je voy que pour le present je ne puis l'esperer, d'autant que Son Altesse et Madame veulent que mon dit frere ou moy soyons aupres de leurs personnes, affin que l'un estant icy, l'autre soit là. Voyez donc, ma chere mere, si j'ay besoin de vos supplications devant Nostre Seigneur: car si la charge episcopale est perilleuse, la residence à la cour ne l'est guere moins.

Cependant vous voyez comme je respans devant vostre cœur maternel mes pensées fort naïvement, et faut que j'adjouste que ceste coadjutorerie a esté donnée à mon frere, sans que je l'aye demandée, ny fait demander d'une façon ny d'une autre; ce qui ne m'est pas une petite consolation, parce que, n'y ayant rien du mien que le consentement, j'espere que Nostre Seigneur l'aura plus agreable.

Or sus, Madame ma tres-chere mere, Dieu soit à jamais au milieu de vostre cœur et du mien, duquel je suis sans fin vostre, etc.

DCDXCVIII.

S. François de Sales, à une Dame maryée.

Consolations sur la maladie de son espoux.

24 novembre 1620.

OR sus, ma tres-chere fille, vous voilà tousjours aupres de la croix parmy les tribulations, en la maladie de Monsieur vostre mary. Oh! que ces pierres qui semblent si dures sont precieuses! tous les palais de la Hierusalem celeste, si brillans, si beaux, si aymables, sont faits de ces materiaux, au moins au quartier des hommes: car, en celui des anges les bastimens sont d'autre sorte; mais aussi ne sont-ils pas si excellens, et, si l'envie pouvoit regner au royaume de l'amour eternal, les anges envie-roient aux hommes deux excellences, qui consistent en deux souf-

frances : l'une, est celle que Nostre Seigneur a endurée en la croix pour nous, et non pour eux, du moins si entierement ; l'autre, est celle que les hommes endurent pour Nostre Seigneur : la souffrance de Dieu pour l'homme, la souffrance de l'homme pour Dieu.

Ma chere fille, si vous ne faites pas de grandes oraysons parmy vos infirmitéz, et celles de Monsieur vostre mary, faites que vostre infirmité soit une orayson elle-mesme, en l'offrant à celuy qui a tant aymé nos infirmitéz, qu'au jour de ses nopces et de la resjouyssance de son cœur, comme dit l'amante sacrée, il s'en couronna et glorifia.

Faites ainsi : ne vous assubjettissez pas au mesme confesseur, tandis que pour regagner tems il sera requis d'aller au premier rencontré.

Je suis marry que Madame de N. soit ainsi incommodée : mais puisqu'elle ayme Dieu, tout luy reviendra à bon-heur. Il faut laisser à Nostre Seigneur la tres-aymable disposition par laquelle il nous fait souvent plus de bien par les travaux et afflictions, que par le bon-heur et consolation.

Ma tres-chere fille, ne me dites pas tant de vostre cœur, car je l'ayme tant, que je ne veux point qu'on parle ainsi : il n'est pas infidelle, ma tres-chere fille, mais il est un peu foible quelquesfois, et un peu assoupy. Au reste, il veut estre tout à Dieu, je le sçay bien, et aspire à la perfection de l'amour celeste. Dieu donc le benisse à jamais, ce cœur de ma tres-chere fille, et luy fasse la grace d'estre de plus en plus humble. Dieu soit beny.

DCDXCIX.

S. François de Sales, à une Dame.

Il la console dans ses adversitez.

Annessy, 27 febvrier 1621.

JE sçay, ma tres-chere fille, je sçay bien la multitude de vos travaux, et ne les puis nullement sçavoir sans les ressentir. Mais je sçay aussi que Dieu, qui par sa divine providence vous a dediée à ceste sorte de vie en ce monde, ne manque pas de vous fournir des saintes inspirations, qui vous sont requises pour vous y comporter saintement.

Et pour moy, je ne sçay pas ce que je ne voudrois pas faire pour contribuer à vostre consolation : mais, ma fille, trois choses me divertissent de vous escrire si souvent que je faysois au commencement de nostre cognoissance. Il me semble qu'il

n'en est pas tant de besoin maintenant que vous estes tout accoustumée à la croix; et moy je suis chargé d'aage, et (pour le dire à vous) d'incommoditez qui m'empeschent de pouvoir ce que je veux; et de plus, la multitude des correspondances que j'ay acquises depuis ce temps-là, fait que j'escris moins aux uns et aux autres.

Mais, ma tres-chere fille, vous estes tousjours presente à mes messes, où j'offre au Pere celeste son Fils bien-aymé, et en l'unyon d'iceluy vostre chere ame, affin qu'il luy playse de la recevoir en sa sainte protection, et luy despartir son tres-sainct amour, notamment en l'occasion des procez et affaires que vous avez avec le prochain; car c'est là où il y a plus de peyne de tenir ferme pour la douceur et humilité tant exterieure qu'interieure, et j'y voy les plus asseurez biens empeschez. C'est pourquoy ceste tribulation me donne plus de crainte pour les ames que j'ayme le plus. Mais, ma tres-chere fille, c'est là où il faut tesmoigner nostre fidellité à Nostre Seigneur, affin que l'on puisse dire de nous, comme il est dit de Job, apres tant de reproches et de contrarietez que ses amys luy firent, qu'en tout cela Job ne pecha point de ses levres, ny ne fit rien de mal à propos.

Quelles benedictions puis-je souhaitter plus aymables que celles-là, d'estre fidelle à Nostre Seigneur parmy les adversitez de toutes sortes qui vous agitent? car le souvenir que j'ay de vostre ame ne m'arrive jamais qu'avec mille souhaicts que je fay pour vostre advancement en l'amour de ce bon Dieu.

Aymez-le bien, ma chere sœur, en vos retraittes que vous faites pour le prier et adorer; aymez-le quand vous le recevez en la sainte communion; aymez-le quand vostre cœur sera arrousé de sa sainte consolation; mais aymez-le surtout quand il vous arrivera des tracas, des importunitez, des seicheresses, des tribulations; car ainsi vous a-t-il aymée en paradis: mais encore a-t-il plus tesmoigné d'amour en vostre endroict parmy les fouets, les clous, les espines et les tenebres du Calvaire.

Priez-le qu'il me supporte en sa misericorde, et qu'il me rende digne du service auquel il m'a appellé. Je suis en luy, d'une affection toute entiere, vostre, etc.

M.

S. François de Sales, à une Dame.

Remedes à la calomnie.

La veille de Saint-Jean, 23 juin 1621.

MADAME, je respons à vostre derniere demande, en peu de parolles, que je n'ay pas changé d'advis depuis que j'escrivis l'*Introduction à la vie devote* : au contraire, je me voy tous les jours affermy en mon sentiment. Pour ce qui regarde le support des injures, la passion à l'abord nous fait tonsjours desirer des vengeancees; mais quand nous avons un peu de crainte de Dieu, nous n'osons pas les appeller vengeancees, ains nous les nommons reparations.

Que ceste bonne dame me croie, et qu'elle n'entre point en terme de procez pour ces chansons; car ce ne seroit que multiplier le mal, en lieu de l'estouffer. Jamais une femme qui a le vray fondement de l'honneur ne le peut perdre. Nul ne croit ces infasmes diffamateurs, ny ces chansonneurs; on les tient pour des mechans.

Le meilleur moyen de reparer les ruynes qu'ils font, c'est de mespriser leurs langues qui en sont les instrumens, et de leur respondre par une sainte modestie et compassion. Mais surtout, certes, il n'y a point d'apparence que, ce pauvre diffamateur se soumettant à reparer, autant qu'en luy est, l'injure au jugement des parens, on aille prendre cest autre byais de playdoiries, c'est-à-dire, des labyrinthes et abysmes de consciences et de moyens.

Or, je ne desappreuverois pas qu'il confessast sa faute, desclarastr son animosité, et demandast l'oubly : car, encore qu'il soit de peu d'authorité, ayant commis cest acte, si est-ce pourtant que c'est tousjours quelque sorte de lumiere pour l'innocence, de voir ses ennemys luy faire hommaige. Mais plutost que de venir par procez, elle devroit faire tout autre chose.

J'ay une recente experience de la vanité, ou plutost du dommaige que les procez apportent en ces occasions, d'une des plus vertueuses dames que je cognoisse, qui s'est infiniment mal treuvée d'avoir quitté mon advis, pour suivre l'impetuosité de la passion de ses parens. Croyez-moy, ma tres-chere fille, l'honneur des gens de bien est en la protection de Dieu, qui permet bien quelquesfois qu'on l'esbranle, pour nous faire exercer la patience, mais jamais il ne la laisse alterer, et le releve soudain. Vivez toute en Dieu, pour lequel je suis, Madame, vostre tres-humble, etc.

M I.

S. François de Sales , à une Dame.

Le Sainct ayant donné à ceste dame quelques advis un peu plus librement qu'elle ne desiroit, elle s'en refroidit envers luy, et ne luy fit pas de responce. Ceste lettre tend à luy faire rompre le silence, et la ramener à la rayson.

2 aoust 1621.

JE crains enfin, si nous demeurons ainsi sans dire mot, ma tres-chere fille, que vostre cœur n'apprenne petit à petit à me desaymer; et certes je ne le voudrois pas: car il me semble que la chere amitié que vous avez eue pour moy n'ayant prins ny peu prendre sa source que de la volonté de Dieu, il ne la faut pas laisser perir; et quant à celle que Dieu m'a donnée pour vostre ame, je la tiens tousjours vive et imperissable en mon cœur.

Or sus, puisque la methode de ce tems porte que c'est au pere de commencer et recommencer l'entretien et le sacré commerce de l'affection, dites tout ce que vous voudrez, ma tres-chere fille; mais en effect vous avez tort. Ma lettre n'estoit point, certes, si amere qu'une douce fille ne l'eust adoucie; elle estoit toute pleyne d'une paternelle confiance; et je veux bien qu'il y eust de la rusticité, mais faut-il se despiter pour cela? Vous sçavez bien le pays où vous m'avez prins; devez-vous attendre des fruicts delicats d'un arbre des montaignes, et encore d'un si pauvre arbre comme moy? Oh bien! ne me soyez plus que ce qu'il vous playra, moy je seray tousjours vostre, mais je dy tout à fait; et, si je ne puis autre chose, je ne cesseray point de le tesmoigner devant Dieu, és saints sacrifices que j'offriray à sa bonté.

O ma fille, ma fille! Dieu veuille faire regner l'esprit de Jesus-Christ crucifié sur nostre esprit, affin que nostre esprit vive selon cest esprit souverain qui m'a rendu et me conserve eternellement vostre; et croyez que mon cœur, placé au milieu des montaignes de neige, et parmy la glace de mes propres infirmités, n'a point eu de froydeur pour le cœur de ma tres-chere fille, que ce mien mal-heur me ravit, mais que j'ayme mieux perdre, pourveu que Dieu ne soit point courroucé, que de manquer en la sainte sincerité que j'ay vouée au service de son ame, que je ne sçaurois flatter sans la trahir, ny trahir sans la perdre; et ceste perte-là seroit mon affliction, car j'ayme ceste fille, comme estant son tres-humble, etc.

M II.

S. François de Sales, à une Dame.

Il la console sur la maladie de sa fille, et blasme l'amour excessif des meres pour leurs enfans.

Annessy, le jour de Saint-Dominique, 4 aoust 1621.

MADAME, je vous honnore et Madame vostre fille tres-parfaitement, et voudrois bien contribuer tout ce qui seroit en moy pour vostre contentement reciproque. A elle, s'il playst à Dieu, j'en diray mon advis à part; mais à vous je le dy maintenant, me promettant que vostre bon courage le prendra en bonne part.

Madame, l'amour, quel qu'il soit, si ce n'est celuy de Dieu, peut estre trop grand, et quand il est trop grand, il est dangereux : il passionne l'ame, parce qu'estant une passion, et la maistresse des passions, il agitte et trouble l'esprit, parce que c'est une perturbation; et treuvant des regles, il desregle toute l'œconomie de nos affections.

Or, ne faut-il pas croire, Madame, que l'amour des meres envers leurs enfans ne puisse estre de mesme; ains il l'est d'autant plus librement qu'il semble qu'il le soit loysiblement, avec le passeport, ce semble, de l'inclination naturelle, et l'excuse de la bonté du cœur des meres.

Nous parlons asscz souvent de vous, le bon Pere N. et moy, et nous en parlons avec respect et dilection : neantmoins vous me pardonnerez s'il vous playst; mais quand il me raconte les eslans et presseures de vostre cœur sur la maladie de Madame de N., je ne me puis tenir de dire qu'il y auroit de l'excez. Or sus, mais si vous treuvez que je die trop librement ma pensee et que j'aye tort, quel moyen y auroit-il de m'excuser? et toutesfois je ne desire nullement de rien perdre de vostre bieu-vueillance; car je l'estime trop, et prinse infiniment le cœur dont elle vient, et l'esprit de son origine.

Et, en somme, je veux dire en un mot que vous avez tant de puissance à mouvoir les cœurs, que le mien ayant sceu les traicts de vostre esprit, en estant tout espris, vous n'avez pas besoin d'estre aydée pour mouvoir celuy de Madame de N. à tout ce qui vous playra, m'assurant qu'apres les forces de l'Esprit de Dieu, auquel il faut que tout cede, les vostres seront en toutes occurrences les plus grandes. Vivez à Dieu, Madame, et à la tres-sainte Trinité, en laquelle je suis vostre, etc.

M III.

S. François de Sales, à une Dame mariée.

Il loué ceste dame et son mary de leur desinterossement dans un procez. Advis sur la confession : circonstances qu'il faut exprimer. Il luy recommande de ne point s'inquieter, mais seulement de s'humilier pour les pechez passez. La perfection n'est pas l'ouvrage d'un jour, mais de toute la vie ; l'obeyssance est d'un grand secours pour y reüssir : pratiques spirituelles à cest esgard.

31 aoust 1621.

J'ATTEENDOIS tousjours que ceste bonne fille vinst, pour vous escrire plus confidemment, ma tres-chere fille ; car je sçavois qu'elle viendroit bientost. J'escris à Monsieur, selon vostre desir, bien content que je suis de vous pouvoir rendre quelque petit service, et mesme pour vos affaires domestiques, et surtout puisqu'elles sont utiles au bien de vostre ame, pour laquelle j'ayme tout ce qui vous appartient.

Oh ! que c'est une bonne affaire que de n'avoir point de procez ! Je suis marry de quoy à Chamberi on ne parle quasi que de cela, et qu'on en parle si chaudement et si passionnement ; et je suis consolé de quoy vous avez essayé d'accommoder celuy duquel vous m'escrivez, et de quoy vous en parlez avec le respect qui est deu à la partie, et de quoy M. vostre mary se rend si facile à lascher le sien pour l'assoupir. Dieu soit loué du contentement que vous avez de la suffisance qu'il vous a donnée, et continuez bien à luy en rendre graces : car c'est la vraye beatitude de ceste vie temporaire et civile, de se contenter en la suffisance ; parce que qui ne se contente de cela ne se contentera jamais de rien, et comme vostre livre dit (puisque vous l'appellez vostre livre), *à qui ce qui suffit ne luy suffit pas, rien ne luy suffira jamais*. Or, ayez-le donc, ce pauvre livre, ma tres-chere fille, et puisque Dieu y a mis des consolations pour vous, priez bien sa sainte bonté qu'il vous donne le goust pour les bien savourer et les rendre utiles à vostre chere ame, pour bien la nourrir au pur amour celeste, pour lequel elle fut faite.

Au reste, ma tres-chere fille, ceste si grande crainte qui vous a cy-devant si cruellement angoisée doit estre meshuy terminée, puisque vous avez toutes les assurances qui se peuvent avoir en ce monde d'avoir fort entierement expié vos pechez par le saint sacrement de penitence. Non, il ne faut nullement revoquer en doubte que les despendances de vos fautes n'ayent esté suffisamment exprimées ; car tous les theologiens sont d'accord qu'il n'est nullement besoin de dire toutes les despendances ny les acheminemens du peché.

Qui dit : J'ay tué un homme, il n'est pas besoin qu'il die

qu'il a tiré son espée, ny qu'il a esté cause de plusieurs desplaysirs aux parens, ny qu'il a scandalisé ceux qui l'ont veu, ny qu'il a troublé la rue en Jaquelle il l'a tué : car tout cela s'entend assez sans qu'on le die; et suffit seulement de dire qu'il a tué un homme par cholere, ou de guet-à-pens par vengeance, qu'il estoit homme simple ou ecclesiastique, et puis laisser le jugement à celuy qui vous escoute.

Qui dit qu'il a bruslé une mayson, il n'est pas requis qu'il die ce qui estoit dedans par le meneu; ains suffit de dire s'il y avoit des gens dedans, ou s'il n'y en avoit point.

O ma tres-chere fille! demeurez tout à fait en paix; vos confessions ont esté bonnes jusques à l'excez: pensez meshuy à vostre advancement à la vertu, et ne pensez plus aux pechez passez, sinon pour vous humilier doucement devant Dieu, et benir sa misericorde qui vous les a pardonnez par l'application des divins sacremens.

L'*Introduction à la vie devote* est toute souëfve et bonne pour vous, ma chere fille. Ce qui vous estonne, c'est que vous voudriez estre tout à coup telle qu'elle prescrit; et toutesfois, ma tres-chere fille, ceste mesme *Introduction* vous inculque que de composer vostre vie à ses enseignemens n'est pas la besongne d'un jour, ains de vostre vie, et que nous ne nous devons nullement estonner des imperfections qui nous arrivent parmy les exercices de nostre entreprinse. Ma fille, la devotion n'est pas une piece qu'il faille avoir à force de bras: il faut voirement y travailler, mais la grande besongne despend de la confiance en Dieu; il y faut aller bellement, quoyque soigneusement.

Il est vray, certes, que l'obeysance vous sera fort utile; et puisque vous desirez que ce soit moy qui vous impose les loyx, en voicy quelques-unes:

1° Une fois le jour vous vous prosternerez devant Dieu, et, levant les yeux au ciel, vous ferez le signe de la croix sur vous, adorant Dieu; et vous vous releverez.

2° Vous ferez un acte d'humilité tous les jours, donnant la salutation du bonjour ou du bonsoir à quelqu'un de vos serviteurs ou servantes, avec un acte iuterieur par lequel vous reconnoistrez ceste personne-là vostre compaigne en la redemption que Nostre Seigneur a faite pour elle.

3° Vous appellerez le plus souvent que vous pourrez vostre servante *m'amie*.

4° Vous lirez tous les jours au moins une page de quelque livre spirituel.

5° Vous ne vous confesserez jamais d'avoir violé ces petites obeyssances, quand mesme vous ne les observeriez point, puisqu'elles ne vous obligent ny à peché mortel ny à peché veniel; ains seulement de tems en tems vous m'advertirez si vous les observez.

Il vous servira, si vous vous accoustumez, de recommander une fois le jour mon ame avec la vostre à la misericorde de Dieu, par quelque orayson jaculatoire, comme en sortant de table : O Dieu, ayez pityé de nous, et nous recevez entre les bras de vostre misericorde!

Ma fille, tout cecy est menu, mais profitable; et avec le tems nous pourrons en changer, ou adjouster. Ne vous lassez point, ma tres-chere fille; il faut remettre vostre esprit, qui est vif et subtil, en la leçon de l'enfance. Allez ainsy tout bellement, et Dieu vous aggrandira. Ecrivez-moy quand il vous playra. Or sus, il faut finir, ma tres-chere fille, Dieu soit à jamais au milieu de vostre chere ame, et je suis tout à fait, de toute la mienne, et d'une affection toute sincerement paternelle, vostre, etc.

M IV.

S. François de Sales, à une Dame.

Consolation à une dame qui avoit de la respugnance à l'orayson, à cause des peynes qu'elle y esprouvoit. Les services que l'on rend à Dieu dans les desolations et les seicheresses luy sont plus agreables que ceux qu'on luy rend dans les tems de consolation.

20 septembre 1621.

Ce m'a esté une tres-douce consolation de sçavoir des nouvelles de vostre ame, ma tres-chere fille, de vostre ame, dy-je, qu'en toute verité la mienne cherit tres-singulierement.

La peyne que vous avez de vous mettre en l'orayson n'en diminuera point le prix devant Dieu, qui prefere les services qu'on luy rend parmy les contradictions, tant interieures qu'exterieures, à ceux que l'on luy fait entre les suavitez, puisque luy-mesme, pour nous rendre aymables à son Pere eternal, nous a reconciliez à sa Majesté, en son sang, en ses travaux, en sa mort.

Et ne vous estonnez nullement si vous ne voyez pas encore beaucoup d'avancement, ny pour vos affaires spirituelles, ny pour les temporelles : tous les arbres, ma tres-chere fille, ne produisent pas leurs fruicts en mesme sayson; ains ceux qui les jettent meilleurs demeurent aussi plus long-tems à les produire, et la palme mesme cent ans, à ce que l'on dit.

Dieu a caché dans le secret de sa providence la marque du

tems auquel il vous veut exaucer, et la façon en laquelle il vous exaucera; et peut-estre vous exaucera-t-il excellemment, en ne vous exauçant pas selon vos pensées, mais selon les siennes. Demeurez ainsy en paix, ma tres-chere fille, entre les bras paternels du soing tres-amoureux que le souverain Pere celeste a et aura de vous, puisque vous estes sienne et n'estes plus vostre.

Car en cela ay-je une suavité nompareille de me ramentevoir le jour auquel, prosternée devant les pieds de sa misericorde, apres vostre confession, vous luy dediastes vostre personne et vostre vie, pour en tout et partout demeurer humblement et filialement sousmise à sa tres-sainte volonté. Ainsy soit-il, ma tres-chere fille; et je suis irrevocablement vostre tres-humble, etc.

P. S. O mon Dieu! ma tres-chere fille, que coste Providence eternelle a des moyens differens de gratifier les siens! O que c'est une grande faveur, quand il conserve et reserve ses gratifications pour la vie eternelle! J'ay dit ce mot pour achever de remplir la page. Dieu soit à jamais nostre tout! *Amen.*

M V.

S. François de Sales, à une Dame.

Il la console dans ses afflictions : la paix du cœur ne se rencontre que dans la grace et dans la croix de Jesus-Christ.

13 octobre 1621.

IL ne faudroit pas vous avoir au milieu de mon cœur, ma tres-chere fille, pour ne pas avoir avec vous part aux afflictions; mais il est tout vray qu'estant ce que je vous suis, et à vostre mayson, je compastis grandement à toutes vos afflictions, et de Madame de la N. vostre sœur. Mais, ma tres-chere fille, il me semble que vous estes un peu plus susceptible de ces consolations que ceste chere sœur : c'est pourquoy je vous dy que nous avons tort, si nous regardons nos parens, nos amys, nos satisfactions et contentemens comme choses sur lesquelles nous puissions establir nos cœurs. Ne sommes-nous pas, je vous prie, en ce monde avec les conditions des autres hommes, et de la perpetuelle inconstance dans laquelle il est estably? Il faut s'arrester, ma tres-chere fille, et ne reposer nos attentes qu'en la sainte eternité à laquelle nous aspirons.

O paix du cœur humain! on ne te treuve qu'en la grace et en la croix de Jesus-Christ. Ma tres-chere fille, vivez ainsy, et resjouyssez saintement vostre cœur bien-aymé en la veritable esperance de jouyr un jour eternellement de la bien-heureuse et

invariable eternité. Je suis pressé, ma tres-chere fille, et ne me reste de loysir que pour vous dire que je suis à jamais vostre, etc.

M VI.

S. François de Sales, à une Dame mariée.

Dieu ne veut pas tousjours l'accomplissement des bons desirs : en cela il a ses veues.
Comment il faut vouloir les choses.

Annessy, 3 novembre 1621.

DIEU sçayt pourquoy il permet que tant de bons desirs ne reüssissent pas qu'avec tant de tems et de peyne, et mesme que quelquesfois ils ne reüssissent point tout à fait. Quand il n'y auroit aucun autre profict que ccluy de la mortification des ames qui l'ayment, ce seroit beaucoup. En somme, il faut ne vouloir point les choses mauvaises, vouloir peu les bonnes, et vouloir sans mesure le seul bien divin, qui est Dieu mesme.

Je sçay veritablement, ma tres-chere fille, que mes lettres vous sont aggreables; car Nostre Seigneur, qui a voulu que mon ame fust tout vostre, me donne cognoissance de ce qui se passe en vostre cœur, par ce que je sens dans le mien. Il est vray, ma tres-chere fille, Grenoble est tousjours en mon cœur; et vous, ma tres-chere fille, au milieu de ce mesme Grenoble. Je suis donc bien consolé quand je sçay des nouvelles de ceste ville-là, en ce tems auquel on en dit tant et de si diverses.

Beny soit Dieu qui conserve la personne du roy, si chere à tout ce royaume et à toute l'Eglise. Nous faysons icy les prieres, et pour les affaires militaires et pour les nostres.

Je suis bien ayse de la possession en laquelle nos sœurs sont de leur monastere, et vous aussi avec elles, puisque, par vostre assistance et celle de ces bonnes dames, les ayant colloquées, vous y estes en leurs personnes, et elles y sont pour vous, qui, servant le mesme Seigneur en vostre pieuse vocation, estes un mesme esprit avec elles.

Et vous avez aussi esté une petite infirmiere, puisque vous avez eu tant de malades ces mois passez, et vous avez esté infirme de leur infirmité; car puisque c'estoient mesme des personnes si cheres, comme Monsieur vostre mary et vostre fils bien-aymé, vous avez bien peu dire : *Qui est infirme que je ne sois infirme avec luy?* Dieu soit loué, qui par les alternatives nous conduict à la ferme et invariable tranquillité de l'eternel sejour? Vivez toute en Dieu, ma tres-chere fille, et ayez en luy vostre tres-humble, etc.

M VII.

S. François de Sales, à une Dame.

Il la console sur sa sterilité : en cest estat on n'est pas moins agreable
à Dieu que dans celui de la fercondité.

13 decembre 1621.

L'UNE et l'autre pensée est bonne, ma tres-chere fille : puisque vous avez tout donné à Dieu, vous ne devez rien chercher en vous que luy, qui est sans double luy-mesme le contre-eschange du mauvais petit tout que vous luy avez donné. O comme cela aggrandira vostre courage, et vous fera marcher confidemment et simplement ! et c'est bien fait de penser toutesfois que vostre sterilité vient de vostre deffaut, sans neantmoins vous amuser à rechercher quel est ce deffaut ; car cela vous fera marcher en humilité. Pensez-vous, ma tres-chere fille, que Sara, Rebecca, Rachel, Anne, mere de Samuel, sainte Anne, merè de Nostre-Dame, et sainte Elisabeth, furent moins agreables à Dieu quand elles estoient steriles que quand elles furent fertilisées ? Il faut aller fidellement au chemin de Nostre Seigneur, et demeurer en paix autant en l'hyver de la sterilité qu'en l'automne de la fertilité.

Nos sœurs sont consolées sur l'esperance de la paix : elles le doivent estre encore plus en la parole de l'Espoux celeste, qui conserve les siens comme la prunelle de ses yeux. S. Hierosme dit à une fille de ses devotes : *Celuy n'a besoin de planche, qui marche dessus la terre ; celui n'a besoin de toit, qui est couvert du ciel.* Dieu, qui fait des maysons aux escargots et aux tortues, qui ne pensent point en luy et ne chantent point ses louanges, laissera-t-il ses servantes assemblées pour ses louanges sans monastere ? Ma fille, je suis de plus en plus tout à fait vostre tres-humble, etc.

M VIII.

S. François de Sales, à une Dame.

Maximes pour perseverer dans la pieté au milieu des afflictions.

Annessy, 28 avril 1622.

PLAYSE au Sainct-Esprit de m'inspirer ce que j'ay à vous escrire, Madame, et s'il vous playst, ma tres-chere fille. Il n'est besoin, pour vivre constamment en devotion, que d'establir de fortes et excellentes maximes en son esprit.

La premiere que je souhaite au vostre, c'est celle de saint Paul : *Tout revient au bien de ceux qui ayment Dieu.* Et à la ve-

rité, puisque Dieu peut et sçayt tirer le bien du mal, pour qui fera-t-il cela, sinon pour ceux qui, sans reserve, se sont donnez à luy? Ouy, mesme les pechez (dont Dieu, par sa bonté, nous deffende), sont reduicts par la divine Providence au bien de ceux qui sont à luy. Jamais David n'eust esté si comblé d'humilité, s'il n'eust peché; ny Magdeleine si amoureuse de son Sauveur, s'il ne luy eust remis tant de pechez; et jamais il ne les luy eust remis, si elle ne les eust commis.

Voyez, ma chere fille, ce grand artisan de misericorde : il convertit nos miseres en graces, et fait la theriaque salutaire à nos ames, de la vipere de nos iniquitez. Dites-moy donc, je vous prie, que ne fera-t-il pas de nos afflictions, de nos travaux, des persecutions qu'on nous fait? Si donc il arrive jamais que quelque desplaysir vous touche de quelque costé que ce soit, assurez vostre ame que, si elle ayme bien Dieu, tout se convertira en bien. Et quoyque vous ne voyez pas les ressorts par lesquels ce bien vous doit arriver, demeurez tant plus assurée qu'il arrivera. Si Dieu vous jette la boue de l'ignominie sur les yeux, c'est pour vous donner la belle veue, et vous rendre un spectacle d'honneur. Si Dieu vous fait prendre une cheute, comme à saint Paul qu'il jetta en terre, c'est pour vous relever à gloire.

La seconde maxime, c'est qu'il est vostre Pere : car autrement il ne vous commanderoit pas de dire : *Nostre Pere qui estes au ciel*. Et qu'avez-vous à craindre, vous qui estes fille d'un tel Pere, sans la providence duquel pas un seul cheveu de vostre teste ne tombera jamais? C'est une merveille qu'estant fils d'un tel Pere nous ayons ou puissions avoir autre soucy que de le bien aymer et servir. Ayez le soing qu'il veut que vous ayez en vostre personne et en vostre famille, et non plus; car ainsi vous verrez qu'il aura soing de vous. Pense en moy, dit-il à sainte Catherine de Sienne, de laquelle nous celebrons aujourd'huy la feste, et je penseray en toy. O Pere eternal! dit le Sage, vostre providence gouverne tout.

La troisieme maxime que vous devez avoir, c'est celle que Nostre Seigneur enseigna à ses Apôtres. *Qu'est-ce qui vous a manqué?* Voyez-vous, ma chere fille, Nostre Seigneur avoit envoye ses Apostres çà et là sans argent, sans baston, sans souliers, sans besace, revestus d'une seule soutane, et il leur dit par apres : Quand je vous ay ainsy envoyez, quelque chose vous a-t-elle manqué, et ils luy dirent : Non. Or sus donc, ma fille, quand vous avez eu des afflictions, mesme du tems que vous n'aviez pas tant de confiance en Dieu, estes-vous perie dans

l'affliction? Vous me direz : Non. Et pourquoy donc n'aurez-vous pas courage de reüssir de toutes les autres adversitez? Dieu ne vous a pas abandonnée jusqu'à present, comme vous abandonnera-t-il dès à present, que plus qu'auparavant vous voulez estre sienne?

N'apprehendez point le mal à venir de ce monde, car peut-estre ne vous arrivera-t-il jamais; et en tout evenement, s'il vous arrive, Dieu vous fortifiera. Il commanda à saint Pierre de marcher sur les eaux; et saint Pierre, voyant le vent et l'orage, eut apprehension, et l'apprehension le fit enfoncer, et il demanda secours à son Maistre, qui luy dit : *Homme de peu de foy, pourquoy as-tu douté?* Et luy tendant la main, il l'asseura. Si Dieu vous fait marcher sur les flots de l'adversité, ne doutez point, ma fille, n'apprehendez point : Dieu est avec vous; ayez bon courage, et vous serez deslivrée.

La quatriesme maxime, c'est celle de l'éternité. Peu m'importe que je sois parmy ces momens passagers, pourveu qu'éternellement je sois en la gloire de mon Dieu. Ma fille, nous allons à l'éternité, nous y avons presque desjà l'un des pieds; pourveu qu'elle nous soit heureuse, qu'importe-t-il que ces instans transitoires nous soient facheux? Est-il possible que nous sçachions que nos tribulations de trois ou quatre jours operent tant d'éternelles consolations, et que nous ne veüillons pas les supporter? Enfin, ma tres-chere fille,

Ce qui n'est pour l'éternité
Ne peut estre que vanité.

La cinquiesme maxime, c'est celle de l'Apostre : *Jà n'advienne que je me glorifie, sinon en la croix de mon Jesus.* Plantez en vostre cœur Jesus-Christ crucifié, et toutes les croix de ce monde vous sembleront des roses. Ceux qui sont picquez des espines de la couronne de Nostre Seigneur, qui est nostre chef, ne sentent guere les autres picqueures.

Vous trouverez tout ce que je vous ay dit és troisiemes, quatriemes et dernier livre de l'*Amour de Dieu*. Vous trouverez beaucoup de choses à ce propos en la grande *Guide des pecheurs* de Grenade. Il faut que je finisse; car on me presse. Ecrivez-moy confidemment, et me marquez ce que vous jugerez que je puisse pour vostre cœur, et le mien le contribuera tres-affectionnement; car je suis en toute verité. Madame, vostre, etc.

M IX.

S. François de Sales, à une Dame.

Lettre de consolation.

IL faut bien vraiment, ma chere fille, qu'avec un peu de loysir vous taschiez de souslager ce cœur paternel comme une fille nourrie en l'eschole de Jesus-Christ doit faire. Je ne veux pas, ma chere fille, que vous desiriez nullement la mort, car vous n'estes plus vostre; ains à celuy qui, pour vous avoir fait sienne, s'est rendu tout vostre; et partant il ne vous appartient pas de desirer ny de sortir de ce monde, ny d'y demeurer, ains vous devez laisser ce soing au Seigneur. Au reste, ceste mere tesmoigna tant la presence de la grace de Dieu en son trespas, que nous devons tenir qu'elle est presente, ou du moins assurée d'estre bientost presente à la gloire eternelle; qui si, selon la fragillité de ceste vie, elle a besoin de suffrage, ma chere fille, elle n'en manquera pas, Dieu aydant. A mesure que Dieu tire nos plus chers à soy, il veut attirer nostre cœur, et comme disoit saint François : A qui n'a point de pere en terre, il est plus aysé de dire : *Nostre Pere qui estes aux cieux*; et qui n'a point de mere en terre, il est plus ayse à la bonté divine..... N. D. nostre mere qui est au ciel. En somme, ma chere fille, relevez le plus que vous pouvez vostre cœur en Dieu, et il vous consolera. Je suis en luy parfaitement tout vostre.

M X.

S. François de Sales, à une Dame.

Il faut correspondre aux atralets de la grace. Communion permise tous les huit jours. On doit se comporter, le jour de la communion, d'une maniere qui fasse voir l'estime qu'on en fait. Ce que c'est que les larmes de Vendosme.

7 juin 1622.

JE confesse, ma tres-chere fille, que je ne suis pas satisfait de vous avoir si peu veue; mais je le suis grandement de vous avoir si bien veue, puisque j'ay veu vostre cœur bien-aymé, et au milieu de vostre cœur nostre cher Redempteur, qui a rallumé le feu sacré de son amour celeste. O mon Dieu! ma tres-chere fille, combien estes-vous obligée à cest amour eternel, qui vous est si doux, et qui, comme un bon pere, a tant de soing de vous inspirer continuellement le desir d'estre toute sienne! Comme pourriez-vous jamais osconduire ses paternelles semonces, ny rompre le sacré et avantageux marché qu'il a fait avec vous, par lequel il se donne tout à fait à vous, pourveu que vous soyez tout à fait à luy? Soyez-le meshuy sans reserve, ma tres-chere fille, et sans condition quelconque. C'est le grand et inviolable desir que j'ay pour vous et pour moy, qui seul estant observé et pratiqué, vous consolera au despart de ce mondé.

Je le veux bien, ma tres-chere fille, puisque vous en avez du desir, que vous fassiez la sacrée communion tous les huit jours; m'assurant qu'à mesure que vous approcherez plus souvent de ce divin sacrement, vous tascherez de luy rendre aussi plus d'amour et de fidelité en son service, et que, le jour de vostre communion, vous vous garderez de donner sujet à ceux avec lesquels vous converserez, de penser que vous n'estimiez pas assez l'honneur de la reception de vostre salut.

Tencz, voilà une des larmes de Vendosme, c'est-à-dire une goutte de l'eau dans laquelle on a trempé la phiole dans laquelle est, ainsy qu'on tient par la tradition ancienne des habitans de Vendosme, de la terre sur laquelle tomberent les larmes de Nostre Seigneur, tandis qu'au tems de sa mortalité et de ses peynes, il pria et adora son Pere eternel, pour la remission de nos pechez.

On dit cela, et le tient-on pour certain au diocese d'Orleans, d'où nostre sœur Claude-Agnes, qui est superieure là d'un monastere de la Visitation, me l'a envoyée; mais comme que ce soit, gardez ceste representation de larmes comme un memorial de celles de Nostre Seigneur, qui vous fasse ramentevoir de l'obligation que vous avez à la dilection qui fit pleurer ceste infinie Bonté pour nous, et d'un motif parfaict de ne jamais offenser une si merveilleuse et aymable douceur. Vostre, etc.

M XI.

S. François de Sales, à une Dame maryée.

Il l'exhorte à separer son cœur de tout amusement de vanité.

17 decembre 1622.

ALLANT à Avignon, Madame ma tres-chere fille, j'eus ce bonheur de trouver nostre bonne mere icy, et l'y ay encore rencontrée à mon retour: vous croirez aysement que ce n'a pas esté sans parler souvent de vous, non sans beaucoup de consolation que j'ay receue, de sçavoir que vous vivez tousjours dans la crainte de Dieu, avec desir de faire progrez en la devotion. Vous sçavez, ma tres-chere fille, combien je suis aysé à contenter, et combien j'ay de facilité à bien esperer des ames que j'affectionne: c'est dès vostre enfance, que j'ay une infinie passion pour vostre salut, et que j'ay conceu une grande confiance que Dieu vous tiendrait de sa main, pourveu que vous veuillez correspondre à ses faveurs. Faites-le donc, je vous en conjure, ma tres-chere fille, et separer de jour à autre vostre cœur de toute sorte d'amusement de vanité, et comme vous, je ne suis nullement scru-

puleux, et n'appelle pas amusement de vanité, sinon la volontaire inclination que nous nourrissons aux choses qui véritablement nous divertissent des pensées et deliberations que nous devons avoir pour la tres-sainte eternité.

Ceste chere mere m'a raconté la consolation qu'elle a de vous voir avec un si digne mary, et duquel vous estes parfaitement cherie : c'est un grand avantage pour vostre vertu, ma tres-chere fille; faites-le bien profiter. Et, quoyque vostre uage, vostre complexion et vostre santé vous promettent une longue vie, souvenez-vous neantmoins qu'aussi pouvez-vous mourir bientost, et que vous n'aurez rien de plus desirable à la fin, que d'avoir mis un grand soing à recueillir et conserver les faveurs de la bonté divine. Cependant je suis à jamais tout à fait, ma tres-chere fille, vostre, etc.

M XII.

S. François de Sales, à une Dame maryée.

Il la felicite sur l'entrée de sa fille chez les Carmolites.

J'AY ouy de la bouche du bon Monsieur Cridant l'histoire de l'entrée et reception de vostre chere petite fille en l'Ordre sacré des Carmelites, et comme elle passa de vostre sein maternel, ma tres-chere fille, dans celuy de la bonne Mere Magdeleine de S. Joseph. J'espere que ceste action sera benye de la suavité de celuy qui ayme la promptitude des bons desseins et des bonnes executions, et qui trouva mauvaise la prudence de cest enfant qui vouloit aller ensevelir son pere avant que de se ranger tout à fait à sa suite.

Il y a un peu de l'extraordinaire en l'occasion de ceste fille, et peut-estre encore en sa reception; mais ce n'est pas merveille qu'une esguille non engraisée, non distante, non frottée d'ail, non empeschée par le diamant, s'attache si promptement et si puissamment à son aymant. Or sus, Dieu soit loué, ma tres-chere fille! voilà vostre holocauste presque consommé avant qu'il soit bonnement sur l'autel. La divine Majesté vous benyisse de plus en plus de son saint amour, et le cœur de Monsieur vostre cher mary, qui conspire si doucement avec vous pour aspirer tout à fait à Dieu, et ne respirer qu'en luy! Je suis invariablement vostre, etc.

Mon cœur est tout à fait dedié à celuy de Mademoiselle de Verton, vostre chere sœur, dans lequel j'ay veu que Dieu regne : playse à sa divine Majesté que ce soit à toute eternité!

M XIII.

S. François de Sales, à une Dame.

Exhortation à la pratique des vertus.

MA tres-chere mere, si faut-il que je vous salue le plus souvent que je pourray. Je suis en peyne de vous, à cause de ces maladies qui courent, qui sont populaires. Mon Dieu! ma bonne mere, que ceste vie est trompeuse, et que l'eternité est desirable! Que bien-heureux sont ceux qui la desirent!

Tenons-nous bien à la main misericordieuse de nostre bon Dieu, car il nous veut tirer apres soy. Soyons bien debonnaires et humbles de cœur envers tous, mais surtout envers les nostres. Ne nous empressons point, allons tout doucement, nous supportant les uns les autres; gardons bien que nostre cœur ne nous eschappe. *Helas!* dit David, *mon cœur m'a laissé.* Mais jamais nostre cœur ne nous abandonne, si nous ne l'abandonnons point: tenons-le tousjours en nos mains comme sainte Catherine de Sienne, et saint Denys sa teste. Jesus-Christ soit à jamais en vostre cœur, ma chere mere. Je suis en luy vostre, etc.

M XIV.

S. François de Sales, à une Dame devote.

Il luy permet de renouveler un vœu de continence et d'obeyssance à sa messe, et de le mettre par escrit pour le luy donner ensuite.

MADAME, s'il vous playst de renouveler le vœu de continence à la messe, ainsy que j'offriray le saint sacrifice, offrez-le à mesme tems à Dieu le Pere; et moy, en vostre nom, je le luy offriray aussi avec son Fils, le chaste Agneau, auquel je le recommanderay, pour le garder et proteger envers tous et contre tous, comme aussi le propre vœu d'obeyssance; et l'ayant mis par escrit, vous me le donnerez apres la messe. Dieu veuille recevoir vostre sacrifice, et benir vostre saint holocauste. Que la Vierge, les anges et tous les saints le veuillent accompagner et recommander à leur Maistre; priez vostre bon ange d'estre pres de vous quand vous le ferez.

M XV.

S. François de Sales, à une Dame.

Il est permis de pleurer les morts, pourveu que ce soit avec moderation et resignation. Les longues maladies sont avantageuses en ce qu'elles servent à nous preparer à la mort. Advis sur la varieté des desirs et sur la maniere de former ses resolutions, etc.

OR sus, ma tres-chere fille, on vient de me dire que la chere sœur est partie, nous laissant encore icy-bas avec les passions

ordinaires de la tristesse, qui a accoustumé d'attaquer les demeurans en telles separations. O Dieu! je n'ay garde, ma tres-chere fille, de vous dire : Ne pleurez pas; non, car il est bien juste et raysonnable que vous pleuriez un peu : mais un peu, ma chere fille, en tesmoignage de la sincere affection que vous luy portiez, à l'imitation de nostre cher Maistre qui pleura bien un peu sur son amy le Lazare; et non pas toutesfois beaucoup, comme font ceux qui, colloquant toutes leurs pensées aux momens de ceste miserable vie, ne se ressouviennent pas que nous allons aussi à l'eternité, où, si nous vivons bien en ce monde, nous nous reünirons à nos chers trespassez, pour ne jamais les quitter.

Nous ne scaurions empescher nostre pauvre cœur de ressentir la condition de ceste vie, et la perte de ceux qui estoient nos delicieux compaignons en icelle; mais il ne faut pourtant pas demettre la solennelle profession que nous avons faite de joindre inseparablement nostre volonté à celle de nostre Dieu.

Qu'elle est heureuse, ceste chere sœur, d'avoir veu venir petit à petit et de loing ceste heure de son despart! car ainsy elle s'est preparée pour le faire saintement. Adorons ceste Providence divine, et disons : Ouy, vous estes benye, car tout ce qui vous plaist est bon. Mon Dieu! ma tres-chere fille, que ces petits accidens doivent estre receus doucement de nos cœurs; nos cœurs, dy-je, qui meshuy doivent avoir plus d'affection au ciel qu'en la terre! Je prieray Dieu pour ceste ame, et pour la consolation des siens.

Ne vous mettez pas en peyne de vostre orayson, ny de ceste varieté de desirs qui nous viennent; car la varieté des affections n'est pas mauvaise, ny les desirs de plusieurs vertus distinctes.

Pour vos resolutions, vous les pouvez bien particulariser en ceste sorte : Je veux donc plus fidellement pratiquer les vertus qui me sont necessaires, comme en telle occasion qui se presente; je me prepare à pratiquer telle vertu; et ainsy des autres.

Il n'est pas besoin d'user de parolles, mesme interieures : il suffit d'eslancer son cœur, ou de le reposer sur Nostre Seigneur; il suffit de regarder amoureusement ce divin amoureux de nos aines, car entre les amans les yeux parlent mieux que la langue.

Je vous escriis sans loysir et en la presence du laquais. Bonsoir donc, ma tres-chere fille : fondez et versez le trespas de la sœur en celuy du Sauveur; ne regardez point ceste mort de la sœur qu'en celle du Redempteur. Qu'à jamais sa volonté soit glorifiée! *Amen.*

Vostre tres-humble, etc.

M XVI.

S. François de Sales, à une Dame.

Il l'instruit des exercices de devotion qu'elle doit pratiquer pendant la journée.

MADAME, j'ay esté bien consolé par les lettres que vous m'avez escrites, voyant que Nostre Seigneur vous a fait gouster les commencemens de la tranquillité avec laquelle, moyennant sa grace, il nous faut desormais continuer de le servir parmy la presse et la multiplicité des affaires auxquelles nostre vocation nous oblige. J'ay une extremement bonne esperance pour vous, parce que j'ay veu, ce me semble, en vostre cœur une profonde resolution de vouloir servir sa divine Majesté, qui me fait esperer que vous userez de fidellité és exercices de la sainte devotion.

Que si bien il y entrevient beaucoup de manquemens par infirmité, il ne faut nullement s'estonner; mais en detestant d'un costé l'offense que Dieu en reçoit, il faut de l'autre avoir une certaine humilité joyeuse, qui ayt à playsir de voir et cognoistre nostre misere.

Je vous diray briefvement les exercices que je vous consilleray. Vous les verrez plus clairement en cest escrit que je fay. La preparation de toute la journée, qui se fait briefvement le matin; l'orayson mentale avant disner, selon vostre loysir, pour une heure ou environ; le soir avant soupper, une petite retraite, en laquelle, comme en maniere de repetition, vous fassiez une douzaine de vives aspirations en Dieu, selon la meditation du matin, ou sur quelque autre object.

Parmy le jour, et entre les affaires, le plus souvent que vous pourrez, examinez si vostre amour n'est point engagé trop avant, s'il n'est point detracqué, et si vous ne vous tenez pas tousjours par l'une des mains de Nostre Seigneur. Si vous vous treuvez embarrassée outre mesure, accoysez vostre ame, remettez-la en repos. Imaginez-vous comme Nostre-Dame employoit doucement l'une de ses mains, tandis qu'elle tenoit Nostre Seigneur de l'autre, ou sur son autre bras, en son enfance : car c'estoit avec un grand esgard.

Au tems de paix et de tranquillité, multipliez les actes de douceur; car, par ce moyen, vous apprinvoiserez vostre cœur à la mansuetude.

Ne vous amusez pas à combattre les meneues tentations qui vous arrivent, par des contestes ou disputes avec elles, mais par de simples retours de vostre cœur à Jesus-Christ crucifié,

comme si vous alliez bayser son costé ou ses pieds par amour.

Ne vous mettez point en peyne de faire beaucoup d'oraysons vocales : et tousjours quand vous prierez et que vous sentirez vostre cœur porté à l'orayson mentale, laissez-l'y aller hardyment, et quand vous ne feriez que l'orayson mentale avec l'orayson dominicale, et la salutation angelique, et la creance, vous pouvez vous contenter. Je me dedie de grand courage au service de vostre ame, qui me sera doresnavant chere comme la mienne propre. Nostre Seigneur soit à jamais maistre de nos cœurs, comme je suis en luy vostre, etc.

M XVII.

S. François de Sales, à une Dame.

Rogle d'une vie vraiment chrestienne.

JE vous renvoye vostre livre corrigé, ma tres-chere fille : vous puisse-t-il estre aussi utile que je souhaite.

Sans double, il faut tant faire et refaire les resolutions de s'unir à Dieu, que nous y demeurions engagez.

Mais je desire qu'en vos ferveurs vous ne lassiez pas ces desirs de tentations ny occasions de mortifications; car puisque, par la grace de Dieu, elles ne vous manquent pas, il n'est pas besoin d'occuper vostre cœur à les desirer; occupez-le plutost à se preparer et mettre en la posture requise pour les recevoir, non pas quand vous voudrez, mais quand Dieu vouldra les vous permettre.

D'avoir un peu de joye en la grace divine, quand les rencontres nous succedent bien, il n'y a point de mal, pourveu que nous les terminions en humilité.

De remedier aux occurrences qui ne vous regardent pas en particulier, mais vostre mayson, il le faut faire, avec ceste remise neantmoins, de vouloir avec un cœur esgal attendre l'evenement que Dieu disposera pour le mieux.

Mais quant à ceste sorte de plainte, que vous estes miserable et infortunée, mon Dieu, ma tres-chere fille, il s'en faut garder en toute façon; car, oultre que telles parolles sont deshonestes à une servante de Dieu, elles sortent d'un cœur trop abattu, et ne sont pas tant des impatiences que des courroux.

Voyez-vous, ma tres-chere fille, faites un particulier exercice de douceur et d'acquiescement à la volonté de Dieu, non point pour les choses extraordinaires seulement, mais principalement pour ces petites tricheries quotidiennes. Preparez-vous-y le ma-

tin, l'après-disnée en disant graces, devant le soupper, apres le soupper, et le soir, et faites-en vostre prix-fait pour un tems.

Mais faites cela avec un esprit tranquille et joyeux, je veux dire ces exercices; et s'il vous arrive des manquemens, humiliez-vous, et recommencez.

C'est bien fait d'aspirer d'une generale aspiration à l'extreme perfection de la vie chrestienne; mais il ne faut pas philosopher en particulier, sinon sur nostre amendement et sur nostre advancement, selon les occurrences quotidiennes de jour en jour, remettant la conduite de nostre souhaict general à la providence de Dieu, et nous jettant pour ce regard en ses bras, comme un petit enfant qui, pour croistre, mange de jour en jour ce que son pere luy fournit, esperant qu'il luy fournira à proportion de son appetit et de sa necessité.

Pour ces tentations d'envie, pratiquez ce que je dy au livre, des mesmes tentations.

Puisque la communion vous est si profitable, frequentez-la avec ferveur d'esprit et netteté de conscience. Vivez tousjours joyeuse au travers de toutes vos tentations. Ne faites pas pour le present d'autre penitence, et rangez-vous de vous-mesme en esprit de douceur à supporter veritablement le prochain, visiter les malades; et ayez bon courage.

J'ay escrit depuis peu à nostre bonne sœur : c'est une fille que je cherais bien fort. La pauvrete a esté tout plein troublée pour peu de chose; mais c'est bon signe, car cela a produit de la crainte de Dieu. Elle a esté toute descouragée, parce qu'elle croyoit d'avoir offensé. O Dieu! il faut plutost mourir que d'offenser sciemment et deliberement; mais quand nous tombons, il faut tout perdre plutost que le courage, l'esperance et la resolution. Or, Dieu convertira le tout à son honneur.

Vostre voisine peut fort louablement payer derechef ce qu'elle ne doit pas, pour eviter le mal d'un procez ou d'une discorde à son mary, si la somme n'estoit pas fort importante; car si, pour se preserver d'une fiebvre corporelle, elle peut bien à son insceu employer de l'argent, pourquoy non pour divertir une fiebvre spirituelle.

Bonsoir, Madame ma tres-chere commere, ma fille : vostre cœur est à Dieu; vivez heureusement d'estre si bien logée. Je suis, d'un cœur entier, vostre tres-humble, etc.

Je prieray pour la filleule.

M XVIII.

S. François de Sales, à une Dame mariée.

La distance ne peut mettre obstacle à l'unyon des enfans de Dieu. Comment on doit ordonner ses exercices de pieté, et se comporter dans les cercles où on meslit. Surmonter les tentations de tristesse, et pratiquer la douceur avec son mary.

NE croyez jamais, ma tres-chere fille, que la distance des lieux puisse separer les ames que Dieu a unies par les liens de sa dilection. Les enfans du siecle sont tous separés les uns des autres, parce qu'ils ont les cœurs en divers lieux; mais les enfans de Dieu ayant leur cœur où est leur thresor, et n'ayant tous qu'un mesme thresor, qui est le mesme Dieu, ils sont par consequent tousjours joincts et unis ensemble. Sur cela, il faut souslager nos esprits en la necessité qui nous tient hors de ceste ville, ce qui m'en fera aussi bientost partir pour retourner en ma charge. Nous nous reverrons bien souvent aupres de nostre saint Crucifix, si nous observons bien les parolles que nous nous en sommes données: aussi-bien est-ce là où les entreveues sont uniquement profitables.

Cependant, ma tres-chere fille, je commenceray à vous dire que vous devez fortifier par tous les moyens possibles vostre esprit contre ces vaines apprehensions, qui ont accoustumé de l'agiter et tourmenter; et pour cela, reglez premierement vos exercices en telle sorte, que la longueur ne lasse point vostre ame, et ne fasche point celles de ceux avec lesquels Dieu vous fait vivre.

Un demy-quart d'heure, et moins encore, suffit pour la preparation du matin; trois quarts d'heure ou une heure pour la messe; et parmy le jour, quelques eslevations d'esprit en Dieu, qui n'occupent point de tems, ains se font en un seul moment; et l'examen de conscience le soir avant le repas, laissant à part les benedictions et actions de graces des tables, qui sont ordinaires, et qui tiennent lieu de reunyion de vostre cœur avec Dieu.

En un mot, je voudrois que vous fussiez toute Philothée, et que vous ne fussiez rien plus que cela; c'est-à-dire que vous fussiez comme je marque au livre de l'*Introduction*, qui est fait pour vous et vos semblables.

Ès conversations, ma tres-chere fille, soyez en paix de tout ce qu'on y dit et qu'on y fait: car s'il est bon, vous avez de quoy louer Dieu; s'il est mauvais, vous avez de quoy servir Dieu en destournant vostre cœur de cela, sans faire ny l'estonnée ny la fascheuse, puisque vous n'en pouvez mais, et n'avez pas assez de credit pour divertir les mauvaises parolles de ceux qui les

veulent dire, et qui en diront encore de pires si on fait semblant de les vouloir empêcher ; car, ainsy faysant, vous demeurerez tout innocente parmy les sifflemens des serpens, et, comme une aymable fraise, vous ne contracterez aucun venin par le contact des langues veneneuses.

Je ne puis penser comme vous pouvez admettre ces demcusurées tristesses dans vostre cœur : estant fille de Dieu, remise il y a long-tems dans le seing de sa misericorde, et consacrée à son amour, vous vous devez souslager vous-mesme, mesprisant toutes ces suggestions tristes et melancholiques que l'eunomy vous fait avec le seul dessein de vous lasser et tracasser.

Prenez bien garde à bien pratiquer l'humble douceur que vous devez au cher mary et à tout le monde ; car c'est la vertu des vertus, que Nostre Seigneur nous a tant recommandée : et s'il vous arrive d'y contrevenir, ne vous troublez point ; ains avec toute confiance remettez-vous sur pied, pour marcher derechef en paix et douceur, comme auparavant.

Je vous envoie une petite methode de vous unir à Nostre Seigneur le matin et toute la journée. Voilà ma chere fille, ce que, pour le present, j'ay pensé vous devoir estre dit pour vostre consolation. Reste que je vous prie de ne point vous mettre à faire des ceremonies avec moy, qui n'ay ny le loysir ny la volonté d'en faire avec vous. Ecrivez-moy, quand il vous playra, en toute liberté ; car je recevray tousjours à contentement de sçavoir des nouvelles de vostre ame, que la mienne chérit parfaictement, comme en verité, ma tres-chere fille, je suis vostre, etc.

M XIX.

S. François de Sales, à une Dame maryée.

Advis sur le choix des confesseurs. La vertu d'une femme maryée a besoin d'estre d'une bonne trempe ; bon-heur des veufves. Pratlque pour conserver la paix et la douceur dans le mesnage.

MA chere sœur, ma fille, je ne respons qu'aux deux lettres que ce porteur m'a rendues de vostre part ; car la troisieme, envoyée par la voye de Madame de Chantal, ne m'est pas encore arrivée. Ce m'est beaucoup de contentement que vous viviez sans scrupule, et que la sainte communion vous soit profittable : sur quoy je vous dy qu'il faut donc continuer ; et pour cela, ma chere fille, puisque Monsieur vostre mary s'inquiette de quoy vous allez à N., ne vous opiniastrez nullement ; car, puisque aussi bien vous n'avez pas de grans conseils à prendre, tous confesseurs vous seront presque bons, mesme celuy de vostre

paroisse, c'est-à-dire Monsieur N., et, quand il s'offrira encore des occasions, celui des bonnes Meres Carmelites. Vous sçavez ce qu'il faut pour se bien conduire avec toutes sortes de confesseurs : c'est pourquoy vous pouvez aller en liberté pour ce regard. Ma chere fille, demeurez bien douce et bien humble à vostre mary.

Vous avez rayson de ne vous point inquietter pour les mauvaises pensées, tandis que vous avez de bonnes intentions et volentez ; car ce sont celles-cy que Dieu regarde. Ouy, ma fille, faites bien comme je vous ay dit ; car, quoyque mille petites tricheries de raysons apparentes s'eslevent au contraire, si est-ce que mes resolutions sont fondées sur des raysons fondamentales et conformes aux docteurs et à l'Eglise : mais je vous dy qu'elles sont tellement veritables, que le contraire est une grande faute. Servez donc bien Dieu selon cela, et il vous en benyra ; mais n'escoutez jamais rien au contraire, et croyez qu'il faut que je sois bien asseuré, quand je parle si hardyement.

Je rens graces à la bonne Mere prieure, et la porte avec toutes ses sœurs en mon ame, avec grand honneur et amour. Mais, ma fille, il y a bien d'autres choses à vous demander pour ceste mesme devotion de la reverende Mere Therese ; c'est que je voudrois que vous me fissiez extraire son image au vif jusqu'à la ceinture seulement, sur celle qu'on dit que ces bonnes sœurs ont ; et allant par delà, un de nos curez, qui doit y aller dans sept ou huict jours, la prendroit à son retour pour me l'apporter. Je ne traitteroie pas comme cela avec toutes sortes de filles, mais avec vous je fay selon mon cœur.

Je recommanderay au Saint-Esprit la chere sœur veufve, affin qu'il l'inspire au choix d'un mary qui luy soit à jamais à consolation ; c'est le sacré mary de l'ame que j'entens : neantmoins, si Dieu dispose de se servir d'elle encore une fois au tracas du mesnage complet, et qu'il la veuille exercer à la subjection, il en faudra louer sa Majesté, laquelle sans doute fait toute chose pour le bien des siens.

Ah ! ma fille, que les vertus d'une femme maryée sont agreables à Dieu ! car il faut qu'elles soient fortes et excellentes, pour durer en ceste vocation ; mais aussi, ô mon Dieu ! que c'est une chose douce à une veufve de n'avoir qu'un cœur à contenter ! Mais bien, ceste Bonté souveraine sera le soleil qui eclairera ceste bonne chere sœur, affin qu'elle sçache où prendre son chemin. C'est une ame que j'ayme tendrement, etc. Où qu'elle aille, j'espere qu'elle servira bien Dieu, et je la suivray par les

continuelles prieres que je feray pour elle. Je me recommande à celles de nostre petite fille N. et de N. Il est vray que N. est ma fille un peu plus que les autres; et me semble que tout est mien, ma tres-chere fille. en celuy qui, pour nous rendre siens, s'est rendu tout nostre. Je suis en luy, ma tres-chere fille, vostre, etc.

P. S. Faites avec un soing particulier tout ce que vous pourrez pour acquerir la douceur entre les vostres, je veux dire en vostre mesnage; je ne dy pas qu'il faille estre molle ny remise, mais douce et souëfve. Il y faut penser entrant en la mayson, sortant d'ycelle, y estant le matin, à midy, à toute heure. Il faut faire un principal de ce soing pour un tems, et le reste l'oublyer quasy un peu.

M XX.

S. François de Sales, à une Dame.

Dieu ne nous donne point de bons desirs sans nous donner les moyens de les accomplir. Il faut supporter avec courage les ariditez spirituelles. Advantages de la confession, de l'orayson mentale et de la recollection.

LES marques que j'ay recogneues en vostre ame d'une sincere confiance en la mienne, et d'une ardente affection à la pieté, rendent mon cœur tout paternellement amoureux du vostre. Or sus donc, ma bonne fille, vous verrez que nous serons prou; car ce cher et doux Sauveur de nos ames ne nous a pas donné ces desirs enflammez de le servir, qu'il ne nous en donne les commoditez; sans doute il n'esloigne point l'heure de l'accomplissement de vos saints souhaicts, que pour vous faire rencontrer plus heureuse; car voyez-vous, ma tres-chere fille, cest amoureux cœur de nostre Redempteur mesure et ajuste tous les evenemens de ce monde à l'avantage des esprits qui, sans reserve, se veulent asservir à son divin amour.

Elle viendra donc, ceste bonne heure que vous desirez, au jour que ceste Providence souveraine a nommé dans le secret de sa misericorde; et alors, avec mille sortes de secrettes consolations, vous desployerez vostre interieur devant sa divine bonté, qui convertira vos rochers en eau, vostre serpent en baguette, et toutes les espines de vostre cœur en roses, et en roses abondantes, qui recreeront vostre esprit et le mien de leur suavité.

Car il est vray, ma fille, que nos fautes, lesquelles tandis qu'elles sont dans nos ames sont des espines, sortant dehors par la volontaire accusation, elles sont converties en roses et parfums; d'autant que, comme nostre malice les tire dans nos

cœurs, aussi c'est la bonté du Saint-Esprit qui les pousse dehors.

Puisque vous avez assez de force pour vous lever une heure avant matines et faire l'orayson mentale, je l'approuve bien fort. Quel bon-heur d'estre avec Dieu sans que personne sçache ce qui se passe entre Dieu et le cœur, que Dieu mesme et le cœur qui l'adore ! J'approuve que vous vous exerciez és meditations de la vie et passion de Nostre Seigneur Jesus-Christ.

Le soir, entre vespres et le soupper, vous vous retirerez pour un quart d'heure ou une petite demy-heure, ou en l'église ou en vostre chambre ; et là, pour rallumer le feu du matin, ou reprenant la mesme matiere que vous aurez meditéc, ou prenant pour sujet Jesus-Christ crucifié, vous ferez une douzaine de ferventes et amoureuses inspirations à vostre bien-aymé, renouvelant tousjours vos bons propos d'estre toute sienne.

Ayez un bon courage, Dieu vous appelle indubitablement à beaucoup d'amour et de perfection. Il sera fidelle de son costé à vous ayder, soyez fidelle du vostre à le suivre et seconder. Et quant à moy, ma fille, assurez-vous bien que toutes mes affections sont dediées à vostre bien et au service de vostre chere ame, que Dieu vcuille à jamais benir de ses grandes benedictions. Je suis donc en luy tout vostre, etc.

M XXI.

S. François de Sales, à une Dame.

On ne doit pas s'estonner de la froideur spirituelle, pourveu qu'on soit ferme dans ses resolutions. Ce que c'est qu'une servante de Dieu.

Vos froideurs, ma tres-chere fille, ne vous doivent nullement estonner, pourveu que vous ne laissiez pas, pour le froid, de continuer au train de vos petits exercices.

Helas ! ma tres-chere fille, dites-moy, le doux Jesus ne nacquit-il pas au cœur du froid ? Et pourquoy ne demeurera-t-il pas aussi au froid du cœur. J'entens ce froid duquel, comme je pense, vous parlez, qui ne consiste pas à aucun relaschement de nos bonnes resolutions, mais simplement en une certaine lassitude et pesanteur d'esprit qui nous fait cheminer avec peyne en la voye en laquelle nous nous sommes mis, et de laquelle nous ne voulons jamais nous esgarer, jusqu'à ce que nous soyons au port ; n'est-ce pas cela, ma fille ?

J'iray, si je peux, à vostre feste, et vous donneray la sainte confirmation. Que puisse-je participer à l'esprit de ce saint qui vous a nommée de son nom dés vostre baptesme, et qui le con-

firmement en votre faveur le jour mesme auquel toute l'Eglise le resclame. Je vous diray ce jour-là quelqu'une de ces divines paroles qui planteront si avant le Sauveur dans le cœur de ses disciples. Cependant vivez toute à Dieu; et, pour l'amour qu'il vous a porté, supportez-vous vous-mesme en toutes vos miseres.

Enfin, estre bonne servante de Dieu, ce n'est pas estre tousjours consolée, tousjours en douceur, tousjours sans adversion n'y repugnance au bien; car à ce compte-là, ny sainte Paule, ny sainte Angele, ny sainte Catherine de Sienne, n'auroient pas bien servy Dieu. Estre servante de Dieu, c'est estre charitable envers le prochain, avoir en la partie superieure de l'esprit une inviolable resolution de suivre la volonté de Dieu, avoir une tres-humble humilité et simplicité pour se confier en Dieu et se relever autant de fois qu'on fait des cheutes, s'endurer soy-mesme en ses abjections, et supporter tranquillement les autres et leurs imperfections.

Vous sçavez bien au reste de quelle sorte mon cœur vous cherit; c'est, ma tres-chere fille, plus que vous ne sçauriez dire. Dieu soit à jamais nostre tout.

Je suis en luy tout vostre, etc.

M XXII.

Une Dame, à S. François de Sales.

Eloges du livre de l'Introduction à la vie devote, et du Tratté de l'Amour de Dieu.

MONSIEUR, j'ay leu six fois depuis un an vostre Philothée; je ne sçay si sa conversation m'a rendue meilleure, mais au moins je voudrois bien luy ressembler. J'ay leu aussi depuis un mois tout vostre Theotime, où j'ay appris que l'amour de nostre bon Dieu n'est pas de la nature de ceux du monde et de la cour. Je m'en vay donc tascher de mousler ma vie sur celle de vostre Philothée, et de n'aymer, avec Theotime, rien que Dieu, ou pour luy, selon sa tres-aymable volonté.

Je vous prie donc, Monsieur, de m'asseurer de vos prieres, et de me donner quelques conseils particuliers. Au reste, je ne vous ferois pas ceste demande, si je n'estois tres-asseurée que Dieu vous a ouvert le livre des consciences, et qu'en desclarant mon nom, je vous descouvre qui je suis, et tout ce qui se passe dans mon interieur.

De plus, je treuve vos pratliques et vos devotions si ajustées à mon humeur et à la foiblesse de mon sexe, que je ne crois pas que vous puissiez me rien commander que je ne puisse tres-facilement accomplir. Je cognois plusieurs dames qui ont le bon-heur de vivre sous vostre sainte conduite, et qui m'ont assurée que Dieu vous avoit fait naistre en ce siecle pour nous apprendre la vertu, et qu'il ne tiendra qu'à nous d'estre saintes, si nous voulons suivre les douces loyx de vostre sainteté.

Pour moy, je vous choisis pour mon bon pere et mon directeur, et je vous jure que, voulant estre toute à Dieu, je me resous à estre vostre tres-chere fille selon Dieu. Adieu, Monsieur et tres-cher pere, continuez de faire, comme vous commencez, autant de saintes qu'il y a de femmes dans le monde.

M XXIII.

S. François de Sales, à une Dame.

Advis sur l'orayson et la trop grande activité et vivacité naturelle. Il faut demeurer dans l'estat où nous sommes engagez, quoique nous y soyons mis par la main des hommes. Maximes et motifs de douceur. Regles touchant la modestie dans la conversation.

JE proteste, ma tres-chere fille, que voicy mon premier loysir. Je desrobe encore parmy mille sortes d'affaires, pour vous escrire un peu amplement sur le sujet duquel vous me parlez pour vostre chere ame, à laquelle je vous conjure de dire cordialement ce que mon cœur desire estre dit au sien.

Oh! que vous estes heureuse, ma tres-chere fille, de vous estre desprinse du monde et de ses vanitez aussi! Certes, à ce que j'ay peu recognoistre en ce peu de tems que je vous ay considerée, vostre ame estoit faite tres-particulierement pour le divin amour, et non pour le terrestre. 1° Immolez donc souvent toutes vos affections à Dieu par le renouvellement de la resolution que vous avez faite de ne vouloir pas employer un seul moment de vostre vie, que pour le service de la sacrée dilection de l'Espoux celeste.

2° Faites soigneusement l'exercice du matin qui est marqué au livre de l'*Introduction*; et bien que la vitesse de vostre esprit comprenne en un seul regard tous les pointcs de cest exercice, ne laissez pas de vous y entretenir autant de tems comme il en faut pour dire deux fois le *Pater*; et apres cela, prononcez de bouche cinq ou six parolles d'adoration, et ensuite vous direz le *Pater* avec le *Credo*.

3° Vous preparerez pour vostre orayson un mystere de la vie ou passion de Nostre Seigneur, que vous vous proposerez de mediter, si tel est le bon playsir de Dieu: mais si, estant en l'orayson, vostre cœur se sent attaché à la simple presence du Bien-aymé, vous ne passerez point oultre, ains vous vous arretez à ceste presence; que si, au contraire, vous ne vous sentez pas attachée à ceste presence, bien que toutesfois vous y soyez, vous meditez doucement le pointc que vous aurez disposé.

4° Or vous ferez tous les jours l'orayson, sinon que quelque violente occupation vous en empesche; puisque, comme vous m'avez dit, lorsque vous continuez en ce saint exercice, vous

ressentez un grand advancement de recueillement, duquel vous estes privée quand vous l'abandonnez.

5° Mais affin d'accommoder cest exercice si utile à la vitesse et incomparable promptitude de vostre esprit, il suffira que vous y employiez une petite demy-heure chaque jour, ou un quart d'heure; car cela, avec les esclans d'esprit, retraittes du cœur en la prosence de Dieu, et oraysons jaculatoires qui se feront parmy les heures du jour, suffira tres-abondamment pour retenir vostre cœur serré et joint à vostre divin object; et mesme ceste orayson se pourra faire pendant la messe, pour gagner tems.

6° Or si, en faisant l'orayson, ou vous addressant à la sainte presence, le sentiment se faysoit en la teste, et qu'il en arrivast du travail et de la douleur en ceste partie-là, il faudroit relascher l'exercice, et n'appliquer pas l'entendement, ains, par des parolles interieures et affectionnées, appliquer le seul cœur et la volonté; et c'est pour respondre à ce que vous me dites, qu'au commencement le sentiment de la presence de Dieu se faysoit en la teste, qui parfois vous travailloit fort.

7° S'il vient des larmes, vous les respandrez; mais si elles viennent souvent et avec trop de tendreté, vous releverez vostre esprit, si vous pouvez, à gouter plus paysiblement et tranquillement les mysteres en la partie superieure de l'ame, non pas contraignant et serrant les souspirs ou sanglots, ou les larmes, mais divertissant d'une heureuse diversion vostre cœur, en le relevant petit à petit à l'amour pur du Bien-aymé, par des doux esclans : Oh! que vous estes ayuable, mon Bien-aymé! oh! que vous estes relevé en bonté, et que mon cœur vous ayme! ou autrement, selon que Dieu vous tirera.

8° Et parce que vous me dites que vous n'avez fait que fort peu d'orayson pendant que vous avez esté chez vous, vostre esprit estant si actif et mouvant qu'il ne peut arrester, je vous dy qu'il faut pourtant l'arrester, et alentir petit à petit ses mouvemens, affin qu'il fasse ses œuvres doucement et tranquillement, selon les occurrences. Et ne vous imaginez pas que la douceur et tranquillité empeschent la promptitude et l'œuvre; car au contraire elles la font plus heureusement reüssir.

Or cecy se peut faire en ceste sorte. Par exemple, vous avez besoin de manger, selon la misere de coste vic; il faut que vous vous asseyiez tout bellement, et que vous demeuriez assise jusqu'à ce que vous ayez honnestement refectionné vostre corps. Vous vous voulez coucher, despoüillez-vous tranquillement;

vous vous devez lever; faites-le paysiblement, sans mouvement desreglé, sans crier et presser celles qui vous servent, et qu'en cela vous alliez trompant vostre naturel, et le reduisant petit à petit à la sainte mediocrité et moderation; car à celles qui ont le naturel mou et paresseux, nous dirions : Hastez-vous, d'autant que le tems est cher; mais à vous, nous vous disons : Ne vous hastez pas tant, d'autant que la paix, la tranquillité, la douceur d'esprit est precieuse, et que le tems s'employe plus utilement quand on l'employe paysiblement.

9° Jo vous dy, mais ma tres-chere fille, je vous le dy fermement, que vous serviez fidellement la volonté de Dieu et sa providence sur le sujet de vostre ancienne tentation, acquiesçant en toute humilité et sincerité au bon plaisir celeste, par lequel vous vous treuvez en l'estat auquel vous estes. Il faut que l'on demeure en la barque en laquelle on est, pour faire le traject de ceste vie à l'autre, et que l'on y demeure volontiers et amyablement, parce que, encore que quelquesfois nous n'y ayons pas esté mis de la main de Dieu, ains de la main des hommes, apres neantmoins que nous y sommes, Dieu veut que nous y soyons, et partant il faut donc y estre doucement et volontiers.

Oh! combien d'ecclesiastiques sont embarquez par de mauvaises considerations, et par la force que les parens ont employée pour les faire entrer en ceste vocation, qui font de necessité vertu, et qui demeurent par amour où ils sont entrez par force! autrement, que deviendroient-ils? Où il y a moins de nostre choix, il y a plu de sousmission à la volonté celeste. Que ma chere fille donc, acquiesçant à la volonté divine, die souvent de tout son cœur : Ouy, Pere eternel, je veux estre ainsi, parce que ainsi il vous a esté agreable que je fusse.

Et là-dessus, ma tres-chere fille, je vous conjure d'estre bien fidelle à la prattique de cest acquiescement et despendance de l'estat auquel vous estes; et partant, ma chere fille, il faut que vous nommiez quelquesfois és occurrences les personnes que vous sçavez, du nom auquel vous avez adversion; et quand vous parlerez à la principale d'icelles, que quelquesfois vous employiez parmy vos remonstrances des parolles de respect. Ce point est de telle importance pour la perfection de vostre ame, que je l'escrirois volontiers de mon sang.

En quoy voulons-nous tesmoigner nostre amour envers celuy qui a tant souffert pour nous, si ce n'est entre les adversions, respugnances et contradictions? Il faut fourrer nostre cervelle entre les espines des difficultez, et laisser transpercer nostre

cœur de la lance de la contradiction, boire le fiel, et avaler le vinaigre; et, en somme, manger l'absynthe et le chicotin, puisque c'est Dieu qui le veut.

En somme, ma tres-chere fille, puisque autresfois vous avez nourry et favorisé de tout vostre cœur la tentation, maintenant de tout vostre cœur vous devez nourrir et favoriser cest acquiescement. Que s'il vous arrivoit quelque notable difficulté sur ce sujet, par le deffaut de ceste personne, ne remuez rien neantmoins qu'apres avoir regardé l'éternité, vous estre mise en l'indifference, et avoir prins l'advis de quelque digne serviteur de Dieu, si la chose presse, ou mesme de moy, puisque je suis vostre pere, si le tems le permet; car l'ennemy, nous voyant vainqueurs de ceste tentation par nostre acquiescement au bon playsir divin, remuera, je pense, toutes sortes d'inventions pour nous troubler.

10° Au reste, que la tres-sainte et divine humilité vive et regne en tout et partout. Les habits simples, mais selon la propre bien-seance et convenance de nostre condition, en sorte que nous n'espouvantions pas, ains allechions les jeunes dames à nostre imitation; nos parolles simples, courtoyses, neantmoins douces; nos gestes et nostre conversation ny trop resserrée et contraincte, ny trop relasché et molle; nostre face nette et decrassée; et en un mot qu'en toutes choses la suavité et modestie regnent, comme il est convenable à une fille de Dieu. Tout vostre, etc.

M XXIV.

S. François de Sales, à une Dame.

Preparation à l'orayson importante aux commençans. Discretion et dispositions necessaires par rapport à la frequente communion. Il faut mortifier ses inclinations et ses desirs, aymer son estat, mespriser le monde et ses attraites.

MADAME ma tres-chere sœur, la confiance que vous avez en moy me console tousjours, et suis neantmoins marry de ne pouvoir si bien correspondre par lettres, comme je desirerois; mais Nostre Seigneur, qui vous ayme, supplée par tant d'assistances que vous avez-là.

J'appreuverois qu'en l'orayson vous tinssiez encore un peu au petit train, preparant vostre esprit par la leçon et disposition des poincts, sans autre imagination neantmoins que celle qui est necessaire pour ramasser l'esprit.

Or sus, je sçay bien que quand, par bonne rencontre, on treuve Dieu, c'est bien fait de s'entretenir à le regarder et arrester en luy; mais, ma chere fille, de le penser tousjours rencontrer

ainsi à l'impourveu, sans preparation, je ne pense pas qu'il soit encore bon pour nous, qui sommes encore novices, et qui avons plus besoin de considerer les vertus du Crucifix l'une apres l'autre et en detail, que de les admirer en gros et en bloc.

Or si, apres avoir appliqué nostre esprit à ceste humble preparation, Dieu ne nous donne neantmoins pas des douceurs et suavitez, alors il faut demeurer en patience à manger nostre pain tout sec, et rendre nostre devoir sans recompense presente.

Je suis consolé de sçavoir l'adresse que vous avez, pour vos confessions, au bon Pere Gentil. Je le cognois fort de resputation, et sçay combien il est bon et soigneux serviteur de Nostre Seigneur; vous ferez donc bien de continuer vos confessions vers luy, et de prendre les bons advis qu'il vous donnera, selon l'occurrence de vos necessitez.

Je ne voudrois pas que vous portassiez Madame vostre fille à une si frequente communion, qu'elle ne sçache bien peser ce que c'est que ceste frequente communion. Il y a difference entre discerner la communion d'entre les autres participations, et discerner la frequente communion d'avec la rare communion. Si ceste petite ame discerne bien que, pour frequenter la sainte communion, il faut avoir beaucoup de pureté et de ferveur, et qu'elle y aspire et soit soigneuse à s'en parer, alors je suis bien d'avis qu'on l'en fasse approcher souvent, c'est-à-dire de quinze en quinze jours. Mais si elle n'a point d'autre chaleur qu'à la communion, et non point à la mortification des petites imperfections de la jeunesse, je pense qu'il suffiroit de la faire confesser tous les huit jours, et communier tous les mois. Ma chere fille, je pense que la communion soit le grand moyen d'atteindre à la perfection; mais il faut la recevoir avec le desir et le soing d'oster du cœur tout ce qui desplayst à celuy que nous y voulons oger.

Perseverez à bien vous vaincre vous-mesme en ces menues contradictions journalieres que vous ressentez: faites le gros de vos desirs pour cela; sçachez que Dieu ne veut rien de vous, sinon cela, pour maintenant. Ne vous amusez donc pas à faire autre chose; n'estendez point vos desirs sur le jardin d'autruy, cultivez seulement bien le vostre. Ne desirez point de n'estre pas ce que vous estes, mais desirez d'estre fort bien ce que vous estes; amusez vos pensées à vous perfectionner en cela, et à porter les croix, ou petites ou grandes, que vous y rencontrerez. Et croyez-moy, c'est icy le grand mot et le moins entendu de la conduite spirituelle: *Chacun ayme selon son goust; peu de*

gens aiment selon leur devoir et le goust de Nostre Seigneur. De quoy sert-il de bastir des chasteaux en Espagne, puisqu'il nous faut habiter en France? C'est ma vieille leçon, et vous l'entendez bien; dites-moy, ma chere-fille, si vous la prattiquez bien.

Je vous prie, reglez vos exercices, et faites en iceux grande consideration aux inclinations de vostre chef. Mocquez-vous de ces attaques frivoles par lesquelles vostre ennemy vous represente le monde, comme si vous deviez y retourner; mocquez-vous-en, dy-je, comme d'une impertinence; il ne faut point de response à ces tentations que celle de Nostre Seigneur : *Arriere de moy, ó Sathan! tu ne tenteras point le Seigneur ton Dieu.* Ma chere fille, nous sommes au chemin des saints; allons courageusement, malgré les difficultez qui y sont.

Il me semble que j'ay satisfait à tout ce que vous desiriez de sçavoir de moy, qui n'ay point de plus grand desir que de vous servir fidellement en cest endroict.

Je desirois bien de vous voir; mais il n'estoit pas convenable que je le voulusse. Dieu disposera peut-estre quelque moyen plus propre pour cela; ouy, je l'en prie, si c'est pour sa gloire, pour laquelle je veux tout vouloir.

Qu'à jamais puisse-t-il vivre et regner en nos ames.

Je suis pour cela, Madame ma tres-chere fille et sœur, vostre serviteur et frere, etc.

M XXV.

S. François de Sales, à une Dame.

Il faut faire communier de bonne heure les enfans. Advantages qu'on peut tirer d'une maladie.

N'ATTENDEZ pas de moy maintenant que je vous escrive à souhaict; car, bien que ce soit par mon frere, si n'ay-je pas beaucoup de loysir, et si je ne sçay s'il passera à Dijon; mais je sçay bien pourtant qu'il fera rendre seurement ma lettre.

Ouy, ma fille, sans doute il ne faut pas laisser passer ces Pasques sans faire communier vostre fils. Mon Dieu! c'est un docteur desjà! C'est une grande erreur, ce me semble, de tant differer ce bien en cest aage, auquel les enfans ont plus de discours à dix ans que nous n'en avons à quinze. Vrayement j'eusse bien désiré de luy donner la premiere communion: ce luy eust esté un sujet de se ressouvenir de moy, et de m'aymer toute sa vie; mais bien il n'importe pas pour luy.

J'ay receu l'imaige de la bien-heureuse Mere Therese, dont je suis consolé, et je vous en remercie.

Je suis bien aysé de sçavoir que ceste fille soit en paix avec M. Chevrier. Vrayement je luy escrivis par M. de Moiron qu'elle fist ce qu'elle a fait de point en point, sur une lettre par laquelle elle me demandoit conseil.

Eh bien ! ma chere fille, Dieu soit loüé ! Pourveu que nostre ame soit colorée du vermeil de la charité, il ne nous doit pas chaloir que nous ayons les pasles couleurs ; c'est un mal propre à mortifier et les sens et les sentimens, car il ne laisse point de mouvement qu'il n'allanguisse, hormis celuy du cœur, lequel, pour l'ordinaire, il esment et rend plus frequent. Rendez-le bien utile à vostre advancement spirituel par vostre abnegation reelle des desgousts des suavitez qu'il vous oste, non-seulement quant au corps, mais encore quant à l'esprit. Vous faites bien de pratiquer mes advis ; car ils sont selon la volonté de Dieu ; et si ceste maladie vous y donne plus de respugnance, tant plus gagnerez-vous en leur exercice.

Je pensois vous envoyer plusieurs livres, mais l'imprimeur m'a manqué de parole de me les envoyer ; mais je crois que vous en aurez là plutost que moy icy. Je vous envoie neantmoins celuy-cy, que j'ay emprunté d'une dame qui l'avoit, afin que, s'il est possible, vous ayez le premier de ma part. Il faudra corriger les autres avec iceluy ; car je l'ay corrigé partout tant que j'ay peu. Dieu soit à jamais nostre amour, ma chere fille ! et croyez que je suis en luy tout particulierement vostre. Vive Jesus ! Ne dites pas que je vous ay envoyé ce livre, jusqu'à ce que je puisse en envoyer davantage.

M XXVI.

S. François de Sales, à une Dame mariée (1).

Il faut supporter avec patience ses propres imperfections. Advis sur la meditation. Quels sont les devoirs et les occupations qu'on peut se permettre le jour où l'on a communiqué. On ne doit pas s'embarrasser des jugemens du monde, ny, par un excez contraire, donner volontairement mauvaise opinion de soy. Il ne faut point avoir de jalousies spirituelles.

MADAME ma tres-chere sœur, je vous voy tousjours languissante du desir d'une plus grande perfection. Je loue ceste langueur, car elle ne vous retarde point, je le sçay bien ; au contraire, elle vous anime et picque à la conquerer.

Vous vivez, ce me dites-vous, avec mille imperfections. Il est vray, ma bonne sœur ; mais ne taschez-vous pas d'heure à autre de les faire mourir en vous ? C'est chose certaine que, tandis que nous sommes icy environnez de ce corps si pesant et corruptible, il y a tousjours en nous je ne sçay quoy qui manque.

(1) Sœur de l'abbesse du Puits-d'Orbe.

Je ne sçay si je vous l'ay dit : il nous faut avoir patience avec tout le monde, et premierement avec nous-mesmes, qui nous sommes plus importuns à nous-mesmes que nul autre, depuis que nous sçavons discerner entre le vicil et le nouvel Adam, l'homme interieur et exterieur.

Or sus, vous avez tousjours le livre en main pour la meditation, autrement vous ne faites rien. Que vous doit-il chaloir de cela? Que ce soit le livre en main, et à diverses reprises, ou sans livre, que vous importe-t-il? Quand je vous dis que vous n'y fussiez que demy-heure, c'estoit au commencement, que je craignois de forcer vostre imagination; mais maintenant il n'y a pas de danger d'y employer une heure.

Le jour qu'on s'est communié, il n'y a nul danger de faire toutes sortes de bonnes besongnes, et travailler: il y en auroit plus à ne rien faire. En la primitive Eglise, où tous communioient tous les jours, pensez-vous qu'ils se tinsent les bras croisez pour cela? et S. Paul, qui disoit la sainte messe ordinairement, gaignoit neantmoins sa vie au travail de ses mains.

De deux seules choses se doit-on garder le jour de la communion, du peché, et des voluptez et playsirs recherchez: car pour ceux qui sont deus et exigez, ou qui sont necessaires, ou qui se prennent par une honneste condescendance, ils ne sont nullement deffendus ce jour-là; au contraire, ils sont conseillez, moyennant l'observation d'une douce et sainte modestie.

Non, je ne voudrois pas m'abstenir d'aller en un honneste festin, ny en une honneste assemblée, ce jour-là, si j'en estois prié, bien que je ne voudrois pas les rechercher. Il y a un autre exemple és gens maryez, qui, ce jour-là peuvent, ains doivent rendre leurs devoirs, mais non pas les exiger sans quelque indecence, laquelle neantmoins ne seroit peché mortel; je mets cest exemple exprez.

Vous me demandez si ceux qui veulent vivre avec quelque perfection peuvent tant voir le monde. La perfection, ma chere dame, ne gist pas à ne voir point le monde, mais ouy bien à ne le point gouster et savourer. Tout ce que la veuë nous apporte, c'est le danger; car qui le void est en peril de l'aymer: mais à qui est bien resolu et determiné, la veuë ne nuyt point. En un mot, ma sœur, la perfection de la charité, c'est la perfection de la vie; car la vie de nostre ame, c'est la charité. Nos premiers chrestiens estoient au monde de corps, et non de cœur, et ne laissoient pas d'estre tres-parfaits. Ma chere sœur, je ne voudrois nulle feintise en nous, pas de vrayes feintises: la rondeur et simplicité sont nos propres vertus.

Mais il me fasche, dites-vous, des mauvais jugemens que l'on fait de moy, qui ne fay rien qui vaille; et on croit que si : et vous me demandez une recette. La voicy, ma chere fille, telle que les saincls me l'ont apprinse : Si le monde nous mesprise, resjouyssons-nous, car il a rayson, puisque nous sommes mesprisables; s'il nous estime, mesprisons son esprit et son jugement, car il est aveugle. Enquerez-vous peu de ce que le monde pense, ne vous en mettez point en soucy, mesprisez son prix et son mespris, et le laissez dire ce qu'il voudra, ou bien ou mal.

Je n'approuve donc pas que l'on faille, pour donner mauvaise opinion de soy; c'est tousjours faillir, et faire faillir le prochain : au contraire, je voudrois que, tenant les yeux sur Nostre Seigneur, nous fissions nos œuvres sans regarder que c'est que le monde en pense, ny quel mine il en fait. On peut fuir de donner bonne opinion de soy, mais non pas rechercher de la donner mauvaise, surtout par des fautes faites exprez. En un mot, mesprisez presque esgalement l'opinion que le monde aura de vous, et ne vous en mettez point en peyne. De dire qu'on n'est pas ce que le monde pense, quand il pense bien de vous, cela est bon; car le monde est un charlatan, il en dit tousjours trop, soit en bien, soit en mal.

Mais que me dites-vous? que vous portez envie aux autres que je prefere à vous? et le pis est que vous dites que vous le sçavez bien. Comment le sçavez-vous bien, ma chere sœur? En quoy prefere-je les autres? Non, croyez-moy, vous m'estes chere, et tres-chere; et je sçay bien que vous ne prefererez pas les autres à moy, bien que vous le deussiez; mais je vous parleray en confiance.

Nos deux sœurs des champs ont plus de necessité d'assistance que vous qui estes en la ville, en laquelle vous abondez d'exercices, de conseils, et de tout ce qu'il faut, là où elles n'ont nul qui les ayde.

Et quant à nostre sœur du N., ne voyez-vous pas qu'elle est seule, n'ayant pas d'inclination à se ranger à la confiance de ceux que M. nostre pere luy propose? et M. nostre pere ne goust point ceux que nous proposons; car, à ce qu'elle m'escrit, M. nostre pere ne peut approuver le choyx de M. Viardot. Ne dois-je pas plus de compassion à ceste pauvre crucifiée qu'à vous, qui, Dieu mercy, avez tant de commoditez?

M XXVII.

S. François de Sales, à une Dume mariée.

Un bon directeur cognoist les ames, pour peu qu'elles luy ouvrent leur cœur. Supporter ses imperfections avec patience. Conduite différente de Dieu envers ses serviteurs. Instruction par rapport à l'ame. Advis touchant les secheresses dans l'orayson. C'est une belle chose de dire qu'on s'abandonne à la volonté de Dieu, mais on la pratique rarement. Il se mesle souvent de l'amour-propre dans les desirs qui ne sont pas de l'essence de nostre salut.

MADAME, vostre lettre du 20 janvier m'a donné un extreme contentement, parce qu'au milieu de vos miseres, que vous me descrivez, je remarque (ce me semble) quelque advancement et proffict que vous avez fait en la vie spirituelle. Je seray plus court à vous respondre que je ne desirerois, parce que j'ay moins de loysir, et plus d'empeschement que je ne pensois. Je diray neantmoins bien assez pour ce coup, en attendant une autre commodité de vous escrire bien au long.

Vous me dites donc que vous estes affligée de ce que vous ne vous descouvrez pas assez parfaitement à moy, comme il vous semble; et je vous dy qu'encore que je n'aye pas cognoissance des actions que vous faites en mon absence, car je ne suis pas prophete, je pense toutesfois que, pour le peu de tems que je vous ay veue et ouye, il n'est pas possible de mieux cognoistre vos inclinations et les ressorts d'icelles que je fay, et m'est advis qu'il y a peu de replis dans lesquels je ne penestre bien aysement; et pour peu que vous m'ouvriez la porte de vostre esprit, il me semble que j'y voy tout à découvert: c'est un grand avantage pour vous, puisque vous voulez m'employer à vostre salut.

Vous vous plaignez de quoy plusieurs imperfections et deffauts se meslent en vostre vie, contre le desir que vous avez de la perfection et pureté de l'amour de nostre Dieu. Je vous respons qu'il n'est pas possible de nous abandonner du tout nous-mesmes, pendant que nous sommes icy-bas; il faut que nous nous portions tousjours nous-mesmes, jusqu'à ce que Dieu nous porte au ciel; et pendant que nous nous porterons, nous ne porterons rien qui vaille. Il faut donc avoir patience, et ne penser pas de nous pouvoir guerir en un jour de tant de mauvaises habitudes que nous avons contractées, par le peu de soing que nous avons eu de nostre santé spirituelle.

Dieu en a guory quelques-uns soudainement, sans leur laisser aucune marque de leurs maladies precedentes, comme il fit à l'endroit de Magdeleine, laquelle en un instant, d'un esgoust d'eau de corruption, fut changée en une source d'eau de perfec-

tion , et ne fut jamais troublée depuis ce moment-là. Mais aussi ce mesme Dieu a laissé en plusieurs de ses chers disciples beaucoup de marques de leurs mauvaises inclinations , quelque tems après leur conversion , et le tout pour leur plus grand proffict , tesmoin le bien-heureux S. Pierre , qui depuis sa premiere vocation choppa plusieurs fois en des imperfections , et s'abbattit tout à fait et fort miserablement une fois par la negation.

Salomon dit que c'est un animal bien insolent que la chambriere qui devient soudainement maistresse. Il y auroit grand danger que l'ame , laquelle a servy longuement à ses propres passions , ne devinst orgueilleuse et vayne , si en un moment elle en devenoit parfaitement maistresse. Il faut que petit à petit et pied à pied nous nous acquerions ceste domination , pour la conquete de laquelle les saints et les saintes ont employé plusieurs dizaines d'années. Il faut , s'il vous playst , avoir patience avec tout le monde , mais premierement avec vous-mesme.

Vous ne faites-rien , ce me dites vous , en l'orayson. Mais qu'est-ce que vous y voudriez faire , sinon ce que vous y faites , qui est de presenter et representer à Dieu vostre neant et misere ? C'est la plus belle harangue que nous fassent les mendians , que d'exposer à nostre veue leurs ulceres et necessitez.

Mais quelquesfois encore ne faites-vous rien de tout cela , comme vous me dites , ains vous demeurez là comme un phantome et une statue. Eh bien , ce n'est pas peu que cela. És palais des princes et des roys , on y met des statues qui ne servent qu'à recreer la veue du prince : contentez-vous donc de servir de cela en la presence de Dieu ; il animera ceste statue quand il luy playra.

Les arbres ne fructifient que par la presence du soleil , les uns plus tost , les autres plus tard , les uns toutes les années , et les autres de trois en trois , et non pas tousjours esgalement. Nous sommes bien-heureux de pouvoir demeurer en la presence de Dieu , et contentons-nous qu'elle nous fera porter nostre fruict , ou tost , ou tard , ou tous les jours , ou parfois , selon son bon playsir , auquel nous devons pleynement nous resigner.

C'est un mot de merveilles que celuy que vous me dites : Que Dieu me mette en telle sausse qu'il voudra , ce m'est tout un , pourveu que je le serve. Mais prenez garde de bien le mascher et remascher en vostre esprit ; faites-le fondre en vostre bouche , et ne l'avalez pas en gros. La Mere Therese , que vous aymez tant , dont je me resjouy , dit en quelque endroit que bien souvent nous disons de telles parolles par habitude et certaine

legere apprehension, et nous est advis que nous les disons du fond de l'ame, bien qu'il n'en soit rien, comme nous descouvrons par apres en la praltique.

Eh bien! vous me dites qu'en quelle sausse que Dieu vous mette, ce vous est tout un. Or sus, vous sçavez bien en quelle sausse il vous a mise, en quelle estat et condition; et dites-moy, vous est-il tout un? Vous n'ignorez pas non plus qu'il veut que vous payiez ceste dette journaliere de laquelle vous m'escrivez, et neantmoins ce ne vous est pas tout un. Mon Dieu! que l'amour-propre se fourre subtilement parmy nos affections, pour devotes qu'elles semblent et paroissent.

Voicy le grand mot. Il faut regarder ce que Dieu veut, et, le recognoissant, il faut s'essayer de le faire gayement, ou au moins courageusement; et non-seulement cela, mais il faut aymer ceste volonté de Dieu, et l'obligation qui s'en ensuit en nous, fust-ce garder les pourceaux toute nostre vie, et de faire les choses les plus abjectes du monde; car en quelle sausse que Dieu nous mette, ce nous doit estre tout un : c'est là le blanc de la perfection, auquel nous devons tous viser; et qui plus en approche, c'est celuy qui emporte le prix.

Mais courage, je vous supplie, accoustumez petit à petit vostre volonté à suivre celle de Dieu, où qu'elle vous mène. Faites qu'elle se sente fort picquée quand vostre conscience luy dira : Dieu le veut; et petit à petit ces respugnances que vous sentez si fortes s'affoibliront, et bientost apres cesseront du tout. Mais particulièrement vous devez combattre pour empescher les demonstrations exterieures de la respugnance interieure que vous avez, ou au moins les rendre plus douces. Entre ceux qui sont ou couroucez ou mecontens, il y en a qui tesmoignent leurs desplaysirs seulement en disant : Mon Dieu, que sera cecy? et les autres disent des parolles plus cuysantes, et qui ne tesmoignent pas seulement un simple mescontentement, mais une certaine fierté et despit; je veux dire qu'il faut petit à petit amender ces demonstrations, les faisant moindres tous les jours.

Quant au desir que vous avez de voir les vostres fort avancées au service de Dieu et desir de la perfection chrestienne, je le louë infiniment; et, comme vous souhaitez j'adjousteray mes foibles prieres aux supplications que vous en faites à Dieu. Mais, Madame, il faut que je confessé la verité : je crains perpetuellement en ces desirs qui ne sont pas de l'essence de nostre salut et perfection qu'il ne s'y mesle quelque subjection de l'amour-propre et de nostre propre volonté : comme, par exemple, que

nous nous amusions tant à ces desirs qui ne nous sont pas nécessaires, que nous ne laissions pas assez de place en nostre esprit pour les desirs qui nous sont plus requis et plus utiles, de nostre propre humilité, resignation, douceur de cœur, et semblables; ou bien que nous ayons tant d'ardeur en ces desirs, qu'ils apportent de l'inquiettude et de l'empressement, et enfin que nous ne les sousmettions pas si parfaitement au vouloir de Dieu qu'il seroit expedient.

Je crains semblables choses en tels desirs : c'est pourquoy je vous supplie de bien prendre garde à vous pour ne point tomber en ces inconveniens, comme aussi de poursuivre ce desir doucement et souëvement, c'est-à-dire, sans pour cela importuner ceux auxquels vous desirez de persuader ceste perfection, ny mesme decouvrir vostre desir; car, croyez-moy, que cela reculeroit l'affaire au lieu de l'avancer. Il faut donc, et par exemple et par parolles, semer parmy eux tout bellement des choses qui les puissent induire à vostre dessein; et, sans faire semblant de les vouloir instruire ou gagner, jetter petit à petit des saintes inspirations et cogitations dedans leur esprit. En ceste sorte vous gagnerez beaucoup plus qu'en aucune autre façon, surtout y adjoustant la priere.

M XXVIII.

S. François de Sales, à une Dame maryée.

Que la pieté soit solide. Il faut y estre fidelle partout et en tout tems, sans se dementir.

MADAME, je louë Dieu de tout mon cœur, de voir en vostre lettre le grand courage que vous avez de vaincre toutes les difficultez pour estre vraiment et saintement devote en vostre vocation. Faites-le, et attendez de Dieu de grandes benedictions; plus sans doute en une heure d'une telle devotion bien et justement réglée, qu'en cent jours d'une devotion bigarre, melancholique, et despendante de vostre propre cervelle. Tenez ferme en ce train, et ne vous laissez nullement esbranler en costre resolution.

Vous avez, ce me dites-vous, un peu relasché de vos exercices aux champs. Et bien, il faut retendre l'arc, et recommencer avec tant plus de soing : mais une autre fois il ne faut pas que les champs vous apportent ceste incommodité; non, car Dieu y est aussi bien qu'en la ville.

Vous avez maintenant le petit escrit de la meditation, pratiquez-le en paix et repos. Pardonnez-moy, ma chere dame, si je

trousse un peu plus court ma lettre que vous ne desireriez ; car ce bonhomme Rose me tient tellement au collet pour le faire despescher, qu'il ne me donne pas le loysir de pouvoir escrire.

Je prie Nostre Seigneur qu'il vous donne une singuliere assistance en son Saint-Esprit, affin que vous le serviez de cœur et d'esprit selon son bon playsir. Priez-le pour moy, car j'en ay besoin, et jamais je ne vous oublie en mes foibles oraysons.

Si Monsieur vostro mary ne me tient pas pour son serviteur, il a bien tort ; car je le suis tres-assurement, et de tout ce qui vous appartient. Dieu soit à jamais avec vous et en vostre cœur. *Amen.*

M XXIX.

S. François de Sales, à une Dame enceinte.

Il l'encourage à pratiquer la vertu, luy prescrit la maniere de bien employer la journée, luy recommande une devotion gaye, et luy donne des advis sur sa grossesse.

MADAME, la lettre que vous m'avez escrite le 16 may, et laquelle je n'ay receue que le 27 juin, me donne grand sujet de benir Dieu de la fermeté en laquelle il conserve vostre cœur pour le desir de la perfection de la vie chrestienne, lequel je descouvre bien clairement, par la naïveté sainte avec laquelle vous representez vos tentations, et le combat que vous faites ; et je voy bien que Nostre Seigneur vous assiste, puisque pied à pied, et jour à jour, vous conquerez vostre liberté et affranchissement des imperfections et infirmités principales qui vous ont cy-devant affligée. Je ne doute point que dans fort peu de tems vous n'en soyez entierement victorieuse, puisque je vous voy si courageuse au combat, et si pleyne d'esperance et de confiance de vaincre par la grace de nostre bon Dieu.

La consolation que vous avez en ceste entreprinse est sans doute un vray presage qu'elle vous reüssira tres-heureusement. Fortifiez-vous donc, Madame, en ce bon dessein, duquel la fin est la gloire eternelle ; n'oubliez rien au logis de ce qui est requis pour en chevir ; continuez vos communions et confessions frequentes ; ne passez point de jour sans lire quelque peu dans un livre spirituel ; et pour peu que ce soit, pourveu que ce soit avec devotion et attention, le profit en sera bien grand. Faites l'examen de conscience au soir ; accoustumez-vous aux prieres brièves, et aux oraysons qu'on appelle jaculatoires : et le matin, en sortant du lict, mettez-vous tousjours à genoux pour saluer et faire la reverence à vostre Pere celeste, à Nostre-Dame, et à vostre bon ange ; et. quand ce ne seroit que pour trois minutes,

il n'y faut jamais faillir : ayez quelque imaigne bien devote, et la baysez souvent.

Je suis consolé de quoy vous avez l'esprit plus gay que cy-devant. Sans doute, Madame, tous les jours vos contontemens croistront; car la douceur de Nostre Seigneur se respandra de plus en plus en vostre ame. Jamais personne n'a gousté de la devotion, qui ne l'ayt bien treuvée souöfve. Je m'asseure que ceste gayeté et consolation d'esprit s'estend et rend son odeur precieuse sur toutes vos conversations, et particulièrement sur la domestique, laquelle, comme elle vous est la plus ordinaire, et selon vostre principal devoir, aussi s'en doit-elle ressentir plus que nulle autre. Si vous aymez la devotion, faites que tous luy portent honneur et reverence; ce qu'ils feront, s'ils en voyent de bons et agreables effects en vous.

Mon Dieu, que vous avez de grans moyens de meriter en toute vostre mayson! Indubitablement vous la pouvez rendre un vray paradis de pieté, ayant Monsieur vostre mary si propice à vos bons desirs. Hé! que vous serez heureuse si vous observez bien la moderation que je vous ay dite en vos exercices, les accommodant le plus que vous pourrez à vos affaires domestiques, et à la volonté de vostre mary, puisqu'elle n'est point desreglée ny farouche! Je n'ay guere veu de femmes maryées qui peussent estre devotes à meilleur marché que vous, Madame, qui partant estes fort obligée à vous y avancer.

Je voudrois bien que vous fissiez l'exercice de la sainte meditation; car il me semble que vous en estes fort capable. Je vous en dis quelque chose pendant ce caresme : je ne sçay si vous y aurez mis la main; mais je desirerois que vous n'y employassiez pas sinon demy-heure chaque jour, et non plus, au moins de quelques années; je pense que cela serviroit bien fort à la victoire de vos ennemys.

Je suis pressé d'escrire, et neantmoins je ne sçay finir, tant je suis consolé de vous parler sur ce papier. Et croyez, Madame, je vous supplie, que le desir que j'ay une fois conceu de vous servir et honorer en Nostre Seigneur, croist et s'augmente tous les jours en mon ame, marry que je suis d'en pouvoir si peu rendre d'effects : au moins ne manqué-je point de vous offrir et presenter à la misericorde de Dieu en mes foibles et languissantes prieres, et surtout au saint sacrifice de la messe; j'y adjoste tousjours toute vostre mayson, que je cheris uniquement en vous, et vous en Dieu.

J'ay apprins que vous estiez grosse; j'en ay beny Dieu, qui

veut accroistre le nombre des sions par l'augmentation des vostres. Les arbres portent les fruicts pour les hommes, mais les femmes portent les enfans pour Dieu : c'est pourquoy la fertilité est une de ses benedictions. Faites vostre profit de ceste grossesse en deux façons, offrant vostre fruict à Dieu cent fois le jour, comme S. Augustin tesmoigne que sa mere, estant enceinte de luy, avoit accoustumé de faire; és ennuyes et afflictions qui vous arriveront, et qui ont accoustumé de suivre la grossesse, benissez Nostre Seigneur de ce que vous souffrez pour luy faire un serviteur ou une servante, qui, moyennant sa grace, le louëra eternellement avec vous.

Dieu enfin soit en tout et partout glorifié en nos peynes et consolations.

M XXX.

S. François de Sales, à une Dame enceinte.

Il ne faut jamais se tenir asseuré que les ennemys de nostre salut sont vaincus. Advantage des tentations, moyens d'y remédier. Quelle sorte d'orayson une femme enceinte doit faire.

IL y a un mois, ma chere sœur, que je fus saisi d'une fiebvre, laquelle m'a presque tousjours occupé jusqu'à present, et tandis j'ay receu trois de vos lettres par diverses fois. Surtout il y en a une qui m'a esté d'extreme consolation, y voyant les marques de la parfaicte confiance que vous avez en moy, par la communication des accidens et troubles de vostre chere ame. Or c'est la verité, que je n'entens pas asseurement ce que vous me dites, que je n'aye quelque sorte de doubte de me tromper, neantmoins il m'est advis que je vous entens suffisamment pour vous répondre.

Voyez-vous, ma chere sœur, il arrive maintes fois que, pensant estre entierement deffait des ennemys anciens, sur lesquels nous avons jadis emporté la victoire, nous les voyons venir d'un autre costé dont nous les attendions le moins. Helas! cest unique sage du monde, Salomon, qui avoit tant fait de merveilles en sa jeunesse, se tenant fort asseuré de la longueur de sa vertu et de la confiance de ses années passées, lorsqu'il sembloit estre hors des escalades, il fut surprins de l'ennemy qu'il avoit le moins à craindre selon le cours ordinaire.

C'est pour nous apprendre deux leçons signalées : l'une, que nous nous devons tousjours deffier de nous-mesmes, cheminer en une sainte crainte, requerir continuellement les secours du ciel, vivre en humble devotion; l'autre, que nos ennemys peuvent estre repoussez, mais non pas tuez. Ils nous laissent quelquesfois en paix, mais c'est pour nous faire une plus forte

guerre ; mais avec cela , ma tres-chere sœur , il ne faut nullement que vous vous descouragiez , ains qu'avec une paysible vaillance vous preniez le loysir et le soing de guerir vostre chere ame du mal qu'elle pourroit avoir receu par ces attaques , vous humiliant profondement devant Nostre Seigneur , et ne vous estonnant nullement de vostre misere . Certes , aussi seroit-ce chose digne d'estonnement , que nous ne fussions pas sujets aux attaques et miseres .

Ces petites secousses , ma tres-chere sœur , nous font revenir à nous , considerer nostre fragilité , et recourir plus vivement à nostre Protecteur . S. Pierre marchoit fort asseuré sur les ondes : le vent s'esleve , et les vagues semblent l'engloutir ; alors il s'escrie : *Ah ! Seigneur , sauvez-moy !* et Nostre Seigneur l'empoignant : *Homme de peu de foy , luy dit-il , pourquoy doubtestu ?* C'est emmy les troubles de nos passions , les vens et les orages des tentations , que nous resclamons le Sauveur ; car il ne permet que nous soyons agitez que pour nous provoquer à l'invoquer plus ardemment .

En somme , ne vous faschez point , ou du moins ne vous troublez point de quoy vous avez esté troublée , ne vous esbranlez point de quoy vous avez esté esbranlée ; ne vous inquiettez point de quoy vous avez esté inquiettée par ces passions fascheuses ; mais reprenez vostre cœur , et le remettez doucement entre les mains de Nostre Seigneur , le suppliant qu'il le guerisse ; et de vostre costé faites aussi tout ce que vous pourrez par renouvellement de resolutions , par la lecture des livres propres à ceste guerison , et autres moyens convenables , et ainsi faisant , vous gagnerez beaucoup en vostre perte , et demeurerez plus saync par vostre maladie .

Ma tres-chere fille , puisque vostre grossesse vous incommode beaucoup à faire l'orayson mentale , longue et ordinaire , faites-là courte et vive : reparez ce deffaut par de frequens eslanemens de vostre cœur en Dieu ; lisez souvent et peu à la fois quelque livre bien spirituel ; faites de bonnes pensées en vous promenant ; priez peu et souvent ; offrez vos langueurs et lassitudes à Nostre Seigneur crucifié ; et quand vous serez deslivrée , reprenez tout bellement vostre train , et assubjettissez-vous à suivre les maticres de quelque livre propre à cela , affin que venant l'heure de l'orayson , vous ne demeuriez pas esperdue comme celuy qui à l'heure du disner n'a rien de prest . Que si quelquesfois le livre vous manque , faites vostre orayson dessus quelque mystere fertile , comme sont ceux de la mort et passion ; le premier qui se presentera à vostre esprit .

M XXXI.

S. François de Sales, à une Dame mariée et enceinte.

Il faut profiter, chacun dans son estat, des sujets de mortification qui y sont attachez. Ce qu'une femme grosse doit observer et retrancher des pratiques de pieté.

IL faut sur toutes choses, ma chere fille, proucurer ceste tranquillité, non point parce qu'elle est mere du contentement, mais parce qu'elle est fille de l'amour de Dieu et de la resignation de nostre propre volonté. Les occasions de la prattiquer sont quotidiennes : car il ne nous manque pas de contradictions où que nous serons ; et quand nul ne nous en fait, nous nous en faisons à nous-mesmes. Mon Dieu ! ma chere fille, que nous serions saints et agreables à Dieu, si nous sçavions bien employer les sujets de nous mortifier, que nostre vocation nous fournit : car ils sont plus grands sans doute qu'entre les religieux ; le mal est que nous ne les rendons pas utiles comme eux.

Contregardez-vous soigneusement en cette grossesse ; ne vous mettez nullement en peyne de vous contraindre à aucune sorte d'exercice, que tout bellement : si vous vous laissez à genoux, asseyez-vous ; si vous n'avez pas d'attention pour prier une demy-heure, priez un quart d'heure, ou un demy-quart d'heure seulement.

Je vous prie de vous mettre en la presence de Dieu, et de souffrir vos douleurs devant luy.

Ne vous retenez pas de plaindre ; mais je voudrois que ce fust à luy, avec un esprit filial, comme feroit un tendre enfant à sa mere : car, pourveu que ce soit amoureusement, il n'y a point de danger de se plaindre, ny de demander la guerison, ny de changer de place, ny de se faire souslager. Faites seulement cela avec amour et resignation entre les bras de la bonne volonté de Dieu.

Ne vous mettez point en peyne de ne faire pas bien les actes de vertus ; car, comme je vous ay dit, ils ne laissent pas d'estre tres-bons, encore qu'ils soient faits langoureusement, pesamment, et quasi forcement.

Vous ne sçauriez donner à Dieu que ce que vous avez, et en ceste sayson d'afflictions vous n'avez pas d'autres actions. Maintenant, ma chere fille, vostre bien-aymé vous est un bouquet de myrrhe ; ne laissez pas de le bien serrer sur vostre poitrine. Mon bien-aymé est à moy, et moy à luy ; tousjours il sera dans mon cœur. Isaïe l'appelle homme de douleurs ; il ayme les douleurs, et ceux qui les ont.

Ne vous tourmentez pas à beaucoup faire, mais disposez-vous à souffrir ce que vous souffrirez avec amour. Dieu vous sera propice, Madame, et vous fera la grace de traiter de ceste vie plus retirée, de laquelle vous me parlez : ou languissans, ou vivans, ou mourans, nous serons à Dieu, et rien ne nous separera de ce saint amour, moyennant sa grace. Jamais nostre cœur n'aura vie qu'en luy et pour luy ; il sera à jamais le Dieu de nostre cœur ; je ne cesseray point de l'en supplier, ny d'estre entierement en luy vostre, etc.

M XXXII.

S. François de Sales, à une Dame enceinte.

De la prudence humaine, et de la prudence chrestienne.

JE respons à la demande que la bonne Mere (1) de Sainte-Marie m'a faite de vostre part, ma tres-chere fille. Quand la prudence humaine se mesle de nos desseins, il est mal-aysé de la faire taire, car elle est merueilleusement importune, et se fourre ardemment et hardyment en nos affaires malgré nous.

Que faut-il faire là-dessus afin que l'intention soit purifiée? Regardons si nostre dessein peut estre legitime, juste et pieux ; et s'il le peut estre, proposons et deliberons de le faire, non plus pour obeyr à la prudence humaine, mais pour en iceluy accomplir la volonté de Dieu.

Si nous avons une fille, par exemple, que la prudence humaine dicte devoir estre colloquée en religion pour quelque rayson de l'estat de nos affaires, or sus, nous dirons en nous-mesmes, je ne dy pas devant les hommes, mais devant Dieu : O Seigneur ! je vous veux offrir ceste fille, parce que, telle qu'elle est, elle est la vostre ; et bien que ma prudence humaine m'incite et incline à cela, si est-ce, Seigneur, que si je sçavois que ce ne fust pas aussi vostre bon playsir, malgré ma prudence infericure, je ne le ferois nullement, rejettant en ceste occasion la ditte prudence que mon cœur sent, mais à laquelle il ne desire point consentir, et embrassant vostre volonté, que mon cœur n'apperçoit pas selon son sentiment, mais à laquelle il consent selon sa resolution.

O ma tres-chere fille ! c'est à tout propos que l'esprit humain nous travaille de ses pretentions, et se vient importunement ingerer parmy nos affaires. Nous ne sommes pas plus saints que l'apostre S. Paul, qui sentoit deux volonteés au milieu de son

(1) De Chantal.

ame : l'une qui vouloit selon le vieil homme et la prudence mondaine, et celle-cy se faysoit plus sentir ; et l'autre qui vouloit selon l'esprit de Dieu, et celle-cy estoit moins sensible, mais laquelle pourtant dominoit, et selon laquelle il vivoit ; dont d'un costé il s'escricoit : *O moy miserable homme ! qui me delivrera du corps de ceste mort ?* et d'autre part il s'escricoit : *Je vy, non plus moy-mesme, mais Jesus-Christ vit en-moy.* Et à chaque pas presque il nous faut faire la resignation que Nostre Seigneur nous a enseignée : *Non ma volonté, mais la vostre, ô Pere eternal, soit faite ;* et cela fait, laissez clabauder la prudence humaine tant qu'elle voudra : car l'œuvre ne sera plus la sienne, et vous luy pourrez dire comme les Samaritains dirent à la Samaritaine apres qu'ils eurent ouy Nostre Seigneur : *Ce n'est pas meshuy pour ta parole que nous croyons, mais parce que nous-mesmes nous l'avons veu et entendu.* Ce ne sera plus pour la prudence humaine, bien que ce soit elle qui ayt excité la volonté, que vous ferez ceste resolution, mais parce que vous avez cogneu que Dieu l'auroit aggreable : ainsi par l'infusion de la volonté divine vous corrigerez la volonté humaine.

Demeurez en paix, ma tres-chere fille, et servez bien Dieu en la peyne et fascherie de la grossesse, et de l'enfantement que vous dresserez aussi selon son bon playsir. Et je prie sa souveraine bonté qu'elle vous comble de benedictions, vous suppliant de m'aymer tousjours en luy et pour luy, qui m'a en toute verité rendu vostre, etc.

M XXXIII.

S. François de Sales, à une Dame enceinte.

Il luy deffend de jousner durant sa grossesse.

JE suis sur mon despart, ma tres-chere fille, et pressé pour cela. Vous mettez, s'il vous playst, en consideration ces quatre lignes, comme s'il y en avoit beaucoup. Croyez, je vous supplie, que jamais vostre tres-chere ame ne sera plus aymée qu'elle l'est de la mienne.

Mais que me dit-on ? On me dit qu'estant grosse vous jousnez, et frustrez vostre fruict de l'aliment qui est requis à sa mere, pour luy donner ce qui luy est deu. Ne le faites plus, je vous supplie ; et, vous humiliant sous l'advis de vos docteurs, nourrissez sans scrupule vostre corps, en consideration de celuy que vous portez : vous ne manquerez point de mortifications pour le cœur, qui est le seul holocauste que Dieu desire de vous.

O mon Dieu! ma tres-chere fille, que j'ay treuvé icy force grandes ames au service de Dieu! que sa bonté en soit benye. Et vous estes unie avec elles, puisque vous avez les mesmes desirs. Vivez toute en Dieu, ma tres-chere fille, et perseverez à prier pour vostre tres-humble, etc.

M XXXIV.

Orayson pour les femmes enceintes.

O DIEU eternel, Pere d'une infinie bonté, qui avez ordonné le maryage, pour en multiplier les hommes icy-bas, repeupler la celeste cité là-haut, et avez principalement destiné nostre sexe à cest office, voulant mesme que nostre fecondité fust une des marques de vostre benediction sur nous, hé! me voicy prosternée devant la face de vostre Majesté, que j'adore, vous rendant graces de la conception de l'enfant auquel il vous a pleu donner estre dedans mon corps. Mais, Seigneur, puisque ainsi il vous a semblé bon, tendez les bras de vostre providence, jusqu'à la perfection de l'œuvre que vous avez commencée : favorisez ma grossesse de vostre perfection; et portez avec moy, par vostre continuelle assistance, la creature que vous avez produite en moy, jusqu'à l'heure de sa sortie au monde; et lors, ô Dieu de ma vie! soyez-moy secourable, et de vostre sainte main supportez ma foiblesse, et recevez mon fruict, le conservant jusqu'à ce que, comme il est vostre par creation, il le soit aussi par redemption, lorsque estant receu au baptesme il sera mis dans le sein de l'Eglise vostre espouse.

O Sauveur de mon ame! qui, vivant icy-bas, avez tant aymé et si souvent prins entre vos bras les petits enfans, eh! recevez encore celuy-cy, et l'adoptez en vostre sacrée filiation, affin que, vous ayant et invoquant pour Pere, vostre nom soit sanctifié en luy, et que vostre royaume luy advienne. Ainsi, ô Redempteur du monde! je le vouë, dedie, et consacre de tout mon cœur à l'obeyssance de vos commandemens, à l'amour de vostre service, et au service de vostre amour.

Et d'autant que vostre juste courroux rendit la premiere mere des humains, avec toute sa pecheresse posterité, sujette à beaucoup de peynes et de douleurs és enfantemens, ô Seigneur, j'accepte tous les travaux qu'il vous playra permettre m'arriver pour ceste occasion, vous suppliant seulement, par le sacré et joyeux enfantement de vostre innocente Mere, de m'estre propice à l'heure du mien douloureux, de moy pauvre et vile pecheresse; me benyssant, avec l'enfant qu'il vous playra me donner, de la benediction de vostre amour eternel, qu'avec une parfaite confiance en vostre bonté, je vous demande tres-humblement.

Et vous, Vierge mere tres-sainte, ma chere Dame et unique Maitresse, qui estes l'unique honneur des femmes, recevez en vostre protection et dans le giron maternel de vostre incomparable suavité, mes desirs et supplications, affin qu'il playse à la misericorde de vostre Fils de les exaucer. Je le vous requiers, ô la plus aymable de toutes les creatures,

vous en conjurant par l'amour virginal que vous portastes à vostre cher espoux saint Joseph, par l'infiny merite de la nayssance de vostre Fils, par les tres-sainctes entrailles qui l'ont porté, et par les sacrées mammelles qui l'ont allaité.

O saints anges de Dieu! deputez à ma garde et à celle de l'enfant que je porte, deffendez-nous, gouvernez-nous, affin que par vostre assistance nous puissions enfin parvenir à la gloire de laquelle vous jouyssez, pour avec vous louer et benir nostre commun Seigneur et Maistre, qui vit et regne és siecles des siecles. *Amen.*

M XXXV.

S. François de Sales, à une Dame.

Il ne faut point s'inquieter de ses chéutes; avoir de la compassion pour les miseres du prochain.
Pratique pour ayder à se tranquilliser.

J'AY veu, ma tres-chere fille, ceste petite infirmité qui vous est arrivée ces jours passez, sur les divers mouvemens de vostre cœur, entre l'affection de renoncer à vostre propre inclination, et l'inclination de suivre vostre goust particulier.

Hé bien! ma chere fille, vous verrez que le plus grand mal que vous avez fait, c'est de vous estre troublée de vostre imbecillité; car si vous ne vous fussiez point inquiétée apres le premier choppement, mais que tout bellement vous eussiez reprins vostre cœur en vos mains, vous ne fussiez pas tombée au second.

Or, au bout de tout cela, il faut reprendre courage, et vous affermir de plus fort en nos saintes resolutions, surtout en celle de ne nous point inquieter, ou au moins de nous appayser à la premiere veuë et reflexion que nous ferons sur nostre inquiétude.

Ce mot là : *Je suis bien toute deschirée, moy*, ne fut pas bon au sujet sur lequel il fut dit; car, ma chere fille, il nous faut bien suivre la compassion au prochain, et l'humilité pour nous-mesme, ne pensant pas aysement que le prochain ayt jamais trop d'ayse, ny que nous en ayons trop peu.

Helas! nous aurons tousjours quelque chose à faire, tousjours quelques ennemys à combattre. Ne vous estonnez point, mais quand ces mauvaises inclinations vous rendront inquiétée, jetez l'œil interieur sur le Sauveur crucifié. Ah! Seigneur, vous estes mon miel et mon sucre; adoucissez ce cœur par la douceur du vostre. Divertissez-vous pour un peu, et allez vous preparer au combat; puis, representez-vous-y l'autre fois, et sentant la seconde esmotion, faites tout de mesme: Dieu vous assistera. Vive Jesus, en qui je suis tout vostre, etc.

M XXXVI.

S. François de Sales, à une Dame.

Les desirs trop ardens doivent estre moderez. Ce qu'il faut faire estant en doute si en quelque occasion on a fait son devoir ou non. Sentiment du Sainct touchant les austeritez et la retraite.

J'AY receu vos deux lettres, ma chere fille, et voy bien clairement que tout le mal que vous avez eu n'a esté qu'un vray embarrasement d'esprit, provenu de deux desirs qui n'ont pas esté satisfaits en vous. L'un estoit le desir de servir Dieu, en l'occasion qui se presentoit; l'autre, le desir de cognoistre si vous aviez fidellement fait vostre devoir; et en l'un et en l'autre, vous avez eu de l'empressement, qui vous a troublée et inquietée, et puis embarrassée. Or sus, sans doute vous avez bien fait vostre devoir : vostre esprit, penchant tousjours un peu à l'indignation, vous a fait treuver peu ce que vous avez fait; et le mesme esprit, desirant grandement de satisfaire à son obligation, et ne se pouvant certainement persuader de l'avoir fait, est tombé en tristesse et descouragement ou desgoust.

Or sus, ma chere fille, il se faut donc bien resjouyr en oubliant tout cela, et s'humiliant bien fort devant Nostre Seigneur, et vous ressouvenant que vostre sexe et vostre vocation ne vous permettent d'empescher le mal hors de chez vous, que par l'inspiration et proposition du bien, et des remonstrances simples, humbles et charitables à l'endroit des desfaillans, et par advertissemens aux superieurs, quand cela se peut : ce que je dy pour une autre fois; à quoy j'adjouste pour un advis general, que quand nous ne savons pas discerner si nous avons bien rendu nostre devoir en quelque occurrence, et sommes en doute d'avoir offensé Dieu, il faut alors s'humilier, requerir Dieu qu'il nous excuse, et demander plus de lumiere pour une autre fois, et oublier tout à fait ce qui s'est passé, et se remettre au train ordinaire : car une curieuse et empressée recherche pour sçavoir si nous avons bien fait, provient indubitablement de l'amour-propre, qui nous fait desirer de sçavoir si nous sommes braves, là où l'amour pur de Dieu nous dit : Truand ou couard que j'ay esté, humilie-toy, appuye-toy en la misericorde de Dieu; demande tousjours pardon, et, sur une nouvelle protestation de fidelité, passe oultre à la poursuite de ton advancement.

J'appreuve que, si ce n'est quelquesfois que l'on a besoin de repos, on ne dorme pas tousjours son saoul : mais pour faire que cela ne nuyse point, en lieu de dormir il faut un peu faire plus d'exercice, pour dissiper les humeurs que le manquement du

sommeil a laissées indigestes; et c'est en ceste sorte que vous pouvez retrancher une heure sur vostre sommeil du costé du matin, et non pas le soir; et je m'asseure que vous vous en porterez mieux.

Pour le reste des austeritez, ne vous en donnez point d'extraordinaire, car vostre complexion et vocation requierent que vous ne le fassiez pas; ny je n'approuve pas une grande retraitte pour le present; car il est mieux, pour l'acquisition des vertus, de les exercer emmy les contradictions; et ne faut point en cela se discourager, ains user de preparations frequentes pour s'y bien comporter.

Dieu soit tousjours nostre unique amour et pretention, ma chere fille; et je suis en luy tout vostre, etc.

M XXXVII.

S. François de Sales, à une Dame de condition (1).

Il l'exhorte à ne point playder, et luy conseille la voye d'accommodement. Effect pernicieux des procez, protexes de l'esprit de chicane, et de l'amour-propre avec la resplique.

JE ne vous dy point l'amour plus que paternel, certes, que mon cœur a pour vous, ma tres-chere fille; car je pense que Dieu mesme qui l'a creé, vous le dira: et s'il ne vous le fait entendre, il n'est pas en mon pouvoir de le faire. Mais pourquoy vous dy-je cela? Parce, ma tres-chere fille, que je ne vous ay pas escrit si souvent que vous eussiez peut-este désiré, et que quelquesfois on fait jugement des affections plus par les feuilles de papier que par les fruicts des veritables sentimens interieurs qui ne paroissent qu'és occurrences rares et signalées, et qui sont plus utiles.

Or sus, vous me demandez un papier que jusqu'à present je n'ay sceu trouver, et que M. n'a nullement. Vous desirez que, s'il n'est pas entre nos mains, on envoye vistement pour en avoir un pareil de Rome. Mais, ma fille, il me semble qu'à Troyes on a changé d'evesque; et si cela est, il faut donc sçavoir son nom.

Et pour ne plus faire de preface, je vous vay dire sans art et sans deguisemens ce que mon ame desire de vous dire. Jusqu'à quand sera-ce, ma tres-chere fille, que vous pretendrez d'autres victoires sur le monde, et d'affection à ce que vous y pouvez voir, que celles que Nostre Seigneur en a remportées, et à l'exemple desquelles il vous exhorte en tant de façons? Comment fit-il, ce Seigneur de tout le monde? Il est vray, ma fille, il estoit le Seigneur legitime de tout le monde: et playda-t-il

(1) C'est une religieuse.

jamais *pour avoir seulement où reclinér sa teste?* On luy fit mille torts : quel procez en eut-il jamais? devant quel tribunal fit-il jamais citer personne? Jamais en verité ; ains non pas mesme il ne voulut citer les traistres qui le crucifierent, devant le tribunal de la justice de Dieu : au contraire, il invoqua sur eux l'autorité de la misericorde. Et c'est ce qu'il nous a tant inculqué : *A qui te veut oster en jugement la tunique, donne-luy encore ton manteau.*

Je ne suis nullement superstitieux, et ne blasme point ceux qui playdent, pourveu que ce soit en verité, jugement et justice; mais je dy, j'exclame, j'escris, et, s'il estoit besoin, j'escrirois avec mon propre sang, que quiconque veut estre parfait, et tout à fait enfant de Jesus-Christ crucifié, il doit prattiquer ceste doctrine de Nostre Seigneur. Que le monde fremisse, que la prudence de la chair se tire les cheveux de despit, si elle veut, et que tous les sages du siecle inventent tant de divisions, pretextes, excuses qu'ils voudront; mais ceste parolle doit estre preferéc à toute prudence : *Qui te veut oster la tunique en jugement, donne-luy encore ton manteau.*

Mais, ce me direz-vous, cela s'entend en certain cas. Il est vray, ma tres-chere fille : mais, graces à Dieu, nous sommes en ce cas-là ; car nous aspirons à la perfection, et voulons suivre au plus pres que nous pourrons celuy qui, d'une affection véritablement apostolique, disoit : *Ayant de quoy boire et manger, et de quoy nous vestir, soyons contens de cela;* et crioit apres les Corinthiens : *Certes, desjà totalement et sans doute il y a faute et coulpe en vous, de quoy vous avez des procez ensemble.* Mais escoutez, ma fille, les sentimens et les conseils de cest homme, *qui ne vivoit plus en luy-mesme, mais Jesus-Christ vivoit en luy.* *Pourquoy, ajoute-t-il, pourquoy n'endurez-vous pas plutost qu'on vous defraude?* Notez, ma fille, qu'il parle non à une fille qui aspire d'un air particulier, et apres tant de mouvemens, à la vie parfaicte, mais à tous les Corinthiens. Notez qu'il veut qu'on souffre le tort; notez qu'il leur dit qu'il y a de la coulpe pour eux de playder contre ceux qui les trompent ou defraudent. Mais quel peché? Peché, parce que par ce moyen ils scandalisoient les mondains infidelles qui disoient : Voyez comme ces chrestiens sont chrestiens ! Leur Maistre dit : *A qui te veut oster la tunique, donne-luy encore ton manteau;* voyez comme pour les biens temporels ils mettent en hazard les eternels, et l'amour tendre et fraternel qu'ils doivent avoir les uns pour les autres. *Notez derechef, dit S. Augustin, la leçon de*

Nostre Seigneur ; il ne dit pas : Qui te veut oster une bague, donne-luy ton carcan, qui sont l'un et l'autre superflus ; mais il parle de la tunique et du manteau , qui sont choses necessaires.

O ma tres-chere fille ! voilà la sagesse de Dieu, voilà sa prudence, et qui consiste en la tres-sainte et tres-adorable simplicité, enfance, et, pour parler apostoliquement, en la tres-sacrée folie de la croix.

Mais, ce me dira la prudence humaine, à quoy nous voulez-vous reduire ? Quoy ! qu'on nous foule aux pieds, qu'on nous torde le nez, qu'on se joue de nous comme d'une marmotte, qu'on nous habille et deshaille sans que nous disions mot ? Ouy, il est vray, je veux cela ; je ne le veux pas moy, ains Jesus-Christ le veut en moy ; et l'Apostre de la croix et du crucifix s'escrie : *Jusqu'à present nous avons faim, nous avons soif, nous sommes nuds, nous sommes baffouez ; et enfin nous sommes faits comme une peleure de pomme, la rasclure du monde, ou une peleure de chataygne, ou une cocque de noyx.* Les habitans de Babylone n'entendent point ceste doctrine, mais les habitans du mont de Calvaire la prattiquent.

O ! me direz-vous, ma fille : mon Pere, vous estes bien severe tout à coup. Ce n'est pas tout à coup, certes ; car dès que j'eus la grace de sçavoir un peu le fruict de la croix, ce sentiment entra dans mon ame, il n'en est jamais sorti. Que si je n'ay pas vescu conformement à cela, ç'a esté par foiblesse de cœur, et non pas par sentiment : le claudement du monde m'a fait faire exterieurement le mal que je haysois interieurement ; et oseray dire ceste parolle, à ma confusion, à l'aureille du cœur de ma fille. Je ne fis jamais revanche ny presque mal qu'à contre cœur : je ne fay pas l'examen de conscience ; mais, selon que je voy en gros, je croy que je dy vray ; et tant plus inexcusable suis-je au reste.

Je le veux bien, ma fille, *soyez prudente comme le serpent, qui se despouille tout à fait, non de ses habits, mais de sa peau mesme, pour rajeunir ; qui cache sa teste, dit S. Gregoire, c'est-à-dire pour nous la fidellité aux parolles evangeliques, et expose tout le reste à la mercy de ses ennemys, pour sauver l'integrité de celle-là.*

Mais enfin que veux-je dire ? J'escris avec impetuosité ceste lettre, que j'ay esté forcé de faire à deux fois ; et l'amour n'est pas prudent et discret, il va de force et devant soy. Vous avez là tant de gens d'honneur, de sagesse, d'esprit, de cordialité, de

piété, ne leur sera-t-il pas aysé de reduire Madame de C. et Madame de L. à quelque party dans lequel vous puissiez avoir une sainte suffisance? Sont-elles des tigres, pour ne se laisser pas sagement ramener à la rayson? N'avez-vous pas là M. N., en la prudence duquel tout ce que vous estes et tout ce que vous pretendez seroit tres-bien assure? N'avez-vous pas M. N., qui vous fera bien ceste charité de vous assister en ceste voye chreslienne et paysible? Et le bon Pere N. ne prendra-t-il pas playsir à servir Dieu en vostre affaire, qui regarde à peu pres quasi le salut de vostre ame, et du moins tout à fait vostre advancement en la perfection? Et puis Madame N. ne doit-elle pas estre creue, car elle est voirement, certes, je ne dy pas tres-bien bonne, mais elle est assez prudente pour vous bien conseiller en cecy.

Que de pudicitez, que d'artifices, que de parolles seculieres, et peut-estre que de mensonges, que de petites injustices et douces et bien couvertes, et imperceptibles calomnies, employe-t-on en ce tracas de procez et de procedures! Direz-vous point que vous voulez vous maryer, pour scandaliser tout un monde par un mensonge evident, si vous n'avez un percepteur continuuel qui vous souffle à l'aureille la pureté de la sincerité? Ne direz-vous point que vous voulez vivre au monde, et estre entretenue selon vostre naissance? que vous avez besoin de cecy et de cela? Et que sera-ce de toute ceste fourmilere de pensées et imaginations que ces poursuites produiront en vostre esprit? Laissez, laissez aux mondains leur monde : qu'avez-vous besoin de ce qui est requis pour y passer? Deux mille escus et moins encore suffiront tres-abondamment pour une fille qui ayme Nostre Seigneur crucifié. Cent et cinquante escus de pension ou deux cents, sont des richesses pour une fille qui croit en l'article de la pauvreté evangelique.

Mais si je n'estois pas religieuse de clausure, ains seulement associée à quelque monastere, je n'aurois pas de quoy me faire appeller Madame, sinon par une ou deux servantes. Et comment? Avez-vous veu jamais que Nostre-Dame en eust tant? Que vous importe-t-il que l'on sçache que vous estes de bonne mayson selon le monde, pourveu que vous soyez de la mayson de Dieu? Oh! mais, je voudrois fonder quelque mayson de pieté, ou du moins faire de grandes assistances à une mayson; car, estant infirme de corps, cela me feroit plus gayement supporter. Da, il est vray, ma tres-chere fille, je le sçavois bien que vostre pieté faysoit planche à l'amour-propre, tant elle est piteusement humaine. Certes, en somme, nous n'aymons pas les croix, si elles

ne sont d'or, emperlées et esmaillées. C'est une riche, quoyque tres-devote et admirablement spirituelle abjection, que d'estre regardée dans une congregation comme fondatrice, ou du moins grande bienfaictrice. Lucifer se fust contenté de demeurer au ciel à ceste condition-là. Mais de vivre d'aumosne comme Nostre Seigneur, de prendre la charité d'autruy en nos maladies, nous qui d'extraction et de courage sommes cecy et cela, cela certes est bien fascheux et difficile. Il est vray, il est difficile à l'homme, mais non pas au Fils de Dieu, qui le fera en vous.

Mais n'est-ce pas une bonne chose d'avoir le sien, pour l'employer à son gré au service de Dieu? Le mot à *son gré* fait les esclairesemens de nostre differend. Mais je dy, à vostre gré, mon Pere; car je suis tousjours vostre fille, Dieu l'ayant ainsi voulu. Or sus, mon gré donc est que vous vous contentiez de ce que M. N. et Madame de N. adviseront, et que le reste, vous le laissiez pour l'amour de Dieu, et l'edification du prochain, et la paix des ames de Mesdames vos sœurs, et que vous le consacriez ainsi à la dilection du prochain et à la gloire de l'esprit chretien. O mon Dieu! que de benedictions, que de graces, que de richesses spirituelles pour vostre ame, ma tres-chere fille! si vous faites ainsi, vous abonderez et surabonderez: Dieu benira vostre peu, et il vous contentera; non, non, il n'est pas difficile à Dieu de faire autant avec cinq pains d'orge comme Salomon avec tant de cuisiniers et de pourvoyeurs. Demeurez en paix. Je suis tres-invariablement vostre vray serviteur et pere.

M XXXVIII.

S. François de Sales, à une Dame.

Il l'exhorte à la confiance en Dieu, à une humilité genereuse, à la liberté des enfans de Dieu, à une sainte joye, et à la pureté d'intention.

MADAME ma tres-chere fille (car je croy que vous voulez bien que je vous nomme ainsi), nourrissez vostre chere ame en esprit de cordiale confiance en Dieu; et à mesure que vous vous treuverez environnée d'imperfections et miseres, relevez vostre courage à bien esperer.

Ayez beaucoup d'humilité; car c'est la vertu des vertus; mais humilité genereuse et paysible.

Soyez fidelle à bien servir nostre Maistre; mais gardez en son service la liberté filiale et amoureuse, sans donner des amer-tumes desgoustantes à vostre cœur.

Conservez un esprit d'une sainte joye, qui, modestement respandue sur vos actions et parolles, donne de la consolation aux

gens de bien qui vous verront, afin qu'ils en glorifient Dieu, qui est nostre unique pretention.

Et puisque vous ne sçauriez plus exercer vostre corps en aucune mortification et aspreté de penitence, et qu'il n'est nullement expedient que vous y pensiez, ainsi que nous demeurames d'accord, tenez vostre cœur bien rangé devant son Sauveur, et faites, le plus que vous pourrez, ce que vous ferez pour playre à Dieu; et ce que vous aurez à souffrir selon la condition de ceste vie, souffrez-le à mesme intention.

Car ainsi Dieu vous possedera toute, et vous fera la grace que vous le possederez un jour eternellement : dont je le supplieray toute ma vie, ma tres-chere fille, et seray de tout mon cœur vostre, etc.

M XXXIX.

S. François de Sales, à une Dame.

Il l'exhorte à un genereux mespris, et à un despoüillement entier des creatures.

C'EST la verité, Madame ma tres chere fille, qu'entre les souvenirs que j'ay des ames que Dieu m'a fait aymer, celuy de la vostre m'est de tres-grande consolation; car j'ay veu un certain despoüillement des creatures et de leurs vanitez, qu'il m'est impossible de n'aymer pas passionnement.

Tenez bien, je vous supplie, vostre cœur haut eslevé comme cela, ma tres-chere fille : qu'il ayt tout à fait son soing attaché à la belle eternité qui vous attend. Les enfans du monde confessent ordinairement, en mourant, que ceste vie n'est pas considerable, que pour l'eternelle; mais les enfans de Dieu touchent toute leur vie ceste verité.

Vivez comme cela, parmy toute ceste multitude de fascheuses occupations, que vostre condition vous oblige de voir et d'avoir; et comme ceux qui s'achement à leur patrie n'esperent le repos qu'apres y estre arrivez, ainsi pretendez tousjours à ceste paix perdurable à laquelle vous allez et ardez, travaillez et marchez; je suis consolé de quoy petit à petit vous faites vostre chemin tres-aysé. Dieu soit à jamais au milieu de nos esprits, qui est le souhaict continuel, Madame, de vostre, etc.

M XL.

S. François de Sales, à une Dame.

Il luy recommande la confiance en Dieu dans les croix.

VOILA la lettre, ma tres-chere fille, faites-la fermer, et soyez bien ferme en la confiance que nous devons avoir en la provi-

dence de Dieu ; laquelle, si elle vous prepare des croix, vous donnera des espauls pour les porter. Vous sçavez d'où me vient une si grande presse, et, Dieu aydant, en serez bien ayse.

M XLI.

S. François de Sales, à une Dame.

Les tribulations sont utiles et precieuses aux estous.

O QUE Dieu est bon, ma tres-chere fille ? Il est vray qu'il est bon à tous, mais souverainement à ceux qui l'ayment.

Les tribulations sont plus precieuses que l'or et le repos aux ames que Dieu à choysies.

J'escris à nostre sœur superieure selon vostre desir et celuy de ceste chere fille : car je ne puis ny ne dois faire autrement : elle sera bien-heureuse, ceste ame, si elle persevere constamment. Meilleure est une heure és portiques de Dieu, que mille millions és cabinets des pecheurs. Or vous y estes encore, ma tres-chere fille, en ces porches sacrez de Nostre Seigneur, puisque vous pretendez, et pretendez invariablement, à la conjunction de vostre ame à son Dieu, et qu'elle fait la pluspart de son sejour au mont sacré du Calvaire.

Dieu soit à jamais au milieu de vostre ame, pour l'enflammer de plus en plus de son pur amour, qui est la plus digne et la plus desirable benediction de vostre esprit. Je suis de tout le mien tres-invariablement et parfaitement vostre, etc.

M XLII.

S. François de Sales, à une Dame.

Sur les peynes spirituelles.

CONTINUEZ à souffrir ces petites disettes, et pauvretez spirituelles, que N. S. en sa bonté permet arriver en vostre ame. Car ce n'est que pour l'affermir et rendre solide, tandis que par resolution vous vous attachiez à sa divine Majesté sans entremise d'aucune sorte de consolation. Faites donc bien ainsi, ma chere fille, en toute sorte d'evenement. Tenez-vous bien pres de N. S. et le supplyez qu'il soit vostre predicateur luy-mesme ce Carisme. Ha ! qu'il fait bon ouyr ces sacrées parolles qu'il dit à nos cœurs quand nous les mettons aupres du sien ! Vrayement, ma chere fille, je n'ay nul soucy de vostre cœur, pourveu que vostre volonté soit en assurance toute resignée en celle de N. S. Laissez-le là, ce cœur chetif, s'il veut demeurer immobile, pourveu que la volonté qui est en luy tire et mouve en son Dieu.

M XLIII.

S. François de Sales, à une Dame.

Sur l'amour de Dieu.

Il est vrai que les amitez et affections fondées sur la gloire de Dieu sont invariablement inviolables, ma chere fille, de sorte que ny le silence, ny les esloignemens, ny la varieté des accidens ne sçauroient deffaire ce que Dieu a fait. Vivez donc tousjours en ceste parfaicte assurance que mon ame ne sçauroit pas seulement un seul moment oublier l'amour sacré et vrayement paternel qu'il a pour la vostre; demeurez bien en paix parmy vos seicheresses et attendez en patience la rosée des consolations celestes. Il est bon que nous ne soyons pas tousjours attachez au mammelles de nostre Dieu, et que nous nous soyons un peu fors (1) de sa douceur. Taschez de rendre le bon odeur parmy le prochain là où vous estes. Quel bon-heur est celuy-là, que changeant de place vous ne changez point de cœur! Mon Dieu, ma fille, puisque nostre cœur ne change point de Dieu, pourquoy changeroit-il d'amour? Aussi bien n'y a-t-il rien au monde pour nostre cœur que Dieu; ny pour Dieu que nostre cœur. Tenez-vous donc tousjours bien ferme au pied du crucifix. Bonsoir, ma chere fille, recommandez-moy bien tousjours devotement à la misericorde de Celuy pour lequel je suis sans fin vostre, affin qu'on louë le parfumeur celeste en la boutique duquel vous vivez.

M XLIV.

S. François de Sales, à une Dame.

Il l'engage à la sousmission.

Vous aurez, je m'asseure, receu ce que vous desirez de Monsieur le premier President de Savoye, car il le despescha soudain; et maintenant, ma tres-chere fille, vous recevrez, s'il vous playst, en ce billet, une assurance nouvelle que je ne cesseray jamais de vous souhaitter mille et mille benedictions. Tenez bon, ma chere fille, et soyez immobile és resolutions que vous aurez prises pour le salut de vostre ame, affin que vous puissiez rendre bon compte de vous-mesme à Nostre Seigneur, au jour de vostre trespas, lequel, à mesure qu'il s'approche, vous invite à vous preparer soigneusement.

Soyez bien douce et gracieuse parmy les affaires que vous

(1) Hors.

avez, car tout le monde attend ce bon exemple de vous. Il est aysé de conduire la barque, quand elle n'est pas pressée des vens, et de passer une vie qui est exempte d'affaires; mais parmy les tracas des procez, comme parmy les vens, il est difficile de tenir le chemin. C'est pourquoy il faut avoir grand soing de soy-mesme, de ses actions et de ses intentions, et faire tousjours voir que le cœur est bon, juste, doux, humble et genereux. Vivez toute en Nostre Seigneur, conservez bien vostre ame, et ayez la mienne, la recommandant souvent à la divine misericorde, puisque je suis vostre, etc.

M XLV.

S. François de Sales, à une Dame.

Il faut esperer en Dieu dans les croix, et les aymer : on peut se les rendre supportables en les regardant à travers la croix de Jesus-Christ, et en considerant leur avantage.

MADAME, si Dieu vous a rendue plus forte et vaillante à supporter vos adversitez, la gloire en soit à sa bonté, laquelle est tousjours prompte au secours des ames qui esperent en luy : esperez donc tousjours en luy, Madame, et, pour esperer en luy, soyez tousjours toute sienne; immolez souvent vostre cœur à son amour sur l'autel mesme de la croix, en laquelle il immola le sien pour l'amour de vous.

La croix est la porte royale pour entrer au temple de la sainteté. Qui en cherche ailleurs n'en trouvera jamais un seul brin.

Madame, je ne vous diray point que vous ne regardiez point vos afflictions; car vostre esprit, qui est propre à resplicquer, me diroit qu'elles se font bien regarder par l'aspreté de la douleur qu'elles donnent : mais je vous diray bien que vous ne les regardiez pas qu'au travers de la croix, et vous les trouverez ou petites, ou du moins si agreables que vous en ayerez plus la souffrance que la jouissance de toute consolation qui en est separée.

Et me ressouvenant de ceste croix exterieure que vous portiez, quand j'eus le contentement de vous voir, sur vostre cœur, ayez bien vostre croix, ma chere dame; car elle est toute d'or, si vous la regardez de vos yeux d'amour : et, bien que d'un costé vous voyez l'amour de vostre cœur mort et crucifié entre les cloux et les espines, vous trouverez de l'autre un assemblage de pierres precieuses, pour en composer la couronne de gloire qui vous attend, si, en attendant de l'avoir, vous portez amoureuxment celle d'espines avec vostre Roy, qui a tant voulu souffrir pour entrer en sa felicité. Vous cognoistrez bien que mon cœur

se dilate en vous parlant, et que c'est une saillie de l'amour qu'il a pour le vostre, que je conjure d'en faire aussi souvent devant Dieu, pour impetrer sa misericorde sur moy, qui suis en verité vostre, etc.

M XLVI.

S. François de Sales, à une Dame affligée.

L'amour rend douces les souffrances, qui sont l'eschole de la perfection.

Si Nostre Seigneur vous donne quelque contentement, ma tres-chere fille, en la veritable et nompareille dilection qu'il a mise dans mon cœur pour le vostre, j'en beny son saint nom, et en remercie sa providence, vous assurant fort fidellement que ce m'est une consolation toute particuliere de sçavoir que reciproquement vostre ame cherisse puissamment la mienne de cest amour sacré que la divine Bonté peut donner : et si, pour tout cela je ne veux pas vous prier de me le continuer, sçachant bien qu'il est imperissable comme le motif duquel il prend sa source. Or sus, mais, parmy tout cela, je ne suis pas sans varieté d'amertumes interieures, bien que je sçache aussi qu'estant ce que vous estes à Nostre Seigneur, vostre amertume ne peut estre qu'en paix, et que l'amour souslage vostre douleur ; car vrayement j'ay un certain cœur de pere, mais qui tient un peu du cœur de mere.

J'ayme vostre advancement en la solide pieté, et cest advancement requiert des difficlitez, affin que vous soyez exercée en l'eschole de la croix, en laquelle seule nos ames se peuvent perfectionner ; mais je ne me puis empescher des tendretes maternelles qui font desirer les douceurs pour les enfans. Soyez seulement courageuse, ma chere fille. Il n'est pas des rosiers spirituels comme des corporels : en ceux-cy les espines durent, et les roses passent ; en ceux-là les espines passeront, et les roses demeureront.

Je remercie infiniment Mademoiselle N. de la charité qu'elle me promet. O qu'elle sera genereuse, si elle s'unit à Celuy qui, pour s'unir à nous, descendit du ciel en terre, et, pour nous tirer à sa gloire, embrassa nostre abjection ! Ma tres-chere fille, le porteur qui m'a apporté vostre lettre ne me donne que des momens pour vous escrire ; c'est pourquoy je finis, vous dediant en Nostre Seigneur tout mon cœur et mes affections.

M XLVII.

S. François de Sales, à une Dame.

Il la console sur l'emprisonnement de son mary. C'est dans les afflictions que l'on doit marquer son amour à N. S.; elles sont preferables aux satisfactions. Il l'exhorte à mettre sa confiance en Dieu, et luy promet de s'employer pour l'eslargissement du prisonnier.

Annessy.

MA tres-chere fille, c'est maintenant, que vous estes en affliction, que vous devez tesmoigner à Nostre Seigneur l'amour que vous luy avez si souvent promis et protesté entre mes mains. Ce me sera une extreme consolation d'apprendre que vostre cœur se comporte bien pour ce regard.

Recommandez-vous aux prieres de S. Louÿs, lequel, apres avoir longuement assisté et servy les malades de contagion en son armée, s'estima bien-heureux d'en mourir, prononçant ceste orayson pour ses dernieres parolles : *J'entreray en ta mayson, ô mon Dieu : j'adoreray en ton temple, et confesseray ton nom.*

Remettez-vous en la volonté divine, qui vous conduira selon vostre mieux pour l'emprisonnement de vostre mary. Je voudrois bien en ceste occasion vous donner quelque sorte de bonne consolation, mais je n'ay pas de quoy. Je prie donc Nostre Seigneur qu'il soit vostre consolation, et qu'il vous fasse bien entendre *que par plusieurs travaux et tribulations il vous fait entrer au royaume des cieux*; et que les croix et afflictions sont plus aymables que les contentemens d'esprit et delectations, puisque Nostre Seigneur les a choysies pour soy et pour tous ses vrayes serviteurs.

Ayez bon courage, ma chere fille, tenez ferme vostre confiance en Celuy au service duquel vous vous estes dediée et abandonnée, car il ne vous abandonnera point : et cependant je m'employeray de tout mon cœur, afin d'ayder vostre mary, envers tous ceux que je croy avoir du credit pour le faire desliver, et que je scauray vouloir faire quelque chose à ma consideration; et desjà j'ay commencé ce bon office dès avant-hyer, vous cherissant comme ma vraye fille, et tout ce qui vous appartient, pour l'amour de Nostre Seigneur à qui vous appartenez; la volonté duquel soit faite és siecles des siecles. *Amen.*

M XLVIII.

S. François de Sales, à une Dame.

Il la console sur des secheresses spirituelles. La patience et la resignation en sont les remedes; elles sont preferables au goust.

CERTES, ma chere fille, ce n'est pas que je n'aye un cœur tout tendre pour vous; mais je suis tellement tracassé d'encom-

briers, que je ne puis pas escrire quand je veux : et puis vostre mal, qui n'est autre que de seicheresse et aridité, ne peut estre remedié par lettre. Il faut en presence ouyr vos petits accidens, et encore apres tout, la patience et resignation en est l'unique guerison : apres l'hyver de ces froydeures, le saint esté arrivera, et nous serons consolez.

Helas ! ma fille, nous sommes tousjours affectionnez à la douceur, suavité, et delicieuse consolation ; mais toutesfois l'aspreté de la seicheresse est plus fructueuse : et quoyque S. Pierre aymast la montaigne du Thabor, et fuyst la montaigne du Calvaire, celle-cy toutesfois ne laisse pas d'estre plus utile que celle-là ; et le sang qui est respandu en l'une est plus desirable que la clarté qui est respandue en l'autre. Nostre Seigneur vous traite desjà en brave fille, vivez aussi un peu comme cela. Mieux vaut manger le pain sans sucre, que le sucre sans pain.

L'inquiétude et le chagrin qui vous arrive de la cognoissance de vostre neantise n'est pas aymable : car, encore que la cause en est bonne, l'effect neantmoins ne l'est pas. Non, ma fille, car ceste cognoissance de nostre neantise ne nous doit pas troubler, ains adoucir, humilier et abbaïsser ; c'est l'amour-propre qui fait que nous nous impatientons de nous voir vils et abjects. Or sus, je vous conjure par nostre commun amour, qui est Jesus-Christ, que vous viviez toute-consolée et toute tranquille en vos infirmités. Je me glorifieray eu mes infirmités, dit nostre grand S. Paul, affin que la vertu de mon Sauveur habite en moy ; ouy, car nostre misere sert de throsne pour faire recognoistre la bonté souveraine de Nostre Seigneur.

Je vous souhaite mille benedictions. O Seigneur ! benissez le cœur de ma tres-chere fille, faites-le brusler comme un holocauste de suavité à l'honneur de vostre divine dilection : qu'elle ne cherche aucun autre contentement que le vostre, ne requiere autre consolation que celle d'estre tres-parfaitement consacrée à vostre gloire ! Jesus soit à jamais au milieu de ce cœur, et que ce cœur soit à jamais au milieu de Jesus ! Jesus vive en ce cœur et ce cœur en Jesus ! Je suis en luy plus vostre que vous ne sçauriez croire, ma chere fille. Vostre, etc.

M XLIX.

S. François de Sales, à une Dame.

Il la console sur quelques plaisanteries qu'on avoit fait courir contre elle : l'unique remède à la calomnie est de dissimuler. Advis au sujet de la confession. De la revue annuelle. La cheute dans le peché mortel n'empesche pas le progres dans la devotion, pourveu qu'on n'y persevere pas.

MA tres-chere sœur, je n'ay pas eu le bien de voir M. N. ; mais je ne laisse pas de sçavoir que vous avez esté affligée à rayson de certains pasquins qui ont couru par-delà ; et moy je voudrois bien porter tousjours vos peynes et vos travaux, ou au moins vous ayder à les supporter. Mais puisque la distance de nos sejours ne permet pas que je vous secoure d'autre sorte, je prie Nostre Seigneur qu'il soit le protecteur de vostre cœur, et qu'il en bannisse toute tristesse desordonnée.

Certes. ma tres-chere sœur, la pluspart de nos maux sont imaginaires plus que reels. Pensez-vous que le monde croye ces pasquins ? Il se peut faire que quelques-uns s'y amusent, et que les autres entrent en quelque soupçon ; mais sçachez que, vostre ame estant bonne et bien resignée és mains de Nostre Seigneur, toutes sortes de telles attaques s'esvanouissent au vent comme la fumée ; et plus le vent est gros, plustost elles disparaissent. Le mal de la calomnie ne se guerit jamais si bien que par la dissimulation, en mesprisant les mespris, et tesmoignant par nostre fermeté que nous sommes hors de prinse, principalement en matiere de pasquins : car la calomnie qui n'a ny pere ny merc qui la veuille advouer, monstre qu'elle est illegitime.

Or sus, ma tres-chere sœur, je vous veulx dire un mot que S. Gregoire disoit à un evesque affligé : Helas, dit-il, si vostre cœur estoit au ciel, les vens de la terre ne l'esmouveroient aucunement : à qui a renoncé au monde, rien de ce qui se passe de la part du monde ne peut nuire. Jetez-vous aux pieds du crucifix, et voyez combien d'injures il reçoit : suppliez-le, par la douceur avec laquelle il les a receues, qu'il vous donne la force de supporter ces bruicts, qui, comme à sa servante jurée, vous sont tombez en partage. Bien-heureux sont les pauvres, car ils seront riches au ciel, le royaume leur appartenant ; et bien-heureux les injuriez et calomniez, car ils seront honnorez de Dieu.

Au reste, la revue annuelle de nos ames se fait, ainsi que vous l'entendez, pour les deffauts des confessions ordinaires, qu'on supplée par celle-cy, pour se provocquer et exercer à une plus profonde humilité, mais surtout pour renouveler, *non les*

bons propos, mais les bonnes resolutions que nous devons appliquer pour remedes aux inclinations, habitudes et autres sources de nos offenses auxquelles nous nous trouverons plus sujets.

Or il est vray qu'il seroit plus à propos de faire ceste reveue devant celuy qui auroit desjà receu la confession generale, affin que, par la consideration et rapport de la vie precedente à la vie suivante, on pust micux prendre les resolutions requises en toutes façons : cela seroit plus desirable; mais les ames qui, comme vous, n'ont pas ceste commodité, peuvent prendre celle de quelque autre confesseur le plus discret et sage qu'elles trouveront.

Pour vostre seconde difficulté, je vous dy, ma tres-chere sœur, qui n'est nullement besoin en vostre reveue de marquer particulièrement le nombre ny les menues circonstances de vos deffauts; ains suffit de dire en gros quelles sont vos principales cheutes, quels vos premiers destracquemens d'esprit; et non pas combien de fois vous estes tombée, mais si vous estes fort sujette et adonnée au mal. Par exemple, vous ne devez pas vous enquerir combien de fois vous estes tombée en cholere, car peut-estre y auroit-il trop à faire, mais simplement dire si vous estes sujette à ce desreglement, si, lorsqu'il vous arrive, vous y demeurez engagée longuement, si c'est avec beaucoup d'amertume et de violence, et enfin quelles sont les occasions qui vous y provocquent le plus souvent : si c'est le jeu, la hautaineté ou orgueil; si c'est la meslancholie ou opiniastreté (or cecy soit dit par exemple) : et ainsi en peu de tems vous aurez achevé vostre petite reveue, sans beaucoup tourmenter ny vostre memoire ny vostre loysir.

Quant à la troisieme difficulté, quelques cheutes és pechez mortels, pourveu que ce ne soit pas par dessein d'y croupir, ny avec un endormissement au mal, n'empeschent pas que l'on n'ayt fait progrez en la devotion, laquelle bien que l'on perde pechant mortellement, on la recouvre neantmoins au premier veritable repentir que l'on a de son peché, mesme, comme je dy, quand on n'a pas longuement trempé au mal-heur : de sorte que ces revenes annuelles sont grandement salutaires aux esprits qui sont encore un peu foibles; car, si bien les premieres resolutions ne les ont pas du tout affermys, les secondes et troisiemes les affermiront davantage; et enfin, à force de se resoudre souvent, on demeure tout à fait resolu; et ne faut nullement perdre courage, ains, avec une sainte humilité, regarder son infirmité,

l'accuser, demander pardon, et invoquer le secours du ciel.
Vostre, etc.

ML.

S. François de Sales, à une Dame.

Moyens pour nous consoler et nous fortifier dans nos peynes.

C'EST la verité, ma tres-chere fille, que rien ne nous peut donner une plus profonde tranquillité en ce monde, que de regarder souvent Nostre Seigneur en toutes les afflictions qui luy arriverent depuis sa nayssance jusqu'à sa mort : car nous y verons tant de mespris, de calomnies, de pauvreté, d'indigence, d'abjection, de peynes, de tourmens, de nuditez, d'injures, et de toutes sortes d'amertumes, qu'en comparayson de cela nous cognoistrans que nous avons tort d'appeller afflictions, et peynes, et contradictions ces petits accidens qui nous arrivent, et que nous avons tort de desirer de la patience pour si peu de chose, puisqu'une seule petite goutte de modestie suffit pour bien supporter ce qui nous arrive.

Je cognois fort bien l'estat de vostre ame, et m'est advis que je la voy tousjours devant moy avec toutes ces petites esmotions de tristesse, d'estonnement et d'inquiétude qui la vont troublant, parce qu'elle n'a pas jetté encore assez avant les fondemens de l'amour de la croix et de l'abjection dedans sa volonté. Ma tres-chere fille, un cœur qui estime et ayme grandement Jesus-Christ crucifié ayme sa mort, ses peynes, ses tourmens, ses crachats, ses vituperes, ses disettes, ses faims, ses soifs, ses ignominies, et quand il luy en arrive quelque petite participation, il en jubile d'ayse et les embrasse amoureusement.

Vous devez donc tous les jours, non pas en l'orayson, mais à part, en vous promenant, faire une reveuë de Nostre Seigneur entre les peynes de nostre redemption, et considerer quel bonheur vous sera d'y participer; voir en quelle occasion ce bien-là vous peut arriver, c'est-à-dire les contradictions que vous pourrez avoir en tous vos desirs, mais surtout és desirs qui vous sembleront plus justes et legitimes; et puis, avec un grand amour de la croix et passion de Nostre Seigneur, vous vous devez escrire avec S. André : O bonne croix, tant aymée de mon Sauveur, quand me recevrez-vous entre vos bras?

Voyez-vous, ma tres-chere fille, nous sommes trop delicats d'appeller pauvreté un estat auquel nous n'avons ny faim, ny froid, ny ignominies, mais seulement quelques petites incommoditez à nos desseins. Quand nous nous reverrons, ressouve-

nez-moy que je vous parle un peu de ceste tendresse et delicatesses de vostre cher cœur ; car vous avez surtout besoin, pour vostre paix et repos, d'estre guerie de cela avant toutes choses, et de bien former en vous l'apprehension de l'éternité, en laquelle quiconque pense souvent, il se soucie fort peu de ce qui arrive en ces trois ou quatre momens de vie mortelle.

Puisque vous estes aspre à jeusner la moytié des Advens, vous pouvez continuer jusqu'à la fin ; je veux bien que vous communiez, voire deux jours suivans quand il y aura des festes. Allez bien devotement à la messe apres disner, c'est à la vieille façon des chrestiens. Nostre Seigneur ne regarde pas à ces petites choses : la reverence consiste au cœur ; il ne faut pas nourrir vostre esprit en ces petites considerations. A Dieu, ma tres-chere fille ; tenez-moy bien tousjours pour tout vostre, car en vraye verité je le suis. Dieu vous benyisse. *Amen.*

M L I.

S. François de Sales, à une Dame.

Comment il faut se comporter dans les grandes douleurs. On peut desirer et on doit se procurer des remedes : comment. Les infirmes peuvent faire leurs exercices spirituels dans une posture commode.

MA chere fille, laissons pour un peu la meditation : ce n'est que pour mieux sauter que nous reculons ; et pratiquons bien ceste sainte resignation et cest amour pur de Nostre Seigneur, qui ne se pratique jamais entierement qu'emmy les tourmens : car d'aymer Dieu dedans le sucre, les petits enfans en feroient bien autant ; mais de l'aymer dedans l'absynthe, c'est là le coup de nostre amoureuse fidelité. De dire : Vive Jesus ! sur la montagne du Thador, S. Pierre tout grossier en a bien le courage ; mais de dire : Vive Jesus ! sur le mont du Calvaire, cela n'appartient qu'à la Mere et à l'amoureux disciple qui luy fut laissé pour enfant.

Or sus, ma fille, voyez-vous, je vous recomande à Dieu pour obtenir pour vous ceste sacrée patience ; et n'est pas en mon pouvoir de luy proposer rien pour vous, sinon que tout à son gré il façonne vostre cœur pour s'y loger et y regner eternellement : qu'il le façonne, dy-je, ou avec le marteau, ou avec le ciseau, ou avec le pinceau, c'est à luy d'en faire à son plaisir. Non pas, ma chere fille ? Faut-il pas faire ainsi ?

Je sçay que vos douleurs se sont augmentées depuis peu, et à mesure les desplaysirs que j'en ay, bien qu'avec vous je louë et beny Nostre Seigneur de son bon playsir qu'il exerce en vous,

vous faisant participer à sa sainto croix, et vous couronnant de sa couronne d'espines.

Mais, ce me dites-vous, vous ne pouvez guere arrester vostre pensée sur les travaux que Nostre Seigneur a soufferts pour vous, tandis que les douleurs vous pressent. Hé bien! ma chere fille, il n'est pas aussi requis que vous le fassiez; ains que tout simplement vous esleviez, le plus frequemment que vous pourrez, vostre cœur à ce Sauveur, et que vous fassiez ces actions : 1° d'accepter le travail de sa main, comme si vous le voyiez luy-mesme, vous l'imposant et fourrant en vostre teste; 2° vous offrant d'en souffrir encore davantage; 3° l'adjurant, par le merito de ses tourmens, d'accepter ces petites incommoditez en l'unyon des peynes qu'il souffrit sur la croix; 4° protestant que vous voulez non-seulement souffrir, mais aymer et caresser ces maux, comme envoyez d'une si bonne et douce main; 5° invoquant les martyrs et tant de serviteurs et servantes de Dieu, qui jouyssent du ciel pour avoir esté fort affligez en ce monde.

Il n'y a nul danger à desirer du remede; ains il le faut soigneusement procurer : car Dieu, qui vous a donné le mal, est aussi l'auteur des remedes. Il faut donc les appliquer, avec telle resignation neantmoins, que, si sa divine Majesté veut que le mal surmonte, vous y acquiescerez; s'il veut que le remede vainque, vous l'en henirez.

Il n'y a point de danger, en faisant les exercices spirituels, d'estre assise : nullement, ma fille; mais je dy pour beaucoup moins d'incommoditez que celles que vous souffrez.

Mon Dieu! ma fille, que vous estes heureuse, si vous continuez à vous tenir sous la main de Dieu humblement, doucement et sousplement! Ah! j'espere que ce mal de teste profitera beaucoup à vostre cœur : vostre cœur, dy-je, que le mien cherit d'un amour tout particulier. C'est maintenant, ma fille, que plus que jamais, et à tres-bonnes enseignes, vous pouvez tesmoigner à nostre doux Sauveur que c'est de toute vostre affection que vous avez dit et direz : Vive Jesus! Vive Jesus! ma fille, et qu'il regne parmy vos douleurs, puisque nous ne pouvons regner ny vivre que par celle de sa mort. Je suis en luy tout entierement vostre, etc.

M LII.

*S. François de Sales, à une Dame,
dont le mary avoit deu se battre en duel.*

Mal-heureux estat des duellistes; horreur du Salnet pour ceste sorte de combat.

MA tres-chere fille, je voy par vostre lettre l'estat de l'ame du cher mary, par le duel designé et non commis auquel il s'estoit resolu. Je ne pense pas qu'il y ayt excommunication; car il n'est venu à aucun effect porté par les canons.

Mais, ma tres-chere fille, je confesse que je suis scandalisé de voir des ames bonnes catholiques, et qui d'ailleurs ont de l'affection à Dieu, estre si peu soigneuses du salut eternel, que de s'exposer au danger de ne voir jamais la face de Dieu, et de voir à jamais et sentir les horreurs de l'enfer. En verité, je ne puis penser comme l'on peut avoir un courage si desreglé, mesme pour des bagatelles et choses de rien.

L'amour que je porte à mes amys, mais specialement au cher mary, me fait herisser les cheveux en teste, quand je sçay qu'ils sont en tel peril; et ce qui me tourmente le plus, c'est le peu d'apparence qu'il y a qu'ils ayent le vray desplaysir qu'il faut avoir de l'offense de Dieu, puisqu'ils ne tiennent compte de s'en empescher à l'avenir. Que ne ferois-je pour obtenir que telles choses ne se fissent plus!

Or je ne dy pas cecy pour vous inquietter. Il faut esperer que Dieu nous amendera tous ensemblement, pourveu que nous l'en supplyons comme il faut. Procurez donc que le cher mary se confesse: car, encore que je ne pense pas qu'il soit en excommunication, il est neantmoins en un terrible peché mortel, duquel il faut qu'il sorte soudain; car l'excommunication ne se contracte qu'avec les effects, mais le peché se contracte par la volonté.

Je pense que j'auray bientost le bracelet de la presence de Dieu, que je supplie vous benir de toutes les desirables benedictions que vous puissiez desirer, ma tres-chere fille. Vostre, etc.

M LIII.

S. François de Sales, à une Dame.

Il luy donne des remedes contre l'impatience és occurrences du mesnage.

MA tres-chere fille, ce sera tousjours quand je pourray que vous aurez de mes lettres; mais maintenant c'est de meilleur cœur que je vous escriis, parce que M. Moyron, present porteur, est mon plus proche voysin de ceste ville, mon grand amy et

mon allié, par le retour duquel vous me pourrez escrire en toute assurance : et si l'image de la Mere Therese estoit faite, il la prendroit, payeroit et apporterait, ainsi que je l'en ay prié.

Mais, ma fille, il m'est advis que je ne vous dis pas bien en ma dernière lettre, ce que je desirois touchant vos menuës, mais frequentes impatiences és occurrences de vostre mesnage. Je vous dy donc qu'il faut que vous ayez une speciale attention à vous y tenir douce, et qu'estant levée le matin, sortant de l'orayson, revenant de la messe, ou communion, et tousjours, quand vous rentrez en ces affaires domestiques, il faut estre attentive à commencer doucement, et coup sur coup regarder vostre cœur, voir s'il est doux : que s'il l'est, il en faut louer Dieu, et l'employer aux affaires qui se presentent, avec un soing special de ne point le laisser dissiper.

Voyez-vous, ma fille, ceux qui mangent souvent du miel, treuvent les choses aigres plus aigres, et les ameres plus ameres et se desgoustent aysement des viandes aspres : vostre ame s'entretenant souvent aux exercices spirituels, qui sont doux et agreables à l'esprit, quand elle revient aux exercices corporels, exterieurs et materiels, elle les treuve bien aspres et fascheux ; c'est pourquoy aysement elle s'impatiente, et partant, ma chere fille, il faut qu'en ces exercices vous consideriez la volonté de Dieu, qui y est, et non pas la chose mesme qui se fait.

Invocquez souvent l'unique et belle colombe de l'Espoux celeste, affin qu'elle impetre pour vous un vray cœur de colombe, et que vous soyez colombe non-seulement vollant par l'orayson, mais encore dedans vostre nid, et avec tous ceux qui sont autour de vous. Dieu soit à jamais au milieu de vostre cœur, ma bonne, ma chere fille, et vous rende un mesme esprit avec luy.

Je saluë par vostre entremise la bonne Mere, et toutes les sœurs Carmelites, implorant l'ayde de leur orayson. Si je sçavois que Mademoiselle nostre chere sœur Jacob fust là, je la saluerois aussi, et sa petite Françon ; comme je fay vostre Magdeleine, qui est encore mienne. Vive Jesus !

M LIV.

S. François de Sales, à Madame d'Aix.

Sur le pardon de ses pechez et son retour à Dieu.

VIVE Jesus ! Je fus certainement consolé, ma tres-chere sœur, de la lettre que vous m'escrivistes l'autre jour, y voyant de bonnes marques du desir que vous avez d'aymer Dieu de toute

vostre ame. Que vous puis-je dire, sinon que vous perseveriez à desirer l'amour qui ne peut jamais estre assez desiré, estant infiniment desirable? Pour l'absolution de vos pechez de tant d'années, que vous me demandiez, ma tres-chere fille, vous devez sçavoir que Dieu par sa bonté les aura effacez au mesme instant que vous luy voulustes donner vostre cœur, par la resolution que son inspiration vous fit prendre de ne vivre plus que pour luy. Neantmoins, ma chere sœur, vous pourrez utilement repeter souvent la priere de ce penitent qui disoit : *Seigneur, lavez-moy davantage de mon iniquité, et me nettoyez de mon peché*; pourveu que ce soit avec une vraye et simple confiance en ceste souveraine bonté, vous assurant que sa misericorde ne vous manquera pas. Soyez donc bien tout à Dieu : marchez en simplicité dans le chemin où la Providence vous a mise; elle vous tiendra de sa main et vous conduira au port que vous desirez, de l'aymable eternité, pour laquelle vous avez esté créée. Priez reciproquement pour mon ame. Dieu soit beny.

M LV.

S. François de Sales, à une Dame.

Il la console sur la mort de son pere.

OR sus, ma tres-chere fille, il faut donc que vostre cœur souffre l'absence dès maintenant de M. vostre bon pere, puisque enfin la Providence divine l'a tiré à soy et mis hors de ceste chetive vie mortelle, en laquelle nous vivons en mourant, et mourons continuellement en vivant.

Pour moy, ma tres-chere fille, je ne veux point vous presenter d'autre consolation que Jesus-Christ crucifié, à la veue duquel vostre foy vous consolera : car, apres ceste mort du Sauveur, toute mort est heureuse à ceux qui, comme le deffunct duquel je parle, meurent au giron et avec le secours de la sainte Eglise; et quiconque se glorifie en la mort de Nostre Seigneur, jamais il ne se desolera en la mort de ceux qu'il a racheptez et receus pour siens.

Ma fille, qui aspire à l'eternité se souslage aysement des adversitez de ceste vie qui ne dure que de legers, chetifs et courts momens. En ceste eternité nous jouyssons derechef de la societé des nostres, sans jamais en craindre la separation.

J'ay accoustumé de dire à toutes les ames qui s'adressent à moy, mais je vous le dy tres-particulierement à vous, qui estes si particulierement ma fille, qu'il faut eslever-le cœur en haut,

ainsi que dit l'Eglise au saint sacrifice. Vivez avec des pensées genereuses et magnifiques, qui vous tiennent attachée à ceste eternité et à ceste sacrée Providence, qui n'a disposé ces momens mortels que pour ceste vie cternelle.

Le cœur ainsi genereusement relevé est tousjours humble, car il est estably en la verité, et non en la vanité; il est doux et pay-sible, car il ne tient compte de ce qui le peut troubler : mais quand je dy qu'il est doux et paysible, je ne veux point dire qu'il n'ayt point de douceur ny de sentimens d'affliction. Non certes, ma chere fille, je ne dy pas cela : mais je dy que les souffrances, les peynes, les tribulations, sont accompagnées d'une si forte resolution de les souffrir pour Dieu, que toute ceste amertume, pour amere qu'elle soit, est en paix et tranquillité.

Je vous escriis bien pressé, et avant que d'avoir veu pas un de Messieurs vos parens ; et ce sera presque ordinairement que je vous escriray de mesme façon, puisque je ne veux perdre l'occasion. Je suis d'une affection incomparable vostre, etc.

MLVI.

S. François de Sales, à une Dame.

Il la console sur la mort de son fils.

MADAME, bien que je n'eusse pas eu le bon-heur de vous cognoistre quand j'eus la premiere nouvelle de vos desplaysirs, si est-ce que je ne laissay pas d'estre touché vivement de compassion pour vostre cœur, m'imaginant combien forte avoit esté ceste inopinée secousse; et si mes souhaicts eussent esté autant pleins d'efficace, comme ils le furent d'affection et de tendreté, je croy que dés-lors vous eussiez ressenly quelque sorte de veritable allegement. Mais, Madame, les pensées des hommes sont vaynes et inutiles en elles-mesmes : Dieu seul est le maistre et le consolateur des cœurs, c'est luy seul qui appayse les ames de bonne volonté. Or, celles-là sont de bonne volonté ésquelles Dieu met son bon playsir; et il met son bon playsir és ames qui, selon la bonne volonté, esperent en luy. Que ce fut un bon advis, Madame, que celuy que vous receustes de son inspiration, vous proposant de vous retirer pour un peu de la presse de la consolation du monde, quoyque bon consolateur, pour en repos remettre la playe de vostre cœur és mains du medecin et operateur celeste, puisque mesme les medecins terrestres confessent que nulle guerison ne se peut faire, sinon en la quiettude et

tranquillité ! Les paroles intérieures que Dieu dit au cœur affligé qui recourt à sa bonté sont plus douces que le miel, plus salutaires que le baume précieux à guerir toutes sortes d'ulcères.

Le cœur qui s'unit au cœur de Dieu ne se peut empêcher d'aymer et d'accepter enfin souëvement les traicts que la main de Dieu decoche sur luy. Vostre sainte Blandine (1) ne treuvoit point de plus grand soulagement parmy les blessures de son martyre, que la sacrée cogitation qu'elle exprimoit, souspirant ces trois douces paroles : *Je suis chrestienne*. Bien-heureux est le cœur qui sçayt bien employer ce souspir.

Madame, je vous diray volontiers, pour remede à vostre douleur, que qui veut exempter son cœur des maux de la terre, il le faut cacher dans le ciel : et comme dit David, *il faut musser* (2) *nostre esprit dans le secret du visage de Dieu, et dans le fond de son saint tabernacle*. Regardez bien à l'éternité à laquelle vous tendez, vous treuverez que tout ce qui n'appartient à ceste infinie durée ne doit point mouvoir nostre courage. Ce cher fils est passé de ce monde à l'autre sous de bons auspices, à la suite de son devoir envers Dieu et le roy : ne voyez plus ce passage qu'en l'éternité.

Madame, on me presse de donner ceste lettre, qui est desjà trop longue, pour estre si peu considerée. Je beny Dieu de quoy les sœurs de Sainte-Marie vous ont esté agreables en ceste occasion de vostre retraite. Je sçay qu'elles se tiennent pour avoir esté grandement honorées et edifiées de vostre sejour parmy leur abjection, et glorieuses que Monseigneur l'Archevesque les ayt favorisées de son commandement, qui en toute rencontre leur doit estre tres-cher, et particulièrement quand il regardera vostre consolation. Je suis à jamais de tout mon cœur, Madame, vostre, etc.

M LVII.

S. François de Sales, à une Dame.

Il console la mesme personne sur la mort de sa sœur.

VOILA donc, ma chere fille, comme rang à rang nous passons le fleuve du Jourdain, pour entrer en la terre de promesse où

(1) Ste Blandine souffrit le martyre à Lyon avec S. Pothin et d'autres, au 2^e siècle. Quoique de condition servile et de complexion très-faible, elle lassa les bourreaux par son courage, trouvant de nouvelles forces à mesure qu'elle répétait : *Je suis chrétienne*, et recevant visiblement un secours divin qui rendit inutiles tous les tourments; il fallut enfin lui trancher la tête. — (2) Cacher.

Dieu nous appelle les uns apres les autres. O vive Jesus! il n'y a pas de quoy en ce monde pour faire souhaitter que les amys y demeurent beaucoup.

Je cognoissois ceste bonne sœur deffuncte, non-seulement de veuë exterieure, mais encore par quelque communication de son ame qu'elle me fit en ma visite; et il n'y a environ qu'une année que je luy envoyay l'habit du tiers-ordre des Carmes, qu'elle m'avoit mandé requerir pour sa devotion, et à sa reception elle fit une confession generale à un homme fort capable, qui me l'escrivit ou me le dit, je le sçay bien.

Hé bien! ma chere fille, n'estoit-ce pas une disposition que la bonté de Dieu faysoit en elle, pour la tirer une année apres à soy? Gloire soit donc au Pere, et au Fils, et au Saint-Esprit. Ouy, tres-chere fille, pleurez un peu sur ceste trespassee; car Nostre Seigneur pleura bien un peu sur son cher Lazare. Mais que ce ne soient pas des larmes de regret, mais d'une simple compassion chrestienne, et d'un cœur qui, comme celuy de S. Joseph (1), pleure de tendreté, et non pas de fierté comme celuy d'Esau. C'est en ces occasions esquelles avec un saint amour il faut souëlvement acquiescer au bon playsir du doux Jesus.

Mais dites-moy ma fille, et nous, quand irons-nous en ceste patrie qui nous attend? Helas! nous voicy à la surveillance de nostre despart, et nous pleurons ceux qui y sont allez! Bon presage pour ceste ame, qu'elle ayt souffert beaucoup d'afflictions; car ayant esté couronnée d'espines, il faut croire qu'elle aura la couronne de roses. Qu'elle aille donc, ceste bonne sœur, qu'elle aille posseder son eternel repos au giron de la misericorde de Dieu!

Que si mes prieres luy peuvent accelerer ce bien, je les luy promets de bon cœur; et si je pouvois tenir son rang en vostre amitié, je vous le demanderois de bon cœur aussi: au moins me permettez-vous que je tienne celuy que j'y ay, et qu'à mesure que ces parens temporels vous vont manquant, l'affection plus que paternelle que je vous porte et que je vous ay dediée fort fidellement s'aggrandisse en tendreté et ardeur sainte.

Prenez, ma fille, les bandelettes de Nostre Seigneur, ou son suaire, duquel il fut enveloppé au sepulcre, et essuyez vos larmes avec cela. Vrayement je pleure aussi bien moy, en telles occasions, et mon cœur de pierre és choses celestes jette des eaux pour ces sujets; mais Dieu soit loué, tousjours doucement, et pour vous parler comme à ma chere fille, tousjours avec un

(1) Fils de Jacob, pleurant sur Benjamin.

grand sentiment d'amoureuse dilection envers la providence de Dieu : car depuis que Nostre Seigneur a aymé la mort, et qu'il a donné sa mort pour objet à nostre amour, je ne puis vouloir mal à la mort ny de mes sœurs, ny de persoune, pourveu qu'elle so fasse en l'amour de ceste mort sacrée de mon Sauveur. Qu'à jamais il vive et regne en nos cœurs! *Amen.* Je suis en luy tres-veritablement tout vostre.

M LVIII.

S. François de Sales, à une Dame.

Mesme sujet que la precedente.

Or sus, ma chere fille, il faut donc bien reprendre courage apres ceste secousse. Helas! ce sont des accidens naturels que l'apoplexie et cheute de catarrhe; et Nostre Seigneur, voyant arriver nostre fin, nous prepare doucement par ses inspirations, affin que nous ne soyons pas surprins, ainsy qu'il a fait à ceste bonne sœur. Je ne m'estonne point que vous ayez esté estonnée, et que vous n'avez pas silost sceu retrouver vostre cœur pour le reporter à son Sauveur.

O Dieu! ma chere fille, il le faut bien preparer à mieux faire pour la premiere occasion qui se presentera; car, à mesure que nous voyons ce monde, et les biens que nous y avons, se rompre devant nos yeux, il faut recourir plus ardemment à Nostre Seigneur, et advouer que nous avons tort de loger nos esperances, et esperer nos contentemens ailleurs qu'en luy et en l'eternité qu'il nous a destinée. Il faut que je die ce petit mot de confiance. Il n'y a homme au monde qui ayt le cœur plus tendre et affectionné aux amitez que moy, et qui ayt le ressentiment plus vif aux separations; neantmoins, je tiens pour si peu de chose ceste vanité de vie que nous menons, que jamais je ne me retourne à Dieu avec plus de sentiment d'amour que quand il m'a frappé, ou quand il a permis que je sois frappé. Ma fille, portons bien nos pensées au ciel, et nous serons fort exemps des accidens de la terre. Ceste bonne sœur avoit bien prié Dieu : sur cela elle a esté ravie devant luy. Il faut esperer que ç'a esté pour son mieux que Nostre Seigneur en ayt ainsy disposé. Demeurons en paix en attendant qu'il dispose de nous. Ma fille, tenez peu de compte de ce monde, sinon en tant qu'il nous sert de planche pour passer à l'autre meilleur; et je suis tout vostre en celuy qui se rendit tout nostre, mourant sur l'arbre de la croix.

M LIX.

S. François de Sales, à une Dame.

Il la fortifie de nouveau sur le mesme sujet.

HELAS! ma chere fille, nous sommes miserables de sçavoir par tant d'experiences combien ceste vie est mortelle, et de nous affliger neantmoins si fort, quand ou nous, ou les nostres, passons de la vie à la mort. Dieu soit au milieu de vostre cœur, ma fille, et vous soit unique et parfaict consolateur en cest inopiné accident de ceste bonne et vertueuse sœur, laquelle, sans aucun esbranlement precedent de sa santé, est tombée en un moment à la mort, mais, comme nous devons esperer, entre les mains de la misericorde de son Sauveur. O Dieu! qu'il fait bon mourir, puisqu'il le faut, autour de ces bonnes festes! car on se prepare par les sacrements à l'avantage.

Vous seriez trop temeraire, ma tres-chere fille, si vous pretendiez d'estre exempt de secousses que l'inconstance de ceste vie donne de tems en tems aux hommes. Je veux bien que vous pleuriez pour ceste perte, car c'est la rayson; mais je desire bien aussi que vous ne pleuriez pas desordonnement, et qu'en ceste occasion vous tesmoigniez que vous avez desjà tant profité en la vertu, que vous avez plus de fondement sur l'eternité que sur l'imaige de ce monde.

Voyez ceste si soudaine mort, qui n'a pas donné le loysir à la deffuncte de dire les adieux d'honneur à ceux qu'elle cherissoit; et en esperant qu'elle est passée en la grace de Nostre Seigneur, disons nos adieux de bonne heure, renonçant affectionnement au monde et à toute sa vanité; et colloquons nos cœurs en la bienheureuse eternité qui nous attend. Hé! ma pauvre fille, mon cœur compastit au vostre, et le conjure d'estre tout à Celuy qui le ressuscitera de mort à vie, et qui nous a préparé ses eternelles benedictions. Qu'à jamais son saint nom soit beny! Je suis en luy vostre tout entierement.

M LX.

S. François de Sales, à une Dame.

Il la console sur la perte d'une personne qui lui estoit chere.

A LA verité, je ne sçavois pas, ma tres-chere fille, que vostre affliction eust si violemment opprimé vostre cœur; mais quand je l'ay sceu, j'eusse volontiers prins resolution d'aller vous porter le mien, et avec iceluy toutes les consolations qu'il eust pleu à

Dieu me fournir. Or, Dieu soit loué de quoy vous vous accoyez tout bellement à la suite de sa divine providence.

Ma tres-chere fille, estendez souvent vostre veue jusques au ciel, et voyez que ceste vie n'est qu'un passage à celle que l'on fait là : quatre ou cinq mois d'absence seront bientost passez. Que si nostre accoustumance, et nos sens amusez à voir et estimer ce monde et la vie d'iceluy, nous font un peu trop ressentir ce qui nous y contrarie, corrigeons souvent ce defaut par la clarté de la foy, qui nous doit faire juger tres-heureux ceux qui en peu de jours ont achevé leur voyage en ces grandes occasions ; ma tres-chere fille, il faut faire voir la grandeur de nostre fidelité. Bien-heureux sont ceux qui n'estiment jamais avoir rien perdu de ce que Dieu a reçu à sa grace. Je feray ce que vous me dites. Vivez toute pour Dieu, ma tres-chere fille, et me croyez vostre, etc.

MLXI.

Advis sur l'humilité du cœur et sur les ravissemens, etc.

Nous ne devons pas desirer des choses extraordinaires, comme, par exemple, que Dieu nous fasse comme à S^{te} Catherine de Sienne, nous arrachant le cœur, et en son lieu qu'il nous donne le sien precieux ; mais nous devons souhaiter que nos pauvres cœurs ne vivent plus desormais que sous l'oheyssance du cœur de ce Sauveur : ce sera bien assez pour imiter en ce fait S^{te} Catherine ; en coste sorte nous serons doux, humbles et charitables. Et puisque le cœur de Nostre Seigneur n'a point de loy plus affectionnée que la douceur, l'humilité et charité, il faut bien tenir ferme en nous ces cheres vertus, la douceur envers le prochain et la tres-aymable humilité envers Dieu. La vraye sainteté gist en la dilection de Dieu, et non pas à faire des nyaiseries d'imaginations, de ravissemens, qui nourrissent l'amour-propre, dissipent l'oheyssance et l'humilité : vouloir faire les extatiques, c'est un abus. Mais venons à l'exercice de la vraye et veritable douceur et sousmission, au renoncement de soy-mesme, à la sousplesse de cœur, à l'amour de l'abjection, à la condescendance aux intentions d'autruy ; c'est cela qui est la vraye et plus aymable extase des serviteurs de Dieu.

— — —

Quand on void une personne qui, en l'orayson, a des ravissemens par lesquels elle sort et monte au-dessus de soy-mesme en

Dieu, et neantmoins n'a point d'extases en sa vie, c'est-à-dire ne fait point une vie relevée et attachée à Dieu, par abnegation des convoitises mondaines et mortifications de volonte et inclinations naturelles, par une interieure douceur, simplicité, humilité, et surtout par une continuelle charité, croyez que tous ces ravissements sont grandement douteux et perilleux : ce sont des ravissements propres à faire admirer les hommes, mais non pas à les sanctifier. Car, quel bien peut avoir une ame d'estro ravie à Dieu par l'orayson, si en sa conversation et en sa vie elle n'est ravie des affections terrestres, basses et naturelles? Estre au-dessus de soy en l'orayson, et au-dessous de soy en la vie et en l'operation; estre angelique en la meditation, et bestial en la conversation, c'est clocher de part et d'autre, c'est jurer en Dieu et jurer en Melchom; et, en somme, c'est une vraye marque que de tels ravissements et de telles extases ne sont que des amusemens et des tromperies du malin esprit.

Bien-heureux sont ceux qui vivent d'une vie surhumaine, extalique, relevée au-dessus d'eux-mesmes, quoyqu'ils ne soient point ravis au-dessus d'eux-mesmes en l'orayson. Plusieurs saincts sont au ciel, qui ne furent jamais en extase ou ravissement de contemplation; car, combien de martyrs et de grands saincts et saintes voyons-nous dans l'histoire n'avoir jamais eu en l'orayson d'autre privilege que celuy de la devotion et ferveur! Mais il n'y eut jamais de saint qui n'ayt eu l'extase et le ravissement de la vie et de l'operation, se surmontant soy-mesme et ses inclinations naturelles. En effect, on a veu en nostre aage plusieurs personnes qui croyoient elles-mesmes, et chacun avec elles, qu'elles fussent fort souvent ravies divinement en extases; et enfin on descouvroit toutesfois que ce n'estoient qu'illusions et amusemens diaboliques.

MLXII.

S. François de Sales, à une Damoiselle.

Il l'exhorte à conserver le dessein qu'elle avoit de se faire religieuse, jusqu'à ce qu'il plust à Dieu de le faire réussir, et luy trace la conduite à tenir jusqu'à ceste époque.

14 décembre 1606.

MADAMOISELLE, ce m'est tousjours bien de la consolation de sçavoir que vostre cœur s'avance en l'amour de Nostre Seigneur, comme M. de N. m'en a assuré, bien qu'il ne m'en ayt parlé qu'en bloc, ne m'ayant particularisé qu'un desir que vous avez d'estre religieuse. Le desir est bon, sans doute; mais il faut que vous ne luy permettiez pas de vous inquietter, puisque pour le present vous ne le pouvez pas reduire en effect : si nostre Sauveur veut qu'il réussisse, il le proucurera par des moyens convenables, qu'il sçayt, et que nous ne sçavons pas encore.

Mais cependant faites bien la besongne qui est devant vos yeux maintenant : c'est-à-dire, continuez à faire tout doucement vos exercices spirituels ; rendez votre esprit et votre cœur cent fois le jour entre les mains de Dieu, luy recommandant votre travail en toute sincérité ; voyez quelles occasions vous rencontrez tous les jours pour servir sa divine Majesté, soit pour votre advancement, soit pour celui du prochain, et les employez fidèlement : car, voyez-vous, ma fille, vous pouvez beaucoup profiter, si vous aymez bien Dieu et sa gloire.

Je sçay que l'abandonnement de votre pere vous afflige ; mais repetez souvent et de cœur et de bouche la parole du prophete : *Mon pere et ma mere m'ont deluissé, et le Seigneur m'a eslevé à soy*. C'est une croix, sans doute, à une fille que d'estre ainsy abandonnée du secours des hommes ; mais c'est une croix tres-sainte, et qui est la plus propre pour gagner plus entierement l'amour de Dieu. Il faut avoir un grand courage en cest heureux amour divin, et une grande confiance sur l'assurance que nous avons que jamais ce celeste Espoux ne manque aux ames qui esperent en luy.

Je vous envoie à ce propos une petite croix au milieu de laquelle il y a une Ste Thecle martyre, à la veüe de laquelle imaigne vous vous animerez à souffrir beaucoup pour Nostre Seigneur. Ce n'est pas pour eschange de votre beau present, mais seulement pour sousvenance de l'amour affectionné que je porte à votre ame en Nostre Seigneur, auquel je vous prie de me recommander souvent, comme votre tres-asseuré et bien humble en nostre Sainte Croix, etc.

MLXIII.

S. François de Sales, à une Damoiselle.

Il l'engage à suivre l'inspiration de Dieu, qui l'invitoit à se consacrer à luy.

MADAMOISELLE, vous me le dites promettre, et je le fay soigneusement. Je prie Dieu qu'il vous donne sa sainte force, affin que vous rompiez genereusement tous les lyens qui empeschent votre cœur de suivre ses celestes attraicts. Mon Dieu, il faut dire à la verité ; c'est pityé de voir une aymable avette (1) embarrassée parmy les viles toiles des aragnes. Mais si un vent favorable rompt ceste chetive trame et ces fascheux filets, pourquoy est-ce que ceste chere avette ne prend ceste occasion pour se demesler et desprendre de ces pieges, et pour aller faire son doux miel ?

Vous voyez, ma tres-chere fille, mes pensées : faites voir les vostres à ce Sauveur qui vous semond. Je ne puis n'aymer pas votre ame que je cognois estre bonne, et ne puis ne luy souhaitter le tres-desirable amour de la genereuse perfection, me ressouvenant des larmes que vos yeux resplandirent, lorsque, vous disant A Dieu, je vous desirois à Dieu ; et que, pour estre plus à Dieu, vous disiez A Dieu à tout ce qui n'est pas pour Dieu. Je vous assure cependant, ma tres-chere fille, que je suis grandement vostre serviteur en Dieu.

(1) Abeille.

MLXIV.

S. François de Sales, à une Damoiselle.

Il l'exhorte à effectuer le desir qu'elle a d'estre religieuse, si Dieu luy en donne les moyens, et à demeurer contente de la volonté de Dieu, s'il les luy refuse, après qu'elle aura fait tout ce qui luy estoit possible pour cela.

MADAMOISELLE, vous devez vous resigner entierement entre les mains de nostre bon Dieu, lequel, quand vous aurez fait vostre petit devoir à la sollicitation de ce dessein que vous avez, aura tres-aggreable tout ce que vous ferez, encore que ce sera beaucoup moins. Bref, vous devez avoir courage à bien procurer que vous soyez religieuse, puisque Dieu vous en donne tant de desir; mais si, apres tous vos efforts, vous ne pouvez pas reüssir, vous ne scauriez playre davantage à Nostre Seigneur que de luy sacrifier vostre volonté, et demeurer en tranquillité, humilité et devotion, entierement remise et sousmise à son divin vouloir et bon playsir, lequel vous reconnoistrez assez, quand ayant fait vostre possible, vous ne pourrez pas jouyr de vos souhaicts.

Car nostre bon Dieu esprouve quelquesfois nostre courage et nostre amour, en nous privant des choses qui nous semblent et qui sont tres-bonnes à l'ame; et, s'il nous void ardens à la poursuite, et neantmoins humbles, tranquilles, et resignez au manquement et à la privation de la chose poursuivie, il nous donne des benedictions plus grandes en la privation, qu'il ne nous en donne en la possession de l'estat desiré; car, en tout et partout, Dieu ayme ceux qui, de bon cœur et simplement, en toutes occasions et en tous accidens, peuvent luy dire : *Vostre volonté soit faite!*

MLXV.

S. François de Sales, à une Damoiselle.

Il l'exhorte à se donner tout à fait à Dieu dans la religion.

MADAMOISELLE, je prie Nostre Seigneur d'avoir aggreable que vous le serviez uniquement, parfaitement, et en l'estat auquel vous n'avez point necessité de partager vostre cœur. Je pense qu'enfin vous en viendrez là, et que ceste resolution vous arrivera; mais je voudrois que ce fust bientost, affin que vous eussiez la consolation d'avoir fait vous-mesme l'eslection en un tems auquel probablement vous en pourriez faire une autre.

Or sus, ma fille, me treuvant au fin bout de ceste année avec ceste commodité de vous escrire, je l'ay voulu employer pour vous tesmoigner que, commençant la prochaine année suivante, je supplieray sa divine Majesté qu'elle la vous rende toute pleyne de ses sacrées benedictions.

Que les années sont courtes, ma chere fille! les voylà qu'elles s'enfuient toutes l'une apres l'autre, et nous emportent avec elles à nostre fin. Qu'elles sont neantmoins precieuses, puisque nous pouvons en la moindre partie d'icelles acquerir la tres-saincte eternité!

Vivez joyeuse, ma fille, et conservez à ce Sauveur vostre cœur, pour lequel, dès sa tendre enfance, il a respandu son sang salutaire. Je persevererai à prier Nostre Seigneur pour vostre consolation, ou plutost que luy-mesme soit et vostre consolation, et vostre consolateur; et que luy seul possède vostre cœur, et vostre cœur son saint amour.

MLXVI.

S. François de Sales, à une Damoiselle.

L'inquiétude et l'empressement sont ennemys de l'orayson : le don d'orayson vient du ciel, et il s'y faut préparer avec soing ; on s'y met en la presence de Dieu. Comment une jeune personne qui veut estre religieuse doit se comporter, lorsque ses parens ne se presentent pas assez à ses bons desirs.

MADAMOISELLE, je receus il y a quelque tems une de vos lettres, que je chery fort, parce qu'elle porte tesmoignage de la confiance que vous avez en mon affection, qui aussi vous est entierement acquise, vous n'en devez nullement doubter. Je regrette seulement que je suis fort peu capable pour respondre à ce que vous desirez de moy sur les accidens de vostre orayson. Aussi sçay-je que vous estes en un lieu et en une compaignie où rien ne vous peut manquer pour ce sujet : mais la charité, qui se playst à la communication, fait que vous me demandez la mienne en me donnant la vostre. Je vous diray donc quelque chose.

L'inquiétude que vous avez à l'orayson, et laquelle est conjointe avec un grand empressement pour treuver quelque object qui puisse arrester et contenter vostre esprit, suffit elle seule pour vous empescher de treuver ce que vous cherchez. On passera cent fois la main et les yeux sur une chose, sans rien appercevoir, lorsqu'on la cherche avec trop d'ardeur.

De cest empressement vain et inutile, il ne vous peut arriver qu'une lassitude d'esprit ; et de là ceste froideur et engourdissement de vostre ame. Je ne sçay pas les remedes dont vous devez user, mais je pense bien que si vous pouvez vous empescher de l'empressement, vous gagnerez beaucoup ; car c'est l'un des plus grans traistres que la devotion et la vraye vertu puissent rencontrer. Il fait semblant de nous eschauffer au bien, mais ce n'est que pour nous refroydir, et ne nous fait courir que pour nous faire chopper. C'est pourquoy il s'en faut garder en toutes occasions, et particulièrement en l'orayson.

Et pour vous ayder à cela, ressouvenez-vous que les grâces et biens de l'orayson ne sont pas des eaux de la terre, mais du ciel, et que, partant, tous nos efforts ne le peuvent pas acquerir, bien que la verité est qu'il faut s'y disposer avec soing, qui soit grand, mais humble et tranquille. Il faut tenir le cœur ouvert au ciel, et attendre la sainte rosée. Et n'oubliez jamais de porter à l'orayson ceste consideration, c'est qu'en icelle on s'approche de Dieu ; et l'on se met en sa presence pour deux raysons principales.

La premiere est, pour rendre à Dieu l'honneur et l'hommaige que nous luy devons, et cela se peut faire sans qu'il nous parle, ny nous à luy ; car ce devoir se fait recognoissant qu'il est nostre Dieu, et nous ses viles créatures, et demeurant devant luy prosternez en esprit, attendant ses commandemens.

Combien de courtisans y a-t-il qui vont cent fois en la presence du roy, non pour luy parler, ny pour l'oüyr, mais simplement affin d'estre veus de luy, et tesmoigner par ceste assiduité qu'ils sont ses serviteurs ? Et ceste fin de se présenter devant Dieu, seulement pour tesmoigner et protester de nostre volonté et recognoissance à son service, elle est tres-excellente, tres-sainte et tres-pure, et par consequent de tres-grande perfection.

La seconde cause pour laquelle on se presente devant Dieu, c'est pour parler avec luy, et l'oüyr parler à nous par ses inspirations et mouvemens interieurs : et ordinairement cela se fait avec un playsir tres-delicieux, parce que ce nous est un grand bien de parler à un si grand Seigneur; et quand il respond, il respand mille baumes et unguens precieux, qui donnent une grande suavité à l'ame.

Or, Mademoiselle, ma bonne fille, puisque vous voulez que je parle ainsy, l'un de ces deux biens ne vous peut jamais manquer à l'orayson. Si nous pouvons parler à Nostre Seigneur, parlons. louons-le, prions-le, escoutons-le; si nous ne pouvons pas parler, parce que nous sommes enrroucz, demeurons neantmoins en la chambre, et faysons-luy la reverence; il nous verra là, il agreera nostre patience, et favorisera nostre silence : une autre fois nous serons tout esbahis qu'il nous prendra la main, et devisera avec nous, et fera cent tours avec nous és allées de son jardin d'orayson; et quand il ne le feroit jamais, contentons-nous que c'est nostre devoir d'estre à sa suite, et que ce nous est une grande grace et un honneur trop plus grand qu'il nous souffre en sa presence.

En ceste sorte, nous ne nous empresserons point pour luy parler, puisque l'autre occasion d'estre aupres de luy ne nous est pas moins utile, ains peut-estre beaucoup plus, encore qu'elle soit un petit moins agreable à nostre goust. Quand donc vous viendrez aupres de Nostre Seigneur, parlez-luy, si vous pouvez; si vous ne pouvez, demeurez là : faites-vous voir, et ne vous empressez d'autre chose. Voylà mon advis, je ne sçay s'il sera bon, mais je ne m'en mets pas en peync; car, comme je vous ay dit, vous estes en un lieu où de beaucoup meilleurs ne vous peuvent pas manquer.

Quant à la crainte que vous avez que vostre pere ne vous fasse perdre le desir d'estre carmelite, par la trop grande distance de tems qu'il vous veut prefiger pour executer vostre souhaict, dites à Dieu : *Seigneur, tout mon desir est devant vous*, et le laissez faire; il maniera le cœur de vostre peré, et le contournera à sa gloire et à vostre profict. Cependant nourrissez vostre bon desir, et le faites vivre sous la cendre de l'humilité et resignation en la volonté de Dieu.

Mes prieres, que vous demandez, ne vous manquent point; car je ne sçaurois vous oublier, surtout à la sainte messe : je me confie en vostre charité que je ne suis pas oublié aux vostres.

Je suis marry que Monsieur de Paris nous laisse, etc.

MLXVII.

S. François de Sales, à une Damoiselle.

Il l'exhorte à se donner tout à Dieu, et à se resjouyr de ce que, quittant le dessein qu'elle avoit eu de se marier, elle veut entrer en religion. Conditions requises pour se donner à Dieu. La voye des croix est plus assurée que celle des consolations. La vocation et la conduitto de Dieu sont preferables à nos idées. Heureux eschange d'un mariage terrestre pour un mariage spirituel.

J'ay donc appris par la bouche de la chere cousine en combien de façons Nostre Seigneur avoit tasté vostre cœur et essayé vostre fermeté, ma tres-chere fille. Or sus, il se faut saintement animer et renforcer entre toutes ces vagues. Beny soit le vent, d'où qu'il vienne, puisqu'il nous fera surgir à bon port.

Voylà, ma tres-chere fille, les conditions avec lesquelles nous nous devons donner à Dieu : c'est que soudain il fasse sa volonté de nous, de nos affaires et de nos desseins, et qu'il rompe et deffasse la nostre ainsy qu'il luy playra. Oh ! qu'heureux sont ceux que Dieu manye à son gré, ou qu'il conduict sous son bon playsir, ou par tribulation, ou par consolation ! mais pourtant les vrays serviteurs de Dieu ont tousjours plus estimé le chemin de l'adversité, comme plus conforme à celui de nostre chef, qui ne voulut réussir de nostre salut et de la gloire de son nom que par la croix et les opprobres.

Mais, ma tres-cherer fille, cognoissez-vous bien en vostre cœur ce que vous m'escrivez, que Dieu, par des voyes espineuses, vous conduict à une condition qui vous avoit esté offerte par des moyens plus faciles ? car si vous aviez ceste cognoissance, vous caresseriez infiniment ceste condition que Dieu a choisie pour vous, et l'aymeriez d'autant plus, que non-seulement il l'a choisie, mais il vous conduict luy-mesme, et par un chemin par lequel il a conduict tous ses plus chers et grans serviteurs. Supplyez-le que ce sentiment qu'il vous donne ne perisse point, mais qu'il croisse jusqu'à la parfaicte maturité. Pour moy, je beny vostre chere ame, que Nostre Seigneur veut pour soy, et ay pour vous tout le saint amour qui se peut dire. La chere cousine est tendre en ceste affection, et a un cœur parfaitement vostre.

Cest espoux de Cana en Galilée fait le festin de ses nopces, et croit d'estre l'espoux ; mais il est trop plus heureux, car Nostre Seigneur luy donne le change, et, convertissant son eau en tres-bon vin, il se rend espoux luy-mesme, et fait l'ame de ce pauvre premier espoux son espouse : car, soit que ce fust saint Jean l'evangeliste ou quelque autre, estant non à la veille, mais au jour de son maryage, Nostre Seigneur l'emporte à sa suite, il ravit à soy sa chaste ame, et le rend son disciple ; et l'espouse, voyant que ce Sauveur pouvoit avoir plusieurs espouses, voulut estre du nombre ; et pour une seule nopce de vin failly, en voylà deux excellentes : car les ames, tant de l'un que de l'autre, s'espousent à Jesus-Christ.

C'est ainsy qu'on lit cest evangile ; et il m'est venu au cœur de vous dire ceste pensée : Bien-heureux sont ceux qui changent ainsi leur eau en vin ! mais il faut que ce soit par l'entremise de la tres-sainte Mere. Je la supplie de vous donner à jamais sa douce et maternelle protection. Je suis en elle vostre, etc.

M LXVIII.

S. François de Sales, à une Damoiselle.

Pour entrer en religion ce ne sont pas les parens qu'il faut consulter, mais ceux que Dieu a establis pour conduire les ames. L'inspiration de Dieu, continuée au milieu des oppositions, est une preuve de la vocation, mais il faut en tout cela corriger ce qui est excessif et imparfait, et non pas reculer ny rompre son dessein.

Annassy, 6 juillet 1612.

MADAMOISELLE, vous avez opinion que vostre desir de vous retirer du monde ne soit pas selon la volonté de Dieu, puisqu'il ne se treuve pas conforme à celui de ceux qui de sa part ont le pouvoir de vous commander et le devoir de vous conduire. Si c'est de ceux à qui Dieu a donné le pouvoir et imposé le devoir de conduire vostre ame et vous commander és choses spirituelles, certes, vous avez rayson ; car, en obeyssant à ceux-là, vous ne pouvez pas faillir bien qu'eux se peuvent tromper et vous mal conseiller, s'ils le font

principalement regardant ailleurs qu'à votre seul salut et advancement spirituel. Mais si ce sont ceux que Nostre Seigneur vous a donnez pour directeurs és choses domestiques et temporelles, vous vous decevez vous-mesme de les croire és choses ésquelles ils n'ont point d'autorité sur vous. Que s'il falloit oüyr les advis des parens, la chair et le sang, sur de telles occurrences, il se treuveroit peu de gens qui embrassassent la perfection de la vie chrestienne. Voylà le premier poinct.

Le second est que, puisque non-seulement vous avez desiré de vous retirer, mais que vous le desireriez encore s'il vous estoit permis de ceux qui vous ont retenue, c'est un signe manifeste que Dieu veut vostre retraite, puisqu'il continue son inspiration parmy tant de contradictions; et vostre cœur, touché de l'aymant, a tousjours son mouvement du costé de la belle estoile, quoyque rapidement destourné par les empeschemens terrestres. Car enfin, vostre cœur, que diroit-il s'il n'estoit empesché? Vous diroit-il pas: Retirons-nous d'entre les mondains? Il a donc encore ceste inspiration; mais, parce qu'il est empesché, il ne le peut ou ne l'ose pas dire. Rendez-luy la liberté affin qu'il le die. car il ne vous scauroit pas mieux dire; et ceste parole secrette qu'il dit tout bellement en soy-mesme: Je voudrois bien, je desirerois bien sortir d'entre les mondains, c'est la vraie volonté de Dieu.

En quoy vous avez tort (et pardonnez à ma naïfve liberté de langage), vous avez tort, dy-je, d'appeler les empeschemens qui vous sont donnez à l'execution de ceste inspiration, volonté de Dieu, et le pouvoir de ceux qui vous empeschent, pouvoir de Dieu.

Le troisiemes poinct de mon advis est que vous n'estes nullement en indifférence devant Dieu, puisque le desir de la retraite, qu'il vous a donné, est tousjours dedans vostre cœur, quoy qu'il soit empesché de faire son effect; car la balance de vostre esprit tend de ce costé-là, bien qu'on donne du doigt de l'autre costé pour empescher le juste poids.

Le quatriemes, c'est que si vostre premier desir a esté excessif en quelque chose, il le faut corriger et non point le rompre. L'on m'a fait entendre que vous aviez offert la moitié de vos biens, ou bien le payement de ceste mayson, qui est maintenant dediée à Dieu. Peut-estre fut-ce trop, eu esgard que vous aviez une sœur chargée de grosse famille, à laquelle, selon l'ordre de charité, vous eussiez plutost deu appliquer vos biens. Or sus, il faut corriger cest excez, et venir en ceste mayson avec une portion de vostre revenu autant qu'il est requis pour vivre sobrement, et laissant tout le reste à qui vous voudrez faire du bien. En ceste sorte vous corrigerez l'excez et conserverez vostre dessein; et il n'y aura rien en cela qui n'aille gayement, doucement et saintement.

Enfin, prenez courage à faire une bonne resolution absolue; et bien que ce ne soit pas peché de demeurer ainsy en ces foiblesses, si est-ce que sans double on perd beaucoup de commodité de bien avancer, et recueillir des consolations grandement desirables.

Je vous ay voulu familièrement esclaircir de mon opinion, estimant que vous me ferez le bien de ne le point trouver mauvais. Dieu vous donne les saintes benedictions que je vous souhaite, et la douce correspondance qu'il desire de vostre cœur: et je suis en luy avec toute sincerité, Mademoiselle, vostre, etc.

M LXIX.

S. François de Sales, à une Damoiselle.

Effets de l'amour-propre, bien contraire à l'amour du prochain, dont le Sainct propose un motif bien pressant.

Au commencement de 1616.

QUAND sera-ce que cest amour naturel du sang, des convenances, des bienséances, des correspondances, des sympathies, des graces, sera purifié et reduict à la parfaite obeyssance de l'amour tout pur du bon playsir de Dieu ? quand sera-ce que cest amour-propre ne desirera plus les presences, les tesmoignages et significations exterieures, ains demeurera pleynement assouvy de l'invariable et immuable assurance que Dieu luy donne de sa perpetuité ? Que peut adjouster la presence à un amour que Dieu a fait, soutient et maintient ? Quelles marques peut-on requerir de perseverance en une unité que Dieu a creé ? La distance et la presence n'apporteront jamais rien à la solidité d'un amour que Dieu a luy-mesme formé.

Quand sera-ce que nous serons tous destrempez en douceur et suavité envers nostre prochain ? Quand verrons-nous les ames de nos prochains dans la sacrée poitrine du Sauveur ! Helas ! qui regarde le prochain hors de là, il court fortune de ne l'aymer ny purement, ny constamment, ny esgalement ; mais là, mais en ce lieu, qui ne l'aymeroit, qui ne le supporterait ? qui ne souffriroit ses imperfections ? qui le trouveroit de mauvaise grace ? qui le trouveroit ennuyeux ? Or, il y est, ce prochain, ma tres-chere fille, il y est, dans le sein et dans la poitrine du divin Sauveur ; il y est comme tres-aymé, et tant aymable que l'amant meurt d'amour pour luy, amant duquel l'amour est en sa mort et la mort en son amour.

M LXX.

S. François de Sales, à une Damoiselle.

Il l'exhorte à se donner toute à Dieu, et luy apprend ce que c'est que cest estat.

La veille de Nostre-Dame, en septembre 1619.

MA tres-chere fille, je vous dy de tout mon cœur. A Dieu : à Dieu soyez-vous à jamais en ceste vie mortelle, le servant fidèlement entre les peynes que l'on y a de porter la croix en sa suite, et en la vie eternelle le benissant eternellement avec toute la cour celeste. C'est le grand bien de nos ames d'estre à Dieu, et le grand bien de n'estre qu'à Dieu.

Qui n'est qu'à Dieu, ne se contriste jamais, sinon d'avoir offensé Dieu ; et sa tristesse pour cela se passe en une profonde, mais tranquille et paysible humilité et sousmission, apres laquelle on se releve en la bonté divine, par une douce confiance, sans chagrin ny despit.

Qui n'est qu'à Dieu, ne cherche que luy, et parce qu'il n'est pas moins en la tribulation qu'en la prosperité, on demeure en paix parmy les adversitez.

Qui n'est qu'à Dieu, pense souvent à luy, parmy toutes les occupations de ceste vie.

Qui n'est qu'à Dieu, veut bien que chacun sçache qu'il le veut servir, et se veut essayer de faire les exercices convenables pour demeurer à iceluy.

Soyez donc toute à Dieu, ma tres-chere fille, et ne soyez qu'à luy, ne de-

sirant que de luy playre, et à ses creatures en luy, selon luy et pour luy. Quelle benediction plus grande vous puis-je souhaitter? Ainsy donc, par ce souhaict que je feray incessamment sur vostre ame, ma tres-chere fille, je vous dy: A Dieu; et vous priant de me recommander souvent à sa misericorde, je demeure vostre, etc.

M LXXI.

S. François de Sales, à une Damoiselle, à Paris.

Il la felicite de ce qu'elle est sortie heureusement d'une affaire qui geroit beaucoup sa liberté; et, considerant qu'il n'y a pas de seureté pour elle dans le monde, il luy conseille de consacrer à Dieu sa liberté dans le cloistre, malgré la respugnance de la nature.

31 may 1620.

Or sus, au nom de Dieu, ma tres-chere fille, il est vray, Dieu veut que vous vous serviez de mon ame avec une confiance toute entiere, pour tout ce qui regarde le bien de la vostre, laquelle pour cela il m'a rendue toute chere et precieuse en son celeste amour.

Vous voylà donc hors de ceste fascheuse affaire, ma tres-chere fille, avec une entiere liberté, que la Providence eternelle vous a donnée; et puisque vous le cognoissez ainsy, benissez du plus profond de vostre esprit ceste divine douceur; et moy, je l'en beniray avec vous, destinant à cela les sacrifices tres-saincts que j'offriray sur ses autels sacrez. Car plus grande action de graces ne puis-je faire à la divine Majesté, que de luy presenter celuy pour lequel et par lequel tout luy est agreable au ciel et en la terre.

Mais, ma fille, que ferons-nous donc de ceste liberté que nous avons? Nous la voulons, sans double, toute immoler à celuy de qui nous la tenons; car ceste resolution est invariable, que sans reserve ny exception quelconque, non pas mesme d'un seul moment, nous ne voulons vivre que pour celuy lequel, pour nous faire vivre de la vraye vie, voulut bien mourir sur la croix.

Mais comment? en quel estat? en quelle condition de vie? De demeurer en l'estat auquel vous estes, ce seroit bien le plus aysé en apparence, mais en verité le plus difficile. Ce monde de Paris, et mesme de toute la France, ne scauroit vous laisser vivre en paix en ce milieu. Ils ne cesseroient de vous pousser violemment hors des limites de la resolution que vous en auriez prinse; et de se promettre une resolution si constante, qu'on ne peust l'esbranler et mesme renverser, ce seroit se promettre un vray miracle en cest aage, en ceste forme de visage, entre tant de subtils advocats et intercesseurs que le monde et sa prudence auroit aupres de vous, qui sans mercy ny relasche quelconque assailliroient, qui d'un costé, qui d'un autre, vostre repos; et à force d'importunitez ou de deceptions et surprinses, à la fin chevroient de leurs entreprinses et de vostre force.

Et je voy bien que je ne doy rien dire de plus pour ce poinct. puisque vous-mesme en confessez la verité, et cognoissez qu'il y a de l'impossibilité. Reste donc pour sujet de nostre consideration, le maryage, ou la religion.

Mais, ma tres-chere fille, il ne m'a pas esté besoin d'une clarté extraordinaire pour discerner auquel des deux je vous doy conseiller de vous ranger: car, ainsy que vous me le descrivez clairement, et que vous me l'avez desjà

fait cognoistre, tandis que j'avois le bien de vous oïyr parler confidemment de vostre ame à la mienne, le sentiment que vous avez contre le maryage provient de deux causes, dont l'une presque suffiroit pour se resoudre à ne s'y point engager : une puissante adersion, un desgoust tout entier, une respuissance tres-forte.

O ma fille ! c'est bien assez, il n'en faut pas parler davantage. Helas ! ces ames qui ont une inclination toute partiiale pour le maryage, pour heureux qu'il soit, y treuvent tant d'occasions de patience et de mortification, qu'à grand'peine en peuvent-elles porter le fardeau ; et comment feriez-vous y entrant tout à fait à contre-cœur ? Es autres conditions, j'ay veu cent fois de l'allegement ; en celle-cy jamais.

Certes, les apostres ayant oïyr parler une fois Nostre Seigneur de l'indissoluble lyen du maryage, luy dirent : *Seigneur, s'il en va de la sorte, il n'est donc pas expedient de se marier ?* Et Nostre Seigneur, approuvant leur opinion, leur respondit : *Tous ne comprendront pas ce mot : qui le peut comprendre, qu'il le comprenne.* Ma chere fille, et moy, apres vous avoir oïyr parler et veu vostre lettre sur ce sujet, je vous dy : Certes, ma fille, puisqu'il est ainsy, il n'est pas expedient de vous marier ; et bien que tous ne comprennent pas, c'est-à-dire n'embrassent pas, n'empoignent pas ceste parolle, n'en entendent pas le bon-heur, ne s'en prévalent pas, si est-ce que, quant à vous, ma tres-chere fille, vous vous en pouvez aysement prevaloir, vous pouvez facilement atteindre à ce bien-là, et comprendre et savourer ce conseil. Et faites-le donc.

Or, je dy donc d'autant plus asseurement cecy, que je voy en vous le maryage le plus perilleux qu'à une autre, à cause de ce courage pretendant que vous me marquez, que vous feroit incessamment souspirer apres les aggrandissemens, et vous feroit nager continuellement dans la vanité.

Mais ceste resolution estant prinse sans qu'il y ayt sujet d'en avoir aucun scrupule, il est bien plus difficile de vous dire ensuite : Entrez donc en religion. Et neantmoins il faut par force vous le dire, puisque ny les mœurs, ny les humeurs de la France, ny les inclinations de vos parens, ny vostre aage, ny vostre mine, ne vous sçauroient permettre de demeurer comme vous estes. Je vous dy donc ainsy, par force : Ma fille, entrez en religion ; mais en vous le disant, je sens une secrette suavité dans ceste force, qui fait que ceste force n'est point forcée, ains douce et agreable. Les anges contraignirent le bon-homme Lot, et sa femme, et ses filles, et les empoignerent par la main, et de force les tirerent hors de la ville ; mais Lot ne treuve point de violence en ceste force, ains il dit qu'il cognoist bien qu'il est en leurs bonnes graces. Et Nostre Seigneur commande en sa parabole à son serviteur : Contrains-les d'entrer ; et pas un de ceux qui furent contraincts ne dit : Laissez-moy, vous me blessez. Je suis forcé et je suis contrainct de dire à ma fille : Entrez en religion ; mais ceste contraincte ne fasche point mon cœur.

O ma fille ! parlons un peu cœur à cœur ensemble : Pensez-vous que Dieu donne tousjours la vocation de la religion, ou bien de la parfaicte devotion, selon les conditions naturelles et les inclinations des esprits qu'il appelle ? Non certes, ma fille ; ne craignez pas cela : la vie religieuse n'est pas une vie naturelle, elle est au-dessus de la nature, et faut que la grace la donne, et soit l'ame de ceste vie. Il est vray que la Providence souveraine se sert maintes fois de la nature pour le service de la grace ; mais il s'en faut bien que ce soit tousjours, n'y presque tousjours.

Celuy qui crioit si lamentablement : *Le bien que je veux, je ne le fay pas ; mais le mal que je ne veux pas, est en moy ; c'est-à-dire : En ma chair n'habite pas le bien ; car le vouloir est attaché à moy, mais je ne treuve le moyen de le parfaire. Helas ! pauvre miserable que je suis, qui me destivrera du corps de ceste mort ? La grace de Dieu par Jesus-Christ. Ou bien : Je rens graces à Dieu par Jesus-Christ. Doncques moy-mesme je scers à la loy de Dieu en mon esprit, et de mon esprit ; et à la loy du peché en ma chair, et de ma chair.* Celuy-là, dy-je, monstroit bien que sa nature ne servoit guere à la grace, et que ses inclinations n'estoient guere sousmises aux inspirations ; et neantmoins c'est un des plus parfaicts serviteurs que Dieu ayt jamais eus en ce monde, et lequel enfin fut si heureux que de pouvoir dire avec verité : *Je vis moy, mais non plus moy ; ains Jesus Christ vit en moy, apres que la grace eut assubjetty la nature, et que les inspirations eurent subjugué les inclinations.*

Ma fille, ces craintes de treuver des superieures indiscrettes, et ces autres apprehensions que vous m'expliquez si fidellement, tout cela s'esvanouira devant la face de Nostre Seigneur crucifié, que vous embrasserez cordialement : vostre esprit, genereux de la generosité du monde, changera de force, et se rendra genereux du courage des saints et des anges. Vous verrez la nyaiserie de l'entendement humain en ses discours, et vous vous en mocquerez. Vous aymerez la parolle de la croix, que les païens ont tenue pour folie, et les Juifs pour scandale ; et laquelle à nous, c'est-à-dire à ceux qui sont sauvez, est la sagesse supreme, la force et vertu de Dieu.

Mais, ma fille, voyci un adoucissement bien grand de ce conseil si absolu, et, ce me semble, si vigoureux. Vous estes riche ; la vingtiesme, ou peut-estre centiesme partie de vos moyens suffiroit pour vous rendre fondatrice d'un monastere, et en ceste qualité-là vous auriez un gracieux moyen de vivre religieusement hors la presse du monde, en attendant que l'usage, la consideration et l'inspiration, donnassent le dernier courage à vostre cœur et le dernier comble à vostre resolution, pour estre tout à fait religieuse. Ainsy vous tromperiez finement vostre nature, et attrapperiez vostre cœur subtilement. O vive le Sauveur à qui je suis consacré ! que cest advis ne regarde que vostre ame ; et n'a nulle mine, ny à droicte, ny à gauche, que vostre paix et repos. Et cependant priez Dieu, ma tres-chere fille ; humiliez-vous, destinez vostre vie à l'eternité, relevez vos intentions, purifiez vos pretentions, pensez souvent qu'un seul petit profict en l'amour de Dieu est digne de grande consideration, puisqu'il aggrandira nostre gloire à toute eternité. En somme, vostre esprit, et ce que Dieu a fait pour vous avoir à luy, et mille considerations, vous appellent à une non vulgaire generosité chrestienne. Je vous conseille d'avoir confiance en la bonne Mere de la Visitation, comme à moy-mesme ; car elle vous servira fidellement. Or je suis, sans fin ny reserve, vostre tres-humble, etc.

M LXXII.

S. François de Sales, à une Damoiselle.

Il l'exhorte à conserver ses bonnes résolutions. Tyrannie de nos inclinations. En quel cas il faut les combattre. Les meilleures afflictions sont celles qui nous humilient. Importance qu'il y a d'avoir bon courage. Moyen d'acquiescer la ferveur dans l'oraison.

MADAMOISELLE, je garderay chèrement le billet de vostre vœu, et Dieu en gardera la fermeté. Il en a esté l'auteur, et il en sera le conservateur. Je feray souvent pour cela la priere de saint Augustin : Helas, Seigneur, voylà un petit poussin esclos sous les aisles de vostre grace ; s'il s'ecarte de l'ombre de sa mere, le milan le ravira : faites donc qu'il vive à la ferveur et à la grace qui l'a produit. Mais voyez-vous, ma sœur, il ne faut pas seulement penser si ceste resolution sera perdurable ; il faut tenir cela pour si certain et resolu, que jamais plus il n'en soit doute.

Vous m'obligez bien fort de me dire les deux mots que vous m'escrivez de vos inclinations, sur lesquels je vous dy que nos affections, pour petites qu'elles soient, deschirent nostre ame, quand elles sortent mal à propos. Tenez-les en main, et n'en faites pas peu de compte ; car elles valent beaucoup selon le poids du sanctuaire.

Le desir de vous esloigner des causes n'est pas à propos au train auquel nous sommes ; car il fait abandonner le vray soing de combattre. Or ce dernier nous est necessaire, tandis que le premier est impossible : et puis où il n'y a pas danger de peché mortel, il ne faut pas fuyr, mais vaincre tous nos ennemys, et s'y opiniastres sans perdre courage, bien que nous soyons quelquesfois vaincus.

Ouy, vrayement, ma chere fille, attendez de moy tout ce que vous pouvez attendre d'un vray père ; car j'ay certes bien ceste affection-là pour vous ; vous le cognoistrez au progres, si Dieu m'assiste.

Or sus donc, ma bonne fille, vous voylà affligée comme il faut pour bien servir Dieu ; car les afflictions sans abjection enflent bien souvent le cœur au lieu de l'humilier ; mais quand on a du mal sans honneur, ou que le deshonneur mesme, l'avisement et l'abjection sont nostre mal, que d'occasions d'exercer la patience, l'humilité, la modestie, et la douceur de cœur !

Le glorieux saint Paul s'esjouyt, et d'une humilité saintement glorieuse, de quoy il est, avec ses compaignons, estimé comme les balayeurs et rascleurs du monde. Vous avez, ce me dites-vous, encore le sentiment fort vif aux injures ; mais, ma chere fille, cest encore, à quoy se rapporte-t-il ? En avez-vous desjà beaucoup gasté, de ces ennemys-là ? Je veux dire qu'il faut avoir courage et bonne opinion de faire mieux doresnavant, puisque nous ne faysons que commencer, et que neantmoins nous avons desir de bien faire.

Pour vous rendre fervente en l'oraison, desirez-la bien fort, lisez volontiers les louanges de l'oraison, qui sont semées en beaucoup de livres, en Grenade, au commencement de Bellintani, et ailleurs ; car l'appetit d'une viande fait qu'on s'entend fort à la manger.

Vous estes bien-heureuse, ma fille, de vous estre vouée à Dieu. Souvenez-vous de ce que fit saint François, quand son pere le mit à nud devant l'evesque d'Assise. *Maintenant donc*, dit-il, *je pourray bien dire : Nostre Pere qui estes es cieux. Mon pere et ma mere*, dit David, *m'ont abandonné, et le Seigneur m'a prins à soy.* Ne me faites point de preface

pour m'escire, car il n'est nul besoin de cela, puisque je suis avec tant de volonté dedié à vostre ame. Dieu la benisse de ses grandes benedictions, et la rende toute sienne. *Amen.*

M LXXIII.

*S. François de Sales, à une Damoiselle
qui alloit demeurer dans le grand monde.*

Il l'exhorte à mespriser les Jugemens, les mespris et ralleries des mondains, à ne point s'attacher aux biens de la terre, et à estre fidelle à Dieu dans les choses difficiles.

MA tres-chere fille, vous serez souvent parmy les enfans de ce monde qui, selon leur coustume, se mocqueront de tout ce qu'ils verront ou penseront estre en vous contre leurs miserables inclinations. Ne vous amusez point à disputer avec eux, ne tesmoignez nulle sorte de tristesse de leurs attaques; mais avec joye, riez de leurs risées, mesprisez leurs mespris, jouez-vous de leurs remonstrances, mocquez-vous modestement de leurs mocqueries, et sans faire attention à tout cela, marchez tousjours gayement au service de Dieu; et au tems de l'orayson, recommandez ces pauvres esprits à la divine Misericorde. Ils sont dignes de compassion, de n'avoir point d'intention d'honneste entretien, qu'en riant et gaussant sur des subjects dignes de respect et reverence.

Je voy que vous abondez en commoditez de la vie presente; prenez garde que vostre cœur n'y demeure point engagé. Salomon, le plus sage des mortels, commença son inenarrable mal-heur par la complaysance qu'il print és grandeurs, ornemens et magnifiques appareils qu'il avoit, bien que tout cela fust selon sa qualité. Considerons que tout ce que nous avons ne nous fait estre rien plus en effect que le reste du monde, et que tout cela n'est rien devant Dieu et les anges.

Souvenez-vous, ma tres-chere fille, de bien faire la volonté de Dieu és rencontres où vous aurez le plus de difficulté. C'est peu de chose de playre à Dieu en ce qui nous playst : la fidellité filiale requiert que nous luy voulions playre en ce qui nous desplayst, nous remettant devant les yeux ce que le grand Fils bien-aymé disoit de soy-mesme : *Je ne suis pas venu pour faire ma volonté, mais pour faire la volonté de celui qui m'a envoyé.* Car aussi n'estes-vous pas chrestienne pour faire vostre volonté, mais pour faire la volonté de celui qui vous a adoptée pour estre sa fille et son heritiere eternelle.

Au reste, vous vous en allez, et moy je m'en vay aussi sans aucune esperance de vous revoir en ce monde. Prions bien Dieu qu'il nous fasse la grace de vivre tellement selon son bon pelerinage, qu'estant arrivez en la celeste patrie, nous nous puissions resjouyr de nous estre veus icy-bas, et d'y avoir parlé des mysteres de l'eternité. En cela seul nous devons prendre joye de nous estre ayez en ceste vie, que le tout a esté pour la gloire de sa divine Majesté et nostre salut eternel.

Conservez la sainte gayeté cordiale qui nourrit les forces de l'esprit et edifie le prochain. Allez ainsy en paix, ma tres-chere fille, et Dieu soit à jamais vostre protecteur : qu'à jamais il vous tienne de sa main, et vous conduise au chemin de sa sainte volonté. Ainsy soit-il, ma tres-chere fille. Et je vous promets que tous les jours je renouvelleray ces sacrez souhaicts sur vostre ame, que la mienne cherira à jamais inviolablement; et à Dieu soit à jamais louange, actions de graces, et benedictions. *Amen.*

M LXXIV.

S. François de Sales, à une Damoiselle.

Il l'invite à mépriser le monde, et à se corriger des reparties mondaines qu'elle avoit coutume de faire, et qui pouvoient luy devenir dangereuses.

Je respons à vostre dernière lettre, ma bonne fille. Les empressemens d'amour en l'orayson sont bons, s'ils vous laissent des bons effects, et qu'ils ne vous amusent point à vous-mesme, mais à Dieu et sa sainte volonté : et en un mot tous les mouvemens interieurs et exterieurs qui affermissent vostre fidelité envers ceste volonté divine seront tousjours bons. Aymez donc bien les desirs celestes, et desirez aussi fort les amours celestes. Il faut desirer d'aymer et aymer à desirer ce qui jamais ne peut estre assez ny désiré ny aymé.

Dieu nous fasse la grace, ma fille, de bien absolument mépriser le monde qui nous est si inique qu'il nous crucifie, pourveu que nous le crucifions. Aussi les abnegations mentales des vanitez et commoditez mondaines se font assez aysement : les reelles sont bien plus difficiles. Et vous voylà donc emmy les occasions de pratiquer ceste vertu jusqu'à l'extremité, puisqu'à ceste privation est joint l'opprobre, et qu'elle se fait en vous, sans vous, et par vous, mais plus en Dieu, avec Dieu, et pour Dieu.

Je ne suis pas satisfait de ce que je vous dis l'autre jour, sur vostre premiere lettre, de ces reparties mondaines, et de ceste vivacité de cœur qui vous pousse. Ma fille, prenez donc à prix fait de vous mortifier en cela : faites souvent la croix sur vostre bouche, affin qu'elle ne s'ouvre que de par Dieu.

Il est vray, la joliveté de l'esprit nous donne quelquesfois bien de la vanité ; et on leve plus souvent le nez de l'esprit que celui du visage : on fait les doux yeux par les parolles aussi bien que par le regard. Il n'est pas bon vrayement d'aller sur le bout du pied, ny d'esprit, ny de corps ; car si on choppe, la cheute en est plus rude. Or sus donc, ma fille, prenez bien soing pour retrancher petit à petit ceste superfluité de vostre arbre ; tenez vostre cœur là tout bas, tout coy, au pied de la croix. Continuez à me dire bien franchement et souvent des nouvelles de ce cœur-là, que le mien cherit d'un grand amour, pour celui qui est mort d'amour, affin que nous vescussions par amour en sa sainte mort. Vive Jesus!

M LXXV.

S. François de Sales, à une Damoiselle.

Il l'encourage à perseverer dans ses bonnes resolutions.

Je vous supplie, ma chere fille, n'abandonnez jamais le train des saintes resolutions que vous avez faites : car Dieu, qui les a données à vostre cœur, luy en demandera le compte ; et pour les bien conserver, tenez-vous pres du Sauveur, car son ombre est salutaire pour la nayssance et conservation de tels fruicts.

Je le supplie qu'il vous tienne de sa sainte main, affin que jamais vous ne vous esgariez de la sainte et estroicte voye qu'il vous a monstrée. A cœur vaillant rien impossible. Partout je vous honoreray de tout mon cœur, vous souhaitant incessamment la grace, paix et consolation de Nostre Seigneur, selon lequel je suis, ma tres-chere fille, vostre, etc.

M LXXVI.

S. François de Sales, à une Damoiselle.

Advis pour acquérir la douceur.

Je prie Dieu qu'il benisse vostre cœur, ma chere fille, et vous dy ces mots selon ma promesse.

Vous devriez tous les matins, avant toutes choses, prier Dieu qu'il vous donnast la vraye douceur d'esprit qu'il requiert és ames qui le servent, et prendre resolution de vous bien exercer en ceste vertu-là, surtout envers les deux personnes à qui vous avez le plus de devoir.

Vous devez faire ceste entreprinsse de vous bien commander en cela, et vous en souvenir cent fois le jour, recommandant à Dieu ce bon dessein; car je ne voy pas que vous ayez beaucoup à faire pour bien assubjettir vostre ame à la volonté de Dieu, sinon de l'adoucir de jour en jour, mettant vostre confiance en sa bonté. Vous serez bien-heureuse, ma tres-chere fille, si vous faites ainsy; car Dieu habitera au milieu de vostre cœur, et y regnera en toute tranquillité.

Mais s'il vous arrive de commettre quelque manquement, ne perdez point courage; ains remettez-vous soudain toute, ne plus ne moins que si vous n'estiez point tombée.

Ceste vie est courte, elle ne nous est donnée que pour gagner l'autre; et vous l'employerez bien, si vous estes douce envers ces deux personnes avec lesquelles Dieu vous a mise. Priez pour mon ame, que Dieu la tire à soy.

Je suis, etc.

M LXXVII:

S. François de Sales, à une Damoiselle.

Il l'exhorte de tenir toujours ses affections rangées sous celles de Dieu.

MADAMOISELLE, pleust à Dieu que j'eusse autant de liberté que ce porteur en a, pour aller où je voudrois: vous me verriez au moins toutes les années une bonne fois aupres de vous, avec le contentement que les plus tendres enfans ont d'estre en la presence de leur bonne mere: car vostre bien-veillance et mon affection me rendent cela en vostre endroit.

Mais puisque Dieu m'a voulu entraver comme les mauvais chevaux, affin que je demeurasse en ce champ, c'est bien la rayson que je m'y accommode et que sa divine volonté soit faite: encore voudrois-je bien la mienne plus souple à m'humilier sous ceste souveraine Providence, affin de non-seulement incliner mes affections au vouloir de mon Dieu, mais aussi d'aymer tendrement et affectueusement son sacré vouloir.

Continuez, Mademoiselle, ma chere et bonne mere, continuez à servir ceste supreme Bonté en sincerité et douceur d'esprit, puisqu'avec tant d'amour et suavité elle vous y a invitée, et de si bonne heure.

Tenez bien rangées vos affections sous celle de ce grand Sauveur, et vous gardez d'en nourrir aucune, sous quelque pretexte que ce soit, qui ne soit battue au sceau du Roy celeste. N'aymez point, s'il se peut, la volonté de Dieu, parce qu'elle est selon la vostre; mais aimez la vostre, quand et parce qu'elle sera selon celle de Dieu. Je suis bien esloigné de ceste pureté: pour y parvenir, secourez-moy en ce dessein, je vous supplie, par vos prieres

et oraysons, ainsy que de mon costé je ne presente jamais le tres-saint sacrifice au Pere eternei que je ne luy demande pour vous abondance de son saint et sacré amour, et ses plus desirables benedictions, et pour vostre famille.

M LXXVIII.

S. François de Sales, à une Damoiselle.

Les maladies spirituelles sont suivies de ressentimens utiles. L'idée d'une perfection imaginaire cause de grans troubles, et les desirs en sont suspects. La patience est la vertu la plus necessaire à la perfection. Dieu se contente de la preparation de nostre cœur : ce que c'est. On peut tirer advantage de ses Imperfections. Exhortation à la simplicité et au parfait abandon à la Providence.

MADAMOISELLE, je receus par mon frere une de vos lettres, qui me fait louer Dieu, de quoy il a donné quelque lumiere à vostre esprit : que s'il n'est pas encore du tout desengagé, il ne s'en faut pas estonner. Les fiebvres spirituelles, aussi bien que les corporelles, sont ordinairement suivies de plusieurs ressentimens qui sont utiles à celuy qui guerit, pour plusieurs raisons; mais particulièrement, parce qu'ils consomment les restes des humeurs peccantes qui avoient causé la maladie, afin qu'il n'en demeure pas un brin; et parce que cela nous remet en memoire le mal passé, pour faire craindre la recheute, à laquelle nous nous porterions par trop de licence et de liberté, si les ressentimens, comme menaces, ne nous retenoient en bride, pour nous faire prendre garde à nous, jusqu'à ce que nostre santé soit bien confirmée.

Mais, ma bonne fille, puisque vous voylà à moitié eschappée de ces terribles passages par où vous avez esté conduite, il me semble que vous devez maintenant prendre un peu de repos, et vous arrester à considerer la vanité de l'esprit humain, comme il est sujet à s'embroüiller et embarrasser en soy-mesme.

Car je suis assure que vous remarquerez aysement, que les travaux interieurs que vous avez soufferts ont esté causez par une multitude de considerations et de desirs, produicts par un grand empressement pour atteindre à quelque perfection imaginaire : je veux dire, que vostre imagination vous avoit formé une idée de perfection absolue, à laquelle vostre volonté se vouloit porter; mais espouvantée de la grande difficulté, ou plutost impossibilité, elle demouroit grosse au mal de l'enfant, sans pouvoir enfanter. A ceste occasion elle multiplicoit les desirs inutiles, qui, comme des bourdons et frelons, devoient le miel de la ruche, et les vrays et bons desirs demouroient affamez de toutes consolations. Maintenant donc, prenez un petit haleyne, respirez quelque peu; et par la consideration des dangers eschappez, divertissez ceux qui pourroient advenir cy-apres. Tenez pour suspects tous ces desirs qui, selon le commun sentiment des gens de bien, ne peuvent pas estre suivis de leurs effects : tels sont les desirs de certaine perfection chrestienne qui peut estre imaginée, mais non pas prattiquée, et de laquelle plusieurs font des leçons, mais nul n'en fait les actions.

Sachez que la vertu de patience est celle qui nous assure le plus de la perfection; et s'il la faut avoir avec les autres, il faut aussi l'avoir avec soy-mesme. Ceux qui aspirent au pur amour de Dieu, n'ont pas tant besoin de patience avec les autres comme avec eux-mesmes. Il faut souffrir nostre

imperfection pour avoir la perfection; je dy souffrir avec patience, et non pas aymer ou caresser : l'humilité se nourrit en ceste souffrance.

Il faut confesser la verité, nous sommes des pauvres gens qui ne pouvons guere bien faire; mais Dieu, qui est infiniment bon, se contente de nos petites besongnes, et agrée la preparation de nostre cœur.

Et qu'est-ce à dire, la preparation de nostre cœur? Selon la sainte parole, Dieu est plus grand que nostre cœur. nostre cœur est plus grand que tout le monde, quand nostre cœur, à part soy, en sa meditation, prepare le service qu'il doit rendre à Dieu, c'est-à-dire quand il fait ses desseins de servir Dieu, de l'honorer, de servir le prochain, de faire la mortification des sens exterieurs et interieurs, et semblables bons propos; en ce tems-là il fait des merveilles, il fait des preparations, et dispose ses actions à un degré eminent de perfection admirable. Toute ceste preparation neantmoins n'est nullement proportionnée à la grandeur de Dieu, qui est infiniment plus grand que nostre cœur; mais aussi ceste preparation est ordinairement plus grande que le monde, que nos forces, que nos actions exterieures.

Un esprit qui d'un costé considere la grandeur de Dieu, son immense bonté et dignité, ne se peut saouler de luy faire de grandes et merveilleuses preparations. Il luy prepare une chair mortifiée sans rebellion, une attention à la priere sans distraction, une douceur de conversation sans amertume, une humilité sans aucun esclancement de vanité.

Tout cela est fort bon, voylà de bonnes preparations. Encore en faudroit-il davantage pour servir Dieu selon nostre devoir; mais au bout de là, il faut chercher qui le fasse: car, quand ce vient à la pratique, nous demeurons court, et voyons que ces perfections ne peuvent estre si grandes en nous, ny si absolues. On peut mortifier la chair, mais non pas si parfaitement qu'il n'y ait quelque rebellion; nostre attention sera souvent interrompue de distractions, et ainsy des autres. Et faut-il pour cela s'inquieter, troubler, empresser, affliger? Non pas, certes.

Faut-il appliquer un monde de desirs pour s'exciter à parvenir à ce signe de perfection? Non: à la verité, on peut bien faire de simples souhaicts qui tesmoignent nostre recognoissance. Je puis bien dire: Hé! que ne suis-je aussi fervent que les seraphins, pour mieux servir et louer mon Dieu! mais je ne dois pas m'amurer à faire des desirs, comme si en ce monde je devois atteindre à ceste exquisite perfection, disant: Je le desire; je m'en vay essayer; et si je ne puis y atteindre, je me facheray.

Je ne veux pas dire qu'il ne faille se mettre en chemin de ce costé-là; mais il ne faut desirer d'y arriver un jour, c'est-à-dire en un jour de ceste mortalité: car ce desir nous tourmenteroit, et pour neant. Il faut, pour bien cheminer, nous appliquer à bien faire le chemin que nous avons plus pres de nous, et la premiere journée, et non pas s'amuser à desirer de faire la derniere, pendant qu'il faut faire et vuidier la premiere.

Je vous diray ce mot, mais retenez-le bien: Nous nous amusons quelquesfois tant à estre bons anges, que nous en laissons d'estre bons hommes et bonnes femmes. Nostre imperfection nous doit accompagner jusqu'au cercueil, nous ne pouvons aller sans toucher terre. Il ne faut pas s'y coucher ny vautrer, mais aussi ne faut-il pas penser voler: car nous sommes de petits poussins qui n'avons pas encore nos aisles. Nous mourons petit à petit; il faut aussi faire mourir nos imperfections avec

nous de jour en jour : cheres imperfections qui nous font reconnoistre nostre misere, nous exercent en l'humilité et mespris de nous-mesmes, en la patience et la diligence, et nonobstant lesquelles Dieu considere la preparation de nostre cœur, qui est parfaite.

Je ne sçay si je vous escriis à propos : mais il m'est venu au cœur de vous dire cecy, estimant qu'une partie de vostre mal passé vous est arrivée de ce que vous avez fait de grandes preparations, et voyant que les effects estoient tres-petits, et les forces insuffisantes pour pratiquer ces desirs, ces desseins et ces idées, vous avez eu de certains creve-cœur, des impatiences, inquiettudes et troubles; puis ont suivy des deffiances, allanguissemens, abaissemens ou deffailances de cœur : or si cela est, soyez bien sage par cy-apres.

Allons terre à terre, puisque la haute mer nous fait tourner la teste et nous donne des convulsions. Tenons-nous aux pieds de Nostre Seigneur, avec la sainte Magdeleine, de laquelle nous celebrons la feste : pratiquons certaines petites vertus propres pour nostre petitesse. A petit mercier, petit panier. Ce sont les vertus qui s'exercent plus en descendant qu'en montant, et partant elles sont sortables à nos jambes : la patience, le support des prochains, le service, l'humilité, la douceur de courage, l'affabilité, la tolerance de nostre imperfection, et ainsy ces petites vertus. Je ne dy pas qu'il ne faille monter par l'orayson, mais pas à pas.

Je vous recommande la sainte simplicité; regardez devant vous, et ne regardez pas à ces dangers que vous voyez de loing, ainsy que vous m'avez escrit : il vous semble que ce soient des armées, ce ne sont que des saules esbranchez; et cependant que vous regardez là, vous pourriez faire quelque mauvais pas. Ayons un ferme et general propos de vouloir servir Dieu de tout nostre cœur et toute nostre vie; au bout de là, n'ayons soing du lendemain, pensons seulement à bien faire aujourd'huy, et quand le jour de demain sera arrivé, il s'appellera aussi aujourd'huy, et lors nous y penserons. Il faut encore en cest endroit avoir une grande confiance et resignation en la providence de Dieu; il faut faire provision de manne pour chaque jour, et non plus, et ne doubtons point, Dieu en pleuvera demain d'autre, et passé demain, et tous les jours de nostre pelerinage.

J'approuve infiniment l'avis du Pere N., que vous ayez un directeur entre les bras duquel vous puissiez doucement disposer vostre esprit. Ce sera vostre bon-heur, si vous n'avez nul autre que le doux Jesus, lequel comme il ne veut pas que l'on mesprise la conduite de ses serviteurs quand on la peut avoir, aussi quand elle nous deffaut, il supplée pour tout : mais ce n'est qu'à ceste extremité à laquelle, si vous estes reduitte, vous l'experimenterez.

Ce que je vous escrivas n'estoit pas pour vous garder de communiquer avec moy par lettres, et de conférer de vostre ame qui m'est tendrement chere et bien-aymée, mais pour esteinder l'ardeur de la confiance que vous aviez en moy, qui, pour mon insuffisance et pour vostre esloignement, ne puis vous estre que fort peu utile, bien que tres-affectionné et tres-dedié en Jesus-Christ. Ecrivez-moy donc en confiance, et ne doutez nullement que je ne responde fidellement.

J'ay mis au fond de la lettre ce que vous desiriez, affin qu'elle soit pour vous seulement. Priez fort pour moy, je vous supplie. Il n'est pas croyable combien je suis pressé et oppressé sous ceste grande et difficile

charge; vous me devez ceste charité par les loyx de nostre allyance, et puisque je la contre-eschange par la continuelle sousvenance que je porte de vous à l'autel, et en mes foibles prieres. Beny soit Nostre Seigneur. Je le supplie qu'il soit vostre cœur, vostre ame, vostre vie, et je suis vostre serviteur, etc.

M LXXIX.

S. François de Sales, à une Damoiselle.

L'amour de l'objection sousmet l'ame au vouloir divin. Conduitto à tenir pour les assoupissemens dans l'orayson.

Vous me dites trois bons mots, ma tres-chere fille, en la lettre que j'ay receuë de vous : que vous faites une grande violence pour empescher l'eslevation de vostre courage, et pratiquer l'amour de l'abjection; que c'est à quoy vous vous estudiez maintenant, et que vous treuvez vos desirs plus disposez au vouloir divin qu'auparavant. Il faut bien tousjours faire ainsy, ma chere fille; car, comme dil Nostre Seigneur, le royaume des cieux souffre violence et les violens le ravissent. Plus la sainte humilité vous coustera de travaux, plus elle vous donnera de graces. Continuez donc courageusement à bien ravalier vostre courage par l'humilité, et à l'exalter par la charité : car ainsy vous monterez et descendrez comme les anges sur la sainte eschelle de Jacob. Estudiez bien ceste leçon de vostre souverain Maistre : *Apprenez de moy que je suis debonnaire, et humble de cœur.* Que vous serez heureuse, ma chere fille, si vous vous resignez pleinement au vouloir de Nostre Seigneur. Ouy; car ce saint vouloir est tout bon, et sa disposition toute bonne : mieux ne pouvons-nous marcher que sous sa providence et conduitto. Mais sçavez-vous ce qui me playst? c'est que vous me dites que vous me parlez à cœur ouvert : car, ma chere fille, c'est une bonne condition, pour avancer selon l'esprit, que d'avoir le cœur ouvert, pour la fidelle et naïve communication que nous devons faire entre nous; d'autant que Nostre Seigneur, qui se plaist tant à communiquer son esprit aux siens, se plaist aussi beaucoup à voir que nous nous entre-communiquions les nostres, pour nous entre-souslager et ayder. Marchez donc comme cela, ma chere fille, et ne vous troublez point pour vos assoupissemens, contre lesquels il faut faire deux choses. L'une, c'est de changer souvent de contenance en l'orayson, comme de tenir tantost les mains croysées sur l'estomach, tantost jointes, tantost bandées, tantost estre debout, tantost à genoux, sur un genoux, tantost sur l'autre à mesure que les assoupissemens vous arriveront. La seconde chose, c'est d'eslancer souvent des parolles exterieures de bouche, semées parmy vostre orayson plus ou moins dreu, selon que plus ou moins vous vous verrez attaquée des assoupissemens. Dieu vous soit à jamais favorable, ma tres-chere fille, affin que vous cheminiez bien avant en son amour, pour lequel je vous cheriray toute ma vie, et me rendant de plus en plus en vos prieres, je suis vostre bien humble serviteur. — FRANÇOIS, evesque de Geneve.

M LXXX.

S. François de Sales, à une Damoiselle.

Importance du bon employ du tems, par rapport à l'éternité. Il faut vivre content dans l'estat où Dieu nous a mis, sans en ambitionner un plus parfait et un plus relevé.

CESTE vie est courte, ma tres-chere fille, mais elle est pourtant de grande valeur, puisque par icelle nous pouvons acquerir l'éternelle. Bienheureux sont ceux qui la sçavent employer à cela; mais vous, ma tres-chere fille, vous avez un grand sujet de louer Dieu, qui, avec une providence fort speciale, ne vous a pas seulement donné la volonté de rapporter vos jours mortels à celui de l'immortalité, mais vous a marqué le lieu, les moyens et la façon avec laquelle vous devez appliquer le reste de ces momens perissables à la conquête de la tres-sainte eternité.

N'en doutez jamais, ma tres-chere fille, la vraie lumiere du ciel vous a fait voir vostre chemin, elle vous conduira par iceluy fort heureusement. Il y a sans doute des chemins plus excellens, mais non pas pour vous; et l'excellence du chemin ne rend pas excellens les voyageurs, ains leur vitesse et agilité. Tout ce qui vous voudra destourner de ceste voye, tenez-le pour tentation d'autant plus dangereuse que peut-estre elle sera specieuse. Rien n'est si agreable que la perseverance à la divine Majesté; et les plus petites vertus, comme l'hospitalité, rendent plus parfaicts ceux qui perseverent jusqu'à la fin, que les plus grandes qu'on exerce par chance et varieté.

Demeurez donc en repos, et dites : Oh ! combien de voyes pour le ciel ! Benys soient ceux qui marchent par icelles; mais puisque celle-cy est la mienne, je marcheray en icelle avec paix, sincerité, simplicité et humilité. Ouy, sans doute, ma tres-chere fille, l'humilité de cœur est le plus excellent moyen de la perfection. Aymez tout, louez tout, mais ne suivez, mais n'aspirez que selon la vocation de ceste Providence celeste, et n'ayez qu'un cœur qui sera pour cela. Dieu le comble de son saint amour, ce cœur que le mien chérit et cherira éternellement. *Amen.*

Ma tres-chere fille, vostre tres-affectionné, etc.

M LXXXI.

S. François de Sales, à une Damoiselle.

Il se plaint de son refroidissement dans la pieté, l'exhorte à revenir à sa premiere ferveur... et la destourne des procez, dont il luy fait sentir les mauvaises suites.

9 juin 1620.

CEST aymable esprit que j'ay veu en vous quelques mois durant, tandis que vous estiez dans ceste ville, ma tres-chere fille, ne reviendra-t-il jamais dans vostre cœur ? Certes, quand je voy comme il est sorty, je suis en grande perplexité, non de vostre salut, car j'espere que vous le ferez tousjours, mais de vostre perfection, à laquelle Dieu vous appelle, et n'a jamais cessé de vous appeler dès vostre jeunesse.

Car je vous prie, ma tres-chere fille, comment vous pourrois-je conseiller de demeurer au monde, avec ce tres-bon naturel que veritablement je cognois en vous dans le fond de vostre cœur, mais accompagné d'une si forte inclination à la hauteur et dignité de vie, et à la prudence et sagesse naturelle et humaine, et de plus d'une si grande activité, subtilité, et delicatessen d'entendement, que je craindrois infiniment de vous voir dans le

monde, n'y ayant point de condition plus dangereuse en cest estat-la que le bon naturel environné de telles qualitez, auxquelles, si nous adjoustrons ceste incomparable adversion à la sousmission, il n'y a plus rien à dire, sinon que pour aucune consideration, quelle qu'elle soit, il ne faut pas que vous demeuriez au monde ?

Mais d'ailleurs comme pourrois-je vous conseiller d'entrer en religion, tandis que non-seulement vous ne le desirez pas, mais avec un cœur tout à fait contrariant à ce genre de vie ?

Il faudra donc chercher une sorte de vie qui ne soit ny mondaine ny religieuse, et qui n'ayt les dangers du monde ny les contraintes de la religion. On pourra bien, ce me semble, obtenir que vous puissiez avoir l'entrée en quelque mayson de la Visitation, pour vous recueillir souvent en ceste façon de vie; et que neantmoins vous n'y demeuriez pas attachée, ains ayez un logis proche pour vostre retraite, avec la seule subjection de quelques exercices de devotion propres à vostre bonne conduite : car ainsy vous aurez la commodité de contenter vostre esprit, qui hayt si estrangement la sousmission et la lyaison à l'obeyssance, qui a tant de peyne à rencontrer des ames faites à son gré, et qui est si clairvoyant à treuver les à-dire, et si douillet à les ressentir.

O! quand je me mets en memoire le tems heureux auquel je vous voyois, à mon gré, si entierement despoüillée de vous-meme, si desireuse des mortifications, si fort affinée à l'abnegation de vous-mesme, je ne puis que je n'espere de le revoir encore.

Quant à vostre sejour, je vous en laisse le choix : pour le mien, je croy qu'il n'en sera qu'en ce pays-là, apres le voyage de Rome dont je seray de retour à Pasques ou environ, si je le fay. Mais pourtant faites un bon choix de lieu, où vous puissiez estre bien assistée.

Puisque vous le voulez, je traiteray avec Monsieur N... O Dieu ! que je desire ardemment et invariablement que vos affaires se passent sans procez! car en somme, l'argent que vos poursuittes mangeront, vous suffira pour vivre : et en fin de cause, qu'y aura-t-il de certain ? Que sçavez-vous ce que les juges diront et determineront de vostre affaire ? Et puis, vous passez vos meilleurs jours en ceste tres-mauvaise occupation, et vous en restera peu pour estre employez utilement à vostre principal object; et Dieu sçayt si apres un long tracas vous pourrez ramasser vostre esprit dissipé, pour l'unir à sa divine Bonté.

Ma fille, ceux qui vivent sur la mer meurent sur la mer : je n'ay guere veu de gens embarquez dans les procez, qui ne meurent dans cest embaras. Or, voyez si vostre ame est faite pour cela, si vostre tems sera digne-ment destiné à cela : je veux dire, prenez M. Vincent(1), examinez bien avec luy toute ceste affaire, et coupez court.

Ne veüillez pas estre riche, ma tres-chere fille; ou du moins, si vous ne le pouvez estre que par ces miserables voyes de procez, soyez pauvre plutost, ma tres-chere fille, que d'estre riche aux despens de vostre repos.

Vous deviez faire hardyment vostre confession generale, puisque vous ne pouviez accoyser vostre conscience autrement, et qu'un docte et vertueux ecclesiastique vous le conseilloit. Mais il ne m'est pas loysible d'escrive davantage, ravy par les affaires, pressé par le despart de ce porteur.

Dieu soit au milieu de vostre cœur. *Amen.*

(1) S. Vincent de Paul.

M LXXXII.

S. François de Sales, à une Damoiselle.

C'est une tentation de desirer des directeurs fort esloignez, pendant qu'on en a auprès de soy, et de trop multiplier ses bons desirs. Moyens de remédier à ceste seconde tentation.

MADAMOISELLE ma tres-chere fille en Jesus-Christ, j'ay receu vostre lettre, en laquelle vous vous essayez de me descouvrir l'estat de vostre esprit. Je ne puis nyer que je ne sois beaucoup consolé de voir la confiance que vous avez en mon affection en vostre endroit, laquelle aussi est autant grande et constante que vous le sçauriez desirer : Dieu donc soit loué en tout et partout. Mais je m'en vay vous dire deux ou trois petits mots sur le sujet de vostre lettre.

Premierement, croyez fermement, je vous en supplie, que l'opinion que vous avez de ne devoir recevoir allegement de Dieu que par moy est une pure tentation de celuy qui a accoustumé de nous mettre des objects esloignez en consideration, pour nous oster l'usage de ceux qui nous sont presens.

C'est une maladie d'esprit à ceux qui sont malades au corps, de desirer les medecins esloignez, et les preferer à ceux qui sont presens.

Il ne faut desirer les choses impossibles, ny bastir sur les difficiles et incertaines.

Il ne suffit pas de croire que Dieu nous peut secourir par toutes sortes d'instrumens; mais il faut croire qu'il ne veut pas y employer ceux qu'il esloigna de nous, et qu'il veut employer ceux qui sont pres de nous. Pendant que j'estois là, je n'eusse pas rejeté ceste persuasion; mais maintenant elle est du tout hors de sayson.

Après cela, il me semble que vous avez rencontré le vray sujet de vostre mal, quand vous me dites qu'il vous est advis que c'est une multitude de desirs qui ne pourront jamais estre accomplis. C'est sans doute une tentation pareille à la precedente; ains celle-cy est la piece entiere de laquelle l'autre n'est qu'un eschantillon.

La varieté des viandes, si elles sont en grande quantité, charge tousjours l'estomach; mais s'il est foible, elle le ruyne. Quand l'ame a quitté les concupiscences, c'est qu'elle est purgée des affections mauvaises et mondaines, rencontrant les objets spirituels et saincts : comme toute affamée, elle se remplit de tant de desirs et avec tant d'avidité, qu'elle en est accablée.

Demandez les remedes à Nostre Seigneur, et aux Peres spirituels que vous avez auprès de vous; car iceux, touchant vostre mal avec la main, cognoissent bien quels remedes il y faut appliquer. Neantmoins je vous diray neuement ce qui m'en semble.

C'est que, si vous ne commencez à mettre en execution quelques-uns de ces desirs, ils se multiplieront tousjours, et s'embarasseront avec vostre esprit, en sorte que vous ne sçaurez comme vous en demesler. Il faut donc venir aux effects; mais par quel ordre?

Il faut commencer par les effects palpables et exterieurs, qui sont le plus en nostre pouvoir : par exemple, il n'est pas que vous n'avez desir de servir aux malades pour l'amour de Nostre Seigneur, de faire quelques vils et abjects services en la wayson par humilité; car ce sont desirs fondamentaux, et sans lesquels tous les autres sont et doivent estre suspects et mesprisez. Or, exercez-vous fort à la production des effects de ces desirs-

là : car l'occasion ny le sujet ne vous en manqueront pas ; cela est entièrement en vostre pouvoir, et partant vous devez les executer.

Car en vain ferez-vous dessein d'executer les choses dont le sujet n'est pas en vostre puissance, ou est bien esloigné, si vous n'executez celles que vous avez à vostre commandement. Partant, executez fidellement les desirs bas et grossiers de la charité, humilité et autres vertus ; et vous verrez que vous vous en treuverez bien.

Il faut que Magdeleine lave premierement les pieds de Nostre Seigneur, les bayse, les torche, avant que de l'entretenir cœur à cœur au secret de la meditation ; et qu'elle respande l'unguent sur son corps, avant que de verser le bausme de ses contemplations sur sa divinité.

Il est bon de desirer beaucoup ; mais il faut mettre ordre aux desirs, et les faire sortir en effect, chacun selon sa sayson et vostre pouvoir.

On empesche les vignes et les arbres de porter des feuilles, affin que leur humidité et suc soient par apres suffisans pour rendre du fruict, et que toute leur force naturelle ne s'en aille en la production trop abondante des feuilles.

Il est bon d'empescher ceste multiplication de desirs, de peur que nostre ame ne s'y amuse, laissant cependant le soing des effects, desquels pour l'ordinaire la moindre execution est plus utile que les grans desirs des choses esloignées de nostre pouvoir ; Dieu desirant plus de nous la fidellité aux petites choses qu'il met en nostre pouvoir, que l'ardeur aux grandes qui ne despendent pas de nous.

Nostre Seigneur compare l'ame desireuse de la perfection à une femme grosse qui enfante : mais à la verité, si la femme enceinte vouloit produire deux ou plusieurs enfans à la fois, et tous deux ensemble, elle ne le scauroit faire sans mourir ; il faut qu'ils sortent l'un apres l'autre. Faites sortir les enfans de vostre ame, c'est-à-dire les desirs du service de Dieu, les uns apres les autres, et vous sentirez un grand allegement.

Mais enfin, si vous ne treuvez point de repos en ces remedes, ayez patience ; attendez que le soleil soit levé, il dissipera ces broüillards ; ayez bon courage : *Ceste maladie ne sera pas à la mort, mais affin que Dieu soit glorifié par icelle.* Faites comme ceux qui sentent les ennuyes et devoyemens d'estomac sur la mer ; car apres qu'ils ont roulé leur esprit et leur corps par tout le navire pour treuver allegement, ils viennent enfin embrasser l'arbre et le mat d'iceluy, et le serrent estroictement pour s'asseurer contre les tournoyemens de teste qu'ils souffrent : il est vray que l'allegement leur est court et incertain ; mais si vous venez avec humilité embrasser le pied de la croix, si vous n'y treuvez aucun remede, au moins y treuverez-vous la patience plus douce qu'ailleurs, et le trouble plus agreable.

Je vous ay voulu dire quelque chose, plus pour vous tesmoigner le desir que j'ay de vostre bien, que pour penser que je sois capable de vous y servir. Ne doutez point, au reste, que je ne vous recomande à ce Pere de lumiere ; je le fay avec une tres-grande volonté et inclination, croyant, pour ma consolation, que vous me rendrez fidellement le reciproque, dont j'ay à la verité bon besoin, pour estre embarqué en l'endroit le plus tempestueux et tourmenté de toute ceste mer de l'Eglise.

Je n'oublie point non plus la bonne sœur, que je chery tendrement en Jesus-Christ. Dieu vetuille estre son protecteur en sa sortie ! Je la vous recomande quand elle sera chez son pere, car elle ne sera pas dehors.

Elle ne trouvera pas, peut-estre, un autre monastere chez son pere comme vous avez treuvé chez le vostre; neantmoins j'espere que *Dieu la fera cheminer devant luy, et estre parfaite*; car j'ay confiance en la misericorde de Dieu qu'elle en fera quelque chose de mieux.

Je finy, vous priant de continuer en la resolution que vous faites au milieu de vostre lettre, quand vous dites : Je proteste devant Dieu et devant vous que je ne veux que luy et ne servir qu'à luy. *Amen.*

Cela est digne et juste, puisqu'aussi luy ne veut de vous que vous-mesme. Je suis inviolablement et de tres-bon cœur, Mademoiselle ma tres-chere fille en Jesus-Christ, vostre tres-affectionné, etc.

M LXXXIII.

S. François de Sales, à une Damoiselle.

Dieu benit l'obeyssance que l'on rend à ses confesseurs en ce qui regarde la communion ;
advis sur les reveues, auxquelles l'amour divin adoucit toutes choses.

14 août 1648.

Vous le voyez bien, ma tres-chere fille, si l'obeyssance est aymable : vous y alliez avec un peu de respugnance, et vous y avez treuvé la permission de recueillir force manne celeste. Or ainsy soit-il, et à la tres-bonne heure que tousjours, quand vous obeyrez, vous vous treuviez de plus en plus unie à nostre Sauveur ! Vous avez donc extremement bien fait d'obeyr à vostre confesseur, et vostre confesseur a bien fait de vous imposer l'obeyssance en un sujet si agreable. Je ne seray jamais celuy qui vous osterà vostre pain quotidien, tandis que vous serez bien obeyssante. Je vous diray, ma tres-chere fille, que vous communiiez hardyment tousjours, quand ceux à qui vous vous confessez diront oüy, outre les communions ordinaires que je vous ay marquées.

Quand je vous escrivis que vous rendissiez compte de tems en tems à vostre ancien confesseur, je ne voulois pas dire que vous fissiez des reveues ; car il suffit que ce soit d'année en année à celuy que vous voudrez : mais je voulois dire que vous allassiez vous représenter à luy, pour luy faire recognoistre la continuation de vostre sousmission, partie pour vous humilier, partie pour le consoler.

Je suis bien ayse que vous ayez une parfaite confiance à la Mere de delà ; je crois qu'elle vous sera utile ; et c'est une Mere qui est toute ma tres-chere fille, et en laquelle j'ay toute confiance : et sans cette confiance je luy escrirois plus souvent ; mais je m'en dispense, comme je feray de vous, à qui j'escris maintenant par rencontre, et j'en suis bien ayse.

Mon Dieu ! ma tres-chere fille, que l'amour celeste est aymable, voire mesme quand il est exercé icy-bas, parmy les miseres de nostre mortalité ! la distance des lieux, ny rien du monde ne luy peut oster sa suavité. Ainsy me semble-t-il que je suis tousjours avec vostre cœur, et avec celuy de ceste chere mere, et que nos cœurs s'entretiennent les uns aux autres, et ainsy ne font qu'un cœur, qui de toute sa force veut aymer Dieu, et ne s'aymer qu'en Dieu et pour Dieu.

La tres-sainte Vierge, nostre Dame et Maistresse, et nostre sainte Abbessse, soit à jamais nostre mere et directrice ! Et je cesse de vous escrire davantage malgré mon inclination, pour aller penser comme elle mourut d'amour et comme elle est couronnée de son amour au ciel, pour en parler

demain à mon cher peuple de ceste ville, et qui s'y attend. Dieu soit à jamais tout nostre amour.

M LXXXIV.

S. François de Sales, à une Damoiselle.

Ce que c'est que le courage des chrestiens.

(Voyez ci-devant lettre DCDXLII, page 368.)

M LXXXV.

S. François de Sales, à une Damoiselle.

Conseils relativement à un vœu de chasteté.

Annessy, 18 may.

MADAMOISELLE, je croy que le desir que vous avez de vouer vostre chasteté à Dieu n'a pas esté conçu en vostre ame, que premierement vous n'avez long-tems considéré son importance : c'est pourquoy j'appreuve que vous le fassiez, et le jour de la Pentecoste mesme. Or, pour le bien faire, prenez le loysir, les trois jours precedens, de bien preparer vostre vœu par l'orayson, laquelle vous pourrez tirer de ces considerations.

Considererez combien la sainte chasteté est une vertu agreable à Dieu et aux anges, ayant voulu qu'elle fust eternellement observée au ciel, où il n'y a plus aucune sorte de playsirs charnels, ny de maryage. Ne serez-vous pas bien-heureuse de commencer en ce monde la vie que vous continuerez eternellement en l'autre? Benissez donc Dieu, qui vous a donné ceste sainte inspiration.

Considererez combien ceste vertu est noble, qui tient nos ames blanches comme le lys, pures comme le soleil, qui rend nos corps consacrez, et nous donne la commodité d'estre tout entierement à sa divine Majesté, cœur, corps, esprit et sentimens. N'est-ce pas un grand contentement de pouvoir dire à Nostre Seigneur : *Mon cœur et ma chair tressaillent de joye en vostre bonté, pour l'amour de laquelle je quitte tout amour, pour le playsir de laquelle je renonce à tous autres playsirs?* Quel bon-heur de n'avoir point reservé de delices mondaines pour ce corps, affin de donner plus entierement son cœur à son Dieu !

Considererez que la sainte Vierge voua la premiere sa virginité à Dieu, et apres elle tant de vierges, hommes et femmes. Mais avec quelle ardeur, avec quel amour, avec quelle affection furent vouées ces virginitez, ces chastetez; ô Dieu! cela ne se peut dire. Humiliez-vous fort devant la troupe celeste des vierges, et par humble priere supplyez-les qu'elles vous recoivent avec elles, non pas pour pretendre à les esgaler en pureté; mais au moins affin que vous soyez advouée leur servante indigne, en les imitant au plus pres que vous pourrez. Supplyez-les qu'elles offrent avec vous vostre vœu à Jesus-Christ, roy des vierges, et qu'elles rendent agreable vostre chasteté par le merite de la leur. Surtout recommandez vostre intention à Nostre-Dame, puis à vostre bon ange, affin que desormais il luy playse d'un soing particulier preserver vostre cœur et vostre corps de toute souilleure contraire à vostre vœu.

Puis le jour de la Pentecoste, lorsque le prestre eslevra la sainte hostie, offrez avec luy à Dieu le Pere eternal le corps precieux de son cher

enfant Jesus, et tout ensemble vostre corps, lequel vous ferez vœu de conserver en chasteté tous les jours de vostre vie. La forme de faire ce vœu pourroit estre telle :

« O Dieu eternel, Pere, Fils et Saint-Esprit, je, N., vostre indigne creature, constituée en vostre divine presence et de toute vostre cour celeste, promets à vostre divine Majesté, et fay vœu de garder et observer, tout le tems de la vie mortelle qu'il vous playra me donner, une entiere chasteté et continence, moyennant la faveur et grace de vostre Saint-Esprit. Playse à vous accepter ce mien vœu irrevocable, en holocauste de suavité, et puisqu'il vous a pleu m'inspirer de le faire, donnez-moy la force de le parfaire à vostre honneur, pour tous les siecles des siecles. »

Quelques-uns escrivent ou font escrire ce vœu, et le signent, puis le remettent à quelque Pere spirituel, affin qu'il en soit comme le protecteur et le parrain; mais, bien que cela soit utile, il n'est pas necessaire.

Vous communiez sur cela, et pourrez dire à Nostre Seigneur, que vraiment il est vostre Espoux.

Mais parlez-en à vostre confesseur : car s'il vous ordonnoit de ne le faire pas, il le faudroit croire, puisque, voyant l'estat present de vostre ame, il pourra mieux juger ce qui est expedient que moy.

Mais, ma bonne fille, ce vœu estant fait, il faut que vous ne permettiez jamais à personne de chatouiller vostre cœur d'aucun propos d'amour et de maryage; mais que vous ayez un grand respect à vostre corps, non plus comme à vostre corps, mais comme à un corps sacré, à une tres-sainte relique. Et comme on n'ose plus toucher ny profaner un calice, apres que l'evesque l'a consacré, ainsy, le Saint-Esprit ayant consacré vostre cœur et vostre corps par ce vœu, il faut que vous luy portiez une grande reverence.

Au demeurant, je recommanderay le tout à Dieu, lequel sçayt que je vous chery fort affectionnement en luy; et le mesme jour de Pentecoste je luy offriray vostre cœur et ce qui en sortira pour sa gloire. Qu'à jamais Jesus soit vostre amour, et sa sainte Mere vostre guide! *Amen.* Vostre serviteur en Jesus-Christ, etc.

M LXXXVI.

*S. François de Sales, à Mademoiselle Lesleue Bellot,
à Lyon.*

Il luy donne ses advs pour une œuvre de charité.

Annessy, 10 decembre 1620.

MADAMOISELLE, ma tres-chere fille, puisque vous avez treuvé bon, par l'advs mesme de Monsieur l'aumosnier vostre frere, que la charité que vous aviez destinée pour le bien spirituel de Belley, soit employée pour l'establissement des RR. PP. Capucins en ce lieu-là, qui feront les offices que vous desiriez y introduire, il ne restera sinon qu'ensuite il vous playse d'ordonner à Monsieur de Courtines, qui a l'argent, de le desliver ainsy que les Peres qui sont là luy marqueront; et ainsy s'accomplira heureusement vostre sainte intention, et aurez la consolation d'en voir les fruicts avant que d'aller jouyr de la recompense d'icelle au ciel : et moy je demeureray, Mademoiselle, vostre plus humble et affectionné serviteur. — FRANÇOIS, evesque de Geneve.

M LXXXVII.

S. François de Sales, à Mademoiselle Piprou.

Il luy souhaite mille benedictions, et resclame ses prieres.

TENEZ, voylà donc, ma tres-chere fille, trois mots tout fin seuls, pour vous dire que mon cœur cherit le vostre et luy desire mille benedictions, affin qu'il vive constant et consolé parmy les accidens si varians de ceste vie mortelle. Mais, priez bien Dieu, ma tres-chere fille, qu'il me fasse la misericorde de me pardonner mes pechez, affin que je puisse un jour voir sa sainte face avec vous, et nostre chere Madame de Villesavin, és siecles des siecles. *Amen.*

Vostre serviteur tres-humble. — FRANÇOIS, evesque de Geneve.

M LXXXVIII.

S. François de Sales, à une Damoiselle malade.

Consolations.

8 fevrier 1621.

VOYLA bien des feux, ma tres-chere fille : la fiebvre, comme un feu, enflamme vostre corps ; le feu, comme une fiebvre, brusle vostre mayson ; mais j'espere que le feu de l'amour celeste occupe tellement vostre cœur, qu'en toutes ces occasions vous dites : *Le Seigneur m'a donné ma santé et ma mayson, le Seigneur m'a osté ma santé et ma mayson : ainsy qu'il a pleu au Seigneur, il a esté fait : son saint nom soit beny.*

Il est vray ; mais cela nous approuvrit et incommode grandement : il est tout vray, ma tres-chere fille ; mais *bien-heureux sont les pauvres, car à eux appartient le royaume des cieux.* Vous devez avoir devant les yeux la souffrance et patience de Job, et considerer ce grand prince sur le fumier. Il eut patience, et Dieu enfin luy redoubla ses biens temporels, et luy centupla les eternels.

Vous estes fille de Jesus-Christ crucifié : et quelle merveille y a-t-il donc si vous participez en sa croix ? *Je me suis teu,* disoit David, *et je n'ay point ouvert la bouche ; parce que c'est vous, Seigneur, qui l'avez fait.* O par combien de rencontres fascheuses allons-nous à ceste sainte eternité ! *Jettez bien vostre confunce et vostre pensée en Dieu : il aura soing de vous, et vous tendra sa main favorable.* Ainsy je l'en supplie de tout mon cœur, et qu'à mesure qu'il vous envoie des tribulations, il vous fortifie à les bien supporter en sa sainte grace.

M LXXXIX.

S. François de Sales, à une Damoiselle.

Sur les amitez fondées sur la charité.

O DIEU ! que les amitez fondées sur le solide fondement de la charité sont bien plus constantes et fermes que celles desquelles le fondement est en la chair et au sang, et aux respects mondains !

Ne vous troublez point pour vos seicheresses et sterilitez, ains consolez-vous en vostre esprit superieur, et vous souvenez de ce que Nostre Seigneur a dit : *Bien-heureux sont les pauvres d'esprit ; bien-heureux ceux qui ont faim et soif de la justice.*

Quel bon-heur de servir Dieu au desert sans manne, sans eau, et sans autres consolations que celles qu'on a d'estre sous sa conduite, et de souffrir pour luy! La tres-sainte Vierge puisse bien naystre dedans nos cœurs pour y apporter ses benedictions. Je suis en elle et en son Fils tout entierement vostre.

MXC.

*S. François de Sales, à une Damoiselle
qui pensoit à se maryer.*

Advis sur un maryage : qualitez necessaires aux espoux...

MADAMOISELLE, je respons à vostre lettre du 2 de ce mois plus tard que je ne desirois, attendu la qualité de l'advis et conseil que vous me demandez; mais les grandes pluies ont empesché les voyageurs de se mettre en campagne; au moins n'ay-je point eu de commodité assurée jusqu'à celle-cy.

L'advis que la bonne cousine vous donna si constamment de demeurer en vous-mesme au service de Monsieur vostre pere, et en estat de vous consacrer par apres, cœur et corps, à Nostre Seigneur, estoit fondé sur une grande quantité de considerations tirées de plusieurs circonstances de vostre condition; c'est pourquoy, si vostre esprit se fust treuvé en une pleyne et entiere indifference, je vous eusse sans doubte dit qu'il falloit suivre cest advis-là, comme le plus digne et le plus propre qu'on vous sceut proposer; car sans difficulté il eust esté tel.

Mais puisque vostre esprit n'est nullement en l'indifference, ains totalement penché au choix du maryage, et que nonobstant que vous avez recouru à Dieu, vous vous y sentez encore attachée, il n'est pas expedient que vous fassiez violence à une si forte impression par aucune sorte de consideration: car toutes les circonstances qui d'ailleurs seroient plus que suffisantes pour me faire conclure avec la chere cousine, n'ont point de poids au prix de ceste forte inclination et propension que vous avez, laquelle, à la verité, si elle estoit foible et debile, seroit peu considerable; mais estant puissante et ferme, elle doit servir de fondement à la resolution.

Si donc le mary qui vous est proposé est d'ailleurs sortable, homme de bien et d'humeur compatissante, vous pouvez utilement l'accepter; je dy, s'il est d'humeur compatissante, parce que ce manquement de taille requiert cela, comme il requiert de vous que vous contr'eschangiez ce defaut par une grande douceur, par un sincere amour, et par une humilité fort resignée: et bref, que la vraye vertu et perfection de l'esprit couvrent universellement la tare du corps.

Je suis fort pressé, ma tres-chere fille, et ne puis pas vous dire beaucoup de choses. Je finiray donc, vous assurant que je vous recommanderay tousjours à Nostre Seigneur, afin qu'il adresse vostre vie à sa gloire.

L'estat du maryage est un estat qui requiert plus de vertu et de constance que nul autre: c'est un perpetuel exercice de mortification; il le sera peut-estre à vous plus que l'ordinaire. Il faut donc vous y disposer avec un soing particulier, afin qu'en ceste plante de thym vous puissiez, malgré l'amertume naturelle de son suc, en tirer et faire le miel d'une sainte conversation. Qu'à jamais le doux Jesus soit vostre sucre et vostre miel, qui rende souëve vostre vocation: qu'à jamais il vive et regne en nos cœurs! Je suis en luy...

M XCI.

S. François de Sales, à une Damoiselle.

Il la destourne d'un procez qu'elle vouloit intenter à une personne qui luy avoit promis de l'espouser : le mespris des injures est une marque de generosité et un remede à la calomnie.

Sur la premiere partie de la lettre que vous avez escrite à Madame N., et que vous avez désiré m'estre communiquée, ma tres-chere fille, je vous diray que si M. N. ne vous faysoit point d'autres allegations que celles que vous marquez, et s'il avoit affaire devant nous, nous le condamnerions à vous espouser sous de grosses peynes; car il n'y a pas rayson que, pour des considerations qu'il a peu et deu faire avant sa promesse, il veuille maintenant rompre parole. Or je ne sçay pas comme ces choses passent par-delà, où souvent on ne sçayt pas les regles que nous avons en nos affaires ecclesiastiques.

Au demeurant, ma tres-chere fille, le desir que j'ay eu de vous dissuader de la poursuite de ce mauvais procez, n'avoit point son origine de la deffiance de vostre bon droict, mais de l'adversion et mauvaise opinion que j'ay pour tous les procez et toutes les contentions. Certes, il faut que l'issue d'un procez soit merveilleusement heureuse, pour resparer les frais, les amertumes, les empressements, la dissipation du cœur, l'ardeur des reproches, et la multitude des incommoditez que les poursuites ont accoustumé d'apporter. Surtout j'estime fascheux et inutiles, ains dommageables, les procez qui se font pour les parolles insolentes et manquemens de promesses, quand il n'y a point d'interest reel, parce que les procez, au lieu de suffoquer les mespris, ils les publient, dilatent, et font continuer, et en lieu de reduire à l'observation des promesses, ils portent à l'autre extremité.

Voyez-vous, ma chere fille, j'estime qu'en vraye verité le mespris du mespris est le tesmoignage de generosité que l'on rend pour les dedains de la foiblesse et inconstance de ceux qui rompent la foy qu'ils nous ont donnée : c'est le meilleur remede de tous. La pluspart des injures sont plus heureusement rejettées par le mespris qu'on en fait que par aucun autre moyen; le blâme en est plus pour l'injurieux que pour l'injurié. Avec tout cela, maintenant, ce sont mes sentimens generaux, lesquels peut-estre ne sont pas propres pour l'estat particulier auquel vos affaires se treuvent; et suivant un bon conseil prins sur la consideration des particulieres circonstances qui se presentent, vous ne pouvez pas faillir.

Je prieray donc Nostre Seigneur qu'il vous donne une bonne et sainte issue de ceste affaire, afin que vous abordiez au port d'une solide et constante tranquillité de cœur, qui ne se peut obtenir qu'en Dieu, au saint amour duquel je souhaite que de plus en plus vous fassiez progresz. Dieu vous benisse de ses grandes benedictions, ma chere fille; c'est-à-dire, Dieu vous rende tres-parfaitement toute sienne. Je suis en luy vostre tres-affectionné, etc.

Je salue de tout mon cœur M. vostre pere, que je cheris avec un amour et honneur tres-particulier, et Madame vostre chere sœur.

M XCII.

S. François de Sales, à la Mesme.

Mesme sujet.

QUE je suis marry, ma tres-chere fille, de quoy je n'ay point reçu vos premieres lettres : mais nostre chere Madame N. m'ayant communiqué l'estat de vos affaires, je vous dy de tout mon cœur, c'est-à-dire de tout ce cœur qui cherit uniquement le vostre, que vous ne vous opiniastriez point à playder; vous y consommerez vostre tems inutilement, et vostre cœur encore, qui est le pis.

On vous a rompu la foy donnée : celui qui l'a rompue en a le plus grand mal. Voulez-vous pour cela vous occuper d'une si fascheuse occupation comme est celle d'un mauvais procez? Vous ne serez que tres-mal vengée si, apres avoir receu ce tort, vous perdez vostre tranquillité, vostre tems, et le train de vostre interieur.

Vous ne sçauriez tesmoigner plus de courage que de mespriser les mespris. Bien-heureux sont ceux que l'on laisse en liberté au prix des moins infortunez! Exclamez comme S. François, quand son pere le rejeta : *Hé, dit-il, je diray donc avec plus de confiance : Nostre Pere qui estes au ciel, puisque je n'en ay plus en terre.* Et vous : Hé! je diray donc tant plus confidemment : Mon espoux, mon amour qui est au ciel.

Conservez vostre tranquillité, et sçachez bon gré à la Providence divine, qui vous ramene au port duquel vous vous esloigniez. Comme vous pensiez faire, en lieu de navigation, vous eussiez peut-estre fait un grand naufrage. Recevez cest advis d'une ame qui vous cherit tres-purement et sincerement; et je prie Dieu qu'il vous comble de benedictions en haste. Je saluë nostre chere sœur.

LETTRES SUR LES FÊTES.

M XCIII.

S. François de Sales, à Madame de Chantal.

Sur la feste de la nayssance de Nostre Seigneur.

LE grand petit enfant de Bethleem soit à jamais les delices et les amours de nostre cœur, ma tres-chere Mere, ma fille! Helas! comme il est beau, ce pauvre petit pouppon! Il me semble que je voy Salomon sur un grand throsne d'ivoire, doré et ouvragé, qui n'eut point d'esgal és royaumes, comme dit l'Escriture : et ce roy n'eut point pair en gloire ny en magnificence. Mais j'ayme cent fois mieux voir le cher petit enfant en la cresse, que de voir tous les roys en leurs throsnes.

Mais si je le voy sur les genoux de sa sacrée Mere ou entre ses bras, ayant sa petite bouchette, comme un petit bouton de roses, attachée au lys de ses saintes mammelles, ô Dieu! je le treuve plus magnifique en ce throsne, non seulement que Salomon dans le sien d'ivoire, mais que jamais mesme ce Fils eternel du Pere ne le fut au ciel; car si bien le ciel a plus d'estre visible, la sainte Vierge a plus de vertus et perfections invisibles; et une goutte du laict qui flue virginalement de ses sacrez

sucherons vaut mieux que toutes les affluences des cieux. Le grand S. Joseph nous fasse part de sa consolation; la souveraine Mere, de son amour; et l'enfant veuille à jamais respandre dans nostre cœur ses merites!

Je vous prie, reposez le plus doucement que vous pourrez aupres du petit celeste enfant: il ne laissera pas d'aymer vostre cœur bien-aymé tel que vous l'avez, sans tendreté et sans sentiment. Voyez-vous pas qu'il reçoit l'haleyne de ce gros bœuf et de cest asne, qui n'ont sentiment ny mouvement quelconque? comme ne recevra-t-il pas les inspirations de nostre pauvre cœur, lequel, quoyque non tendrement, pour le present, solidement neantmoins et fermement, se sacrifie à ses pieds pour estre à jamais serviteur inviolable du sien, et de celuy de sa sainte Mere, et du grand gouverneur du petit Roy.

Ma tres-chere Mere, c'est la verité, j'ay une lumiere toute particuliere, qui me fait voir que l'unité de nostre cœur est un ouvrage de ce grand unisseur; et partant je veux desormais non-seulement aymer, mais cherir et honorer ceste verité, comme sacrée.

La joye et la consolation du Fils et de la Mere soient à jamais l'allegresse de nostre ame! Je viens de prescher tout revestu de la main de ma tant ayable et amyable Mere, et j'en ay esté bien ayse. Helas! ma tres-chere Mere m'a fait tout couvrir de *Jesu, Maria*. Que ce doux Jesus et ceste sacrée Marie me la conservent longuement, et tout le vestement nuptial de son cœur! *Amen*. Vostre tres-affectionné pere et serviteur, etc.

M XCIV.

S. François de Sales, à Madame de Chantal.

Mesme sujet.

HÉ, vray Jesus! Que ceste nuict est douce, ma tres-chere fille! Les cieux, chante l'Eglise, distillent de toutes parts le miel; et moy, je pense que ces divins anges qui resonnent en l'air leur admirable cantique, viennent pour recueillir ce miel celeste sur les lys, où il se treuve sur la poitrine de la tres-douce Vierge et de S. Joseph. J'ay peur, ma chere fille, que ces divins esprits ne se mesprennent entre le lait qui sort des mammelles virginales, et le miel du ciel, qui est abouché sur ces mammelles. Quelle douceur de voir le miel succer le lait!

Mais je vous prie, ma chere fille, ne suis-je pas si ambitieux que de penser que nos bons anges de vous et de moy se trouverent en la chere troupe de musiciens celestes qui chanterent en ceste nuict! O Dieu! s'il leur playsoit d'entonner derechef aux aureilles de nostre cœur ceste mesme celeste chanson, quelle joye! quelle jubilation! Je les en supplie, affin que gloire soit au ciel, et en terre paix aux cœurs de bonne volonté.

Revenant donc d'entre les sacrez mysteres, je donne ainsy le bonjour à ma chere fille: car je croy que les pasteurs encore, apres avoit adoré le celeste pouppon que le ciel mesme leur avoit annoncé, se reposerent un peu. Mais, ô Dieu! que de suavité, comme je pense, à leur sommeil! il leur estoit advis qu'ils oyent tousjours la sacrée melodie des anges qui les avoient saluez si excellemment de leur cantique, et qu'ils voyoient le cher enfant et la Mere qu'ils avoient visitez.

Que donnerions-nous à nostre petit Roy, que nous n'ayons receu de luy

et de sa liberalité? Or sus, je luy donneray donc à la sainte grande messe la tres-uniquement fille bien-aymée qu'il m'a donnée. Hé! Sauveur de nos ames, rendez-la toute d'or en charité, toute de myrrhe en mortification, toute d'encens en orayson; et puis recevez-la entre les bras de vostre sainte protection, et que vostre cœur die au sien : Je suis ton salut au siccle des siccles. *Amen.* Vostre tres-affectionné pere et serviteur, etc.

M XCV.

S. François de Sales, à Madame de Chantal.

Mesme sujet.

ME treuvant dans ces bonnes festes environné de mille affaires, il ne m'est presque pas bien possible de vous aller visiter, ma tres-chere fille, Je l'eusse pourtant fait de bon cœur pour vous entretenir toutes de quelques considerations sur le saint mystere que nous celebrons; mais, ma chere fille, rien ne vous manquera, puisque vous serez en la presence de cest Enfant sacré duquel vous tiendrez l'idée en vostre memoire et imagination, comme si vous le voyez naystre dans sa pauvre petite cresse de Bethleem. Mon Dieu, ma fille, que ceste naissance fait naystre de saintes affections dedans nos cœurs; mais surtout de la parfaicte abnegation des biens, des pompes, des soulas(1) de ce monde!

Je ne sçay, mais je ne treuve point de mystere qui mesle si souëfvement la tendreté avec l'austerité, l'amour avec la rigueur, la douceur avec l'aspreté. Jamais on ne vid un plus pauvre ny un si heureux accouchement; ny jamais une si somptueuse et si contente accouchée. Certes, qui accouche du Fils de Dieu n'a que faire de mendier du monde des consolations exterieures. Sainte Paule ayma mieux aussi vivre pauvre hospitaliere en Bethleem que de demeurer riche dame à Rome, luy estant advis que jours et nuicts elle ouyst en son cher hospital les cris enfantins du Sauveur en la cresse, ou, comme parloit S. François, du cher Enfant de Bethleem, qui l'incitoit au mespris des grandeurs et affections mondaines, et l'appelloit au tres-saint amour de l'abjection. Ce cher petit Sauveur le sçayt bien, ma tres-chere fille, que dès ce matin mon cœur crie et resclame Jesus pour le vostre. Ouy, tres-doux Jesus, bausme precieux qui donnez toute suavité aux anges et aux hommes, entrez, possédez l'ame de ceste chere fille. Jouyssez pleynement de ses affections, affin que l'odeur de vostre nom parfumé rejailisse en toutes ses actions. Helas! ma fille, vous m'estes toute chere, parce que vous n'avez rien de cher que Jesus, et quant et quant(2), par luy, je sçay bien que je vous suis bien cher : que je le soy donc encore plus ceste année. Mais surtout que Jesus le soit de plus en plus jusques à la tres-sainte eternité. *Amen.*

M XCVI.

S. François de Sales, à une Religieuse.

Mesme sujet.

Et croyez-moy bien aussi, ma chere fille, que ce m'est une fort particuliere consolation de recevoir de vos lettres, et de vous envoyer des

(1) Jouissances. — (2) En même temps.

miennes. Vous estes bien, ma chere fille, aupres de ceste cresche sacrée, en laquelle le Sauveur de nos ames nous enseigne tant de vertus par son silence; mais qu'est-ce qu'il ne nous dit pas en se taysant? Son petit cœur pantelant d'amour pour nous devrait bien enflammer le nostre. Mais voyez combien amoureuxment il a escrit vostre nom dans le fond de son divin cœur, qui palpite là sur la paille, pour la passion affectueuse qu'il a de vostre advancement, et ne jette pas un seul soupir devant son Pere, auquel vous n'avez parl, ny un seul traict d'esprit que pour vostre honneur.

L'aymant attire le fer, l'ambre attire la paille et le foin; ou que nous soyons fer par dureté, ou que nous soyons paille par imbecillité, nous nous devons joindre à ce souverain petit pouppon qui est un vray tire-cœur. Ouy, ma fille, ne retournons point en la region de laquelle nous sommes sortis; laissons pour jamais l'Arabie et la Chaldée, et demeurons aux pieds de ce Sauveur; disons avec la celeste Espouse: J'ay trouvé celuy que mon cœur ayme, je le tiens, et ne l'abandonneray.

Helas! ma chere fille, l'envie que vous me portez procede-t-elle de ce que je presche au monde les loüanges de Dieu? O que c'est quelquesfois un grand contentement au cœur de publier la bonté de ce qu'on ayme? Mais si vous desirez de prescher avec moy, je vous en prie, faites-le, ma fille, tousjours priant Dieu qu'il me donne des parolles selon son cœur et selon vos souhaicts. Combien de fois arrive-t-il que nous disons de bonnes choses parce que quelque bonne ame nous les impetre! Ne presche-t-elle pas assez, et avec cest avantage que, ne sçachant rien, elle ne s'enfle point?

Nous ressemblons aux orgues, où celuy qui met le souffle fait en verité le tout, et n'emporte point la loüange. Aspirez donc souvent pour moy, ma fille, et vous prescherez avec moy; et moy, croyez-moy, je joins mon ame à la vostre tous les jours par le lyen du tres-sainct Sacrement, que je ne reçoÿ point qu'avec vous et pour vous. Faites donc, ma fille, faites mille fois le jour ces saintes aspirations à Dieu, protestant que vous estes toute totalement, à jamais et eternellement sienne. Vive Jesus! car c'est nostre vie. Qu'à jamais son saint amour vive et regne dans nos cœurs!

M XCVII.

S. François de Sales, à une Religieuse.

Mesme sujet.

Vous pouvez penser, ma tres-chere fille, comme mon ame, qui ayme extremement la vostre, s' imagine tousjours de vous pouvoir escrire; car en verité j'ay un playsir fort grand, quand je puis entretenir mon esprit avec le vostre. Mais ces grandes festes nous imposent silence, d'autant que d'elles-mesmes elles retentissent et parlent divinement du mystere qu'elles nous representent. Je ne sçay certes que dire autour de ce divin Enfant, car il ne dit mot en son cœur plein de faveur pour les nostres, ne se desclare point qu'avec des plaintes, des larmes et douces œillades; sa sacrée Mere se tays presque tousjours, et admire ce qu'on luy dit. Mon Dieu, que ce silence me dit des grandes choses! Il m'apprend à faire la vraye orayson mentale; il m'apprend la ferveur amoureuse d'un cœur qui est sayssi d'affection, qui nourrissant ces douces pensées, a

peur d'en perdre la suavité s'il les prononce. Tenez-vous aupres de ceste Mere cependant, et ne l'abandonnez pas d'un seul moment, tandis qu'elle part de Nazareth et qu'elle va en Bethleem; tandis que sans empressement, mais non pas sans des ardens mouvemens, elle attend d'heure à autre de voir esclors de son sacré ventre le bel oyseau du paradis. Helas! ma chere fille, vous la verrez, ceste belle dame, ceste heureuse fille de Sion, que telle qu'elle est mere d'un roy de gloire, elle va mendiant l'hospitalité en Bethleem : elle n'en a nulle sorte de honte; ains elle s'honore de ceste grace et bien-heureuse necessité. Je vous promets qu'en ceste messe de la minuict, en laquelle il me semblera voir une cresche sur l'autel et le divin pouppon faysant ses deux yeux pleins de larmes plus precieuses que les perles, je l'offriray à Dieu son Pere avec le congé de sa Mere, et le demanderay pour vous, affin qu'il soit à jamais le cœur de vostre cœur et l'unique Espoux de vostre ame. O ma fille, tenez bien ce divin Enfant entre vos bras, et lui donnez vos mammelles, il mange le laict de l'humilité et de la douceur cordiale. Mon Dieu, que ce mystere est doux! Le premier ravissement de vostre saint Bernard fut d'une vision d'iceluy, et par ce moyen il rendit son cœur et sa bouche pleyne du laict de la sainte Vierge et des larmes de ce doux petit enfant. Saluez la petite cousine de ma part, et à la pareille l'une et l'autre; sitost que vous verrez le grand petit Enfant nay en vostre ame, dites-luy fermement que je luy sacrifie la mienne avec les vostres eternellement. *Amen.*

(Voyez tome VII, page 549, lettre 623, et page 555.)

M XCVIII.

S. François de Sales, à une Religieuse de la Visitation.

Souhaicts de bonne année.

MA chere fille, quand l'Escriture sainte veut parler d'une personne bonne, douce, innocente et dediée à Dieu, elle dit : C'est un fils ou une fille d'un an. Helas, ma fille, si nous n'avons pas correspondu cy-devant à l'amour de ce gracieux Sauveur par une sainte et inseparable unyon de nos affections à sa sainte volonté, faysons maintenant en sorte qu'au bout de ceste année nous puissions estre appelez enfans d'un an.

Je disois hyer, ma chere fille (car je vous veux faire part de nos predications), que quand Dieu voulut prendre en sa sauvegarde les enfans des Israélites, affin que l'ange exterminateur ne les tuast, comme il faysoit ceux des Egyptiens, il ordonna que leurs portes fussent enduittes et marquées du sang de l'agneau paschal, et qu'ainsy sa divine Majesté marquoit du sang de sa circoncision la porte et l'entrée de ceste année sur nous, affin qu'en icelle l'exterminateur de nos enfans n'eust aucun pouvoir sur eux. Or, vous sçavez qui sont vos enfans : car je parle de ceux du cœur, nos bons propos, nos bons desirs, nos amours divins.

Je l'espere, ma chere fille, que nous serons inviolablement fidelles à ce Sauveur, et que ces années suivantes nous serons comme les années fertiles de Joseph, lequel, par le moyen du mesnage qu'il fit en icelles, se rendit vice-roy d'Egypte; car nous mesnagerons si bien nos ans, nos mois, nos semaines, nos jours, nos heures, nos momens, que le tout, s'employant selon l'amour de Dieu, nous sera profitable à la vie eternelle pour regner avec les saints. Mais n'est-ce pas donc, ma fille? doresnavant nous ne serons plus ces vieux nous-mesmes que nous avons esté cy-de-

vant; nous serons des autres nous-mêmes qui, sans exception, sans réserve, sans condition, serons à jamais sacrifiés à Dieu et à son amour; et, comme des petits phénix, nous serons renouvelés en ce feu de la dilection divine, pour laquelle, avec un irréconciliable divorce, nous avons pour jamais abandonné et rejeté le monde et toute sorte de vanité.

Nos petites cholères, nos petits chagrins, ces petits frissonnemens de cœur, sont des restes de nos maladies, que le souverain médecin nous laisse afin que nous craignons la rechute, que nous nous humilions et demeurions en une sincère soumission. Nous irons néanmoins nous établissant de jour en jour, et ces petites alterations s'affoibliront, Dieu aydant. Ayez courage, ma fille, car ce petit Jésus vous aime bien. Je suis en luy tout vostre.

M XCIX.

S. François de Sales, à Madame de Chantal.

Mesme sujet.

O Jésus! remplissez notre cœur du baume sacré de vostre nom divin, afin que la suavité de son odeur se dilate en tous nos sens, et se respande en toutes nos actions. Mais pour rendre ce cœur capable de recevoir une si douce liqueur, circonscisez-le, et retranchez d'iceluy tout ce qui peut estre desaggreable à vos saints yeux. O nom glorieux, que la bouche du Père celeste a nommé éternellement, soyez à jamais la superscription de nostre ame, afin que, comme vous estes Sauveur, elle soit éternellement sauvée! O Vierge sainte, qui, la première de toute la nature humaine, avez prononcé ce nom de salut, inspirez-nous la façon de le prononcer ainsy qu'il est convenable, afin que tout respire en nous le salut que vostre ventre nous apporte.

Ma tres-chère fille, il falloit escrire la première lettre de ceste année à Nostre Seigneur et à Nostre-Dame; et voyci la seconde par laquelle, ô ma fille, je vous donne le bon an, et dedie nostre cœur à la divine Bonté. Que puissions-nous tellement vivre ceste année, qu'elle nous serve de fondement pour l'année éternelle! Du moins ce matin, sur le resveil, j'ay crié à vos oreilles: Vive Jésus! et eusse bien voulu espandre ceste huyle sacrée sur toute la face de la terre.

Quand un baume est bien fermé dans une fiole, nul ne sçayt discerner quelle liqueur c'est, sinon celuy qui l'y a mise; mais quand on a ouvert la fiole, et qu'on en a respandu quelques gouttes, chacun dit: C'est du baume. Ma chère fille, nostre cher petit Jésus estoit tout plein du baume de salut; mais on ne le cognoissoit pas, jusqu'à tant qu'avec ce cousteau doucement cruel on a ouvert sa divine chair; et lors on a cogneu qu'il est tout baume et huyle respandue, et que c'est le baume de salut. C'est pourquoy S. Joseph et Nostre-Dame, puis tout le voysinage, commencent à crier Jésus, qui signifie Sauveur.

Playse à ce divin pouppon de tremper nos cœurs dans son sang, et les parfumer de son saint nom, afin que les roses des bons desirs que nous avons conçeus soient toutes pourprées de sa teinture, et toutes odorantes de son unguent! Mon Dieu! ma fille, que ceste circoncision est à propos de nos petits, mais grans renoncemens! car c'est proprement une circoncision spirituelle. Vostre tres-affectionné, etc.

M C.

S. François de Sales, à Madame de Chantal.

Mesme sujet.

Vous serez la premiere, ma tres-chere et tres-bonne Mere, qui recevrez de mes escrits ceste année nouvelle. La rayson certes le veut bien, qu'après avoir fait hommaige au Pere et à la Mere celeste, je le rende aussi à la seule Mere que leurs Majestez m'ont donnée pour ceste vie. Bonne et tres-saincte année à ma tres-chere Mere de la part de son pere, qui luy souhaite l'abondance de la grace du Pere eternel, de la paix du Fils circoncis, et de la consolation du Saint-Esprit, dediant avec ce mesme cœur de ma tres-chere Mere le mien comme le sien à la gloire de la divine Bonté, et luy consacrant tous les momens de ceste nouvelle année, pour faire une entiere circoncision de ce mesme cœur, et l'appliquer à recevoir purement et parfaitement l'amour sacré que le celeste et divin nom de Jesus nous annonce, escrit en son sang sur la sainte humanité du Sauveur.

Je ne me puis promettre de vous voir avant mercredy, sinon de ceste veuë perpetuelle de laquelle mon ame regarde et garde la vostre chèrement dans le fond de vostre cœur. Ah, mon Dieu! ma chere Mere, que je desire l'amour divin à ce cœur, que je luy souhaite de benedictions! Baysons mille fois les pieds de ce Sauveur, et disons-luy : Mon cœur, ô mon Dieu, vous proteste; ma face vous desire : ah! Seigneur, ma face recherche vostre face. C'est-à-dire, ma chere Mere, tenons nos yeux en Jesus-Christ, pour le considerer, nostre bouche pour le louer, et qu'enfin tout nostre visage ne respire que d'aggreer à celuy de nostre cher Jesus : Jesus pour lequel il nous faut humilier, entreprendre, travailler, souffrir, et devenir, comme dit S. Paul, des brebis conduittes à la boucherie, quand il playroit à sa divine Majesté de nous rendre honorables pour son honneur et gloire.

Or sus, bonne et tres-saincte année à ma tres-chere Mere, toute parfumée du nom de Jesus, toute destrempée de son sacré sang! Que nul jour de ceste année, ains que nulle année ny nul jour de plusieurs années, que je supplie Dieu vouloir donner à ma tres-chere Mere, ne se passe qu'il ne soit arrousé de la vertu de ce sang, et ne reçoive la douceur du vent de ce nom qui respand le comble de toute suavité. Amen.

Ainsy puisse ce nom sacré remplir de son agreable son toute la congregation de nos Sœurs, et les gouttes de sang du petit Sauveur se convertir en un fleuve de sainteté, qui resjouysse et rende fertiles tous les cœurs de ceste chere troupe, et surtout celuy de ma tres-chere Mere, que le mien ayme comme soy-mesme! *Vive Jesus! vive son sang! vive Marie! vive son flanc, duquel Jesus a prins son sang.*

M CI.

S. François de Sales, à une Veufve.

Mesme sujet.

MA fille, je suis tellement pressé que je n'ai loysir de vous escrire, sinon le grand mot de nostre salut, Jesus. Ouy, ma fille, que puissions-nous, au moins une fois, prononcer ce nom sacré de nostre cœur! O

quel baume il respandroit en toutes les puissances de nostre esprit ! Que nous serions heureux, ma fille, de n'avoir en l'entendement que Jesus, que Jesus en l'imagination ! Jesus seroit partout en nous, et nous partout en luy. Essayons-nous-en, ma tres-chere fille ; prononçons-le souvent comme nous pourrons : que si bien pour le present ce ne sera qu'en bégayant, à la fin neantmoins nous pourrons le bien prononcer.

Mais qu'est-ce que le bien prononcer, ce sacré nom ? car vous me dites que je vous parle clair. Helas ! ma fille je ne sçay pas ; mais je sçay seulement que pour le bien exprimer il faut avoir une langue toute de feu : c'est-à-dire, qu'il faut que ce soit par le seul amour divin, qui sans autre exprime Jesus en nostre vie, en l'imprimant dans le fond de nostre cœur. Mais courage, ma fille ; sans double nous aymerons Dieu, car il nous aime. Tenez-vous joyeuse pour cela, et ne permettez point à vostre ame de se troubler d'aucune chose. Je suis, ma chere fille, je suis en ce mesme Jesus vostre, etc.....

M CII.

S. François de Sales, à Madame de Chantal.

Souhaits de benedictions pour la nouvelle année.

(Voyez tome VII, page 259 et page 302, lettre 420.)

M CIII.

S. François de Sales, à une Dame maryée.

Mesme sujet.

20 decembre 1606.

OR SUS, qu'importe-t-il à vostre chere ame, ma tres-chere fille, que je luy escrive d'un air ou d'un autre, puisqu'elle ne me demande rien que l'assurance de ma chetive santé, de laquelle je ne merite que l'on ayt la moindre pensée du monde ? mais je vous diray qu'elle est bonne, graces à Nostre Seigneur, et que j'espere qu'elle me servira ces bonnes festes pour prescher, comme elle a fait le reste de l'Advent, et qu'ainsy nous acheverons ceste année pour en recommencer une nouvelle.

O Dieu ! ma chere fille, elles s'en vont, ces années, et courent à la file imperceptiblement les unes apres les autres ; et en devidant leur durée, elles devident nostre vie mortelle ; et, se finissant, elles finissent nos jours. O que l'eternité est incomparablement plus aymable, puisque sa durée est sans fin, et que ses jours sont sans nuict, et ses contentemens invariables !

Que puissiez-vous, ma tres-chere fille, posseder cest admirable bien de la sainte eternité en un si haut degré que je vous le souhaite ! Que de bon-heur pour mon ame, si Dieu, luy faisant misericorde, luy faisait voir ceste douceur ! Mais en attendant de voir Nostre Seigneur glorifié, voyons-le des yeux de la foy tout humilié dans son petit berceau. Dieu soit à jamais au milieu de vostre cœur, ma tres-chere fille. Amen. Vive Jesus !

M CIV.

S. François de Sales, à une Dame.

Mesme sujet.

30 decembre 1606.

MA tres-chere mere, nous voici maintenant à la fin de l'année, et demain au commencement de la suivante. Faut-il pas louer Dieu de tant de graces que nous avons receues, et le supplier de respandre le sang de sa circoncision sur l'entrée de l'année prochaine, affin que l'ange exterminateur n'ayt point d'accez en icelle sur nous? Ainsy soit-il, ma tres-chere mere, et que, par ces années passageres, nous puissions heureusement arriver à l'année permanente de la tres-saincte eternité.

Employons donc bien ces petits momens perissables à nous exercer en la sacrée douceur et humilité que l'Enfant circoncis nous vient apprendre, affin que nous ayons part aux effects de son divin nom, lequel je ne cesse point d'invoquer sur vostre chere ame, ma tres-chere et tres-bonne mere, à ce qu'il la remplisse de l'odeur de son parfum, et avec elle celles de toutes les vostres. Je suis, toutes les années de ma vie, vostre, etc.

M CV.

S. François de Sales, à M. Bretagne, conseiller au Parlement de Bourgogne.

Politesses pour le commencement de l'année.

28 decembre 1608.

MONSIEUR, ceste année, qui se passe en ces deux jours suivans, me sera memorable pour avoir en icelle receu le bien de vostre amitié et cognoissance. Avant donc qu'elle finisse, je me veux ramentevoir en vostre souvenance, et vous supplier de me conserver en ceste nouvelle année venante le mesme bon-heur que vous m'avez donné en celle-cy. Elles s'en vont bien viste ces années, et nous vont ravissant apres ou plustost avec elles; mais que nous en doit-il chaloir, puisque, moyennant la misericorde de Dieu, elles nous vont fondre et abysmer dans une profonde eternité? Je suis toute ma vie, Monsieur, vostre, etc.

M CVI.

S. François de Sales, à un Seigneur.

Mesme sujet.

Premier jour de l'an 1612.

MONSIEUR, à ce commencement de nouvelle année, je vous supplie de recevoir agreablement le renouvellement des offres de mon bien humble service, qu'avec beaucoup d'affection, de sincerité et de cognoissance je vous ay cy-devant faites. Que si Nostre Seigneur exauce mes vœux, cest an vous sera l'an de prosperité, de contentement et de benedictions sur vous, Monsieur, en vous, et tout autour de vous, qui apres en verrez une grande suite de pareils, lesquels enfin aboutiront à l'année eternelle, en laquelle vous jouyrez immortellement de l'authœur de toute vraye prosperité et benediction. C'est le souhaict, Monsieur, de vostre, etc.

M CVII.

*S. François de Sales, à une Religieuse Bernardine,
sa cousine.*

Sur la feste de l'Eplphanc.

NOSTRE Seigneur vous ayme, ma chere fille, et vous ayme tendrement. Que s'il ne vous fait pas sentir la douceur de son saint amour, c'est pour vous rendre plus humble et plus abjecte à vos yeux; mais ne laissez pas pour cela de recourir à sa sainte debonnaireté en toute confiance, surtout maintenant, en ce tems auquel nous le nous representons comme il estoit petit enfant en Bethleem. Car, mon Dieu! ma chere fille, pourquoy prend-il ceste douce et aymable condition de petit enfant, sinon pour nous provocquer à l'aymer confidemment, et à nous confier amoureusement en luy?

Demeurez bien pres de la cresse, ceste sainte octave des Roys. Si vous ayez les richesses, vous y treuverez l'or que les roys y ont laissé; si vous ayez la fumée des honneurs, vous y treuverez celle de l'encens; et si vous ayez les delicatesses des sens, sentez-y la myrrhe odorante qui parfume toute l'estable. Soyez riche en amour pour ce cher Sauveur, honorable en la privauté que vous pretendrez avec luy par l'orayson, et toute delicieuse en la joye de sentir en vous les saintes inspirations et affections d'estre tres-uniquement sienne. Pour vos petites choleres, elles passeront; ou, si elles ne passent pas, ce sera pour vostre exercice et mortification.

Enfin, ma chere cousine, puisque, sans reserve, vous voulez estre toute pour Dieu, ne tenez point vostre cœur en peyne; et, entre toutes les seicheresses qui vous peuvent arriver, soyez ferme à demeurer entre les bras de la Misericorde divine.

Et pour ces apprehensions qui vous arrivent, c'est l'ennemy, qui, vous voyant à ceste heure toute resolute de vivre en Nostre Seigneur sans reserve et sans exception, fera toutes sortes d'efforts pour vous incommoder, et rendre deure la voye de la sainte devotion. Or il faut que vous au contraire estendiez vostre cœur par une frequente repetition de vostre protestation que vous ne vous relascherez jamais, que vous persevererez en vostre fidelité, que vous ayez mieux les rigueurs du service de Dieu que les douceurs du service du monde, que jamais vous n'abandonnez vostre espoux.

Gardez bien, ma chere fille, de quitter la sainte orayson, car vous feriez le jeu de vostre adversaire; mais continuez constamment en ce saint exercice, et attendez que Nostre Seigneur vous parle, car il vous dira un jour des parolles de paix et de consolation; et lors vous cognoistrez que vostre peyne aura esté bien employée, et vostre patience utile.

Bonsoir, ma tres-chere fille, glorifiez-vous d'estre toute pour Dieu, et protestez tousjours d'estre toute sienne. Dites souvent que vive Jesus.

M CVIII.

*S. François de Sales, à une Religieuse Bernardine,
sa cousine.*

Sur la feste de la Chandeleur.

Vous me dites, ma tres-chere fille, que ces attendrissemens au grand et irrevocable adieu que nous avons dit au monde sont passez : c'est bien dit, ma fille; laissons-le là, ce monde, pour rien qu'il vaille. Ah! qu'à jamais ceste Egypte, avec ses aux, ses oygnons et ses chairs pourries, nous soient à desgoust, pour savourer tant mieux la delicieuse manne que nostre Sauveur nous donnera dans le desert où nous sommes entrez : et vive donc et regne Jesus.

Vous desirez de ne mentir point, c'est un grand secret pour attirer l'esprit de Dieu en nos entrailles. *Seigneur, qui habitera en vos tabernacles?* dit David. *Celuy,* respond-il, *qui parle la verité de tout son cœur.* J'appreuve bien le peu parler, pourveu que ce peu que vous parlerez se fasse gracieusement et charitablement, et non point melancholiquement ny artificieusement. Ouy, parlez peu et doux, peu et bon, peu et simple, peu et rond, peu et amyable.

Ma fille, il faut de tems en tems vous exercer à ceste abnegation et nudité, et la demander à Dieu en tous vos exercices; mais quand il vous arrivera quelque autre traict d'amour, d'unyon envers Dieu, et de confiance, il faut les bien exercer sans les troubler par l'abnegation, à laquelle vous laisserez sa place à la fin et en son lieu.

Que de douceur hyer à considerer ceste belle accouchée avec le petit pouppon pendu à ses mammelles, qu'elle va presenter au temple, et avec ceste paire de colombes, plus heureuses, ce me semble, que les plus grands princes du siecle, d'avoir esté sacrifiées pour le Sauveur! Ah! qui nous fera la grace que nos cœurs le soient aussi un jour? Mais ce Simeon n'est-il pas bien glorieux d'embrasser cest enfant divin? Ouy; mais je ne luy peux sçavoir gré du mauvais tour qu'il vouloit faire : car, estant hors de soy-mesme, il le vouloit emporter avec soy en l'autre monde. *Maintenant,* dit-il, *laissez aller vostre serviteur en paix.* Helas! ma chere fille, nous en avons encore besoin, nous autres. Embrassons-le, vivons et mourons en ses doux embrassemens. Mettez ce doux Jesus sur vostre cœur, comme un Salomon sur son throsne d'ivoire; laites souvent aller vostre ame aupres de luy, comme une reyne de Saba, pour oüyr les sacrées parolles qu'il inspire et respire perpetuellement. Mais, voyez-vous, ce cœur doit estre d'ivoire en pureté, en fermeté, en seicheresse, desseiché des humeurs du monde, ferme en ses resolutions, pur en ses affections.

Je ne vay pas, ma tres-chere fille, là par où l'on vous avoit dit, car je vis encore en obedience qui m'est imposée, non de la part de Dieu, mais du monde, permise neantmoins de sa divine providence : c'est pourquoy j'y acquiesce. Vivez toute pour celuy qui, pour estre tout nostre, s'est fait petit enfant. Je suis en luy tout vostre.

(Voyez tome VII, page 264.)

M CIX.

S. François de Sales, à Madame de Chantal.

Sur l'Ascension de Nostre Seigneur.

Je vous donne la joye de quoy nostre Sauveur est monté au ciel, où il vit et regne, et veut qu'un jour nous vivions et regnions avec luy. O quel triomphe au ciel, et quelle douceur en la terre! *Que nos cœurs soient où est leur thresor*; et que nous vivions au ciel, puisque nostre vie est au ciel! Mon Dieu! ma fille, que ce ciel est beau, maintenant que le Sauveur y sert de soleil, et la poitrine d'iceluy d'une source d'amour de laquelle les bien-heureux boivent à souhaict! Chacun se va regarder là-dedans, et y void son nom escrit d'un caractere d'amour, que le seul amour peut lire, et que le seul amour a gravé.

Ah Dieu! ma chere fille, les nostres n'y seront-ils pas? Si seront sans doute; car, bien que nostre cœur n'a pas l'amour, il a neantmoins le desir de l'amour et le commencement de l'amour; et le nom sacré de Jesus n'est-il pas escrit en nos cœurs? il m'est advis que rien ne le scauroit effacer. Il faut donc esperer que le nostre sera escrit reciproquement en l'Esprit de Dieu. Quel contentement, quand nous verrons ces divins caracteres marquez de nostre bon-heur eternel! Pour moy, je n'ay rien sceu penser ce matin qu'en ceste eternité de bien qui nous attend, mais en laquelle tout me sembleroit peu ou rien, si ce n'estoit cest amour invariable et tousjours actuel de ce grand Dieu qui y regne tousjours.

Mon Dieu, ma chere Mere, que j'admire la contrariété qui est en moy, d'avoir des sentimens si purs et des actions si impures! car vrayement il m'est advis que le paradis seroit parmy toutes les peynes d'enfer, si l'amour de Dieu y pouvoit estre; et si le feu d'enfer estoit un feu d'amour, il semble que ces tourmens seroient desirables. Je voyois ce matin tous les contentemens celestes estre un vray rien aupres de ce regnant amour. Mais d'où m'arrive-t-il que je n'ayme pas bien, puisque dés maintenant je puis bien aymer? O ma fille! prions, travaillons, humilions-nous, invoquons cest amour sur nous.

Jamais la terre ne vid le jour de l'eternité sur son rond jusqu'à ceste sainte feste, que Nostre Seigneur glorifiant son corps, donna, comme je pense, envie aux anges d'avoir de pareils corps, à la beauté desquels les cieux et le soleil ne sont pas comparables. Ah! que nos corps sont heureux d'attendre un jour la participation à tant de gloire, pourveu qu'ils servent bien à l'esprit en ceste vie mortelle!

M CX.

S. François de Sales, à une Dame.

Sur la feste de la Pentecoste.

MA tres-cher fille, n'en doutez point, je vous ayme plus que jamais, parce que je vous voy en estat d'entrer dans ceste voye d'une veritable devotion qui commence à detacher son cœur de toutes les choses du monde, afin d'estre tout à Dieu, et qu'il puisse absolument disposer de vous pour n'aymer que ce que Dieu ayme, pour faire sa volonté et suivre

ses conseils, pour fuyr avec un soing extreme tout ce qui le peut offenser, mortifier ses passions, et regler sa vie sur les maximes de Jesus-Christ, estre humble et patiente.

Car le grand secret pour entretenir une bonne devotion, c'est d'avoir beaucoup d'humilité : soyez humble, et Dieu sera pour vous, et appuyera vostre bonne volonté, vous donnant à luy sans deguisement et sans reserve, luy disant du fond de vostre cœur, que si jusqu'à present vous ne l'avez pas assez bien servy, qu'il ayt la bonté de vous pardonner et fortifier dans la resolution que vous avez prinse de vous detacher de toutes les affections du monde, et de ne vous attacher à rien, sinon à l'amour de Dieu, et de tout vostre cœur à le servir fidellement.

Je veux bien encore, ma chere fille, vous faire quelque part de ce que je viens d'escrire à la grande Mere Agnes aux Carmelites, sur les dispositions pour bien recevoir le Saint-Esprit, à ceste grande feste de la Pentecoste. Cest amour increé, qui, sans esgard à ses propres avantages, s'employe partout à chercher nostre bien, nous cache souvent les plus belles flammes où nous le pensions moins à ce saint artifice, pour nous engager à l'aymer de toute nostre puissance; et parce que cest amour est un don gratuit de son amour, aussi devons-nous le chercher de toutes nos forces. Nous ne devons pas nous troubler pour nos offenses, car souvent ce divin Esprit est plus liberal de ses dons à ceux qui luy ont esté plus avarés de leur cœur et de leurs affections.

Mais, ma tres-chere fille, il faut que nous tesmoignons à Jesus-Christ toute nostre confiance, avec les saints apostres et disciples, sur lesquels il ne voulut pas envoyer le Saint-Esprit qu'apres estre monté au ciel; et si vous me demandez pourquoy cela, il faut avant sçavoir que le Saint-Esprit est le vin du ciel, chez S. Bernard, qui disoit qu'au ciel il y avoit surabondance de ce vin, je veux dire l'allegresse du Saint-Esprit et la joye beatifique; mais ils n'avoient ce pain sacré de l'humanité de Jesus-Christ. La terre au contraire avoit ce pain sacré dont elle faysoit ses delices et sa joye, elle n'avoit pas ce vin si suave et si brillant du Saint-Esprit, qui devoit enivrer nos ames et les combler de joye.

Et voyci ceste admirable induction de Jesus-Christ, remonstrant à ses apostres qu'il n'estoit pas juste de garder l'humanité de Jesus-Christ et de prendre encore ce vin admirable du ciel. Il faut donc, leur dit Jesus-Christ, qu'il y ayt entre vous un saint commerce, entre vous et les anges : vous aurez infailliblement du ciel ce vin si puissant du Saint-Esprit, en luy faisant part de vostre pain sacré, qui est encore sur la terre et comme entre vos mains, c'est-à-dire l'humanité de Jesus-Christ. Je croy, ma chere fille, que c'est assez pour bien ouvrir vostre cœur à la reception du Saint-Esprit et de ces langues de feu et de flammes adorables. A Dieu; je suis tout vostre.

(Voyez tome VII, page 444.)

M CXI.

S. François de Sales, à une Religieuse Bernardine.

Sur la feste du Saint-Sacrament de l'autel.

VOSTRE cœur sera pur, ma chere petite fille, puisque vostre intention est pure, et les pensées vaynes qui nous surprennent ne le sçauroient souiller en sorte quelconque. Demeurez en paix, et supportez doucement

vos petites miseres : vous estes a Dieu sans reserve ; il vous conduira bien. Que s'il ne vous deslivre pas si tost de vos imperfections , c'est pour vous en deslivrer plus utilement , et vous exercer plus longuement en l'humilité , affin que vous soyez bien enracinée en ceste chere vertu.

Qui reçoit la tres-saincte communion, il reçoit Jesus-Christ vivant : c'est pourquoy son corps, son ame et sa divinité sont en ce divin sacrement ; et d'autant que sa divinité est celle-là mesme du Pere et du Saint-Esprit, qui ne sont qu'un seul Dieu avec luy, qui reçoit la tres-saincte Eucharistie, reçoit le corps du Fils de Dieu, et par consequent son sang et son ame , et par consequent la tres-saincte Trinité.

Mais neantmoins ce divin sacrement est principalement institué affin que nous receussions le corps et le sang de nostre Sauveur avec sa vie vivifiante : comme les habillemens couvrent principalement le corps de l'homme ; mais parce que l'ame est unie au corps, ils couvrent par consequent l'ame, l'entendement , la memoire et la volonté.

Allez bien simplement en ceste croyance , et saluez souvent le cœur de ce divin Sauveur, qui, pour nous tesmoigner son amour, s'est voulu couvrir des apparences du pain, affin de demeurer tres-familierement, et tres-intimement en nous et pres de nostre cœur.

Voyons bien en esprit les saints anges qui environnent le tres-saint Sacrement pour l'adorer, et, en ceste sainte octave, respandent plus abondamment des inspirations sacrées sur ceux qui, avec humilité, reverence et amour, s'en approchent. Ma chere fille, ces divins esprits vous apprendront comme vous ferez pour bien celebrer ces jours solennels, et surtout l'amour interieur, qui vous fera cognoistre combien est grand l'amour de nostre Dieu, qui, pour se rendre plus nostre, a voulu se donner en viande pour la santé spirituelle de nos cœurs, affin que, les nourrissant, ils fussent plus parfaicts.

(Voyez tome VII, page 271.)

M CXII.

S. François de Sales, à une Religieuse.

Sur la feste de S. Jean-Baptiste.

OR sus, ma chere fille, si vous ne pouvez bonnement communier souvent reellement, vous vous communierez tant que vous voudrez spirituellement. Helas ! vous me demandez une bonne pensée sur S. Jean : celle-cy m'est extremement douce en plusieurs occurrences. Il avoit cogneu Nostre Seigneur dès le ventre de sa mere, tressaillant d'ayse de sa presence et de la voix de la Mere d'iceluy : il tesmoigna bien dès-lors le contentement qu'il auroit de le voir, de l'ouyr, de converser avec luy ; neantmoins il fut privé de tout cela : et en tout ce que l'Escriture tesmoigne, il ne luy parla jamais deux bonnes fois, ains, sçachant que ce divin Sauveur preschoit et se communicquoit à tout le monde en Judée, il demeura solitaire dans un desert tout voysin, sans oser le venir voir reellement, quoyqu'il le vist tousjours spirituellement.

Fut-il jamais une mortification esgale, d'estre si proche de son unique et souverain amour, et, pour l'amour de luy, demeurer sans le voir, sans l'ouyr, sans l'escouter ? Hé bien, ma chere fille, vous en ferez de mesme proche du sacrement où Jesus est ; car vous ne le gousterez qu'en esprit, comme saint Jean.

Mon Dieu! on ne sçauroit dire si ç'a esté un homme celeste ou un ange terrestre. Sa casaque d'armes, faite de poil de chameau, representoit son humilité qui le couvroit partout; sa ceinture de peau morte, mise sur son ventre et sur ses reins, signifioit la mortification avec laquelle il retrecissoit et serroit toutes ses concupiscences. Il mangeoit des sauterelles, pour monstrier que si bien il estoit en terre, il sautoit neantmoins perpetuellement en Dieu; le miel sauvage luy seruoit de sausse, parce que la suavité de l'amour de Dieu assaysonnoit toutes ses austeritez; mais cest amour estoit sauvage, parce qu'il ne l'avoit pas apprins des maistres, ains des arbres et des pierres, comme dit S. Bernard.

Mon Dieu! ma fille, mangeons et du sauvage et du domestique; amassons de ce saint amour à toutes occasions, et par l'exemple de nos sœurs, et par la consideration des autres creatures; car tout crie aux aureilles de nostre cœur : Amour, amour. O saint amour, venez donc, et possédez nos cœurs tres-uniqument.

Vrayement, nos bonnes dames de la Visitation font merueille, et qui les void en est tout consolé. Vive Jesus! je suis en luy extremement vostre, ma chere fille.

M CXIII.

S. François de Sales, à Madame de Chantal.

Sur la feste de S. Jean-Baptiste.

MA tres-chere Mere, je voudrois bien, certes, avoir quelque beau bouquet du desert de nostre glorieux S. Jean, pour le presenter à vostre chere ame; mais la mienne, plus sterile que le desert, n'a sceu en trouver aujourd'huy, bien qu'en verité elle ayt eu ce matin et ayt encore presentement un certain petit insensible sentiment de ne vouloir plus vivre selon la nature, mais, tant qu'il se pourra, selon la foy, l'esperance et la charité chrestienne, à l'imitation de cest homme angelique, que nous voyons dans ce profond desert ne regarder que Dieu et soy-mesme.

O que bien-heureux est l'esprit de celuy qui ne void que ces deux objects, dont l'un le ravit à la dilection souveraine, et l'autre le ravale à l'abjection extreme! car que pouvoit dire ce grand hermite, en un lieu où il n'y avoit que Dieu et luy, sinon : *Qui estes-vous, Seigneur? et qui suis-je?* Je prie Nostre Seigneur, qui est l'Agneau que nostre grand S. Jean nous monstra, qu'il vous reveste toute de la tres-sainte laisne de ses merites, ma tres-chere Mere, ma fille.

O Dieu! quelle admirable pureté de cœur! quelle indifference à toutes choses en cest admirable ange humain ou homme angelique, qui semble n'aymer quasi pas son maistre, pour l'aymer davantage et plus purement! Je ne sçay comment il eut le courage de demeurer en son desert, apres qu'il eut veu son Sauveur, et qu'il l'eut veu s'en aller de là. Il continue neantmoins ses predications, et d'une sainte dreté, il ne se laisse point vaincre à la tendresse et suavité de l'amour de la presence de son souverain bien; mais, avec un amour austere, constant et fort, il le sert en absence pour son amour. Dieu et le grand S. Jean vous veuillent visiter en la douceur de leurs consolations avec toutes nos filles.

Quant à vostre treille, je pense qu'il la faut pour le present faire de

bois, tandis que vous estes à louage; et qu'il y faut faire une porte, sans que toute la treille s'ouvre.

Car quant à la profession, le Pontifical reveu et imprimé par ordre du Pape fait sortir les filles pour venir faire le vœu.

Et quant à parer l'autel, on verra si on pourra continuer à faire sortir; je n'y voy nul inconvenient, mais il faut subir l'esprit des autres.

Vrayement, si l'on veut faire professe ma chere sœur Anasthase, le jour de la Visitation, je seray bien ayse d'estre officiant. On pourra suppler un de ces Seigneurs pour un autre jour, en prenant le dimanche dans l'octave.

M CXIV.

S. François de Sales, à Madame de Chantal.

Mesme sujet.

HELAS! ma tres-chere fille, que n'ay-je quelque digne sentiment de joye pour cest homme angelique, ou cest ange humain, duquel nous celebrons la nayssance! Mon Dieu! que j'aurois de suavité de m'en entretenir moy-mesme! mais je vous assure que la grandeur de mon interieure pensée m'empesche de me donner ceste satisfaction à moy-mesme.

Je le treuve plus que vierge, parce qu'il est vierge mesme des yeux, qu'il a plantez sur les objects insensibles du desert, et ne sçayt point par les sens qu'il y a deux sexes; plus que confesseur, car il a confessé le Sauveur avant que le Sauveur se soit confessé luy-mesme; plus que predicateur, car il ne presche pas souvent de la langue, mais de la main et du doigt, qui est le comble de la perfection; plus que docteur, car il presche sans avoir oüy la source de la doctrine; plus que martyr, car les autres martyrs meurent pour celuy qui est mort pour eux, mais luy meurt pour celuy qui est encore en vie, et contre-change, selon sa petitesse, la mort de son Sauveur avant qu'il la luy ayt donnée; plus qu'evangeliste, car il presche l'Evangile avant qu'il ayt esté fait; plus qu'apostre, car il precede celuy que les Apostres suivent; plus que prophete, car il monstre celuy que les prophetes predisent; plus que patriarche, car il void celuy qu'ils ont creu; et plus qu'ange, et plus qu'homme, car les anges ne sont qu'esprit sans corps, et les hommes ont trop de corps et trop peu d'esprit: celuy-cy a un corps, et n'est qu'esprit.

J'ay un goust extreme à le regarder dans ce sombre, mais bien-heureux desert qu'il parfume de toutes parts de devotion, et dans lequel il respand jour et nuict des soliloques et devis extatiques devant le grand object de son cœur; cœur qui, se voyant seul à seul, jouyt de la presence de son amour, treuve en la solitude la multitude des douceurs eternelles, là où il succe le miel celeste, qu'il ira apres bientost distribuer dans les ames des Israëlitites aupres du Jourdain.

Mon Dieu! ma chere fille, que voylà un admirable saint! Il nayst d'une sterile, il vit dans les deserts, il presche aux cœurs arides et pierreux, il meurt parmy les martyrs; et, parmy toutes ces aspretez, il a son cœur tout plein de graces et de benedictions! Mais cecy est encore admirable, que Nostre Seigneur ayant dit qu'*entre tous ceux qui estoient nays de femmes, nul n'estoit plus grand que Jean*, il adjouste: *Voire mais, celuy qui est le moindre au royaume des cieux, c'est-à-dire en l'Eglise, est plus grand que luy*. O ma chere fille! il est vray; car le moindre

chrestien communiant est plus grand que S. Jean : et que veut dire que nous sommes si petits en sainteté?

Bonsoir, ma chere fille, et toute la chere troupe de nos filles. Le bon S. Jean les veuille benir avec leur chere Mere.

M CXV.

S. François de Sales, à Madame de Chantal.

Mesme sujet.

Ne faut-il pas, ma chere sœur, que, ne pouvant vous voir, je vous aille au moins donner la bonne feste en esprit? O Dieu, que voyci un grand saint qui se presente aux yeux de nostre ame! Quand je le considere dans ces deserts, je ne sçay si c'est un ange qui fait semblant d'estre homme, ou un homme qui pretend de devenir ange. Quelles contemplations! quelles eslevations d'esprit fait-il là-dedans!

Sa viande est admirable; car le miel represente la suavité de la vie contemplative, toute ramassée sur les fleurs des mysteres sacrez. Les locustes representent la vie active : car la locuste ne chemine jamais sur terre, ny ne vole jamais en l'air; mais, par un mysterieux meslange, tantost on la void sautante, et tantost touchant la terre pour reprendre son air; car ceux qui font la vie active sautent et touchent terre alternativement : elle vit de la rosée, et n'a point d'exercice que de chanter. Ma chere fille, bien que, selon nostre condition mortelle, il nous faut toucher la terre pour donner ordre aux necessitez de ceste vie, si est-ce que nostre cœur ne doit savourer que la rosée du bon playsir de Dieu en tout cela, et doit tout rapporter à la loüange de Dieu.

Mais que cest ange terrestre est habillé de poil de chameau, que signifie-t-il? Le chameau bossu, et proprement fait à porter des fardeaux, represente le pecheur. Helas! pour gens de bien que soient les chrestiens, ils doivent neantmoins se ressouvenir qu'ils sont environnez du peché; et, si le peché ne les touche pas, au moins y a-t-il tousjours du poil des cogitations, des tentations et des dangers. Ah! que c'est un habit propre à conserver la sainteté, que la robbe de l'humilité!

Eh! voyez, je vous prie, ce saint jeune homme enfoncé dans la solitude; il y est par obeyssance, attendant qu'on l'appelle pour venir au peuple. Il se tient esloigné du Sauveur, qu'il cognoissoit et baysoit par affection dès le ventre de sa mere, affin de ne point s'esloigner de l'obeyssance, sçachant bien que, de trouver le Sauveur hors de l'obeyssance, c'est le perdre tout à fait.

Au demeurant, il nayst d'une vieille sterile, pour nous apprendre que les seicheresses et sterilité ne laissent pas de produire en nous la sainte grace; car Jean veut dire grace.

Mais surtout, ma chere fille, voyez que tout aussitost que son pere Zacharie eut escrit le nom de ce glorieux enfant sur ses tablettes, il commence à prophetiser et chanter le beau cantique *Benedictus Dominus Deus Israel*. Certes, ce nom bien gravé dans nos cœurs, je veux dire l'honneur et l'imitation de ce saint, nous fera prophetiser et benir Dieu abondamment.

J'ayme ce beau rossignol du bois, qui, estant toute voix et tout chant, sortant sur les abvenuës de la Judée, annonce le premier la venuë du soleil. Je le prie qu'il vous donne de son miel, de ses locustes, et qu'il vous communique son manteau.

MCXVI.

S. François de Sales, à Madame de Chantal.

Mesme sujet.

VOYEZ-VOUS une rose, ma tres-chere fille? Elle represente le glorieux S. Jean, duquel la vermeille charité est plus esclatante que la rose, à laquelle encore il ressemble parce que, comme elle, il a vescu parmy les espines de beaucoup de mortifications.

Mais pensez que ce grand homme avoit gravé au milieu de son cœur la sainte Vierge et son enfant, depuis le jour de la Visitation, auquel il ressentit, le premier des mortels, combien la Mere de cest Enfant et l'Enfant de ceste Mere estoit aymable.

Hors de ceste Mere et de cest Enfant, rien ne doit occuper le cœur de ma fille et de son pere. Qu'à jamais ce glorieux et divin Jesus vive et regne en nos esprits, entre les bras de sa sainte Mere, comme en son throsne florissant.

Et voilà donc, ma tres-chere fille, un bouquet spirituel où vous voyez deux lys dans une rose, l'un qui est nay dans l'autre, et qui tous deux benysent, de l'odeur de leur suavité et de la perfection de leur beauté, la rose des cœurs, qui, par une parfaicte mortification poignante, vivent nuds, despouillez, et quittes de toute autre chose pour eux. Eh! qui nous fera la grace que nous savourions bien le miel que ceste mere abeille fait au milieu de ceste fleur aymable? Bonsoir, ma tres-chere Mere; le bonsoir à toutes nos sœurs.

MCXVII.

S. François de Sales, à Madame de Chantal.

Sur la feste de S. Pierre.

NOSTRE grand S. Pierre, resveillé de son sommeil par l'ange, vous donne le bonjour, ma tres-chere Mere! Combien de douceur en l'histoire de ceste deslvrance! car son ame est tellement saysie, qu'il ne sçayt s'il songe ou s'il ne songe pas. Que puisse nostre ange toucher cejourd'huy nostre flanc, nous donner le resveil de l'attention amoureuse à Dieu, nous deslvrer de tous les lyens de l'amour-propre, et nous consacrer à jamais à ce celeste amour, afin que nous puissions dire : *Maintenant je sçay, certes, que Dieu a envoyé son ange, et m'a deslvré!*

Pierre m'aymes-tu? non point qu'il en doubtast, mais pour le grand playsir qu'il prend à nous souvent oüyr dire et redire et protester que nous l'aymons.

Ma chere Mere, aymons-nous pas le doux Sauveur? Ah! il sçayt bien que, si nous ne l'aymons, pour le moins desirons-nous de l'aymer. Or, si nous l'aymons, paissions ses brebis et ses agneaux; c'est là la marque de l'amour fidelle. Mais de quoy faut-il repaistre ces cheres brebiettes? De l'amour mesme: car, ou elles ne vivent pas, ou elles vivent d'amour; entre leur mort et l'amour il n'y a point d'entre-deux: *Il faut mourir ou aymer; car qui n'ayme, dit S. Jean, il demeure en la mort.*

Mais sçavez-vous une jolie pensée? Nostre Seigneur va dire à son cher S. Pierre: *Quand tu estois jeune, tu mettois ta ceinture, et allois où tu voulois; mais quand tu seras vieil, tu estendras tes mains, et un autre te ceindra, et te menera où tu ne veux pas.*

Les jeunes apprentifs en l'amour de Dieu se ceignent eux-mesmes, et prennent les mortifications que bon leur semble : ils choisissent leur penitence, resignation et devotion, et font leur propre volonté parmy celle de Dieu; mais les vieux maistres au mestier se laissent lyer et ceindre par autruy, se sousmettant au joug qu'on leur impose, vont par les chemins qu'ils ne voudroient pas selon leur inclination. Il est vray qu'ils tendent la main; car, malgré la resistance de leurs inclinations, ils se laissent gouverner volontairement contre leur volonté, et disent qu'il *vaut mieux obeyr que faire des offrandes* : et voilà comme ils glorifient Dieu, crucifiant non-seulement leur chair, mais leur esprit.

Vrayement, hyer, tandis que l'on chantoit l'invitatoire, et qu'on disoit : *Vive le Roy des Apostres! venez et adorez-le*, j'eus un si doux et ayable sentiment que rien plus, et soudain je desirois qu'il s'espanchast sur tout nostre cœur. O Dieu, nostre Sauveur nous soit à jamais toutes choses! Tenez le cœur en haut dans le sein de la divine Bonté et Providence; car c'est le lieu de son repos : c'est luy qui m'a rendu tout vostre et vous toute mienne, affin que nous fussions plus purement, parfaitement et uniquement siens. Ainsy soit-il.

M CXVIII.

S. François de Sales, à une Religieuse de la Visitation.

Belles considerations sur le mystere de la Visitation de Nostre-Dame. — Circonstances qui precedent et accompagnent son voyage et son sejour chez Zacharie et Elisabeth. — Reflexions et applications.

MAIS que je suis ayse, ma chere fille, que ces deux filles de nostre cœur ne puissent pas jeusner demain, et qu'en eschange elles ayent des petites mortifications involontaires; car j'ayme singulierement le mal que la seule eslection du Pere celeste nous donne, au prix de celui que nous choisissons! Mais vous, qui estes robuste, jeusnerez donc en pain et eau; cela s'entend, ma chere fille (car vous ne l'entendez pas, si je ne le vous dy), cela s'entend l'année qui vient, si l'heure escheoit; car pour celle-cy, vrayement il faut estre juif aux juifs, et gentil aux gentils, manger avec les mangeans, rire avec les ryans, dit le grand Apostre de cejourd'huy.

Or paisez donc vos petites brebis, ma chere fille, mais demain vous verrez la pauvre petite jeune dame enceinte du Fils de Dieu, qui vient doucement occuper l'esprit de son cher et saint mary, pour avoir le congé de faire la sainte visite de sa vieille cousine Elisabeth. Vous verrez comme elle dit adieu à ses cheres voysines pour trois mois, qu'elle pense estre aux champs et és montaignes; car ce mot est bon. Je pense que toutes la laissent avec tendreté; car elle estoit si ayable et si amyable, qu'on ne pouvoit estre avec elle sans amour ny la laisser sans douleur.

Elle entreprend son voyage avec un peu d'empressement; car l'Evangile le dit, que ce fut hastivement. Ah! les premices des mouvemens de celui qu'elle a en ses entrailles ne se peuvent faire qu'avec de la ferveur. O saint empressement, qui ne trouble point, et qui nous haste sans nous precipiter!

Les anges se disposent à l'accompagner, et S. Joseph à la conduire cordialement. Je voudrois bien sçavoir quelque chose des entretiens de

ces deux grandes ames, car vous prendriez bien plaisir que je vous le die; mais je pense que la Vierge ne s'entretient que de ce quoy elle est pleyne, et qu'elle ne respire que le Sauveur. S. Joseph reciproquement n'aspire qu'au Sauveur, qui, par des rayons secrets, luy touche le cœur de mille extraordinaires sentimens; et, comme les vins enfermez dans les caves ressentent, sans la sentir, l'odeur des vignes florissantes, ainsy le cœur de ce saint patriarche ressent, sans les sentir, l'odeur, la vigueur et la force du petit enfant qui fleurit en sa belle vigne.

O Dieu! quel beau pelerinage! Le Sauveur leur sert de bourdon, de viande et de petite bouteille à vin: à vin, dy-je, qui resjouyt les anges et les hommes, et qui enivre le pere d'un amour demesuré. Je vous laisse à penser, ma fille, quelle bonne odeur respandit en la mayson de Zacharie ceste belle fleur de lys. Pendant trois mois qu'elle y fut, comme chacun en estoit embausmé! et comme, avec peu, mais de tres-excellentes parolles, elle versoit de ses sacrées levres le miel et le bausme precieux! car que pouvoit-elle espancher que ce de quoy elle estoit pleyne! or elle estoit pleyne de Jesus. Mon Dieu! ma fille, je m'admire, je suis encore si plein de moy-mesme apres avoir si souvent communié. Eh! cher Jesus, soyez l'enfant de nos entrailles, affin que nous ne respirions ny ressentions partout que vous. Helas! vous estes si souvent en moy, pourquoy suis-je si peu souvent en vous? vous estes dans mes entrailles, pourquoy ne suis-je dans les vostres, pour y fouiller et recueillir ce grand amour qui enivre les cœurs? Ma fille, je suis tout parmy ceste chere Visitation, en laquelle Nostre Seigneur, comme un vin tout nouveau, fait bouillonner de toutes parts ceste affection amoureuse dedans le ventre de sa sacrée Mere.

M CXIX.

S. François de Sales, à Madame de Chantal.

Considerations sur la feste de la Conception de la Sainte Vierge, et sur une chappe qu'il avoit receue.

7 decembre 16...

O VRAIEMENT! elle est belle en extremité, la chappe que la plus chere Mere qui vive euvoye à son tres-chere Pere: car elle est toute au nom de Jesus et de Marie, et represente parfaitement le ciel des bien-heureux, où Jesus est le soleil, et Marie la lune, luminaire present à toutes les estoiles de ceste sainte habitation; car Jesus y est tout à tous; et il n'y a point d'estoiles en ce jour celeste, en laquelle il ne soit représenté comme en un miroir; et les *phi* redoublez signifient, comme lettres capitales, la philothie et la philanthropie, l'amour de Dieu et l'amour du prochain; et les SS fermées, avec leurs flesches qui montent d'un costé et descendent de l'autre, demonstrent l'exercice de ces divins amours, dont l'un remonte en Dieu, et fait des philothées; l'autre descend au prochain, et fait des philanthropes, qui est l'unique bien de la charité qui nous rend vrays serviteurs de la divine Majesté: sur tout le Saint-Esprit influe et fait paroistre une grande varieté de fleurs et de toutes sortes de vertus.

Benye soit à jamais la chere main de la Mere qui a si bien sceu faire ce bel ouvrage! *Que ceste main soit propre à faire des choses fortes, et tout esgalement à manier le fuseau.* Qu'elle soit ornée de l'anneau de fidellité, et son bras du bracelet de charité: que la dextre du Sauveur soit à jamais jointe à elle, et qu'elle paroisse pleyne au jour du jugement; qu'à

jamais le cœur qui l'anime soit revestu de Jesus, de Marie, de philothie, de philanthropie, de sainteté, d'estoiles, de dars volans du celeste amour, et de toutes sortes de vertus florissantes; que le Saint-Esprit la rayonne en tout tems. Bonsoir, ma tres-chere fille, ma Mere.

Mais il faut encore dire cecy. Il est escrit de la femme forte, *que tous ses gens ont double vestement* : l'un, je pense, pour les festes, l'autre pour les jours ouvriers; et me voylà revestu d'une chappe admirable pour les festes, chappe belle et de couleur de la resurrection, et d'une robbe encore pour tous les jours, de la couleur de la robbe que Nostre Seigneur porta sur le moment de sa passion et de sa gloire. Je feray pour vostre fille de Sainte-Catherine tout ce qu'il me sera possible; et croyez-moy, je le feray encore plus doucement, parce que vous le desirez : car j'ay une extreme suavité à faire vostre volonté. Helas! quel cœur devrions-nous avoir à faire celle du Createur tres-aymé, puisque nous en avons tant pour la creature aymée et unye en luy!

Ouy, ma tres-chere Mere, remettez bien vostre cœur entre les mains de nostre chere Maistresse, qui sera conceue ce soir en la commemoration que nous en ferons, et je le luy demanderay; car, ma chere Mere, je suis bien resolu de ne vouloir plus de cœur que celuy qu'elle me donnera, ceste douce Mere des cœurs, ceste Mere du saint amour, ceste Mere du cœur des cœurs. Ah! Dieu, que j'ay grand desir de tenir les yeux sur ceste belle estoile en nostre navigation! Bonjour, ma tres-chere Mere; soyez toute joyeuse sur l'occasion de ceste feste venante. Jesus soit nostre cœur, *Amen*.

(Voyez tome VII, pages 259, 264, 271, 302, 347, 410, 444, 456, 460, 477, 482, 549 et 555.)



V^E PARTIE. — L'AMY, LE PARENT, LE SUBJET.



M CXX.

Le President Fabre, à S. François de Sales.

Sur le respect que le President a conçu pour saint François : il luy demande une correspondance mutuelle d'amitié.

Chambery, 30 juillet 1593.

LA vertu, tres-noble Seigneur, a tousjours cela de remarquable et de particulier, non-seulement pour ceux en qui elle reside, mais aussi pour tous ceux à qui elle playst, que, par sa presence seule et l'admiration qu'elle inspire, elle rend aymable tous ceux qui la possèdent.

Il m'est agreable de commencer ainsy, au lieu de faire comme la plupart de ceux qui ont à saluer pour la première fois, soit en presence ou par lettres, ceux qu'ils n'ont jamais veus, et qui commencent par des excuses, comme s'il estoit possible de regarder comme peu louable ou suspecte ceste maniere honneste de provoquer l'amitié, ou encore comme si, en ce qui est honneste et louable en soy, il estoit besoin d'un autre motif que celuy d'un devoir obligé.

A dire vray, vous, que j'ai apperceu à peyne, mais que l'esclatante renommée de vostre nom, de vostre vertu, de vos qualitez, de vostre sçavoir, a rendu si celebre, vous possédez en moy un homme tellement attiré et retenu par le desir de jouyr de vostre amitié. que, dès le tems où j'ay commencé à me livrer comme vous, quoyque moins heureusement, à l'estude des lettres et de la jurisprudence, on a deu croire, non que j'avois formé le dessein de

Est omnino virtuti hoc insitum et peculiare, vir clarissime, ut possessores suos non illis tantum quos et ipsa possidet, sed iis quoque omnibus quibus amabilem se exhibet, solâ sui contemplatione et admiratione reddat amabiles.

Sic enim præfari libet, non quomodo plerique solent, qui cum primum eos quos nunquam viderint, aut coram, aut per litteras salutant, ab excusationibus initium sumunt, ac si vel suspecta minusque laudabilis videri possit honesta illa ineundæ amicitiaë provocatio, vel, in eo quod per se honestum atque laudabile sit exequendo, aliam quam debiti officii rationem exquiri oporteat.

Tu vixdum equidem mihi de facie notus, sed nominis tui fama, pro singulari quâ excellis virtute, probitate, ac eruditione notissimus, tantâ me fruendi tui cupiditate allectum devinctumque habes, ut jam inde, a quo tempore mihi ad eadem ista bonarum litterarum et jurisprudentiaë studia, licet minus feliciter, incumbere contigit, de amando te et observando, non

tantum consilium cepisse videar, sed etiam obligationis perpetua vinculum contraxisse.

Neque tamen, id a te sic accipi velim, quasi in me, vel singula et mediocria esse putem quæ in te universa sunt ac absolutissima, sed ut intelligas et morum et animorum similitudinem, quæ ad conciliandas inter ignotos quoque amicitias plurimum posse creditur, in eo etiam interdum elucere in quo disparia sunt omnia, præter unam eademque similia consecrandi voluntatem.

Nam quod iis usu venire solet, qui longiore absentis aut defuncti alicujus desiderio torquentur, ut ea demum ratione recreari se sentiant, si non solum amici memoriam diligenter et religiosè, ut par est, colant, sed etiam, exactissimâ naturæ imitatione, quantum arte effingi potest, ejus quasi præsentis imaginem oculis suis intuendam objiciant; id ipsum nobis, quotquot ad virtutem contendimus, faciendum existimo, ut, quoniam admirabilem ejus pulchritudinem, qualis quantaque est, ne animi quidem cogitatione assequi possumus, eos saltem nobis ad amandum et imitandum proponamus in quibus vivam illa sui effigiem elegantioribus et aptioribus, ut ita dicam, coloribus depinxerit.

Ita namque fit ut ad ejus cultum studiumque vehementiùs accendamus, quæ, si oculis cernere possemus, procul dubio longe vivaciores prorsusque mirabiles sui amores in animis nostris excitaret. Nec enim malè quis, judicio meo, præclarum hoc eloquium virtuti ascribat, jam olim a divino illo Platone soli attributum sapientiæ, quam utique sapiens nemo unquam a virtute sejunxit.

vous aymer et cultiver, mais que j'avois contracté avec vous le lien d'une perpétuelle obligation.

Je ne vous dy point cela pour que vous croyiez que je pense trouver en moy-mesme isolez et affoyblis, tous les merites qui sont en vous et nombreux et complets; mais bien pour que vous compreniez que ceste ressemblance de mœurs et d'esprit, jugée ordinairement si puissante à creer de vives amitez, mesme entre les incogneus, peut aussi se rencontrer quelquesfois dans des hommes où tout est dissemblant, si ce n'est une esgale volonté de poursuivre les memes objects.

Car ainsy qu'il arrive ordinairement aux personnes long-tems tourmentées par le regret d'une absence ou par le chagrin d'une mort, de se sentir enfin consolez, si non-seulement ils venerent avec soing et respect, comme il convient, la memoire de leur amy, mais qu'encore, par une parfaite imitation de la nature, autant qu'elle est possible à l'art, ils parviennent à exposer à leurs regards son image presque vivante: de mesme ce me semble, devons-nous faire, nous tous qui pretendons à la vertu: ne pouvant, pas mesme en imagination, atteindre à la perfection de sa beauté, nous devons, au moins, nous proposer d'aymer et d'imiter ceux en qui elle a, pour ainsy dire, tracé sa vivante image par des couleurs plus riches et plus capables de la représenter.

De la sorte, en effect, nous sommes d'autant plus excitez à l'aymer et pratiquer que, si nous la voyions de nos yeux, elle exciteroit asseurement en nos cœurs des affections plus vives et indiciblement admirables. Car tout homme fera bien, selon moy, d'appliquer à la vertu ceste parole que le divin Platon attribuait à la seule sagesse, d'autant que le sage ne separa jamais la sagesse de la vertu.

Certes, quoyque j'aye tousjours pensé qu'il falloit m'efforcer, par tous les services et les soings possibles, de mériter l'amitié de tout homme de bien, il n'est rien qui me playse tant que de me donner et dedier tout entier, pour peu que je sois, à ceux que je me persuade pouvoir, à cause de leur naissance et de leur education, m'estre utiles par leurs avis, leur science, et, ce qui est surtout essentiel à celuy qui s'applique aux affaires difficiles, par leurs exemples salutaires.

Si je dy que, parmy eux, vous estes le seul qui puissiez aujourd'huy me tenir lieu de tous, d'autant que, malgré vostre jeunesse, non-seulement vous faites prévoir en vous le plus haut progrès dans toutes les vertus et toutes les sciences, mais vous en donnez l'assurance par de si esclatantes preuves, que je n'ay l'idée de personne qui puisse jamais vous surpasser, je crains que vous me preniez plutost pour un flatteur que pour un honneste *Fabricant* d'amitié : non que vous ne soyez à vous et à moy le meilleur tesmoin, si vostre modestie ne vous trompe, que tous mes esloges n'atteignent pas ce que vous meritez; mais parce que vous croyriez moins facilement peut-estre que mon jugement à vostre esgard fust ce qu'il devroit estre, si vostre merite m'estoit aussi manifeste et prouvé, qu'il est developpé dans les discours nombreux de tous ceux que j'entens parler de vous.

Pour en finir, de crainte de vous importuner par une trop longue politesse, je vous prie, et si vous le permettez, je vous conjure et vous conjure encore, d'aggreer ceste demonstration indigne, il est vray, mais spontanée et absolue de mon devouement envers vous comme venant d'un homme de qui vous devez non-seulement attendre les devoirs de l'amy le plus empressé et cordial, mais plutost les resclamer comme un droict, aussi souvent qu'il vous playra.

Ego sane, quamquam id mihi semper excitandum credidi, ut boni cujusque amicitiam, quibus possem officiis et obsequiis promererer, nihil tamen facio libentius, quam ut totum me, quantum sum, iis dedam ultròque voveam, quos mihi persuadeo sic natos et educatos esse, ut ab iis consilii, doctrinæ, et, quod in re arduâ laboranti præcipuum est, boni exempli adjuncta comparare possim.

In quibus si te unum esse dicam, qui hodie mihi instar omnium esse possis, in istâ præsertim vixdum virili ætate, in quâ tot tantaque virtutum ac scientiarum omnium non argumenta modo, sed clarissima lumina proferas, ut a quo superari in posterum queas, alium quam te habeam neminem, vereor ne adulatorem me potius quam probum amicitia Fabrum susciperes : non quod non sis tu tibi ipsi mihi que testis optimus, nisi tua te fallit modestia, majorem tibi laudem deberi quam ex commendatione meâ possit accedere; sed quia minùs fortassis credibile tibi futurum sit tale jam meum de te judicium esse quale esse deberet, si mihi tam perspecta probataque foret virtus tua, quàm frequentissimis omnium quos de te loquentes audio sermonibus est commentata.

Itaque quod superest, ne longior ejus tota fiat importuna salutatio, rogo te et, si pateris, etiam atque etiam peto, ut hanc perexiguam quidem, sed promptissimam et liberalem singularis meæ erga te voluntatis significationem sic excipias, tanquam ab eo profectam in quo omnia devotissimi et amicissimi hominis officia, non tam expectare debeas, quàm, pro jure et arbitrio tuo, quoties videbitur, vindicare.

Esset quidem honorificentius mihi, et optabilius, jam amari abs te, si merere, ut hoc ipso mereri me intelligerem; sed erit jucundius, fortassis estiam gloriosius. si ob eam causam amari me posthac intelligam, quod prior ego te tuique animi dotes eximias amaverim. Nam et plus præstat qui prior amat, et in præclaro isto, et laudabili contentionis genere, ex quo suavissimam sibi quisque speret victoriam, priorem vinci vincere est. Sic fiet, at plus tu mihi debeas quam ego tibi, sed plus ego vicissim virtutibus tuis, quam tu meis, si tamen is ego sum, qui meas possim ullas dicere.

Bene vale, vir clarissime, et me ama.

Il me seroit d'autant plus honorable et doux de posséder desjà votre amitié, si je la meritois, que, par cela mesme, je sçaurois la mériter; mais il me sera plus agreable, et peut-estre aussi plus glorieux d'estre votre amy, si je puis croire à l'advenir que vous m'aymez parce que, sans estre prevenu, j'auray aymé votre personne et vos grandes qualitez. Car celuy-là donne davantage qui ayme le premier et, dans ce glorieux et louable combat, où chacun aspire à la plus douce victoire, estre le premier vaincu, c'est vaincre. Il en sera ainsy; mais puissiez-vous en cela me devoir plus que je ne vous devray, tandis que moy je devray plus à vos vertus que vous aux miennes, si toutesfois je puis dire que j'ay des vertus.

Recevez mes saluts, illustre seigneur, et ayez-moy.

M CXXI.

S. François de Sales, au President Fabre.

Correspondance d'amitié mutuelle, response à la precedente

ACCEPT litteras tuas, vir clarissime et senator integerrime, tuæ in me benevolentiam pignus suavissimum, quæ animum meum, tanquam insperate adæo commoverunt, ut permixta admirationi gratulatio mihi meummet ingenium eriperet.

Ea videlicet tua humanitas, quæ juvenem tyrunculum vir gravissimus senatorii ordinis ad amicitiam provocas, vetusque tuæ in me pietatis promerendæ desiderium, parem cum gratulatione admirationem concitarunt.

Si qualis in me fuit jam pridem observandi te et amandi propensio, ejus et fuisset aliqua significatio, non tam ad amandum te, ut modestissimè loqueris, aliquà provocatione opus mihi fuisse cognovisses, quam concessione libere id agendi, ac

VOSTRE lettre m'est parvenue, illustre et integre sénateur; ce gage précieux et si peu attendu de votre bien-vueillance envers moy a tellement esmeu mon ame, que, penetrée de reconnaissance et d'admiration, elle est inhabile à s'exprimer. C'est la bonté extreme qui vous porte vous, homme venerable de l'ordre illustre des sénateurs, à provoquer l'amitié d'un pauvre jeune homme sans experience; c'est votre desir desjà ancien de m'accorder votre tendresse, qui esleve dans mon cœur une surprinse esgale à ma reconnaissance.

Si j'avois peu vous faire cognoistre le degré de ceste inclination qui dés longtèms est en moy de m'attacher à vous et de vous aymer, vous auriez veu qu'une provocation à vous donner mon amitié, comme parle votre modestie, estoit beaucoup moins necessaire que la permission de me croire

vostres amy et d'advouer publiquement ce que je ressentois.

Car, parce que, dans tout le monde des lettres, vous estes à bon droict regardé comme un arbre aux fruicts abondans et delicieux, c'est vous tous-jours que je me suis proposé comme object de contemplation le jour et la nuict, c'est vostre esprit sur lequel j'ay voulu, autant que je pourrois, former le mien, non-seulement parce que vous n'avez pas de superieur, et peu d'es-gaux; mais surtout parce que les exemples que nous treuvons dans nos provinces, dans nos villes, et, pour ainsy dire, dans nos foyers, ont pour nous une energie et une efficacité bien plus active.

Cependant, quoyque ne voyant point apparoistre en moy, apres plusieurs années, je ne dy pas l'imaige, mais seulement l'apparence la plus legere d'un tel mérite, et quoyque bien convaincu de toute ma foiblesse, je n'en ay pas moins gardé le desir de vous voir et de vous entendre; et ce desir de meriter vostre bien-vueillance, s'il y avoit moyen d'y parvenir, estoit tellement eslevé et constant que, en despit de toute modestie, si une prochaine occasion de reüssite ne s'estoit pas présentée, à tort ou à rayson je n'aurois plus hésité à venir vous provocquer à ceste si douce amitié, moy foible jeune homme, vous illustre Senateur.

Pendant que j'aspirois avec ardeur à treuver une telle occasion, je ne sçay par quel mal-heur ceste joye n'a peu m'estre donnée; car, m'estant rendu à Chambery, pour me faire inscrire parmi les membres du barreau, comme j'esperois qu'une fois admis je pourrois saluer les senateurs, les remercier selon l'usage et, à ceste occasion, solliciter place parmi vos amys en vous laissant mon nom escrit de ma main, voylà que la noblesse est appelée aux armes, et que je suis forcé de partir sans vous

palàm profitendi quod intimis hærebat sensibus.

Universo enim orbi litterario cum ex fructu arbor optima et sis et habearis, mihi unus perpetuo propositus es quem noctes diesque respicerem, et ad cujus exemplar, quam maximè possem, genuinè animum meum efformarem, non tantum quod nulli superiori, paucos etiam habebas pares, sed quod provincialia, civilia, aut, ut ita dicam, domestica exempla nescio quid habeant acutioris energiæ ac efficaciam.

Cum vero non solum speciem, sed ne quidem specimen tam expressæ virtutis in me ullum, post aliquot annos viderem, meæ tenuitatis mihimet satis conscius, videndi te coram et audiendi manebat consilium, ac adeo tuæ in me benevolentiam, si quo fieri posset modo, promendæ tanto tenebar desiderio, ut, cum illud amplius animus meus capere non posset, omnis modestiæ ruptis repagulis, nisi brevi per aliquam occasionem licentiam impetrassem, opportunè, importunè, ipse qualis qualis sum tyrunculus, gravissimum Senatorem in suavissimum amandi certanem evocare non dubitassem.

Quam occasionem cum præcipuè spero, tum verò nescio quo malo mea factum est, ut non utroque suo pede mihi constet opportunitas. Cum enim, ut in advocatorum numerum adscriberer, Chamberium peto, credoque admissus purpuratos omnes patres salutare, de more gratias agere, ac per hanc occasionem inter tuos locum impetrare, meaque manu nomen meum scribere, coguntur ad mi-

litiam nobiles, horâ intempestivâ ipse cogor discedere, insalutato te, quem obiter salutare, præsertim cui antea eram ignotus, nullâ salutatione minus ducebam.

Hisce vero paschalibus festis præteritis, dum adessem, tu aberas, cum, D. Copier doctore medico ductore, tuas ædes frustra peterem.

Quare, cum jam per litteras ac obsignato veluli rescripto, ferventem jam et suapte naturâ pugnacissimum hoc in genere certandi militem provocaveris, videndum est utique tibi, ne tam quis prior in aleam descenderit observes, quam quis posterior supersit.

Neque tamen efficias velim te priorem amasse, quod existimas aut hinc minus me tibi debere, aut te magis virtutibus meis. Ego enim tuarum illustrium virtutum et amator et admirator fui, prius quam vel de nomine tibi notus esse possem, nec ante amavi quam in te essent eæ quæ conatæ tibi sunt eximie animi dotes, quæ te non amari nullo unquam tempore permiserunt. Quod autem per summam humanitatem prior ipse scripseris, id nimirum causæ fuit et te priorem dare, quod divinius est, et me priorem accipere, quod inferius decebat. Et ego, ne potius in te senatoriam dignitatem, quam in senatore consummatissimam virtutem colere existimarer, absentem salutare minime consentaneum videbam, cum præsertim me non ejusmodi juvenem crederem, qui in ore vel aure cujusquam purpuratorum patrum venissem, in intimâ videlicet juvenili umbrâ adhuc delitescens. Quod cum secus evenerit, et lætandum mihi est me

avoir veu, quand j'aurois tenu à plus grand mal-heur de vous saluer seulement en passant que de ne pas vous saluer du tout, d'autant que je vous estois jusque-là incogneu. Aux dernières festes de Pasques, pendant mon séjour à Chambéry, vous en estiez absent, et en vain je me presentay à vostre demeure, conduit par M. Copier, docteur-medecin.

Maintenant que par vostre lettre, comme par un cartel, vous avez provoqué à ce genre de combat un soldat desjà plein d'ardeur et tres-belliqueux de sa nature, soyez en garde, et considerez beaucoup moins celui qui le premier est descendu dans l'arene que celui qui y restera le dernier.

Mais ne croyez pas que je vous accorde d'avoir aymé le premier, parce que vous pensez qu'en cela mesme je vous dois moins, ou que vous devez davantage à mes vertus. J'ay admiré et aymé vostre esclatant merite long-tems avant que mon nom eust seulement peu vous parvenir, et je ne vous ay point aymé avant que fussent en vous ces excellentes vertus innées dans vostre ame, qui sont qu'en tout tems il a esté impossible de ne vous point aymer. Que si, par une bonté parfaite, le premier vous m'avez escrit, c'estoit l'ordre : par là vous avez donné le premier, ce qui est plus divin (1); et moy j'ay le premier receu, ce qui convient à l'inférieur. D'autant que, pour ne point paroistre honorer plus en vous la dignité senatoriale que la vertu accomplie du sénateur, je pensois qu'il n'estoit pas convenable de vous adresser mes hommaiges estant esloigné de vous, persuadé surtout que j'estois qu'aucun de nos sénateurs n'avoit peu parler ou entendre parler de moy, si profondement caché encore dans l'obscurité de la jeunesse. Mais puisqu'il en a esté autrement, je me resjouy d'avoir peu aussi facilement acquerir vostre

(1) Ce qui approche plus de Dieu qui donne et ne reçoit pas.

bien-veillance moins capable d'exciter en moy tant soit peu d'orgueil (quoyque la tentation en seroit forte), que d'augmenter en mon ame l'ardeur à tousjours mieux faire.

J'ay en mesme tems à craindre que, lorsque vous verrez aussi petit, je devrois dire aussi nul, mon merite que l'on vous a dit si grand, vous ne vous repentiez et de m'avoir aymé et de m'avoir tesmoigné vostre affection; et que le fruit si doux que j'en goustie, comme un fruit meur avant le tems, ne se desseiche soudain. Ma crainte toutesfois est moderée par l'idée de vostre bonté, tellement jointe sans doute en vous à une grande prudence, que nulle exaggeration, addition ou soustraction de bonne ou mauvaise renommée, pas plus que les beaux ornemens dont on enrichit les rapports, ne scauroit vous seduire. Ainsy donc, que ce soit pour exciter mon penchant à la vertu, ou pour satisfaire vostre goust envers ceux qui renferment en leur ame quelque foible semence de cest esprit et de ceste honnesteté qui sont en vous comme une riche moisson, que non-seulement vous m'avez aymé (ce qui estoit necessaire dès que vous en croyiez les rapports), mais qu'encore vous m'avez escrit, je n'ay plus à craindre que vous cessiez de m'aymer.

Quant à moy, moins je m'imaginerois estre cogneu de vous, mesme de nom, et moins j'attendois vostre lettre, plus aussi j'ay admiré vostre bonté extreme: ce qui a fait croistre immensément en moy le desir de vous voir et de vous parler. Car, que l'admiration engendre le desir de cognoistre, c'est un proverbe cogneu dès le seuil de la philosophie.

En attendant ce bien et tandis que j'ay tant à vous remercier pour la bonté que vous avez mise à m'escire le premier, j'asseure que nul ne me surpassera à vous honorer, à cultiver vostre amitié, et que je respon-

tam facile tuam benevolentiam consecutum, quàm non tam superbiam (et si non levis esset titillatio) excitat ullam, quam in melius eundi animos addit.

Et simul verendum ne, cum minora, forsitan etiam nulla, quæ de me audivisti majora in recessu, præsens cognoveris, et te amasse, et amorem significasse pœniteat, ac is quem inde suavissimum gusto fructum præcoci maturitate preceptum, repente etiam marcescat. Verum id tua moderabitur humanitas, quam ita cum summâ prudentiâ in te conjunctam esse non dubito, ut nullæ bonæ vel malæ famæ exaggeratio, additio, subtractio, nulla etiam referentium ornamenta ac locupletationes te decipiant. Quare, sive mei ad virtutem studii promovendi causâ, sive tuæ in eos qui vel exiguum habent ingenii ac probitatis sementem (quarum in te sunt uberrimæ segetes) propensionis sedandæ, non amaveris tantum (quod fide non negatâ referentibus necesse habebas), sed etiam scripseris, nihil formido quin deinceps amare pergas.

Ego, quò minus me vel de nomine tibi notum esse divinabam, ac adeo tuas expectabam litteras, eo magis tantam tuam humanitatem sum præter modum admiratus: quo factum est ut in immensum tui aspectus et colloctionis desiderium creverit. Admirationem enim cognoscendi desiderium parere, philosophiæ in limine tutum est proverbium.

Interim dum id expecto, et mihi quam maximæ agendæ gratiæ quod prior scripseris, promitto me in colendo te et observando nullum unquam habiturum superiorem, ac tuæ in me

humanitati intima responsurum voluntate, quamvis meæ minusculæ litteræ jucundissimis et elegantissimis quas dedisti non respondeant; quas dum capio, lego identidem, ac relegendi finem facio nullam, tanta me capit voluptas ac tui observantia quantum animus meus capere potest; adeo scilicet verum est captum esse qui ceperit.

dray à vostre bien-veillance pour moy, par toute ma bonne volonté, et, quoy que ceste pauvre lettre soit incapable de répondre à la vostre, si eslegante et si aymable, laquelle tandis que je prens, ne pouvant resister au desir de la lire ny cesser de la relire encore, je suis saysi de bon-heur et prins d'affection autant que mon ame en est capable : tant il est vray que celuy-là est prins qui a voulu prendre.

M CXXII.

S. François de Sales, au President Fabre.

Il luy parle de la superiorité en estoquence que le President a sur luy.

1593.

NULLA sane minori auctoritate eâ quam maximam apud me habes adduci omnino possem, ut crederem id ita semper esse verum, quod scribis, respondere nimirum facilius esse quam provocare. Adeo namque alioquin, cum in ipso fere provocandi articulo tuas illas amœnissimas litteras accepissem, tantæ tuæ humanitatis lumine mantem meam obtundi sensi, ut qui jamjam scripturus eram, tantæ humanitati respondere posse omnino deinceps desperarem.

Sic enim Apollinem cum tantâ subtilitate respondentem inducunt, ut si interrogasset, nullâ humani ingenii virtute responderi potuisset. Tam multis namque partibus superior es nobis, ut nullâ proportionem tecum certare possimus, nisi tunc agamus cum agere nondum cœperis, vel si voluntate res tractanda sit. Tanta enim mea est erga te observantia, ut ex hac parte vix equidem parem, superiorem omnino neminem habere possim, nec alio egeat monumento, quæ tam justi caractere sit insculpta, nullius ut temporis injuria deleri possit.

Bene vale, et Christum habeto propitium.

Vous aviez certainement besoin de toute l'influence de vostre persuasion pour me faire admettre qu'en general, comme vous le pretendez dans vostre lettre, il est plus facile de répondre que de commencer. Cela est si vray, qu'estant sur le point de prendre l'initiative quand vostre charmante epistre m'est parvenue, les traicts vifs de vostre bonté m'ont tellement esblouy l'esprit, que, malgré les bonnes dispositions où je me treuvois pour escrire, j'en fus à desesperer de pouvoir vous répondre.

Ainsy dit-on qu'Apollon respondoit avec tant de sagacité que, s'il eust posé des questions luy-mesme, tout genie humain auroit esté incapable de répondre. Vous m'estes superieur par tant de costez, que je n'ay pas en quoy me mesurer avec vous, à moins peut-estre que j'entame la correspondance ou que le sujet soit de mon choix. Car j'ay pour vous tant de respect qu'en cela, si quelqu'un m'escgale, nul sans doute ne me surpasse; et il n'est besoin, à une affection si juste, d'aucun monument qui garantisse son eternelle durée.

A Dieu, que Jesus-Christ vous soit en ayde.

M CXXIII.

Le President Fabre, à S. François de Sales.

Il l'invite à accepter la dignité de sénateur, qu'il avoit constamment refusée.

Vers le mois d'aoust 1593.

Vous dites, mon cher frere, qu'usant du droit de retour, vous voulez demander à la theologie la permission de revenir à l'estude de la jurisprudence, que vous avez interrompue depuis deux ans. Cela estant, non-seulement j'en suis tres-charmé par rapport à moy, mais mesme, si vous le faites à cause de vous, comme vous devez, je ne puis que vous feliciter, aussi bien que la jurisprudence. Je vous en felicite, dy-je, parce que je voy que ce dessein vous prepare une ample moisson de gloire; je felicite aussi la jurisprudence, parce que je ne doute pas qu'elle ne recoive un grand ornement et un grand lustre de l'heureuse et merveilleuse fecondité de vostre esprit, si vous voulez vous y appliquer, comme sans doute vous le ferez, vous persuadant que sa gloire vous est commune avec elle, parce que la premiere elle vous a eu pour nourrisson.

Que si, comme vous le dites, et comme je me plais à le croire, vous le faites pour l'amour de moy, et parce que je vous le conseille, je n'en feliciteray pas moins la jurisprudence; car je doy desormais estre persuadé que vous n'apporterez pas moins de soing et de diligence en ce que vous entreprendrez à ma consideration qu'en ce que vous ferez pour vous-mesme. Mais c'est moy neantmoins que je feliciteray surtout, qui treuve une occasion si belle et si facile de bien meriter de la jurisprudence, par le bon-heur que j'ay de pouvoir vous engager à en bien meriter vous-mesme.

Quoy qu'il en soit, j'ay tousjours un juste sujet de vous remercier, autant que je puis, de ce que vous faites profession de deferer si fort, tant à mes

Ais, charissime frater, velle te à theologiâ impetrare facultatem ad jurisprudentiæ sacra, quæ superiore biennio intermisisti, quodam postliminii jure repetenda. Quo nomine non solum mirabiliter gaudeo, sed etiam, si tuâ causâ id facis, ut facere debes, et tibi et jurisprudentiæ gratulor : tibi, cui amplissimam gloriæ messem ex consilio paratam esse prospicio; jurisprudentiæ, quam mirâ ingenii tui felicitate ornatum maxime et illustratum iri confido, si, quod facturum te non dubito, ad eam sic voles incumbere, ut quæ te prior disciplinæ suæ alumnum habuit, ejus laudem cum tuâ putes esse conjunctam.

Si, ut ais, et ego, mihi magis placeam, credere volo, meâ potiùs causâ, et quoniam itâ suadeo, idipsum facere voles, equidem perindè gratulabor jurisprudentiæ, cum jam sic affectus esse debeam, ut in eo quod meâ causâ facies non minorem quàm si tuâ diligentiam et industriam collaturum te persuasum habeam; sed mihi potissimum, cui tam præclara ista tamque facilis obtigerit benè de jurisprudentiâ merendi occasio, vel hoc solo quòd te induxerim uti de eâ benè mereris.

Utrumque vero sit, est quod quantas possum tibi referam gratias, qui meis, sive precibus, sive consiliis, tantum indulgere

te profiteris, ut studiorum tuorum legem ex arbitrio meo, non solum instituere, quod esset facilius, sed etiam institutam et compositam immutare non recuses.

Ego certè, ad sancta mutua necessitudinis nostræ fœdera constringenda adeò pertinere arbitror, uti studiis iisdem exerceamur, ut, ni tu mihi hâc parte prior concessisses, fuërim fortassis, dùm per senatum et uxorem licuisset, theologiam pro jurisprudentiâ secutus.

Sed extrâ jocum, placere tibi imprimis theologiam nec miror, nec doleo : est enim propria illa et peculiaris illorum scientia, quos Deus optimus maximus non tam ad amplissimas quasque Ecclesiæ dignitates, quas jam tibi suâ sponte obvias video, quàm ad pietatem informaverit, cujus te gravissimum et sanctissimum, non nomen, sed numen præcipuo cultu habere certò scio.

Atque utinàm eadem mihi, quæ tibi, in eam rem opportunitas adesset! non voluntas, mihi crede, abesset, non animus. Neque tamen despero quin, si quando unà nos vivere, et securiore pleniorèque otio frui Deus volet, et exemplo et auxilio tuo, theologię quoque degustandæ desiderium non parvum subeat, quo jam pridem titillari me sentio, in eoque, ut in Domino mori discam, qui christianæ vitæ scopus esse debet, tandem aliquando consenescam.

At cum, neque Spartam quæ mihi divinitus data est deserere ultrò debeam, neque à meipso tanto abesse intervallo, ut, qui vel soli jurisprudentiæ imparem me video, theologię etiam am-

prieres qu'à mes conseils, que non-seulement vous voulez bien regler vos études selon ma volonté, ce qui seroit plus facile, mais mesme que vous ne refusez pas d'en changer l'ordre, lorsqu'il est desjà arrêté et déterminé.

Certes, pour serrer les nœuds sacrez de nostre mutuelle amitié, il me semble si essentiel que nous nous appliquions aux mesmes études, que si vous ne m'eussiez cédé en cela le premier, j'estois capable, sauf le senat et ma femme, de quitter la jurisprudence pour la theologie.

Mais, playsanterie à part, je ne suis ny surprins ny fasché que vous preniez plus de playsir à la theologie, puisque c'est là la science propre et particuliere de ceux que nostre Dieu tres-bon et tres-grand a beaucoup moins destinez aux plus grandes dignitez de l'Eglise, lesquelles viennent d'elles-mesmes au-devant de vous, que formez pour la pieté, dont je sçay si bien que les grans et saincts devoirs, beaucoup plus que le nom, forment le principal object de vostre culte.

Et pleust à Dieu que j'eusse pour cela la mesme commodité que vous! croyez-moy, je ne manquerois ny de volonté ny de courage. Cependant je ne desespere pas, s'il playsoit à Dieu que nous vescuissions ensemble un jour, et que nous peussions jouyr d'un repos plus assure et plus parfaict, qu'il ne me prinst une grande envie de gouter de la theologie, à vostre exemple et avec vostre secours. C'est un desir qui me chatouille dés long-tems et avec lequel je m'envieillirois volontiers, pour apprendre à mourir dans le Seigneur : qui doit estre le but de la vie chrestienne.

Mais, puisque je ne doy pas abandonner la Sparte que Dieu m'a donnée, ny m'esloigner de la cognoissance de moy-mesme, jusqu'à porter temerairement mes veues vers la theologie, estant desjà incapable de la

seule estude du droit, il est tout à fait convenable que j'applique toutes mes affections et que j'apporte tous mes soins à ces études, sans lesquelles je ne puis remplir mes devoirs ny soutenir la dignité de ma charge. Pour vous, vous estes bien plus heureux, d'autant que, à cest aage surtout où vous pourriez, comme vous le dites, implorer le benefice de restitution en entier (1), telle est vostre situation, que vous pouvez, dès que vous voudrez, cultiver les deux sciences avec honneur pour vous et pour elles; et vous le devez parce que vous le pouvez.

Mais il me semble vous voir en peyne de sçavoir ce que je veux dire, et qu'elle est ceste condition que j'ay mise : *Si Dieu vouloit que nous rescussions ensemble un jour.* Ne seroit-ce point peut-estre que j'espererois pouvoir dans peu pretendre à un canonicat de vostre venerable chapitre, par la liberalité de tout le corps, et surtout par vostre credit? Mais j'obtiendrois plutost de ma tres-chere espouse qu'elle desirast la mort, et qu'elle la subist en effect, que je n'obtiendrois qu'elle y consentist.

Quoi donc? (mais j'ay peur que vous ne vouliez pas m'escouter) je vous invite à entrer dans nostre compagnie, et je vous exhorte, avec toutes les instances possibles, non pas à rechercher la dignité de sénateur, mais à la recevoir sans deliberer, selon que, par un exemple tout nouveau, elle est offerte si glorieusement à vos grans merites, et vous conseille mesme de saysir l'occasion presente : non qu'il y ayt à craindre, si vous vous regardez vous-mesme, qu'elle vous eschappe malgré vous; mais affin que vous puissiez jouyr plus long-tems des doux avantages de vostre dignité, dont ce ne sera pas le moindre que, dans un si grand trouble de toutes choses et une si miserable condition

plectenda temerarios spiritus sumere velim: planè conveniens est, ea mihi interim studia præcipuè et in amoribus et curæ esse, sine quibus nec officii mei, nec dignitatis ratio satis recta constare possit. Tu verò longè beatior, qui, in istà potissimum ætate quæ, ut ais, restitutionis beneficium admittere adhuc posset, jam consecutus sis, ut et utramque scientiam, et tuâ et utriusque dignitate, capessere possis, si voles, et velle debeas, quia potes.

At hîc videor mihi videre hæsitantem te, quænam illa conditio sit quam admisi : *Si unâ nos vivere Deus volet.* An fortassis quòd eventurum sperem, ut in sanctissimo illo vestro collegio canonicatum brevi ambiam, et liberalitate vestrà, tuâque præsertim auctoritate adipiscar? Sed à dilectissimâ conjugè prius impetraverim ut mortem optet et oppetat quàm ut id patiatur.

Quid ergò? Ad nostrum ego te, ad nostrum, inquam (vereor enim non exaudieris), collegium voco, et, quantâ possum contentione, hortor ut senatoriam dignitatem non jam ambias, sed summis meritis tuis tam honorificè novoque exemplo oblatam alacriter suscipias, præsentemque urgeas occasionem; non quòd verendum sit, si te respicis, ne invitum te unquàm effugiat, sed ut tantò longiores dulcioresque dignitatis tuæ fructus percipias, cujus nec minima pars illa futura sit, quòd, in tantâ rerum omnium perturbatione, tamque perditâ temporum conditione,

(1) Vous remettre comme si vous n'aviez encore pris aucune détermination.

tam citò verèque dignus habitus sis qui ad eam promovereris.

Quid verò esse potest quod te morari aut ad cunctandum movere debeat? Annon et episcopos et abbates habemus? et, ut de re judicatà præscribam, ne dubitationi locus relinquatur, nonne ipsum quoque Ecclesiæ vestræ præpositum, decessorem tuum, virum clarissimum, mihi quæ præ cæteris omnibus, nescio quo bono fato, familiarissimum, eundemque *Imperatorem*, et theologiæ de ditissimum, senatorem habuimus? Annon et sacerdotes sumus, et sacrosancta divinarum et humanarum rerum mysteria tractamus? Annon denique et breviarium (si inter seria jocari me patieris), quoties in secreto auditorio lites ex breviario, recitamus?

Quid autem vel tibi gloriosius, vel amplissimo ordini honorificentius, vel denique bonis omnibus optatius, quàm inter eos te sedere, quorum dignitas, tibi communis, et illustriorem tuam reddere, et ex tuâ occasione illustrior ipsa fieri possit!

At revocaret te, inquires, ea functio ab institutæ vitæ studiorumque ratione. Imò admoneret potius, quàmquam admonitione nullâ eges, uti te ipsum et tibi et nobis semper ad imitandum proponeres; et quibus studiis eam tibi pietatis et scientiæ famam comparasses, quæ tantæ dignitatis materiam peperisset, ea perpetuo sectareris.

Nec erit tibi difficilius à Principe et senatu quàm ab ipsâ ju-

des tems, vous avez si tost et si justement esté treuvé digne d'y estre promu.

Qu'y a-t-il qui vous arreste en cecy, ou qui vous oblige à retarder davantage? N'avons-nous point parmy nous des evesques et des abbez? et, pour prescrire en chose jugée, et qui ne vous laisse plus aucun lieu de douter, le prevost de vostre Eglise, vostre predecesseur, tres-excellent homme, qui estoit, je ne sçay par quel bonheur, mon meilleur amy, ne l'avons-nous pas eu *Empereur* (1) tres-adonné à la theologie, et senateur? Disons plus, ne sommes-nous pas prestres, aussi bien que vous, et ne traittons-nous pas les mysteres les plus sacrez des choses divines et humaines? Enfin (si vous permettez un peu de playsanterie avec le serieux), ne recitons-nous pas le breviaire, toutes les fois que, dans le bureau secret, nous rapportons les procez *par abreyé*?

Mais quoy de plus glorieux pour vous, quoy de plus honorable à cest auguste corps du senat, quoy de plus desirable pour tous les gens de bien, que de vous voir assis au milieu de ceux dont la dignité, qui vous est commune avec eux, pourra rendre la vostre plus illustre, et devenir elle-mesme plus illustre par l'unyon de la vostre!

Vous me respondrez que ceste fonction vous destourneroit de la maniere de vie et d'estudes que vous avez resolu de suivre. Mais au contraire, elle vous advertiroit, si tant est que vous ayez besoin d'advertissement, d'estre tousjours et à vous et à nous un object d'imitation, et de cultiver sans cesse des estudes par lesquelles vous estes fait cestes reputation de pieté et de science qui a esté la cause d'une si grande dignité.

Il ne vous sera pas difficile d'obtenir du Prince, du senat et de la jurispru-

(1) Jeu de mots sur le nom.

dence mesme, autant de tems que vous voudrez pour vacquer à la theologie. Je vous promets aussi que je vous l'accorderay facilement, quoyque vous ayez lieu de me craindre comme l'opposant le plus opiniastre; car je me croiray encore trop heureux, et je penseray avoir trop fait pour la jurisprudence, si je puis un jour vous appeler senateur, et devenir vostre frere par l'unyon de la dignité comme je le suis par celle de la volonté.

Et certes, si j'ay eu tant d'ascendant, que j'aye fait rentrer en grace aupres de vous la jurisprudence, que vous alliez respudier, pourquoy ne vous laisseriez-vous pas persuader de ce qui n'est absolument qu'une consequence, mais beaucoup plus glorieuse pour vous, plus agreable pour moy, et plus utile à la respublique, à laquelle il est juste d'avoir tousjours principalement esgard?

Je ne vous exhorte point à ceste vaine gloire dont je sçay que vous estes autant esloigné que le doit estre tout homme pieux et chrestien qui est nay pour la veritable, et laquelle, encore qu'elle meritoit l'estime des hommes, devoit estre l'effect et non le but des actions: ce que je pretens, c'est qu'il n'y a rien au monde que vous deviez accorder et faire plus volontiers que ce que je vous demande, soit pour vous, soit pour moy, soit enfin pour l'utilité publique; et j'espere que vous ne ferez pas ceste faute, de paroistre moins tenir à vostre dignité qu'à vostre volonté.

risprudentiâ impetrare, ut et potiores et quantas voles theologiæ horas largiare. A me etiam, quem in eo pertinaciorum contradictorem vereri deberes, idipsum te faciliè impetraturum promitto: quippè qui nimis feliciter et cum jurisprudentiâ et mecum actum putaho, si te aliquando senatorem, et ut voluntatis, ita dignitatis communione fratrem dicere potero.

Et verò, si tantùm mihi tribuis, ut, quia sic volo, jurisprudentiam, cui repudium mittere cogitabas, in gratiam recipere paratus sis, quidni ea quoque tibi persuaderi patiare, quæ sunt prorsus consequentia, et tibi longè magnificentiora, mihi jucundiora, ipsi quoque reipublicæ, cujus præcipuam rationem semper haberi æquum est, utiliora?

Non te hortor ad vanam illam gloriam, quam à te tantùm abesse scio, quantùm à christiano pioque viro, ad veram gloriam nato, abesse debeat, quæque, etiamsi ex hominum existimatione aucupanda esset, sequi tamen, non appeti deberet: sed hoc unum contendo, nihil esse quod tu, vel tuâ, vel meâ, vel denique publicæ utilitatis causâ, libentiùs concedere et præstare deberes: quò magis mihi sperandum est, non commissurum te, uti minorem dignitatis tuæ quàm voluntatis rationem habuisse videaris.

M CXXIV.

Le President Fabre, à S. François de Sales.

Il se plaint de n'avoir pas recçu de ses lettres et craint que les siennes ne se soit esgarées; Il luy parle de la dignité de senateur, et demande response.

Chambery, 30 nov. 1593.

VOSTRE silence commençoit desjà à me paroistre un peu long. Neantmoins,

MIHI verò jam longior ista cessatio videbatur; neque ta-

men tam eo nomine molesta, quod nullas ad me litteras mitteres, quamquam hoc ipsum esset molestissimum, nisi vel ex eo maximè cognoscerem, quod malo, gravioribus te intentum studiis, otio minùs abundare, quam quia subvereri inciperem ne quid adversi vel tuæ valetudini recidisset, vel meis litteris, quas octobri superiore, cum apud Sebusianos meos feriarer, binas ad te longissimasque exararem. Quas enim proximè dedi viro clarissimo D. Royeto senatori nostro, et, ut video gaudeoque, utriusque nostrum amatissimo, ut pro suâ erga me benevolentia perferri ad te curaret, eas tibi redditas esse certò scio.

Per opportunè autem, anxio mihi obtigit adventus D. Porterii, viri optimi, mihi que jam indè a multis annis cogniti; qui primo statim congressu rogatus à me quam bene haberes et num quid à te litterarum, respondit valere te optimè, litterasque pro salutatione missurum fuisse confirmavit, si non eodem ferè instanti ab urbe fuisset sibi descendendum. Utrumque sane perquam fuit, ut esse debuit, jucundissimum, sed hoc mihi ad plenam defuit voluptatem, quod de prioribus meis litteris intelligere nihil potui, quæ si, aut interceptæ essent, aut, quod vix credo, deperditæ, ferrem equidem gravissimè et eo penè animi affectu quo ferre soleo illa ipsa quæ ad publicam jacturam pertinent.

In quo si me tu minùs verecundum putas, ne dicam impudentem, qui tantum mihi arrogem, ut magnum aliquod Republicæ detrimentum illatum existimem si eas non acceperis; scito non tanti me nugas et ineptias meas facere, nisi quo-

la privation de vos lettres, toute peynible qu'elle est, n'estoit pas ce qui m'alarmoit le plus, quoyqu'il m'eust esté tres à charge, si je n'avois pensé, ce que j'ayme mieux, à l'importance des occupations qui absorbent jusqu'à vos loysirs; mais je craignois que vostre santé n'eust quelque atteinte, ou bien qu'il ne fust arrivé mal-heur aux deux missives fort longues que je vous escrivis au mois dernier, lorsque je passois le tems des vacances dans ma Bresse. Pour la dernière, que j'ay remise à un senateur distingué, M. Royet (dont je voy avec playsir qu'il est nostre amy commun) comptant sur sa bien-vueillance envers moy pour vous la faire porter, je sçay que vous l'avez receue.

L'arrivée du bon Monsieur Portier, que je cognois depuis long-tems, vint me tirer fort à propos de mon inquietude: j'entray tout d'abord en conversation, en luy demandant comment vous vous portiez et si vous l'aviez chargé d'une lettre, à quoy il me répondit que vostre santé estoit parfaite et qu'il auroit en effect prins vos despesches, si ses fonctions ne l'avoient contrainct de precipiter son despart. Ces deux nouvelles, comme de droit, me firent un sensible playsir; mais j'aurois désiré, pour mon entiere satisfaction, avoir des renseignements sur mes deux lettres precedentes. Si elles avoient esté arrestées, ou esgarées, ce que j'ay peyne à croire, j'en serois singulierement contrarié, et ceste perte m'affecteroit presque autant que celles qui compromettent tout l'Estat.

Si vous estiez tenté de taxer de ridicule et peut-estre de presumption l'importance que j'attache à ceste correspondance, dont les lacunes sont à mes yeux des calamitez publiques, apprenez, pour ma justification, que ces riens, ces bagatelles ne sont si graves pour moy, que parce qu'elles s'ad-

dressent à vous et traitent d'une chose, ce me semble, qui tient à l'utilité publique. Je parle icy des deux premières lettres dans lesquelles je vous engageois par mille raysons à accepter la dignité de sénateur qui vous est offerte. Car, à mon advis, il n'importe, pas moins à la République que vous soyez nommé sénateur, qu'il ne m'est intéressant que ceux qui vous verront revestu de ce tiltre sçachent que, si vous vous estes laissé entraîner à rendre service à l'État, on le doit aux conseils et aux prieres de mon amitié. C'est pourquoy vous me ferez le plus grand playsir de me deslivrer de ceste incertitude : mais je serois encore bien plus flatté (*car je ne vous laisseray point aller que vous ne m'ayez beny*) d'apprendre de vous-mesme que vostre decision est conforme en tout poinct à mon sentiment : En attendant, écrivez-moy. je vous prie, affin qu'au moins mes desirs soient hercez de quelque espoir. Je compte donc sur une lettre de vous.

A Dieu, mon cher amy, continuez à m'aymer comme vous faites.

niam, et ad te scripta fuerint, et de re ad publicam, ni fallor, utilitatem spectante. Priores illas intelligo, quibus ego te tam enixis multisque rationibus ad senatoriam dignitatem, quæ tibi delata est, capessendam cohortabar. Neque enim magis Republicæ referre arbitror, ut te senatorem omnes videant, quam meâ interesse, ut qui videbunt sciant quantum mutuo amori indulseris, qui meis potissimum sive precibus, sivo consiliis, persuasus sis, ut in hanc tam præclaram de Republicâ benè merendi occasionem traduci te paterere. Itaque mihi gratissimum erit, si me ab hac suspicionem et dubitationem liberaveris, sed longe gratius (*non enim dimittam te. donec benedixeris mihi*) si voluntatem tuam a judicio meo nihil discrepare testaberis, deque eo interim, ut pesideria mea spe aliquâ sustentam, aliquid ad me, sit lubet rescribes. Igitur tuas litteras expecto.

Benè vale, mi amicissime, meque, ut facis, ama.

M CXXV.

S. François de Sales, au President Fabre.

Response à la precedente.

1593.

NOSTRE évesque ayant ordonné une neuvaine de prieres et supplications publiques, à l'occasion de la captivité du duc de Genevois (ce prince luy-mesme avoit demandé par lettres ces prieres), et, affin que le peuple se portast avec plus de ferveur au pied des autels pour appayser Dieu, un sermon estant indiqué au dimanche suivant, la charge de le donner fut imposée à vostre apprenty qui, hors des bancs de l'eschole, ne sçayt guere dire non. Je remis donc à vous escrire la sep-

ECCE ab Antistite nostro supplicationes obsecrationesque pro captivo Gebennensi duce (quod Dux ipse per litteras postulaverat), per novem dies publicè decretæ, ac uti populus Deo, placando ardentius incumbat, in sequentem dominicam diem concionem indicunt, idque munus tyroni tuo, qui extra scholas vix negare novit, impositum. Ergo, in sequentem hebdomadam scripturus, concioni parandæ

(nec enim insalutatis doctoribus, id facere noster ferre potest vel genius vel ingenium) mentem attribuo.

Quâ absolutus curâ, audio carissimam matrem, anno 47 ætatis suæ, decimum tertium proprè diem parituram filium acutioribus torsionibus, ac adeo non levi mortis suspicione vexari. Quare, missis omnibus, ad eam (meâ enim præsentia plurimum recreari solet) propero.

Nec primum redii, quin melius, per Dei gratiam, licet propinquiore partu, haberet. Vixque consedi, cum adest nuntius eam nullo serè negotio peperisse, dolorum nimirum procedentium ex summâ imminentiâ subtractione.

Quare iterum, redivivam veluti visurus, discedo, ac in itinere cum occurreret Dominus Porterius, unus ex canonicis nostris, ad vos brevi profecturus, rogavi uti te meo nomine saluteret, quando scribendi nulla dabatur oportunitas.

Quarè ea mihi nùm demum extat conditio, quam pro tuâ humanitate ascripsisti, *Cum tibi commodum erit*, cujus ego eam vim, quod ad rem attinet, esse credo, ut tum demum obtineat cum nullum officiel impedimentum quod in virum constantem cadere possit.

Nescio verò felicitus ne an infelicitus mecum actum sit, ut nimirum tum acceperim ter a te litteras cum ne semel quidem dare potuerim. Etsi enim tanto viro, dicam suavius (quod per summam humanitatem tuam jam mihi licere existimo) et si tanto amico suavissimè alloquenti non respondere durum fuerit, jucundissimum tamen fuit, inter acerbas nonnullas meas occupatio-

maine d'après, m'appliquant à faire mon discours, car mon petit génie n'est pas de taille à prescher sans avoir salué les docteurs.

Après avoir rempli ce devoir, j'apprens que ma tres-chère mère, dans sa 47^e année, devoit sous environ 13 jours accoucher d'un fils, et qu'elle estoit travaillée de si affreuses douleurs que l'on avoit de vives appréhensions de sa mort. Dès lors, remettant toute affaire, je me haste de me rendre auprès d'elle, ma présence ayant coutume de la souslager beaucoup. Quand je l'ay quittée, grace à Dieu, elle estoit mieux, quoyque l'enfantement fust plus prochain; et j'estois à peyne revenu, qu'un messenger me vint dire qu'elle estoit accouchée presque sans douleurs, ce qu'elle souffroit à l'approche de la deslivrance ayant disparu.

Je me remets donc en route pour la voir comme ressuscitée, et ayant rencontré sur mon chemin M. Portier, un de nos chanoines, tout pres d'aller vers vous, je l'ay prié de vous saluer en mon nom, parce que je n'avois aucune commodité de vous escrire.

Me voyci donc dans le cas que votre bonté m'a escrit : *Lorsque vous pourrez*; ce qui veut dire, ce me semble, lorsqu'il n'y aura point d'obstacle capable d'arrester un homme de cœur.

Je ne sçay vrayement si je dois me feliciter ou m'affliger d'avoir receu trois lettres de vous tandis que je n'ay peu mesme vous escrire une fois. Car, si bien il m'a esté deur de ne pas répondre à un tel homme, ou mieux (car votre bien-vueillance me permet ce mot) à un tel amy qui me parloit si souëlvement, il m'a esté toutesfois bien agreable, emmy ces penibles et nombreuses miennes occupations, de gouster le miel de vostre parole et de

vous entendre pour ainsy dire en lisant vos lettres.

J'ay donc receu trois de vos lettres auxquelles je ne pretens pas completement respondre par celle-cy; car, pour ce qui est de la dignité senatoriale, si je doy la refuser ou la desirer, tres-illustre Fabre, je vous en escriray à part, à moins, comme je l'espere, qu'il ne se presente une occasion d'en traiter avec vous en presence: car je pressens que j'auray bientost le playsir de vous voir, et certes je ne me refuseray point à une telle felicité. S'il se treuvoit quelques difficultez dans la discussion de ceste affaire, François Girard viendroit fort à propos pour nous ayder à les resoudre; car il est habile en droict et en theologie, et nous ayme esgalement tous deux, quoyqu'à des tiltres bien inegaux. Mais de cela, plus tard.

On me sollicite, en ce moment, de me rendre intercesseur aupres de vous dans la cause de nostre laboureur de Thorens contre Soudan, notaire au mesme lieu, et de vous prier de faire preualoir le droict de ce cultivateur; ceste requeste est d'un paysan, aussi est-elle rustique, et si je vous la presentois, je passerois à juste tiltre pour un insensé. Car tout ce que vous ne prenez pas à cœur n'est point le droict, et tout ce qui est le droict, de quelque personne qu'il s'agisse, demeure entier et seur, ou vous n'y pourriez rien. Bien plus, ayant oüy dire qu'il y a dans ceste cause je ne sçay quoy de criminel, j'ay esté pres de m'escrier: *Esloignez-vous de moy, hommes de sang*. Dans une telle matiere, le clergé doit tousjours s'abstenir.

nes, mellificum illud tuum degustare ac te ex litteris veluti eloquentem subaudire.

Accepi igitur ter a te litteras, quibus hâc unâ solâ satisfacere æquum nimirum duxerim; seorsim namque de senatoriâ dignitate recusandâ vel desiderandâ huic tuo tyroni, Faber clarissime, alias litteras scribam, nisi coram, uti spero, hâc de re tractandi sese det occasio: subolfacio etenim mihi brevi te visendum, cum felicitati meæ proponendæ non deero. Ac si quid erit in eâ tractatione difficultatis, opportunus omninò suis occurret Franciscus Girardus, utriusque nostrum, licet in dispari causâ, amantissimus, juri pariter ac theologiæ addictissimus. Sed hâc de re alias. Rogor enim inter hæc, uti in quâdam agricolæ nostri Thorensiani causâ adversus Soudanum, ejusdem loci notarium, apud te intercessorem agam, ac rogem ut rustici jus suum supersit; est que sane petitio rustici, sed rustica, quam si facerem, stultus merito judicaret. Quod enim tibi cum ac cordi non est, jus non est; quod vero cuique juris est, id, quoad per te potest, integrum est ac tutum. Imo verò, cum nescio quid criminis in eâ causâ versari audirem, prope fuit ut exclamaverim: *Viri sanguinum declinate a me*. Nihil in iis causis clericis negoti esse debet.

M CXXVI.

S. François de Sales, au President Fabre.

Il luy respond qu'il ne peut accepter la charge de senateur, et luy destaille ses raysons.

1503.

Je ne puis que vous remercier, mon frere, de la bonne volonté que vous me tesmoignez, et je n'en attendois pas moins d'un cœur tel que le vostre; il n'y a rien aussi que je ne fasse pour vous en tesmoigner ma reconnaissance, surtout en suyvant vos bons advis tant que je pourray. Cependant vous mo permettez de vous dire que, pour ce coup, nos sentimens ne peuvent pas s'accorder ensemble, et j'espere que vous en conviendrez, lorsque vous aurez leu ma presente lettre.

C'est un principe incontestable, et un oracle sorty de la bouche mesme du Sauveur, que *nul ne peut bien servir deux maistres*. Si jamais ceste maxime a convenu à quelqu'un, c'est à moy, qui ne suis desjà que trop incapable de la charge que j'exerce. Comment suffirois-je à deux employs d'une nature si differente, qui demandent un homme tout entier, et qui exigent une si grande assiduité? Vous n'ignorez pas quelle est l'obligation de la residence par rapport aux beneficiers. Or, en acceptant la charge de senateur de Chambery, je ne pourrois m'acquitter de ce devoir; ceste ville est trop esloignée d'Annessy et de Geneve pour cela. Vous devez donc conclure que je ne dooy point accepter ceste dignité.

Croyez-moy, mon frere, vostre illustre corps et la jurisprudence ne perdront rien à cela : il y en a une infinité d'autres qui rempliront mieux cest employ que moy, qui luy feront plus d'honneur, et qui, estant plus habiles, seront aussi beaucoup plus utiles à la respublique. En verité, je me ferois un grand scrupule d'occuper la place qu'ils meritent, et que je ne merite pas.

Mais quand j'aurois toutes les qualitez requises, je vous ay desjà dy que ces deux estats sont d'une nature trop differente pour n'estre pas incompatibles.

Je sçay que la jurisprudence est tres-sainte par elle-mesme, et par la fin qu'elle se propose; neantmoins elle ne laisse pas de traiter souvent des choses du monde. Or, il ne faut pas mesler le sacré avec le profane; et *quiconque s'est une fois engagé à combattre sous les enseignes de Dieu, ne doit pas se mesler des affaires seculieres*.

Vous cognoissez mon humeur, et vous sçavez l'esloignement extreme que j'ay pour les procez et la chicane. Ne vaut-il donc pas mieux, sans comparayson, que je ne pense plus desormais qu'à instruire les peuples, et à leur annoncer la parole de Dieu? Voylà mon estat, ma vocation, et la fonction de mon ministere. Pensez-vous qu'en m'appliquant à l'estude du droit, je puisse m'attacher à la predication aussi serieusement et aussi fortement qu'il le faudroit? et ne sçavez-vous pas que « le sens qui est » appliqué à plusieurs objects a moins de force pour chacun d'eux en particulier? » J'aurois bien d'autres choses à vous objecter, mais je ne puis vous en parler à present.

Je n'ay plus qu'un mot à vous dire en finissant. Je me sens tres-obligé, non-seulement à Son Altesse Serenissime, de la grace qu'elle m'a accordée et de l'honneur qu'elle m'a fait, en m'envoyant les lettres de senateur, mais mesme à tous ceux qui se sont employez pour me les faire

obtenir. Cela servira tousjours à la gloire de nostre famille, et à illustrer nos archives; c'est là tout l'usage que je croy en devoir faire, parce que je me sens une respugnance insurmontable à joindre la vie ecclesiastique avec la vie seculiere, et l'embarras des affaires et de la chicane. Voylà mon sentiment, mon cher frere; c'est pourquoy je vous prie de ne me plus presser là-dessus.

M CXXVII.

S. François de Sales, au President Fabre.

Il le remercie de l'avoir mis en relation d'amitié avec François Girard, et promet d'entretenir une correspondance avec tous les deux (1).

Si vos vertus et vostre bien-vueillance pour moy ne vous donnoient depuis long-tems droit à tout mon devouement, je vous le devois aujourd'huy à tiltre imprescriptible, pour l'amitié de François Girard, que vous m'avez proucurée; car, ainsy qu'il m'escrit, je la doy à vostre persuasion et à la confiance qu'il a en vous. Pour l'homme, en effect, quel bien plus desirable qu'un tel amy? C'est un don si tant plus riche qu'il est plus rare; il surpasse de loing tout prix, et la douceur que j'y gousté s'accroist avec la certitude que je n'aurois jamais peu le meriter.

Et qu'on n'aille pas vous accuser de legereté pour avoir trop peu examiné si le donataire oseroit pretendre avoir quelque proportion avec le don : d'autant qu'Alexandre le Grand croyoit plus à propos que le don fust digne du donateur, au risque de tomber à un donataire indigne; en sorte qu'il faut moins considerer à qui va le don que de qui il vient. Vous avez donc fait une chose bien au-dessus de mes merites, mais digne de la bonté de François Girard et conforme à l'amitié que vous avez voulu avoir avec moy, quand vous m'avez donné part à ce bien qui estoit le bien propre de vostre cœur, je veux dire l'amitié de François Girard. Par voie de consequence, attendu que depuis long-tems je suis avec vous

Si tuis virtutibus jampridè, aut tua erga me humanitati me totum non deberem, deberem nunc profecto titulo omni exceptione majore, ob benevolentiam Francisci Girardi, cujus tu mihi auctor extitisti, tuâ scilicet, uti litteris ad me suis mandavit, eloquentiâ et apud eum auctoritate. Quid enim tali amico optabilius in humanis esse potest? donum istud est ipsâ raritate illustre, ac quod nullo possit æstimari pretio longe pretiosissimum, mihi quæ cõ suavius possidendum quò certius agnosco nihil unquam tale meis meritis accedere potuisse.

Neque verò propterea in te quicquam imprudentiæ esse dixerit quispiam, quòd nùm donatarius cum dono sibi certâ respondeat proportione parum prospexeris; verum enim est quod Alexander Magnus credidit satius fore si donatore dignum sit donum, licet alioquin imparem sortiatur donatarium, ut in eo non tam ad quem, quam à quo profisciscatur considerandum sit. Rem ergo fecisti meis longe superiorem meritis, Francisci Girardi humanitate dignam, ei quam tu mihi tecum esse voluisti amicitia consentaneam, qui mihi bonum illud animi tui singulare, hoc est voluntatem exi-

(1) Voy. tome VI, p. 206.

mii viri Francisci Girardi, mihi quoque fecisti commune. Atqui consequens erat, quod me, jam pridem in solidum tuum, Francisco quoque Girardo tuo in solidum adduxeris, ne vel minimæ rei inter vos societas desideraretur; quâ in causâ nullam plane sentio formidinem ne aliquam inter nos concertationem dividendo experiri velitis, quando quidem ambo si amici estis individui, estis et vestrâ utriusque erga me benevolentiam, uti et mea erga vos observantiam, cum animæ penitus hæreat, ipsi cedat necesse est, ejusque sequatur naturam, quæ tota est in toto, et tota, ut secundum artem loquar, in quolibet parte. Quo fit ut, si res ulla, ex Salomanorum placito, duplicem admittat possessorem, ea maxime est amicitia.

Vivet vero semper in pectore meo ardens quoddam desiderium omnes quidem amicitias, sed hanc maxime Francisci Girardi, et cæteras quæ ex tuâ, Faber optime, prodibunt officinâ diligente colendi; quod ut præstare possem utinam non verbis tantum (qualia solet Franciscus præpositus, et id genus alia, in quibus nescio quid inter nos est similitudinis), sed re etiam et meritis, quod tu credis, conjungeremur, ut amore præstantissimorum virorum vel eo nomine merito non indignus videar, qui me indignum esse agnoscam libenter, et tenuitatem meritorum desiderii amplitudine resarciam.

De cætero, quod parum promptus fuerim in respondendo, vel tuis, vel Francisci Girardi litteris, causam profero, non meo quidem judicio minus honestam,

en communauté de sentimens, je le deviens aussi avec vostre amy François Girard; tout, jusqu'à la moindre bagatelle, estant commun entre vous. Certes, en cela, je ne crains aucune discussion de partage: car si comme amys, vous estes *indivis*, vous l'estes aussi en vostre bien-vueillance pour moy et en l'affection que je vous porte; d'autant que lyée comme elle est à l'ame, elle s'identifie necessairement avec elle et participe de sa nature, qui est *toute entiere dans le tout, et toute entiere dans chaque partie*, pour parler selon l'eschole.

D'où il suit que si un mesme object peut, dans le systeme des Salomaniens (1), appartenir à deux personnes à la fois, c'est, sans contredit, une intimité de ce genre.

Ce sera tousjours dans mon cœur un ardent desir, de cultiver toutes les amitez, mais surtout celle-cy de François Girard et les autres, tres-bon *Fabre*, qui sortiront de vostre *officine*. Pour realiser ce desir, playse à Dieu que nous soyons unis, non par les paroles seulement (car en cela et choses semblables le prevost François a' avec vous comme un air de famille), mais en effect et par les merites, que vous croyez voir en moy, affin que, mesme à ce tiltre, je puisse ne pas paroistre indigne de l'affection d'hommes si recommandables, moy qui confesseray tousjours volontiers mon indignité, et qui *raccommoieray* la pauvreté de mes merites par l'estendue de mes desirs.

Du reste, si j'ay mis quelque deslay à respondre à vostre lettre ou à celle de François Girard, le motif de ce retard, qui vient de ma famille, est, je pense, esgalement plausible et flatteur

(1) Stoiciens?

pour vous qui ayez à remplir les devoirs de l'amitié. Vos deux lettres me sont parvenues le jour de Saint-Simon et de Saint-Jude : après les avoir relues plus de dix fois, et c'est le sort de toutes vos épistres, je remettois au lendemain pour prendre la plume, afin qu'en un jour où les magistrats vont prêter serment entre vos mains, j'eusse aussi moy-mesme des protestations à vous faire.

nec tibi, ut arbitror, minus jucundam, qui familiaritate delectaris, quod scilicet ex mediâ familiâ deprompta sit. Accepi vestras utrinque litteras sanctorum Simonis et Judæ die, quas decies et iterum, uti soleo omnia tua, repetitas, dum demitto posttridie scripturus, ut per occasionem etiam statim temporis quo, togatæ militiæ sacramentum faciendi..., ad vos plerique contendunt, ego quoque in præcepta tua jurarem....

M CXXVIII.

Le President Fabre, à S. François de Sales.

Sur les recommandations qui luy ont esté faites par saint François de Sales relativement à des procez pendans devant le senat.

Chambéry, 3 decembre 1893,

Le sort m'enverra-t-il donc toujours le bien de vous posséder, et se jouera-t-il sans fin de mon attente? Mais un mois, direz-vous, n'est pas un tems tres-long. Je vous assure que ce mois, qui finira à l'année prochaine, est pour moy un an, ou plutost plusieurs années; car je brusle d'un tel desir de vous voir, que les heures me sont des mois, et qu'en despit de la nature, pour ne pas dire de l'astronomie, que j'ignore completement, durant tout ce solstice d'hyver, les jours me semblent devenus plus longs que les nuicts. Dans ceste situation d'esprit, je veux me faire illusion, et prendre pour augure d'un plus long hon-heur, si je vous voy au commencement de l'année prochaine, plutost qu'à la fin de celle-cy. Si pourtant, ce dont je ne desespere point encore, il se presente une occasion de me rendre aupres de vous plus tost, je ne seray pas assez superstitieux pour ne pas preferer de commencer par la fin; car, d'après l'adage vulgaire de la sagesse, vous sçavez qu'ainsy doivent faire les plus prudents.

Succinè igitur te mihi tam diù sors nostra invadebit meæque illudet expectationi? At, inquires, multum distat a longissimo tempore mensis unus. Imò vero mensis hic, si mihi credis, annus est, qui in sequentem annum incidat, aut potiùs anni plures apud me, quem incredibile videnti tui desiderium sic accendit, ut ipsas etiam horas penè singulas pro mensibus numerem, et invitâ quoque naturâ, ne dicam astrologiâ, cujus planè sum ignarus, toto hoc hyemali solstitio, dies noctibus factas putem longiores. Quandò tamen ita res fert, volo ergò mihi quoque ipsi illudere et in longioris augurium felicitatis accipere, si te in anni principio, quàm si in fine videbo, quamquam si quæ, quod nondum despero, ad te citiùs convolandi nascetur occasio, non ero tam superstitiosus, ut non malim incipere a fine; quod prudentiores, ex vulgari sapientiæ præcepto, scis facere debere.

Interea, expecto avidè litteras illas quas brevi te bono, ut loqueris, argumento, scripturum te fuisse insinuas. Nihil enim est quod commodius facere possis, ut dulcissimè consuetudinjs tuæ suavitatem, quam toto animo jam amplector et deoscolor, etiam desiderando sentiam, præsertim cùm excellens quoddam argumentum illud fore necesse sit, si tu minus bonum istud vocas, quod posterioribus his tuis litteris causam dedit, nisi fortè ad id respicias litium odio et execratione, ut arbitror, et inverecundus tibi et importunus videar, si inverecundo et importuno isto litigantium hominum genere me interpelles.

Quod si ita est, patere, obsecro, me in hoc uno a te dissentire, non quoniam ea me ratio litigatoribus æquiores faciat, quod inter eos et in medijs litium confractibus assiduè versari me sit necesse (tanto magis enim odisse deberem, cum vel pulcherrimarum rerum oblectatio satietate sordescat) sed quia multum vis debere me sentiam, qui, ut mihi per te commendentur, litteras ad me tuas deferre volent.

Quid enim jucundius habere possim, quam si, ex his veluti testationibus, intelligam perspectam esse quam plurimis conjunctionem nostram, me minus exploratum quantum me ames, quam illud etiam quanti ego

Cependant, j'attens avec impatience la lettre que vous m'annoncez, et qui sera, selon vostre expression, courte et bonne. Car vous ne pourrez rien faire plus commodement pour me faire goûter, mesme par le seul desir, le bon-heur de vostre douce conversation, que j'embrasse et bayse, pour ainsy dire, de tout cœur; d'autant plus que, necessairement, je doy voir une preuve meilleure de vostre amitié, en ce que vous dites moins bon ce qui vous a porté à escrire vostre dernière lettre, à moins toutesfois que vous ne parliez de la sorte, comme je pense, par la hayne et l'execration que vous inspirent les procez, et que je ne vous paroisse ennuyeux et importun parce que vous estes obligé de recourir à moy pour ceste indiscrete et importune race des playdeurs (1).

S'il en estoit ainsy, souffrez, je vous prie, qu'en ce seul point je ne sois pas de vostre advis : non que je sois rendu plus equitable aux playdeurs, par la rayson que je suis obligé de vivre avec eux et de m'occuper continuellement de discussions litigieuses (cela au contraire devoit me les rendre insupportables, car la jouissance mesme des plus belles choses nous devient fastidieuse par la satieté); mais je me sens tres-redevable vis-à-vis d'eux, de ce que, pour m'estre recommandez par vous, ils veulent bien m'apporter vos lettres. Quoy de plus doux pour moy que de voir, par ces tesmoignages reiterez, nostre lyaison cogneue du plus grand nombre possible, et de montrer moins ainsy combien vous m'aymez que la grande estime que j'ay pour vous? Ainsy donc, plus ces play-

(1) Cette phrase, bien obscure il est vrai, nous paraît avoir été mal comprise jusqu'ici. Nous avons traduit littéralement, et nous croyons que voici le sens : *Ecrire court et bon vous sera commode et je n'en sentirai pas moins, par le desir, le bonheur de votre présence : c'est une bonne preuve d'amitié, quand on prend la liberté d'écrire même pour des causes qui paraissent moins bonnes; mais pourtant je craindrais que votre haine pour les procès n'allât me donner un peu à vos yeux le caractère odieux qui s'attache aux avocats que l'on est obligé de solliciter.* — N. E.

deurs se montreront importuns auprès de vous, plus je leur rendray graces; et je vous conjure de les aymer un peu par la suite, au moins à cause de moy, comme de fidelles et tres-commodes messagers de l'amitié qui nous unit. Je feray, si je puis, qu'à leur retour ils tesmoignent de l'affection que je vous ay, et qu'ils vous remercient comme je les auray remercié moy-mesme; car je le mettray en estat de ne pouvoir nyer que vostre recommandation a esté sur moy toute-puissante.

Desjà, dans la cause de vostre parent que vous me recommandez avec beaucoup de reserve, quand bien plutost vous devriez me donner des ordres, j'avois entendu les playdoiries des advocats des deux parties; et le procureur Chappa, chargé de ceste procedure, parfaitement instruit de l'affaire, m'en avoit expliqué avec soing tous les details. Je vous prie donc de vous bien persuader que, dans toutes les circonstances où vous voudrez bien recourir à mes bons offices, c'est-à-dire, comme je voy que vous l'entendez vous-mesme, dans toutes les affaires qui, sauf l'honneur et le devoir, peuvent estre confiées au zele d'un veritable amy, je ne manqueray pas plus à vous et à tous les vostres, que je ne me manquerois à moy-mesme : j'ay pour grand amy quiconque se prouve amy de celuy que j'ayme. Je ne supporte pas ces rigides Catons qui n'admettent, auprès d'un juge integre, aucune recommandation de l'amitié. Il est beaucoup de choses qu'un amy peut, honnestement et pour le soutien de son droict, solliciter pres du juge le plus integre, et avant tout cecy, que le juge desire pour son amy une bonne cause : ce qui importe beaucoup pour que, si elle est bonne en effect, il la deffende vigoureusement, et ne l'abandonne pas trop facilement, soit par imperitie, soit par timidité. Je ne vous parle point de ce qu'experimenteront journellement ces magistrats qui,

vicissim te faciam. Itaque agam iis gratias tum maximè cum importuni tibi videbuntur, petoque a te ut meà saltem causâ eos in posterum ames, tanquam peropportunos amicitie nostræ nuntios et tabellarios. Faciam, si poterò, ut ad te redeant testes animi erga te mei, eademque tibi gratias referant, quas a me acceperint, cum sic habiles se videbunt, ut negare non possint præcipuum apud me pondus commendationem tuam habuisse.

Jam verò de patruelis tui causâ, quam mihi commendas verè recundiùs, cum pro tuo in me imperio jubere potiùs debuisses, jam audieram quæ perorantes in publico advocati in utramque partem disputaverant, et procurator Chappa, ejusdem litis curans deque toto negotio apprime instructus mihi omnia diligenter explanarat. Sic, obsecro, tibi persuade, in iis omnibus quæ tu me præstare voles, id est, ut te ipsum interpretari video, quæ salvo pudore et officio præstari ab amicissimo viro possunt, non magis me tibi tuisque familiaribus, quam mihi defuturum : amicissimus mihi est quisquis amici mei se amicum probat. Neque facile fero rigidos istos Catones, qui apud probum judicem nullum amicitie aut commendationis locum relictum volunt. Sunt enim nonnulla, quæ vel a severissimo judice amicus flagitare honestè ac pro suo jure possit, quale illud imprimis, ut bonam amico causam judex optet; quod ipsum non parvi momenti est ad impetrandum, ut, si revera sit bona, defendatur pertinaciùs, nec tam facile per imperitiam aut timiditatem deseratur. Cætera taceo, quæ quotidie experiuntur, qui inter amicos et cognatos li-

ligatores judicandi munere sic funguntur, ut neque amicitia desultores videri velint, neque improbiore fieri ut amiciores videantur. Quid enim amicitiam tam contrarium, quam improbitas?

Facis tamen tu injuriam, non probitati meae, sed necessitudini nostrae, et si dicere audeam, existimationi, qui ad me ita scribis, quasi existimes Salesios ullos, quicumque tandem illi sint, nedum patruales tuos, aliqua opere apud me commendatione; sed me ab hac ego injuria non improbe vindicabo, et quibus officiis potero enitar, ut se mihi commendatissimum fuisse gloriari possit, non quia fuerit per te commendatus, sed quoniam is sit quem, cum ex tuis esset, hoc ipso mihi commendare non debueras, quod aliis minus tuis commendare illum pro officii necessitate debuisses.

Bene vale, mi amicissime, et me, ut facis, ama.

ayant à juger dans une contestation eslevée entre leurs amys et allyez, s'acquittent de leur devoir de maniere qu'on ne peut leur reprocher, ny d'avoir trahy les interests de l'amitié, ny d'avoir esté iniques pour servir leurs amys. Quoy, en effect, de plus contraire à l'amitié que l'iniquité?

Vous faites injure, non à ma delicatesses, mais à nostre unyon, et, si je l'ose dire, à l'estime que nous nous devons reciproquement, lorsque vous m'crivez comme si vous pensiez que tous les *de Sales*, quels soient-ils, et surtout vos proches, ayent besoin de recommandation pres de moy; mais je ne vengeray pas iniquement ceste injure, et je tascheray que celuy-cy se puisse croire tres-recommandé, non parce que vous me l'avez recommandé, mais parce que, estant vostre, et vostre devoir vous obligeant de le recommander à tout autre que moy, c'estoit une rayson pour ne me le recommander pas.

Portez-vous bien, mon amy trescher, et ayez-moy tousjours comme vous faites.

M CXXIX.

S. François de Sales, au President Fabre.

Il l'informe qu'il va estre eslevé à la prestrise.

Decembre 1533.

APPETENTE et imminente jam tremendo illo, ac, uti Chrysostomi verbo loquar, horrendo mihi tempore, quo ex Antistitis placito, Deo volente (non enim alio utor interprete ad Dei voluntatem explorandam), postquam per omnium ordinum gradus sacratissimos iter hucusque feci, tandem ad augustissimam sacerdotii apicem evehendus sum, committendum non duxi quominus te de hac meâ tantâ tam excellentis honoris et boni

A L'APPROCHE du jour terrible, de ce jour effroyable, comme l'appelle saint Chrysostome, où, selon la volonté de Dieu, exprimée par celle de l'evêque (car je ne cherche point d'autre organe de la volonté du Seigneur), apres avoir franchy tous les degrez des ordres, je vay enfin estre eslevé à l'auguste dignité du sacerdoce, je n'ay pas creu pouvoir me dispenser de vous faire part de l'insigne honneur qui m'attend, ne voulant pas qu'un tel changement en ce qui est vostre se fasse à vostre insceu. Car, bien que la condition d'un

homme puisse s'améliorer sans qu'il le sçache, et que le changement qui va s'operer en moy soit, sans contredit, le plus glorieux qui puisse arriver pendant la vie; neantmoins, quand on ayme, il est naturel, au moment d'une demarche perilleuse et critique, de déposer dans le sein d'un amy ses inquiettudes et ses frayeurs. En mettant ainsy nostre ame à découvert, nous pouvons calmer les alarmes de nostre conscience. Et certes, ou je me trompe, ou l'on ne peut rien entreprendre de plus hardy, de plus effrayant, que de tenir entre ses mains et de creer par la parole. suivant l'expression de saint Hierome, celuy que ne sçauroient embrasser par la pensée ny louer dignement ces saintes intelligences que nous ne pouvons concevoir ny louer dignement nous-mesmes.

Sans doute, mon amy, je n'ignorois pas que le saint sacerdoce fust accompagné de dangers; mais souvent l'esloignement d'un object trompe les yeux, et aujourd'huy je dy que le sacerdoce est bien autre de loing que de pres. Vous estes le seul homme que je treuve capable d'entrer dans les craintes et esmotions de mon ame; car vous traitez les choses saintes avec tant de respect et de veneration, que facilement vous pouvez concevoir combien il est dangereux et terrible d'en estre comme l'autheur, combien faciles et graves sont les fautes, combien rarement et difficilement on les traite selon leur dignité. Si vous cognoissiez aussi bien toutes mes imperfections, je n'aurois plus rien à desirer en vous, pour que vous ayez de mon sort la pitié qu'il resclame de luy-mesme; car je ne manque pas de confiance, et jusqu'à present mon courage ne m'a point abandonné. Mais ce que je vous ay

expectatione admonerem, ne tanta, te inscio, in re tuâ fiat mutatio. Etsi namque etiam nescientis melior fieri conditio potest, et hæc omnium quæ in hâc mortalitate expectari queat mutationum sit maximè gloriosa; id tamen moris est amantibus, sid quid arduum ac periculosum aggrediantur, sollicitudinem ac formidinem solari, amicis factâ expositione; ac formidinis motus sedantur, si negotium ipsum, mentemque nostram amicis exponere possimus. Nihil verò unquam tam arduum, tamque periculosum, ni fallor, mortalibus occurrere potest, quam id manibus tractare ac, ut cum Hieronymo loquar, id ore suo conficere, quod vix ac ne vix quidem cogitatione complecti vel ore laudare satis possunt beatissimæ illa mentes, quibus nos laudandis aut intellectu percipiendis non nimirum satis sumus.

Et quidem non eram nescius, observatissime vir, magno cum periculo hanc tantam sacram dignitatem conjunctam esse; verum fallax sæpè distantia intuitus oculis illudit, aliudque jam dicam esse rem eminentis, aliud verò cominûs metiri. Tu vero unus es, amplissime vir, qui huic metûs mentis meæ trepidationisque perturbationi percipiendæ maximè mihi videris idoneus; tantâ namque res divinas observantiâ, tantâ veneratione prosequeris, uti facile tecum reputes, quam periculosum sit ac tremendum earum officinæ præcesse, in iis quam facile simul et graviter peccetur, quam verò rarè et difficilè pro dignitate tractentur. Atque si ingenii mei imbecillitatem tam probè cognosceres, nihil in te aliud desiderarem, quò

sorti meæ eam, quam a te suo jure quarit, misericordiam adhiberes, cum non animo jam indigeo, quem integrum erectumque hactenus sustinui. Verum hæc dixisse sat est tuae misericordiæ commovendæ gratiâ; ita tibi sensus meos explicavi, quod scirem hanc medelan esse ægris amicis opportunam, quamvis nescio (ut me sensim teque ab iis cogitationibus subtraham quas exposuisse omnino sat est) quanam ratione id fiat, ut cum amicus commiseratione malum abesse velit ab amico misero, miser hic contra miseratione amici recreetur, cum miserator mali particeps non fieri nequeat, nisi forsitan illud est quod miseratione, clarissime, illucescit amicitia, quam, cum sit optima rerum omnium, in amico longè meliùs est deprehendere cum miseratione, quàm si sine ullâ mali communione vel nulla vel exigua superesset benevolentia.

Iterum neque vellem ego me existimes tanto pavore afficere mysteria illa sacrosancta, uti suus rectæ spei ac lætitiæ nullus supersit locus.

Quantùm nullis unquam meritis promereri possum, lætor plurimum et gaudeo me posthæc eo saltem officio respondere posse, quod omnium supremum est, nimirum sacrificiis iisque medullatis.

(Voyez tome VI, pages 199-206.)

dit est suffisant pour exciter vostre sympathie : je vous ay descouvert mes sentimens, parce que je sçay qu'une pareille confidence est un remede souverain pour la conscience malade d'un amy, quoyque j'ignore (pour nous esloigner insensiblement de ces pensées que j'ay suffisamment exposées) comment il se fait que, quand un amy veut par la compassion escarter le mal de son amy, celui-cy soit recreé par ceste compassion qui rend necessairement son amy participant de son mal : c'est peut-estre que la compassion fait briller l'amitié qui, comme la meilleure chose du monde, s'anime dans la pitié et risquerait, sans la communion de la peyne, de n'avoir qu'une bien-vueillance nulle ou bien foible.

D'un autre costé, n'allez pas croire que les saints mysteres m'inspirent une frayeur telle, qu'il ne me reste plus aucun sentiment de bonne esperance et de joye.

Tant plus je sçay l'absence de tout merite en moy, pour une telle dignité, tant plus je me resjouy de ce que je pourray y correspondre par la plus haute des fonctions, je veux dire en offrant les divins sacrifices.

M CXXX.

S. François de Sales, au President Fabre.

Motifs qui l'ont empesché de se rendre à Chambery; il promet d'y aller.

1594.

Quid facerem jam, mi frater, aut quò me verterem, qui tam ardenti tuo illi desiderio hactenus nec satisfeci, et jam excluspenuriâ temporum in promptu

Que faire? Comment sortir d'embaras? Si jusqu'à present je ne me suis pas rendu à vostre pressante invitation, je ne puis y respondre davantage aujourd'huy, parce que le tems me man-

que. Car voyci l'époque où se réunissent pour le Synode tous les membres du clergé de nostre diocese ; et m'absenter, ce seroit appeller l'anatheme sur ma teste. Ensuite il faudra regler les comptes de nostre Eglise, ce qui me tiendra encore quelques jours ; et, bien que ma presence ne soit pas necessaire, nostre venerable Pere et Prelat veut absolument que je reste jusqu'à la fin.

Avant-hyer, je vins icy dans l'intention d'aller vous joindre le lendemain avec M. Copier ; mais, apres environ trois milles de marche par une pluye affreuse, je fus arrêté, comme je l'avois preveu, (et cecy n'est pas un conte), par un torrent qui ne presentoit aucun endroit guicable et qui me força à rebrousser chemin. Cela fut cause que je ne peus joindre M. Copier, qui suivoit le costé opposé du lac. J'ay le plus grand desir de remplir ma promesse, et je la rempliray le plus tost possible. Mais je me garderay de vous fixer le jour, de peur que vous ne veniez au devant de moy comme la premiere fois. Vrayement, sans ceste amitié delicate, je dirois presque aveugle, qui vous sert d'excuse, vostre demarche et tout cest attirail à cause de moy auroient peu paroistre déplacé dans un senateur de vostre distinction. En l'apprenant, c'estoit la nuit derniere, je me suis senty le rouge monter au visage ; et j'estois si honteux de moy-mesme, que je n'osois plus relire vostre lettre.

Après avoir esté attendu avec tant d'impatience, j'ay honte, mon cher frere, d'avoir manqué au rendez-vous. Eh ! quoy, si dans ceste mauvaise cause je n'ay pas un bon advocat, c'en est donc fait de moy. Mais, parce qu'elle est desesperée, ce luy est un tiltre à obtenir une puissante intervention et le chagrin et les contrarietez

satisfacere minimè possum ? Ecce namque Synodi tempora jam appententia clericis omnibus hujus provinciæ celeberrimæ, cui si non interfuero, anathemati caput ipsum objicio. Subsequitur deindè de nostræ Ecclesiæ negotiis per aliquot dies tractatio, quo tempore abesse me, quàmvis inutilem omninò, non patitur Reverendissimi Antistitis et parentis auctoritas.

At vero nudiustertius, cum venirem hùc, ut sequenti die cum domino Coperio ad vos pergerem. cum ad tria circiter miliaria inter medios densissimos imbres processissem, sese mihi de quo cogitaveram (ita se sanò res habet), rapidissimus quidam torrens objicit, qui nullo tunc vado transiri poterat, sicque cogor retrocedere ; id audem causæ fuit quominùs domino Coperio, qui ex opposito lacùs littorali iter habuit, omninò non pervenirem. Angor desiderio incredibile id præstandi quod promisi ; quod quamprimùm potero faciam. Nullamque dicam diem, ne obviam accedas iterum : quod te cum tali ac tanto comitatu semel fecisse mei causâ, nisi amor ille eximius, cæcus ne dicam, erga me tuus excusaret, intolerabile omninò videretur in tanto senatore. Id ubi rescivi, besternâ scilicet nocte, tanto me rubore sensi perfundi, uti ne tuas quidem litteras ampliùs per summam verecundiam respicere auderem.

Pudet me, frater optime, majorem in modum tam vehementer expetitur abfuisse. Quid dicam ? Si mihi in malâ causâ bonus desit advocatus, actum quidem est de capite meo. At saltem digna res erit, ut in desperatâ causâ remedio adsit præsentissimo, et mihi jam tam

magno pudore et damno castigato veniam obtineat. Utinam, mi frater, quam imis persentio medullis ex hâc re perturbationem quamprimùm Deus avertat! Alioquin fieri nunquam posse reor ut te experrectis videam oculis.

que j'ay espreuvez ont de quoy me faire obtenir ma grace. Que Dieu me deslivre au plus tost de la confusion où je suis de ce contre-tems! sans quoy, mon cher frere, je cours risque de ne pouvoir plus vous regarder en face.

MCXXXI.

S. François de Sales, au President Fabre.

Il luy parle de sa santé, du carnaval et de son despart pour Soysse, où il doit prescher.

1594.

Ego verò contra, frater optime, tantâ me sensi totum perfundi voluptate in tuarum litterarum lectione, ut cum jam valetudinem recuperassem, nihil aliud ejus confirmandæ quam, Deo volente, jam recuperaveram valetudinis, nullum opportunius desiderari videretur remedium. Quid enim convalescentibus optabilius, quid opportunius, quam ex unius domusculæ umbrâ in amænissimorum florentissimorum hortorum conspectum frequenter exire, ibique inter medios flores exspatiari, ac auras odoribus gratissimis onustas colligere? Sic nempè amicissimas tuas litteras lego.

Illud autem molesti admodùm fero, quòd tam meo nimirùm morbo angi te scribas, maximè cùm ego vel nullum vel minimum sentirem dolorem, ac cùm tu per summam amicitiam de febriculâ meâ dolores (propè fuit ut nostrâ dicerem), si malorum ut bonorum inter nos communio inducta foret (quod ego sic indemnis facere possem, hoc genere longè locupletior), juvationem propemodùm ipse deportassem; at mihi jam vicissim dolendum de tuo dolore foret, nisi iis doloribus modum facere tandem aliquandò satius esset.

De Antoniano convivio rectè procurator egit Chappatius; di-

EN lisant vostre lettre, mon cher frere, je me suis senty tout transporté d'une joie si vive, que je ne pouvois esperer, dans ma convalescence, un meilleur spécifique pour affermir ma santé qui, par la grace de Dieu, venoit de m'estre rendue. En effect, quitter le toict d'une humble maysonnette, pour aller souvent reposer ses yeux par l'aspect d'un parterre esmaillé de mille fleurs diverses, se promener au milieu des roses et respirer à souhaict un air embaumé par les plus doux parfums, quoy de plus agreable, quoy de plus doux pour un convalescent? Eh bien! toutes ces sensations, la lecture de vos epistres charmantes les fait naystre en moy.

Je suis vivement peyné de ce que ma maladie vous tourmente tant, surtout que quand vous m'escriviez je ne sentoies plus de douleur ou tres-peu. En apprenant que, par l'effect de vostre grande affection, vous souffriez de ma petite fiebvre (j'ay presque dit nostre), s'il y avoit entre nous communauté de maux comme de biens (ce que je pourrois faire sans grand dommage, estant en cela plus pourveu que vous), j'en aurois presque espreuvé de la joye; mais alors je devrois en retour souffrir de vostre douleur, et ainsy de suite, si nous ne prenions le parti d'en finir avec ce commerce de douleurs.

Le procureur Chappat s'est distingué par un repas Antonien. Je l'ap-

pelle ainsy en toute assurance, pour la cordialité fraternelle qui y estoit. Si vous vouliez remonter à saint Anthoine pour chercher l'origine de ceste denomination, appelez-en de sa justesse; car, dans la vie du Saint, il n'est fait mention d'aucun festin, excepté pourtant de celui où l'on void figurer comme amphytrion un corbeau, comme convives Paul et Anthoine, pour mets délicieux du pain, pour nectar de l'eau.

En me donnant l'espoir que nous passerons ensemble et en bonne santé le carnaval prochain, vous avez remply mon cœur d'une si douce attente, qu'il n'y aura pas de penitent desgousté du maigre quadragesimal, pour soupirer apres les festes de Pasques, comme je soupire apres le carnaval. Alors renaystra pour nous le charme de l'antique hospitalité des premiers Chrétiens, qui avoient coustume, avant le jeusne quadragesimal, de se permettre une honneste recreation dans des banquets d'amys, et de prendre ensemble un peu de repos, pour pouvoir plus librement, durant le temps de la penitence, se tenir seuls, silencieux, eslevez au-dessus d'eux-mesmes : c'estoit comme s'ils se demandoient mutuellement la permission d'une si longue retraite. Quant au principal plaisir que vous dites devoir gouter au foyer de ma famille, parce que vous verrez avec moy tous les miens, je crains qu'il ne vous fasse deffaut; car, au tems où vous viendrez, l'illustre senateur M. Roget, nostre amy commun, celebrera le maryage de sa fille aisnée avec le juge-mage du Faucigny, et mes parens, qui sont desjà invitez par lettres, ne peuvent se dispenser d'assister à la ceremonie, sans manquer aux esgards qu'ils doivent à toute la famille de ce senateur.

Si vous venez, je n'auray garde d'estre ailleurs qu'avec vous; mais vous me feriez deffaut, que *je n'entrerois pas* : car puis-je aller à une

cam liberè pro candore pectoris fraterni Antonianum. Si à sancto Antonio velis non rectè dici aliter posse quam Antonianum, appelles quod minimè tale sit, cum nullum aliud convivium dicatur Antonius habuisse, præter unicum illud in quo convivor corvus affuit conviva Paulus et Antonius, pro lautissimo edulio panis, pro potu aqua.

Quandoquidem sperare jubes hisce bacchanalibus futurum ut ambo incolumes et unà simus, ab hac expectatione tantam mente concepi lætitiã, uti nullus sit futurus, cui tantam nauseam edulia quadragesimalia pariant, ut magis festa paschalia, quam ego bacchanalia, desideret. Sicque urbanitatis Christianæ antiqua illa forma inter nos reviviscet, quã solebant ad honestam recreationem usque amici antè quadragesimale jejunium convivia celebrare, ac simul aliquantulum feriari, ut liberius toto pœnitentiæ tempore sederent solitarii, et tacerent, ac elevarent se supra se, quasi longioris silentii licentiam vicissim simul expetentes. Præcipua verò, quam appellas, amœnitas loci in quo mei habitant, quod nimirum eos omnes mecum sis visurus, vereor ne nobis desit, quoniam per idem tempus clarissimus senator, nostrum omnium amantissimus, Dominus Rogetius, filiæ natu majoris matrimonium cum judice majore Focunacensium celebrabit; parentes mei, pro suã erga senatoris universam familiam observantiã, jam per litteras rogati, deesse minimè poterunt.

Te veniente, non committam ut alibi sim quàm tecum. Etiam te non veniente, non *intrarem*; quomodò enim nuptiis interes-

sem, qui vestem nullam habeo nuptialem? Antonianum timeo namque convivalem illum senatum.

Iterum scribit dominus de Montrotier, qui, caracteris tui elegantiam et subtilitatem admiratus, se deinceps silentio responsurum dicit. Ejus litteras simul cum meis procuratori Chappatio commendo : jamjam enim Seysellum versus pergo, die dominica concionaturus. Sic enim scribo familiariter. Baro Chivronius facillimè à principibus impetravit ut in sententiam Antistitis nostri consentirent, quod ad ea spectat de quibus ipse tecum coram disseruit. Utinam tam consentaneum rectæ rationi foret! Hæc raptim.

nopce, moy qui n'ay pas de robe nuptiale? Je redoute d'ailleurs ces reuyons de festins Antoniens.

M. de Montretier vous escrit encore une fois, mais, en mesme tems, il me dit qu'il ne respondra plus à vos lettres, dont le style fin et delicat le remplit d'admiration. Je confie ma lettre et la sienne au proucurer Chappat, et je pars à l'instant pour Seyssel où je dois prescher dimanche. Voylà comme je parle sans façon.

A la demande du baron de Chivron, les notables n'ont pas fait difficulté d'entrer dans les veues de nostre Evesque, relativement à l'affaire dont il vous a entretenu. Plust à Dieu que le bon sens y treuvast aussy son compte! Tout cecy en courant.

M CXXXII.

S. François de Sales, au President Fabre.

Sur l'arrivée du President à Faverges.

NE nihil omninò scriberem, hanc tibi brevem mittendam duxi epistolam, quasi ejus, quam brevi peracturum me puto coràm, salutationis prodromum (1). Sic enim mea res se habet, ut cum vicariam pro matre præsentiam huic nuptiarum celebrati conferre deberem, quando ipsa interesse posse non crederet, et ego molestissimè ferrem præsentiam etiam pro matre vicariam cuiquam tunc conferre, cum ex eà ab amantissimo tuo aspectu sequeretur absentia, factum est ut, rebus aliter succedentibus, mater ipsa vices jam meas expleret.

Quarè, quod antea sperabamus, erimus simul, frater amantissime, hisce liberalibus, si intra Fabricarum limina Fabrum vide-

POUR ne pas rester sans escrire, j'ay voulu vous envoyer ceste courte lettre, comme avant-coureur du salut que je pense vous faire bientost en presence. J'en suis à ce point, qu'apres avoir esté obligé de deputer quelqu'un pour tenir à ceste nopce la place de ma mere, qui croyoit n'y pouvoir pas estre, et alors que, mesme pour ce cas, j'estois peyné d'avoir à choisir, parce qu'ainsy quelqu'un eust esté privé de vostre aimable presence, les choses ont changé, et c'est ma mere elle-mesme qui me remplace.

Ainsy, comme nous l'avions esperé, nous nous treuverons ensemble en ces jours de feste, mon tres-cher frere, pourveu que les Favergiens ayent le

(1) Les éditions portent : Quasi ejus quam brevi *peracturam* me puto : coram salutationis prodromum, sic enim... — Ce qui n'est pas latin et ne donne aucun sens admissible.

bon-heur de voir M. Fabre à Faverges. Pour moy, dès que j'auray cognoissance de vostre arrivée, je n'envoyeray personne, mais je vous seray voir vostre esève joyeux et content, et puis nous irons à la mayson Tulliane (à la Thuille), qui ne peut plus convenablement recevoir ce nom. Nous parlerons du reste ensemble. J'ay rendu hyer vostre lettre à mon Evesque qui l'a leue plusieurs fois avec un playsir extraordinaire.

M. de Montrotier revenant aujourd'huy chez le marquis de Pansorlin, je l'ai salué fort à propos en vostre nom, et je regarde comme un bon-heur de l'avoir rencontré, par cela seul qu'il s'agissoit de vous dans les dernieres parolles que j'entendis en quittant Annessy : elles furent pour mon cœur comme une jouyssance parfumée.

rint Fabricenses. Ego namque, cum primum scivero adesse te intra Fabricensium limina, non committam, sed alacrem videas tyrouem; succedctque Tulliana deindè casa, quæ Tulliani nomen sortiri non potest meliori modo. Cætera coram. Litteras Antistiti meo beri reddidi, quas mirâ voluptate iterum et iterum perlustravit.

Dominum de Montrotier, hodiè ad Marchionem Pansorlinum redeuntem, tuo nomine adeò opportunè salutavi, ut cum eo vel eâ causâ actum optimè ducam, quod de te Annecio ultima discedenti verba animo sint injecta. quasi odoratissimum oblectamentum.

M CXXXIII.

Le President Fabre, à S. François de Sales.

Sur les recommandations relatives aux procez pendans devant le Senat de Savoie.

Chambery, 31 mars 1594.

Le desir que j'avois de garder le silence, et dont je recognois aujourd'hui l'inopportunité, a deu ceder à la lecture de vostre lettre, qui me fait voir qu'en interrompant nostre correspondance, vous n'aviez pas intention de la cesser.

Je vous escriis donc de nouveau, affin que vous sçachiez que je n'ay et je n'auray jamais d'autre vœu que de regler mes pensées et mes actions sur les vostres.

Quant à l'affaire des Tulliens, vous vous monstrez bien genereux en regardant comme un bienfaict de ma part des devoirs que je ne pouvois laisser sans peché.

J'ay fait pour la cause de Mellier ce qui estoit possible de faire en ce moment, et je luy preuveray, en toutes autres circonstances, que vostre recommandation est profondement gravée dans ma memoire.

Je n'ay pas encore fixé l'espoque de

SILENTII mei votum, et ego nunc quidem agnosco, improbum, fregit lectio tuarum litterarum, ex quibus cognovi in tantâ istâ taciturnitate nihil minus quam tacendi animum te in votis habuisse.

Itaque rescribo ad te, ut intelligas id unum mihi votum esse foreque perpetuum, ut voluntates et actiones meas omnes ad exemplum tuum accommodem.

De Tullianorum negotio quod habes, gratiam facis tu liberaliter, qui in beneficiorum loco ponis officia quæ a me sine scelere prætermitti non potuerunt.

In Mellierei causâ feci quod impræsentiarum fieri potuit, curaboque in cæteris omnibus ut commendationis tuæ memoriam sentiat apud me manere altâ mente repostam.

De meâ ad vos protectione ni-

hildum habeo constituti; sed si quid me morabitur, tuum erit quam mihi jampridem dedisti fidem præstare, et ad nos venire. Hic enim videre te quam Necii malo.

Interea benè vale, et in Christo lætus sanusque vive.

mon voyage auprès de vous; mais si quelque chose s'y oppose, ce sera à vous à venir icy, car vous me l'avez promis depuis bien long-tems. D'ailleurs, j'ayme mieux vous voir icy qu'à Annessy.

En attendant, portez-vous bien, et que le Seigneur vous comble de joye, et de benediction.

M CXXXIV.

S. François de Sales, au President Fabre.

Il luy parle de leur amitié et luy recommande les procez dont il a desjà esté question.

1594.

Ego autem, frater suavissime et optime, his omnibus præteritis diebus non diligens tantum, sed anxius fui in quaerendo unum ex multis qui ad vos fuerunt; at quæ mea sors fuit, ut qui si discederent de suo discessu me certiores facerent non inveni? Non enim id, vel a servis domini de Charmoisi, aut domini de Beaumont, vel a domino Porterio, ecclesiæ nostræ canonico, vel a Chappatio expectabam, ut me inscio discederent, quod vel in primis causæ fuit ut de iis nihil inquirerem. Jam vero Chappatius laconicam mihi profert scribendi occasionem, quâ dum utor laconicè, peto à te, frater optime, ne unquam, si quidem me, quod facis, scribendo expleveris, satiatum credas. Sunt enim tuæ litteræ ejusmodi, ut vel insipidissimum gustum reficiant semper, obruant autem nunquam; imperfectæ namque suavitatis est copiâ obtundere gustatum.

Obruunt me potius tot tantaque beneficia, quibus non sine labore Tullianis nostris tuam in Salesios tuos benevolentiam navasti, quæ, quâ parte tui in me amoris sunt effectus, recreant, illa etiamsi plurimum obruunt,

Ce ne fut pas seulement avec empressement, mon cher frere, mais avec une veritable anxiété que je cherchay ces jours derniers à découvrir les personnes qui devoient vous visiter; et, par une fatalité desplorable, personne ne m'a fait part de son voyage. Je ne pouvois croire que les gens de M. de Charmoysi, ou de M. de Beaumont, que M. Portier, chanoine de nostre Eglise, que Chappat, partiroient sans m'en donner avis: aussy je ne songeay pas mesme à les questionner à cest esgard. Enfin, Chappat me proucuré l'occasion de vous tracer quelques lignes à la haste: j'en profite, mon bon frere, et je vous prie d'estre persuadé que vos lettres me comblent de joye sans jamais me fatiguer. Car telle est la douceur de vostre style, que, loing d'ennuyer, elle charme l'esprit le plus blasé; tandis qu'une douceur trop fade a coustume d'exciter le desgoust.

La seule chose qui me tourmente, ce sont les demarches sans nombre, c'est le tracas où vous engage en faveur de nos Tulliens vostre bien-vueillance pour vos *de Sales*; et si, d'un costé, ceste preuve d'amitié me flatte, je suis desolé aussi de vous voir sa-

crifier vos précieux instans de loysir. Je vous adresse encore une veufve respectable, madame Villée, dont la cause, en veue de moy, vous inspire tant d'interest. Parlons maintenant de Rodolphe Mellier, ce bon paysan de Thorens. En le recommandant à vostre bonté, je vous remercie mille fois par avance de ce que vous deferez à ma recommandation beaucoup plus que mes merites ne les demanderoient. Je ne crains pas qu'on m'accuse de favoriser une mauvaise cause, si par m'esgarde je faysois une demande hasardeuse; car on ne peut croire que, de mauvaise foy, un homme presenteroit à un *Orfevre* habile du chrysoalle pour de l'or.

Mais treve là-dessus; *de bonnes paroles, je vous prie*. Vous viendrez donc au plus tost, apres les festes de Pasques. Certes, je ne pouvois apprendre de nouvelle plus agreable de la bouche de M. de Charmoysi; nous avons passé presque toute la nuict derniere à nous entretenir de vous. Nous vous attendons l'un et l'autre avec la plus vive impatience. Mais, pour mon compte, j'auray ceste peine, que ces jours solennels de la Croix qui me devoient estre si courts, à cause des augustes mysteres qu'ils rappellent, me paroistront d'autant plus longs que mon attente sera grande.

Adieu, mon frere, mon frere trois fois cher.

dùm cum tanto otii sacri tui incommodo proficiscuntur. Mitto nobilem viduam Villæam, cujus causa tam benè mei gratiâ apud te est. Venio ad Rodolphum Mellierum, Torentianum rusticum, quem dùm ut commendatum habeas peto, jam nunc gratias ago, quantas maximas possum, quod meæ commendationi longè plus deferas quam meis meritis deferre te par esset. Neque verò cuiquam videri possum causam temerariam fovere velle, etsi quando ejusmodi tibi per ignorationem commendarem; non enim aurichalcum pro auro dare velle malâ fide videri debet, qui peritissimo *Fabro* offert.

Sed missa hæc jam facio; *bona verba, quæso*. Venies igitur post festa paschalia quamprimum; nihil jucundius accidere mihi potuit quam id audire ex domino de Charmoysi, quocum heri in multam noctem mihi de te fuit sermo. Expectamus te uterque avidissimè, hoc tamen cum incommodo meo, quod dies crucifixo solemnem qui mihi ob divinorum tam solemnem et lectissimam celebrationem brevissimè mihi futuri erant, eo longiores futuri sunt quo te avidius expecto.

Vale, frater iterum et iterum suavissime.

MCXXXV.

S. François de Sales, au Sénateur Fabre.

Sur l'ordre à suivre dans le pèlerinage à Aix par les pénitens des deux Confréries de la Sainte-Croix, tant d'Annessy que de Chambéry.

1594.

MONSIEUR et tres-cher frere, il s'en falloit fort peu que je n'eusse achevé une autre lettre pour vous envoyer, quand Soudan m'a rendu la vostre derniere, toute remplie de la tres-souëfve odeur du Saint-Esprit; en rejetant donc celle-là, je respons à celle-cy. Louange soit à Dieu pour vous tous par Nostre Seigneur Jesus-Christ (à fin que j'use des paroles de S. Paul), parce que vostre foy est maintenant annoncée par tout. Nous

ferons donc le pelerinage à Aix, ainsy que vous nous escrivez, et selon que nous l'avons designé, le troisieme jour de Pentecoste, en la mesme maniere que vous vistes l'autre jour que vous estiez icy, et dirons les mesmes litanies du Crucifix. Nous marcherons à pieds nuds; car nous croyons que le lieu où nous allons est saint, estant orné de ce bois tres-precieux, auquel Dieu s'est monstré à nos peres avec une charité bien plus ardente que dans le buisson de Moyse : toutesfois nous ne ferons pas tout le chemin de la sorte, mais seulement quelques lieues; car nous l'avons ainsy ordonné, non sans rayson. Parce que, pour remettre nos forces, il sera necessaire de prendre quelque refection, nous avons resolu de nous retirer tous en un mesme logis, où nous disnerons tous ensemble, modestement et frugalement, cependant que l'on fera lecture de quelque livre de devotion, affin que l'on ne mesle point de discours prophanes parmy un saint et sacré pelerinage. Je ne puis pas bonnement vous dire l'heure certaine, puisqu'une grande troupe de gens a voulu entreprendre le mesme pelerinage, quoyque c'ayt esté contre nostre gré, principalement quelques dames, que jamais nous n'avons peu divertir de ceste resolution, parce que nostre confrerie les avoit du commencement admises à la communion, et autres exercices de devotion. Certes, nous tascherons d'oüyr la messe en l'église de la Sainte-Croix d'Aix devant midy, et pour ce, nous croyons de pouvoir arriver devant midy, ou à dix ou à onze heures, et peut-estre plus tost. Il vous appartiendra, si vous venez un mesme jour, de nous y attendre, parce que vous estes plus proches et n'estes pas empeschez d'un si grand nombre de personnes que nous. Ainsy, mon tres-cher frere, il ne se pourra pas que ceste fraternité ne soit vraye, qui doit estre jurée en la presence de ce bois qui a reconcilié les habitans immortels du ciel avec les habitans de ceste terre inferieure. Et il ne faut pas que j'oublie une chose merveilleuse que vous avez sceu : la resolution de nostre pelerinage à mesme tems qu'à peyne l'avions-nous déterminé; car nous deliberasmes tant seulement de cela mercredy passé; si qu'il semble que cela ayt esté fait par la permission divine, et que nous ayons eu les uns et les autres le mesme sentiment, parce que nous regardions à une mesme croix. Que Dieu en soit loué. Je vous envoie les regles et constitutions de nostre confrerie descriptes par ordre; si vous treuvez qu'il y ayt quelque chose à changer à cause de la varieté des lieux, vous pourrez faire le changement. Il faut tant seulement que nous ayons tous tant que nous sommes une loy perpetuelle : c'est que nous soyons tous appelez enfans de Dieu, et que nous taschions tous veritablement de l'estre. Mais il est tems de nous mettre en chemin. Portez-vous tousjours bien, mon tres-cher et tres-bon frere, et que le tres-saint Crucifix vous soit à jamais propice. Nous vous saluons derechef, tous tant que nous sommes, avec tous les enfans de la tres-sainte Croix, esperant de vous voir bien tost, et de vous parler bouche à bouche, affin que nostre joye soit entiere au Seigneur.

M CXXXVI.

S. François de Sales, au President Fabre.

Sur l'attente de l'arrivée du President à Annosy.

Tout le monde, mon cher frere, vous attend pour le 17 juin au soir ; mais M. de Charmoyssi, mon parent, et moy, nous serons plus tost dans l'attente. Il est juste que ceux qui doivent jouyr d'une felicité plus grande la desirent plus long-tems.

Ne vous inquiettez nullement de ce que vous appelez un mayson de ville dans vostre lettre à M. de Charmoyssi. Nous en avons non pas une, mais deux et mesme trois, car je ne veux pas que la mienne soit censée n'appartenir qu'à moy. D'apres ce que je voy, vous n'avez pas voulu de celle de M. de Charmoyssi. Playse à Dieu que rien icy ne vous manque plus que le logis !

Je suis court, moins par deffaut de parolles que de tems. À Dieu, frere tres-impatiemment attendu. Je ne seay si je dois adresser mes hommages à nostre bonne sœur, vostre espouse illustre et chérie, ne voulant pas mettre son nom dans mes lettres, à moins que vous ne le mettiez vous-mesme dans les vostres. Que Jesus-Christ vous soit en ayde, et à vos nobles enfans.

EXPECTABUNT te quam plurimi, suavissime frater, ad extremum diem decimum quartum calendas julii : ego vero cum domino de Charmoyssi, affini meo, paulo citius expectaturi sumus. Quorum enim longè majus futurum est bonum, expectationem anteriorem par est.

De domo, quam urbanam in epistolâ ad dominum de Charmoyssi appellas, nihil est quod cures; habemus enim paratam, non unam tantum aut alteram, sed tertiam quoque, quandoquidem uti mea hoc nomine censeatur velle non debeo; D. véro de Charmoyssi, ut video, ipse noluit; utinâm verò non magis tibi hic deesset quam domus!

Laconismum, non tam verborum quàm temporis inopiâ, sequar; bene vale, expectatissime frater. Suavissimæ sorori, conjugii tuæ clarissimæ et charissimæ, salutem dicerene debeam non satis scio. qui te illi jam nolim sanè addicere, nisi tu ipse vicissim eam etiam nobis tecum addicas. Christum vobis precor propitium et nobilissimis liberis.

M CXXXVII.

S. François de Sales, au President Fabre.

Il luy parle de l'attente de son arrivée à Annessy.

SUR vostre lettre à mon parent, M. de Charmoyssi, où vous promettiez de venir vendredy ou samedy dernier, M. de Chiffe, grand-vicaire de nostre Evesque, M. de Montrotier, M. de Croveri et moy, nous nous sommes tenus ces deux jours en embuscade jusqu'au soir, entre les deux chemins qui menent à Annessy, affin, comme

QUOD domino de Charmoyssi affini meo scripseras, te ad diem postremum veneris vel sabbati venturum, utroque die fuimus cum domino de Chiffe, vicario reverendissimi Episcopi nostri, dominis de Montrotier et de Croveri, in insidiis inter utrumque iter, ad solis occasum usquè, ut

te, sicuti prioribus scribebam litteris, paulò citiùs expectaremus quàm reliqui plurimi. Atque nihilo ferè minùs te inter cœmandum apud dominum de Charmoisi frequentissimè salutavimus, quid causæ esse posset, mi frater, cur non veneris, in utramque partem ad multam noctem disputantes. De solemniquidem S. Sacramento et dominico die veniebat in mentem, sed dominus de Charmoisi ex tuâ ad eum epistolâ confutabat. Plurimum autem interest hæc retardatio, etsi hodiernâ die venires, qui die mercurii ad Rupenses concionandi gratiâ pergo. Egone te accedente discedam? Id non facerem omninò, nisi scandali vitandi causa subesset; et si te non antea venturum credidissem, nullis rationibus iturum me recepissem. Tuum est videre quânam ratione tantam meam jacturam resarcire velis; sanè cujusvis diei major pars est horarum septem primarum. Jâm ergò, quando venire non vis, salutem plurimam clarissimæ uxori tuæ quàm impensissimè dico, itemque nobilissimis liberis. Dolorem quem sentio cohibeo quantum possum maximo conatu, cum qui raptim scribere cogor, cum stomacho et modestiâ simul non possim. Benè vale.

je vous l'escrivois precedemment, de pouvoir vous attendre un peu plus tost que les autres. Cela ne nous a pas empeschez de vous porter force santez chez M. de Charmoysi, où nous avons souppé, discutant, mon bien cher frere, assez avant dans la nuit, les raysons qui avoient peu vous arrester. On pensoit que le dimanche et la feste du Saint-Sacrement vous avoient retenu, mais M. de Charmoysi, d'apres vostre lettre, refutoit nostre hypothese. Quoy qu'il en soit, vostre retard, deussiez-vous maintenant venir aujourd'huy, est loing de m'estre indifferent, obligé que je suis d'aller mercredy à la Roche où j'ay promis de prescher. M'en iray-je donc, precisement quand vous arriverez? S'il n'y avoit scandale à eviter, je n'en ferois rien; et si j'avois peu prevoir que vous ne viendriez pas plus tost, il n'y a pas de rayson au monde qui m'eust fait consentir à sortir de chez moy. C'est à vous de voir comment vous me rendrez tout cela; asseurement, les sept premieres heures sont du jour la plus grande partie. Puis donc que vous ne voulez pas venir, laissez-moy saluer avec toute l'effusion de mon ame, vostre vertueuse femme et vos excellens enfans. Je comprime ma douleur autant que je le puis, et avec bien des efforts, ne pouvant, dans une lettre escrite à la desrobée, à la fois me fascher et rester dans les bornes d'une juste moderation. A Dieu.

M CXXXVIII.

S. François de Sales, au President Fabre.

Sur leur mutuelle amitié.

1594.

ILLUD a te, frater optime ac amantissime, enixe peto quæsoque, uti me iterum ad laconismum redeuntem benignè, uti soles, complectaris. Quomodo namque hominem domesticum litteris ad te meis vacuum abire

Je vous prie et vous conjure, mon excellent et bien-aimé frere, d'accueillir avec vostre bien-vueillance accoustumée mon laconisme, auquel je suis obligé de revenir. Laisser partir les mains vuides un domestique de la maison, ce n'estoit pas possible; mais

son despart précipité m'a osté le loysir et la commodité de vous escrire tout à mon ayse : car il a profitté de l'absence de mes parens pour aller à la ville traiter une affaire dont l'ont chargé les paysans de la Thuille.

Quant à vostre dernière lettre, elle est tellement en harmonie avec celle que je vous ay écrite le mesme jour, qu'en verité elle monstre dans deux freres et amys, surtout en la maniere d'aymer, la plus entiere uniformité de sentimens, quoyque l'expression soit bien differente, car vous estes loing devant moy pour l'eslegance du style. De là, ce que j'ay fait jusqu'à present, vous le croyez devoir faire en retour, c'est-à-dire, que comme je vous tiens un avec moy, vous ne doutez plus que je sois un avec vous. C'est ainsy en effect, et pour mon grand bon-heur, que je vous fay totalement mon frere tres-cher et mien en toute meilleure maniere; car je vous voy tellement mon frere que je ne crois autre que moy-mesme, d'autant que si je restois moy, *vulgaire apprenty*, je perdrais l'immense bien d'estre un avec *un si grand Fabre* (1).

Adieu, mon excellent frere! faites en sorte que nous vous ayons icy aux festes de Pasques; ainsy le printems nous viendra plus agreable.

permitterem? Repentina nihilominus ejus profectio commodum et successivum scribendi otium propemodum antevertit, cum parentibus meis absentibus, rusticorum Tullianorum nomine, negotium quoddam in urbe gesturus iter capere decrevisset.

Tum verò epistola illa tua postrema adeò cum meâ quam ad te eadem die scripseram, mente convenit, ut eisdem duorum fratrum amicorum sensus esse, in amando præsertim, clarè commonstret, quamvis non uno quidem ore expressos, cum elegantia longissimo præcedas intervallo. Quo fit ut quod hactenus feci tu quoque vicissim faciendum existimes, ut nimirum qualis unus es in me, alterum talem me esse erga te nusquam dubites. Sic enim summâ meâ voluptate conficio omninò te fratrem amantissimum et omni meliori modo meum esse, qui adeò me fratrem tuum esse perspicio, ut à me ferè alter mihi videar, ne si alter à me non sim, tyro gregarius, idem summo meo commodo cum tanto Fabro esse nequeam.

Benè vale, frater optime, ac te iis Paschalibus, quò jucundius ver nobis appetat, hic habeamus efficias.

MCXXXIX.

S. François de Sales, à François Girard, Prevost de Belley.

Il s'excuse de ne luy avoir pas écrit.

1594.

APRES avoir esté si long-tems sans vous escrire, tres-cher et illustre Girard, je me treuve presque dans l'estat de ces bons enfans qui, ayant imprudemment manqué les heures du col-

IN tantù, quam feci, scribendi cessatione, humanissime et clarissime Girarde, id mihi ferè accidit quod probis pueris interdùm usu venire solet, qui, si

(1) Jeu de mots sur le nom de *Fabre*, qui signifie *ouvrier habile*.

statis collegii horis quibusdam lectionibus per imprudentiam non interfuerunt, quamvis in officium, gratiamque magistri quamplurimum redire cupiant, nesciunt tamen, inter spem metumque nutantes, horam sibi ipsis dicere, quâ in irati præceptoris conspectum venire debeant, dùm præsentem ejus iram declinare cum veniæ speratæ jacturâ, an veniam cum tantâ molestiâ obtinere, satiusne sit, dubia mens pueri vix statuere potest. Quam malè, sive imprudenter fecerim hactenus, qui per tot menses nihil ad te scripsi, ego ipse omnium maxime sentio, atque eò molestius fero, quò me abs te amari quale quantumque sit bonum nemo me melius percipere potest; quapropter, vel per epistolam intueri te absentem, cui tantæ iracundiæ causam dederim, per summam verecundiam vix audebam, nisi tuæ humanitatis ac pietatis recordatio animos addidisset.

Eccè ergò me culpam libenter agnoscentem atque tuam implorantem humanitatem, ut quam jus æquumque negat majoribus, integram restitutionem clementia bonitasque concedant. Sic enim fiet, ut qui me totum semel pro eâ quâ me complexus es benevolentia, tibi Fabroque nostro observandissimo, qui ejus mihi fuerat auctor ex unicâ causâ debebam, jam tibi uni idem ipse totum me debeam, eoque sanè majore ratione, quò in eo sum magnificentissimo cœnobio, quod qui ingreditur, eam subeat sententiam necesse est : *Difficilius est reformare quam formare.*

Est enim undevigesimus hic dies, quo cum fratre meo Fabro nostro vitam ago suavissimam,

lege, n'ont peu assister à quelques leçons; car, si bien ils desirent revenir au devoir et regagner les bonnes grâces du maistre, encore ne savent-ils, flottans qu'ils sont entre l'espérance et la crainte, se fixer l'heure du retour, et leur esprit indecis ne sauroit décider lequel vaut mieux, ou d'essayer pour un moment la cholere du maistre, et obtenir ainsy grace, ou de l'éviter, en perdant par là tout espoir de pardon. Je sens mieux que personne le tort que j'ay eu de laisser passer tant de mois sans vous escrire; et j'en suis d'autant plus fâché, que personne ne cognoist mieux que moy le prix de vostre amitié. Aussi, la confusion que j'esprouve de vous avoir donné un pareil sujet de mescontentement est telle, que si le souvenir de vostre bonté et de vostre piété ne m'avoit enhardy, je n'aurois jamais osé, malgré la distance qui nous separe, vous regarder mesme par une lettre.

Me voyci donc, reconnoissant ma faute sans peyne, et implorant vostre indulgence, afin que vostre clemence et vostre bonté m'accordent ceste entiere restitution que le droit et l'équité desnient aux majeurs. Par là, moy qui desjà me devois tout entier à vous pour m'avoir admis dans vostre amitié, et à nostre cher Fabre pour m'y avoir fait entrer, je me devray désormais tout entier à vous seul à double tiltre; et cela avec d'autant plus de rayson, que je me treuve dans ce magnifique monastere, où l'on ne peut entrer sans se rappeler ceste pensée : *Il est plus difficile de reformer que de former.*

Voilà en effect aujourd'hui le 19^e jour que je passe la vie la plus agreable avec mon frere, nostre cher

Fabre; et une seule chose paroissoit manquer, à nostre bon-heur, c'estoit de ne vous avoir pas avec nous. Hyer, nous sommes venus dans ceste belle solitude de Haute-Combe, où tout respire la sainteté et la majesté, pour voir l'evêque d'Aleria, prelat si sçavant, et qui a tant d'affection pour ce cher Fabre. Avant de m'arracher à la tendresse de ce frere bien-aimé, il m'est venu dans l'esprit que je pourrois obtenir le pardon d'un silence aussi prolongé, en vous promettant de vous dedommaiger à l'avenir de mes retards passez par plus d'exactitude et de diligence. Ouy, la majesté de ce lieu, et la sainteté de cest excellent et venerable Evêque vous feront croire à ma parole, comme elles feront aussi, je l'espere, et que vous accueillerez avec bonté un coupable qui par sa lettre revient à son devoir, et que moy-mesme je me maintiendray dans la plus grande exactitude à le remplir.

cui quoad perfectam felicitatem id defuisse unicum videbatur, quod te nobiscum non haberemus. Atque heri cum in hanc Altæ-Combiæ sanctissimam simul et augustissimam solitudinem venissemus, Aleriensem Episcopum visendi gratiâ, qui, ut doctissimus est, sic Fabrum hunc summo prosequitur amore, antequam à fratre suavissimo develli me patiar, sic tam diuturnæ cessationis veniam impetraturum abs te credidi, si pollicear me futurâ diligentiam et frequentiam deinceps moram hanc præteritam repleturum. Scilicet loci majestas, integerrimi ac optimi Antistitis sanctitas, uti credas efficiet; efficient eadem, reor, ut redeuntem me per epistolam in officia, amicè excipias, et ego in officio diligentior permaneam.

M CXL.

S. François de Sales, au President Fabre.

Il transmet au President une lettre de l'Evêque de Geneve.

JE fus chargé hyer de vous faire passer une lettre de nostre digne prelat, et je n'avois que le tems de m'acquitter de ceste commission, sans pouvoir escrire moy-mesme : car c'est plutost en route que dans la ville que ce bon porteur me vint saluer, veu qu'il estoit sur son despart. Cependant, plutost que de ne pas escrire, j'ay mieux aimé vous envoyer une lettre laconique, faite à la haste et en courant, persuadé que, dans ces jours d'abstinence, on est excusable d'estre maigre jusque dans ses lettres, surtout moy qui n'en écris guere que de semblables, et qui treuve tout fade et insipide, moins par la privation des mets recherchez que par l'effect de vostre absence. En ce moment, je suis encore à jeun de corps et d'ame; mais je ne tarderay pas à rompre le jeusne spirituel, puisque je

CUM hesternâ die litteras reverendissimi Antistitis, quas ad te mitterem, accepissem, et non tam scribendi, quam litteras mittendi otium occasionemque fecerit mihi nunc bonus hic vir qui me in itinere veriùs quàm in urbe in ipso discessu salutavit, non tantum laconicè, sed etiam incitatè et præproperè, potiùs scribere volui, quam non scribere, excusatione dignum ratus, si per hæc jejuniorum tempora macilentam aliquantulum accubias epistolam, a me præsertim, qui vix aliter soleo, et cui non tam edulii quàm præsentiam tuæ recenti privatione arida videantur omnia et insipida, corpore videlicet ac mente hucusque jejunos, mox mentis jejunium

soluturus, dum e mensa Domini sacratissimam illam terræ pinguedine medullatam hostiam tuo meoque nomine, uti soleo, et offeram et sumam.

(Voyez tome VI, p. 208.)

vay me nourrir de l'hostie sacrée à la table du Seigneur, en offrant le saint sacrifice à vostre intention et à la mienne, suivant ma coutume.

M CXLI.

S. François de Sales, au President Fabre.

Sur les qualitez requises pour estre recon chanoine à l'Eglise cathedrale de Geneve, et sur un prestre qui desire de l'estre sans les avoir.

Annassy, palais episcopal, 1595.

FACIENT suâ negligentia, mi frater, quibus ad te litteras meas extremas perferendas dederam, ut et has simul accipias. Portorio huic nostro cum quodam sacerdote, nomine capituli, negotium coram te forsitan erit. Nimirum vult hic ut canonicum haberi; nos repugnamus. Habemus enim constitutiones decreto Apostolico firmatas quæ cuiquam locum inter nos facere vetant, qui vel nobilis ex utroque parente vel doctor non sit. Solus Pontifex hæc nos conscientia potest solvere. At Pontifex non aliter illi in bullâ canonicatum concessit, quam si ad doctoratum intra annum promoveatur. Horum nihil ab ipso factum, et vult nihilominus canonicus et dici et esse. Martinus V anathemati caput præpositi nominatim et canonicorum objicit, si secus consenserint. Nuper, cum in romanâ curiâ conditionis remissionem postulasset, repulsas, quod certò scimus, passus est. Petivit verò ut te iudice controversia hæc finiatur. Nemo recusavit. Quare, cum in bullâ suâ illi nobisque lex dicta sit, eam proferat. Tu iudica; si enim tutâ possit fieri conscientia, non abnuo, non abnuunt cæteri, imò cupimus omnes eum optimo modo canonicum esse; vir enim est

LA negligence de la personne que j'avois chargée de ma dernière lettre, sera cause, mon cher frere, que vous recevrez celle-cy en mesme tems. M. Portier, au nom du chapitre, traittera peut-estre avec vous une affaire qui concerne les interets d'un prestre. Cest ecclesiastique desire estre recongneu chanoine; nous refusons. Car, en vertu de nos statuts, confirmez par un decret du Saint-Siege, nous devons exclure tout candidat qui ne seroit pas preuve de noblesse dans les deux souches, ou qui n'auroit pas le grade de docteur. Le Souverain Pontife peut seul nous dispenser de ceste clause. Mais la bulle par laquelle il admet ce prestre au canonicat, stipule expressement qu'il sera reçu docteur dans l'espace d'un an. Le candidat n'a pas rempli la condition, et nonobstant il veut estre chanoine et en exercer les fonctions. Martin V menace personnellement d'excommunication le prevost et les chanoines, s'ils ont la foiblesse d'adhérer. Nous sçavons de bonne part que le postulant a sollicité une dispense en cour de Rome, et qu'il a essuyé un refus. Alors il vous a choisi pour arbitre, et finalement il demande à debattre la question devant vous. Personne ne s'y est opposé. Puisque la bulle dont il est porteur fait loy pour luy et pour nous, qu'il la monstre. C'est à vous de decider; pour moy, je ne veux que le repos de ma conscience; à ce prix, je consens, ainsy que les autres: il y

a plus, nous serions enchantés que ce soit un homme fust admis, car il est pieux et éclairé. Or, comme notre position est délicate, veu le respect que nous avons pour nos statuts, et le danger d'une excommunication, nous ne pouvons nous abandonner à d'autres qu'à vous, mon cher Fabre, comme au plus habile et au plus pieux de nos confrères.

Ces détails ne nous sont point personnels; mais vous me donnerez particulièrement des nouvelles de notre amy Possevin; car pour Girard et le grand chantre, j'en ay eu par un chanoine de votre ville, qui est icy.

A Dieu, cher et tendre amy, que Jesus-Christ vous soit en ayde.

et doctus et pius. Sed cum in odiosis verseremur, si constitutionum nostrarum venerationem et excommunicationis asperitatem spectes, in periculosis, difficile adduci nos ab alio quam a te patiemur, quem non modo ut peritissimum Fabrum, sed ut religiosissimum confratrem veneramur.

Hæc communia, at ego a te expecto quid de Possevino nostro: nam de cantore fratre nostro, et de Girardo, a canonico quodam Sebusiano, qui nobiscum est, audivi.

Bene vale, frater mihi suavissime, et Christum habeto propitium.

M CXLII.

Le President Fabre, à S. François de Sales.

Il luy parle de la dédicace de ses poésies.

Chambery, 26 janvier 1595.

JE croy aysement que le papier vous ayt manqué, à vous qui estes armé des armes, puisque je m'apperçois qu'il me manque presque parmy les papiers. C'est pourquoy je reçois, quoyque bien à contre-cœur, l'excuse que Thonesius m'a donnée en vostre nom au lieu de lettres. Encore veux-je que, si par la suite ceste penurie de papier doit me priver des lettres de mes amys, vous mettiez tous vos soins pour que je sois privé plutôt des lettres de tous mes autres amys, presens et à venir et quel que soit leur nombre, que des vostres. Ne vous semble-t-il pas comme un sort que l'imprimeur s'est treuvé sans papier dans le mesme tems, à tel point que mes poésies ne sont pas encore imprimées? Il m'a promis cependant de s'en occuper au premier jour. Je le presse autant qu'il despend de moy, non pas parce que ce sont mes escrits, mais parce que je vous les ay dédiés depuis long-tems. Ce sera pour moy

DEFUISSE tibi ad scribendum chartam inter arma facile credo, qui propemodum deesse mihi video inter chartas. Itaque accipio, quamquam illubenter et perinvitus, excusationem illam quam mihi Thonesius tuo nomine pro litteris reddidit; sed lege eam ut, si posthac, chartæ penuria, ullius ex amicissimis meis litteris mihi carendum sit, des operam et diligentiam aliorum ut omnium, quotquot sunt, fuerunt, et erunt, caream potius quam tuis. Annon autem tibi nescio quo fato factum videtur, quod eodem tempore typographo quoque nostro charta defecit, ne poeticas illas meas meditationes adhuc excudere potuerit? Id tamen propediem facturum se pollicetur; et ut faciat quantum possum urgeo, non tam quod meæ sint, quam quod tibi jampridem nuncupatæ. Illa enim

pæcipua laus mihi futura sit, si assequi potero, ut hoc veluti nuntio singularis nostræ necessitudinis et, ut verè soles dicere, incomparabilis, ad exteros quoque fama perferatur.

Angustior sanè est tota hæc nostra Sabaudia, quàm ut rem tantam suis finibus continere possit. Sed charta mihi quoque defuerit, si longioris epistolæ argumentum petere velim ex magnitudine mutui amoris nostri, quæ, licet mihi æquè ac tibi perspectissima, non aliâ tamen quam tuâ eloquentiâ et dignitate commendari se aut exprimi patiatur.

Benè vale, mi frater suavissime, et me, ut facis, ama. Consobrino nostro charissimo plurimam, si placet, ex me salutem.

la plus grande faveur, si je la puis obtenir, que ce livre soit comme le messager par qui le bruit de nostre estroicte lyaison, que vous avez coutume d'appeller sans pareille, passera à l'étranger.

Certes, nostre Savoye est si resserrée qu'elle ne pourroit pas contenir dans ses limites une si grande chose. Mais le papier me manqueroit, si j'allois chercher les elemens d'une lettre plus longue dans la grandeur de nostre mutuel amour : ceste grandeur, je la sens comme vous, mais il n'appartient qu'à vostre eloquence et à vostre dignité de l'exprimer convenablement.

Portez-vous bien, mon tres-cher frere, et aymez-moy, comme vous faites. Mille complimens, je vous prie, à nostre cher cousin.

M CXLIII.

Le President Fabre, à S. François de Sales.

Sur les calamitez qui affligent la patrie.

Chambery, 12 mars 1595.

ERAM apud Sebusianos, et, cum Guichardo nostro viro, quod te scire arbitror, nunc prorsus militari ut tempori, nihil nisi bella et classicum resonanti, magis quàm geuio meo inservirem, ludebam effigiem belli, similiaque veris prælia, buxo acies fictas et ludicra regna, cum redditæ nobis sunt amantissimæ illæ tuæ litteræ, ad 2 calendas Martis datæ, sanè perquam opportunè, ut communi utriusque erga te nostrî impatientiâ urgeremur, ne longiorem earum expectationem ferre possemus.

Ego vero, proprio quodam jure, in mediis publicarum et privatarum miseriarum doloribus, hanc implorarem consolationem, quæ mærorem aliquâ saltem ex parte levaret meum.

JE me treuvois dans le Bugey, et, avec nostre Guichard, plutost, comme je pense que vous le sçavez, pour m'accommoder à ces tems de guerre, où il n'est bruit que de combats et de batailles navales, que pour suivre mes inclinations, je faysois la petite guerre et jouois ces combats semblables aux vrais où le buis figure des armées et des royaumes d'amusement ; c'est alors que nous fut remise vostre bien-aymée lettre, datée du 28 febvrier, et qui vint fort à propos quand nostre commune impatience nous rendoit insupportable une attente plus longue.

Il me suffiroit de mes tiltres personnels, au sein des douleurs que me causent les miseres publiques et privées, pour resclamer ceste consolation, qui du moins par quelque costé soulageroit ma tristesse.

Ne cherchez donc pas à quel point votre lettre nous fut agréable, quels discours nous eusmes à votre sujet, combien ils furent variés et eslogieux : nous oubliâmes tous les deux notre partie, comme si nous l'eussions gagnée l'un et l'autre.

Bref, le reste de la journée s'écoula dans un doux entretien qui rouloit uniquement sur la sincérité de notre amitié, sur vos excellentes qualitez et sur vos vertus.

Guichard, dont l'imagination tes aussi féconde que son cœur est bruslant, improvisa une lettre qui, si je puis juger sagement, n'est pas despourvue de grace : quelques jours après, comme je parlois, il me la remit pour que je vous la fisse passer.

Mais moy, qui prens tousjours plus de plaisir et qui apporte plus d'attention à lire vos lettres qu'à composer et à polir les miennes, j'ay trouvé et plus commode de differer ma response jusqu'à la fin de mon voyage; d'autant plus que je n'avois point de courrier à ma disposition : et pourtant, il y avoit une circonstance bien capable de me stimuler, c'est qu'estant party plus tard que je ne pensois, mon séjour dans le Bugey, et par consequent le retard de ma response, devoient se prolonger au delà de vos previsions.

Après mon retour, avant-hyer, je receus votre dernière lettre, écrite de la Babylone de Thonon : je l'ay relue mainte et mainte fois, et elle m'a fait grand bien, surtout ce passage dans lequel vous m'encouragez à supporter les malheurs publics avec constance et resignation. Ouy, mon cher frere, ce que vous dites est vray : nos yeux augmentent notre douleur, qui devient plus cruelle quand nous sommes contraincts de voir ce que nous ne pourrions seulement apprendre sans un mortel chagrin.

Itaque, noli quærere quàm gratæ jucundæque nobis fuerint, quales et quam multi, quamque honorifici inter nos de te sermones, cùm, amisso statim ludo, quasi ambo vicisse videremur.

Id unum agere cœpimus, ut suavissimo de mutui amoris nostri magnitudine, deque tuis et virtutibus et laudibus colloquio reliquum diem transigeremus.

Ille, ut est ingenii non minùs quàm animi impetu potens, ex tempore conscripsit epistolam, si quid mei iudicii est, non inelegantem, quam post dies aliquot decedenti mihi tradidit, ut curam ad te perferendam.

Mihi qui majorem et jucundiozem legendis tuis, quàm conscribendis aut poliendis meis, diligentiam adhibere soleo, melius visum est et commodius differre rescriptionem in id usque tempus quo hæc loca rediissem, presertim cum nec haberem ad manus per quos possem scribere; quamquam non parùm diligentiam meam illud excitabat, quod tardiùs quàm putarem ad Sebusianos meos profectus, videbam ex eo futurum ut longiorem quoque scribendi moram facerem quam sperares.

Post meum verò reditum (is fuit nudius tertius) posteriores tuas accepi, ex Thononiensi Babylone conscriptas, quarum repetitâ sæpiùs jam lectione mirum in modum recreatus sum, ex eâ potissimum parte quâ tu me bono et forti animo esse jubes, ad publicas istas calamitates constanter moderatèque perferendas. Est omninò, mi frater, ut scribis : oculi augent dolorem fitque multò acerbior, cùm ea videre cogimur, quæ nec audire sine gravissimo mærore possemus.

Teterrimum prorsus et miserimum spectaculum! oppressa, præcepsque in ruinam patria, cui opitulari non possit.

Neque verò possum negare, tametsi ad meos profecturus sic me comparassem ut quem misera quæque et videre et perferrè oporteret, me tamen non leviter commotum esse cum multò graviora et deploratoria vidi omnia quàm timueram.

Nil de privatis meis rebus conqueror, quarum perturbatio non mediocris animum meum longè gravius perturbaret, si a me ipso, ut eleganter ais, lædi vellem. Fero ista, licet minùs æquo fortasse quam deceret, tamen satis accepto animo : non quod ad eum sapientiæ gradum pervenerim quem tu mihi ob oculos ponis (nimirum ut astutè quidem, sed benevolè mihi imponas, ne cunctari possim quin talem me præstare debeam, qualem me tibi videri fingis); sed quia nihil tam durum aut calamitosum accidere potuit quod non jam indè a multis annis eventurum prævideram, quoddamque ridendus mihi ipsi videar, magis quam miserendus, si in tantis totiusque reipublicæ calamitatibus, cum in eadem sim navi in quâ cæteri, præcipuâ quâdam immunitate vitæque conditione gaudere velim.

At nihil me æquè ac illud confirmat, quòd, quotiès de te cogito (facio autem ferè assidù), agnosco indignum fore me quem tu fraterno amore prosequi deberes, si ab eâ discederem animi magnitudine, quam in te admirabilem et propemodùm singularem, non modò vultu et oratione præ te fers, quod tibi cum multis commune est, sed etiam, quod paucis contingit, facto ipso totâque institutæ vitæ ratione testaris.

Spectacle affreux et despicable! Voir la patrie opprimée, sur le penchant de sa ruine, et ne pouvoir la secourir!

Je ne le puis nier, bien que je me fusse préparé, avant mon retour, à la nécessité où j'allois estre de voir et de souffrir toutes sortes de calamitez, si est-ce que mon trouble fut extreme; car ce que je vis estoit beaucoup plus grave et plus despicable que je ne l'avois craint.

Je ne me plains pas de mes affaires personnelles, dont le triste estat m'affecteroit bien autrement si, comme vous le dites avec esprit, je n'avois peur de me leser moy-mesme. Je supporte mes mal-heurs, sinon avec le calme qu'il faudroit, du moins avec assez de resignation : non que j'en sois venu à ce degré de sagesse que vous me peignez (par une fiction bienveillante, pour que je reconnoisse incontinent que je devrois estre ce que vous me supposez); mais c'est qu'il ne m'est arrivé aucun mal-heur, aucun desastre que je n'aye preveu depuis plusieurs années; c'est que je me croirois plus digne d'exciter la risée que la compassion, si, au milieu de tant de calamitez qui desolent ma patrie, placé sur le mesme vaisseau que les autres citoyens, je pretendois estre privilégié et jouyr d'une condition plus heureuse.

Mais ce qui me fortifie surtout, c'est qu'en pensant à vous (et j'y pense presque sans cesse), je voy que je serois indigne de vostre fraternelle affection, si je venois à m'escarter, de ces sentimens genereux, qui non-seulement se peignent sur vos traits et dans vos discours, ce qui vous est commun avec bien d'autres, mais que, chose bien rare, vous monstrez constamment dans vos actes et par toute l'alleure de vostre vie.

Combien fortement, croyez-vous, est gravé dans mon ame, et pour tousjours, ce mot que vous dites à nostre dernière entreveue (alors qu'on vous avoit rapporté qu'une legere maladie m'avoit donné une crainte excessive de la mort) *que vous n'aviez peu croire temerairement pareille chose d'un homme qui faisoit gloire de se dire vostre frere!* Or, celui qui, surtout par vos leçons, s'est fortifié contre la crainte de la mort (crainte que je n'ay jamais creu digne d'un esprit sain), ne seroit-il pas bien plus fou de s'attrister d'un mal qui n'a d'autre resultat facheux que de rendre la mort plus douloureuse, ou, ce qui monstreroit encore plus de folie, d'empoisonner seulement son existence ?

Toutesfois, je ne puis estre insensible aux mal-heurs publics, et je craindrois plutost de n'en pas assez gemir, car l'insensibilité alors prouveroit un cœur dur et beaucoup plus qu'une ame ferme; et licy je sçay vraiment que j'imite vostre exemple, qui est et doit estre tout pour moy. Mais peut-estre u'ay-je desjà que trop parlé de ces choses.

Il me reste, mon cher frere, non pas à exciter vostre zele contre les heretiques que vous combattez avec tant d'ardeur; mais à vous advertir, à vous conjurer de prendre soing de vostre santé : espargnez-vous, gardez qu'en trop parlant et escrivant vous n'espuysiez vostre foible corps, qui ne peut respondre à l'ardeur de vostre courage et que desjà vous avez ruyné par tant de jeusnes; | vous devez cela non moins à la respublicque qu'à mon affection, d'autant que, comme vous voyez, l'ennemy que vous combattez ne se rendra qu'après une lutte prolongée et peynible.

Pour moy, si cela peut estre quel-

Quàm, putas, animo meo hæret, hærebitque semper, quod te nuper, dùm unà essemus, dicere memini, cum quidam ad te retulissent me, levissimo implicitum morbo, graviore quàm par fuerat mortis metu cruciatum fuisse, id te de eo qui se fratrem tuum diceret et gloriaretur, non temerè credere potuisse! Nam qui, te potissimum magistro, didicerit mortem non pertimescere, quam ego nunquam sanè pertimescendam existimavi, an non multò stultior sit, si eis rebus moveatur, quæ non aliam ob causam acerbæ videri possint, quam quia mortem, vel, quod adhuc insanius fuerit, vitam quoque ipsam reddere soleant accerbiorè ?

Sed tamen facere non possum quin me communes miseræ conturbent, quibus non valdè affici verbeor, ne inhumani potiùs quam constantis hominis esse videretur. Idque me tuo etiam exemplo, quod mihi instar omnium est, ut esse debet, facere certò scio. Verum de his fortassè nimis multa.

Reliquum est, mi frater, ut te non jam hortor ad pugnam istam quam te adversùs hæreticos tantâ contentione capescere video, sed moneam potiùs et rogem ut sanitatis et incolumitatis tuæ rationem habeas, tibi pareas, caveasque ne tenuiores corporis vires, et animi viribus impares, jamque tot jejuniis attritas, dicendo scribendoque exhaustas, quas tibi integras salvasque conservari non minùs reipublicæ quàm meâ scis interesse, quandoquidem tibi cum eo hoste res est, quem non nisi longo lentoque, ut vides, bello possis ad deditionem compellere.

Ego, si quid hoc ad rem per-

tinet, votis saltem, et quantis potero ad Deum optimum maximum precibus adjuvare te non desinam, faciamque ut confratrum nostrorum, quorum omnium propensissimus est, ut esse debet, erga te animus, idem quoque studium experiare.

Bene vale, mi suavissime, et Baronem nostrum, itemque consobrinum, si nunc tecum est, ac cæteros omnes tui amantissimos, meo, si placet, nomine salvere jube.

Senator noster, longissimo jam et periculosissimo morbo consternatus, tam malè habet, ut nedum medicis exploratum sit, sperandum ne magis de clarissimi viri salute, an pertimescendum habeant. Non possis credere quàm id me torqueat, pro arcissimâ quæ inter nos est, non tantum dignitatis et ordinis, sed etiam, quod primum est, animorum conjunctione. Faxit Deus optimus maximus ut brevi convalescat, quem diutissimè sospitem salvumque esse non tuâ solum, et meâ, sed totius quoque reipublicæ causâ cupio.

Interim vale, et me, ut soles, ama.

que chose, je ne cesseray de vous ayder de mes vœux et de mes meilleures prieres pres du Dieu tres-bon et tres-grand; et je veux faire en sorte que vous treuviez le mesme zele chez nos confreres, qui vous portent tout l'interest dont vous estes digne.

Adieu, mon amy. Soyez, s'il vous playst, mon interprete aupres de nostre Baron, et du cousin, s'il est encore avec vous, et de tous ceux qui vous sont chers.

Nostre senateur, desjà espuysé par une longue et dangereuse maladie, se treuve si mal, que les medecins ne sçavent pas ce qu'ils ont à esperer ou à craindre. Vous ne sçauriez croire combien j'en suis tourmenté, moins en ma qualité de confrere, qu'en rayon de l'estroicte amitié qui nous unit l'un à l'autre. Dieu veuille qu'il entre bientôt en convalescence; car, non-seulement pour vous et pour moy, mais pour l'Estat, il importe qu'il vive encore de longues années.

Encore une fois A Dieu, et ayez-moy tousjours de mesme.

M CXLIV.

Le President Fabre, à S. François de Sales.

Il luy dedie le XII^e livre de ses *Conjectures sur le droit.*

Après le 20 septembre 1596.

AMAVI te, mi Salesi, et, pro eo sanè ac debui, colui plurimum, prius etiam quàm vel tu mihi de facie notus esses, vel ego tibi; invitatus nimirum per motusque solâ percelebris tui nominis fama, et admiratione virtutis, quâ nihil est, ut ego quidem existimo, ad sociandas constringendasque hominum vel

JE vous ay aymé, mon tres-cher de Sales, et ay grandement honoré, comme je le devois, avant mesme que nous nous fussions jamais cogneus et veus ny l'un ny l'autre; et je fus porté à cela uniquement par vostre grande resputation, et par l'admiration de vostre vertu: à mon avis, c'est là le motif le plus puissant pour lyer et unir estroitement les

esprits mesme des hommes les plus divisez. Mais depuis que, par vostre bien-vueillance, j'ay eu un libre accez au sanctuaire de vostre amitié et jusqu'au plus intime de vostre familiarité, j'ay senty mon inclination pour vous s'accroistre à un tel degré, que j'ay esté surprins, et que j'ay eu honte de n'avoir pas esté auparavant tellement rempli d'affection pour vous, qu'il n'y eust plus lieu à *accession*.

En effect, il m'a semblé voir, aussi clairement que l'on void des yeux du corps, non-seulement combien vous m'aymiez, mais encore combien vous deviez estre ayiné de ceux-là mesme qui ne sont lyez avec vous ny par une estroicte amitié ny par la grandeur de vos bienfaits. Car, qui est-ce, je vous prie, sinon qu'il soit tout à fait sans goust et d'un esprit rustique, qui n'admira, n'aymera et venera tant de belles qualitez de vostre esprit? Mais, quelle merveille n'est-ce pas, à l'aage où vous estes, et où vous pourriez fort bien implorer le benefice de restitution en entier, si par hasard vous aviez manqué à quelque chose par une trop grande facilité, que vous ayez acquis tant de gloire par vostre sagesse, vostre erudition et vostre eloquence; et qu'ayant joint des études aussi importantes et aussi difficiles que le sont la theologie et la jurisprudence, vous soyez si excellent en l'une et en l'autre, que personne ne puisse discerner en laquelle des deux vous excellez!

Au reste, toutes ces choses sont plutost les qualitez d'un esprit fecond et cultivé que celles d'une bonne ame; et quoyque Dieu ne les ayt données qu'à fort peu de gens, elles pourroient attirer plus facilement l'admiration et peut-estre l'envie de vos amys, que l'amour des autres qui n'auroient que ceste rayson de vous aymer. C'est pourquoy j'ayme beaucoup mieux vostre probité, vostre prudence, vostre moderation, l'esgalité de vostre humeur, et toutes ces autres vertus d'une ame

disjunctissimorum mentes efficacius. Postea verò quàm per humanitatem tuam aditus mihi ad amicitiae tuæ sacra et familiaritatis penetralia liber patuit, tantam sensi voluntatis erga te meæ factam accessionem ut mirarer, puderetque non ita me jam antè affectum fuisse, nullus ut accessioni locus relinqueretur.

Sic enim, quasi ea quæ oculis cernuntur, mihi visus sum intueri, non solum quàm me amares, sed etiam quàm amari deberes ab iis quoque quos nullâ tibi neque necessitudinis neque officiorum magnitudine detinuis- ses. Nam quis, obsecro, nisi planè insulsus, καὶ ἀμύστος, tam multa, tamque præclara ingenii tui decora et ornamenta non suscipiat, amet, veneretur? Illud verò quàm mirabile novumque in istâ ætate, quæ in integrum restitutionis auxilium implorare adhuc posset, si quid fortè superioribus annis per inconsultam facilitatem peccasses, eam te sapientiæ, eruditionis et eloquentiæ laudem assecutum, et conjunctis theologiæ ac jurisprudentiæ gravissimis difficillimisque studiis, ut, cùm in utrâque scientiâ excellere te omnes videant, in utrâ tamen excellas discernere nemo possit!

Sed sunt istæ fœcundi exultique ingenii potiùs quam recti animi dotes, quas, licèt nonnisi perpaucais datas, quos æquus amavit Jupiter, faciliùs tamen admirari, fortassis invidere tibi etiam amici possent, quàm ob eas amare te cæteri, qui aliam amandi rationem non habent. Amo ego magis tuam illam probitatem, prudentiam, temperantiam, æquanimitatem, cæteraque id genus beati optimè-

que à naturâ et philosophiâ subornati animi bona, quæ in aliis non nisi rarissimè singula, in te uno sic elucet universa, ut neque malevolorum invidorumve calumniis obscurari queant, neque non amari et coli ab omnibus, præterquàm si qui essent tam malè nati ut virtutem ipsam odisse summæ virtutis opus esse arbitrarentur; etsi hoc quoque ad felicitatem tuam accedit, quòd tuis laudibus omnes, ut æquum est, favent.

Hinc illa singularis ergà te propensio Serenissimi Ducis nostri, qui senatoriam dignitatem, quam plerique alii ambire tam anxie solent, tibi nuper nihil minùs cogitanti ultrò jam destinavit, confestim haud dubiè collaturus, si plus apud te prudentissimi principis judicium, totiusque amplissimi ordinis nostri expectatio, ipsa denique ratio, quàm modestia tua, valuisset. Indè etiam quòd aspernatus es hucusque, verecundiore quàm par esset cunctatione, ac nescio quo ætatis prætextu (quasi ætatis vitium aut delictum illud sit, quòd ante ætatem perfectè sapere didiceris) eximia ista virtutis insignia, ideò fortasse, quòd ejusmodi pleraque non pauci etiam sine virtute sunt assecuti : hoc unum tibi ad veram gloriam satis esse ducens, quòd tanti principis, optimorum etiam et eruditissimorum omnium qui te nôrunt, conspirantia studia judiciaque merueris, quæ sanè virtus sola et assequi potuit et promereri.

Ego verò, qui semper pluris faciendum credidi, si virtutum ac scientiarum præmia quis mereretur. quàm si possideret, sic te amo et observo, tamquam iis

bien naye, et heureusement formée par la nature et la philosophie, qui, se trouvant tres-rarement, mesme seules, dans les autres sujets, sont toutes réunies en vous, en sorte qu'elles ne peuvent estre obscurcies par les calomnies des personnes envieuses et mal intentionnées, et qu'il n'y a personne qui puisse s'empescher de les aymer et de les respecter, sinon peut-estre des gens si mal nays qu'ils creussent que c'est le comble de la vertu de hayr la vertu mesme, quoyque vous ayez encore ce bon-heur que tout le monde, comme il est juste, se porte à vous louer.

De là ceste inclination que le Serenissime Duc, nostre prince, a pour vous, et qu'il vous a marquée il n'y a pas long-tems, vous destinant, sans que vous y eussiez pensé, la dignité de sénateur, à laquelle les autres aspirent avec tant d'ambition; et il vous l'eut sans doubte conférée tout aussitost, si le jugement de ce tres-prudent prince, et l'attente de toute nostre compaignie, et la rayson mesme, eussent eu plus de pouvoir sur vous que vostre modestie. De là encore ces grans honneurs, insignes de la vertu, que vous avez jusqu'alors mesprizez avec plus de scrupule qu'il n'estoit convenable, sous je ne sçay quel pretexte de l'aage (comme si c'estoit un vice et un deffaut de l'aage que la sagesse ayt en vous prevenu les années); et en réalité, peut-estre, parce que plusieurs les ont obtenus sans vertu, et que vous croyez qu'il vous suffit, pour vous asseurer la vraye gloire, d'avoir mérité l'affection et l'estime d'un si grand prince et de tant de grans personnages qui vous cognoissent, parce que ces choses n'ont peu estre acquises et méritées que par la vertu seule.

Pour moy, qui ay tousjours fait plus de cas d'un homme qui merite la recompense des vertus et des sciences, que de celuy qui la possède, je vous ayme et vous honnore autant que si

vous jouyssiez des honneurs que vous avez refusez ; et je n'ay pas besoin que vous soyez autre que M. de Sales, pour que je vous porte le respect deu à un tres-sainct evesque et à un tres-grand senateur. Je ne parle pas de tant d'autres raysons que j'ay de vous honorer, qui me sont propres et toutes particulieres, que vos bienfaicts, en secret comme en public ont rendu notoires, et que je voudrois, si mon petit genie le permettoit, si bien advouer publicquement, si bien embrasser en une juste et constante action de graces, que vous puissiez recognoistre en moy autant de recognoissance et de souvenir que d'attachement.

Oultre cela, je n'ignore pas combien je suis redevable à vostre affection, principalement parce que vous avez voulu que le *doux nom de frere* fust commun et familier entre nous ; affin que ce qui estoit refusé à nostre tres-juste desir, ne pouvant estre obtenu de la nature, nous fust proucuré par les puissantes iustices de l'amitié, et que personne ne peust doubter que nostre affection reciproque ne fust veritablement fraternelle.

Voyci donc un petit present que j'ay tiré du magasin de mes *Conjectures* ; et quoyque je sçache bien qu'il n'y a rien en cela qui responde ny à vos merites, ny à mon desir, ny à nostre amitié, je croiray neantmoins avoir tout gagné, si je puis faire en sorte, par ce petit monument de nostre estroicte unyon, que la memoire en passe heureusement jusqu'à la posterité.

Ce n'est pas que je me flatte au point d'esperer ou de conjecturer que ce monument soit eternal, ou qu'il subsiste pendant une longue suite d'années ; mais c'est qu'il n'est rien que

quoque plenum honoribus à quibus temperasti ; nec quicquam est quod te malim esse quàm Salesium, ut eâ te prosequar observantiâ, quæ et sanctissimo episcopo debetur, et gravissimo senatori. Taceo quàm multas habeam proprias planè que meas colendi tui causas, quas, innumeris tuis in me beneficiis publicè privatimque testatas, vellem ego maximè, si per ingenioli mei tenuitatem liceret, publico etiam aliquo testimonio ingenuè profiteri, et justâ constantique gratiarum actione sic complecti, ut non minùs gratum me ac memorem quàm tibi devinctum posses agnoscere.

Neque rursùm ignoro quantum amori tuo vel ob id maximè deberem quòd dulcissimum fratris nomen inter nos commune ac familiare esse voluisti ; ut quod unum honestissimo utriusque desiderio negabatur, quoniam à naturâ impetrari non poterat, validioribus amicitie artibus extorqueremus, nec dubitare quisquam posset, quin verè fraternus esset amor, qui et abs te in me proficisceretur, et à me vicissim redderetur.

En igitur levidense tibi in eam rem munusculum ex promptuario *Conjecturarum* mearum, in quibus etsi scio nihil esse quod vel tuis meritis, vel cupiditati meæ, vel denique mutue necessitudinis nostræ dignitati respondeat, omnia tamen consecutum me putabo, si efficere potero ut hoc quantulocumque monumento arctissimæ conjunctionis nostræ memoria feliciter ad posteros perferatur.

Non quòd usque adeò mihi blandiar, ut ista sperem vel conjiciam aut æterna fore, aut longiores annos ferre posse ; sed quia nihil est quod tam in opta-

tis habeam, quàm ut, si quod nominis mei post cineres vestigium extabit, neminem tibi me amiciorem fuisse, aut amicitiam tuam pluris unquam fecisse omnes intelligant. Id, pro incredibili tuâ ergà me benevolentia, æquè tibi optatissimum et jucundissimum ut esse cupio, ita fore spero et confido. Benè vale, frater suavissime, et me, ut facis, ama.

j'aye plus à cœur, s'il reste quelque vestige de mon nom apres ma mort, que de faire cognoistre à tout le monde que jamais personne ne vous a plus aymé et n'a fait plus d'estat de vostre amitié que moy. J'espere et me confie, veu vostre indicible bien-vueillance, que cela vous sera, selon mon desir, esgalement desirable et agreable comme à moy. A Dieu, portez-vous bien, mon tres-aymable frere, et ayez-moy tousjours comme vous faites.

M CXLV.

Le President Fabre, à S. François de Sales.

Il luy parle de sa nomination à la presidence du conseil Genevois, et de diverses autres affaires.

De Chambéry, à la haste, la veille de Noel, à 9 heures du soir, 1596.

MONSIEUR mon frere, estant au plus fort des *Meditations poétiques*, que j'ay commencées depuis quelques jours, sur les mysteres du tres-saint Rosaire, pour faire quelque provision de devotion pour ces bonnes festes, j'ay sceu par M. l'avocat Salteur, lequel ma remis vos dernieres lettres, qu'il y avoit commodité de vous faire response par le greffier de Thonon; et à l'instant, sans poser la plume, j'ay seulement changé de papier pour vous faire ce mot, non moins pour accroistre en moy cest esprit de devotion par l'imagination que je conçois de vostre conversation, que pour vous advertir comme, du jour mesme que je receus vostre paquet, je le remis à la poste avec les autres que le conseil depeschoit par courrier expres à Son Altesse et sous une mesme couverture; de sorte que je m'assure qu'il aura esté bien et seurement rendu: de quoy n'eusse-je pas tant tardé de vous advertir, si j'eusse eu la commodité d'un porteur.

Car, quant au reste, que voulez-vous sçavoir de moy? De la negociation de M. de Jacob pour moy en nostre Cour, je vous ay jà écrit, et m'assure que vous avez reçu la lettre, que Son Altesse treuve tout bon, et me laisse avec l'estat de senateur mes gages. On m'en escrit en ces termes: *Vous irez, vous demeurerez et tirerez vos gages.*

Toutesfois, je n'ay encore point reçu de lettre de Son Altesse, non plus que de Leurs Excellences; tellement que, non sans beaucoup de peyne, je suis contrainct de dissimuler à ne faire pas semblant que je desire de voir la chose executée, quand ce ne seroit que pour empescher que nos confreres ne vous veuillent mal, pour l'assurance qu'ils ont que la force de nostre amitié m'attire à ceste resolution, autant qu'autre chose quelconque. J'espere que le retour de M. de Marclaz, mon cousin, m'apportera ce contentement avec les autres.

Cependant, *felix nobis* la lettre de nostre Saint-Pere. C'est maintenant, à ce que je croy, qu'il fera bon estre de vos amys à qui en voudra avoir à Rome et à Turin. Je ne pers point pour cela courage d'esperer que vous aymerez tousjours le president, lequel vous avez bien aymé

senateur. Encore veux-je que le Pape le sçache quelque jour, aussi bien que Son Altesse le sçayt.

Je ne pensois vous escrire qu'un mot, et vous voyez où la passion me porte. Encore ferois-je bien celle-cy plus longue, si le premier coup de matines ne me pressoit. Car je vous escriis ceste lettre en semblable tems, auquel je jouyssois de vostre premiere entrevue à Annessy entre nostre estude, sont passez trois ans. La seule sousvenance me recrée infiniment. Dieu veuille que dans un an je la puisse rafraischir par une nouvelle jouys-sance,

Je n'escriis rien à M. de Charmoyssi, mon cousin, en response de la sienne, tant pour n'en avoir à ceste heure le loysir, que pour avoir desjà satisfait à tout ce qu'il attend de sçavoir de moy par celle qu'il aura receu de moy depuis la sienne escriite. Si je puis retirer de M. Chanen la depesche de gentil-homme avant que ce porteur soit party, je feray qu'il la portera. *Sin minus*, ce sera pour l'autre fois.

Je vous bayse bien humblement les mains, et à M. nostre cousin, sans oublier tout ce qu'il y a de bon et d'honneste en vostre ville de Thonon.

Ma maistresse et vos neveux vous en presentent autant et du mesme cœur, duquel nous prions Dieu tous, tant que nous sommes.

Monsieur mon frere, pour vostre santé et prosperité, vostre plus humble frere et serviteur. — FABRE.

(Voyez tome VI, pages 240-44; 245-56; 259-66; 281; 286; 307; 311.)

M CXLVI.

S. François de Sales, au President Fabre.

Lettre relative à différentes affaires particulieres.

5 decembre 1610.

MONSIEUR mon frere, avec mille actions de graces des deux dernieres lettres que vous avez prins l'incommodité de m'escrire emmy ce grand tracas qui vous accable, je vous supplie de ne jamais faire aucune sorte d'effort pour me donner ce contentement; car, encore que je confesse qu'il soit grand, si est-ce que celuy de vostre conservation et repos m'est incomparablement plus grand. Je me resjouy de la bonne volonté du sieur chevalier Buccio; je doute pourtant que Son Altesse n'apporte quelque excuse à la nomination, à cause de la pretention que Messieurs de Saint-Lazare ont employé le nom de la Sainte-Mayson (1) pour accroistre la leur de ce benefice. Mais les essays ne peuvent point nuyre et peuvent réussir. O Dieu! j'ay le cœur à demy gasté des alarmes qu'on me donne d'une rude guerre pour M. le Prince, bien que j'espere en ceste souveraine Providence qu'elle reduira le tout à nostre proffict.

Les bons Peres Feuillans escrivent aux leurs de Turin pour l'affaire de Talloyres, et moy encore avec eux. Je vous supplie de commander à Dupont de les remettre au premier qui passera en Piedmont. Ces Peres sont revenus tres-pleins de respect et d'amour cordial pour vous et toute vostre mayson. La fille (2) se porte bien, et est tousjours bonne fille, je veux dire tousjours meilleure. Madame du Fond, ma tante, et, comme

(1) De Thonon. — (2) La Mère Fabre.

je croy, vostre hostesse de Thonon, me prie, par une lettre, que je vous recommande l'affaire qu'elle a au senat. Je ne sçay quelle elle est ; mais elle, elle est certes digne de faveur pour mille raysons, entre lesquelles celle-cy me presse, qu'elle a esté nostre Rahab en Chablais : hormis que toute sa vie elle a esté de bonne resputation, la comparayson en est bonne. Je prie Nostre Seigneur qu'il vous renforce de plus en plus pour porter le faix qu'il a imposé sur vos espauls, et que ce soit par apres tres-longuement, car ce sera tres-heureusement ensemble. Je suis, Monsieur mon frere, vostre tres-humble frere et serviteur.

M XLVII.

S. François de Sales, à M. Deshayes (1).

Il luy envoie un memoire dans lequel est exposé que Madame d'Angoulesme retenoit injustement la moitié de la legitime de la mere de la damoiselle de Charansonay, sa parente. Celle-cy établit son droit dans le memoire, et prie M. Deshayes de l'appuyer. Elle avoit promis, si elle refusois, d'en consacrer la moitié en œuvres pieuses, dont le saint evesque auroit l'administration. M. de Charmoy si estoit rendu à Chambory, et mis en liberté.

17 mars 1614.

MONSIEUR, c'est à tout propos, et pour cela presque hors de propos, que je vous importune des occurrences qui me viennent ; mais la faveur de vostre bien-vueillance m'assure. Je vous supplie de voir le memorial cy-joint, et de considerer si on pourroit en quelque sorte faire ressentir à Madame d'Angoulesme l'obligation qu'elle auroit de tenir compte à la seconde sœur de la damoiselle de Charansonay de la moitié de la legitime de sa mere ; car, selon l'avis que vous prendrez la peyne, s'il vous playst, de m'en donner, je verray si ce sera chose qui se puisse entreprendre.

Or, la damoiselle qui pretend est ma parente ; et pour me porter encore davantage, elle me veut donner la moitié de ce qu'elle pourroit avoir, pour estre employée en œuvres pies. Mais pourtant j'ay une telle aversion de telles affaires, que sinon qu'il y eust grande apparence et de la facilité, je ne voudrois pas y penser. Je vous supplie donc, Monsieur, de me faire la grace de me faire sçavoir si, toutes choses considerées, c'est une pretention digne d'estre relevée. Je vous escrivis il n'y a que trois jours, et à M. de Charmoy si, qui me retiendra de vous entretenir davantage, estant mesmement pressé du depart de ce jeune gentilhomme, qui, par sa courtoisie, m'offre bien de retarder ; mais il n'est pas raysonnable. Je suis à jamais et par mille sortes de devoirs, Monsieur, vostre, etc.

Monsieur, je salue tres-humblement Madame vostre femme, et suis son tres-humble serviteur.

M. de Charmoy si est à Chambory, où il s'est rendu pour le passage du cardinal d'Est, et se porte fort bien, qui est tout ce que je pourray dire de plus agreable à Madame de Charmoy si sa femme, ma cousine, que je salue icy avec vostre permission.

(1) Voyez tome VI, pages 382, 448, etc. ; 466, 469, 478, etc. ; 492, 519, etc. ; 523 ; — tome VII, 3, 29....

M CXLVIII.

S. François de Sales, à Monsieur Deshayes.

Sur la conduite du fils de ce seigneur dans le college (1).

Annessy, 5 juillet 1615.

MONSIEUR, convié par Monseigneur l'Archevesque de Lyon, j'ay esté ces jours passez aupres de luy, où je pensois trouver le loysir de demy-heure pour vous escrire; mais je ne sceus oncques gagner cela sur la multitude des visites et de quelques autres occupations qui me furent données, oultre quelques predications : maintenant je repare la faute, et vous diray hardyment le mal apres la guerison.

Nostre fils a eu fort affaire à se ranger à la discipline du college, et luy estoit bien advis que cela estoit contraire à sa resputation. La racine de son mal est en une certaine grace qu'il a de gagner les esprits, et tirer les cœurs à soy, lesquels par apres le tirent à eux, et luy donnent telles impressions qu'ils veulent. Il a eu pour cela prou de disputes avec ses maistres, qui le vouloient empescher de sortir et de prendre des libertez contraires aux regles du college; et je l'ay encore plus souvent resprimandé, en quoy il m'a extremement obligé par le sentiment qu'il a tesmoigné d'estre marry de me desplayre, si que enfin, pour l'amour de moy, il commence fort à se bien ranger; et par ce moyen il tireroit encore mon cœur à soy, s'il ne luy estoit desjà tout acquis.

S'il persevere, nous aurons occasion de nous en contenter; s'il ne le fait pas, il faudra user de l'un de ces deux remedes : ou bien le retirer dans un college un peu plus fermé que celuy-cy, ou bien luy donner un maistre particulier qui soit homme, et auquel il rende obeyssance. Car enfin cest enfant est vostre unique, et, certes, grandement aymable : neantmoins le voylà en ses années perilleuses, que la nourriture de page rend encore plus dangereuses; mais il ne se faut point lasser de bien cultiver ceste plante, car elle rendra sans doute de tres-bons fruicts.

Il ne se peut dire combien nous sommes grans amys, ny combien il me respecte : cela avec un maistre particulier suffira pour le bien conduire, si par adventure il ne perseveroit pas; mais j'espere qu'il le fera, car les Peres Barnabites et M. Peyssard m'asseurent grandement qu'il observe maintenant fort exactement ce qu'il m'a promis. Je vous supplie de luy escrire que je vous ay tesmoigné du contentement de luy, affin de luy donner courage de continuer.

La grande peyne que j'avois de luy, c'est à cause de l'eau, sur laquelle il se playst extremement; et je craignois qu'il ne se plust encore de se mettre dedans pour se baigner en quelque endroit dangereux, parce que toutes les années il s'y perd quelqu'un. Mais il m'oblige infiniment en cela, car il ne s'y met point. En somme, sçachez, je vous supplie, Monsieur, que cest enfant m'est cher comme mes yeux, et que de son costé il paternise excellemment à m'aymer; et si, j'espere que, passé ces

(1) Ce jeune homme était au collège de Lyon. Après ses études, il se mit à voyager, surtout dans le Nord. Piqué de n'avoir pas été choisi par Richelieu pour traiter avec le roi de Suède, il se jeta dans le parti de la reine-mère et du duc d'Orléans, qui l'envoyèrent en Allemagne. Là il fut arrêté et l'on devine le reste.

années perilleuses, on le verra encore paterniser en plusieurs autres conditions, Dieu aydant.

Nous avons la paix, graces à Nostre Seigneur : playse à sa divine Majesté qu'elle dure, et qu'elle donne ouverture à quelque bonne intelligence et allyance pour le Prince de Piedmont, qui est le plus sage, le plus courageux et le plus devot prince qui ayt esté il y a long-tems. J'escris sans aucun loysir, c'est pourquoy je prendray la confiance de ne point escrire à Madame ma tres-chere fille, à laquelle indivisement avec vous, Monsieur, je souhaite mille et mille benedictions, demeurant pour jamais vostre, etc.

M CXLIX.

S. François de Sales, à un Amy (1).

Lettre d'amitié, de compliment, de nouvelles et d'affaires.

MONSIEUR, fils d'un tres-bon pere, et lequel est de mes meilleurs amys, ce porteur, qui est aussi amy, n'a pas voulu retourner à Paris sans vous rapporter de mes lettres, comme il m'en a apporté des vostres; estimant que, comme il desire, il vous en seroit plus agreable. Je luy suis fort obligé de ceste bonne pensée, fondée sur la creance qu'il a de la parfaite bien-vueillance dont vous me favorisez, qui est une persuasion, laquelle comme elle m'est fort honorable, elle m'est aussi fort douce et aymable.

Il vous dira toutes mes nouvelles, qui, à mon advis, consistent en ce que nous n'en avons point. Pour moy, je tire chemin en ce caresme, affin de me tirer dans mon nid soudain apres Pasques. J'ay pensé avoir l'honneur de voir Monseigneur le cardinal de Mantoue à son retour; mais on nous dit qu'il prend le chemin d'Allemagne: on nous a aussy donné du bruit du passage de Monseigneur le duc d'Espéron; mais c'est esvanöy aussy. Quant au maryage, vous savez qu'en tems de caresme il n'en est pas la sayson; aussy n'en dit-on plus mot.

Nous attendons le passage de M. Graimer, qui vous dira ce qui aura prins d'argent pour vostre faveur; et soudain, Dieu aydant, je l'envoyeray, voulant meshuy donner commencement à la satisfaction de tant de devoirs pecuniaires que je vous ay: car quant aux autres, je ne pourray ny ne voudray jamais en estre quitte, ayant un extreme playsir d'estre par obligation ce que je suis absolument par inclination, et suis, Monsieur, vostre, etc.

Je ne cesseray jamais de recommander à Nostre Seigneur la prosperité de toute vostre mayson, et suis tres-humble serviteur de Madame la mere de famille Agcelle, que je salue de toute mon affection. Monsieur le president Fabre me tient icy en consolation, en parlant souvent de vous selon mon desir.

(1) M. Deshayes?

M CL.

*S. François de Sales, à M. de Crepy (1), président
au Parlement de Bourgogne.*

Testoignage d'amitié et de bien-vueillance.

May 1604.

MONSIEUR mon tres-honoré Pere, quo vous m'obligez à vous rendre une vraye et entiere obeyssance filiale, par la faveur qu'il vous playst me faire, en m'escrivant si souvent. et de vostre santé, et de l'estat des affaires de Madame l'abbesse, ma tres-chere sœur! Rien sans doute ne me peut donner plus de consolation, que de me voir vivre en vostre sousvenance et bonne grace. et de vous estre agreable au desir que j'ay de servir ceste sœur en tous ses vertueux desseins, pour la poursuite desquels j'appreuve bien qu'elle ne change pas le chemin que je luy ay proposé, qu'avec beaucoup de consideration; mais je ne voudrois pas aussi qu'elle laissast pour cela de se prevaloir des bons advis et conseils qu'elle peut recevoir d'ailleurs, et particulierement du bon Pere de Saint-Benigne, duquel vous m'escrivez, et moy à elle, pour luy en desclarer mon opinyon telle que je vous dy. Mais comment me pourrois-je jamais lasser de souhaiter des graces et des benedictions abondantes à ceste chere sœur et à toute sa mayson, la voyant si desireuse de mon bien, que, pour seulement sçavoir de ma santé, elle m'a envoyé un expres? Avec ceste occasion je luy ay escrit le plus amplement que j'ay peu pour la consoler, sçachant bien que le bon portement de son corps despend beaucoup de celuy de son ame, et celuy de son ame des consolations spirituelles. Je vis en perpetuelle apprehension de son mal, qu'il n'empire, et en recommande à Dieu les remedes autant qu'il m'est possible. Ce n'est pas de mon eschole qu'elle a jeusné ce caresme, contre l'opinion des medecins, à l'obeysance desquels je l'exhorte bien fort, sçachant bien que Dieu seul veut estre servi comme cela. Au demeurant, Monsieur mon tres-honoré pere, j'ay une jeune sœur (2) que je desirerois mettre aupres de ceste aînée et plus chere, en son monastere, non pour estre religieuse, si non que Dieu luy en donne l'inspiration, mais seulement pour avoir cest honneur d'estre aupres d'elle, et d'apprendre la vertu en une si bonne compaignie: c'est là une de mes ambitions, mais de laquelle je sousmets l'execution à vostre commandement, n'en voulant que ce qu'il vous playra de m'en permettre. Que s'il vous playst m'en donner la permission, ce sera, Dieu aydant, sans que la mayson en recoive aucune charge; Madame l'abbesse seule en sera importunée de seulement supporter l'incommodité de voir aupres de soy une inutile et maussade fille et servante. Vous voyez, Monsieur mon pere, avec quelle liberté je me pousse envers vous. Croyez, je vous supplie, que c'est pour la totale confiance que j'ay d'estre en vostre ame ce que je suis en la mienne; c'est, Monsieur mon pere, vostre, etc.

Monsieur mon pere, permettez-moy de presenter icy mon tres-humble service et obeysance à Madame ma mere, que je supplie de me continuer en l'honneur de sa maternelle bien-vueillance.

(1) Bourgeois de Crepy, père de Madame l'abbesse du Puits-d'Orbe, et de M^{me} la présidente Brulard.

(2) Jeanne de Sales.

M CLI.

S. François de Sales, à Madame de Mayrens.

s'excuse d'estre party de la Savoye sans l'avoir veü, et la prie de n'attribuer l'obmission qu'à la force des circonstances et non à un sentiment d'ingratitude.

MADAME ma sœur, ne pensez pas, je vous supplie, que je sois party de Savoye sans vous voir, ny par bravade ny par mescoissance du devoir que je vous ay; non, ce fut par contraincte et pour ne pouvoir pas faire autrement : treuvez bonne ceste excuse et ne laissez pas de continuer à m'aymer et à prier pour moy et pour mon retour, qui sera quant et quant que j'auray donné soing aux affaires que je suis venu traiter en ceste Cour. Tenez vous allegre et me tenez en vostre bonne grace et en celle de..... Monsieur mon frere.

Je souhaite mille benedictions à mon petit nepveu et à vous aussy qui estes ma bonne sœur, et je suis, s'il vous playst, Madame, vostre tres-humble et affectionné frere et serviteur. — FRANÇOIS DE SALES.

P. S. Quand vous verrez Mesdames de La Faverge et de Lamoignon, de grace, saluez-les bien humblement de ma part et dites à Madame de La Faverge que M. l'Evesque a receu nouvelles des affaires de mon cousin son fils.

M CLII.

S. François de Sales, à Mademoiselle de Villers.

Tesmoignages d'amitié.

Le vendredy de Pasques, 20 avril 1607.

MADAMOISELLE ma tres-chere mere, pressé de mille sortes d'empeschemens sur ce despart que je fay pour aller celebrer un grand jubilé à Thonon, je vous salue humblement par ceste occasion, vous suppliant de me faire part un peu amplement de vos nouvelles par Madame de Chantal, laquelle, comme je croy, fera avec nous la feste de la Pentecoste : car, ma chere mere, voyez-vous, je veux vous parler un peu plus tendrement desormais. De me promettre vostre venue à Saint-Claude, je ne le puis faire pour ceste année, quoyque nostre bon M. Robin m'en ayt jetté quelque assentement. Je sçay que vous estes tendre au voyage, et que vous n'avez pas tant de santé que de volonté : mais, croyez-moy, ou je mourray à la poursuite, ou je m'approcheray un jour; en sorte que s'il vous faut faire quelque partie du chemin en ma faveur, elle sera fort courte. Je suis en si peu de liberté, que je ne puis pas dire si ce sera ceste année; mais j'ay tant de desir de vous revoir, que je ne puis ne l'esperer pas. Aymez-moy cependant, et croyez que mon ame vous est toute dediée en Nostre Seigneur, qui m'a rendu vostre fils et serviteur, etc.

M CLIII.

S. François de Sales, à M^{re} l'Evesque de Montpellier.

Marques d'amitié, d'estime, de respect, et d'humbleté.

Avril 1609.

MONSEIGNEUR, c'est de tout mon cœur que je vous escriis esgalement avec respect et confiance : celle-cy procede de la cognoissance que j'ay de

la sincerité de vostre bien-vueillance en mon endroit, et celui-là de la multitude des riches qualitez qui decorent le rang que vous tenez en l'Eglise de Dieu; auquel, bien que je vous aye de vancé quant au tems, je vous voy neantmoins devant moy en tout autre façon, que c'est le moins que je vueille et doive faire, que d'user exactement d'une reciproque reverence en vostre endroit. Et si vous ne vous estiez pas mis à l'extrémité du plus haut poinct d'honneur envers moy, je me fusse essayé de vous en rendre plus que vous ne m'en donnez; mais il faut que je demeure vaincu, tant parce que vous sçavez tout mieux faire que moy, que d'autant que le lieu d'où sort l'honneur que vous me faites luy donne un poids si excessif que je n'ay rien qui le puisse esgaler. Mais c'est assez. Continuez, je vous supplie, Monseigneur, d'aymer celui qui vous souhaite toute sorte de bon-heur en la grace de Dieu, et qui est, d'une affection inviolable, vostre, etc.

M CLIV.

S. François de Sales, à un Amy.

Il se plaint de ce qu'il ne veut pas se reconcilier avec son fils, ny luy accorder son pardon.

Annassy, le 8 janvier 1610.

MONSIEUR, mais serois-je donc ainsy esconduict és prieres que je fay à ceux que je chers et honnore tant, et pour choses si honnestes et si justes? Monsieur d'Avully me fait attendre plus longuement, à mon avis, que ne merite une bonne et favorable resolution du maryage que je luy ay proposé.

Et vous, Monsieur, me refuserez-vous la grace que je vous ay requise, de voir et recevoir Monsieur vostre fils, qui recourt à vostre sein paternel, pour y vivre meshuy avec toute humilité et obeysance qu'il vous doit rendre? Donnez-moy, je vous conjure, Monsieur, ce contentement, que ce soit par mon entremise que ce bon-heur arrive à ce fils, affin qu'il sçache que je tiens un rang en vostre bien-vueillance aussy grand que celui que vous tenez en mon honneur et respect. Encore faut-il, Monsieur, que j'ajoute à ma supplication ce mot de mon mestier. Tandis que les peres exercent leur severité à l'endroit de leurs enfans par necessité, ils leur doivent preparer de la douceur en leur volonté, affin que la rigueur qui les a chastiez ne les accable pas, degenerant en dureté et fierté. Cest enfant se jette à vos pieds, et je vous supplie de le recevoir paternellement, cependant que je m'essayeray de vaincre aussy de l'autre costé Monsieur d'Avully. Que si tout en retour de mon attente, je suis partout rejeité, je cesseray cest office d'interceder vers l'un et l'autre, mais non jamais d'estre, Monsieur, vostre, etc.

M CLV.

S. François de Sales, à un Religieux.

Il luy tesmoigne une grande amitié, et luy demande des nouvelles d'une personne nouvellement entrée en religion.

12 octobre 1611.

O MON tres-cher Pere! que mes yeux portent d'envie à ceux de N. et de ce garçon mon nepveu, car ils vous verront; mais je ne porte point

d'envie au cœur de qui que ce soit : car jamais il n'y en aura qui vous ayme et chérisse plus que le mien fait ; et si je ne craignois d'offenser celuy de ma tres-chere fille (dites-moy son nom moderne), je dirois absolument, ny tant que le mien fait et fera jamais.

Or sus, que fait-elle, ceste chere fille ? M. N. et M. N. me firent un grand cas de quoy toute la Cour de Madame, des Serenissimes princes et princesses, furent à sa reception au noviciat ; et moy je me resjouy en la creance que j'ay de quoy Nostre-Dame, les anges et les saincts du paradis y furent, et l'honorèrent de leur attention, et Dieu nostre Seigneur de sa benediction.

Nous sommes à faire les formalitez pour le prieuré. O mon Dieu ! que le monde est fascheux en ces saintes occasions !

Mais dites-moy, je vous prie, mon tres-chere Pere, puis-je loysiblement oser vous supplier de faire tres-humblement la reverence de ma part à nos Serenissimes Dames infantes, ou du moins à la Serenissime princesse Catherine ? car, mon Pere, si cela est bonnement permis à mon indignité, faites-le, je vous en prie de tout mon cœur, et dites-leur que je les revere grandement, à cause de Leurs Alteses, que je regarde avec toute extreme sousmission ; mais que je les revere encore davantage, à rayson de la profonde humilité qu'elles pratiquent en leur Serenissime Altesse et Grandeur. Au moins, mon Reverend Pere, faites-bien sçavoir à la Serenissime infante Catherine, que je luy souhaite les benedictions des plus serenissimes princesses qui furent jamais, et surtout la perseverance aux desirs fervens d'aymer de plus en plus Jesus-Christ crucifié, qui est la benediction des benedictions.

O mon Pere ! on me presse, et il faut faire partir cest enfant, qui est vostre, puisqu'il est mien, fils de mon frere, qui me le donna, mourant tout à fait comme un saint entre mes bras, comme l'autre mourut entre les vostres.

Je suis vostre, mon chere Pere, je dy tout vostre, sans reserve.

M CLVI.

S. François de Sales, à Monsieur le Comte de Tornon.

Il se resjouyt avec luy de sa nomination à l'ambassade de.....

Annessy, 4 novembre 1613.

MONSIEUR, j'estois à Belley quand M. de Blonnay passa en ceste ville, et à mon retour je treuvay la lettre qu'il vous pleust m'escrire le 18 du mois passé, par laquelle vous me renvoyez au recit qu'il me fera pour certaines particularitez, en l'ignorance desquelles je demeureray jusque à son retour de Chablais ; mais avec bonne patience, puisque ce que je doy desirer le plus de sçavoir m'est si amplement tesmoigné par vostre escrit, c'est que vous vivez en santé, et moy en vostre bien-vueillance, laquelle mesme s'estend à faire des pensées si honorables pour mes freres, comme est celle que vous me signifiez, quoyque couvertement, et que ledit sieur de Blonnay a plus ouvertement fait entendre à mon frere de Thorens qu'il gratifia de sa visite, en son passage. Monsieur, que vous puis-je dire sur cela, sinon que puisque le bon genie de vostre naturel vous pousse à nous aymer tant, sans merite, je le prie de continuer ? et bien que l'insuffisance et la petite mediocrité des moyens de mes freres

leur empesche la reception du bien et de l'honneur que vous leur desirez, si est-ce que la proposition seule ne leur peut estre que fort desirable, car elle donnera, pour le moins, quelque commencement de bonne impression d'eux au prince, et eux donc et moy vous sommes extremement obligez, Monsieur, par ceste nouvelle obligation qui nous rend tousjours plus vos serviteurs.

Au demeurant, quoyque ceste nouvelle legation que S. A. vous impose ayt beaucoup de charges, elle a aussi beaucoup d'honneurs, entre lesquels celuy-là, d'estre envoyé comme reparateur des desordres et manquemens qui sont survenus en son service, me semble fort grand et digne qu'il vous soit deféré. Allez donc, Monsieur, en bon voyage, et revenez bientost avec le contentement que S. A. mesme espere de vostre travail et industrie en un tant important service. Nous avons icy le bon M. le president de Buttet, extremement malade, de la vie duquel les medecins sont encore entre les craintes et l'esperance : presque tous les gens de bien en sont en peyne et tesmoignent combien ils l'estimoient. Il ne se peut pas dire combien M. l'evesque de Belley fait estat de vostre amitié, ainsy qu'il m'a souvent repeté pendant dix jours entiers que j'ay esté avec luy. Il escrit tousjours incessamment, et blasme tousjours ce qu'il m'a cy-devant escrit. Nous avons eu M. le marquis de Lans, qui revient demain de la Roche icy. Ce sont toutes nos nouvelles, au moins les miennes, de moy qui vis hors des affaires, et du commerce de ceux qui les manyent; et en attendant des vostres, par Madame ma cousine, comme vous me faites esperer, je prie Dieu qu'il vous accompagne tous deux et comble de benedictions, et suis, Monsieur, vostre tres-humble serviteur. — FRANÇOIS, evesque de Geneve.

M CLVII.

S. François de Sales, à M. le Comte de Tornon, à Turin.

Il le felicite sur l'accuell et les bonnes graces qu'il reçoit du prince.

10 mars 1614.

Je vous remercie tousjours, parce que tousjours vous me favorisez, et je vous remercieray encore tousjours, parce que je ne veux estre tout à fait ingrat, ny je ne puis autrement tesmoigner que je ne veux pas l'estre. Je louë Dieu de l'heureux retour de Leurs Altesses et du contentement que vous recevez de leurs faveurs, qui sont données à vostre zele pour vostre service, et dont vous avez rendu de si bonnes preuves cy-devant. Vous me rendez trop glorieux, Monsienr, de me promettre l'honneur de la bien-vueillance de ce rare ambassadeur de Dieu, qui a si bien traité des affaires celestes à Saint-Jean, le caresme passé, et de me faire esperer la veue de son *Ayo del christiano*, livre qui, par le nom de son autheur et par son tiltre, ne promet rien moins que la perfection de son espece. Cependant vous nous laissez entre l'attente et la crainte de vostre relour soudain et de vostre plus long sejour. Comme que ce soit, Dieu vous comble de prosperité avec Madame ma cousine, et tout ce qui vous est plus cher, et j'ay l'ordinaire honneur, Monsieur, d'estre vostre tres-humble serviteur. — FRANÇOIS, evesque de Geneve.

M CLVIII.

*S. François de Sales, au R. P. Dom Jean de Malachie,
Religieux Feuillant, Supérieur du monastere de Saint-Bernard,
à Fontaines-les-Dijon.*

Communications amyeales.

Annessy, 5 may 1615.

MON Reverend Pere, j'ay mille remerciemens à vous faire des deux lettres que j'ay receues de vous, et que j'ay leues avec une incroyable consolation, selon l'inclination que Dieu m'a donnée à l'honneur du glorieux saint duquel vous habitez le lieu natal, et l'affection que j'ay à vos merites. J'ay bien desir de sçavoir que sera devenue ceste damoiselle muette; car on m'a dit qu'elle estoit retombée à son premier accident. Ce porteur, gentil-homme de marque, est mon parent, et je le pourray bien sçavoir par son retour. Le pere Dom Henry, prier de vostre monastere de Chambéry, est icy, qui prescha hier à la Visitation. J'ay eu desplaysir de ne luy avoir peu rendre l'office d'hospitalité comme vous sçavez que je fay volontiers à ceux de vostre Compaignie. Je suis bien ayse de l'edification que Madame la premiere presidente donne : c'est à la verité une fille que je cheris fort, et qui m'a bien donné de la consolation, dès il y a dix ans que Dieu voulut qu'elle prinst confiance en mon ame. Quand vous la verrez, je vous prie de la saluer, mais surtout saluez quelquesfois le fils de la mayson en laquelle vous estes, et luy demandez son intercession pour la pureté de mon miserable esprit, le suppliant qu'il implore la misericorde de sa chere Maistresse et Mere de Dieu sur ma vie et sur ma mort. Nostre Visitation croist en nombre et merite; Madame de Chantal est à Lyon avec Madame Fabre, Madame de Chatel et Madame de Blonnay, pour l'erection d'une mayson que Monseigneur de Lyon y a desirée. Je suis, mon R. Pere, d'un cœur tout particulier, vostre tres-humble frere et serviteur.

M CLIX.

S. François de Sales, à un Amy.

Tesmoignage d'amitié, et envoy du *Traitté de l'Amour de Dieu.*

10 aoust 1616.

IL ne faut jamais, certes, Monsieur, puisque j'ay l'honneur que vous soyez mon tres-cher fils, il ne faut point faire d'excuse quand vous ne m'escrivez pas, car je ne puis non plus douter de vostre amour filial envers moy, que je ne puis vivre sans sentir continuellement dedans mon cœur les esclans de l'amour paternel envers vous. Les defiances n'ont point de lieu où l'amour est parfait; mais il est vray toutesfois, Monsieur mon fils, que vos lettres m'appportent tousjours une delectation extreme, y voyant, ou du moins entrevoyant les traicts de vostre bonté naturelle et de la sainte charité de vostre ame, qui produict et nourrit la douceur de vostre dilection filiale que vous respandez sur moy, et qui me remplit de suavité.

Faites donc, Monsieur mon fils, faites souvent, je vous supplie, ceste grace à mon esprit, mais seulement pourtant quand vous pouvez bonnement sans vous incommoder; car, quoyque vos lettres me soient plus delicieuses que je ne puis dire, si elles vous coustoient de l'incommodité, elles me seroient douloureuses, ayant plus vostre playsir que le mien,

selon la coustume des peres : et moy, cependant, Monsieur mon tres-cher fils, afin de suppleer en quelque sorte les deffauts que le manquement de commoditez me pourroit faire faire de vous escrire souvent, je vous envoie le livre de l'*Amour de Dieu*, que je n'ay guere exposé aux yeux du monde, et vous supplie, que si quelquesfois l'affection que vous avez pour moy vous donnoit quelque desir d'avoir de mes lettres, vous preniez ce traité et en lisiez un chapitre, vous imaginant que s'il n'y a point de Theotime au monde auquel s'adresse mes paroles, vous estes celuy entre tous les hommes qui estes mon plus cher Theotime. Le libraire a laissé couler plusieurs fautes en ceste œuvre, et moy aussi plusieurs imperfections; mais s'il se treuve des besongnes parfaites en ce monde, elles ne doivent pas estre cherchées en ma boutique : si vous lisez celle-cy de suite, elle vous sera plus agreable à la fin.

Nous avons icy, depuis trois jours, Monseigneur le prince de Piedmont, qui me fit l'honneur de venir descendre chez moy tout à l'impourvu, estant venu par les postes, luy septiesme : depuis il a esté logé au chasteau. C'est le plus doux, gracieux et devot prince qu'on puisse voir : un cœur plein de courage et de justice; une cervelle pleyne de jugement et d'esprit; une ame qui ne respire que le bien et la vertu, l'amour de son peuple, et surtout la crainte de Dieu. Vous sçauvez, je m'asseure, avant la reception de la presente, les causes de sa venue. Reste, Monsieur mon tres-cher fils tres-honoré, que je vous souhaite toutes les benedictions celestes; et c'est la respiration ordinaire de mon cœur, puisque j'ay la faveur et le bon-heur d'estre advoué vostre pere, et que je dois estre et suis à jamais vostre, etc.

M CLX.

S. François de Sales, à Madame de la Flechere (1).

Il se resjoyt de son arrivée, et l'excite à l'amour de Dieu.

1616.

CESTE digne porteuse vous dira comme je vous escriis à l'impourvu, ma tres-cherre fille, et si soudainement que je ne sçay que dire, sinon que vous serez la tres-bien venue, que c'est un grand bien à nostre Charles d'avoir un bon maistre, que je suis plus vostre que mien, et ne cesse jamais de vous souhaitter mille et mille faveurs du ciel, surtout le saint, puissant, doux et tranquille amour de nostre Dieu. Nostre Madame de Chantal vous desire. La derniere fois qu'elle me parla, vous voulant nommer, et vostre nom ne luy venant pas en bouche : *La chere sœur*, dit-elle, *qui vous ayme si parfaitement*. Je vous demande, qui eust entendu ce langage, sinon moy qui vous nommay d'adord? or sus, tout est pour Dieu, l'amour et le cœur qui ayme; à Dieu soit honneur, gloire et louange eternellement.

Voylà une lettre pour la sœur, qui est vieille, mais elle a besoin de l'avoir; je la luy envoyay par un prestre de Seyserieu, qui l'ayant treuvée partie, me la rapporta, et maintenant je ne puis luy escrire. Vive Jesus!

(1) Voyez pages 250 et suiv.

M CLXI.

S. François de Sales, à un Ecclesiastique.

L'une des principales propriétés de l'amitié est la constance. Avantage de l'amitié chrétienne sur celle des enfans du siècle ; tendresse du Saint.

Septembre 1617.

ENTRE les incertitudes du bien-aimé voyage qui nous devoit assembler pour plusieurs mois, Monsieur mon tres-cher frere, je ne regrette rien tant que de voir differer le bon-heur que nos cœurs se promettoient de se pouvoir entretenir à souhaict sur leurs saintes pretentions ; mais le monde et toutes ses affaires son tellement sujets aux loyx de l'inconstance, qu'il nous en faut souffrir l'incommodité, tandis que nos cœurs disent : *Non movebor in æternum*. Non, rien ne nous esbranlera en l'amour de la croix, et en la chere unyon que le crucifix a faite de nos esprits. Mais voicy le tems qu'il faut employer l'avantage de nostre amitié au-dessus de celle des enfans de ce monde, et la faire vivre et regner glorieusement, nonobstant l'absence et division des sejours ; et cela à cause que son autheur n'est point lyé au tems ny au lieu. Certes, mon tres-cher frere, ces amitez sacrées que Dieu a faites sont independantes de tout ce qui est hors de Dieu.

Or, si j'estois veritablement Theophile, comme vostre grand prelat m'appelle, plus selon la grandeur de sa charité que selon la cognoissance qu'il a de mes infirmitéz, que je vous serois agreable. mon tres-cher frere ! Mais, si vous ne me pouvez aymer, parce que je ne le suis pas, ayez-moi affin que je le sois, priant nostre grand Androphile qu'il me rende par ses prieres son Theophile. J'espere d'ailer faire dans quelques jours un peu du saint repos aupres de luy, qui est nostre commun phenix, pour odorer les bluettes de cinnamome dans lesquelles il veut mourir, pour plus heureusement revivre parmy les flammes de l'amour sacré duquel il escrit les saintes propriétés dans une histoire qu'il compose.

Mais qui vous a peu dire que nos bonnes sœurs de la Visitation ont esté traversées pour leurs places et hastimens ? O mon cher frere ! *Dominus refugium factus est nobis* ; Nostre Seigneur est le refuge de leur esprit ; ne sont-elles pas trop heureuses ! et comme nostre bonne Mere, toute vigoureusement languissante, me dit hyer, si les sœurs de nostre Congregation sont bien humbles et fidelles à Dieu, elles auront le cœur de Jesus, leur Espoux crucifié, pour demeure et sejour en ce monde, et son palais celeste pour habitation eternelle.

Il faut que je die à l'aureille de vostre cœur, si amoureusement aymé du mien, que j'ay une suavité d'esprit inexplicable, de voir la moderation de ceste chere Mere, et le desengagement total des choses de la terre qu'elle a tesmoigné parmy toutes ces petites traverses. Je dy cecy à vostre cœur seulement ; car j'ay fait resolution de ne rien dire de celle qui a entendu la voyx du Dieu d'Abraham : *Egredere de terrâ tuâ, et de cognatione tuâ, et de domo patris tui, et veni in terram quam monstrabo tibi*. En verité, elle le fait, et plus que cela. Or, il me reste de la recommander à vos prieres, parce que les frequens assauts de ses maladies nous donnent souvent des assauts d'apprehensions, bien que je ne cesse d'esperer que le Dieu de nos peres multipliera sa devote semence comme les estoiles du ciel et le sablon qui se void sur l'arene des mers.

Mais, mon Dieu ! c'est trop dire en ce sujet, où je ne voulois rien dire :

toutefois c'est à vous, à qui toutes choses peuvent estre dites, puisque vous avez un cœur incomparable en dilection pour celuy qui, avec un amoureux respect, vous proteste qu'il est incomparablement, Monsieur, etc.

M CLXII.

S. François de Sales, à une Dame.

Il luy marque la peyne qu'il a des difficultez qu'on forme dans un maryage.

Annessy, 10 may 1618.

MADAME, j'ay sceu par une lettre de Madame de Chantal, que le desirable maryage qui fut conclu en mon logis se treuvoit plein de difficultez en l'esclaircissement des articles particuliers; et je confesse que, le croyant si convenable et propre au contentement des parties et de leurs amys, je ne puis m'empescher d'en estre en peyne.

Ensuite de quoy, comme je conseille à Madame de Chantal de ne point s'arrester à la diminution des esperances que nous avons des biens, aussy vous prie-je, Madame, d'apporter de vostre costé tout ce qui peut faciliter et rendre douce et agreable l'execution d'une si bonne œuvre, et de prendre la methode la plus claire et franche; et cependant je demeure tres-assideusement, Madame, vostre, etc.

Je souhaite mille et mille benedictions à Mesdamoiselles vos filles, que je cheris et honnore de tout mon cœur, et suis leur serviteur.

M CLXIII.

S. François de Sales, à Madamoiselle de Lamoignon.

Il la prie de faire passer une lettre incluse à une dame,

Paris, 7 aoust 1619.

VOILA, ma tres-chere fille, pour la bonne Madame de Vaugrenant, à laquelle j'ay beaucoup de compassion, la considerant ainsy environnée d'affaires, elle qui, à mon advis, n'est point accoustumée à cela. Mais Dieu l'assistera et la tiendra de sa main, ainsy que j'en supplie sa souveraine bonté, que je ne cesseray jamais non plus de vous souhaiter propice et secourable, ma tres-chere fille, demeurant à jamais vostre tres-humble, etc.

M CLXIV.

*S. François de Sales, à M***.*

Il regrette le retard qu'il a mis à donner response.

MONSIEUR, avec ceste commodité, je m'excuse, s'il vous playst, de quoy ayant esté si souvent remis en memoire de mettre une fin, s'il se peut, en l'affaire que vous avez avec les dames de Sainte-Catherine et le sieur prieur de Rumilly, je n'ay neantmoins encore rien terminé. C'est, Monsieur, que, partie mes distractions, partie celles des parties mesmes m'ont apporté de l'empeschement jusques à ceste heure; mais ce caresme passé, le bon Monsieur de Charnancy, qui n'a point de part en ceste negligence, ains qui est extremement affectionné à vostre service, et moy, qui ayant la coulpe de ceste jenteur, suis tres-fort, tout dedié à vous servir et honorer.....; je suis.

M CLXV.

S. François de Sales, à un Abbé de ses amys.

Il l'assure de la constance et de la solidité de son amitié, et lui envoie son pourtraict.

MON tres-cher frere, voyci la question que vous me faites : Vostre cœur n'aymera-t-il pas le mien, et tousjours, en toutes saysons? Et voyci ma response : O mon tres-chere frere! c'est une maxime de trois grans amans, tous trois saints, tous trois docteurs de l'Eglise, tous trois grans amys, tous trois grans maistres de la theologie morale, S. Ambroise, S. Hierosme, S. Augustin : *Amicitia quæ desinere potuit, nunquam vera fuit.* Tenez, mon cher frere, voylà l'oracle sacré qui vous annonce la loy invariable de l'éternité de nostre amitié, puisqu'elle est sainte et non feinte, fondée sur la verité et non sur la vanité, sur la communication des biens spirituels et non sur l'interest et le commerce des biens temporels : bien aymer, et pouvoir cesser de vous aymer, sont deux choses incompatibles.

Les amitez des enfans du monde sont de la nature du monde : le monde passe, et toutes ses amitez passent : mais la nostre, elle est de Dieu, en Dieu, et pour Dieu : *Ipse autem ilem ipse est, et anni ejus non deficient. Mundus perit, et concupiscentia ejus; Christus non perit, nec dilectio ejus.* Consequence infaillible.

La chere sœur m'escrit tousjours avec tant d'effusion de son cher amour, qu'en verité elle m'oste le pouvoir de la bien remercier. J'en dy de mesme de vous, vous suppliant de vous remercier tous les deux l'un et l'autre des contentemens que vous me donnez.

Au reste, voylà donc l'imaige de cest homme terrestre, tant je suis hors de tout pouvoir de refuser chose quelconque à vostre desir.

On me dit que jamais je n'ay esté bien peinct, et je croy qu'il importe peu : *In imagine pertransit homo; sed et frustrâ conturbatur.* Je l'ay empruntée pour vous la donner; car je n'en ay point à moy. Helas! si celle de mon Createur estoit en son lustre dans mon esprit, que vous la verriez de bon cœur! *O Jesu! tuo lumine, tuo relemptos sanguine sana, refove, perfice, tibi conformes effice. Amen.*

M CLXVI.

S. François de Sales, à un Amy.

Grans tesmoignages d'amitié et de respect.

EN ce billet je confirme le don que je vous ay fait, Monsieur mon pere, de mes plus sinceres affections, dediées à vostre honneur et service. Faites-moy reciproquement le bien de m'aymer selon la veritable qualité que je porte en mon ame, de vostre plus humble, tres-affectionné fils et serviteur.

M CLXVII.

S. François de Sales, à un Religieux.

Sur la fraternité et la paternité spirituelles.

MONSIEUR, je vous ay tesmoigné par mes lettres, que je prendrois à faveur de me nommer vostre frere, qui est le mot du plus franc et desi-

nable amour de tous ceux que la nature nous a donnez, et que la grace nous ordonne. Mais quand je parle avec vous, sous ce tiltre de frere, c'est avec un tres-singulier sentiment de fraternité; et toutesfois vous me demandez encore que je sois vostre pere, et que vous soyez mon fils. Certes, je ne scaurois refuser mon consentement à vos desirs; mais usons un peu d'un temperament, je vous supplie, qui m'oste le blasme d'estre un peu trop facile en un sujet où il y a danger d'outrecuidance.

Les freres aisnez succedoient aux peres anciennement dans les familles, et estoient comme vice-peres de leurs freres, de sorte que c'estoient des freres-peres et des peres-freres; et les puisnez estoient des enfans-freres et des freres-enfans. Or sus, soyons comme cela : il est vray, l'affection que j'ay pour vous tiendra rang, puisqu'il vous playst, de paternelle, à cause de sa force et constance; et de fraternelle, pour sa confiance et priuauté : et comme que ce soit, la charité esgale ceux qui l'ont, avec tant d'art, qu'ils sont entre eux freres, peres, meres, enfans. Or, c'est cela dont vous me parlez, mon tres-cher frere : c'est pourquoy je vous diray encore mon tres-cher fils, et mon tres-cher pere encore; et moy, ne pouvant sans prejudice du porteur escrire plus longuement, je demeureray d'un cœur paternellement fraternel, vostre, etc.

M CLXVIII.

S. François de Sales, au Pere Airand,

Recteur du college de la Compagnie de Jesus, à Dole, son condisciple.

Tesmoignages d'amitié.

Mon Reverend Pere, j'ay receu en Beauce l'honneur de la lettre que M. Favreau et M. Dathame me rendirent de vostre part; car, outre la douceur que je prens à ramentevoir le tems auquel nous estions compaignons d'eschole, vos merites me font grandement estimer tous les tesmoignages qu'il vous playst me donner de vostre bien-vueillance, laquelle je vous conjure de vouloir bien me continuer par vostre amitié, bien ayse de sçavoir que vous soyez arresté en nostre voysinage, sous l'esperance que par ce moyen il se pourra bien faire que j'aye encore un jour le bon-heur de vous revoir; et cependant je cheriray de tout mon cœur tout ce qu'il vous playra de me commander, comme je fay le sujet d'avoir soing plus particulier de ces deux damoiselles, desquelles l'une, mademoiselle Favreau, est desjà voislée, et l'autre le sera soudain que je seray de retour d'un voyage que je veux faire à Thonon; et espere que l'une et l'autre donneront et recevront reciproquement de l'edification et consolation en la congregation en laquelle elles ont esté appellées, puisqu'à ce commencement Dieu leur en donne de si bonne heure. Playse à la divine Bonté de vous conserver et prosperer de plus en plus en son saint service, et je suis de tout mon cœur, mon Reverend Pere, vostre, etc.

M CLXIX.

S. François de Sales, à un Amy.

Il le felicite sur le restablissement de sa santé, et luy fait part de quelques nouvelles.

MONSIEUR, je louë Dieu de ceste nouvelle santé, le retour de laquelle vous m'annoncez par vostre lettre du 6 decembre, avant que j'aye eu au-

cune sorte d'avertissement de vostre maladie. Veuillez ceste bonté du Seigneur qui vous a esté propice et à moy, en vostre guerison, nous favoriser longuement de sa durée, et d'une constante consolation en ceste sainte et douce amitié qu'elle a establee entre nous. Que si je sçavois que mes lettres eussent quelques secrettes vertus pour vous donner un bon portement, ainsy que vostre affection vous le fait estimer, croyez, Monsieur, que j'en escrirois jour et nuict; et ne vous escriis point d'autre encre que celuy de mon sang, pour marque des caractères si aymables et precieux, lequel les effects me seroient si chers et desirables. Ce grand Dieu, devant lequel je suis journellement, offrant la divine hostie de propitiation, sçayt bien qu'en ce tems-là je luy nomme tousjours vostre nom avec l'humble recommandation. Si cela, comme je n'en doute point, a la force d'attirer les benedictions divines de son sein paternel, je veux esperer qu'il vous en comblera.

M. de Granger est allé, comme je pense, en Languedoc, sans passer icy où nous l'attendions, plus pour apprendre les particularitez des graces et traicts de vostre faveur, que pour autres raysons, bien que je sçay qu'elles sont grandes.

Ce que j'avois preveu de la volonté de Monseigneur de Nemours, touchant son hostel, s'est treuvé plus que veritable; car, oultre ce que j'avois consideré, il y a de plus qu'il n'est nullement hors d'occasion d'aller peut-estre plus tost que je ne pense à Paris, vous pouvez bien penser pourquoy; mais je dy cecy entre nous deux. Son Altesse luy a promis derechef d'effectuer le maryage, ou devant caresme-prenant, ou apres Pasques: le tems d'apres Pasques peut estre bien long.

M CLXX.

*S. François de Sales, à M. Montenet, Procureur fiscal
à Salins.*

Marques d'amitié et de consideration particulieres.

Annessy, 21 mars 1630.

MONSIEUR, ceste bonne sœur Jeanne m'a souvent dit que vous conserviez tousjours quelque sousvenance de moy, continuant à me faire ainsy que vous me promistes la derniere fois que j'eus le bien de vous voir. Et j'ay un si grand plaisir de sçavoir cela, que je n'ay pas voulu laisser partir ceste sœur Jeanne sans luy donner ce billet, par lequel je vous remercie de tout mon cuer, et vous asseure que reciproquement je vous honnore passionnement, et voudrois bien estre si heureux que de vous rendre quelque service. Mais cependant je vous souhaite toute sainte benediction, et à Mademoiselle Montenet vostre femme, que je salue cordialement; et suis, Monsieur, vostre tres-humble, etc.

M CLXXI.

*S. François de Sales, à un Gentil-homme demeurant
à Paris.*

Il le remercie d'une lettre qu'il avoit receu de luy, pleine de tesmoignages de bien-vueillance.
1630.

MONSIEUR, je garde tousjours et regarde souvent la lettre que M. le president Fabre, mon frere, m'apporta de vostre part. Je la garde parce que

c'est le seul tiltre par lequel je vous puis demander l'estroicte bien-vueillance qu'elle promet. Je la regarde pour y voir ceste mesme bien-vueillance si courtoisement despeincte, que je ne la sçaurois voir ailleurs avec plus de douceur et plaisir. Rencontrant donc ceste commodité d'envoyer des lettres à Paris au jour anniversaire de celuy auquel vous me fistes l'honneur de m'escire la vostre, j'ay voulu vous en rafraischir la memoire et vous supplier de me continuer tousjours ceste mesme l'aveur qu'il vous pleust me tesmoigner. Je regrette tousjours de n'avoir eu autant de bonheur pour la cognoistre pendant que je fus à Paris, comme j'ay de devoir maintenant à la recognoistre : ce que je fay avec toute la sincerité d'un homme, duquel vous avez entierement acquis le service et volonté, comme je vous supplie de croire et de nourrir ceste amitié, que vostre seule bonté a fait naystre pour m'en favoriser; tandis que de mon costé je prieray Dieu qu'il vous comble de ses graces et demeureray inviolablement.

M CLXXII.

S. François de Sales, à un Seigneur de la Cour.

Le Sainct Iny marque une grande tendresse meslée de respect.

Febvrier 1621.

IL est vray, Monsieur, je veux desormais cherir Vostre Grandeur si fortement, fidellement et respectueusement, que le meslange de la force, de la fidelité et du respect fasse le plus absolu amour et honneur qui vous puisse jamais estre rendu par homme quelconque que vous ayez provocqué; en sorte que le tiltre de pere dont il vous playst me gratifier, ne soit ny trop puissant ny trop doux, pour signifier la passion avec laquelle j'y correspondray.

Dieu par apres, la consideration duquel a donné nayssance à ceste si grande lyaison, la benyra de sa sainte grace, affin qu'elle soit fertile en toute consolation pour l'un et l'autre des cœurs, qui ensemblement l'un par l'autre, et l'un en l'autre, ne respirent, parmy ceste vie mortelle, que d'aymer et benir l'eternité de l'immortelle, en laquelle vit et regne la vie, hors de laquelle tout est mort. Et que veux-je au ciel et en la terre, pour mon tres-honoré fils et pour moy, sinon de vivre à jamais de ceste vie des enfans de Dieu?

Ce n'a rien esté, ou presque rien, ce petit mespris que l'on m'a fait, et je dy de bon cœur, avec S. Etienne : *Seigneur, ne leur imputez pas ce peché, et j'adjousterois volontiers, si j'osois, parce qu'ils ne sçavent ce qu'ils font.*

Nous avons icy nostre Monseigneur de Chalcedoine, lequel, ou je suis trompé, ou il reparera beaucoup de fautes que j'ay faites en ma charge, où je confesse que j'ay failly en tout, hormis l'affection; mais ce frere est d'un esprit zelé, et, ce me semble, brave homme pour reparer mon meschef.

Je suis bien ayse que nos filles de Sainte-Marie soient en leurs monasteres; ce ne sera pas un petit attraict à plusieurs ames pour se retirer du monde, puisque l'on est si miserable en ce siecle que l'on ne regarde pas tousjours le celeste Espoux au visage, ains à ses agencemens exterieurs, et que souvent nous estimons les lieux plus devotieux que les autres, à cause de leur forme.

M CLXXIII.

S. François de Sales, à M. Magin, marchand à Ammessy.

Il le remercie de luy avoir rendu des lettres des religieuses de la Visitation de France, qu'on luy avoit adressées, et des nouvelles qu'il luy apprend de ce royaume. Il luy recommande un jeune garçon pour luy trouver une condition. Il dit que les Genevois ont eu tort de prendre ombrage d'une chasse que le prince Thomas estoit venu faire en leur voyage.

MONSIEUR, je vous remercie du soing qu'il vous a plu de prendre pour me faire avoir des lettres que les sœurs de la Visitation vous ont adressées, comme encore de la variété des nouvelles du monde, que je prie Dieu de nous vouloir donner de jour en jour meilleures pour la prospérité du christianisme, et en particulier pour celle du roy et du royaume.

Je sçay que ce jeune garçon estant de ce pays, et assez bien conditionné, trouvera en vous une affection charitable, pour, s'il se rencontre, estre logé à quelque service. Mais les amys et parens ayant désiré que je vous le recommandasse, je le fay volontiers, avec esperance que vous ne le prendrez pas à importunité, puisque ceste mienne recommandation, comme toutes les miennes, se fait tousjours avec la condition et reserve que vous n'en ayez aucune incommodité.

M. le prince Thomas, qui a logé ceans ces trois ou quatre jours passez, pour faire la chasse en ces playnes voysines, a mis, comme l'on vient de me dire, en alarme ceux de Geneve, qui ont le plus grand tort du monde de se laisser agiter par tant de vaines apprehensions, puisqu'on observe si soigneusement les derniers articles qui ont esté passez.

Je suis de tout mon cœur, Monsieur, vostre, etc.

M CLXXIV.

S. François de Sales, à M. d'Albigni, chevalier de l'Ordre de S. A., et son lieutenant-general.

Il luy recommande M. de Gremer d'Hienne, pour une place dans la cavalerie.

1603.

MONSIEUR, je vous suppliy, à mon despart de Chambéry, de vouloir donner une place eu la cavalerie au sieur de Gremer d'Hienne, que je doy affectionner pour estre nepveu de feu Monsieur l'Evesque, mon predecesseur. Vous me fistes la grace, Monsieur, de me l'accorder. Il me reste à vous en mentionner, à l'occasion qui m'a fait maintenant vous en rafraischir, la premiere supplication que je vous en ay faite, laquelle vous gratifierez, je m'en assure, non-seulement pour l'humble et entiere affection de laquelle je vous honnore, mais aussi en contemplation de ce bon prelat decedé, duquel les merites vivent devant Dieu, et en vostre sousvenance. Je supplie sa divine Majesté qu'elle vous benyisse de ses plus cheres faveurs, et suis, Monsieur, vostre serviteur plus humble. — FRANÇOIS, evesque de Geneve.

M CLXXV.

S. François de Sales, à Madame la Duchesse de Mercœur.

Le Saint recommande à la Duchesse de traiter favorablement un de ses débiteurs.

Annessy, 15 avril 1606.

MADAME, le sieur de Manigod, qui est fort bon et honneste gentil-homme, m'a conjuré de l'assister de mon intercession auprès de Vostre Grandeur, pour obtenir une grace qu'il en desire. C'est, Madame, qu'il vous playse commander à Ponsabin de ne point vouloir exiger de luy, ny le charger d'interest et accessoires, pour les sommes qu'il doit à V. Exc., sinon à la mesme mesure et qualité que Sa Grandeur en veut retirer, afin que non-seulement l'un, mais l'autre aussi participe à sa charité et liberalité, et que l'un des débiteurs use, à l'endroit de l'autre, de la debonnaireté et gratification qu'il a obtenue de son seigneur et creancier, selon l'Évangile. Et je sçay bien, Madame, combien moy-mesme je devrois rechercher des intercessions pour impetrer pardon du retardement du payement de Thorens, et d'avoir tant attendu à faire les actions de graces que je doy à V. Exc., pour la douceur dont elle use en mon endroit pour ce regard ; mais je ne puis implorer à ceste intention que la mesme bonté que le sieur de Manigod me fait implorer pour luy, et à laquelle j'auray plus ample recours à la fin de tout le payement, que je ne verray jamais sitost achevé que je souhaite ; et cependant je prieray sans cesse Nostre Seigneur qu'il multiplie ses celestes faveurs sur vostre personne, Madame, et sur celle de Madame vostre mere et de Mademoiselle, puisque je suis tres-humble et tres-obeysant serviteur de V. Exc.

(Voyez les deux lettres placées au 2^e vol., pages 259 et suiv.)

M CLXXVI.

S. François de Sales, à M. de Lambert, Baron de Ternier.

Il demande une grace pour quelqu'un.

MONSIEUR, je me suis obligé de promesse à plusieurs gentils-hommes de ce haut Faucigny de vous faire une bien humble supplication en faveur du sieur Dufresne. Mais parce que je m'en desclare fort amplement à Madame vostre femme, en l'entremise de laquelle j'ay beaucoup de confiance pour obtenir ce que je desire, je ne m'estendray par davantage à la particulariser, me devant contenter de vous supplier de tout mon cœur de me vouloir gratifier en ce sujet, qui me semble digne de vostre bonté et charité. Cependant croyez, Monsieur, que ceste assurance que je prens avec vous despend du desir que j'ay d'estre toute ma vie, comme je seray, Monsieur, vostre, etc.

M CLXXVII.

*S. François de Sales, à M. de Sainte-Catherine,
Chanoine de Saint-Pierre de Geneve.*

Il luy promet d'obliger, autant qu'il le pourra, deux personnes qu'il luy avoit recommandées.
17 decembre 1610.

MONSIEUR, voylà vostre prestre, que nous vous renvoyons de pesché. Je serviray M. d'Avully en tout ce qu'il me sera possible, notamment en l'un et en l'autre des articles que vous me marquez.

Et quant au premier, bien que je n'aye pas accoustumé d'estre pour personne es appointemens, attendu que ma qualité m'invite tousjours à la neutralité, pour penser la paix; si est-ce que, si elle le veut ainsi, je me dispenseray de lettre pour ce coup, et M. de La Roche, qui est dehors, estant venu, je luy parleray à mesme effect.

Quant au second, je pense qu'il faudra attendre qu'elle vienne icy pour voir le train de ceste congregation; affin que, selon le jour qu'elle prendra, on regarde de luy donner satisfaction, s'il se peut.

Neantmoins je veux dire que mal-ayement pourroit-on luy permettre d'avoir une fille de chambre qui ne fust pas de la mayson, mais ouy bien qu'elle fust specialement servie par une de celles qui seront en la mayson. C'est affin que tout là-dedans aille d'un train.

Certes, pour moy, je souhaiterois fort de la voir bien consolée en ceste vocation-là.

Ne me faites point d'excuses à m'escrire bien ou mal; car ne me faut nulle sorte d'autre ceremonie que de m'aymer en Nostre Seigneur, selon lequel je suis vostre, etc.

M CLXXVIII.

S. François de Sales, à un Amy.

Il luy parle d'un jeune homme qui desiroit employer la protection de ceste personne pour obtenir une place de precepteur, et le prie de l'en dissuader.

13 avril 1611.

MONSIEUR, outre que je ne scaurois pouvoir me ramentuer en vostre bien-vueillance, et ne le fasse pas, je suis bien ayse de vous donner advis comme, sur ce que M. de Charmellier, mon cousin, m'avoit dit touchant vostre desir de me voir le caresme prochain à Paris, j'ay escrit à Son Altesse; en sorte que j'espere en peu de jours avoir une response absolue, laquelle si elle est selon nostre gré, je pourray justement croire que Dieu l'aura voulu d'une volonté speciale, puisque la concurrence des affaires du monde me sera peu favorable, comme je pense. Mais pensez, Monsieur, quel contentement pour moy de pouvoir encore une bonne fois jouir de la douceur de vostre presence.

Au demeurant, j'ay avec moy un jeune homme d'eglise, neveu de M. le Reverendissime mon precesseur, qui s'est imaginé qu'à l'adventure il pourroit entrer par-delà au service de quelque jeune seigneur, pour leur instruction, et par ce moyen estudier aussi; et m'a tant pressé, sachant en quelle confiance je suis avec vous, que j'ay esté contrainct de luy promettre de vous supplier de me donner quelque advertissement, si cela pourroit estre.

Mais j'adjouste pourtant qu'encore que ce jeune homme soit de fort bonne mayson (mais mayson deschue), et qu'il ayt l'esprit fort gentil et bien étudié, si est-ce que c'est plus son jugement qui le porte à ce desir que non pas mon advis, qui est que son courage n'est pas pour entrer en laditte subjection que telle condition requiert : mais les jeunes gens devorent toutes les difficultez de loing, et fuyent à toutes les difficultez de pres.

Or, Monsieur. il me suffira, s'il vous playst, de m'escrire un mot qui le puisse aucunement desabuser ; car il est force de traiter avec luy, affin que sans ce tourment de vous prier il attende que Dieu luy pourvoye des moyens de nager à ses despens ; ce qui sera bientôt, puisque j'en vois desjà la semence paroistre sur le champ, qu'il seroit pret à recueillir dès maintenant, si la jeunesse luy eust permis d'estre aussi arresté cy-devant, comme il est resolu de l'estre doresnavant.

Monsieur, je m'interesse avec vous, et use librement de ce petit artifice en faveur de ce jeune homme, que je dois affectionner pour l'esperance qu'il donne de devoir reüssir, et surtout à la memoire que je dois à M. son oncle. Vous interpretez le tout en bonne part, comme d'un cœur qui prend toute confiance au vostre.

Nous sommes icy sans nouvelles, mais non pas sans menaces de faire beaucoup de maux à nos Eglises ; mais la protection de laquelle ils font profession de tirer leur force ne leur sera, comme j'espere, jamais donnée pour ces miserables effects. Dieu nous veuille donner la paix que le monde ne peut donner, et vous conserve, Monsieur, longuement et heureusement, selon le souhaict de vostre, etc.

M CLXXIX.

S. François de Sales, à M. de La Roche,

Conseiller d'estat au souverain Senat de Savoye, à Chambery.

Il luy recommande l'affaire de deux personnes.

15 avril 1614.

MONSIEUR mon frere, il n'est nul besoin que l'on vous recommande les œuvres pies, que vous embrassez, grace à Dieu, avec tant de charité : mais puisque M. de Vege, passant icy, a desiré que je vous supplyasse de le favoriser et sa partie d'un soing particulier pour leur accommodement, je le feray volontiers, comme parent de l'une, et amy de toutes deux. Je vous en supplie donc tres-humblement, bien ayse d'avoir ce petit sujet de vous raffraichir les offres de mon service, qui suis, Monsieur mon frere, vostre, etc.

Nostre M. le prieur de Sauvax se porte tres-bien, et sert Dieu et le prochain, catechisant és hospitaux, non sans ferveur et consolation, et non sans une sainte impatience de ne voir encore point ses desirs accomplis d'idées, pour lesquelles neantmoins il ne se despartira de vostre direction.

M CLXXX.

*S. François de Sales, à S. A. Charles-Emmanuel I^{er},
duc de Savoie.*

Il supplie S. A. de faire sortir de prison le sieur Chaperon.

Chambery, 12 mars 1612.

MONSEIGNEUR, V. A. est suppliée par le sieur Chaperon de luy vouloir donner la deslivrance de la prison, en laquelle il se treuve presentement; et parce qu'en divers voyages qu'il a fais par deçà, je n'ay jamais recogneu en luy qu'un esprit franc, candide et vrayement chrestien, et que d'ailleurs plusieurs bons religieux et gens de bien de ceste ville m'ont conjuré de le secourir de ma tres-humble intercession aupres de V. A. Ser., je la supplie en toute reverence, qu'il luy playse accorder la ditte deslivrance, tant en consideration de l'innocence du pauvre prisonnier, que les Peres Capucins attestent n'avoir aucunement cooperé à la sortie du Pere Bonaventure, seul sujet apparent de son emprisonnement, qu'en faveur de ce saint tems de caresme, auquel le divin Agneau d'innocence a si bonteusement deslivré nos ames coupables de la perdition; V. A. fera sans doute une justice charitable en cela, pour laquelle Dieu accroistra les rescompenses qu'il luy a preparées. Je prie continuellement ceste souveraine bonté qu'il luy playse combler de ses graces V. A. S., et suis inviolablement, Monseigneur, vostre tres-humble, tres-obeyssant et tres-fidelle serviteur et orateur. — FRANÇOIS, evesque de Geneve.

M CLXXXI.

*S. François de Sales, à S. A. Charles-Emmanuel I^{er},
duc de Savoie.*

Sur la mort de M. de Lambert, et sur le choix de son heritier.

Chambery, 29 mars 1612.

MONSEIGNEUR, ayant rendu quelque sorte d'assistance à feu M. de Lambert en l'extremité de sa vie, pour la consolation de son ame, selon ma vocation, il m'a conjuré de presenter ceste supplication tres-humble à V. A. C'est, Monseigneur, qu'il vous playse luy continuer l'honneur de vostre bien-vueillance, encore apres son trespas, comme à un serviteur fidelle et ancien de V. A. qui, en la vie et en la mort, n'avoit rien eu de plus entier en son ame que la tres-humble obeyssance qu'il devoit à vostre couronne; et que ne pouvant plus exercer ceste sienne affection en ce monde, il avoit fait choix du fils aîné du sieur de Chenex pour le nommer son heritier, afin qu'avec ce peu de biens qu'il luy laisse, il puisse estre eslevé et nourcy en la vertu et en la puissante inclination du service de V. A., à laquelle, oultre son originaire devoir, le nom et les armes de Lambert qu'il luy ordonne de porter, le rendront absolument hypothéqué et consacré. Ensuite de quoy il supplyoit aussi tres-humblement V. A. de recevoir ce sien heritier sous la protection de sa bonté, et de l'avoir en recommandation particuliere, affin que, croissant à l'ombre de ceste faveur, il devienne plus capable de pratiquer un jour le service de V. A. auquel il a esté dedié. M'estant donc rendu depositaire de ces derniers souhaicts de ce bon deffunct, je rends mon deposit à V. A. à laquelle il estoit adressé, la conjurant, par sa propre bonté, de despartir ce bon-heur à ce jeune gentil-homme, pour ne point

rendre vain le contentement que celui qui l'a fait son héritier prenoit en l'extrémité de ses jours, en l'esperance qu'il avoit que V. A. ne l'escondiroit point en ceste tres-humble supplication que je luy fay maintenant de sa part. Et tandis, continuant les vœux que je doy et fay pour la prosperité de V. A., je demeure, Monseigneur, vostre tres-humble, tres-obeyssant et tres-fidelle orateur et servitour. — FRANÇOIS, evesque de Geneve.

M CLXXXII.

*S. François de Sales, à S. A. Charles-Emmanuel I^{er},
duc de Savoye.*

Recommandation en faveur de M. Chaperon, qui est allé remercier S. A. de l'obtention de sa liberté.

Annessy, 18 juin 1612.

MONSEIGNEUR, apres que le sieur Chaperon a eu receu la liberté par la bonté et equité de V. A., il a voulu aller à ses pieds pour luy en porter le tres-humble remerciement qu'il en doit.

Et moy, Monseigneur, qui ay intercedé pour luy, je l'accompagne encore en ceste action de graces, et suppliant Nostre Seigneur qu'il comble de prosperité V. A., je demeure, Monseigneur, vostre tres-humble, tres-obeyssant et tres-fidelle orateur et serviteur. — FRANÇOIS, evesque de Geneve.

M CLXXXIII.

*S. François de Sales, à S. A. Charles-Emmanuel I^{er},
duc de Savoye.*

Recommandation en faveur d'un gentil-homme qui a besoin de recourir à la justice de S. A.

Annessy, 30 juin 1612.

MONSEIGNEUR, ce gentil-homme, qui a en ce pays plusieurs allyez dignes de recommandation, recourt à la justice de V. A. S. pour tirer rayson d'un homme qui est maintenant à Thurin, desjà remarqué pour desloyal, ainsy qu'on luy a fait entendre. Et bien que la justice ne soit desnyée à personne, si est-ce que, si V. A. le reçoit en sa speciale protection pour ce regard, il espere qu'il jonyra beaucoup plus tost des fruicts qu'il en pretend; et pour cela il implore sa bonté, à quoy j'adjouste ma tres-humble intercession, qui suis, Monseigneur, tres-humble, tres-obeyssant et tres-fidelle orateur et serviteur de V. A. S. — FRANÇOIS, evesque de Geneve.

M CLXXXIV.

S. François de Sales, à un Religieux.

Il luy demande une lettre de recommandation pour une damoiselle qui postuloit une place.

Annessy, 7 aoust 1614.

Mon tres-reverend Pere, oultre l'humble remerciement que je doy et fay à Vostre Reverence, pour le bon accueil qu'il vous pleust de faire à la supplication que je vous presentay, il y a quelque tems, en recommandation de la fille de M. de Lornay des Costes, j'adjouste encore mon in-

tercession à mesme intention, affin qu'il vous playse faire le billet requis au Pere Dom vicaire de Melun, qui a dit audit sieur de Lornay, que, moyennant cela, sa fille seroit assuree de sa place.

Or sus, je ne fay nulle difficulté de m'obliger à vostre bonté de plus en plus, parce que aussi bien vous doy-je desjà tout ce que je suis et puis estre, à raison de tant de faveurs que vous m'avez desparties cy-devant, et surtout pour ceste rare bien-vueillance de laquelle vous rendez tant de tesmoignages à mes amys, qu'ils m'en glorifient tous extremement; que je vous conjure de me continuer, puisque, vous souhaitant sans fin toutes sortes de saintes felicitez, je suis d'une affection tres-parfaicte, mon tres-reverend Pere, vostre tres-humble, etc.

M CLXXXV.

*S. François de Sales, à S. A. Charles-Emmanuel I^{er},
duc de Savoye.*

Il luy recommande M. d'Alemoigne, de la mayson de Matignieu,

Annessy, 15 octobre 1616.

MONSIEUR, la grande cognoissance que j'ay de la sincere et tres-fidelle affection que toute la mayson de Matignieu, et particulièrement le sieur d'Alemoigne a pour le service et obeyssance de V. A. S. me fait entreprendre de la supplyer tres-humblement de gratifier ledit sieur d'Alemoigne de l'accueil qu'elle a accoustumé de faire à ses plus assurez serviteurs. Il a ses biens au bailliyage de Gex, mais ayant succé avec le laict l'inclination et resolution de consacrer sa personne et sa vie à l'obeyssance de V. A., au peril de tous ses autres biens, estimant celuy-cy le plus grand, il en va faire l'offre et la protestation, et je l'accompagne par cest escrit comme tesmoin oculaire de la perpetuelle et invariable fidelité, et de feu son père, et de luy envers la couronne de V. A., parmy tant de divers accidens, qui ont tiré leurs biens hors de sa subjection. Dieu, par son infinie bonté, soit à jamais à la dextre de V. A. pour la conduire en toute sainte prosperité: c'est le souhaict ordinaire, Monseigneur, de vostre tres-humble, tres-obeysant et tres-fidelle serviteur et orateur. — FRANÇOIS, evesque de Geneve.

M CLXXXVI.

S. François de Sales, à S. A. Charles-Emmanuel I^{er}.

Sur le president de Sautereau.

Annessy, 18 novembre 1616.

MONSIEUR, je supplie tres-humblement V. A. de se ressouvenir de la faveur qu'il luy a pleu d'accorder à M. le president de Sautereau, sur la recommandation que Monseigneur le mareschal Desdiguieres (1) luy en a faite; et continuant d'invoquer Dieu sur V. A., je luy fay tres-humblement la reverence, comme estant. Monseigneur, son tres-humble et tres-obeysant et tres-fidelle orateur et serviteur. — FRANÇOIS, evesque de Geneve.

(1) De Lesdiguières.

M CLXXXVII.

*S. François de Sales, à M. Milletet, conseiller
au Parlement de Bourgogne.*

Le Sainct luy recommande le bon droict d'un de ses amys.

1617.

MONSIEUR mon frere, vay-je point trop souvent à vostre porte? vous importune-je point par mes si frequentes supplications? Certes, je ne doy, ny ne puis, ny ne veux manquer au devoir que j'ay à M. le marquis d'Aix, qui me fait la faveur de m'aymer tres-particulierement, et que pour ses rares qualitez j'honore parfaitement. Or, il a une affaire devant la Cour, et de bonne fortune en la chambre de la Tournelle, en laquelle vous estes; je vous supplie donc tres-humblement, Monsieur mon frere, de le gratifier de vostre appuy au soustenement de son bon droict, puisque mesme il implore mon intercession aupres de vous, sçachant le bien que j'ay d'estre advoué vostre frere.

Le voyage du Prince-cardinal de Savoye estant differé pour quelque tems, et comme je croy, jusqu'au carnaval, je suis par consequent d'autant esloigné de l'esperance que j'ay que, par quelque rencontre, ce voyage me pourra donner le bon-heur de vous voir; mais cependant je ne laisseray pas de vous avoir present à mon ame, ny de prier Nostre Seigneur qu'il vous comble, et Madame ma sœur, de toutes ses prosperitez, qui suis, Monsieur mon frere, vostre, etc.

M CLXXXVIII.

*S. François de Sales, à Madame de Valespelle
et de Villeneuve.*

Il promet à ceste dame de s'employer dans une affaire qu'elle avoit, et dont elle luy avoit envoyé des memoires.

1^{er} avril 1617.

MADAME, passant par ceste ville avec beaucoup de presse, j'ay reçu vostre lettre et les memoires de vos pretentions, dont je suis bien ayse, puisque le marquis d'Aix m'a escrit que je luy fisse sçavoir ce que vous pretendiez, et que, revenant en ce pays, il seroit tousjours bien content de voir tous les differens qu'il pourroit avoir avec vous, avec le plus de douceur et d'amitié que vous pourriez desirer. Il est vray, dit-il, qu'apres son arrest de Paris, il pensoit estre exempt d'affaires pour vostre esgard. Je luy feray donc part du memoire qui m'est laissé; et sur ses responses, je vous tiendray advertie, desireux que je seray toute ma vie de vous tesmoigner par effect que je suis, Madame, vostre, etc.

M CLXXXIX.

S. François de Sales, à M. Bouwart, avocat au Senat.

Il luy tesmoigne sa douleur de n'avoir pas réussy, par sa recommandation, à delivrer une personne d'une grande affliction; et il luy recommande ensuite une affaire personnelle.

Paris, 18 mai 1618.

MONSIEUR, respondant à la derniere lettre que vous avez prins la peyne de m'escire, je vous diray que je n'ay rien oublié de tout ce que j'ay peu pour servir le pauvre M. le collateral de Quoex en son affliction

Mais, à ce que je voy, mes remonstrances et supplications ont esté charmées par quelque esprit contraire, la force duquel Dieu a permis avoir esté plus grande. De dire d'où ce mal-heur m'est arrivé, je ne le puis qu'en devinant. Les tribulations ne seroient pas tribulations si elles n'affligeoient, et les serviteurs de Dieu n'en sont guere exemps : leur bon-heur est reservé pour la vie future; et neantmoins j'espere que le coup que M. le collateral recevra ne sera pas si grand comme l'apprehension. Monseigneur le duc de Nemours escrit à messieurs ses officiers qu'ils luy donnent advis sur la demande que je fay des protocoles du chastelain Musici, que M. Bathelly a prins et gardez jusqu'à present de son autorité. Je vous prie de prendre la peyne de les instruire de mon droict, comme encore de ne vous lasser pas à bien conduire par vos advis l'affaire que j'ay avec M. de Marcossey. Je suis cependant, de tout mon cœur, Monsieur, vostre, etc.

M CX C.

*S. François de Sales, à S. A. Charles-Emmanuel I^{er},
duc de Savoye.*

Sur Madame de Saint-Georges.

Paris, juillet 1619.

MONSEIGNEUR, j'ay veu Madame de Saint-Georges de la part de V. A., à qui elle bayse tres-humblement les mains, et luy fait la reverence avec action de graces de la sousvenance qu'elle a eue d'elle.

Vostre tres-humble et tres-obeysant orateur et tres-fidelle serviteur.
— FRANÇOIS, evesque de Geneve.

M CX CI.

*S. François de Sales, à S. A. Charles-Emmanuel I^{er},
duc de Savoye.*

Il excuse Madame de Saint-Georges de n'avoir peu, à cause de sa grossesse, accompagner la Princesse en Piedmont.

Paris, 10 juin 1619.

MONSEIGNEUR, la bonne Madame de Saint-Georges fait elle-mesme par lettre ses excuses à V. A., de quoy elle ne s'est peu mettre en chemin pour suivre Madame; mais elle n'a pas l'assurance de nommer la cause de son retardement, parce qu'elle est extraordinaire pour elle, qui n'ayant peu devenir grosse en tant d'années de son maryage, a rencontré ce contentement en celle-cy, comme plus heureuse pour la benediction des nopces; et d'autant qu'elle m'a prié de l'escire à V. A., je l'ay fait, Monseigneur, supplyant encore pour moy vostre bonté de se ressouvenir que je ne suis plus icy, dés il y a quelques mois, que pour y attendre les commandemens qu'elle me fera au retour de M. Carron, puisqu'elle me l'a ordonné; et qu'en tout je veux vivre de V. A., Monseigneur, le tres-humble, tres-obeysant et tres-fidelle orateur et serviteur. — FRANÇOIS, evesque de Geneve.

M CXCII.

*S. François de Sales, à S. A. Charles-Emmanuel I^{er},
duc de Savoie.*

Il se rappelle au souvenir de S. A.

A Paris, 28 juin 1619.

MONSEIGNEUR, bien que je n'aye aucun autre sujet d'escrire à V. A., si est-cé que, ayant prié ce gentil-homme mon amy, et qui est grandement affectionné à la mayson de V. A., de luy faire la reverence de ma part, je luy donne ces quatre lignes pour gage, et en toute humilité je demeure, de V. A., Monseigneur, tres-humble, tres-obeysant et tres-fidelle orateur et serviteur. — FRANÇOIS, evesque de Geneve.

M CXCIII.

*S. François de Sales, à S. A. Charles-Emmanuel I^{er},
duc de Savoie.*

Sur le duc de Nemours, et sur Madame de Saint-Georges.

A Paris, 4 juillet 1619.

MONSEIGNEUR, je remercie tres-humblement V. A. du soing qu'il luy a pleu de prendre de m'advertir du retour de M. Carron, et attendray cependant les commandemens qu'elle me fera pour les affaires qui regardent Monsieur le duc de Nemours, qu'on m'asseure devoir revenir icy samedy, avec Madame sa femme, que l'on dit estre grosse. Dieu, par sa bonté, prosperera parfaitement V. A., Monseigneur, s'il luy playst exaucer les vœux de vostre tres-humble et tres-obeysant orateur et tres-fidelle serviteur. — FRANÇOIS, evesque de Geneve.

M CXCIV.

*S. François de Sales, à S. A. Charles-Emmanuel I^{er},
duc de Savoie.*

Il recommande aux bontez de S. A. le collateral de Quoex, destenu à Chambéry pour la somme de mille ducats.

A Paris, 11 juillet 1619.

MONSEIGNEUR, ayant sceu la peyne en laquelle se treuve le sieur collateral de Quoex, destenu és prisons de Chambéry pour la somme d'environ mille ducats, és quels il a esté condamné par quelques-uns des seigneurs senateurs et maistres des comptes, à ce deputez specialement; assure que je suis d'ailleurs, qu'en tout ce dont il a esté chargé il n'a commis aucune faute malicieuse, ny manqué en chose quelconque à la tres-humble subjection qu'il doit à V. A., en laquelle, et luy et tous les siens ont tousjours vescu tres-fidellement; et de plus estant fidelle tesmoin, qu'en l'occasion qui se presenta en Genevois, il y a quatre ans, et luy et son frere rendirent force bons et laborieux tesmoignages de leur zele au service de V. A., je ne puis m'empescher de la supplier tres-humblement, et, si elle me permet, de la conjurer par sa propre bonté de tendre sa main secourable à cest homme de bien et d'honneur, pour le

retirer de la ruïne en laquelle son mal-heur, et non aucun forfait, le va precipiter. Il n'y a au monde personne si sage ny si juste, auquel on ne treuve quelque chose à censeur, si à toute rigueur et curieusement on espluche par le menu la suite des actions de plusieurs années; mais, Monseigneur; quand les fautes sont sans malice, sans dol, sans mauvaise intention, et de nulle consequence, la clemence des grans princes ny mesme l'equité ne permet pas à leur justice d'user d'autre correction que de celle d'une reprehension et d'un advertissement. Et surtout, Monseigneur, la debonnaireté et grandeur de courage de V. A. n'a jamais manqué de support pour les bons: qui me fait esperer que celuy-cy en trouvera encore abondamment, et que ma tres-humble supplication sera receue agreablement, comme conforme à la magnanimité que chacun admire en V. A., à laquelle souhaitant incessamment toute sainte prosperité, Monseigneur, je suis invariablement, tres-obeysant et tres-fidelle orateur et serviteur. — FRANÇOIS, evesque de Geneve.

M CXC.V.

S. François de Sales, à un Gentil-homme.

Il luy parle du desir que ce Monsieur a de se retirer du monde, et l'entretient sur une demande qu'il a humiliée à S. A.

Annessy, 27 octobre 1620.

MONSIEUR, je voy dans vostre lettre le desir que vous avez de sortir promptement du monde, auquel je ne veux nullement contredire, puisque mesme vostre retraite n'empeschera pas l'execution de vostre dessein. Mais en tout ce qui se pourra bonnement, il faut donner satisfaction au bon oncle, qui vous a tousjours aymé, et je voy que vous ne laisserez pas, estant dans l'Oratoire, de bien le contenter. Il m'escrivit l'autre jour une lettre digne certes de luy et de la forte estime que j'ay tousjours faite de sa veritable pieté. Au reste, hier au soir je receu des lettres de Piedmont par lesquelles mon frere m'escrit que Monseigneur le Prince attendoit de m'envoyer la response sur la proposition que je luy ay faite de vostre affaire, jusques à ce qu'il ayt conferé avec S. A. son pere; et qu'il aura soing de solliciter. Il faut tousjours avoir un peu de patience avec les princes, mais j'espere que tout reüssira à vostre gré, et supplie Nostre Seigneur qu'il respande de plus en plus abondamment les saintes graces sur vous, Monsieur, à qui je suis, de tout mon cœur, tres-humble et tres-affectionné confrere. — FRANÇOIS, evesque de Geneve.

M CXC.VI.

S. François de Sales, à S. A. Charles-Emmanuel I^{er}, duc de Savoye.

Il recommande à S. A. le collateral Flocard.

Annessy, 2 novembre 1620.

MONSEIGNEUR, je ne doute nullement que V. A. Ser. ne sçache qui est le sieur collateral Flocard, qui aura l'honneur de luy presenter cest escrit; mais je ne laisseray pas de rendre ce veritable tesmoignage pour luy, qu'en toutes les occurrences esquelles il a esté employé au service de

V. A., il a rendu toutes les preuves qu'on scauroit desirer, de probité, fidellité et constance, comme un vray et tres-asseuré sujet doit faire : qui me fait tres-humblement supplier V. A. de le vouloir gratifier de son bon œil; et prie Dieu qu'il la conserve et protege de ses plus saintes faveurs à longues années, qui suis, Monseigneur, vostre tres-humble, tres-obeyssant et tres-fidelle orateur et serviteur. — FRANÇOIS, evesque de Geneve.

M CXCVII.

*S. François de Sales, à S. A. Charles-Emmanuel I^{er},
duc de Savoye.*

Il met sous les yeux de S. A. la pauvreté de la mayson des enfans de Bressieu-Rouer, et recommande une affaire que ceste mayson a en Piedmont.

Annessy, 13 may 1621.

MONSEIGNEUR, la multitude des enfans, et notamment des filles, qui sont en la mayson de Bressieu-Rouer, est veritablement digne d'extreme compassion : or ils ont une pretention en Piedmont, laquelle ils sollicitent il y a long-tems, et ne peuvent en voir l'issue, qui retient toute ceste famille en langueur; et parce qu'ils ont desiré mon intercession aupres de V. A., affin qu'il luy playse d'ordonner au magistrat de leur faire bonne et brièfve justice, je la supplie en toute humilité, Monseigneur, de leur despartir ceste si juste et charitable faveur, qu'elle ne refuse à personne et que plus que nul autre je me promets de la veritable bonté et equité de V. A. Ser., de laquelle j'ay l'honneur d'estre, Monseigneur, tres-humble, tres-obeyssant et tres-fidelle orateur et serviteur. — FRANÇOIS, evesque de Geneve.

M CXCVIII.

*S. François de Sales, à S. A. Victor-Amedée, prince
de Piedmont.*

Il recommande à S. A. M. de l'Espine.

Thonon, 1^{er} juin 1621.

MONSEIGNEUR, ce porteur, le sieur de l'Espine, se treuvant accablé de la recherche qui se fait par la chambre des comptes des restats et deniers desquels feu son pere estoit demeuré debiteur et obligé, sans moyen quelconque ny esperance de pouvoir exiger lesdits restats, qui sont deus par les communes, lesquelles ont assez à faire de fournir aux charges presentes, il recourt à l'unique remede, qui est la bonté et debonnaireté de S. A. et à la vostre, Monseigneur, affin qu'il luy playse d'estre propice à son impuissance, et de le deslivrer de ceste recherche; et parce qu'il est grandement chargé d'enfans et d'ailleurs homme d'honneur, je l'accompagne de ma tres-humble supplication et recommandation aupres de V. A. Ser., de laquelle je suis, Monseigneur, tres-humble, tres-obeyssant et tres-fidelle serviteur et orateur. — FRANÇOIS, evesque de Geneve.

M CXCIX.

S. François de Sales, à Monseigneur l'Evêque de Montpellier.

Il luy parle des qualitez du prince Thomas et de sa cour. — Il luy recommande M. de Bellecombe.

Annessy, 23 may 1622.

MONSEIGNEUR, les affaires qui se sont passées au Languedoc, dès quelque tems en ça, m'ont osté les commoditez de vous escrire si souvent comme je souhaite et devois faire, et bien qu'en cela il n'y ayt point de coulpe de mon costé, je ne laisse pas d'en sentir de la penitence, puisque veritablement ce m'est une tres-grande consolation quand je puis me ramentevoir en vostre chere sousvenance, et vous rafraischir les offres de mon inviolable affection à vos services.

Nous avons icy maintenant l'honneur et le bon-heur de la presence de Monseigneur le Ser. prince Thomas, des grandes qualitez et party duquel je vous escrivis mon sentiment l'année passée; or, Monsieur de Bellecombe est l'un des principaux suivans ordinaires de S. A., et son maistre-d'hostel, actuellement servant maintenant, chevalier que je regarde avec un honneur extreme, non-seulement parce qu'il est serviteur d'un si grand prince et qu'il est de mes principaux amys, mais aussi parce que veritablement il est plein de tant de vertu et de merite qu'il est impossible de le cognoistre et ne l'affectionner pas ardemment. Or, Monseigneur, il a besoin de vostre faveur pour les affaires dont je vous envoie la note en memoire cy-joint, et je vous supplie donc tres-humblement de l'en gratifier volontiers, en sorte qu'il cognoisse que vous avez agreable mon intercession et que j'ay veritablement le bon-heur d'estre aymé de vous en la qualité que je porte de si bon cœur, Monseigneur, de vostre tres-humble et tres-obeyssant frere et serviteur. — FRANÇOIS, evêque de Geneve.

M CC.

S. François de Sales, à M. de Chantal (1),

Capitaine de 50 hommes d'armes, Chevalier de l'ordre de Sa Majesté.

Sur le maryage de son frere avec Mademoiselle de Chantal, fille du Capitaine.

1604.

MONSIEUR, j'ay bien assez de cognoissance de la grandeur de la courtoisie avec laquelle vous avez agreable le dessein du maryage de Mademoiselle vostre fille aînée avec mon frere; mais il ne m'est pas advis que jamais j'en puisse faire aucune sorte de digne recognoissance et remerciement. Seulement vous supplie-je bien humblement de croire que vous ne pouviez pas obliger de cest honneur des gens qui le receussent avec plus de ressentiment (2) que nous faysons, mes proches et moy, qui tous en sommes remplis de consolation; et bien, Monsieur, que nous soyons fort esloignez des merites que vous pouviez justement requerir pour nous faire ceste faveur et nous recevoir à une si estroicte allyance avec vous, si espererons-nous de tellement y correspondre par une entiere, sincere et humble affection à vostre service, que vous en aurez contentement. En mon parti-

(1) Beau-père de sainte Chantal. — (2) Reconnaissance.

culier, Monsieur, permettez-moy que je die que l'amitié non-seulement fraternelle, mais encore paternelle que je portois à ma petite sœur, m'est demeurée en l'esprit pour la donner à ceste autre encore plus petite sœur que, ce me semble, me prepare; et, si cela, luy donneray avec un surcroist de respect et d'estime tout singulier, et consideration de l'honneur extreme que je vous porte, Monsieur, et à M. de Bourges et à M. le President, sans y comprendre ce que je pense de la dilection que je dois à Madame sa mere, vostre chere fille. Or, j'espere que Dieu benira le tout, et se rendra le protecteur de ce project que je luy recommande de tout mon cœur, et qu'il vous conserve et comble de ses grandes graces et faveurs : c'est le souhaict perpetuel, Monsieur, de vostre plus humble et tres-affectionné serviteur. — FRANÇOIS, evesque de Geneve.

M CCI.

S. François de Sales, à son Cousin.

Il luy envoie une lettre de son oncle M. Bonvilars.

A Chambéry, le 2 avril 1612.

MONSIEUR, mon cousin, voylà une lettre de M. Bonvilars, nostre oncle, à laquelle je ne puis faire autre response que celle que vous m'ordonnerez.

Cependant je demeureray, de vous et de Madame ma cousine, tres-affectionné, plus humble cousin et serviteur. — FRANÇOIS, evesque de Geneve.

M CCII.

S. François de Sales, à Madame de La Flechere (1).

Il luy parle de la santé de M. de Charmoyssi et de quelques autres affaires.

1613.

Vous n'aurez pas si tost Monsieur de Charmoyssi, ma tres-chere fille, car il est si galleux et plein de foroncles qu'il ne peut bouger. Or, Dieu vous aydera en tout, sans doute, puisque vous avez toute vostre confiance en luy. Monsieur Bonfils est à Chambéry. Le pere commissaire vous escrit la cy-jointe, par laquelle vous verrez ce qu'il desire. Je croy bien qu'il se pourra faire que Mademoiselle de Chantal vienne quand on vestira Mademoiselle Davise, et seroit à propos de faire la veue, mais je n'ay point veu nostre Mere depuis vostre despart qu'une seule fois à la messe, et je luy parleray et vous advertiray assez à tems. Elle fait pron..... la pauvre chere Mere, et je croy qu'on l'a mise dès hyer à l'essay pour commencer tous les exercices. Je ne reçeus que hyer bien tard vostre lettre et celle de Mont-Saint-Jean; et desjà l'autre jour que nostre Mere me le fit sçavoir, je luy escrivis en un billet ce qu'il me semble estre à propos de respondre, et je croy qu'elle vous l'aura communiqué. Je vous escris par ceste mauvaise commodité qui me presse sans mercy.

Dieu soit à jamais au milieu de vostre cœur, ma tres-chere fille.

(1) Voyez pages 259 et suiv.

M CCIII.

S. François de Sales, à M. le comte de Tornon.

Sur l'accusation portée contre un de ses parens.

Annessy, 11 avril 1616 (1).

MONSIEUR, j'escriis à part ce billet, pour laisser l'autre lettre en estat de pouvoir estre monstrée à M. le marquis de Lans. Et si je ne l'avois escrite si precipitamment. j'eusse voulu qu'il l'eust envoyée ou à M. le chancelier, ou à quelqu'un qui eust entrepris de bien représenter à S. A. la malice et le venin des ennemys de nostre pauvre parent qui est là mussé comme un lievre dans *marila*, avec une forte exacte obeyssance. Chacun est scandalisé du grand pouvoir que les accusations seules ont : s'il suffit d'accuser, qui sera innocent? Ceux qui cognoissent M. de Servetti et je croy que S. E. le cognoist, scauront bien discerner de l'action d'hyer. Certes, Berthelot n'avoit que faire de s'opposer à luy en la conduite des dames; car, comme vous sçavez, c'est un gentil-homme de si bon lieu, que comme ce soit, encor le faut-il respecter : or il suffit si l'on peut faire l'office au pauvre parent, desjà banny du Genevois et serré dans une mayson seule. Pour moy, je voy tant de malice et de ruse en ses calomniateurs, et la voy si clairement que je me sens obligé de parler. Et me semble que le silence seroit peché. L'importance est que l'office se fasse..... car je m'asseure que ce matin Berthelot..... un homme, comme sçachant bien que la plus grande force de sa ruse consiste en la diligence. Si la comtesse nous envoie des bouteilles on les emplira tant, qu'il y aura un pic-qu'ardent; et si nous eussions eu des ampolons à suffisance, nous n'eussions pas oublié de vous envoyer vostre part.

Je feray tenir seurement la lettre au cousin lundy ou mardy au plus tard. J'espere avoir le bien de vous saluer, et redire que je suis, Monsieur, vostre plus humble, tres-affectionné serviteur. — FRANÇOIS, evesque de Geneve.

M CCIV.

S. François de Sales, à M. le comte de Tornon.

Il luy envoie des premisses du vin grec de Montpellier.

Annessy, 14 juin 1613.

MONSIEUR, je vous remercie de la part qu'il vous playst de me faire de vos nouvelles, que je mesnageray tousjours le plus discrettement que je pourray. Vous aurez les premisses du vin grec de Montpellier, lesquelles puisque j'avois destinées à M. le marquis de Lans, nostre gouverneur general, se rencontreront à propos entre vos mains pour luy estre données, bien que je ne veuille pas pour cela exempter de luy envoyer les secondes traittes, desquelles aussy peut-estre reciproquement vous fera-t-il part. Mes freres sont tous vos serviteurs, et se rendront tousjours pour vous suivre partout; mais voylà Bernadet qui me dit qu'il n'est plus tems pour ce coup, puisque S. E. part soudain apres disné, estant arrivée dès ce soir passé.

Je suis sans nouvelles de M. de Charmoyssi nostre cousin, et ce sont bonnes nouvelles; car, s'il y en avoit d'autres, je serois adverty. Or j'attens

(1) Ou mieux 1613 (?) : le parent en question doit être M. de Charmoyssi.

tous les jours l'ordre de sa liberté que Monseigneur de Nemours m'a promis, c'est pourquoy je ne luy envoie point, jusques à ce que je l'aye.

A ce propos, on m'a dit que le sieur Berthelot avoit fait faire des grandes plaintes contre mon frere le chevalier à S. E.; mais il se trouvera que c'est à tort, et pour des frivoleries, comme de ne le saluer pas non plus qu'il n'est pas salué de luy, et semblables choses indifferentes et dont les plaintes peuvent estre reciproques, quoyque non esgales en l'inesgalité des personnes. Nous sommes icy en occupation pour telles petites observations, et cela me tient lieu de mortifications; car en verité j'aurois bien d'autres choses à faire, qui seroient plus utiles.

Je prie Dieu qu'il vous comble de benedictions, et suis sans fin, Monsieur, vostre tres-humble serviteur. — FRANÇOIS, evesque de Geneve.

M CCV.

S. François de Sales, à M. Deshayes.

Il luy mande le desplaysir qu'il avoit receu de ce qu'on avoit accusé M. de Charmoyssi, d'avoir conseillé de donner à uno autre personne des coups de baston. . . . et de ce qu'un des freres du Sainct fut impliqué dans ceste affaire, et pensa estre mis en prison.

Annessy, 28 may 1613.

MONSIEUR, vous verrez, je m'asseure, par la lettre que M. de Charmoyssi vous escrit, comme dès le despart de M. de Charmoyssi, il a receu le desplaysir de se voir comme banny de ceste ville par un expres commandement que Son Altesse luy a fait de s'en retirer et de ne plus y venir, sur l'impression la plus fausse du monde, que M. de Nemours a receue de la part de quelques calomniateurs, que les bastonnades données au sieur Berthelot avoient esté conseillées par M. de Charmoyssi, dont mondit sieur de Nemours a entrepris le ressentiment si chaudement, que nous en sommes tous estonnez.

Et peu s'en faut que l'un de mes freres, chevalier de Malte, n'ayt esté ordonné à la prison, bien que tout le tems de la querelle il fust avec moy à Sales, seulement parce qu'il est grand amy du sieur abbé de Talloires, et qu'il l'avoit fort visité apres les bastonnades. Or neantmoins j'espere que dans peu de jours tout cela se passera, et Monseigneur de Nemours, selon sa bonté, sera marry d'avoir fait faire du mal à M. de Charmoyssi, et d'en avoir désiré à tant d'autres ses plus fidelles et affectionnez serviteurs et subjets.

Mais cependant il faut que Madame de Charmoyssi tienne bonne contenance, et ne fasse nulle sorte de plaintes qui puissent venir à la cognoissance de M. Jacob; ains que, luy parlant, elle tesmoigne une grande assurance que la bonté de S. A. et de Monseigneur de Nemours regardera bientost favorablement son mary, et sera offensée contre ceux qui luy ont voulu proucurer du mal. Ce que je vous dy, Monsieur, parce que vous pourriez mieux dire à ceste bonne dame comme elle se devra comporter que je ne scaurois le luy escrire, bien que je luy en touche un mot.

Enfin, tout nostre caresme s'est passé en nostre petite ville à nous defendre presque tous des calomnies qu'on jettoit indifferemment sur le tiers et le quart, à rayson de ses miserables bastonnades. Eusse-je pas esté mieux, si mon bon-heur eust permis l'effect de vostre volonté, et que j'eusse prêché en vostre chaire, et jouy de la douceur de vostre conversation, et de la presence de M. vostre evesque, qui est là ?

J'espere dans le mois partir pour Turin, où je feray tout ce qui me sera possible, affin d'avoir ma liberté pour l'année suivante; car le desir du bien que j'attens de vostre veue, et du rencontre de tant de gens d'honneur qui, pour vostre consideration, me recevront en vostre conversation, est extreme dedans mon cœur. La volonté neantmoins de Dieu en soit faite, et luy playse vous combler de toute saincte et vraye felicité avec Madame vostre chere digne compagne et toute vostre mayson. C'est le souhaict perpetuel, Monsieur, de vostre, etc.

Monsieur, j'escris en sursaut; c'est pourquoy je ne vous envoye pas les papiers du compte fait entre mes freres et les agens de Madame la duchesse de Mercœur, comme je feray bientost, puisque vostre bonté s'estend à vouloir en recevoir la peyne.

M CCVI.

S. François de Sales, à M. le Duc de Nemours.

Il le supplie de faire mettre à execution l'eslargissement de deux personnes, que ce prince luy avoit promis.

Annessy, 9 juin 1613.

MONSEIGNEUR, puisqu'il vous a pleu m'accorder la liberté de M. de Char-moyssi mon parent, je l'attens infailliblement de vostre bonté, laquelle j'ay desjà suppliée tres-humblement, par quatre diverses lettres, d'en avoir la memoire qu'elle a accoustumé de tenir en faveur de ses tres-obeysans serviteurs, entre lesquels je suis des plus certains. M. du Soyeret aussy est en la mesme attente, ayant escrit la lettre de la sousmission, qu'il ne peut jamais rendre assez grande, laquelle estoit desirée pour cest effect.

Je supplie donc tres-humblement Vostre Grandeur, Monseigneur, de m'exaucer pour l'un et pour l'autre, et de recevoir la multitude des plaintes qui, par artifices, pourront estre faites contre tous les sujets de ceste ville, sans prejudices des deffenses et legitimes allegations des accusez; car ainsi Dieu sera obey, et respandra, selon mon continuel desir, ses plus cheres graces sur V. G., à laquelle faysant tres-humblement la reverence, je suis en toute fidellité, Monseigneur, etc.

M CCVII.

S. François de Sales, à M. le Duc de Nemours.

Il le remercie de l'eslargissement de deux personnes, et le supplie d'accorder leur grace tout entiere en leur permettant de rentrer dans Annessy.

Annessy, 4 octobre 1613.

MONSEIGNEUR, je remercie en toute humilité Vostre Grandeur, pour la liberté en laquelle il luy a pleu remettre les sieurs de Charmoyssi et du Soyeret, selon la promesse qu'elle m'en avoit faite. Elle ne favorisera jamais homme qui vive avec plus de fidellité et d'affection à son service que moy, qui espere et attens de voir encore bientost l'accez à ceste ville ouvert à ces deux gentils-hommes: car la bonté et equité de Vostre Grandeur, Monseigneur, pressera et sollicitera son cœur à le faire, sans qu'aucune autre entremise y soit necessaire; et tandis, je supplie Nostre Seigneur qu'il respande abondamment toutes sortes de saintes prosperitez sur Vostre Grandeur, de laquelle je suis, Monseigneur, tres-humble, etc.

M CCVIII.

S. François de Sales, à M. le Duc de Nemours.

Recommandation pour un de ses parens.

Annessy, 8 avril 1610.

MONSEIGNEUR, je joins ma tres-humble supplication à celle que M. le baron de Villette vous va faire, puisque celui le bien duquel elle regarde est esgalement mon parent comme à luy. Vostre Grandeur jugera bien que je voudrois avoir un plus agreable sujet d'implorer sa bonté; mais, puisque celui-ci m'a pressé, je ne laisse pas de me confier en Elle, que je ne seray pas esconduict, selon l'honneur que j'ay d'estre advoué, Monseigneur, vostre, etc.

M CCIX.

S. François de Sales, au President Fabre.

Le Sainct se plaint à son amy d'une calomnie dont on avoit nolrcy ses freres aupres de M. le Duc de Nemours..... C'est un crime de l'aymer maintenant.....

Mars 1615.

ESTANT de retour de Sales, où j'estois allé passer les jours du carnaval, j'ay treuvé le retour de nos desjà trop vieilles tribulations, par la calomnie faite contre mes freres. Je me jouerois de tout cela, si ce n'estoit que je voy Monseigneur en cholere et indignation. Cela m'est insupportable, à moy qui ay tant d'inviolables affections à ce prince, et duquel j'ay si doucement autrefois savouré la bonté. Tant de gens faillent, tuent, assassinent, tous ont leur refuge à ceste clemence : mes freres ne mordent ny ne ruent, et ils sont accablez de la rigueur.

Quel mal-heur fait-on, ny à vous? disent les meschans. On nous ravit le bien le plus precieux que nous ayons, qui est la bonne grace de nos princes; et puis on dit : Quel mal vous fait-on? Mon tres-cher frere, est-il possible que S. G. m'ayme, qui, ce semble, prend playsir aux rapports qu'on luy fait de mes freres, puisqu'il a desjà treuvé que c'estoit ordinairement des imposteurs? Neantmoins il les reçoit, il les croit, il fait des demonstrations d'une tres-particuliere indignation.

C'est crime pour tout le monde de hayr le prochain, icy c'est crime de l'aymer. Messieurs les collateraux, gens hors de reproche, sont reprochez par autorité extraordinaire, seulement parce qu'ils m'ayment de l'amour qui est deu à tous ceux de ma sorte. Certes, mon cher frere, j'ay la gloire d'estre aymé par vous, et d'estre passionné pour vous; mais puisque mon mal-heur est si grand, pour Dieu, ne disons plus mot desormais. Dieu et nos cœurs le sçachent seulement, et quelques-uns dignes d'un secret amour.

Je vous envoye un double de la lettre que j'escris à Monseigneur; voyez si elle devra ou pourra estre donnée : car, tout extremement passionné que je suis en ceste occasion, je ne voudrois que Monseigneur se faschast; car, en somme, je ne veux plus que vous couriez fortune d'estre disgracié. Un jour viendra que de m'aymer ne fera plus reproche à personne, comme personne de ceux qui m'ayment entierement ne meritera jamais reproche.

M CCX.

S. François de Sales, à M. le President René Fabre (1).

Mesme sujet.

6 mars 1615.

MONSIEUR, j'ay passé quelques jours à Sales avec mes freres, et le saint tems de Caresme m'ayant rappellé en ceste ville, j'ay treuvé de nouveaux advis sur la calomnie faite contre mes freres, et contre moy, qui me jouerois de tout cela, si ce n'estoit que je voy le prince en cholere : cela m'est tres-sensible, parce que j'ay savouré autrefois si doucement sa bonté. Est-il possible que ce prince ayt encore adjousté foy au rapport qu'on luy a fait de mes freres, puisqu'il a desjà treuvé autrefois que ce n'estoit que des imposteurs? C'est un crime partout ailleurs de hayr son prochain, icy c'est un crime de m'aymer, et Messieurs les collateraux, gens hors de reproche, sont reprochez par autorité extraordinaire, seulement, parce qu'ils m'ayment de l'amour qui est deu à tous ceux de ma sorte. Certes, mon cher frere, j'ay de la gloire d'estre aymé de vous mais Dieu et nos cœurs sçachent seulement, car je ne veux pas que vous couriez fortune d'estre disgracié pour l'amour de moy; un jour viendra que de m'aymer ne sera plus reproché à personne.

M CCXI.

S. François de Sales, à M. le Duc de Nemours.

Le Saint luy represente librement la maniere dont les princes et les gens en place doivent se comporter lorsqu'on veut leur faire des rapports contre quelqu'un.

Vers le 4 mars 1615.

MONSEIGNEUR, la nuict est un mauvais tesmoin, et les voyages et œuvres de la nuict sont sujettes à de mauvaises rencontres, desquelles nul ne peut respondre. Mais ces pauvres gens de bien, qui estoient revenus par la grace de Vostre Grandeur, preuveront que ces nuicts ils estoient ailleurs, et seroient bien marrys d'avoir ny cooperé ny consenty à telles malices. Je n'ay point sceu d'autres insolences de leur part, parce qu'en verité ils n'en ont point fait. Monseigneur, je supplie tres-humblement Vostre Grandeur de me permettre la discrete liberté que mon office me donne envers tous.

Les papes, les roys et les princes sont sujets à estre souvent deceus par les accusations et les rapports, s'ils donnent quelquesfois des escrits qui sont esmanez par obreption et subreption : c'est pourquoy ils renvoient à leurs cours, senats et conseils, affin que, parties oüyes, il soit advisé si la verité a esté teue, ou la fausseté proposée par les impetrans, desquels les belles qualitez ne servent à rien pour exempter leurs accusations et narrez de l'examen convenable, sans lequel le monde, qui abonde en injustices, seroit tout à fait despourveu de justice. C'est pourquoy les princes ne peuvent se dispenser de suivre ceste methode, y estant obligez, à peyne de damnation eternelle.

Vostre Grandeur a reçu des accusations contre ces pauvres affligez et contre mes freres : elle a fait justement de les recevoir, si elles ne les a

(1) Cette lettre n'est qu'une variante incomplète de la précédente.

receues que dans les aureilles; mais si elle les a receues dans le cœur, elle me pardonnera si, estant non-seulement son tres-humble et tres-fidelle serviteur, mais encore son tres-affectionné, quoyque indigne pasteur, je luy dy qu'Elle a offensé Dieu, et est obligée de s'en repentir, voire mesme quand les accusations seroient veritables; car nulle sorte de parole qui soit au prejudice du prochain ne doit estre creüe avant qu'elle soit prouvée, et elle ne peut estre prouvée que par l'examen, parties oüyes.

Quiconque vous parle autrement, Monseigneur, trahit vostre ame; et que les accusateurs soient tant dignes de foy que l'on voudra, si faut-il admettre les accusez à se deffendre. Les grans princes ne remettent jamais les places, ny les charges, qu'à des gens de foy et de confiance; mais ils ne laissent pas d'estre souvent trompez: et ceux qui ont esté fidelles hyer peuvent estre infidelles aujourd'huy; comme ceux qui ont accusé ces pauvres gens peuvent, par leur deportemens precedens, avoir acquis la creance que Vostre Grandeur leur donne, laquelle ils meritent de perdre doresnavant, puisqu'eu abusant ils ont fait de si fausses accusations.

M CCXII.

S. François de Sales, à M. de Forax, gentil-homme de M. le Duc de Nemours.

Testoignages d'amitié.

1615.

Et moy, Monsieur mon tres-chere frere, je vay en esprit vous embrasser à ce retour, et vous offrir ce cœur que j'ay pour vous tousjours plus plein de toutes les affections plus sincerés qu'un frere peut avoir pour un frere extremement aymé, et presque autant aymé comme aymable. Mais, mon tres-chere frere, je ne dy pas sinon presque autant; car je confesse qu'apres que je vous ayme extremement, encore ne vous ayme-je pas assez selon vos merites. Vivez heureux, avec la benediction du fils et de la mere dont vous venez de venerer la sainte mayson. Je suis vostre plus humble serviteur, etc.

Voylà encore quatre lignes du pere, que je vay glisser dans mon paquet, parce que je desesperois, voyant ses affaires, qu'il peust les joindre: je l'avois desjà fermé, et voyci qu'il m'envoye ce billet. Bonsoir, vostre serviteur. Il est extremement tard.

M CCXIII.

S. François de Sales, à M. de Forax.

Il luy demande des nouvelles du maryage du Duc de Nemours.

18 may 1618.

MONSIEUR mon frere, quelle apparence y auroit-il de laisser partir ce porteur de mes amys et confreres, sans luy donner ces quatre mots? car ne faut-il pas, le plus souvent que l'on peut, ramentevoir ceste juste et inviolable affection plus que fraternelle que mon cœur a envers vous? Il est vray, Monsieur mon tres-chere frere, plus l'honneur et le bien de vous revoir m'est differé, plus ce sentiment va croissant en moy.

Au reste, on nous a annoncé de toutes parts le maryage de S. G.; mais j'attens que vous me le fassiez sçavoir avant que j'en tesmoi-

gne ma joye, comme je doÿ, à Sadite Grandeur, avec laquelle je me resjouyrois bien davantage, si on ne nous asseuroit pas, par la mesme nouvelle, qu'elle se resout de ne venir plus icy. Or sus, la Providence divine sçayt ce qu'elle a à faire de nous. Cependant ayez tousjours constamment, Monsieur mon frere, celuy qui, à jamais, et sans cesse et sans reserve, est et veut estre vostre. etc.

On dit tousjours que M. le cardinal fera son voyage, et que je l'accompagneray.

M CCXIV.

S. François de Sales, à M. de Forax.

Il se resjouyt du maryage de Monseigneur le Duc de Nemours.

1618.

EN somme, il est donc vray, Monsieur mon frere, que les estoiles ne sont plus en veue quand le soleil l'est sur nostre horizon, et qu'ainsy ce grand contentement que vous contemplez au maryage de Monsieur, vous vaut tellement, que nous ne sommes plus en memoire. Or sus, nous nous resjouysson, certes, avec vous, et de tout nostre cœur, de ce mesme bonheur, que nous estimons grand; mais nous avons sceu ceste heureuse nouvelle à tastons, ramassant cà et là les assurances que nous en avons, parmy le bruiet qui s'en faysoit: car, ny Monsieur, ny aucun de sa part, ny nul homme du monde se nous en a donné aucun advis. Mais Dieu soit loué, et veuille multiplier ses benedictions sur ceste sainte lyaison; et vous, Monsieur mon frere, passé ces premiers ravissement que la grandeur de vostre joye vous donne, vous vous demettez, je m'assure, à nous vouloir encore un peu gratifier de vostre bien-vueillance: cependant croyez que, quant à moy, je demeure immobile en l'affection que j'ay de vivre à jamais vostre, etc.

M CCXV.

S. François de Sales, à M. de Forax.

Le Saint donne à un de ses parens des nouvelles de sa famille.

Annesty, 2 juin 1620.

MONSIEUR mon tres-cher frere, je ravis ce moment pour vous saluer tres-humblement, et Madame ma tres-cherre sœur, ma fille, et vous affirmer que tout ce qui vous appartient icy se porte bien, et, comme je pense, encore à Turin, où, ainsy que je voy, nostre commun frere arrestera encore un mois, ou six sepmaines, affin de rendre quelque bon service à Madame apres son sacre, et que revenu icy, je puisse aller là en sa place.

Ce porteur est tousjours luy-mesme: si l'air de Paris pouvoit un peu meurir son esprit, ce luy seroit un grand bon-heur. Il m'a grandement vanté l'honneur qu'il dit avoir de vostre bien-vueillance: ce seroit bien la plus advantageousse qualité qu'il peust posseder. Si Monsieur luy fait du bien, et mesme il pretend, peut-estre s'assubjettira-t-il plus qu'il n'a fait jusqu'à present à mieux vivre.

Voylà tout; car pressé que je suis, je differe d'escrire à la bonne Mere de Chantal jusqu'à vendredy ou samedy, que je pourray prendre plus de loysir. Que si vous avez agreable de le luy faire sçavoir, elle en sera con-

solée. Aymez-moy tousjours, s'il vous playst, et vous en supplie tres-humblement, Monsieur mon frere, et croyez qu'à jamais je seray vostre tres-humble, etc.

P. S. Je vous supplie de treuver bon que je salue en ce petit bout de lettre Monsieur et Mademoiselle Ronsolet.

M C C X V I .

S. François de Sales, à M. et Madame de Forax.

Il les felicite sur le gain d'un procez. Il les encourage à bien servir Dieu, et à vivre dans une parfaicte union.

Annessy, 11 novembre 1621.

MILLE et mille benedictions à Dieu, de quoy enfin, Monsieur mon tres-cher frere, et Madame ma tout à fait très-chere sœur, ma fille, vous voylà exemps de ces facheux procez, par lesquels, comme parmy des espines, Dieu a voulu que les commencemens de vostre heureux maryage se soient passez. Monsieur de Chalcedoine, mon frere, et moy en avons fait un petit feu de joye, comme participant à tout ce qui vous regarde.

Or sus, bien que vostre grossesse vous incomode un peu sensiblement tous deux, ma fille qui la sent, et mon tres-cher frere qui la ressent, il me semble toutesfois que je vous voy tous deux avec deux cœurs si contens et si courageux à bien servir Dieu, que ce mal mesme que vous sentez et resentez vous console, comme marque que, n'ayant pas exception entiere de toute affliction en ce monde, vostre parfaicte felicité vous est reservée au ciel, où je m'asseure que vous avez vos principales pretentions.

O mon tres-cher frere! continuez à bien souslager par vostre ayable presence ma tres-chere fille. O ma tres-chere sœur! persevererez à bien lyer mon tres-cher frere à vostre cœur; car, puisque Dieu vous a donnez l'un à l'autre, soyez donc bien tousjours comme cela, et croyez bien tous deux que je suis de l'un et de l'autre, mon tres-cher frere et ma tres-chere fille ma sœur, tres-humble, etc.

P. S. Je vous prie de saluer chèrement de ma part Mademoiselle de La-moignon. S'il vous arrive quelque commodité, mon tres-cher frere, de voir Madame de Soret, je vous supplie de me ramentevoir en sa chere et sainte bien-vueillance.

M C C X V I I .

S. François de Sales, à un Oncle.

Il le console sur la mort de sa fille, qui avoit esté tuée d'un coup de tonnerre.

Annessy, le 16 janvier 1620.

MONSIEUR mon oncle, il me semble que je voy vostre esprit doublement affligé pour le trespas de Mademoiselle ma cousine, et pour la façon d'iceluy : car moy-mesme, à la verité, ay eu ce double sentiment. Mais pourtant, bien que la douleur ne puisse pas estre sitost tout à fait appaysée, nous devons neantmoins l'adoucir le plus qu'il nous sera possible, par toutes sortes de bonnes et veritables considerations.

Or, qu'elle soit trespasée, c'est un accident si commun, si general et si inevitable, que ce seroit ne cognoistre pas ce que vous estes, et la

fermeté de vostre consolation en cela. Et quant au reste, ce sont les precedentes dispositions au trespas, et non les circonstances d'iceluy, qui sont en effect considerables. Ceste chere fille estoit bonne et vertueuse, et, comme je m'asseure, elle hantoit les saints sacremens, et par consequent estoit tousjours bien disposée, au moins suffisamment pour se conserver en la grace de Dieu ; c'est pourquoy son trespas n'a peu estre que bon, non plus que celuy de Simeon Stylite, que la foudre et le feu du ciel tua sur la colonne.

Il faut entrer dans ceste admirable providence de Dieu, et s'accoyser en ses ordonnances, avec une sainte confiance qu'elle aura eu soing de ceste bonne ame, qu'elle aura peut-estre purifiée en ce feu, pour luy eviter celuy du purgatoire.

En somme, il faut donner (acez) aux afflictions dedans nos cœurs ; mais il ne leur faut pas permettre d'y sejourner. Dieu, vostre bon ange, et la sagesse que vostre longue experience vous a acquise, vous suggereront mieux tout cecy que je ne sçaurois dire : mais je le dy pour vous tesmoigner qu'apres avoir contribué mes prieres à vostre consolation et conservation, je voudrois bien y dedier tout ce qui seroit en mon pouvoir, puisque, ayant le bien et l'honneur de vous estre si proche, j'ay encore le devoir, avec une tres-sincere volonté, Monsieur mon oucle, d'estre à jamais vostre, etc.

M CCXVIII.

S. François de Sales, à Madame la Duchesse de Nemours.

Il la prie de s'interessar aupres de M. le Duc son espoux, pour faire expedier des despesche pour la continuation des bienfaits de S. G. à la veufve et au fils de feu M. de Charmoy, et pour deux autres graces en faveur de deux de ses amys.

Annessy, 12 avril 1620.

MADAME, je pense que Vostre Grandeur aura bonne sousvenance que donnant advis à Monsieur de la mort du feu sieur de Charmoy, je le suppliy tres-humblement de continuer sa grace et ses bienfaits à la veufve et au fils du deffunct ; ce que S. G. m'accorda avec une tres-grande demonstration de sa volonté et inclination à cela, et V. G., Madame, ajouta sa toute-puissante faveur à ma recommandation. Maintenant donc, renouvelant ma supplication, je recours derechef à ceste mesme gratification qu'il pleut à V. G. de tesmoigner, affin qu'il luy playse d'en commander les despesches, comme aussi ceux de deux autres graces que je demanday à Monsieur pour deux autres de mes amys ; puisque, si je ne me trompe, l'une est de justice, pour reparation d'un tort fait à un gentil-homme nourry et envieilly au service de Monsieur ; et l'autre est de pieté, pour l'assouppissement d'un procez que les gens de S. G. ont avec deux filles pupilles ; et je me garderay fort bieu de jamais rien demander, ny mesme desirer de vostre bonté, Madame, ny de celle de Monsieur, qui ne soit selon les loyx de l'honneur et bon-heur que j'ay d'estre de V. G., Madame, le tres-humble, etc.

M CCXIX.

S. François de Sales, à Madame des Grilles, sa parente

Il luy donne advis qu'il a parlé à un de ses amys d'une affaire qu'elle avoit avec luy pour des interests temporels. Il luy conseille de la terminer à l'amyable par arbitres.

VOYLA des lettres qui m'ont esté rendues aujourd'huy, les unes venant de Chambéry, les autres venant de Bourgogne. Vous m'excuserez, s'il vous playst, ma tres-chere fille, si celle de Monsieur de..... est ouverte, ça esté sans malice quelconque que je l'ay fait.

Au demeurant, je parlay à M. de Traverney assez longuement et doucement de vos affaires. Il me dit qu'à son advis vous vous trompiez grandement en l'estime des biens de feu Monsieur vostre pere, et qu'il se treuveroit que vous auriez esté proportionnée tres-suffisamment. Or la conclusion neantmoins fut qu'il se sousmettroit à ce qui en seroit advisé par tels arbitres et amys que l'on jugeroit convenable de choysir pour vuidier les pretentions d'eux et de vous à l'amyable, qui est en somme le bon mot; oultre que vrayement il ne tesmoigna nullement de trouver mauvais vostre recherche. Mais à vostre venuë, qui sera peut-estre bientost, nous en parlerons plus amplement.

Cependant, ayez tousjours sousvenance de la sainte tranquillité et douceur du cœur, et de la parfaite remise de nos affections en la sainte providence de Dieu, à laquelle je vous supplie me recommander, ma tres-chere fille, comme vostre plus humble parent et serviteur, etc.

M CCXX.

S. François de Sales, à Madame de Traverney.

Sur des affaires de famille.

17 febvrier 1622.

MADAME ma tres-chere fille, j'ay loué Dieu de vostre santé et du contentement que Madame la comtesse de Saint-Maurice vous a donné et à tous ceux qui l'honnorent, par sa grosseesse, et si mes vœux sont exaucez, il reüssira à la parfaite jouyssance du fruit que vous en desirez.

Quant aux papiers que vous avez desirez de mes freres, pour les affaires qu'ils ont eues avec feu M. de Traverney, puisque ils ne les trouvent pas, il vous playra d'en faire dresser telle declaration pour l'acquit, que vostre conseil jugera convenable, et ils la passeront, vous suppliant de croire que l'esgarement a esté fait sans dol ny dessein, par seule inadvertance. Et pour la cedula des interests, remise à M. Rolland, quand il sera revenu de Paris où il est allé prendre Madame de Chantal pour l'accompaigner à son retour, je la luy feray chercher, et en tout je m'essayeray de vous tesmoigner que c'est de toute mon affection que je suis à jamais, Madame, vostre tres-humble et tres-fidelle compere et serviteur. — FRANÇOIS, evesque de Geneve.

M CCXXI.

*S. François de Sales, à S. A. Charles-Emmanuel I^{er},
duc de Savoie.*

Il remercie S. A. du jugement favorable qu'elle avoit porté sur luy lorsqu'on donna la nouvelle que Monseigneur de Granier estoit en danger de mort.

Avant 1602.

MONSEIGNEUR, je remercie tres-humblement V. A. du favorable jugement qu'elle a fait de moy dernièrement, quand la nouvelle se donna que Monseigneur le Rev^me Evesque de Geneve estoit en danger de mort, et sçachant que cest heur (1) de comparoistre en vostre memoire en une si honorable occasion ne peut partir que de la bonté de V. A., qui aura peut-estre esté persuadée qu'il y ayt quelque suffisance en moy proportionnée à ceste sienne faveur; et je loue Dieu neantmoins qui a donné à V. A. ceste resolution de vouloir proucurer des bons pasteurs à vostre peuple : car, encore que je sois le plus indigne de tous ceux qu'elle pouvoit se reduire en sousvenance, si est-ce que l'intention droicte de V. A. ne laisse pas d'en estre tres-recommandable. J'ay escrit desjà à V. A. des necessitez du Chablais, et quoyque je ne doute point que le zele dont N. S. a eschauffé son cœur, ne luy en tienne tousjours la memoire fraische, si ay-je prié M. le baron de Chevron de la luy représenter.

Je prie la divine Majesté qu'elle confere et conserve toute benediction à V. A., de laquelle je suis, Monseigneur, tres-humble et tres-obeysant serviteur et subjet (2).

M CCXXII.

S. François de Sales, à un Gentil-homme en dignité.

Il le prie de faire en sorte que, dans le traité avec la republique de Geneve, on n'oublie point de stipuler, en faveur de la cathedrale de Geneve, la jouyssance de ses biens qui sont dans les Estats du duc de Savoie.

MONSIEUR, il pleut à S. A., il y a quelque tems, depuis ces guerres, desclarer pour l'Eglise de ce diocese estre de son intention et playsir que tous les biens qui se treuveroient en ses Estats avoir esté de l'Eglise anciennement, devant que Geneve eust chassé les ecclesiastiques, retournassent à l'Eglise, comme vray patrimoine de Jesus-Christ; ce qui a fait que le Chapitre de Saint-Pierre, ayant esté advisé qu'il se devoit tenir quelque journée à Turin touchant ce bailliyage et autres affaires, il a prins resolution en l'assurance de vostre zele et pieté, de vous supplier tres-humblement de leur faire aumosne de vostre credit et intercession en cest endroit, affin que. si le cas de quelque restitution de pays escheoit en traité, ils ressentent le profit de la devote intention de Sadite Altesse, et que les biens qui se treuveront avoir esté dudit Chapitre au tems de la subversion de Geneve leur soient restituez.

Ils vous supplient donc, Monsieur, tres-humblement tous en general, et moy en particulier comme ayant cest honneur d'estre prevost en leur

(1) Ce bonheur. — (2) Cette lettre et la suivante appartiennent à la 2^e Partie.

compagnie, de prendre ceste leur affaire en main, se promettant que si la bonne intention de S. A., dressée sur la pieté de la cause, est aydée de vostre laveur et autorité, elle sortira son effect avec grand merite de Sadite Altesse, qui nous aura remis nostre pain en la main, et de vous, Monsieur, qui nous aurez proucuré ce bien, duquel je puis vous asseurer avec verité que nous avons bon besoin, pour s'estre la pauvreté de ceste Eglise cathedrale de trente chanoines quasy tous gentils-hommes ou gradez, fort rengregée par ces guerres, sans avoir voulu jamais diminuer aucune chose de ce qui s'observoit pour la decoration du service divin.

Vous supplyant donc nous avoir pour recommandez, nous recommanderons de toute nostre devotion vostre santé et prosperité à Nostre-Seigneur, et demeurerons obligez à jamais de prier plus particulièrement sa divine bonté qu'elle vous comble de ses benedictions. Et pour mon regard, Monsieur, continuant en la condition de M. de Boisy, mon pere, je demeureray vostre tres-humble serviteur.

M CCXXIII.

S. François de Sales, à M. le Duc de Nemours.

Lettre de recommandation pour un sieur de la Pesse, precedemment attaché au service du Duc.

Annessy, 21 juillet 1604.

MONSEIGNEUR, j'attens de jour à autre le despart de M. de Varenne, pour vous envoyer le certificat de l'exécution fidelle du vœu que Vostre Grandeur m'avoit confié pour Nostre-Dame de Lorette. Mais cependant, M. de la Pesse m'ayant communiqué la pretention qu'il a de perseverer au service qu'il a exercé cy-devant en vostre conseil de ce pays, je me sens obligé de recommander à Vostre Grandeur sa tres-humble supplication, non-seulement parce qu'il est fort homme de bien, mais parce qu'il s'est tres-affectionnement employé dans sa charge en tems difficile, et pour des occasions esquelles on ne pourroit pas nyer qu'il ne fallust du zele et du courage; et peut-on dire que sans la fermeté et la diligence de M. le collateral Flocard, son beau-frere, et la sienne, le sieur Bonfils, qui avoit une grande industrie et un grand support, ne fust jamais venu au compte auquel l'autorité de Son Altesse l'a reduict; et par ce, Monseigneur, que je suis tesmoin d'une partie du soing que ledit sieur Flocard et le sieur de la Pesse ont eu pour cela, je ne fay nulle difficulté d'interceder maintenant en ce sujet, auquel il me semble que Vostre Grandeur doit tesmoigner le gré qu'elle scayt à ses serviteurs quand ils luy ont rendu de bons services; laissant à part que la tranquillité et l'assurance des serviteurs anime et tient en ordre les affaires, comme les mouvemens ont accoustumé de les embarrasser; et je supplie tres-humblement Vostre Grandeur de croire que je luy propose mes sentimens avec fidelité et sincerité, n'ayant aucun interest en toute ceste affaire que celui de son service et du repos de ceux qui y sont et s'y employent utilement. Je me promets de Vostre Grandeur ceste creance, selon vostre bonté, Monseigneur, etc.

M CCXXIV.

*S. A. Charles-Emmanuel I^{er}, duc de Savoye,
à S. François de Sales.*

S. A. prie saint François de negocier un accommodement entre la comtesse de la Forest et la baronne de Ternier.

20 mars 1606.

TRES-REVEREND, tres-cher, bien-aymé et feal conseiller, et devot orateur, il y a un procez fort affectionné entre la comtesse de la Forest et la baronne de Ternier, lequel nous desirerions d'assoupir et mettre ces deux sœurs de bon accord ensemble. Et nous ayant semblé vostre presence à Chambéry occasion fort propre pour les y disposer, nous escrivons à M. d'Albigoy de reprendre le traité qu'il en a desjà cy-devant commencé, lequel, aydé de vos bonnes exhortations, nous voulons croire qu'il produira le fruit que nous desirons. Vous nous ferez tres-grand playsir de vous y employer avec la charité que requiert une si grande passion, pour la convertir en un amour tel qu'il doit estre entre deux sœurs. Et n'estant ceste pour autre, prions Dieu vous avoir en sa sainte garde.

M CCXXV.

S. François de Sales, à M. le Duc de Nemours.

Il le conjure, par les raysons les plus pressantes, de ne pas s'esloigner long-tems de la Savoye, qui avoit besoin de son secours dans une guerre dont elle estoit affligée.

Annessy, 6 novembre 1614.

MONSEIGNEUR, les lesmoignages de la bien-vueillance en mon endroit qu'il pleut à Vostre Grandeur de me donner à son despart de ceste ville; la pieté qu'elle pratiqua, demandant la benediction celeste à cest indigne pasteur; la naturelle inclination fortifiée de plusieurs obligations que mon ame a tousjours saintement nourries envers vostre bonté, Monseigneur, tout cela, et plusieurs autres considerations que ma fidelité me suggeroit, me toucha vivement au cœur, et ne sceus m'empescher d'en rendre des signes à ceux que je rencontray sur le champ, apres avoir perdu de veue Vostre Grandeur.

Ceste touche, avec quelque sorte d'esperance que Vostre Grandeur me commanda de conserver de son prochain retour, m'ont fait penser plus d'une fois aux raysons qu'elle avoit de revenir, pour aggrandir ce reste de consolation qu'elle m'avoit laissé, me signifiant que la privation de sa presence ne seroit pas de si longue durée, ains beaucoup plus courte que nostre desplaysir ne nous faisoit imaginer.

Et j'ay treuvé, Monseigneur, que c'estoit le vray service de Vostre Grandeur qui requeroit vostre retour, et non-seulement le general desir de tous vos tres-humbles sujets, qui prendroient sa presence à souslagement, apres beaucoup de peynes qu'ils ont souffertes. En verité, Monseigneur, vous ne recevrez jamais des affections si fidelles en lieu du monde, comme vous ferez icy, où elles nayssent avec les hommes, vivent avec eux, croissent sans bornes ny limites quant et eux envers la mayson Serenissime de Savoye, de laquelle les princes se peuvent vanter d'estre les plus respectueusement aimez et amoureusement respectez de tout le monde par leurs peuples; benediction en laquelle Vostre Grandeur a la part qu'elle a peu voir et remarquer en toutes occurrences.

Icy Vostre Grandeur a sa mayson paternelle, et sans comparayson beaucoup mieux accompagnée des commoditez requises à son sejour que pas une des autres, puisqu'elle y peut fournir sans les autres, et pas une des autres sans celle-cy.

Que si j'osois dire mes pensées sur les autres sujets que Vostre Grandeur auroit de revenir, je luy marquerois le desir ardent que Son Altesse Serenissime a eu qu'elle demeurast, auquel Vostre Grandeur correspondant par son retour, c'est sans doute qu'elle l'obligeroit, non-seulement à perseverer en l'amour plus que fraternel qu'elle a tousjours protesté envers icelle, mais elle en accroistroit extremement les causes, et par consequent les effects.

Je luy marquerois encore, qu'en cas que la guerre que Son Altesse Serenissime a sur les bras se rendist plus active, et qu'elle passast jusqu'à quelque ardeur, ce que Dieu ne veuille, Vostre Grandeur, comme je pense, ne pourroit alors retenir son courage, qu'il ne la rapportast à la deffense de ce sang, de ceste mayson, de ceste couronne, de cest Estat dont elle est, et en quoy elle a tant de part et tant d'interest, et où manifestement vostre reputation, Monseigneur, presseroit vostre courage, si vostre courage grand et bien nourry ne prevenoit toute autre consideration, voir mesme celle de la reputation.

Et donc Vostre Grandeur ne seroit-elle pas infiniment marrye de se trouver tant esloignée de Son Altesse et de ses Estats? Elle a voyrement commandé que le sieur de La Grange fist passer ses troupes de là les monts, qui est un bon tesmoignage de la perseverance de Vostre Grandeur au devoir qu'elle a envers Sadite Altesse. Mais d'en esloigner sa personne, tandis que la fiebvre de la guerre est en ses Estats, et qu'on ne sçayt si Dieu permettra que nous y voyions arriver des acez perilleux, je ce sçay, Monseigneur, ce que l'on en pourra juger au prejudice de l'affection que je sçay bien neantmoins estre immuable dans vostre cœur.

Je dirois encore qu'estant icy pendant que ceste guerre durera, quoyque Vostre Grandeur ne fust pas dans l'armée, l'ennemy auroit tousjours opinion, ou qu'elle iroit en tems de necessité, ou qu'elle prepareroit de nouvelles forces pour assister Son Altesse; et ces pensées ne pourroient estre que fort utiles aux affaires d'icelle. Que si Vostre Grandeur se retire plus loing en un tems d'orages, certes, cela ressentira un abandonnement absolu du pilote et de la barque, à la conservation de laquelle toute rayson humaine et divine oblige Vostre Grandeur, et laissera un certain sujet de plainte à tout cest arbre dont vous, Monseigneur, estes une branche; à laquelle je ne sçay ce que l'on pourra respondre.

Je proteste, Monseigneur, que je n'en pensois pas tant dire; mais, écrivant, la chaleur de ma fidelité envers Vostre Grandeur m'a emporté au delà des limites que je m'estois proposées. Car enfin, je suis pressé de la crainte que le souvenir de cest abandonnement de Son Altesse en un tel tems ne soit pour durer longuement et pour servir de motif à quelque reciproque separation, qui ne pourra jamais estre avantageuse, et pourra en cent occasions estre desavantageuse à Vostre Grandeur: au moins ne manquera-t-il pas d'esprits qui la conseilleront, et peut-estre avec tant de couleurs et d'artifices, qu'ils la rendront probable.

Si la fidelité de ce porteur, mais surtout la bonté de Vostre Grandeur, ne me donnoit assurance, je n'aurois garde d'envoyer une lettre écrite avec ceste liberté; mais je sçay d'un costé qu'elle ne sera point es-

garée, et d'ailleurs qu'elle ne sera leue que par des yeux doux et benins envers moy, qui aussi l'escris ainsy, Dieu tout-puissant me soit en ayde, sans en avoir communiqué le dessein qu'à deux des tres-humbles et fidelles serviteurs, sujets et vassaux de Vostre Grandeur, comme aussy, si j'estois si heureux que d'estre exaucé, je n'en voudrois recevoir autre fruit que celui du mutuel contentement de Son Altesse et de Vostre Grandeur, et de la commune joye de ses peuples et de tous ses vrayes serviteurs. Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il remplisse celui de Vostre Grandeur de ses graces, et suis sans fin, Monseigneur, vostre, etc.

Oseray-je, Monseigneur, supplier Vostre Grandeur de recevoir ceste lettre comme en confession; et, si elle ne luy est pas agreable, de la punir par son exterminement, en conservant neantmoins son autheur, à cause de l'innocence et bonne foy avec laquelle il l'a escrite, en qualité d'invariable, tres-obeyssant serviteur de Vostre Grandeur.

M CCXXVI.

*S. François de Sales, à S. A. Charles-Emmanuel I^{er},
duc de Savoie.*

Il s'entretient avec S. A. des intelligences secrettes du gouverneur de Milan, pour attirer le Valais au party de l'Espagne, et du devouement des habitans à la personne de S. A.

A Thonon, le 13 decembre 1614.

MONSEIGNEUR, ayant esté ces sept ou huit jours passez en Valais pour la consecration de Monseigneur de Syon, j'ay remarqué beaucoup de bonne affection au service de V. A. S., en plusieurs de ce pays-là; mais parmy cela, j'ay apperceu que le seigneur gouverneur de Milan a des grandes pratiques pour attirer cest Estat au party d'Espagne, et a presque desjà tout gagné pour cest effect les vœux et les voyx des quatre dizains qu'ils appellent d'en haut, Rarogne, Vespia, Bringhen et Comze, qui auroient desjà fait passer leur inclination en resolution, si Monseigneur de Syon et les trois dizains d'eu bas, Syon, Sierre et Loitze ne se fussent grandement opposez pour empescher ce coup, lequel, toutesfois, il sera mal-aysé de destourner, si quelqu'un n'arrive promptement entre eux de la part de V. A., avec les provisions requises pour rassurer ces esprits-là fort esbranlez; et par ce, Monseigneur, que le Valais estant si proche de Savoie et Piedmont, ne peut estre qu'extremement utile aux affaires de V. A., quand elle en aura l'allyance et correspondance, j'ay pensé que cest advis estoit d'importance, et que je le devois donner à V. A., laquelle je supplie tres-humblement de l'avoir agreable, comme encore que je luy die que ce jeune prelat que nous venons de sacrer est de fort bonne esperance, devot, actif, de bon esprit et plus gentil que sa nation n'a pas accoustumé d'en produire, fort affectionné à V. A., et qui attendoit avec honneur un anneau episcopal, en present de Monseigneur le Prince-cardinal, ainsy qu'on luy avoit fait esperer. Et quant au capitaine Valdin, il fait par-dessus tous profession expresse d'estre tout affecté au service de V. A., à laquelle je fay tres-humblement la reverence, et luy souhaitant toute sainte prosperité, je demeure infiniment, Monseigneur, son tres-humble, tres-obeyssant et tres-fidelle serviteur et orateur. — FRANÇOIS, évesque de Geneve.

(Voyez tome VII, pages 23 et 24.)

M CCXXVII.

S. François de Sales, à une Dame.

Il fait l'esloge du prince de Piedmont, et raconte l'emprisonnement de M. Bonfils.

Anne ssy, 14 aoust 1616.

MA tres-chere fille, je vous escrivis desjà l'autre jour la lettre cy-jointe, mais l'homme qui accompagna M. de Monthouz, qui m'avoit rendu la vostre, ne vint point prendre ma lettre, que je sçache. Depuis, comme vous avez sçeu, Monseigneur le Prince vint icy, à la bonté duquel je suis infiniment obligé, et avec tout le reste du pays.

Je doy mille et mille actions de graces à la divine Providence, qui nous a donné un homme tout plein de vertu et de benedictions pour dominer un jour entre nous. Il falloit que mon cœur rendist ce tesmoignage à celui de ma tres chere fille, de la consolation que j'ay de voir ce prince tout remply de la sainte crainte de Dieu.

Vous pourrez venir icy à vostre gré, car nostre Mere n'aura point de plus grand playsir que de vous voir, et ne croy pas qu'il y ayt aucun danger en chemin; et ne faut non plus faire difficulté pour Mademoiselle de Beaufort. Mais voyez-vous, ma tres-chere fille, vous sçavez bien cela, que la Visitation est toute vostre, et nostre Mere et toutes les sœurs, et à Mademoiselle de Beaufort, ainsy que vous le jugerez à propos.

La chere niepce est si grandement consolée, que son ame est comme une petite pouponne aux mammelles de la douceur celeste. Je ne luy ay point parlé qu'une fois, il y a trois sepmaines; mais je n'ay pas laissé de cognoistre la bonté que Dieu exerce en elle. En somme, Dieu est bon, et bien-heureux est le cœur qui l'ayme.

Le sieur Bonfils a esté saisy ce soir passé, environ les onze heures, et mené prisonnier à Chambéry ou Miollans, par ordre de Monseigneur le Prince. On a, quant et quant, cachetté les coffres et son logis. Cela rendra plus mal-aysé vostre payement. Je parleray à Messieurs de la justice, pour voir ce qui se pourroit faire pour vostre payement. Ce bon-homme ne me voyoit point dés il y a quelque tems, et avoit protesté à Seyssel de ne me vouloir aymer, sans qu'il eust ny sujet ny rayson quelconque de faire telle desclaration.

C'est pourquoy, quoyque diverses fois il fust venu icy, je n'avois pas eu moyen de luy parler de vostre affaire. Hyer seulement, en passant, il me salua et moy luy. Helas! ma tres-chere fille, Dieu sçayt si je luy souhaite les biens infinis de la paix, consolation et graces du Saint-Esprit! Mais à vous, ma tres-chere fille, cela ne se peut dire, combien mon ame en souhaite, et à nostre chere sœur de Mieudry.

P. S. Je salue tres-humblement Madame la Comtesse et Mesdames ses filles et les miennes; car il faut dire ainsy.

M CCXXVIII.

*S. François de Sales, à S. A. Charles-Emmanuel I^{er},
duc de Savoye.*

Il recommande à S. A. M. de Charmoyssi.

Grenoble, 3 mars 1617.

MONSEIGNEUR, V. A. ayant fait l'honneur à M. de Charmoyssi de non-seulement l'employer, mais aussi aggreer son service, jusques à luy vou-

loir assurer la charge qu'il avoit exercée, je supplie tres-humblement vostre bonté, Monseigneur, de le faire jouir du fruit de ceste grace; en quoy bien que je sois son parent, je ne me relascherois pas de le recommander si librement, si je ne voyois que cest honneur ne luy peut meshuy manquer, sinon avec beaucoup de perte de sa resputation aupres de M. Le Grand de France, M. d'Alincourt et plusieurs autres seigneurs de voysinage qui, ayant sceu, et luy ayant tesmoigné de se resjouyr, que V. A. l'en vouloit gratifier, attribueroyent le manquement à quelque desgoust qu'il eust donné depuis en l'exercice de cest office, lequel au reste je m'assure qu'il fera dignement et au gré de S. A. et de la vostre, Monseigneur, si elle l'y établit. Je prie Dieu qu'il accroisse de plus en plus ses benedictions sur V. A., à laquelle je fay tres humblement la reverence, et suis infiniment, Monseigneur, tres-humble, tres-obeyssant et tres-fidelle orateur et serviteur. — FRANÇOIS, evesque de Geneve.

M CCXXIX.

*S. François de Sales, à S. A. Victor-Amedée,
prince du Piedmont.*

Sur la conclusion du maryage du Prince avec Marie-Christine de France, sur les vertus de la princesse, et sur le Prince-cardinal en la Cour de France.

Paris, 18 decembre 1618.

MONSEIGNEUR, en ceste generale allegresse de tout ce royaume sur l'heureuse conclusion du maryage de V. A., je ne puis ny ne doy m'empescher de rendre quelque tesmoignage de la mienne, laquelle, certes, est d'autant plus grande, que d'un costé je suis plus obligé à la bonté de V. A., et de l'autre j'ay recogneu plus particulièrement un tres-parfaict assemblage de perfections en Madame, au visage, au maintien, au parler, en la conduite de laquelle on remarque tant de traicts de bonté, de prudence, de douceur et de devotion, qu'on ne sçayt discerner laquelle de ces perfections y est plus parfaite. Et parce que la Ste Escriture dit que le mary d'une femme bonne est heureux, je puis dès à present augurer toute sorte de bon-heur à V. A. pour ce regard, et en benis Nostre Seigneur de tout mon cœur, puisque, comme la mesme Escriture nous annonce, la mayson et les richesses nous sont acquises par nos peres, mais la femme sage et vertueuse, à proprement parler, est donnée comme un precieux present de la liberalité divine.

Au surplus, Monseigneur, je ne sçaurois exprimer avec combien de grace Monseigneur le cardinal se comporte en ceste cour, et combien il est adroit à mesler la qualité de grand prince que sa nayssance luy a donnée, avec celle de tres-digne cardinal que sa profession luy fait tenir, allyant admirablement bien la franche et generale courtoysie qui est si desirée et estimée de ceste nation, avec la modestie et bien-seance qui y est si precieuse comme par tout le monde.

Ainsy donc, Monseigneur, à Dieu soit de toutes parts honneur et gloire, avec tres-humble action de graces, pour les consolations qu'il donne et qu'il prepare encore à S. A. Serenissime et à la vostre, de laquelle je suis sans fin, Monseigneur, vostre tres-humble, tres-fidelle et tres-obeyssant orateur et serviteur. — FRANÇOIS, evesque de Geneve.

M CCXXX.

*S. François de Sales, à S. A. Charles-Emmanuel I^{er},
duc de Savoie.*

Sur les revenus du duc de Nemours; et sur le retour du Sainct à sa residence.

A Paris, 29 juillet 1619.

MONSIEUR, la lettre que V. A. a escrit à M. le duc de Nemours a esté receue par luy trois jours avant que la copie m'ayt esté remise en main, de sorte que desjà il m'avoit parlé sur le sujet d'icelle, non sans se douloir du retardement, pour l'article qui regarde son payement, deu par le sieur Bonfils dès il y a long-tems, à ce qu'il dit, et par le manquement duquel toute sa mayson et ses affaires sont extremement incommodez; dont il ne peut esperer le remede que de la promesse qu'il a pleu à V. A. de luy faire, d'avoir du soing et de la bien-vueillance pour luy qui, à la verité, n'est pas sans beaucoup d'inquiettude parmy la necessité en laquelle il se treuve, ayant si peu de revenus de deçà, où ses terres sont presque toutes engagées, et ne jouyssant de celui qui est en Savoie, qui est son fond principal. Je me suis essayé de le souslager de parole et d'accroistre la confiance qu'il a en V. A., selon le commandement de laquelle j'arrestaray ou partiray ainsy qu'il luy playra, ne doubtant point qu'elle ne fasse toute la consideration requise du devoir que j'ay de retourner en ma residence, soudain qu'elle jugera que mon retardement de deçà ne pourra plus estre utile à son service. Et tandis, priant Dieu pour la prosperité de V. A., Monseigneur, je suis vostre tres-humble, tres-obeyssant, et tres-fidelle orateur et serviteur. — FRANÇOIS, evesque de Geneve.

M CCXXXI.

S. François de Sales, à Madame la Princesse de Piedmont.

Il la felicite sur la grace de son baptesime et de son arrivée en Piedmont.

Annessy, 30 janvier 1620.

MADAME, puisque, graces à Dieu, vous voylà enfin arrivée au lieu auquel vous deviez achever le voyage de vostre bien-heureuse venue en ces Estats, il m'a semblé que je puis meshuy presenter de mes lettres à Vostre Altesse, tandis qu'elles ne luy seront point desaggreables. Et j'espere que celle-cy aura ce bon-heur, comme escrite seulement pour contribuer, en la façon que je puis, mon sentiment à la joye publicque et generale que toutes les provinces de la subjection de Vostre Altesse receurent en ce jour anniversaire, qui vous represente celui auquel, par vostre nayssance, Dieu vous donna à la France, et treize ans apres, par vostre maryage, il vous donna à cest Estat, dans lequel chacun benyra et louera à l'envy cest aggreable jour.

Mais moy, Madame, comme le plus obligé du monde, je le beny et beniray incomparablement par les plus ardents souhaicts que mon ame puisse faire, que ce jour soit à jamais compté entre les jours que Dieu a creez pour sa gloire; que ce soit un jour d'elite entre les jours qui sont destinez aux humains pour les acheminer à l'eternité.

Que le jour auquel, Madame, vous fustes faite chrestienne, fasse jour à la consolation de toute la chrestienté; et fasse ce mesme jour, auquel

vous avez esté faite tres-honorée dame et princesse, reluyre la serenissime mayson de Savoye en une heureuse et tousjours auguste posterité de Vostre Altesse.

Ce sont les vœux, Madame, que je fay, prosterné en esprit devant la divine Bonté, à laquelle, selon le rang qu'il vous a pleu me donner au service de Vostre Altesse, j'offre et consacre tous les jours vostre precieuse vie, affin que, par sa divine Providence, il luy playse de la multiplier une longue suite d'années, la sanctifier par une sainte fertillité d'actions chrestienement royales, et qu'à la fin elle la glorifie par la couronne de l'immortalité. Je fay en toute humilité la reverence à Vostre Altesse, de laquelle, Madame, je suis tres-humble, etc.

M CCXXXII.

*S. François de Sales, à S. A. Charles-Emmanuel I^{er},
duc de Savoye.*

Le Sainct remercie S. A. de l'avoir conservé au service de Madame, et d'avoir choysi, pour page de Madame, un des enfans de son frere.

Annessy, octobre 1621.

MONSEIGNEUR, c'est la plus grande ambition, mais la plus juste que je puisse avoir, que celle d'estre conservé au service de Madame, puisque V. A., par sa seule bonté, m'y a appellé; et parce que ma charge ne me permet pas d'y rendre mon devoir par ma presence, non plus que mon insuffisance d'y estre utile, je remercie en toute humilité V. A. de quoy elle aggréé que l'un des enfans de feu mon frere entre au nombre des pages de Madame, pour apprendre en son enfance les premiers elemens de ce service, auquel sa nayssance l'oblige de faire l'employ de toute sa vie, tenant lieu d'une marque visible, que V. A. me fait l'honneur de m'advouër, Monseigneur, son tres-humble, tres-fidelle et tres-obeyssant orateur et serviteur. — FRANÇOIS, évesque de Geneve.

LES ADIEUX.

M CCXXXIII.

S. François de Sales, à M. Fabre.

Il se resjouyt dans la pensée de l'eternité. Souhaits et benedictions pour la nouvelle annéc.

Mon frere, je finis ceste année avec le contentement de vous pouvoir presenter le souhaict que je fay sur vous pour la suivante. Elles passent donc ces années temporelles, Monsieur mon frere, leurs mois se reduisent en sepmaines, les sepmaines en jours, les jours en heures, et les heures en momens, qui sont ceux-là seuls que nous possedons; mais que nous ne possedons qu'à mesure qu'ils perissent, et rendent nostre durée perissable, laquelle pourtant nous en doit estre plus aymable, puisque ceste vie estant pleyne de miseres, nous ne scaurions y avoir aucune plus solide consolation, que celle d'estre assurez qu'elle se va dissipant pour faire place à

ceste sainte eternité qui nous est preparée en l'abondance de la misericorde de Dieu, et à laquelle nostre ame aspire incessamment par les continuelles pensées que sa propre nature luy suggere, bien qu'elle ne la puisse esperer que par des autres pensées plus relevées, que l'aulheur de la nature respand sur elle.

Certes, Monsieur mon frere, je ne suis jamais attentif à l'eternité qu'avec beaucoup de suavité : Car, dis-je, comme est-ce que mon ame pourroit estendre sa cogitation à ceste infinité, si elle n'avoit quelque sorte de proportion avec elle? Certes, tousjours faut-il que la faculté qui atteint un object ayt quelque sorte de convenance avec iceluy. Mais quand je sens que mon desir court apres ma cogitation sur ceste mesme eternité, mon ayse prend un accroissement nom-pareil ; car je scay que nous ne desirons jamais d'un vray desir que les choses possibles. Mon desir donc m'asseure que je puis avoir l'eternité : que me reste-t-il plus que d'esperer que je l'auray? Et cela m'est donné par la cognoissance de l'infinie bonté de celuy qui n'auroit pas créé une ame capable de penser et de tendre à l'eternité, s'il n'eust voulu luy donner les moyens d'y atteindre. Ainsy, Monsieur mon frere, nous nous treuverons au pied du crucifix, qui est l'eschelle par laquelle de ces années temporelles nous passons aux années eternelles.

Or, je souhaite donc sur vostre chere ame que ceste année prochaine soit suivie de plusieurs autres, et que toutes soient utilement employées pour la conquête de l'eternité. Vivez longuement, saintement et heureusement entre les vostres icy-bas parmy ces momens perissables, pour revivre eternellement en ceste immuable felicité pour laquelle nous respirons. Voylà comme mon cœur s'espance devant le vostre, et fait des saillies qu'il ne feroit pas sans ceste confiance que luy donne l'affection qui me rend vostre, etc.

M CCXXXIV.

S. François de Sales, à une Dame (1).

Mespris des grandeurs de ce monde ; desirs de l'eternité.

Lyon, 19 décembre 1622.

MILLE remercyemens à vostre cœur bien-aymé, ma tres-chere fille, pour les faveurs qu'il fait à mon ame, luy donnant de si douces preuves de son affection. Mon Dieu! que bien-heureux sont ceux qui, degagez des cours et des complimens qui y regnent, vivent paysiblement dans la sainte solitude aux pieds du Crucifix! Certes, je n'eus jamais bonne opinion de la vanité; mais je la treuve encore bien plus vraye parmi les foiblés grandeurs de la cour.

Ma tres-chere fille, plus je vay en avant dans la veue de ceste mortalité, plus je la treuve mesprisable, et tousjours plus aymable la sainte eternité, à laquelle nous aspirons, et pour laquelle nous nous devons uniquement aymer. Vivons seulement pour ceste vie, ma tres-chere fille, qui seule merite le nom de vie, en comparayson de laquelle la vie des grans de ce monde est une tres-miserable mort. Je suis de tout mon cœur, tres-veritablement tout vostre. Ma tres-chere fille, vostre, etc.

(1) Écrite neuf jours avant la mort du Saint.

SUPPLÉMENT.



M CCXXXV.

*Les Magistrats de la ville d'Annessy, au Prince
de Piedmont.*

Ils lui escrivent pour obtenir, par son moyen, le corps de Sainct François de Sales,
mort à Lyon.

Janvier 1623.

MONSEIGNEUR, comme par apres le decez de nostre grand et digne evesque nous estions prests de luy rendre les derniers devoirs, et recevoir la premiere consolation du depost de son corps en ceste ville, nous avons sçeu que Messieurs de la ville de Lyon, avec l'intendant de la justice, n'avoient pas voulu permettre qu'on le transportast icy, voulant priver ce lieu de la despoüille de celuy qui a triomphé si glorieusement en toutes sortes de bonnes œuvres pendant sa vie.

La plus grande consolation qui nous reste apres une si grande perte, est d'avoir ce qui reste de luy, et en consequence d'avoir en ceste ville son corps, pour nous rendre plus recommandables à son ame qui vit dans le ciel. C'est ce qui nous fait recourir à la bonté de Vostre Altesse Serenissime, afin qu'il luy playse interposer favorablement son credit absolu et tout-puissant pour faire relascher le corps de ce saint prelat à son diocese, à son eglise, et au lieu ordinaire de sa residence, affin que les Estats de Vostre Altesse Serenissime recouvrent cest ornement, le peuple ceste consolation, et ceste ville particulièrement la continuation des benedictions et du bon-heur qu'elle a eu pendant la vie et la residence d'un tel evesque.

Nous envoyons à Vostre Altesse Serenissime ceste humble supplication avec le mesme ressentiment de douleur que celuy que nous avons eu de ceste perte, dans l'esperance qu'il playra à sa bonté de nous accorder la grace que nous luy demandons, avec l'entiere protestation et sousmission d'estre de toute l'estendue de nostre cœur, Monseigneur, de Vostre Altesse Serenissime, les tres-humbles, etc.

M CCXXXVI.

*Le comte Senglia de Verrua, ambassadeur de S. A. Charles-
Emmanuel 1^{er}, duc de Savoye, pres la Cour de France,
à S. A. le Duc de Savoye.*

Il luy parle de la remission du corps de Sainct François de Sales.

Lione, li 4 del 1623.

SERENISSIMO mio Signore, in esecuzione del comando di V. A., ho parlato a Monsieur d'Alincourt e all'intendente della giustizzia di questa città, per rihavere il corpo di fu Mon-

Mon Serenissime Seigneur, en execution des ordres de V. A., j'ay conféré avec M. d'Alincourt et l'intendant de justice de ceste ville, pour obtenir le corps de feu Mon-

seigneur l'Evesque de Geneve. Nous avons prins la determination suivante, sauf l'aggrement de V. A.

Il s'agit de cognoistre ses dispositions testamentaires. S'il a legué son corps à l'eglise de la Visitation d'Annessy, on le rendra pour y estre ensevely. Mais la ville de Lyon et les religieuses du couvent de la Visitation de la mesme ville supplient V. A. de trouver bon qu'elles retiennent son cœur comme y estant autorisées par les statuts fondamentaux dudit Evesque, et encore par le motif qu'il est mort dans une de leurs maysons.

Si le testament porte qu'il doit estre inhumé dans l'endroit où il viendroit à deceder, il ne faudroit pas le publier; mais ayant un ordre de S. M. pour que l'intendant livre le corps à V. A., ledit intendant m'a donné l'assurance que ceste remise auroit lieu, nonobstant l'opposition que pourroit former la ville de Lyon et qu'il retiendroit le cœur; et dans le cas où, pour ne pas enfreindre les dispositions du testament, il pleust à V. A. de laisser le corps icy, l'intendant vous cederait le cœur. Tout cecy se treuve subordonné au resultat des clauses du testament fait par ledit Monseigneur de Geneve. Le collateral Flocard, qui estoit avec moy, n'a peu donner aucun esclaircissement sur ce poinct. Il part demain et enverra icy le testament que l'intendant veut voir absolument. Il promet de n'en donner cognoissance à personne, s'il renferme la clause que le deffunct doit estre ensevely dans l'eglise de la Visitation de ceste ville, et attendra que je lui proucre de Paris un ordre royal: alors, en retenant le cœur, il fera deslivrer le corps à V. A. Si, par le testament, il estoit fait don du corps à l'eglise d'Annessy, on vous le remettrait incontinent, mais on veut garder icy le cœur, qu'on a fait embauser et mettre à part.

signore Vescovo di Ginevra, e quando s'ii il gusto di V. A. siamo caduti in questo concerto:

Chè si habbi a vedere quello ne dispone il suo testamento, e trovandosi chè egli si lasci alla chiesa della Visitatione Annesi, quà renderanno il corpo per esse sepolto colà. Verò, e questa città e le monache di questo convento della Visitatione di questa città, supplicano V. A. chè, vuogli trovar bono, chè essendo state fondate da esso ritengiano il cuore; essendo anco morto il suddetto in una casa loro.

Quando il testamento portasse chè fosse sepolto ove si trouarrebbe chè venisse a morire, in questo caso converra non pubblicare il testamento, ma havendosi un ordine da S. M. a questo intendente de far tenere questo corpo a V. A., l'intendente della giustizzia mi ha assicurato chè non ostante ogni opposizione di questa città, fara rimettere il corpo a V. A., ritenendone il cuore; e se in quel caso V. A. volesse lasciar quà il corpo per non rompere quello porta il testamento, il suddetto intendente fara donar il cuore a V. A. Detto questo consiste in quello risultara dalli testamenti fatti da Monsignore di Ginevra. Il collateral Flocardo, che era meco, non ha saputo chiarire questo punto, e parte dimani, e fara quà tenir il detto testamento, il quale, quando portasse di esser sepolto in questa chiesa della Visitatione, l'intendente della giustizzia vole in ogni modo vedere il detto testamento, e promette chè nel caso non pubblicara a persona il testamento, e attendera chè io le procuri di farle havere uno ordine del Re da Parigi: e retinendo il cuore farà havere a V. A. il corpo; e quando per il testamento si disponghi alla chiesa d'Annesi, si rimettera incontinentemente il corpo a V. A., ma vogliono quà il cuore, che gia hanno fatto meltare e inbalsamare a parte.

Il che e quanto mi occorre, far sapere à V. A., alla quali faccio umilissima riverenza. Umilissimo fidelissimo et obbedientissimo servo et vassallo. — SENGLIA.

Quelque chose qu'il survienne, j'en instruiray V. A., à laquelle je fais ma tres-humble reverence. Le tres-humble, tres-fidelle et tres-obeyssant serviteur et vassal. — SENGLIA.

M CCXXXVII.

S. A. Victor-Amedée, prince du Piedmont, à M. le comte de Senglia de Verrua, ambassadeur de Savoie à la Cour de France.

Sur la remission du corps de Sainct François de Sales.

De Torino, li 13 gennaio 1623.

MAGNIFICO cuggino nostro carissimo, perchè la remissione del corpo di Monsignore di Ginevra dipende, o dalla disposizione testamentaria di lui, o dalli ordini di S. M. non accede farne maggior intanza costi, ma convienne chè vi adoperiate con la Maesta Sua, remostransdole chè questo prelado, che sia in cielo, fu originario e residente della città de Annessy, ove siccome avesse il bastone pastorale in vita, così anco è ragione chè dopo morte sia restituito alla diocesiet alla chiesa sua, per consolatione di quel popolo chè tanto teneramente l'amava. Chè se bene egli sia morto in Lione, era perè venuto colà nel seguito nostro per accompagnarci in questa occasione del viaggio ch' habbiamo fatto per vedere sua Maësta, anco impiegato nell' attual servizio di Madama della quale era elemosinario maggiore. Chè S. A., in simili casi, e forse ancora menò privilegiati, non ha mai negato alla Francia i corpi de', suoi originarii, benche defunti negli stati di lei, come ultimamente avvenne nella persona di Monsignore di Gozzia. Chè per ero paiono alquanto rigorose le difficoltà ch' ora si fanno di rimettere alla sua patria e alla sua cathedrale il cadavere di quel Monsignore.

NOSTRE tres-cher cousin, puisque la remission du corps de Monseigneur de Geneve despend, ou des dispositions contenues dans son testament, ou des ordres de S. M., ne faites pas de plus grandes instances à Lyon, mais agissez auprès de S. M. Remonstrez-luy que ce prelat, qui est au ciel, estoit originaire d'Annessy où il residoit; que s'il y a paru pendant sa vie avec le baston pastoral, il doit, à plus forte rayson, apres sa mort, estre restitué à son diocese et à son Eglise, pour la consolation de ce peuple qui l'aymoit avec tant de tendresse; que, bien qu'il soit mort à Lyon, il n'y estoit venu qu'à nostre suite, pour nous accompagner dans ce voyage que nous avons entrepris pour voir S. M., et aussi comme estant employé au service de Madame en qualité de son grand-aumosnier; que dans des cas semblables et mesme moins privilegiez, S. A. n'a jamais refusé à la France les corps des François morts dans les Estats de S. A., ainsy qu'il est arrivé, il y a peu de tems, à l'esgard de Monseigneur de Gozzia; que jamais nous n'avons fait la moindre des difficultés qu'on nous fait esprouver aujourd'huy pour obtenir la remise du corps dudit Monseigneur, à sa patrie et à sa cathedrale.

Vous supplierez Sa Majesté, en nostre nom, de vouloir bien interposer son autorité et intimer à l'intendant de la justice de Lyon, et, si besoing est, au seigneur d'Alincourt, les ordres necessaires pour ceste remission.

Nous croyons que Sa Majesté ne refusera pas ceste grace ; et puisque la ville de Lyon et toutes les reverendes religieuses de la Visitation de Nostre-Dame desirent que le cœur de ce corps reste en leur possession, nous n'entendons pas le leur refuser, et nous le leur concederons bien volontiers, quand mesme les clauses du testament, dont nous n'avons actuellement nulle cognoissance, y seroient contraires. Vous pouvez leur en donner l'assurance. A tant, Dieu vous conserve.

Et supplicarete sue Maësta in nome nostro di voler superare con l'autorita sua, mandando all' intendente di giustizia di Lione, e, si fa bisogno, al signor d'Alincourt, gli ordini necessari per la remissione.

Crediamo chè Sua Maësta non ci negara questa grazia : e perchè la citta di Lione, e coteste monachè della Visitazione di Nostra Signora, hanno desiderio chè resti a loro il cuore di quel corpo, non intendiamo noi di negar glielo, et volentieri gliolo concederemo, non ostante chè il testamento, del quale sin horanon n'habbiamo alcuna notizia, fosse repugnante, e cosi potete assicurarle. Intanto Dio vi conservi.

FIN DU TOME HUCTIESME

ET DES OEUVRES DE S. FRANÇOIS DE SALES.

DIEU SOIT BENY.

L. N. P. C. D.

TABLE DES MATIERES

CONTENUES DANS LE TOME HUICTIESME.



LETTRES.

TROISIEME PARTIE. — LE FONDATEUR D'ORDRE (suite).

	Pages.
654. S. François de Sales, à M. de Frouville : il le louë de la generosité avec laquelle il a permis à sa fille de se faire religieuse.	3
655. — à une superieure : consulté par des femmes maryées sur leurs devoirs, il approuve sa pratique de les renvoyer à la lecture de <i>l'Introduction à la vie devote</i>	4
656. — à la Mere de Monthouz : quelques conditions pour la reception des filles.....	4
657. — à Madame de Chantal : sur les Constitutions, et sur M ^{me} de Port-Royal, qui desiroit se retirer dans une autre religion....	5
658. — à la Mere de Monthouz : les religieuses qui vont faire des fondations doivent y aller sans aucune inquiettude sur leur retour, etc.....	7
659. — à Madame de Chantal : il despire l'apostasie d'un de ses amys; pensées sur les afflictions et l'abandon entier à Dieu...	10
660. — à la Mere de Monthouz : tesmoignage de son affection pour elle.....	12
661. — à la Mere Fabre : il luy envoie une lettre de recommandation pour l'evesque de Clermont; nouvelles de la Congregation, etc.....	13
662. — à Madame de Chantal : sur une fille qui estoit sortie de son monastere, et à qui ses sœurs refusoient sa dot; son desinterressement et sa prudence.....	14
663. — à une superieure : il demande grace pour une fille que l'on devoit renvoyer d'un monastere.....	15
664. La comtesse de Dalet, à la Mere de Chastel : elle se plaint de la dureté de sa mere pour elle, à cause de son vœu de fonder un monastere.....	17
665. S. François de Sales, à la Mere de Chastel : sur le differend eslevé entre la comtesse de Dalet et sa mere.....	18
666. — à la comtesse de Dalet : il l'exhorte à secourir sa mere; Dieu souffre que l'on ayme ses parens avec luy.....	20
667. — à la mesme : le vœu de chasteté doit estre gardé, au prejudice mesme de la conservation de sa posterité.....	22
668. — à la mesme : en quelle necessité doit estre une famille pour empescher une personne de prendre le party du cloistre.....	24
669. — aux consuls et habitans de Montferrand : il leur promet de laisser le plus long-tems qu'il pourra la Mere Fabre dans le monastere de Montferrand.	25

	Pages.
670. La Mere de Chastel, à S. François de Sales : elle demande la deposition de sa charge, à cause de ses infirmités.....	26
671. S. François de Sales, à la Mere de Chastel : réponse à la precedente.....	26
672. — à une superieure : la prudence humaine est fort à craindre dans les choses spirituelles ; elle est opposée à la charité.....	27
673. — à une touriere : esloge et importance de son employ, il n'y à rien de petit au service de Dieu.....	28
674. — à une superieure : il l'exhorte à se bien acquitter de son office.....	29
675. — à Madame de Chantal : pensées sur la grandeur et la providence de Dieu.....	30
676. — à la mesme : il la louë de son desinterressement, et de ce qu'elle ne rebute pas les personnes disgraciées de la nature...	32
677. — à une religieuse : il luy montre sa tendresse paternelle....	32
678. — à Madame de Chantal : il luy insinue de soigner sa santé, luy parle des affaires des monasteres et de différentes personnes.....	33
679. Madame de Chantal, à S. François de Sales : elle s'interesse du dessein qu'avoit la Mere de Port-Royal de passer dans l'Ordre de Sainte-Marie.....	36
680. S. François de Sales, au P. Binet : il luy raconte que l'abbesse de Port-Royal, voulant se retirer de son Ordre, le sollicitoit pour entrer dans celuy de la Visitation ; il la renvoye au Pape.	38
681. — à Madame de Chantal : il la rassure contre les craintes d'une guerre entre la Savoye et Geneve.....	39
682. — à la Mere Angelique Arnauld, abbesse de Port-Royal : il n'est pas necessaire d'agir contre ses inclinations, lorsqu'elles ne sont pas mauvaises.....	44
683. — à la mesme : il l'exhorte à une douce, paysible et forte humilité, et à la frequente communion ; ce que c'est que de communier selon l'esprit.....	46
684. — à Madame de Chantal : rappel de la lettre 607.....	47
685. — à la mesme : rappel de la lettre 657.....	47
686. — à une dame : il la console sur la mort de son fils.....	48
687. — à la Mere Angelique de Port-Royal : sur son voyage à Andilly, où il avoit heny la famille de M. Arnauld.....	49
688. — à la mesme : il parle de son prochain despart de Paris ; il la porte à respondre aux desseins de Dieu, qui vouloit l'employer à des choses importantes.....	49
689. — à la mesme : nos miseres spirituelles ne sont pas à craindre tant que nous ne les ayons pas.....	51
690. — à la mesme ; advis de son despart de Paris ; il la rassure sur la crainte qu'elle avoit que sa ferveur ne durast pas, etc.	52
691. — à la mesme : son mespris pour les grandeurs mondaines ; son desgoust de la Cour, etc.....	54
692. — à la mesme : pour avoir part à la gloire de Jesus-Christ, il faut avoir part à ses souffrances.....	55
693. — à M. Arnauld le pere : il le console sur quelques sujets d'affliction ; son affection particuliere pour luy et sa famille...	56
694. — à la Mere Angelique de Port-Royal : une grande perfection ne s'acquiert pas en un jour ; il s'abandonne à la Providence pour le temporel, il ne veut pas retourner à Paris.....	57

695. S. François de Sales à la mesme : complimens de condoléance sur la mort de son pere; il la louë sur son exactitude à observer sa regle; remede aux pechez de vanité.....	59
696. — à la mesme : les superieurs doivent avoir une grande charité et une grande condescendance pour les ames imparfaites qui ont bonne volonté.....	62
697. — à la mesme : il l'exhorte à vaincre ses mauvaises inclinations; il faut fuyr l'affectation dans les conversations.....	64
698. — à M ^{lle} Lemaistre : il la console, il la prie d'asseurer sa mere qu'il veut estre un de ses enfans; son affection pour toute ceste famille.....	66
699. La Mere Angelique de Port-Royal, à Madame de Chantal : elle luy rend compte de son interieur, et du dessein qu'elle avoit de passer de son Ordre dans celui de la Visitation.....	66
700. — à la mesme : sur le mesme sujet.....	70
701. — à la mesme : sur une Feuillantine, et sur les bruiets qui courroient contre l'Ordre de la Visitation.....	71
702. S. François de Sales, à Madame de Chantal : rappel de la lettre 606.....	72
703. — à la Mere Angelique Arnauld : il l'exhorte à demeurer toujours en paix.....	73
704. — à la superieure de la Visitation, à Lyon : sur les veritez de la Foy.....	73
705. — à une religieuse : il se plaint de la tendresse desordonnée des meres; parfaite confiance en Dieu pour le temporel; son sentiment sur les grans et les petits esprits.....	76
706. — à la Mere Fabre : les religieuses ne cessent jamais d'appartenir au monastere où elles ont fait profession; project de la rapprocher de son vieux pere.....	77
707. Madame de Chantal, à S. François de Sales : établissement de la communauté de la rue Saint-Antoine, à Paris; difficulté essuyées à ce sujet; desir de faire la reveue de son ame.	79
708. S. François de Sales, à M ^{me} de Vaudan : il la louë sur le tems qu'elle prenoit pour arranger ses affaires avant de se faire religieuse.....	82
709. — à une superieure de la Visitation : il l'exhorte à supporter avec courage la charge de la superiorité.....	82
710. — à la Mere de la Roche : avis du passage de M ^{me} de Chantal à Orleans.....	83
711. — à une grande dame : il la remercie de la protection et des faveurs qu'elle avoit accordées aux religieuses de son institut.	84
712. — à une religieuse novice : il la felicite, ainsi qu'une de ses sœurs, sur leur future profession.....	85
713. — à la Mere de Beaumont : il l'exhorte à supporter sa charge avec courage, et luy recommande l'humilité, la douceur, et l'amour maternel à l'esgard de ses filles.....	86
714. — à une dame : remedes à la trop grande crainte de la mort et de l'enfer.....	88
715. — à une postulante qui vouloit entrer dans l'Ordre de la Visitation : avis.....	89
716. — à Madame de Chantal : sa parfaite resignation; sa parfaite indifference par rapport à la maladie comme à l'estat de la santé; le Directoire et les Constitutions son reveus.....	90

	Pages.
717. S. François de Sales, à la Mere Fabre : il luy envoie des lettres pour l'evesque de Clermont et les magistrats de Montferrand qui faysoient des difficultez pour la laisser sortir pour aller gouverner le monastere de Dijon.....	91
718. — à Madame de Chantal : pensées sur l'eschange que fit Nostre Seigneur de son cœur avec celui de sainte Catherine de Sienne.....	92
719. Madame de Chantal, à S. François de Sales : usage de tirer au sort, à la feste de la Pentecoste, les dons du Saint-Esprit : le sort apporte à S. François le don d' <i>intelligence</i> , et à M ^{me} de Chantal, le don de <i>conseil</i>	94
720. S. François de Sales, à Madame de Chantal : response à la lettre precedente.....	95
721. Madame de Chantal, à S. François de Sales : elle demande des advis sur la difficulté qu'elle a de faire des actes interieurs...	96
722. S. François de Sales, à Madame de Chantai : considerations sur le trespas de la Sainte Vierge.....	98
723. — à la mesme : il desapprouve le changement de monastere pour les filles, et surtout l'amour de ce changement.....	99
724. — à une superieure de la Visitation : esloge d'un evesque qui devoit passer chez luy.....	101
725. — à la Mere Fabre : il luy annonce que bientost elle sera transférée à Chambéry, et luy recommande une grande indifference pour les lieux, le tems, les nations, etc.....	102
726. — à Madame de Chantal : sentimens sur la resignation à la volonté de Dieu et sur l'amour divin.....	102
727. — à une superieure de la Visitation : exhortation à aymer Dieu purement, et à porter les autres à la mesme vertu.....	104
728. — à une superieure : souhaicts de benediction.....	105
729. Madame de Chantal, à S. François de Sales : sur des constructions à faire dans l'eglise et chœur des religieuses.....	105
730. S. François de Sales, à Madame de Chantal : il s'excuse sur ses nombreux travaux, et prie la Sainte Vierge de luy accorder ses grâces.....	106
731. — à la mesme : difficultez qui l'ont empesché de la voir.....	107
732. — à la mesme : Madame de Vigny sera receue dans le monastere.....	107
733. Billets divers de S. François de Sales, à Madame de Chantal...	108
734. Madame de Chantal, à S. François de Sales : elle luy demande le remede pour une grande tribulation interieure qui l'affligeoit..	110
735. S. François de Sales, à Madame de Chantal : il la console dans les peynes interieures dont elle est affligée.....	111
736. — à la mesme : il prie Dieu avec ferveur pour elle, afin qu'elle profite de la communion journaliere qu'il leur avoit promise..	112
737. — à la mesme : tesmoignages d'amitié; il luy annonce la réussite d'un maryage.....	113
738. — à la mesme : felicitacion sur le restablissement de sa santé; sentiment sur l'unyon des bien-heureux avec Dieu.....	113
739. Madame de Chantal, à S. François de Sales : elle s'explique sur un accident qui luy estoit arrivé, pour prevenir l'alarme qu'on pourroit donner au Saint.....	114
740. S. François de Sales, à Madame de Chantal : il l'engage à recevoir pour novice M ^{lle} du Plessis, niepce de M. de Marillac...	115
741. — à la mesme : il luy parle d'une fille qui se presentoit pour entrer dans l'Ordre de la Visitation.....	116

	Pages.
742. S. François de Sales, à la mesme : il ne veut pas que l'on consulte la prudence de la chair dans le choix des filles qui doivent composer sa Congregation; ne pas exclure les infirmes ny les difformes.....	116
743. — à la mesme : avis spirituels.....	117
744. Copie d'un cahier de plusieurs demandes faites par Madame de Chantal à S. François de Sales, avec les responses du Saint..	119
745. S. François de Sales, à la Mere Fabre : il blasme l'attachement de quelques religieuses à leurs employs.....	123
746. — à la mesme : il l'encourage à faire un bon usage de ses infirmités et traverses.....	124
747. — à la mesme : il l'instruit des avis qu'elle doit donner aux postulantes avant leur vesture.....	125
748. — à la mesme : les personnes qui vivent en communauté ne doivent pas ambitionner de faire tout ce que font les autres, excepté ce qui est de regle.....	126
749. — à une religieuse : il l'exhorte à la pratique des vertus et à l'esgalité d'esprit.....	127
750. — à la Mere Fabre : son chagrin sur quelque contre-tems arrivé aux filles de Sainte-Catherine; il ne faut pas suivre le mouvement de la sagesse mondaine, mais l'esprit de l'Evangile.....	128
751. — à la Mere de Chastel : les pensées de Dieu sont bien différentes des nostres; avis sur son oraison, etc.....	128
752. — à la mesme : il luy mande que sa sœur doit venir le voir, et luy parle d'un prestre qui desiroit estre Pere spirituel de sa communauté.....	130
753. — à une supérieure : ce que c'est que vivre selon l'esprit, et vivre selon la chair.....	130
754. — à une supérieure : maniere de distinguer les fausses revelations d'avec les bonnes; remedes à ses illusions.....	132
755. — à une supérieure : choix de jeunes filles destinées pour estre envoyées en France...; parler avec retenue des voyes par lesquelles Dieu nous conduit...; pourquoy Dieu nous laisse nos mauvaises inclinations.....	138
756. — à une supérieure : l'institut est une eschole de vertu qui conduit par des moyens, dont le plus convenable est la parfaite obeyssance et la mort de la propre volonté.....	140
757. — à une supérieure : les surprises des passions sont inevitables en ceste vie; l'amour-propre ne meurt jamais.....	142
758. — à une maistresse des novices : il luy promet l'assistance de Dieu si elle est humble..., il ne faut pas chercher son repos au prejudice de l'amour de Dieu.....	143
759. — à une supérieure : il l'exhorte à bien unir son cœur à celui du Fils de Dieu.....	144
760. — à une supérieure : il luy mande de venir en un monastere sans tarder.....	144
761. — à une supérieure : il parle d'une sœur rebelle et annonce une exhortation.....	145
762. — à une supérieure : sur un point des Constitutions touchant les confessions.....	145
763. — à une supérieure : les religieuses d'un institut ne doivent pas mespriser celles d'un autre Ordre; — il faut travailler à acquérir l'humilité.....	146

	Pages.
764. S. François de Sales, à la communauté des Filles-Dieu de Paris : il les engage à reformer certaines pratiques qui s'estoient introduites dans leur communauté.....	147
765. — au pape Clement VIII : la duchesse de Longueville voulant fonder à Paris un monastere de Carmelites, il pense que ceste entreprise est digne d'estre appuyée par l'autorité apostolique.....	155
766. — à Madame l'abbesse du Puits-d'Orbe : consolations contre les souffrances corporelles.....	157
767. — à la mesme : en quoy consiste la devotion, et les moyens d'y parvenir; devoirs d'une abbesse.....	163
768. — à la mesme : il l'exhorte à la reforme de son monastere....	166
769. — à la mesme : conseils à une personne souffrante; les douleurs du corps sont des espreuves favorables; exercices spirituels.....	167
770. — à la mesme : conseils sur quelques exercices religieux à l'usage des communautez de femmes, sur les reformes qu'une abbesse peut y introduire, etc.....	170
771. — à la mesme : il proteste qu'il est tout dévoué au service de son ame et à la reforme de son monastere, etc.....	176
772. — à la mesme : de la clausure des religieuses; regles sur la conduite d'une abbesse vis-à-vis de la Mere prieure.....	178
773. — à la mesme : consolation sur une infirmité corporelle.....	179
774. — à la mesme : peinture de la vie du cloistre.....	180
775. — à la mesme : il luy adresse des souhaicts de santé et prosperité, et luy promet de luy adresser des conseils escrits.....	181
776. — à la mesme : il l'exhorte à perseverer constamment dans la reforme de son monastere, malgré sa mauvaise santé.....	182
777. — à la mesme : il faut faire le bien avec joye; advis.....	183
778. — à la mesme : tesmoignage d'amitié.....	185
779. — à la mesme : chacun doit suivre sa vocation aux depens mesme de l'amour des parens; il faut s'attacher au solide, etc.	186
780. — à la mesme : il la felicite sur l'avancement de sa mayson en la pieté.....	188
781. — à la mesme : bon ordre mis-dans le monastere par le moyen d'un bon prestre.....	189
782. — à la mesme : il luy fait desclarer ses intentions; marques de son amitié.....	190
783. — à la mesme : il luy conseille de ne pas transporter sa communauté hors du diocese de Langres; il desapprouve les affections de deference.....	190
784. — au P. Claude de Cœx : sur la reforme de son monastere....	191
785. — à Madame l'abbesse de Montmartre : il faut reformer son monastere sans precipitation, et avec douceur et tranquillité, selon la conduite de Dieu.....	193
786. — à une religieuse : il faut s'appuyer sur la divine Providence, à l'exclusion des creatures, qui peuvent nous manquer; exercer ses employs avec affection.....	194
787. — à une abbesse : sans l'exercice de l'orayson mentale, les trois vœux de religion ne peuvent estre que mal gardez;.... un bon confesseur peut faire un grand bien.....	195
788. — à une abbesse : les religieuses doivent renoncer à toute propriété; l'orayson doit estre pratiquée dans les communautez religieuses; importance des confesseurs extraordinaires.....	197

	Pages.
789. S. François de Sales , à la Mere de Ballon : advis spirituels....	200
790. — à la mesme : il faut obeyr à ses superieurs.....	201
791. — à Madame l'abbesse de Sainte-Catherine : il l'engage à reformer son monastere, et à y installer la clausure.....	201
792. — à une religieuse : il se justifie aupres d'elle de l'opinion qu'on avoit qu'il vouloit procurer la clausure de son monastere.....	202
793. — à une prieure des Carmelites : esloge de la B. Marie de l'Incarnation.....	203
794. — à M. de Marillac : il le remercie de l'envoy d'un pourtraict de la sœur Marie de l'Incarnation.....	204
795. — à une superieure : il la console sur la peyne qu'elle avoit d'estre esleuë superieure; advis pour se bien acquitter de sa charge.....	205
796. — à une religieuse : ce que c'est que de vivre selon l'esprit, et de vivre selon la chair.....	206
797. — à une superieure : il l'exhorte à bien unir son cœur à celuy du Fils de Dieu.....	208
798. — à une religieuse : les vœux simples obligent autant que les solennels;... desobeysance obstinée cause des passions.....	208
799. — à une religieuse : explication des deux principaux mysteres de nostre foy : la Trinité et l'Incarnation.....	210
800. — à une religieuse : moyens de combattre l'amour-propre et l'estime de soy-mesme; trois parties de la Charité; advis sur l'orayson.....	212
801. — à une religieuse : il la prepare à accepter avec sousmission la mort d'un enfant qu'elle avoit eu estant dans le monde....	214
802. — à une religieuse : la paix interieure est fille de l'humilité..	215
803. — à une religieuse : l'ouverture de cœur est necessaire envers le directeur.....	216
804. — à une religieuse : il l'exhorte à vivre dans l'humilité, la douceur et la simplicité.....	216
805. — à une religieuse novice : il l'exhorte à remercier Dieu de son entrée à la Visitation, et à vivre selon l'esprit de son estat....	217
806. — à une religieuse : il la fortifie dans ses resolutions.....	217
807. — à une religieuse : il l'encourage à souffrir les adversitez....	219
808. — à une postulante : il l'engage à se haster d'entrer à la Visitation.....	219
809. — à une dame : un pere et une mere doivent benir Dieu lorsque leurs enfants se consacrent à son service.....	220
810. — à une dame sur le point d'entrer en religion : il l'encourage à executer son pieux dessein, à ne pas trop s'attendrir, mais à envisager les consolations qui suivront ses peynes, etc.....	221
811. — à une religieuse : l'amour de l'abjection sousmet l'ame au vouloir divin; conduite à tenir pour les assoupissemens dans l'orayson.....	223
812. — à une jeune dame veufve : il l'exhorte à quitter le monde pour entrer en religion.....	224
813. — à M ^{lle} de Traves : il la felicite de ce que sa sœur s'estoit retirée du monde, et la console sur leur separation.....	225
814. — à Madame de la Rovere : il luy demande des nouvelles d'une sœur malade.....	226
815. Madame de Chantal, à l'archevesque de Tarentaise : elle l'entretient des difficultez d'establir la Visitation à Moutiers.....	227

	Pages.
816. Madame de Chantal, à la supérieure de la Visitation, à Lyon : sur la mort d'une religieuse.....	227
817. — à Charles-Auguste de Sales : elle le remercie de l'assistance qu'il a donnée à une supérieure durant une maladie, et de son affection pour son Ordre.....	228
818. Oraison à S. François de Sales, composée par M ^{me} de Chantal.	229

QUATRIESME PARTIE. — LE DIRECTEUR.

819. S. François de Sales, à M. Fremiot, pere de M ^{me} de Chantal : il l'engage à se preparer à la mort, et luy propose divers moyens.....	230
820. — au mesme : il lui tesmoigne son amitié.....	234
821. Le president Fremiot, à S. François de Sales : il luy tesmoigne son estime, son devouement, son respect et sa consideration..	234
822. S. François de Sales, à la presidente Brulart : en quel cas on doit recommencer une confession generale ; regle de la devotion.	235
823. — à la mesme : advis sur la reforme d'une mayson, moyens de l'establi; ne pas rendre la devotion à charge à qui que ce soit.	241
824. — à la mesme : moyens pour arriver à la perfection dans l'estat du maryage.....	244
825. — à la mesme : il faut se rendre parfait dans son estat, sans desirer celuy auquel on ne peut parvenir.....	247
826. — à la mesme : escueils à eviter dans les amitez et les lyaisons les plus spirituelles, mesme avec ses confesseurs.....	248
827. — à Madame Brulart : comment on doit hayr les imperfections sans se discourager ny se troubler; advis sur le deffaut ordinaire à la vieillesse, qui est de gronder, etc.....	249
828. — à la presidente Brulart : advis sur les devoirs du maryage..	250
829. — à la mesme : il luy recommande l'education de sa jeune sœur.	253
830. — à la mesme : ne pas vouloir trop ce que l'on veut; — le desir de la communion est une disposition à bien communier....	255
831. — à la mesme : advis spirituels.....	257
832. — à la mesme : il approuve un changement de confesseur fait pour de bonnes raysons; — advis sur la communication avec les heretiques.....	258
833. — à l'abbé de Sainte-Catherine : esloges de M ^{me} de Laflechere, à l'occasion de la mort de son mary.....	259
834. — à Madame de Laflechere : il luy parle de sa cheute et de ses consequences, et la console sur ses peynes spirituelles.....	260
835. — à la mesme : il l'exhorte à conserver, durant les rudes espreuves de sa grossesse, le calme d'esprit, etc., pour les supporter avec resignation.....	261
836. — à la mesme : il luy envoie des reliques, et luy parle de plusieurs personnes dont l'amitié leur est commune.....	262
837. — à la mesme : nouvelles de choses temporelles..	262
838. — à la mesme : il luy fait part qu'une de ses cousines doit rentrer bientost au sein de sa famille, selon le desir de son mary.	263
839. — à une dame religieuse novice : par quels signes on peut cognoistre si les sentimens de devotion que l'on a viennent de Dieu ou de l'esprit malin.....	263
840. — à une dame religieuse : l'indifference en toutes sortes d'evenemens est louable lorsqu'elle a en vue la volonté de Dieu....	269

	Pages.
841. S. François de Sales, à une abbesse : avis touchant les confessions	270
842. — à une religieuse : le monastere est un hospital spirituel ; il faut souffrir ce qui est necessaire à la guerison de son ame...	271
843. — à une superieure : le partage des enfans de Dieu en ceste vie est la souffrance.....	272
844. — à une religieuse : il luy escrit au sujet de l'anniversaire de sa profession ; — il l'en felicite, et s'en resjouyt avec elle.....	273
845. — à une religieuse novice : avantage de la vie religieuse, de l'obeyssance et de l'humilité.....	274
846. — à une religieuse : quel boucquet elle doit presenter à son ange gardien à la fin de sa meditation ;..... il faut supporter les deffauts du prochain.....	274
847. — à une religieuse : il la remercie d'un boucquet qu'elle luy avoit envoyé ; — esviter les singularitez ; ne point craindre de ne pas faire assez de bien, etc.....	276
848. — à une religieuse : exhortation à la pratique des vertus.....	277
849. — à une religieuse : avis sur la devotion.....	278
850. — à une religieuse : il est plus utile de descouvrir l'estat de son ame de bouche que par escrit ; — nos mauvaises inclinations servent à exercer nostre fidelité.....	278
851. — à une religieuse : sur la patience, et sur la resignation à la volonté de Dieu.....	279
852. — à une religieuse : il se faut supporter soy-mesme avec humilité, renouveler tousjours la resolution de se corriger, et estre doux envers le prochain, etc.....	280
853. — à une religieuse : effects de l'amour divin dans les cœurs, etc.	281
854. — à une religieuse malade : il l'exhorte à prendre les remedes qui luy estoient necessaires dans un esprit d'humiliation et d'humilité.....	282
855. — à une religieuse, sa cousine : la conversation des personnes vaines et mondaines est dangereuse, surtout aux jeunes filles.	283
856. — à une religieuse Bernardine : dire son mal n'est pas s'en plaindre ; — de la feste de tous les Saints.....	284
857. — à une religieuse Bernardine : sur les festes de la Toussaint et de la Commemoration des morts.....	284
858. — à sa mere : sur sa santé, et sur la resignation à la volonté de Dieu.....	285
859. — à une de ses sœurs : il faut eviter les empressemens dans la devotion, et pratiquer les mortifications qui se presentent d'elles-mesmes.....	286
860. — à une niepce : sur la maladie de sa mere.....	287
861. — à Madame de Cornillon : il la console sur la mort de leur mere.....	288
862. — à Madame de Drée : il luy annonce la mort de sa mere.....	288
863. — à une de ses sœurs : il luy recommande la douceur de la paix.	289
864. — à son beau-frere : la vieillesse....., et la bonne vie des personnes que l'on regrette, sont autant de motifs de consolations apres leur mort.....	290
865. — à Madame de Cornillon : il la console sur la mort de leur sœur.....	290
866. — à la mesme : il l'exhorte, à l'occasion de sa grossesse, à bien former en elle Jesus-Christ ; — considerations sur le commencement de l'année.....	291

	Pages.
867. S. François de Sales, à la mesme : il la console sur la mort du baron de Thorens, leur frere.....	292
868. — à une de ses sœurs : il l'exhorte à vivre dans la conformité avec Nostre Seigneur.....	293
869. — à une de ses sœurs : il l'exhorte à communier souvent....	294
870. — à sa belle-sœur : souhaicts de benediction.....	296
871. — à une niepce : il l'engage à supporter avec patience les peynes de ceste vie.....	296
872. — à une niepce : il la console sur ce qu'on ne vouloit pas luy permettre de communier sans entendre la messe.....	297
873. — à une niepce : il la louë de sa ferveur et de sa devotion; il l'enconrage à perseverer, et la console sur des tentations d'amour-propre.....	297
874. — à une niepce : il l'exhorte à servir Dieu avec fidelité, et luy marque la joye qu'il a de ce qu'on l'a prié de nommer un enfant avec elle.....	298
875. — à une niepce : conformer tousjours sa volonté à celle de Dieu.....	299
876. — au baron de Villette, son oncle : response aux complimens de condoleance qu'il luy avoit faits au sujet de la mort de son frere.....	300
877. — à Madame de Montfort : sur la mort du baron et de la baronne de Thorens.....	300
878. — à la mesme : sur le mesme sujet.....	301
879. — à une tante : il la console sur la mort de son mary.....	301
880. — à un oncle : annonce d'une visite pastorale qu'il se propose de faire.....	302
881. — à un oncle : il le console sur la mort de son espouse.....	303
882. — à une cousine : il luy apprend la mort de son mary.....	304
883. — à une cousine : il la console de la mort de son père....; — sa pratique dans la collation des benefices.....	305
884. — à une cousine : advis à une nouvelle maryée obligée de vivre avec le pere ou la mere d'elle ou de son mary.....	306
885. — à une niepce : il l'exhorte à perseverer dans la resolution qu'elle a prinse de servir Dieu; maniere dont elle doit vivre...	307
886. — à Madame de la Valbonne : exhortation à la pratique des vertus; — advis sur les distractions et les seicheresses : la communion en est le remede, etc.....	309
887. — à une tante : il la console dans ses afflictions.....	311
888. — à une cousine : il la console sur la mort de son pere.....	312
889. — à un cousin : consolations sur la mort d'un pere fort aagé..	313
890. — à une cousine : advis à une damoiselle sur sa conduite par rapport aux hommes.....	313
891. — à une cousine : exhortations à faire tous les jours de nouveaux progres dans la pieté.....	314
892. — à une cousine : il l'engage à entrer en religion; — le courage est preferable à la devotion sensible.....	314
893. — à une cousine : il luy souhaite l'amour de Dieu; il est nostre cuirasse et nostre bouclier.....	315
894. — à une cousine : il l'exhorte à estre fidelle à Dieu, qui luy inspiroit le mespris des vanitez du monde, et se faisoit gouter à son cœur.....	316
895. — à un cousin : excuses, et compliment de condoleance sur la mort de son pere.....	317

	Pages.
896. S. François de Sales, à M. de Blonay : avis de l'establissement de la Visitation.....	318
897. — à un gentil-homme qui desiroit se retirer du monde : avis pour cognoistre la volonté de Dieu ; — il luy prescrit un genre de vie pendant trois mois.....	319
898. — à un gentil-homme qui alloit suivre la Cour : quelque dangereux que soit le sejour de la Cour, les personnes bien nayses en evitent les escueils.....	323
899. — à un homme du monde : exhortation à la vie devote ; — ce que c'est que la vie eternelle.....	326
900. — à un homme de la Cour : il l'encourage à perseverer dans la sainte resolution qu'il avoit de servir Dieu.....	328
901. — à un seigneur de la Cour : il se resjouyt de ce qu'il conserve la pieté au milieu des vanitez de la Cour.....	329
902. — à un seigneur de la Cour : sur le mesme sujet.....	330
903. — à un gentil-homme : il le console au sujet de son maryage, qui avoit indisposé mal à propos contre luy sa famille.....	331
904. — à un gentil-homme : trop parler est la plus mauvaise façon de parler.....	331
905. — à un jeune seigneur qui s'estoit plaint que la nature ne luy avoit donné aucun penchant pour la vertu : il luy apprend ce qu'il devoit faire pour l'acquérir, et luy marque ses devoirs....	332
906. — à un gentil-homme : il le console de ce que, relevant de maladie, il ressentoit de grandes frayeurs de la mort et du jugement de Dieu.....	333
907. — à un gentil-homme : il le console sur la mort de son espouse.	335
908. — à MM. de Villers freres : compliment de condoléance sur la mort de leur pere.....	336
909. — à un amy : il le console sur la mort de son frere.....	337
910. — à un amy : il le console sur la mort d'une personne chere..	337
911. — à M. de Rochefort : il le console sur la mort de son fils....	337
912. — à un docteur : il faut acquiescer à la volonté de Dieu dans la mort de nos parens.....	338
913. — à M ^{lle} de Villers : M ^{me} de Boisy ne peut aller à Dijon pour y adorer l'hostie miraculeuse ; — tems où elle peut faire le voyage de Saint-Claude pour luy exposer l'estat de son ame.	339
914. — à M ^{lle} de Traves : exhortation à l'amour de Dieu.....	340
915. — à la mesme : il l'engage à refuser le party du maryage, et l'exhorte à supporter courageusement les peynes de son estat et la charge de sa famille.....	340
916. — à la mesme : il leve deux scrupules : l'un de la crainte d'avoir fait un mensonge, l'autre de communier sans avoir entendu la messe auparavant.....	341
917. — à M ^{me} de Charmoyssi-Marclaz : sur la providence de Dieu...	342
918. — à Madame de Miendry : conseils spirituels.....	343
919. — à la presidente de Hercé : l'amour-propre ne meurt qu'avec le corps, etc.....	344
920. — à la mesme : il l'exhorte à s'avancer de plus en plus en l'amour de Dieu.....	346
921. — à Madame de Vissilieu : il la console par le motif de l'inconstance des choses du monde ; — jeter la veue de son esprit sur l'eternité et sur la croix de Jesus-Christ.....	347
922. — à la presidente Fabre : avis et conseils sur différentes matieres de pieté.....	348
923. — à la mesme : tesmoignage de l'amitié qu'il luy portoit.....	349

	Pages.
924. S. François de Sales, à Madame de Granieu : sur la confession.	349
925. — à Madame de Villeneuve et de Frouville : conseils à deux sœurs d'estre constamment unies entre elles.....	351
926. — à Madame veufve Rivolat : il la console sur la mort de son mary.....	351
927. — à une veufve : il faut fuyr les empressemens, et tenir son cœur eslevé vers des choses du ciel.....	352
928. — à une veufve : il l'exhorte à fortifier son cœur contre les langueurs que les maladies peuvent luy causer, etc.....	352
928 bis. — à une veufve : il ne faut pas pousser la curiosité jusqu'à vouloir sçavoir quel est le sort d'une personne que l'on a beaucoup aymée.....	353
929. — à une veufve : il faut tousjours tenir son ame en repos devant Dieu.....	354
930. — à une veuve : c'est un grand bon-heur à la jeunesse d'avoir quelqu'un pour veiller sur elle.....	355
931. — à une veufve : puretez des amitez chrestiennes; Dieu en est le lye.....	357
932. — à une veufve : le moyen d'estre tout à Dieu, c'est de crucifier nos inclinations les plus vives.....	358
933. — à une veufve : les croix et les afflictions sont les marques du pur amour.....	359
934. — à une veufve : les vertus qui nayssent au milieu des afflictions sont les plus solides.....	360
935. — à une veufve : dessein de Dieu dans les afflictions qu'il nous envoie.....	360
936. — à une veufve : consolations sur la mort de son nepveu.....	361
937. — à une veufve : consolations sur la mort de son mary.....	362
938. — à une dame : la volonté de Dieu donne un grand prix aux moindres actions; — en quoy consiste la pureté du cœur.....	363
939. — à une dame : consolations pour une personne contraincte, par son service, de quitter une partie de ses exercices de pieté, etc.....	364
940. — à une dame : marque de la bonne orayson et advis sur cest exercice; — sur la confession et la communion paschale.....	365
941. — à une dame : moyen de conserver la paix.....	367
942. — à une dame : sur la saincte humilité.....	368
943. — à une dame : obeyr aux medecins, et supporter son mal avec amour.....	369
944. — à une dame : reflexions sur les vendanges.....	369
945. — à une dame : hayr ses deffauts avec tranquillité, et ne desirer inutilement ce qu'on ne peut avoir.....	370
946. — à une dame : les embarras des affaires sont des occasions de pratiquer des vertus; il y faut apporter de la patience.....	372
947. — à une dame : il consent à un voyage, et en fixe les conditions.....	373
948. — à une dame : consolations sur la mort de son fils.....	375
949. — à une dame : il la console dans une maladie.....	376
950. — à une dame : ne point croire aux presages, et remettre tous ses interests entre les mains de la Providence.....	377
951. — à une dame : il l'exhorte à la patience.....	378
952. — à une dame : souffrir de bon cœur les tribulations.....	378

	Pages.
953. S. François de Sales, à une dame : les peynes qui viennent des procez sont plus dangereuses à l'ame que celles qui viennent des maladies et des pechez mesmes.....	379
954. — à une dame : il l'exhorte au mespris du monde.....	380
955. — à une dame : il faut rendre sa conversion utile au prochain.	380
956. — à une dame : Dieu se contente souvent de nostre bonne volonté dans le choix d'un estat de vie : se soumettre à sa determination.....	381
957. — à une dame : exhortation à se livrer à l'orayson mentale...	384
958. — à une dame : le respect humain est blasmable en matiere de religion ; — advis sur les seicheresses interieures.....	385
959. — à une dame : il l'exhorte à se donner toute à Dieu.....	386
960. — à une dame : dangers des frequentations entre les confesseurs et les penitens ; — conseil sur la frequente communion.	387
961. — à une dame : un confesseur peut retrancher la frequente communion ; — supporter ceste privation avec une humble obeyssance.....	389
962. — à une dame : folie des gens du monde qui , pour des affaires d'honneur, courent le risque de perdre la beatitude eternelle.	390
963. — à une dame : il l'exhorte à estre fidelle aux exercices spirituels et aux vertus, et à ne point s'inquieter de sa foiblesse.	391
964. — à une dame : il compastit à ses afflictions, etc.....	392
965. — à une dame : avantage d'un saint maryage ; — on doit y vivre dans la pratique des vertus.....	393
966. — à une dame : de la resignation dans les peynes.....	394
967. — à une dame : il luy prescrit les exercices qui sont propres à son estat, et l'exhorte à souffrir sans se plaindre, ses peynes exterieures.....	395
968. — à une dame : il n'y a point de tems plus propre pour marquer à Dieu nostre fidellité, que celuy des afflictions dont ceste vie est toujours pleyne.....	396
969. — à une dame : consolations sur la mort de son fils en bas aage.....	397
970. — à une jeune dame nouvellement maryée : il la complimente sur son maryage, et luy conseille la douce humilité, etc.....	398
971. — à une dame : il faut s'abandonner entierement à la Providence dans les afflictions, et se plaindre moderelement de l'auteur de ses peynes.....	399
972. — à une dame : les croix sont le chemin de la perfection....	400
973. — à une dame : exhortation à la fidellité envers Dieu, et à l'humilité, etc.....	401
974. — à une dame : la saincteté est souvent le fruit des maladies receues des mains de Dieu ; les bons desirs disposent à la saincteté, etc.....	402
975. — à une dame : consolations à une mere sur la mort de son fils.	403
976. — à une dame : remedes contre la trop grande crainte de la mort.....	404
977. — à une dame : avantage qu'il y a d'estre tout à Dieu.....	407
978. — à une dame : il l'exhorte à la douceur et à la simplicité...	407
979. — à une dame : il luy recommande la paix de l'ame et la confiance en Dieu.....	408

	Pages.
980. S. François de Sales, à M ^{lle} de Chaillot : felicitations sur son mariage ; conseils pour vivre chrestienement.....	409
981. — à une dame : il l'exhorte à conserver la paix interieure....	411
982. — à une dame : il blasme une de ses filles spirituelles qui en parlant de luy disoit des choses oultrées à son avantage....	411
983. — à une dame : l'unyon spirituelle fondée en Dieu durera eternellement.....	412
984. — à une dame : le plus grand secret de l'orayson est de suivre les attraits de la grace avec simplicité de cœur.....	413
985. — à une dame : la vie mortelle nous est donnée pour acquerir l'eternelle.....	414
986. — à une personne dont il avoit nommé la fille au baptesme....	415
987. — à une dame : il luy inspire une grande confiance en la personne divine.....	416
988. — à une dame : il la console sur la mort de son pere.....	417
989. — à une dame : sur le mesme sujet.....	417
990. — à une dame : consolations sur la mort de son fils.....	418
991. — à une dame : les personnes du monde doivent lire l' <i>Introduction à la vie devote</i>	418
992. — à une dame : consolations sur la mort de son enfant.....	419
993. — à une dame : consolations au sujet de la maladie de son mary ..	420
994. — à une dame : moyens de ne point offenser Dieu par le playsir de la chasse.....	421
995. — à une dame enceinte : les ames contractent aysement les qualitez de nos corps;... — pratique pour une femme, durant sa grossesse.....	422
996. — à une dame : il la console sur la maladie de son mary.....	424
997. — à une dame : il luy escrit sur la mort de son frere, qui, ayant voulu faire une confession generale, n'en avoit pas eu le tems, etc.....	424
998. — à une dame : consolations sur la maladie de son espoux....	425
999. — à une dame : il la console dans ses adversitez.....	426
1000. — à une dame : remedes à la calomnie.....	428
1001. — à une dame : luy ayant donné quelques advis un peu plus librement qu'elle ne desiroit, elle s'en refroidit envers luy... ceste lettre tend à luy faire rompre le silence.....	429
1002. — à une dame : il la console sur la maladie de sa fille, et blasme l'amour excessif des meres pour les enfans.....	430
1003. — à une dame : il la louë ainsi que son mary de leur desinterressement dans un procez; advis sur la confession; circonstances qu'il faut exprimer.....	431
1004. — à une dame : il la console de ce qu'elle avoit de la respugnance à l'orayson, à cause des peynes qu'elle y esprovoit, etc.....	433
1005. — à une dame : la paix du cœur ne se rencontre que dans la grace et dans la croix de Jesus-Christ.....	434
1006. — à une dame : Dieu ne veut pas tousjours l'accomplissement des bons desirs : en cela il a ses veues ; — comment il faut vouloir les choses.....	435
1007. — à une dame : il la console sur sa sterilité; en cest estat on n'est pas moins agreable à Dieu que dans celui de la fecondité.....	436

	Pages.
1008. S. François de Sales, à une dame : maxime pour perseverer dans la pieté au milieu des afflictions.....	436
1009. — à une dame : lettre de consolation.....	439
1010. — à une dame : il faut correspondre aux attraites de la grâce; — communion permise tous les huit jours.....	439
1011. — à une dame : separer son cœur de tout amusement de vanité.....	440
1012. — à une dame : il la felicite sur l'entrée de sa fille chez les Carmelites.....	441
1013. — à une dame : exhortation à la pratique des vertus....	442
1014. — à une dame devote : il luy permet de renouveler un vœu de continence et d'obeyssance à sa messe.....	442
1015. — à une dame : il est permis de pleurer les morts , pourveu que ce soit avec moderation et resignation.....	442
1016. — à une dame : il l'instruit des exercices de devotion qu'elle doit pratiquer pendant la journée.....	444
1017. — à une dame : regle d'une vie vraiment chrestienne.....	445
1018. — à une dame : la distance ne peut mettre obstacle à l'unyon des enfans de Dieu; — comment on doit ordonner des exercices de pieté.....	447
1019. — à une dame : advis sur le choix des confesseurs; — la vertu d'une femme maryée a besoin d'estre d'une bonne trempe....	448
1020. — à une dame : Dieu ne nous donne point de bons desirs sans nous donner les moyens de les accomplir.....	450
1021. — à une dame : on ne doit pas s'estonner de la froydeur spirituelle pourveu qu'on soit ferme dans ses resolutions.....	451
1022. Une dame, à S. François de Sales : esloge du livre de l' <i>Introduction à la vie devote</i> , et du <i>Traitté de l'Amour de Dieu</i> ...	452
1023. S. François de Sales, à une dame : advis sur l'orayson et la trop grande activité et vivacité naturelle.....	453
1024. — à une dame : preparation à l'orayson importante aux commençans ;... il faut mortifier ses inclinations et ses desirs, etc.	456
1025. — à une dame : il faut faire communier de bonne heure les enfans; — avantages qu'on peut tirer d'une maladie.....	458
1026. — à une dame : il faut supporter avec patience ses propres imperfections;... on ne doit pas s'embarasser des jugemens du monde.....	459
1027. — à une dame : un bon directeur cognoist les ames, pour peu qu'elles luy ouvrent leur cœur; — supporter ses imperfections avec patience.....	462
1028. — à une dame : que la pieté soit solide; — il faut y estre fidelle partout et en tout tems, sans se dementir.....	465
1029. — à une dame enceinte : il l'encourage à pratiquer la vertu, luy prescrit la manière de bien employer la journée, etc....	466
1030. — à une dame enceinte : il ne faut jamais se tenir assure que les ennemys de nostre salut sont vaincus; — avantages des tentations, etc.....	468
1031. — à une dame enceinte : il faut profiter, chacun dans son estat, des sujets de mortification qui y sont attachez.....	470
1032. — à une dame enceinte : de la prudence humaine et de la prudence chrestienne.....	471

	Pages.
1033. S. François de Sales, à une dame enceinte : il luy deffend de jeusner durant sa grossesse.....	472
1034. Orayson pour les femmes enceintes.....	473
1035. S. François de Sales, à une dame : il ne faut point s'inquieter de ses cheutes;.... pratique pour ayder à se tranquilliser....	474
1036. — à une dame : les desirs trop ardens doivent estre moderez..	475
1037. — à une dame de condition : il l'exhorte à ne point playder, et luy conseille la voye d'accommodemens; effect pernicieux des procez.....	476
1038. — à une dame : il l'exhorte à la confiance en Dieu, à une humilité genereuse,... et à la pureté d'intention.....	480
1039. — à une dame : il l'exhorte à un genereux mespris, et à un despoüillement entier des creatures.....	481
1040. — à une dame : il luy recommande la confiance en Dieu dans les croix.....	481
1041. — à une dame : les tribulations sont utiles aux esleus.....	482
1042. — à une dame : sur les peynes spirituelles.....	482
1043. — à une dame : sur l'amour de Dieu.....	483
1044. — à une dame : il l'engage à la sousmission.....	483
1045. — à une dame : il faut esperer en Dieu dans les croix et les aymer.....	484
1046. — à une dame affligée : l'amour rend douces les souffrances, qui sont l'eschole de la perfection.....	485
1047. — à une dame : il la console sur l'emprisonnement de son mary.....	486
1048. — à une dame : il la console sur des seicheresses spirituelles.	486
1049. — à une dame : l'unique remede à la calomnie est de dissimuler; advis sur la confession.....	488
1050. — à une dame : moyens pour nous consoler et nous fortifier dans nos peynes.....	490
1051. — à une dame : comment il faut se comporter dans les grandes dbuleurs; on doit se procurer et desirer des remedes : comment.....	491
1052. — à une dame : mal-heureux estat des duellistes; son horreur pour ceste sorte de combat.....	493
1053. — à une dame : remedes cóntre l'impatience és occurrences du mesnage.....	493
1054. — à Madame d'Aix : sur le pardon de ses pechez et son retour à Dieu.....	494
1055. — à une dame : il la console sur la mort de son pere.....	495
1056. — à une dame : il la console sur la mort de son fils.....	496
1057. — à une dame : il la console sur la mort de sa sœur.....	497
1058. — à une dame : mesme sujet.....	499
1059. — à une dame : mesme sujet.....	500
1060. — à une dame : il la console sur la perte d'une personne qui luy estoit chere.....	500
1061. Advis sur l'humilité du cœur et sur les ravissemens, etc.....	501
1062. S. François de Sales, à une damoiselle : il l'exhorte à conserver le dessein qu'elle avoit de se faire religieuse, jusqu'à ce qu'il pleust à Dieu de la faire reüssir.....	502

	Pages.
1063. S. François de Sales, à une damoiselle : il l'engage à suivre l'inspiration de Dieu, qui l'invitoit à se consacrer à luy.....	503
1064. — à une damoiselle : il l'exhorte à effectuer le desir qu'elle a d'estre religieuse, si Dieu luy en donne les moyens.....	504
1065. — à une damoiselle : il l'exhorte à se donner tout à fait à Dieu dans la religion.....	504
1066. — à une damoiselle : l'inquiétude et l'empressement sont ennemys de l'orayson : le don d'orayson vient du ciel.....	505
1067. — à une damoiselle : il l'exhorte à se donner tout à Dieu.....; la voye des croix est plus assurée que celle des consolations, etc.....	506
1068. — à une damoiselle : pour entrer en religion ce ne sont pas les parens qu'il faut consulter, mais ceux que Dieu a establis pour conduire les ames.....	507
1069. — à une damoiselle : effets de l'amour-propre bien contraire à l'amour du prochain.....	509
1070. — à une damoiselle : il l'exhorte à se donner tout à Dieu, et luy apprend ce que c'est que cest estat.....	509
1071. — à une damoiselle : il la felicite de ce qu'elle est sortie heureusement d'une affaire qui gesnoit beaucoup sa liberté.....	511
1072. — à une damoiselle : il l'exhorte à conserver ses bonnes resolutions; tyrannie de nos inclinations; en quel cas il faut les combattre.....	513
1073. — à une damoiselle qui alloit demeurer dans le grand monde : mespriser les jugemens, les mespris et railleries des mondains, ne point s'attacher aux biens de la terre, et estre fidelle à Dieu.....	514
1074. — à une damoiselle : il l'invite à mespriser le monde, et à se corriger des reparties mondaines qu'elle avoit coutume de faire.....	515
1075. — à une damoiselle : il l'encourage à perseverer dans ses bonnes resolutions.....	515
1076. — à une damoiselle : advis pour acquerir la douceur.....	516
1077. — à une damoiselle : il l'exhorte de tenir tousjours ses affections rangées sous celles de Dieu.....	516
1078. — à une damoiselle : les maladies spirituelles sont suivies de ressentimens utiles...; la patience est la vertu la plus necessaire à la perfection.....	517
1079. — à une damoiselle : l'amour de l'abjection sousmet l'ame au vouloir divin; conduite à tenir pour les assoupissemens dans l'orayson.....	520
1080. — à une damoiselle : importance du bon employ du tems par rapport à l'eternité; il faut vivre content dans l'estat où Dieu nous a mis.....	521
1081. — à une damoiselle : il se plaint de son refroidissement dans la pieté, et l'exhorte à revenir à sa premiere ferveur.....	521
1082. — à une damoiselle : c'est une tentation de desirer des directeurs fort esloignez, pendant qu'on en a aupres de soy.....	523
1083. — à une damoiselle : Dieu henit l'obeysance que l'on rend à ses confesseurs en ce qui regarde la communion, etc.....	525
1084. — à une damoiselle : ce que c'est que le courage des chrestiens.	526
1085. — à une damoiselle : conseils relativement à un vœu de chasteté.....	526

	Pages.
1086. S. François de Sales, à M ^{lle} Lesleue Bellot : avis pour une œuvre de charité.....	527
1087. — à M ^{lle} Piprou : il luy souhaite mille benedictions, et resclame ses prieres.....	528
1088. — à une damoiselle malade : consolations.....	528
1089. — à une damoiselle : sur les amitez fondées sur la charité...	528
1090. — à une damoiselle qui pensoit se maryer : avis sur le maryage : qualitez necessaires aux espoux.....	529
1091. — à une damoiselle : il la destourne d'un procez qu'elle vouloit intenter à une personne qui luy avoit promis de l'espouser, etc.....	530
1092. — à la mesme : mesme sujet.....	531

LETTRES SUR LES FESTES.

1093. S. François de Sales, à Madame de Chantal : sur la feste de la nayssance de Nostre Seigneur.....	531
1094. — à la mesme : mesme sujet.....	532
1095. — à la mesme : mesme sujet.....	533
1096. — à une religieuse : mesme sujet.....	533
1097. — à une religieuse : mesme sujet.....	534
1098. — à une religieuse : souhaicts de bonne année.....	535
1099. — à Madame de Chantal : mesme sujet.....	536
1100. — à la mesme : mesme sujet.....	537
1101. — à une veufve : mesme sujet.....	537
1102. — à la mesme : souhaicts de benediction pour la nouvelle année.....	538
1103. — à une dame maryée : mesme sujet.....	538
1104. — à une dame : mesme sujet.....	539
1105. — à M. de Bretagne : politesse pour le commencement de l'année'.....	539
1106. — à un seigneur : mesme sujet.....	539
1107. — à une religieuse bernardine : sur la feste de l'Epiphanie...	540
1108. — à une religieuse bernardine : sur la feste de la Chandeleur.	541
1109. — à Madame de Chantal : sur l'Ascension de Nostre Seigneur.	542
1110. — à une dame : sur la feste de la Pentecoste.....	542
1111. — à une religieuse bernardine : sur la feste du S.-Sacrement.	543
1112. — à une religieuse : sur la feste de S. Jean-Baptiste.....	544
1113. — à Madame de Chantal : mesme sujet.....	545
1114. — à la mesme : mesme sujet.....	546
1115. — à la mesme : mesme sujet.....	547
1116. — à la mesme : mesme sujet.....	548
1117. — à la mesme : sur la feste de S. Pierre.....	548
1118. — à une superieure de la Visitation : belles considerations sur le mystere de la Visitation de Nostre-Dame; circonstances qui precedent et accompagnent son voyage et son sejour chez Zacharie et Elisabeth.....	549
1119. — à Madame de Chantal : considerations sur la feste de la Conception de la Sainte Vierge, et sur une chappe qu'il avoit receue.....	550

CINQUIESME PARTIE. — L'AMY, LE PARENT, LE SUBJET.

	Pages.
1120. Le president Fabre, à S. François de Sales : sur le respect qu'il a conçu pour lui; il luy demande une correspondance mutuelle d'amitié.....	552
1121. S. François de Sales, au president Fabre : correspondance d'amitié mutuelle, response à la precedente.....	555
1122. — au president Fabre : il luy parle de la superiorité en esloquence que le president a sur luy.....	559
1123. Le president Fabre, à S. François de Sales : il l'invite à accepter la dignité de senateur, qu'il avoit constamment refusée...	560
1124. — au mesme : il se plaint de n'avoir pas receu ses lettres et craint que les siennes ne se soient esgarées; il lui parle de la dignité de senateur, et demande response.....	564
1125. S. François de Sales, au president Fabre : response à la precedente.....	566
1126. — au mesme : il lui respond qu'il ne peut accepter la charge de senateur, et luy destaille les raysons.....	569
1127. — au mesme : il le remercie de l'avoir mis en relation avec François Girard, et promet d'entretenir une correspondance avec tous les deux.....	570
1128. Le president Fabre, à S. François de Sales : sur les recommandations qui luy ont esté faites relativement à des procez pendans devant le senat.....	572
1129. S. François de Sales, au president Fabre : il l'informe qu'il va estre eslevé à la prestrise.....	575
1130. — au mesme : motifs qui l'ont empesché de se rendre à Chambery; il promet d'y aller.....	577
1131. — au mesme : il luy parle de sa santé, du carnaval et de son despart pour Seyssel, où il doit prescher.....	579
1132. — au mesme : il luy parle sur l'arrivée du president à Faverges.....	581
1133. Le president Fabre, à S. François de Sales : sur les recommandations relatives aux procez pendans devant le senat de Savoye.....	582
1134. S. François de Sales, au president Fabre : il luy parle de leur amitié et luy recommande les procez dont il a desjà esté question.....	583
1135. — au mesme : ordre à suivre dans le pelerinage à Aix par les penitens des deux confreries de la Sainte-Croix, tant d'Annessy que de Chambery.....	584
1136. — au mesme : sur l'attente de l'arrivée du president à Annessy.....	586
1137. — au mesme : mesme sujet.....	586
1138. — au mesme : sur leur mutuelle amitié.....	587
1139. — à François Girard : il s'excuse de ne luy avoir pas escrit...	588
1140. — au president Fabre : il luy transmet une lettre de l'evesque de Geneve.....	590
1141. — au mesme : sur les qualitez requises pour estre receu chanoine à l'eglise cathedrale de Geneve.....	591
1142. Le president Fabre, à S. François de Sales : il luy parle de la dedicace de ses poésies.....	592
1143. — au mesme : sur les calamitez qui affligent la patrie.....	593

	Pages.
1144. Le president Fabre au mesme : il luy dedie le XII ^e livre de ses <i>Conjectures sur le droit</i>	597
1145. — au mesme : il luy parle de sa nomination à la presidence du conseil Genevois, et d'autres affaires.....	601
1146. S. François de Sales, au president Fabre : sur differentes affaires particulieres.....	602
1147. — à M. Deshayes : il luy envoie un memoire en faveur de la damoiselle de Charansonay, sa parente, et le prie de vouloir bien l'appuyer.....	603
1148. — au mesme : conduite du fils de ce seigneur au college de Lyon.....	604
1149. — à un amy : lettre d'amitié, de compliment, de nouvelles et d'affaires.....	605
1150. — à M. Crepy : tesmoignage d'amitié et de bien-vueillance...	606
1151. — à Madame de Mayrens : il s'excuse d'estre party sans l'avoir veue.....	607
1152. — à M ^{lle} de Villers : tesmoignages d'amitié.....	607
1153. — à l'evesque de Montpellier : marques d'amitié et d'estime..	607
1154. — à un amy : il se plaint de ce qu'il ne veut pas se reconcilier avec son fils, ny luy accorder son pardon.....	608
1155. — à un religieux : il luy tesmoigne une grande amitié, et luy demande des nouvelles d'une personne nouvellement entrée en religion.....	608
1156. — à M. le comte de Tornon : il se resjouyt avec luy de sa nomination à une ambassade.....	609
1157. — au mesme : il le felicite sur l'accueil et les bonnes graces qu'il reçoit du Prince.....	610
1158. — au R. P. dom Jean de Malachie : communications amicales.....	611
1159. — à un amy : envoy du <i>Traitté de l'Amour de Dieu</i>	611
1160. — à Madame de Laffochere : il se resjouyt de son arrivée, et l'excite à l'amour de Dieu.....	612
1161. — à un ecclesiastique : l'une des principales proprietes de l'amitié est la constance....., sa tendresse.....	613
1162. — à une dame : peyne qu'il a des difficultez que l'on forme dans un maryage.....	614
1163. — à M ^{lle} de Lamoignon : il la prie de faire passer une lettre à une dame.....	614
1164. — à M ^{***} : regret du retard qu'il a mis à donner une response..	614
1165. — à un abbé de ses amys : constance et solidité de son amitié; envoy de son pourtraict.....	615
1166. — à un amy : grands tesmoignages d'amitié et de respect...	615
1167. — à un religieux : sur la fraternité et la paternité spirituelles.	615
1168. — au P. Airand, jesuite : tesmoignage d'amitié.....	616
1169. — à un amy : il le felicite sur le restablissement de sa santé.	616
1170. — à M. Montenot : marques d'amitié et de considerations particulieres.....	617
1171. — à un gentil-homme : il le remercie pour une lettre qu'il avoit receue.....	617
1172. — à un seigneur de la Cour : il luy marque une grande tendresse meslée de respect.....	618

1173.	S. François de Sales, à M. Mangin : il le remercie de luy avoir rendu des lettres des religieuses de la Visitation de France, qu'on luy avoit adressées, etc	619
1174.	— à M. d'Albigny : il lui recommande M. de Gremer d'Hienne, pour une place dans la cavalerie.....	619
1175.	— à la duchesse de Mercœur : il luy recommande de traiter favorablement un de ses debiteurs.....	620
1176.	— à M. de Lambert : il luy demande une grace pour quelqu'un.	620
1177.	— à M. de Sainte-Catherine : il luy promet d'obliger, autant qu'il le pourra, deux personnes qu'il luy avoit recommandées.	621
1178.	— à un amy : il luy parle d'un jeune homme qui desiroit employer la protection de ceste personne pour obtenir une place de precepteur.....	621
1179.	— à M. de La Roche : il luy recommande l'affaire de deux personnes.....	622
1180.	— au Duc de Savoye : il le supplie de faire sortir de prison le S ^r Chaperon.....	623
1181.	— au mesme : sur la mort de M. de Lambert	623
1182.	— au mesme : recommandation en faveur de M. Chaperon...	624
1183.	— au mesme : recommandation d'un gentil-homme qui a besoin de recourir à la justice de S. A.....	624
1184.	— à un religieux : il luy demande une lettre de recommandation pour une damoiselle qui postuloit une place.....	624
1185.	— au Duc de Savoye : il luy recommande M. d'Allemoigne...	625
1186.	— au mesme : sur le president de Sautereau.....	625
1187.	— à M. Milletet : il luy recommande le bon droit d'un de ses amys.....	626
1188.	— à Madame de Valespelle : il luy promet de s'employer dans une affaire qu'elle avoit, et dont elle luy avoit envoyé les memoires.....	626
1189.	— à M. Bouvart : il luy tesmoigne sa douleur de n'avoir pas réussi à desliver une personne d'une grande affliction.....	626
1190.	— au Duc de Savoye : sur Madame de Saint-Georges.....	627
1191.	— au mesme : il excuse Madame de Saint-Georges de n'avoir peu accompagner la Princesse en Piedmont.....	627
1192.	— au mesme : il se rappelle au souvenir de S. A.....	628
1193.	— au mesme : sur le Duc de Nemours et M ^{me} de St-Georges.	628
1194.	— au mesme : il luy recommande le collateral de Quœx, detenu pour une dette de mille ducats.....	629
1195.	— à un gentil-homme qui desiroit se retirer du monde.....	629
1196.	— au Duc de Savoye : il luy recommande le collateral Flocard.	629
1197.	— au mesme : il luy met sous les yeux la pauvreté des enfans de Bressieu-Rouer.....	630
1198.	— au Prince de Piedmont : il luy recommande M. de l'Espine.	630
1199.	— à l'evesque de Montpellier : qualitez du prince Thomas et de sa Cour; il luy recommande M. de Bellecombe.....	631
1200.	— à M. de Chantal : sur le maryage de son frere avec Mademoiselle de Chantal.....	631
1201.	— à son cousin : envoy d'une lettre de son oncle, M. de Bonvilars.....	632

	Pages.
1202. S. François de Sales, à Madame de Laflechere : il luy parle de la santé de M. de Charmoyssi et de quelques autres affaires..	632
1203. — au comte de Tornon : sur l'accusation portée contre un de ses parens.....	633
1204. — au mesme : il luy envoie des premices du vin grec de Montpellier.....	633
1205. — à M. Deshayes : desplaysir que luy a causé l'accusation portée contre M. de Charmoyssi.....	634
1206. — au Duc de Nemours : il le supplie de faire mettre à execution l'eslargissement de deux prisonniers.....	635
1207. — au mesme : remercyemens de ce qu'il a fait eslargir les deux prisonniers.....	635
1208. — au mesme : recommandation pour un de ses parens.....	636
1209. — au president Fabre : plaintes de ce que l'on avoit noircy un de ses freres pres du Duc de Nemours.....	636
1210. — au mesme : mesme sujet.....	637
1211. — au Duc de Nemours : maniere dont les princes et les gens en place doivent se comporter lorsqu'on veut leur faire des rapports contre quelqu'un.....	637
1212. — à M. de Forax : tesmoignage d'amitié.....	638
1213. — au mesme : il luy demande des nouvelles du maryage du Duc de Nemours.....	638
1214. — au mesme : il se resjouyt dudit maryage.....	639
1215. — au mesme : il donne à un de ses parens des nouvelles de sa famille.....	639
1216. — à M. et à M ^{me} de Forax : il les felicite sur le gain d'un procez ; il les excite à bien servir Dieu, et à vivre dans une parfaicte unyon.....	640
1217. — à un oncle : il le console sur la mort de sa fille, tuée d'un coup de tonnerre.....	640
1218. — à la Duchesse de Nemours : il la prie de s'interessier en faveur de la veufve et du fils de M. de Charmoyssi.....	641
1219. — à Madame des Crilles : il luy donne advis qu'il a parlé à un de ses amys d'une affaire qu'elle avoit avec luy pour des interests temporels.....	642
1220. — à Madame de Traverney : sur des affaires de famille.....	642
1221. — au Duc de Savoye : il le remercie du jugement favorable qu'il avoit porté sur luy lorsqu'on luy donna la nouvelle que M ^{gr} de Granier estoit en danger de mort.....	643
1222. — à un gentil-homme en dignité : il le prie de faire en sorte que, dans le traité avec la republique de Geneve, on n'oublie point de stipuler en faveur de la cathedrale de Geneve, etc.	643
1223. — au Duc de Nemours : lettre de recommandation pour le sieur de la Pesse.....	644
1224. Le Duc de Savoye, à S. François de Sales : il le prie de negocier un accommodement entre la comtesse de la Forest et la baronne de Ternier.....	644
1225. S. François de Sales, au Duc de Nemours : il le conjure de ne pas s'esloigner trop long-tems de la Savoye. alors en guerre.	645
1226. — au Duc de Savoye : il l'entretient des intelligences secrettes du gouverneur de Milan, pour attirer le Valais au party de l'Espagne.....	647

	Pages.
1227. S. François de Sales, à une dame : esloge du Prince de Piedmont; emprisonnement de M. Bonfils.....	647
1228. — au Duc de Savoye : il luy recommande M. de Charmoyssi..	648
1229. — à S. A. Victor-Amedée : sur la conclusion du maryage du Prince avec Marie-Christine de France, etc.....	649
1230. — au Duc de Savoye : sur les revenus du Duc de Nemours; et sur le retour du Sainct à sa residence.....	650
1231. — à la Princesse de Piedmont : il la felicite sur la grace de son baptesme et de son arrivée en Piedmont.....	650
1232. — au Duc de Savoye : il le remercie de l'avoir conservé au service de Madame, et d'avoir choysi un des enfans de son frere pour page.....	651

LES ADIEUX.

1233. S. François de Sales, à M. Fabre : il se resjouyt dans la pensée de l'eternité; souhaicts et benedictions pour la nouvelle année.	651
1234. — à une dame : mespris des grandeurs de ce monde; desirs de l'eternité.....	652

SUPPLEMENT.

1235. Les magistrats de la ville d'Annessy, au Prince de Piedmont : ils desirent obtenir, par son moyen, le corps de S. François de Sales, mort à Lyon.....	653
1236. Le comte de Senglia de Verrua, au Duc de Savoye : il luy parle de la remise du corps de S. François de Sales.....	653
1237. Le Prince de Piedmont, au comte de Senglia de Verrua : mesme sujet.....	655

FIN DE LA TABLE DU TOME HUICTIESME

ET DES ŒUVRES DE S. FRANÇOIS DE SALES.